

FACULTE DES LETTRES
CENTRE DES SCIENCES HISTORIQUES DE LA CULTURE
SECTION DE FRANÇAIS

La vie théâtrale et lyrique à Lausanne et dans ses environs
dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1757-1798)

THESE DE DOCTORAT

présentée à la

Faculté des lettres
de l'Université de Lausanne

pour l'obtention du grade de

Docteur ès lettres

par

Béatrice Lovis

Directeur de thèse
Prof. François Rosset

Jury

Prof. Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval, Université de Paris-Est

Prof. Françoise Rubellin, Université de Nantes

Prof. Danièle Tosato-Rigo, Université de Lausanne

Volume 2

Lausanne

2019

Table des matières

| | |
|---|----------|
| 1. DOSSIER DE SOURCES | 5 |
| 1.1. Archives cantonales vaudoises | 5 |
| <i>ACV, B, Administration de l'époque bernoise</i> | 5 |
| Ba 16, Mandats et ordonnances souveraines de Leurs Excellences..... | 5 |
| Ba 33, Décrets romands..... | 6 |
| Bb 25, Onglets baillivaux..... | 7 |
| Bd 61/3, Livre du Consistoire du Château de Lausanne..... | 8 |
| Bdb 51-53, Actes de la classe des pasteurs de Lausanne..... | 9 |
| Bi 5bis/3-11, Registres du Consistoire de Lausanne..... | 11 |
| Bis 50, Registre de cour de Vevey..... | 13 |
| Bis 552, Cour de justice de Vevey..... | 14 |
| Bt 35, Agendas-livres de raison de Jean-François-Louis Pache, secrétaire baillival de Morges..... | 24 |
| <i>AVL, H, Période de l'Helvétique</i> | 26 |
| H 1, Registres de l'Assemblée provisoire..... | 26 |
| H 49/2, Copies de lettres du Préfet national du Canton du Léman..... | 27 |
| H 66/2, Copies de lettres aux autorités et citoyens du dehors..... | 28 |
| H 111/1-3, Registres des délibérations de la Chambre Administrative du Canton du Léman..... | 29 |
| H 122/2-4, Registres de Lettres pour la Chambre Administrative du Léman..... | 30 |
| H 361 K, Arts et Sciences / pièces relatives aux sociétés de musique sacrée, manège, théâtre..... | 32 |
| <i>ACV, P Charrière de Sévery</i> | 40 |
| Aaa 915-916, Livres de comptes du ménage de Salomon et Catherine de Sévery (1766-1786)..... | 40 |
| B 80/45-82, Lettres de Salomon de Sévery à sa mère Elisabeth..... | 46 |
| B 104/20-158, Lettres d'Elisabeth de Sévery à son fils Salomon..... | 49 |
| B 104/318, Lettre de David-Louis Constant d'Herminches à Salomon de Sévery..... | 60 |
| B 104/319-320, Lettres de Philippe Constant à Salomon de Sévery..... | 61 |
| B 104/2366-2368, Lettres d'Isabelle de Charrière, née Zuylen, à Catherine de Sévery..... | 62 |
| B 104/2385-2444, Lettres de Salomon de Sévery à son épouse Catherine..... | 63 |
| B 104/2805-2820, Lettres de Françoise de Chandieu à sa fille Catherine (- de Sévery)..... | 63 |
| B 104/4157-4164, Lettres Charles-Barthélemy de Chandieu à sa cousine Catherine (- de Sévery)..... | 66 |
| B 104/5694-5889, Lettres de Louise de Corcelles à Catherine de Sévery..... | 66 |
| B 104/5189-5217, Lettres de Louis-Philippe Forestier d'Orges à Catherine de Sévery..... | 73 |
| B 104/6074-6106, Lettres d'Auguste Tissot à Catherine de Sévery..... | 76 |
| B 104/6383-6389, Lettres de Georges Deyverdun à Catherine de Sévery..... | 82 |
| B 104/6415, Lettre de Frédéric de Hesse à Salomon de Sévery..... | 82 |
| B 104/6422-6498 Lettres de Louise de Corcelles à Catherine de Sévery..... | 83 |
| B 117/44-201, Lettres de Catherine de Sévery à son fils Wilhelm..... | 84 |
| B 117/903-923, Lettres d'Angletine de Sévery à son frère Wilhelm..... | 102 |
| Ba 2283, Lettre de Catherine de Chandieu (- de Sévery) à sa mère Françoise..... | 104 |
| Bj 3, Lettre du comte Colonna à Salomon de Sévery..... | 105 |
| Cb 18, Programmes imprimés de théâtre..... | 106 |
| Cb 19, Programme imprimé d'un concert lyrique..... | 108 |
| Cb 21, Programmes imprimés de spectacles divers..... | 109 |
| Ci 11-12, Journal de Catherine de Sévery (1768-1775)..... | 111 |
| Ci 13-14, Journal de Catherine de Sévery (1786-1793)..... | 123 |
| Ci 15, Notes diverses de Catherine de Sévery, s.d..... | 132 |
| Ci 33, Journal d'Angletine de Sévery (1781-1804)..... | 136 |

| | |
|---|-----|
| Ci 34, Journal d'Angletine Effinguer de Wildegg (- de Sévery) | 153 |
| Ck 18, Programmes de ballets-pantomimes | 157 |
| Ck 45, Affiches placardées à Lausanne le 12 août 1757 | 161 |
| <i>ACV, P Constant</i> | 162 |
| P Constant Ch 2, Journal de Samuel-Henry Constant (1757-1758) | 162 |
| <i>ACV, P Cuenod-Chavannes</i> | 164 |
| P Cuénod-Chavannes 2, Correspondance entre Etiennette Clavel de Brenles et Suzanne Necker | 164 |
| P Cuénod-Chavannes 4, Lettres diverses à Etiennette Clavel de Brenles | 164 |
| P Cuénod-Chavannes 5, Extraits littéraires | 165 |
| <i>ACV, P René Monod</i> | 166 |
| Mémorial du lieutenant baillival Jean Henri Polier de Vernand (1754-1791) | 166 |
| Année 1749 | 168 |
| Années 1750 | 168 |
| Années 1760 | 173 |
| Années 1770 | 183 |
| Années 1780 | 202 |
| Année 1791 | 225 |
| <i>ACV, PP 106, Glayre, de Crousaz, de Lerber</i> | 226 |
| PP 106/33, Journal de Marie Bartholomée de Crousaz | 226 |
| PP 106/46, Programmes imprimés du 12 octobre au 18 novembre 1786 | 228 |
| <i>ACV, PP 1055, Chavannes</i> | 234 |
| PP 1055/6, Correspondance d'Etiennette Clavel de Brenles | 234 |

1.2. Archives de la Ville de Lausanne 240

| | |
|--|-----|
| <i>AVL, D72-D106, Manuaux du Petit Conseil</i> | 240 |
| XVI ^e siècle | 241 |
| XVII ^e siècle | 242 |
| Années 1700 | 245 |
| Années 1710 | 247 |
| Années 1720 | 251 |
| Années 1730 | 254 |
| Années 1740 | 257 |
| Années 1750 | 259 |
| Années 1760 | 265 |
| Années 1770 | 272 |
| Années 1780 | 285 |
| Années 1790 | 301 |
| <i>AVL, D134-139, Manuaux de la Chambre de Fabrique</i> | 312 |
| <i>AVL, Fonds Chancellerie</i> | 313 |
| Chancellerie 78/12, Liste des étrangers demeurant en juillet 1773 à Lausanne | 313 |
| <i>AVL, P 48, Association du Vieux-Lausanne</i> | 314 |
| P 48, Cartable n° 5, Recueil de placards | 314 |
| <i>AVL, P 118, Dapples</i> | 317 |
| P 118, Carton n° 3, Carnet de dépenses de Charles Samuel Dapples | 317 |
| <i>AVL, P 224, Grenier</i> | 322 |
| P 224, Carton n° 16, cartable 6, enveloppe 16 | 322 |

| | |
|--|------------|
| 1.3. Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains | 324 |
| <i>AVY, Aa 70-90, Manuaux du Petit Conseil.....</i> | <i>324</i> |
| Années 1760..... | 324 |
| Années 1770..... | 326 |
| Années 1780..... | 329 |
| Années 1790..... | 334 |
| <i>AVY, Y 24, Journal de Jean Georges Pillichody.....</i> | <i>336</i> |
| 1.4. Archives communales de Vevey..... | 338 |
| <i>ACVy, Aa bleu 56-64, Manuaux du Petit Conseil.....</i> | <i>338</i> |
| Avant 1750..... | 338 |
| Années 1750..... | 339 |
| Années 1770..... | 341 |
| Années 1780..... | 343 |
| 1.5. Archives communales de Morges..... | 346 |
| <i>ACMorges, Aaa 25-26, Manuaux du Petit Conseil.....</i> | <i>346</i> |
| Années 1770..... | 346 |
| Années 1780..... | 346 |
| 1.6. Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne | 347 |
| <i>BCU, Fonds Constant II.....</i> | <i>347</i> |
| CO II/13/2, Archives de Samuel Constant (père)..... | 347 |
| CO II/16/4, Archives de David-Louis Constant d'Herminches | 348 |
| CO II/16/5, Lettres à David-Louis Constant d'Herminches (A-B) | 353 |
| CO II/16/6, Lettres à David-Louis Constant d'Herminches (C-Ge)..... | 361 |
| CO II/16/7, Lettres à David-Louis Constant d'Herminches (Gi-Mi)..... | 367 |
| CO II/16/8, Lettres à David-Louis Constant d'Herminches (Mo-Sa)..... | 384 |
| CO II/16/9, Lettres à David-Louis Constant d'Herminches (Sch-Z)..... | 387 |
| CO II/16/10, Lettres à David-Louis Constant d'Herminches de sa parenté..... | 399 |
| CO II/16/11, Lettres de David-Louis Constant d'Herminches à sa femme Louise | 405 |
| CO II/16/16, Vers et lettres de David-Louis Constant d'Herminches à sa femme Louise | 418 |
| CO II/35/1, Lettres à Samuel Constant (fils)..... | 422 |
| CO II/Divers/6, Varia (non classé)..... | 429 |
| <i>BCU, IS 1915, Famille Clavel.....</i> | <i>430</i> |
| IS 1915, XXX h 1, Lettres de Suzanne Necker à Etienne Clavel de Brenles..... | 430 |
| <i>BCU, IS 1918, Frédéric-César de Laharpe</i> | <i>436</i> |
| IS 1918, Ee 1, « Opinion de Laharpe sur les Théâtres », 1798..... | 436 |
| <i>BCU, IS 1989, Société d'histoire de la Suisse romande</i> | <i>438</i> |
| IS 1989, VII/4, « Mémoires lus à Lausanne dans une Société de Gens de Lettres », [1772]..... | 438 |
| <i>BCU, IS 1997, Famille de Crousaz.....</i> | <i>440</i> |
| IS 1997, VIII/B/2, Lettres de Mme de Genlis à Isabelle de Montolieu | 440 |
| <i>BCU, IS 2024, Jean-Pierre de Crousaz</i> | <i>443</i> |
| IS 2024 XII, Lettres d'Ami Lullin à Jean-Pierre de Crousaz | 443 |
| IS 2024 XIII/D, Copies de lettres écrites par Jean-Pierre de Crousaz..... | 444 |

| | |
|--|------------|
| <i>BCU, IS 3693, Société vaudoise des sciences naturelles</i> | 447 |
| IS 3693, I/a, Sociétés antérieures à 1783 | 447 |
| 1.7. Musée historique de Lausanne | 452 |
| 1.8. Bibliothèque de Genève | 454 |
| <i>BGE, Manuscrits Constant</i> | 454 |
| Ms Constant 24/1, Lettres de Samuel Constant à ses filles Rosalie et Lisette | 454 |
| Ms Constant 49, « Relation de l'arrivée de Voltaire en Suisse du Sejour qu'il y fit et de son établissement a Fernex » par Rosalie de Constant, [1800-1817]..... | 459 |
| 1.9. Staatsarchiv Bern | 460 |
| <i>StAB, A II, Ratsmanual</i> | 460 |
| A II 648, Ratsmanual, n° 62 | 460 |
| A II 796, Ratsmanual, n° 210 | 461 |
| 1.10. Burgerbibliothek, Bern | 463 |
| <i>BBB, Mss. hist. helv. X. 105, Lettres à Jean Rodolphe Sinner de Ballaigues</i> | 463 |
| 1.11. Archives fédérales de Berne | 466 |
| <i>B, Zentralarchiv der Helvetischen Republik (1798-1803)</i> | 466 |
| B 1479, Correspondance de Philipp Albert Stapfer, ministre des arts et des sciences | 466 |
| B 283, Procès verbaux du Directoire exécutif (07-10.1798)..... | 473 |
| 1.12. Nationaal Archief, Den Haag | 474 |
| <i>NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41</i> | 474 |
| Constant Rebecque (de), inv. nr. 19, Lettres à David-Louis Constant d'Hermenches | 474 |
| Constant Rebecque (de), inv. nr. 28, Archives de Guillaume Anne Constant de Rebecque | 479 |
| Constant Rebecque (de), inv. nr. 37, Lettres à Guillaume Anne Constant de Rebecque | 480 |
| 1.13. Hessisches Landesarchiv Marburg | 483 |
| 4a Nr 90/13, Lettres de Jean-Pierre Crousaz au prince Frédéric de Hesse-Cassel | 483 |
| 1.14. Localisation inconnue | 488 |
| 2. RÉPERTOIRE - ANNEXES | 491 |
| 2.1. Pièces de théâtre recensées | 491 |
| 2.2. Répertoire joué à Lausanne | 495 |
| 2.2.1. <i>Théâtre de société</i> | 495 |
| 2.2.2. <i>Théâtre « avec permission »</i> | 501 |

1. DOSSIER DE SOURCES

Ce dossier compile l'ensemble des sources relatives à la vie théâtrale et lyrique vaudoise qui ont été trouvées en archives dans le cadre de notre thèse de doctorat. Il ne s'agit pas d'une édition de textes mais d'une mise à disposition des transcriptions sur lesquelles se base notre travail. Ces transcriptions comportent encore des coquilles et devraient faire l'objet d'une relecture supplémentaire avant d'être citées dans un article/ouvrage. Merci de bien vouloir citer notre travail avec la provenance de la source.

La majeure partie de ces sources sont inédites. Lorsqu'elles ont déjà été éditées, nous indiquons entre parenthèse l'ouvrage dans laquelle elles figurent.

Les pièces de théâtre manuscrites n'ont pas été transcrites, mais ont été listées en annexe (2.1.).

Transcription / principes

- respect de la graphie d'origine
- mots agglutinés séparés
- mots abrégés difficilement compréhensibles complétés entre crochets
- ponctuation ajoutée lorsqu'elle s'avère indispensable pour la compréhension
- titres d'ouvrages et de pièces de théâtre en italique
- ratures et ajouts indiqués si cela apporte une information supplémentaire

1.1. Archives cantonales vaudoises

ACV, B, Administration de l'époque bernoise

Ba 16, Mandats et ordonnances souveraines de Leurs Excellences

30.07.1703

« Lettres souveraines qui concernent les Charlatans.

et en outre les presentations des Diacres. LLEE les laissent iouxte la Coutume iusques icy pratiquée.

L'Advoyer et Conseil de la Ville de Berne, nostre Salutation premise tres cher & feal Ballif

Ayants examiné les Articles qui ont esté traittés cette année dans l'assemblée de la Classe de Lausanne & Vevey, Nous avons vû les plaintes qui ont esté faittes par la d^e Classe au suiet des choses grandem^t malseantes qui se commettent par les Charlatans par des bouffoneries, souplesses & hableries qu'ils font, et des mots indecents qu'ils disent sur les Theatres, & pour y apporter des remedes convenables, & que telles choses qui scandalisent les gens ne se fassent plus, nous te commandons [252] de ne permettre aucunement ny souffrir à l'advenir aux Charlatans d'establir des Theatres.

[suit ce qui concerne la consécration des diacres]

Donné le 30^e Juillet 1703. »

ACV, Ba 16/2, f^o 251v-252.
Répertorié dans ACV, Ba 4, p. 44.

04.08.1747

« Mandat qui deffend de souffrir des Operateurs, & Charlattans Etrangers, &c du 4^e Août 1747

Nous Jean Frederich Ryhiner Baillif de Lausanne.

A vous les N: & Hon: Seigrs Bourgmaster & Conseil de cette Ville Salut ; LL: EE^x nos souverains Seig^{rs} ayant appris qu'il venoit souvent dans leur Païs, des Operateurs, Chirurgiens, medecins, & vendeurs d'Orvietan & Teriaque, qui par leurs Operations, Cures, & remedes, trompoyent le monde, & rendoyent bien des personnes malheureuses, ont trouvé necessaire d'ordonner à tous les Seig^{rs} [13] Baillifs, par leur Lettre du 4^e Juillet, de ne point admettre ny souffrir de pareils charlatans, dans leurs Bailliages, mais de les obliger d'en sortir & de se retirer ailleurs ; Ce dont nous vous avons pour vous y conformer. Donné ce 4^e Aout 1747. »

ACV, Ba 16 /7, f^o 12v-13

19.12.1741 et 25.04.1742

« Nous l'advoyer, petit et grand conseil de la ville et république de Berne, savoir faisons par les Présentes ; Que comme, nonobstant les divers Mandats émanés de Nôtre part, & en particulier celui du 30 de Juin 1727, par lesquels Nous aïons cherché à vuidier & à purger Nos Païs, & à décharger ses Habitants de toute sorte de Gueusaille étrangère, Nous avons eu le chagrin de remarquer, que depuis quelque tems, quantité de Vagabonds étrangers & de Gens sans aveu, s'y sont glissé de nouveau [...]

I. Il est & sera deffendu à jamais, à tous Gueux, Mandians & Vagabonds étrangers, de quelle espece qu'ils puissent être ; Item à tous Colporteurs & autres Forains, qui peuvent être désignez, sous les noms de Magnins, Chauderonniers, Epiciers, Vitriers, Emouleurs, vendeurs d'Amadouë, faiseurs & Radoubeurs de Chapeaux de paille, Corbeillers, Vergetiers, Chansoniers, Galériens, Charlatans & vendeurs d'Orvietan, Musiciens, Joüeurs d'Instruments, & autres Rodeurs & Etrangers de cette trempe ; de même qu'à leurs femmes & leurs enfans, d'entrer dans Nos Païs & Provinces, & d'y séjourner, sous quel prétexte que ce soit. [suit les peines encourues, avec récidive]

Ainsi fait, arrêté & conclu à Berne le 19 Decembre 1741 & 25 Avril 1742. »

ACV, Ba 41/57 (mandat imprimé sur un folio grand format)

Ba 33, Décrets romands

18.12.1761

« Certificat / Pour la Troupe des Comediens qui ont pour Principal le S^t Sarny, de S.A. Monsieur le Duc de Villars.

Nous l'Advoyer et Conseil de la Ville et Republique de Berne savoir faisons, que la Troupe des Comediens, qui ont pour Principal le S^t Jarny [Sarny] de S.A. Monsieur le Duc de Villars, Gouverneur pour S.M.T.Ch. de la Provence, ayant donné pendant quelque tems Leurs representations Théatrales dans cette Capitale, & Nous ayant demandé un Certificat sur leur Conduite pendant ce tems, Nous avons bien voulu par les présentes rendre à la susdite troupe le Témoignage, que non seulement pendant leur séjour en cette Ville, autant qu'il est parvenu à Nôtre Connoissance, leur Conduite a été bonne & Exemte de tout blame, mais encor que le Public a été fort satisfait de leurs representations. En foy de quoy & Daté ce 18^e Decembre 1761. »

ACV, Ba 33/12 (18.04.1756-12.12.1763), p. 415 (index : "Comedianten")

Bb 25, Onglets baillivaux

Correspondance relative au bailli, souvent en allemand, réunie en 31 gros volumes. Classement non chronologique, vaguement thématique.

→ Lettre datée du 26 octobre 1714, du bailli Hackbrett à LL.EE. au sujet d'un carrousel et d'une troupe de comédiens.

Répertoire analytique (Bb 25/7) :

« Carrousel : 1714. Autorisation accordée par la ville de Lausanne à 15 à 20 jeunes gens d'organiser un carrousel équestre, pour lequel quelques dames ont donné des anneaux. Objections du bailli. »

« Comédie : 1714. Autorisation donnée par le bailli [sic : la ville] de Lausanne à une troupe de comédiens de séjourner deux semaines dans la ville. Objections du bailli. »

« Divertissement, voir Carrousel et Comédie »

« Lausanne : 1714. Autorisation accordée par la ville de Lausanne à quelques jeunes d'organiser un carrousel, et à une troupe de comédiens de jouer 2 semaines en ville. Objections du bailli, qui n'a pas été consulté préalablement. »

26.10.1714

« Ringli-rönnen zu Laus[anne]

Hochgeachte Gnädige Herren und Oberen.

Dass die Statt Lausanne auff anhalten 15 oder 20 Ihrer Jungen Burgeren so Ihre Reitschul In Ein auffnehmen zu bringen und die frömden hiehar zue ziehen suchen ; Erlaubet, ein species Carrousel wie Es In vergangenen Zeiten viel und offft geübet worden zuhalten, ist selbiges weilen sie nit obligiert Einem Inwesenden Amtsmann darumb zubegrüssen ohne mein Vorwüssen geschechen und hätte Ich selbiges obwohlen dardurch die Wahrheit zu sagen dem Publico In ansehen der frömbden Herren mehr nutzen als Schaden zugewachsen, lieber anderwertig vorgehen suchen.

Belangend dan die Ringlei so von Etwelchen Frauenzimmer aus liberalitet dargeben worden ; sind selbige von so wenigem Wehrt dass sie Mghh attension In keinen Wägen meritieren ; Werden sich aber wan die Irrigen so hinvor Ein gleiches gethan, werden zue red gestelt werden, wohl darüber zuverantworten wüssen ohne dass Ich diese Ihre sach zuverfechten mich untersteche.

Ein gleiche Bewantnus hat Es mit der trouppen Commedianten, denen von der Statt auff vorgeben dass sie von Mghh. Erlaubnus Erhalten künfftigen Martini Markt zu deroselben Hauptstatt zu spilen; Ist gestattet worden sich 14 Tag allhier auffzuhalten; Worüber Ich mich sehr verwunderet, und dessenthalben den meisten Rahtsglideren allhier nit verhället dass Ich mit meiner Meinung niemahlen darzue gerathen hätte; Darauff mir Etwelche geantwortet dass sie solches nit so wohl zur recreation Ihrer Burgerschaft gethan als dardurch Ein [En]Empfindlich mittel zufinden den grossen ausgaben Ihrer Armen so die Statt jährlich auff 9 oder 10000 Franken belauffen zusteure [872] In dennen sie vor selbige den 3^{ten} oder 4^{ten} Theil alles Eingehenden gelts vorbehalten; obwohlen nun deroselben accordierte Zeit wie Ich berichtet worden zue End geloffen, Werde Ich nit Ermanglen Euwren Gnd. [Gnaden] befelch und Willen der Statt Kund zu machen wormit Ich mit allem Respect verbleibe.

Euwer Gnaden

Unterthänig gehorsamster Diener Hackbrett

Lausanne d 26. Oct: 1714

[ajout] Soll abgestellt bleiben.

[ajout] v. RM [Ratsmanual] 1. Nov: d^{[?]o} [1714] p. 385

[873, verso de l'enveloppe] P.S. Weilen Ich keinen Bericht Erhalten Wie Ich mich In ansechen der Weinzinsen derjenigen Râben so durch den Hagel und Wetter ruiniert worden und man bereits im Läset begriffen so Erwarten nochmahlen Mghh. Befelch.

[874, recto de l'enveloppe] d. 1. 9^{bris} 1714 Lausanne.

Denen Hochgeachten Wohl Edelgebohrnen, Vesten gestrengen, frommen, vornemmen, vorsichtigen und weisen Herren Herren Schultheis und Raht Lobl. Rath Bern. Meinen Gändigen Herren Bärn.

[ajout] Schreiber v. Lausanne.

[ajout] Berichtet wegen des ringlirönnens und denen Commedianten »

ACV, Bb 25/7, p 871-874

Version en allemand modernisé :

« Dass die Stadt Lausanne auf das Gesuch von 15 oder 20 junger Burger, ihre Reitschule bekannt zu machen und Fremde anzuziehen ein Carroussel erlaubte, wie es in vergangenen Zeiten viel und oft geübt worden ist, ist - weil sie nicht verpflichtet ist einen anwesenden Amtsmann davon in Kenntnis zu setzen - ohne mein Vorwissen geschehen, und ich wäre - obwohl, um die Wahrheit zu sagen, daraus dem Publikum angesichts der Anwesenheit fremder Herren mehr Nutzen als Schaden wachsen würde - lieber anders vorgegangen.

Betreffend des Ringelreigens, wie es von einigen Frauenzimmern aus Liberalität dargeboten worden ist: diese [Frauen] sind von so wenigem Wert, dass sie Meiner gnädigen Herren Aufmerksamkeit nicht verdienen; die Irrigen werden zur Rede gestellt und sich darüber zu verantworten haben, ohne dass ich ihre Sache zu verfechten mich unterstehe.

Eine gleiche Bewandnis hat es mit der Truppe Komödianten, denen von der Stadt auf deren Vorgeben hin, dass sie von Meinen gnädigen Herren die Erlaubnis erhalten haben künftigen Martini Markt in der Hauptstadt zu spielen, gestattet wurde, sich 14 Tage hier aufzuhalten; worüber ich mich sehr verwunderte und den meisten Ratsmitgliedern nicht verhehlt habe, dass ich niemals dazu geraten hätte; darauf mir etliche geantwortet, dass sie solches nicht zur Erholung der Burgerschaft getan sondern vielmehr weil es ein nicht unempfindliches Mittel sei, den grossen Ausgaben für die Armen der Stadt, die sich jährlich auf 9-1000 Franken belaufen etwas entgegenzusteuern, indem der 3. oder 4. Teil aller Einnahmen dafür vorbehalten bliebe. Obwohl die bewilligte Zeit, wie mir berichtet wurde, zu Ende ist, werde ich nicht versäumen, Eurer Gnaden Befehl und Willen der Stadt kund zu machen, womit ich mit allem Respekt verbleibe.

[...]

PS. Weil ich noch keinen Bericht erhalten habe, wie ich mich hinsichtlich der Weinzinsen derjeniger Reben, die durch den Hagel und das Wetter ruiniert worden sind, verhalten soll und die Weinlese [=Ernte] bereits im Gange ist, erwarte ich nochmals Meiner Gnädigen Herren Befehl. »

Transcription et version modernisée : Susanna Tschui.

Bd 61/3, Livre du Consistoire du Château de Lausanne

« Livre du V^{ble} Consistoire du Château de Lausanne, commencé le 12^e 9^{bre} 1722 »

[86v] « Du 1^{er} 9^{bre} 1742. Le Venerable Consistoire du Chateau s'y étant Assemblé sous la Présidence de Mr le Lieut B^l Loÿs, où ont assistés Mess^{rs} les ministres DeCrousaz, & Dumaine » etc.

« Dessel et Bonnard. _ En suite de l'Accusation qui a été portée contre le nommé Dessel, de demeurant chés le Sr Roud Perruquier aud^t Lausanne, que la nuit du ... au ... 8^{bre} dernier, il auroit été

trouvé couché chés Madame de Brenles, avec la nommée Jeanne Bonnard, de Morges, sa servante, Il a été convenu par devant la de Ven: Chambre, & ayant été vivement Exorté a déclarer fidèlement & avec verité tout ce qui pouvoit s'être passé entre lui & cette fille, Il a dit que s'étant représenté une Tragédie à la Rue du Pré ou laditte Bonnard assistat par permission de sa Maitresse, Elle y étoit restée jusques sur les quatre heures du mattin, & que comme Elle [87] s'en venoit il l'avoit accompagnée jusques dans sa chambre où se trouvant tard il tira son habit, son chapeau, & sa Perruque, & se Coucha à côté d'Elle sans aucun mauvais dessein, assurant qu'il ne s'est rien passé entr'eux d'illégitime, ni d'Impur.

Laditte Jeanne Bonnard ayant aussy été convenue, a fait la même Declaration. »

ACV, Bd 61/3, p. 86v-87

Bdb 51-53, Actes de la classe des pasteurs de Lausanne

La classe de Lausanne inclut aussi Vevey, le Chablais et le pays d'En-haut.

03-04.06.1651

« Congregation ordinaire à Lausanne le 3. & 4. de Juin 1651. [...]

[151] Lettres a L.E. _ Lettres ont été decernées à L.E. pour les supplier d'interdire et ne permettre plus a l'advenir l'entrée aux Charlattans en leur pays. »

ACV, Bdb 51, vol. 1 (1536-1675), p. 151

06.06.1703

« Actes de la Classe assemblée a Lausanne le 6^e Juin 1703

[...] Presentations des Diacres, & defence de laisser les charlatans faire leurs sotises. _ [...] On a aussi prié LL.EE. de defendre aux Charlattans de monter plus sur leurs Théatres. Sur quoy LL.EE. ont respondu au Seig^r Baillif de Lausanne.

L'Advoyer & Conseil de la Ville de Berne nostre Salutation premise Cher & feal Ballif.

Ayans examiné les Articles, qui ont été traittés cette année dans l'Assemblée de la classe de Lausanne & de Vevey, nous avons veu les plaintes qui ont été faites par la dite Classe, au sujet des Choses grandement malséantes qui se commettent par les Charlatans par des Boufonneries souplesses & hableries qu'ils font & des mots Indecents qu'ils disent sur le Theatre. [132] Pour y apporter des remedes convenables & que telles Choses qui scandalisent les gens ne se fassent plus, Nous le commandons de ne permettre aucunement ni souffrir a l'advenir aux Charlatans d'establir des Theatres.

[...] Donné ce 30 Juil: 1703 »

ACV, Bdb 52, vol. 2 (1676-1727), p. 131-132

03-04.06.1732

[80] « Assemblée ordinaire du 3. 4. Juin 1732

[en marge] Cette assemblée s'est tenuë [à Lausanne] en présence des magn: et très hon: Seign^{rs} Baillifs de Vevay, d'Oron, de Rougem^t et d'Aigle »¹

¹ Le bailli de Lausanne est malade.

[89] « Comediens / Reglement / Annonces. _ On priera LL.EE. de rafraichir leurs arrêts contre les commédiens.

On réitère la deffense de publier des annonces ni le premier ni le 2^e Dimanche de Communion. »

ACV, Bdb 53, vol. 3 (1728-1765), p. 80, 89

04-05.06.1743

[189] « Assemblée ordinaire du 4^e et 5^e Juin 1743 en presence des magnifiques et très Honorés Seigneurs Baillifs de Lausanne, d'Aigle et d'Oron. [...] »

[194] « Theatres & donnes. _ On priera les Seign^{rs} Baillifs de faire observer l'Arrêt de LL.EE du 30^e Juillet 1703 qui deffend les Théatres et les Charlatans, et de faire exécuter l'arrêt du 12 Janv: 1655 qui deffend les Donnes [?]. »

ACV, Bdb 53, vol. 3 (1728-1765), p. 189, 194

25.11.1743

[198] « Assemblée extraordinaire a Vevey du 27^e 9^{bre} 1743 pour pourvoir à l'un des premiers Ministères de Vevey. »²

[199] « Eclaircissemens donnés par le Seigneur Baillif de Vevey sur les Théâtre[s] et les Charlatans qui devra etre communiquée aux autres Seig^{rs} Baillifs. _ Sur la permission des Théatres et des Charlatans, le N. M. et T. h. S: Baillif de Vevay a assuré qu'il ne permettoit que la vente des médicamens nécessaires et qu'il deffendoit les farçes, les paroles deshonnêtes et les gestes indécents qui ont accompagné cy devant cette vente, surquoy l'Assemblée a délibéré que l'on prieroit les autres Seigneurs Baillifs qui assistent en Classe de vouloir bien faire les mêmes Reglemens. »

ACV, Bdb 53, vol. 3 (1728-1765), p. 198-199

01-02.06.1751

« Assemblée ordinaire à Lausanne le mardy 1^{er} et le mecredy 2^e Juin 1751. [...] »

[255] Comédie. _ Ayant été rapporté que les Comédiens avoient représenté à Vevey la Semaine avant la première Communion, jusques a l'ascension ce qu'ayant trouvé contraire à l'Edification on a demandé a M^{rs} les Pasteurs de Vevey, s'ils n'avoient point fait de representations à M^{rs} les Magistrats de Vevey, p^r prévenir la permission qu'ils avoient accordée aux dits Comédiens. Sur quoi il a été trouvé en général que quoique Mess^{rs} les Pasteurs de Vevey, nous ayent assuré qu'ils avoient ignoré la permission que le Magistrat de Vevey avoit accordé aux Comediens, jusqu'au moment où elle leur fut accordée, ils auroient du s'en informer à tems pour pouvoir leur adresser les representations convenables à ce sujet.

On a trouvé, que M^r le Pasteur Clavel n'ay[an]t pas fait des représentations qu'il pouvoient faire encore à tems, et auxquelles il avoit été invité, il devoit lui etre représenté qu'il avoit eu trop de molesse dans cette occasion ; et nous aurions souhaité que la Comedie n'eut été receuë ni a Vevey ni à Lausanne surtout dans les circonstances où nous sommes, où l'on voit toute l'Europe en prières à l'occasion des tems facheux ou nous sommes, et où la Comedie receuë chés nous d^s ce temps fait un contraste peu édifiant. »

ACV, Bdb 53, vol. 3 (1728-1765), p. 255

07.07.1751

« Assemblée extraordinaire tenuë a Vevey le mecredy 7^e Juillet 1751³. [...] »

[258] Reponse de LL.EE. au sujet de la Comédie. _ On a fait lecture d'une autre Lettre Souveraine en datte du 12^e Juin 1751 en reponse à celle de la Classe sur la Comedie par laquelle LL.EE., ordonnent

² Présence du bailli de Vevey.

³ Présence du bailli de Vevey.

que desormais quand il y aura quelques representations a faire sur pareils sujets, les ministres de chaque lieu ayent a s'adresser premièrement aux Seigneurs Baillifs : et que LL.EE. ont actuellement pris les precautions necessaires, pour qu'a l'avenir de semblables Spectacles n'ayent plus lieu dans ces Semaines Saintes, ni pendant le Service Divin.

ACV, Bdb 53, vol. 3 (1728-1765), p. 258

Bi 5bis/3-11, Registres du Consistoire de Lausanne

Transcription : François Francillon

18.03.1751

« Du 18^e mars 1751.

Sous la présidence du noble seigneur Loys, band^l de Bourg, ont assistés les nobles et t. h. seig du Conseil, conseillers Secrétan, Millot, doyen de Rochefort, le ministre Polier et docteur Dapples, l'aîné, assesseur, et le s^{tre} en subside, servis de l'officier Baud.

[366 bis]³

[-] Doyen de Rochefort.

Sur la représentation de Mons. le doyen de Rochefort tendant à ce que depuis quelques jours, ayant une commédie réglée, pense que l'on ne doit ny peut se représenter aucune audit semblable pendant la première [semaine] sainte avant la communion, qui est fixé au 27^e de ce mois. Comme aussy il arrive qu'au lieu d'ouvrir la porte après les trois heures après midy, on commence dès les deux heures à donner entrée, ce qui cause un scandale dans ce public veu qu'il y a des actions saintes pendant les heures dont la place de la commédie se trouve ouverte.

Sur laquelle représentation la vénérable Chambre l'ayant approuvée, il a été ordonné que le fait seroit porté par devant les t. h. seigneurs du Conseil pour [voir] s'il ne convient pas de mettre des ordres nécessaires afin qu'il n'arrive aucun scandale. Ayant de plus la vénérable Chambre ajouté qu'elle ne pensoit que le jour de l'Annonciation fixée au 25^e du courant, il dut y avoir aucune commédie, non plus que dès lors jusques au 17^e avril suivant. »

ACV, Bi 5bis/3, p. 366 bis

22.04.1751

« Le jeudy 22^e avril 1751.

A présidé le n. seg^r lieut. ball., ont assistés Messieurs doyen de Rochefort et de Crousaz, ministre Polier, bann^{ts} de Bourg et de Saint Laurent, conseiller Lemaire, Secrétan, et ass. Dapples, grossautier, et le s^{tre}.

[...]

Messieurs les pasteurs, membres de cette v. Chambre, ont représentés de chercher des moyens pour l'exécution de deux choses. La première, que l'on changeat pour l'avenir le lieu où la commédie se tient dans cette ville, et ce d'abord [avant ?] que la compagnie qu'il y a présentement aura quitté cette ville. La seconde, s'il ne conviendrait pas aussi qu'à l'imitation de Messieurs de la ville de Genève, de prier les n. et t. h. seig. du Conseil de cette ville de vouloir à l'avenir, lorsqu'il se présentera de nouveaux commédiens, communiquer le fait à cette vénérable Chambre par un seigneur de leur membres pour conférer de concert s'il convient d'en recevoir, et des jours et du temps au cas que l'on en recoive, que [376] la commédie devra se tenir. Sur quoy la v. Chambre ayant délibéré, que quant à la première proposition, quand le cas écherra, l'on priera les n. et t. h. sg^{ts} du Conseil de faire changer de lieu de la

comédie. A l'égard de la seconde, quand le cas écherra aussi, Messieurs les pasteurs pourront faire leurs représentations à ce sujet. »

ACV, Bi 5bis/3, p. 375-376

09.10. 1783

« Du jeudi 9 octobre 1783.

Sous la présidence du noble seigneur lieutenant baillival, le v. Consistoire s'est assemblé, ont assisté Messieurs doyen Leresche, pasteurs Chavannes, Bugnion, Sprunglin, banneret de la Palud, conseillers Destallents, François, Duperron, assesseurs Bergier et Viret.

[-] Anne Bastardoz.

Le seigneur président a mis sur le bureau une déclaration de la sage-femme Amaudruz, en date du 17 7^{bre} 1783 de laquelle lecture a été faite, et dont la teneur suit, de même qu'un extrait baptistaire.

Du mercredi 17 7^{bre} 1783, 8 heures du matin.

La veuve Amaudruz, sage-femme jurée, déclare qu'ayant été appelée ce jourd'hui, environ trois heures du matin, de la part de la femme du charpentier [199] Lederrey, domicilié en S^t Jean, elle se seroit aussitôt transportée dans cette maison et auroit trouvé dans un cabinet, Anne Bastardoz, de Provence, bailliage de Grandson, tailleuse de profession, qui venoit d'accoucher d'une enfant fille, viable, à terme, et de bonne venue.

Ladite Bastardoz a déclaré en présence de plusieurs femmes, que le père de son enfant étoit un nommé Duclou, de Hollande, attaché à la troupe de comédiens qui jouoient à Lausanne en X^{bre} 1782. Lecture faite, a persisté.

Du lundi 22 7^{bre} 1783, midi.

La veuve Amaudruz, sage-femme jurée, certifie que l'enfant fille de Anne Batardoz, de Provence, au bailliage de Grandson, née le mercredi 17 du courant mois de septembre, auroit été baptisée ce jourd'hui 22 7^{bre} à l'église de S^t Laurent par Monsieur le ministre Raccaud, sous le nom de Marie Anne.

Ladite Bastardoz, âgée de 25 ans, tailleuse de profession, paroissant, a confirmé la déclaration qu'elle a faite au moment de ses couches, dans tout son contenu, et que l'enfant fille dont elle a accouché le mercredi 17 7^{bre} 1783 est bien du fait du nommé Duclou, de Hollande, musicien attaché à la troupe des comédiens qui jouoient à Lausanne en décembre 1782.

Interrogée si elle est en état d'entretenir et nourrir son enfant.

Rép. : Que non, et qu'elle prie la v. Chambre de donner cours à la procédure le plus tôt possible auprès de nos illustres et puissants seigneurs du Consistoire suprême.

Sur quoi délibérant, la Chambre a trouvé que la procédure de ladite Bastardoz devra être levée dans l'état où elle se trouve, pour être adressée à nos illustres et puissans seigneurs du Consistoire suprême. »

ACV, Bi 5bis/9, p. 198-199

31.12.1795

« Du jeudi 31 décembre 1795.

Sous la présidence du noble seigneur lieutenant baillival, le v^e Consistoire s'est assemblé, ont assisté Messieurs pasteurs Chavannes, Secrétan, Bugnion, Notinguer, banneret Bourgeois, conseillers Destallents, Dapples, grandsautier.

[...]

Il est revenu à cette v^e Chambre que dimanche dernier 27 du courant, il s'est joué une comédie à Beaulieu, où il y a eu quantité de monde, ce qui a causé du scandale. Sur quoi Monsieur le président a été prié de prendre des renseignements auprès de Monsieur Conod, propriétaire dudit Beaulieu, afin de pouvoir faire citer par mandat les acteurs de ce scandale. »

ACV, Bi 5bis/11, p. 165

04.01.1796

« Du lundi 4 janvier 1795 [sic : 1796].

Sous la présidence du noble seigneur lieutenant baillival, le v^e Consistoire s'est assemblé, ont assisté Messieurs pasteurs Chavannes, Secrétan, Bugnion, Pichard, banneret Bourgeois, conseillers Destallents, Dapples, grandsautier.

[-] Madame la comtesse de Friez.

En suite d'un délibéré du 31 décembre dernier au sujet d'une comédie qui s'est jouée à la campagne de Beaulieu, Monsieur le lieutenant baillival a fait convoquer cette v^e Chambre pour lui demander si elle persiste à vouloir faire citer par mandat Madame la comtesse de Friez pour jeudi prochain, et de quelle manière il faut motiver ce mandat. En ajoutant que sa très noble et magnifique seigneurie baillivale, par le canal de qui la dénonciation avoit été faite à cette v^e Chambre, a eu une conversation avec Madame la comtesse de Friez à ce sujet, qui lui a dit qu'elle ne connoît point les loix à cet égard, qu'elle étoit fâchée d'y avoir manqué, et se garderoit bien de récidiver.

Sur quoi, la v^e Chambre ayant égard à sa qualité d'étrangère, à son ignorance de nos loix, aux regrets qu'elle a témoigné à sa magnifique seigneurie baillivale, veut bien pour cette fois se contenter de faire avertir sérieusement ladite Dame par le ministère de Monsieur le révérend pasteur de son quartier, que de tels désordres n'ayant plus lieu chez elle, de laquelle délibération il sera délivré un extrait audit Monsieur le pasteur pour en faire usage selon les intention de la Chambre. »

ACV, Bi 5bis/11, p. 165

Bis 50, Registre de cour de Vevey

05.07.1751

« Dudit jour 5^e Juillet.

En Cour Extraordinaire ; Président Monsieur le Châtelain ; Assistants Messieurs Courvoisié, Debolaz, Maurel, Genchoz, Graz, Loup, Grenier et Berengier ; L'Officier Crepin servant.

Gaudard et Neveu contre Montmeny / Le 5^e Août 1751. Remis au Sieur Godar tous ses Titres _ Comparant les Sieurs Gaudard et le Neveu Comédiens, actuellement en cette Ville ; Assistez de Monsieur l'avocat Jacquemin ; lesquels exposent qu'ils auroient fait un Traité d'Association avec le Sieur Montmeny, pour le terme, non seulement jusques à Pâques prochaines, mais de plus pour le reste de la campagne d'après, en datte du 22^e May dernier, pour la Troupe, au nombre de 22 personnes, qu'ils ont actuellement avec eux en cette Ville ; lequel est ici produit ; En conséquence duquel Traité, ils auroient d'abord païé le compte de la Société ; Le 17^e Juin à Louïs Besse L[ivres] 10 ; à Louïse Vallon, le même jour L 13-18 ; Au Sieur Bossy L 300 soit L 450 de France ; et en differents articles au cordonner L 23-10 ; le tout suivant les reçus aussi produits ; Ensuite de quoy, pour suivre audt. Traité d'association, ils obtinrent dix Représentations à Lausanne, lesquelles ont été exécutées, et d'une partie du produit, s'est fait l'âquis ci-dessus dudt. Sieur Bossy ; Il est à observer que, par ledt. Traité, le Sieur Montmeny s'engage expressément de fournir son Magazin, soit les décorations et ustensiles qu'il a stipulé dans l'Inventaire pris avec ledt. Sieur Bossy ; Dès les prédites Représentations exécutées, lesdt. Associés

Montmeny et Consorts ayant parus par devant le Noble Conseil de cette Ville, le 14^e du passé, aux fins d'obtenir la permission de faire 16 Représentations, ce qui leur fut accordé ; conste [?] de l'acte signé Breuchaud produit ; la Troupe se rendit à Vevey, dans l'attente, d'un côté que le prédit Sieur Montmeny joindroit pour donner de concert avec sesdts. Associés, les ordres nécessaires, et pour aussi, d'autre côté, en conséquence dudt. Traité, [156] fournir le Magazin de la Comédie ; à quoy à ces deux égards, le prédit Montmeny ne s'est point exécuté ; malgré les sollicitations réitérées que sesdts. Associés lui ont fait faire ; C'est ce qui a engagé les Instans de le citer, sous le Sceau de Monsieur le Chatelain, pour paroître par devant ce Noble Corps, à aujourd'huy, conste des lettres du 1^{er} du courant, produites ; Ainsi qu'en cette Séance, les prédits Sieurs le Neveu et Gaudard estiment qu'ils sont fondés, en vigueur dudt. Traité d'Association, et des engagements pris par le Sieur Montmeny, de l'obliger à joindre incessamment la Troupe, pour pourvoir d'union avec eux, au nécessaire, pour les arrangemens pris et à prendre, non seulement pour cette Epoque, mais pour tout le tems que doit durer cette Association, en particulier de les nantir du Magazin de la Comédie ; ainsi qu'il l'a promis ; d'autant que la Troupe ne peut représenter avec succès sans ce Secours, qui, par là, est d'une nécessité indispensable, ainsi que les prédits Instans concluent d'abord à ce que ledt. Montmeny soit condamné à exécuter ledt. Traité, dans les termes et engagements qu'il a pris ; et s'il ne veut se joindre à sesdts. Associés, et satisfaire au requis ; il est conclu ici contre ledt. Réée Montmeny à la restitution à plein des sommes sus-énoncées, et à L 4000 de dédommagement pour toutes les pertes qu'il peut arriver auxdts. Sieurs Gaudard et le Neveu soit par la dispersion de la Troupe, soit pour les autres motifs sus énoncés, au sujet du défaut du Magazin, et cela avec dépend. Produisant 14 Titres outre la présente Demande en dictature, et les Lettres de Citation ; avec protestes d'abrégier de deux fois 24 heures, en 2 fois 24 heures, et que le fait soit jugé sommairement suivant la nature du cas.

Le Sieur Jean Bossy demeurant à Lausanne, étant comparu, au nom dudt. Sieur Montmeny, en vertu de Procure produite, a demandé par premier préliminaire [157] à sa Partie qu'elle aïe à donner Caution pour les fraix, conformément à la Loy 6^e fol. 429.

Sur quoy lesd^t Sieurs Gaudard et le Neveu ont offert de déposer pour lesdts. Fraix, et ont requis que ledt. Sieur Bossy déclarat ce qu'il demandoit par jour. [...] »

ACV, Bis 50, p. 155-158

Bis 552, Cour de justice de Vevey

Ecriture très soignée. Différence des grosseurs de caractères non respectée. Note sur l'enveloppe : « Cour de justice de Vevey ; Litige à propos de la gestion de la troupe de théâtre Godar et Cie »

[dans la marge, main tierce] « Produit au greffe le 14^e Juillet 1751 à 8 heures du matin avec une lettre adressée à Monsieur le Curial »

« Réponses / A la demande faite au S^r Montmeny en datte du Cinq Juillet courant de la Part des S^{rs} Associés Neveu et Godar.

Le S^r Montmeny a l'honneur de Représenter par un Préliminaire et Pour Edification de ce noble tribunal, avant que de Répondre à la demande des acteurs.

Qu'il ne se seroit jamais attendu qu'ils eussent entrepris de lui former une action au sujet du traité produit, après tout ce qu'ils ont fait et dit contre lui, dont le Public des Villes de lausanne et de Vevey est témoins, ce que même la troupe n'ignore pas, et laquelle si elle veut rendre justice à la verité, peut

aussy rendre témoignage des mauvais procédés qu'ils ont eu à son Egard, dans le tems même qu'ils étoient ses gagistes, et notamment le S. neveu, que led: montmeny étoit maître de faire punir de Prison, pour L'avoir invectivé et voulu fraper plusieurs fois au théâtre dans le tems que le Rée pourvoyoit au Service du Public.

Le S^r Godar de son côté a poussé la mauvaise humeur jusqu'à refuser de jouer au moment de lever la toille, même au mépris de l'impatience que manifestoit le public pour que l'on commençât, sous le specieux prétexte qu'il ne joueroit pas, s'il n'avoit sur le champ son argent, lorsqu'il ne lui étoit dû que fort peu de chose, et que tout le monde doit cette justice au Rée, qu'il ne garde point le bien d'autrui, et que s'il a différé quelques payemens dans le courant de ses affaires, les délais n'en ont jamais été occasionnés que pour s'Être trouvé trop souvent dans l'obligation de satisfaire à de gros frais, auxquels il n'avoit pas lieu de s'attendre dont on verroit des pr[3 caractères ill.]es, s'il étoit de Saison, pour le fait dont il s'agit de Raporter ici ses comptes arrêtés [?] qui en font foy.

Cet acteur Godar qui a été le plus violent dans ses plaintes scandaleuses n'a pourtant jamais eû de Sujets légitimes de se plaindre du dit Rée, lui ayant premièrement procuré l'extrême avantage de jouer de quatre mille cinq cent livres d'apointemens, lorsque pour lui et sa femme, led. godar s'est vû rarement dans le cas de jouer de plus de treize, quinze, à dix huit cent livres Et payées, dequelle sorte écus à écus, et surquoy il s'est vû Bien des fois dans le cas de perdre Beaucoup ; au lieu que le Rée l'a toujours payé avec une fidelité parfaite. La preuve en Resulte de ce que led. montmeny ne lui devoit lors du tumulte qu'il est venu faire dans les auberges, Et sur les Places publiques de vevay que cinq livres sur une quinzaine et celle qui venoit d'Echoir le même jour où la veille.

Le S^r neveu qui accompagnoit, et conduisoit le S^r Godar dans toutes Ses démarches qui excitoit en même tems les autres esprits de la troupe à la Révolte, n'avoit pas plus de Raisons pour faire tant de Bruit, puisque le Rée tant pour lui que pour M^{elle} Lavoye ne lui devoit seulement pas une quinzaine, laquelle encor ne venoit que d'Echoir la veille, et sur laquelle aussy il avoit reçu un loüis neuf à compte ; Du Reste ayant reçu le salaire de sa peine pendant tout le tems qu'il a travaillé (à la seule exception de ce qui lui est dû de la dernière quinzaine En question) led. Rée luy ayant nommement donné par une lettre de change qui lui fut escomptée sur le champ sans perte, une somme de cinq cent quarante huit livres, pour jouer seulement quinze jours avant pâques.

Si par la Circonstance des malheurs que le S^r montmeny a été obligé d'essuyer, tant par les deux ferries qui l'ont tenu lui et sa troupe dans l'inaction, que par les mines sourdes qu'on a fait jouer sans discontinuer pour le faire sauter hors du pays, (et contre lesquelles il n'a pû se tenir en garde qu'avec des frais et des soins considerables) il n'a pû payer ou achever de payer une quinzaine [2] Les S^{rs} neveu, godar, et autres pensionnaires auroient dû agir par la voye du droit, et non par celle du fait, en l'insultant, menaçant, et maltraitant, comme ils l'ont fait tant en son absence qu'en sa présence, et ayant mis le comble au scandale et à la calomnie jusqu'à la faire paraître en public, sur le théâtre de lausanne dans la farce qu'ils avoient malicieusement destinée a cet effet pour leur clôture, et le couronnement de leur noir procédé, en disant que ledit montmeny avoit fait Banqueroute, et emporté les recettes ce qui n'avoit aucune vraisemblance, puisqu'il n'a jamais voulu avoir, et n'a jamais eû en mains les fonds du produit de la Comedie.

Ce sont ces sortes de façons d'agir usités aux acteurs qui ont obligé le rée de signer le traité en question imparfait et confû comme il est, et comme la lecture en fera foy, d'autant qu'ils avoient employé à cet effet la mediation de M^{rs} Les Barons d'hervart et de montaulieu, auxquels le Rée ne vouloit pas déplaire pour l'estime et le Respect qu'il osoit porter à ces personnes, lesquelles ne se sont certainement empressé à faire faire cette Société que sur la face fastueuse et illusoire que les ennemis du Rée leur auront présentée, assés téméraires pour oser surprendre leur religion, ayant précisément saisis le temp, où (par le Bruit de leurs clameurs excitées par l'éclat scandaleux, que les S^{rs} Godar et neveu avoit fait tant à lausanne qu'à vevay,) tout Retentissoit des infamies, et des calomnies atroces qu'on repandoit avec la

derniere abondance sur le Compte dud. Rée, et où en même tems tout les favorisoit pour le jeter aisement dans le trouble en le réduisant à l'embaras de les satisfaire dans le moment ; ce qu'ils ne savoyent que trop lui devoir être impossible, puisqu'ils ne pouvoient douter que cette impossibilité ne dût provenir des excessives dépenses occasionnées par l'abus que la plupart des Pensionnaires ont fait des Défrays de voitures et d'auberges après plus de dix mille Livres qu'il lui en a coûté pour l'assemblage seul de sa troupe au milieu des trahisons qu'il a tout fait pour supplanter ledit rée ; et lesquels Pensionnaires (Si le S^r Montmeny eût voulu Oeconomiser) se seroient tous en Corps, comme En particulier quelqu'uns l'ont fait ; refusé par des manœuvres secrettes, au projet que le Rée avoit de marquer son empressement à procurer aux habitans de Vevay des amusemens dignes de Leur delicatesse, et de leur Bon Goût. Le tout pour Ruiner le Rée et parvenir à jeter la Confusion dans ses affaires, aliéner son esprit, afin de le Reduire dans son trouble à en passer aveuglement par toutes les propositions qu'ils Jugeroient les plus convenable à leurs intérêts. N'en Voilà-t-il pas suffisamment pour Démontrer de quelle manière on lui a fait signer led. traité ?

Repondant a present à la demande des acteurs, le Rée espere qu'en demontrant que ce traité n'a pas été executé dans des Points principaux, de même qu'a des conditions essentielles qui s'en sont ensuivies verbalement, qu'on n'a pas eû le tems de motiver et d'articuler, comme on le devoit faire par la suite, vû la précipitation avec laquelle on l'a fait signer, mais dont M^{rs} les Barons d'hervart et de montaulieu se sont rendus Garants, assûrant au d. rée qu'ils ne permettroient pas qu'il lui fût fait aucune injustice ; que ce traité sera censé nul et non avenu, bien loin d'être un titre executoire contre lui, pour à quoy Parvenir on dire 1^o que le traité porte qu'on donnera au d. rée tous les jours de representation, un petit Ecû pour le loyer de son magasin, ce qui est un argent journalier qui ne peut se retenir, et qui doit être payé exactement chaque jour, comme celui des chandelles, des Postes, loyer de théâtre &c. et cela en préférence aux pensionnaires et autres frays qu'un directeur est obligé de [3] faire d'autant plus qu'ils n'ignoroient pas que cela devoit servir pour sa subsistance alimentaire ayant abandonné tout ce qu'il pouvoit Retirer d'ailleurs à M^r Bossy son Créancier.

La Mauvaise Volonté desd. S^{rs} Godar et neveu est d'autant plus marquée que led: S^r montmeny ayant écrit une lettre au S. Olive (depositaire des fonds) pour lui demander un loüis d'or neuf sur le loyer des susd effets, que les personnes qui le nourrissent, l'avoient prié de leur Donner à compte de ce qu'il leur devoit, laquelle led: olive a été montrer de tout part particulièrement aux S^{rs} Neveu et godar, pour les consulter, et savoir d'Eux, s'il devoit le donner où non ; auquel les susd. ont deffendu d'en rien faire, disant affirmativement que led: montmeny n'Etoit plus de la troupe, et n'avoit absolument rien a y prétendre. Le Rée peut faire citer à Serment Le S^r olive, et toutes les personnes auxquelles celui-cy la publié.

Or le Rée ayant fourni son d. magasin en Execution du d traité les acteurs ont Refusé le Petit Ecû pour led. magasin, et cela sur cette frivole raison : il nous doit, nous lui en tiendrons compte : en attendant, le Rée sans le secours de quelques personnes charitables seroit mort de faim, et mis à la rüe, lorsque les autres revêtus de ses dépouilles et jouissant particulièrement de ses décorations et de son magasin qu'ils ont massacré par l'effet de leur vindication, avoient dequoy se nourrir par le moyen des suplementes en argent, qui Entroit tous les jours à la comedie, qu'ils mettoient en leurs poches au lieu de les remettre au Buraliste de même qu'ils ont fait, de la Charité d'une collecte de plus de vingt écus Blancs qu'on a faite un jour au théâtre à lauzanne, et que le S^r Godar s'est approprié de la même manière. Les pensionnaires même avoient leur nourriture assurée, soit à lauzanne, soit à vevay, par la repondance de M^{rs} Les Barons d'hervart et de montaulieu.

Ce seul trait d'inhumanité et de contravention au d. traite, sans parler d'une infinité d'autres affronts qu'on n'auroit pas fait au dernier Domestique de la troupe et dont on se plaisoit à charger led. rée, est plus que suffisant pour faire déclarer ledit traité nul et non avenu.

Il y a encor une convention qui n'a pas été Executée, laquelle est positive qui est : qu'ils payeroient chacun leur tiers aux pensionnaires, où gagistes, de la quinzaine Expirée le 19 may : ont-ils réglé avec les Pensionnaires, pour qu'ils ne puissent plus pretendre Envers le Rée les deux tiers dont les acteurs se sont chargé ? cela n'a pas été fait, puisque Le Rée sait que plusieurs entre autres, ne veulent s'en tenir qu'à lui, ne voulant avoir rien à faire avec les deux d: acteurs, et particulièrement avec le S^r neveu trop connu parmy les Comediens dans ces pays et en France, non seulement par la difficulté que l'on a de tirer de l'argent de luy, mais aussi par les frequens moyens qu'il employe pour se débarasser de ses pensionnaires des qu'ils sont ses créanciers, soit par des ruptures de troupe, soit en les abandonnant lui-même, ainsi qu'on peut le prouver par un exemple tout rescent de ce qu'il lui est arrivé tant à grenoble, qu'à son passage à chambery, pour venir supplanter Led. montmeny à lauzanne, suivis d'un débris d'acteurs, à qui il devoit [~~deux mots tracés~~]

Et pour en Revenir aux deux tiers des apointemens dont les deux acteurs devoient décharger led. montmeny, la preuve qu'ils n'ont point pris les arrangemens en consequence en est, que, quand le rée à fait demander de regler ses comptes avec les pensionnaires ou gagistes, voulant leur diminuer les deux tiers susdits, ils luy ont fait dire, qu'ils prétendoient d'Être payés par lui seul en Entier, ce qui est contraire au traité, et un autre motif d'Être reconnu nul et non avenu, et comme maleficieux des que cette [4] clause n'est pas executée de la part des contractans, ils diront peut-être nous ne pouvons pas forcer les pensionnaires à l'Execution de telles conditions, le Rée répondra à cela, qu'il ne falloit pas le flatter d'en faire passer par là les d: pensionnaires ou gagistes non plus que de s'en faire forts, et de s'y engager, et que s'ils prevoyoient de l'incertitude à y faire consentir les parties interessées, c'Étoit donc pour abuser de la confiance du Rée, et pour le seduire qu'on lui faisoit ces fausses promesses, pour mieux profiter du trouble dont on l'étourdissoit, puisque si une telle condition n'avoit pas été arretée sous la protection et repondance verballe de M^{ts} les Barons qui étoient presens, il n'auroit pas signé ledit traité ; ne l'ayant fait que sur l'assurance, que ces M^{ts} s'efforçoient de lui redoubler, que la n'agiroid que d'accord avec l'équité, pour que les intérêts communs fussent également compansés à tous Egards, il ne resulte rien moins que cela, pour ce qui regarde led. rée, puisque si on lui nioit (ce qu'il n'a pas lieu d'appréhender) et refusoit l'execution des clauses Convenües (quoique verbalement, mais sous le sçeaux de la Bonne foy,) il auroit suporté à lui seul tous les chagrins, toutes les Pertes, et la totalité des frais immenses de l'assemblage de la troupe, se trouvant encor accablé d'oprobre, tandis que les susdits S^{rs} Godar et neveu, plûtôt ses implacables ennemis que ses fidels associés jouïroient à la fois des avantages qu'ils trouvent à pouvoir trier sans frans et sans Embaras dans l'assemblée nombreuse de la troupe, ce qui leur peut convenir pour en faire une particulière (à la tête de laquelle ils n'ont eû que le Soins de se mettre) de ce qui leur faut Seulement pour Satisfaire un pays qu'ils ont appris à connaitre au dépens dud. Rée, et que ce dernier, non plus que qui que ce soit, ne pouvoit connaitre avant l'experience, ce même pays étant tout different a présent qu'il ne l'Étoit, il y a 13 à 14 ans, sur l'assurance publique qui a été faite audit Rée sur les lieux, que le nombre des habitans étoient prodigieusement augmenté depuis ce tems, en partie par la multitude des Etrangers, et que le Goût pour les Spectacles étoit absolument général, qu'il falloit pour faire Réüssir une troupe qu'elle fut composée de bon genre italien, de bons acteurs français, d'Excellent tragique, de grands danseurs, et de bonne musique. Pour y parvenir ledit rée a été obligé de prendre des sujets qu'ils ne connoissoit pas, et qui l'ont trompé du côté de leurs talens, par la nécessité où il étoit de faire jouer promptement la Comedie depuis long tems promise, et attendüe dans lauzanne, afin de rompre le cours des trahisons des concurrens qui se presentoient de plusieurs Endroits pour le Supplanter ; lesquels étoient particulièrement le S^r neveu et Les associés dud. rée de sa troupe de Besançon, ainsi qu'il a été assés avéré dans lauzanne.

Ces procédés de la Part des S^{rs} Godar et neveu sont entièrement contraires à L'Equité, à la justice, et à la charité que l'on doit à son prochain, nul ne devant S'Etablir Sur les Ruines d'autruy.

Si la troupe du S^r Montmeny s'étoit trouvée trop chargée par un nombre d'acteurs médiocres, où même sans capacité, c'Étoit au Rée à en faire une légitime réforme, comme il le projettoit, et comme il en avoit

proposé les moyens sans [?] s'Ecarter des voyes de la Charité, qui ne lui permettoit pas de les renvoyer trop précipitamment, et avant qu'ils eussent trouvé des débouchés pour se pourvoir d'ailleurs, où sans leur donner de quoy subsister pendant quelque tems, pour attendre d'autres secours, c'est à quoy led. Rée alloit parvenir facilement suivant le plan qu'il avoit formé a cet effet, lequel il avoit communiqué aux personnes qui paroisoient s'interessier à lui, et lequel il auroit parfaitement consommé pendant l'interval de tems de la S^{te} Ferie de la pentecôte dernière, si l'on n'eut mis la confusion dans les arrangemens de ses affaires, ce qu'il auroit pû faire d'autant mieux qu'En conduisant sa troupe au Camp de Besançon qui [5] qui alloit se tenir en ce tems, toutes combinaisons faites, et qui seront Expliquées plus avant, le Rée pouvoit y gagner 18000 lb en Six Semaines, les abonnemens seuls [mot ill.] suspendus qu'ordinaires devant monter à 9000 lb et présumant que le produit de la porte en pouvoit produire autant, d'un autre côté ou pour se conformer à l'arrangement proposé par le S. Bossy aux médiateurs M^{rs} les Barons d'hervart et de montaulieu, où il étoit question d'un pro rata, en vertu dequel on auroit partagé à la totalité des pensionnaires où gagistes le montant des Recettes à proportion des apointemens où Gages de Chacun d'Iceux, jusqu'au tems où led. rée auroit pû leur payer le Restant de ce qui Pouvoit Lui être dû après les comptes appurés avec chacun d'Eux en particulier, ce à quoy le Rée n'a pû encor parvenir quelque Sollicitation qu'il leur ait fait faire de sa part, ces derniers ayant toujours repondu, nous n'avons point de comptes à faire avec luy qu'il n'ait de l'argent à la main, et cela par l'instigation des Srs. Godar et neveu, qui ne cherchoient qu'a les indisposer contre le Rée, celui cy cependant ne pouvoit savoir comment trouver des Ressources, ignorant ce qu'il pouvoit devoir, et ne pouvant, comme on dit, compter sans son hôte, les comptes Etant susceptibles de Discussions pour le fait de l'Excedent des voitures et autrs frays que ledit Rée ne pouvoit fixer sans être convenu affirmativement avec Eux.

Un autre Motif qui fera aisement connaitre que les S^{rs} Neveu et godar ne cherchent aujourd'hui led. rée que pour avoir manqué le coup qu'il vouloient luy Porter, et qui prouvera aussy qu'ils s'étoient déjà flatté que led. Rée se trouvoit expulsé de la troupe par ses degoûts, et Les chagrins qu'ils se sont efforcés de lui faire Essuyer ; c'est que les ordres concernant la Société ont toujours été donnés, sans la participation du Rée, dont on n'ignoroit pas le domicile. Les deux acteurs diront vainement qu'ils l'ont fait inviter de se rendre plusieurs fois au théâtre, c'est la seule nature de convocation qu'on lui a fait faire, par ce qu'on étoit trop sûr qu'il ne pourroit s'y montrer sans y être Exposé à des Avanies qu'il n'auroit pas été capable de souffrir, où qui L'auroient couvert d'ignominie, où qui l'auroient obligé à faire un mauvais coup, et ensuite sortir du pays, il n'étoit d'ailleurs question dans les assemblées que de repertoires, sa presence y Etoit donc inutile, puisqu'il étoit convenu qu'il ne joueroit point à lauzanne, et que le tems pendant lequel on y représenteroit, seroit employé par les deux acteurs pour mettre un ordre complet à l'arrangement de ses affaires vis-à-vis les pensionnaires, tant conservés que réformés : ce qui avoit été promis au Rée d'etre executé par l'Entremise de M^{rs} les Barons.

Pour prouver de plus en plus que lesd. S^{rs} Godar et neveu ne comptoient plus rien avoir à faire avec le Rée, on ne finiroit point de rapporter des exemples scandaleux, mais le Rée ne veut plus en produire que quelques uns, dont en voicy un qui fera connoitre la petitesse du genie des susd: acteurs, ainsy que leur impolitesse pour ne pas dire un terme plus convenable. Le Rée avoit accordé au S^r proposant Belon dans un convenant du loyer de son apartem^t. Un billet de Comédie pour y avoir son entrée perpetuellement, tant que le Rée seroit directeur de la troupe de lauzanne, mais trouvant qu'il seroit injuste que ses prétendus associés suportassent pour leurs tiers le montant du Billet, le Rée avoit mentionné clairement sur led Billet d'entrée, qu'il ne tomberoit aucunement à la charge des d: S^{rs}, et qu'il seroit uniquement pour son compte : sur la confiance de ce Billet, le S^r proposant Belon se presenta à la porte de la comedie en Bonne compagnie, et devant un grand nombre de personnes qui y entroient en même tems, on lui fit l'outrage de lui refuser son entrée après la lecture du Billet, lui disant avec mépris que le S^r montmeny n'avoit plus rien à faire à la Comedie, et qu'il n'avoit point de droit de donner des Billets, que l'on ne Connoissoit que les S^{rs} Godar et neveu ; que l'on avoit qu'a voir M^r olive le Buraliste a ce Sujet, auquel le S. Belon eût la complaisance d'aller presenter son billet, dont [6] il prit lecture, après quoy il leur

confirma que les S^{rs} Godar et neveu avoient donné des Ordres de ne connoître pour rien tout ce qui pourroit émaner de la part du d: montmeny, qu'il n'étoit plus de la troupe, et qu'on ne devoit l'y connoître pour rien, on peut citer à Serment les personnes de la Compagnie du S. Belon, et tant d'autres qui étoient les témoins de cette Scène. Le S^r Bélon n'a paru depuis à la comédie que pour son argent, il est juste que le Rée tienne compte de la valeur dud. Billet au S^r Beylon, mais le Rée ne sauroit dédommager le S^r Beylon de l'affront qu'il a Reçû, et qui en dédomagera le Rée lui-même ?

Ce qui donnoit d'autant plus lieu de penser au S^r montmeny, que les S^{rs} Godar et neveu vouloient l'exclure de la troupe, c'est la manière frauduleuse avec laquelle les S^{rs} Godar et neveu lui ont voulu faire parvenir son triple de traité, qui n'étoit point conforme à la Redaction de l'original Ecrit et Signé des trois en presence de M^{rs} les Barons d'hervart et de montaulieu, et que le S^r montmeny a renvoyé aux acteurs par le S^r Bossy qui s'étoit chargé de lui remettre en toute confiance, et après quoy aucun autre ne luy a été renvoyé. Lequel triple de traité pêchoit particulièrement du côté de la fidelité, clause concernant la fourniture du magazin et des décorations, comme il va être expliqué.

Le S^r Godar qui fut l'Ecrivain de cet acte autant dépourvû d'Equité, d'ordre, et de Solidité ; qu'il est rempli de lacunes, d'avidité et d'intérêt sordide, libella [~~mot tracé~~] a peu près en ces termes, que ledit montmeny tireroit trois livres de France sur les Recettes pour un magazin propre et convenable à jouer la Comedie qu'il s'engageoit de former et fournir.

A quoy ledit montmeny observant que cette clause pouvoit l'engager pour plus de trente à quarante mille livres connoissant la mauvaise volonté des S^{rs} Godar et neveu à Son Sujet, qui ne cherchoient par cette condition sans Borne, trop dure, et qu'il ne pourroit remplir ; qu'a l'expulser de sa troupe au premier jour qu'ils trouveroient à mettre une pièce susceptible d'une dépense formidable qu'ils exigeroient du Rée suivant son engagement formel, et au défaut de quoy ils le feroient condamner à rupture, ce qui occasionna le S. montmeny d'insister, après que la question fut longtems débätüe et chiquannée en presence de M^{rs} les Barons, a ce qu'a cet article fut substitué la teneur de ces termes qui furent remis par post scriptum au bas dud. original du traité en question que le S^r montmeny ne s'engageoit à fournir précisément que les effets qu'il avoit En sa possession, et qui étoient hypothéqués pour Sureté de ce que led. rée devoit au S. Bossy n'Etant pas naturel que ledit montmeny s'engageât au-delà des Bornes de l'équité et de ses facultés.

Une chose qui surprend le S^r montmeny au-delà de toutes expressions, c'est que l'on lui produit aujourd'huy une copie qui doit être censée exacte et conforme en tous points de l'original du traité en question, laquelle paroît aussy frauduleuse, si en effet elle a été strictement copiée par un fidel copiste d'après le veritable original ; que le triple qui avoit été précédemment Envoyé au Rée, comme il vient d'être dit, et qui fait cependant la Base de l'injuste proces qui luy est intenté. Il paroît par lad^e copie qu'ils ont fait un usage (que toutes les apparences peuvent faire juger criminel) des articles Relatés dans l'article précédent non seulement en les transposant l'un devant l'autre, au lieu de faire valoir seulement le post scriptum, qui dit ; que le Rée ne fourniroit que les Effets hypothéqués au S. Bossy, en annullant l'article du corps dud. traité disant : que led. Rée s'engageroit à former et fournir un magazine propre et convenable mais encor en changeant la teneur même dud. post scriptum qui mot à mot selon La Copie fournie Rescemment au Rée s'explique en ces propres termes [7] Entendu que dit montmeny fournira les decorations et u[s]tencilles [?], qu'il a et stipulé dans l'inventaire par Bossy, au lieu qu'il a été expressement convenu entre les parties, et toujours en presence de M^{rs} les Barons, qu'il ne fourniroit positivement et absolument que les effets hypothéqués au S. Bossy.

Ce qui s'entend Bien differemment par les propres termes, et suivant l'arrangemt où correction que les S^{rs} Godar et neveu ont voulu faire à l'original, puisqu'on n'y peut donner d'autres interprétations, que celle cy qui est : que le rée n'aura ses trois Livres qu'en s'obligeant de former et fournir un magazin propre et convenable, indépendamment des effets hypothéqués au S. Bossy.

De semblables conditions paroissent contre toute vraisemblance et font bien voir qu'on a voulu profiter du trouble où l'on avoit jetté le Rée, mais il espere que M^{rs} les Barons voudront Bien se souvenir de la verité des faits, et l'aider a lui faire rendre justice particulierement à cet égard.

Quant aux quatre mille livres de proteste pour lesquelles les S^{rs} neveu et godar actionnent le Rée pour perte et damage par luy occasionné aux susdits.

Après avoir Exposé les raisons susd^{es} Il est incontestable que c'est le Rée qui est en droit de protester, vû l'inexécution du traité, et les vexations, et voyes de fait employée à plus juste titre qu'Eux à la Somme de dix mille livres, non seulement pour perte et damage qu'on lui a causé par l'inexécution dud^t traité, mais encor pour lui avoir empêché, en le faisant pour ainsy dire forcer aud. Traité, de prendre des mesures convenables avec ses pensionnaires, Lesquels le Rée auroit conduit au camp qui alloit se tenir alors à besançon ou la garnison étoit si forte qu'elle assuroit trois mille livres par mois du seul abonnement ordinaire, et quatre abonnements suspendus par mois, qui dans la ville au tems [~~mot tracé~~] où la garnison n'en qu'ordinaire, raportent chacun les uns dans les autres six à sept cent livres par chambrée, lesquels auroient monté Bien plus haut, tant par la grande quantité de troupe, que par le concours prodigieux de monde que le camp attiroit, et que la comédie auroit aussi attiré. Ces quatre abonnements suspendus auroient donc monté vraisemblablement par les raisons susd^{es} a plus de trois mille livres par mois, sans compter le produit de la porte au dessus de l'abonnement ordinaire qui double ordinairement Le produit des abonnemens ordinaires et suspendus, ce qui auroit fait pour six semaines au moins que la troupe auroit passé a ce camp, un objet de plus de dix huit mille livres, avec lesquelles et même Beaucoup moins il auroit trouvé le moyen de satisfaire ses d. pensionnaires, lesquels sans ce nouveau traité ne se seroient jamais détachés de luy puisqu'ils ne luy ont refusé le peu le tems qu'il leur demandoit pour les satisfaire, que par la subordination des Srs. Godar et neveu, vû les avantages qu'il leur faisoit esperer, dont L'experience démontre assés le contraire, puisque lesd: Pensionnaires auroient eû bien plus d'avantage de continuer sous la seule direction du Rée, quand ce ne seroit qu'aux Conditions de l'offre que fait le S. Bossy en presense de M^{rs} les Barons d'hervart et de montolieu (Comme il en a déjà été parlé) lequel devoit avoir lieu suivant que l'on vouloit le faire Entendre aud. montmeny, et lequel entendoit que les pension:res mettroient un inspecteur au bureau des Recettes, lesquelles auroient dues être partagées entre chacun d'Eux au pro rata de leurs apointemens ; S'Etant déclaré le S. Bossy qu'il ne prendroit rien sur Icelles à compte de ce qui luy étoit dû jusqu'a berne, si le Rée en avoit la Permission, où en tout autre ville d'hyver, mais l'envie [8] Et la vanité des acteurs dès longtems préméditées de se montrer en qualité de Directeur au préjudice dud. Rée, et d'établir une troupe Sur ses Ruines, comme ils y ont réussi, n'ont pas manqué de leur suggerer toutes les ruses susceptibles de porter les pension^{res} à s'indisposer, et à se revolter contre le Rée, fondées sur de vaines esperances, comme L'experience ne leur fait que trop malheureusement éprouver aujourd'hui, de même que s'ils sont à plaindre, c'est leur faute, et qu'ils l'ont bien voulu.

S'ils avoient suivis ce que le tout puissant a ordonné de ne faire à autrui que ce qu'on voudroit qui nous fut fait, ils ne se verroient pas plongés dans la misère où ils sont, et cela pour avoir voulu détruire leur directeur, et par quels motifs de vindication ? Est-ce parce qu'il a été trop généreux, trop Pacifique envers Eux ? ils n'ont seulement pas assés de Reconnoissance pour s'en Souvenir, le rée n'ayant rien a se reprocher à leur égard, que d'avoir manqué a leur payer une quitta[nce ?] à sa juste Echéance, ce qui arrive a plusieurs directeurs, et ce qui est arrivé aux actuels plus d'une foy entre autre au S^r Neveu.

Comment seroit-il surprenant que ledit Rée n'ait pû satisfaire à payer à Jour nommé cette quinzaine en question, tout le monde sait de quel façon tant de personnes se plaisoient à le ruiner, et qu'en outre il lui a fallu essayer deux ferries saintes, pour ainsy dire de suite, et tous les frais immenses de son renouvellement de troupe, qui luy ont occasionné le même Damage, que s'il en avoit fait deux successivement, ce qui étoit indispensable, La première n'ayant été faite qu'en attendant le tems où celle qui n'étoit engagée que pour venir après pâques, fut en Effet rendüe à lauzanne. On ne manquera

pas de répondre à cela qu'il falloit attendre que la troupe d'après pâques vint dans son tems, et ne se pas opiniâtrer à vouloir en produire une avant pâques, puisque la circonstance paroissoit si défavorable au Rée, mais il repondra que depuis son séjour en ces pays, ayant toujours eû dans tout ce qui s'est présenté devant lui, deux partis mal heureux à suivre, l'un extremement dangereux, l'autre irreparable, aussy en cette occasion a-t-il crû devoir éviter le pire, en suivant celui de faire jouer avant Pâques le plutôt possible, car de la dependoit ou la réussite de sa troupe pour la campagne presente qu'il s'etoit fait un devoir de procurer dans le pays, où l'impossibilité d'y pouvoir parvenir, se voyant en même tems succomber sous les traits de l'envie du S^r neveu, obligé par consequent de Déguerpir honteusement, après des dépenses, des soins considerables, et le Sacrifice qu'il avoit fait de ce qu'il pouvoit prétendre dans le produit de sa troupe de Besançon, après quoy, il lui auroit fallu songer à ne pas aître [sic] dans le monde que pour faire face aux Poursuites de plus de trente mille livres de dedits, dépense, dommages, et intérêts, ses obligations étant formelles dans les engagements qu'il avoit contractés.

Enfin pour démontrer à ce noble corps et au public que montmeny est prest à s'Executer, non nobstant les raisons exposées pour faire annuler led^t Traité, il veut Bien encor adhérer à la demande desd. S^{rs} godar, et neuve pour joindre la troupe, et fournir son magazin et décorations, mais sous l'Expresse reserve et Conditions Suivantes.

[9] Propositions de la part du S^r Montmeny [~~3 mots tracés~~] aux S^{rs} Neveu, Godar et sa compagnie en Réponse à leur citation du 1^{er} Juil. pour obliger ledit Montmeny a se rendre à Vevay &^a:

Si l'on souhaite Réellement la presence du S. Montmeny à Vevay et qu'elle y soit Nécessaire il ~~le~~ Soussigné ne se Refuse pas au Besoin dont il peut être à la troupe, mais il ne sauroit s'y presenter, pour que la paix soit assurée envers Les uns et les autres, qu'aux Conditions Suivantes

1° que les comptes lui soient Exactly rendus par les S^{rs} Godar et Neveu, du tems que l'on a representé à lauzanne et à vevay depuis la Réforme

2° que chacun des Pensionnaires conservés, et les d: S^{rs} Associés comme cy devant en qualité de pensionnaires, ne lui fournisse en particulier, un compte clair de sa situation avec lui, afin de regler ce qui doit tomber à la charge du S^r Montmeny comme Directeur, concernant les voitures, et ce qui doit tomber à la charge de ceux qui ont Employé un surcroit de voitures, soit pour leurs femmes, leurs Enfants, domestiques, où autres de leurs Suittes, que led: montmeny ne s'est point obligé de voitures suivant ses Engagemens ; de même que pour les Extra tant d'auberges, que d'autres voitures lors de l'alternatif transport de lauzanne a vevay et de vevay à lauzanne &^a. En consentant en outre que la 15^{me} Echüe au jour de la cloture à vevay {Du tems de la seule direction du S. montmeny} ne sera exigible envers lui pour son tiers seulem^t {comme cela a été réglé chez M^r le Baron d'hervart} que vers le tems de pâques prochain 1752.

3. qu'il lui sera donné au dessus de son tiers, soit perte, soit gain, la somme de six Livres de France, par chacune representation et sans credit, pour le loyer de ses decorations et de son Magazin, le Magazin seul avant les augmentations qu'il y a faites, ayant toujours Été loué trois livres par ses propriétaires dans la troupe de mad^e le grand [Legrand] et ses associés et n'Exigeant avec Equité, tant pour le loyer de ce qu'il à ajouté au dit magazin, que pour le loyer des Décorations qui n'étoient point comprises dans ledit magazin à besançon {puisqu'il a fallu que led: montmeny les fit venir de Grenoble à Gros frais} que la somme de trois Livres.

N^a. Le S^r Leneveu demandoit autant du magazin Et des Décorations qu'il pretendoit fournir au S^r montmeny, s'il veut fournir les memes Effets à meilleur marché que le S^r montmeny ne peut fournir les siens, c'est un service qu'il rendra à la société, et le magazin du S^r montmeny ne sera pas dans le cas de s'user. S'il n'est Employé dans le traité que 3 lb de loyer, c'est que le traité a Été fait à la hâte, et dans le tems du plus grand trouble, où l'on ait scû jeter le s. montmeny, mais ce traité dût Etre perfectionnée et Articulé comme il conviendra le faire.

4° Que Les deux associés tiendront compte au S^r montmeny des Deux tiers de ce qui lui en a coûté pour la construction du théâtre de vevay, en diminuant l'usage qu'il En a fait pendant les sept representations données sous sa seule Direction.

5. qu'il sera payé au s. montmeny la So[mm]e à combien doit monter le loyer de ses susd: Décorations et magasin pendant les Dix representations faites dernièrement à Lauzanne, lequel loyer lui devoit être journallement payé Pour l'aider à Payer Sa Pension alimentaire, ne pouvant sortir aucun Effet de lauzanne, ny même Sa personne, sans avoir satisfait particulièrement Ses Hôtes.

[10] 6° qu'il sera permis au S^r montmeny de commettre un controlleur à la porte {qui n'ait aucune insulte à Essuyer de la part de qui que ce soit de la troupe.} non par défiance envers ses associés, mais pour savoir ce qui s'y passe tant pour le Bien commun, que pour son Contentement particulier, lequel controlleur sera payé par le S^r Montmeny.

7° que les d: S^{rs} Associés Entreront pour leurs Cottes parts dans ce qu'il en a coûté au S^r Montmeny pour assembler à lauzanne, les sujets qui composent actuellement la troupe, Le S. montmeny ne proposant pas qu'ils Entrent dans les frais qu'ont coûté ceux qui sont sensés réformés, non plus que dans ce qui peut s'Être trouvé de surplus dans les frais de voyages de certains acteurs, concernant les personnes de leurs suites comme parens Domestiques &c^a. Ce surplus devant tomber à la charge des susd: sujets sensés réformés, non à celle des Directeurs.

8. que la clause mentionnée au traité Signée triple à Vevay chez M^r le Baron d'hervart (et dont il n'y a eu qu'un original resté entre les mains du S^r Godar l'un des associés) Disant : que la société aura lieu pour tous le tems que les Entrepreneurs pourront obtenir les permissions de représenter dans le pays, soit corrigé, vû l'abus et le Damage qu'il en pourroit resulter Envers les uns et les autres, si les permissions ne s'accordoient pas en ces pays pour la Camp prochaine, par ce qu'il Est aisé de sentir que la troupe devant chercher à se pourvoir de privilèges pour quelques pays que ce soit ; Si ceux de la Suisse lui Etoient refusés, il faudroit qu'elle cherchat à s'en pourvoir d'ailleurs ce qu'arrivant, le S. montmeny se trouveroit de droit Expulsé de la société, la d^e. Société ne devant tenir au terme du traité en question, que dans le Cas où les permissions de Suisse ayent encor lieu pour après pâques. Dans l'indécision de les obtenir le S^r montmeny se trouveroit donc flottant sur son sort, dans l'impossibilité de prendre au défaut de la solidité de sa Société conditionnelle, aucun autre arrangement. Puisque s'il avoit la témérité de le hazarder pour se mettre à l'abry des Risques ; il se verroit forcé, le cas arrivant que les S^{rs} Godar et neveu obtinsent inopinément une permission pour la suisse la veille même de la parfait revolution de la campagne, de Continuer soustrait de société sans nul Egard à celui qu'il auroit Contracté depuis. S'Exposant en payant des depens, dommages, et intérêts considerables, à passer pour une homme de mauvaise foy ; ce qui led: montmeny n'est pas capable de faire, il n'Est donc pas Equitable de maintenir une clause de la nature de celle qui fait l'objet du present article, laquelle Pêche absolument contre le droit commun des gens, et pour le parfaitement redresser, il paraitroit juste que cette clause fut réformée en ces termes : que la société ait lieu jusqu'à pâques 1752 purement et simplement, et si les associés y consentent, que l'on ajoute [mot ill.] que quatre mois avant l'expiration de la presente campagne, les trois associés s'assemblent et délibèrent Entre eux ce qu'ils devront faire, soit pour se séparer, après le tems de leur société, soit pour la renouveler, même pour plusieurs années, supposé qu'ils misent que leurs cœurs se trouvent assés unis pour cela. Le S. Montmeny est par ce légitime expedient Bien Eloigné de surprendre la Bonne foy des ses associés ; il veut au contraire leurs procurer par là, une Egale sureté de leur sort, avec cette même tranquillité qu'il souhaiteroit pour Luy même. Alors si les Pays Suisse se trouvent Bien disposés en faveur de la troupe, et que Les Esprits Se trouvent Bien reconciliés, les trois associés seront les maitres de rester ensemble. Si les esprits ne peuvent point s'accorder, dans le cas même où les pays soient du Goût de conserver des spectacles, ceux de la Société qui ne seront pas d'humeur de continuer, seront libres de prendre leur party, chacun de son côté. (L'on souffre avec courage [11] même avec une sorte de consolation, dans l'idée que les souffrances auront

un terme.) et supposé que le pays ne veuille point accorder de permission, au terme de quatre mois avant L'Expiration du d: traité, que demande led: montmeny pour l'avantage des uns, comme les autres, ce même terme n'étant pas plus qu'il faut pour s'assurer son sort de la camp. Suivante, leur fournit non seulement les moyens d'achever de Bien [mot ill.] ensemble, mais aussy de se quitter parfaitement en règle, et peut être de se rejoindre pour la Suite de meilleur cœur.

9° que les comptes à l'avenir à compter du jour où le S^r Montmeny commencera de paroître dans la société stablement tranquilisée, soient réglés tous les Soirs de chaque representation, ainsi que les Partages soit en perte, soit en gain, chacun en Emportant où apportant sa cotte part.

10° qu'il sera donné au S. montmeny des copies de tous les Engagemens qu'ils ont faits pour La société.

11° qu'il Lui soit donné une déclaration signée de tous les acteurs qui composent la troupe actuelle, par laquelle ils se tiendront à lui seulement pour un tiers de leurs apointem^{ts} du tems de la nouvelle Entreprise, et que les deux autres tiers regarderont absolument M^{rs} Godar et neveu.

12° Qu'il sera accordé et par Ecrit Signé, un congé de quinze jours au d: S^r montmeny sur la fin des representations qui se donnent actuellement à Vevay, c'est-à-dire, vers la fin de ce mois, où En tout autre tems, Suivant que l'exigera la circonstance de ses affaires, afin d'y vaquer sans troubles, n'y Empêchemens ; s'obligeant de se rendre au lieu où la troupe sera où devra Etre, le seizième jour de son congé, et en prevenant Ses associés cinq à six jours devant pour que l'on puisse arranger le repertoire de façon qu'on n'ait point à Compter sur luy pend^t Led: Espace de quinze jours, pendant lequel aussy il se soumet de son propre mouvement à n'Entrer en rien dans le produit de la porte, ny même de toucher aucun Jetton pend^t Son absence, si les Directeurs étoient dans le cas d'en toucher, sans préjudicier néanmoins du profit qu'il doit toucher du loyer de son magasin et de ses Décorations.

Et supposé que les S^{rs} Godar et neveu, ainsi que les pensionnaires qui composent La troupe actuelle, ne trouvent point à propos d'accorder au S. montmeny, chacun en droit sy, les fins de ses demandes cy dessus et des autres parts

Le S^r Montmeny conclut à de nouvelles fins qui sont

Premièrement de leur demander tant aux pensionnaires qu'aux deux S^{rs} Associés, un désistement général, clair et positif de leurs prétentions, savoir, les S^{rs} Neveu et Godar jusqu'au jour de la Redaction de leur désistement, lequel sera fixé par son fondé de procuration, en leur tenant compte Bien Entendu de ce qui leur sera dû par lui jusques la, à l'Effet de quoy, les d: S^{rs} neveu et Godar sont toujours sommés par le present, de remplir la teneur des articles textés ainsy : Primo, Secundo, quarto, quito, Septimo, Decimo et autres articles que l'équité pourroit suggerer depuis la redaction du present libellé, et les S^{rs} autres pensionnaires Seulement de la troupe actuelle, jusqu'au jour de la clôture à vevay du tems de la Direction seule du S^r montmeny, comme s'étant Engagés depuis avec les S^{rs} Godar et neveu, et led: montmeny devant tenir Compte aux d: S^{rs} Godar et Neveu dans leurs comptes de Société, de sa cotte part des apoint^{ts}: des Pensionnaires Employés dans la nouvelle troupe.

[12] Secondement Et finalement d'offrir aux susd: S^{rs} s'il leur redoit après les comtes faits des Billets payables moitié dans le cours du caresme prochain, l'autre moitié six mois en suivant, Etant evident qu'il n'est pas en situation de satisfaire personne pour le present.

Le tout sans préjudicier aux autres articles que les uns et les autres pourroient exiger de statuer, où auroient statué dans des convenants antécédemment faits, ne demandant même la Ratification des presents qu'autant que l'équité la plus austère le pourra permettre, led: montmeny au cas de Discussions, Se soumettant à cet effet à tel arbitrage qui conviendra, et même d'apel devant les tribunaux qu'il apartiendra. Fait a Lauzanne en suisse ce 12 Juillet de L'année mil sept cent cinquante et un »

Bt 35, Agendas-livres de raison de Jean-François-Louis Pache, secrétaire baillival de Morges

« 7^{bre} 1785

| | | |
|-------|---|-----------|
| 26 | p ^f Billet de comedie | L. 1.14.- |
| [...] | | |
| 17 | <i>Eugénie et la pupile</i> | |
| 19 | <i>figaro.</i> | |
| 20 | <i>Merope Tragedie & le fou raisonable</i> | |
| 21 | <i>L'habitant de la Guadeloupe & Chrispin Medecin</i> | |
| 23 | <i>Le distrait et fanfan & colas.</i> | |
| 24 | <i>les fausses confidences et L'avocat Patelin.</i> | |
| 26 | <i>figaro, [mot illisible : derutuf]. Bal</i> | |
| 27 | <i>Le Tartuffes et l'Esprit de contradiction</i> | |
| 28 | <i>Le Deserteur et les fausses consultations. Bal</i> | |
| 29 | Charlotte est partie pour St Petersbourg <i>le repentir de figaro, et le menteur.</i> ma cousine Charlotte Pache est partie aujourd'hui pour la Russie. | |

8^{bre} 1785

| | | |
|--|--|--------|
| 3 | p ^f 6 Billet de comedie | 6.-.- |
| | remis 3 Billet de comedie a Mr Steck et 1 à luy remis le 1 ^{er} du cour ^t | |
| [...] | | |
| 5 | a abram [domestique ?] p ^f la comedie | -.14.- |
| [...] | | |
| 17 | p ^f un Billet de comedie | 1.-.- |
| [...] | | |
| 19 | p ^f les Billets de comedie 6. & 4. | 7.12.- |
| [...] | | |
| Le 1 ^{er} 8 ^{bre} 1785 l'on a joué | | |
| | <i>Le Barbier de Seville et le Negociant de [mot illisible]</i> | |
| [...] | | |
| 3 | <i>Le Mariage de figaro</i> p ^f la 3 ^{me} fois. | |
| 4 | donne un Billet de comedie a ma fame [? soeur ?] <i>L'homme singulier et les deux Billets</i> | |
| 5 | <i>Gillaume Tell Trag: & Janette soit les Battus ne payent pas l'amende</i> | |

- [...]
- 7 *La feme jalouse et les fetes d'amour.*
- 8 *L'Ecole des femmes et fanfan & colas.*
- [...]
- 10 *L'honete criminel et le francois a Londre*
- 11 *L'habitant de la Guadalupe et le Medecin malgré luy*
- 12 *Zemire & Azor opera.*
- 13 *Le sorcier & la fausse magie*
- [...]
- 14 *La collonie et les 2 chasseurs ou la Laitiere*
- [...]
- 15 *L'amy de la maison & Rose & Colas*
- 17 *La Belle Arcene*
- 18 *le Barbier de Seville opera*
- 19 *Blaise et Babet et le Marechal ferrant.*
- 21 *L'Evenement imprevu, & la servante maitresse*
- 22 *on ne n'avise jamais de tout & l'amant jaloux.*
- [...]
- 24 *le Devin du Village et Alexis & Justine.*
- 25 *le jugem^t de Midas et la melomanie.*
- 26 *L'Infante de Zamora op. en 4 actes.*
- [...]
- 28 *La Rosiere de Salency & L'Epreuve villageoise*
- 29 *Le Deserteur et le Thonneller.*
- 31 *Allexis et justine et les 3 fermiers.*

9^{bre} 1785

4 p^r 2 Billets d'opera 3.-.-

[...]

Les pieces jouées dans ce mois sont

- Le 1^{er} *Augassin et nicollette, & le Tableau parlant*
- 2 *Le droit du seigneur et l'Erreur d'un moment.*
- 4 *Didon*
- 5 *felix ou l'Enfant trouvé et les pecheurs. Cloture »*

ACV, Bt 35, agenda de 1785 (« almanac », Berne)

ACV, H, Période de l'Helvétique

H 1, Registres de l'Assemblée provisoire

« Recueil de Pièces tirées des Archives de l'Assemblée Provisoire du Pays de Vaud en 1798 et copiées pour servir de supplément au Registre incomplet des Séances de cette Assemblée » (intitulé de H 1bis/1 et 2)

« Registre des actes des Conférences de tous les Membres délégués par diverses Villes et Communautés du Paÿs de Vaud » (intitulé de H 1bis/3)

| | | |
|----------|------------|--------------------------------------|
| H 1 | 02-03.1798 | Brouillon des procès-verbaux de l'AP |
| H 1bis/1 | 01-03.1798 | Copies de lettres envoyées à l'AP |
| H 1bis/2 | 03.1798 | Procès-verbaux de l'AP |
| H 1bis/3 | 01-03.1798 | Registre incomplet des PV |

08.03.1798

« Villeneuve / Entrepreneur des Spectacles du Dep¹ de la Cote d'Or / permission demandée _ du **Citoyen et de la Citoyenne Villeneuve**, Entrepreneurs des Spectacles du Département de la côte d'or.

Aux Autorités constituées civiles et militaires des patriotes Vaudois de Lausanne

Citoyens,

C'est dans l'instant où les mêmes principes animent les Vaudois et les Républicains français qu'il doit être permis à ces artistes, qui depuis sept ans sont les apôtres de la liberté, d'aller par les représentations des pièces Républicaines, telles que ; *Guillaume Tell*, *Les Spartacus*, *Brutus*, et toutes celles qu'a produit notre glorieuse Révolution, [420] alimenter et soutenir le patriotisme des braves Vaudois ; leur mettre sous les yeux les faits hardis de ces fondateurs de la liberté, et l'énergie Républicaine qu'ils ont déployée contre les oppresseurs de leur patrie. Nous croyons avoir des titres pour briguer cette faveur.

Les premiers sont ; nos principes purs et notre travail constant pour soutenir la cause que vous défendez. Le second, les ouvrages patriotiques composés par la Citoyenne Villeneuve, dont les principaux sont : *Les crimes de la noblesse*, *le Républicain à l'épreuve*, *Les véritables honnêtes gens ou le 18 fructidor* et beaucoup d'autres toutes écrites dans le même esprit. Le dernier enfin, et celui qui doit parler hautement pour nous, c'est la recommandation des généraux Républicains de la dix huitième Division de présent à Dijon. Si tous ces titres réunis peuvent, citoyens, nous obtenir la permission de conduire à Lausanne une Troupe d'Artistes pour y représenter les pièces dont le répertoire est joint à notre pétition. Veuillez, Citoyens, nous honorer d'un mot de réponse.

Dans le cas où notre pétition serait accueillie, Veuillez, Citoyens, nous instruire des conditions à remplir pour obtenir la jouissance de votre salle de Spectacle, et nous informer du tems où vous desireriez que nous arrivassions à Lausanne.

Salut et fraternité / Signé / Villeneuve »⁴

ACV, H 1bis/1, p. 419-420

⁴ Original en deux exemplaires : ACV, H 361 K, f° 649-654 (répertoire inclu)

10.03.1798

« Villeneuve / artiste dramatique recommandé _ Marcheret adjudant Général, Chef de l'Etat Major de la 18^e Division militaire.

Aux Citoyens Magistrats de la ville de Lauzanne principalement aux braves patriotes Vaudois, membres de la Réunion.

Du Quartier Général de Dijon

Comme votre concitoyen est toujours attaché à la Liberté qui l'a vû naitre, je prends celle de vous écrire en faveur du Citoyen Villeneuve artiste dramatique, directeur de la Comedie de cette Commune, dont le Patriotisme m'est connu. L'intention de ce citoyen Patriote, est, en allant jouer la Comédie dans votre ville, d'y propager les principes Républicains, et le Répertoire qu'il s'est proposé de vous envoyer vs fera sans doute connaitre ses intentions.

Je vous prie, Citoyens, comme un de vos compatriotes, dont les vœux pour la liberté, me font regarder d'un œil satisfait celle qui renoit dans le Pays qui m'a donné le jour, d'accorder au Citoyen Villeneuve, protection

Salut et Considération / Signé Marcheret, Suisse du Canton de fribourg »

ACV, H 1bis/1, p. 495

19.03.1798

« Villen[n]euve / C^{ne} artiste Dramatique demande à venir à Lausanne avec sa troupe. _ Une Pétition datée de Dijon de la citoyenne Villeneuve, artiste Dramatique, recommandée par le Citoyen Macheret, adjudant Général de la 18^e Division demande de pouvoir se transporter à Lausanne avec sa troupe, pour y ouvrir un spectacle, et propager ainsy les principes Républicains

Ordre du jour

Du reste l'assemblée charge la Chancellerie de répondre au Citoyen Macheret, et à la Citoyenne, Villen[n]euve, et de leur exprimer le regret qu'éprouve l'assemblée de ce que les circonstances actuelles ne lui permettent pas d'accéder à cette Requisition »

Source : ACV, H 1bis/3, p. 439⁵

H 49/2, Copies de lettres du Préfet national du Canton du Léman

26.06.1798

« Circulaire. _ A tous les Sous Préfets et Présidents de 2^{de} Instance [...]

Conducteurs d'un Chameau. _ Il m'est revenu que des Conducteurs d'un Chameau que vous aurés peut être vu à ... ont arrêté une femme près de Lausanne pour la voler.

S'ils sont sous vos mains arrêtez-les et mandez-le moi. »

ACV, H 49/2, p. 4

⁵ Brouillon de la séance du 19.03.1798 : ACV, H 1 (5^e cahier, 13-22 mars 1798) ; copie : ACV, H 1bis/2, p. 37-38.

08.09.1798

« Lausanne. _ A la Chambre Administrative [...]

Permissions de Spectacles. _ Je pense aussi que le Citoyen Lieuten^t ne doit pas accorder des permissions de Spectacles et que c'est une attribution maintenue provisoirement au Conseil sous la Surveillance du Cit: Lieuten^t je lui en ferai l'observation, il est trop attaché à la bonne règle et au maintien de l'ordre constitutionnel pour ne pas revenir de son inadvertance. »

ACV, H 49/2, p. 325

H 66/2, Copies de lettres aux autorités et citoyens du dehors

31.05.1801

« Berne. / la Permission que demande le Cⁿ S^t Gerand de conduire son opéra dans cette Com[m]une ne dépend pas du Préfet. _ Au Général de Brigade Liebault

Quelque satisfaction que j'eus de vous être agréable je dois vous dire en réponse à la lettre que vous m'adressés le 4 Prereal, que la permission réclamée par le Citoyen **S^t Gerand** de conduire son opera [39] pour quelque temps dans cette Commune ne dépend point de moi, mais uniquement de la Municipalité ; j'ajouterais aussi que dans les interets de ce citoyen il me paroît qu'il est si peu favorable, vû l'absence complete des étrangers, et l'épuisement extrême des habitants de Pays, que je craindrois qu'au lieu de faire quelque bénéfice dans son séjour à Lauanne, il ne fut en perte réelle de son temps et de ses fraix ; du reste, Citoyen Général, vous pouvez être assuré que je ne mettrai aucun obstacle à la demande du citoyen S^t Gerand. »

ACV, H 66/2, p. 38-39

14.06.1801

« Berne _ Au Général Montchoisy.

[... début de la lettre : affaires militaires...]

[52] Raisons qui ont engagés la Municip^{te} de Lausan[n]e à s'opposer à ce que la Troupe de **S^t Gerand** ne conduisit son opera dans cette Com[m]une. / L: M: G: S: _ La Municipalité de Lausanne qui seule à la competence pour accorder ou refuser la comedie, considérant l'extrême misère du Peuple, la stagnation absolue du Com[m]erce & qu'il n'y a pas d'Etrangers dans cette Com[m]une, n'y d'autres militaires que les Auxiliaires qui sont dans la détresse, et enfin qu'elle vient de refuser à une société Lausannoise de monter un théâtre sous le nom de Licée, s'est absolument refusée à recevoir la Troupe de S^t. Gerand à qui je suis persuadé qu'elle a rendu un vrai service, elle n'auroit pas eu de l'eau à boire ; j'en éprouve cependant de la peine, puisque vous le desirîez ainsi que le Ministre Plénip^{te} qui m'a aussi écrit à ce sujet.

Agréer Cit: Gén^l avec l'assurance de ma considération distinguée celle du sincère attachem^t, que je vous ai voué. »

ACV, H 66/2, p. 51-52

20.06.1801

« Berne _ Au Citⁿ Rheinhard Ministre Plénipotentiaire de la Répub: Franç^e en Helvétie.

[... début de la lettre : au sujet d'un domestique de la Baronne allemande Dolcah...]

[55] Le gén^l Montchoisy lui aura sans doute communiqué les raisons qui ont engagé la Municipalité à ne pas recevoir la troupe de **S^t Gerand** dans cette Com[m]une / R: M: M: L: S^t G: _ Le Gén^l Montchoisy

vous aura fait connoître Citoyen Ministre Plénip: les raisons très fortes & malheureusement décisives, qui ont engagé la Municipalité de cette commune à ne pas admettre la troupe de S^t Gerand, j'en ai éprouvé un sensible regret, puisque vous & le Général le désiriez, mais ma compétence n'alloit point jusqu'à contraindre la Municipalité dans les limites de la sienne, qui est sans appel à cet égard.

Agrées Cit: Min: Plenip: l'ass^e de ma Consider: dist: »

ACV, H 66/2, p. 54-55

01.12.1801

« Zurich / la Municipalité de Lausanne ne peut adhérer à sa demande. / C: L: M: T: Z: _ **A Mad^e Mensuy** 1^{ère} actrice du Théâtre de

Dès la réception de la lettre que V^s M'avez fait l'avantage de m'écrire pour obtenir la permission d'établir une Salle de Spectacle dans cette Ville, je me suis empressé de transmettre votre demande à la Municipalité, en l'invitant comme Autorité compétente à en délibérer de Suite, sa Séance étant alors levée je n'ai reçu qu'aujourd'hui la réponse ci jointe que les Circonstances pénibles où nous nous trouvons l'ont forcée de vous faire, j'éprouve bien du régrét d'être obligé de vous faire connoître cette détermination & je vous prie d'agréer &c^a. »

ACV, H 66/2, p. 141

H 111/1-3, Registres des délibérations de la Chambre Administrative du Canton du Léman

14.05.1798

« Cit: **DelaSoye** directeur de spectacle à Besançon / répondu. _ Lû la lettre de Besançon du Citoyen De la Soye Directeur de Spectacle, dans laquelle il demande la permission de jouër des opéras dans cette Ville, & d'y conduire sa troupe.

Ordre du jour, motivé sur les circonstances. »

ACV, H 111/1, p. 206

11.09.1798

« Lausanne Spectacles / attribution maintenüe provisoirem^t au Conseil [des 24] _ Il ajoute qu'il pense aussi que le citoyen Lieut^t de Prefet ne doit pas accorder des permissions de spectacles, & que c'est une attribution maintenuë provisoirement au Conseil, sous la surveillance du Citⁿ Lieutenant. »

ACV, H 111/2, p. 353

12.09.1798

« Comedie a Lausanne / la permission ne peut en être accordée _ Le Citoyen **Delasoie** Directeur de l'hospital de Bezançon par sa lettre sans date, renouvelle sa demande pour avoir la permission de donner la Comedie à Lausanne

Les Circonstances n'étant pas favorables, il lui sera repondu qu'on ne peut lui accorder sa demande. »

ACV, H 111/2, p. 358

03.10.1798

« Lausanne / **établissement dramatique proposé** _ Le Ministre des arts & sciences par sa lettre du 29^e 7^{bre} dernier informe l'adm: que les **Citoyens Roguin & Comp^e** ont fait présenter une pétition au

Directoire Executif tendante à obtenir l'autorisation de former un etablissement dramatique à Lausanne dont les profits seraient consacres au soulagement de l'indigence, ajoutant que le Direct: a jugé à propos de renvoyer cette pétition par un arrêté du 11^e 7^{bre} à l'examen de la Chambre administrative, la chargeant de lui présenter son avis sur la demande des dits Citoiens & ses idées sur les moyens propres à faciliter l'exécution de leur plan

Arrêté qu'il sera répondu au Ministre des arts & sciences pour l'informer que l'administration a déjà vecu cy devant la petition de deux artistes de [19] Bezançon pour établir un Théâtre à Lausanne ; mais que considerant la situation actuelle du pays, sa penurie, son manque de ressources & les inconveniens des spectacles, relativement aux mœurs, Elle n'avait pas cru devoir leur accorder la permission demandée.

Qu'avant de connaitre le Plan des Cit^{ms} Rogguin & Comp^e dans toute son étenduë & les demandes qui y ont raport la Chambre ne peut pas avoir d'autres idées que celles qui lui ont fait refuser la pétition des artistes de Bezançon »

ACV, H 111/3, p. 18-19

H 122/2-4, Registres de Lettres pour la Chambre Administrative du Léman

14.05.1798

« Vu les Circonstances, on ne peut recevoir la Troupe de ces artistes. _ **Citoyen DeLaSoge** [sic], directeur du Spectacle, à Bezençon

Citoyen !

Les Circonstances ou se trouve notre Païs nous empêchent d'y recevoir la troupe de vos artistes & en refusant votre demande vous pouvés être assuré que nous consultons autant vos interêts que les notres, car dans l'état actuel des choses, il n'y a aucune probabilité que vous eussies de grands Succés dans notre ville.

Salut républicain, »

ACV, H 122/2, p. 8

07.09.1798

« Lausanne / **Prefet national** / [ajout] renvoy à demain vu les changemens qui y seront faits _ du 7^e dit
Citoyen !

Un artiste est venu nous prévenir, en nous demandant le manège qu'il avoit obtenu du Citoyen S: Prefet la permission de donner un Spectacle dans cette ville.

Il nous paroît que le Citoyen S: Préfet n'avait pas le droit d'accorder cette permission, puisque par la constitution, il ne peut accorder aucune grace. Les Anciennes autorités subsistant jusqu'à l'Etablissement des nouvelles, il nous semble que cet objet est absolument dans leur compétence. »

ACV, H 122/2, p. 411

12.09.1798

« Bezançon / **De la Soge** [sic], Directeur du Spectacle, à) _ Du 12^e Septembre 1798.

Citoyen

Nous Sommes extrêmement fâchés d'être encore obligés de refuser à un Artiste de Votre distinction ; mais Soyés bien persuadé qu'en agissant ainsi nous consultons bien plus vos interêts que nos plaisirs :

Les Circonstances financières de notre Pays n'ont pas changé, l'argent continue à être rare, de Sorte que l'Etat & les particuliers Se retranchent Sur les fêtes & plaisir pour subvenir à leurs besoins. »

ACV, H 122/2, p. 438

05.10.1798

« **Lucerne / Ministre des Arts & Sciences** _ du Dit.

Citoyen Ministre !

En réponse à votre lettre concernant le projet des Citoyens Roguin & Compagnie, nous aurons l'honneur de vous dire, que nous avons déjà eu deux demandes pareilles d'un artiste de Besançon, qui nous prioit de lui permettre de donner spectacle à Lausanne. Nous n'avons pas crû devoir souscrire à ses demandes, vû les grands [529] inconvénients qu'entraînent presque nécessairement de pareilles institutions, malgré tous les soins qu'on prend pour les diriger, vers l'unique but qu'elles devraient avoir, celui de développer les talents de quelques uns, en donnant d'utiles leçons au grand nombre.

Nous avons craint que séduit par des apparences trompeuses, nôtre peuple qui n'est point encore assés démoralisé, pour n'avoir rien à redouter d'un théâtre, ne devient peut être insensiblement sans mœurs, sans respect pour la vertu, et ne finit par n'être plus attaché à la patrie, que par des moyens d'amusemens ou de convenances et non par cet amour vrai & sublime qui ne peut naître que dans des cœurs vertueux.

Nous avons vû le peu de ressources de notre pays, son état actuel, la position actuelle de ses habitans, qui en général sont loin d'être riches mais ardents, comme tous les peuples, pour les divertissemens qui excitent les passions, et nous avons craint qu'un théâtre, en pompant par l'appas du plaisir, les petites ressources qui alimentent plusieurs familles, nous ne vissions peut être notre peuple passer du bien être à la misère, et plusieurs familles, de l'Etat de médiocrité à une ruine totale.

Enfin nous avons craint qu'en établissant une école qui apprend à nos Concitoyens à composer l'extérieur en corrompant l'Intérieur, nous n'eussions dans la suite le regret de voir les talents factices envahir les honneurs dus à la Vertu.

Une autre reflexion, Citoyen Ministre, nous paroît encore frappante, c'est le petit nombre de pieces dramatiques, qui pourroient être jouées sans crainte, en présence d'un peuple encore vertueux. Presque dans toutes ce but moral est caché dans des détails, qui frappent bien plus l'imagination en caressant les Vices, qu'ils ne rechauffent l'ame à la Vertu ;

Les auteurs veulent plaire, et il est assés connu que pour plaire au grand nombre, il faut flatter les passions, et les soulever par tous les moyens.

Telle est, Citoyens Ministre, notre opinion sur les theatres, ne connoissant point le plan dramatique des Citoyens Roguin & C^e nous ignorons s'ils peuvent parer à tous ces Inconvénients, nous ignorons de même s'ils pourroient faire un Choix de pieces & d'acteurs, qui instruisissent sans corrompre, et amusassent sans dépraver, et même en supposant ce cas possible, nous doutons encore qu'ils eussent des moyens assés puissants pour empêcher la corruption de se glisser tôt ou tard sur leur théâtre et d'y jouer bientôt le plus grand rôle.

[530] En Conséquence, Citoyen Ministre, jusqu'à ce que les Citoyens Roguin & C^e nous prouvent qu'ils ont des moyens suffisans pour prévenir tous les maux, suites ordinaires d'un pareil établissement, nous ne pouvons que persister dans notre opinion. »

ACV, H 122/2, p. 528-530

H 361 K, Arts et Sciences / pièces relatives aux sociétés de musique sacrée, manège, théâtre

Lettres originales, numérotées par folio.

F° 624-632 (société de musique) ; f° 640-663 (théâtre) ; f° 675-705 (manège)

08.03.1798

« Le **Citoyen et la Citoyenne Villeneuve**, Entrepreneurs des Spectacle du Département de la Côte d'or.
Aux Autorités constituées civiles et militaires des Patriotes Vaudois de Lausanne

Citoyens,

C'est dans l'instant où les mêmes principes animent les Vaudois et les Républicains français qu'il doit être permis à ces Artistes, qui depuis sept ans sont les apôtres de la liberté, d'aller, par les représentations des pièces Républicaines, telles que ; Les Guillaume Tell, Les Spartacus, Les Brutus, et toutes celles qu'a produit Nôtre Glorieuse Révolution, alimenter et soutenir le Patriotisme des braves Vaudois ; Leur mettre sous Les yeux les faits hardis de ces fondateurs de la liberté, et L'Energie Républicaine qu'ils ont déployée contre les oppresseurs [650] de leur Patrie. Nous croyons avoir des Titres pour briguer cette faveur :

Les premiers sont ; nos principes purs, et notre travail constant pour soutenir la cause que vous défendez. Le second, les ouvrages patriotiques composés par la Citoyenne Villeneuve, dont les principaux sont : Les Crimes de la Noblesse, pièce en cinq actes. Le Républicain à l'Epreuve, pièce en quatre actes. Les Véritables honnêtes gens ou Le 18 fructidor comédie en trois Actes. et beaucoup d'autres toutes Ecrites dans le même esprit. Le dernier enfin, et celui qui doit parler hautement pour nous, c'est la recommandation des généraux Républicains de la dix huitième Division de présent à Dijon. Si Tous ces Titres réunis peuvent, citoyens, nous obtenir la permission de conduire à Lausanne une Troupe d'Artistes pour y représenter les pièces dont le répertoire est joint à notre pétition. Veuillez, Citoyens, nous honorer d'un Mot de Réponse.

Dans le cas où notre pétition serait accueillie, Veuillez, Citoyens, nous instruire des conditions à remplir pour obtenir la jouissance de votre salle de Spectacle, et nous informer du tems où vous desirerîés que nous arrivassions à Lausanne.

Nous attendons, Citoyens, l'honneur de votre Réponse

Salut et fraternité

Villeneuve artiste et directeur des Spectacles / f villeneuve auteur patriote

Dijon le 18 Ventose 6^{ieme} Année Républicaine

[651] Répertoire de Pièces Patriotique

Guillaume Tell

Spartacus

Brutus

La Mort de César

Epicharis et Neron

Othello ou Le Mort de Venise

Charles neuf ou La S^t Barthelemy
Les Crimes de La Noblesse de la Citoyenne Villeneuve
Les Véritables honnêtes Gens de la Citoyenne Villeneuve
Robert chef des Brigands
Le Chanoine de Milan ou les Français en Italie
Georges ou Le Bon fils
Les Tu et Toi
L'heureuse Décade
La Seconde Décade
Le Républicain à l'Épreuve de la Citoyenne Villeneuve
Les Dragons et Les Bénédictines
[651v] *Les Dragons en Cantonnement*
Les Victimes cloitrées
L'indigent
L'habitant de la Guadeloupe
Le Paysan Magistrat ou il y a bonne Justice
La Brouette du Vinaigrier
Charles et Caroline ou Les Abus de l'ancien Régime
La Veuve du Malabar ou l'Empire des Coutumes
Mahomet ou le fanatisme
L'honête criminel ou la piété filiale
La Bisarerie de la fortune ou le Jeune philosophe
L'Enrolement supposé
La Jeune indienne
Fanfan et Colas, ou les frères de Lait
L'humanité ou Le Tableau de l'indigence
La Ligne des fanatiques et des Tyrans
Pygmalyon par J. J^{mes} Rousseau
Clementine et Désorme
Le Déserteur Drance
La Liberté des Negres par la Citoyenne Villeneuve
Et Toutes celle qui pourront Contribuer a former l'Esprit public.
Villeneuve »

ACV, H 361 K, fo 649-651⁶

⁶ 2^e exemplaire original identique : fo 652-654.

07.09.1798

Adresse : « Au Citoyen / Préfet National / Lausanne »

Annotation : « 8. 7^{bre} 98 / M^{bn} [?] Admi / sur L¹: Permission / d'un Spectacle »

Papier à en-tête : Liberté Egalité. / République helvétique une et indivisible. / Lausanne, le « 7^e 7^{bre} 1798. » / La Chambre administrative du Canton du Léman

« Au Citoyen Prefet National

Citoyen !

Un Artiste est venu nous prévenir, en nous demandant le Manège⁷ qu'il avoit obtenu du citoyen vôtre Lieutenant la permission de donner un Spectacle dans cette ville.

Nous croyons devoir vous observer à cet égard que les autorités municipales ayant ci-devant le droit d'accorder ces permissions, et aucune loi ne le leur ayant ôté, nous ne savons si provisoirement elles ne doivent pas continuer, d'autant que par la Constitution, le Prefet n'accorde aucune faveur. Nous savons très bien, qu'il n'est ni dans vôtre volonté, ni dans celle du Citoyen Votre Lieutenant de chercher à augmenter ses pouvoirs, et que si dans le cas il est réellement allé au-delà, c'est parce que les limites ne sont pas encore exactement tracées ; Mais nous croyons devoir vous soumettre le fait, parce que nous le croyons vraiment inconstitutionnel, sa vocation dans ce cas ci surtout nous parroissant l'appeler à surveiller & à deffendre, s'il croit qu'il y a abus, non à permettre.

Salut Républicain !

H[enri] Monod Président / Panchaud S^{re} »

ACV, H 361 K, fo 640

11.09.1798

Annotation : « Extrait des Régistres du / Conseil de Lausanne / du 11^e 7^{bre} 1798. / sur le cit. **Mathieu Palatini** / à l'usage du Manège »

« Extrait des Régistres du Conseil [des 24] de Lausanne.

Du 11^e Septembre 1798.

Nous avons refusé au Citoyen Mathieu Palatini, l'usage du Manège pour le Spectacle de Course de Chevaux que le Citoyen Oboussier Lieutenant du Sous Prefet lui a permis de donner en cette Ville, sous la date du 7^e du Courant ;

Le Citoyen Maisonneur étant chargé de représenter au Prefet national que de telles permissions qui appartiennent à la Police relevent de ce Corps qui représente la Municipalité ; Et qu'enfin nous croyons que dans les circonstances actuelles il seroit dangereux de permettre un Spectacle qui donneroit lieu à des rassemblemens.

F: Cuenoud »

ACV, H 361 K, fo 642

s.d. [v. 12.09.1798]

Adresse : « Aux Citoyens / Président et membres / composan l'administration / municipale du Canton / de Léman / A Lauzanne / Pays de Veau. »

⁷ Sur le manège, voir la correspondance à ce sujet (fo 675-705). Demande de l'écuyer Bergier pour l'organisation d'une école d'équitation en novembre 1798.

Annotation : « 12 7^{bre} 1798. / Lettre du Cⁿ DelaSoye / Directeur du spectacle / de Bezançon »

« Aux citoyens president et administrateurs municipeaux du Canton de Leman

Le C^{en} **Delasoye** Directeur du Spectacle de Besançon.

Citoyens

Il y à peu près 5 mois que j'ai eut l'avantage de vous offrir une troupe de comédie ;

Vous repondites à ma demande que les Circonstances etaient peu favorables, et que vous craindriez de compromettre mes interrets et les votres en me recevant dans le moment critique ou était les affaires politiques, vous me reservates sous un tems plus propice.

Citoyens Si les raisons qui motiverent votre refus n'existent plus et que vous voulussiez m'admettre parmi vos concitoyens : je vous offre a votre choix un bon opera ou une bonne comedie artistes connus, dont le civisme et la conduite seront appuyée par les autorites constitués de cette commune si vous l'exigiez. Si vous voulez me recevoir je pourrai me rendre parmi vous au mois d'octobre ou commencement de 9^{bre} prochain.

Salut et fraternité / Votre concitoyen. / Delasoyes »

ACV, H 361 K, fo 643

29.09.1798

Adresse : « A la Chambre administrative / du Canton Léman / a Lausanne »

Annotation : « **Lettre du Ministre des / Arts et Sciences** / du 29 7^{bre} 1798. / demandant / l'avis de la Chambre administrative / sur / le projet des Citoyens / **Rogguin et Compagnie** / pour / un Etablissement Dramatique / à Lausanne »

Papier à en-tête : Liberté Egalité. / Le Ministre des Arts et Sciences / de la République helvétique, une et indivisible

« aux Citoyens President et Membres de la Chambre administrative du Canton Leman

Citoyens administrateurs.

Les Citoyens Rogguin et Comp. ont fait présenter par mon entremise une petition au Directoire exécutif tendante a obtenir l'autorisation pour former un établissement dramatique a Lausan[n]e ; dont les profits seraient consacrés au soulagement de l'indigence. Le Directoire, toujours prêt à favoriser les entreprises utiles, à vu dans celle-ci plusieurs avantages propres a mériter son attention. L'encouragement des arts et, l'influence d'un theatre favorable ~~au progrès du~~ bon gout, aux progrès des connaissances, d'une instruction utile et du patriotisme et la formation de l'~~opinion morale~~ esprit public, peuvent être les resultats d'une entreprise pareille faite par des Citoyens instruits, probes, intelligens et animés du désir de répandre ~~des~~ les lumières et épurer les mœurs. Ces Citoyens, qui se sont réunis pour former cette Société dramatique paraissent avoir ces avantages et s'être proposés ce but louable.

Mais com[m]e l'entreprise pourroit souffrir quelques difficultés sur tout pour les demandes que font ces Citoyens au Directoire [646] il a jugé a propos par un arreté de l'11 Septembre de renvoyer leur petition a votre examen, en vous chargeant Citoyens administrateurs, de lui présenter votre avis sur la demande de ces Citoyens, et vos idées sur les moyens propres a faciliter l'exécution de leur plan. J'attends vos réflexions et préavis sur ce sujet pour les mettre aussitôt sous les yeux du Directoire.

Salut et Consideration / Le Ministre des arts et sciences / Stapfer

Lucerne ce 29 Septembre 1798. »

ACV, H 361 K, fo 645-646

18.05.1799

Copie de lettre ; Annotation : « **Loi du 16 May 1799. / sur la cloture momentanée des Spectacles en Helvétie.** »

Papier à en-tête : Lucerne ce « 16^e may 1799. » / Liberté Egalité. / Au nom de la République helvétique une et indivisible / LOI. / Lucerne ce « 18^e may 1799. »

« Considérant que dans des circonstances ou un ennemi extérieur menace la Patrie, ou les enfans de la Liberté garantissent les frontières au prix de leur sang d'une invasion ennemie, ou dans l'extérieur [sic : intérieur] des Liberticides allument & multiplient les torches de l'insurrection, & arment des frères les uns contre les autres ; insultent à l'humanité souffrante, & cherchent à ravir à une République naissante, les droits de l'homme qu'elle a à peine acquis, il ne serait pas convenable de donner à l'Helvétie des spectacles publics, qui lui sont presque étrangers.

Le Grand Conseil après avoir déclaré l'urgence,

a résolu :

Que dans ces circonstances il ne sera point ouvert [648] de spectacle dans la République.

Le Président du Grand Conseil

L.S. [entouré]

sign: {Stokar
{Thorin / Blauman } Secrét.

Le Sénat au Directoire Exécutif :

Le Senat de la République helvétique une & indivisible à pris en considération la résolution ci-dessus du Grand Conseil & l'a acceptée.

Lausanne le 16^e. may 1799 Le Président du Senat.

L.S. [entouré]

Sig. {Frasca
{Stamen / Ziegler } Secrét.

Le Directoire Exécutif arrête : que la Loi ci-dessus résoluë par le Grand Conseil le 14^e may 1799 sanctionnée par le Sénat le 16^e du même Mois, sera envoyée au Ministre de la Police pour l'Exécution & l'acte original présent muni du sçeau de la République.

Lucerne le 18^e May 1799.

Le Président au Directoire Exécutif. / Signé : Pierre Ochs.

Par le Directoire Exécutif le secrétaire Général,

En son absence, / Sig : Briaux. »

ACV, H 361 K, fo 647-648

24.05.1801

Adresse : « Au Citoyen / Préfet du Canton de Léman / Lausanne »

Annotation : « Berne 4 Prairial an 9 / 24^e May 1801. / Général de Brig^{de} Liebault / recommande le **cit: S^t Gerand** qui desire donner son opera à Lausanne »

Papier à en-tête : Armée / Division / N° // Liberté. Egalité. // Au Quartier-général d« e Berne » le « 4. de Prairial » / an « 9 » de la République française. // Charles Liébault, Général de Brigade, ~~Commandant~~

« Au Citoyen Prefet de Lausanne

Le Citoyen S^t Gerand me demande ma recommandation auprès de vous pour que vous soyés favorable à la Demande qu'il fait de conduire son Opéra à Lausanne pour quelques représentations ; Je crois que sa Demande serait accordée si vous n'y mettez point d'obstacles, en mon particulier vous me fairéz plaisir ; sa troupe est bien composée.

Je Désire à mon Tour, citoyen Préfet, trouver l'occasion de vous être agréable et je la saisirai avec Empressement,

Salut fraternel / Liébault »

ACV, H 361 K, fo 657

10.06.1801

Adresse : « Au Citoyen / Polier Préfet / du Léman / A Lausanne »

Annotation : « Berne 21 Prairial an 9 / 10^e Juin 1801. / Général Montchoisy / recommande S^t Gerand qui desireroit donner son opera à Lausanne »

Papier à en-tête : Armée /d / Division // Liberté. Egalité. // Au Quartier – Général à « Berne » le « 21. Prairial » / l'an « 9 » de la République française, une et indivisible. // Montchoisy, Général de Division, « Commandant En Helvétie »

« Au Citoyen Polier Préfet du Léman à Lausanne.

Le Citoyen S^t Gerand Directeur du Spectacle de Cette Place, Citoyen Préfet, ayant le projet d'aller contribuer aux amusements des habitants de Lausanne, est venu me prier de vous le recommander afin que vous daigniez lui être favorable et lui permettre l'Etablissement de sa troupe dans votre ville.

Le zèle qu'il a mis pour [656] satisfaire le public, lui fait espérer que vous daignerez le protéger ; c'est à ce titre que je vous le recommande si rien ne s'oppose aux représentations qu'il a le projet de donner dans votre ville.

Salut et Considération. / Montchoisy »

ACV, H 361 K, fo 655-656

22.11.1801

Adresse : « A monsieur / monsieur le Prèfet du Canton / de lauzanne / a lauzanne / En Suisse »

Annotation : « Zurich 22^e 9^{bre} 1801. / F^e [?] Mensuy 1^{ere} Actrice / au Théâtre de Zurich / demande d'obtenir l'établissement / d'une salle de spectacle à / Lausanne »

« Zurik ce 22 novembre 1801

Monsieur

c'est sans avoir l'honneur de vous connoitre, et de l'etre de vous, que nous nous adressons a vous pour pour obtenir le privilege, d'établir une sale de Spectacle dans votre ville ; ou nous comptons donner ôpera et comédie nous tacherons de mériter votre Bienveillance et de reconnoitre votre Bonté, par le

zele que nous metterons a varier vos plaisirs, et a mériter l'estime publique, tant par notre conduite privé ; que par le choix de nos pieces, dont le répertoire sera soumis a l'autorité qui doit en connoître.

nous nous engageons, monsieur a donner une representation par mois, dont le produit sera affecté au soulagement des peuvres de votre commune [660]

c'est en attendant l'honneur de la Reponse que nous osons espérer de votre honneteté

que nous sommes avec Respect / monsieur

pour la Societé / votre tres humble Servante

T^e [?] mensuy premiere Actrice / Du théâtre de Zurik

N^a c'est a M^{ell} mensuy que nous vous prions d'adresser votre Reponse »

ACV, H 361 K, fo 659-660

07.03.1803

Adresse : « Au Préfet National / Lausanne » [sous l'adresse, ajout] « Lieutenant du Préfet »

Annotations : « Lausanne 7. Mars 1803. / Lieuten^t du Préfet. / Il a suspendu le permis d'établir / sp^e [?] accordé au Cⁿ **Celincourt** direct^f / d'un Spectacle ; Adresse des Past^{rs} à / ce sujet. »

[main du Préfet national ?] « Roguin L^t / Lausanne le 7 Mars 1803. / Rep^{du} p^f le remercié de la mesure prise de suspendre, / que l'affaire sera présentée à la comission qui en décider[a]. / mettre sous les yeux de la Comission. »

Annotation verso : « sur les inconvéniens / qui pourroient résulter / de l'Etablissement d'un / Spectacle à Lausanne »

Papier à en-tête : République helvétique / Lausanne, le « 7^e mars 1803 » / Le Lieutenant du Préfet du Canton de Vaud / A« u Prefet national » / Citoyen « Prefet. »

« Le Citoyen Celicourt Directeur de la Comédie a Berne s'est adressé il y a quelques jours a la municipalité de cette Commune pour un Permis, et celle-ci le lui avoit accordé ; J'ai cru devoir le suspendre jusques a vôtre retour, puisque je n'ay pas cru que la Comédie a Lausanne pourroit convenir, dans des momens où occupés d'interet majeurs ce Spectacle pourroit avoir des inconvéniens.

[En] vous donnant connoissance citoyen Prefet de ce que ci-dessus, j'ay l'honneur de vous adresser une Lettre⁸ que je viens de recevoir a ce sujet des Pasteurs de cette Commune, laqu'elle expose avec détail les inconvéniens que pourroit entrainer ici la Comédie, afin que vous puissiés prendre a cet egard les mèsures que vous jugerés convenables.

Salut & respect / Le Lieutenant du Prefet / Roguin »

ACV, H 361 K, fo 661

12.03.1803

Annotation verso : « Lausanne 12. Mars 1803. / Commission du Canton. / Ordres donés sur l'admission / d'une Comédie à Lausan[n]e aprouvés ; Renvoi d'adresse des Past^{rs} à ce sujet. »

« Lausanne le 12. Mars 1803.

⁸ Non retrouvée à ce jour.

La Commission du Canton de Vaud / Au Citoyen Roguin Préfet National⁹.

Citoyen Préfet !

La Commission a pleinement approuvé l'ordre que vous avés donné de suspendre l'admission d'une Comédie dans cette Commune et elle vous invite à témoigner à la Municipalité, qu'elle ne verroit pas avec plaisir qu'on insistat sur cette admission. Ci-joint la lettre que vous ont adressé à cette occasion les Pasteurs et Ministres de Lausanne.

Agréez nos Salutations empressées.

Le Président de la Commission. / H[enri] Monod

Le Secrétaire de la Commission. / S[amson]n Roqueirol »

ACV, H 361 K, fo 662

⁹ Il s'agit en fait du lieutenant du préfet qui endosse la fonction de préfet, ce dernier (H. Monod) étant absent depuis novembre 1802.

ACV, P Charrière de Sévery

Aaa 915-916, Livres de comptes du ménage de Salomon et Catherine de Sévery (1766-1786)

« Livre de comptes pour la dépense commencé le 17^e Mars 1766 » (1766-1778 ; 1779-1786). D'abord tenu par Salomon de Sévery, puis rapidement aussi par sa femme Catherine.

| | Livres | Sols | R. |
|--|--------|------|----|
| « Avril et May 1766 | | | |
| la comedie du <i>Philosophe</i> | | 12 | |
| Juin | | | |
| 21 Au concert | 2 | | |
| Septembre | | | |
| 15 Au concert du petit Mozart | 4 | | |
| 18 Au concert de Mozart pr la 2de fois | 4 | | |
| 1767 | | | |
| Janvier | | | |
| Un billet de concert 1,10, deux trinckgelts 1 L | 2 | 10 | |
| Fevrier | | | |
| 14 Pour ma portion de musique du picnic du 31 ^e Xbre | 13 | 12 | |
| Mars | | | |
| 19 Donné à Mme d'Aulbonne pr ma portion de la souscription au violon Tauber pr les concerts | 16 | | |
| 21 Deux billets de Concert pr le Basson Motchman | 3 | | |
| Avril | | | |
| 25 A Grundler pr accorder le clavessin | 2 | | |
| May | | | |
| 3 Un billet à une lotterie de bas de soye N° 16 | 2 | | |
| 4 Quittance de Mr Papus et Dautun N° 20 | 208 | | |

Juin
 19 2 billets de concert fischer 3

1768

Fevrier
 20 Pour des Billets de Comedie 16

Mars
 6 Billets de Comedie 8

[Total dépenses pour le ménage : 4'216]

1770

Janvier
 12 Pr la souscription du Bal du Lundi 8 janv : 7 19

Mars
 8 Ma Cottisation pour les bals de souscription 32

May
 22 A Madame de Corcelles la portion de ma femme
 pour les dépenses de la comedie du *pere de famille* 17 10

[Total dépenses pour le ménage : 5'850]

1772

Fevrier
 15 Notre souscription du bal du 31^e Janvier de la Societé
 du Dimanche, a monté pour notre part qui est la 12^e partie a 54 15

Mars
 16 Payé les 3 musiciens pour le bal d'Enfans que Vilhelm
 a donné 8
 22 Mr de Severy a donné a des Jardins pour le jour qu'il a
 joué aux Enfans 6
 29 2 billets de concert 4

| | |
|---|----|
| Septembre | |
| Pour la Comédie [après le 14] ¹⁰ | 26 |
| perdu au Jeu | 4 |

[Total dépenses pour le ménage : 4'746]

1773

Janvier

| | |
|---------------------------------|----|
| 16 pour les bals de St François | 34 |
|---------------------------------|----|

Février

| | |
|---------------------------|---|
| 25 Un appel pour les bals | 4 |
|---------------------------|---|

Mars

| | | |
|---|----|----|
| 9 un appel pour les bals payé a burnier | 4 | 10 |
| 24 payé a ma Tante de Villars 2 tables de jeu | 28 | |
| 28 Mr de Severy a pris pour son Jeu au Commencement de l'Année qui n'avoit pas été porté en compte | 70 | |

1774

Janvier

| | |
|--|----|
| 9 J'ai pris pour le jeu pour cette année | 32 |
| La Contribution du Cercle | 16 |

Mars

26 [Dépenses liées à Prangins par Salomon (poisson, tringueldt) – cf. s'est rendu pour le spectacle ; est aussi allé à Genève]

[Voyage en Allemagne du 30 juin 1774 à début avril 1775]

1775

Aoust

| | |
|-------------------------------|----|
| 6 de la Redoutte pr nous deux | 24 |
|-------------------------------|----|

Décembre

26 Forté piano pr Mr Hell [Hellen],

¹⁰ Garantie financière pour permettre l'établissement de la comédie ? ce qui lui aurait donné un accès gratuit au théâtre, vu qu'en novembre-décembre aucune dépense n'est liée à la comédie.

| | | | |
|--|--|-----|---|
| le faiseur de clavecin a Berne | | 336 | |
| 1776 | | | |
| Janvier | | | |
| La Contribution de la Redoutte | | 16 | |
| Un Concert pr franchi | | 8 | |
| Février | | | |
| 21 Payé a Stade maitre de clavecin 2 mois de Lesson | | 32 | |
| Mars | | | |
| 17 payé à Gillard Commis de Soultz pour le péage du clavecin de Berne ici, à 6 1/2 par quintal | | 2 | 2 |
| [aucune dépense de comédie ; sûrement intégrée sous la rubrique « Le ménage a couté »] | | | |
| Avril | | | |
| 29 2 Billets de Concert | | 4 | |
| 30 payé a Mlle de Villardin la souscription du Concert | | 16 | |
| Juillet | | | |
| 24 J'ai payé a Stade 2 mois de clavecin (etc : leçons payées aussi les mois suivants) | | 32 | |
| 1777 | | | |
| Fevrier | | | |
| La Contribution de la Redoutte | | 24 | |
| La Contribution des bals | | 16 | |
| Mars | | | |
| 3 Billets de Concert | | 6 | |
| Mai | | | |
| 24 A foinon pour les Concerts de cet Hiver | | 16 | |
| 24 payé Douai pour les concerts, avoir accordé le clavecin &c | | 20 | |
| Juillet | | | |
| 27 2 Billets de Concert de Harpe plus 2 | | 8 | |

1778

Janvier

| | | |
|----|---|----|
| 23 | Payé a M. d'Orges la souscription du Concert de Zapa | 16 |
| 26 | Payé à Baud la contribution des bals | 32 |
| 26 | Payé a M. de Sauçure Colet la contribution de la Redoutte | 16 |

Avril

| | | |
|---|--|---|
| 8 | Mr de Severy a payé le 7 ^e Mars a M. Pergaut sans reçu un Ecu neuf pr une bague de cheveux | 4 |
|---|--|---|

Mai

| | | |
|----|---|---|
| 23 | Payé a Mr d'Orges la soucription des derniers concerts de Zapa | 8 |
|----|---|---|

Aoust

| | | |
|---|--|------|
| 3 | Payé a Mr Zappa devant Mr d'Orges pour 6 mois de Leçons a 12 Leçons au mois | 96 » |
|---|--|------|

ACV, P Charrière de Sévery, Aaa 915

« 1779

Janvier

| | | |
|----|--|----|
| 7 | 3 souscriptions pour le concert de Zapa | 36 |
| 14 | la Contribution de la Redoutte | 16 |
| 27 | Mr de Severy a payé la Souscription des bals | 32 |

Février

| | | |
|----|--|----|
| 13 | Donné a Zimmer a Compte du forté piano | 80 |
|----|--|----|

Juillet

| | | |
|----|----------------------|---|
| 20 | Plus pour un Concert | 4 |
|----|----------------------|---|

Aoust

| | | |
|----|-------------------------------------|----|
| 22 | J'ai donné a Zapa pour 6 mois Leçon | 96 |
|----|-------------------------------------|----|

1780

Janvier

| | | |
|----|---|----|
| 13 | La Contribution de la Redoutte pr nous deux | 20 |
|----|---|----|

Avril

27 Payé a Mr Hoffman pr la partie de danse a la redoutte
le 28 avril 10

Mai

16 a Mon cher Vilhelm la veille de son depart 16

Payé a Mr Hestermann [chargé de la formation de
Wilhelm depuis quelques années] 2 Exemplaires du *Théâtre
d'Education* 10

1781

Janvier

3 Payé la Contribution de la Redoutte pour nous deux 16

16 J'ai payé un mois de danse a des Jardins la moitié
pr Angletine 8

Fevrier

11 Payé la Souscription des bals 32

1782

Janvier

9 la Contribution de la Redoutte 24

24 Billet de Concert 4

24 la Souscription des Bals 32

Juin

16 Payé a Mr Charriere de Zeuil le reste de la Souscription
de Rousseau 13 14

[1783-1786 : pas dépouillé]

1786

Décembre

31 payé a Vilhelm des Comédies 4 8 »

ACV, P Charrière de Sévery, Aaa 916

B, Correspondance de la famille Charrière de Sévery

Le dépouillement de la correspondance a été guidé par les sources citées dans les ouvrages de W. Sévery (1911-1912/1924) et de J. Burdet (1963). Les lettres citées par Sévery sont souvent coupées, les phrases modifiées parfois de manière importante. Certaines citations fusionnent parfois même plusieurs lettres. Il est rare que Sévery mentionne de manière complète les références : la date, l'expéditeur, ou encore le destinataire manque, rendant difficile l'identification de la source.

Lorsque les lettres sont envoyées de Lausanne, le lieu d'expédition n'est pas signalé.

B 80/45-82, Lettres de Salomon de Sévery à sa mère Elisabeth

23.03.1750, de Paris

1v : « Le proverbe est très joly s'il a été bien rendu, je regrette Lausanne, tout ce que Paris a de plus attrayant ne peut m'en dédommager. L'histoire de Mme d'Albenas et des demoiselles de S. est impayable, j'ai le cœur assés mauvais pour en rire à gorge déployée. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 80/45

15.04.1750, de Paris

2v : « Les spectacles ont recommencé, nous avons été à tous, les François plaisent le plus à Mr le Comte, et à ma grande surprise il aime les tragedies, l'opera ne lui a point plu, je fus hier aux Italiens, ou je vis *le balet des Savoyards* qui est enchanté & dans lequel il y a la chanson *Coussi Coussa à cet'heure-là* etc. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 80/47

02.05.1750, de Paris

2v : « Je souhaiterois pour l'amour de vous que les Comediens fussent mieux placés qu'ils ne sont cela pourroit vous amuser, je fus hier aux Italiens, ou on donna un ballet enchanté, on donne à la Comedie françoise une tragédie nouvelle intitulée *Caliste*, elle a eu déjà deux représentations aujourd'hui c'est la troisième, on croit qu'elle tombera quoiqu'elle ne soit pas mauvaise à ce qu'on dit, il y a toujours des cabales du Diable contre les pieces nouvelles, des jalousies je ne l'ai pas encore vuë, j'y irai aujourd'hui ; mardi nous aurons un opera nouveau intitulé *Leandre et Hero*, celui qu'on donne à présent est *Tancredè*. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 80/50

23.05.1750, de Paris

2v : « On donne aujourd'hui à la Comedie françoise *Cleopatre* tragedie nouvelle de Mr de Marmontel auteur de *Denys le Tiran*, j'y irai si je puis. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 80/52

09.06.1750, de Paris

2v : « On a imprimé une Comedie tragedie toute nouvelle, si je trouve l'occasion de vous l'envoyer je vous l'enverrai. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 80/54

17.06.1750, de Paris

2v : « Mr de Rougemont va dans peu à Neufchatel je lui remettrai deux pieces de Theatre qu'on a imprimées dernièrement. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 80/55

25.01.1752, de Cassel

N° 37, vient de recevoir la lettre n° 38 de sa mère (env. 12 jours de voyage)

1v : « Votre arrangement de comédie est charmant et je voudrais fort être à même d'y jouer mon rôle, cela vous amuse tous et par là me réjouit aussi. Je ne connois pas ou du moins je ne me souviens pas de votre pièce, je voudrais savoir de quel théâtre ou de quel auteur elle est, mais je la chercherai tant que je la trouverai et la lirai, mon amy Riedesel la connoitra peut être bien, je ne l'ai pas vu depuis que j'ai reçu votre lettre, dont je lui lis ordinairement les endroits qu'on peut montrer ; faites un couplet de chanson pour moi sur l'air que n'étois ici, que n'étois-je là, lonlanla que j'étois-je là, et donnez-le à la troupe des Bandits de ma part.

2v : « mille compliments à mon amy Philippe, en particulier, et à tous les Bandits en général, je tâcherai de faire tant d'actions de bandits que je mériterai enfin l'honneur de leur être agréé, c'est là le but de mes souhaits »

ACV, P Charrière de Sévery, B 80/66

01.02.1752, [de Cassel]

2v : « J'ai trouvé la comédie que vous représentés, et dès qu'on pourra me la prêter je la lirai. Mes honneurs au Marquis de Gentil, en le remerciant de l'amitié dont il continue à m'honorer. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 80/67

08.02.1752, [de Cassel]

N° 39, a reçu la lettre n° 40 du 26 janvier

1r : « Vraiment la fête de mon amy Philippe étoit brillante et complete, aucun point n'y manquoit, souper bal et comédie, et le tout donné de bonne grâce, c'est ce dont je suis bien assuré, je ne ressemble point à d'Hermanches, qui apprendra tout cela avec peine, au contraire je suis charmé qu'on s'amuse, et que mes amis y contribuent. Je vous remercie ma chère Mère, de ce que vous m'avez envoyé les couplets de chanson, qu'on a chanté après la comédie, ils sont jolis, ceux qui contiennent le mot d'épreuve sont un peu à double sens, mais le mot entraîne nécessairement cela, je dois beaucoup de reconnaissance à Jeannette de Bottens pour celui qu'elle a bien voulu faire à mon honneur »

ACV, P Charrière de Sévery, B 80/68

15.02.1752, [de Cassel]

2v : « Je ne sais sur quoi vous m'accusés de commencer à faire le courtisan, il me semble que j'en suis bien loin, et je préfère toujours la candeur et la droiture à tout avantage. Le couplet de chanson que la Troupe des Bandits vous a envoyé est bien obligeant pour vous, et est très joly, je revaudrai autant que je le pourrai à mon amy Philippe les plaisirs qu'il vous procure. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 80/69

29.02.1752, [de Cassel]

2r : « Il me semble que vous vous amusez bien joliment à Lausanne, des petits concerts, des soupers, des comédies et bonne compagnie voilà qui est charmant, il me paroît que mon amy Philippe est l'ami de vos divertissements, le pauvre fou, je voudrais bien le revoir, c'est un commerce bien agréable, toujours gay et de la même humeur, jamais de tracasseries, je suis charmé s'il m'a regretté un peu, et je serois fâché s'il m'avoit remplacé à l'égalité par quelqu'autre. »

14.03.1752, [de Cassel]

2v : « Il y a une chanteuse Italienne qui passe par ici [...] elle chante assés bien, mais ce n'est cependant pas des miracles, bien des Dames à Lausanne ont plus de voix qu'elle, mais elle a de la méthode, et la musique qu'elle a est bonne, du moins à mon gout. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 80/73

21.03.1752, [de Cassel]

1r : « Il est bien gracieux pour Philippe d'être regretté comme il l'est de tout le monde, le drole sait fort bien s'y prendre avec les femelles, et je comprends bien comme il s'en fait aimer, quoiqu'il ne fasse pas tant de fracas que Mr son frère [Constant d'Hermenches], aussi celui ci reussira-t-il avec les coquettes, et l'autre avec les raisonnables, comme les Nanettes, Lisettes &c, vous me faites plaisir en me disant que personne ne m'a remplacé auprès de lui »

ACV, P Charrière de Sévery, B 80/74

04.04.1752, [de Cassel]

1r : « Vous m'avez promis une histoire de la Colonelle, de Philippe, et autres, que vous ne m'avez pas faite, Philippe m'en parle, me supposant cette connoissance, je n'y vois goutte. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 80/77

02.05.1752, [de Cassel]

2v : « Je ne savois pas que Mme d'Hermanges eut accouché d'un enfant mort, cette pauvre petite femme ne peut pas les mener à bien, il n'y a pas à se fier à Mr son époux quel caractère qu'il fasse semblant de revêtir, parcequ'il peut les affecter tous et ne tenir d'aucun que de celui de la mechanceté. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 80/82

30.05.1752, [de Cassel]

1v : « Oh pardi je vous l'avouë que je vous ai ecoutté et que j'ai été surpris de la visite que vous avés reçue de d'Hermanges. Savés vous qu'elle conduite il faut tenir avec lui et qu'elles sont mes idées, vous m'en dirés ce que vous en pensés, d'abord il ne faut point lui faire de ses avances et de ses amitiés que veulent dire mon Dieu Monsieur vous nous faites bien de l'honneur ; nous sentons avec une vive joye que vous veuilliés bien renouer avec nous, ce n'est pas non plus ce que je crains de votre part, mais d'un autre coté, il ne faut pas le traiter avec une hauteur qui le fasse repentir de l'avance qu'il a faite, quoique dans le fond il n'en ait point fait à mon égard, il n'est pas en rupture ouverte avec vous, quoique vous et moi ayons beaucoup de connexion l'un avec l'autre, il en est de vous avec lui comme de sa femme avec moi » etc. : une page pour lui conseiller comment agir avec lui. Il n'a pas envie de renouer avec lui mais ne veut pas paraître « vindicatif ».

2r : « J'ai lû aussi la Tragédie de *Varron* qui est belle, ou plutôt le L[ieutenant] C[olonel] de Riedesel me la lûe qui les lit très bien. Je viens de lire dernièrement un petit livre intitulé *le Siècle de Louis XIV*, publié par Mr de Francheville, mais que je crois être de Voltaire, c'est bien le livre le mieux écrit que je me rappelle d'avoir vu, il me paroît impartial, le stile en est vif coupé, taillant et satirique, mais point obscur et alambiqué, lisés le, si vous pouvés l'avoir, et vous me dirés comme vous le trouvés, pour moi il m'a beaucoup plu, c'est la P[rincesse] R. qui me l'a pretté »

ACV, P Charrière de Sévery, B 80/86

B 104/20-158, Lettres d'Elisabeth de Sévery à son fils Salomon

s.d. [v.10.10.1740]

Adresse : « Monsieur de Severy chés Madame Wegener Marchande Epiciere / Rue de Fer / a Bâsle »
(adresse entre 08.1740-03.1741)

« Mr de chavannes est parti pour paris mercredy passé, pour y apprendre dit-il les belles manieres, il a vendû son employ d'assesseur a Mr de montrond, raimond, pour le prix personne n'en scait rien, ce sont lettre closes »

« il y a ici un concert, depuis environ un mois, composé d'une voix de femme très belle et très etendue, des violons et une basse, cette chanteuse possede la musique parfaitement et fait de son gosier ce qu'elle veut mais la voix est trop forte pour une chambre a moins qu'elle ne soit d'une grande etendue, ils jouent et chantent, avec une justesse, qui charme, il y a de tems [2r] en tems des concerts a deux voix c'est un Mr Lemire jeune parisien, fils d'un fameux musicien de paris, Mr le baron Pletz l'a envoyé a Mr de la Pottrie, pour apprendre la musique a son fils, c'est une belle basse, le dit parisien est petit maitre, pour ne rien dire de plus, il se donne des airs, je ne lui ay point parlé, mais toutes ces façons me font rire, en me revoltant, contre lui, voila ce qu'on gagne a n'avoir pas des manieres unies, il est cependant très joli de sa figure et chante très bien, Mr de la pottrie leur a donné pr tenir le concert l'appartement de feu Mlle de Perrottas. depuis mon retour j'y ay deja été deux fois, il en coutte 10 s. par personne. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/29¹¹

14.11.1741

« si Mr Merian se demene, en recitant *le cid*, c'est pour me faire rire, je t'assure qu'il n'est bien nigaud, mais il a l'esprit bouffon »

« je le mene aussi quelque fois, chés Monsieur de la Pottrie, nous y avons veillé, ces 2 soirs passés, il y avoit Concert, et il aime la musique, ton ami terretin [Turretin ?] en etoit, qui se demenoit comme un possédé, en jouant du violon, et chantant des Cantates italiennes, il n'a pas la voix belle, mais beaucoup de gout, et de justesse, ce qu'il y a d'heureux c'est qu'on peut rire de ces mines sans qu'il le trouve mauvais »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/14

23.01.1742

Adresse : loge chez « Merian Antistès des Eglises de Bâsle » (dès avril-mai 1741)

« Mr et Mad. de chandieu villars sont a leur menage, a leur maison de St françois, c'est une maison, ou on est fort bien nous avons une petite societté tous les jeudis, ou on ne joue point, pour evitter le grand monde, qui est composée de Mesdames de Montrond, de Crousas, de la Pottrie, de Chandieu Villars, de St Germain, et ta mere, qui y va pour la plupart du tems dans sa robe du matin et sans panier, nos hommes affidés sont les 3 maris, la nous menons [?] nos langues, en faisant notre ouvrage¹², et sur le soir, un de nos Mrs nous lit une histoire choisie, j'ay quitté pour cet hiver le cercle du lundy le grand monde me genant, et me faisant tourner la tette. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/20

B 104/22, 06.02.1742, de Lausanne : « Mr de Beaufort est arrivé ici, ces jours passés, dans le tems qu'on etoit encore enfêtté du tour, et Mr de Montrond, lui a effectivement donné la tragedie »

¹¹ Erreur de classement (lettre écrite après la B 104/5). E. annonce l'accouchement de Mme de St-Germain (accouche le 10.09.1740) et le nom du parrain, donc a écrit sa lettre après le baptême du 03.10.1740. E. lui écrit chaque mois, et la suivante est datée du 11.11.1740.

¹² Certainement de la couture, dont il est question aussi dans la lettre B 104/22.

B 104/24, 20.02.1742 : raconte une fête qu'elle a donné chez elle. Quelques vers de chansons sont composés (souper, petit bal).

27.02.1742

« Monsieur Merian¹³ t'ayant fait part mon cher ami, de ce qui s'est passé, au soupé de chés Mr Polier, je ne le repetteray pas, je te diray seulement, que l'opera est une parodie de celui de la reconnoissance d'*Iphigenie*, avec son frere Oreste, et qu'il se chante sur le meme air, ce qui fait un plaisant effet ; il ne tourne a Lausanne que de soupés, et je ne comprends pas comme les invités y peuvent tenir, la vie que je mene est bien plus douce »

Se tient hors du « tourbillon », etc.

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/26

08.03.1750

Sans adresse (Salomon est à Paris-Versailles)

Ir : « ta societté a fait un proverbe Jeudi passé, ou ils ont bien voulu m'introduire. Le plan etoit joli, mais il fut mal vendu par la faulte de Mr d'Eschandans, qui metoit l'espace d'un char entre chaque parole, les autres firent bien, mais surtout Mezery qui fit au Grand mieux. Mr le Capitaine Polier à la bonté de m'en faire un resûmé que je t'envoye, je leur fis en cachette quelques Couplets de chanson qu'il leur [?] manquoit, celui du pere plaideur, celui du Guillot, et celui au public sur L'air *Comment faire*, est de ma façon. Le prologue etoit tres joli mais cet eternel D'Eschandans faisant le [1v] personnage du public, le rendit trainant. Ma[demois]elle Lolotte de Chandieu et Ma[demois]elle Jeannette de Bottens, la 1^{er[e]} la Comedie, la 2^e la Folie, firent très bien, et dirent de très jolies choses, apostrophant les assistans, sans en laisser un seul, jusqu'a Mad. de Chandieu la mere chés qui se passoit le tout, et qui attend ce que deviendront les affaire de Leibzic pour marier ses filles, ce que la Cadette trouve très mauvais. Mad. Dalbenas et Mes[demois]elles de Sullens firent un pas de Clerc en voulant le voir bon gré malgré, elles avoient fait demander la permission de venir veiller, pour voir le proverbe disoient elle. Ma[demois]elle de Chandieu avoit repondû poliment, mais de maniere à faire entendre qu'on ne les vouloient pas. Malgré cela elles y vinrent, on les met sans chandelle et en cachette, dans une chambre à cotté, en leur disant que si les dames de Bottens les scavoit presentes elles ne joueroient pas, elles restèrent plus d'une heure dans cette position, voyant sans etre vues. Le salon rempli de monde, Ma[demois]elle de S. s'etoit mise en vieille Caroccole, pour en faire sans doute quelque scene mais lorsqu'elle vit comme les choses tournoient, elle ala chés elle changer d'equipage et revient. On les fit pourtant entrer, au moment qu'on commença, mais elles en eurent tout le deboire »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/32

15.03.1750

« je t'envoye le plan du proverbe que je t'avois promis dimanche passé¹⁴, Mr Polier le Capitaine a eu la bonté de me le copier lui meme. Vous etes très fort regrettés dans votre societté, Ma[demois]elle Lolotte de Chandieu avec qui je soupay hier chés Mad. de Corsier, me le dit plus de dix fois »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/33

23.11.1750

Ir : « tu as deja vû par ma precedente, que j'ay pris mon parti en grand Capitaine de passer mon hiver à Lausanne, ou je feray usage de tes Conseils, autant que je pourray ; nous y aurons une Comedie, dont Montmeni, de la troupe de Gueraldi, est le chef. Viret le Borgne et Bossi ont achetté la petite maison de la Crotte, qui touche celle que Mr de Bochat a fait batir, ils y accommodent une sale propre à y recevoir les Comediens. Lorsque ceux cy ont fait demander la permission de venir représenter à Lausanne, le

¹³ Lettre de Mérian non conservée. Pas d'entrée à son nom dans le fonds.

¹⁴ Plan non inséré dans la lettre.

lieutenant Balival s'y opposa de toutes ses forces ; et lorsqu'il eut fini de haranguer, le Banneret Bourgeois prit la parole et detruisit tous les arguments de notre feal voisin, qui faisoit dit-on des mines diaboliques ; bref ils ont été receus »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/72

30.11.1750, de Lutry (chez Mme Crousaz de Corsier ?)

1r : « Mad. de Corsier dit que tu devrois bien revenir cet hiver pour la mener à [1v] la Comedie, elle dit comme cela, en verité il est bien tems que vous le fassiez revenir, s'il etoit mon fils il seroit pendû à mes Cotés, il faut absolument qu'il revienne ce printems, j'ay repondû que c'etoit bien mon desein il seront bien surpris quand ils scauront de quoy il tourne ; dis moy, y à t'il comedie française à Cassel ? »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/73

22.12.[1750]

Sans adresse (à Cassel)

2v : « je soupay hier au soir dimanche, chés Md de Sullens avec Mr et Mad. de Montaulieu et Mr Dalbenas (Mad. est en Preslas), ce 1^e ne croyoit pas peut-etre m'interresser autant qu'il faisoit en me parlant des Cours d'Allemagne, ou il à joué un fort joli rôle, il à son fils actuellement à Berlin qui joue des tragedies avec Voltaire et les Princes et Princesses »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/132¹⁵

02.03.1751

Sans adresse (à Cassel)

2v : « je trouvay samedi à mon retour chés moy, un billet de Ma[demois]elle de Bercher, qui ne m'y ayant pas trouvée l'y avoit ecrit, par lequel elle me prioit de venir le lendemain dimanche, chés Mad. sa mere, que j'y souperois, et peut etre m'y amuserois l'après soupé, mais qu'elle me demandoit le secret pour raison. je le lui garday et y alay, j'avois deja refusé d'y aler souper 8 jours avant avec compagnie choisie, j'etois aussi invitée chés Mad. de Bressonas et fatiguée du grand monde et mes yeux etant fort rouges j'etois restée chés moy. pour hier ce ne fut pas de meme, j'alay après le preche chés Mad. de Bercher comme de moy meme, j'y trouvay Mesdames de Ropras, Villardins et Boussans, Mr de Villardins et Rosset professeur, on cause, on prend du Caffé, on fait une partie, Mr de Bercher, qui avoit été en ville revient, Ma[demois]elle Marianne de Chandieu vient sur les 4 heures, pour etre de notre souper, qui se passa fort gayemt, nous retournons ensuite auprès du feu finir notre partie, on demande ou sont Mrs et Ma[demois]elle de Bercher, ils sont sûremt alés veiller en ville dit Mad. leur mere, et Lisette virotte [?]. sur les 9 heures, elle nous envoya dire qu'on voyoit une comette, si nous voulions aler la voir sur le balcon, nous y montons, et trouvons la chambre de Mr Le General decorée et illuminée au grand mieux, musique excellente, et peu après nous vimes sortir les acteurs qui nous donnerent la petite Comedie intitulée *la Ceinture de Venus*, qui fut executée on ne peut mieux, ils etoient tous habillés dans le gout, et très bien, les acteurs etoient Mes[demois]elles de Bercher, 2 Ropras, 2 Bavois, la petite en amour qui fit son rôle parfaittemt, le jeune Ropras Arlequin, George de Bercher Mezettin, et St Cierge les autres roles, ils en firent tous plusieurs, sans que la scene en souffrir par trop de longueur lorsqu'il changioient d'habits ; ils nous firent un Compliment avant et après, très joli, et très flatteur, il y avoit longtems que je ne m'etois autant amusée, nous revinmes chés nous à 11 heures mais en voiture, et très contentes de notre journée, je ne scaurois te dire »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/287

22-23.03.1751

Sans adresse (à Cassel)

¹⁵ Erreur de classement. Salomon vient d'arriver à Cassel.

2r : « tout le monde va en foule a la commédie qui n'est pourtant pas des meilleure a ce qu'on dit, je n'ay pû y allé ayant eu ma fluction sur les yeux depuis qu'elle est commencée, j'espere m'en indemniser apres Paques »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/89

30.03.1751

Sans adresse (à Cassel)

1r : « je n'ay point vû la Comedie, je ne scay meme si je la verray, ils ont cessé samedi, pour les Semaines de Communion, il est encore indecis s'ils auront la permission de recommencer après Pâques, je m'en console aisem^t quoy que ceux qui l'ont vuë disent qu'ils faisoit assés bien, il y à 3 ou 4 bons acteurs, le reste est miserable, mais si on leur accorde d'autres representations, ils feront venir d'autres bons sujets, et renverront le frettin. Ainsi, je n'auray rien perdû pour attendre. »

2r : « j'ay tous les jours plus d'occasions de voir combien nous sommes aimés, tandis que mon mal d'yeux m'a fait garder la maison, toute la bonne compagnie de Lausanne s'est relayée pour venir me tenir compagnie, car on scavoit que je craignois le grand monde. La Comedie n'a pû empecher que je n'eusse toujours quelqun, jusques à Mesd. de Chandieu la mere, de Cheseaux, et Dulignon »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/90

02.04.1751

Sans adresse (à Cassel)

2v : « j'y [« notre societté »] vis aussi le seigneur de La Sarra, fils de notre ami Gingins, frais moulû de Paris, on m'a dit et gens qui doivent le scavoir, car c'est Mad. Rosset, qu'il avoit depensé 12000 £ pour une Comedienne qui lui faisoit croire qu'elle se pâmoit en beaux sentimens pour lui et qui l'a suivi de près à Paris, à la verité, c'etoit pour entrer au Theatre, bref il est arrivé ici très bas foncé et le coeur en marmelade pour la ditte dulcinée, enfin il à ouvert les yeux, fait tous les aveux, promis de se mieux conduire à l'avenir, et le pauvre pere bon comme un ange, à payé, à été content, et le laissera retourner au service après l'année de congé. » (dit ensuite ne pas aimer comment les Parisiens se coiffent à présent)
« nous avons ici Geofray, qui est venû ici, voir et donner la Comedie »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/91

20.04.1751

Sans adresse (à Cassel)

2v : « La Comedie n'a pas encore recommencé, le diable s'est mis dans les marionnettes, les meilleurs acteurs se sont separés, et on en attend d'autres dit le maitre, que les mauvais chemins empechent d'arriver, ainsi on nous renvoye d'un jour à l'autre, et je ne puis la voir, je m'en console aisement. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/94

11.05.1751

Sans adresse (à Cassel)

2v : « Mad. de Malherarque à plus d'inquiétude que de mal, mais ta pauvre tante est à l'attache, et ne l'a pas osé quitter pr venir voir une fois la Comedie, qui partira, vraisemblablement, sans qu'elle en ait le plaisir car ils ne jouent plus que cette semaine »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/98

18.05.1751

Sans adresse (à Cassel)

1r : « j'alay vendredi passé à la Comedie, j'en sortis sur les 7 heures par la pluie, qui ne m'empecha pas d'aler souper chés Mr et Mad. de Villardins, j'y alay tout de suite de mon pié, et cela en marchant tout comme un autre, sans etre seulement essouflée »

2v : « nous eumes samedi passé la Cloture des Comediens, à leur grand regret, ils esperent obtenir encore qq. representations après la Pentecôte mais j'en doutte, pour moy j'en ay bien assés, quoy que j'y fusse très agreablemt, j'avois une place marquée, et fermée à coté de Mr et Mad. de Montaulieu, qui me prenoit en passant, nous n'y allions que lorsque la piece aloit commencer, et au moins une heure après tout le monde, nous n'avions point de foule nous pouvions sortir quand nous voulions, et j'en ay souvent profitté entre les 2 pieces avec cela, il ne m'en à pas plus couuté qu'aux autres, j'ay eu le plaisir de leur voir représenter *L'amant autheur et valet*, beaucoup moins bien qu'a quelqu de ma connoissance, mais malgré la difference, la piece m'interressoit, scavés vous bien Mr le Coquin que vous avés pris du papier très petit, ho je ne veux point etre votre dupe, La Comedie à attiré ici nombre d'etrangers des villes et campagnes voisines entre autres Mes[demois]elles de Loriol et de Pempigni chés Mad. de Chandieu, La Douairiere et Ma[demois]elle Tronchin chés Mr de Villardins, si elles ne partent pas aujourd'hui, je les auray demain à dejeuner, j'ay actuellement Manon de Corsi chés moy, je l'ay retenue pour voir la Comedie, pour Pauline n'a point voulû paroître sur l'horison, et n'est pas venue une seule fois, Babelle et Audrette te font mille amitiés, Mad. de La Pottrie nous quitta samedi pour aler demeurer à La Pallû, je les regrette veritablemt [...] elle vint ici le meme jour, avant d'aler à la Comedie [...] je la revis de loin à la Comedie je lui fis signe, elle se cacha »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/99

01.06.1751

Sans adresse (à Cassel)

1r : « il y à grande joye aujourd'hui, dans bien des individus de la ville, on vient d'accorder en Conseil, aux Comediens, la permission de représenter encore quelques fois. Madame de Bressona et ses filles en font la cabriole de joye, parce que sans cela, elles auroient été obligées de partir pour Moudon la semaine prochaine. Pour moy je n'en tournerois pas la main »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/100

08.06.1751

Sans adresse (à Cassel)

2r : « La Comedie à recommencé hier, on à accordé encore 10 representations à ces pauvres Comediens pour payer les dettes, qu'ils ont contractées ici, cela à fait affaire de parti, les uns etoient pour, les autres contre, et chacun declamoit de son coté, Mr et Mad. de Montaulieu ont pris chaudement cette affaire, et ont tant travaillé qu'ils en sont venûs à bout, Mad. de Bressona les recommandoit aussi beaucoup, tant par elle que par les jolis minois de ses filles, sa raison etoit que si la Comedie n'avoit pas lieu, il falloit tous partir pour Moudon, ce qui n'est pas tant de son gout ; Pauline de Corsier à tenû ferme à ne point venir paroître, on en à dit quelques malices au Commencement, et puis on l'a oubliée. »

2v : « la ville se remplit de nouveau pour venir voir la Comedie, je crois pourtant qu'à la fin ta tante de Mex viendra cette semaine, Mad. sa mere crierà, pleurera, hé bien on la laissera brailler elle prendra la Collique, qu'elle aille aux privés, je n'aime pas les gens qui n'aiment qu'eux »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/102

15.06.1751

Sans adresse (à Cassel)

2r : informations intéressantes sur D.-L. Constant (« d'hermanges ») qu'elle ne semble pas apprécier. « Dénigre nombre de personnes de consideration de La Haye », on l'avertit « qu'il y etoit detesté ». Apprécie par contre beaucoup son frère Philippe.

« je relis les lettres de Mad. de Sevigné, je ne les ay jamais trouvées si jolies, ni si interessantes, il y à des endroits qu'elle exprime si bien, si naïvement, qu'on diroit qu'elle à lû dans mon coeur, aussi remue t'elle au point de me rendre les yeux humides »

2v : « j'étois hier à coté de Mad. de Vilars à la Comedie, elle est extremement grosse, et n'est plus ni jeune ni jolie, elle paroît avoir bien de la douceur et de la politesse. *L'école des meres* fut executtée au point que nous pleurames tous à la fin, c'est tout dire, celle qui faisoit le rôle de la mere et qui est la bonne actrice, laissoit elle meme couler de grosses larmes le long de ses joues, il y eut aussi beaucoup de dances, avec tout cela je suis charmée que le tout finisse avec la semaine, j'en ay bien assés, il commence à y faire chaud. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/103

22.06.1751

Sans adresse (à Cassel)

2v : « La Comedie à fini samedi passé, je n'en suis pas fâchée, elle commençoit à m'ennuier je n'y fus que 2 fois la derniere semaine, quoy qu'ils jouassent tous les jours. La maison Bressona va partir incessamment pour Moudon. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/104

B 104/125-127, novembre 1751 : raconte en détail un bal donné en l'honneur de la naissance du roi d'Angleterre, à la Maison de ville. Beaucoup d'étrangers, Genevois, Bernois, Anglais.

B 104/128, 24.11.1751 : « je relis encore une fois les lettres de Mad. de Sevigné, elles me consolent, j'y trouve mon coeur mais je ne scay pas si bien en exprimer les sentimens qu'elle, je viens de la voir arriver à Grignan, elle embrasse sa fille, et va causer avec elle au coin du feu, qu'elle est heureuse. qq. fois en lisant il me sort des yeux 2 grosses larmes »

B 104/129, [01.12.1751] : 1r « Lausanne est pavé d'Anglois, je n'en ay jamais tant vû. Cela rend les Compagnies trop amples, et point du tout amusantes » mais reconnaît qu'elle ne devrait pas se plaindre car cela lui rapporte (elle loge depuis l'été un couple anglais, la pension Mézery loge aussi des Anglais)

B 104/130, 08.12.1751 : mention d'un portrait de Salomon « elles dirent de si jolies choses à ton portrait que je t'aurois voulu derriere la toile »

« je te recommande beaucoup de ni pas veiller trop tart et de dormir assés pour te raffraichir le sang, j'ay toujours Mr de Cheseaux dans l'esprit c'est pour cela que je te recommande toutes ces precautions »

22.12.1751

Sans adresse (à Cassel)

1r : [a tjrs sa fluction des yeux] « du reste je me porte parfaitement bien je n'engendre point melancolie on vient tout les jours me distraire tes amis se surpassent en ce fait, les Mides et surtout le colonnel Philippe sont ici à tout momens, ce dernier veut tenir ta place, tien voila une de ses lettre repons y presto tu la trouvera decachetée par un mes-entendu que voici [...elle a fait ouvrir par erreur la lettre et s'en est rendue compte en lisant la 1^{ère} phrase, « Après six ans d'absence je revois ma Patrie mais je n'i retrouve plus mon cher Sebatan, alte la lui di je ce n'est pas pour nous, et vite et vite reployons cette lettre sans en lire davantage »]

1v : « J'eus, avant hier une journette charmante, Me et Mlle De Berché Mlle De Chabot et ton ami Philippe ; Mlle De Chabot etoit arrivée la 1^e avec Louïs de Mide tant qu'il fût seul avec elle et moy, il fût vif, gai, semillant, mais aussitot que Mes[da]mes de Berché et Mr Constant fûrent arrivés sa bonne

humeur baissa par gradations, et enfin il arbora un air capot et ne dit plus un mot, ils avoi[en]t l'air extrêmement poli, Constant et lui, il se disoit beaucoup Mr je n'en scais pas davantage, on prit le caffè, mon colonel [Philippe] avoit dans sa poche une petite Comedie titrée *L'épreuve* qu'il vouloit nous lire lorsque Mides sen dire mot gagna la porte et sortit, il faut le laiser aller dis je commencons, il nous la lû tres joliment, la piece est charmante, ils on envie de la faire à chût chût, il y à trois femmes et trois hommes, pour les femmes on aura les Lizettes les Jannettes et les Nannettes, pour hommes Phillippe, Phillippe, Phillippe, car il n'i à que lui qui vaille quelques chose, ils apellent Severy à cor et a cri j'ay promis de te l'ecrire de t'envoyer ton rôle, c'est cellui de Lisidor et qu'aussi tot que tu le scauroit, tu mettroit le petit chapeau vert et te trouveroit presto a l'agramente a l'instant qu'il faut paroître sur la scene, tu devroit bien me l'envoyé ce petit chapeau vert si je l'avois en mon pouvoir, je crois que rien ne pouroit m'en empeché d'en faire usage. »

2v : il est question de la mort de Loys de Cheseaux et des hommages (aussi ds lettre 131)

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/132

B 104/135, 29.12.1751 : revient encore sur la mort de Cheseaux « il n'est cependant pas possible de ne pas regretter un homme dont la conversation étoit si douce si sage et si instructive, c'est une perte pour tout le monde chretien aussi bien que pour le monde sçavant, on découvre tout les jour quelqu'unes de ses bonnes oeuvres et de ses productions sçavantes, ses parens » etc. Se moque ensuite d'une lettre en son honneur de Leresche « ou il entasse passage sur passage », un vrai sermon. Recommande à son fils un livre pour ses élèves, en récompense s'ils ont bien travaillé (*Nouveaux Dialogues des morts, avec des Contes et Fables composés pour l'Education d'un Prince* de Fénelon).

05.01.1752

Sans adresse (à Cassel)

Ecriture de Mme de Chandieu Villars, « secrétaire » (cf. sa fluxion)

2r : « la Comedie dont je te parlois aura lieu. Philippe, Samuël Constans et Mide le Cadet sont les trois hommes puisque tu n'a pas voulu me répondre que tu serois ici au moment de paroître sur le theatre, le Marquis de Jentils et sa fame sont ici depuis trois jours, sans doute pour si divertir du mieux qu'ils pouront, je ne les ait pas encorre vu. [...]

Je comprans comme la lecture de *Mithridate* t'a fait rire j'en fis épanouïr la ratte l'autre jour a ton ami Philipe »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/136

12.01.1752

Sans adresse (à Cassel). Ecriture tierce (2 mains)

« Lausanne le 12° Janvier 1752 / n° 38

Tu vois mon cher ami que je ne puis encore ecrire moy meme je pouvois le faire à toute rigueur dans un besoin pressent, mais je risquerois d'attirer encore plus la fluxion sur mes yeux qui seroient je crois gueris sens la varieté de la Saison qui va ici du froid au chaud et du chaud au froid, nous possedons actuellement ce dernier avec une bize qui se fait sentir jusque dans la moël des os, et quoy que je ne sorte pas de ma chambre je m'en aperçois, du reste je me porte tres bien, meme mieux que je n'ai fait depuis longtems. Je vay te faire des contes, la Comedie dont je t'avois parlé aura lieu, comme je crois que tu la connois, je vay t'en dire les Roles, J. de Bottens fait Mme Argante, Nanette de Chabot Angelique, L. de Berché la Soubrette Lizette, Louis de Mide est l'Amant, nomme Lisidor, Phillippe Constant Blaise, son frere Samuel Frontin, la piece est tres jolie, elle est intitulée *L'épreuve*, la troupe a pris le nom de la troupe des Bandits, qui s'assembla chez moy Samedy 8° du mois sur les 4 heures du soir, les 6 Bandits et rien de plus, les voila autour de mon cabaret à prendre du Caffé et dire des folies, un moment apres, arrive la Basse de l'un la flûtte de l'autre et des livres de musique, Mlle de Chabot se mouche, eternuë netoye son gosier puis ils vont dans un coin de la chambre, nous faire un tres joli concert, justement comme je les aime, point [1v] trop bruyant, Philippe commença par le menüet que

nous disions qui exprimoit toutes les passions mais il dit qu'il ne signifioit rien sans la divine pochette, le dit menüet me fit plaisir, mais il me gonfla le coeur et le cou, on musiqua jusques au souper, que je donnai à la troupe, ton portrait y avoit sa place, sa chaise, et son couvert, il estoit a coté de Mlle de Chabot qui lui adressa le couplet de chanson,

Cher Salem¹⁶ si tu voyois / des bandits la fole allure / parmi eux tu brillerois / ture lure / mais tu n'y es qu'en peinture / Robin ture lure lure

Toute la compagnie le chanta de nouveau en chorus, la conversation tomba en suite sur l'amour et l'amitié, je leur chantai les 2 couplets sur l'air que tu connois bien, Certain de ta fausse amitié

De l'amour et de l'amitié / Je veux faire ici la peinture / L'un ne connoit pas la pitié / mais l'autre est toujours douce et pure / Mes chers enfans choisisés / J'entens Cupidon qui murmure / A ses Loix vous obéirés / L'amitié fuit, je la rassure

Si tes autels sont peu servis / Par cette brillante jeunesse / Il se trouve encor des amis / Qui n'ont point atteint la vieillesse / Mais n'associe jamais / Un Tircis et une Climene / L'amour y mêleroit ses traits / Ils seroient bientôt dans ses chainnes

Comme nous etions prêts de nous lever de table je leur chantai encore celui cy sur l'air c'etoit le 1^e de Janvier

Je quitte mes anciens amis / Car ils ont tous les cheveux gris / Ma foy je les envoie au pautres / Le joli souper que voici / Il faut qu'il soit dans ce reduit / Accompagné de plusieurs autres

Ils le trouverent joly et dirent qu'il falloit y repondre, aussi tot Mr le C. [Colonel Philippe ?] sort de sa poche, une grande feuille de papier gris, un petit bout de crayon, il cracha dessus [2r] y fit cracher toute la compagnie et se mit en posture pour ecrire contant aparemment qu'il n'auroit pas la main assés vitte pour ecrire tout ce qu'on lui dicteroit, mais ils ne pûrent rien tirer de leurs cerveau qui les satisfit, mais ils dirent à la place des vers, de la tres jolie prôse, Phillipe fut charment, il me fit si bien rire que je craignois que les deux coins de ma bouche ne gagnassent mes oreilles, ce qui n'auroit pas convenû vû le demeulement de mon rattelier. L'apres soupé fût consacré a lire, ou repeter chacun son role, ils s'en tirerent tous bien et feront encore mieux lorsqu'ils les scauront, ils doivent venir les repetter encore ici ce soir apres soupé. Je fais reflexion que je t'ecris sur le ton gay et que peut etre ma lettre te trouvera enfoncé ou dans la politique ou attendri de la douleur des personnes que tu respectes et cheris, et qu'elle fera le meme effet qu'une musique gaye à un enterrement, voila on reduit l'eloignement, mais j'espere qu'une fois ou l'autre elle t'amusera, tout ceci est ecrit a l'avance et en attendant ta lettre j'espere que tu repondras en meme tems a celle de ton ami [Philippe]. »

Elle reprend la lettre le lendemain, changement radical de ton, suite à une lettre de Salomon qu'elle vient de recevoir. Lui dit très franchement qu'elle souhaite son retour.

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/137

B 104/138, 19.01.1752 : « on à la bonté de venir me voir tres souvent, ton ami Phillipe ne se refroidit point, il vient ici presque tous les jours et y demeure plus ou moins, tu me feras plaisir de lui ecrire de nouveau et tu seras charmé d'etre en correspondance suivie avec lui, il est ici aimé, et estimé generalement, il a payé avec honneur de sa personne dans la derniere guerre, mais ce n'est pas de lui qu'on le scait car il est aussi modeste que brave. Ecrit aussi à ton grand Pere le plus tot que tu pourras [...] mais je t'avertis que je ne veux pas que mes lettres en souffrent j'en ay plus besoin a present que jamais »

lv : « Tous les tripots entre Milady [qui loge chez elle] et la Maison Constant sont raccomodés, j'y ay travaillé utilement, Me d'Armanches a été blâmée generalement, meme de sa famille, et de celle de son Mary le Marquis de Gentil m'a dit à la verité etant tete a tete, que c'etoit une petite begeule, ton ami Phillipe donne vendredy un belle fête à nombre [2r] de Dames et de Cavaliers, la Maison Milord Blessenton y est pryée, j'ai aussi ma carte affin que vous le sachiés, tu comprends combien j'en proffiteray en coiffure perdue le plumet sur l'oreille, et en robe couleur de Rose. »

¹⁶ Petit nom de Salomon, que sa mère utilise volontiers en début de lettre.

26.01.1752

Sans adresse (à Cassel). Sa propre écriture

Ir : « Ton ami Phillipe donna vendredi passé la plus jolie fette du monde, sous le nom de la Marquise de Gentil sa soeur, il y avoit 21 dames, l'élite de Lausanne, a peu près autant de Cavaliers, les dames étoit entre la verte jeunesse et l'âge tout a fait mûr, j'y étois pourtant priée, mais c'étoit sans doute, parce que je ne pouvois pas y aler, ou peut être aussi parce qu'il m'aime assés, il faut t'en faire la description, on arriva sur les 4 heures, Mrs Constant le Capitaine, le Colonel Philipe, et Samuel, au bas de l'escalier conduisant les dames, dans la chambre au second, sur le derriere, quand l'assemblée fut complete on prit le Caffé, après quoy, Mad. de Gentil parût embarrassé, comment faire les parties, Mr le General conseilla d'aller dans une chambre plus spacieuse, disant qu'on ne pouvoit ranger les tables de jeu dans celle là, et prenant miledi Bleissenton par la main, il pria les cavaliers de prendre des dames, et de suivre, il les mena en bas sur le devant, ou on trouva la grande chambre, parée et illuminée au mieux, et les violons s'étant fait entendre, on dança d'un grand coeur jusques à 11 heures, ou de nouveau, Mr le G. Constant reprit miladi, et toute la Compagnie, passa au salon à manger, ou on trouva une table, servie de tout ce qu'on peut desirer, le tout avec ordre, et propretté, on mangea, on bût, on se rejouït, on étoit à son aise, les cavaliers servoit les dames, étant derriere leurs chaises, et étoient à leur tour servis par elles ; lorsque le souper eut assés duré, on revint à la sale du bas, nouvelle decoration, des paravants, des bougies a terre, et en ligne, annoncent qq. chose de neuf [1v] effectivement, on vit paroître les acteurs de la Comedie de *L'épreuve*, qui s'acquittèrent chacun de leur rolle, dans sa grande perfection, et qui à la fin de la piece, chanterent un couplet de chanson ; à double, le 1^e pour leur role en particulier, et le 2^e qui devoit contenir le mot d'épreuve, c'étoit, ou eux, ou moy, qui les avoient faits, je te les diray, si je m'en souviens ; j'oublois encore de te marquer, que pend' tout le tems qu'on dança, il y avoit dans une chambre a coté de celle du bal, caffè, thé, chocolat, punch, orgeat, limonade sirop, oranges, sucreries, petits choux, on y aloit demander, ce qu'on souhaittois, enfin sur des 3 heures après minuit, chacun revint chés soy, extremement satisfait de toutes façons, cela m'a fait bien du plaisir, je crois que d'hermanges en crevera de depit lorsqu'il reviendra de Paris ou il est actuellement. »

ES reproduit l'ensemble des couplets, folio 2r/2v (pas transcrit ici)

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/139

02.02.1752

Sans adresse (à Cassel). Sa propre écriture

Ir : « il me semble que tu prens tout à fait le ton courtisan, garde pourtant je te prie un petit reste de cette franchise et de cet air de liberté suisse, pour en faire usage avec ta meilleure amie, je vay commencer par le badin, et je finiray par les affaires, tes affaires, pr parler comme feu le Controleur d'Echandans. Voici ce que m'envoyerent la *Troupe des Bandits* le lendemain qu'ils eurent representé leur Comedie, chés le General Constant, j'avois un peu aidé aux Couplets de Chansons ; La Troupe des Bandits à leur maman

Si notre piece à reüssi / nous ne le devons qu'a votre esprit / L'emprunt que nous en scumes faire / donna du lustre à nos talents / recevés nos Coeurs pour Salaire / nous serons contens

N'est-il pas joli ? c'est sur l'air dont j'avois fait les leurs, *les petits toure lourirette valent bien les grands* ; je sors aujourd'hui ton ami Le C. Phillipe à un Concert sur les 5 heures, et m'a promis de faire ce qu'il pourroit pour me faire voir ensuite une seconde representation de la Comedie, qui sera la 1^e pour moy, ils y ont joint *les precieuses ridicules*, mais je ne crois pas qu'ils la sachent encore, je suis toujours plus contente de ton ami Constant, hà ce garçon pense bien, s'il badine joliment, il raisonne juste, et le bon sens, la droiture, et la delicatesse de sentimens, paroît dans tous ces discours serieux, il à toujours grand soin de ta mere, au point que miladi Bleissenton l'apelle mon fils »

Parle ensuite de la milady (qu'elle loge chez elle avec son mari)

2r : « je feray tes honneurs à la troupe comique, notamment à ton ami, il vouloit t'écrire aujourd'hui, mais le concert l'en empechera peut-estre, je te trouve plaisant, tu me commandes un couplet de chanson, tout comme si j'en avois un magasin pour tous les cas, et encore tu m'indiques l'air, sçais tu, ou as tu oublié que les femmes sont quinteuses, je n'oserois dire Mesdames les Muses [...] tout ce que je puis te dire, j'essayeray, et si j'en viens au bout, je le leur chanteray ou diray ce soir, en t'en faisant honneur, si tant est qu'il t'en puisse faire. »

2v : « L'autheur de *L'épreuve* est Marivaux, adieux je suis lasse et surtout mes yeux, car j'ay écrit tout d'une halaine, as tu fait acheter *Les dialogues des morts*, ne l'oublie pas »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/140

16.02.1752

Sans adresse (à Cassel). Sa propre écriture

1v : « je crois que c'est le seul cas, ou on puisse appliquer la chanson, dt moliere fait juge le misantrophe Ariste, belle Philis on desespere alors qu'on espere toujours. »

« nous avons ici des tems tout à fait des-ordonnés, un jour beau et presque chaud, le lendemain, une bise et un froid cuisant, malgré cela, les plaisirs vont leur train, la maison Constant represante, sans faux airs. Phillipe l'a mise sur le bon ton, il y à souvent des concerts suivis de soupers, il y en eut un dimanche passé, ou je fus, les voix etoient Mad. d'Hermanges, Mes[demois]elles de Chabot, de Bercher, de Bressona, et Rose Seigneulx, Lisette de Bressona au clavecin, Lutol et un nommé Barridon très bon violon, et la divine Basse du Colonel Phillipe, qui à encore beaucoup acquis depuis toy, ils chanterent aussi des coeurs, ou le marquis de Gentil chantoit, je ne voulus pas y souper, quoy que j'en fus bien pressée ; j'ay aussi refusé un diner chés milord Pembrok qui donne plusieurs fêtes d'adieu [...] j'espere qu'au 1^e jour [2r] mes enfans de la troupe comique me donneront la Comedie, ils me l'ont promis, je t'en feray part »

Lettres suivantes : est question des bals donnés par Pembrok, mais plus rien concernant la comédie. Le 8 mars, elle lui écrit qu'elle est très en colère et a bien des choses à lui raconter, mais ne dit rien de « l'affaire » de la comédie ; d'autres Anglais donnent des fêtes cet hiver-là.

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/142

B 104/147, 22.03.1752 : 2v « La chanteuse italienne que vous avés à Cassel pourroit bien etre la meme qui à été ici l'autre hiver, elle est jeune et assés jolie, menée par son pere, pour moy, je n'aime point la musique italienne ces ha ha eternels ne scauroient me plaire, ils ne sont point dans la naturel »

14.04.1752

Sans adresse (à Cassel). Sa propre écriture

1r : « L'adieu de phillipe est à mourir de rire, je lui repondray une fois quand je seray de meilleure humeur, tu me demandes l'histoire de la Colonelle et de lui, je croyois te l'avoir faitte, il auroit bien pû s'en donner la peine, ce beau sire, je tacheray de t'en parler dans la suite de cette lettre »

1v : « voyons si je pourray venir à bout de te dire l'histoire que tu me demandes, je ne suis cependt pas tant d'humeur sans conter que je pourrois bien en avoir oublié une partie, mais essayons. Phillippe etoit avec la Colonelle [Polier] sur le ton extremement poli, [...] lors que je lui [la Colonelle] parlois de lui [Philippe] le mettant en opposition avec son frere [David-Louis], elle me repondoit, qu'elle se douttoit qu'il etoit un peu petit maitre, cependt personne qu'elle n'en parloit sur ce ton là, au contraire, lorsque je parlois à Constant de cette belle, il me sembloit qu'il la soubçonnoit un tantinet coquette, je l'assurois qu'il se trompoit. Enfin arrive la Comedie, comme je n'en pûs voir la 1^e representation de meme que bien d'autres personnes, les acteurs dirent qu'ils en vouloient faire une 2^e en ma faveur, Mad de Chandieu Vilars leur offrit son salon, qu'ils avoient tous grande envie d'accepter, mais mad. P. offrit sa sale, avec cet air empressé, et obligeant qu'elle scait si bien prendre lors qu'elle veut, elle leur dit qu'elle vouloit donner à souper à Mr et Mad. de Gentil, qu'elle auroit la troupe avec eux, qu'ils seroient libres de penser pendt le jour à leurs ajustemt qu'elle se chargeoit de faire accommoder et illuminer la sale,

tout cela va le mieux du monde, ce procedé est des plus obligeans, mais voici malheureusement qui gâta tout, elle avoit fait apprendre *L'oracle* à ses 3 enfans, en cachette, et vouloit les faire paroître sur la scene immediatement après [2r] les autres, tout cela étoit dans le plus grand secret même par les acteurs, des 2 autres pièces excepté les 2 tantes, ils devoient chanter à la fin de très jolies couplets de Chanson que les dittes tantes avoient faits, j'étois de la Confidence, et j'avois pensé impetuo qu'elle auroit mieux fait de ne les pas faire prestentifier [?] ce soir là, mais comme je pouvois me tromper, et que d'ailleurs je n'étois pas appelée à la vocation de conseiller je ne dis mot. la veille de ce grand jour, la meche s'éventa, je ne scay par quel accident (jadis on vit Venise, Rome et Londres, sauvés par de pareilles catastrophes pour les Conspirateurs !) je vois venir Philippe reniflant comme un jeune cheval qu'on veut retenir, et debagoulant contre la Colonelle à tors et à travers, adieu toute l'obligation, elle n'a en vuë qu'elle ou ce qui peut la regarder, on ne veut plus représenter chés elle, hé que deviendront tous les préparatifs, les mediateurs ont bien à faire à pacifier le tout, les Mides étoient du parti Colonelle, je crois que l'ainé avoit remplacé son pere, quitte à lui céder sa place lorsque ce pere seroit retabli, enfin après bien des pourparler, la dame dit que ses enfans ne paroïtroient pas ce soir là, mais le coup étoit porté, l'intelligence ne subsistoit plus, et la dame et Phillipe étoient en fureur l'un contre l'autre avec des dehors polis qui avoient l'air bien affectés, sur tout chés elle, ton ami vint le matin me prier en grace d'aler à cette journée, quoy que je n'y fusse pas priée, je m'en faisois de la peine, cependt je le fis, pour apaiser les esprits, en cas que le feu se mit aux etoupes, j'arrive, je vois la C. droite comme un jonc, un evantail à la main, quoy qu'il gelat à pierre fendre, mais cela donne l'air de femme du monde, qu'on croit qui en impose, on avoit des politesses dans ce gout, j'en eus ma part, mais je n'y pris pas garde, elle manqua un peu de politique, en ayant l'air amical seulement par les 2 Mides et ses belles soeurs, enfin tout ala bien, elle se remit et s'en tira mieux de beaucoup que je ne l'avois esperé. elle fit les choses magnifiquement, très beau souper, la sale, le theatre accommodé et illuminé au mieux, toutes les petites attentions, necessaires à l'aisance des acteurs, après la piece, grand reveillon, on s'étoit surpassée ; à qq. jours de la, Comedie nouvelle, Mides l'ainé, qui avoit constamt refusé d'être d'aucune Comedie, est de celle cy, que ne fait on pas pour ce qu'on aime, c'étoit *L'esprit de contradiction*, les 2 Bottens, Mezeri, Berger, et les 2 Mides, voila les acteurs, le tout afin que *L'oracle* parut ensuite, tout fut très bien executté, on trouva même que L'ainée Polier qui étoit la jeune fille, avoit trop bien fait, il n'y eut pas [2v] un des acteurs des 1^e pieces priés, j'y fus pourtant invitée, je n'avois été que mediatrice. La C. n'avoit point l'air à son aise, il étoit si apretté que j'en souffrois à en baisser la vuë tant il me faisoit de la peine, car je l'aime, et il est certain qu'elle est très aimable lorsqu'elle est dans son naturel ; on ne peut aussi disconvenir qu'elle à le coeur excellent, mais elle ne pense pas juste, c'est ce qui la fait souvent agir d'une facon qui lui attire qq. fois des des-agremens, qu'elle merite moins que bien d'autres, voila assés parler sur ce sujet. [...]

J'avois oublié de te dire qu'il y eut une 2^e representation, de *L'esprit de Contradiction* et de *L'oracle*, ou les acteurs des 1^e pieces furent priés, mais Phillipe étoit déjà parti, j'ay remarqué que les Mides le craignoit, et étoient jaloux, ils n'avoient pas le mot à dire devant lui, cela étoit marqué, je te prie prends garde que cette lettre cy ne se perde, brûle la plutôt, et accuse m'en la reception le plutot possible. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/150

B 104/152, 28.04.1752 : 1r « Lausanne n'a rien à present de bien interessant, du moins pour moy, ce qui fait que j'oublie un jour ce que j'ay ouï l'autre, tout glisse sur mon imagination, et j'ay souvent l'air de phlipotte dans Moliere, qui baye au corneilles »

19.05.1752

Sans adresse (à Cassel). Sa propre écriture

1v : « Dimanche passé, Mr Mad. Ma[demois]elle de Chabot, Mad. de Corsier, vinrent lire un sermon chés moy, pendt le preche du soir ; après l'église vinrent Ma[demois]elle de Sullens, de Bercher, Mr de Corsier, Mad. Descloir, on prend le caffè, Mr de Chabot et Maelle sortent, peu après je vois ouvrir la porte de ma chambre, et entrer un Mr habillé de noir très bien mis, qui fait 5 à 6 pas dans la chambre, avant que je le reconnoisse, enfin à force de l'examiner, je vois que c'est... D'hermanges ; mais d'hermanges, poli, tout uni, pas l'aparence du petit maitre (on leur court après à Paris) la Conversation s'engage, fort joliment, chacun y met du sien, je m'en tiray bien, car j'étois contente de moy, il me

demande des nouvelles de Mr mon fils, ma reponce fut breve mais honnette, je crûs m'apercevoir qu'il regarda 2 ou 3 fois ton portrait qui estoit à peu près vis à vis de lui, on le questionne sur Paris, il repond avec esprit, et sans bavarderie, Meselles de Bercher et de Sullens sortent pour aler se promener, je ne douttay pas qu'il ne les suivit, point du tout, il reste, jusqu'après 7 heures, que la Compagnie s'en ala, je t'ay dit que je m'en tiray bien, mais le son de sa voix, me causoit interieurement une emotion desagréable, et lorsque je fus renduë à moy meme, je m'aperçus que j'étois plus fottiguée que si j'avois fait 2 lieues de chemin, ce que c'est l'impression. helas que mon pauvre cerveau est foible ! on parla d'une tragedie intitulée *Varon* [Grave, 1751], je dis que je ne la connoissois pas, il l'avoit, il me l'offrit, je l'acceptay, il me l'envoya le lendemain, je l'ay luë, et rendue avec [2r] remerciement. »

Mentionne des tensions entre LL.EE. et la ville ; la clé des portes n'est plus confiée au Bourgmestre mais au bailli ; il est question de l'abaissement des murailles pour les particuliers de la rue de Bourg.

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/155

B 104/158, 09.06.1752 : 1r « je crois que tu etens les idées de D'hermanges beaucoup plus loin qu'elles ne vont, il à voulu me faire une visite de politesse, comme à tout le monde, et voila tout, nous verrons ce qui [advient ?] dans la suite de sa conduite à mon egard, il est à present à Vevay ou il y à des jouissances, un feu d'artifice, du regiment exterior, bal ectera, le tout à propos de rien, il y à un monde de partout »

B 104/318, Lettre de David-Louis Constant d'Hermenches à Salomon de Sévery

s.d. [v. automne 1758], de Genève

Adresse : « Monsieur de Severÿ / rue du bourg / A Lausanne »

incipit : « Quoique je t'écrive tres tendrement, et que je sente meme que tu es un etre essentiel a mon existence, je ne te l'ai pas dit de longtems »

lui demande ensuite un service : « voicy le fait. Winn avoit fait promettre a Cardon de revenir a Lausanne sans aute explication a ce que je suppose (quoiqu'il dise le contraire) comme il est aussi etourdi presque que bon violon, il a perdu son tems icy, en se fondant sur Winn [1v] par mon conseil il lui a ecrit et ce Chevalier lui repond tres peu courtoisement, et decline l'engagement ; le pauvre diable qui a manqué des occasions d'aller plus loin, s'en trouve fort desapointé, et moi qui voudrois toujours que tout le monde fut content, et qu'on jouat toujours du violon, je voudrois que tu ~~tirasse~~ remisse cella ~~au clair~~ en train, en patinant un peu les entrailles de Vinn pour la musique ; qu'il fasse modestement de quoi procurer a Cardon ~~sa subsistance~~ un dedomagement et nous moi s'il est necessaire je continuerai a lui ~~offrir~~ donner un gite. il nous sera essentiel si nous jouons un peu la comedie. [2r] ne parle de rien de tout cela, ni de ma lettre, mais use de tes talents pour le cabinet dans cette occasion, les miens seront toujours fort a tes ordres aussi bien que ton devoué Ami et serviteur. C. d'H.

Geneve ce samedi. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/318

B 104/319-320, Lettres de Philippe Constant à Salomon de Sévery

09.02.1752

Adresse : « Monsieur de Severy a Cassel en Allemagne »

Incipit : « Lausanne le 9^e fev. 1752 / Mon cher amy Sebatant ta lettre m'a fait mille plaisirs je me suis felicité d'avoir reveillé ton souvenir et ton amitié, c'estoient (avoue le) l'un et l'autre deux Somnambules » Ont perdu contact entre 1746 et 1752.

1v : « On t'eleve a ce qu'on dit Manon de Corsy, et c'est a ton intention que je la fis chanter et aller en mesure l'autre soir chez Me [Cerjat] de Bressonaz ou je soupois gayement entre ta mere et Me de Chabot, je scais que la première te conte tout, ainsi je ferois le *tacet* sur nos extravagances. Nous l'apellons a juste titre la *maman des Bandits* et toute la troupe comique est sous sa loy, elle leur donne a souper, a gouter, de l'education et par dessus le marché leur fait de l'esprit. Elle nous envoya les plus jolis couplets du monde pr chanter sur l'Air *des petits tureruli valent bien les grand* a la suite de l'*epreuve* [Marivaux, 1740] que nous representames ici devant fine Compagnie apres une petite partie de danse de ma facon ; aussi le lendemain nous luy chantames :

Si la piece a reussit / nous le devons qu'a votre esprit / l'emprunt que nous en scumes faire / donna du lustre à nos talents, / recevez nos Coeurs pr salaire, / et nous serons contents. »

2r : « nous faisons frequemment de biens jolis concert ou ta pochette retentiroit a merveilles, ta mere aime notre musique. les Bressonaz tourneront bien, Lisette a des graces et du talent, Marianne de la figure et de la vivacité, Zabine un mal de gorge (je ne l'ay pas encor vue) Madelon a mal a la phisionomie et de l'esprit dit on. Ainsi bonjour et au milieu de ces 4 filles je t'embrasse de tout mon coeur mon cher Sebatant »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/319

17.03.1752, de Maestricht

Adresse : « Monsieur de Severy a Cassel en Allemagne »

Incipit : « Mastricht en chemin pr Venla sur la Meuse le 17^e mars 1752 / je suis parti de Lausanne comme un voleur, l'etant cependant mois que vollé, je n'ay pris conger ni de toy ni de ta mere mon cher Sebatant »

1r : « ce n'est pas que Lausanne eut autant et plus de charmes, que ta mere ne fut admirable, celle de tous nos plaisirs, nous fit grand chere et fine chanson mais L: H: P: pour fort peu d'arg[en]t me donnent beaucoup de peine et pretendent parce que c'est bientôt le mois d'avril que j'aïlle me confondre a un Regt Wallon, allons partons, ne disons rien a personne (il m'en couteroit trop), pas même a Madame de Severy qui m'a fait tant de bien cet hiver, me voicy a Mastricht »

1v : « Je ne scaurois trop te dire comme quoy j'ay quitté Lausanne, je me suis arraché de ce que j'y trouvois d'aimable et j'ay fui avec empressement ce qui m'y ennuyoit excendoit fatiguoit, abimoit. L'equilibre seroit bien difficile a trouver, et je ne scais si je le chercherois de lontems, ce qu'il y a de sur c'est que me voicy bien loin de la troupe comique, et je vais mener une vie tout a fait differente [...] crois tu que tout cela vaille nos Lisettes Nanettes Fanchettes etc. Mieux du moins que la Colonelle et toute sa parentée qui a fait des betises d'une stupidité a faire soulever toutes les epaules du Canton, ta mere t'aura sans doute tout conté depuis cet *Oracle* la ditte Colonelle n'est plus le mien. il y a lontems que je luy destinois le grade le rang l'acte le brevet et l'ancieneté de begeule en chef, l'esprit faux boursoufflé, le ton gauche, et de la pretension a detroner tous les Rois d'Angleterre, la Personne de Lausanne s'est [2r] distingué a cette occasion et moy je me suis moque de tout le monde. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/320

B 104/2366-2368, Lettres d'Isabelle de Charrière, née Zuylen, à Catherine de Sévery

17.11.1772, de Colombier

Incipit : « Colombier ce 17 nov: 1772 / Vous m'avez écrit une charmante lettre & qui m'a fait le plus grand plaisir. »

1r : « Je vous crois à Lausanne à présent & je prierai M. Chaillet, qui part demain pour aller voir votre comédie, de vous porter cette lettre. C'est le fils d'une bonne & aimable voisine que j'ai ici. Pour lui, je ne le connais que depuis quelques semaines mais ce que j'en connais m'est agréable, il est fort instruit & il a une certaine naïveté brusque qui me plaît. Me du Peyrou va aussi à Lausanne & une autre femme & d'autres jeunes gens que je connais peu. Dites moi si votre troupe est bonne [1v] et si elle vous amuse. Mais si vous êtes comme moi, renvoyant d'écrire, barguignant, ne faisant point ce que vous voulez, ni ce que vous avez résolu, vous ne me direz votre avis sur la comédie que lorsque vous ne l'aurez plus depuis longtemps. [...]

j'avais des livres nouveaux, j'en ai encore, on s'est mis en tête de me faire lire des tragédies & des comédies, cela nous a amusé. [...]

[2r] Enfin je vous demanderais si vous n'avez point de nouveautés à Lausanne, par exemple les deux nouvelles pièces jouées à Paris, *Manlius* est l'une, je crois que l'autre s'appelle *Les Etrusques*. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2366

20.02.1773, [de Colombier]

Adresse : « Madame de Sévery née de Chandieu / A Lausanne »

Incipit : « Ne suis-je pas bien malhabile Madame ? J'aime vos lettres à la folie, je les désire à proportion de ce que je les aime & je me conduis précisément de manière à n'en point recevoir »

2r : « Je vais à Neufchâtel demain pour trois jours. On joue la comédie lundi & mercredi. Jusqu'à présent j'ai trouvé que c'était un peu froid d'ailleurs bien, rien de ridicule ni d'admirable. Je croirais presque que c'est le propre des troupes de société.

Me du Peyrou m'a beaucoup plu cependant dans *la gageure* ; elle a de la grâce de la dignité & beaucoup d'aisance »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2367

03.04.1773, de Colombier

Adresse : « Madame de Sévery née de Chandieu / A Lausanne »

Incipit : « Quand vous ne laissez pas un long intervalle entre mes lettres & vos réponses & que vous me témoignez de l'amitié, mon cœur est sensible »

1v : « Je crois vous avoir parlé de la comédie de Neufchâtel, mais vous ai-je parlé de *Sylvain* ? L'avait-on déjà joué ? Le reste était bien médiocre, je me permets de le dire à présent parce que je puis dire avec bonne foi que *Sylvain* a été joué & chanté à ravir. Je voudrais bien que vous l'eussiez vu avec moi il y a huit jours & qu'à présent nous en parlissions ici ensemble. Le Prince Lubomirski est venu voir la comédie, je l'avais vu à Berne [où elle s'est rendue cet hiver], il est encore revenu à Neufchâtel il y a quelques jours & mercredi il dina ici. » Annonce sa venue prochaine à Lausanne

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2368

B 104/2385-2444, Lettres de Salomon de Sévery à son épouse Catherine

B 104/2385-6 : Catherine est allée se divertir à Monrepos en 1766

B 104/2406 : v. 25 mai 1779, de Genève « Prangins m'acceuillit avec cette vivacité qu'on a quand on ressent de la joye, et qui ne lui est pas fort naturelle, car tu connois son froid ; sa femme avoit accouché fort heureusement quatre jours auparavant, d'un fils, mère et enfant se portent bien, J'y passerai à mon retour, Rentz étoit avec lui. »¹⁷

16.08.[1782]

2v : « On a commencé à batir la sale de spectacles [à Genève], on a les fonds nécessaires pour cela, on dit que les souscrivants tireront les 7 pr % de leur Capital. Les plaisirs, les fêtes, les bals, les assemblées de 100 personnes vont grand train, le Duc ne peut pas trouver dans tout Geneve un appartement pour quelques jours »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2423

s.d. [après 1775]

Incipit : « Ce jeudi matin auprès du feu de la chambre sur le devant / Bonjour mes petites, je voudrois que vous fussiés ici auprès de moi »

1v : « Il y avoit un concert des comédiens à la redoutte, j'étois fort à même d'y aler, et ne m'en souciai pas, je ne vis personne, ne me mis pas à la fenêtre, pris un livre à la bibliotheque (les lettres de Me de Maintenon). W[ilhelm] me lut, je souppai en trois avec le poulet et des pommes cuittes »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2438

s.d., carte à jouer

« Je vai diner à Morges, St Cierge a dit qu'il s'y trouverait s'il pouvoit, c'est à dire non ; si tu arriveras avant 4 ½ heures, tu peux debarquer au Chateau, ou tu nous trouveras, tes soeurs seront à la comedie à l'heure ordinaire »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2444

B 104/2805-2820, Lettres de Françoise de Chandieu à sa fille Catherine (- de Sévery)

10.12.1761

Adresse : « Mademoiselle de Chandieu, ches Mr de Grafferrier de Carouge / A Berne »

1v : « on a reçu les Comediens, nous alons avoir notre part des plaisirs. nos charmt Princes [de Waldeck] en sont bien enchanté. le petit est toujours plus joly. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2805

04.[01.1762]

Adresse : idem (Berne)

¹⁷ Matilda Guiguer accouche le 16 mai 1779 d'un garçon. Louis-François Guiguer fait mention de Salomon de Sévery qui dort une nuit au château sur le chemin du retour. L.-F- Guiguer, *Journal*, 2008, vol. 2, p. 50.

Incipit : « Le 4 / J'ai reçu le matin ta lettre ma chere Catherine »

1v : « tu saura que les Princes devoit avoir une Loge et que le Conseil n'en a voulu accorder a personne, qu'au P. [de Waldeck] et au Balif. Mme Darmanches et Jentils firent demander Mr de Pints et le prièrent de faire faire une Loge a ces grandes pr qu'elles et Mme Daubbonne y pussent toujours avoir place et que pr cet effet, elles lui prioit de leurs en remettre trois clef. Ne pouvant ce résoudre d'être dans l'obligation d'attendre le spectacle si long tems ce qu'elles seroit obligés de faire si elles n'avoit pas des places marquée, Mr de Pints leurs repondit tres polimt, et les princes se sont determiné a n'avoir point de Loge, puis qu'ils n'en pouvoit pas disposer. Mr de Pints écrivit un billet tres poly a Mme d'Armanche et lui dit que les Princes voulant vivre bourgeoisent a Lausanne, ils n'accepteroit pas la Politesse du Conseils et qu'il ne vouloit point de distinction au spectacle. Quand a t'il resulté, elles ont dit qu'au cas que les Princes voulussent les mener a la Comedie, elles refuseroit ne voulant point ressevoir de piece de dix bats des P. et hier, Mr de Chandieu qui ne voit les choses que du bon coté signifia a tes soeurs qu'il ne vouloit point que les P. les menassent a la Comedie que plusieurs Dames sens les nommer avoit dessidé que cela ne convenoit pas, je dis c'est ce vanger noblemt »

2r : « La Comedie commence jeudy, la Troupe de Montrepos a été en fureur qu'on lut [sic] reçue, mais a chercher [?], la Marquise a dit qu'on avoit reçu une troupe de 60 jeux a Lausanne et comme ils savent ce retourner, elle cet [sic] montrée toute difairente a ton Pere, et a paru enchantée de ce nouveau plaisir, auci ton Pere et Jonnattan sont attaches plus que jamais a cette troupe, Mr de Chandieu me disoit il y a quelques jours que la famme qui feroit le plus de vuide a Lausanne ce seroit Mme de Jentils, je pencé non pas ches elle car elle y est raremt. »

2v : « on a dit il y a une fete le jour des Rois ches Mr darmanche, mais l'empressemt n'a pas été excessif, il la donne ches lui ; le Theatre est construis pres de la Maison de Mr Dutil, point au manège. voila toutes mes nouvelles. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2809

08.01.1762

Adresse : idem (Berne)

Incipit : « A Lausanne le 8me janvier 1762 »

2r : « je fus avant hier avec tes seurs a *Andromaque* [06.01.1762], la Martin est admirable, le Penin [?] est bon, et Neveu, les suivantes sont a faire mal au coeur. *Le françois a Londre* fut bien executé, la soubrette est bonne la voye un peu aigre »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2810

15.01.1762

Adresse : idem (Berne)

Incipit : « A Lausanne le 15me janvier 1762 »

1v : « nous alons voir aujourd'hui *Mélope*, Nanette n'a point d'afolent pr la Comedie, elles ont refusé plusieurs fois d'y aller, je la fis convenir hier que les plaisirs ne répondoit pas a l'idée qu'on en avoit »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2813

23.01.1762

Adresse : idem (Berne)

Incipit : « A Lausanne le 23^{me} janvier 1762 »

1r : « nous avons perdu la Comedie a notre grand regrét, ils ont été rapelé a Grenoble, plutot qu'ils ne contoit, on a été tres contant de la Martin, ils se sont bien conduit et n'ont pas laissé un sol de dépte. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2814

15.02.1762

Adresse : idem (Berne)

Incipit : « A Lausanne le 15 fevrier 1762 »

1v : on comprend que Catherine se divertit beaucoup à Berne (parties de traineau). Lui donne ses recommandations pour le retour à Lausanne

2r : « je vai ches Mme de St Cierge ou je soupe avec Mme de Vuflans et la troupe d'armanche. ton Pere est tres peu dans cette troupe, astheure [à cette heure] il y a du froid entre d'armanche et lui, pr un rien une pauvreté qui a blessé l'orgueil du seigneur d'armanche, il boude tout le Sercle, il s'ennuie a la mort a ce qu'on dit [...], ils ont leur musicien Gaetan, qui les ranimes par son violon, mais ce qui revient tous les jours, et qui est si uniforme, n'est pas amusent. »

« nous vivons dans une asses grande langleur, quelques repas et journées sont les plaisirs, la troupe du Printems a representé *le joueur*, cela a été joly, tes seurs donnent une journée a toute cette jeunesse vandrety en faveur de Mme Tcharner Tavel »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2812

19.03.1762

Adresse : idem (Berne)

Incipit : « A Lausanne le 19 mars 1762 »

2r : « il n'est bruit que des fêtes de Tournay [sic : Ferney]. les Lausannois ne sont pas revenu encorre, on donne Lundy la nouvelle Tragedie *Olimpie*, d'armanche écrit que Mme D'armanche s'est surpassée. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2817

31.03.1762

Adresse : idem (Berne)

Incipit : « A Lausanne le 31 mars 1762 »

1r : « il est venu ici un jesuite qui étoit de la connoissance de Voltaire, et qui a vu représenter *Olimpie*. Il disoit au Bourguemestre, une jeune personne de la Suisse a fait le rolle d'Olimpie et a charmé tous les Coeurs, le Bourg. lui dit cet ma fille, le jesuite parut étonné et redoubla en louanges ; juge il ignioroit que la jeune fille fut une famme de 48 ans, fille de celui a qui il parloit. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2819

20.04.1762

Adresse : idem (Berne)

Incipit : « A Lausanne le 20 avril 1762 »

2r : « a tu vu l'affiche de Paris.

Aujourdhuis 31 mars la Troupe du Sr Ignace donnera la derniere représentation d'*Arlequin Jésuite* Com. en 5 acte en prose du P. du Plessis, accompagnée des *fourberies de Loyola*, petite piece, en un acte du P. laines, Precedés du grand ballet portugais, *en attendant le Triomphe de Themis*. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2820

B 104/4157-4164, Lettres Charles-Barthélemy de Chandieu à sa cousine Catherine (- de Sévery)

[v. 21].08.[1760]

« A Sacconay, ce 21^e [?] Aoust »

« Nous aurons la Comédie chés Voltaire au mois de 7bre, Mr le duc de Villars arrive pour y jouer, il y amene Comédiens et Comédiennes, tout le monde en est etonné. [...] Dimanche. Je compte d'aller aujourd'hui chés Voltaire, j'y fus il y a huit jours, il sorte de sauts qu'il ne fit, il est toujours d'une gayeté charmante, il a fait venir tous ses meubles de Lausanne à Fernex, dont il va rebatir l'Eglise et le Presbytere. » [...]

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/4157

12.08.[1760]

Incipit : « à Sacconay ce mardi 12^e Aoust / Vous me prenés toujours, trop aimable Jacqueline, au moment ou j'ai à ecrire à des Tantes »

« vous me faites jouer un role fort ridicule, il n'auroit tenu qu'a moi d'en jouer un plus ridicule encore, Me Denis me proposa de jouer le role de Jeannot dans *les ensorcellés*, elle devoit être Jeanette, je refusai et voici mes raisons : la premiere c'est que je suis trop grand et trop vieux pour jouer un role ou l'ignorance et l'innocence brillent et la seconde c'est que Me Denis étant Jeanette, l'illusion n'auroit pu faire chés moi en sa faveur et par cela meme j'aurois mal executé ; à la bonne heure si ma Jaqueline avoit été Jeanette, mais autrement non. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/4164

B 104/5694-5889, Lettres de Louise de Corcelles à Catherine de Sévery

s.d. (dimanche) [07.1770]

Incipit : « dimanche / Je n'entens plus la voix de brinbrin »

1r : « Jeudi nous fumes invitées ches Me Crousaz » donne le détail des invités et des conversations. Servan parle de JJ Rousseau avec qui il a mangé.

2r : « On parloit de L'esprit de Tolerance qui regne en France : ah dit il [Servan] d'un accent pénétré c'est un moment heureux ; mais la viellesse d'un Roy !... oh quel abime il y a souvent entre l'oreille d'un Roy et la Bouche de son confesseur. Il est passionné pr la comédie, donneroit tout au monde pour nous voir jouer un proverbe seulemt. Nous lui contames qu'on avoit joué il y a 3 ans Henry 4 et je lui dis nous avions un bon Michau un bon Henry ; un bon Henry 4, dit-il, vous devriés bien nous le donner. Ce mot lui échapa après avoir parlé de l'état de la France ; mais il le dit comme un enfant »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5694

s.d. (ce samedi) [07.1770]

Incipit : « Je trouve très mauvais ma chere Madame, que notre bon amy se soit avisé de la colique »

1r : « il est juste de reconnoitre que Mr Servan nous en [des ennuis, décrits précédemment] dèdomage tous les soirs ; qu'il est aimable en petites coterie ; il aime causer sur toutes sortes de sujet ; et a baton rompu avec les femmes. Vous ne diriés pas qu'il en sait plus long, que d'arufens ce sont dans ces moments de tranquillité que je vous regrette de toutes mes forces ; nous avons joué quelques proverbes avec lui sans apareil et sans aprendre. on copie les Rôles on les tient a la main et lui fais tout aller parce

qu'il jouë comme un ange, *l'avocat* [1v] *chansonier*, *l'Enragé*, le *Seigneur auteur*, *L'Histoire* [proverbes de Carmontelle, 1768]. Cette maniere en improntu donne presque autant de plaisir que ce qui est appris ; Mr Servan jouë avec une expression un feu qui vous plairoit, vous auriez ris du fond du gosier de le voir ; mais je n'en désespere point que vous le voyés mes chers amis, ce sera notre passe tems de 7bre ; car j'espere que nous garderons longtems cet Homme qui nous va si bien a tous ; il lit tres bien les comedies &&. Nous Partons mardi pr les Jonins, les Bressona lundi pr Moudon. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5687

13.08.[1770], Les Jaunins

Incipit : « des Jonins ce 13^e aoust / Si je n'avois pas été d'une dissipation extreme depuis notre arrivée aux Jonins ; j'auerois pû causer avec vous, mais en vérité ce lieu ci est par trop mondain »

« A propos de mèdecin j'ai un Secret a vous dire de peu d'importance mais gardés le moi cependant, et lorsqu'il en sera tems ne faites pas semblant Salomon et vous de l'avoir sçu. Après avoir épuisé tous les proverbes imprimés, nous dimes un jour à Mr Servan de nous en composer un sur les malades de Tissot. Cette idée lui échaufa la tete et le mit si bien en train, qu'il nous apporta la veille de notre départ un gros cayer tout fait la dessus plein de feu et de morale ; il nous donna nos rôles et nous fit jurer le secret, et de ne pas tarder a revenir pour le jouer ; des que nos trois maisons seront rentrées en ville, la chose se dira avec nos petits paravants ; voila une gentillesse dont je me réjouis, comme vous le jugés bien, mais je mourois plutôt que de laisser faire ce proverbe sans vous, mes intimes amis ; lorsqu'il le lisoit tout a coup je m'écriai *Oh mes amis Severy, ou êtes vous ?* Il me regarda, et me crut fole mais je fus bientôt justifiée quand je fis un abrégé des agréments de votre Société et de l'amitié qui nous lie. Il est de fait chere femme que toutes les fois que nous avons passé de bons moments avec cet Homme charmant, la petite femme et moy, nous n'avions qu'un cri après vous ; mais viene le mois de 7bre et vous en aurés votre part ; ce beau tems a bien la mine de nous retenir ici encore une 15^e de jours. Ainsi il faut nous donner rendés vous sur nos foyers de la ruë de Bourg. »

Est aux Jaunins car est en train de faire réparer le château de Corcelles.

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5655

s.d. (mardi) [1770, 1773, 1775¹⁸]

Adresse : « Madame de Severy a Lausanne »

« les Reflexions de la Mère sont tres bonnes et vont si plaisamment a la Tragédie. Melpomene auroit de la peine a déclamer ; Il ne l'a pas touchée Seigneur je vous le dis, et vous devés m'en croire.

Elle est bien maigre, bien chétive cette pièce de Voltaire, on diroit que son Genie n'a plus assés d'etofe pr faire une belle grande Piece, il n'a que des Rognures avec lesquelles il met le coturne en pet en l'air. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5665

29.11.1774

Sans adresse (Catherine est en Allemagne)

Incipit : « Lausanne le 29^e 9^{bre} 1774 / Ma charmante amie, vous pensés bien que je suis tout a fait triste d'etre trompée dans l'esperance de vous revoir, vous m'avés menée par le nez et me voila tres capote de ce que nous ne vous aurons point cet Hiver »

Ir : « vous croyés peut etre que nos Bressona que les Montolieu sont icy, non, tout notre monde nous fait attendre, en attendant que notre Société ait repris forme, nous avons mis en train la comédie, un joly petit Theatre dans la Sale des St Cierge. Bastant pr tout l'Hiver, Me de Miremont met tout nos Hommes a l'ouvrage et Samedy *Dupuis et desRonais* fut tres bien jouë, cette comtesse aime aussi les pieces de Société, c'est a dire celle ou il n'y a point de femmes, elle sait plusieurs comedies et joue bien les *Eugénies les Surprises de L'amour la pupile* &c &c. [Crousaz] La dauphine, D'orges, Morges, St Cierge,

¹⁸ Selon l'impression des dernières tragédies de Voltaire.

Corcelles voila nos Acteurs, quelques petits Roles pr la petite femme, le tout est dediè a notre bon Eveque qu'il est bien juste d'amuser puisqu'il est a nous plus que jamais ; la troupe de Dumènil nous quitte sans nous avoir donné le moindre plaisir ; j'y suis allée 3 ou 4 fois par pure Honêteté, la Sâle, le partere, les entrées, les cassecols tout m'y déplaisoit. Je n'y ai pas eu un Instant de [1v] plaisir. On vous aura bien mandè La redoute ; et sa Reüssite Me Vanberg et Mlle de Rochefort sont a la tête, cette Tete la nous a fait peur et nous n'avons point signés ; les d'orges, les crousaz, les montolieu, ce petit nombre n'a pas flèchy le col, la chose se tiendra 2 fois par semaine grands appartements, grand jeu, tous les polissons d'étrangers ont souscrits pr 24 L. tout le monde y est reçu sans choix, c'est un tout y va ; on y soupe en picnic, on y jouë tard, enfin c'est bien le fond de notre projet d'y il y a cinq ans ; mais avec des libertés qui rendent la dite redoute très redoutable [anecdote au sujet du pasteur de Bons qui y va]

Me de Miremont est d'un caractere franc, n'exige point, et me paroît très agréable pr le courant, avec une tres mauvaise santé, elle ne s'écoute, ni ne se plaint ; un grand fond de gaieté, de l'esprit, disant des pauvretés, et quelques fois des gaillardises, ne pensant jamais qu'a elle, n'écoutant point les autres [2r] cela dispense de morfondre son coeur, et sa tête a l'aimer et a lui plaire. la parèsse s'accomode encore de cette maniere de femme là, qui ne voit et n'entend rien de ce qui est autour d'elle ; du reste elle jouë bien la comedie, une mémoire de fer ; exactes pr les Heures : voila quelques traits qui m'ont frapés. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5647

20.12.1774

Sans adresse (Catherine est en Allemagne)

Incipit : « Lausanne ce 20 X^{bre} 1774 / J'avois la plus grande envie ma tres chere amie de remplir ce papier blanc »

1v : « vous ne sauriés croire quelle langueur votre absence et celle des Bressona [à Moudon] me donne, on a beau avoir les plus beaux priés [?], la comedie, les fêtes, j'éprouve qu'il n'en est point de veritables sans ses camarades et que tout devient insipides lorsqu'ils nous manquent. »

2r : « Les Montolieu sont en ville, mais lui a une fluxion cruelle. Jugez combien il gémit d'avoir le couvre chef et tous les paquets du monde autour de sa tete martiale, cependt il étudie des Roles, il est de notre troupe, on donne *la Surprise de l'amour* et *la gageure* le jour de l'an, la troupe de Crousaz Bottens le lendemain *l'enfant prodigue* ; ainsi les représentations alterneront, et le tout de bonne amitié. Si vous venés en janvier on pouroit redire pour vous et pr les Bressona les pieces déjà représentées, mais si vous leur laissés le tems d'oublier, je ne réponds de rien. [...]

2v : « Le Duc d'Hamilton est bien celui que vous avez vû sur le Theatre ou dans les coulisses de St Gérard, et puis amoureux l'automne derniere a la Chabliere ; Me de Miremont est une femme bien aisée a vivre, je la crois d'un caractere sur, elle en a donné quelques traits qui me l'ont fait aimer, je ne lui ay point vû ni de Hauteurs, ni de prétentions, l'Humeur égale, et tres carèssante [etc. continue son portrait physique pas piqué des vers] »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5648

15.02.1775

Sans adresse (Catherine est en Allemagne)

Incipit : « ce 15^e fev: 1775 / J'ay tant de chose accumulées a vous dire ma chere et aimable amie que je ne say presque par ou commencer ; le mois de Janv: s'est écoulé dans l'espoir de votre retour, et j'ay cruellement été trompée a cet ègard »

Il est longuement question de la redoute dirigée par la Galigai. Grandes intrigues, jalousies. « le grand but de la signora Galigai étant de s'amalgamer avec toute la bonne compagnie, et encore de détruire toutes les sociétés, et de fondre tout dans la marmite de St-François ». Très intéressant pour comprendre les équilibres entre ces petites sociétés, leurs coteries.

2v : « cependant ma tres chere bonne, n'allés pas imaginer que l'ennui me possède et que j'écris sous sa dictée ; 1^o notre spectacle vâ son train, il n'y a pas un jour de vuide, les répétitions & & sont tres amusantes, et j'ose vous dire qu'on jouë sur notre petit Theatre la comedie aussi bien qu'il est possible

en Société, *la Surprise de l'amour* et *la gageure* ont réussi au delà de l'esperance ; nos amis ont fait des merveilles et Me de Miremont jouë en vérité comme un ange, demain on donne *Eugenie*. Je n'imagine pas qu'on puisse mieux jouer ce Role qu'elle le fait ; nous avons encore *le philosofe sans le savoir* sur le métier, vous pensés bien qu'on rit ensembles de mille petits riens dans les coulisses, c'est mon revenant bon a moy qui ne fais point de Role, le Baron est toujours aussi original et son toupet aussi exprécifs ; cette femme est drolette et gay, pas plus gênante qu'Alexandrine. Angeliq. la Villardin et la petite femme font des petits Roles, de Crousas Montolieu Corcelles St Cierge Seigneux Saussure tout cela est employés »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5649

09.10.[1775¹⁹ ou 1776²⁰]

2r : « J'aime bien [la description de] votre noce il me semble qu'elle est d'Hoguard [Hogarth] et vous me la rendés [si bien] que je crois la voir. Si de Henezel étoit icy, sur votre description, il en feroit un Tableau » (H. est déjà mentionné une fois, p. 72 : « c'était si joli que M. de Henezel en fera un dessin »)

« Vous avés raison d'imaginer que St Gérard ne nous a pas laissé tranquille avec son projet de nous amener sa troupe en novembre, mais je n'ay absolument pas voulu m'en mêler, ni lui aider. Il pense a faire reconstruire la Sale Bossy, je doute que tout cela puisse réussir.

Luchet écrit a force. Voila *les mémoires de Me [la Baronne] de St Lys*. Il y a mis de tout ; des notes, des réflexions, du guindé, du naturel, de la moralité, de l'esprit, de la raison ; et par ci par la d'assez jolies choses. Vous les trouverés ches tous les libraires, enfin, j'ai quelque plaisir à voir imprimer ches Heubach des journaux et des Romans tout frais, qu'on n'a qu'a se baisser et lire. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5658

09.10.1777, de Corcelles

Sans adresse

2r : « Il m'est impossible de me faire une idée agréable de la comédie a Lausanne dans cette Salle hideuse, dangereuse, difficile, et j'ay bien la mine de m'en tenir loin ; d'autant que l'on ne dit pas la troupe admirable, ce sera une ressource pr nos Anglois auxquels je voudrois toujours je l'avoue un[e] occupation qui les tint comme disoit Clarice a une honete distance, ce n'est pas que je les croye des Lovelace, mais c'est que j'aime assés les gens du continent, et ceux dont j'entends la langue. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5654

billet, s.d.

Adresse : « A Made de Sévery »

« bonjour chere et aimable femme [...] je vous envoie une carte de la comtesse elle paroît bien ployable et bien bonne enfant ; dittes de vous a moi et sous le sceau du secret si vous ne voudriés pas jouër *les moeurs* avec elle, elle pourroit faire ou Cidalise ou la Soubrette cela vaudroit mieux que de la laisser entreprendre un opera comique avec de Crousas ; qu'en pensés vous chere femme. Alors elle aurait assés a s'exercer a *la Pupile* et a ce role des *moeurs*. Voyés et parlés bien sinceremt parce que je n'en ferai aucune mention a personne je vous embrasse »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5707

¹⁹ Demande refusée de St-Gérard le 17.10.1775 / 2^e tentative en février, réussie.

²⁰ Année d'impression du roman de Luchet cité dans la lettre.

Billet ou carte à jouer, s.d., non retrouvé

[avant 10.1774, cf. Angélique de Bavois n'est pas encore mariée]

« Ma chère amie, Mme Golowkin, ne songe point aux *Moeurs*, ainsi gardez votre rôle et n'en faites pas seulement la politesse, car il vous va bien, et n'iroit pas à d'autres ; elle voudrait un opéra-comique, au reste Madelon ne peut pas prendre Cydalise, il faut que Mlle de Bavois le joue, Si j'avais moins à apprendre, je l'essaierais ; la petite femme fera Lucile. »

(transcription Sévery 1924, p. 159 ; Sévery 1912, p. 240)

billet, s.d.

« Vous êtes bien et cela me met de bonne humeur. Je continuë donc ce que je vous disois hier du chanteur Boufon qui veut bien nous chanter une ariette pour échantillon ; cet essay et ce petit concert étant du ressort de Noubb [Nube], il faudroit chere amie le faire chercher et qu'il vous arrangeat ce Brin de musique pour 6 heures ce soir ; comme Mr le col: Tissot étoit icy hier en meme tems que le chanteur Il ne faudra pas négliger de le demander. Je voulois sans tout cela vous aller voir aujourd'hui et je vous fais mille caresses en attendt »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5710

billet, s.d.

« La neige et le chien c'est trop de maux a la fois et j'en suis si fatiguée qu'il n'y a que le plaisir d'aller tantôt chez vous qui m'ait décidée a me lever ; ah ça chere femme si vous avés envie qu'on dise le petit proverbe aujourd'hui, il faut que vous fassiez prier ce matin Mr de Walmode de repasser son Role ; et [Crousaz] la Daufine il faut aussi savoir ses intentions, et Langalerie le prier aussi de s'y prêter. nous savons vous et moy que les plus petites choses exigent de la Peine et du soin ; Corcelles est encore dans son lit mais j'espere qu'il sera assés bien tantôt pour sortir, se rendre chés vous et y dire son Role ; voila donc les 4 acteurs dont vous avés besoin. de déguisements, il n'y a que la Daufine qui met une Périuque et une veste Longue ; le jeu du Proverbe ne tient qu'un quart d'heure et peut se dire entre le café et les parties »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5711

billet, s.d. [v. 03.1770]

« les vers que vous m'envoyés chere femme sont d'autant plus a mon Grès qu'ils me semble que c'est notre ami Severy qui les à faits [...] pour me recompenser du travail de la camisole il faut que notre amie [Catherine] essaye d'apprendre le Role de l'Homme franc dans *le cercle*, je lui enverray une belle édition aujourd'hui ; a propos imaginés que la M. [Montolieu ?] a écrit a de Crousas pr lui offrir un Role et même qu'elle lui donne le choix, quand [qu'en] dites vous ! »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5737

billet, s.d. [v. 03.1770]

« Je me réjouis beaucoup de la comédie vuë avec mes amis ; eh bien ouy mêllons nos soupers ; ce sera chés vous ma chere femme ; ouy jouons *le Sourd* ; entre *L'indienne* et *le Cercle* ce sera gai et nous rirons nous autres a coup sur, bonjour au Libertin et a vous »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5750

billet, s.d. [décembre]

« nous voulons absolument nous amuser tout a fait entre nous a jouer la comédie cet hiver, rien ne soutient mieux la Société, nous avons déjà pensé l'automne dernière a *L'Ambitieux* et *L'indiscrette* de Détouche ; si vous l'avés ma chere amie Lisés la et voyés ce que vous en Pensés. Il y a 4 femmes 5 hommes ! pas un Roles indiférent. Je trouve que celui de l'infante seroit tres bien dit par vous ou donna clarice ; Je me chargeroit de celui de Béatrice, Angeliq. de Jacinte Soubrette, la petite femme prendroit

donna Clarice ou l'infante celui que vous ne voudriés pas [verso] d'Orges, Saussure de Morges, St Cierge, Corcelles, Crouzas, d'Iverdun, Montolieu, voila du Bois de reste. Mais si vous aprouvés la chose il faudroit tout de suite se mettre a aprendre parce qu'il y a beaucoup a dire, et que si nous pouvions nous en amuser la veille de l'an ou le jour des Rois ce seroit drole. voila mon cher coeur ce que nous disions hier, nous sommes tous de cet avis et vitte je vous l'ecrit pour savoir le votre en vous embrassant ce mercredi. mon Paquet n'a pû avoir cours que dans ce moment, bonjour au mary et a la femme »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5759

carte à jouer, s.d. [v. 02.1770]

« ma chere amie je soutiens ce tems merueilleusemt. il n'en est pas de meme de mon camarade qui a mal passé la nuit, et qui s'en avoir d'ebulition a la peau toute iritée, cela me dèsole, aucune de nous n'alons a la Socièté le tems est trop rigoureux

Je vous envoie *les Moeurs* a lire et a examiner, rien n'empeche qu'on les étudie en meme tems que *la fausse agnès* ; je sai que Mlle de Villardin qui a refusé a Monrepos [1v] d'etre actrice se feroit plaisir de jouer avec nous ; cette bonne volonté merite qu'on y fasse attention et l'on pouroit lui donner cidalise ou finette mais comme le Role de la Comtesse est charmant il faut que vous l'entreprenié ma tres aimable amie, il a du raport a celui d'araminte il est plus saillant et vous le dirés »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5915

carte à jouer, s.d.

« Imaginés ma chere Madame, que nous n'avons de plaisir dans nos polissoneries que celui que la presence de nos amis nous donne ; et jugés combien votre discution nous fache ; tené, a 6 heures ne pouriés vous pas quitter votre cousin et venir pour le proverbe qui ne se dit qu'après les marionettes. faites cela chere femme »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5811

carte à jouer, s.d.

« ma chere amie j'ay souvent pensé que le Bonheur nous rendoit sage [...] j'espère que les proverbes nous vienent par le coche ainsi nous feront bien nos affaires tantôt »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5828

carte à jouer, s.d. [v. 03. 1770]

« ma chere amie, il y a déjà plus de monde que de place ; et cela tous des gens inevitables ; ainsi pr le chev: de Lacheb: il faut le garder pr une autre jour, il seroit toléré estropié et mal assis ; Saussure a demandé Montagni ainsi il est invité, je n'ai seulemt pas dit a la petite femme que vous demandiés le pauve gouteux, venés a 4 heure dans ma chambre, j'aurois bien soin de vous je vous acheverois de coifer [1v] voila le cher colier j'ay des brillants qui vallent bien ceux de dorisée pr vous et pour moy. bonjour chere, reditte votre Rôle, et donnés vous la force de le crier comme une franche provinciale que vous etes, Me la comtesse »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5835

carte à jouer, s.d. [v. 04.1770]

« ma chere amie la Petite Piece est arangée comtesse, Bavois, Villardin, Callenberg, de Crouzas & les Roles se copie et je crois que notre *marchand de Smirne* fera tres jolimt après *le Pere de famille* ; pouvons nous comter sur vous et votre mary pr souper avec le souper de Sabine ici ou chés la petite femme vous viendrés nous attendre ou nous joindre au retour du faublanc [...] »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5833

carte à jouer, s.d. [v. 04.1770]

« estes vous tout a fait bien ma chere amie et votre mary est il frais et gaillard ? allés vous a la société ? [...] ne lisés vous plus *le fils naturel* ma chere amie renvoyés le moy s'il vous est inutile ; par hazard ne vous aurois je point preté le 3^e volume des conttes de [1v] Marmontel ; il est relié avec les estampes. Je vous embrasse tres tendrement »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5836

carte à jouer, s.d. [v. 03-04.1770]

« votre édition est absolument diferente, la petite mauvaise d'Avignon est la seule que nous puissions suivre, elle est èlaguée avec beaucoup de soin et plutôt quintessenciée. tout le sel et l'intéret y est conservé et abrègée d'un tier. ainsi ma chere amie je vais en faire chercher deux ou trois pour la comodité des acteurs principaux ; je vois avec chagrin que vous ne paroissés pas au 1^{er} acte ; bonjour, ne nous verons nous point tantôt »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5843

carte à jouer, s.d.

« J'ay oublié de vous faire dire par la petite femme que Morges reste jusqu'a mardi, ce qu'il fait faire ce jour la une repetition, bonjour chere femme, avés vous le 2^e volume de *Lucie* »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5851

carte à jouer, s.d.

« Comment etes vous ma chere Sofie ce matin, les yeux, les forces, avés vous fais chercher Mr Tissot ; croyés vous de pouvoir venir tantôt a la repetition ; ne vous en tourmentés point cepandt si vous n'aviés pas de force nous dirions ce que nous pourions sans vous. voila un beau jour pour le campagnard, je m'en réjouïs »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5855

carte à jouer, s.d.

« estes vous assés forte ma chere amie pr venir dire votre Role ce matin en petite repetition, ou si vous préférés de le dire une autre fois tete a tete avec moy. le départ de notre Severy m'a chagriné, je ne puis souffrir la plus légère absence de mes amis [...] »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5856

carte à jouer, s.d. [v. 03-04.1770]

« Savés vous ce qui nous arive c'est que les Editions achetées aujourd huy du *Pere de famille* ne sont pas conformes ; faites moi le plaisir de me prêter celui que vous avés ma chere amie, je veux voir ce soir ou nous en sommes pr cet article [...] »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5868

carte à jouer, s.d.

« Ma chere amie ; j'ai un peu tortillé avec la petite femme ; mais elle veut toujours n'avoir que Samedi Me de Chan: mais je pense qu'il nous est aisé de faire, que la maison Bourg: ne vienne a la répétition que samedi ; ainsi je crois qu'il faut que vous les invités tout uniment et des a présent si vous le voulés pour samedi ; mais tâchés de vous rengager par ce moyen avec [1v] Made de Veuillans pour Lundi, je suis bien trompée si votre refus et celui de Me de St Cierge n'a mis un peu d'aigreur dans ce coin de St françois. bonjour aimable chere je suis a vous. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5871

carte à jouer, s.d. [v. 04.1770]

« notre Severy avance t'il son Rhume, quand nous donnera t'il le plaisir d'etre tout a fait remis, ma chere amie ; Je m'amusai bien hier ; le Prologue me transporta d'aise, ne vous ay je pas pincée jusqu'a vous noircir l'épaule. nous allons nous mettre au *Pere de famille* tout de notre long, il faudra mercredi en essayer la repetition d'un acte ou deux ; Morges fera Germain et Corcelles St Albin moyenant [1v] quoi votre Paresseux de Baron sera parésseux tout a son aise. Nous restames a souper on eut des clarinets et j'étois fort a mon aise ; vous savés le retour imprevû du Jeune Rosset »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5883

carte à jouer, s.d. [v. 03.1770]

« Ils m'ont tant pillés hier que j'en suis mouluë et n'irai point au bal [...] chere femme vous étudiés un peu votre role de Comtesse n'est il pas vrai [...] »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5887

carte à jouer, s.d.

« Il faut que nous allions a Monrepos ma chere amie, ces trois musiciens me tentent ; comme c'est demain l'Assencion il ne donneront pas de concerts public et nous serions fchés de ne les avoir pas ouïs. Si vous n'avez pas vos chevaux je ferai chercher un fiacre et nous nous acheminerons ensemble a 5 heures ; Je crois que nous pourions bien prendre sur nous d'y mener nos amies Bressona »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5889

B 104/5189-5217, Lettres de Louis-Philippe Forestier d'Orges à Catherine de Sévery

20.09.1774

Adresse : « Madame de Severy à Hanau »

« Lausanne, le 20 septembre 1774 / Ma femme ne vous mande rien de Lausanne »

2r : « On croit que nous aurons nôtre chér Evêque cet hyver, il est beaucoup mieux, il revient à la fin du mois ; [...] Il nous vient des François, des Hollandois, des Anglois ; on demande des appartements ; celui de Madame Polier est occupé par Madame la Comtesse de Miremond, on la dit aimable, auteur même des *mémoires de Me la Marquise de Cremi* ; tout cela est fort bien pourvu qu'elle ait soin de l'appartement. »

3v : [en ps ajoute] « J'oublois de vous dire que la comedie est à Vevey, vous le savés peut être, mais vous ne savés pas que Monsr Dumenil autre entrepreneur se présente aujourd'hui devant nos très honorés Seigneurs pour venir quand vous serés de retour, on espère qu'ils se laisseront attendrir. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5189

06.11.1774

Lui parle de la redoute, de Mme Miremont, du succès de la vole.

3r : « Vous ne voulés donc point arriver à Lausanne pour la comédie, ne la regrettés pas, elle est fort mauvaise, ma femme la suite assés exactement, pour moi, je n'y suis allé qu'une fois et je crois que je m'en tiendrai là ; la plupart de vos connoissances y vont très peu, nous préferons la volle, pardon Madame, je me rapelle que [3v] vous ne l'aimés pas »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5190

billet, s.d. (ce mardi matin) [28.10.1777]

Sans adresse. Catherine est à Sévery

Incipit : « Voici Madame, les nouvelles d'Europe et d'Amérique »

Raconte que la bonne société revient à la rue de Bourg.

Iv : « tout à coup il [le frère de Polier qui s'apprêtait à partir] pençat qu'il avoit encore mille choses à faire, et qu'il voudroit mieux renvoyer d'un jour, l'on contremande tout en réfléchissant que l'on pourroit encore assister ce soir à l'ouverture du Théâtre qui se fait par *le Barbier de Séville* et *le tableau parlant* ; je compte partir aujourd'hui pour aller faire la cloture de mes vendanges à Cully ; Les Dames Polier et Hardy n'iront pas ce soir au spectacle, elles ont reçu la nouvelle de la mort du général Hardy leur grand oncle »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5198

billet, s.d. (ce mardi soir) [04.11.1777]

Sans adresse [Catherine est à Sévery]

« Je vais peu au spectacle lorsque je trouve mieux, je fais ordinairement la partie de Made Polier lorsqu'elle n'y va pas ; il est cependant assés bon pour la Comédie et passable pour l'Opéra, surtout pour les [Iv] hommes qui valent mieux que ceux de St Gérant. nous eumes hier *le faux sçavant* comédie nouvelle qui nous a fort amusé, aujourd'hui *l'Ecole des femmes* et *les pêcheurs* opera nouveau, demain *l'avare*, jeudi *le Cercle* et *la Colonie* ; ne pourriés vous pas y aller à votre retour. Mesdames vos soeurs n'y ont point été encore, mais Mons: vôtre Père n'en manque pas »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5199

billet, s.d. (jour de la St Martin) [11.11.1777]

Catherine est à la campagne

Incipit : « De Lausanne le jour de la St Martin. Le voici donc arrivé, ce jour qui vous retenoit éloignés de nous, ho ! nos bons amis, revenés donc bien vitte »

Ir : « Les Bréssonaz n'arivent point encore cette Semaine, on les attend cependant avec impatience ; Rozière y perd beaucoup, son spectacle quoiqu'assés bon n'est pas suivi ; Mesdames vos soeurs ne disent pas absolument que nous [?] d'y aller une fois »

Iv : [vient de mentionner le « docteur de la montagne » c'est-à-dire Schüppach] « à propos de Docteur il faut que je vous conte ce qui nous fit rire il y a quelques jours ; nous avions le spectacle de la cour de France en figures de cire de grandeur naturelle, de Voltaire, de Rousseau, Messieurs de la Chalotais, et de quelques autres célèbres du siècle ; Mad^e Polier demanda à l'Entrepreneur pourquoi il n'avoit pas Tronchin ; Je n'ai pas pû me le procurer, madame, mais si je pouvois voir un instant vôtre médecin qui fait tant de bruit dans le monde, j'en ferois dans l'instant le portrait ; Parlés vous de Tissot, dit un nommé Mathieu, Empoisonneur que Tissot a voulû faire chasser ; c'est mon confrère ; dites moy votre heure, et je vous le ferai voir tout à votre aise ; nous partimes en nous tenant les côtés. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5215

billet, s.d. (samedi 15) [15.11.1777]

Sans adresse. Catherine est à la campagne à Sévery

Iv : « Les Bréssonaz arrivent enfin Lundi ; Les Montaulieu nous restent jusqu'a demain, mari et femme s'entent, car Rosette est restée pour faire la lessive ; Made Polier les alimente sans se déranger. Jeudi Made de Montaulieu la pria de donner du thé à Made Tronchin qui venoit pour la Comédie, Made Polier qui vouloit aller à Vidi s'en excusat, mais voyant arriver mademoiselle de Loèys en ville, vitte elle s'esquivat à Cour chés ma femme ; Made de Montaulieu qui n'avoit pas encore fait de feu dans sa

cuisine, eut recours à Made de Corcelles ; hier nous allames à la Comédie ; Made de Corcelles qui la veille avoit grande envie de voir la pièce, eut hier une migraine d'honêteté. Montaulieu nous dit que vous ne revenés que le mois prochain, que vous allés à la Cotte ; vous ne voulés pas vous trouver ici pendant la Comédie ; ils ne font pas trop bien leurs affaires ; les Etrangers, Mad^e Casenove les soutient ; je la vois hier toujours à la même place appuyée contre une colonne, je dis, c'est apparemment pour être plus à son aise, car la place d'ailleurs n'est pas des meilleures ; je vis en sortant que cette colonne étoit le gros nort [?] dans l'obscurité. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5206

billet, s.d. (ce vendredi) [28.11.1777]

Sans adresse. Catherine est à la campagne à Sévery

lv : « vous nous dittes que vous venés incessamment et vous n'arivés point, Sabine vous fait dire qu'elle craint que sa soeur ne mette le feu à vôtre maison ; elles vont tous les soirs au spectacle ; nous avons demain une troisième représentation de *la belle Arsène*, cette pièce n'est pas tant goûtée de nos Dames, mais les hommes y vont en foule ; quel plaisir de voir cette femme fière et dédaigneuse, voulant se faire croire au dessus des loix de la Nature ; obligée d'avouer tout comme une autre un coeur sensible »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5204

s.d. (ce vendredi) [05.12.1777]

Sans adresse. Catherine est à la campagne, certainement toujours à Sévery

Incipit : « ce vendredi / Nous dinames dimanche à Dorigni avec Grancÿ ; il nous dit que de retour à Lausanne vous fermeriés vôtre maison pour retourner tout de suite passer quelque tems à Rolle [...] que faire en ville ? vive la vie champêtre ; liberté, point de gêne ; que fait on ici ? vous n'aimés plus la dance, le jeu vous ennue souvent, la conversation des nombreuses assemblées est assés insipide ; beaucoup d'Anglois, d'assés mauvais françois, des soupers de cérémonie qui ne finissent point »

« nous fumes Samedi [29.11.77] à *la belle Arsène*, je la vis pour la 3^e fois avec plus de plaisir encore que la première. Cette femme hautaine, affectant de mépriser les hommes, ne voulant que régner [lv] transportée dans ce Palais des Fées ou elle est souveraine, mais ou elle ne trouve pour sujets que des femmes, ennuiée, désespérée, exposée par grace aux transports amoureux d'un charbonier, quelle humiliation ! Obligée enfin d'avouer qu'il ne lui est pas possible de regimber contre l'éguillon, pour me servir d'une phrase sacrée, et qu'elle adore Aliyndor pret à s'unir à une autre, elle fléchit son coeur altier, crainte qu'il ne lui échappe, que cela est dur.

Nous scandalisames presque ce soir là l'assemblée ; nous étions dans la loge du Bourgmestre, Grancy, Polier, Corcelles et moi ; après le 3^e acte [*La belle Arsène* (1773), de Favart et Monsigny], le rideau étant baissé, Madame Hénique jeune actrice de vingt ans, les plus belles dents, les plus beaux yeux du monde, qui avoit joué le rôle de la statue, et s'étoit animée comme un ange, vint lorgner par l'ouverture et regarder du côté de la loge avec un air assés gracieux. Je dis à ces Messieurs, comme elle ne joue pas dans le 4^e acte je crois qu'elle ne seroit pas fâchée qu'on lui proposat de se placer ici pour le voir plus à son aise. Polier dit gravement, partout ailleurs on le ferait, les actrices se mettent à Paris aux premières, mais ici l'on est si ridicule ; pour moi, dit Grancy, je ne serois point fâché de la voir de plus près ; vous en avés envie Méssieurs, reprit Corcéllles, qui la lorgnoit par derrière le rideau, je vais le lui proposer ; il s'élance sur le Théâtre, on l'accepte avec empressement, elle vient se placer, dévinés auprès de qui ; à côté du fortuné Grancy ; je parvins à peine à pouvoir lui dire un mot, il n'y en avoit que pour lui ; quel homme ! à Tournay sous le nom de Vufflens il m'enléva ma maitresse ; j'avoue que je n'entendois pas prononcer ce nom là tranquillement ; il en change ; sous celui de Grancÿ on lui montre mes billets ; il retient mes bons amis à la Campagne plus longtems qu'a l'ordinaire, il me nargue jusques dans la loge du Bourgmestre qui est mon oncle, il ne lui manque plus que de se présenter sous le nom de Monsieur de Gollion, et d'en venir conter à ma femme. Je trouve Montagni beaucoup plus traitable dans sa bonne fortune [succès féminins]. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5202

billet, s.d. (ce vendredi) [v. 12.12.1777]

Sans adresse. Catherine est à la campagne à Sévery. Fait suite à la lettre 5202

[s'adressant à Salomon] « Que fait donc mon Compère ? au lieu de se promener dans la cour de son Château, qu'il vienne Dimanche souper au Cercle avec ses amis qui y ont invité les Actrices. Il pourra vous rendre compte des yeux de Mad^e Hénique, nous lui ferons voir un trait que Mad^{lle} Laurent n'a pas indifférent, et que nôtre ami aime, elle n'en fait point la précieuse, quelques fois même au Théâtre elle en montre la plus petite partie que l'on cache avec tant de soin ; l'autre jour en jouant *Eugénie* [01.11.77], dans un mouvement violent, il [lv] s'échapat, et la pauvre fille eut toutes les peines du monde à le faire rentrer dans son devoir ; les femmes, toujours sévères, rougissent, et les hommes plus indulgens applaudirent.

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5203

billet, s.d., [des environs de Lausanne (Cour)]

Adresse : « A Madame de Severy à Lausanne »

« Voici, Madame, vôtre Prologue ; il m'a rendu un grand service, car ne pouvant dormir cette nuit, je me suis levé à trois heures pour le copier ; je pense que je ne suis pas absolument nécessaire ce matin en ville pour le Théâtre ; l'arrangement d'un tapis, de trois paravents et de quelques bouts de bougies est l'affaire d'une minute ; comme je vai toujours de bonne heure en ville, je n'ai rien de mieux à faire cet après midi ; si cependant Monsieur de Montaulieu alloit par hasard chés vous ce matin, et qu'il eut le temps d'y aller jeter un coup d'oeil, la chose n'en iroit que mieux ;

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonjour. d'Orges »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5216

billet, s.d.

Adresse : « A Madame de Severy à Lausanne »

« Je suis bien combattu, Madame, entre le plaisir de jouer le petit rôle de Mr de Marcie, et la crainte de le manquer : j'ai depuis deux jours l'imagination si noire, que je suis incapable de rien faire ; et si j'allois faire manquer vôtre jolie pièce, je serois au désespoir ; je n'ai pas encore rendu de réponse à Mademoiselle vôtre soeur, mais je la verrai ce matin chés Madame Portau qui m'a demandé de lui faire dire son rôle ; perméttés moi de passer un moment auparavant chés vous, et nous verrons qui pourroit me remplacer, je comprends que vous ne voulés pas trop vous éloigner de vos conoissances, j'ai pencé à Montrond ; voies encore, Madame, d'ici au moment ou j'aurai l'honneur de passer chés vous, et si nous ne trouvons personne, je ne vous manquerai assurément pas. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/5217

B 104/6074-6106, Lettres d'Auguste Tissot à Catherine de Sévery

01.11.1774

Sans adresse (Hanau)

Incipit : « 1 9bre 1774 / Dieu soit loué, Madame, me voila hors de peine. Votre profond silence, dans toutes vos lettres sur le temps de votre retour faisait croire a tout le monde et craindre a vos amis une prolongation d'absence dont l'idée m'angoissoit »

lv : « L'occasion pour vous envoyer *la santé des gens du monde* et la nouvelle edition de *l'avis au Peuple* m'a manqué, mais je les ai envoyé a un negociant a Basle qui doit avoir pu vous les faire passer.

Je suis bien aise qu'on ecrive des Merveilles de Mme de Mir[emont] et j'espere que vous en serés contente ; elle est fort bien avec cette maison, ils vont jouer *la Seconde surprise de l'amour* et *la pupille* ou elle fait les premiers rolles. me demandérés vous comment voit-elle ? tres bien. Quel est sa caracthere ? doux et ferme. Elle conait beaucoup M. D'H[ermenches] il lui avait même mené les Dames a Paris le printemps dernier »

2r : « on ouvre demain une redoute assés nombreuse et bien composée dans la maison de M. votre Pere en St François ; J'espere quelle reussira. Nous avons spectacle, meilleur pour le comique, beaucoup moins bon pour les opera que le dernier, on y va, mais sans foule ; l'amour de la vole qui est devenu une vraie passion lui fait du tort. Voici depuis huit jour une maison hollandaise M. de Vassenaer de Frickel qui viennent passer l'hyver pour se distraire et s'amuser. Les etrangers nous font beaucoup d'honneur ils nous traitent comme les Provinciaux traitent leurs capitales et peut être meritons nous en effet un peu cette preference, il me semble que nous avons du penchant a nous raprocher des tres grandes villes ; nous commenceront peut etre par les travers mais le reste viendra, tout se tient par la main »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6074

30.11.[1774]

Sans adresse (Hanau)

1r : « On a joué samedi chez Mme de St Cierges. Elle a fait construire dans sa salle du coté des fenêtres un theatre charmant sans un seul clou au plafond ou au plancher ; on joua *Dupuis et Desronais* et *la pupille*. Mme de Miremont fit les deux grands rolles et Mme de St Cierges la soubrette. Les hommes etaient MM. de Crousaz la Dauphine, de Corcelles, d'Orges, et Saussure de Morges pr Clenard et le Marquis. M. de C. faisait Dupuis et le Tuteur, M. de Corc. Desronais ; on donne apres demain la seconde representation en attendant [2v] *la seconde surprise de l'amour* et *la gageure* &c. car il me parait qu'on se propose de jouer plusieurs pieces. Tout est allé tres bien et fait grand plaisir à M. l'Eveque [de Noyon], Mme Van Berchem lui avait donné quelques jours auparavant *la surprise de la clochette* et de *la servante maitresse* joués chez elle sur un petit theatre par les acteurs de la troupe qui vient de nous quitter. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6075

03.01.1775

Sans adresse (Hanau)

Incipit : « 3 Janvier 1775 / Enfin, Madame, voila un terme fixe a votre absence, j'espère avec confiance que vous partirés dans le courant de ce mois et que vous serés ici environ le 10 ou le 12 de fevrier »

1v : « Il y a eu deux sociétés du [2r] dimanche chez Mmes de C[erjat] et de St Cierge avant les fêtes et celle du jeudi a recommencé jeudi dernier chés la première ; plustot la maison de Montolieu n'était pas arrivée, elle a tres bien repris ; ils firent le nouvel an avant hier dans la même maison ou il y eut comedie d'enfants avant le souper et espèce de proverbe impromptu apres ; on fit dialoguer Mme de Maintenon, la Dubarry, Don Quichotte et Sancho, on m'a dit que Mlle de Sulens avait été admirable sous la masque Maintenon. Il y eut aussi un grand souper chés M. le Conseiller Polier et ensuite un Proverbe (*la perruque*) que Mme de Crousaz rendit tres intéressant. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6076

20.01.[1775]

Affaire au sujet de la redoute, détaillé (ballotages, etc.)

4v : « Il y a une repetition habillé chés Mme de St Cierge ; la troupe de Mme de Crouzaz joua lundi et mardi, elle reprit ses maux de nerfs ; toute idée de comedie ulterieure est tombée. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6077

10.02.[1775]

Incipit : « 10 fevrier / Enfin, Madame, je vois un terme fixe a votre éloignement et le 6 mars sera pour moi un vrai jour de fête »

1v : « Le spectacle est tombé dans une langueur. M. de Charriere qui jouë Coverly s'est ecorché la jambe, en chatiant Duport, au point de ne pouvoir pas se soutenir ; Mme a si mal saisi l'esprit du rolle de Mme Murry qu'après quinze jours de soins infructueux pour la former on s'est déterminé a le donner a Mme de St C. qui jouait la soubrette qu'elle remet a sa fille. »

2r : « Pavillard vient de mourir et M. de S. de Morges a remis ses rolles de Baumarchais pour reprendre Terence. J'en suis encore a comprendre quel est le mobile de cette troupe dans la quelle il n'y a pas un seul acteur qui s'en fasse plaisir ; c'est apparemment uniquement pour faire quelque chose que tout le monde ne fait pas. Mme de C. est enchantée quand elle a mis en train une entreprise et ne tient guères il me semble aux details de l'exécution ; ses nerfs sont fort en desordre, Mme de St C. est bien, vous la trouverés beaucoup mieux que l'année derniere ; Mme de Montolieu est un peu moins mal, Mlle de S. bien, il y a eu un moment ou elle a du jouer le rolle de Mme Murer, il était scu et même repeté. Je crois que c'est M. Rieux le grand aristarque des theatres qui en la regardant du sommet de sa hauteur a dit elle est trop petite ; ne sachés rien de ceci si personne ne [2v] vous en parle. »

3r : « Voici une nouvelle tragedie de M de V[oltaire] *Don Pèdre de Castille*, c'est Pierre le cruel ; Il est presenté le jour de la bataille qui decida de son sort, une partie de la scène se passe avant l'action et le dernier acte après. Il fait [3v] de Pierre son heros et de Henri de Transtamare le scelerat, ce renversement des idées ordinaires sur ces deux hommes diminuë necessairement l'interet. Vous verrés et vous jugerés ; tout ce que veus [je peux ?] vous dire c'est que j'ai entendu les jugements les plus oposés. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6078

04.03.[1775]

Sans adresse (Hanau)

2r : bisbilles lors de soupers « Mme de M. a laché quatre vers qu'elle aurait mieux fait je crois de retenir. Je vous entretiens de misères, mais malheureusement il n'y a que ce moyen de vous parler de la société ; jamais on n'a réuni autant de plaisirs et jamais il me semble on en [a] aussi peu goûté ! »

2v : « On n'a point encore remonté de nouvelle comedie, et les Dames de Bress. gardent toujours leur chambre sans en paraitre fort affligées »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6080

14.03.[1775]

Incipit : « 14 mars / Si les sentiments pouvaient se peindre, Madame, celui que j'éprouvai vendredi matin en me disant ils sont partis formerait le tableau le plus vif qu'on puisse offrir aux yeux de l'amitié »

1v : « Vous trouverez d'ailleurs les intimités un peu changées ; celle qui avait fondé la société du lundi entre Mmes de Mont[olieu], Cr[ousaz] et d'Org[es] est devenuë une relation d'honnêteté. » [etc.]

2r : « On redonne dans une demi heure le spectacle du jour de l'an ; puisqu'on a tant attendu j'aurais bien aimé ne le voir que dans une quinzaine de jours ; vous vous en seriés fait plaisir et j'ai un regret a ne pouvoir vous faire partager ce matin celui de trouver Mme de Mont[olieu] en grand bonnet de Grenadier tout couvert de brillants. Croyés que nos spectacles valent bien vos bals masqués ; vous serés encore a temps pour voir la seconde representation du *philosophe sans le savoir* et la première de *la coquette corrigée*. Si elle se monte, [2v] je desire extremement la voir jouer par Mme de St Cierge parce que je crois qu'elle la jouera tres bien.

Mlle de Monthrond est mieux mais d'un mieux très éloigné du bien. Mme de Champcenez est partie ce matin pour Langnau et j'en suis veritablement bien aise. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6081

B 104/6084, 27.[03.1775 ?], [de Lausanne ?] : « on a eu l'insolence de jouer le jour des Roix, aux francais, une petite piece intitulée *le Roy de la fève* dans laquelle un Roy de 20 ans fait une triste figure. »

s.d. [13.12.1779], [de Paris]

Incipit : « C'est mon mot de tous les jours, Madame, le temps passe, et je ne puis pas vous dire avec quelle impatience j'attens le premier de janvier »

1v : « Mme Quinault soeur du fameux Dufrene et contemporaine de M. de Voltaire qu'elle a singulierement bien connu, réunit aussi tout ce qui peut plaire et n'a aucune des infirmités qui diminuent la jouissance des agréments. Mlle Clairon, qui passe ses hyvers a Paris et qui fait dans la cour d'Anspach sa maison de Plaisance n'a aucun raport et il me semble qu'elle a été bien caractérisée par M. Dorat que je n'ai point vu encore ; il est dans la jouissance des médiocres succès de *Pierre Le Grand* Tragedie nouvelle que l'on pourrait appeller Pensées parce que reellement il y en a plus que d'ensemble et d'interet. Pierre le Grand n'est que le quatrieme personnage et le Heros, Amilcar, être [2r] inconnu est un monstre dont toutes les atrocités n'ont pour motif que son attachement aux usages de son pays détruit ; et ce motif est bien faible aujourd'hui surtout que toutes les nations se rapprochent du même costume et qu'il n'y en a plus de caractéristique. »

2r : « Les spectacles sont reellement en dessous de l'idée que nous nous en etions faite quoique dans quelques pieces ils soyent admirables ; les danses surtout etonnent, mais elles interessent peu parce qu'elles manquent absolument au principe unique de tous les beaux-arts, d'être une imitation de la Nature, qui n'a jamais fourni de modèle a ces mouvemens plus bizarres encore que vifs, souples et nerveux. »

2v : « Je n'ai rien vu d'agréable en nouveautés littéraires depuis que je suis ici ; pas même de jolis vers excepté quelques couplets contre la comedie française que j'entendis lire à M. Marmontel mais dont on ignore l'auteur et que j'espère pouvoir me procurer. »

3r : « On joue demain pour la premiere fois *Amadis de Gaule* Grand opera francais par M. Back, allemand compositeur de Londres ; il est bien singulier que celui d'ici ne soit soutenu que par trois étrangers ; Adieu mille fois, Madame, pensés quelques fois combien vôtre amitiés est necessaire a mon bonheur »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6086

11.02.1780, [de Paris]

Incipit : « Nos lettres se sont croisées »

1v : « Les details dans lesquels vous entrés sont tres agréables et m'ont fait le plus grand plaisir ; l'indignation et le dégout que donnent aux spectateurs les petites noirceurs, les grosses ruses et les fa des tripots de la société se perdent en route, a cent lieuës il n'en arrivent que le plaisant et vous en avés de vraiment plaisantes ; ces scènes détachées auront mieux valu je crois que le spectacle que vous m'annonciés, et je doute que ni l'un ni l'autre des pieces ayent été vendue [2r] parfaitement bien ; *le Bourru bienfaisant* est difficile dans tous les rolles et la petite piece est peu faite pour le théâtre, l'auteur aura outré, les autres afaibli, et l'ensemble aura manqué, il manque bien ici tous les jours aux francais, qui de l'aveu general sont insoutenables. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6090

21.03.[1780], [de Paris]

2r : « On m'avait déjà marqué que Mme de Genlis avait échoué dans quelques maisons a Lausanne, mais on ne m'avait pas dit que nous avions une faiseuse qui lui est fort supérieure, et cette idée est bien douce ! Je n'aime pas que nous devions tant aux étrangers et j'espere que Mme de C. acquitera la dette nationale. [2v] Pour moi j'ai jugé que Mme de Genlis avait singulierement réuni l'agréable a l'utile, qu'on ne pouvait pas avoir un but plus louable ni le remplir d'une façon plus interessante ; j'ai pensé que des pieces morales ne devaient pas être un recueil de phrases sentimentales et de chuttes epigrammatiques ; j'ai admiré l'art enchanteur qui fait éprouver autant d'interet avec des moyens aussi

simples et j'ai osé prédire que cet ouvrage est un de ceux de nos jours qui passeront à la postérité ; ou il trouvera peu de ses contemporains ; ici on trouve généralement l'ouvrage charmant et l'on s'en occupe encore. [...]

[3r] Les spectacles nous manquent depuis dix jours ; quinze jours avant Paques il n'est plus permis de jouer *Athalie*, *Méropé*, *la Gouvernante* mais on ouvre aujourd'hui les promenades de Longchamp ou toutes les courtisanes de Paris iront étaler, le vendredi de la passion, ces équipages riches et élégants qui disent à tout Paris combien elles ont de charmes et l'heureux employ qu'elle savent en faire ; j'espère que le temps sera beau et je serai bien aise que nous jouissions de ce spectacle »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6091

26.[04.1780], [de Paris]

Incipit : « Mercredi 26 / Il n'est plus possible de continuer une lettre comencée il y a dix jours »

1v : « La mediocrité des spectacles qui interessent tres peu tous ceux qui ne les jugent pas d'après les journaux me laisseraient beaucoup de temps, si les malades ne m'en prenaient pas une portion plus considérable que celle que j'avais bien senti qu'il fallait leur donner »

2r : « Mme de Cerjat vous aura annoncé une relation du concert de M. Philidor, mais le *journal de Paris* l'a faite avec assés de justesse et de verité et vous l'y trouverés au premier jour ; Tout était bien en general, mais il y a eu deux ou trois passages qui ont singulierement agrandi l'idée que j'avais du pouvoir de la musique et ou je vous desirai vivement. Je doute que le compositeur d'Horace ait fait mieux que cela, mais les effets devoient être infiniment augmenté par les circonstances et ici toutes étaient contraires ; La Salle est afreuse, il n'y avait ni Auguste, ni Sénat, ni Horace, et les filles de Paris d'un coté, les maitres de musique de l'autre étaient une image bien burlesque de ces charmes composés de tout ce qu'il y avait de plus auguste dans la [2v] jeunesse romaine ; il nous reste encore à entendre le concert des amateurs qui passe pour être ce qu'il y a de plus parfait ici en musique, mais l'heure jusques à present a été incompatible avec les occupations de mon ami qui ne veut les sacrifier à aucun plaisir. Mais laissons Paris, Madame, et venons à mon cher Lausanne »

« Vos tableaux de la Societés sont charmants, vous me rendés tout comme si j'y étais et jamais l'habileté du peintre ne brille autant que quand elle doit rendre agréables des objets dont la vue même serait pénible »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6092

01.05.[1780], [de Paris]

Incipit : « On ne peut pas renfermer dans un si petit espâce plus d'anecdotes interessantes et d'idées heureuses qu'il y eu a dans vôtre dernière lettre »

1v : « M. de C. bonhomme et Mme de C. jouant Constance dans *le préjugé à la mode* m'ont paru bien plaisants ; on n'est donc plus qu'en masque [...] faites tomber tous ces masques avant mon retour »

Fréquente Buffon, qu'il apprécie beaucoup ; rend visite à Dorat qu'il voit quelques jours avant sa mort (malade depuis 3 ans) en compagnie de Mme de Beauharnais.

« Les cours que mon ami fréquentait n'ont fini que jeudi, ce n'est que de ce moment que nous pouvons voir les environs de Paris »

3r : « Je n'aurai vraisemblablement plus d'occasions de défendre le *théâtre* de Mme de Genlis, un aussi triste ouvrage ou il n'y a que des lieux communs de morale sans caractère, sans intrigue, sans dialogue, sans esprit sera oublié à mon arrivée. J'emporterai peut être le *traité de l'éducation* et les premiers volumes de l'histoire, mais incognito, pour éviter les plaisanteries ; il n'y a reellement que Lausanne ou l'on ait du gout. En Angleterre, en Italie, en Espagne et à Vienne on a été assés sots pour le traduire avec le plus grand empressement. »

Annonce l'arrivée de l'abbé Raynal pour Genève, puis Lausanne.

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6093

05.06.1780, [de Paris]

Incipit : « 5 Juin / Quelle excellente lettre, Madame, et comme vous savés bien écrire a vos amis, vous les raproches et je jouis quelques instants de la douce illusion de me croire auprès de vous »

1r : « pour moi Je ne sortirois pas une minute de Lausanne ».

Mentionne Chantilly, Ermenonville. Fait divers commentaires sur les types de jardin. Déteste les jardins à la française, aime beaucoup ceux à l'anglaise.

2r : « Je vois quelques fois Mme de Champagne [qui a séjourné à Lausanne pour se soigner] [...] je la crois au moment de partir pour la campagne. Mme de Genlis y est depuis trois semaines. j'irai l'y voir avant mon départ et je recevrai surement le premier exemplaire qui paraîtra de ses nouveaux ouvrages. »

4r : « Je rapporterai *Daphnis et Chloé*, opera imparfait de M. Rousseau et ses nouveaux airs pour le *Devin du village* ; la musique de chambre se grave, il y aura des choses tres agreables, on donne demain la premiere représentation d'*Andromaque* opera de M. Gretry, c'est celle de Racine accommodée pour la musique ou ceux qui ont entendu les repetitions disent qu'il y a des morceaux de la plus grande beauté, et ils croient qu'il y en aurait davantage si M. Gretry n'avait pas voulu prendre la maniere de Gluck, maniere que je ne crois pas faite pour se soutenir longtemps ; elle etonne plus qu'elle ne plait et on se lasse bien tôt d'être toujours [4v] etonné ; nous verrons *Andromaque* quand quelques representations en auront perfectionné l'exécution qui manque toujours dans les prémices et nous comptons avec quelque confiance que le genie de Racine et les talents de Gretry nous procureront du plaisir. Je suis bien sur que l'opera de Paris n'est pas un opera d'Italie, mais ne vous laissez par tromper par M Schelock au point de croire que ce soit le bruit le plus désagréable que l'on puisse entendre ; j'appellerais volontiers son ouvrage (entre vous et moi) petites lettres sur de grands objets »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6094

19.01.[1782], de Pavie

Incipit : « Pavis 19 Janvier / Vous aurés reçu, Madame, par Mme Tissot un billet qui n'était qu'un reçu de vôtre lettre, mais j'étais tres impatient d'y répondre »

2v : « les deux Dames que je vois le plus sont MMme de Bolla et Selvatico qui sont tres aimables l'une et l'autre dans des goûts tres differents ; ici les femmes recoivent chéz elles jusques a sept heures de soir, et depuis sept heures jusques a minuit, celles qui vont ordinairement au theatre recoivent dans leurs loges qui sont des chambres de compagnie, ou l'on cause comme dans sa maison ; il y a deux ou trois airs dans tout un opera que l'on écoute ; on ne donne aucune attention au reste, a moins qu'il n'y ait quelqu'acteur dont la voix soit superieure ; mais ces voix en hommes et en femmes sont tres rares, on les compte en Italie, un des deux premiers chanteurs Marchesini est a Milan, nous aurons ce printems la Morichalli, tout le reste est médiocre sur tout pour des Italiens. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6103

05.02.[1782-1783], de Pavie

Incipit : « Pavie 5 fevrier / j'allais répondre a vôtre lettre du 19 Madame, au moment ou j'ai eu le plaisir de recevoir celle du trente »

1r : « vos lettres me font sentir la verité de ce que l'on a dit de la peinture, que l'habileté de l'artiste pouvait rendre interessants les objets les plus dégoutants, et reellement je vois d'ici des scènes qui me paraissent caractérisées par cette epitête. »

1v : « Je veus vous rendre vers pour vers, mon faiseur ne vaut peut être pas les vôtres, cependant ils ne sont pas sans agrément, et on peut les lire même le samedi » (chez Mme de Bavois)

3r : « il est vrai aussi que dans toutes ces nations il y a des femmes faittes pour plaire generalement, j'ai trouvé avant hier au théâtre une comtesse de Sera Génoise qui est une de ces femmes faites pour plaire d'abord partout, j'en ai laissé a Lausanne, et j'en conais dans d'autres pays. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6104

30.04.[1782], [de Pavie]

Revient d'un voyage dans l'Italie du Nord (Venise, Padoue, Vicenza)

2r : « Nous n'avons entendu de musique a Venise que dans les Eglises et dans une nous avons entendu quelques tres beaux morceaux ; nous avons aussi entendu a Milan cet hyver des morceaux superbes a l'opera de Milan, mais cependant il parait que la musique est en décadence et ne répond pas a l'idée que l'on s'en fait au dela des Alpes. Les tres belles voix, les tres bons instruments sont rares ; chaque petite ville, quelques bourgs même ont leur operas ; on ne veut jamais entendre le même plus de trois semaines, et quand on le redonne il faut que ce soit avec de la nouvelle musique, les troupes ne sont point fixes, même dans les plus grandes villes, ainsi les acteurs ne se font point les uns aux autres, en ne les point écoutant on leur ote toute emulation, aussi tout concourt a empecher qu'il n'y ait un opera veritablement bon en l'Italie ; d'ailleurs quand tout irait bien pour la Muisque, le poëme n'interesse point et cela diminuerait infiniment le plaisir, il n'y a rien de si froid que les derniers actes des opera que nous connaissons, et l'on attache si peu de prix a cet espèce d'interet [2v] que l'on jouait ici l'opera de *Didon* sans Enée, toutes les fois que le premier acteur etait ou jugeait a propos d'être malade ; Les ballets sont tres mediocres parce que les danseuses sont des filles de la ville qui se louent aux entrepreneurs pour le temps de l'opera ; six semaines au carnaval six semaines au printemps, et sont neuf mois sans danser. On va au spectacle en Italie pour causer, et les femmes recoivent dans leur loge comme dans leur maison ; vous jugés que comme spectacle l'opera n'attache presque point, et il avait pour nous deux tres grands inconvenients, c'est que comme l'on y va tres tard et qu'il dure au moins cinq heures, il faut se coucher extremement tard ; J'aime peu la veille, mon neveu ne l'aime ni ne la soutient, ainsi nous y sommes tres peu allé ; [...] nous soupions souvent tres gayement quand on allait a l'opera. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6106

B 104/6383-6389, Lettres de Georges Deyverdun à Catherine de Sévery

carte à jouer, s.d.

« Je suis si malade ce matin que je n'ai point d'imagination, mais il me semble qu'on pourrait mettre sur le devant de l'autel un Soleil avec l'inscription au bas « Il eclaire tous les Ages » par dessous et autour du livre quelques petites feuilles de Lauriers qui s'echapent negligemment, et si vous voulés encor dans quelque coin un aigle en tout ou en partie. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6383

carte à jouer, s.d.

« Monsieur Gibbon espère que Mademoiselle Lisette, Monsieur Dorante et leurs aimables Parens n'ont point oublié qu'ils ont promis à Lui Conseiller de la Troupe de passer aujourdui la soirée et souper chez Lui. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6389

B 104/6415, Lettre de Frédéric de Hesse à Salomon de Sévery

18.06.1775, de Loo

1v : raconte ce qu'il fait au château de Loo. « s'il fait mauvais tems on joue au Billard, l'on fait des repetitions de Comédie ; La Princesse nous à faite une surprise à notre Arrivée par une fort jolie

Représentation. La Troupe de Société est assez forte, et entre beaucoup de mauvais Acteurs il s'en trouve une couple de bon. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6415

B 104/6422-6498 Lettres de Louise de Corcelles à Catherine de Sévery

18.12.1767, de Nîmes

2r : « nous avons une mauvaise troupe icy qui fait rire quelques fois a force de mal Jouer, celle de Montpellier est meilleure mais pas si bonne que nos acteurs de monrepos »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6422

s.d. (« mardi ») [avant 1783]

« Mardi a 11 Heures et demy du matin » (avant 1783, mort de Mme de Walmoden)

1v : « J'accompagnay Me de Valm. au Sermon de 9 heure dimanche. C'etoit Léréche malheureusement j'en fis de tres Humbles excuses a l'ambassadrice ; tout alloit assez bien cependt jusqu'a l'aplication ; qu'a l'occasion de l'enfant trouvé a vidi, il fit une Braillée contre les désordres que l'affluence d'Etrangers occasionoit dans notre ville ; any [?] mes freres ce nombre d'Etrangers qui chacun d'eux ont un nombre inconcevable de domestiques attirent et son cause de la corruption et des Horeurs qui se comettent && Me de Valmode prend un si grand fourire que je crus que nous serions obligées de sortir de l'église elle me dit tout bas il est Heureux que cela tombe sur les domestiques ; dimanche prochain j'aurois mon tour. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6424

carte à jouer, s.d.

« bonjour aimables amis ; la crème de Severy est exelente et nous vous en remercions bien fort ; [...] je redemande la petite comédie Bleuë de Mlle Roun [?] ; et les boucles de Grenat si vous n'en avés plus affaire, mes chers Amis ne vous vera t'on pas tantôt ; nous nous portons si bien ; nous sommes leste et fort en train de jouer comédie Proverbe enfin tout ce qu'il vous plaira. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6459

carte à jouer, s.d.

« que disent mes amis aujourd'hui. j'espere qu'ils viendront dans ma chambre qu'on fera un peu de repetition et qu'ils resteront a manger une Poule au Ris et un Petit souper sans Roti »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6461

carte à jouer, s.d.

« Partagés notre ravissement Léréche a fait 100 fois Pis ce matin ; il a dit que quoiqu'il eut été tansé sur ces précédents discours, on ne pouvoit le faire taire et qu'il étoit soldat de l'Évangile. Aux armes camarades Bravo Bravo »

ACV, P Charrière de Sévery, B 104/6498

B 117/44-201, Lettres de Catherine de Sévery à son fils Wilhelm

s.d. [printemps 1780²¹]

Adresse : « Monsieur Wilhelm de Severy, Rue de Bourg, à Lausanne »

Incipit : « Mecredi matin / J'ai reçu ce matin mon cher Enfant votre Lettre, qui nous a fait grand plaisir, quoiqu'un peu courte, d'abord nous vous donnons la permission d'aller demain a la Comédie, et en sortant n'oubliez pas de remercier Mlle de Bons, et Mr et Me si vous pouvés les aborder.

[...] Voici le soleil qui nous réjouit, hier fut un jour afreux ; il neigea, plut, fit du vent ; Votre Pere nous lit des Comédies tous les soirs, cela amuse la chere Tante [de Villars]. [...]

[écriture de sa soeur Angletine] 1v : « Je profite du papier que Maman a laissé, pour te dire bonjour, mon cher frere. Tu peux juger le plaisir que j'ai eu de voir Mr H. ; je t'aurais bien ecris par lui si je l'avois pu mais au moment de son départ il me fallut lire à ma tante de Villars. Tu iras bien à la Comédie, je souhaite que tu t'y amuses, ma tante Pauline [Chandieu - Loys] disoit qu'il y auroit un bien joli théâtre, je voudrois pouvoir y aller aussi, Quand tu me feras le plaisir de m'ecrire, fais moi le plaisir que ce soit pour que [2r] je la reçoive Vendredy, de me dire si tu t'y est bien amusé et comment cella etoit, je crois que cella sera bien joli, je n'ai point de nouvelles à t'ecrire, il n'y a rien que de triste car tout le monde est presque malade Maman à une fluxion, j'espere que cella ne sera rien, Maman ci prie Mesdemoiselles de Morsier de nous donner quelques Livres qui fussent jolis, pour s'egayer un peu, avant hier nous lumes une fort jolie Comedie qui se nomme *la Gageure*, est hier *le Bourru bienfaisant*, on l'a representée dernièrement à Lausanne, nous lumes aussi *les Battus payent l'amende*, qui a fait tant de Bruit est qui à été representée 134 fois à Paris, cette derniere piece n'est pas fort jolie elle roule toute sur des cochoneries. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/44

26.11.1782

Adresse : « Monsieur de Severy / a l'Ecole Militaire / par Bâle, a Colmar / Alsace »

Incipit : « Il y a lomtems mon cher fils que Je n'ai eu le plaisir de t'ecrire »

[2r] « Nous avons la Comédie depuis 3 semaines, la troupe est si mediocre que je n'y ai été que 5 fois, et Angleton 4. ton pere une qui n'y veut pas retourner, Crommelin y a été une fois a *l'Amant Jaloux*. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/137

05.12.1782

Adresse : *idem*

Incipit : « tes deux Amis Gingins et Kilkberguer ont soupé dimanche ici mon cher Coeur »

1v : « Mande nous dans quel tems on Jouera a Colmar *les 3 fermiers*, quel Rolle tu y as, et qui fait le mari d'Alix ? Nous fusmes tous hier a la Comedie, ton pere Angleton et moi. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/138

17.01.[1783]

Adresse : *idem*

Incipit : « J'ai eu une sensible Joie mon cher fils en recevant ta Lettre ce matin »

²¹ Il s'agit peut-être d'un spectacle qui se tient chez les de Bons. Date de la lettre : après 1779, cf. lecture de *Janot ou Les Battus paient l'amende* (1779) de Dorvigny ; *Le Bourru bienfaisant* (1771) de Goldoni est donné en février 1780 chez Louise de Corcelles.

1r : « J'ai trouvé Babelle [liée à la Crommelin] qui lisoit la Comédie qu'on a joué hier, *Aucassin et Nicolette* opéra »

1v : « Nous espérons de retenir ici le Maître de Musique de la Comédie, qui est un charmant homme avec qui tu feras de la Musique, et qui te fera chanter ; je dois le voir et retenir 1 heure pr toi. ta Soeur ne se soucie guères de la Musique, peut-être ce goût lui viendra t'il ; Elle a eu Stade 6 mois, et s'est souvent chamaillée avec lui ; elle ne sait rien ; Stade est fou, ou autant vaut. pr moi je rechanterai avec toi, n'ayant pas fait un son depuis ton départ. Je me rejouis du Piano forté ; la Comédie finit demain, elle a été très suivie, je l'a regrette, mais la lassitude est extrême d'y aller tout les Jours et de si bonne heure ; Il l'a faudroit 3 fois la semaine pendant 4 Mois, cela rendroit Lausanne charmant. Angl: y aura été 17 fois, 5 de la grace de Crommelin, ou 6 : »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/140

28.[01.1783]

Adresse : *idem*

1r : « Si le mois de fevrier etoit superbe, Il seroit joli d'aller voir jouer *les 3 fermiers* ; a toute fin, mande nous le jour »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/141

07.02.[1783]

Adresse : *idem*

1r : « tu peux Juger mon cher Coeur si nous n'aurions pas une sensible joie d'aller te faire une visitte, et voir notre cher Louis jouer son Rolle dans *les 3 fermiers* ; mais voici nos raisons pr ne pas faire cette Course ; les chemins sont si Epouvantables dans ce moment, qu'il nous faudroit cinq Jours pr aller a Colmar, ce qui feroit 10 jours de marche pr en passer 4 avec toi ; et dans cette saison le tems est si Incertain qu'en 3 Jours Il peut venir un froid Extrême, et la Montagne de Bâle, peut se remplir de Neige dans une nuit ; Je ne voudrois pas que ton Pere s'exposat a s'enrhumer ; Il se porte Infinimt mieux, et je ménage ce mieux avec tout le soin imaginable » [s'excuse ensuite de ne pouvoir ainsi répondre positivement à son souhait]

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/142

21.07.1787, de Rolle (non retrouvé)

« Il y avoit une soirée chez Mme Roguin²² où nous fûmes. Il y eut de la musique. M. Rentz [Christoph Rentz] de Prangins y vint avec Mme Guiguer... M. Rentz joue du clavecin à faire plaisir. Il viendra nous voir et se réjouit de faire de la musique avec vous. Nous eûmes trois demoiselles qui chantèrent. Sophie Morsier chanta quelque chose dont je n'entendis ni l'air, ni les paroles. Je m'amusai pendant ce temps-là à regarder doigter Rentz. Mlle de Watteville nous donna un air du *Barbier de Séville*, joliment, avec goût, et de bonne grâce. Puis Mlle du Troullaz arriva sur la scène, chanta du français, et nous massacra un rondeau italien que j'ai chanté cent fois avec Zappa : *Morio senza di te*, et que je reconnus à peine. »
Se moque ensuite d'un spectateur.

(d'après Burdet 1963, p. 427-8 : erreur de date ?)

s.d. [03.11.1787], [de Rolle]

Sans adresse [en Angleterre]

Incipit : « Enfin nous avons reçu ce matin 3^{me} 9^{bre} une lettre de toi. »

²² Elle sera en froid avec elle à la fin du séjour vers novembre car les Sévery refuse de lui vendre un lopin de terre.

2v : « Tous les petits Moments que j'ay je vay jouer du clavecin, j'ay essayé une des pieces d'Hüllmandet, que j'ay pourtant déchiffré pas trop mal, qd je suis la, cela m'attriste, je pense a toi, & comme j'estropie ta Musique que tu executois si bien, j'ay encore essayé des pieces d'Arnaud, il s'est cassé une corde & le Clavecin estoit tellemt injouable qu'on a fait venir le Regent d'Aubonne qui l'a rajusté assés bien & qui se trouve etre le frere de l'Allemand qui vint a Mex ; procures toi un Clavecin & joues tous tes Airs, il te semblera que nous t'écoutons, & qd tu seras a Londres prends un bon Maître qui t'avances beaucoup [...]

nous dinons dimanche a Dully avec Jenny Plantamour, je crois qu'elle causera prodigieusement, on nous a dit qu'un Jour elle faisoit tant de bruit a Geneve a la Comedie, que le Parterre lui imposa silence, mais & cela ne lui fit pas la moindre des choses. Il est venu ici un Escamoteur, qui faisoit les memes tours que celui de Lausanne, nous l'avons vu au Sallon, aux assemblées duquel nous sommes allés quelquefois depuis toi. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/161

07-10.11.1787, [de Rolle]

Sans adresse [en Angleterre]

Incipit : « 6^e Lettre / Mercredi 7^e 9bre 1787 »

1r : « Je ne vous dis que des petits détails de rien, mais ils sont plus pretieux qd on s'aime, que les grandes N[ouve]lles, ns voulons aller un jour a Genève voir la Comédie, Lisette²³ s'en réjouit prodigieusement, elle n'y a jamais été, sa joie touche, elle n'est pas gâtée et send les plus petites choses ; une vielle capote d'Angl: un vieux habit de cheval de moi fait son bonheur. »

1v : « J'espère que vs ecrivés votre dépense, et que vs n'oubliés pt le petit Journal que nos avons recomandé de faire, cela fait tant de plaisir, car ce voyage quelque souffrance que votre Coeur ait éprouvé mon cher Enfant, sera néanmoins une des epoques les plus Intéressantes de votre vie, et a laqu'elle vous repenserés toujours avec plaisir, si vs en profités bien dans tout les sens. »

10.11.1787 / 3r : « dittes a M. Gibbon, que Mr de Catuélan est l'original du voyageur dans la Comédie de Me de Genliz qui porte ce titre. Cela est averé, Ils se detestent mutuellement Mr le Comte et Me la Comtesse. Dans une partie au Lac de Joux cet été, Ils nous ont conté ici, que M: de Catuélan ne voulu point coucher dans une chambre a 2 lits, parce qu'il dit qu'il escrivoit 3 heures tout les soirs avant de se coucher, pr son Journal d'Observations, Il fit tendre un lit dans une chambre, seul, prit des lumieres ; Tréliz alla ecouter a la porte 5 Minutte après qu'il fut coucher, Il ronfloit de toutes ses forces. Ce trait est dans la Comédie du *Voyageur*. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/162

13-21.11.1787, de Rolle

Adresse : « Monsieur de Severy ~~chés Elmsley libraire, opposite to Southampton Street, in the Strand / Londres~~ Sheffield Place East Grimstead »

Incipit : « N^o 7 a Rolle mardi 13^e 9bre 1787. / Me voici avec mon grand papier mon cher coeur, comptant les heures jusqu'a demain dans l'Espoir d'avoir de vos Lettres ; Je commence aujourd'hui pr vos raconter ce qui s'est passé depuis Samedi »

2r : « Mardi 20^e 9^{bre} Voila 7 jours que cette lettre est commencée, elle partira demain que nous ayons de vos nouvelles ou non ; Car je n'ai rien eu samedi ; Nous sommes allés ce jour la a Genève, descendus a l'Ecu de ~~france~~ Geneve a 4 h: pris une tasse de chocolat, puis allés a la Comédie, ou nous eumes *Richard coeur de Lion*, et le ballet des *Marchandes de mode*, très joli, bien des danses ; Dimanche couru tout le matin, a la parade, dans la ville, diner chés nous avec Plantamour et sa femme lesquels nous ont voiturés a la Boissiere, a la grange, puis posés a la Comédie, ou nous avons vu *Ariane* et le Ballet de *Mirsa*, le tout nous a fait grand plaisir, de la soupé chés Rilliet Plantamour, et retourné a notre Ecu ; hier les petites allerent courir les Boutiques, dejeuner chés Me Plantamour, et partis, arivés ici a passé 7½ heure. Lisette

²³ Lisette : de Grancy (qui loge chez eux à Lausanne).

s'est bien amusée, tout étoit nouveau, beau, Genève superbe, les Ponts, les rues, les Campagnes ; la pauvre petite ne l'auroit vu de lomtems »

[...] « Je n'attends rien de mon hiver, je veux le couler, le glisser pr atraper le moment de vous revoir, les Villars et Constant veulent jouer des Comédies, Il y aura suremt des bisbilles en société. »

2v : en ajout – « benjamin dit que vous ne pourés jamais parler anglois, que vs n'estes pas assés jeune, jugés la malveuillance ! »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/163

28.11.1787, de Rolle

Adresse : *idem*

Incipit : « 8^e Lettre a Rolle Mercredi 28^e 9bre 1787. / Nous reçeumes Samedi passé mon cher ami, votre Lettre du Dim: 4^e 9bre vous jugés de notre joie de vous savoir heureusemt arivé dans les bras de M: Gibbon et acceuilli avec tant de bonté par Milord et Milady Sheffield. [...] hier M: d'Yverdun m'envoya un morceau en anglois d'une lettre qu'il a reçeue de Milord Sheffield, je le traduisis fort bien c'étoit tout sur vous ; votre Pere ne se fiant pas completemt a ma traduction, et moi n'étant pas fchée de la verifier, on envoya la lettre a Mr Harcher cet anglois dont il a fait un ami, Il fit dire qu'il ne savoit pas assés l'ortographe pr ecrire, mais qu'il viendroit ; Il vint a 11 h: et traduisit comme moi ; il avoit l'ai si bon, M: de Severy lui proposa de diner avec M: et Me Mounard, Il resta avec cette aimable simplicité inconnue a Lausanne ; tout en causant il se trouva connoitre Milord Sheffield avoir demeuré a Brithemstone [?] ; je lui demandai le nom que Milord portoit dans sa jeunesse ; Il se trouva que c'étoit Sir John Holroyd que je me souviens parfaitemt d'avoir vu a Lausanne, singulieremt a une comedie, *les 3 sultanes* que les Dlls Grand filles du Banquier, jouèrent ; on nous y invita mes soeurs et moi, et Sir Holroyd y étoit, qui fit placer ma soeur Henriette ; Il étoit d'une très jolie figure, pas grand mince, délié, un joli visage, le front grand, des traits fins ; ditte moi si c'est cela » [Mr Harcher les informe de Sheffield est lord depuis 1780]

2r : « J'ai joui ici d'une douce paix, hors votre départ et quelques maux de nerfs qui viennent de tems en tems, le tems a coulé sur une riviere douce, a Lausanne c'est un Torent par sauts et bonds, jamais de paix ; Votre Soeur se réjouit d'y retourner, c'est la seule chose qui me pousse, ses leçons aussi, et quelques affaires ; pourvu que votre pere se porte bien, et qu'Angletine aprenne, et s'amuse de tems en tems, et que moi on me laisse en paix ; Je ne demande rien. on veut jouer des Comédies ; la Veuve dit qu'elle ne veut plus jouer, qu'elle est trop vielle pr les anciens rolles qu'elle jouoit, et que ceux de Mere, duegne &c. ne l'amuse pas ; Je lui dis que j'esperois qu'elle changeroit d'idée ; Je faillis a lui offrir mon bonnet de Linon, puisque c'est une fontaine de Jouvence mais ma fois, je le garderai compte fait pr moi. »

2v : Mme de Stael serait malheureuse avec son mari « voila les effets de l'ambition démesurée »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/164

12.12.1787

Adresse : *idem*

Incipit : « N^o 10^{eme} a Lausanne mercredi 12^e Xbre 1787 / Nous sommes de retour depuis hier mon cher enfant »

2r : « Je voudrois que Lord et lady Sheffield prissent la resolution de passer quelques tems dans ce pays ; et pouvoir leur témoigner notre reconnoissance, qu'ils fussent etablis à Montrepos par ex: par parenthèse il y a ce soir une Comédie chés Me de Villars, Me la bourgmaitre [Mme de St-Germain, à l'agonie] n'a pas arrêté [les festivités, cf. bal que le bailli souhaite organiser le 13, qui risque d'être annulé si elle meurt]. Il y en eut une Samedi chés Me Charriere, *le bon père* ; il tourne fort de Comédie, Je vous mandera la part que les St Cierges y prendront ; ils me paroît qu'ils tiennent a nous ; Je crois que le plus grand des biens, est d'etre raisonnable, et de savoir se passer de tout, on jouit mieux de ce qui vient, et qd l'Hiver est passé, il est egal d'avoir su ou non, être en paix chés soi. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/167

14-19.12.1787

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 11 Vendredi 14^e Xbre 1787. / J'ai songé [rêvé] toute la nuit a vous mon cher fils, je tenois une grosse lettre de vous, et comme j'allois la lire je me suis reveillée, j'en ai été si fâchée, j'avois déjà un peu lu, c'étoit un livre bleu comme le code de Genève, et imprimé ; Il y avoit une histoire très intéressante que vs allies ns raconter qui nous étoit arivée »

1v : philosophe sur les sentiments, l'Amitié, l'Envie, l'Ambition « l'Amour quoique la plus charmante des passions ; tout ces sentiments sont des Roseaux qui percent la main qd on s'y apuie ; l'Amitie seule surnage et survit a tout, et console et embelit, toutes les situations jusqu'au dernier periode. Florian a fait de charmts vers la dessus :

Amitié reprend ton Empire / Sur l'Aveugle Dieu des amants, / dans la jeunesse il peut suffire / tu rends heureux dans tout les tems : / Il fait naitre une vive flame / tu formes un tendre Lien, / Il n'est pas le plaisir de l'Ame / et toi seule en es le Soutien.

C'est dans Galathée.

Lundi 17^e Xbre, ma T[ante] de St Germain est morte avant hier au soir a 9 heures une fin aussi douce que l'étoit son Caractere [...] Samedi David vint ici après les visittes et nous lut une Comédie de son Oncle Samuël, les Rentes Viagères, cela nous amusa »

2v : « David d'Albenas qui est prodigieusement formé, pr l'air, l'assurance, le langage ; Il a joué la Comédie chés Me de Villars a Montrepos »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/168

24.12.1787

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 12 Lundi 24^e Xbre 1787, veille de Noël »

2r : « Le jeune D'Albenas s'est formé, il nous a fait une visite assés bien, il a joué a Monrepos la Comedie on donna *le Bon pere* représenté par les 4 Constant, & *Les aveux difficiles* ou Me de Villars joua, on dit que l'on veut redonner *le Barbier de Seville*. Je n'ay pas pourtant ds l'esprit que l'on s'amuse cet hyver, d'abord la mort de ma tante de St Germain & celle de Mr Crousa qui malheureusement ne peut que trop se prevoir, l'attristent bien. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/169

02.01.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 13 Mercredi 2^e Janv: 1788 Je vous souhaite une bonne année mon cher Enfant »

[Angletine] 2r : « Thalie [Alexandrine] étoit hier des plus affectée, elle & Bordeaux [David] me parlent pour jouer la Comedie avec eux ils m'en ont déjà parlé plusieurs fois, mais je ne me chargeray certainement pas de roles plus grand qu'une page & ou il n'y ait rien a faire, il y a de grands projets de comedie, la fermeté [Mme de St-Cierge] faisoit la cour hier a l'Eau [Mme de Catuelan]. ils ont envie de l'accrocher pour un role. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/170

05.01.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 14 Samedi 5^e Janv : 1788 / N'oubliez jamais mon cher Enfant de mettre, J'ai reçu votre Lettre N° tant pr que je sache s'il ne s'en perd point »

1r : description du pavillon où a vécu Gibbon, grande mélancolie, Deyverdun dit qu'il va mourir.

1v : « on va jouer *Mélanie ou la Religieuse*, c'est les Constant en famille, on dit que Me de Villars veut jouer *le Mariage de figaro* »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/171

14.01.1788

Incipit : « N° 15 Lundy 14^e Janvier 1788 / Depuis Samedy passé que j'ay reçu ta Lettre »

[Angletine] 1r : « La famille de la fermeté [Mme de St-Cierge] est occupée de jouër la Comedie elle avoit arrangée qu'ils joueroient *la bonne Mere* avec le Tourbillon [Mme de Montolieu] cela etoit conclu, lorsque cette derniere a ecrit a la fermeté que la fouine [Mme Polier de Loys] s'etoit emparée de cette piece & dev[ai]t la représenter avec son mary son frere & le Miel [Mme de Loys, c'est-à-dire Pauline née Chandieu] il paroît que le Tourbillon est un peu choquée quoique pourtant elle ne dise rien contre sa belle soeur. *La bonne Mere* dev[ai]t donc se jouer samedy passé chés le finacier [de Midde] mais une indisposition de la fouine a retardé la chose. hier Thalie [Alexandrine] passa la Soirée a la maison, ils me demandent en grace pour faire un petit role mais très petit dans une piece nommée *Cephise*, je ne m'en soucie pas du tout & meme je fais moins que de m'en soucier, mais cette famille est fort honnette pour nous & ma Mere qui v[eu]t bien vivre avec elle, desire, que je ne refuse pas, & que je sois [1v] complaisante, elle leur a dit qu'il m'etoit impossible de me charger de quelque chose de considerable, que j'etois trop timide & souffroit trop, mais que si c'etoit bien petit, je serois charmée de leur etre utile, si bien qu'il faudrat apprendre ce role : tu comprends qu'il faut absolument faire briller Thalie on en a fait des louanges immodérées au feu [Catuélan], qui desire excessivemt de la voir, & ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il est fort possible qu'il ne l'entende pas, parce qu'il doit faire une Course a Lyon, & que je m'imagine que si cette piece a lieu ce sera pendt ce temps la a peu près, le feu vient quelquefois a la maison il s'y est trouvé avec Jeannette qui est pleine de pretentions avec lui. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/173

16.01.1788

Incipit : « N° 15 Mercredi 16^e Janv: 1788. »

1r : « l'Hiver n'a pas trop une forme que je puisse vous définir ; il tourne un peu en Comédie, mais cela s'arange lentem[en]t. Me de Villars va donner *le Barbier de Seville*, et *l'Impertinent* dans l'apartemt Constant qui est vuide, la ou etoient les Hardy ; M. Constant et ses Enfans donneront *Mélanie* ; les de Loys et polier de Loys, donneront un de ces jours, après quelques souper chés eux, *la bonne mere*, ou il y a 4 Rolle, 2 femmes, 2 Hommes ; Pauline fait Mathurine, Sophie, Lucette, Samuël l'Am[an]t de Paris, et Polier Arlequin, c'est un grand mistère, dont ils gardent le secret avec soin ; Il y a 8 jours que ns le savons, et toute la ville aussi ; Enfin Mlle Drine [Alexandrine], votre Soeur, la Pottrie et David joueront peut-etre *Céphise* ; et 2 Scènes de *Laure ou la N[ouve]lle Coquette corrigée*, mais cette derniere est avec Me de Catuélan. Voila 4 troupes assés distinctes ; mais cela va bien lentemt, la Polier de Loys est malade ; Drine ne se porte point bien, la Catuelan a une fievre de nerfs ; Me d'Erlach [la baillive] trouve qu'on n'est point exact aux Sociétés et qu'on s'assemble trop tard ; le dernier article elle a raison, l'autre vient de ce qu'on a trop de Sociétés, on n'y peut tenir. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/174

21-23.01.1788

Incipit : « N° 16 Lundi 21^e Janv: 1788. »

23.01, 1r : « Mercredi 23 nous eumes hier un petit souper, assés joli, les Reverdi le mari au moins resta, les Montolieu, Me Helfried et sa fille Béty, d'Arlens d'Iverdun, et Bioley par hasard, on avoit Invité les Reverdi qui etoient chés lui, et on l'avoit laissé lui et sa femme. (Ils n'avoient pt fait visittes) et il vint a 7h½ et se fit anoncer, on le reçeut et on le retint ; le souper fut tres animé ; Me de Montolieu parla beaucoup de ce qu'elle ne vouloit plus jouer les Roles d'Amoureuses, que son age ne permettoit pas &&&. Les Mrs lui dirent ce que vous pouvés imaginer, moi aussi, je lui dis que les grands talents n'admetoient pas ces distinctions, et alloient leur train ; Me Helfrid lui dit, Consultés votre miroir et non votre age ; enfin d'Arlens finit par lui dire, le Théâtre rajeunit toujours. Ce mot etoit plus naturel qu'il

ne pensoit ; Ensuite elle dit qu'elle vouloit jouer *Méropé* ; on distribua les Roles, d'Yverdun dit, Jouons la après souper ; et puis on proposa de faire une troupe, et de se faire annoncer dans une autre ville, comme des Comédiens qui passent, d'Arlens dit nous rendrions l'arg[en]t à la porte, oh non dit d'Iverdun, nous le garderions, cela seroit bas de le rendre [1v]. Il faudroit le garder pr faire de la dépense, donner a manger jouer les *Seigneurs* ; après souper j'allai chercher *Méropé*, et Me de Montolieu nous déclama la 1^e Scène, Angletine lisoit le rolle de la Confidente, M. Reverdi[1] lui tenoit la bougie derriere, et Me de M[ontolieu] qui la savoit par coeur déclamoit au milieu de la chambre ; Elle se mont[r]a a un p[oin]t inconcevable ; des cris, casi de[s] pleurs, un visage qui peignoit la détresse, l'horreur ; Elle avoit son mouchoir a la main ; ce mom[en]t m'amusa bien. Elle a du Talent, mais les bras sont difficile, diablement difficile ; Bioley etoit au comble de voir cela, et la petite Helfrid soupoit dehor pr la 1^e fois, ce qui lui fit un sensible plaisir. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/175

27-30.01.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 17 Dim: 27^e Janv: 1788 »

27.01, 1r : « Me de Montolieu a fait une Comedie, elle a tiré son sujet du *C[om]te de Tersanne*²⁴ un roman qui a paru dernieremt. C'est un Vieux baron entiché de sa Noblesse, Il veut faire epouser a son fils une laide chanoinesse, et le fils finit par épouser la fille de son fermier ; J'ignore le plan de la pièce, ils l'ont jouée avt hier chés la Doxat, d'Iverdun faisoit la chanoinesse [...]

Mercredi chés les St Cierge Il y eut une lanterne magique après souper fort drole, le plus plaisant etoit sur la politique, Ils en avoient tiré bon parti ; Henri etoit le petit savoyard »

29.01, 1v : « On a joué hier *la bonne Mere* chés de Midde, après le souper ; Il avoit le Lundi de Mes Corcelles d'orges &c. Je me rejouis bien du *Barbier de Seville* et de *Mélanie*, Lisette Constant pleure de jouer ce Role, et il y a 12 ans que Samuël Constant a envie de jouer celui du Curé qu'on dit qu'il n'a pas saisi. »

30.01, 2v : « Votre petite soeur ne vous ecrit pas aujourd'hui, elle va répéter chés St Cierge la Comédie, et n'a pas eu le tems »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/176

31.01.-02.02.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 18 Jeudi 31^e Janvier 1788 »

Critique l'attitude de Me Grancy vâv de sa fille Lisette que les Sévery gardent (est malade, sous traitement, par Tissot)

01.02, 1v : « Il y a un nouveau Roman de florian, *Estelle*. Me Charriere l'a fait imprimer la nuit, pr le lire frais a son Samedi. »

02.02, 2r : « Il n'y a pas un brin de Nilles ici ; rien de si fade que le train, les Comédies vont un peu renouveler ; Schuart celui de qui M: Gibbon ns a tant fait rire qui etoit a la tete de la révolte des Etudians pr ne pas raporter le reste du pain de la Cène, est a la tête d'une Comédie des Etudians ; Il a montré tout son Procès a d'Iverdun qui est toujours d'avis de tout manger, pr n'avoir rien a raporter. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/177

03-06.02.1788

Adresse : *idem*

²⁴ *Journal de France*, 1787, p. 481.

Incipit : « N° 19 Pour mercredi 6^e fevrier 1788. Commencée dimanche 3^e »

06.02, 1v : « la Comédie eut lieu hier, elle fut jolie, Drine joua comme a l'ordinaire, Angl: avec esprit et finesse, mais bon Dieu ce spectacle ne me fit pas l'impression de *la Mere confidente* ; Je me demandois les mêmes sentimts sans pouvoir les obtenir ; Vous y étiez Je vous voyois avec votre petite Soeur, cela me ravissoit ; Enfin ou loua on applaudit bien, Il n'y avoit plus de termes a employer ; Me de Catuélan est froide et trop timide ; Il y eut un Prologue de d'Iverdun en Melpomène, il etoit masqué a l'Antique. Il se plaint, ou elle se plaint de ce que la Comédie lui vole [2r] ses partisans, l'opéra qui etoit Henri de St Cierge, masqué en masque niais lui répond. Il y a [eu] des mots plaisants, je n'entendis pas tout a cause des masques, qui aretoient la voix ; nous revimmes a 9h½. [...]

d'aujourd'hui en 8 on joue *Mélanie* a la chabliere, et d'aujourd'hui en 15 *le barbier de Seville* dans la petite Maison de Me de Nassau. Me de St Cierge veut encore donner *la 2^e surprise de l'Amour* ; elle se donne bien du souci ; Je ne me suis mêlée de rien, ni d'Invitation, ni de répétitions, &c. Il y aura des mécontents. »

2v : « hier a la Comédie, H[enriette] de St Saphorin donna une tape dans le dos de ma T: de Ch: avec son coude, en sautant par dessus les bancs, ma T. de Ch: dit a M: de Severy avec sa mine ; elle a les mouvem[en]ts rudes, peu elevée. [...] hier les petites Helfried derriere qui j'étois a la Comédie vecèrent [?] un peu, elles se retournèrent et me virent ma boite de Tabac sous le nés, elles eurent un air Comique. »

3r : « Votre petite soeur vous ecrit, cela l'amuse plus que la Comédie. adieu encore un fois mon cher enfant »

[Angletine] 4v : « Ma Mere t'a ecrit deux lettres, ou je n'ay jamais pu mettre un mot, n'en ayant pas eu le temps, j'ay passé la moitié de mes matinées chés les St Cierge pour les repetitions de cette piece dt je t'ay parlé *Cephise*, on fit hier la 1^{re} representation, & aujourd'huy la 2^{de} & derniere, dt je suis bien aise, car ce n'est pas mon gout, Thalie [Alexandrine], la fermeté [Mme de St-Cierge], enfin tous ne sont occupés que de comedies, de vers, de chansons &c. cela vuide l'esprit, il y a eu ds les répétitions des disputes terribles. Nantes [Mr de St-Cierge] qui ne sut jamais un mot de son role se facha contre l'eau la fleur [Lisette] tellemt qu'elle & Thalie se mirent a pleurer je m'en alay ds la chambre a coté & les laissay s'arranger, Bordeaux [David] est plein d'humeur, ils montrent a découvert un vilain intérieur de maison, & qui ne donne pas envie d'en faire partie. J'ay été Lundy passé a la Societé dansante, chés Me de Waalwick, je m'y amusay, j'y allay avec Thalie qui se croyoit divine, D'Arlens & Walwick lui faisoient la cour, le Miel [Mme de Loys] & son mary me boudent excessivement, le miel ne me tutoye plus. [...]

On doit bientot jouer *Mélanie*, *le Barbier de Seville* s'apprete, j'ay un veritable chagrin que cet hyver de Comedies se trouve justemt etre celui ou Mr Gibbon [3r] est absent, lui qui les aime tant, je joue assés bien mon role, mieux que ds *la Mere confidente*, je suis absolument obligée de quitter mon très cher Wilhelm parce qu'il est 5h½ & qu'il f[au]t m'habiller pour aller chés les St Cierge. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/178-179

09.02.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 20 Samedi a Lausanne le 9^e février 1788 »

1r : « Me d'Arlens²⁵ a accouché hier le 8 d'une fille, la somnambule s'est trompée de 18 heures, cela est pourtant singulier ; elle a bien fait d'accoucher hier, d'Arlens n'aurait pu jouer Faublas dans *Mélanie* aujourd'hui au Samedi, comme il fera »

1v : lui fait le compte rendu du roman *le comte de St Méran ou les moeurs de Paris*

[Angletine] 2r : « Tu comprends que la famille de la fermeté [Mme de St-Cierge] a deja en vue une autre comedie ou ils m'ont donné un role, c'est une petite paysanne, il n'y a rien de joly ni de saillant, & je n'en veux rien, d'abord je ne sais pas si je veux rejouer, cela employe un temps inoui, la fermeté sera bien etonnée qd elle viendra me dire en tirant du tabac a ses Tu fera ceci, c'est le plus joly role du monde,

²⁵ Constance Cazenove d'Arlens née Constant, fille de David-Louis Constant d'Hermenches.

que je lui repondray non Me car elle a la constance de me tutoyer, & non ses enfans. On joue ce soir *Melanie*, & le *Somnanbule* chés Me Charriere au Samedy mon Pere y va, nous allons pr la 2^{de} representation a la Chabliere Mecredy prochain, je m'en rejouis extremement, & aussi du *Barbier de Seville*. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/180

12-13.02.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 21 Mardi 12^e fev : 1788 / Je comence d'avance mon cher Enfant, quoique Je n'aie rien de nouveau a vous dire, Lausanne fournit si peu »

13.02, 1r : « Nous allons donc aujourd'hui à la Chabliere ou on joue *Mélanie* ; Samedi chés Me de Loÿs ou on joue *la bonne Mère*, et une autre piece de la *Veuve* [Mme de Montolieu], ou Me de Ste Forain [St-Saphorin] jouera, vous savés son r. On prepare *Mélanide* ; d'aujourd'hui en huit *le Barbier de Séville* a la salle Nassau ; ou es tu Gibbon ! nous nous déplorons de voir tout cela sans lui ; et vous mon cher Coeur, il y a bien quelques pensées pr vous, et même quelques Sentiments. Mais 4 troupes de societé a Lausanne, qui marchent de front, c'est inconcevable. Me de Montolieu fera *Mélanide*, Me de Loÿs, Dorisée, et Me Polier de Loÿs, Rosalie ; Samuel, d'Alviane [sic : d'Arviane] ; Montolieu y joue aussi. »

1v : réflexions sur Lausanne « Lausanne renferme dans son sein, bien de l'envie, de la Malignité ; [...] Il y a de l'Esprit a Lausanne, et on y fait mille choses amusantes, le vent de Comedie est tout drole »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/181

15-16.02.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 22 Vendredi 15^e fevrier 1788 / Je viens me désennuyer un mom^l avec vous, nous avons ce soir notre grand souper ; Je m'ennuie [...] ces soupers de Cérémonie ou on veut etre Elégant, sont disproportionnés a nos menages, a nos logemts et a toutes nos facultés [...] après avoir payé de son Corps le matin, Il faut payer le soir d'Esprit et de gaieté si on peut » Enumère ensuite les plats. A des très mauvaises relations avec sa soeur de Nassau. Est question d'un concert d'amateurs organisé par Mme de la Potterie

1r : « Nous vismes donc mercredi *Mélanie*, afreuse Piece ; Mlle Constant etoit trop foible pr ce Rolle, mais elle eut de bons endroits, la Pottrie fut très passioné, et fit grand plaisir. Les Etudiants de la Cité jouent *Zaire* ; et la Comédie demande a etre reçue après Pâques. Voilà bien des Comédies ; la nécessité de louer ds celles de societé est terrible et diminue le plaisir. Il n'y a plus de termes, ils sont epuisés ; Me de Montolieu etoit au banc de dev[an]t à *Mélanie*, elle hurla, se couvrit le visage de son mouchoir, renversoit la tête ; cela occupa et par conséquent réussit. Montrond avoit très mal compris la piece, il croyoit que l'am[an]t tue le frère ; et s'étendoit sur ce deffaut ; Je l'ai invité pr le souper de ce soir, afin de ne pas me brouiller avec lui ; ou plutôt pr lui faire plaisir, puisque cela l'amuse ; toute la caze de Loÿs a refusé ; les Vieux parce qu'ils avoient mauvaise volonté ; les Jeunes parce qu'ils ont une répétition ; cela fait 4 places, remplacée par Mrs d'Erlach de Jeggesdorf, et Vatteville d'Erlach, arivés hier au chateau, le Juge et Morand, Montrond »

16.02, 1v : « Nous avons Mercredi après *le barbier de Séville* les Constant a souper les Montolieu, Jeanette, nos profiterons de nos perdrix, et de nos poulardes »

[Angletine] 2r : « Nous allons aujourd'huy chés Me de Loÿs on doit jouer *la bonne Mere*, & encore quelque chose d'autre, mais je ne sais pas quoi, peut etre la Comedie n'aura-t-elle pas lieu, au moins on le craignoit hier parce que Mlle Jeanne Polier etoit fort mal. c'est prodigieux la quantité de Comedies que l'on se met en train de jouer, nous fumes donc a *Melanie* Mecredy passé, ma mere t'en a rendu compte, pr moi je ne pleuray pas, & aurois donné tout au monde de pouvoir pleurer, ou du moins d'en avoir l'air, car il n'y alloit pas moins, que de la reputation de son bon ou mauvais coeur, & au contraire Lisette, & moi a un endroit interess[an]t il nous prit une envie demesurée de rire, lorsque nous vimmes paroître Me Charriere vetue en soeur converse, nous avions derriere nous Mr de Corcelles qui nous

amusa beaucoup. Me de Charriere faisoit ranger les parav[an]ts pour la petite piece, c'etoit *la mouche & le Coche*, elle av[ai]t mis un robe grise & Mr de Corcelles dit *Me C. est bien grise²⁶ de partout, au moins je le crois*. les Dames Vanberg etoient la je fus bien aise de revoir ces Mlles elles me fir[en]t beaucoup d'amitiés, av[an]t de partir pour la Chabliere nous avons fait une visite aux Cerjats je n'y avois pas mis le pied depuis un an & je compte bien en etre autant sans y retourner »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/182

17-20.02.1788

Incipit : « N° 23 Dim : 17^e fevrier 1788 / Nous fusmes donc hier a la Comédie chés Me de L. on donna *la bonne Mere*, et *Curtache* [sic : *Eustache*] *pointu*, le spectacle fut réellement charmt. Me de L: joua Mathurine avec Esprit, finesse et Noblesse, Curtache fut très drole, Montolieu faisoit ce Rolle, Il est mené par Toinon sa servante, qui etoit Me de Montolieu, Il est mené par le nés ; Il s'ennivre dit il pr oublier ses chagrins, et il veut se marier pr etre le maitre ; Il tonne il tempête, on se moque de lui ; on lui refuse les clefs de la Cave ; Il veut epouser une Jeune fille qui s'appelle Isabelle, on lui dit, mais vous aimera t'elle ? oh oui, dit-il, Je connois le coeur d'Isabelle, il est bon, genereux, Je l'aimerai tant, qu'elle m'aimera, &c &c. Enfin ce Rolle fut des plus comiques. Me de L. avoit invité tous les vieux et les délaissés a l'ordinaire ; et d'Autres aussi ; mais la plus adroite politique avoit dicté la liste ; Me Crouzaz Vuflans y etoit, son beau fere avoit pourtant perdu hier connoissance et laisse tout aller sous lui ; Mais tout passe a présent. Sophie de St Saphorin joua fanfan ds *Curtache pointu*, jolimt on l'applaudit ; et son Amour propre n'en diminuera pas ; Me de St Saph: joua avec son ton, et son accent ordinaire, c'est la seule fois que je l'ai vue bien mise ; et elle n'etoit pas mal, ds le costume de Veuve. on joua ds la chambre a manger de de Loys, et je crois que Maddon [?] donnoit a souper aux Acteurs. la rage de la Comédie est incroyable ; enfin, imaginés que cela vuide l'Esprit ; on ne pense on ne parle que de cela ; je me rejouis cependt du *Barbier de Séville*. il y a tant d'esprit, que cela ranime ; l'esprit de Florian est agréable, mais il est fait ; il lui est particulier ; comme a Marivaux le sien ; nous disons asteure pr ce qui est tiré de loin, Marivaudé ; mais Beaumarchais est vraiment gai et naturel. Qd Mathurine interrogea Lucette, pr sonder ses sentimts Me de L. avoit les mines, et l'air de ma T. de Ch: incroyablement ; cet air profond, et qui dit, Je vais manier cet esprit la, Je suis si superieure ! Il y a des choses bien plaisantes, mais a peine ose t'on les dire a son bonet. J'espère que vous ne perdés pas mes lettres, Il ne faut pas non plus tout dire a Nept[une, alias Gibbon] au moins. »

1v : « *La bonne Mere* m'a donné l'idée d'un plan de Comédie ; *la bonne Amie* qui voyant que, son amie va faire un mauvais mariage, deviendroit Coquete pr lui enlever son Am[an]t et l'eclairer sur son Caractère, et se trouveroit obligée par cette manoeuvre de tromper, son amie, l'amant de son amie, et ses amis a elle ; durant toute la piece, pr tout arranger a la fin. je crois que cela offrroit de jolis développem[en]ts. Il ne me manque plus que le Talent de la faire, et voila la piece ; vous voyés que ce vertige de Comédie me gagne. Actuellement le plaisir de vous ecrire m'est devenu comme un besoin de causer ; loin de m'étonner des Volumes de Me de Sevigné, je suis surprise qu'elle ait si peu ecrit a sa fille. »

18.02, 1v : « la petite d'Arlens s'appellera Laure, Me Blaquiere et Mr Constant de Genève sont parein et mareine, on a dit que c'etoit l'Histoire et le Roman qui Porteront cette petite en Batesme, voila un mot pr M: Gibbon »

20.02, 2r : « Vous ferés bien de prendre des Leçons de Clementi ; la Marra a t'elle encore assés de voix pr Londres. Elle etoit usée ici il y a 6 ans »

2v : « on cherche un piece pr jouer chés les St Cierge, il faut tant de choses réunies que je ne sais si on trouvera, et puis voici les Comunions dans 3 semaines ; et St Gérant après, cela finira les troupes de société ; Mlle Jeanne Polier qui enfle, pouroit bien empêcher [par sa mort] *Mélanide*, si on ne se dépêche ; *mélanide* me sort par les oreilles, Je l'ai tant vue jouer, Elle n'a plus de sel a mes yeux. [...] on dit que Samuël a très bien joué hier, Je vous ai trouvé un joli Rolle, si on jouoit l'Année prochaine. C'est Valville dans *Clementine et Desormes*, Valville est le fils de la Maison, vertueux mais joueur, un caractere noble ; De Loys feroit Desormes, nous trouverions les Peres et les Valets, la Pottrie feroit Charles le Valet, Allex[andrine ?] Clémentine, Minon [Angletine] Julie, mais elle ne s'en soucie pas,

²⁶ Allusion à son rôle dans la pièce précédente : soeur converse ou soeur grise.

cependt pr faire aller. Cette piece feroit un vrai plaisir, Allex: déploieroit a la fois, les dons de Thalie, et ceux de Melpomène, car cette piece est un Drame du plus grand genre ; c'est moi qui la leur ai indiquée ainsi que *le fils naturel* de Diderot, qu'il seroit délicieux de voir jouer a Me de Montolieu, dans le Rolle de Constance fait pr elle et tout nouveau au Théâtre. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/183

21-23.02.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 24 Jeudi 21^e fevrier 1788 »

1r (6^e ligne) : « Nous fusmes hier au *Barbier de Seville* qui fut joué a ravir, tout les Acteurs firent bien, La Pottrie fit un plaisir inexprimable ; Me de Villars etoit charmante ; cette piece fut suivie de *l'impatient*, ou il n'y a non plus qu'une femme, et qui alla très bien ; Il y avoit un orchestre, l'air d'un grand spectacle, tout fut vif et charm[an]t. Cette Salle de Me de Nassau est vrain[en]t bonne pr cela, un peu étroit pourtant parce qu'il faut deux couloirs, et le Théâtre etoit au milieu. Combien je vous regretai et Mr G[ibbon] nous allâmes de très bonne heure en carosse les St Cierges, et nous, et bien nous en prit pr avoir de bonnes places ; 5 minutes plus tard, ns etions fourés derriere ; on revint souper ici, ou Roguin de Rolle fut par hasard. Me de Montolieu et Jeanette causèrent si prodigieusement pend[an]t un mom[en]t et a la fois, que c'etoit très comique ; on mangea bien des truffes, Roguin croira que nous nous roulons dessus ; on causa toujours de spectacle, qd il y a un sujet tout va bien, ce souper eut plus de grace après la Comédie, que si on les avoit pris froidement un jour marqué ; Me Charriere disoit les Hommes etoient plus timides autrefois trouvés vous ? ma chere Cousine lui dit Constant, Je ne suis p[oin]t d'autrefois Je ne suis p[oin]t d'Autrefois. Minette [Angletine] fit de ces bons eclats de rire que vous lui connoissés.

Mlle Crofts [?] fut la seule en Israël qui n'etoit pas invitée a la Comédie, elle put passer la Soirée tranquilment ; car tout les hommes et toutes les femmes etoient la ; la cabale contre elle est au comble cet hiver ; après avoir été repoussée le premier Hiver, admise le second, ancrée le troisième, la voila exclue le quatrieme publiquement d'une chose ou etoient la Ville et les fauxbourgs ; [...] Me de la Pottrie la soutient l'Epée à la main, mais n'a pu la faire inviter au *barbier de Seville*, quoique son mari [M. de la Potterie] jouat figaro. Me de Villars s'est expliquée la dessus sans appel, Me de Vaalvich qui n'aime pas la Miss, fait corps avec Me de Villars ; Enfin on dit qu'elle fera bien de choisir un autre domicile, il n'y a plus moyen ; J'appris tout cela (au moins une bonne partie) hier de la Fragmond qui etoit ma voisine. Lausanne est inconcevable, c'est la miniature d'une grande Ville, les détails en sont amusants ; la Neige [Mme Hardy] etoit transportée de voir le feu [Samuel de Loys], son ame voloit au devant, chaque mot alloit au coeur de cette Neige, et tout le Monde le voyoit : d'un autre côté 28 [De Middel] s'est repris pr l'Epine [Sabine de Cerjat], Il en a repris son Air confondu, petrifié, abatu, vidé ; la Bonne n'y fait plus rien ; c'est tout nouveau cette reprise de Sentiment, et on l'a vu clairement hier au spectacle pr la 1^e fois. M. Mercier frère du *Tableau de Paris* y etoit, Il a de l'Esprit, et a fait plusieurs piece de Théatres ;

On veut jouer *Mélanide* de mardi en 8 c: a: d: le 4^e de mars. ce sera probablement la cloture des pieces de Societé ; [...]

Nous avons bien admiré hier l'Esprit de Beaumarchais, on ne respire pas, tout est feu, esprit ou génie, tantôt gai, tantôt philosophique ; la peinture de la Calomnie qui commence par un bruit, léger dit Basile (qui etoit d'Arlens) tel que l'Hirondelle qui frise la surface des Eaux, vous ne savés pas Excellence Seigneur Bartholo la puissance de la Calomnie dans cette ville ! d'Arlens ne passa pas ce mot legerement. De Loys etoit joli avec son manteau sur le nés, et en soldat Ivre ; Seigneur ba balourdaut, vous me donnerés a a a Coucher Voila mon billet de logem[en]t. de Crouzaz fit très bien Bartholo, pas mieux qu'il ne croit pourtant dit qu'un a la Comédie. Il y avoit hier une multitude de soupers en Ville ; Comme Gibbon et un certain jeune homme que je connois et que j'aime un peu, manquoient au notre ! J'ai vu passer ce matin 40 qui alloit chanter chés la Tulipe [M. de Waalwick], cette vie uniquement de Musique et de Comédie vuide l'Ame et la détrempe, il faut qqe chose [1v] de plus solide a des Créatures immortelles.

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/184

04.03.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 26 Mercredi 4^e Mars 1788 »

1r : « ns aurons ici une bonne troupe en Avril [1v] et l'opera comique les 15 dernieres representations. Mes de Montolieu de St Forain [St-Saphorin], et de Loÿs jouent *Mélanide* le 1^e d'avril. Me de Loÿs se croit au moins une Clairon, cela est trop plaisant ; son Jeu est sage, mais manieré, et monotone, uniforme ; pr Me de St Forain elle monte [sur le] Théâtre un peu tard, et a l'Age ou on le quitte, ce n'est pas a 42 ans qu'il faut débiter sur les planches, ni sur le Théâtre du Monde, ou on n'aime que la Jeunesse. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/186

07-15.03.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 27 Vendredi 7^e Mars 1788 en attendant »

1r : « Nous avons soupé Mercredi au chateau, Me d'Erlach me fit les honneurs de la chose, J'en etois fâchée, cela fait hair et ne mène a rien ; Elle a l'air d'etre charmée de vivre avec nous. Il s'emmanche une partie pr aller voir Volanges a Genève, mais je crois qu'elle croulera a force de monde ; d'abord pr ns, ns n'irons pas, 8 Louis pr 3 jours c'est trop pr voir 2 fois un Acteur ; Hardy ne veut pas y aller, cela aretera sa femme ; la Crofts vouloit s'en mettre et paroître a Genève avec toute la bonne Compagnie de Lausanne en grande loge au Spectacle ; cela etoit fort bien trouvé, et elle avoit raison ; mais toute cette bonne Compagnie a autant d'envie de n'etre pt vue avec Miss Crofts, que cette dernière en avoit de se montrer en si bonne posture.

Il y a eu un concert chez Vaalvyck, tout les musiciens de la ville. Il y en avoit plus de 20, on a chanté *le Roi Théodore*, Il y avoit 11 voix, tout chantoit jusqu'a Me de Vaalvick. Ils ne nous ont point invités, j'y ai eu regret pr Angletine, pr moi point. »

15.03, 3r : « Il y a une Comédie qui paroît qu'on appelle *le Suisse bienfaisant*, on dit que c'est Me de Montolieu qui l'a fait ; je veux la relire pr en mieux juger. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/187

B 117/188, 18-22.03.1788, Angletine (22.03) : il est question de *Caliste*, suite des *Lettres de Lausanne*, par Isabelle de Charrière, qu'elle a beaucoup apprécié malgré les critiques.

28-29.03.1788

Adresse : « Monsieur de Severy chés Mr Elmsley libraire opposite to Southampton Street in the Strand / A Londres »

Incipit : « N° 29 Vendredi 28^e Mars 1788

29.03, 1r : « Tâches de vs perfectionner ds l'Anglois, lisés les pieces avant d'aller au Théâtre si vous pouvés ! »

1v : « On joue *Mélanide* et *les Etourdis*, mercredi vendredi et sam: prochain ; Mardi 1^e avril bal que Montrond croit avoir fait, Me de 500 [Henriette de St-Saphorin] joue bien vulgairment dit-on, c'est bien la peine de se hisser sur le Théâtre a 42 ans pr débiter au dessous de la Mediocrité ! [...]

Dittes a M: Gibbon qu'on m'a dit en secret que Mr Servan avoit renoncé au Magnétisme, il l'a écrit ici, on en garde le secret pr voir comment on se retournera, asteure que le grand pan, a changé d'avis. »

[Angletine] 2r : « Il y aura 3 representations de *Mélanide*, mecredi, vendredi & samedi, Mardy le bal ou j'espere que nous irons [...]

Je ne sais pas si ma Mere t'a dit precedemmt que Jeannette de Bottens a fait un Roman qui s'imprime actuellemt, je me rejouis bien de le voir ; chacun a a present la fureur d'ecrire, mais je seray bien aise que tu lises *Caliste* pour savoir s'il te plaira, les opinions st partagées ici & l'on ne s'est entretenu d'autres chose pendt plusieurs jours, le Tourbillon [Me de Montolieu] en a pris le party & dit hautemt qu'il n'y a rien de plus joly, elle croit a present sa reputation faite & distribue des louanges du haut du Parnasse. Mlle Drine a ds l'esprit de jouer *Clementine & Desormes* [2v] elle veut donner le role de Desormes a Mr de Loÿs le fils, & ils lui font déjà la cour pour cela, il y a un role d'une vieille Gouvernante qui a elevé Clementine, & qu'ils veulent me donner, mais il n'est point sur que je le prenne, ou plutot, je n'en veux rien, car je ne veux pas etre aussi ridicule que Me de St Saphorin. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/189

01-05.04.1788

Incipit : « N° 30 Mardi 1^e avril 1788 »

1v : « Il me semble que votre séjour a Londres est pr l'agrément au dela de toutes bornes, qu'elle puissante protection que Gibbon ! dans qu'elle compagnie vous estes ! »

« Je suis très fâchée que M: Gibbon manque toutes ces Comédies de société, pr moi j'avoue qu'il faut trop louer, cela me fatigue a la mort, nous nous reposerons après ce soir, ou je vais voir *Mélanide*, Me de Montolieu ne jouera pas de la cheville, il y aura du jaret, et elle nous montrera Les grands Talents. Jeudi prochain nous critiquerons pr notre arg[en]t Dieu merci. Comme je m'en réjouis ! Imaginés qu'on joue ce soir ds la chambre de Compagnie a fourneau de Me de Montolieu, Il n'y a place ni pr les Acteurs ni pr les Spectateurs, elle l'a voulu, Montolieu disoit hier tristemt qu'il ne savoit pt son Rolle, Il fait d'Orvigny ; Il avoit l'Air d'avoir été grondé. »

Jeudi 3^e avril nous fusmes donc hier a *Mélanide*, Me de Mont: avoit multiplié son terrain, nous fusmes 50 en attendt la représentation ds sa chambre a coucher ou il ne peut pas 2 parties ; puis nous fusmes 60 parfaitemt a l'aise ds son sallon de Compagnie, ou plutôt sa gaine ; un petit Théâtre charm[an]t gracieux, distribué a ravir, jusqu'aux rideaux de tafetas bleu de la fenêtre qui ornoient en retombant sur les décorations. De Loÿs joua d'Alviane [sic : d'Arviane] a ravir, ma soeur Rosalie, très agréablement. Montolieu le prit trop haut en començant, il se monta et tomba ds la déclamation, Il eut cependt de la Noblesse et fit plaisir, Me de Mont: fut tout a fait au dessous d'elle même, j'en etois bien fâchée, parce qu'on l'avoit vantée a Catuelan ; David fit Théodon avec esprit mais il ne savoit pas son Rolle, pr Me de St Saph: elle avoit une robe de Pékin, et brula son bonnet de crêpe tout neuf aux lumieres des Couliesses ds le moment ou Mélanide veut remuer le coeur de D'Orvigny en faveur de son fils, cela suspendit ce momt décisif, mais Me de Mont: le reprit habilement ; Voila ce qu'on peut dire de Me de St Saph: en ajoutant qu'elle fait des mines afreuses pr exprimer ses sentiments, qu'il est dangereux de se fier a ses amies qd elles vs disent que cela ira très bien !

[2r] on joua *les Etourdis*, Me de Loÿs joua l'Hotésse très gaiemt. Me Polier Loÿs avoit un beau chapeau, elle joua comme a l'ordinaire, on ne l'entendoit pas ; D'Iverdun dit, oh elle se soutient bien celle la ; Samuël fit bien, Polier aussi, Montolieu ne savoit pas un mot de son Rolle, sa femme le souffloit très haut, parce qu'il est sourd, et il repétoit plus bas ; Me d'Hellfrid dit, Il a joué l'Echo. après la Comédie nous allâmes souper chés d'Arlens ou on fut fort bien. [...]

Sans la Comédie et les Leçons de Minette [Angletine] nous irions tout de suite a Mex. [...]

Me de Loÿs avoit hier une robe de Mouceline brodée en or très belle. Elle est allée ce matin a Chavane en char, avec Antoinette assise a côté d'elle, c'étoit la chatte et son petit chat, c'étoit très drole ; Samuël menoit ; Mon dieu qu'il est maigre ! c'est inconcevable, cela augmente ; hier J'en etois touchée, en le voyant jouer si bien, si noblemt, il m'intéressoit ; son Rolle dans *les Etourdis* est celui du mort ; Je ne saurois dire la sorte de peine que cela me fit, cela m'ota le plaisir de la piece qui est d'ailleurs gaie, et assés piquante. [...]

2v : « les petites Dilles vont a *Mélanide*, et jeudi les Comédiens débutent par *le Déserteur* et *les Etourdis*. »

cite à nouveau Mme de Sévigné « après cette neige tout sera vert, s'il vient de la chaleur et nous jouirons de ce Printemps si jeune et si beau et si doux, comme dit Me de Sevigné ; Notre été est éclairé par l'Espérance de vous revoir »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/190

[11?]-12.04.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 31 Samedi 12^e Avril 1788 »

1v : « Nous avons un chanteur boufon qui joue la pantomime, fort jolimt, il m'a bien amusée. Il s'est mis a 10 [abréviation ill.] pr demain il aura bien du monde. »

12.04, 2r : « Nous passâmes hier donc la soirée chés les de Loÿs, nous 4 avec le mari et la femme [...] Pauline nous fit une finésse, Me Hardy avoit demandé a venir, et elle l'a renvoya sous un pretexte, elle ne nous vouloit pas ensembles [...] on parla beaucoup de Comédies et de mille choses, enfin cela alla très vif jusqu'après de dix heures.

« le roman de Jeanette est imprimé et va paroître, elle est toute alterée ; je ne sais ce qu'elle a »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/191

17-19.04.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 32 Jeudi 17^e Avril 1788 »

« Je fus mardi a la Comédie avec Lisette, la troupe est bonne, de la nous fusmes au bal, ou votre pere avoit mené Angletine, Philipine et Béty Hellfried. [...]

« hier Votre pere et Angleton allèrent a la Comédie ; pr moi je restai avec délice a la maison avec Lisette, nous passâmes le jour ds ma chambre blèue avec la belle vue, et puis ns vimmes passer la soirée ds la chambre sur le devt pr les attendre ; J'étois rassasiée de monde et d'aller toujours, aujourd'hui je resterai encore, mais demain j'irai au *glorieux*.

18.04, 1v : « la Comédie est très peu suivie, j'en suis bien fachée pr ce pauvre St Gérán qui fait tout ce qu'il peut. on ne se soucie de rien ici, on ne sait ce qu'on veut »

19.04, 1v : « nous fusmes hier au *Glorieux* qui fut très bien joué, mais la Comédie me fatigue cruellemt. Je me porte bien, et je n'y puis pas tenir, aussi j'irai très peu, Me d'Erlach a fait tapisser sa loge, et porter des fauteuils. Nous etions avec tout les St Cierges ds la loge de biais a la porte, Me de Nassau Rieu et Miron, qui ne les quitte plus, s'étoient flanquée[s] a la loge bourg: [du bourgmestre ?] arive Mes Polier de Catuelan Charriere et Sabine ; Me de Nassau rouge comme du feu quitte sa place, on fait qqes Complimts et enfin, elle fut derriere ; cela fit le plus mauvais personnage, et elle le sentit, elle avoit l'air faché, cela inquietoit la Rieu qui la regardoit sans cesse. [...]

[Angletine] 1v : « J'ay été deux fois a la Comedie & m'y suis amusée »

[Catherine] 2r : « tout le monde est couru aujourd'hui a la comédie. » [Angletine a oublié une clé à la comédie]

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/192

22-26.04.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 33 Mardi 22^e Avril »

1r : « nous avons bien ri a diner, César [Constant ?] a été ici ce matin, et ne pouvoit pas s'ennaler, il parloit de comedie, ensuite il a dit a Lisette qu'il voudroit se marier, et a Angl: qu'il voudroit jouer ds la Comedie du *mariage*, Angl: a pensé, pourvu que je n'y joue pas une scène avec toi ! fais ce que tu

voudras ; je lui ai dit, il faut qu'il joue un monotone [monologue ?] a lui tout seul, comme Doxat ; Enfin les petites ont ri aux larmes »

26.04, 2r : « Je reste avec plaisir a la maison pr rester avec elle [Angletine qui a le rhume], et toutes les Comédies du monde ne me tenteroient pas mise en balance avec une soirée en famille. [...] Je viens fermer ma lettre pr aller a la Comédie nous avons changé de resolution [...] ces loges a la Comédie, elles produisent mille rogne de société, mille malices, mille haines, mille choses qu'on garde par devers soi ; ns n'avons pas fait mine d'y aller, et votre pere n'y met pas le pied, pr ces visittes entre les 2 pieces que les Hommes font, excepté ds celle du baillif. Il soupe ici en familiarité vendredi prochain avec les Hardy et St Cierge et qques Hommes ; la baillive est aimable et si polie »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/193

28-29.04.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 34 Lundi 28^e Avril »

29.04, 1r : « Il est mardi 29 ns fusmes hier a la Comedie, la rosée [Angletine] fut fort entourée d'un essain qui ordinairement étoit autour de Thalie [Alexandrine], cette dernière fut piquée, et persifla le soir a souper la dessus, cela étoit tres plaisant ; l'Arc en ciel étoit au spectacle en uniforme son Epée en baudrier, Il étoit venu de la campagne, il croyoit de faire le spectacle ; Mais vrain[en]t dit-il cela n'est pt mauvais, je suis tombé sur un bon jour, j'y reviendrai ; l'opera ! ah, l'opera me fera faire des sotises ; J'y reviendrai, oui, je le sens, vous savés mon gout pr la musique dit-il a Lisette. oui dit-elle vs l'avés dit l'autre jour. la réponse étoit bonne, parce que mon gout vouloit dire la mon Talent. oh je vais faire des Sotises, quitter la retraite, l'opera ! Il faut venir ! Enfin cela alla comme cela d'un ridicule comique. »

2r : « la Comédie finit aujourd'hui, et l'opera comence le 13^e de mai un mardi ; vous pourés dire probablement ma Mere et ma Soeur sont a la Comédie ce jour la. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/194

05-10.05.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 36 Lundi 5^e mai 1788 / Je comence aujourd'hui mon cher Enfant, sans nouvelles, sans rien de particulier, rien que pr causer avec vous, je pars après demain pr Mex, et je compte y passer qques jours, a moins que l'odeur des fenêtres passée en huile ne me chasse ; je compte coucher avec Lisette et Angl: ds la chambre de la Senégaz et faire faire bien des petites choses ; Je vous attends pr certains arangemts ds la Cour et au jardin, et pr la basse cour. Sans la Comédie, je ne reviendrois pas, mais Angl: la regreteroit, et je ne veux pas la priver de plaisirs, de peur qu'elle n'en prit la fureur ; chaque age a ses gouts, et il faut y avoir egard »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/196

16-17.05.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 37 Vendredi 16^e Mai 1788 / Me voici ds mon Cabinet mon cher Enfant auprès du feu. Il est enfin venu de la pluie qui a refroidi le tems comme il arrive toujours, le Pays étoit brulé de secheresse, ds chaque fruit il y a un ver, et ds chaque feuille une chenille ou un poux, la pluie tuera tout cela, et la Campagne sera superbe »

1r : « les uniformes remplissent la Comédie ; il y a ici 2 françois assés fats, qui ont l'air de tout trouver plat, l'un dit que Bety Cerjat pouroit etre bien pr ce pay's, mais ailleurs ! celui la s'apelle Monmort, l'autre qui a suivi les filles de Théâtre et les promène en cabriolet, a un uniforme blanc avec des revers noirs ou vert sombre, je ne sais pas son nom, il est établi chés Dantz au dessus du Café, [...] il a l'air évaporé au dernier degré, et représente en lui seul toute la fatuité française ; il s'est fait présenter chés Me d'Erlach, et va ds sa loge, il y fut tout le soir hier derriere elle, et lui sacrifia Me Veuillame Burnand,

qu'il flaira ds l'Instant le jour de l'ouverture du Théâtre mercredi [...] on étoit irrité contre ces 2 gens l'autre jour, et Charles Constant disoit qu'il faudroit de la jeunesse pr réprimer cette Insolence ; Il est vrai que des hommes de 50 ou 60 ans se compromettoient, vis a vis d'un jeune militaire de 25 ans, fat et railleur, Monmort est vieux lui, il a l'air d'un roué et ressemble a Echaquet l'architecte a s'y méprendre ; Il est persifleur et juge son monde ds la minutte [...]

Mercredi, on fit l'Ouverture du spectacle par l'*Amant jaloux* [Grétry] et le *ballet de Circé* ; la 1^e chanteuse est d'une laideur amere, mais elle a une voix ravissante qui n'est jamais couverte par l'accompagnem^t. les danseuses je crois sont au dessous de la mediocrité excepté 2. mais le 1^{er} danseur Blache est très bon ; Il y avoit lomtems qu'on n'avoit vu danser ici, le transport fut si incroyable, qu'il fut poussé Jusqu'aux cris ; on battit constamm^t des mains, ds des Instant a tout rompre comme on dit, et des bravo, bravissimo ; Enfin la Toile étoit a bas qu'on crioit et batoit encore ; j'en avois une sorte de honte pr les Etrangers, Je pensois qu'ils se moqueroient de notre parterre ; Car quoique cela fut très joli, cela ne meritoit cependt pas des applaudissem^t si prodigieux ; St Geran étoit a l'Amphithéâtre droit, jouissant de la chose ; et Desjardins dev[an]t lui examinant ces danses, comme le seul de l'Assemblée capable d'en juger, et trouve [?] cet art ; comme Newton pouvoit envisager l'attraction ; les spectacles de Côté m'amusement autant que le principal ; M^e Veuillame coiffée ridiculem^t a force de recherche et de mode exèssive, son françois derriere elle, avoit une mine trionphamment modeste ; qui disoit on me distingue au premier abord ; Elle ignore qu'il y a des consignes que les Etrangers savent a l'instant ; la Sullens ds la loge du chateau ou elle a trouvé moyen de se fourer, crev[an]t d'orgueil, et présentant son dos au spectateur pr avoir l'air de causer et d'etre établie ds cette loge ; Il y avoit bien encore d'autres spectacles mais on ne peut tout mettre sur le papier ; pr moi j'étois assise a coté d'Angl: et de Lisette ; très contente et m'amusement infinim^t du jeu des passions ; celle que la fermeté [Mme de St-Cierge] a pris pr l'eau [Mme Catuëlan] est comique, elle en est agitée, elle craint que cela n'ofusque la prairie [Catherine de Sévery], mais elle se trompe ; la prairie veut bien vivre, mais redoute a la mort trop d'intimité, elle y a été atrapée et n'en veut plus. Hier ns ne fusmes pas a la Comédie ; aujourd'hui ns irons voir Asemia piece nlle et un ballet, demain *Didon*. La 1^e danseuse tomba hier en faisant des entrechats, elle est grosse de 8 mois. Le Roman de Jeanette a paru »

[suit un commentaire sur ce roman que J. de Bottens nie avoir écrit, croit y reconnaître des traits de Lausannois, C. le trouve mauvais ; un roman de Mme Montolieu et un de Constant vont paraître]

17.05, 2r : « Il y avoit force monde, et toujours les transports pr le spectacle. [...] la Ctesse de la Lippe Bukebourg est ici de retour de Paris avec la chanoinesse qui se carre [?] ds les rues ; Elles ont envoyé des cartes, je leur en renvairai et les éviterai avec soin ; ns fusmes face a face hier en entrant a la Comédie ; la Miron s'est fourée de cette troupe, elle a envoyé des cartes avec celles de la Ctesse et comme cette derniere fut hier a la loge du B[aiilli] la Miron l'y suivit ; les Dames de Randzau de Catuelan, et tout le beau monde d'ici étoient a l'Amphithéâtre, le Miron étoit a cette loge ; en sorte que le Landgrave n'a fait une Excursion que pr faire mettre la Miron ds le monde ici, et aux premieres places, et faire aller la chanoinesse a Paris ; c'est inconcevable ; c'est bien grandes causes et petits effets. la Comtèsse de la L[ippe] ne sera ici que 8 jours graces au ciel et l'opera brouille tout ; car certainem^t je ne veux la voir ni de près ni de loin, ni la rencontrer nulle part ; le Landgrave ne peut l'aimer, et cela nous suffit, Je m'enfuir[rois] plutôt à la Campagne ; la Miron est gonfle comme un poids ou comme un pet, c'est comi[que.] Samuël ne quitta pas hier notre banc, il fut toujours avec Angl: et me fit plaisir [lacune 1 mot] que j'étois a 3 places d'Elle ; et le françois d'ici vis a vis, trouva moyen d'arriver jus[qu'à nous] et de se placer entre Lisette et Samuël, Il voudroit faire connoissance, ns ne voulons pas. il se tenoit a la porte pr donner la main a qq'un, Je fis passer Angl: devant moi, et pris la main de Charles de Bons qui m'aida a descendre, et puis ns partimes nous 3 sans racompagnem^t. Me de Planta qui étoit la avec nous, vouloit aussi préserver Mlle de Salis la derniere arivée d'un Major Russe qui lui fait hautem^t la cour et la poursuit, la petite qui a 16 ans est très jolie, [très ?] coquette et est charmée d'avoir des suivants, ce Russe est un cloaque de débauche, et pr surcroit tombe du haut mal très souvt. Il suivit Mlle de Salis jusqu'a la porte, et comme il lui offroit la main, M. de Planta prit celle de sa niece et l'emmena ; le Major resta camus ; le françois lui fit un grand éclat de rire au nés, ah ah Major lui dit il, c'est donc pr cela que vs étiés si pressé ; c'est pr cela que vs ne me repondiez pt qd je vous apellois ; Cette scène fut très drôle ; Nous ne voulons absolum^t pt tout ces Etrangers chés ns ; Il en vient trop pr ne pas devenir très severe ds le choix. le feu [Samuel] trouve mauvais que la Neige [Mme Hardy] soit constammt avec la hauteur [bailli Gabriel von Erlach] au spectacle. elle y a sa place marquée ; cela fait

une scission, un éloignement qui aura de la suite ; la Neige sans [s'en] contente et n'admet rien ; Il a une réputation inconcevable sur les femmes ; et est tout propre a leur faire tort »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/197

21.05.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 38 Mercredi 21^e Mai 1788 »

Ir : « Nous fusmes a la Comédie, mais les danses ont baissé ; depuis l'accident de la 1^e Danseuse, et la 2^e est mediocre ; cela fut assés joli cependt. Samedi nous avons un déjeuné pr une troupe de gens a qui je veux faire honneteté avant de partir, et que ne veux avoir ni a diner ni a souper ; si j'ai de la Jeunesse et que mon projet reussisse, je ferai danser ; et de la on ira a la Comédie [...]. Je vous garde une badinerie que ns avons fait a d'Iverdun ; en revenant de *Didon*, ns soupâmes ici, et tous ces récitatifs nous avoient ennuyés, ns n'avions pourtant autre chose ds la tête ; en sorte que je lui chantai en récitatif, as tu fait ta cour aux comtesses et chanoineses ; il me répondit fort plaisant pas du tout ; ns chantâmes encore comme cela ; et dimanche je m'imaginai de lui envoyer une maniere de Scène d'opera, ou 3 femmes au momt qu'il désire etre seul ds son Jardin, veulent y venir déjeuner ; Il fait tout ce qu'il peut pr eluder la chose, elles insistent, et il est obligé de consentir ; ce n'est pas des vers, quoique cela soit en rimes, mais cela est pourtant assés drole, du pompeux aparent, et un peu de boufon, 2 heures après il nous renvoya des vers tres jolis, les voici mon papier est assés grand pr les copier

Quoi ! du recitatif ainsi dès le matin
ah, je ne croyois pas de lomtems en entendre
mais, a quelque revers je dois toujours m'attendre....
et toujours le beau sexe a troublé mon destin.
le beau récitatif dont de bon coeur j'enrage
de quel nouveau malheur est il donc le présage ?
le sens n'en est pas clair. ces trois dames enfin,
viendront elles ce jour ! viendront elles demain ?
ce n'est pas aujourd'hui ah, du moins je l'espère !
lorsque l'on a des nerfs, on craint l'Humidité,
Mesdames ménagés votre chere Santé.
mais quand l'Astre du jour du haut de sa Carriere
aura par sa chaleur rétabli la poussiere
Je volerai moi même au devant du malheur,
peut-etre que l'Esprit la grace la finésse
pendant quelques instants calmeront ma tristesse
et désarmeront mon humeur.

[1v] on ne peut pas mieux entrer ds la frayeur que je lui suppose de nous donner a déjeuner ; il a un joli Esprit ! quel dommage de sa santé, il a les Ners abimés, enfin il n'ose pas se mettre a la fenêtre il a le sentimt de tomber en bas.

[...] 86 [Constance Cazenove] etoit hier a l'opera, si isolée que cela etoit incroyable. [...] »

[Angletine] « Nous fumes hier a la Comedie, on jouoit deux jolis Operas nouveaux qui m'amuserent beaucoup ; les D'Aruffens y etoient, bouffis de graisse & d'orgueil, ils sont venus pour deux representations & sont repartis ce matin, a 4 chevaux flinfla »

[... 2r] [fait la description de Mlle de Salis, très jolie] « elle a fait connoissance a l'Auberge avec un Major Russe nommé Bechffeski, qui est ici depuis qqes mois, c'est un jeune homme, perdu de debauche & de haut mal²⁷, & qui par consequent n'est pas recu ds les Compagnies ; il s'est mis a faire sa cour a la petite Salis, se plaçoit a coté d'Elle a la Comedie & la remenoit a la Maison ; Enfin l'on a mis fin a tout cela l'on dit meme que l'on a fait parler au Major par Mr de Ruvines »

²⁷ Terme désignant l'épilepsie.

[critique ensuite Mme Planta, « petite maitresse », et décrit la robe de chambre et les pieds du Français qui loge vis-à-vis chés Dantz et qu'elle espionne visiblement de chez elle] [...]

« Il y a ici un Mr Treitorens l'Anglois qui va epouser Mlle de Daillens l'ainée [...] il fait fort l'impatient l'autre jour il etoit assis a la Comedie derriere ce françois qui par parenthese a ce que dit J. de Bottens s'appelle Montrou, ce qui fit beaucoup rire tous ceux qui etoient la, il etoit donc derriere lui & l'incommodoit avec ses genoux, le françois dit Mr pourries vous me faire un peu de place, non Mr repond sechement T. d'ailleurs il en reste beaucoup a coté de vous, Eh ! bien reprit le fr. si vous trouvés, que j'en aye de reste venés vous y mettre Non dit T. mais au reste Mr si vous n'etes pas content ; Comm[en]t Mr que voulés vous dire que... si je ne suis pas content, reprit en se tournant fierement le françois. Oui Mr, dit Treitorens embarrassé, je dis... que... si si vous n'etes pas content de votre place nous en changerons je prendray la votre & vous prendrés la mienne, nous avons trouvé cette chute bien drole, j'entendois toute la conversation, & Trei. fut de toute politesse tout le reste de la soirée. On dit qu'il va venir une foule d'Hollandois pour s'établir ds ce pays, a propos de Hollandois Leissius bat toujours le pavé de Lausanne, lui & les autres jeunes gens se perdent avec les Comediennes. la hauteur [bailli Gabriel von Erlach] a aussi beaucoup de gout pour elles & les femmes en general, on dit meme qu'il n'est pas delicat sur le choix il va les chercher partout. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/198

30-31.05.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 39 Vendredi 30^e Mai 1788 »

1r : « la Comédie finit mercredi, je ne la regrette pas, on se fatigue d'y être, et on la regrette a l'heure de 6 h: qd on n'y va pas. »

31.05, 1v : « Montrond est fou d'une comédienne, la du Lac, elle est charmante ; et assurément il n'a pas choisi la plus modeste ; Elle a parié en venant ici, qu'elle auroit un amant par jour a Lausanne ; mais en termes très egrillards. Enfin il en est donc féru le pauvre Montrond, Ils se firent des signes et des mines hier ; je ne crois pas qu'elle trouve en Montrond un amant comme elle doit les aimer ; et surement s'il y consacre ses moments, Il y achèvera son arg[en]t car elle a l'air de la plus terrible comere, mais elle est jolie, une brune piquante, elle fait les 2^e Roles de l'opera, et les premiers ds les petits ; elle a des gestes charmants, et le don de jouer la Naiveté et l'Innocence. [...]

Voila Alex: qui vient voir Angl: J'entends qu'elle lui raconte qqe chose de délicieux, de très plaisant, c'est de grands eclats et des rires ; je parie que le tout est pr la mener a la Loge [...] les rires et les eclats etoient pr une corbeille de fleurs envoyées par Polier de Loÿs pr un pari fait hier entre lui et Alex: et Angl: sur un acteur ; on paria une discrétion, il a envoyé un carton de fleurs enchantées a ces dlles avec un mandat, de par Venus Hebé, Thalie euphrosine et aglaé (les 3 graces) a nos cheres Compagnese et ressortissantes, salut &c. On vous montrera le mandat, il est assés joli ; ces dlles ont comencé par partager les fleurs, et puis on va tâcher de répondre, c'est la le Diable, Me de St Cierge le fera ; moi je ne me donne pt pr avoir de l'esprit, et puis Angl: est en second ; si on ne peut rien trouver on aura recours a d'Iverdon »

[a eu dimanche I. de Charrière de Tuyll à souper avec d'Iverdun. Elle revenait de 6 mois à Paris ; très joli souper]

2r : le françois dont je vous ai parlé, et que Jeanette de B. disoit qui s'apelloit monclou ou montrou, s'appelle Monterau ; Il avoit fort distingué Angl: et Lisette ; et les joignoit tant qu'il pouvoit a la Comédie, sans leur parler ; Il s'en est expliqué en ville. Il est officier ds le Régimt de Condé ; Il est parti sur un ordre qui lui est venu » [etc. à son sujet]

« Il pleut nous avons renoncé a la Comedie ce soir ; j'espere que nous allons [avoir] le beau tems après ceci pr faire bien des petites choses ; nous fusmes hier chés Me d'Arlens, et été une fois a la Comédie »

« David a fait une très jolie réponse a Polier de Loÿs, il est rempli de gout, et j'ai entendu de lui les plus jolies choses a la Comédie. Il devroit bien causer davantage et ne pas tout garder en dedans »

« Angl: a un peu pris la fureur de la Comédie ; mais cepndt comme elle y a beaucoup été et qu'elle sait bien qu'on lui permet tout ce qui est raisonnable, elle reste pourtant d'assés bonne grace »

« tous les domestiques vous saluent, je crois que Toinette va a la Comédie, elle est passionnée des danses et des parures. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/199

04-07.06.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 40 Mercredi 4^e Juin 1788 »

05.06, 1r : « Jeudi 5^e Je laissai la ma lettre hier, d'Iverdun vint passer tout le jour avec nous, nous goûtâmes, ns fismes un tricet pour 4 et il soupa sur notre plat de poids mange tout ; ns ns reposâmes de la Comédie, ns etions rassasies, saoul de musique et d'opéra comique ; nous avions eu la veille de furieux tonnerres qui firent finir les danses un peu plus tôt. bien des femmes sortirent. Nous causâmes et rismes avec d'Iverdun, [... raconte que le roman de Jeannette de Bottens fait un flop terrible] ; la Comédie reste encore ici pr 9 représentations »

07.06, 2r : « Angletine vient de partir pr la Comédie avec les St Cierges, je viens fermer ma lettre »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/200

10-18.06.1788

Adresse : *idem*

Incipit : « N° 41 Mardi 10^e Juin 1788 »

17.06, 1r : « Votre pere ne voulut pas aller a la Comédie, J'allai me promener avec lui, nous passâmes par chés d'Iverdun, pr aller a Montbenon, nous le croyons a l'opera ; lorsque nous le trouvâmes au pavillion avec St Cierge, ns rentrâmes avec eux, nous goutames et jouames jusqu'a 10 h: et revimmes par une nuit superbe ; Angl: fut a l'opera qui fut charmant. on redonne le même aujourd'hui, et je crois que j'irai. » [est question d'un jeune peintre passage de Lons le Saunier qui fera le portrait d'Anlgetine]

18.06, 1v : « la Comédie finit hier par le *Cte Albert*, charm[an]t opéra ; Ils ont un acteur admirable nommé Berville, qui fut aplaudi hier a tout rompre, et des Bravo repetés cent fois, c'etoit ds un Rolle de porte faix, avec une note sur le dos ; de ma vie je n'ai rien entendu de si charm[an]t qu'un air qu'il chante, dont le refrain est je la meprise et je la prise comme une prise de tabac c'est d'une femme coquette, ou de tel autre rolle odieux en societé, qu'il parle, et toujours ce refrain si plaisant, avec des mines et un jeu admirable ; Il m'a paru bien meilleur de Preville ; toutes nos Actrices sont grosses, ou accouchées, et en gros toute la troupe est entre les mains de Mathieu, ou de Bukner, ou même Mr Tissot ; Ils partent tous ce matin, et bien du monde les suivra, c'est a dire fera comme eux, partira »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/201

B 117/903-923, Lettres d'Angletine de Sévery à son frère Wilhelm

09.02.[1780], de Mex

Adresse : « Monsieur de Severy le fils Rue de Bourg à Lausanne »

Incipit : « Mex 9^{me} fevrier »

1v : « je me réjouis beaucoup de t'entendre chanter l'air du *Devin du village*. à dieu mon cher frere »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/903

04.09.1781, de Mex

Adresse : « Monsieur W. de Severy / l'Ecole Militaire / Par Bâle a Colmar / Alsace »

Incipit : « A Mex mardi 4^e 7bre 1781 par un beau tems je baise mon cher fils des 2 côtés » (écriture de Catherine »

1r : « Maman n'ayant pas pu t'ecrire, mon cher Frere, je me charge avec plaisir de cette commission [...]

Nous nous amusons beaucoup avec la famille Plantamour²⁸. Ils sont d'une très jolie société. Mr de Crouzaz de la Dauphine est venu passer quelques tems ici et on à fait venir des comedies de maniere qu'on en lit une tous les soirs ce qui est fort àgreable, c'est des nouvelles pieces de Madame de Genlis »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/914

22.03.1782

Adresse : *idem* (Colmar)

Incipit : « Vendredy 22 Mars 1782 »

1r : « Il y a eu beaucoup de plaisirs cet hyver chés Madame Chariere ou Maman a été souvent, on y a joué la Comedie, Mlle Drine a beaucoup brillé dans les Bals elle lit fort bien et joue la Comedie de meme. Mr de Servan [1v] a été bien fêté parce qu'il a beaucoup d'esprit et d'agremens. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/915

06.04.1782

Adresse : *idem* (Colmar)

Incipit : « Vendredy 6^{me} Avril 1782 »

1r : « [Maman] m'a dit de te demander quand vous jouerés *les trois fermiers*, et l'autre piece si tu peux savoir a peu près »

2r : « Mr et Mde Rola qui doivent aller a Berne dans quelques tems. ils sont allés a la Comédie, nous y sommes allés quelques fois et je m'y amuse beaucoup, la Troupe est meilleure que l'on ne le disoit, il y a un Acteur qui fait parfaitement, nous avons vu Lundy passé *Zemire et Azor*. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/917

08.11.1782

Incipit : « Vendredy 8^{me} 9^{bre} 1782 »

1v : « Nous aurons la Comedie pendant deux Mois, ce qui fait grand plaisir a tout le monde. Le Theatre e[s]t sur la place de la Magdelaine, l'on en a ~~commencé~~ fait l'ouverture Mecredy [06.11.82]. Maman y alla, l'on jouoit un Opera nouveau dont la Musique est très belle. Les Actrices ne sont pas bien jolies, mais cela fait toujours bien plaisir d'avoir un Amusement nouveau et au moins quand la Troupe seroit bien mauvaise c'est toujours la Comédie. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/922

12.11.1782

Adresse : *idem* (Colmar)

Incipit : « Mardy 12^{me} 9^{bre} 1782 »

1r : « Crommelin alla hier a la Comedie, Maman aussi et elle m'y mena, on jouoit les *Folies* [1v] *amoureuses* de Regnard et *l'amant Jaloux*, ils representèrent fort bien, on m'avoit tant dit que les

²⁸ Ils logent au château d'En-bas de Mex.

Actrices etoient laides que je les trouvois jolies, il y avoit beaucoup de monde. la femme du Directeur est la fille d'un homme d'ici, la niece d'un Boucher, elle a servi a Yverdon [Yverdon], elle fut annoncée pour jouer dans *l'Amant Jaloux* et elle jouat bien. »

ACV, P Charrière de Sévery, B 117/923

Ba 2283, Lettre de Catherine de Chandieu (- de Sévery) à sa mère Françoise

[24.10.1760]

« vendredi / J'espérois mon très cher et adorable ange d'avoir aujourd'hui de vos nouvelles, je serois bien inquiète si je ne savois pas que ma T. de Villars a eu de vos nouvelles et que vous estes en bonne santé grâces à Dieu. Je lui demande toujours bien ardemment la continuation de votre précieuse santé où mon bonheur et ma vie sont atachés. Je fus mecredi au Bouchét où mr Buisson me fit voir Versailles, Londres, Venise, les Eglises de st Pierre à Rome et de st Paul à Londres dans l'optique. Cela est fort joli, on me fit toutes sortes d'Honnêtetés, me Seigneuret me dit que j'avois l'air et la Taille d'une Angloise, on m'a dit depuis que c'étoit la plus grande Louange qu'elle me pût donner. En revenant du Bouchet le soir un moment après mon Cousin ariva de la Boissiere. En passant à Geneve il avoit pris mes parures Chés mlle Ginet, c'est une marchande de mode qui a chés elle une mlle Rodt de Berne qui est venue aprendre la langue et le comerce, à ce qu'elle nous a dit elle est revenante. Je receus mes pompoms avec grand plaisir, et hier qui étoit jeudi, mon Cousin m'arangea ma Coifure avec tout le soin et le goust possible. J'étois fort bien mise à ce qu'on trouva, j'allai prendre me Turetin à qui mon oncle me présenta et j'allai avec elle à Tournay où nous arivâmes à 4 heure. On comença à 6 *Fanime*, me Denis joua extrêmement bien, les 2 autres actrices étoient me Constant Pictet et mlle de Basincourt. Voltaire étoit mis à faire étoufer de Rire, il avoit de grandes Culote qui venoient à la Cheville du Pied, une petite Veste d'étofe de soie Rouge travaillée en or, par dessus cette petite Veste une fort grande Veste d'une Etofe magnifique à fond blanc brodée en or et en argent, elle étoit relevée d'un côté pr laisser voir la petite veste, et de l'autre elle decendoit jusqu'au dessous du genou, les Culote étoient de satin cramoisi, par dessus la grande veste il avoit une espèce de surtout de satin cramoisi avec de l'argent, et pardessus le tout un manteau bleu doublé de cramoisi galonné d'Or superbe. Quand il se présenta au Théâtre beaucoup de gens se mirent à rire et je fus du nombre, il avoit une grande barbe blanche qu'il rajusta une ou 2 fois, et un Certain air Comique, mesme dans les endroits les plus tragique. Les Dames étoient fort magnifique, je vis à la Comédie une jeune me Rillet fort jolie qui a joué le Rolle de Palmire dans *Mahomet*, elle paroît fort aimable. Elle est Normandie en son nom, je vis mlle Galatin Begon qui a de grands traits, de beaux yeux pourtant. Mon Cousin me dit que j'étois fort bien mise, et que j'avois bonne fasson. Cela m'a fait un plaisir parfait, j'avois ma Robe Verte et tout ce que j'avois de mieux. Mr de Courbon dit à mon oncle, mr vous avés une Jolie niece bien faite, elle a de la beauté cette fille là. Cela me fit encore un plaisir que je ne peux pas vous exprimer mais au nom de Dieu ma Chère mère ne ditte cela à Personne je vous en Conjure pas mesme à Lisette de Saconey elle se moqueroit de moi, et je crains beaucoup le ridicule. Il n'i a que vous au monde à qui je pusse répéter une louange outrée, je vis mr Pictet Pruneau qui me demanda de mes nouvelles et sa feme aussi, C'étoit les deux uniques personne que je Connusse à la Comédie et me de Saconey qui y vint avec m. son mari, mr Vilding et me Acbret. Me Denis après la pièce vint dans les bans et pressa extrêmement me de Saconey d'aller souper aux Delices, elle ne voulut pas, et alla souper à Copet avec sa Compagnie. »

(transcription : Best D9344)

Bj 3, Lettre du comte Colonna à Salomon de Sévery

30.07.1776, de Genève

« Monsieur, / Je suis charmé de pouvoir vous donner des nouvelles sûres touchant les plaisirs, qu'on goûtera ces jours-ci à Fernay. Je m'y suis arrêté hier, et j'ai reçu du Directeur même les billets ci-joints. J'espère que cela vous engage, Monsieur, de venir dans ces contrées-ci, pour être en état de vous réitérer les sentimens de reconnaissance et d'amitié, des politesses, que vous m'aviés témoigné à Lausanne.

Oserais-je vous prier, Monsieur, d'assurer Madame votre Epouse de mon profond respect, de même que Mrs Corcelles et d'Aubonne de mes complimens distingués.

J'ai l'honneur d'être avec une considération parfaite / Monsieur / votre très humble et obeissant Serviteur
/ Le comte Colonna / Genève ce 30 Juillet 1776 »

ACV, P Charrière de Sévery, Bj 3²⁹

²⁹ Cité par Sévery 1911, p. 297. Voir aussi Cb 18.

Cb 18, Programmes imprimés de théâtre





Transcription du programme (utilisé comme papier buvard) :

« Par Permission de LL. EE. / Les Comédiens François / donneront aujourd'hui / Mercredi 14 Mars 1787 / La première Représentation du / FESTIN DE PIERRE / Comédie en 5 Actes à grand Spectacle de Corneille. / Suivie de / LA MELOMANIE / Opera nouveau en I Acte de Mr Champem. / En attendant la seconde Représentation d'Alexis & Justine, & le / Philosophe sans le savoir, Comédie en 5 Actes.

Les prix sont fixés à 10 bz pour les premières, 6 bz pour les secondes, & 4 bz pour les troisièmes Places.

On trouvera des Billets chez Mr Desplasse, Directeur, logé au-bas de la Rue de l'Hôpital, à la grande Société dans l'Hôtel-de-Musique, & chez le Buraliste à l'entrée de la Comédie.

On commencera à cinq heures. On trouvera au Théâtre toutes sortes de rafraichissemens. »

PAR PERMISSION.

LE Noble Conseil ayant gracieusement accordé au Sr. Maffey, à la demande de plusieurs personnes de considérations, de représenter encore cette semaine, lequel donnera demain 13 Avril 1791.

L'ENFANT PRODIGE.

Pièce en trois actes, Ornée de tout son Spectacle; dans cette Représentation on verra ARLEQUIN faire plusieurs Scènes amusantes, dont le détail seroit trop long.

C'est à la salle de l'Evêché, où elle sera proprement décorée, & ornée de tout son Spectacle, & bonne Musique.

On prendra aux premières Loges & Orchestre 8 batz, aux Secondes 4 batz, & au Parterre 2 batz. On commencera à 6 heures.

On trouvera des Billets à toutes heures au Café de Mr. Fontaine, & à la salle de l'Evêché. Ils représenteront tous les jours de cette semaine, & le Spectacle sera varié à chaque Représentations.

Cb 19, Programme imprimé d'un concert lyrique

AVEC PERMISSION.

LA Compagnie des Musiciens Italiens auront l'honneur de donner pour la Clôture, aujourd'hui 5^{me} Janvier 1782,

LA SAGE ESPAGNOLE,

Opéra Bouffon, en deux Actes, Musique del Signor Pacifiello.

Entre les deux Actes, on chantera le grand duo de la Colique, & le charmant duo du *Oui* & du *Non*.

Madame Ferraglioni chantera en françois la grande Ariette de la belle Arfenne, qui commence par *Est-il un fort plus*, &c. & Mr. Charles Buffon une Ariette comique, dans laquelle il imitera les Dames, quand elles veulent se faire croire malades.

On prendra un petit écu.

C'est à la salle neuve de M. de Chandieu, au Chêne.

On commencera à six heures précises.

PAR PERMISSION.

NAINES ITALIENNES.

MESSIEURS ET DAMES,

LE Sieur BRIDI a l'honneur de vous faire savoir qu'il est arrivé dans cette Ville avec une NAINES Italienne, Savante, âgée de 22 ans, & de la Hauteur d'un Enfant de trois ans; elle ne pèse que 20 livres, & est très-bien proportionnée dans sa taille; elle est très-adroite à faire plusieurs Tours d'Equilibre; elle danse la Valse à la manière d'Allemagne, & le Menuet supérieurement; elle parle trois sortes de Langues, le Français, l'Allemand & l'Italien. Elle est née dans le Tirol, aux environs de Trente, le 29 Décembre 1763. C'est elle qui fut annoncée dans la Gazette Allemande, il y a 6 ans, lorsqu'elle fut présentée à Sa Majesté Impériale, à Vienne en Autriche, dont elle parut très-contente.

Elle a en l'honneur de se faire voir devant Sa Majesté LOUIS XVI, de la Famille Royale, le 13 Janvier 1783, ainsi qu'à S. A. Monseigneur le Prince de CONDÉ à Chantilly, & devant S. A. Monseigneur le Comte D'ARTOIS à Choisi-le-Roi, pour la deuxième fois, ainsi qu'à plusieurs Princes & Seigneurs d'Allemagne, d'Hongrie & d'Italie.

On observe que parmi tous les Nains qui ont paru en France, elle est la seule qui puisse se nommer, à juste titre, une des Merveilles de la Nature en ce genre.

Les Personnes qui désireront la voir dans leur maison, auront la bonté de donner leurs ordres.

On prendra ^{4 Sols} ~~5 Sols~~ aux premières Places & ^{2 Sols} ~~3 Sols~~ aux secondes.

Les Personnes de Distinction ne sont point taxées.

On peut la voir à toute heure, depuis deux heures après midi jusqu'à dix heures du soir.

On la fait voir ~~au grand~~ *au grand café de M. Janté*
proche à la Corona

PAR PERMISSION.

LE SIEUR WALTON & sa femme, qui ont eu l'honneur de montrer leurs exercices à cheval dans presque toutes les Cours de l'Europe, auront l'honneur de présenter aujourd'hui 2 Juillet, & tous les jours pendant leur séjour qu'ils feront ici, les exercices suivants.

- 1°. Se tenir droit sur une jambe sur la selle du cheval en galopant.
- 2°. De lever en galopant un mouchoir, pistolet ou un écu de 6 livres.
- 3°. De toucher en galopant avec la main la terre pendant l'espace d'une demi heure.
- 4°. En pleine course de sauter de cheval & de s'y élancer à plusieurs reprises.
- 5°. De sauter de cheval à droite & à gauche, & de s'élaner dans la selle un moment après.
- 6°. De se tenir droit sur les jambes sur deux chevaux en galopant.
- 7°. De se coucher en galopant sur deux chevaux, & de faire plusieurs figures.
- 8°. De tenir le dos contre la tête du cheval en galopant.
- 9°. De sauter & de s'élaner sur deux & trois chevaux en galopant, & puis s'élaner de l'un à l'autre.
- 10°. De galoper sur deux & trois chevaux.
- 11°. De faire le même exercice sans tenir la bride.
- 12°. De franchir une barrière de trois pieds d' hauteur sur deux & trois chevaux.
- 13°. De franchir la même barrière étant couché sur deux & trois chevaux.
- 14°. De se coucher sur le col des chevaux & de franchir cette barrière.
- 15°. En tournant le dos aux têtes des chevaux de passer la barrière.
- 16°. De franchir cette barrière ayant un pied sur un cheval & l'autre pied sur un autre.

Ils feront leurs exercices au Manège. On ouvre la porte du Manège à 3 heures, & on commencera à 3 heures & demi précises.

On payera 10 batz aux premières places & 5 aux secondes.

PAR PERMISSION.

L vient d'arriver en cette Ville, sous la conduite du Sieur REAL, un jeune homme, phénomène sans égal, âgé de 23 ans, né sans bras, Allié-mand de Nation, faisant avec ses pieds les mêmes fonctions & les mêmes exercices, que tout autre personne avec les mains. Il possède à perfection l'art de la peinture en huile, en miniature & en pastel, il dessine admirablement bien. Il se flatte d'acquiescer dans ce genre l'approbation & les éloges des Connoisseurs; la collection de ses ouvrages mérite d'être vue. Il fait très-bien écrire, il taille une plume avec toute la dextérité possible, à table il a beaucoup de grace, il boit, il mange & coupe les viandes avec une adresse admirable; il fait tirer des armes, jouer au ballon & à plusieurs autres jeux d'adresse avec une habileté indécible. Chacun de ses exercices est accompagné d'une décence & d'un maintien qui caractérisent la belle éducation reçue par les grands soins de ses Parents; trois langues différentes lui sont assez familières, tant pour voyager dans toutes les Cours & principales Villes de l'Europe, que pour être à même de se présenter par-tout où on lui fera l'honneur de le désirer. Il est joli de figure. Il peut être vu des deux sexes, sans causer aucune imprefion; il marche sur la rue sans que personne s'en aperçoive.

Il fait voir les exercices suivants quatre fois par jour; à 11 heures du matin, & l'après midi à 3, à 4, & à 5 heures précises.

1. Peindre en huile.
2. Dessiner.
3. Tailler une plume.
4. Ecrire, ensuite couper le Papier.
5. Verser du vin & boire sans aucun aide de personne.
6. Ramasser une petite aiguille par terre, & passer le fil.
7. Jouer aux cartes.
8. Feuilletter un livre.
9. Faire sa barbe.
10. Faire des armes.

On peut le voir

Les premières places à les secondes places

Il est logé

Il partira le

Ci 11-12, Journal de Catherine de Sévery (1768-1775)

Ci 11 : Journal tenu du 26 novembre 1768 au 31 décembre 1772.

Incipit : « J'ai commencé ce journal en 1768 pour retrouver une fois des traces de ce que nous avons fait, et pensé, dans des tems qui seront effacés de notre mémoire, tous ces petits Evénements et ces dattes qui sont raportés ici, ne peuvent etre intéressants pour personne que pour mon Ami et moi. »

Folios non numérotés, cousus

1769

Janvier

« Dimanche 22 _ Societé chés les Bréssonaz, j'ai été avec ma Cousine Manon passer le jour au Chesne, de la soupé chés Me de St Cierge, vu les marionetes, M. de Severy et moi sommes revenus n'en pouvant plus d'ennui et de fatigue d'esprit plaisirs forcés. Burnand a couché ici. »

Février

« Dimanche 12 _ la Societé a été chés Me Crouzaz, j'ai été veiller chés Me de Corcelles, pour voir jouer le proverbe du *Diamant* je me suis bien amusée, après cela on a joué des marionettes chés Me de St Cierge, ou il y avoit les figures de Mes de Gentils et d'Hermenches, on les a jouée devant elles, et je crois qu'elles se sont reconnues, qu'elle Societé !

[...]

Mercredi 15 _ M. de Severy est allé a Mezery, avec M. de Mezery, le soir il y a soupé, moi j'ai été a Lutri avec mon Cousin et ma Cousine, revenu par Ouchi une charmante promenade. Ils ont diné ici, j'ai pris le thé et Souper chés eux le soir, j'ai manqué *le diamant* ce qui m'a donné une humeur afreuse »

1770

Janvier

« Samedi 6 _ été au Théâtre de Bossy voir juger le different entre lui et Sablet, de la a une Comédie d'enfans chés Me de St Cierge, puis nous avons joint nos soupers ici pour faire les Rois. M. Tissot a eu la fève, et m'a pris pour sa Reine.

[...]

Dimanche 21 _ La Societé a été au Chesne, de la souper chés Me de St Cierge, essayé après souper notre Comédie du *Cercle* Madelon de Bréssonaz a joué le vomissem^t. nous sommes revenus harassés de fatigue

[...]

Mardi 23 _ Nous avons été repéter une Scène chés Me de Corcélles avec Madelon, de la souper chés M. de Bottens.

Mercredi 24 _ une repetition avec les Paravent, ou j'ai pleuré J'ai été malade a la mort, tout le soir chés Mariane de St Germain

[...]

Samedi 27 _ il y a eu une répétition le matin, Clarel est venu me donner une leçon, après dîner eu la visite de Constant, de la a une 2^e Répétition ou étoit Tissot qui a été peu content, M. de Severy a été souper chés Mlles de Bottens, moi revenue ici souper chés les Roux

[...]

Mercredi 31 _ Nous avons fait une répétition habillée devant quelques personnes chés Me de St Cierge, j'ai pleuré de ce qu'elle n'étoit pas ici, ne me corrigera-je jamais ! »

Février

« Jeudi 1 _ La Répétition a été ici, charmante en tout point, de la nous avons été a la Société chés les Montolieu, puis souper chés Me de Bréssonaz. Il y a des gens bien Piqués de ne pas voir notre Comédie et d'autres bien reconnoissants.

[...]

Lundi 5 _ M. Tissot est venu me voir, j'étois encore bien malade. Mlle Sabine est venue aussi, j'ai été a la Comédie chés Me de Mesery qui m'a distraite, J'y ai vu ariver M. de Severy que je n'attendois pas, grande joie pour moi, nous sommes revenus causer et souper ensemble chés nous.

[...]

Lundi 12 _ J'ai été a Montrepos avec les Bréssonaz et Marianne, vu jouer *Melanide, l'Épreuve*, et un charmant ballet. revenus harassés de fatigue, et de froid. Soupé ici ensemble tout 2

[...]

Mercredi 14 _ Me de Corcélles a eu un grand souper, nous avons passé le jour chés les Bréssonaz lu *le pere de famille*, puis revenu souper chés nous, les Bréssonaz et St Cierge sont revenus veiller pour achever le *Pere de famille*.

[...]

Vendredi 16 _ Me de Corcélles a eu un grand Souper, les St Cierge et Bréssonaz ont été ici, lu le *fils naturel*, soupé au coin du feu, on s'est trouvé délicieusement

[...]

Lundi 19 _ il y a eu Comédie a Montrepos, St Cierge et Cheseaux ont diné ici, j'ai été seule jusqu'a 7 h. que j'ai été voir Mlle Sabine, que j'ai trouvée seule, nous avons bien causé, je suis revenue souper au coin de mon feu, mon cher Titon a soupé chés Me de Corcélles.

[...]

Samedi 24 _ nous avons eu une Aimable Visite de M. Tissot. repeté *la fausse Agnès* chés Me de St Cierge, j'y ai soupé, M. de Severy a soupé au Cercle ou il est resté jusqu'a 2 h. Je l'ai envoyé chercher. »

Mars

« Vendredi 2 _ Je suis allée a la Comédie chés Me de Mesery, ou M. de Tilliere a pris mal, je suis sortie n'en pouvant plus de frayeur, mon bon ami m'a mené chés Mlle d'Aubonne ou nous avons soupé.

Samedi 3 _ Il y a eu une répétition de *la fausse agnès* chés Me de St Cierge, soupé chés nous.

[...]

Mecredi 7 _ Nous avons diné chés ma T[ante] de Ch[andieu]. je devois aller voir *Eugénie*, Je suis restée avec ma T[ante] de Villars qui etoit malade, j'ai soupé en tête a tête avec elle, il y a eu un Souper au Chesne

Jeudi 8 _ mes Tantes sont venues nous voir, j'ai été a une repetition et suis revenue le soir, malade et n'en pouvant plus, M. de Severy a soupé chés Me de Corcélles.

Vendredi 9^e _ J'ai été voir mes Tantes, de la a une repetition chés Me de St Cierge, soupé chés Me de Corcélles M. de Severy a soupé chés Mlle de cher[?].

Samedi 10 _ Il y a eu une répétition habillée de *la fausse Agnès* chés Me de St Cierge, ou mes Tantes ont été, le soir elles ont soupé ici, avec la Maison St Germain

[...]

Mardi 13^e _ M. de Severy a pasé la Soirée a la Comédie [Monrepos], j'ai été tout le jour seule livrée a de tristes reflections, j'ai écrit et beaucoup pleuré, le soir j'ai été au bal pour y aller avec Mlle de Cerjat, je m'y suis extrémem^t ennuyée.

Mercredi 14 _ Il y a eu une repetition du *Cercle* chés Me de St Cierge ou mes Tantes ont été soupé ché nous.

Jeudi 15 _ J'ai été le matin dire adieu a mes Tantes, de la chés Mlle Madelon ou j'ai redéjeuné, puis on a joué après diner *la fausse agnés*, et *le Cercle*, les Acteurs ont soupé ché nous, mortellem^t fatiguée.

[...]

Lundi 19 _ Nous avons été a la Comédie a Montrepos. Nous avons soupé ici \picniq/ avec les Voisins et Callenberg, bien fatigués.

[...]

Mecredi 21 _ J'ai passé la soirée chés mon oncle de Montrond, il y a eu une repetition chés St Cierge ou nous avons joint nos soupers

[...]

Vendredi 23 _ M. de Severy a été a Mex. Il est revenu le soir, on a joué *La Jeune Indienne*, *le Sourd* et *le Cercle*, souper chés Me de St Cierge. J'ai soupé tout seule ici au coin du feu.

Samedi 24 _ on a redonné les mêmes Pieces, j'ai été au Chesne, Pauline etoit malade, souper chés Me de Corcélles.

[...]

Mardi 27 _ Il [M. de Severy] est mieux. Il y a eu Comédie. Me de Corcélles et Marianne ont passé la soirée ici

[...]

Jeudi 29 _ la Societé a été chés Mlle de Bavois. J'y ai été, il y a eu ~~une~~ la petite Comedie d'*heureusem^t* après, fort jolie. »

Avril

« Mecredi 4 _ un tems deplorable, j'ai été voir Me de Mesery puis les Bréssonaz, repetition ici du *P[ere] de famille*. Les Corcélles ont soupé avec nous, St Cierge est venu veiller.

[...]

Dimanche 8 _ comunié a 7 h. eu un sermon ensemble pendant le Prêche du soir, puis j'ai été voir Marianne, puis chés Me de Corcéelles ou j'ai porté une tourte aux Pommes, souper chés nous, lu après souper *Melanie*, qui m'a fait sentir tout mon bonheur

Lundi 9 _ J'ai été faire une visite au Chesne, de la passer le jour et souper chés Me de Corcéelles, repetition du *P[ère] de famille*.

[...]

Mercredi 11^e _ Mon P[ère] ma M[ère] N[anette ?] Frederich de Montrond Mlle de Bottens ont soupé ici, lu *Gaston et Bayard*.

[...]

Samedi 28 _ Repetition du *Pere de famille* chés Me de Corcéelles, soupé au Chesne avec le marquis. »

Mai

« Samedi 5 _ on a peint le jardin, je me suis promenée tout le jour, M. de Severy est revenu le soir. Je n'ai pas voulu aller repéter a Monrion

[...]

Lundi 7 _ Il [Burnand] est parti heureusem^t, repeté chés Me de Corcéelles et soupé chés elle.

[...]

Mercredi 9 _ repetition chés Me de Corcéelles, soupé chés nous

Jeudi 10^e _ il n'y a point eu de Societé, M. La Vergne un Lionnois nous a lu une Comedie charmante. Nous avons soupé agréablement chés Me de Corcéelles. Avec Me Martin de Turin.

Vendredi 11^e _ Repetition le matin en St François du *Pere de famille*. Le soir, une journée au chateau, ennuyée a mourir soupé chés nous

Samedi 12 _ on a donné en St François le *Pere de famille* qui a reussi, il y avoit 100 Spectateurs, puis *le Marchand de Smirne*, et *le baron de la Crasse* joué par M. la Vergne qui a fait un Complim^t enchanté aux acteurs. Soupé au théâtre, chés les Golowkin.

Dimanche 13 _ M. de la Vergne est venu lire ici *Melanie*, Il y avoit 48 personnes ecoutantes, on a bien pleuré. Il l'a lu a enlever, nous avons porté notre soupé chés Me de St Cierge qui partoît le lendemain pour Berne.

Lundi 14^e _ on a redonné *le Pere de famille*, et *le Marchand de Smirne*, le Picnic des acteurs a été ici, je me suis couchée a minuit n'en pouvant plus.

Mardi 15 _ on a redonné *le Pere de famille* pour la derniere fois, en sortant nous avons été au chateau passer 2 heures au bal, revenue ici a 9 heures, mangé un peu de soupe et me coucher lasse a mourir. M. de Severy n'étoit point venu a la Comedie, ni au chateau, a cause d'un peu de Rhume.

[...]

Mercredi 23 _ Nous avons été a Montrepos entendre des Musiciens fameux, les Corcelles ont soupé ici, j'ai eu bien mal et vomi.

[...]

Vendredi 25 _ Concert par ses Musiciens, après le Concert pour fuir la Comtesses nous nous sommes tous dispersés et rendus ici par derrière pris le thé ensemble et soupé les Corcélles et Callemberg. »

Juin

« Lundi 11 _ j'ai été avec mon cher Severy voir Mlle de Herbet [?], qui partoit le lendemain, je suis revenue, on m'a saigné par ordonnance de Tissot ; mon Ami est allé a Montrepos voir jouer une chetive Comédie pour les étrangères, et puis Il est revenu

[...]

Dimanche 17 _ j'ai été pour me faire peindre en crayon de pastel, le peintre a fait quelque chose de si désagréable que M. de Severy étoit tout fâché. La Société étoit chés la Bavois, j'ai passé tout le jour chés moi, le soir nous avons porté notre souper chés Me de Corcélles ou les enfans St Cierge ont joué une très plate Comédie, et le plus mal rendue

[...]

Mardi 26 _ M. de Severy a voulu aller a Mex et n'a pu, j'ai passé le jour au Chesne. Soupé ici, M. de Severy est allé lire *les 2 Reines* chés Me de Corcélles. Je me suis couchée Babelle Roux m'a endormie »

Octobre

« Samedi 6 _ passé le jour et souper chés Me de St Cierges avec les Goumoins, M. Serven a joué 2 proverbes, on a été bien »

1771

Février

« Lundi 11 _ nos maris sont allés a Montrepos, ou ont a repeté *Pigmalion*, passé le jour et joint nos soupers chés Me de Corcélles avec Marianne et la Bavois, été bien, la Lettre du *Mercur* Suisse sur Lausanne a paru, on l'a frondée sans le savoir devant l'Auteur qui étoit présent.

[...]

Mercredi 13 _ le mercredi a été chés Me de Corcélles, on a lu de jolies choses, on a été bien, Me de Corcélles toujours au lit pourtant, d'Yverdun a bien essuyé des choses sur la lettre du *Mercur*, Il a bu toute une caraffe d'eau a Table.

[...]

Dimanche 17 _ Société chés les Bavois, j'ai passé la soirée chés Me de St Cierge avec Madelon, M. de Severy a été a *Pigmalion* chés Me de Montolieu.

[...]

Vendredi 22 _ j'ai été a Montrepos voir *Pigmalion* quoique j'eusse assés mal aux yeux. »

Mars [Lausanne/Morges]

« Vendredi 1 _ On a été a Montrepos a la Comédie, j'ai été bien malade L'oeuil presque fermé, on m'a mis le soir les Vessicatoires aux 2 jambes

[...]

Mardi 12 _ on a été a la Comédie a Morges, j'avais bien envie, que mon ami y allat le soir, Sabine a un peu été ici, la Princesse de Paar est morte a 7h½ du soir »

Août

« Samedi 17 _ Nous avons lu *Arlequin Sauvage* de Destouches puis pris du thé puis allés au bois, faire une jolie promenade, le matin nous avons été sous des arbres, dans un joli petit pré, ou nous avons mangé des Diablotins »

Novembre

« Samedi 30 _ Daniel est revenu de Lausanne et a apporté des Lettres de Me de Corcélles, et des plans de Comédie qui ne m'ont point fait plaisir. »

1772

Janvier

« Jeudi 16 _ ces Mrs sont retournés a Morges, j'ai été a la Societé, chés Me de Corcélles, de la souper chés Me de St Cierge, ou *je serai votre marauda* a passé en proverbe »

Mars

« Samedi 7 _ Il y a eu une répétition de Comédie chés Me de St Cierge, soupé seule ici, mon cher ami a soupé chés Mlle d'Aubonne

[...]

Lundi 9 _ Nous avons été a Bellevue voir une Comédie d'enfans, Revenus a 9 heures, ramené Mr de Reichach

[...]

Samedi 14 _ Nous avons eu notre bal d'enfans. Angletine étoit habillée en Bastienne, ce bal a été charmant. Il y a eu plus de 50 grandes personnes qui se sont diverties plus que des Rois, il y avoit une bonne musique, les enfans étoient parés, dansoient très bien, tout étoit gai, L'on les a mené a L'Ambigu (qui étoit dans la chambre sur le derriere) par un grand Rond de tous les enfans M. Duc a la Tête, qd ils sont revenus dans la chambre du bal, on avoit allumé, et les enfans ont recommencé a danser jusqu'a 9 heures, enfin la Journée a été Complétte, le soir nous avons retenu 19 personnes a souper pour une longe.

[...]

Lundi 23 _ passé la soirée chés Me de St Cierge, ou je me suis énormément déplue et ennuyée. Nous attendons Me Charriere [note de W. Severy : de Tuyll], j'ai tout fait arranger pour elle, on a lu une Comédie d'elle chés Me de St Cierge que Corcélles a mis en pieces autant que la

portée de son genie s'entendoit, C.a.d. Il n'a critiqué, ni le fond de la piece, ni L'enchainement &c. mais Il a donné du ridicule a certains mots Isolés, d'Yverdun est arrivé qui a lu les 2 derniers Actes, et a tâché aussi de les ridiculiser. Il a cru de briller, et a donné dans la fatuité, tout cela fait une petite, petite Compagnie. »

Avril

« Vendredi 10 _ allée chés Me de Corcéllés a la Societé Littéraire, ennuyée a la Mort. Entendu un débordement de fausse Eloquence, beaucoup de parole, point de choses, pas une idée nouvelle, nous en avons bien ri de retour a la Maison, avec les chariere [Isabelle], les d'Orge ont soupé avec nous. »

Mai

« Mercredi 13 _ J'ai eu ici chés moi une petite assemblée Les Littérateurs, les Voisines et la Bavois, Mme Polier et Marianne, on a été fort bien, Pache nous a lu un morceau qu'il a fait sur la coquéterie qui m'a paru bon, bien écrit, bien présenté peut-etre en avons nous été si contents, parce que nous faisons des applications, Mme de Corcéllés en a été enchantée

[...]

Vendredi 22 _ Mrs de Mesery pere et fils et Montrond ont diné ici pour partir a 1 h. pour St Saphorin, avec mon cher ami. Mrs de Reichach ont été ici et le Marquis de burgos qui ont un peu diné avec eux, et très gaiement, après leur départ, j'ai conté la lecive [?], puis j'ai été passer la soirée chés Sabine, ou St Cierge nous a lu une mauvaise tragedie de Voltaire, *Atrée et Thyeste*. »

Juin

« Samedi 6 _ Mon mari est allé a Mex, j'ai été au prêche de la Cité avec Manon, de la revenu, prendre du Caffé chés nous, puis allés voir le pélican avec Mesery, de la voir L'appartement de sa belle fille, puis promené a Montbenon, le soir mon cher ami est revenu, nous avons veillé avec les amies Cromelin et Roux.

[...]

Dimanche 21 _ Societé chés Me Crouzaz ou mon cher Ami a été, j'ai été au jourdi chés Me Polier, avec Marianne et Manon, le soir mon Ami et moi avons lu *le depositaire* de Voltaire, piece plus froide encore qu'on en pouroit le croire.

Lundi 22 _ point sortie, fait mes affaires, eu les Frossard, le soir lu avec mon cher ami, *la jalousie* de Voltaire [chapitre de Zadig ?]. »

Juillet

« Samedi 4 _ Je suis allée de bonne heure au Jourdi, ou on a arangé qu'on y souperoit, on m'a chargée d'inviter les Corcéllés et les Bréssonaz ; ces dernieres ont invité de leur chef Me St Cierge, cela a fait mille embrouilles et sots propos, enfin nous sommes allés au Jourdi, ou je me suis ennuyée a la mort, et pour comble a Table, Corcéllés et moi nous sommes disputés sur Rousseau et Voltaire, horriblement. Il a fini par me dire avec une impolitésse parfaite, Mad. J'en appelle de votre Jugement, j'en appelle. Mr vous avés tort, parce que ce n'est pas

le mien, c'est celui des gens d'esprit et de gout. Je suis remontée le soir avec un mal aise afreux qui m'a empêché de dormir, sur cette diable de dispute. »

Septembre [Châtelaine]

« Jeudi 17 _ Nous sommes allés a la Comédie a Châteleine, eu des peines incroyables a entrer, enfin nous sommes parvenus, et par un bonheur inoui, la Crommelin et moi, avons été dans la loge de Voltaire et vu le Kain en perfection, on jouoit *Mahomet*. Mon cher ami rien n'a vu presque

[...]

Samedi 19 _ Nous sommes retournés a la Comedie pour voir *Sémiramis*, ou j'ai horriblement souffert de crainte et de fatigue, nous avons été enfermés le soir dans Genève, soupé chés les Tremblai, et couché chés la Crommelin.

[...]

Vendredi 25 _ le Kain a donné *Œdipe*, nous n'y avons pas été, et il y avoit des places, nous avons rendu toutes nos visittes en ville.

[...]

Mercredi 30 _ un charmant diner aux délices, j'y ai vu la Compagnie de Fernex, Mlle des Marches et Me de Belgarde »

Octobre [Châtelaine/Rolle]

« Jeudi 1 _ nous avons mené Vilhelm a la Comedie, on a donné *Tom jones*, nous nous sommes bien amusés

[...]

Samedi 3 _ Nous sommes allés prendre Me Pictet a St jean pour aller a la Comédie ensemble, le spectacle a été fade, revenu a pied jusqu'a St Jean, nous avons vu la belle Me Falquet menant elle même son Cabriolet, elle a déplu a M. de Severy, c'est une des fameuses.

[...]

Mardi 6 _ nous avons quité prangins, et sommes venus coucher a Lausanne que j'ai trouvé horrible, après Genève

[...]

Dimanche 11 _ J'ai relu *Mahomet*, et ai repensé a LeKain avec délices, le soir les Bréssonaz sont venues, nous avons bien causé elles sont revenues veiller, j'avois esquivé d'inviter Montrond a soupé

[...]

Vendredi 30 _ Nous sommes partis de bonne heure pour aller diner a Bougi, chés M. Fischer, ou je me suis un peu ennuyée, le soir nous avons été coucher a Rolle chés ma Tante, ou j'ai eu mille sentiments pénibles, qui m'ont fait pleurer horriblement. Mon cher ami a été malade pendant la nuit, Il a fallu aller auprès du feu de la Cuisine

Samedi 31 _ Il a été mieux , mais j'ai passé une matinée triste, je devois aller a la Comédie, je ne m'en réjouissois point, Nous y sommes allés a 2 h. je me suis amusée pourtant »

Novembre

« Samedi 14 _ reçu [à Sévery] des Lettres qui vantoient fort la Comédie, cela m'a un peu détraqué, Vatteville de Mollens est venu nous voir, nous l'avons retenu a coucher

[...]

Jeudi 19 _ partis de bonne heure pour Lausanne, ou nous sommes arrivés a 2 heures avec toutes nos affaires, mon cher ami est allé a la comédie, j'ai déffait toutes les males et tout mis en place, et me suis etablie, j'ai eu Me de Corcélles un mom^t les Bréssonaz sont venues veiller

Vendredi 20 _ eu M. Tissot, mes sœurs, Charriere le matin, je me suis coifée, j'ai été voir ma mere, de la a la Comédie, ou je me suis bien amusée, mon cher ami a diné chés les Montrond.

Samedi 21 _ fait des visittes eté a la Comédie, mon ami a diné chés Signu.

[...]

Lundi 23 _ eté a la Comédie avec Me d'Orge et Vilhelm, on avoit tué le Veau et le Cochon, et tout préparé pour un grand diner d'hommes le lendemain

Mardi 24 _ eu notre diner qui a réussi au mieux, eté a la Comédie. »

Décembre

« Vendredi 4 _ Mon pere et Me de Nassau, ont diné ici, le Valdajor devoit y diner et n'a pas pu, nous avons eté voir jouer *Mahomet*.

Samedi 5 _ Nous avons eté voir *Zelmir et Azor*, joli opéra horriblement long.

[...]

Lundi 7 _ mon cher ami a eté a Mex, avec les enfans et est revenu le soir assés mécontent de la Dame de la Maison. M. Tissot m'est venu voir, on a arangé notre chambre sur le devant qu'on avoit netoyée. Nous avons eté a la Comédie, et le soir soupé chés mon pere avec les Comediens et comediennes, un soupé des plus gais

Mardi 8 _ eté a la Comédie, avec mes Sœurs et Matta, eu des idées tristes le soir sur les arrangements de notre fortune, je n'ai point dormi

[...]

Jeudi 10 _ fait plusieurs visittes, eté a la Comédie qui nous a fait du bien

Vendredi 11^e _ M. de Mex est venu diner ici, Il a eté a la Comédie et y a mené Vilhelm

Samedi 12 _ Il est reparti, j'ai eté a la Comédie, le soir j'ai trouvé notre cher Verdelhan, qui est venu exprés, pour nos affaires, Il a vu le Valdajoz qui lui a fait du bien. J'avois reçu une lettre de ma pauvre Tante de Villars, et nos Tables de jeu. »

Ci 12 : Journal tenu du 1^{er} janvier 1773 au 24 décembre 1775

Incipit : « Journal de ce que nous faisons commencé le 1^e Janv: 1773 »

1773

Février

« Mercredi 3 _ j'ai été voir les Bottens, de la L'Eléphant avec Me d'Orge, puis passé la Soirée au Chesne »

Avril

« Jeudi 8 _ Nous avons été voir un léopard et un nain, puis passé la soirée chés Me de Corcélles »

Juin

« Dimanche 27 _ Nous avons été chés la Duchesse de Virtemberg qui avoit fait venir l'opéra comique de la troupe près de Genève, on a joué *L'Ami de la Maison* en 3 Actes, charmante piece, et la Duchesse a retenu tout le monde a soupé, on étoit plus de 100, en rentrant a la maison j'ai trouvé mon cher Vilhelm bien malade de son Rhume, cela m'a touché au cœur »

Novembre [Aubonne]³⁰

« Lundi 1 _ nous sommes allés diner a Etoi chés M. de Montolieu, nous y avons trouvés le Colonel Tissot, reçeus a Merveilles après diner nous avons été a la Comédie a Aubonne, on a joué *la fée Urgéle*.

Mardi 2 _ nous avons diné a Aubonne chés Me de St Saphorin [Maison d'Aspre, Sophie de Mestral], vu jouer *Julie*, et *Anéte et Lubin*. Les Tronchin Labat ont soupé a Etoi, nous avons fait connoissance.

Mercredi 3 _ Me de Montolieu a été assés malade, nous sommes pourtant allée a la Comédie, vue jouer *Lucille* et *L'Amoureux de 15 ans*

Jeudi 4 _ Retournés a la Comédie, vu jouer *Isabelle et Gertrude*, *la Clochéte*, et *L'Erreur d'un moment* »

1774

Février

« Mardi 22 _ J'ai été au Concert d'un Castrato en St François, il y avoit un monde, passé la soirée chés Me de Corcélles ou mon mari a soupé et non pas moi a ma grande joie »

³⁰ Mention dans le *Manual* d'Aubonne : 18.09.1773, « MM. le banderet et gouverneur sont commis pour conférer avec notre seigneur balif, savoir s'il verroit avec plaisir que les comediens donnent icy quelques representations ; en ce cas, on leur en accordera douze et sans plus. » ; 23.10.1773, « M. le banderet priera M. le ballif de choisir la piece que les comediens doivent donner pour les pauvres et M. le gouverneur fera la recepte des billets et de l'argent de ce jour-là. » (ACA, RC ; cité par Burdet 1963, p. 458). Il s'agit de la troupe de St-Gérand (cf. *Manual du Conseil d'Yverdon*).

Avril

« Mercredi 27 _ M. de Severy est parti pour Prangins avec M. de Montolieu pour voir une Comédie. J'ai arangé toutes mes affaires, eu bien des visittes, le soir Mlle de Sullens, et Marianne et Me de Champagne ont été ici. J'ai été veiller chés Me de Champagne.

Juin

« Notre voyage d'Allemagne en 1774

Le mercredi 29^e juin tous nos coffres etants faits, et le carosse chargé, nous ne songeames qu'a passer le reste de cette journée avec nos amis, ils vinrent le soir avec quelques connoissances, nous primes du caffè on joua a la Volle, apès leur avoir dit adieu, nous allâmes souper chés Babelle avec la Crommelin a qui Vilhelm avoit fait de bien tendres adieux, puis Mr de Severy se mit sur son lit, et moi je me couchai un instant, a 3 h. nous nous relevames, et partismes le jeudi 30^e juin a 4 h. du matin, Me la C^{tesse} de Champagne etoit dans notre carosse, et nos gens etoient dans le sien, nous dinâmes a Payerne, et allâmes coucher a Morat, ou j'eus bien de l'angoisse, M. de Severy n'étant pas fort bien. »

Juillet [Bâle/Strasbourg]

« Vendredi 1 juillet, nous allâmes diner a Berne, nous nous promenâmes un peu en Ville, nous allâmes voir l'Hôtel de musique, puis nous nous retirâmes a notre auberge ou Mlle Henriod nous amusa

[...]

Vendredi 8 _ Nous dinâmes chés Mr Deucher et après avoir vu ce qu'il y a a voir a Bâle, nous allâmes a la Comédie, puis nous sortismes avant la petite piece pour aller prendre la porte a St Louis a un ½ lieue de Bâle, ce fut la que nous nous separames de notre cocher qui fondit en larmes en nous disant adieu, nos chevaux nous avoient amené jusques la, et s'en retournerent, nous allâmes coucher a 6 lieues de Bâle a Otmerchem

[...]

Dimanche 10 _ Je me levai de bonne heure et me fis coifer. Nous primes le doeuil pour être comme tout le monde [à Strasbourg], a midi nous allames voir la parade, puis après diner aux promenades publiques, le Vasser-Sol, et la Contade, puis nous revinmes a l'Auberge et de la a la Comédie, on jouoit la *N[ouve]lle épreuve*, et *l'Amitié a l'épreuve*, après le Spectacle, nous revinmes souper a l'Auberge avec les Cerjat »

Septembre [Francfort]

« Mercredi 21 _ Nous avons été a Francfort a la Comédie avec la princesse »

Novembre [Manheim]

« Samedi 5 _ Nous avons été le matin a la bibliothèque au Cabinet d'Histoire Naturelle, a la Galerie des Tableaux, diné avec Callenberg le Cadet, a 3 h. nous sommes allés a l'opéra [à Manheim], soupé avec Rideesen et Callenberg le Cadet »

1775

Mars [Allemagne/Strasbourg]

« Lundi 6 _ déjeuner chés Lisette, j'ai pris mes visites de Congé le Cœur bien agité, pris le Thé chés les Didfort de la a la Comédie, ou je me suis très amusée, on est venu dans notre loge, soupé a la Cour

[...]

M[ercredi] 8 _ J'ai fait mes affaires été a la Comédie, soupé chés nous, eu une visite

[...]

V[endredi] 10 _ déjeuner chés Molek, été chés le peintre, ou quelqu'un est venu été a la comédie, soupé a la Cour, le Prince a donné a [lacune] une montre, et a M. de S. une boite avec son portrait, la Princesse a donné a Vilhelm un etui d'or

S[amedi] 11 _ eu une visite, été a la Comédie, Soupé a la Cour sans ma Comere, Mlle de Gueismar s'est mariée

[...]

L[undi] 13 _ levée de bonne heure pour finir mes affaires et partir demain mardi, pris congé de la Princesse qui m'a donné un Souvenir avec son portrait, revenue a la maison, il fait du vent le tems est triste, et mon ame encore plus. Nous avons été pour la dernière fois a la Comédie, embrassé les Didfort dans la loge de la Cour, j'ai caché notre départ a Malsbourg, et lui ai dit qu'il étoit retardé, pour lui faire de la peine.

[...] [retour]

Mercredi 22 _ diner et souper a la Cour, chés le Margrave très bien reçus, et avec distinction, a minuit nous partimes avec les Edelsheim, pour Strasbourg ou nous arrivames le Jeudi 23 a 7h. du matin, d'abord nous fimes arêter des loges pour aller a la Comédie, on jouoit *la Bataille d'Yvri*, diner et souper a l'Auberge bien agréablement.

[...]

Samedi 25 _ Été au Jardin Anglois le matin, l'après midi au spectacle, et courir la Ville

Dimanche 26 _ diné avec les Cerjat, puis allé a la Comédie, Me d'Edelsheim bien parée, moi très simplement »

Décembre

« Vend 8 _ Soupé chés Me de Montolieu, après avoir été chés Connus, le joueur de gobelets avec les enfans »

Ci 13-14, Journal de Catherine de Sévery (1786-1793)

Ci 13 : journal tenu du 1^{er} janvier 1786 au 31 décembre 1789.

Titre : « Journal pour 1786\1789/ des Journées et Soupers »

1786

Mars

« Mercredi 1 _ petite Comédie chés les St Cierges, assés fade, et un proverbe après, nous y avons soupé. »

[bcp de bal, lit *l'Ingénu* de Voltaire avec Angletine le 2 mars]

Juillet

« Jeudi 13 _ M. de Severy a eu une mauvaise journée, nous avons été voir la Naine, le soir Polier est venu passer la soirée ici. »

Septembre

« Lundi 25 _ passé la Soirée Angl: Falck: et moi, lu une Comédie, *le Voyageur*, refusé une journée chés Cerjat, et la Corcélles qui vouloit venir »

Octobre

« Samedi 14 _ Nous avons été a la Comédie, revenus ici.

[...]

Jeudi 19 _ Été a la Comédie voir *le barbier de Seville*.

[...]

Samedi 28 _ Été a la Comédie voir *La femme jalouse*. \Les de Loÿs sont partis pour le Languedoc le samedi 28^e 8^{bre}/ Vilhelm est revenu le soir de Genève

[...]

Lundi 30 _ Été a *figaro*, Jenny Plantamour a diné et soupé ici, drole de soupé

Mardi 31 _ Été a la Comédie, vu *le Magnétisme* avec M. Gibbon, M. de Severy y est venu »

Novembre

« Vendredi 3 _ été a la Comédie avec les Grancy a *la femme jalouse*. M. Gibbon y est venu, les Granci ont soupé ici. M. [le général David] d'Aubonne est mort.

Samedi 4 _ été encore a la Comédie, ennuyé a *Aucassin*.

[...]

Lundi 6 _ Nous avons été a la Comédie Angl. et moi, on a enterré M. d'Aubonne.

[...]

Mardi 14 _ été a la Comédie avec Gibbon été bien, les Tcharner et Fischer avoient diné ici

[...]

Vendredi 17 _ été a *Athalie*.

[...]

Mardi 21 _ Nous avons été voir jouer *la chasse d'Henri 4*, M. Gibbon, Jeanette et H. de Grancy ont soupé ici.

[...]

Jeudi 23 _ Nous avons été voir jouer *Richard Cœur de Lion*

[...]

Samedi 25 _ Vilhelm est allé a la comédie, restés chés nous

[...]

Lundi 27 _ nous avons mené Echaquet a la Comédie

[...]

Jeudi 30 _ été voir la Comédie, avec H. de Grancy qui a soupé ici, j'ai eu d'immenses vapeurs. »

Décembre

« Lundi 4 _ nous avons été a la Comédie, dans la Loge du chateau

[...]

Samedi 9 _ Eté a la Comédie avec les St Cierges, ennuyée et souffert tout le soir

[...]

Mardi 12 _ Eté a la Comédie, après avoir diné chés Mr de Chabot, les Crommelin sont arivées.

[...]

Samedi 16 _ passé le jour a la maison, tranquillement, la Comédie a fini.

[...]

Vend: 29 _ passé la soirée et soupé chés les St Cierge pour répéter, Lisette a fait la sotte bête grognon, et a fait manquer un proverbe »

1787

Janvier

« Lundi 1 Janvier _ Il y a eu grand monde ici, a passer le jour et souper, on a joué après souper, le proverbe des 2 *chapeaux* et une Scène de Marivaux, qui a bien réussi. »

[concerts privés, bals]

Juin [Vevey]

« Mardi 12 _ nous sommes partis a 2 h: pour Vevey, allés a la Comédie avec M. et Me Hardy. Souper a l'auberge, chés le Prince de Wurtemberg on a dansé un mom^t, repartis a minuit nous avons été ici a 4 h: du matin. »

Octobre [Rolle ?]

« Vendredi 5 _ eu un grand diner de 19 personnes puis on a été a la Comedie, revenus le soir bien las. »

Novembre [Genève]

« Samedi 17^e _ partis pour Genève a midi, été a Nion chés Reverdi, arivés a 4 h: a Genève a l'Écu de Genève pris du chocolat du caffè galine, puis été a la Comédie, *Richard cœur de Lion*, et le ballet des *Marchandes de Mode*. Souper chés nous.

Dimanche 18 _ levés de bonne heure, Angletine m'a coifé puis allés a la treille voir la parade, de la couru la Ville, fait des visittes, diné a l'auberge avec Plantamour et sa femme, ils nous ont mené dans leur Carosse, a la Boissiere et la Grange, revenus a la Comédie, vu *Ariane*, et le ballet de *Mirza*, soupé chés les Riliet Plantamour »

1788

Janvier

« Mardi 1^e Janv: _ Les St Cierge, Helfrid, Catuélan, le juge Marand [Maraud ?] d'Iverdun Falck. Montrond, ont passé la soirée et soupé ici ; j'étois très malade, M. de Severy aussi, tout est allé, Drine et David ont joué une Scène après souper. »

Février

« Mardi 5 _ nous avons été a la repetition \habillée/ de la Comédie chés St Cierge

Mercredi 6 _ nous avons été a la représentation, et souper chés St Cierge. Lisette y a été encore toute malade

[...]

Mercredi 13 _ Été a *Mélanie* a la Chabliere, hem hem

[...]

Samedi 16 _ Été a la Comédie chés Me de Loÿs, *la bonne mere* et *Curtache* [sic : *Eustache*] *pointu*, très joli.

[...]

Mercredi 20 _ été au *Barbier de Séville* [chez Mme Nassau], soupé ici des Constant.

[...]

Samedi 23 _ Été chés Me Charriere au *bon pere* et a *la bonne Mere*, ennuyée et fatiguée, revenue souper seule ici, ou Grancy est venu a 9 h. »

Mars

« Mercredi 19 _ passé la soirée ici nous trois, lu *Caliste*. »

Avril

« Mercredi 2 _ *Mélanide* souper en d'Arrens été bien.

[...]

Vendredi 4 _ été aux Sauteurs avec Mme de St Cierge de la chés Mme Polier.

[...]

Lundi 14 _ les Valvich sont partis, passé la Soirée chés les St Cierge, on a lu *l'Inconstant*, été bien

Mardi 15 _ été a la Comédie avec Lisette, de la au bal

Mercredi 16 _ restés a la maison, passé le jour ds la chambre bleue avec Lisette, et la soirée ds la chambre devant. M. de Severy et Angl[etine] sont allés a la Comédie

[...]

Vendredi 18 _ été tous a la Comédie, au *Glorieux*

Samedi [19] _ M. de Severy et Angl[etine] ont été a la Comédie, et nous chés Me Hellfried qui avoit perdu sa mere

[...]

Lundi 21 _ été a la Comédie a *Amphitron*.

Mardi 22 _ été a la Comédie a *l'Habitant de la Guadeloupe*

[...]

Samedi 26 _ Nous avons été a la Comédie ~~l'habitant~~ *le bouru*.

[...]

Lundi 28 _ a la Comédie, soupé chés les St cierge.

Mardi 29 _ A la comédie au *déserteur*, sortie avec Mr de Severy après la 1^e piece »

Mai

« Mercredi 14 _ Nous avons été a l'opéra. *l'Amant jaloux* et *le balet de Circé*. le soir les St Cierges ont soupé ici avec le juge Morand, d'Iverdun, soupé de 7 plats.

[...]

Vendredi 16 _ Nous avons été toutes 3 a la Comédie, avec on a donné *Azémia*, revenue vers mon cher ami qui lisoit près du feu. Il pleut depuis 2 jours.

Samedi 17 _ a *Didon*, ennuyés, joli souper ici après, des Polier Hardy Montolieu &c.

[...]

Mercredi 21 _ Nous avons été a *la belle Arsenne*.

[...]

Vendredi 23 _ sot diner avec les Planta chés ma T[ante] de Ch[andieu], allés après a la Comédie, Lisette n'a fait que pleurer

[...]

Mercredi 28 _ Nous avons été souper chés Me Polier, Angl[etine] a été a la Comédie

[...]

Vendredi 30 _ Nous avons été chés Me d'Arlens de la a la Comédie »

Juin

« Lundi 2^e _ été a la Comédie au *faux Lord*

Mardi 3 _ Eté a la Comédie, a *Renaud d'Art*, Il y a eu un orage, j'avois été le matin avec mon cher ami a Mex. Revenus diner

[...]

Samedi 7 _ Angl[etine] a été a la Comédie, passé la soirée avec M. de Severy et St Cierge, joué a l'homme de bois

[...]

Lundi 16 _ Angl[etine] a été a la Comédie, nous avons eu le déjeuner Salkly et passé la matinée chés d'Iverdun, le soir nous y avons goûté et fait un tricet avec St Cierge

Mardi 17 _ ~~j'ai~~ nous avons été a la Comédie avec les St Cierge, vu *le c[om]te Albert* »

Novembre [Genève]

« Dimanche 2 _ Nous sommes partis tous 6 pour Genève, été a la Comédie, couchés a l'Ecu de Genève. »

Décembre

« Mercredi 31 _ répétition a 6 h. ici des *déffauts suposés*, refusé un souper chés d'Arlens, passé la soirée en famille ; M. de Severy avoit la joue enflée. »

1789

Janvier

« Jeudi 1 Janvier 1789 _ Nous avons eu grand monde a soupé, après souper on a Joué les *déffauts suposés*, cela est très bien allé »

[concerts privés]

Février

« Lundi 2^e _ J'ai été a la répétition habillée du *Misanthrope*

[...]

Mercredi 4 _ J'ai été au Concert, Vilhelm a chanté *fracento* et a été aplaudi, je me suis amusée.

Jeudi 5 _ on a joué le *Misanthrope* et la *Jeune indienne* chés St Cierge, puis on est venu souper ici, nous etions 22 personnes, Becadily a chanté après souper, puis on a dansé, cela a été très gai.

[...]

Samedi 7 _ On a redonné le *Misanthrope*, soupé chés Gibbon.

[...]

Mercredi 11 _ Eté au Concert

[...]

Vendredi 13 _ Eté entendre Lire *Zaire* chés Me de St Cierge, peu amusée, déplue a souper.

[...]

Lundi 23 _ nous avons été a la Comédie des enfans, Vilhelm est malade.

[...]

Jeudi 26 _ on a joué *Monmouth* et *les Mœurs*, la troupe a soupé ici.

Vendredi 27 _ même spectacle, soupé chés Me Charriere. »

Mars

« Mardi 17 _ passé la soirée et souper chés St Cierge, les Marionettes après souper »

Avril

« Lundi 13 _ passé la soirée chés Me de St Cierge, on a lu *le bon fils* »

Mai

« Mardi 5 _ Eté chés Me de St Cierge ou on a joué en Marionettes *les 2 petits Savoyards* »

Octobre [Rolle]

« Vendredi 30 _ Comédie, les Montolieu ont diné ici

Samedi 31 _ Comédie, Me Salkly a diné ici, les fischer »

Novembre [Rolle]

« Jeudi 19 _ Vilhelm est allé a Péroi jusqu'a 8 heures. Nous avons lu tous 3 *la Métromanie*, jusqu'a son retour ; eté si bien tous 4 ensembles.

[...]

Mardi 24 _ passé la soirée a la maison tout trois, Lu des Comédies, goûté ensembles, été bien.

[...]

Vendredi 27 _ Mes Salkly de Chandieu ont diné ici. M. Gibbon est arivé de Lausanne, on a eté au *Glorieux* après diner, puis au bal a la Couronne ou on a soupé, revenus a 3 h.

Samedi 28 _ Encore été au *Glorieux*, M. Gibbon a soupé chés Rolaz

[...]

Dim[anche] 6 _ Nous avons été tous 4 a Nion, revenus a 7 heure, lu *les Arts et l'Amitié* au coin du feu. »

Ci 14 : Journal tenu du 1^{er} janvier 1790 au 13 janvier 1793

Titre : « Journal des Journées et Soupers 1790 »

Ajout de le main de W. Sévery : « 1791 & 1792 (quelques pages enlevées) Relu en 1903 »

1790

Janvier

« Samedi 9 _ restée a la maison Angleton et moi, le baillif est venu nous inviter pour aller demain au chateau entendre lire a Mr Lally sa piece.

Dim[anche]10 _ Nous avons été au chateau, et entendu la tragédie. Nous y avons soupé très agréablement avec tout les françois »

[série de bal]

Février

« Mercredi 17 _ les Montrond, Hardy, St Germain ont diné ici le soir les Durham, Hare, Glayre Labissa [?] on a lu *l'Avare*

Jeudi 18 _ Nous avons été voir Jouer *le Pere de famille*, M. de Severy et Vilhelm ont soupé chés Me Hardy

[...]

Lundi 22 _ Mr de Severy et les Enfans ont été aux Joueurs de gobelets, de la Ils sont revenus chés Mr Gibbon ou je passois la soirée avec Mad: de St Cierge »

Mars

« Mercredi 3 _ Nous avons eu ma T[ante] de Chandieu et des Vieilles Dames, Mr Glayre nous a lu *Gaston et Bayard*

[...]

Samedi 6 _ Lisette de Grancy est arivée le matin avec son frère, Mr de Severy a dine chés St Germain, nous avons tous été au Samedi, ou on a joué *le retour du Soldat*, on y a soupé »

Avril

« Lundi 5 _ Nous avons été chés Mr Gibbon, on a lu *Ismène*.

[...]

Dim: 11 _ toujours des Lettres pour le mariage de Lisette. Nous avons passé la soirée Vilhelm et moi chés Gibbon, discuté *le masque de fer*.

[...]

Samedi 17 _ Nous avons été a la Comédie chés les De Loÿs le soir les St Cierges ont soupé ici »

Mai

« Vendredi 21 _ Nous avons passé la soirée chés Gibbon avec les Montboissier, on a lu la Comédie de M: de Montboissier. »

Septembre

« Mardi 21 _ Mon cher Ange est parti pour Rolle avec Toinette, nous avons été chés ma T[ante] de Ch[andieu] ou nous avons vu la Scène de *Marchand de Lion* passé la soirée chés nous, Falck. est venu et Montrond »

Décembre

« Vendredi 31 _ Vilhelm et moi avons diner a la Chabliere, M: de Severy et Minette sont venus après diner, Me de Staal a lu sa piece des *Sentiments Secrets*, après la Chabliere nous sommes allés chés les St Cierges passer la soirée ; grande joie de revenir chés nous, nous avons fini l'Année ensembles amicalement. C'est mes bons moments que d'être en famille et les plus vrais plaisirs de mon Coeur. »

1791

Mars

« Lundi 14 _ ma T[ante] de Ch[andieu] a passé la soirée ici, Me de Vimeux a lu une Comédie »

Avril

« Lundi 4 _ les d'Argout, la Veuillame, \Montyon/ la chanoinesse, Henriette et Jeanette ont passe la soirée et soupé ici, l'Evêque de Cominge y etoit, D'Argout a lu *La Coquette corrigée* »

Mai [Genève]

« Mardi 17 _ partis a 8 h: arrivés a 10 a l'Ecu de Genève, ou nous nous sommes arrangés et avons bien diné, a 4 heures Mr Jambon est entré dans la chambre, grande joie de le voir, Il a travaillé aux dents d'Angletine, le soir nous avons envoyé un exprés a Me Hardy

Mercredi 18 _ Mr Jambon a travaillé tout le jour a nos 4 bouches, a 5½ Gibbon est arivé, et Me et Mlle Salkly, nous avons été a la Comédie avec Jambon en Carosse, Gibbon est resté

Jeudi 19 _ Mr et Me Hardy et les St Cierges sont arivés a 8½ h. Jambon a travaillé dans leurs bouches, puis après avoir revu les Notres et coupé les cors de Louison, il est parti a midi pour Lion. Nous avons diné et nous sommes allés a la Comedie, tous ensembles et pris du thé au retour

[...]

Samedi 21 _ diné tous 4 chés Me Necker après avoir été le matin a Fernex, le soir nous sommes allés a la Comedie

Dim: 22 _ Nous sommes allés a Besinge puis rentrés en Ville a 3 h: Nous sommes allés a la Comedie »

Juillet [Lausanne]

« Samedi 16 _ J'ai fait le sirop de vinaigre; Mr de S: et les Enfants sont allés aux chevaux, Gibbon et la chanoinesse sont venus, et ont passé la soirée ; mes chers amis sont revenues des chevaux³¹ a 7 h ¼

[...]

Jeudi 21 _ Mr de Severy a pris l'Emétique, les Enfants et moi avons été aux chevaux revenus a 7 h: trouvé a la maison avec mon cher ami, Gibbon et Schomberg qui ont passé la soirée avec St Cierge, H: Cazenove est venue a 8 h:

[...]

Samedi 23 _ Nous avons été aux chevaux, de la chés Gibbon pris le thé avec lui et Schomberg, a 9 heures les Sheffield sont arrivés

[...]

Mercredi 27 _ Vilhelm a diné a Montrepos, Mr de Severy a été aux chevaux, Minette et moi avons été a Pully a pied, goûter, Vilhelm est venu nous y trouver ; Nous sommes revenus en char, et avons été très bien.

[...]

Vendredi 29 _ M: de S: et Angl: ont été aux chevaux. J'ai passé la soirée chés Gibbon, avec Vilhelm qui étoit outré de son Diner chés le Duc de Guines ; nous avons tous soupé chés Gibbon. »

Octobre [Genève]

« Mercredi 26 _ Nous sommes allés dîner a Genève a l'Ecu de France, avec Gibbon qui est retourné le soir a Copet, Nous avons été a la Comédie, et vu jouer *Gustave et Pigmalion* a la Rive et a la fleurie »

1792

Mars

« Mardi 6 _ les Glayre, de Loÿs, Chanoinesse, Steinberg et Jeanette et Henriette, ont été ici, on a lu *Albert ou Adeline*, on a été très bien ; M: de Severy a été au chateau »

Mai

« Dim: 13 _ Nous avons eu une soirée ou étoit la Prescott Elle a amené des Italiens qui ont chanté, cela a été assés joli

Lundi 14 _ Vilhelm est allé grand matin a Severy pour la Vente des Bois, il est revenu au Concert des Italiens au Lion d'Or, Il s'étoit donné un coup a la joue, il étoit rendu de fatigue, passé la soirée chés les St Cierges avec Milord Malmsbury ; été comme ça. G[ibbon] m'a déplu avec la Ch[arrière] »

³¹ Voir ACV, P Charrière de Sévery, Ci 33, journal d'Angletine de Sévery, 16.07.1791 : « sauteurs ».

Ci 15, Notes diverses de Catherine de Sévery, s.d.

1 folio, transcription intégrale

« Portrait de gens célèbres que j'ai connus, ou de ceux qui m'ont paru au dessus du commun

J'ai vu Mr de Voltaire, il étoit charmant dans la conversation, les jolies choses couloient comme de source dans ses discours, Il avoit du sel et du plaisant dans tout, une grace infinie lorsqu'il vouloit plaire, et qu'il étoit de bonne humeur, Il aimoit le naturel, lorsqu'il arriva a Lausanne, chacun chercha a le voir et a en être distingué, les femmes avoient avec lui mille pretentions de toute espèce ; j'avois une tante femme d'Esprit, mais d'un Esprit étudié, obscur, mettant de la finesse a tout ; elle recherchait beaucoup Voltaire, et croyoit en être distinguée »

Note à la plume de W. de Charrière : « Nous ignorons à laquelle de ses nombreuses tantes Catherine de Chandieu (Mme de Sévery) fait allusion (1). Les Chandieu avoient généralement beaucoup d'esprit. L'auteur de cette note, elle-même, put voir Voltaire, soit à Lausanne, soit à Genève. Ses oncle & tante, M. et Mme Chandieu-Pelissari habitaient tout ou partie de l'année à Sacconay (Sacconex) et elle y fit des séjours comme jeune fille. Son cousin Charles Barthélemy de Chandieu mentionne aussi Voltaire dans les lettres qu'il écrivait à sa cousine Catherine, ou Jacqueline (Tatite).

[ajout postérieur] (1) Mme de Nassau probabt. »

Note autobiographique, difficile à dater précisément. 2 folios, 8 pages, transcription partielle.

Regard rétrospectif. Il est question de sa grand-mère de Chandieu-Villars née de Gaudicher d'Aversé, dont elle fait encore ailleurs son éloge. Long portrait de Constant d'Hermenches, « première tentation ».

Incipit : « beaucoup de gens ont écrit l'histoire de leur vie, et nous ont donné celle de leurs sentiments. ~~J'entreprends aujourd'hui la mienne totalement dénuée d'événements mais remplie de sen[?]~~ Je veux tacher de me rapeller ceux que j'ai éprouvé depuis que je me connois. J'en ai eu de toute espèce, née exéçivement vive, je n'ai jamais senti faiblement, et mon cœur a toujours été agité par différentes passions qui se sont succédée les unes aux autres, sans laisser de vuide. L'Amitie m'a d'abord ocupée toute entiere, ce n'étoit point une Amitie tranquile, donc elle ~~tenoit~~ avoit des simptoms d'une autre passion bien plus forte, et préparoit je crois mon cœur a la ressentir un jour. ~~A l'age de 3 ans~~ Etant encore enfant je fus confiée a une grand mere, qui quoiqu'elle fut alors agée de près de 70 ans conservoit toute la force d'esprit et les lumières nécessaires pour l'Education d'une jeune personne, elle exelloit dans cet art et personne n'a [?]sioné les Lesions et les repréhensions d'une maniere plus propre a se faire écouter et a produire tout l'effet qu'on pouvoit désirer. qu'on me permette de faire ici le portrait de cette respectable g. m. de [lacune] telle que je viens de la Dépeindre, elle prit pour moi la plus vive tendresse, et moi de mon coté je m'attachai a elle si fortement que sa vue devint necéssaire au bonheur de ma vie, je ne la quittois jamais d'un instant toujours dans la crainte de la perdre, ses moindres meaux ~~me mettaient aux abois~~ causoient des craintes mortelles, J'adessois sans césse des Vœux au Ciel pour sa conservation, et ne pouvois fixer mon imagination sur l'instant qui me la raviroit sans tomber dans des transports d'afflictions. ~~[6 lignes tracées]~~ Elle avoit choisi pour le [mot ill.] de sa Demeure L[isle] terre a 4 lieues de L[ausanne]. C'est dans cette belle retraite que j'ai passé plus de 16 ans ~~auprès d'elle~~ de ma vie. J'avois pris l'habitude d'employer mon tems, après les soins que je rendois a ma g[rand] mere, ce

qui m'en restoit je le donnois presque tout a la lecture que j'aimois passionément, mon gout s'étoit d'abord décidé pour les Romants, la difficulté d'en avoir parce que l'on ne voulut pas me donner la clef de la bibliotheque ou ils etoient renfermés, me forssa a lire des livres serieux, ~~en sorte~~ que j'en peu a peu je vins a les aimer, et enfin a ne me plaire qua cette sorte de lecture, ce qui me donna un air de raison et de sagesse a l'extérieur qui etoit uniquement l'effet de mon genre de vie, il sortoit rarement de ma bouche des choses frivoles, je parlois peu et ne disois rien qui n'eut [2] du sens de fasson que l'on vint apprendre de moi une sorte d'opinion. Je n'étois pas jolie etant petite [...] Nous n'étions donc que 4 personnes dans un très grand chateau, mes deux tantes s'étoient chargés de divers soins qui les occupoient beaucoup. Pour moi qui haissois jusqu'au moindre détail de menage je ne me meslois que le moins qui m'étoit possible des affaires de la maison, des que je n'étois pas auprès de ma g. mere J'allois me promener au jardin dans un grand parterre au bas duquel coule une rivière, Je m'enfonsois un livre a la main dans des allée d'arbres et des charmilles qui exitoient toujours chez moi des idées obscures vagues que je ne pouvois démeler ni décomposer, mais ou je trouvois un plaisir extraordinaire. Si je m'étois doutée qu'il existat dans la nature d'autres sentiments que ceux que je ressentois je me serois appliquée a les découvrir, mais je connoissois le nom d'amour sans me le représenter sous aucune forme sans y ajouter d'idée, sans imaginer qu'il fut a ma portée, Je savois que de tout tems on avoit aimé ~~quelques~~ les romans que j'avois pu atraper me l'avoient appris. J'avois aussi entendu quelquefois raisonner sur le sentiment, avec cela je croyois premierement qu'il ni avoit qu'une grande beauté qui peut inspirer une passion. Je faisois peu d'honneur a l'esprit de ce coté la. Je croyois encore que les femmes n'étoient ~~peu~~ guere susceptibles, je regardois ce qu'on avoit ecri ladessus comme des injures qu'on leur faisoit, et pour les laides je les voyois hors de toute atteinte. Comme je me contoais du nombre de ces dernières, je me crus a l'abri d'un danger dont je ne me faisois aucune [mot ill.] à l'idée.

[3] [... ses premiers contacts timides avec les hommes à Lausanne] La plupart du tems je ne savois que répondre, les personnes qui me voyoient en famille marquer de la vivacité du feu, quelques idées, s'étonnoient de ma stupidité. Ma g mere ne s'en inquietoit pas, peut etre pensoit elle que l'excès de ma timidité fut un préservatif, quoiqu'il en soit elle s'appliquoit a former mon esprit sans me porter a en faire usage. Je l'ornois chaque jour par des Lectures Nouvelles. Les Pièces de Théâtre attirerent toute mon attention. Je me passionai pour Racine, *Phédre* et *Andromaque* se graverent tellement dans ma memoire que je les savois a peu près par cœur, les transports de Phedre me causoient des mouvements de surprise, je croyois que d'être dans un Autre monde, les fureurs d'Oreste de même ~~je croyois que des quel~~ je ne pouvois comprendre qu'on put aimer sans retour, et que les obstacles iritassent cette passion, tous ces sentiments me paroissoient ~~fort~~ trop éloignés de ma [1 mot, rature] je ne les aprofondis point, et les laissois de coté. ~~Mais l'Amour /la fidelité/ qu'Andromaque [mot ill.] /garde/ a Hector m'enchanta~~ Mais enchantée de la constance d'Andromaque pour Hector je ne cessois de l'admirer, et Hector dans le Tombeau me paroissoit plus heureux que Pirhus lorsqu'il ~~atteint la main de cette veuve /belle/~~ s'achemine au Temple pour acomplir son mariage.

[4] Je lus ensuite la *Jerusalem délivrée* ou plutot je la dévorai, la Peinture de l'amour me parut si touchante que je m'appliquai davantage ~~Je trouvai~~ les passions malheureuses commencèrent a m'intéresser Tancrède exita toute ma pitié de même qu'Herminie. J'aurois voulu reunir ces deux cœurs. Je trouvois que le Poète auroit du le faire, Je ne céssois de lire et de relire les exprétions des sentiments de Tancrède pour Clorinde, je le voyois je l'entendois je me représentois sous une forme réelle ce Prince aimable, ~~le jeune~~ Renaud ne faisoit point sur moi ce même effet, je n'ai jamais aimé les jeunes gens si jeunes, j'ai toujours désiré une certaine consistance d'age et de caractere, une sorte de solidité avec de telles idées je ~~ne~~ suis a comprendre comment j'ai pu depuis me laisser séduire par que ceux qui ne possède rien de tout cela. Entierement éloignée du Commerce du monde je vivois dans mes lectures, je commerçois avec mes héros, je me rapelle que je pris un goust si vif pr le Connétable de Bourbon, qu'un jour que mon cousin de Ch. en revenant de Paris me dit qu'il avoit acheté le portrait de grand homme, je devins rouge comme le feu, cela exita chés lui des éclats de rire sans faire [mot ill.] aucune reflection.

Si le Co. de B. etoit encore en vie me dit il vous me donneriez des soupçons, J'ai compris depuis que cela n'auroit que trop du lui en donner sur la nature des sensations que j'éprouvois, mais ce n'etoit pas un homme a en prendre ni avec un cœur froid il n'a jamais senti, [... sur son cousin]

[5] [... sur son cousin, auquel elle reproche de ne pas savoir aimer] J'avançois cependant en age ma g. mere n'avoit négligé aucun des points de l'Education d'une Demoiselle, j'avois appris la Danse la musique, et j'avois trouvé l'ocasion de faire usage de mes Talents dans plusieurs petits séjours que j'avois fait ensuite chez mon Pere, ma figure en grandissant avoit beaucoup changé en bien, ~~J'etois devenue~~ j'avois de la phisionomie de beaux cheveux le teint beau, on faisoit grace au déffauts de mon visage en faveur de mes yeux [ratures] qui ont eu des admirateurs, j'avois la taille jolie et régulière, enfin je pouvois passer et ne tardai gueres a le savoir, cette découverte me donna du gout pour le monde ou je vis qu'il ne seroit pas impossible de reussir, et diminua en même tems l'exès de ma timidité. Ces nouvelles idée ne changèrent rien a l'extrême attachement que j'avois pour ma grand mere mais elles alterèrent la paix dont je jouissois je fus moins tranquile et commençai a desirer bien des choses, mes séjours en ville quoique courts me gatoient et j'avais de la peine en revenant a L**[Isle] a reprendre mon genre de vie ocupé et solitaire, un hiver que je passai 2 mois a L**[Lausanne] j'y vis Mr D'Ar. [Hermenches] ~~Homme fameux dans le celebre dans le monde par sa figure et son esprit et le danger dont il etoit pour les jeunes personnes~~ Personne en effet n'a jamais possédé plus d'avantages, doué de toutes les graces extérieures [6] fait pour séduire vainqueur né des femmes pour me servir des termes de Crébillon, peu d'hommes ont été plus dangereux Tous ses traits etoient d'une regularité parfaite ~~et il en resultait un~~ L'ensemble etoit encore audessus. Sa taille sans etre belle effassoit toutes les autres, un air Seigneur noble, fier et gracieux lui atiroit tous les sufrages, son génie et son esprit surpassoient de bien loin encore tous les dons de la figure. Consomé dans l'usage du monde Connoissant les faibles, les travers voyant tout sans laisser rien voir, tirant parti de tout, les vues longues fines, rien ne lui échapoit, possédant l'art de manier les esprits il a toujours su parvenir a son but, heureux si la probité et un caractere sur ~~avoient mis la derniere main~~ avoient couronné tant de ~~de qualité~~ d'avantages, mais il etoit né faux et perfide, et avoit outre cela ~~dans un degré toutes~~ des vices ou il se plongeoit sans aucun ménagement, tout cela n'empéchoit point que tout le monde ne lui fit la Cour. craint et redouté de la plupart des gens, personne n'osoit ~~se brouiller avec~~ le juger ouvertement, et on le ménageoit malgré soi, Mr d'Armanche tel que je viens de le dépeindre ne manqua aucune des Conquete qu'il daigna entreprendre il s'attacha étant agé de 30 ans a Mdlle de C. qui n'en avoit que 20 tout au plus, sans etre ni belle ni jolie on a peu veu de figure plus interessante, cette aimable fille etoit née avec un cœur trop tendre et ne resista pas, elle aima, il y a 10 ans que cette passion reciproque dure car Mr d'Ar. quoique marié et naturellement volage lui a pourtant été fidelle. Je vis donc a L* cette homme dont j'avois tant oui parler, et je l'examinai avec ~~attention~~ soin. Parole geste regards tout me parut séduisant, et fait pour plaire mais je me bornai a la simple admiration ~~il me paroissoit si loin de moi~~ sa vue ne produisit pas d'autre éffet, cependant ayant attiré son attention, il m'honora de quelques Paroles obligeantes, je puis me servir de ce terme, car toutes les personnes a qui il parloit acqueroient du relief, ce fut ce qui m'ariva, on me crut plus aimable [7] après qu'il m'eut parlé ; je fus chez lui menée par mon Pere. Je chantai il m'accompagna du clavecin, loua ma voix tout haut, me dit tout bas que c'etoit le moindre de mes avantages, ~~que je n'avois qu'a en tirer~~ Je le vis dans plusieurs soupers ou le hasard le passa ~~toujours~~ a coté de moi, toujours également frappée de l'agrément et de la justesse de son esprit ~~je l'écoutois de la simplicité~~ du choix de ses termes toujours ~~vrais~~ simples et parfaitement assortis au sujet, je l'écoutois avec un secret plaisir. Je le vis jouer ~~la Comédie~~ le Rolle de D'Urval dans *le préjugé a la Mode*, et y mettre toute la verité le feu la grace et le sentiment dont il est suceptible, tout le monde se réunit a dire qu'il y avoit exélé, je l'admirois et lui rendois justice en me demandant a moi même, seroit ce ~~mon~~ ~~original~~ l'homme que j'imagine ? Je crois qu'il le seroit devenu si je n'avois quitté la ville, je revins auprès de ma g. mere. L'impression que j'avois reçue dura quelque tems, J'appris qu'il avoit parlé avantageusement de ma figure et de mon esprit. Mais l'~~amitié~~ attachement que j'avois pr ma g. mere

mon genre de vie mes occupations reprirent le dessus et je remportai la victoire pour cette fois. Quand je fus hors de ce sentiment je m'aperçus qu'il avoit été assés fort et cette découverte au lieu de me faire trembler pour l'avenir m'inspira de la confiance en mes propres forces, je crus que je vaincrois toujours, et ne craignis plus autant le danger, peut etre moins parce que j'esperois de ni pas succomber que par le charme que j'i avois trouvé. J'ai fait cette reflection depuis car dans ce temps la, je n'avois ni l'age ni l'experience que j'ai a présent, je sentois beaucoup, décomposois peu, revoyois les liaisons et les raports de rien. ~~Je croyois les hommes bon parce que mon Coeur étoit encore innocent~~ Je ne connoissois la perfidie que de nom, et m'imaginois qu'elle n'habitoit que dans les Cours ou de grands objets la mettoient en jeu, il me paroissoit que ce n'en étoit pas la peine d'etre faux dans la vie ordinaire ou on n'a que de si petits mobiles, je ne voyois pas que dans un cercle ou notre bonheur est renfermé quelque étroit qu'il soit, nos passions sont mises en action comme [8] dans le plus grand Théâtre. ~~Je ne croyois point les hommes méchant et bons foncierement avec des nuances~~ et en apercevant beaucoup de nuances dans le merite et la vertu, je n'allois point jusqu'a les soupçonner de méchanceté, ~~la classe des scélerat~~ les vicieux étoient pour moi une classe a part, j'ignorois qu'il y en eut dans le monde qu'on reconnoissoit pour tels et avec qui on voioit familièrement a qui même on donnoit des marques ~~d'estime~~ de consideration. Je n'aurois pu accordé cette dissimulation avec la ~~noblesse~~ franchise du caractère, J'ai vu depuis toutes mes illusions, et ~~combien~~ les ménagements qu'on est obligé de garder, j'ai vu aussi qu'une ame veritablement noble, doit ~~tout~~ acorder, ~~et tout~~ concilier les choses, et vivre convenablement avec chacun sans se manquer a elle même, Je peux apliquer ce dernier trait a ma respectable g. mere, son ame toujours calme et sereine voyoit les passions et les vices des hommes de sens froid et leur pardonnoit ~~et sa grande connoissance~~ La science du cœur humain qu'elle possédoit la rendoit indulgente, elle savoit que pensant d'une fassion, agissant de l'autre l'inconséquence est le caractere distinctif des humains d'après cette connoissance, elle ne jugeoit point dans une action détachée et étoit toujours portée a faire grace, ~~l'ingratitude qu'elle a souvent éprouvée n'a jamais ralenti [...]~~ »

Ci 33, Journal d'Angletine de Sévery (1781-1804)

Cahier 1781-1782 (01.11.1781-10.10.1782)

Incipit : « Journal commencé le 1er Novembre 1781 »

Novembre

Mercredi 7 on à lu une fort jolie comédie et reçeu des nouvelles de Mad. Jalabert qui est toujours de meme

[...]

Lundy 19 on lut une jolie comédie

Décembre

Lundy 3 on lut de *Henry 4*

[...]

Vendredy 14 Monsieur DesJardins parlà à maman pour la leçon de Danse

Janvier 1782

Jeudy 3, Nous vimmes représenter par des Bouffons qui ont passés à Lausanne le *Philosophe ignorant*

Vendredy 4 nous allames au manege voir faire des tours et monter à cheval

Samedy 5 Maman alla voir jouer une comédie à Morges

[...]

Dimanche 27 La Societé est chés Betty Crouzas et nous jouons une petite comédie

Mars

Samedy 2 Maman alla à Mex et chés Madame Charriere ou l'on joua un proverbe

Cahier 1783 (30.05 - 12.06)

« Journal de ce qui se passe commencé l'an de 1783 au mois de May le 30 »

Mai

Samedy 31 May Madame de Bons est morte, dans la nuit du 30 au 31, a deux heures. Je suis allée faire une visite a Henriette de Grancy. et je l'ay ramenée passer le jour a la maison. il pleuvoit beaucoup. nous avons lu le moyen de le fixer comédie de Madame Riccoboni avec Crommelin. et je me suis arrachée un marteau qui branloit.

En tête-bêche : « **chansons et poésies diverses** »

p. 1 : « Chanson du petit Page sur l'air de Malboroug dans *le Mariage de Figaro* »

p. 7 : « Vers pour les Dames qui demandoient au Conseil la continuation de la Comedie en signant un papier (par Mr Secretan)

Reconnoissés votre pouvoir, Paroisses Sexe aimable et la reponse est sure

Themis dans son Palais prete a la recevoir, se rend a votre Signature. »

Suit une « chanson sur le Mariage de Mad: Tissot » sur l'air du vaudeville du *Devin du Village*

Cahier 1787 (01.01- 05.09)

« Journal de ce qui se passe commencé Le 1 Janvier 1787. »

Janvier

Lundy 1 nous avons eu les S^t Cierge a la Maison, la Mere de très mauvaise humeur, Mad. de Saussure très parée Mad. Trevor un souper peu animé après souper un joly proverbe, court Mr d'Eyverdun qui devoit lire un prologue s'ennala sans le lire parce qu'il etoit malade. Le ~~prologue~~ proverbe fut suivi d'une très jolie scene entre M^{lle} Drine & son frere tirée des *Sinceres* de Marivaux fort bien jouée, a laquelle nous ne nous attendions pas, quoique nous nous attendissions a quelque chose.

[...]

Samedy 6 Monsr de Goudon & Mr De Verdun ont diné a la maison. Mon frere est allé en patins, Ma Mere etoit très languissante & n'a pas diné. Mon frere & moi sommes allés passer le jour & souper chés Mad de St Cierge, je ne me suis pas beaucoup amusée, le souper n'etoit pas fort animé, j'ay perdu au Loto 6£10, on n'a joué ni scenes ni proverbes. Mon père etoit moins enrhumé le soir. Le Ch. de L[angallerie] fit fort le Genty, & les maitres de la maison, etoient allés affecte, surtout D. après souper on fit le jeu des Ombres, on passoit devant une Serviette, & quelqu'un le dos tourné devinoit qui c'etoit. Mad. de Grancy est arrivée le soir a L. pour voir son père toujours dans le meme Etat.

[...]

Diman: 21. Ma Mere a été a la Societé chés Mad. Polier Hardy, j'ay été chés Babelle ou les petits Polier Loys etoient. Mr Polier de Loys est venu et leur a fait voir la Lanterne Magique, que Crommelin leur adonné. Ma Mere etoit parée a neuf & elle s'est amusée, La Societé etoit assés belle.

Août

Mardy 18. M^{sr} Deutz & M^e sont partis. les Borel sont venu le soir a la maison & quelques autre personnes: la Rive le Comedien est venu & a declamé qqques morceaux qui ont fait gd plaisir

[...]

Samed. 22. Une petite journée a la Maison : on eseroit d'avoir la Rive mais il est party pr Berne: on avoit invité le Chateau pour cette raison: on a eu la Reventlou [?] a cause de M^e d'Helfried. fait un wisck avec Mlle de Brokes sa D^{lle} de compagne, Wil. & le Ch. de Lang.

Cahier 1789 (06.09- 31.12)

Octobre [Rolle]

Jeudy 29. Mr de St Cierge & W. sont revenus de Lausanne: on repete a force pr jouer le lendemain. J. de ma t[ante] de Ch[andieu] est venue faire des choux: le soir nous avons eu le Chateau Roguin, Rieu, Mad. Bouer, & une dame Hollandoise: je n'ay pas joué.

V[endredi] 30. Eu a diner les Montolieu, St Ger[main], Gib[bon], Reverdit. L'après midy eté au sallon de Rolle pr voir jouer en societé *L'Avocat Patelin & les Caquets*.

Sam. 31. Eu a diner les Mrs Fischer, ma t[ante] de Chan: Mad. Salchli. Etés l'après midy a la 2^{de} representation de la Comedie: revenus boire du Thé a la maison.

Novembre [Rolle]

Mar. 24 Mr. de la Pottrie qui est a Rolle pr jouer la Comédie est venu faire visite: passés la soirée mon Pere, ma Mere & moi, a lire des Comedies & travailler. Eté fort bien

[...]

Ven: 27 Eu a diner Gib[bon] qui est venu de Laus. pr la Comed. Mad. Salchli & ma T. de Ch. l'après midy eté a la Comedie on jouoit *Le Glorieux & L'Impromptu de Campagne*. après cela etés au bal que donnoit Mr. Palmer au P[rin]ce Edouard a la Couronne.

Sam. 28 Eu a diner Mr. Gib. & Mr. Charriere: Retourné l'après midy a la Comédie, ma mere a reçu pend^t une lettre de W.

Cahier 1790 (01.01-31.12)

Janvier

Samedy 2 Etés au Samedy de Me Charrier. avec les Constant, St Cierge, Mr D'Avaux & Mlle Drine ne voulut pas lire une tragedie & lut le *Souper de famille*; on croyoit d'avoir une nlle tragedie *Charles 9*, mais elle ne vint pas, après, le jeune Constant chanta, on dança qqes contredances, puis on soupa, & Mr D'Avaux causa prodigieusement.

[...]

Vend. 8 Passé la Soirée & soupés chés Monsr Gibbon: Mr de Lally & Mad. d'Hénin y sont venus. le souper est bien allé. Mr de Lally a un peu causé les Enfants St Cierge & nous avons passé la soirée ds la Bibliothèque: après Souper, nous voulions jouer deux petits proverbes, pr surprendre Msr Gib. mais la venue des françois nous en a empêchés.

Samedy 9. Passés la soirée a la maison tranquillement. Il est venu qqes visites. Mon Pere etoit chés la Charriere & on a lut *Méropé*: Mr de Lally y etoit. pris deux leçons de Mr Dur[an]d cette semaine qui sont les 1^{res}

Dim. 10 Nous fumes au Chateau, avec beaucoup de monde françois & autres: pr entendre la lecture de la tragedie de Msr de Lally: ce fut superbe: on y soupa après.

[...]

Lundy 18; Passé la soirée & soupés chés Mad. de Loys: avec les St Cierge: on croyoit qu'on y jouoit la Comedie, mais on se trompoit: travaillé autour d'un Cabaret avec les St Cierge & Md. de Loys.

Mardy 19 Un gd concert a la Maison: Mr. D'Avaux y amena un Mr. de Guimps qui joue très bien du violon

Mecredy 20. Passés la Soirée a la Chabliere: Mlle Gallatin a lu de *Zayre*, & declamé qqes morceaux toute droite

[...]

Mecredy 27. Soupés W. & moi chés les Enfans St. Cierge, & puis après etés tous chés Md. Polier Hardy deguisés en Poissardes pr lui faire un Complim[en]t cela a fort bien Reussi

Février

Lundy 1 fevrier Passés la soirée a la maison: lu la *Journée des Duppes* Comedie; puis est venu Mr D'Avaux qui a causé jusqu'à 19h½ Mr. Durand est venu

[...]

Mecredy 17 Eu a diner les Montrond & a passer la Soirée les Durrham Hare Glayre, Sabina: Mr Glayre a lu *L' Avare* assés mal Me Zimerman est morte

Jeudy 18 Mr Durand est venu: Eté chés Mad. de Loys voir jouer *le Pere de famille*: Ma T. de Ch. est arrivée de Perroy

[...]

Dim[anche] 21. La Société chés Mad. de Montolieu: Ma Mère a été chés Mad. D'Orges, & moi chés les St. Cierge ou etoient les Hare, & la Doxat: on a lu le *Duc de Montmouth* Mr. D. a diné a la maison 4 lecons de D. cette Semaine

Lundy 22. Etés voir des tours de gobelet a la Magdelaine, puis Revenus chés Mr. Gib. ou ma Mere et Mad. de St. Cierge etoient, qui nous gardoient a gouter. Mr Durand est venu

[...]

Mecredy 24 Passés la Soirée chés les Glayre avec les Montrond & les S^t Saphorin: Etés parfaitem^t bien: Mr Glayre a lu *Gabrielle de Vergy*, de du Belloy.

Mars

Mecredy 3. On a travaillé tout le matin au Portrait de mon frère. Eu a passer la Soirée qqes vieilles Dames. Mr Glayre a lu *Gaston & Bayard*

[...]

Sam 6. Passés la Soirée chés Mad. Charr. ou on jouoit le *Retour du Soldat Suisse*, puis on dança, on soupa: cela fut charmant.

[...]

Sam. 20. Mr. D^d est venu: Babelle est de meme [malade]. Mon Père a eté au Samedi ou l'on jouoit *le bon fils*: Restée avec ma Mere: M^{lle} Sab. de Cerjat est venue le Soir

Avril

Sam. 3 Avril Prete a P. de Grancy pr Eclépens deux Ouvertures de *la belle Arsène*.

[...]

Lund. 5 Passés la Soirée chés Gib. avec 3 St Cierge & la Chan: [Charr?] on a lu *Ismène & Corisante*

[...]

Sam. 17. Nous avons tous etés a la Comedie chés M^e de Loys voir jouer *l'enfant Prodigue & le Mariage Secret*

Mai

Ven. 21. Mr D^d est venu. Dinés chés ma t. de Chand. avec les Masset: puis fait visite aux Mousquines, dont les gens partoient le lendemain: ensuite aux Bron: [Brou ?] & passé la Soirée chés Gib. avec les Montboissier & la Baillive: Montboissier a lu sa Comédie, qui est charmante.

Juillet

Mard. 6 Etés tous 4 diner a Weuillerans, nous y avons mené Mr de Lally. 3 des St Cierge y etoient: Me de Gollowkin, & les francois qu'elle y a amené: Il y avoit un beau diner: on s'est promené: Mr. de Lally a recité de sa tragédie & il est resté la.

[...]

Mecr. 21. Nous avons etés voir des Marionettes a la Magdelaine, & nous y sommes prodigieusement ennuyés: On est allé chés Mad. de St Cierge, & je suis Revenue vers Mad. Masset.

[...]

Lund. 26 Etés le matin a des courses de chevaux a S^t Sulpice ou nous nous sommes bien amusés, & le soir a Lanaz ou l'on a dancé & soupés après: c'etoit très joly Mr D^d est venu

[...]

Sam. 31 Fait des Confitures tout le matin: l'après midy Mes de Lorient & de S^t Denis & l'enfant sont venus voir Lis. puis nous avons étés au Samedy de Mad. Charr. Mr Constant a lu des *Chateaux en Espagne*, & Mr d'Aylly de *Britannicus*: Je me suis bien ennuyée.

Septembre

Jeud 23. Dinés chés ma t. de Ch. avec Mr de Grancy & Charles, vu la meilleure scène du monde avec un *Marchand de Lyon* – Etés proméner le soir un instant ds un Cabriolet avec mon frère: Mad. Trévor nous a ramenées Ma Mère & moi en haut Ouchy: Passés la Soirée ensemble

Octobre [Rolle]

Mardy 26. Eu a diner la Chanoinesse qui est venue avec ses Cousins Poliers. W. & Sommary sont retournés a Laus. Mad. Roguin est venue lire le soir *les Chat. en Espagne*.

Décembre

Vend. 31. Ma Mère & W. ont dinés a la Chabliere avec la Staal: Mon Pere & moi sommes allés après diner : nous lui avons entendu lire les $\frac{3}{4}$ de sa Comedie les *Sentiments Secrets* : puis nous sommes allés finir la Soirée chés les S^t Cierge ou etoient les Seigneux d'Aremberg, & la Weuilhame du Chesne

Cahier 1791 (01.01-31.12)

Janvier

Mard. 18 Ma Mère a eté a une journée chez Mad. Glayre, et moi j'ay eté chés les Grancy avec les Servan Corcelles, Vimeux B. Crouz. On a lu une Comedie.

Mecredy 19. Passés la soirée chés Mad. Polier Hardy: Il y a eu une partie de Jeu & un Cabaret d'ouvrage de la Monto: & Jeannette L. Constant, M^e d'Arlens, La Louternau [?], Ma Mère & moi: Mad. de Mont. nous a lu une charmante histoire tirée de *l'Esprit des Journeux* Le franc Breton

Février

Sam. 12 foire: W. est allé a Beaulieu puis chés Mad. de Loys entendre lire *Zayre* a Lally. fait un Tricet avec Montrond & Gibb. M. D[uran]d a diné a la maison. Babelle a eu 83 ans accomplis

Mars

Lundy 14 Eu une soirée de lecture de ma t.. de Chand. Les Vimeux Servan Salchli &c. M^e Vimeux a lu une Comédie *L'officieux* & un Conte de Marmontel

[...]

Jeud. 31 Etés, les Masset, H. de Grancy, & moi, voir des Marionettes a l'Evêché: puis revenus prendre le thé a la maison: Mrs de S^t Cierge & Constant & le Duc de Guynes sont venus faire visite

Avril

Lundy 4. Eu une petite soirée pr entendre lire a Mr D'Argourt la *Coquette corrigée* & un petit souper après LaWeuillame, Chanoinesse Gib. H. Caz. J de B.

Mai [Genève]

Mecred. 18. Continué toute la matinée: Gibb & les Salcli sont arrivés l'après midy: Etés a la Comédie avec notre cher Mr Jambon.

Jeudi. 19 La voiturée des dames de Lausanne est arrivée trainassé tout le matin avec elles: Mr Jambon est party a mon plus gd regret: & je lui suis sincéremt attachée. Etés le soir a la Comédie avec la troupe de Lausanne

[...]

Sam; 21. Etés le matin a Fernex: ~~le soir a la Co~~: diné tous chés Mad. Necker. Le soir a la Comédie.

Dim. 22 Eté a L'Eglise a St Pierre: puis promené le long de la cote de Coligny: revenus diner: puis étés a la Comedie.

Juillet

Sam. 16. Eté aux Sauteurs avec mon pere & W. revenus a la maison ou etoit la Ch^{sse} & Gibbon.

[...]

Jeud. 21 Etés a d'autres Sauteurs: Revenus a la maison: Promenée le soir avec W. Mon Père a pris l'Emétique

[...]

Samed. 23 Retournée aux Sauteurs avec mon P. ma Mère & B. Crousaz: puis été chés Mr Gibb. les Sheffield sont arrivés

[...]

Vend. 29 Eté aux Sauteurs avec mon père a la Magdelaine puis revenus chés Gib. ou nous sommes restés a Soupér.

Août

Mecred 17 Etés a L'Abbaye des Vignerons a Vevay: dinés chés Mad. Chatelain. Revenus le soir

Octobre [Genève]

Mecred 26. Eté diner a Geneve a L'Ecu de France. nous y avons trouvé les trois Mrs : apres diner etés a la Comedie: Mad. Cramer nous a mener ds la loge de Mr de Maligny. Vu la Rive & la Fleury ds *Gustave Vasa* & ds *Pygmalion*, qui nous ont fait moins de plaisir que nous n'espérons.

Décembre

Jeud. 8 Eu Mr Tissot le matin pr moi: puis Morgenthaler pr essayer ma Capotte. Eu H[enriette] de G[rancy] a passe la soirée. Lu un joly livre le *fou de Qualité*: W est party pr recueillir les Censes a Severy. Mon père est allé ches la Sylva.

Cahier 1792 (01.01-31.12)

Janvier

Samedi 7 Passé la Soirée a la Maison avec Gibb.

[dernière page, tête-bêche] Le 7^e Janv. 92 – Preté a Mr de Loup le fils les 4 vol. du *Théâtre d'Educ[ation]* de Me de Genlis. – le meme jour preté a Ph. de St Cierge les six v. de Busching contenant *L'Allem.*

Mars

Mard 6. Eu une Soirée des de Loys: J[eannette] de B[ottens] les Glayre H[enrie]tte de Grancy &c. on a lu une Comedie *Albert I[er]*.

Mai

Dim 13 Eu une Soirée des St Cierge: Harisson Prescott &c. Ces derniers ont amené des Musiciens Italiens qui ont chanté

Cahier 1793 (01.01-31.12)

Novembre

Mard. 19. on a lu le soir *Robert ou le Chef de brigand* joly drame, on a eu la visite de Ch. de Croze & de Benjamin

Cahier 1794 (01.01-31.12)

Janvier

Jeud. 23 Eu les St Cierge, la d'Orges, & la Charriere, D. de St. C[ierge] à lû la Comedie de Me Charriere³². W. est allé casser les Noix chés la pet. Polier

³² Il s'agit certainement de la comédie *L'Emigré* (1793) d'Isabelle de Charrière, imprimée fin décembre.

Mars

Vend. 14 Eu les Saussure, Mr. Const. & Jean. lu *Caliste* [roman d'I. de Charrière], puis soupé ensemble

Samed. 15 Eté chés Me Blaquiere, ou il y avoit des Emigrés, on a lu une tragédie faite par Mrs Phinion [Phinier ?] & Bremont.

[...]

Mard. 25 Jour de notre Dame. Eu le soir Mesd. Polier Hardy, Grenier, &c. &c. D. de St Cierge a lu *la Coquette corrigée*, puis on a un peu fait de musique

Avril

Mecredy 9. Passé la soirée & soupés chés Me de Loys avec les Hardy: on a lu *le Celibataire*

Mai

Samed. 10 Passé la soirée chés ma t. de Ch. avec ses françois: Mr Fissiaz a lu une Comédie de sa façon tout ce qu'on peut de plus plat.

[...]

Jeud. 15 Mad. Necker est morte le matin. Eu le soir le monde de Mardy de chés J[eannette] de B[ottens] qui a passé la soirée & soupé en Prince: Mr Const. a lu une Comédie *les Joueurs*

[...]

Lund 19 Passé la soirée chés Mad. d'Arlens avec les Huber: on a lu une jolie Comedie *le Jeune Philosophe*

[...]

Samed. 24. Eu une partie de la compagnie du Lund. a Monchoisy & en outre les Const: lû une Comedie plate

Juin

Mard. 3 Ma Mere a été a Chavannes avec Mr Tissot. Passés la soirée seules: Isabelle a lu *Les deux Amies* par Me Ricoboni

Décembre

Mard. 23 fait beaucoup de visites & revenues passer la soirée à la maison, ou etoit H[enrie]tte de Grancy & ou Saumary est venu, qui a lu des proverbes

[...]

Mecred. 31^e Nous avons fait des visites, & fini l'année chés Mad. Polier de Loys: après souper on a joué un proverbe *l'Avocat Chansonnier* fort joly

Cahier 1795 (01.01-31.12)

Janvier

Vend 23. Eu Montrond & son Chev.. Mad. de Waat: Chan: la Chenaye & H^{te} de G[rancy] D. de St Cierge nous a lu une jolie comédie *Catherine, ou la belle fermiere*: W. est allé diner à Perroy

[...]

Samed. 31 Concert de la Ravissa chés Me Polier ou W. & moi avons été: ma Mere a été a Monrepos avec Caroline

Février

Dim. 1^r fevrier Eu à passer la soirée & souper chés les d'Aruffens Tote [?], Polier Loys, Montolieu &c. on a été bien: Mad. de Montol. a lu la 1^{re} Surprise de l'amour de Marivaux

[...]

Dim. 8 Eté à Monrepos où nous avons lu *la Mere Coupable*

[...]

Dim. 15^e Eu à passer la soirée & souper les Loys, Hardy, d'Arlens &c. on a lu *les Jeux de l'amour & du hazard*: je me suis assés ennuyée

[...]

Dim. 22 fait visite à Mad. Blaquiere – passé la soirée chés les St Saphorin avec les d'Aruffens, Montolieu &c. la Veuve a lu les Joueurs

Mars

Mard. 3 Eté chés Mad. Necker [de Saussure] ou ns avons entendu lire *Alzire* par Me de Staël & Mathieu de Montmorency

[...]

Dim. 8 Mad. de Staël & M. de Montmorency ont lu *Melanie* chez nous

Avril

Vend. 17. Etés a la Comedie au Champ de l'air – bien amusées

[...]

Mard. 21 Ma Mere a été chés Me Polier de Loys pr entendre lire une Comedie à Mathieu [de Montmorency]; je suis restée: eu He[nrie]tte de G[rancy]

[...]

Dimanche 26 Etés passer la soirée & souper à Monchoisy avec Me de Staël. on a joué des proverbes après souper.

Lundy 27 Eu un diner d'hommes de Mathieu de Mon: le Comte Meyster les Grand &c: Eté le soir chés Me Necker de S[aussure] où on a joué des proverbes.

[...]

Jeud. 30 Passé la journée au lit: vu jouer les proverbes le soir

Mai

Jeud. 28 Eu Mad. Blaq. He[nrie]tte C. les Salchli les Rilliet Huber &c. Mad. Rillet a lu le vieux Celibataire

Septembre

Lund. 21^e Commencé les Leçons avec la Ravissa: Eu Mr de G. à diner

Cahier 1796 (01.01-31.12)

Octobre

Lund 10 Passé la soirée W. & moi: fait lire à Isabelle de *l'Etourdie* : il a fait un tems affreux toute la journée

Novembre

Mecred 23 W. est allé le soir chés Me Fraiser où on a joué un proverbe, commencé à promener à Cheval

Cahier 1797 (01.01-31.12)

Janvier

Mardy 24 passé la soirée chés Mad: Charriere où il y avoit un petit Spectacle en partie composé de Genevois

Mecred: 25. Eté passer 2 heures chés Mad: de Noailles puis chés Mad Hardy où l'on jouoit les *Fausses Infidelités & l'Anglomane*

Février

[Mardi 7 février : bal à Beaulieu chez Mme de Fries]

Samedi 18 Eté chés Monr de Midde où Mr & Mad de Loÿs jouoient la Comedie

Mars

[vend 10 mars : Concert chez Me d'Hauteville]

Samed. 18 Concert d'Hanzel où je suis allée avec Htte de St Saphorin

Avril

Jeud: 6 Comedie à Montchoisy : W. y est allé : je suis restée avec Mont.

Mai

Jeud. 4 Eté à un Concert de Rigel à la salle de Cassat ; je m'y suis très amusée de la Musique & des figuren

[...]

Mecred. 17 Eté toute la matinée à la revue : Eu Cesar Charr[ière] à diner promené à cheval le soir : puis été voir tirer des feux d'Artificier à Monbenon

[...]

Jeudi 25 Jour de l'Ascension : Eu le soir les Senarclens & les Grancy & la visite des Velu : Eté au champ de l'air pr voir le feu d'Artifice. & de là chés les Grancy, où nous avons soupé & entendu la Serenade.

Août

Mecred 9. Jour de l'Abbaye des Vignerons : je me suis beaucoup amusée : été coucher à haut[eville]
[y reste encore le jour suivant]

Cahier 1798 (01.01-31.12)

[rien lors de la période révolutionnaire, excepté des bals organisés par les militaires français]

Août

Vend: 17 Nous avons été à la Fête civique à Laus: nous avons dîné chés les Cerjat, soupé, chés Me de Nassau & revenu à Mex après souper.

Cahier 1799 (01.01-31.12)

Mai [Genève, y fait une cure]

Mardi 14 Été à la Comédie entendre *la Dot de Susette*

[...]

Vend 24 retourné à la Comédie à la Loge des Dames Selon fait visite le matin à Me de Saussure.

[...]

Dim 26 Ils ont tous été à la Comédie excepté moi qui me suis reposée.

[...]

Mard 28 Été à la Comédie où nous avons eu *le Vieux Celibataire*. Eu le jeune Verdun à dîner.

Juin [Genève]

Samed 1^r Juin Été à Molle entendre le *Phillinte* de Moliere : eu à souper Mr Paulet

Juillet [Genève]

Jeu 11^e Ils ont tous été à *Misanthropie & repentir*. restée seule Mr d'Alb. a dîné à Plongeon

[...]

Dim: 14 W : est parti pr L. Ils ont tous été à la Comédie. restée seule

[...]

Mecred 17 Été au *Mariage secret* avec Mr & Me d'Albenas

[...]

Dim: 21^e Eu Mr Noudon a dîné : Été à la Comédie entendre *le Dissipateur & l'Impatient*

[...]

Dim 28 W: est parti le matin pr Perroy. Été après dîné promener en Voiture puis au Spectacle : on donnoit *l'Optimiste*.

[...]

Mard 30 Nous sommes retournés à *l'Optimiste*

Août [Plombière]

Mecred 14 J'ai commencé à me baigner au bain des Dames, été le soir à la Comedie

[...]

Jeud. 29. on a réussi [?] son Diner avec Me de Pinieux, pris du Thé chés Me Revilliod puis après souper joué un proverbe pr Me de Pinieux

Septembre [Besançon]

Dim 22 : Nous avons été diner à Besançon, où ns avons passé la journée & couché, été au spectacle où Mollé jouoit ds *le festin de Pierre*.

Octobre [Genève]

Jeud: 24 Eté promener en Voiture après diner, puis à la Comedie on donnoit *Mathilde & le prisonnier*

[...]

Mard 29 : Eté au Spectacle : on donnoit *les Amours de Bayard*

Novembre [Genève]

Jeud 7. Eté au Spectacle au benefice de la C[omédien]ne Pounin [Poussin ?]

[...]

Dim 17 Eté à la Comédie : on donnoit *la belle Arsene & la jeune hotesse*

[quand est sur Lausanne, va de temps en temps aux soirées de Mme Charrière, mais pas le samedi]

Cahier 1800 (01.01-31.12)

Janvier

Samed 25 Eté à l'affreux Concert de Me Ravissa chés Me Monod

[semble suivre des cours de la Ravissa depuis janvier, les lundis et parfois un 2^e jour de la semaine ; reprend en chaque début d'année des cours chez elle]

Février

Dim: 9 Eté voir jouer *la Curieuse* chés Me de Montagny & soupé chés Me Charriere où ns avons déjà vu un très joli Spectacle

Mars

Jeud 6. Entendu chés Me de Loÿs la lecture de la piece de *l'Abbé de l'Epée*

[...]

Jeud 13 Eté chés Me d'Alb. où nous avons lu des Comedies

[...]

Dim 16 Eté à une Comedie & à un bal d'Enfans chés Me de Loys

[...]

Vend: 21 passé la Soirée W & moi : Mr et Me d'Alb. sont venus un moment après la Comedie qui se jouoit chés Me de Loys

[...]

Dim 23 Eu Caroline – on a joué la Comedie chés Me de Montagny

[...]

Mard 25 Eté à la Comedie chés Me de Montagny

[...]

Samed 29 passée la Soirée avec W & Mr de Mont. à discuter *la belle Fermiere* que je me suis decidée à ne point jouer

Mai

[2^e passage de Bonaparte ; arrivée le 12]

Mecredy 21 Il y avoit des Musiciens de la Troupe françoise qui ont été faire de la Musique sur St François & nous avons été l'entendre de l'appartement de Me Ostervald

[...]

Vend 30 Eté à Genève avec Me Masset & Mrs Rosset a la Comedie le soir

[retourne à Plombière en juillet-août, s'y ennuie, bals et concerts]

Cahier 1801 (01.01-31.12)

Janvier

Samed 17. passé la Soirée chés Me de Loys où il y a eu gde Assemblée, souper & Spectacle *le bon père* [?] pr la Noce

[...]

Vend 23 Eté à un Concert que donnoit un Artiste françois joueur de flutte

Juillet [Paris]

Mard 14 Eté chés Me de Noailles puis parcouru toute l'Illumination jusqu'à minuit ½ avec les gens de Lausanne, soupé au hameau de Chantilly avec les d'Hermenches, rentré à 3h chez nous.

Mecred 15 Eté à l'Opéra où l'on donnoit *Oedipe à Collonne* & le ballet de paris

Jeud 16 parcouru le palais royal le matin avec les Waalwyck après diner n'ayant pu trouver place aux françois été aux Italien où on donnoit *la fausse magie* & *Lodoiska*, ils ont joué indignement

Vend: 17 retourné au palais royal avec L. de Waalwyck. le soir été au *ballet de Psyché* & *Dardanus*

[...]

Lund 20 Diné chés Me de Pinieux, de là aux bouffons Italiens. Eu le St Sanflorin le matin

[...]

Vend: 24 Eté à la revuë de Quintidi, et le soir à *Astianax & la Dansomanie*

Samed: 25 pluye tout le matin. Eté à *la Coquette corrigée & le Legs*.

Août [Paris]

Lund 3 Eté après diner chés la Ch^{ne} les Waalwyck puis aux *Jeux Olympiques* où nous nous sommes trouvés avec Me & Mr de Tourzel

Mard 4 Eté le matin aux Aveugles travailleurs, après diner promener été jusqu'a la porte de la fantasmagorie sans y etre entré, mangé des Glaces au retour

[...]

Vend 7 pris leçon de Dançe, pas sortie, excepté le soir que j'ai été voir les figures de Castries

[...]

Dim 9 pris chés un nouveau Restaurateur, été à *la Mere Coupable* avec Me de Tourzel

[...]

Jeud 13 Eté le matin au Magasin de Jacob & de porcelaines, le soir à la fantasmagorie

Vend : 14 Eté le matin aux Aveugles travailleurs, le soir au *vieux Celibataire & aux fausses Confidences*

Samed 15 Eté le soir à *Andromaque & le Confident par hazard*

[...]

Lund 24 Eté le matin faire des Commissions seule : le soir aux Jeux Olympiques voir *Zayre*

[...]

Mecred 26 Je suis allée seule pr mes Commissions : Eté le soir aux *Mysteres d'Isis*

[...]

Dim 30 Sortie le matin avec Me de Waalwyck, le soir été à l'Ambigu Comique où donnoit *les hommes de la Nature*

Septembre [Paris]

Mard 1r Septembre Eté avec les Waalwyck a St Sulpice & à St Eustache pr entre le service à l'honneur de Mad. de Lamballe ms inutilement, de là chés Mr de Saumery, de là à la pasigraphie de là prendre W. à l'hotel de la Guerre puis diner chés Mr Billiot restaurateur vis a vis le jour [?] Royal, près du Théâtre des Victoires, voir la fete de Mr Clarget

Mecred 2. Eté le soir au *pelerin blanc* avec Mr Nordingh

Lundy 7 fini le matin l'affaire du voile. Eté le soir a *la Caravane & les Noces de Gamache* ballet

[...]

Mecred 9 Eté le matin acheter des Talliches [?] avec Me de Waalwyck, le soir j'ai été prendre le Thé chés elle, la Ch^{ere} y etoit : W. est allé aux bouffons Italiens

[...]

Samed 12 Eté le matin & l'après midi en ville avec Larsey, W. est allé aux bouffons

Dim. 13. Eté le matin faire des Commissions, puis au Misanthrope & Defiance & Malice avec les Waalwyck, puis de la au bateme chés les Vanberchem

[Lundi 14 : va voir la « nouvelle exposition des tableaux au Louvre »]

Mard 15. Eté diner W. & moi chés Seignat restaurateur de là aux Mystères d'Isis avec les Waalwyck [...]

Mecred 23 1^r Vendemiaire : diné chés Seignat avec L. de Waalwyck & son pere, puis le soir chés M. Hocquart d'ou ns avons été manger des Glaces chés Porazza & voir le feu d'Artifice

Jeudy 24 Eté le matin avec Me de Waalwyck pr acheter des plumes & des fleurs que j'ai achetées seule : le soir été avec W. au ballet de Telemaque & Anacréon

Vend : 25 Eté diner chés Naudet avec Me Hocquart, de là aux françois où on donnoit le Jaloux sans amour & le Mariage secret

[...]

Mardi 29 Eté avec Mr de Hennezel à Montansier on donnoit *le vieux Major Fagotin, le Caffé Moka & Jerome pointu*

Mecred 30 fait des visites d'adieux toute la matinée été le soir à feydau où on donnoit *les Visitandines & la Maison isolée*

Octobre [Paris]

Vendred 2 Eté à feydau où on donnoit *le Comte Albert & Palma*. le matin fait des malles

Samed 3 les Waalwyck sont partis. fait des Commissions le matin en voiture avec W. le soir j'ai été a l'Ambigu comique avec Me Nordingh : on donnoit *Me Angot*

Dim : 4 Nous sommes restés sur la nlle de la paix : eu à diner Mr de Hennezel & Emile Nordingh été tous le soir, & les Domestiques à Montansier on donnoit *l'Intrigue de Carrfour la piece qui n'en est pas une*, les fetes pr la paix Padet [?] Shounel aux Champs Elisées

Lund 5 Eté le matin avec Mr de Hennezel au Musée diner ché un Restaurateur près du Theatre feydau, puis au Spectacle entendre l'Auteur dans son Ménage, l'Opéra Comique Ambroise ou Mr St Aubin a fait sa Rentrée

[...]

Dim 11 arrives à Lyon pr dejeuner, été le soir au Spectacle on donnoit *Maison a vendre & le Calife de Bagdad*

Lund 12. Les Cazenove & Villas nous ont donné à diner chés un Restaurateur après quoi nous avons été ensemble au Spectacle puis souper chés Me Elize

Cahier 1802 (01.01-31.12)

Janvier

[bals et concerts de souscription, dont certains se déroulent chez eux]

Mard 12. Eté voir jouer la Comedie de Societé chés Me Seigneux de St Jean *le Sourd & les Jumeaux de Bergame*, du dernier mediocre.

[...]

Jeud 14 Eté au Conçert de Souscription chés Me d'Aruff[ens] aussi mediocre que la Comedie

[...]

Jeud 21 Eu H[enrie]tte & son neveu pr lire *la petite Ville*

Mars

Dim 14 Eté voir jouer *les Projets de mariage* & souper chés Mlle M. de Montagny

[...]

Mecred 24 Eté chés Me Charriere où on a joué 3 Proverbes & soupé pr la Noce [Constant-Rosset]

[...]

Mard 30 Eu une soirée pr Me Glayre : après quoi j'ai été souper chés Me de Montolieu : on a joué apres souper *les 2 Billets* de Florian. C'était pr la Noce Constant

[8 juin : a eu une petite soirée pour chanter le requiem de Mozart]

Juillet

[3 juillet : chez Mlle Constant à petit bien où ont fait de la musique]

Mard 13 Eté voir lancer un ballon sur le Cimetierre de St Pierre avec Htte de G, revenue à la Maison où Mont. est venu passer la Soirée.

[...]

vend : 23 Diné chés Me de Nassau avec B. Constant : puis été voir les Sauteurs avec H. de G. & son neveu & fini la soirée chés nous, pas baignée

Août

Jeud 5 Eté à un affreux Concert ds la Salle de Schwandre de Mlle Ludwig avec Htte de G.

[6 novembre : passe la soirée à lire seule le roman de Me de Montolieu]

[voit régulièrement les Grand d'Hauteville, assiste régulièrement à des concerts]

Cahier 1803 (01.01-31.12)

Mars

Samed 19 Les Musiciens que nous logeons nous ont donné une Sérénade sur le Balcon : Mr Masset a passé la Soirée ici, le petit Chad est venu entendre la Musique

Décembre

Mard 20 On a fait une repetition des Comedies ici, passé la Soirée chés les Cerjat

[...]

Samedy 24 on a repeté les Comedies après diner, passé la Soirée avec W.

[...]

Mard 27. W. est allé à Mex & Susanne pr tuer le Cochon des Belaz. Htte de Gcy a passé la soirée ici pr repeter ses roles

[...]

Vendredy 30 les lecteurs ont passé la Soirée ici & l'on a fait une repetition habillée

Samedy 31. on a joué des Comédies & soupe en piquenique chés Mde de Nassau : je suis revenuë avant souper

Cahier 1804 (01.01-31.12)

Février

Mecred 22 4^e & dernier Concert de Souscription : j'y ai chanté

Mars

Samed 10 été à la Comedie avec Mlles de Grancy

[...]

Vendred. 16 Eu Md Masset & à souper les Grancy au retour de la Comedie

Samed 17 Eté à la 1^{re} représentation du *vieux Celibataire* chés Md de Loÿs

[...]

Lund. 19 Eu à diner Md Tarre & Mr de Croze, été à la s[econ]de représentation du *vieux Celib[ataire]* & resté à souper

Avril

Mecredy 4 Eu Htte de Gcy : la Comedie a recommencé

[...]

Mecredy 18 Eté voir *Fauchon la vieilleuse* avec les Dlles de Gcy

Jeudy 19 été à *Lisbeth & les petits Savoyards*

[...]

Samed 21 foire, repondu à Md Wyss, été à *une folie, maison à vendre, le Calife de Bagdad*

[...]

Lund 23 Eté à la Comédie. Foire

[...]

Jeudy 26 Commencé le matin le remede du Goitre : été à la Comedie avec Mont. & Adrienne

Mai

Samed 5 W. est revenu le Soir : été à la Comedie avec Adrienne, on donnoit *le barbier de Seville*, affreusement mal joué : W. a passé la Soirée à Monchoisy avec les Kachelott

[...]

Mecred 16 On a fait des Commissions après diné avec les Dlles de Gcy, on a été voir la Salle de Spectacle : Me Masset & moi sommes revenues goûter à la Maison

[...]

Jeud 24 la Comedie a recommencé : Md Masset y est allée avec ses soeurs. Eu Montrond, j'avois le commencement d'une fièvre catharale.

Juin

Samed 9 été à la Comedie avec W., on donnoit *la laravaire* [?] & *le Tableau parlant*

[...]

Lundy 11 été à *Guillaume Tell* avec Montrond

[...]

Lund : 18 Eté à la Comedie avec Montrond

Août

Vendredy 17 Eu Mr & Md Dayrolles & E. de Mézery à diner, été le Soir avec les m[êmes ?] & Htte Caz. à un execrable Comedie ds la Salle de St Laurent

Septembre

Jeudy 13 W. a été le matin à Mex : ns avons été le soir voir des voltigeurs au Théâtre de St Laurent

Novembre

Samedy 17 repassé la Matinée avec Mr Gaulis. Md Masset est allée à la Comedie avec ses Sœurs & les Gingins.

[...]

Lund 26 Md Masset a été à la Comedie, passé la Soirée seule avec Mr Effinguer

[épouse Effinguer en décembre ; commence à organiser des assemblées chez elle]

Ci 34, Journal d'Angletine Effinguer de Wildegg (- de Sévery)

Cahier 1805 (01.01-31.12)

Janvier

Samedy 26 transpiré jusqu'à 8 h du soir. Mr Wildegg est revenu de la Comedie auprès de moi

Février

Samed 9 Eté à la Comedie où on donnoit *Tekéli* : Ces Ms ont diné chés Mr d'Arlens

[...]

Mecredy 13 Eté avec Mr de W. à *l'Abbé de l'Epée* & *ma Tante Aurore*

Jeud 14 Eté au *Marquis Tulipano*

[...]

Samed 16 été au *Tableau parlant*

[...]

Lund 25 été chés Md de St Cierge : de là voir *Nina*

[...]

Mecred 27 été au *Tartuffe* & à *Marianne*. Eu Mr Steiguer à diner

Mars

Lund 4 Eté au *P[rin]ce Noir* & à *Marianne* avec Htte de St Saph. & Mme d'Aruffens

[...]

Samed 9 Eté souper chés Mlle Caz : après la Comédie où je n'ai pas été

Lund 11 Eu un Diner d'hommes, j'ai diné chés les Dames de St Saph. & été ensuite à *Richard Cœur de Lion* avec Htte

[...]

Mecredy 13 été à la Comédie & de la souper chés Md d'Aruffens

[...]

Samed 16 Eté diner chés les Montrond de Pepinet, puis à *Richard Coeur de Lion*

[...]

Vendredy 22 Concert de Gallot au Theatre

[...]

Jeudy 28 W. a eu des Ms à souper après la Comédie pr finir le pâté de foyes d'Oyes.

[voyage en Allemagne / Hollande ; 1 ou 2 étés avant, tour en Suisse allemande ; part souvent l'été faire des cures, s'y ennuie terriblement, mais a rencontré son mari dans un lieu de cure en Suisse allemande]

Juin [Allemagne]

Mard 18 Arrivés à F[ranc]fort pr le diner : j'y ai trouvé une lettre de mon frère, Mr de W. est allé au Spectacle

Juillet [Amsterdam]

Jeud 18 été le matin voir les Vaisselles & Linge & l'Eglise neuve de Newekich & après diné à la Comédie francoise

[...]

Samedy 20 Eu à diner Mr Frederici, été le matin voir les Synagogues, la maison des Malfaiteurs, celles des Enfâns trouvés & le panorama de Londres, & été le soir au Spectacle : on donnoit *une folie* & *Storb* & *Werner*.

[...]

Lundy 22 ns avons vu *les petits Matelots* : après diné ns avons été chés Mr Rouffaer & promené ds la ville

Septembre [Maastricht]

Mard 17 été à la Comédie où je me suis trouvée avec Mlle Pellerin & Mlle Hesselt

Décembre

Samed 7 Été à la Comédie où je me suis bien ennuyée

Samed 14 la Soeur de Susanne a été obligée de l'enroller pr soigner son mary qui est tombé malade, été à la Comédie avec Mr de W.

[...]

Mard 31 Mon frere est revenu pr le Diner, été le soir à un bal de souscription ds la Salle Duplex

Cahier 1806 (01.01-31.12)

[hiver très chargé en assemblées diverses]

Janvier

Mecredy 1^r Janvier J'ai été à la Comédie avec Mr de W. voir des tours de passe passe & *le Tableau parlant*

[...]

Vend: 3 Nous sommes retournés aux tours de passe passe après avoir fait visite à Md de St Saphorin

[...]

Lund 6 Eu a diner Md de Nass: Benj. les Grancy : été le soir à *l'Escamoteur*

[...]

Jeudy 16 Été à la Comédie, *la reine de Golconde*

[...]

Jeud 23 Été à la Comédie *Aline & le Traité nul*

[...]

Lund 27 à la Comédie *une Folie, & les Dettes*

Février

Lund 3 je devois aller à la Comédie ms mon frere a oublié de me venir chercher & je suis restée

[...]

Mecred 5 Été diner chés les Dames de St Saphorin, puis à la Comédie

[...]

Samedy 8 Mr de W. & Mr May sont arrivés ds la nuit précédente : ils ont été à la Comédie, eu B. Crouzaz, Ph[illipine?] & les autres Dilles

[...]

Jeud 13. Eté chés Hry de Crousaz au 1^r Jeudy de Musique & de Comedie

[...]

Jeud 20 Eté au piquenique chés Md d'Arlens [ne mentionne pas les comédies jouées !]

[...]

Mecred 26. ns avons voulu aller à la Comedie ms il n'y avoit pas de place : ns sommes revenus : parlé à Larguier pr Rollier

[...]

Vend 28 Eté au bal du Théâtre de Mr Cazenove³³

Mars

Samed 1^r Eté à la *Leçon de Botanique*

[...]

Jeud 6 Nous avons eu la Soirée & le Piquenique du Club renvoyé qui ont fort bien réussi

[...]

Samed 8 Eté à la Comedie, *Toberne ou le paysan suédois*

[...]

Lund 10 eté à la Comedie avec Md Masset, W. a eu son Club

[...]

Jeud 13 eté au piquenique chés Md d'Hermenche [comédie !]

[...]

Samed 15. Eté à la Comédie avec Md Masset : on donnoit *Coelina*, escrit le matin à Mr Larguier

[...]

Mecred: 19 Eté à la Comédie : on donnoit *la Caverne & Cadichon*

Jeud 20 Piquenique chés Md Rosset

Vend 21 Eté à *Heléna* avec Md Masset

[...]

Dim: 30 Eté lire *les Célèbres* à Md de St Cierge

Avril

Mecred 9. Soirée & Comedie chés Md de Loÿs, pas sortis

Jeud 10 Piquenique chés Md Constant, je n'y suis pas allée [malade l'avant-veille, ne sort pas les jours qui suivent] [comédie !]

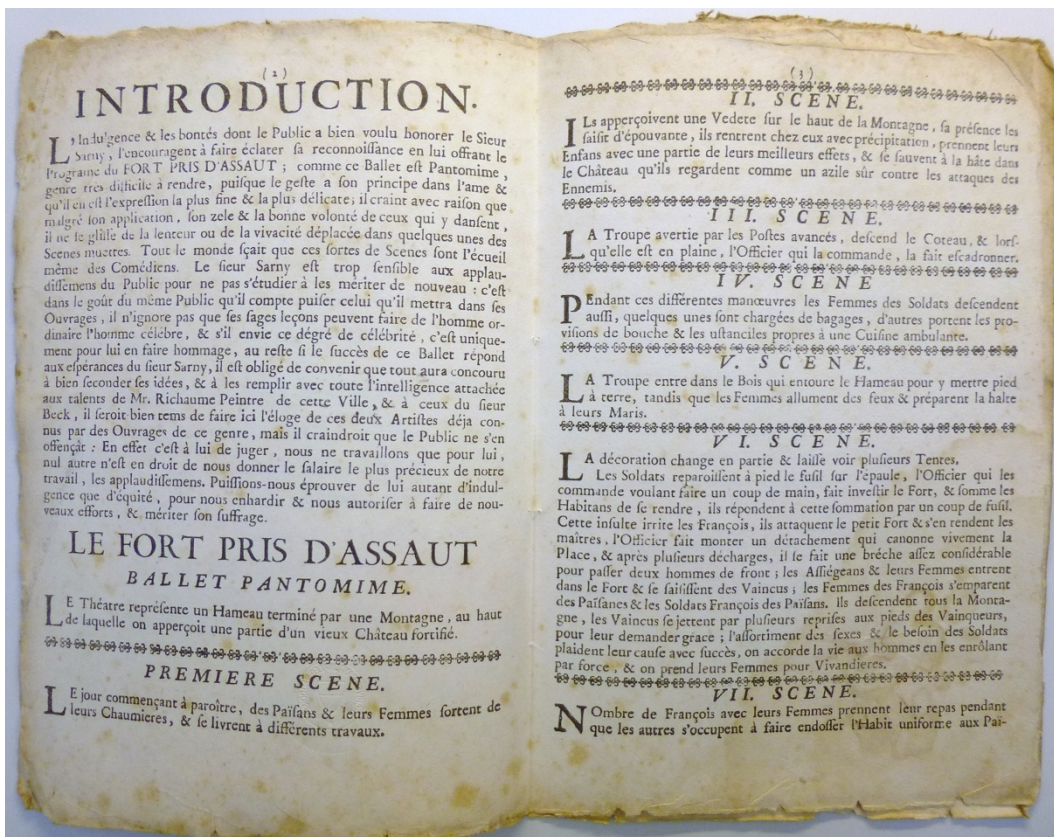
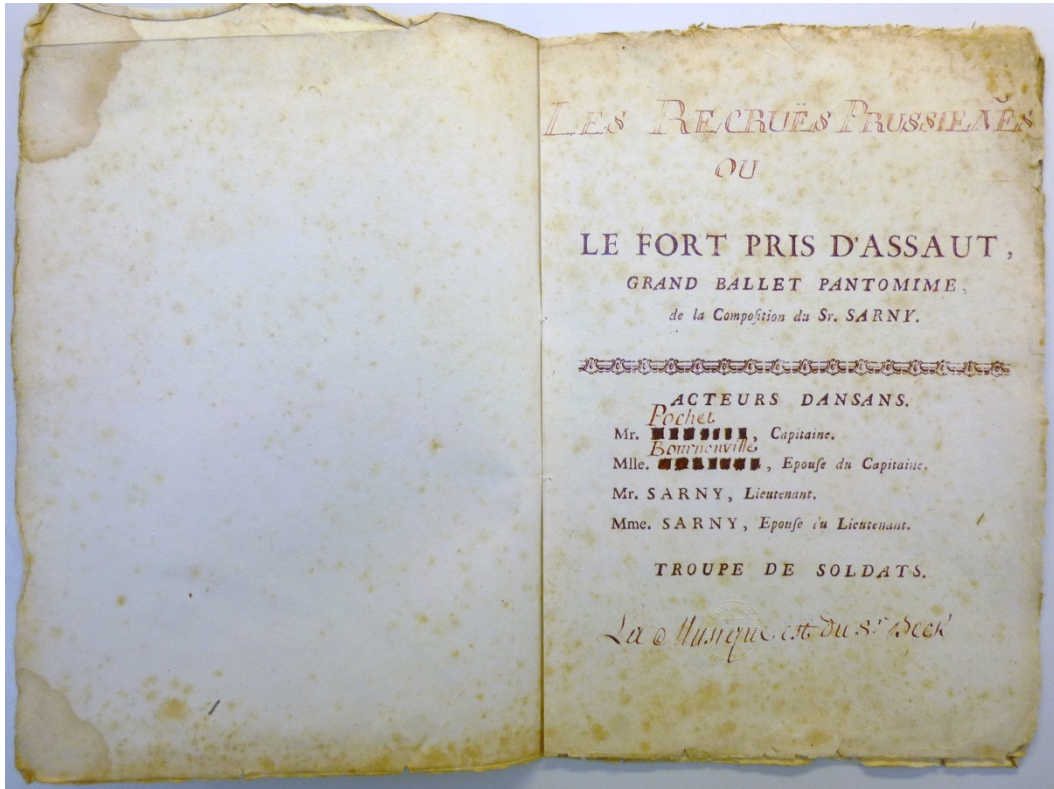
Mai

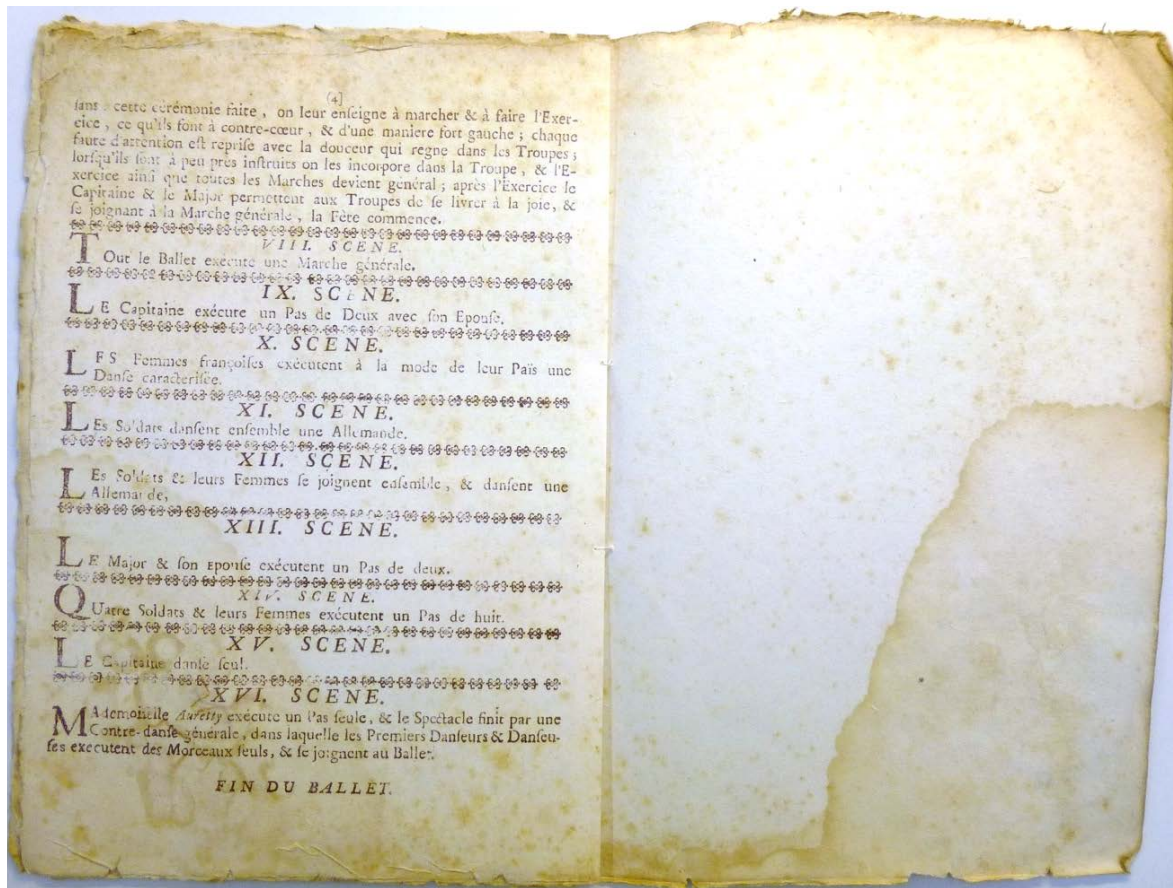
Mard 27 promené un moment après gouter : rencontré Mr de Dyvonne, on a lancé un ballon à Mont. qui a brulé

³³ Liste des 15 musiciens engagés pour le bal : ACV, P Charrière de Sévery, Cb 19.

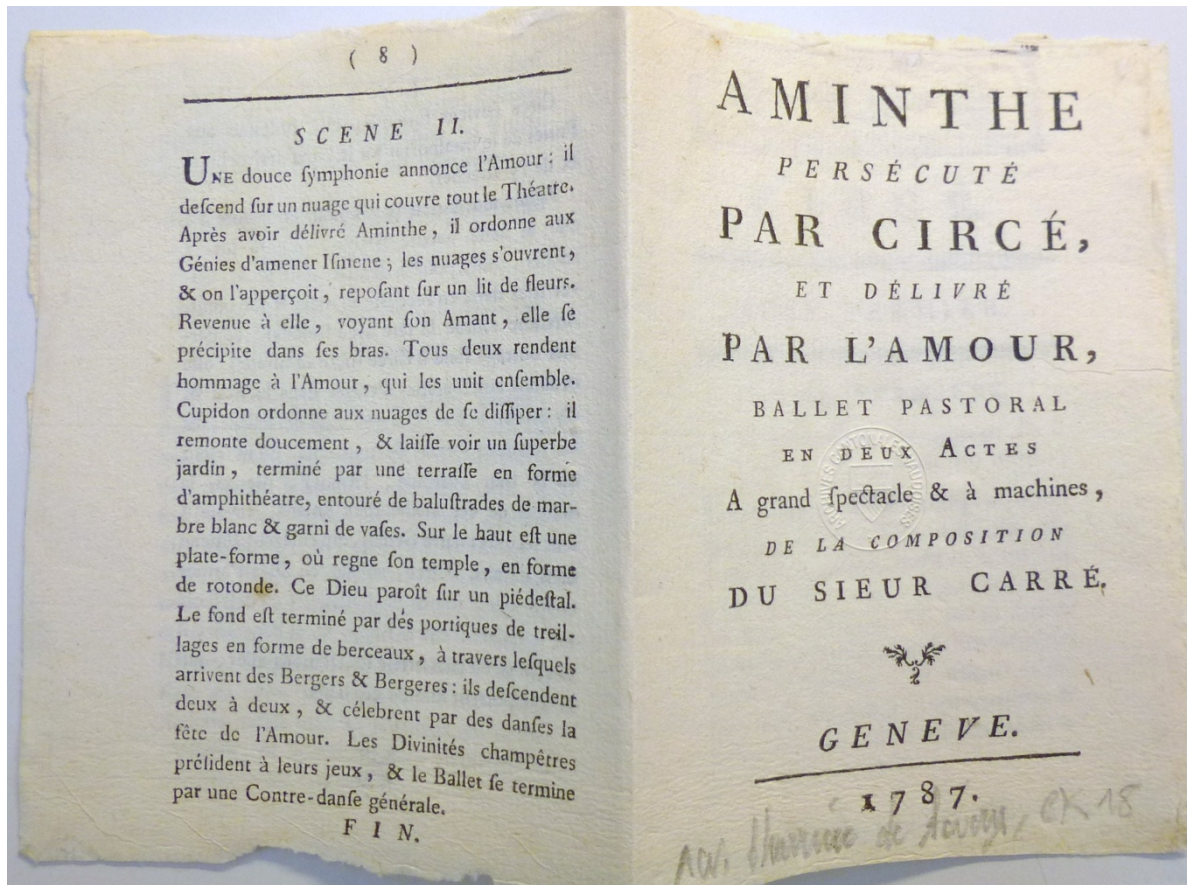
Ck 18, Programmes de ballets-pantomimes

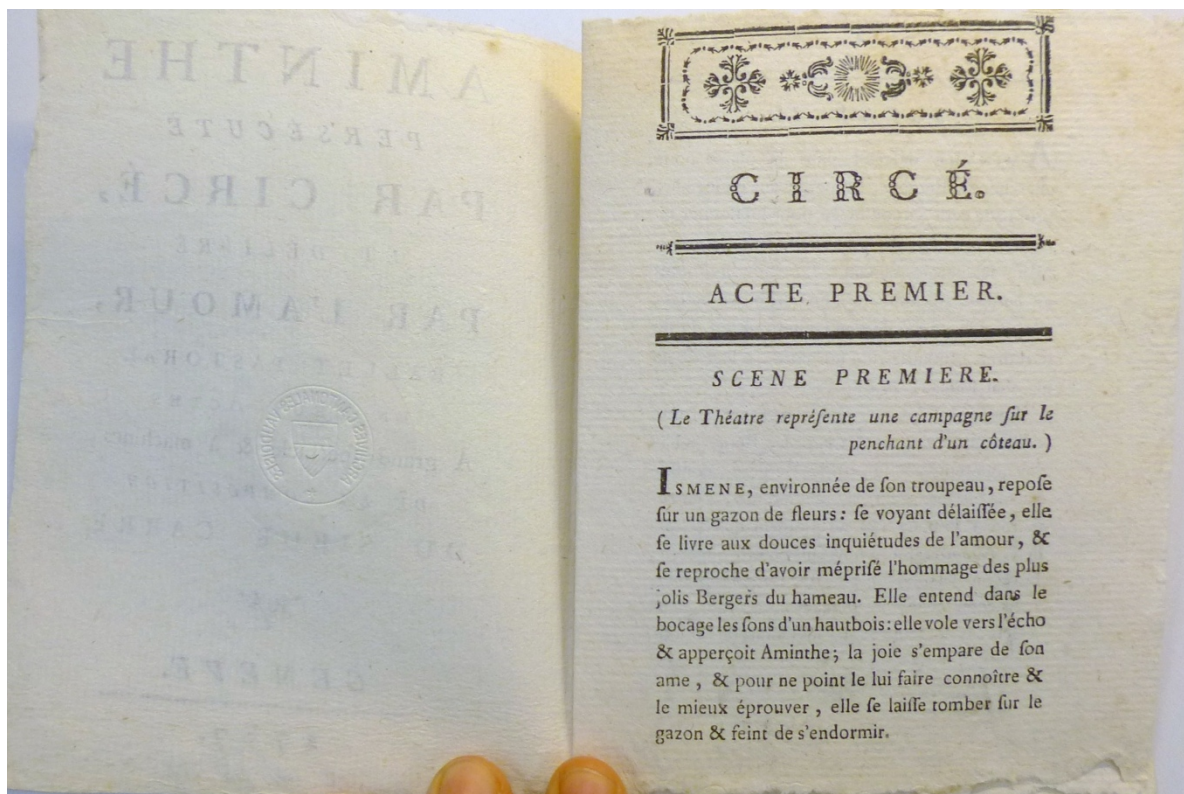
Les Recrues prussiennes ou le Fort pris d'assaut, du Sr Sarny (chorégraphe) et du Sr Beck (compositeur), s.d. [v. 1760-1762]





Aminthe persécuté par Circé et délivré par l'Amour, composition du Sieur Carré, Genève, 1787





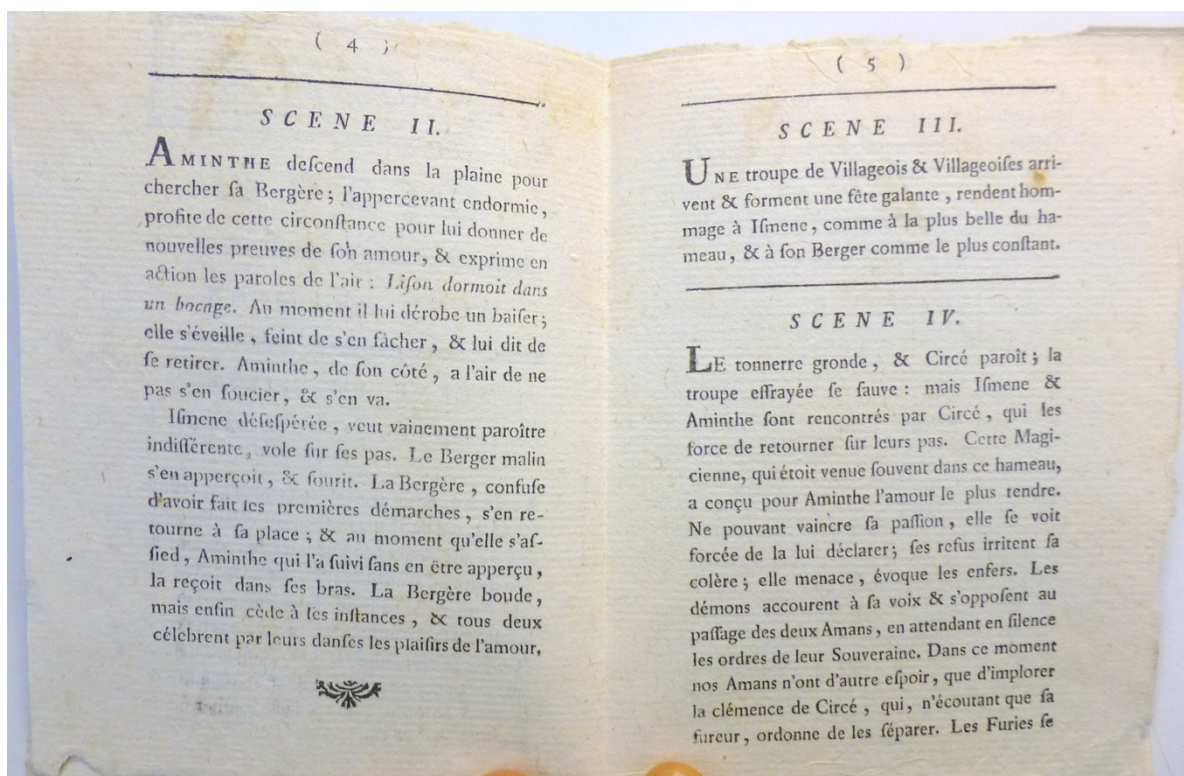
CIRCÉ.

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

(Le Théâtre représente une campagne sur le penchant d'un côteau.)

ISMENE, environnée de son troupeau, repose sur un gazon de fleurs: se voyant délaissée, elle se livre aux douces inquiétudes de l'amour, & se reproche d'avoir méprisé l'hommage des plus jolis Bergers du hameau. Elle entend dans le bocage les sons d'un hautbois: elle vole vers l'écho & aperçoit Aminthe; la joie s'empare de son ame, & pour ne point le lui faire connoître & le mieux éprouver, elle se laisse tomber sur le gazon & feint de s'endormir.



(4)

SCENE II.

AMINTHE descend dans la plaine pour chercher sa Bergère; l'apercevant endormie, profite de cette circonstance pour lui donner de nouvelles preuves de son amour, & exprime en action les paroles de l'air: *Lison dormoit dans un bocage.* Au moment il lui dérobe un baiser; elle s'éveille, feint de s'en fâcher, & lui dit de se retirer. Aminthe, de son côté, a l'air de ne pas s'en soucier, & s'en va.

Ismene désespérée, veut vainement paroître indifférente, vole sur ses pas. Le Berger malin s'en aperçoit, & sourit. La Bergère, confuse d'avoir fait ses premières démarches, s'en retourne à sa place; & au moment qu'elle s'assied, Aminthe qui l'a suivi sans en être aperçu, la reçoit dans ses bras. La Bergère boude, mais enfin cède à ses instances, & tous deux célèbrent par leurs danses les plaisirs de l'amour,



(5)

SCENE III.

UNE troupe de Villageois & Villageoises arrivent & forment une fête galante, rendent hommage à Ismene, comme à la plus belle du hameau, & à son Berger comme le plus constant.

SCENE IV.

LE tonnerre gronde, & Circé paroît; la troupe effrayée se sauve: mais Ismene & Aminthe sont rencontrés par Circé, qui les force de retourner sur leurs pas. Cette Magicienne, qui étoit venue souvent dans ce hameau, a conçu pour Aminthe l'amour le plus tendre. Ne pouvant vaincre sa passion, elle se voit forcée de la lui déclarer; ses refus irritent sa colère; elle menace, évoque les enfers. Les démons accourent à sa voix & s'opposent au passage des deux Amans, en attendant en silence les ordres de leur Souveraine. Dans ce moment nos Amans n'ont d'autre espoir, que d'implorer la clémence de Circé, qui, n'écoutant que sa fureur, ordonne de les séparer. Les Furies se

précipitent sur ces malheureuses victimes dans des attitudes menaçantes, & forment différens tableaux. Les Amans succombent; les Furies les emmènent, & suivent leur Souveraine.

A C T E II.

SCENE PREMIERE.

LE Théâtre représente un désert affreux, des rochers escarpés, une tour, au pied de laquelle sont des gouffres de feu. Iſmene paroît dans le haut, & attend en gémiſſant la fin de ſon ſort. Circé arrive; elle eſt ſuivie d'Aminthe, conduit par les Furies. Elle lui montre la tour; les dangers d'Iſmene le font frémir d'horreur. Circé lui fait entendre que le ſeul moyen de ſe ſauver eſt de conſentir à ſes deſſeins. Iſmene, craignant pour ſon Amant, lui fait ſigne de céder aux vœux de Circé; mais Aminthe reſuſe tous les avantages qui lui ſont préſentés, & ſe réſoud à périr plutôt que de manquer à ſes ſermens.

Circé devient furieuſe; elle ordonne aux Furies de le transporter ſur la cime des rochers, & de l'y attacher.

Agitée tour-à-tour par l'amour & la fureur, elle ſe laiſſe encore fléchir, monte ſur le rocher, offre pour la dernière fois de les ſauver tous deux en recevant ſa main & ſon cœur. Aminthe tourne la tête avec froideur: ce dernier outrage rend à Circé toute ſa fureur; elle ordonne aux Démons d'entrer dans la tour & d'y mettre le feu. Les pierres ſe détachent, & les flammes ſortent de tout côté. Au moment où la tour s'écroule, l'Amour, prenant la défenſe de ces malheureux Amans, envoie à leur ſecours quatre Génies, qui enlèvent Iſmene dans les airs. Circé, voyant ce Dieu ſ'armer contre elle, tombe de douleur & de deſeſpoir ſur le rocher: elle le frappe de ſa baguette; il ſe change en char attelé de Démons ailés, qui la transportent loin de ces lieux.



Ck 45, Affiches placardées à Lausanne le 12 août 1757

2 copies manuscrites, de la même main.

« Sans permission / La troupe des filles ouvrira le Theatre de Bussigny aujourd'hui vendredi 12^e Août 1757 et aura l'honneur de donner une première représentation de la parodie de *l'Enfant Prodigue* qui a pour titre le *Pendart Corrigé*, Opera Comique en un Acte, par Mesdemoiselles M. et J. Parodiatrices ordinaires de M^r de Voltaire. Cette pièce sera suivie des louanges fines et légères de Messieurs les Campagnards du voisinage et le tout terminé par leur départ en forme de ballet.

La salle est à Bussigny dans la maison de Mesdames Polier de Bottens, dans la chambre entre la cuisine et celle de feu Mons^r de Banderet.

On commencera à quatre heures précises, pour que les Acteurs puissent prendre leurs pillules à six et les spectatrices aller faire rentrer leurs bêtes.

On mettra aux premières places les ennemis de la Troupe de Monrepos, aux Secondes places les amis de la maison, et aux troisièmes les Hermaphrodites³⁴

Le public est averti qu'une jeune et jolie Actrice aura l'honneur de debutter [dans] la pièce d'aujourd'hui par le rôle de la Baronne de Croupillac.

-- On a trouvé cette espece d'affiche imprimée et jettée avant-hier au soir dans plusieurs allées. »

Programme non retrouvé :

« Par permission de MM. les Magistrats de cette Ville.

Ambigu Comique

Le sieur Le Maire, élève du fameux Comus de Paris, et sa troupe, donneront, aujourd'hui ..., quantité d'expériences savantes de physique, qui n'ont pas encore paru. On commencera par le simulacre d'un être détruit qui devinera la pensée d'un spectateur ; le puits et la lunette magique ; la colonne sympathique ; la boîte d'Uranie à cinquante problèmes ; la magie des fleurs ; le cadran mystérieux ; la tête savante : on lui verra manger une pomme qui produira cinq douzaines de plats d'une grandeur extraordinaire. Il fera plusieurs expériences à l'encre sympathique ; plusieurs tours de cartes qui s'exécuteront par la connaissance de la physique, et plusieurs autres différents tours. Il fera plusieurs autres méamorphoses et escamotera quantité de perruques. Il vend aussi plusieurs machines de physiques.

On prendra aux premières loges ... sous, aux secondes loges ... sous, aux parterre et paradis ... sous.

On commencera à ... heures du soir.

C'est dans la salle de ... »

(transcription tirée de Sévery 1911, p. 309)

³⁴ Variante : « personnes neutres » à la place d'« Hermaphrodites ».

P Constant Ch 2, Journal de Samuel-Henry Constant (1757-1758)

Journal tenu du 31 décembre 1756 au 29 septembre 1758 (5 pages ms) – en tête-bêche : titre ms « Liber memorialis A[nn]o 1757 ». Environ 30 folios ms ont été arrachés.

Ce journal contient uniquement des faits importants : naissance/mort/mariage de la parenté, nominations de connaissances/parenté à des postes politiques, quelques événements internationaux, tous les faits et gestes de Voltaire (Voltaire semble être l'élément déclencheur de ce journal), les démêlés du scripteur avec son père.

Il a été écrit de manière rétrospective, en une seule fois apparemment, d'après d'autres notes écrites (celles arrachées ?).

Il s'agit de la source citée par Victor Constant dans son *Album "Esquisses de la Boiserie de Mézeri transportée du Château d'Hermenches en 1809 par le Baron Auguste de Constant Rebecque"*, 1851 (MHL, I.194.K.1, p. 27v). L'a retranscrit avec beaucoup d'exactitude mais sans mentionner les coupures. Victor introduit la source ainsi : « Extrait du Journal de Samuel Henri Constant de Rebecque que m'a prêté son fils César de Constant mon Parrain »

[1r] [...]

Le 5^e février [1757] Les acteurs ont repeté et soupé en Montriond chez M^r de Voltaire.

Le 18^e on a représenté *Zaïre* a Montrepos en presence de la meilleure compagnie de Lausanne et d'un grand nombre d'étrangers, entre lesquels etoient M^r Haller et M^r Tronchin. Pour petite piece *la Servante Maitresse*.

Le 20^e février Mr Constant le cadet est revenu de Boheme, ou il avoit fait une campagne comme aide de camp du Duc d'Aremberg. [...] On soupa chez M^r D'Hermenches, ou M^r de Voltaire distribua les rolles d'une nouvelle tragedie qu'il avoit composé sous le nom de *Fanime*

Le 11^e [mars] on a representé *L'enfant prodigue*

Le 17^e Mars on fit une repetition de *fanime* a Montriond, M^r de Voltaire me donna par escrit un brevet de Collonel des Gardes, en s'excusant de n'avoir pas fait pour moi un rolle dans sa pièce.

Le 22^e [mars] Representation de *fanime* et du *Devin de Village*.

[...] [1v]

Le 27^e May, j'ai soupé chez M^r de Voltaire.

[...]

Le 4^e 7^{bre} J'ai diné a la chablière avec M^r de Voltaire.

[...]

[2r] 1758.

[...]

Le 22^e Janvier grand dejeuner chez Voltaire, on me donne le rolle d'Euribate dans *Iphigenie*³⁵.

Le 27^e Soupé chez Voltaire qui nous lut *la femme qui a raison*.

4^e février representation d'*Iphigenie* et soupé chez Mr de Voltaire.

24^e Representation de *fanime*, soupé chez M^r Pictet.

[...]

³⁵ Tragédie de Racine (1674). Euribate est un domestique d'Agamemnon.

- 2^e [mars] Soupé chez Voltaire.
- 11^e Representation d'*Alzire* et du *Diable a quatre*. Soupé chez Voltaire
- [...][2v]
- Le 24^e Aoust j'ai tué un Levreau pres de la bordonnete, je l'apportai a la maison, on me demanda ce que j'en voulois faire, je repondis que je serois charmé que mon pere voulut le manger, ma sœur proposa de l'envoier a Mons^r d'Hermenches, qui attendoit le lendemain Voltaire et nombreuse compagnie, j'y consentis, mon pere me le reproche encor souvent, il dit qu'il n'a jamais tué qu'un lievre, mais qu'il n'auroit pas voulu pour 100 ecus qu'un autre l'eut mangé que son père.
- [...] [3r]
- Le 10^e [septembre] M^r de Bottens fit pontificalement la dedicace de la Chapelle d'Hermenches, il y avoit beaucoup de monde.
- Le 13^e J'ai été D'hermenches a Moudon chez les Dames de Bressonnaz
- [...]
- Le 16^e Je suis parti d'Hermenches, quoique je fusse extremement sollicité d'y rester. Je dis a M^r d'Hermenches que j'avois des vues sur M^{lle} de G[oumoens] il me dit pour m'en detourner qu'il n'y avoit pas apparence que son pere la fit egale a ses freres, qu'elle me donneroit du fil a retordre, que la mere avoit passé pour galante, qu'elle etoit fille du Collonel de G. a qui elle ressembloit beaucoup³⁶
- [...] »

³⁶ Samuel-Henri cherche une épouse ; plusieurs personnes le conseillent, dont Constant d'Hermenches à plusieurs reprises (pas transcrit ici). Un Lemaire lui avait précisément recommandé la fille de Goumoens, en lui disant qu'outre sa dote, elle aurait les épargnes que ses parents avaient faits au bailliage d'Avenches et qu'« elle aimoit beaucoup le pais de Vaud et haïssoit les Bernois. »

ACV, P Cuenod-Chavannes

P Cuénod-Chavannes 2, Correspondance entre Etiennette Clavel de Brenles et Suzanne Necker

2 lettres de Mme Necker, datées du 16.03.1774 et 25.01.1775. Une des enveloppes est adressée à « Madame la veuve de Branle née Chavannes a la cité / A Lausanne »

25.01.1775 : « tout paris est occupé à present des automates suisses ; vous en aurez surement ouï parler, Mr de vaucanson n'a pu deviner le mechanisme du secretaire, et l'on n'ose plus me faire de mauvaises plaisanteries sur mes compatriotes. »

f° 109-118 : lettres de Mme de Brenles, brouillons, fragments de lettres, non datées sauf 113 (18.12.1772) et 116 (06.07.1777).

f° 111, s.d. [03.1768] : « Nous avons Comedie aussi et je vai voir *l'honnette Criminel* on a dit ici que l'on veut refondre cette piece a Paris et la mettre en prose j'en serois ~~bien~~ fâchée il faudroit seulement corriger plusieurs vers et elle seroit bien ecrite comme elle est interessante on en aime l'auteur aussi bien que le heros »

f° 112, s.d. [v. 1768] : est longuement question de Constant d'Hermenches, jamais nommé ; il est décrit comme un homme dangereux, surtout pour les femmes, mais qu'il faut garder dans sa cour, sinon il risque d'être nuisible. Phrase qui permet de l'identifier : « Donnés vous une fois le plaisir de lui demander et de lire la lettre qu'il doit avoir ecrite a Mr de Volt[aire,] cette lettre qui donna au Pr[ince de Wurtemberg] des transports d'amitié pour lui qui auroient été peut etre durables sans les tracasseries de la comedie que vous avés su, vous verrés qu'il fait de lui tout ce qu'il veut et vous douterés que la lettre ait ete reellement envoiée. »

f° 115, s.d. [20.09.1772] : annonce la mort de Louise d'Hermenches – « il y a longtems que l'on s'attendoit que Md d'Hermanches n'iroit pas loin, elle a fini hier une cariere qui ne pouvoit plus etre que malheureuse aussi doucement qu'il est possible en prenant le thé avec Md de Wattenville »

P Cuénod-Chavannes 4, Lettres diverses à Etiennette Clavel de Brenles

4 lettres de David-Louis Constant d'Hermenches, très courtisan (cf. n° 132), dont l'une relative à *Caton* :

f° 131 : « A Madame / Madame de Brenles / Lausanne

J'ai toujours trouvé trop de bonheur et de grace, de voir Caton en vous Madame, pour n'être pas enchanté de le voir par vous ; ce ne sera que comme admirateur par tout ce que j'en sais deja, cependant je suis entierement a vos ordres pour les choses ou vous pouriés croire que je pourois vous etre du plus leger secours : je m'engage a peu par la, d'ailleurs aiant Mr d'Yverdun qui est auteur, et [à ?] la mode, et a qui reellement [131v] je trouve du Genie ; et du gout dans bien des choses, vous ne manqués pas du Censeur que vous cherchés et dont vous n'avés pas besoin ; je ne suis guère amateur, formé plus par un peu de naturel et de routine, que par de l'Etude, mais je suis et serai avec plus de force que je ne pourai jamais vous l'imprimer un être qui est consacré a vous et a Mr de brenles, et penetré de veneration et d'amitié pour Vous Madame Votre serviteur d'Hermenches »

Réponse à la lettre : BCU, CO II 16/5, v. 1767.

f° 135 : lettre de [Jean Marc Louis] Favre de Rolle, 29.04.1764.

[135v] « Ah, vous me promettés Caton, madame ! Je sens tous le prix de cette bonté ! Mais mon impatience souffre cependant beaucoup de ne pouvoir le connoître qu'à Lausanne. »

« de Berne le 29 d'Avril 1764 »

P Cuénod-Chavannes 5, Extraits littéraires

Vers, jeux littéraires, copies de lettres de personnalités (Voltaire)

f° 4 : cahier « Traduction d'une scène de la comédie Anglois intitulée la dernière ressource de l'Amour » de Cybber, 12 pages. Suivi de divers poèmes (copies). Il ne s'agit pas de l'écriture à Mme de Brenles ; difficile de savoir s'il s'agit de l'une des traductions d'Étiennette Clavel de Brenles.

f° 16 : folio avec 2 poèmes de la main de Constant d'Hermenches. « Des dons du Createur j'admire la richesse » et « O musique dont l'art favorable aux plaisirs » (vers traduits de la tragédie *Médée* de Glower)

f° 17 : « Reponse en Rondeau de Mr Rosset a Mr d'Hermenches

Bien peu s'en faut que tu ne me console ;
Veux tu le faire avec plus de succès,
Veux-tu, mon cher, que dans mon triste role
Je sois content je sois sourd sans regrets,
Sans envier le don de la parole ;
Supprime donc Comedie, Operas,
Banni la voix qui tout le monde enchante
Dans les concerts, dans la scene touchante,
Brise la basse de Crousaz,
Fais taire Roxelane et sa troupe charmante,
Bien mieux ainsi tu me consoleras,
Alors ami je conçois a merveille
Qu'on pouroit se passer et de langue et d'oreille
Bien peu s'en faut :
Il suffit d'etre vu dans nos belles journées,
Le grave Wisk ame des assemblées
Sans se parler n'en est joué que mieux,
Le luxe, le brillant, l'elegante parure,
L'etalage de la figure
N'en raviroient pas moins nos yeux ;
Sourds et muets nous pourions etre heureux
Bien peu s'en faut. »

ACV, P René Monod

Mémorial du lieutenant baillival Jean Henri Polier de Vernand (1754-1791)

ACV, P René Monod 1-139 (sauf 32, 34-36, 38) : cahiers de 100 à 200 pages, soit un total de 18'500 pages environ.

Titres : « Mémorial », « Mémorial universel », puis « Journal » dès 1766.

Durée : 37 ans (01.05.1754-10.03.1791) ; 85 mois de lacunes (7 années). Ainsi 30 années réellement couvertes par les cahiers qui nous sont parvenus.

Déposé aux ACV depuis 1970. Pour un historique de la source, voir l'inventaire des ACV et de Pierre Morren, *La vie lausannoise au XVIII^e siècle*, Genève, Labor et Fides, 1970, p. 13 (désormais Morren 1970). Entièrement numérisé et désinfecté en 2011 à la demande de Danièle Tosato-Rigo.

Numérotation des pages/folios : celle attribuée par les archivistes (au crayon). Numérotation des cahiers pas toujours cohérente et problèmes de pagination pour certains cahiers (pages sautées).

Lacunes (cahiers manquants)

- 27.09.1756-08.01.1757 (3 mois) ; 11.04.1757-20.06.1757 (2 mois) ; 26.08.1757-17.11.1757 (3 mois) ; 01.01.1758-31.12.1758 (12 mois) ; 22.07.1759-13.10.1759 (2 mois) ;
- 20.02.1760-31.12.1760 (10 mois) ; 08.03.1761-12.08.1761 (5 mois) ; 28.08.1763-31.05.1764 (9 mois) ; 04.08.1765-16.01.1766 (5,5 mois) ; 07.04.1766-30.06.1766 (3 mois) ; 10.05.1767-11.06.1767 (1 mois) ; 19.07.1767-27.08.1767 (1 mois) ; 24.12.1767-28.01.1768 (1 mois) ; 24.02.1768-18.03.1768 (1 mois) ;
- 04.04.1771-21.05.1771 (1,5 mois) ; 19.11.1772-20.01.1773 (2 mois) ; 05.10.1773-10.12.1773 (2 mois) ; 22.09.1775-15.12.1775 (3 mois) ; 22.09.1775-15.12.1775 (3 mois) ; 14.04.1779-14.08.1779 (4 mois) ;
- 17.03.1780-03.07.1780 (4 mois) ; 14.02.1782-24.05.1782 (3 mois) ; 13.03.1783-20.05.1783 (2 mois) ;
- 21.11.1790-26.01.1791 (2 mois)

Dépouillement

- Temps à disposition pour le dépouillement : 1 mois. Cela a impliqué de se limiter aux mentions déjà signalées par Pierre Morren, pas toujours faciles à retrouver car ce dernier n'indique pas systématiquement la date précise ou se trompe parfois de date (quelques mentions encore non retrouvées à ce jour). Ses transcriptions sont scrupuleuses, parfois avec quelques erreurs de lecture/d'interprétation.
- Lecture plus attentive pour les périodes où théâtre professionnel ou de société était actif à Lausanne.
- La quasi totalité des mentions relatives au répertoire des troupes professionnelles ont dû être repérées ; les mentions du théâtre de société hors des périodes signalées par Morren nous ont échappées.
- Les mentions sur les spectacles de foire n'ont pas été vérifiées systématiquement d'après les manuels du Conseil.
- Autres documents consultés en lien avec le mémorial : P René Monod 157-159 (copies de lettres, traductions, mémoires, comptes, etc.), 183-186 (« Journal de dépense ») ; 187-219 (« Brouillons du Mémorial »).

Remarques générales sur la source

P René Monod 1 : étiquette sur la couverture de la main de Polier de Vernand : « Memorial du 1 Mai 1754 au 6 Fevrier 1755. N° 1 ». Incipit : « 1754 / Mai / Memorial universel de recette, dépense, prêts, emprunts. Marchandises prises à crédit &c. saisons. »

Polier de Vernand commence son journal le 1^{er} mai, soit 4 jours seulement après sa nomination comme lieutenant baillival (27 avril). Son livre de raison prendra au fil des ans bien plus d'ampleur que ce qu'il annonce dans l'incipit, notamment en incluant les copies de lettres et des éléments liés à sa charge (prises de décisions).

Ses deux principaux correspondants sont son frère Georges Louis (1718-1793), officier à La Haye et son cousin Franz von Tavel à Berne. Tavel, dont Polier de Vernand est très proche, disparaît après sa faillite retentissante en 1775, après 30 ans de correspondance.

Remarques générales sur l'apport de cette source pour le théâtre

- le mémorial est d'une grande fiabilité pour les oeuvres données par les troupes professionnelles, sauf pour les saisons de 1762 (reste très vague) et de 1774 (aucune mention). Diverses lacunes (cahiers manquants) sont la cause des interruptions des saisons de 1768 et 1772. La saison de 1772 peut être complétée grâce à une autre source (ACV, PP 106/33).

- PV reporte en fait une partie du texte des affichettes imprimées qu'il se fait livrer (cf. entrée du 18.01.1783). Parfois reporte même la mise en page.

- paradoxalement, les nombreuses mentions dans les années 1780 n'indiquent pas son intérêt pour le théâtre car PV ne semble plus s'y rendre. Cf. rares entrées dans son *Journal de dépense*. S'il reporte systématiquement le programme, c'est plus en tant que lieutenant baillival que comme amateur de théâtre.

- intérêt plus marqué pour le théâtre dans les années 1750 et 1760, alors que cela semble encore une nouveauté. PV note de manière assez systématique les représentations de théâtre de société, avec la distribution parfois. Son intérêt pour le théâtre de société dans les années 1750 est très lié à la présence de Voltaire, dont il reporte chaque fait et geste.

- PV n'est plus une source fiable pour le théâtre de société dans années 1770-1780, car n'y prête plus autant d'intérêt et refuse systématiquement les quelques invitations qu'il reçoit.

- de manière générale, PV mentionne les divertissements et le théâtre en fin de lettres. Exception : Voltaire.

- mentions du répertoire professionnel : en début ou fin d'entrée généralement.

- toutes les arrivées de troupes mentionnées dans les manuels du Petit Conseil sont mentionnées dans le mémorial, et inversement.

- spectacles de foire : PV ne les indique pas systématiquement, mais ses mentions sont intéressantes car elles donnent souvent des informations complémentaires par rapport aux manuels du Petit Conseil.

Système de notation

dates sans étoile : mentions relatives à une troupe de théâtre professionnelle

dates avec * : mentions relatives à du théâtre de société

dates avec ** : autres mentions relatives au théâtre (lectures, etc.), à la musique (concerts) et aux spectacles de foire

dates avec § : mentions intéressantes pas directement liées au théâtre mais qui peuvent en éclairer d'autres relatives au théâtre

Année 1749

02.10.1749** (jeudi)

« Spectacle à l'ours pour Mrs de Tavel 2 [livres] »
ACV, P René Monod 183, p. 38 (« Journal de dépense »)

Années 1750

16.04.1750** (jeudi)

« Spectacle 10 [sols] »
ACV, P René Monod 183, p. 67 (« Journal de dépense »)

17.04.1750** (vendredi)

« Regalé Mr Poetevin du spectacle 10 [sols] »
ACV, P René Monod 183, p. 67 (« Journal de dépense »)

20.04.1750** (lundi)

« Spectacle deux places à 10 sols 1 [livre] »
ACV, P René Monod 183, p. 68 (« Journal de dépense »)

23.04.1750** (jeudi)

« Spectacle 1 [livre] »
ACV, P René Monod 183, p. 68 (« Journal de dépense »)

28.04.1750** (mardi)

« Spectacle en deux fois 3 [livres] »
ACV, P René Monod 183, p. 68 (« Journal de dépense »)

02.07.1750** (jeudi)

« Spectacle ou j'ai conduit trois Dames 16 [sols] »
ACV, P René Monod 183, p. 75 (« Journal de dépense »)

02.03.[1754]** (samedi)

Brouillon de lettre à son cousin « Mr de Tavel fils a Berne », François de Tavel (1729-1798), dit « Monbijou »

« Les Concerts de Mr D'hermenches ont une célébrité étonnante, il y en eut un hier des plus beaux, au delà de cent assistant. »

ACV, P René Monod 2, p. 6 (Morren 1970, p. 450)

15.03.[1754]** (vendredi)

Brouillon de lettre à son cousin « Mr de Tavel fils a Berne »

« Au dernier Concert de Vendredi chez Mr d'hermenches quelque mauvais Poète s'avisa de lâcher plusieurs épigrammes contre des Dames de l'assemblée, les premiers entre les mains de qui elles tomberent, ont bien voulu les communiquer, & ca n'a pas laissé du faire un badinage très disgracieux ; L'auteur est jusqu'ici inconnu ; quelque membre de la famille C[onstant] a du dire que ces Epigrammes meritoient le baton, & ce n'est pas un encouragement à l'auteur pour se manifester. »

ACV, P René Monod 2, p. 15 (Morren 1970, p. 450)

26.03.[1754] (mardi)**

Brouillon de lettre à son cousin « Mr de Tavel fils a Berne »

« L'ame de nos plaisirs Mr d'herm[enches] est parti dernièrement, il fait esperer d'une maniere vague qu'il reviendra bientôt. »

ACV, P René Monod 2, p. 23

03.09.1755* (mercredi)

Copie de lettre à son cousin Tavel à Berne.

« On parle beaucoup de l'ouvrage de Mr Rousseau, je ne l'ai point encore lu ; Le Cons[istoire] de Geneve n'a pas voulu permettre qu'on jouât *Gingis-Kan* tragedie de Mr de Voltaire ; apparament qu'elle sera pour nous cet hiver. »

ACV, P René Monod 4, p. 79 (Morren 1970, p. 415)

23.12.1755 (mardi)

Copie de lettre à son cousin Tavel, « à la Kreutz-gasse ».

« Voltaire est dans notre voisinage depuis 15 jour il n'est venu qu'une fois en ville pr visiter Mr le Blf [Baillif] & Mr le S^{er} [?]. On court le voir co[mm]e si c'étoit une marionnette ; Me Decl[oires, sa cousine] y a passé toute une journee, je lui demandai au retour s'il n'avoit point lache quelque impiete. elle me repondu dabord que non & se repris ensuite en se rappelant qu'il avoit dit, qu'il ne savoit pas trop comment cela iroit dans l'autre vie, qu'il avoit grand peur d'avoir trop froid en paradis & trop chaud en Enfer. »

ACV, P René Monod 5, p. 93 (Morren 1970, p. 415)

23.03.1756 (mardi)

Copie de lettre à « Mr de Tavel, fils de Me la Colonelle à Berne »

« Le Grand Volt[aire] donna jeudi [18 mars] à diner a quelques uns de nos Mrs. Il lut ou plutot déclama son Poeme sur Lisbonne. Je vous prie Mrs de me dire ce que vous pensez de cette Piece, non quant à la poesie, mais quand aux sentimens & a la doctrine. Un Theologien prit la parole & dit, Votre piece est fort belle, mais elle n'est pas orthodoxe ; Qu'est-ce que c'est qu'orthodoxie, La définition de ce mot engagea une celebre dispute ; Le Theolo[gien] dans la chaleur du Combat, dit à Voltaire, Mr ! il faut avoir de l'esprit & être religieux. Comment que dites vous, repond celui-ci, la phrase fut répétée avec confiance à voix haute & claire. Alors notre homme enflant & relevant sa levre superieur qu'il a fort longue, & tournant un peu la tête de côté, rendit un petit son qui ressembloit assez à [un] pet. Il partit le lendemain. »

ACV, P René Monod 6, p. 84 (Morren 1970, p. 415)

14.02.1757* (lundi)

Copie de lettre à « sa Grandeur Msgr le Banderet Tscharner à Berne », son oncle Béat Jacob Tscharner

« Ma Tante & toute sa famille se porte bien ; Elle va voir en ce moment quelque chose de rare, le Grand Voltaire montant le Théâtre pr jouer le rolle de Lusignan dans sa tragedie *Zaïre*. »

ACV, P René Monod 9, p. 40-41 (Morren 1970, p. 416)

15.02.1757* (mardi)

Copie de lettre à son cousin « Tavel fils à Berne »

« Je vous parlois dans ma dernière [lettre] des plaisirs de notre mois de Janvier³⁷ ; celui-ci ne sera pas pas moins fameux ; Jeudi [17 février : en réalité a eu lieu vendredi 18] brillante représentation de *Zaire*, par Me Denis vêtue d'un habit destiné à la 1^{ère} Dauphine que sa mort l'empêcha de porter ; Voltaire, Lusignan, D'herm[enches] Orosman ; les autres acteurs St Cierge, Gentils, sa femme, Constant de Rebecq[ue], tous en habits neufs ; La Scene chez Mr [Philippe] de Gentils sur un théâtre raisonnablement grand, très propre & très bien décoré ; Me [Louise] Daulbonne y a déployé tout son goût pr la peinture ; Voltaire est allé inviter nos S[ei]g[neu]rs de la députation, qui dans la minute lui ont rendu sa Visite. Une autre troupe moins fameuse et célèbre, ayant à sa tête Mrs de Chavannes & de Crousaz Dauphine, après avoir donné deux fois *l'Irresolu*, continue à s'exercer, & représente ce soir le *Philosophe marié*. Genève participe à nos joyes, une volée de Curieux vient d'arriver, précédée du grand Tronchin. Que de Grands ho[mm]es rassemblés en [un] même lieu. »

ACV, P René Monod 9, p. 42-43 (Morren 1970, p. 416)

26.02.1757 (samedi)

« Visite à Mr de Voltaire à Monriond avec Mr le Min[istre] Polier [de Bottens] »

ACV, P René Monod 9, p. 53

28.02.1757* (lundi)

« Gratif[ication] à la Servante de Mr d'hermenches qui m'apporte un billet pr la tragedie de *Zaire* jouée ce soir à Mon repos ;

10 sols [5 bz]

[...] Assisté à la Tragedie, Voltaire, Lusignan, Me Denis Zaire, Dhern[enches] Orosmane ; Me Gentils, Chatillon ; Cap^e de Crousaz, Corasmin, Constant rebecque Meledor »

ACV, P René Monod 9, p. 53 (Morren 1970, p. 416)

11.03.1757* (vendredi)

« Billet pr la Comedie de l'*Enfant prodigue* qui se joue aujourd'hui à Monrepos. Gratif[ication] au Valet de Mr d'herm[enches]

10 sols [5 bz] »

ACV, P René Monod 9, p. 65 (Morren 1970, p. 416)

15.03.1757* (mardi)

Copie de lettre (résumée) à son cousin Tavel, à Berne

« non assisté à la 1^{ère} rep[résentation] de *Zaire* ; le mordaces [?] ; 2^{de} rep[résentation] de *Zaire* le 28 février, La déclamation lente & harmonieuse de Me denis & Voltaire déparoit celle des autres, 1^{ère} rep[résentation] de l'*Enfant prodigue* le 11, succès variés, *Le joueur* opera n'est pas trop joli ; le 19 tragedie nouvelle »

ACV, P René Monod 9, p. 70 (Morren 1970, p. 417)

21.03.1757* (lundi)

« 1^{ère} représentation de *Fanime* de Mr de Voltaire, Tragedie nouvelle »

ACV, P René Monod 9, p. 77 (Morren 1970, p. 417)

22.03.1757* (mardi)

Copie de lettre (résumée) à son cousin Tavel, à Berne

« je parle de la tragedie de *Fanime* »

ACV, P René Monod 9, p. 78

³⁷ Sa dernière lettre adressée à Tavel date du 14.01.1757. Il est question de la tentative d'assassinat sur le roi de France (Voltaire a reçu trois lettres à ce sujet), mais rien sur des « plaisirs » lausannois. N'aurait-il copié que partiellement sa lettre à Tavel ? C'est possible car la fin est résumée « Envoi des vers sur le Rien & sur le Tout ».

22.03.1757* (mardi)

« Présent à la 2^{de} & dernière représentation de *Fanime*, suivie du *Devin de Village* »

ACV, P René Monod 9, p. 78 (Morren 1970, p. 417)

25.06.1757 (Samedi)

« Conduit au Spectacle à la Madeleine Mes Descloires, Chabot & St Germain filles, 4 billets, Représentation d'*Arlequin Ulla*, & d'un Opera comique Italien, *La malice des Femmes*, Ballets, tours d'Equilibre, 4 billet = Trois Livres quatre [sols] »

ACV, P René Monod 10, p. 14

30.06.1757 (jeudi)

« Conduit les 3 mêmes Dames du 25 au spectacle ; *La Bohémienne*, en français, Equilibres, Danse de furies, Grand ballet à 8 avec des tambours de basque, Pas de deux, pas de trois ; Total des 4 billets ;
L. 3 : 4 :

Deux Exemplaires de la *Bohémienne* à huit sols = seize sols ; »

A Vetytein gratif. pr la Comedie ; = seize sols

ACV, P René Monod 10, p. 20

12.07.1757 (mardi)**

Copie de lettre à « Mr Bardin à Genève », libraire

« J'ai bien reçu votre lettre du 6 du Courant, je vous remercie de votre attention à me procurer la notice de Vos livres nouveaux ;

Si vous pouvez me remettre le 6^e Tome Cochin pr 6 L. de notre monnoye relié, je le prendrai, Je vous demande *le developement du Systeme de la Noblesse Commerçante* [par l'Abbé] Coyer in 12 Paris 2 parties,

Le fils naturel par Diderot

La Coquette corrigée par la Noue ;

Je vous prie à l'avenir de profiter de la Galiote de notre port d'Ouchy, le Coche nous excède, vous pourrez m'envoyer la facture par la poste avec le nom du Batelier à qui vous aurez remis le paquet, si vous êtes à la veille de recevoir des journaux, on peut les attendre »

ACV, P René Monod 10, p. 34

08.08.1757 (lundi)**

« Recu d'envoy Bardin de Geneve par la Galiote, Livres, à porter à son crédit fol. 54

Developement du Systeme de la Noblesse commerçante par l'Abbé Coyer 2 parties,

La Coquette corrigée de la Noue,

Le fils naturel ou les épreuves de la vertu »

ACV, P René Monod 10, p. 73

09.08.1757 (mardi)

Copie de lettre à son cousin Tavel, à Berne

« Notre Opera Italien joua samedi [6 août] pour la dernière fois & dès là nous perdons Mesd^{mes} de Bressonaz & d'hermenches qui vont sur leurs terres, & Gentils qui se rend aux délices Voltaire sur invitation très pressante. »

ACV, P René Monod 10, p. 75 (Morren 1970, p. 417)

12.08.1757* (vendredi)

Copie de lettre à son cousin Tavel, à Berne

« Aujourd'hui on joue à Bussigny la parodie de l'*Enfant prodigue* sous le nom du *Pendard corrigé*, de la composition de Melles [Polier] de Bottens »

12.08.1757 (vendredi)**

« Feu d'artifice de Mr Finch Anglois tiré à Montbenon »

ACV, P René Monod 10, p. 80-81 (Morren 1970, p. 418)

25.08.1757* (jeudi)

« Lettre de Melle de Bottens de Bussigny qui me prie d'intervenir au sujet d'une lettre que le jeune Constant du pont leur a écrite en plainte de ce qu'elles doivent avoir dit qu'il étoit l'auteur des Affiches publiées à l'occasion de la representation du *pendart corrigé* le 12 Août.

Elle envoie la lettre en original ; Je dois en parler à Mr Constant. »

ACV, P René Monod 10, p. 101 (Morren 1970, p. 418)

20.12.1757* (mardi)

Copie de lettre à son cousin Tavel, à Berne

« Dim[anche 18 décembre] Mr de Volt[aire] et Me Denis vinrent prendre leur quartier d'hiver au Chêne, nous les posséderons sans intervalle jusqu'à la fin Mars,

On compte que le spectacle s'ouvrira la 2^{de} semaine de Janvier. »

ACV, P René Monod 11, p. 44 (Morren 1970, p. 418)

Année 1758 manquante (et donc la saison théâtrale à Mon-Repos avec Voltaire).

20.02.1759* (mardi)

Copie de lettre à son cousin Tavel, à Berne

« L'Académie s'est assemblée aujourd'hui, au sujet du recueil qu'a fait imprimer Grasset. On a lu un memoire de Mr de Voltaire le plus singulier du monde, fort cavalier, qu'il requiert l'Academie de faire parvenir à ses maitres ; On n'y a fait aucune consideration & il n'aura pas, [mot illisible : cour ?]. Les trois censeurs ont fourni chacun leur memoire ils partiront tous trois, ils sont de Mrs Secretan, Rosset & Vicat, Voilà bien des plumes en mouvement & bien de l'ennui pour nos seigneurs qui sont appellés à lire tout cela ;

Mr d'herm[enches] ouvrira son théâtre dans quelques jours, je voudrais bien que vous fussiez tenté de voir ce spectacle quoique affaibli par l'absence de Me de Fernex, & de Mr le Comte de Tournay. »

ACV, P René Monod 12, p. 59 (Morren 1970, p. 418)

24.02.1759* (samedi)

« A Monrepos représentation de *Nanine* & de la *fausse Aventurière* »

ACV, P René Monod 12, p. 63 (Morren 1970, p. 418)

05.03.1759* (lundi)

« Représentation à Monrepos, d'*Alzire* & du *Magazin des modernes* »

ACV, P René Monod 12, p. 72

08.03.1759* (jeudi)

« *Nanine* & ~~le prej~~ *la fausse avanturiere* »

ACV, P René Monod 12, p. 74 (Morren 1970, p. 418)

09.03.1759* (vendredi)

« A monrepos *Alzire* & le *Magasin des modernes* »

ACV, P René Monod 12, p. 75

20.03.1759* (mardi)

Copie de lettre à son cousin Tavel à Berne

« Vous m'aviez demandé une Copie de la correspondance Volt[aire] & H[aller], il n'y en avoit aucune à la date de votre lettre. Deux jours après trois personnes en recurent de Berne, & ne vouloient point les communiquer, mais dans peu on en fut inondé, & je pensai qu'à Berne ces premiers scrupules auroient été levés de même qu'ici ; J'ai été bien fâché de la maniere indigne dont Volt[aire] traite le Ministre le Resche que je suppose innocent mais j'ai été bien aise en meme temps de voir que Vol[taire] trouvat à qui parler. Ses partisans ont glosé sur j'admire un ho[mme] riche accablé de gloire, avec cela ils ont convenu que ce chiffon ne valait rien. On m'assure qu'il s'est plaint à Mr H[aller] d'avoir publié ces lettres & que ce dernier lui fait entendre que ce com[m]erce lui pèse beaucoup. Quoique Vol[taire] eut lieu d'être content de la victoire qu'il a remporté sur la *Guerre litteraire*, il auroit souhaité (à ce qu'on me dit) qu'elle eut été plus éclatante et qu'on eut pris d'autres motifs.

[...]

Les Enfans du plaisir partent par un fort mauvais tems de neige pr Monrepos. On joue le *Préjugé à la mode* & *Ninette à la Cour*. Me [Louise] Daulbonne & Juste Constant ont pris des rôles. Le Comte d'Albarede fait au mieux. On me donne des regrets de ne pas le voir. Une nombreuse compagnie devoit venir de Vevay, mais une incom[m]odité de Mr d'Herwart a tout arreté. Wind donne à soupé à tous les Comédiens, & bal ensuite. »

ACV, P René Monod 12, p. 85-86 (Morren 1970, p. 419)

20.03.1759* (mardi)

« On joue à Monrepos le *Préjugé à la mode*, & *Ninette à la Cour* »

ACV, P René Monod 12, p. 87

23.03.1759* (vendredi)

« On a joué à Monrepos le *Magazin des Modernes*, & *Ninette à la Cour* »

ACV, P René Monod 12, p. 89

28.03.1759* (mercredi)

Copie de lettre à son cousin Tavel à Berne

« Le Théâtre est fermé depuis le 23, on finit par les jeux de Melpomene. On donna le *Magazin des Modernes*, *Ninette* & beaucoup de ballets ; Mr Daulbonne [Etienne, leur cousin] eu un grand accès de fievre ce jour là, & il s'en fallu peu que tout ne fut renvoyé, Il est bien présentement & monte à cheval fréquemmt, pr s'exercer au Voyage ».

ACV, P René Monod 12, p. 96 (Morren 1970, p. 419)

Années 1760

25.01.1760* (vendredi)

Copie de lettre à Rodolphe Tscharner – fils de l'ancien bailli de Trachselwald, cousin de Polier de Vernand – qui loge en pension à Lausanne chez les Vicat depuis quelques jours seulement.

« Billet de Mr Tscharner de Traxenvald qui voudroit aller à la Comedie avec Me Vicat,

Il y a plusieurs jours mon cher Cousin [sic : petit cousin] que je songeois à vous procurer le plaisir de voir la Comedie & je vous menageois celui de la surprise. On ne joue pas aujourd'hui, tachez de vous procurer la piece & lisez-la une couple de fois. C'est *le glorieux*. Si Me Vicat avoit la complaisance, lecture faite, d'exiger de vous un petit narré de l'intrigue [60] cela produiroit un bon effet, je la remercie de celle que vous a de vous prendre pour son cavalier »

ACV, P René Monod 15, p. 59-60 (Morren 1970, p. 100-101)

26.01.1760* (samedi)

« Représentation à Monrepos du *Glorieux*,

Mr Constant juste = Comte de Tufiere

Mr de Crousaz Dauphine = Pasquin

Me de Gentils = Isabelle

Me d'hermanches = Suivante = Lisette

D'orges = Valeres

Mr de St Cierge = ~~Philinte~~ Lisimond

Crousaz = Philinte

Rebecque, Josse

Mr de Gentils Pere inconnu [Lycandre] »

ACV, P René Monod 15, p. 62 (Morren 1970, p. 420)

28.01.1760* (lundi)

« Au Valet de Mr de Gentils pr un Billet de Comedie = 10 sols, *Le Glorieux, & les trois freres rivaux*

[...] Bonard me conduit à Monrepos je lui dois 20 sols ;

Soupé chez Me Descloires »

ACV, P René Monod 15, p. 62-63 (Morren 1970, p. 420)

02.02.1760* (samedi)

Copie de lettre à Tavel « de Vevey à Berne », au sujet de Rodolphe Tschärner

« Mes compliments à Mr Tcharner de Traxenwald, Mr son fils se porte bien, les circonstances du plaisir sont fréquentes, il a déjà été à deux spectacles & à un bal. »

ACV, P René Monod 15, p. 67 (Morren 1970, p. 101)

29.01.1761* (jeudi)

« Spectacle à Montrepos *le Deuil, Zenéide, Bastien & Bastienne*

[...] Billet de Mr d'Herminches qui souhaite qu'on lui sauve sa dénomination dans le Mandat qui sera publié Dim[anche] contre Antoine Hoofbaun³⁸ [?] pr enrolement illicite ;

Reponse ; Mr le Baillif nous parla Lundi des Rescrits qu'il doit faire publier en Chaire, il ne paru pas qu'il y eut rien de particulier pour Antoine Hoofbaun [...] »

ACV, P René Monod 16, p. 29

02.02.1761* (lundi)

« Mr le Blf sur un ordre de la Chambre des Recrues du 30 Janvier fait saisir Aurd [?] le Cocher de Mr Dhermenches ; qui doit monter au Château avec deux parents Cautions, donner sa parole d'honneur & par attouchement de mains promettre de ne pas s'absenter jusqu'à nouvel avis ;

[...]

³⁸ Il s'agit du cocher de Constant d'Herminches dont il sera encore question le 7 février.

07.02.1761* (samedi)

Copie de lettre à son cousin Tavel à Berne

« Je n'ai pas eu un moment comode pr vous entretenir de nos Spectacles, le 29 on joua *Zeneide, le Deuil & Bastien Bastienne*, le 2 du courant *Alzire & les Ensorcelés* où Me Rillet manifesta d'aimables talents ; Cette journée fut un peu troublée par l'enlèvement du Cocher de Mr d'herm[enches] d'ordre des Sgrs de la Chambre des Recrues, & par les promesses que dut faire le Mtre [Hermenches] à Mr le Blf sur sa parole & sous Caution de ne pas s'absenter jusqu'à nouvel Avis ;

On conduit présentement le Cocher à Berne si vous apprenez quelque chose de la suite de cette affaire vous me ferez plaisir d'en parler, l'Intéressé proteste qu'il ne peut rien y avoir à sa charge ni contre ses domestiques, quand aux Ecritures & aux livraisons d'argent. »

ACV, P René Monod 16, p. 44 (Morren 1970, p. 420)

23.12.1761 (mercredi)

Copie de lettre à son frère Georges Louis à La Haye

« Une troupe de 60 Comédiens venue de Berne, a obtenu l'accès pr nous amuser 24 fois. Lausanne n'est guere en état de suporter cette dépense, mais on a su que Mr le Baillif & les Princes de Waldeck le désiroient ardemment ; En bonne politique on peut sacrifier un petit intérêt présent, pour un plus grand intérêt éloigné. [25] Leur établissement sera au Grenier des Pauvres, près de la maison Duteil, les princes n'ayant pas souhaité d'avoir de Loge, on n'en fera pour personne, les places seront à 10 & 6 batz, à Berne elles étoient à un petit Ecu [20 bz] deux fois par semaine. On croit qu'ils ont fait 15 mille francs en 30 représentations ;

L'hôtel Monrepos n'est pas content de cette arrivée, il est vrai que leur domaine en est un peu diminué. »

ACV, P René Monod 18/1, p. 24-25 (Morren 1970, p. 420)

06.01.1762 (mercredi)

« Les Comédiens jouent pr la 1^{ere} fois

Grand bal chez Mr d'hermenches de 100 personnes »

ACV, P René Monod 19, p. 9

20.01.1762 (mercredi)

« 13^e & derniere représentations des Comédiens »

ACV, P René Monod 19, p. 25

22.01.1762 (vendredi)

Copie de lettre « A Mr de Tavel de Vevey à Berne »

« Après 13 représentations les Comédiens se sont retirés, Sarny leur avoit fait un établissement à Grenoble qu'ils se sont hâtés d'aller occuper ; la Martin a été fort goûtée ; On avoit espéré d'avoir Mr de Voltaire mais il n'a pas paru. On a joué beaucoup de ses pièces, *Zayre, Merope, Gen-Giskan, l'Ecossoise* ».

ACV, P René Monod 19, p. 29 (Morren 1970, p. 421)

06.02.1762 (samedi)

Copie de lettre à son frère à « Valbourg »

« Les Comédiens qu'on attendoit avec tant d'impatience n'ont donné que 13 représentations, il est arrivé quelques brouilleries à l'occasion de la garde qui avoit molesté quelques jeunes gens, entre-autres

Jonathan [Polier] de St Germain ; le Conseil a pris le parti de faire cesser les troubles, en donnant le signal du départ dont il étoit bien le maitre »

ACV, P René Monod 19, p. 46

13.02.1762* (samedi)

« Représentation du *joueur* chez Me de Betusy [Béthusy]

Geronte = Bourgeois

Joueur [Valère], Saussure,

Dorante ; Mezeri

Isabelle, Grand l'ainée

La Comtesse Grand seconde

Hector, Grooss

la Selliere, Grand cadette

Le Marquis, Montagny

Nerine, De Illens l'ainée

Galonier, Mezeri

Tout à bas ; Montagny

Les Encorcellés;

Me d'Orville grand l'ainée

Jeannot, [Grand] 2d

Guillaume [Grand] 3e

Jeannette De illens

Mr de Saussure recite une 12 [douzaine] de Vers de sa facon »

ACV, P René Monod 19, p. 53 (Morren 1970, p. 421)

27.02.1762* (samedi)

Copie de lettre à son cousin Tavel à Berne

« nous allons [avec Etienne d'Aubonne] quelque fois faire [une] partie aux petits Ecus, mais comme il joue bien, ce n'est pas lui qui perd. Mr Dherm[enches] dédaigne de se mettre à ce jeu, il concerte souvent, & est fort occupé de Comédie, ils vont à fernex quelqu'un de ces [63] jours, l'on représentera *l'Ecueil du Sage*. Voltaire fait le bailli & d'herm[enches] le Marquis, nous n'avons point encore vu *Statira* dont on fait beaucoup de bruit. »

ACV, P René Monod 19, p. 62-63 (Morren 1970, p. 421)

23.03.1763* (mercredi)

Copie de lettre à « Mr de Tavel de Vevey à Berne »

« Vous m'avez fait grand plaisir mon cher ami, de prendre la plume pour m'annoncer le plutôt possible la Catastrophe de la prétendue Barone [il s'agit de l'affaire Franchini]

[...]

Je n'ai pas pu voir non plus Mr Sinner³⁹ & Me qu'on tâche d'amuser le plus qu'on peut ; Les heures, les instans sont assez bien remplis, par exemple aujourd'hui, ils sont d'une grande journée chez Me de St G[ermai]n à 7h ils se rendront à Mon[repos], où l'on joue en leur faveur un Opera comique qu'on ne sait pas, & à 11h ils rentreront pour souper chez Mlles Daubonne, hier ils eurent bal où l'on rassembla toute la brillante jeunesse, Mlles de Bre[ssona]s [de Cerjat] exceptées qui sont en froid avec l'homme des plaisir [Hermenches], s'ils aiment la musique on aura pu les satisfaire au moyen d'onze musiciens

³⁹ Le futur beau-père de Tavel. Voir Morren 1970.

Gaetan en tête, & l'homme à talents le Prussien Gualtieri gouverneur d'un Anglois qui demeure à Genève ».

ACV, P René Monod 18/1, p. 101 (Morren 1970, p. 93)

Année 1764 : cahier manquant pour l'hiver 1764

02.08.1766 (samedi)**

« Entendu la dès Jardins chez Me Descloires, c'est une Parisienne. »

ACV, P René Monod 31, p. 16 (Morren 1970, p. 450)

12.09.1766 (vendredi)**

« Chez Me Descloires entendu jouer Danner, Musicien Allemand, chanter Mrs de la Potrie & Dalbenas »

ACV, P René Monod 31, p. 43 (Morren 1970, p. 450)

15.09.1766 (lundi)**

« Le nommé Mosard fils du Chapelain de Saltzbourg âgé de 9 à 10 ans, exécute un Concert à la maison de Ville à 40 sols [20 bz] par tête ; il joue avec une grande habileté, & compose, au grand étonnement de tous, il avoit 70 personnes »

ACV, P René Monod 31, p. 44 (Morren 1970, p. 450)

08.11.1766 (samedi)

Copie de lettre à son frère à La Haye

« Mr de Golofkin est Monnaz, il a quitté son Intendance des plaisirs, & ne se morfond pas à faire les éloges du grand F[rédéri]ch ; Dher[menche]s est sur ses terres depuis un mois, il ne s'est point encore montré au peuple, il a renvoyé sa femme préparer les quartiers, & l'on dit qu'il reste bénignement⁴⁰ quelques jours pour affaires importantes, tandis que Mr de la P[otteri]e le réclame à tue tête pour accélérer la fin de ses partages, où il se rencontre plus de difficultés qu'on avoit crû ; Adieu, mon plus cher, conservez-vous, & ne vieillissez que le plus lentement que possible »

ACV, P René Monod 31, p. 91

ACV, P René Monod 32, p. 56 (brouillon).

12.11.1766 (mercredi)

Copie de lettre à son frère, à « Valbourg, chez Mr le Comte de Hayde Hompech »

« Nous avons depuis le 28 juin une feuille hebdomadaire, qui nous fournit beaucoup dans les conversations ; les auteurs sont (à ce qu'on dit) le P[rinc]e de W[urtemberg], Mrs St Germain Bourg[maistre], Deb[on]s prof., Tissot prof., de B[renle]s, Chavane P[olie]r. »

ACV, P René Monod 31, p. 95 (Morren 1970, p. 150)

12.11.1766 (mercredi)

Brouillon de lettre à son frère, à « Walbourg »

« Nous avons depuis le 28 juin une feuille hebdomadaire, qui nous fournit beaucoup dans les conversations ; les Auteurs sont à ce qu'on dit le P[rinc]e de V[urtemberg], Mrs St G[ermai]n B[ourgmaistre], debons prof., Tissot prof., de b[renle]s, Chavane P[olie]r.

[...]

Respectables Aristides

⁴⁰ allusion évidente à la relation adultère de D'hermenches avec sa domestique Bénigne Buchet.

Degagez les or commes
Les Comme si & les si comme
& Pour tirer plus grand fruit de vos veilles
Allez au cœur en charmant les oreilles »

ACV, P René Monod 32, p. 65-66 (Morren 1970, p. 151)

13.12.1766* (samedi)

Copie de lettre à son frère à « Valbourg »

« Mr d'herm: va mettre le Théâtre de Monrepos en train, il tournera d'opera comiques ; Me de Golofkin sera Actrice, elle a pris beaucoup d'idées sur ces matieres à Berlin. »

ACV, P René Monod 33, p. 45 (Morren 1970, p. 123)

30.12.1766* (mardi)

Copie de lettre à son cousin Tavel « Monbijou à Berne »

« Tous ces malheurs-là [échec de la médiation à Genève] ne touchent guères nos gens de plaisir ici. On n'est occupé que de bals, de fêtes, de concerts & de comédies.

Un bal demain chez Mr de Vanberg [van Berchem], en même tems qu'un autre chez Mr de St Cierge ; dans peu on nous donnera *la Chasse Royale*, & divers Opera comiques. »

ACV, P René Monod 33, p. 67

ACV, P René Monod 34, p. 70 (brouillon)
(Morren 1970, p. 123)

31.12.1766* (mercredi)

Copie de lettre à son frère à La Haye

« Tous ces malheurs-là n'altèrent point ici l'habitude au plaisir. Mlles D[aubonn]e assistent ce soir à une grande fête chez Mr de St Cierge, il y aura trois tables de 17 Couverts, & bal ensuite ; demain on sera chez Me Vanberg, dans peu le Théâtre de Monrepos s'ouvrira, ils veulent donner *la Chasse Royale* & des Opera Comiques ; Il y aura aussi Concert toutes les semaines. Adieu mon plus cher, portez-vous bien & divertissez-vous selon l'étendue de vos bons principes »

ACV, P René Monod 33, p. 70

ACV, P René Monod 34, p. 78 (brouillon)

15.01.1767 (jeudi)**

« Assisté à un Concert chez Me Descloires, ou a chanté un Allemande âgée de 16 ans, qui paroît avoir de grands talens »

ACV, P René Monod 33, p. 86 (Morren 1970, p. 451)

« Concert d'une Allemande & son pere chez Me Descloires »

ACV, P René Monod 35, p. 35 (brouillon)

04.02.1767* (mercredi)

Copie de lettre à son frère à La Haye

« Nous allons avoir deux semaines vives, le Théâtre s'ouvre demain à M[on-Repo]s. »

ACV, P René Monod 33, p. 118 (Morren 1970, p. 422)

06.02.1767* (vendredi)⁴¹

« Jeux à Monrepos, *La Chasse Royale d'Henri IV, Rosette & Colas* »

ACV, P René Monod 33, p. 121 (Morren 1970, p. 422)

09.02.1767* (lundi)

« Jeux à Monrepos les mêmes que le 6 : »

ACV, P René Monod 33, p. 125 (Morren 1970, p. 422)

16.02.1767* (lundi)

« Spectacle à Monrepos, *Henri IV, Rosette & Colas* ; Mr de Herm: m'avoit envoyé son fils & 1 billet dans l'après dinée dont je n'ai pas profité »

ACV, P René Monod 33, p. 130 (Morren 1970, p. 151, 422)

07.03.1767* (samedi)

Copie de lettre à son frère à La Haye

« Je vous annonçois dans ma dernière [voir 04.02.1767], les jeux prochains de Monrepos, le Théâtre s'est ouvert le 9 [erreur : 6] fevrier, mais il est arrivé un incident considerable ; le 7 les Aristides dont je vous ai parlé, publièrent une Feuille, qui frappoit sur la Comédie & ses suites funestes à toute rigueur⁴². Mr d'her[menche]s n'a pas trouvé bien qu'on condannât si impitoyablement un plaisir qu'il croit innocent, dans le moment même qu'il alloit s'en amuser, & aucun de ceux qu'on suppose les Auteurs de la feuille ne s'étant montré au spectacle, il a pris le parti de faire chanter des Couplets en réponse, très forts où les termes d'ignorance, d'ennui, d'humeur, sont prodigués, tout cela a occasionné un [150] peu de bouillonnement, pendant quelques jours. On s'est divisé, les uns pour la feuille, les autres contre ; il s'est négocié pendant la semaine un Traité de paix, & deux Aristides ont parû à la représentation du 16, où Mr d'h[ermenche]s a fait chanter un Couplet pour la trêve, & son jeu a continué d'être bien suivi. Aujourd'hui, il donne une Tragédie nouvelle intitulée les *Scythes*, de Mr de Voltaire ; je voulois vous envoyer ce que Mr d'Herm: appelle son factum, mais cela est un peu volumineux, si vous êtes curieux de voir tous ces petits riens, Mr de [Guillaume Anne Constant] Villars en aura sans-doute des Copies, il part le 13 [...]. Mlles D[aubonn]e se portent fort-bien, de même que Mr le B[?]⁴³, ils ne sont pas Aristidiens, ils suivent la Comédie avec beaucoup d'intérêt. La Société du jeudi est mi-partie & cela gêne infiniment les Conversations. »

« On joue les *Scythes*, & l'opera du *Chasseur* »

ACV, P René Monod 33, p. 149-151 (Morren 1970, p. 151, 422)

09.03.1767* (lundi)

« Mr D[hermenches ?] fait proposer une place auprès de Mr le Baillif au Spectacle de ce soir ; les *Scythes, Rose & Colas* ; grand soupé & bal chez Mylord Cramborne ; C'est la *Clochette* »

ACV, P René Monod 33, p. 152 (Morren 1970, p. 422)

17.03.1767* (mardi)

« A Monrepos, Deux Operas comiques ; Le *Chasseur* et la *Clochette*. Vû du nouveau. »

ACV, P René Monod 33, p. 161 (Morren 1970, p. 422)

⁴¹ Polier de Vernand mentionne les spectacles de cette saison en fin d'entrée, avant le relevé météorologique.

⁴² Aucune mention de cette parution vers le 7-15 février.

⁴³ Morren a pris le s pour un f et donc suppose qu'il s'agit du bailli.

19.06.1767 (vendredi)**

« Lû & extrait quelques passages de *Repsima*, Drame en 3 Actes qu'on dit-être de Mlle Lucie Bouhlier »
ACV, P René Monod 39, p. 25

15.07.1767 (mercredi)**

Copie de lettre à son frère à La Haye

« Les fameuses feuilles sont tombées au N° 53, on dit que la guerre d'H[ermenche]s y a beaucoup contribué & que toutes ces Chansons ont un peu donné de bile aux Aristides. »

ACV, P René Monod 39, p. 110 (Morren 1970, p. 151)

02.02.1768 (mardi)

« On [ndlr : le Petit Conseil] a reçu la Comedie »

ACV, P René Monod 43, p. 16

03.02.1768 (mercredi)

Brouillon de lettre à son frère « à La Haye »

« Le dégel survenu peu de jours après a dérangé les parties de traîneaux, on a eu des bals & des concerts ; Mercredi 27 janvier le Duc de Devonshire donna une fête superbe ~~dans la salle de~~ à l'Hôtel de Ville, qui ~~lui a couté 4 mille francs~~, il y a avoit 80 Dames & autant de cavaliers après la danse & le jeu furent regalés d'un splendide ambigu qui a couté quatre mille francs.

Me de St Germain a refusé, & plusieurs Dames ont abdiqué à son exemple, Mes de Chandieu, d'Albenas [23] Milles Daul[bonn]e & autres. Me [Crousaz] de Mesery & d'herm[enche]s ont ~~été les doyens~~ eu le decanat ; Quelques Anglois avec Mr de Corsier & de Mesery fils ont exécuté un Balet de six toneliers qui a parfaitement réussi.

De[s] plaisirs d'un usage plus général vont succéder. Tant d'étrangers qui ~~amusent bien~~ s'empressent à donner des amusemen[ts] à nos dames, après avoir d'abord échoué dans leur entreprise, ont enfin obtenu la Comédie, en faisant pour la batisse de notre hôpital une grande avance. C'est la troupe qui a occupé à Genève pendant le séjour des Médiateurs, ils viennent de Berne, ils ne sont pas excellents mais ils n'auront pas un parterre ~~bien~~ fort redoutable. »

ACV, P René Monod 43, p. 22-23 (Morren 1970, p. 422)

09.02.1768 (mardi)**

« Chez Me Descloires, lu *Eugenie* scene Angloise, drame en cinq Actes de M. de Beaumarchais »

ACV, P René Monod 43, p. 47

17.02.1768 (mercredi)

« Ouverture du Théâtre chez Bossy en St Jean,

Adélaïde du Guesclain de Voltaire

Rose & Colas opera comique

10 batz les loges, 6 batz parterre & paradis »

ACV, P René Monod 43, p. 65 (Morren 1970, p. 422-3)

18.02.1768 (jeudi)

« 2^{de} Représentation

Democrite amoureux de Regnard

On ne s'avise jamais de tout, Opera Comique »

ACV, P René Monod 43, p. 68 (Morren 1970, p. 422-3)

19.02.1768 (vendredi)

« 3^e Représentation des Comédiens
Le Glorieux de Destouches avec *Mazet* »

ACV, P René Monod 43, p. 74 (Morren 1970, p. 422-3)

20.02.1768 (samedi)

« 4^e Représentation
La Chasse d'Henri IV 3 Actes
La fête d'Amour, opera comique »

ACV, P René Monod 43, p. 80 (Morren 1970, p. 422-3)

21.02.1768 (dimanche)

« Vu Cameli & sa femme Comédiens »

ACV, P René Monod 43, p. 84

22.02.1768 (lundi)

« 5 Représentation
Le Dissipateur, en Vers de Destouches 5 actes
Isabelle & Gertrude Opera bouffon »

ACV, P René Monod 43, p. 93 (Morren 1970, p. 422-3)

23.02.1768 (mardi)

« Grand déjeuné Camely chez Mlle Da—d.
[...]
6^e Représentation
L'Ecoissaise ou le Caffé tragedie de Mr de Voltaire en 5 Actes
Suivi de la *Servante Maitresse*
Théâtre & loges, 10 batz
Parterre 6 batz, Paradis 4 batz »

ACV, P René Monod 43, p. 96, 100 (Morren 1970, p. 422-3)

Interruption du mémorial : programme incomplet

19.03.1768 (samedi)

« 28 Représentation au profit des Pauvres, ils ont traité pour 16 Louis ;
Les Trois Sultanes ou Soliman 2^d 3 Actes en Vers de Favard
Le Tonnelier Opera Bouffon
2^d Représentation à 9h au profit de Mad Camelly. 20 [livres] pour les Pauvres ;
Le Magnifique en 2 Actes
La Fée Urgelle Opera Bouffon en 4 Actes ;
Compliment [de clôture] de Corbin
Beaucoup d'effroy par l'affluence de domestiques qui se jettent au Paradis »

P René Monod 44, p. 4
(Morren 1970, p. 423, sans la mention des domestiques)

23.03.1768 (mercredi)**

Résumé de lettre reçue de son frère

« L'Ambassadeur Woronzon engage les meilleurs Comédiens pour la Russie »

ACV, P René Monod 44, p. 18.

25.03.1768 (vendredi)**

« Livres défendus par le Rescrit du Senat du ... Mars 1768

Le Tableau philosophique

Le Diné

Les Moissonneurs

Le Philosophe militaire

Les Cathécumenes

ACV, P René Monod 44, p. 24 (Morren 1970, p. 449)

28.03.1768 (lundi)**

« Soupé De[schoir]es, Lu *l'important* de Bruys en prose 5 Actes, reproches sur le peu de confiance »

ACV, P René Monod 44, p. 29

02.04.1768 (samedi)

Copie de lettre à son frère à La Haye

« Jusqu'au 19 Mars, comme je vous l'avois annoncé, les plaisirs de la Comedie ont entraîné tout le monde sans interruption. Nos Pasteurs ont fait un peu de bruit de cette grande assiduité à des jeux frivoles ; mais on est allé entendre leurs reproches, & l'on a suivi son train. Je me suis contenté de mes deux representations »

ACV, P René Monod 44, p. 34 (Morren 1970, p. 423)

12.04.1768 (mardi)**

« Lu *les Moissonneurs* ; Approbation qui a fait perdre à Mr Marin 2000 [livres] de pension ; "J'ai lû par ordre de Msgr le Vice-Chancelier *les Moissonneurs* ; Si l'on n'avoit représenté sur nos Théatres que des pièces de ce genre il ne se seroit jamais élevé de question sur le danger des Spectacles, & les Moralistes les plus severes auroient mis autant de zèle à recommander de les fréquenter, qu'ils ont souvent déclamé avec chaleur pour détourner le Public d'y assister ; A Paris ce 24 Janvier 1768. Signé Marin"⁴⁴

Le tems passe, passe, passe

Comme le fil entre mes doigts

Il faut en remplir l'espace

Il est à nous autant qu'aux Rois⁴⁵

[76] Laisse tomber beaucoup d'Epis

~~Afin~~ Pour qu'elle en glane davantage⁴⁶

Braconner la terre⁴⁷ ;

Seyeux pour Moissonneur⁴⁸

⁴⁴ Il s'agit de la citation exacte de l'approbation du censeur royal François-Louis-Claude Marin en fin de volume de l'édition Duchesne de cette comédie à ariettes de Favart et Duni (Paris, 1768, p. 66).

⁴⁵ Quatre premiers vers de l'ariette chantée en ouverture dans la 1^{ère} scène de l'acte I.

⁴⁶ Deux vers tirés de la scène 4 de l'acte I.

⁴⁷ Expression tirée de la scène 5 de l'acte I.

⁴⁸ Polier de Vernand donne le synonyme du mot « Seyeux » cité à la scène 8 de l'acte II.

Javelles, Gerbes⁴⁹,

Vous ne parlez que pour dire du bien

Vous n'agissez que pour en faire⁵⁰ ;

12 avril 1768 midi & demi »

ACV, P René Monod 44, p. 75-76 (Morren 1970, p. 449-50)

Années 1770

07.02.1770* (mercredi)

« Assisté chez Mr [Crousaz] de Meseri à la représentation de 3 pièces ;

Nouvelle surprise de l'Amour

L'Anglois à Bordeaux

La Bergere des Alpes

Acteurs, Le Comte de Knout Danois

Mr Veston Anglois

Mr le Justicier Bourgeois

Mr de Crousaz aîné

Mr de Crousaz cadet

Mr de Mayrol [Meyroles]

Mr Charles de Bottens

Actrices, Mlle Hugonin

Mde de Crousaz

Mlle Doxa

Mlle Bergier des Agnets

Mr de Crousaz a joué dans les 3 pièces »

ACV, P René Monod 54, p. 52 (Morren 1970, p. 424)

12.02.1770* (lundi)

« Mde la Bailli[ve] se préparoit pour donner un Bal demain ; La nouvelle de la Mort de Mr le B[annere]t Tscharnier n'est parvenue qu'à midi

[...]

Vu Mr de Mont[olieu] pour d'Alben[as]⁵¹, il m'offre le spectacle, = 0⁵²

On joue *Melanide, l'Epreuve*, suivie d'un Ballet »

ACV, P René Monod 54, p. 61 (Morren 1970, p. 424)

13.02.1770* (mardi)

Copie de lettre à son cousin Tavel « de Monbijou Membre du Grand Conseil à Berne »

« La fureur Histrionique nous a saisi cet hiver, il n'y a pas moins de trois spectacles de société, à Monrepos, chez Mr de Mesery, & chez Mr de Sev[e]ry ; le 1^{er} a des Ballets nombreux qu'on dit charmants. »

ACV, P René Monod 54, p. 63 (Morren 1970, p. 424)

⁴⁹ Polier de Vernand donne le synonyme du mot « Javelles » cité à la scène 9 de l'acte II.

⁵⁰ Deux vers tirés de la scène 8 de l'acte III.

⁵¹ Sur Henri d'Albenas, voir Morren 1970, p. 142-146.

⁵² Morren interprète systématiquement le signe « = 0 » comme un refus.

13.03.1770* (mardi)

« Billet de Mr Dalbenas pour le spectacle de Monrepos = 0 : »

ACV, P René Monod 55, p. 8

15.03.1770* (jeudi)

« Invitation [de Jonathan Polier] Corcelles pour une représentation habillée de *la fausse Agnès* = 0 : »

ACV, P René Monod 55, p. 12 (Morren 1970, p. 424)

07.04.1770* (samedi)

Copie de lettre à son frère à La Haye

« Mr le Blf ne cesse de me combler de bonnes manières, & veut bien dire qu'il est fort content de mon alline [?], il a un peu plus de courage que le prédécesseur ce qui m'enchante, parce que j'aurai peut être plus fréquemment occasion de faire voir que je ne suis pas un petit sous ordic qui ne pense à rien. [...] Les dévotions prochaines⁵³ ont mis fin aux plaisirs bruyants, les Théâtres sont fermés, de même que les salles de bals ; le Doyen Le Resche a fait une tempête à St Francois dont tout le monde est fort scandalisé »

ACV, P René Monod 159, p. 27 (« Copies de lettres, traductions, affaires de charges »)

ACV, P René Monod 55, p. 29 : « Lettre à mon frere à la Haye, Voyez la minute »

Ne note rien le dimanche qui précède relatif au sermon.

14.05.1770* (lundi)

« Vû Mr Tscharnier Daulbonne & sa femme, accompagné au Spectacle chez Mr de Chandieu Voyez [renvoi au cahier – copies de lettres RM 159]. »

ACV, P René Monod 55, p. 64 (Morren 1970, p. 424)

14.05.1770* (lundi)

« Le Pere de famille, Mr le Comte de Golofkin

Cecile, Mde [Louise] de Corcelles

Dauvilliers, D'Orges

Marton, Mlle de Bressonnaz

St Alban, [Jonathan de] Corcelles

Germeuil ; Saussure

Sophie, Mde [Catherine] de Severy

La bonne, Mlle [Angélique] de Bavois

Le bon, Le Comte de Kallenberg

Valet, De Crousaz

Autre Valet Meyroles

Marchandes, Mde de Golofkin, Mlle de Villardin

Inconnu ; Polier des Gardes

Marchand de Smyrne, De Crousaz

Cadi le Comte de Kallenberg

Sa femme Mlle de Villardin

Suivante Mlle de Bavois

⁵³ Pâques a lieu le 8 avril 1770.

Autre Marchand, Meyroles
Femme Esclave, Mde de Golofkin
Son amant Justicier Bourgeois, françois
Esclave, le jeune de Crousaz, Espagnol
autre, D'aruffens, Italien
Autre Saussure de Morges, françois
Vieux Marchand, Le Justicier de Saussure »

ACV, P René Monod 159, p. 72 (« Copies de lettres, traductions, affaires de charges »)
(Morren 1970, p. 424)

15.05.1770* (mardi)

« 3^e Représentation du *Pere de famille* ;
Bal au Château »

ACV, P René Monod 55, p. 65

31.05.1770** (jeudi)

« Promotions à 10h. Toute l'Académie excepté Mrs Salchly, Dapples & Tissot ; Conseil [...] Mr Pavillard discours ~~pour~~ sur le plaisir ; il s'étend beaucoup sur les spectacles ; Complimens aux Princes de Würtemberg, & au Prince de Galitzin ; Point d'invitation
La Nicoli Romaine a chanté »

ACV, P René Monod 55, p. 77 (Morren 1970, p. 451)

v. 12.1770*

Démêlés entre Leresche et Hermenches au sujet du théâtre de Mon-Repos. Hermenches « lui fit savoir par l'entremise du notaire Hemeling qu'il n'admettait pas qu'il fulmine dans ses sermons contre ses spectacles, « sans quoi il aurait affaire à lui. » Nous ignorons la suite, mais nous savons cependant, qu'à plus d'une reprise, ce pasteur tonna contre ces divertissements.

Extrait non retrouvé (Morren 1970, p. 128)

02.02.1771 § (samedi)

« Notre hiver se passe sans rigueur du côté de la saison, du moins si nous essayons une grande cherté pour toutes choses, nous épargnons un peu de bois.

Mr le Blf désiroit fort que dans le sein de nos miseres, la marche du plaisir ne fût pas si animée ; mais son bon exemple n'a rien opéré ; ça été dans le courant de Janvier, de fréquentes assemblées, des bals, des soupers abondans & nombreux, on est convenu de faire de grandes charités & à côté de ça de ne rien retrancher de l'ordinaire des plaisirs ;

Mlle [Elisabeth] D[aubonn]e continue à se faire un grand honneur avec ses repas fins & délicieux, elle est toujours prête à recevoir deux ou trois Gastes, que son frere lui amène de tems en tems du Cercle »

ACV, P René Monod 160, p. 69 (Morren 1970, p. 127)

20.02.1771* (mercredi)

« Billet pour le 22 & voir jouer *Pigmalion* à Monrepos »

ACV, P René Monod 58, p. 50

22.02.1771* (vendredi)

« *Pigmalion* Mr Garcin, la Statue la Marquise = 0 :

Le Brigadier Rogguin⁵⁴ va mettre pied à terre chez Mr le Blf qui ne le recoit pas, il se comporte très mal, il va à *Pigmalion* où il cause beaucoup de trouble. »

ACV, P René Monod 58, p. 53 (Morren 1970, p. 425)

27.02.1771* (mercredi)

Copie de lettre [à son frère]

« Les plaisirs de la comédie se sont ranimés depuis quelques jours, Mde de Crousaz [de Mézery] a joué sur son théâtre avec ses succès accoutumés, Mlle de Gentils [Angélique fille ?] a débuté brillamment sur celui de Monrepos, avec un certain *Pygmalion* de Neufchatel dont on a été satisfait, Mr de Montolieu a bien voulu prendre un rôle dans *Les fausses infidélités*. »

ACV, P René Monod 160, p. 92-93 (Morren 1970, p. 425)

28.02.1771* (jeudi)

« Refusé 1 billet Comédie Monrepos pour demain [1^{er} mars] »

ACV, P René Monod 58, p. 59 (Morren 1970, p. 425)

01.03.1771* (vendredi)

« Jeux à monrepos = 0 les trois assesseurs [baillivaux]. »

ACV, P René Monod 58, p. 60

08.02.1772 § (samedi)

Copie de lettre à son frère

« Les Enfants du plaisir viennent d'avoir de belles fêtes, des Saxons, des Anglois, des Hollandois ont donné divers bals, nos brillantes Dames ont voulu aussi rendre le bouquet, 11 d'entre elles ont souscrit [36] pour regaler les Etrangers & les Etrangeres, Mr le B[ourgmestr]e a fourni sa maison avec complaisance, en faveur de ses belles filles, Mde de Corcelles a exerce ses talents pour la décoration des sales. On a persuade Mlle D[aubonn]e qui depuis 10 ans ne s'est vues au bal, d'assister a celui ci ;

Les lecteurs frivoles sont fort occupes de deux ouvrages, l'un le Roman que Mr de Haller a donne cet été, & qui vient d'être traduit par M. S[ei]g[neu]x de Correvon, l'autre les *Lettres a Hortense* de Me Riccoboni ; Pour moi, je suis comme le Min. Simonin qui disoit que pendant 18 ans, il n'avoit entendu que de bons sermons a 3 [livres] piece, parce qu'il les récitoit sur-mesure ; je n'ai que le tems de faire & de lire des memoires ou consultations de proces & de jugement, qui j'espere seront tous brules avant ma retraite. »

ACV, P René Monod 63, p. 35-36

Mars 1772*

« Jeux de comédie à Belle-vue. »

Extrait non retrouvé (Morren 1970, p. 127)

05.08.1772 (mercredi)**

« Quantité de gens ont eu la folie de se rendre à Vevey pour voir la Fête des Vignerons de Mongover, deux bateaux chassés par la bise sont allés aborder à St Sulpice »

ACV, P René Monod 66, p. 32 (Morren 1970, p. 190)

⁵⁴ Brigadier dans les Armées du Roi de Sardaigne (ACV, P René Monod 160, p. 73).

01.11.1772 (dimanche)

« 1^{ère} Affiche des Comédiens du Prince de Condé pr le 2 9^{bre}. *Le Pere de Famille* 5 Actes de Diderot, *la servante maîtresse*, Opera Bouffon. »

ACV, P René Monod 67, p. 76 (Morren 1970, p. 426-7)

03.11.1772 (mardi)

« La Loge de Mr le Blf ferme à clef, elle peut contenir 7 à 8 places »

[...]

La *feuille d'avis* défendoit aux Carosses de ne point passer la fontaine, en allant conduire à la Comedie ; le Carosse superieur a été jusqu'à la Porte ;

2^{de} Rep. *L'orphelin Anglois* nouveau drame suivi du *Tonnelier* Opera Bouffon »

ACV, P René Monod 67, p. 77, 79 (Morren 1970, p. 426-7)

04.11.1772 (mercredi)

« 3^e R. *les Jeux d'amour & du Hazard*, suivis de *Nannete & Lucas* Opera Bouffon »

ACV, P René Monod 67, p. 79 (Morren 1970, p. 426-7)

05.11.1772 (jeudi)

« 4^e Rép. *le Bourru Bienfaisant* Goldonni ; *Lucille & le Nourricier* Op. buf. »

ACV, P René Monod 67, p. 80 (Morren 1970, p. 426-7)

06.11.1772 (vendredi)

« 5^e Rep : *Le Procureur Arbitre* ; 1 Acte, *L'Amoureux de 15 ans* ; 3 Actes »

ACV, P René Monod 67, p. 82 (Morren 1970, p. 426-7)

07.11.1772 (samedi) et **

« 6^e Représentation, *Le Deserteur* de Mr Mercier corrigé par Patras ; *Silvain* opera nouveau

[...]

Relu *le Deserteur* de Mercier 1770 Drame en 5 Actes »

ACV, P René Monod 67, p. 83 (Morren 1970, p. 426-7)

07.11.1772 (samedi)**

Polier de Vernand a pris de nombreuses notes de sa lecture du *Déserteur* de Mercier d'après l'édition de 1770 (Paris, Lejay). Non transcrit.

ACV, P René Monod 141, p. 93-96 (« Extraits »)

09.11.1772 (lundi)

« 7 Représentation, *Nannine* de Mr de Voltaire, *les Deux Avarés* Opera bouffon »

ACV, P René Monod 67, p. 87 (Morren 1970, p. 426-7)

10.11.1772 (mardi)

« 8^e Representation, *L'Ecole des maris* de Moliere, suivi des *Moissonneurs*,

Petite affiche qui va jusqu'au 14 9^{bre}. »

ACV, P René Monod 67, p. 88 (Morren 1970, p. 426-7)

11.11.1772 (mercredi)

« 9^e Représentation, *Beverley ou le Joueur Anglois* tragedie Bourgeoise suivie du *Bucheron* opera bouffon »

ACV, P René Monod 67, p. 90 (Morren 1970, p. 426-7)

12.11.1772 (jeudi)

« 10 Rep. *La fausse Agnès ou le Poete de Campagne*, Comedie en 3 Actes suivie du *Maréchal ferrant* »

ACV, P René Monod 67, p. 94 (Morren 1970, p. 426-7)

13.11.1772 (vendredi)

« 11^e Représentation : *La Chasse de Henri IV*, suivie du *Tableau parlant ou la Parade* »

ACV, P René Monod 67, p. 96 (Morren 1970, p. 426-7)

14.11.1772 (samedi)

« Foire [...] »

12^e Réprés. *Le Deserteur* Opera en trois Actes avec tout son spectacle ; suivi de *l'Esprit de contradiction* »

ACV, P René Monod 67, p. 96 (Morren 1970, p. 426-7)

16.11.1772 (lundi)

« 13^e représentation : *L'amoureux de 15 ans, ou la double fête* ; Précédé de *Crispin Rival de son maître* »

ACV, P René Monod 67, p. 99 (Morren 1970, p. 426-7)

17.11.1772 (mardi)

« 14^e Réprés. *L'Honnête Criminel* 5 Actes en Vers, de Mr Fenouillet de Falbert suivi du *Serrurier* Opera Bouffon »

ACV, P René Monod 67, p. 100 (Morren 1970, p. 426-7)

18.11.1772 (mercredi)

Copie de lettre à son frère « Colonel d'Infanterie au Service de LL.HH.PP. Par Worms, A Kircheim-Poland dans le Palatinat »

« A peine sortis de nos tems de cherté et de ~~misere~~ détresse la Police a crû bien faire de donner la Comedie aux Etrangers. Une troupe de campagne qui a passé l'été à Carrouge en faveur des gens de genève, a débuté le 2 de 9^{bre} ; ils doivent donner 30 représentations. [Leur] théâtre est petit & étranglé, ils ne font pas 25 louis par jour \produit net/. Ils sont 35 & j'ai grand peur qu'il ne faille collecter pour les renvoyer sur des charrettes. #

[...] # ils ne donnent que du larmoyant & des farces, ils n'abordent point le haut tragique. »

ACV, P René Monod 67, p. 106 (Morren 1970, p. 425)

18.11.1772 (mercredi)

« 15^e Représentation, *Le Roi & son Fermier* Opera en 3 Actes précédé de *l'Epreuve nouvelle* Comedie en un Acte, & de *Pigmalion* Comedie en un Acte de J. Jaques Rousseau »

ACV, P René Monod 67, p. 106 (Morren 1970, p. 426-7)

Interruption de 2 mois dans le Mémorial. Les représentations prendront fin le 12 décembre.

19.11.1772 (jeudi)**

« *Le Déserteur*, de J. H. Pott [Jules Henri Pott, libraire lausannois] 5 [livres] »
ACV, P René Monod 184, p. 87 (« Journal de dépense »)

21.11.1772 (samedi)**

« *Les Deux Avars* chez Pott 12 [livres] »
ACV, P René Monod 184, p. 87 (« Journal de dépense »)

06.12.1772 (dimanche)**

« Pr lecture du *Deserteur* 2 [livres] 2 [sols] »
ACV, P René Monod 184, p. 89 (« Journal de dépense »)

1768 ou 1772 ?**

Lecture d'*Ericie ou la Vestale*⁵⁵, drame en trois actes et en vers, de M. de Fontanelle, que les comédiens n'ont pu représenter par ordre de la Cour.

Extrait non retrouvé (Morren 1970, p. 423)

01.02.1773 (lundi)**

« Vû avec lui [le Bailli] l'Elephant âgé de 7 ans, ses dents [défenses] rognées, parce qu'elles alloient se croiser ; il est attaché par les deux pieds de la gauche & fait un mouvement perpétuel d'ondulation ; son tour en buvant & débouchant une bouteille est fort joli ; il consomme 200 [livres] pesant de nourriture ; & boit 6 sceaux d'eaux, & 12 en été ; il vient du Bengale est arrivé à Londres, a passé 9 mois à Paris ; il est destiné à la Menagerie du Roi. »

ACV, P René Monod 68, p. 24 (Morren 1970, p. 191)

10.02.1773 (mercredi)**

Brouillon de lettre à son frère à « Kircheim-Poland dans le Palatinat »

« Aujourd'hui que le danger s'éloigne [opération de la fistule de Polier de Bottens par Cabanis], nous sommes grand naturalistes, avec un Eléphant qui vient d'arriver du Bengale, nous relisons Buffon, Beaumare &c ; on est obligé de le tenir attaché ; & malheur à celui qui se ~~tient~~ met à sa portée de sa trompe, longue de sept pieds ; ses dents pour la commodité de l'introduction dans sa loge de voyage, ont été sciées, ce qui le dépare un peu ; il n'est pas fort élevé, on assure qu'il n'a ~~que six~~ pas huit ans ; C'est un des plus grands mangeurs que nous connoissons, il consomme 200 [livres] de nourriture par jour, & boit environ 40 pots ; Il aime beaucoup les liqueurs fortes ; il ne fait aucun jeu, que celui de vider une bouteille ; il la prend à terre avec [39] sa trompe, la tient serrée & renversée/ dans la ~~bouche~~ ~~gueule, & en ote le bouche~~ bouche bouchée & renversée, l'ouvre, & la vide \à grands glous glous/ dans sa trompe, ~~la~~ remet ensuite \la bouteille/ à terre & rejette de sa trompe la liqueur dans sa bouche # ; Le conducteur prétend \qu'il pèse 5 mille livres &/ qu'il n'y a point eu d'Eléphant en France depuis 1688 ; tout le monde convient que de ce siècle on n'en a pas vu dans cette Ville ;

~~Mr de Chandieu dit que les grands mouvemens de ce muscle caverneux doivent un peu gener les chastes regards de nos Dames. »~~

ACV, P René Monod 68, p. 38-39 (Morren 1970, p. 191)

⁵⁵ Pièce interdite à Paris en raison de son anticléricalisme. Elle a été jouée en juin 1768 à Lyon et à Besançon en février 1769, éditée en 1768 à Paris (sous un faux lieu : Londres).

14.02.1773 (dimanche)**

« Depart [dimanche 14] de l'Eléphant pour Berne à 14 Chevaux »

ACV, P René Monod 68, p. 45 (Morren 1970, p. 191)

07.04.1773 (mercredi)**

« Vu 1 Léopard âgé de 14 mois, 2 singes, 1 nain âgé de 38 ans se dit Indien ; L. 0 : 5 sols »

ACV, P René Monod 69, p. 19 (Morren 1970, p. 191)

20.06.1773 (dimanche)

« Le Doyen Le Resche parle d'une grande publicité dans le service qui se fait chez l'Evêque, on parle de faire venir la Comédie. [...] »

Tentatives pour détourner l'Evêque de recevoir tant de monde chez lui, parler à C[handie]u soit à T[isso]t. »

ACV, P René Monod 70, p. 28 (Morren 1970, p. 324)

23.06.1773* (mercredi)

« Mlle de Bavois donne une grande partie à la Bourdonette, aux Dames françoises ; Comedie *le Boulevard*, divers jeux. »

ACV, P René Monod 70, p. 31 (Morren 1970, p. 323)

27.06.1773 (dimanche !)

« Mde la Duchesse [de Wurtemberg] a fait venir les Comediens de Nyon, qui ont donné un Opera comique ; il y avoit plus de 150 personnes. Mr le Blf et Mde y ont été sans pouvoir saluer la Duchesse, le jeu étoit déjà commencé. Ambigu⁵⁶, beaucoup de monde »

ACV, P René Monod 70, p. 40 (Morren 1970, p. 323)

29.06.1773 (mardi)

Copie de lettre [à son cousin Tavel-Monbijou]

« Mde la Duchesse de Wurt[ember]g arriva jeudi 3 Juin ; le lendemain elle envoya son Gentilhomme à Mr le Baillif, & se fit annoncer sous le nom de Comtesse de Justing [...] Elle avoit fait venir Dim[anche] dernier les Comédiens de Nyon pour jouer un Opera, qui réussit à merveilles. Mr le Baillif & Mdme y furent, mais ne restèrent point à l'ambigu »

ACV, P René Monod 70, p. 43-44 (Morren 1970, p. 323)

06.01.1774 (jeudi)**

« Danseurs de Cordes, sauteurs, équilibristes. Hollandais, Venitien ; à la porte de St Laurent, 8 batz aux loges, 4 au parterre »

ACV, P René Monod 72, p. 41 (Morren 1970, p. 262)

13.04.1774 (mercredi)

« Mr Willading épouse Mlle Knecht pour 80 louis, & décampe avec une autre fille, il doit être dans la troupe des Comédiens de Lyon »

ACV, P René Monod 74, p. 9 (Morren 1970, p. 204)

⁵⁶ « *Ambigu*, s. m. Repas où l'on sert en mesme temps la viande & le fruit, ensorte qu'on ne sçauroit dire si c'est un souper ou une collation. *On sert un ambigu magnifique.* » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 1694)

08.08.1774 (lundi)**

« Une jeune Hongroise faisant des tours de force sur la corde lache ; Singes & Chiens »

ACV, P René Monod 76, p. 22 (Morren 1970, p. 193)

20.09.1774 (mardi)

« Le Conseil a reçu les Comédiens de Colmar » (sous forme d'ajout)

ACV, P René Monod 76, p. 98

21.09.1774 (mercredi)

« Du Mardi 20 7bre 1774

Esther Mercier femme de Jean Charondiez de Beaumont en Vivarez [Vivarais], fugitif du Pays ; avoit pris le 15 X^{bre} 1772 d'un nommé Michelet tailleur de la Troupe St Geran, l'enfant dont la femme dudit étoit accouchée ici pendant le tems de la Comedie, ils ont donné 2 gros Ecus, & allouoient 5 francs de pension par mois jusqu'à Pâques ; dès-lors jusqu'en avril 1774 on n'a eu aucune nouvelle ; Plusieurs personnes se sont intéressées pour faire porter l'enfant qui étoit un Garçon à l'hospital du St Esprit à Besançon ; le 6 Aout 1774 la Mercier elle même l'a porté ; il a fallu 21 Louis ;

| | |
|-------------------------------|---------|
| Mr de Noyon | 3 louis |
| Mde de Chansenay [Champcenez] | 1 |
| Comtesse de Champagne | 3 |
| Mr de Mefré [?] | 2 |
| Mde Constable | 3 |
| Mr le Bourgmestre | 3 |
| Mde Selon | 1 » |

ACV, P René Monod 76, p. 99

12.10.1774 (mercredi)

Copie de lettre [à son frère]

« Nous allons avoir la Comédie. Le Magistrat a crû bien faire d'adherer aux désirs des Etrangers. Il y a ici une Comtesse de Merode qui peut être vous connoissez de nom, qui a pris part à cet événement. L'Evêque de Noyon est revenu des bains d'Aix, on le dit mieux, je le vois souvent galoper à toute bride derriere bourg, comme un homme qui n'a pas de pierre dans les reins. La Comtesse de Champagne qui nous a fait infidélité, est toujours à Langnau [chez Schuppach], elle se dit soulagée, nous verrons ce qui en est. »

ACV, P René Monod 77, p. 49 (Morren 1970, p. 427)

15.10.1774 (samedi)

« Mr De Illens vient demander si Mr le Blf ne veut pas avoir une Loge »

ACV, P René Monod 77, p. 62 (Morren 1970, p. 427)

16.10.1774 (dimanche)

« Mde la Blve toujours malade, dit qu'elle croyoit que la Loge du château étoit une affaire d'usage ; Avisé Mr le Brsr [boursier] De Illens par Hertig de faire faire une Loge de pareille grandeur à celle de 1772 & qui ferme à clef. »

ACV, P René Monod 77, p. 71 (Morren 1970, p. 427)

21.10.1774 (vendredi)

« Lettre de Mr le Blf [...] il ne saisit pas l'article de la Loge & croit que le Magistrat ne pensoit pas à en faire une »

ACV, P René Monod 77, p. 85

Pas de liste des œuvres jouées. Lettre du 26 novembre à son frère : aucune mention de la comédie.

28.11.1774 (lundi)

« Observation [avec le bailli] sur le cas de Lord Linsey [Lindsay ?] qui a reçu un coup de pomme de neige sur le Théâtre ;

[71] Dernière représentation Samedi 26. Hier 27 Opera chez Mr Vassenaer, 25 louis accordé »

ACV, P René Monod 78, p. 70-71 (Morren 1970, p. 427)

13.02.1776 (mardi)

« Le Conseil a reçu les Comédiens, Goyer entrepreneur. »

ACV, P René Monod 84, p. 138

27.02.1776 (mardi)⁵⁷

« Premier jeu de l'Opera Comique à St Jean chez Gonthier

L'Ami de la Maison, & Lucile

Aux premières Places, = 12 batz

Aux secondes & parterre = 8 batz

Aux troisièmes 4 batz »

ACV, P René Monod 84, p. 169 (Morren 1970, p. 427-30)

28.02.1776 (mercredi)

« 2^{de} Représentation ; *Le Sorcier, Le Tonnelier* »

ACV, P René Monod 84, p. 171 (Morren 1970, p. 427-30)

29.02.1776 (jeudi)

« 3^e Rép. *La Rosiere de Salency* 3 Actes de Gretry ; *Silvain* 1 Acte du même »

ACV, P René Monod 84, p. 172 (Morren 1970, p. 427-30)

01.03.1776 (vendredi)

« 4^e Rep. *L'Amitié à l'Épreuve* de Gretry, suivie de *Mazet*, le Spectacle terminé par le *Ballet Provençal* »

ACV, P René Monod 84, p. 174 (Morren 1970, p. 427-30)

02.03.1776 (samedi)

« 5^e Rep. *Le Déserteur* trois Actes de Montsigni précédé de *On ne s'avise jamais de tout* ; S^t Val musicien & copiste de la comédie, fournira Arietes & Opera »

ACV, P René Monod 84, p. 178 (Morren 1970, p. 427-30)

⁵⁷ Pour cette saison, Polier de Vernand note les programmes au début de chaque entrée.

02.03.1776 (samedi)

Copie de lettre à son frère à La Haye

« Les enfans du plaisir se divertissent d'un Opera Comique qui doit jouer jusqu'au 23 Mars à la grande douleur du Doyen Le Resche qui prêche la Passion. »

ACV, P René Monod 84, p. 182 (Morren 1970, p. 427)

04.03.1776 (lundi)

« 6^e Rép. *Le Huron* 2 Actes de Mr Gretri, *L'erreur d'un moment, ou fuite* [sic] *de Julie*, terminée par un Ballet. »

ACV, P René Monod 84, p. 186 (Morren 1970, p. 427-30)

05.03.1776 (mardi)

« 7^e Rép. *Les Femmes vengées* de Philidor, suivie d'une 2^{de} Rép. de *la Rosiere de Salency*, trois Actes ornée de tout son spectacle de Chants & de Danse. »

ACV, P René Monod 84, p. 187 (Morren 1970, p. 427-30)

06.03.1776 (mercredi)

« 8^e Rép. 2^d Rép. du *Deserteur*, 3 Actes de Montsigni, suivi de *Rose & Colas*, du même Auteur »

ACV, P René Monod 84, p. 188 (Morren 1970, p. 427-30)

07.03.1776 (jeudi)

« 9^e Rép. 1^{ere} Rép. d'*Eglée* Grand Opera avec ses Chœurs & tous ses divertissemens de Danses ; suivi du *Marechal ferrant* Opera en deux Actes. »

ACV, P René Monod 84, p. 189 (Morren 1970, p. 427-30)

08.03.1776 (vendredi)

« 10^e Rép. *Anette & Lubin* Opera de Mr Favart suivi du *Tableau parlant* Opera de Mr Gretri ; le Spectacle sera terminé par un *Ballet Pantomime de Provençaux*. »

ACV, P René Monod 84, p. 192 (Morren 1970, p. 427-30)

09.03.1776 (samedi)

« 11^e Rép. *La bonne fille* opera en trois Actes musique de Picciny précédé de *Silvain*. »

ACV, P René Monod 84, p. 193 (Morren 1970, p. 427-30)

11.03.1776 (lundi)

« 12 Rép. *Tom Jones* Opera en trois Actes de Mr Philidor, avec une décoration nouvelle, suivi de *la Paysanne Curieuse*, Opera en un Acte. »

ACV, P René Monod 84, p. 195 (Morren 1970, p. 427-30)

12.03.1776 (mardi)

« 13^e Représ. *La Servante maitresse*, opera en deux Actes suivi des *Femmes & le Secret*, opera nouveau en un Acte ; Le Spectacle terminé par un *Ballet des Nains*, dans lequel il y a un Changement à vue. »

ACV, P René Monod 84, p. 197 (Morren 1970, p. 427-30)

13.03.1776 (mercredi)

« 14 Rép. *Le Magnifique* Opera en trois Actes de Mr Gretry avec la *Marche & le Ballet Turc* précédé de *la Clochette* Opera en un Acte »

ACV, P René Monod 85, p. 3 (Morren 1970, p. 427-30)

14.03.1776 (jeudi)

« 15^e Rép. au Bénéfice du Sr Desplaces. 1^{ère} Rép. de *Julie*, Opera en trois Actes qui n'a jamais été joué en cette Ville, suivi du *Bucheron* Opera en un Acte de Philidor, le Spectacle sera terminé par le *Ballet des Nains*. »

ACV, P René Monod 85, p. 5 (Morren 1970, p. 427-30)

15.03.1776 (vendredi)

« 16^e Rep. 1^{ère} de *la Fausse Magie* Opera en deux Actes de Mr Gretry, orné de la *marche & du Ballet des Bohémiens*, précédé d'*Isabelle & Gertrude* Opera. »

ACV, P René Monod 85, p. 9 (Morren 1970, p. 427-30)

16.03.1776 (samedi)

« 17 rép. 1^{ère} de *Zemire & Azor*, Opera en quatre Actes de Mr Gretry, avec tout son spectacle & changemens de décorations. »

ACV, P René Monod 85, p. 10 (Morren 1970, p. 427-30)

18.03.1776 (lundi)

« 18^e Rep. *La Fée Hurgelle* Opera en quatre Actes de Mr Favart orné de tout son spectacle, Mlle Hedoux remplira les Roles de Marton, de la Vieille, & de la Fée par un changement à vue ; Le lit & ses habits de vieille disparaîtront, elle se trouvera en Fée sur un Trône sans quitter le Théâtre, ce changement est de la composition du Sr Duhaut Londele »

ACV, P René Monod 85, p. 13 (Morren 1970, p. 427-30)

19.03.1776 (mardi)

« *Le Roi & le Fermier*, Opera en trois Actes de Mr Moncini, suivi d'une 2^{de} Rep. de *Julie* Opera en trois Actes de Montvele. 19. Rep. »

ACV, P René Monod 85, p. 14 (Morren 1970, p. 427-30)

20.03.1776 (mercredi)

« 20 rep. *Les deux Avars*, opera en deux Actes de Mr Gretry, suivi d'une seconde Rep. De *la fausse Magie* Opera en deux Actes du même Auteur ; Le spectacle sera terminé par un *Ballet de Bohémiens*, dans lequel Mr de Laitre & M. Linqut danseront »

ACV, P René Monod 85, p. 16 (Morren 1970, p. 427-30)

21.03.1776 (jeudi)

« 21 Rep. *Le Peintre amoureux de son modèle* Opera en deux Actes de Mr Douny ; suivi de *L'erreur d'un moment ou la fuite* [sic] de *Julie*, Opera en un Acte de Mr Montvel ; Le Spectacle sera terminé par le grand *Ballet pantomime de la Guinguette* de la composition du Sr Desjardins, dans lequel il dansera avec la Dame Linguel & le Sr Delaistre plusieurs Entrées. »

ACV, P René Monod 85, p. 17 (Morren 1970, p. 427-30)

22.03.1776 (vendredi)

« 22 Rep. *L'aveugle de Palmire* Opera en deux Actes qui n'a jamais été représenté en cette Ville, avec une décoration nouvelle du Temple du Soleil, de la composition du Sr Duhaulondel, précédé de *l'Ami de la Maison*, Opera en trois Actes de Mr Gretry. »

ACV, P René Monod 85, p. 18 (Morren 1970, p. 427-30)

23.03.1776 (samedi)

« Rep. 23^e, pour la cloture du Théâtre & au bénéfice de Mlle Victoire Hedoux ; *La Fée Hurgèle*, Opera en quatre Actes, orné de tout son spectacle & changemens de la composition de Mr Duhaulondel, suivie du *Balet de la Guinguette* de la composition de Mr Desjardins ; On trouvera des Billets chez M. Hedoux & aux adresses ordinaires, On paye aux premieres places 12 batz, aux secondes & parterre 8 batz aux troisièmes 4 batz ; On trouvera des Billets chez Mr Prades fils Marchand à la Palud, [20] & chez Mr DesJardins demeurant au Pont. On commencera à cinq précises ; C'est au Théâtre anciennement du Sr Bossy en rue de St Jean »

ACV, P René Monod 85, p. 19-20 (Morren 1970, p. 427-30)

31.03.1776 (dimanche)

« Etrennes aux domestiques pour n'être pas allé au Spectacle 2 [livres] »

ACV, P René Monod 185, p. 7 (« Journal de Dépense »)

06.04.1776 (samedi)

Copie de lettre à son frère à La Haye

« Mde la Baillive a plus de santé, elle est vive, \gaye, &/ d'une agréable convesation. Elle aime la compagnie & les sociétés, le Château est fort animé ; le Spectacle l'a intéressé pour ses filles ; les jeux ont cessé le 23 mars, & il tourne aujourd'hui de grande dévotion. Nos comediens iront après les fêtes représenter à Berne pendant quelques semaines. \C'est dommage qu'un/ un peu de rigidité en \soit/ cause qu'on ne profite pas d'un très beau Théâtre, crainte que la Comedie ne s'y établisse à demeure. Cependant dans une Ville aussi riche & aussi opulente, \&/ où il y a autant de jeunesse ce seroit peut-être plutôt un bien qu'un mal.

[...]

[48] Mr D[aulbonn]e & Mlle vous font mille amitiés, ils demandent fréquemment de vos nouvelles, l'un & l'autre se portent aussi bien que leur âge le comporte ; ils continuent a vivre ici avec noblesse, \splendeur/ & générosité, ils s'attirent la plus grande considération par leurs fêtes & beaux repas, par des diners familiers de trois, quatre personnes assidus, des soupers délicieux, des retenues, des restours⁵⁸ de Comedie nombreux pour manger un morceau. » »

ACV, P René Monod 85, p. 47-48 (Morren 1970, p. 430)

17.03.1777* (lundi)

« Comedie composée par Mde de Nassau [née Nanette de Chandieu] & Mr de Crousaz baviere, 3 actes ; *La peine passe le plaisir*. [Interprétée par] les 3 sœurs Chandieu [Catherine de Sévery, Pauline et l'auteur], Mde Porteau, Mrs de Montolieu, de Crousaz, d'Orges. »

ACV, P René Monod 88, p. 66 (Morren 1970, p. 430)

20.05.1777* (mardi)

« Au Chêne [chez Mme de Nassau] jeu d'une Comédie & opera tandis qu'on est fort mal »

ACV, P René Monod 88, p. 164 (Morren 1970, p. 430)

26.09.1777 (vendredi)

« Rosiere Comédien obtient la permission de venir jouer en Ville, avant Noël »

ACV, P René Monod 89, p. 145 (Morren 1970, p. 430)

⁵⁸ Repas donnés après le spectacle.

30.09.1777 (mardi)

« Le B[ourgmestr]e avise que le Rosiere protégé par S[o]n Ex^e [l'avoyer Friedrich von] Sinner doit être celui qui étoit attaché à la femme de Mr de T[ave ?]l. Crüng [?]. »

ACV, P René Monod 89, p. 150 (Morren 1970, p. 430)

28.10.1777 (mardi)

« Ouverture du Théâtre des Comédiens François & Italiens de Msgr [Monseigneur] le Duc de Duras Gouverneur du Comte de Bourgogne ; aujourd'hui 28 Octobre 1777 par une première représentation du *Barbier de Séville* 4 actes en Prose de Beaumarchois, *Tableau parlant*, Paroles Anseaume, musique Gretry ; 1^{eres} places 12 batz, 2^d 8 [batz], parterre, 4 3^{es} :

Le Sieur Rosiere directeur

[... 185]

à la Comédie, on arrive [avec le bailli Jenner] après le compliment ; 12 magist. peu de monde

Rosiere, Bartolo, *Tableau parlant*

La Laurent Rosine Rosiere fait encore le Tuteur ; sa femme Colombine ;

Batiste, Figarro,

Neuville le Comte »

ACV, P René Monod 89, p. 184-185 (Morren 1970, p. 430)

29.10.1777 (mercredi)

« 2^d Représentation *Le Dissipateur* de Destouches, suivi de *Lucile* de Gretry »

ACV, P René Monod 89, p. 186 (Morren 1970, p. 431)

30.10.1777 (jeudi)

« 3^e Représentation *la Rosiere de Salency* \3 actes/, opera Bouffon de Marmontel & Gretry ; précédée du *Bucheron* 1 acte, musique de Philidor »

ACV, P René Monod 89, p. 187 (Morren 1970, p. 431)

31.10.1777 (vendredi)

« 4^e Rep. *Nanine*, 3 actes, de Voltaire ;

L'ami de la Maison, Bouffon 3 actes Gretry »

ACV, P René Monod 89, p. 188 (Morren 1970, p. 431)

01.11.1777 (samedi)

« 5^e Répres. *Eugenie* Drame en 5 Actes de Mr de Baumarchais, Opera bouffon *Rose & Colas* »

ACV, P René Monod 89, p. 190 (Morren 1970, p. 431)

03.11.1777 (lundi)

« 6^e Représ ; *Le Faux Sçavant* 5 Actes de Mr Du Vaure

Les 2 Averages, Opera Gretry 2 Actes »

ACV, P René Monod 89, p. 192 (Morren 1970, p. 431)

04.11.1777 (mardi)

« 7^e Représ. *L'Ecole des femmes*, Comédie en trois Actes de Moliere suivie des *Pêcheurs*, Opera Bouffon en un Acte. »

ACV, P René Monod 89, p. 194 (Morren 1970, p. 431)

05.11.1777 (mercredi)

« 8^e Représ. *L'avare* Comedie en 5 Actes de Moliere suivie du *Cadi dupé*, Opera bouffon en un Acte.
[...] Rentré à 5 heures ¼ le tiers dit Mr le Blf Tscharnier auroit bien mené les gens de Lutry, ce qui a été relevé à la Comedie

[... 4] Aux domestiques pour la Comedie 1 [livre] »

ACV, P René Monod 90, p. 3-4 (Morren 1970, p. 431)

05.11.1777 (mercredi)

« Pour 2 billets de Comédie, 2 [livres] 8 [sols] »

ACV, P René Monod 185, p. 37 (« Journal de Dépense »)

06.11.1777 (jeudi)

« 9^e Représ. *La Colonie*, 2 actes Opera Bouffon, musique de Sachini ; précédée du *Cercle ou la Soirée à la Mode* Comedie en un Acte de Poincette

Spectacle en Voiture à 5 : 1 [livre] 4 [sols] »

ACV, P René Monod 90, p. 5 (Morren 1970, p. 431)

07.11.1777 (vendredi)

« 10^e Représ. *L'Ecossaise ou le Caffé* Comedie en 5 Actes de Mr de Voltaire, suivie du *Tonnellier*, Opera en un Acte ; Mr le Blf m'y fait entrer, il y a très peu de monde »

ACV, P René Monod 90, p. 6 (Morren 1970, p. 431)

08.11.1777 (samedi)

« 11 Représ. *L'Amoureux de 15 ans*, Opera bouffon orné de tout son spectacle, précédé de la *Jeune Indienne* Comédie en un Acte du Théâtre français. »

ACV, P René Monod 90, p. 6 (Morren 1970, p. 431)

08.11.1777 (samedi)

Copie de lettre à son frère à « Kircheim – Poland dans le Palatinat »

« Depuis le 28 8^{bre} les plaisirs de l'hiver ont commencé par le Spectacle de la Comédie, une troupe qui vient de Besançon, fort nombreuse, & se dit en état de jouer les meilleures Pièces, a pu se faire recommander à Mr l'Advoyer Sinner qui en a écrit à Mr le Blf ; ensorte que nos Mrs (quoique les tems soient un peu fâcheux par les foibles récoltes de bled & de vin) n'ont pas crû devoir résister à cette invitation pressante ; d'ailleurs la Ville est assez fournie d'Etranger qui désiroient ce divertissement ; le Directeur de cette troupe est un nommé Rosiere, tout le monde s'est imaginé que c'étoit celui de la Haye ; jusqu'à ce moment nous ne sommes point éclaircis ; Mr D[aulbonn]e, qui pourroit nous décider n'a point encore été au spectacle, mais au portrait que je lui ai fait, il ne retrouve pas les traits du suborneur de la Haye ; La maison D[aulbonn]e est depuis un mois au F[aublan]c, ils accueillent avec bonté tous ceux qui vont les voir au moment de se mettre à Table, je n'ai pas pû disposer d'une demie journée pour profiter de leurs obligeantes invitations, il paroît que la Comedie ne les intéresse pas, & qu'ils ne rentreront qu'à la fin des jeux ; peut-être Mlle D[aulbonn]e qui étoit dans l'habitude de donner précédemment des soupers au retour, veut-elle couper jeu à cet usage fatigant ; On la trouve un peu serieuse depuis quelque tems & il sembleroit qu'elle cherche à se retirer tout doucement des cercles frivoles »

ACV, P René Monod 90, p. 9 (Morren 1970, p. 430, fortement résumé)

10.11.1777 (lundi)

« 12^e Représ. *Zemire & Azor*, Opera en 4 Actes de Gretry, précédée du *Dépit amoureux*, Comédie en deux Actes de Moliere ; *Zemire* a été remis ; la femme Rosiere malade »

ACV, P René Monod 90, p. 11 (Morren 1970, p. 431)

11.11.1777 (mardi)

« 13^e Représ. *Les Amans Généreux* pièce nouvelle en 5 Actes en Prose de Mr Rochon de Chabonnes qui n'a jamais été jouée en cette Ville. Suivie Du *Milicien*, Opera en un Acte de Duni ; Entre les deux pièces le Sr Vaudersen premier Violon de l'Orchestre exécutera un Concerto de la composition du Sr Jarnowisk son maître »

ACV, P René Monod 90, p. 12 (Morren 1970, p. 431)

12.11.1777 (mercredi)

« 14^e Représ. 1^{ère} rep. de la *Brouette du Vinaigrier*, nouveau Drame en trois Actes en prose de Mr Mercier qui n'a jamais été joué en cette Ville suivie d'une 2^{de} reprs. de *la Colonie* opera nouveau qui a été remandé [sic] »

ACV, P René Monod 90, p. 13 (Morren 1970, p. 432)

13.11.1777 (jeudi)

« 15^e Rép. *Merope* tragedie en 5 Actes en Vers de Mr de Voltaire ; suivie de *deux Chasseurs & la Laitiere*, Opera en un Acte de Duny »

ACV, P René Monod 90, p. 13 (Morren 1970, p. 432)

14.11.1777 (vendredi)

« 16^e Représ. 1^{ère} Rep. des *deux Amis ou le Négociant de Lyon* Drame en cinq Actes en Prose par Mr de Beaumarchais ; suivie de *Silvain* Opera en un Acte de Gretry »

ACV, P René Monod 90, p. 15 (Morren 1970, p. 432)

15.11.1777 (samedi)

« 17^e Représ. *Zemire & Azor*, Opera en 4 Actes de Gretry, précédée de la *Feinte par amour* Comedie nouvelle en trois, Actes en Vers de Mr Dorat qui n'a jamais été représentée en cette Ville »

ACV, P René Monod 90, p. 16 (Morren 1970, p. 432)

17.11.1777 (lundi)

« 18 Représ, *La Gageure*, Comedie en un Acte de Mr Sedaine suivie du *Deserteur*, Opera en trois Actes ; paroles de Mr Sedaine, Musique de M. Monsigny »

ACV, P René Monod 90, p. 18 (Morren 1970, p. 432)

18.11.1777 (mardi)

« 19^e Représ. 2^{de} Du *Barbier de Seville* Comedie nouvelle en quatre Actes de Mr de Beaumarchais, suivie de *l'Erreur d'un Moment* Opera en un Acte en Prose de Mr de Monvel, Musique de Mr Des-aide, entre les deux Pièces, le Sieur Commeglise Musicien de l'Orchestre exécutera un Concerto [sic] de Flûtes »

ACV, P René Monod 90, p. 19 (Morren 1970, p. 432)

19.11.1777 (mercredi)

« 20^e Représ. de *l'Enfant prodigue* Comédie en Cinq Actes en Vers de Mr de Voltaire, suivie du *Maréchal ferrant*, Opera en deux Actes de Mr Quetant, Musique de Mr Philidor »

ACV, P René Monod 90, p. 20 (Morren 1970, p. 432)

20.11.1777 (jeudi)

« 21^e représ. 1^{ère} Représentation de *la Belle Arsene* Opera nouveau en quatre Actes, orné de tout son Spectacle, de ses Chœurs, & de plusieurs changemens de décoration. Paroles de Favart, musique de Monsigny »

ACV, P René Monod 90, p. 20 (Morren 1970, p. 432)

21.11.1777 (vendredi)

« 22^e Représ. 1^{ère} Représ. du *Deserteur* Drame en 5 Actes en prose de Mr Mercier, suivie des *Femmes vengées*, Opera bouffon en un Acte de Mr Sedaine, Musique de Mr Philidor »

ACV, P René Monod 90, p. 22 (Morren 1970, p. 432)

22.11.1777 (samedi)

« 23^e Représ. 1^{ère} Représ. du *Bourru [bienfaisant de]* Goldoni, suivie de *Tom Jones*, Opera en trois Actes de Mr Poinset, musique de Mr Philidor. »

ACV, P René Monod 90, p. 23 (Morren 1970, p. 432)

24.11.1777 (lundi)

« 24^e représ., 2^{de} Rep. de *la belle Arsenne* »

ACV, P René Monod 90, p. 24 (Morren 1970, p. 432)

25.11.1777 (mardi)

« 25^e Représ. *L'Etourdi* Comedie en 5 Actes en vers de Moliere suivie des *Fausse infidélités* Comedie en un Acte en Vers de Mr Barthe. »

ACV, P René Monod 90, p. 25 (Morren 1970, p. 432)

26.11.1777 (mercredi)

« 26 Rep. le *Préjugé vaincu* Comedie en 3 Actes en prose de M. xxx [sic] suivie du *Cercle ou la Soirée à la Mode* Comedie en un Acte de Mr Poinset en prose suivie de *la Bonne fille* Opera en trois Acte, Musique de Picciny »

ACV, P René Monod 90, p. 25 (Morren 1970, p. 433)

27.11.1777 (jeudi)

« 27^e Représ. 1^{ère} Représ. du *Tartufe* Comedie en 5 Actes de Moliere en vers, suivie du *Roi & du Fermier*, Opera en 3 Actes de Mr Monsigny »

ACV, P René Monod 90, p. 27 (Morren 1970, p. 433)

28.11.1777 (vendredi)

« 28^e Représ. *Festin de Pierre*, Comedie en 5 actes en vers de Moliere ; suivie de *la Clochette* Opera en un Acte »

ACV, P René Monod 90, p. 27 (Morren 1970, p. 433)

29.11.1777 (samedi)

« 29 Représ. 3^e Représ. de *la Belle Arsène* les paroles de Favart, Musique de Monsigny, précédée de *l'Amant Auteur & Valet*, Opera en un Acte. »

ACV, P René Monod 90, p. 28 (Morren 1970, p. 433)

29.11.1777 (samedi)

« Pour la Comédie ;

3 [livres] 4 [sols] »

01.12.1777 (lundi)

« 30 Représ. 1^{ère} Rep. de *la Chasse d'Henri quatre*, Comédie en 3 Actes de Collet, suivie de *l'Ami de la Maison*, Opera en 3 Actes de Mr Gretry, redemandé. »

ACV, P René Monod 90, p. 30 (Morren 1970, p. 433)

02.12.1777 (mardi)

« 31 Rep. d'*Arlequin Auteur & Valet*, Comédie en trois Actes de Marivaux, *L'Amitié à l'Epreuve* Opera en 3 Actes de Mr Gretry ; Mr Dapples, Fraisse & le Charpentier de la Ville garantissent qu'il n'y [a] aucun danger dans la solidité de la Salle »

ACV, P René Monod 90, p. 31 (Morren 1970, p. 433)

03.12.1777 (mercredi)

« 32^e Représ. *Melide ou le Navigateur*, Opera 2 Actes de Mr Philidor nouveau en cette Ville, précédé du *Festin de Pierre* Comédie en 5 Actes en Vers de Thomas Corneille redemandé généralement. »

ACV, P René Monod 90, p. 33 (Morren 1970, p. 433)

04.12.1777 (jeudi)

« 33^e Représ. \1^{ère} Représ./ *La Bataille d'Ivry, ou le déjeuné d'Henri IV*. Opera nouveau en trois Actes orné de tout son spectacle ; précédé de *l'Epreuve nouvelle* Comédie en un Acte de Marivaux, suivie de *la Gageure* Comédie en un Acte qui a été redemandée.

[...]

[38] Rosiere est bien reconnu [par le général d'Aulbonne], il n'y a pas d'équivoque, que c'est celui de la Haye 1762. »

ACV, P René Monod 90, p. 36, 38 (Morren 1970, p. 433)

05.12.1777 (vendredi)

« Représ. 1^{ère} Rep. du *Mercurie Galand ou la Comédie sans Titre*, En quatre actes en vers de Boursault, suivie de *Julie* Opera en trois Actes de Mr Monvel Musique de Mr Desaidés »

ACV, P René Monod 90, p. 39 (Morren 1970, p. 433)

06.12.1777 (samedi)

« 35^e Représ. 1^{ère} Rep. de *l'Ecole des Maris* Comédie en 3 Actes de Moliere suivie de *Sancho Pança* Opera bouffon en deux Actes de Mr Philidor »

ACV, P René Monod 90, p. 40 (Morren 1970, p. 433)

08.12.1777 (lundi)

« 36^e Représ. 1^{ère} Représ. *Dupuis & DesRonais*, comédie en 3 Actes, suivie des *Trois Fermiers*, Opera nouveau en 2 Actes les Paroles de Mr Monvel, Musique de Desaidés. »

ACV, P René Monod 90, p. 42 (Morren 1970, p. 433)

09.12.1777 (mardi)

« 37^e Rep. 2^{de} Représ. de la *Brouette du Vinaigrier* Comédie en 3 Actes suivie d'une 2^{de} Représ. de *la Rosiere de Salency*, Opera Bouffon en 3 Actes, orné de tout son spectacle. Le Conseil a refusé 3 représentations pour les 3 derniers jours de cette semaine. »

ACV, P René Monod 90, p. 45 (Morren 1970, p. 434)

Même jour : « un Chameau = 1 sol »

10.12.1777 (mercredi)

« 38^e Représ. Clôture du Théâtre ; *Le Glorieux* 2^{de} Représ. des 3 *Fermiers* Opera nouveau en deux Actes. Entre les deux Pièces le Sr Desjardins dansera ; le Spectacle sera terminé par le Compliment de Clotûre. »

ACV, P René Monod 90, p. 45 (Morren 1970, p. 434)

13.12.1777 (samedi)

Brouillon de lettre à [son frère]

« Nous n'avons pû parler que Comedie pendant un mois entier ; si cela donnoit du goût & reveilloit l'amour des belles lettres, on tirerait au moins quelque parti de toute la dissipation, & de toute la dépense, que ce Spectacle a causé. Cependant les Comédiens nous assurent qu'ils sont venus ici pr nous faire rire, & que nous les renvoyons avec des pleurs & des regrets, étant en perte de plus de mille écus. Mr le G[énéral] [d'Aulbonne] a reconnu dans cette troupe le nommé Batiste, sa femme, & le vieux Dutilleul, ~~mais encore~~ & de plus/ le directeur qui est bien réellement le même Rosiere de la Haye, il l'a salué de fort loin avec beaucoup d'égards, sans faire mine de se recommander à lui, comme il en use envers tout le monde. Cette circonstance a \été/ peut-être été cause que Mr le G[énéral] n'a ~~été au~~ \profité du/ spectacle qu'une \seule/ fois, aussi bien le jeu de la vole paroît plus l'intéresser que ceux de Thalie, d'ailleurs nos petites loges ne sont pas aussi commodes que celle de la Princesse. La Clôture du Théâtre s'est faite ~~jeudi~~ mercredi 10. Quelques bien intentionnés pour ces pauvres malheureux, qui ~~d'ailleurs~~ du reste, hommes & femmes, se sont comportés assez honnêtement, veulent leur faire une souscription de 30 à 40 louis pour leur voir représenter une Pièce de choix en chambre close. Pourvû que cet appel tombe en plus grande partie sur les Etrangers, je n'ai rien à dire. Pour Mlle D[aulbonn]e, selon les principes nouvellement établis, elle leur a tout à-fait tenu rigueur & ne veut pas entendre ~~parler~~ de les dispenser de se retirer à pied, s'il y a lieu. »

ACV, P René Monod 90, p. 47 (Morren 1970, p. 435)

13.12.1777 (samedi)

« Spectacle par souscription, 200 billets à 4 lb quelques Anglois en ont pris 20. On joue *les 3 jumeaux de Venise*, & *l'Erreur d'un moment*. »

ACV, P René Monod 90, p. 51

26.01.1778** (lundi)

« 4h ½, Vu les Expériences d'Electricité de Gabriel & autres tours extraordinaire = 1 [livre] »

ACV, P René Monod 90, p. 105 (Morren 1970, p. 262)

26.01.1778** (« Journal de Dépense ») (lundi)

« Expériences d'Electricité de Gabriel, perspectives ; 1 [livre] »

ACV, P René Monod 185, p. 41

05.08.1778** (mercredi)

« Départ d'un nombre de Voitures depuis 2 h. à 4 pour la Fête des Vignerons à Vevey ; beaucoup de gens à Cheval & en bateau. »

ACV, P René Monod 91, p. 175 (Morren 1970, p. 262)

20 novembre 1779** (« Journal de dépense ») (samedi)

« Gratif. à un Vieilleur [vieilleur, joueur de vielle] d'Avignon aveugle sa femme tambour de basque 1 [livre] »

ACV, P René Monod 185, p. 75

Années 1780

29.01.1780** (samedi)

« Francony, spectacle d'animaux, 2 Trompettes, 1 timbalier, un autre, trois domestiques, tous à cheval. »

ACV, P René Monod 95, p. 103

05.02.1780*/** (samedi)

Copie de lettre à son frère

« Les Catholiques vont commencer leur careme, & pour nous dans le temps qu'on prêchera la passion par ordre supérieur, ce sera le moment où les plaisirs ~~seront~~ auront le plus vifs de vivacité, \on ne pensera qu'à des/ bals & \à des/ spectacles. On doit jouer une Comedie composée par Mde de C[rousa]z P[olie]r qui pétille d'esprit de tous côtés. Vous aviez bien raison de dire il y a deux ans, que toutes ces circonstances contraires & un peu fâcheuses ne tarderoient pas à être oubliées ; l'hôtel D[aulbonn]e \la Généralité [le Général et sa soeur]/ prend part à ces dissipations, assez de loin en loin ; ils se concentrent dans des repas fins & élégans, dont il est parlé plusieurs jours \de suite/.

[...] dans le tems que la mendicité nous persécute de toutes parts, la Magist[rature] a permis des spectacles anglois de combats de Chiens, de Taureaux, d'ours & de lions, on y va en foule, \ce n'est pas que/ ~~quelques dames~~ plusieurs femmes ~~à la vérité~~ s'en abstiennent [de] crainte que le Taureau ne leur jette ~~des~~ \quelques/ Bull-dogs au travers de la phisionomie. »

ACV, P René Monod 95, p. 116 (Morren 1970, p. 210)

10.02.1780* (jeudi)

« Jeu chez Mde de Corcelles, *le Bourru bienfaisant*, Mr [Samuel] Const[ant] de Gen[ève], son fils & sa fille [Rosalie], Mde de Corsi, Mrs Mont[olieu], [Jonathan de] Corcelles, St Cierge

Petite pièce de Mde [Isabelle] de Crousaz, *l'Amie sans Exemple*, son frere, sa belle sœur, la jeune Constant, le Château n'y est pas invité »

ACV, P René Monod 95, p. 134 (Morren 1970, p. 435)

16.02.1780* (mercredi)

« *Bourru bienfaisant*, 2d repr., *Mariage de Chilly* chez Mr Corcelles »

ACV, P René Monod 95, p. 145 (Morren 1970, p. 435)

20.02.1780** (dimanche)

« Concert du Mtre de Chapelle de Manheim Ritter, son fils âgé de 21 ans grand Violon, un autre fils âgé de 15 ans, forte basse, tous compositeurs, un petit Parent qui joue de la flûte & du violon, Noubé & Dong qui joue de Violon & du Clavessin »

ACV, P René Monod 95, p. 150

29.02.1780* (mardi)

Copie de lettre à son frère

« Nos fievre continuent bien malheureusement. Mercredi 16 février, il y eut spectacle, accompagné du plus grand succès, on préludait à d'autres jeux, quant tout à coup la maladie vient fondre le lendemain sur un [169] des meilleurs Acteurs, Mr Constant de Genève, de même que sur sa fille, jeune personne qui a reçu l'éducation la plus complete, le danger a été extrême mais aujourd'hui cela va mieux & l'on a pû détourner sans Tissot un grand orage. »

ACV, P René Monod 95, p. 168-169

05.11.1780 (dimanche)

« Le Comédien Désiré souhaiteroit que Mr le Bif lui permît d'établir un Théâtre à Corsier, dans le cas que celui de Vevey parût le souhaiter ;

[42] il dit avoir 1080 lb de souscription pr construire un Théâtre ici.

[...] On ne voit point Désiré, sous Jenner de Vevey on a joué à Corsier, savoir les int[entions ?] de Mr Sturler »

ACV, P René Monod 97, p. 41-42

06.11.1780 (lundi)

« Désiré vient dire qu'il part pour Vevey »

ACV, P René Monod 97, p. 43

08.12.1780* (vendredi)

Lettre à son frère

« A peine avions nous perdu le prince de Hesse, que le Margrave de Anspach est venu remplacer sous le Titre incognitò de Comte de Sayn, il se propose de séjourner une partie de l'hiver, à ce qu'on dit. Les talens de nos Dames pourront s'exercer [99] pour lui donner de l'attrait aux amusemens médiocres des Villes de Provinces. La belle Veuve de Crousaz, qui comme vous le disiez il y a trois ans, devait se consoler de n'être pas Lady, a bien répondu à votre horoscope. Elle fait jouer des comedies & en compose elle-même, où l'esprit pétille de toutes parts. J'ignore si *Vis comica* domine sur l'événement, mais peut-être qu'à force d'essais elle gagnera la perfection. »

ACV, P René Monod 97, p. 98-99 (Morren 1970, p. 435)

03.01.1781* (mercredi)

« soupé à la Comedie, brokenleg, Bal to the Castle »

ACV, P René Monod 97, p. 149

04.01.1781* (jeudi)

« Young Bttns [Bottens, le cadet] recharge pour voir la Comedie ; *Sara* & autres, c'est le dernier jeu »

ACV, P René Monod 97, p. 150 (Morren 1970, p. 435)

18.09.1781 (mercredi)

« Le Comédien Duval établi à Chatelaine repoussé pour cet hiver, au Conseil d'aujourd'hui »

ACV, P René Monod 100, p. 92 (Morren 1970, p. 435)

20.09.1782 (vendredi)

« Deplace obtient de venir jouer la Comédie ici ; on se reserve de pourvoir à la sûreté du Spectacle »

ACV, P René Monod 103, p. 31 (Morren 1970, p. 435)

27.09.1782 (vendredi)

Copie de lettre à son frère à La Haye

« Nous fourmillons d'Anglois, on dit qu'il y en [a] plus de quarante, grands & petits, plusieurs dames avec leurs maris. Nous attendons Mylord Villers de Nancy que peut-être vous connoissez, & s'est réglé à ne dépenser annuellement que 50 mille francs. [42] Depuis cinq ans nous n'avions point eu de Comedie, on a crû bien faire de la donner à ce nombre d'Etrangers. »

06.11.1782 (mercredi)

« 1^{ère} Représentation au Théâtre neuf à la Madeleine, L'infante de Zamora Opera en 4 Actes de Paisiello ; suivi des Fausse consultations Proverbe de Mr d'Orvigny ; 10 batz 1^{ères} loges & Orchestres, 6 aux 2^{dés}, 4 batz parterre & paradis »

ACV, P René Monod 103, p. 124 (Morren 1970, p. 435-9)

07.11.1782 (jeudi)

« 2^{de} Représ. Le Mechant comédie en 5 Actes de Gresset.
Rose & Colas Opera en un Actes »

ACV, P René Monod 103, p. 126 (Morren 1970, p. 435-9)

08.11.1782 (vendredi)

« 3^e Rep. Nadir ou Thamas [sic⁵⁹] Koulikan, tragédie nouvelle en 5 actes, le Chasseur & la Laitiere opera en un Acte. »

ACV, P René Monod 103, p. 128 (Morren 1970, p. 435-9)

09.11.1782 (samedi)

« 4^e Représ. L'angloise ou le fou raisonnable Comedie en un Acte de Mr Patrat

ACV, P René Monod 103, p. 130 (Morren 1970, p. 435-9)

11.11.1782 (lundi)

« 5^e Représentation L'Amant jaloux opera nouveau en trois Actes de Gretry, la D^{me} Desplasse remplira le Rôle de Leonore, précédé des Folies amoureuses ; Comédie en 3 Actes de Regnard »

ACV, P René Monod 103, p. 135 (Morren 1970, p. 435-9)

12.11.1782 (mardi)

« 6^e représentation, Cassandra Oculiste, Opera en un Acte de Mrs Piis & Barré, précédé de l'École des femmes, Comédie en 5 Actes de Moliere. »

ACV, P René Monod 103, p. 136 (Morren 1970, p. 435-9)

14.11.1782 (jeudi)

« 7^e représentation, Boniface pointu & sa famille, Proverbe nouveau en un Acte, suivi de Blanche & Vermeille Opera nouveau en deux Actes de Rigel. »

ACV, P René Monod 103, p. 141 (Morren 1970, p. 435-9)

15.11.1782 (vendredi)

« 8^e représentation ; Les 3 jumeaux venitiens, Comedie en 4 actes de Colalto, suivi du Devin de Village opera en un Acte de J.J. Rousseau. »

ACV, P René Monod 103, p. 142 (Morren 1970, p. 435-9)

16.11.1782 (samedi)

« 9^e rép. Les Vendangeurs Opera nouveau en un Acte de Mrs Piis & Barré ; précédé de Democrite Comedie en Cinq Actes de Regnard »

ACV, P René Monod 103, p. 143 (Morren 1970, p. 435-9)

⁵⁹ Polier de Vernand reporte fidèlement la coquille qui figure sur le programme (voir AVL, P 48, Cartable n° 5, Recueil de placards).

18.11.1782 (lundi)

« 10^e repr. La Veuve du Malabar Tragédie en Cinq Actes à grand spectacle, suivie de la Servante maitresse, Opera en 2 Actes »

ACV, P René Monod 103, p. 148 (Morren 1970, p. 435-9)

19.11.1782 (mardi)

« 11^e Rép. Le Jugement de Midas Opera en trois Actes, Mad. Desplasse remplira le Rôle de Lise, précédé Du François à Londres, en un Acte. »

ACV, P René Monod 103, p. 150 (Morren 1970, p. 435-9)

21.11.1782 (jeudi)

« 12^e représentation, La Vie est un songe, Comédie Héroïque en trois Actes, suivi des Trois Fermiers, Opera en deux Actes ; Mad. Desplasse remplira le Rôle de Louise. »

ACV, P René Monod 103, p. 153 (Morren 1970, p. 435-9)

22.11.1782 (vendredi)

« 13^e Repres. Les Trois Jumeaux Venitiens, Comédie en 4 Actes, suivi du Tableau parlant, Opera en un Acte »

ACV, P René Monod 103, p. 155 (Morren 1970, p. 435-9)

23.11.1782 (samedi)

« 14^e repr. L'Amant jaloux Opera en trois Actes, Blanche & Vermeille Opera en deux Actes.

Jeudi 21 Mr de Tavel & Mad. vinrent à la Comédie, coucher au Lyon d'or & partir le Vendredi pour Berne. »

ACV, P René Monod 103, p. 156 (Morren 1970, p. 435-9)

25.11.1782 (lundi)

« 15^e Repr. L'Ami de la Maison Opera en trois Actes, Musique de Gretry précédé de L'Avocat Patelin, Comédie en trois Actes.

[...]

Acheté L'Avocat Patelin de Palaprat, Les fausses Consultations de Dorvigny, Le Barbier de Seville de Baumarchais

1 [livre] 4 [sols] \compte/ courant »⁶⁰

ACV, P René Monod 103, p. 160 (Morren 1970, p. 435-9)

26.11.1782 (mardi)

« 16^e représ. Eugenie, Drame de Mr de Beaumarchais en Cinq Actes suivi du Tonnelier, Opera en un Acte »

ACV, P René Monod 103, p. 163 (Morren 1970, p. 435-9)

28.11.1782 (jeudi)

« 18 Repr. L'Amant bourru, comédie en trois Actes de Monvel ; suivi de la Colonie, Opera en deux Actes de Sachyni. »

ACV, P René Monod 103, p. 167 (Morren 1970, p. 435-9)

⁶⁰ La somme n'a pas été reportée dans son « cahier de dépenses » (ACV, P René Monod 185).

29.11.1782 (vendredi)

« 18 Repr. *Le dépit amoureux* en deux Actes de Moliere, suivi de *Felix ou l'Enfant trouvé*; Opera nouveau en deux Actes de Monsigny. »

ACV, P René Monod 103, p. 170 (Morren 1970, p. 435-9)

30.11.1782 (samedi)

« 19^e Repr. *Athalie*, Tragedie en Cinq Actes de Racine, tirée de l'Écriture sainte, Ornée de tout son Spectacle avec quatre grands intermedes en musique chantés par les Prêtres & les Levites. »

ACV, P René Monod 103, p. 173 (Morren 1970, p. 435-9)

02.12.1782 (lundi)

« 20^e Représ. *Zemire & Azor* Opera en quatre Actes, à grand spectacle avec une Décoration nouvelle représentant l'Appartement de Zemire, Précédé *Des Fausses Consultations*, Proverbe redemandé. »

ACV, P René Monod 103, p. 179 (Morren 1970, p. 435-9)

03.12.1782 (mardi)

« 21^e Représ. *La Partie de Chasse de Henri IV*, Comédie en trois Actes de M. Collé suivie des *Vendangeurs*, Opera nouveau redemandé. M. Michu dansera à la Provençale. »

ACV, P René Monod 103, p. 180 (Morren 1970, p. 435-9)

04.12.1782 (mercredi)

Brouillon de lettre à son frère

« Notre troupe de Comédiens françois avance dans sa Carriere, ils ont déjà passé la moitié des représentations qui leur ont été accordées. La femme du Directeur nommée Desplasse se trouve être bourgeoise de cette Ville, c'est la plus jolie & la meilleure actrice pour l'opera, ça été l'ouvrage de quatre ans ; elle s'appelle Place, on diroit que le prétendu mari a affecté de prendre son nom. Elle étoit domestique à Yverdon où par libertinage elle se joignit à des Baladins qui venoient de Franche Comté. »⁶¹

ACV, P René Monod 103, p. 183

05.12.1782 (jeudi)

« 22 Repr. *Esope à la Cour*, Comedie en Cinq Actes de Boursault suivie des *Pêcheurs*, Opera en un Acte de M. Gossec. »

ACV, P René Monod 103, p. 184 (Morren 1970, p. 435-9)

06.12.1782 (vendredi)

« 23^e Repr. *Nanine*, Comedie en trois Actes de Voltaire suivie de *la Matinée & la Veillée Villageoise ou le Sabot perdu*, Opera nouveau en deux Actes. »

ACV, P René Monod 103, p. 187 (Morren 1970, p. 435-9)

07.12.1782 (samedi)

« 24^e Repr. *Le Déserteur* Drame en Cinq Actes de Mr Mercier suivi de *Silvain*, Opera en un Acte de Gretry. »

ACV, P René Monod 103, p. 188 (Morren 1970, p. 435-9)

⁶¹ Tout le passage est tracé, voir l'entrée du 7 décembre.

07.12.1782 (samedi)

Copie de lettre à son frère

« Notre troupe de Comédiens françois, dont je vous parlois il y a quelque tems, avance dans sa carrière, ils ont déjà passé la moitié des Représentations qui leur ont été accordées. La femme du Directeur nommée Desplasse se trouve être Bourgeois[e] de cette Ville. Elle est la meilleure Actrice pour les Opera[s] & la plus jolie de toute la Bande. Ça [a] été l'ouvrage de 4 ans, elle s'appelle Place, on diroit que le prétendu mari a affecté de prendre son nom. Elle étoit domestique à Yverdon, où par libertinage elle se joignit à des baladins qui venoient de Franche Comté. »

ACV, P René Monod 103, p. 190 (Morren 1970, p. 439)

09.12.1782 (lundi)

« 25^e Repr. Tom Jones, Opera en trois Actes de M. Philidor, suivie de On fait ce qu'on peut & non pas ce qu'on veut, Proverbe nouveau ; Rep. jusqu'au Samedi 14 »

ACV, P René Monod 103, p. 194 (Morren 1970, p. 435-9)

10.12.1782 (mardi)

« 26^e représentation Alzire ou les Américains, Tragedie en Cinq Actes de Voltaire suivie de Nanette et Lucas, ou la Paysanne curieuse, Opera en un Acte »

ACV, P René Monod 103, p. 197 (Morren 1970, p. 435-9)

12.12.1782 (jeudi)

« 27^e Rep. L'Honnête Criminel, drame en 5 Actes, suivi de Mazet, Opera en 2 Actes. »

ACV, P René Monod 103, p. 198 (Morren 1970, p. 435-9)

13.12.1782 (vendredi)

« 28^e Repr. Les Trois Sultannes, Comédie en trois Actes & mêlée d'Ariettes ; suivie du Cadi dupé, Opera en un Acte »

ACV, P René Monod 104, p. 6 (Morren 1970, p. 435-9)

14.12.1782 (samedi)

« 29^e Repr. La Rosiere de Salancy, Opera en trois Actes de Gretry précède Du Mari retrouvé, Opera en un Acte »

ACV, P René Monod 104, p. 8 (Morren 1970, p. 435-9)

20.12.1782** (vendredi)

« Grand Concert, Spirituel Vocal & Instrumental. pr^e partie

L'ouverture de la Bataille d'Ivry ; Symphonie à grand Orchestre de Hayden, Ariette Micallef, Marmillon. Concerto de flûttes, grand Chœur tiré d'Atalie, 2^{de} partie

grande symphonie, Mlle dormilly julie, Mourat & Perard, lucien ariette de Philidor, Trio de Félix, Mlle dormilly, Micallef & Lucien, Les Billets à 20 batz à la grande Salle de la Redoute en Bourg, Vendredi 20 X^{bre} à 5 h ½ précises. »

ACV, P René Monod 104, p. 21 (Morren 1970, p. 452)

30.12.1782 (lundi)

« On comptoit de donner Athalie, l'Actrice accoucha hier

N^o 30 : Le Déserteur, Opera en trois Actes précédé Des Battus payent l'Amende, Proverbe en un Acte. »

ACV, P René Monod 104, p. 44 (Morren 1970, p. 435-9)

31.12.1782 (mardi)

« N° 31 : Colinette à la Cour, Grand Opera nouveau en 3 Actes de Mr Gretri avec ses Agrémens, une décoration nouvelle, & grande illumination, Le Sr Michy dansera ; précédé de la Jeune Indienne, Comédie en un Acte. »

ACV, P René Monod 104, p. 46 (Morren 1970, p. 435-9)

02.01.1783 (jeudi)

« N° 32 Le Legataire Universel, Comédie en Cinq Actes de Regnard ; le jeune Desplasse remplira le rôle de Clistorel⁶², suivi de la Clochette, opera en un Acte. »

ACV, P René Monod 104, p. 53 (Morren 1970, p. 435-9)

03.01.1783 (vendredi)

« N° 33 : Les Evénemens imprévus, Opera en trois Actes de Mr Gretry, précédé de Chacun son Métier, les Champs sont bien gardés. »

ACV, P René Monod 104, p. 54 (Morren 1970, p. 435-9)

04.01.1783 (samedi)

« N° 34 La Belle Arsene, Opera en quatre Actes orné de tout son Spectacle, précédé de L'Impromptu de Campagne »

ACV, P René Monod 104, p. 57 (Morren 1970, p. 435-9)

06.01.1783 (lundi)

« N° 35 Le Paysan magistrat, Ou Il y a bonne Justice, Comédie nouvelle imitée de l'Espagnol en Cinq Actes à grand spectacle, avec des Evolutions militaires & une Décoration nouvelle, Suivi de Annette & Lubin, Opera en un Acte. »

ACV, P René Monod 104, p. 61 (Morren 1970, p. 435-9)

07.01.1783 (mardi)

« N° 36 Le Maréchal Ferrant, Opera en deux Actes suivi de la Matinée Villageoise ou le Sabot perdu, Opera en deux Actes »

ACV, P René Monod 104, p. 62 (Morren 1970, p. 435-9)

09.01.1783 (mercredi)

« N° 37. L'Infante de Zamora, Opera nouveau en 4 Acte à grand spectacle musique du célèbre Paysello suivi de On fait ce qu'on peut & non pas ce qu'on veut, Proverbe nouveau. »

ACV, P René Monod 104, p. 65 (Morren 1970, p. 435-9)

10.01.1783 (vendredi)

« N° 38 : Jerome Pointu, Comédie nouvelle en un Acte, suivi de la Fausse Magie, Opera en deux Actes de Mr Gretry. »

ACV, P René Monod 104, p. 67 (Morren 1970, p. 435-9)

11.01.1783 (samedi)

« N° 39 : Le Barbier de Seville, Comédie en 4 Actes de M. de Beaumarchais suivi de Cassandre Oculiste, Opera nouveau en un Acte »

⁶² l'apothicaire-rôle secondaire, joué en général par un enfant car l'apothicaire est de petite taille. Son nom est tiré de clystère (alias lavement).

ACV, P René Monod 104, p. 69 (Morren 1970, p. 435-9)

13.01.1783 (lundi)

« N° 40 : La Fée Urgele, Opera en quatre Actes, précédé De la Veuve de Cancale, Parodie en trois Actes de la Veuve de Malabar. »

ACV, P René Monod 104, p. 73 (Morren 1970, p. 435-9)

14.01.1783 (mardi)

« N° 41. Zaire, Tragedie en Cinq actes de Voltaire, Mde Desroches remplira le rôle de Zaire suivi de l'Amitié à l'Epreuve, opera en deux Actes. »

ACV, P René Monod 104, p. 77 (Morren 1970, p. 435-9)

15.01.1783 (mercredi – pas de relâche)

« N° 42 : La Gageure imprévue, Comédie en un Acte, suivi des Evénemens imprévus, Opera nouveau en trois Actes. »

ACV, P René Monod 104, p. 79 (Morren 1970, p. 435-9)

15.01.1783 (mercredi)

« à Iseli Etrennes pr ses Enfans, 3 [livres]
au même 1 billet de Comedie, 12 sols,
pour la Menetrey 8 sols »⁶³

ACV, P René Monod 104, p. 81

16.01.1783 (jeudi)

« N° 43 : Aucassin & Nicolette, ou les Mœurs du bon vieux tems, Drame héroïque en 3 Actes à grand spectacle Musique de Gretry, précédé de Crispin Médecin, Comedie en trois Actes. »

ACV, P René Monod 104, p. 82 (Morren 1970, p. 435-9)

17.01.1783 (vendredi)

« N° 44 : Au bénéfice de Mad Desroches, L'Ecole des Maris, Comédie en trois Actes de Moliere, suivi de Colinette à la Cour, Grand Opera en trois Actes avec des Augmentations dans les Décorations & Illuminations ; billet de Comédie, = 12 sols⁶⁴ »

ACV, P René Monod 104, p. 84 (Morren 1970, p. 435-9)

18.01.1783 (samedi)

« N° 45 : Les Amours d'Eté, Opera nouveau en un Acte de MM. Piis & Barré précédé De la Feinte par Amour, Comédie en trois Acte de Dorat, Le Spectacle sera terminé par le Compliment de Clôture en Vaudeville. »

ACV, P René Monod 104, p. 88 (Morren 1970, p. 435-9)

18.01.1783 (samedi)

« Gratif. aux Ouvriers Tarin pour les Affiches de Comédie ; 45 [affiches] : 2 [livres] »

ACV, P René Monod 185, p. 139.

⁶³ On retrouve la même dépense dans ACV, P René Monod 185, p. 139 (« Journal de dépense »).

⁶⁴ Cette dépense n'est pas reportée dans le « Journal de dépense » ; confusion avec la dépense du 15 janvier ?

20.08.1783** (mercredi)

« Tintamarre horrible de gens qui vont à Vevey à la fête mongover, depuis 2 h du matin ; voitures, chariots, chars à bancs, cabriolets, cavaliers, gens à pied, hommes & femmes.

[...]

« Embarras terrible des Voitures qui reviennent en foule de Vevey. »

ACV, P René Monod 105, p. 178, 182 (Morren 1970, p.264)

29.09.1783** (« Journal de Dépense ») (lundi)

« Payé à Gabriel Décombaz [...]

Roman Comique de Scarron

1 [livre] 16 [sols]

Freron 1783 N° 17

1 [livre] »

ACV, P René Monod 185, p. 153

21.10.1783 (mardi)

« La Comédienne Desplaces l'a emporté d'une Voix. »

ACV, P René Monod 106, p. 113 (Morren 1970, p. 439)

22.10.1783 § (mercredi)

« hier fête Champêtre au désert pr le prince de Ligne, Vù Guibon [Gibbon] »

ACV, P René Monod 106, p. 114 (Morren 1970, p. 336)

31.10.1783* (vendredi)

« hier au bois de Vaud [chez Constant d'Hermenches] on jouoit *le Philosophe marié* ; le prince de ligne la duchesse dursés &c. »

ACV, P René Monod 106, p. 135 (Morren 1970, p. 336)

05.11.1783 (mercredi)

« Comediens Francois 1^{er} Représentation

Sylvain Opera de Gretry en un Acte.

Aucassin & Nicolette Opera en trois Actes à grand spectacle, musique de Gretry ;

1^{eres} Loges, 12 batz

Parquet 8

2^{des} Loges, 6

Parterre 4 »

ACV, P René Monod 106, p. 140 (Morren 1970, p. 439-41)

06.11.1783 (jeudi)

« 2^{de} Représentation *Le Seigneur Bienfaisant* Opera en trois Actes à grand spectacle, orné de tous ses agrémens de Danses. Musique de Mr Floquet, précède de *Rose & Colas* Opera en un Acte. »

ACV, P René Monod 106, p. 144 (Morren 1970, p. 439-41)

07.11.1783 (vendredi)

« 3^e Représentation,

Tom-Jones à Londres, Comédie nouvelle en Cinq Actes, qui n'a jamais été représentée en cette Ville, suivie des *Pêcheurs*, Opera en un Acte ; on trouvera chez le Sr DesPlaces des Brochures du *Seigneur Bienfaisant* »

ACV, P René Monod 106, p. 144 (Morren 1970, p. 439-41)

08.11.1783 (samedi)

« 4^e représentation *L'Infante de Zamora* Opera en quatre Actes, Musique de Paisiello, précédé de *On fait ce qu'on peut & non pas ce qu'on veut*. Proverbe. 1^{eres} Loges 12 batz Parquet 8. 2^{des} 6, Parterre 4 »
ACV, P René Monod 106, p. 145 (Morren 1970, p. 439-41)

08.11.1783 (samedi)**

Copie de lettre à son frère

« Il est arrivé un grand malheur à nos Physiciens, ils ont fait venir un Ballon de Paris, le Gaz étoit dans une boîte séparée, en voulant charger, la machine s'est détruite sans retour. »
ACV, P René Monod 106, p. 148 (Morren 1970, p. 277)

10.11.1783 (lundi)

« 5^e Représentation ; *L'Anglois à Paris*, Comédie nouvelle qui n'a jamais été jouée dans cette Ville, suivie de la *Colonie* Opera en deux Actes de Sachiny. Loges & Parquet 10 batz, 2^{des} 6 batz. Parterre 4. »
ACV, P René Monod 106, p. 150 (Morren 1970, p. 439-41)

11.11.1783 (mardi)

« 6^e Représentation, *Colinette à la Cour*, Opera en 3 Actes de l'Académie Royale de Musique, orné de tout son Spectacle & ses Agrémens de Danses,

Précédé

Des fausses Consultations,

Proverbe en un Acte.

On trouvera chez le Sr Desplasse des Brochures de *Colinette à la Cour*. »

ACV, P René Monod 106, p. 151 (Morren 1970, p. 439-41)

13.11.1783 (jeudi)

« 7^e Représentation ; *L'Amant Jaloux*, Opera en 3 Actes, Musique de Mr Gretry ; précédé de *l'Épreuve nouvelle*, Comédie en un Acte. »

ACV, P René Monod 106, p. 158 (Morren 1970, p. 439-41)

14.11.1783 (vendredi)

« 8^e Représentation. *Le Vapoureux*, Comédie nouvelle en deux Actes qui n'a jamais été représentée dans cette Ville suivie de *l'Ami de la Maison*, Opera en 3 Actes Musique de Mr Gretry ; Desplasse, Brochures de *Colinette à la Cour* »

ACV, P René Monod 106, p. 161 (Morren 1970, p. 439-41)

15.11.1783 (samedi)

« 9^e Représentation ; *La Reine de Golconde*, Grand opera de l'Académie Royale de Musique orné de tous ses agrémens de Danses Musique de Mr Monsigny »

ACV, P René Monod 106, p. 163 (Morren 1970, p. 439-41)

17.11.1783 (lundi)

« 10^e Représentation ; 1^{ere} représent. De *Malborough*, Pantomime en deux Actes, à grand spectacle, orné de tous ses [166] Agrémens de Danses Combats & Evolutions militaires. Précédé *De la Fausse Magie*, Opera en deux Actes de Mr Gretry »

ACV, P René Monod 106, p. 165-166 (Morren 1970, p. 439-41)

18.11.1783 (mardi)

« hier les Comédiens avoient exécuté les 10 repr. accordées, quoiqu'il y eut ordre de loin refuser l'entrée ; Ils ont présenté Requête aujourd'hui & obtenu, le B[anneret] du Pont [Benjamin Daniel Secretan] a fait signer 30 dames ;

11^e Repr. Les deux Avides, Opera en deux Actes de M. Gretry, suivi de La Rosière de Salency, Opera en 3 Actes du même Auteur. »

ACV, P René Monod 106, p. 168 (Morren 1970, p. 439-41)

19.11.1783 (mercredi)

« 12^e représ., une prem. repres. De Orphée et Euridice ou La descente d'Orphée aux Enfers, Opera nouveau en trois Actes de Mr Gluck orné de tout son spectacle & ses Agrémens de danses, avec une décoration nouvelle représentant l'Enfer suivi De Cassandre Oculiste Opera comique en un Acte. »

ACV, P René Monod 106, p. 169 (Morren 1970, p. 439-41)

20.11.1783 (jeudi)

« avant-hier 30 Dames ont signé une Requête pour demander 5 représentations ;

13^e représ. La Belle Dorothee, Pantomime héroïque en 3 Actes à grand spectacle, ornée de tous ses agrements de Danses, précédée de son Prologue ; précédée Du Huron, Opera en deux Actes de Mr Gretry. »

ACV, P René Monod 106, p. 172 (Morren 1970, p. 439-41)

21.11.1783 (vendredi)

« 14^e Représ. Roland le Furieux, Grand Opera en 3 Actes du célèbre Piccini, orné de tous ses Agrémens de Danses. »

ACV, P René Monod 106, p. 175 (Morren 1970, p. 439-41)

22.11.1783 (samedi)

« 15^e Représ. Les Vendangeurs, Opera en un Acte, précédé du Jugement de Midas, Opera en trois Actes ; c'est pour la Cloture. »

ACV, P René Monod 106, p. 181 (Morren 1970, p. 439-41)

10.12.1783 (mercredi)**

Copie de lettre à son frère à La Haye

« 4 heures du soir, par un temps calme, Gir[ouette] à la bise notre professeur de Physique vient de faire partir du plateau de monbenon, un Ballon Mongolfier grand comme un cache-mouche en papier de soye blanc, il s'est élevé à une ~~gr~~ hauteur très considerable, & s'est enflamé, les débris en sont tombés presque à la même place ; On nous avoit demandé un écu à chacun, pour faire une machine assez vaste, comme je n'avois pas opinion de l'expérience j'ai reculé, & c'est ce qui a été cause que je n'ai ne me suis point été trouvé du nombre des curieux qui se transportoient en foule à ce spectacle. »

ACV, P René Monod 107, p. 27 (Morren 1970, p. 277)

01.01.1784 (jeudi)**

« Billet de M^{de} de Charriere pour voir partir un Ballon au coup d'une heure, il a parfaitement réussi. »

ACV, P René Monod 107, p. 66 (Morren 1970, p. 278)

21.01.1784 (mercredi)**

Copie de lettre à son frère

« M^{de} Charriere Bavois nous a donné d'étrener pour le jour de l'an, un Ballon qu'elle a elle même fabriqué, le Vent sud-ouest étoit fort, la machine s'éleva parfaitement, & alla tomber près de Bressonnaz à 3 lieues d'ici, sur une noce qui ~~passoit~~ se trouvoit dans le grand-chemin ; quelques coups de bâton la firent rebondir comme celle de Gonesse⁶⁵ ; mais heureusement pour ses gens effrayés, il passa deux déserteurs français qui les mirent au fait. Dès-lors crainte de feu, le Conseil de Police a défendu qu'on lâcha des Ballons sans due permission, le bruit a couru qu'on faisoit à cette heure du gaz d'une autre espece, & l'on écrit à ce sujet pour en avoir ; Des marchands qui viennent de Lyon assurent que le Ballon qui devoit aller coucher à Marseille le même jour, n'a point réussi, Montgolfier voyant que la machine étoit en défaut, fit venir avec prudence un Ordre subit du Commandant de remettre la partie à une autre fois ; sans quoi il lui seroit peut-être arrivé malheur de la part de la populace irritée qui ne vouloit pas qu'on lui en imposa impunément »

ACV, P René Monod 107, p. 102 (Morren 1970, p. 278)

21.01.1784 (mercredi)**

« Cassat a reçu de Dufour de Paris l'estampe du Globe aerostatique Charles & Robert parti des Tuileries le 1^{er} X^{bre} 1783 une h 40 minute, en 2h 5 min. il a fait 9 lieues de chemin à Beaumont sur l'Oise, il est monté en 35 min. à 1524 toises, la Chaloupe tenoit au Ballon par 40 Cordes, on ne dit pas à quelle distance. »

ACV, P René Monod 107, p. 104 (Morren 1970, p. 278, cite d'autres mentions)

23.01.1784 (vendredi)**

« M^{de} Charriere com[munique] un[e] Lettre [de] Bourrit fils Lyon 12 janvier, il a travaillé au grand ballon Montgolfier & Pilatre, de 350 pieds de circonference & 115 pieds de haut, il devoit partir le 9 janv., mais il n'a pas réussi, le 19 il s'est élevé à 200 pieds il y avoit 6 personnes dans la galerie, un 7^e y sauta sans permission, on attribua à cette surcharge de poids, le mauvais succès de l'entreprise ; On donna un associé à Bourrit qui étoit comme lui en caleçons & sans souliers, un des Inventaires passa, & dit à l'inconnu courage mon Prince, c'étoit sans doute le Prince Charles de Ligne, qui monta sur le Ballon.

à midi le Ballon de la Chabliere a paru il a bientôt été consumé. »

ACV, P René Monod 107, p. 108 (Morren 1970, p. 278)

24.01.1784 (samedi)**

Copie de lettre à son cousin Marel [à La Haye vraiss.]

« Hier à midi on lança le Ballon de la Chabliere, M^{de} Crousaz le vit de la fenetre il est monté verticalement fort haut, mais il n'a pas tardé à prendre feu.

Le Ballon de Lyon a été lancé le 19 dans la semaine précédente, il n'a pu s'élever qu'à 200 pieds ; l'on dit qu'un septieme personne qui sauta dans la Galerie au moment du départ sans permission, a été cause du dérangement de la machine. »

ACV, P René Monod 107, p. 109

05.03.1784 (vendredi)**

« Ballon Charriere, aux amis du Samedi, petits Vers sur les 4 faces, bonnet de Prêtre, papier blanc, lettre en rouge, il s'élève lentement [à] midi 7 minutes, on le perd de vue par l'élévation du terrain aux Utins, à 25 minutes, donc il y voyagé à l'œil simple, 18 minutes, il tomboit à Marsens, 8 paysans l'ont apporté à 3 h. »

ACV, P René Monod 108, p. 15 (Morren 1970, p. 279)

⁶⁵ Le 27 août 1783, le physicien Jacques Charles, avec l'aide des frères Robert, lâche le premier ballon à gaz rempli d'hydrogène à Paris, devant l'École militaire au Champ de Mars. Le ballon, inhabité, se pose à Gonesse, 25 km plus loin, où il suscite la frayeur des paysans qui l'attaquent à coup de fourches et de pierre.

17.03.1784* (mercredi)

« On joue ce soir *le Barbier de Seville*, Mde Villars y fait le seul rôle de femme, Loys fils apparemment Amalviva [sic]. »

ACV, P René Monod 108, p. 49 (Morren 1970, p. 441)

20.03.1784* (samedi)

« On joua hier [vendredi 19] 2 pièces, *les Planètes* de Mde de St Cierge & d'Yverduin, Servant a fait un rôle d'yvrogne dans la seconde. »

ACV, P René Monod 108, p. 58 (Morren 1970, p. 441)

28.03.1784* (dimanche)

« Mardi 16 mars 1784, chez Mr Rosset Cazenove, on joua *les jeux de l'amour & du hasard*. »

ACV, P René Monod 108, p. 77 (Morren 1970, p. 441)

29.03.1784* (lundi)

« Répétition des *jeux* marivaux, le chef [bailli Beat Albert Tschärner] y est »

ACV, P René Monod 108, p. 80 (Morren 1970, p. 441)

21.01.1785* (vendredi)

« On joue ce soir à la redoute, *les Amans généreux, & les Jumeaux de Bergame*.

[...] Inuit. today or tomorrow aux *Amans Genereux* Comédie Allemande traduite par Rochon de Chabannes, le spectacle est intéressant, = 0: »

ACV, P René Monod 111, p. 139 (Morren 1970, p. 441)

22.01.1785* (samedi)

« petits Bals à la Société du lundi ; la Comédie désapprouvée »

ACV, P René Monod 111, p. 141 (Morren 1970, p. 441)

Mai 1785**

Polier de Vernand lit que la pièce de Beaumarchais *La folle journée* sur laquelle il reçoit le 9^e de la recette de chaque représentation lui a déjà rapporté plus de 40'000 francs. Ce gain est donné aux pauvres.

Extrait non retrouvé (Morren 1970, p. 450)

25.10.1785 (mardi)

« Mr de Tavel au sortir de la Comédie & du Bal soupa hier chez Mr le Blf de Morges, à une table de 50 Cou[ve]rts »

ACV, P René Monod 115, p. 49.

05.11.1785 (samedi)**

« Jeux de Johanni encore toute la semaine, pour se mettre en état de payer les Ouvriers de son Théâtre. »

ACV, P René Monod 115, p. 77 (Morren 1970, p. 442⁶⁶)

⁶⁶ Morren a trouvé une mention supplémentaire car il précise « Johanni était un écuyer français, élève du Sr Balp. Il avait une écuyère Mlle Espagnolette qui exécutait le saut du tremplin. On pouvait voir également le tour du pistolet et l'on dansait « le fandangué espagnol, danse de sabot » ».

12.10.1786 (jeudi)

« 1^{ère} Représ. à la Madeleine, sans prix.

Dupuis & DesRonais de M. Collé, *la Pupille* de Fagan. »

ACV, P René Monod 119, p. 70 (Morren 1970, p. 442-5)

13.10.1786 (vendredi)

« 2^{de} Réprés. *Le Père de Famille* Cinq Actes de Mr Diderot suivi du *Fou raisonnable*

ACV, P René Monod 119, p. 72 (Morren 1970, p. 442-5)

14.10.1786 (samedi)

« 3^e repres. *la Gageure imprévue* Comédie en un Acte de Mr Sedaine suivie de *Blaise & Babet* Opera nouveau en deux Actes par Mrs Monvel & Desaide

1^{ères} Loges & Parquet 12 baches

Parterre & 2^{des} loges 8 baches

3^{es} loges, 5 batz »

ACV, P René Monod 119, p. 78 (Morren 1970, p. 442-5)

16.10.1786 (lundi)

« 4^e Représ. *L'Épreuve réciproque*, Comédie en un Acte d'Alain ; *Le Jugement de Midas*, Opera en 3 Actes de Gretry. »

ACV, P René Monod 119, p. 87 (Morren 1970, p. 442-5)

17.10.1786 (mardi)

« 5^e Réprés. *Tancrede*, Tragédie en 5 Actes de Voltaire, suivie de *Tableau parlant*, un Opera en un Acte de Gretry. »

ACV, P René Monod 119, p. 87 (Morren 1970, p. 442-5)

17.10.1786 (mardi)

« Desplasse chef de Troupe demandoit des Grenadiers pour la Comédie, refusé. »

ACV, P René Monod 119, p. 89

19.10.1786 (jeudi)

« 6^e Représ. *Le Barbier de Seville*, Comédie en 4 Actes de Beaumarchais suivie de *la Servante maitresse* Opera en deux Actes de Pergolese »

ACV, P René Monod 119, p. 96 (Morren 1970, p. 442-5)

20.10.1786 (vendredi)

« 7^e Représ. *le Mariage de Figaro* en 5 Actes de Beaumarchais »

ACV, P René Monod 119, p. 99 (Morren 1970, p. 442-5)

21.10.1786 (samedi)

« 8^e représ. *Fanfan & Colas*, Comédie nouvelle de Madame de Beaunoir suivie de *Felix ou l'Enfant trouvé*, Opera en trois Actes de M. Monsigny.

ACV, P René Monod 119, p. 128 (Morren 1970, p. 442-5)

23.10.1786 (lundi)

« 9^e Représ. Les Jeux d'Amour & du Hasard, comédie en 3 Actes de Marivaux, suivi de la Mélomanie, Opera nouveau de Champain. »

ACV, P René Monod 119, p. 109 (Morren 1970, p. 442-5)

24.10.1786 (mardi)

« 10^e Représent. le Tartuffe ou l'Imposteur de Moliere Comédie en 5 Actes Suivie du Maréchal Opera en deux Actes de Philidor. »

ACV, P René Monod 119, p. 113 (Morren 1970, p. 442-5.

26.10.1786 (jeudi)

« 11 Représ. Richard Cœur de Lion, Opera en trois Actes, orné de tout son spectacle, Musique de Gretry précédé des Rivaux amis, Comedie nouvelle en un Acte »

ACV, P René Monod 119, p. 130 (Morren 1970, p. 442-5)

27.10.1786 (vendredi)

« L'Amant bourru, Comedie en trois Actes de M. Monvel suivie de la fausse Magie, Opera en deux Actes de Mr gretry. »

ACV, P René Monod 119, p. 130 (Morren 1970, p. 442-5)

28.10.1786 (samedi)

« 13 représ. La femme jalouse, Comedie nouvelle en cinq Actes de Mr DesForges, suivie de Sylvain Opera de Mr Gretry. »

ACV, P René Monod 119, p. 136 (Morren 1970, p. 442-5)

30.10.1786 (lundi)

« 14 représ. Le mariage de Figaro pour la dernière fois Comedie en Cinq Actes de Beaumarchais. »

ACV, P René Monod 119, p. 139 (Morren 1970, p. 442-5)

31.10.1786 (mardi)

« 15^e Représ. Le Magnétisme ou les Docteurs modernes, Opéra en deux Actes mêlés de Vaudevilles, précédé du Bourru bienfaisant Comédie en trois Actes de Gretry [sic]. »

ACV, P René Monod 119, p. 143 (Morren 1970, p. 442-5)

02.11.1786 (jeudi)

« 16^e Représ. Merope Tragedie en Cinq Actes de Voltaire suivie des deux Avarés Opéra en deux Actes de Gretry »

ACV, P René Monod 119, p. 155 (Morren 1970, p. 442-5)

03.11.1786 (vendredi)

« 17 représ. La Femme jalouse Comédie nouvelle en Cinq Actes, suivie Des Pêcheurs Opera en un Acte. »

ACV, P René Monod 119, p. 158 (Morren 1970, p. 442-5)

04.11.1786 (samedi)

« 18 Aucassin & Nicolette ou les mœurs du bon vieux temps, Opera en trois Actes de Gretry, précédé de Fanfan & Colas, Comédie redemandée. »

ACV, P René Monod 119, p. 165 (Morren 1970, p. 442-5)

06.11.1786 (lundi)

« 19 Représ. L'ami de la Maison, Opera en trois Actes de Gretry ; précédé du Fou raisonnable, comédie en un Acte de Patrat »

ACV, P René Monod 119, p. 171 (Morren 1970, p. 442-5)

07.11.1786 (mardi)

« 20^e représ. Blaise & Babet, Opera en deux Actes de Desaiides précédé du Philosophe sans le savoir, Comédie en cinq Actes de Sedaine »

ACV, P René Monod 119, p. 175 (Morren 1970, p. 442-5)

09.11.1786 (jeudi)

« 21^e Représ. Le Tuteur dupé ou la Maison à deux portes, Comédie en Cinq Actes de Cailhava jouée ici pour la 1^{ère} fois

suivie

du Tonnellier, Opera en un Acte »

ACV, P René Monod 119, p. 190 (Morren 1970, p. 442-5)

10.11.1786 (vendredi)

« 22^e Représ. Tom Jones à Londres, Comédie en Cinq Actes de Mr Desforges suivie des Vendangeurs ; Opera comique en un Acte »

ACV, P René Monod 120, p. 4 (Morren 1970, p. 442-5)

11.11.1786 (samedi)

« 23^e Représent. La belle Arsenne, Opera en 4 Actes de Monsigny précédé de la Pupille, Comédie en un Acte de Fagan

1^{ères} Loges & parquet = 12 batz

Parterre & 2^{des} loges = 8 batz

3^e loges = 5 batz. »

ACV, P René Monod 120, p. 9 (Morren 1970, p. 442-5)

13.11.1786 (lundi)

« 24^e représ. Beverly drame en Cinq actes de Mr Saurin, suivi de la Melomanie Opera en un Acte de Mr Champin »

ACV, P René Monod 120, p. 19 (Morren 1970, p. 442-5)

14.11.1786 (mardi)

« 25^e Représ. Démocrate Comédie en cinq Actes de Regnard suivie de la Colonie, Opera en deux Actes de Sachini »

ACV, P René Monod 120, p. 21 (Morren 1970, p. 442-5)

16.11.1786 (jeudi)

« 26^e représ., Melanide Comédie en 5 Actes de la Chaussée, suivie de l'Epreuve villageoise, Opéra en deux Actes de Mr Gretry »

ACV, P René Monod 120, p. 29 (Morren 1970, p. 442-5)
(ACV, P René Monod 207, brouillon)

17.11.1786 (vendredi)

« 27 Représ. Athalie Tragédie en cinq Actes tirée de l'Écriture sainte précédée de L'Heureuse Erreur, Comédie en un Acte de Patrat »

ACV, P René Monod 120, p. 30 (Morren 1970, p. 442-5)
(ACV, P René Monod 207)

18.11.1786 (samedi)

« 28 Représ. Le double mariage Opera en trois Actes, le Poème & la Musique par Mr Desplasse précédé de L'Épreuve nouvelle, Comédie en un Acte de Marivaux. »

ACV, P René Monod 120, p. 33 (Morren 1970, p. 442-5)

20.11.1786 (lundi)

« 29^e Représ. Le Magnifique, Opera en trois Actes de Mr Gretry précédé de l'Heureuse Erreur, Comédie nouvelle de Mr Patrat »

ACV, P René Monod 120, p. 37 (Morren 1970, p. 442-5)

21.11.1786 (mardi)

« 30^e Représ. Le Sabot perdu ou la Matinée villageoise, Opera nouveau en 2 Actes de MM. Monvel & Desaiés, précédé de la Partie de Chasse de Henri IV, Comédie en trois Actes de Mr Collé. »

ACV, P René Monod 120, p. 39 (Morren 1970, p. 442-5)

23.11.1786 (mercredi)

« 31 Rep. Richard cœur de Lion, 2^{de} représ., Opera en trois Actes de Mr Gretry précédé du François à Londres, Comédie en un Acte »

ACV, P René Monod 120, p. 45 (Morren 1970, p. 442-5)
(ACV, P René Monod 207)

24.11.1786 (vendredi)

« 32^e Représ. Le Roi Lear Tragédie en cinq Actes de Mr Ducis suivie du Devin de Village, Opera en un Acte, Poème & Musique de Jean Jaques Rousseau »

ACV, P René Monod 120, p. 49 (Morren 1970, p. 442-5)
(ACV, P René Monod 207)

25.11.1786 (samedi)

« 33^e Repr. Zemire & Azor Opera en 4 Actes de Mr Gretry, précédé de L'Anglois à Bordeaux en un Acte. »

ACV, P René Monod 120, p. 50 (Morren 1970, p. 442-5)

27.11.1786 (lundi)

« 34^e Représentation Le Déserteur Drame en Cinq Actes de Mr Mercier suivi du Cadi Dupé, Opera en un Acte de Monsigny »

ACV, P René Monod 120, p. 56 (Morren 1970, p. 442-5)
(ACV, P René Monod 207)

28.11.1786 (mardi)

« 35^e Représ. La feinte par Amour, Comédie en trois Actes de Dorat Alexis & Justine, Opera en 2 Actes de Monsigny & de Desaiés »

ACV, P René Monod 120, p. 59 (Morren 1970, p. 442-5)

30.11.1786 (jeudi)

« N° 36 : De L'Épreuve Villageoise, Opera nouveau en deux Actes de Mr Gretry ; précédé De la fausse Agnès ou le Poète Campagnard »

ACV, P René Monod 120, p. 64 (Morren 1970, p. 442-5)

01.12.1786 (vendredi)

« Représ. 37 : Le Tableau parlant, Opera en un Acte de Mr Gretry précédé du Paysan Magistrat, ou il a bonne justice, Comédie en Cinq Actes de Mr Collot d'herbois »

ACV, P René Monod 120, p. 67 (Morren 1970, p. 442-5)

02.12.1786 (samedi)

« 38^e Représ. Les Folies amoureuses Comédie en 3 Actes de Regnard suivie de Felix ou l'Enfant trouvé ; Opera en trois Actes de Regnard Monsigny, incessamment le droit du Seigneur »

ACV, P René Monod 120, p. 67 (Morren 1970, p. 442-5)

04.12.1786 (lundi)

« 39 Représ. Le Droit du Seigneur, 1^e représ. Opera nouveau en trois Actes, Musique de Martini, précédé du Médecin malgré lui, Comédie en trois Actes de Molière »

ACV, P René Monod 120, p. 80 (Morren 1970, p. 442-5)

05.12.1786 (mardi)

« N° 40 à la demande générale la 2^{de} représent. du Roi Léar, Tragedie en 5 Actes de Mr Ducis, suivie d'Anete & Lubin, Opera en un Acte »

ACV, P René Monod 120, p. 88 (Morren 1970, p. 442-5)

07.12.1786 (jeudi)

« 41 Représ. Le Cocher supposé, Comédie en un Acte d'Hauteroche suivie de L'Avocat Jaloux, Opera en trois Actes de Mr Grétry. »

ACV, P René Monod 120, p. 95 (Morren 1970, p. 442-5)

08.12.1786 (vendredi)

« 42 Rep. Eugénie Drame en Cinq Actes de Mr de Beaumarchais, suivie, Des Amours d'Été, Opera en un Acte de M.M. Piis & Barré »

ACV, P René Monod 120, p. 96 (Morren 1970, p. 442-5)

09.12.1786 (samedi)

« 43^e Représ. Les Trois fermiers, Opéra en deux Actes de Mr Dezaide précédé de Soliman Second ou les Trois Sultanes, Comédie en trois Actes de Mr Favart ornée de tout son spectacle »

ACV, P René Monod 120, p. 103 (Morren 1970, p. 442-5)

11.12.1786 (lundi)

« 44^e Représ. Second représ. Du Droit du Seigneur, Opera nouveau en trois Actes Musique de Martini, précédé Du Somnanbule comédie en un Acte. »

ACV, P René Monod 120, p. 109 (Morren 1970, p. 442-5)

12.12.1786 (mardi)

« 45^e Représentation Nina ou la Folle par Amour, Opera nouveau en un Acte précédé Des deux Amis, ou le Négociant de Lyon, Comédie en Cinq Actes de Mr de Beaumarchais »

ACV, P René Monod 120, p. 109 (Morren 1970, p. 442-5)

14.12.1786 (jeudi)

« 46^e Représ. Guillaume Tell Tragedie en Cinq Actes de Mr le Mierre ornée de son Spectacle, & qui sera représentée d'après les nouvelles corrections de l'Auteur ; suivie de la Rosiere de Salency ; Opera en trois Actes de Mr Gretry »

ACV, P René Monod 120, p. 117 (Morren 1970, p. 442-5)

15.12.1786 (vendredi)

« Représ. Du Déserteur, Opera en trois Actes de Mr Monsigny, suivi De Nina ou la Folle par Amour, Opera nouveau en un Acte de Mr De Layrac. »

ACV, P René Monod 120, p. 120 (Morren 1970, p. 442-5)

16.12.1786 (samedi)

« 48^e Représ. Pour la Cloture une 1^{ère} représentation D'Adelaide du Gueslin, Tragédie en Cinq Actes de Voltaire avec une Décoration nouvelle suivie D'Alexis & Justine, Opera nouveau en deux Actes de Mr Monvel. »

ACV, P René Monod 120, p. 128 (Morren 1970, p. 442-5)

16.11.1787 (vendredi)**

« Francois Franconi Ecuyer de Lyon obtient 6 représentations, de son manège il se promène avec chevaux au nombre de 14, musique turque, deux rangs de place, à 10 batz & à 5 : Affiches de 60 jeux »

ACV, P René Monod 124, p. 124

21.12.1787 (vendredi)**

« 4 ½ Concert du Musicien Dulon joueur de flûtte, originaire de Villeneuve, aveugle dès son bas âge à 20 bats »

ACV, P René Monod 125, p. 52

20.02.1788 (mercredi)

« hier la Comedie St Geran admise 15 repr. avant la Pentecôte & 15 après, le bénéfice des Pauvres & les prix seront réglés successivement »

ACV, P René Monod 126, p. 42 (Morren 1970, p. 445)

05.04.1788* (samedi)

« Recû de Young [Henri Polier] invit. pour voir la Comédie de Montolieu ce soir = 0 »

« On jouoit *les Etourdis* »

ACV, P René Monod 126, p. 171, 175 (Morren 1970, p. 449)

15.04.1788 (mardi)

« 1^{ère} rep. *le Philosophe marié* 5 Actes, *La gageure imprevue*, 1 Acte »

ACV, P René Monod 127, p. 11 (Morren 1970, p. 445-9)

16.04.1788 (mercredi)

« 2^{de} rep. *Le Pere de Famille* drame en cinq Actes de Diderot suivi de *Cephire ou l'erreur de l'esprit*, comedie de Marsolier. »

ACV, P René Monod 127, p. 11 (Morren 1970, p. 445-9)

17.04.1788 (jeudi)

« N° 3 *L'impatient* Com. nouvelle en 1 Acte précédée de *l'Enfant prodigue* de Voltaire en 5 Actes »

ACV, P René Monod 127, p. 19 (Morren 1970, p. 445-9)

18.04.1788 (vendredi)

« N° 4 *Le Glorieux* Com. en vers en 5 Actes de Destouches. Suivie des *Amis du jour* Com. en un Acte en prose. Les Loges 10 batz Les secondes 8 & le parterre, Le Paradis 5 pour la Livrée. »

ACV, P René Monod 127, p. 22 (Morren 1970, p. 445-9)

19.04.1788 (samedi)

« N° 5 *L'Amant bourru* Comédie en 3 Actes & en vers de Mr Monvel prem. Représentation de *guerre ouverte, Ruse contre Ruse* 3 actes en Prose de Mr Dummaniant. »

ACV, P René Monod 127, p. 27 (Morren 1970, p. 445-9)

21.04.1788 (lundi)

« N° 6 *le Mariage secret, l'Amphitruon* »

ACV, P René Monod 127, p. 31 (Morren 1970, p. 445-9)

22.04.1788 (mardi)

« N° 7 *L'habitant de la Guadeloupe* Drame de Mr Mercier suivie des *fausses Confidences* Comédie en 3 Actes de Marivaux

prem. 10 batz 2^{de} 8. 3^e 5 »

ACV, P René Monod 127, p. 32 (Morren 1970, p. 445-9)

23.04.1788 (mercredi)

« N° 8 : *Alzire* Tragedie de Voltaire suivie des *Français à Londres*, Comédie en un Acte »

ACV, P René Monod 127, p. 33 (Morren 1970, p. 445-9)

25.04.1788 (vendredi)

« N° 9. *Les Etourdis ou le mort supposé* Comédie nouvelle en vers & en trois Actes

de Mr Andrieux

précédée

De *Pasquin Maitre & Valet* Comédie en trois Actes de Marivaux »

ACV, P René Monod 127, p. 38 (Morren 1970, p. 445-9)

26.04.1788 (samedi)

« 10 Représentation, 1^{ere} Représentation des *Deux Nièces* Comédie en trois Actes & en Vers de M. Monvel, suivie Du *Bourru Bienfaisant* Comédie en trois Actes de Goldoni »

ACV, P René Monod 127, p. 39 (Morren 1970, p. 445-9)

28.04.1788 (lundi)

« N° 11 *L'Ecole des Peres* Comédie nouvelle en vers en 5 Actes suivie de *la Petite Ecole des Meres* Comédie en un Acte de Marivaux »

ACV, P René Monod 127, p. 43 (ajout) (Morren 1970, p. 445-9)

29.04.1788 (mardi)

« N° 19 *Le Déserteur* Drame en prose en Cinq Actes de Mr Mercier suivi du *Mariage secret*, Comédie en un Acte, demain la Cloture du Théâtre. »

ACV, P René Monod 127, p. 46 (Morren 1970, p. 445-9)

30.04.1788 (mercredi)

« N° [20] *Les Amans Généreux* Drame en prose, en Cinq Actes de Mr Rochon de Chabanne suivi De *la Mere Confidente* Comédie en trois Actes de Marivaux. »

ACV, P René Monod 127, p. 50 (Morren 1970, p. 445-9)

14.05.1788 (mercredi)

« N° 1. L'opera de Genève fera l'ouverture auj. par *l'Amant jaloux* Opera en trois Actes, Musique de Gretri suivi de *Amynthe persécuté par Circé & délivré par l'Amour* Ballet Pastoral orné de tout son Spectacle & d'une décoration nouvelle. Le Spectacle sera terminé par un grand divertissement

1^{eres} loges = 12 batz. »

ACV, P René Monod 127, p. 91 (Morren 1970, p. 445-9)

15.05.1788 (jeudi)

« N° 2 *Les Dettes* opera nouveau en 2 Actes Musique de Mr Daleyrac suivi de *Blaise & Babet* opera en deux Actes musique de Mr Desaidés »

ACV, P René Monod 127, p. 93 (Morren 1970, p. 445-9)

16.05.1788 (vendredi)

« N° 3 *Azemias ou les Sauvages* Opera en trois Actes orné de tout son spectacle, un divertissement, précédé de *Sylvain* Opera en trois Actes Musique de Mr Gretry. »

ACV, P René Monod 127, p. 94 (Morren 1970, p. 445-9)

17.05.1788 (samedi)

« N° 4 *Didon* Tragédie lyrique en trois Actes, orné de tout son Spectacle, d'un grand Ballet & de la Chaconne de Le Breton [Berton]. »

ACV, P René Monod 127, p. 103 (Morren 1970, p. 445-9)

19.05.1788 (lundi)

« N° 5 *Felix ou l'Enfant trouvé* Opera en trois Actes paroles de M. Sedaine, Musique de Monsigny suivi de *l'Amant Statue*, Opera nouveau Musique d'Arlerac. »

ACV, P René Monod 127, p. 109 (Morren 1970, p. 445-9)

20.05.1788 (mardi)

« N° 6 : *Les deux Tuteurs* opera nouveau en deux Actes musique de Mr D'Arlerac suivie des *Dettes* Opera en deux Actes du même Auteur. Entre les deux pièces on dansera *l'Angloise à trois* avec les Guirlandes »

ACV, P René Monod 127, p. 112 (Morren 1970, p. 445-9)

21.05.1788 (mercredi)

« N° 7 : *La Belle Arsene* Opera en quatre Actes orné de tout son spectacle précédé Du *Tonnellier* Opera bouffon en un Acte, Vû la longueur du Spectacle on commencera à six heures moins 1 quart. »

ACV, P René Monod 127, p. 114 (Morren 1970, p. 445-9)

23.05.1788 (vendredi)

« N° 8 : *Azemia ou les Sauvages*, Opera Musique de Mr Daleyrac suivi des *Marchandes de Mode* Ballet pantomime en un Acte »

ACV, P René Monod 127, p. 120 (Morren 1970, p. 445-9)

24.05.1788 (samedi)

« N° 9 : *Nina ou la folle par amour* Opera en un Acte, Musique de Mr D'Aleyrac orné d'un divertissement Ballet, précédé De *la fausse Magie*, Opera en deux Actes, Musique de M. Gretry. »

ACV, P René Monod 127, p. 122 (Morren 1970, p. 445-9)

26.05.1788 (lundi)

« N° 10 : *Le Nègre ou la nouvelle Amitié à l'épreuve* Opera nouveau en trois Actes par Mr Marmontel Musique de Mr Gretry suivi du *Marechal des Logis* Ballet pantomime avec tout son spectacle »

ACV, P René Monod 127, p. 125 (Morren 1970, p. 445-9)

27.05.1788 (mardi)

« N° 11 *Richard cœur de Lion*, Opera en trois Actes de Mr Sedaine, musique de Mr Gretry orné de tout son spectacle, précédé de la *Melomanie* Opera en un Acte de Mr Champein. »

ACV, P René Monod 127, p. 131 (Morren 1970, p. 445-9)

28.05.1788 (mercredi)

« N° 12 *Renaud d'Ast* Opera nouveau en deux Actes de Mr D'Aleyrac, précédé de *Lucile ou le Pere nouricier* Opéra en un Acte suivi de *la Rose & le Bouton* Ballet Pantomime en deux Actes. Entre les deux Pièces le Sr Lamouroux exécutera un Concerto de Violon. »

ACV, P René Monod 127, p. 133 (Morren 1970, p. 445-9)

30.05.1788 (vendredi)

« N° 13 *La Dot* Opera nouveau en trois Actes précédé du *Devin de Village* Opera en un Acte suivi *Du Jeu de l'Arc & de l'Oiseau* Ballet Pantomime en deux Actes. »

ACV, P René Monod 127, p. 138 (Morren 1970, p. 445-9)

31.05.1788 (samedi)

« N° 14 : *Les Evénemens imprévus*, Opera en trois Actes, Musique de M. Gretry suivi de *Mirza & Lindor*, Grand ballet Pantomime en trois Actes orné de tout son spectacle. »

ACV, P René Monod 127, p. 139 (Morren 1970, p. 445-9)

02.06.1788 (lundi)

« N° 15 *Le faux Lord* opera nouveau en deux Actes par MM. Piccini pere & fils, précédé De *l'erreur d'un moment* Opera en un Acte par M. Monvel. Entre les deux Pièces on dansera à trois avec les Guirlandes. »

ACV, P René Monod 127, p. 144 (Morren 1970, p. 445-9)

03.06.1788 (mardi)

« N° 16 *Renaud D'Ast* Opera en deux Actes par Mr Daleyrac suivi d'*Alexis & Justine* Opera en deux Actes par Mr Desaiides orné d'un Divertissement Ballet. »

ACV, P René Monod 127, p. 144 (Morren 1970, p. 445-9)

04.06.1788 (mercredi)

« N° 17 *Zemire & Azor* Opera en 4 Actes, Musique de Gretry, suivi Du *Mariage d'Antonio, ou la suite de Richard Cœur de Lion*, Opera nouveau en un Acte, orné d'un divertissement Ballet. »

ACV, P René Monod 127, p. 148 (Morren 1970, p. 445-9)

05.06.1788 (jeudi)**

« On reçoit l'Académie sous les Arcades [...] Orchestre de 24 Musiciens, grand chœur ; plusieurs de l'Opera à qui l'on fait une gratification extraordinaire. »

ACV, P René Monod 127, p. 150

06.06.1788 (vendredi)

« N° 18 : *Les Trois Fermiers* Opera en deux Actes par M. Monvel Musique de M. Desaidès suivi De *l'Épreuve Villageoise* Opera en deux Actes Musique de M. Grétry orné d'un Divertissement Ballet. »

ACV, P René Monod 127, p. 153 (Morren 1970, p. 445-9)

07.06.1788 (samedi)

« N° 19 : *Ariane abandonnée dans l'Isle de Naxos*, Opera en un Acte Musique de Mr Edelman ; suivi de *la dot*, Opera en trois Actes, orné d'un divertissement ballet »

ACV, P René Monod 127, p. 156 (Morren 1970, p. 445-9)

09.06.1788 (lundi)

« N° 20 : *La Rosière de Salenci* Opera en trois Actes, Musique de Mr Gretry orné d'un Divertissement-ballet, précédé De *la Melomanie*, Opera en un Acte de Mr Champein. »

ACV, P René Monod 127, p. 164 (Morren 1970, p. 445-9)

10.06.1788 (mardi)

« N° 21 *Le faux Lord* Opera en deux Actes par Mrs Piccini Pere & fils, suivi De *la Paysanne curieuse*, opera Bouffon en un Acte. »

ACV, P René Monod 127, p. 165 (Morren 1970, p. 445-9)

11.06.1788 (mercredi)

« N° 22 *Henri IV ou la Bataille d'Ivry* ; Opera en trois Actes orné de tout son Spectacle. Entre le 2^d & 3^e Acte, on exécutera un bruit de Guerre, Précédé de *L'Amant Statue* Opera en un Acte. »

ACV, P René Monod 127, p. 165 (Morren 1970, p. 445-9)

13.06.1788 (vendredi)

« N° 23 : La dernière représentation *D'azemia ou les Sauvages*, Opera en trois Actes orné de tout son Spectacle suivi de *Mirza & Lindor* Grand Ballet Pantomime en trois Actes »

ACV, P René Monod 127, p. 173 (Morren 1970, p. 445-9)

14.06.1788 (samedi)

« N° 24 *Aucassin & Nicolette ou les mœurs du bon vieux temps* Opera en trois Actes orné de tout son Spectacle. Marches & Evolutions militaires, suivi De *Aminthe persecute par Circé & délivré par l'Amour*, Grand Ballet Pantomime en deux Actes, orné de tout son Spectacle. »

ACV, P René Monod 127, p. 177 (Morren 1970, p. 445-9)

16.06.1788 (lundi)

« N° 25 *Le Comte D'albert* Opera nouveau en 2 Acte par M. Sedaine, Musique de Mr Gretry, suivi de *la Suite du Comte d'Albert* Opera en un Acte par les mêmes Auteurs, orné d'un divertissement, Ballet précédé de *Rose & Colas* Opera Bouffon en un Acte. »

ACV, P René Monod 127, p. 180 (Morren 1970, p. 445-9)

17.06.1788 (mardi)

« N° 26 : Pour la Clôture, A la demande générale du Public une 2^{de} représentation du *Comte d'Albert* Opera en deux Actes, orné de tout son Spectacle, paroles de Mr Sedaine & Musique de Mr Gretry ; suivi de *la suite du Comte D'Albert* Opera en un Acte, Paroles & Musique des mêmes Auteurs, Le Spectacle sera terminé par *les rêveries des Grecs ou la Parodie d'Yphigénie*, Opera en trois Actes ; *La Suite du Comte d'Albert* sera terminée par un Divertissement Ballet. »

ACV, P René Monod 127, p. 182 (Morren 1970, p. 445-9)

11.07.1788(vendredi)**

« Acheté à la Dlle Catherine Palatini de Venise, dentiste, une Teinture & une Composition, qu'elle vend un petit Ecu à tout le monde en prenant des signatures ; je baisse de moitié en promettant de garder le secret, je n'inscris rien. cy = 1 [livre] »

ACV, P René Monod 128, p. 58 (Morren 1970, p. 486)

11.07.1788 (vendredi)**

« A Catherine Palatini Venitienne Dentiste Teinture & Poudre qu'elle vend 1 petit Ecu 1[livre] »

ACV, P René Monod 186, p. 84 (« Journal de Dépense »)

16.02.1789 (lundi)

« Le Roi, sa femme & 5 Enfants de Moliere en quercy ont obtenu la permission de donner six spectacles, ils jouent ce soir *Eugénie* à la Madeleine, à 5 batz aux loges, le chef [bailli] y va. »

ACV, P René Monod 131, p. 90 (Morren 1970, p. 449)

Année 1791

14.02.1791 (lundi)**

« Fête greque de la Princesse de Nassau au Champ de l'air, [le comte Laly de] Tolendal lit sa tragédie »

ACV, P René Monod 139, p. 55-56 (Morren 1970, p. 343)

ACV, PP 106, Glayre, de Crousaz, de Lerber

PP 106/33, Journal de Marie Bartholomée de Crousaz

La jeune scriptrice Marie Bartholomée de Crousaz (1759-1835) énumère les faits les plus marquants de son enfance, en commençant par ses « premiers voyages » depuis 1768 (Bruxelles, Spa, Londres, Paris, etc). Elle épousera Maurice Glayre en 1787.

[3r] « 1772 »

« Pendant notre séjour a Paris nous avons été trois fois a la Comédie Italienne ou l'on a donné *Silvain, le Maréchal ferrant, et le Poirier*⁶⁷. Une fois a la Comédie françoise ou l'on a donné *Roméo et Juliette* Tragédie traduite de L'anglois et une fois au grand Opéra. »

[3v] « Le premier Novembre [1772] nous eumes la commédie les Comédiens restèrent six Semaines et nous donnèrent les pièces suivantes.

Le 2, *Le Pere de Famille et la Servante Maitresse*

[4r] Le 3 ils ont donné *l'Orphelin Anglois et le Tonnelier*

le 4 *Les Jeux de l'Amour et du Asard, et Anette et Lucas*

le 5 *Le Bouru Bienfaisant et Lucile*

Le 6 *Le Procureur juge et Arbitre et l'Amoureux de quinze ans*

le 7 *Le Déserteur et Silvain*

le 9 *Nanine et les Deux Avars*

le 10 *L'Ecole des Maris et les Moissonneurs*

le 11 *Béverly et le Bucheron*

le 12 *La fausse Aniès et le Maréchal ferrant*

le 13 *La Chasse de Hanri Quatre et le Tableau parlant*

le 14 *L'Esprit de Contradiction et le Deserteur*

le 16 *Crispin rival de son Maitre et l'Amoureux*

le 17 *L'Onète Criminel et le Serrurier*

le 18 *Pigmalion et la Nouvelle epreuve et le Roi et son Fermier*

le 19 *Ugénie et le Tablau parlant.*

le 20 *Dupuis et Deronois et la Bonne Fille*

le 21 *Le Savetier la Pupile et le Huron*

le 23 *Harlequin Sauvage et les deux Avars*

[4v] le 24 *L'Ecossoise et Lucile*

le 25 *Quoquette corrigée et la Soirée des Boulevarts*

le 26 *Les trois Sultanes et la Bonne Fille*

⁶⁷ *Silvain* et *Le Maréchal ferrant* sont joués le 27 juillet 1772 et *Le Poirier*, avec *Le Huron* le 30 juillet. Voir le registre de l'Opéra Comique de Paris, numérisé par la BNF (<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb424473928>).

le 27 *les Ménéchmes ou les deux frères jumeaux et Anette et Lubin*
 le 30 *les Deux Amis et le Maître en droit*
 le 1 Décembre *Le Caprice Amoureux, la gageure imprévue et le Soldat Magicien*
 le 2 *Le Philosophe sans le savoir et le peintre amoureux de son modèle*
 le 3 *le Distroit et le Sorcier*
 le 4 *Mahomet et le Diable a quatre*
~~le 5 *L'Indigent et Toinon et Toinette*~~
 le 5 *l'Anglois a Bourdaux et Zemire et Asort*
 le 7 *L'Indigent et Toinon et Toinette*
 le 8 *Isabelle et Jertrude, le Babillard, le Marchand de Smirne et Anette et Lubin*
 le 9 *Les trois Frères rivaux et Zémire et Asor*
 le 10 *Le Misanthrope et le Milisien*
 [5r] le 11 *Le Democrite Amoureux et la fée urgelle*
 le 12 *Le Cadi dupé, Masée [Mazet] et Rose et Colas*

Le Directeur de la Troupe étoit Mr St Gerrant ; les principaux Acteurs étoient Mr Patras Mr Baudeau, Madame Batiste Madame et Melle Baubour ; pour les Opéras comiques la Famille Haidoux

1773

Il est venu une prodigieuse quantité d'Etrangers, Hommes et Femmes, la plupart étoient françois, la principale Dame étoit Mme de Brionne et Mlle de Loraine sa fille⁶⁸, elle étoit venue a Lausanne pour y rencontrer sa fille ainée qui a épousé le Prince de Carignan de la Maison de Savoie. La Duchesse de Virtemberg y est aussi venue d'Allemagne ; la plupart des autres Etrangers aussi bien qu'elle, y sont venus pour consulter Mr Tissot, le fameux Esculape du temps » [...]

[5v] « Il y a eu des fêtes a l'occasion de ces Etrangers, il y en a eu une a la Maison de Ville, et le Baillif en a donne une autre au chateau ; Mme la Duchesse de Virtemberg fit venir un jour les Comédiens qui sont a Genève qui jouèrent un petit Opéra, intitulé *L'Ami de la Maison*, je donnai moi même un petit bal a la fin d'Avril ; et je fus au premier bal qu'a donné Mme de Brionne » [... au sujet de Mme de Brionne]
 [...]

[7r] 1776

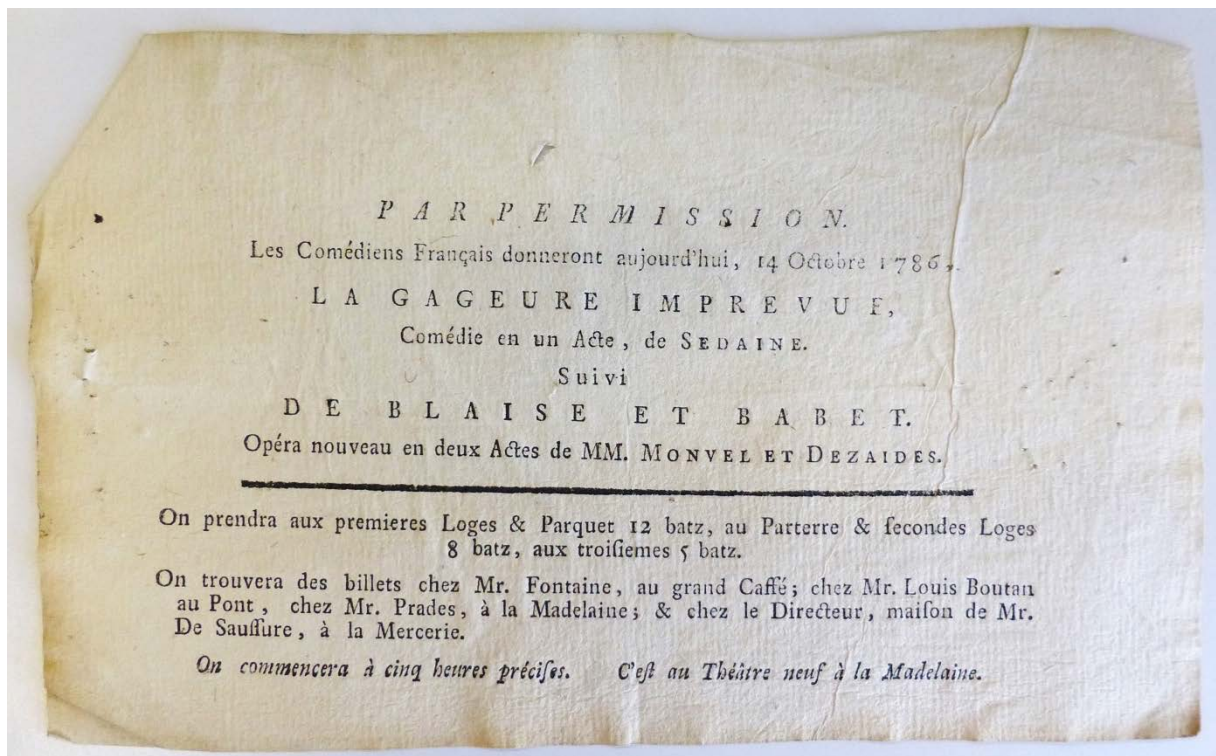
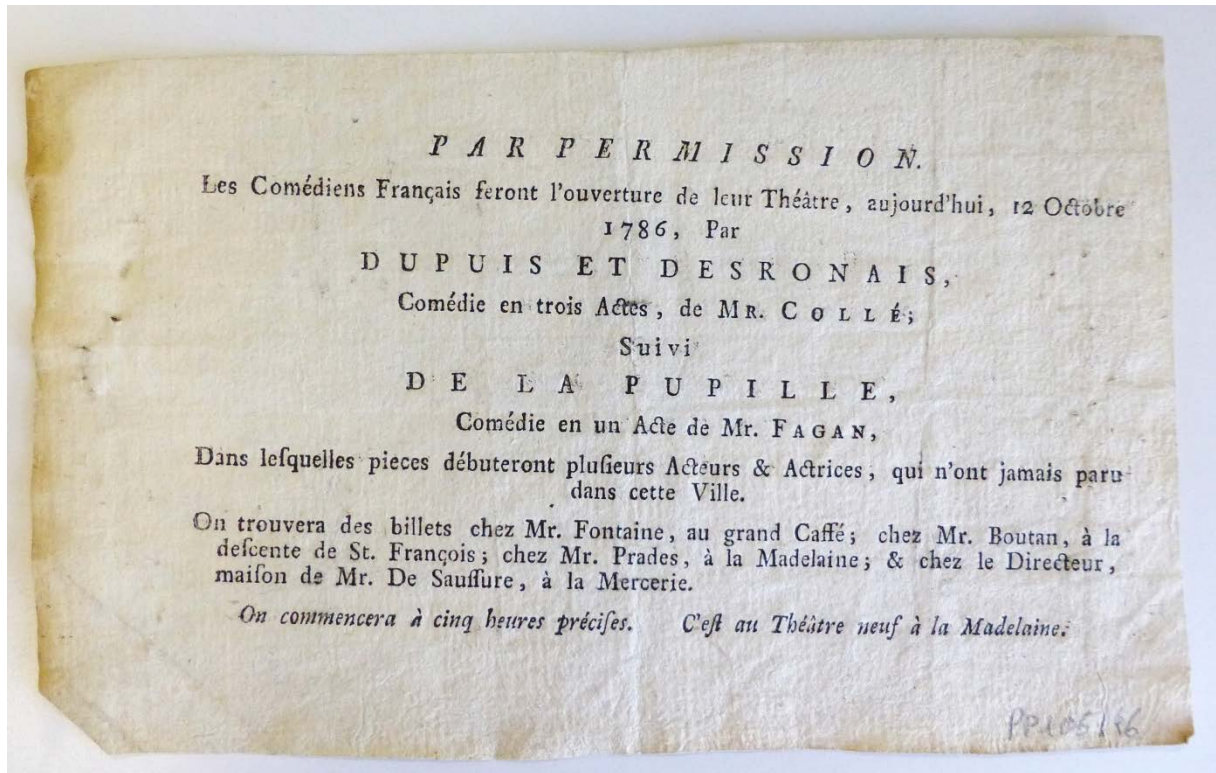
Fevrier Il est arrivé des Chevaux Anglois et un homme qui en montoit trois a la fois et outre cela une Troupe de Comédiens.

Mars Nous avons donné un grand déjeuner ches nous dont on fit les invitations a la Comédie. »

⁶⁸ Toutes deux logent à la pension Crousaz de Mézery (AVL, Fonds Chancellerie 78/12).

PP 106/46, Programmes imprimés du 12 octobre au 18 novembre 1786

Papiers liés à Maurice Glayre (1743-1819).



P A R P E R M I S S I O N .

Les Comédiens Français donneront aujourd'hui Lundi 16 Octobre 1786,

LE JUGEMENT DE MIDAS, Opéra en trois Actes de M. Gretry, précédé de
L'ÉPREUVE RECIPROQUE, Comédie en un Acte d'Alain.

Mardi 17. TANCREDE, Tragédie en cinq Actes de Voltaire, suivie du TABLEAU
PARLANT, Opéra en un Acte de Gretry.

On prendra aux premieres Loges & Parquet 12 batz, au Parterre & secondes Loges
8 batz, aux troisiemes 5 batz.

On trouvera des billets chez Mr. Fontaine, au grand Caffé; chez Mr. Louis Boutan
au Pont, chez Mr. Prades, à la Madelaine; & chez le Directeur, maison de Mr.
De Sauffure, à la Mercerie.

On commencera à cinq heures précises. C'est au Théâtre neuf à la Madelaine.

P A R P E R M I S S I O N .

Les Comédiens Français donneront les Représentations suivantes.

Jeudi 19 Octob. LE BARBIER DE SEVILLE, Comédie en 4 Actes de M. Beaumarchais,
suivie de LA SERVANTE MAITRESSE, Opéra en deux Actes de Pergoleze.

Vendredi 20. LE MARIAGE DE FIGARO, Comédie en 5 Actes de M. Beaumarchais.

Samedi 21. La premiere Représentation de FANFAN & COLAS, Comédie nouvelle
de Mad. de Beaunoir, suivie de FELIX, OU L'ENFANT TROUVÉ, Opéra en
3 Actes de M. Monsigny.

On prendra aux premieres Loges & Parquet 12 batz, au Parterre & secondes Loges
8 batz, aux troisiemes 5 batz.

On trouvera des billets chez Mr. Fontaine, au grand Caffé; chez Mr. Louis Boutan
au Pont, chez Mr. Prades, à la Madelaine; & chez le Directeur, maison de Mr.
De Sauffure, à la Mercerie.

On commencera à cinq heures précises. C'est au Théâtre neuf à la Madelaine.

P A R P E R M I S S I O N .

Les Comédiens Français donneront les Représentations suivantes.

Lundi 23. LES JEUX D'AMOUR ET DU HAZARD, Comédie en trois Actes de *Marrivoux*, suivie de LA MELOMANIE, Opéra nouveau de *M. Champain*.

Mardi 24. TARTUFFE ou L'IMPOSTEUR, Comédie en cinq Actes de *Molière*, suivie DU MARÉCHAL, Opéra en deux Actes de *Philidor*.

En attendant LA FEMME JALOUSE, & LE MAGNETISME, pièces nouvelles.

On prendra aux premières Loges & Parquet 12 batz, au Parterre & secondes Loges 8 batz, aux troisièmes 5 batz.

On trouvera des billets chez Mr. Fontaine, au grand Café; chez Mr. Louis Boutan au Pont, chez Mr. Prades, à la Madelaine; & chez le Directeur, maison de Mr. De Sauffure, à la Mercerie.

On commencera à cinq heures précises. C'est au Théâtre neuf à la Madelaine.

P A R P E R M I S S I O N .

Les Comédiens Français donneront les Représentations suivantes.

Jeudi 26 Octob. RICHARD CŒUR DE LYON, Opéra nouveau en trois Actes, orné de tout son spectacle, musique de *Gretry*, suivi DES RIVAUX AMIS, Comédie nouvelle en un Acte.

Vendredi 27. L'AMANT BOURRU, Comédie en trois Actes de *M. Moutel*, suivie de la FAUSSE MAGIE, Opéra en deux Actes de *Gretry*.

Samedi 28. LA FEMME JALOUSE, Comédie nouvelle en cinq Actes de *M. Desforges*, suivie DE SYLVAIN, Opéra de *M. Gretry*.

On prendra aux premières Loges & Parquet 12 batz, au Parterre & secondes Loges 8 batz, aux troisièmes 5 batz.

On trouvera des billets chez Mr. Fontaine, au grand Café; chez Mr. Louis Boutan au Pont, chez Mr. Prades, à la Madelaine; & chez le Directeur, maison de Mr. De Sauffure, à la Mercerie.

On commencera à cinq heures précises. C'est au Théâtre neuf à la Madelaine.

P A R P E R M I S S I O N .

Les Comédiens Français donneront les Représentations suivantes.

Lundi 30 Octob. Pour la dernière fois, LE MARIAGE DE FIGARO ; Comédie en cinq Actes de M. de Beaumarchais.

Mardi 31. La première Représentation DU MAGNETISME , OU LES DOCTEURS MODERNES ; Opéra en deux Actes, mêlé de Vaudevilles, précédé DU BOURRU BIENFAISANT , Comédie en trois Actes de Goldoni.

On prendra aux premières Loges & Parquet 12 batz, au Parterre & secondes Loges 8 batz, aux troisièmes 5 batz.

On trouvera des billets chez Mr. Fontaine, au grand Café; chez Mr. Louis Boutan au Pont, chez Mr. Prades, à la Madelaine; & chez le Directeur, maison de Mr. De Sauffure, à la Mercerie.

On commencera à cinq heures précises. C'est au Théâtre neuf à la Madelaine.

P A R P E R M I S S I O N .

Les Comédiens Français donneront les Représentations suivantes.

Jeudi 2 Nov. MEROPE, Tragédie en 5 Actes de Voltaire, suivie des DEUX AVARES, Opéra en 2 Actes de Gretry.

Vendredi 3. LA FEMME JALOUSE, Comédie nouvelle en 5 Actes, généralement redemandée, suivie des PÊCHEURS, Opéra en un Acte.

Samedi 4. AUCASSIN ET NICOLETTE, ou LES MŒURS DU BON VIEUX TEMS, Opéra en 3 Actes de Gretry, précédé DE FANFAN ET COLAS, Comédie redemandée.

On prendra aux premières Loges & Parquet 12 batz, au Parterre & secondes Loges 8 batz, aux troisièmes 5 batz.

On trouvera des billets chez Mr. Fontaine, au grand Café; chez Mr. Louis Boutan au Pont, chez Mr. Prades, à la Madelaine; & chez le Directeur, maison de Mr. De Sauffure, à la Mercerie.

On commencera à cinq heures précises. C'est au Théâtre neuf à la Madelaine.

P A R P E R M I S S I O N .

Les Comédiens Français donneront les Représentations suivantes.

Lundi 6 Nov. LE MAGNIFIQUE, Opéra en 3 Actes de *Gretry*, précédé DU FOU
RAISONNABLE, Comédie en un Acte de *Patrat*.

Mardi 7. LE PHILOSOPHE SANS LE SAVOIR, Comédie en 5 Actes de *Sedaine*,
suivie de BLAISE ET BABET, Opéra en deux Actes de *M. Dezobis*.

On prendra aux premières Loges & Parquet 12 batz, au Parterre & secondes Loges
8 batz, aux troisièmes 5 batz.

On trouvera des billets chez Mr. Fontaine, au grand Café; chez Mr. Louis Boutan
au Pont, chez Mr. Prades, à la Madelaine; & chez le Directeur, maison de Mr.
De Sauffure, à la Mercerie.

On commencera à cinq heures précises. C'est au Théâtre neuf à la Madelaine.

P A R P E R M I S S I O N .

Les Comédiens Français donneront les Représentations suivantes.

Jedi 9 Nov. LE TUTEUR DUPÉ, OU LA MAISON A DEUX FORTES, Comédie
en 5 Actes de *M. Caillava*, qui n'a jamais été représentée en cette ville, suivie
DU TONNELIER, Opéra en un Acte.

Vendredi 10. TOM-JONES A LONDRES, Comédie en 5 Actes de *M. Desforges*, suivie
DES VENDANGEURS, Opéra comique en un Acte.

Samedi 11. LA BELLE ARSENNE, Opéra en 4 Actes de *M. Monsigny*, précédé DE LA
PUPILLE, Comédie en un Acte de *Fagan*.

On prendra aux premières Loges & Parquet 12 batz, au Parterre & secondes Loges
8 batz, aux troisièmes 5 batz.

On trouvera des billets chez Mr. Fontaine, au grand Café; chez Mr. Louis Boutan
au Pont, chez Mr. Prades, à la Madelaine; & chez le Directeur, maison de Mr.
De Sauffure, à la Mercerie.

On commencera à cinq heures précises. C'est au Théâtre neuf à la Madelaine.

P A R P E R M I S S I O N .

Les Comédiens Français donneront les Représentations suivantes.

Lundi 13 Nov. BEVERLEY, Drame en cinq Actes de M. *Sauvin*, suivi de LA MELO-
MANIE, Opéra en un Acte de M. *Champin*.

Mardi 14 DEMOCRITE, Comédie en cinq Actes de *Regnard*, suivi de LA COLONIE,
Opéra en deux Actes de *Sacchini*.

En attendant A T H A L I E.

On prendra aux premières Loges & Parquet 12 batz, au Parterre & secondes Loges
8 batz, aux troisièmes 5 batz.

On trouvera des billets chez Mr. Fontaine, au grand Café; chez Mr. Louis Boutan
au Pont, chez Mr. Prades, à la Madelaine; & chez le Directeur, maison de Mr.
De Sauffure, à la Mercerie.

On commencera à cinq heures précises. C'est au Théâtre neuf à la Madelaine.

P A R P E R M I S S I O N .

Jeudi 16 Nov. MELANIDE, Comédie en 5 Actes de *la Chaussée*, suivis de L'ÉPREUVE
VILLAGEOISE, Opéra nouveau en 2 Actes de M. *Gretry*, qui n'a jamais été re-
présenté dans cette Ville.

Vendredi 17. Au bénéfice de Madame *Dorquerre*, ATHALIE, Tragédie en 5 Actes de
Racine, tirée de l'Écriture Sainte, précédée DE L'HEUREUSE ERREUR, Comédie
en un Acte de M. *Patrat*.

Samedi 18. LE DOUBLE MARIAGE, Opéra nouveau en 3 Actes; le Poème & la Mu-
sique par M. *Desjardes*, précédé de L'ÉPREUVE NOUVELLE, Comédie en un
Acte de *Marivaux*.

On prendra aux premières Loges & Parquet 12 batz, au Parterre & secondes Loges
8 batz, aux troisièmes 5 batz.

On trouvera des billets chez Mr. Fontaine, au grand Café; chez Mr. Louis Boutan
au Pont, chez Mr. Prades, à la Madelaine; & chez le Directeur, maison de Mr.
De Sauffure, à la Mercerie.

On commencera à cinq heures précises. C'est au Théâtre neuf à la Madelaine.

PP 1055/6, Correspondance d'Etienne Clavel de Brenles

Brouillon de lettre, lettre d'Etienne Clavel de Brenles au pasteur Dulon, s.d. [début 03.1750]

Incipit : « Monsieur / Je vous envoie *Gabinie* que vous avez demandé elle me paroît tout a fait propre pour l'usage que vous en voulez faire, les vers n'en sont pas extremement pompeux mais son elegante simplicité la met a la portée des plus petits ecoliers si elle n'exite pas de ces grandes passions qui transportent l'ame elle inspire de beaux sentimens des mouvemens doux et reglés, je suis fâchée de ne pouvoir pas vous envoyer l'original mais on ne me l'a pas confié parce que le livre est rare, et qu'il est deja fort gaté, j'ai copié les noms des Acteurs qui paroissent dans chaque scene pour vous eviter la peine que j'ai eu a les deterrer en la lisant dans ces rolles, on vous prie de recomender a vos jeunes gens de ne pas les gater en les copiant. »

Lettre de Dulon à Etienne Clavel de Brenles, de Vevey, 10.03.[1750]

Incipit : « Vevey ce mardy 10^e mars / Mademoiselle / j'ay bien reçu la Tragedie que vous avés eu la bonte de nous envoyer, nous en faisons mon Pere & moy nos Tres humbles remerciements a Mons^r Correvon & a les dames, nous aurons un soin extreme du manuscrit, & pour ne pas L'Hasarder entre les mains des ecoliers, je l'ay copie moy meme, & l'ay mis dans son ordre naturel, cecy me rappelle aussi Mademoiselle, les remerciements que nous vous devons pour la peine que vous vous etes donnée a cet Egard, sans vous nous etions perdus & jamais nous ne nous tirions de ce labyrinthe de Rolles & de desordre pour nous, jamais le fil d'ariane n'a été d'un plus grand usage, que votre petit Travail, qui quoi qu'en racourci n'a pas du vous donner moins de peine »

Vers d'Etienne [écrits en 1755]

« Ranimés vous O Muses consternées,
Donnés essor aux transports les plus doux,
Vous n'êtes point abandonnées
Votre grand Favori veut vivre encor pour vous.
Et toi dont les regrets, plus touchants que les autres,
Te faisoient distinguer au milieu de tes soeurs,
Melpomène seche tes pleurs ;
Tu peux encor faire couler les nôtres,
Qui mettra desormais nos coeurs en mouvement ?
Qui nous attendrira ? La Scene en reprenant
Les anciens enfans de son Maitre
Cherche a se consoler, elle n'espere plus,
Quand tout a coup elle voit naitre
Une nouvelle soeur d'Alzire et de Brutus.
Ce jour nous a rendu nos larmes,
Un nouvel objet s'offre a notre coeur charmé,
Pour ce jeune innocent quelles tendres alarmes !
Heroique Zamti, vertueuse Idamé
Du plus fier des Tirans vous desarmés la haine
L'amour suspend son bras, mais la Vertu l'enchaîne
Cette Vertu triomphe, elle entraine en son char
Le barbare Gengis et le feroce Octar »

Brouillon de lettre d'Etienne Clavel de Brenles à Suzanne Necker, s.d. [14.11.1764]

Incipit : « Que je suis heureuse de votre bonheur ma tres chere Madame, vous nous avés mis dans la situation la plus douce nous sommes depuis trois jours dans cette tendre emotion que nous a causé votre lettre ; tous nos voeux sont remplis, vous etes a votre place, cette ame pure delicate et sensible a trouvé enfin une ame digne d'elle, un homme capable de bien sentir le plaisir delicieux de vous debarasser a la fois des soins de l'avenir et des details minutieux de present »

« nous [2r] allons a present vivre a Paris bien plus qu'a Lausanne, et nous nous estimerions bien heureux si Mr votre Epoux vouloit completer notre quadrille. vous m'avés une fois accusée d'aimer les anecdotes, que je me serois mal fait entendre si vous avés cru que c'etoit celles de Paris de la Cour et du Teatre que je demandois ! c'est celles qui vous concernent qui seules m'interessent, les details ne sauroient etre trop longs, parles nous de vous et de Mr Necker. mettes nous en societé avec vous et pour tout le reste renvoies nous s'il vous ~~plait~~ *plait* au *Mercur*. »

Brouillon de lettre de la même à la même, s.d. [v. fin 05.1765]

Incipit : « Je serois dans la plus cruelle inquietude sur votre indisposition ma tres chere Madame »

« Je viens d'achever la derniere ligne de *Caton* voila une grande nouvelle mais en voici une qui doit tout autrement surprendre Md Necker vivant à Paris et connoissant la facon de penser de son amie, cette femme qui presume peu d'elle meme, revenue d'ailleurs de l'amour de la reputation ose tout a coup pretendre au plus haut degre de gloire ou [au] bel esprit peut aspirer faire declamer [ses] vers sur le plus grand Teatre, pour vous expliquer l'enigme il faut ~~vous~~ dire comment ce petit plan s'est arangé dans ma cervelle et vous faire serieusement l'histoire de mon pot au lait Vôte aprobation celle de mon mari pour mes premiers essais [1v] m'ont animé du plus grand courage et dans tout le cours de l'ouvrage m'ont continuellement inspiré lors que la piece a fait plus de progrès il s'est augmenté par les suffrages de Mr D'Hermanches Md D'aulbonne et Md de Marsens cette ami d'un gout si sur et si delicat vous voies que je n'avois pas mal choisi mes confidens leur critique dont j'ai bien profité ~~plus encore m'a fait estimer mon ouvrage~~ plus encore que leurs eloges m'a fait estimer mon ouvrage j'ai voulu faire l'essai de son effet sur une petite assemblée que je composai l'autre jour de personnes ou lettrées ou sensibles dont quelques unes meme possedoient tres bien l'original anglois je lus et j'eus lieu d'etre contente je ne dis pas des complimentes que l'on me fit mais de ces premiers mouvemens de l'ame qui echapent de ces impressions subites seuls juges suivant moi d'une piece faite pour les exciter. Je conçois votre confiance dirés vous mais comment avés vous reussi a ralumer ches vous une passion presque eteinte Elle n'est point rallumée ma chere [2r] madame Je suis mere de famille je possede au plus juste le necessaire d'etat je ne doit pas negliger de petits avantages ceci est tout simplement une affaire de calcul et d'interet ~~on~~ ~~m'a dit~~ je sai qu'il y a ~~voit~~ des avantages attachés a la representation d'une piece que son succès influence sur le debit de l'ouvrage imprimé voila tout si je reussis je conviens que j'aurai beaucoup de plaisir si j'echoue ce ne sera point l'opposé je recevrai l'arret avec une grande indifferrence pourvu que mon mari l'ignore pour toujours quand je parle de reussir et d'echouer souvenés vous que j'ai a passer devant trois tribunaux celui de Mr et Md Necker celui des Comediens et celui du Public voulés vous que je vous dise celui que je redoute le moins c'est le dernier la piece une fois mise au Teatre se soutiendrait par l'extreme beauté des pensées Je ne crains pas trop d'indulgence de la part de votre amitié vous etes trop eclairés, je crains plutot trop d'inquietude sur les defauts de mon ouvrage beaucoup plus de sensibilité que je [2v] n'en ai moi meme pour les interets de ma gloire vous pouvés lever cet obstacle ma cher Madame corrigés, efacés, retranches, ajoutés, faites de mon ouvrage le votre si vous vouliés bien prendre autant de peine ce seroit alors que je serois parfaitement assurée de sa bonté. je ne connois pas assés bien d'ici la Scene Francois pour savoir si une piece angloise peut etre transportée sur son Theatre si elle peut souffrir des attroupemens des convois &c. *le siege de Calais* et d'autres pieces me feroient cependant croire l'affirmative. Ses Francois veulent voir souvent et long tems les Actrices sur la Scene s'il y avoit un role de femme dans la piece equivalent a celui de *Caton* j'en serois moins en peine le role de *Marcia* est beau mais il est trop court pour des François. le deguisement de *Sempronius* me fait aussi de la peine quoi qu'il occasione une Scene bien belle. quand je vous dis que j'ai fini ce n'est pas que tout soit fait j'ai laissé en ariere quelques Scenes qui m'interessent moins que les autres la derniere du 2^{ond} acte » [fin manquante]

Brouillon de lettre de la même à la même, s.d. [16.06.1765]

Incipit : « Je suis dans la plus tendre inquietude sur votre santé ma tres chere Madame »

« Que vous etes une charmante amie ma tres chere Madame. Non en ma vie je n'ai vu l'amitié mieux peinte que dans votre lettre que vous etes bien dans le point de vue ou je vous voulois et ou [1v] je vous suposois ce n'est plus absolument mon [?] affaire c'est la votre mais savés vous que vous avés grand besoin des conseils d'une amie desirée [?] comme moi dans ce qui vous tient tant a coeur vous mettés trop d'importance a la chose si vous continués sur ce ton il faut y renoncer dès ce moment je craindrois trop pour vous le mauvais succès mettés vous si vous le pouvés dans sa position ou je suis moi meme c'est avec cette condition expresse qu'il vous sera permi de poursuivre soit que le motif qui me fait agir et qui n'a nulle prise sur ma sensibilité ne soit melé d'aucun autre soit par l'efet de l'etat habituel de mon ame toujours beaucoup plus sensible au plaisir qu'a la peine je suis exactement dans ce cas tel que je vous l'ai dit je regarde ceci comme un jeu ou toutes les probabilités sont contre moi mais ou je n'ai rien a perdre vous m'avés mis sur le secret dans une pleine securité et c'est la seule chose importante qu'il y ait J'ai fait tout ce que j'ai pu faire sans vous pour la correction mais je sens tout ce que vous pouvés y ajouter si les juges que vous nommés sont plus redoutables pour moi que vous et Monsieur Neker ils n'ont surement pas autant [2r] ma confiance \Je n'ai garde cependant de les recuser puisqu'ils sont de votre choix/ si Mr Arnaud est l'auteur du *Journal Etranger* j'ai pour lui le plus grand respect si c'est le Poete je vous demande mille pardons Madame il l'est en depit de la nature ses rimes sont si riches Jamais un vers n'est parti de son coeur Mr de Marmontel est un des Ecrivains de ce siecle que j'honore le plus il ne lui manque que d'etre né plutot la beauté naturelle de son genie est embarrassée par les travers du gout a la mode Condamnée par mes occupations a ne lire que tres peu je n'ai pas l'honneur de connoitre Mr Suard J'aurois été plus libre de choisir l'usage reçu des rimes plates si j'avois composé moi meme mais cette gene m'a paru une difficulté insurmontable quand il s'est agit de conserver plusieurs vers que je voulois rendre dans toute l'ennergie de l'original Quel est mon etonnement de vous entendre encore parler de Clairon manquer de parole a un Pretre n'est pas la plus grande affaire mais les blasphemes du parterre peuvent ils se pardonner Elle est attendue a Fernex l'on travaille et diligence [?] a lui elever des autels le Teatre renversé se relève de sa gloire. Quel dommage pour ~~votre~~ ce nouvel Acteur que *Caton* ne [2v] puisse pas etre du gout des François la grande difficulté a Londres est toujours de trouver ce heros votre Acteur me paroît tout fait pour l'etre. savés vous pourtant \interret a part/ que ce seroit une politesse a rendre aux Anglois que la Representation qu'ils donnent du *Siege de Calais* *Caton* est aussi leur piece nationale. *Le Siege de Calais* siflé dites moi vos Francois n'ont ils donc que ce signe odieux pour marquer que le vrai beau \apres avoir produit son impression/ peut enfin les lasser

Je ne suis ni françoise ni prise d'amour pour Louis 15 je n'ai jamais été dans l'etat ou m'ont mis les deux premiers actes si l'interet etoit allé en croissant je ne sais a quel degré l'enthousiasme seroit monté il n'a pas baissé c'est tout ce qu'on en peut dire et j'en tiens le plus grand compte a l'auteur que de beautés dans les details quelle quantité prodigieuse de ces vers que l'on nomme heureux ce n'est pas de l'elegance et de l'esprit c'est le feu du sentiment dans toute sa verité qui passe dans l'ame avec l'harmonie la plus flateuse a l'oreille

Revenons un moment a *Caton* je ne sais si je vous ai dit que je craignois beaucoup d'etre a la fin d'un ouvrage qui m'a fait tant de plaisir je me suis menagée une ressource » [fin manquante]

Brouillon de lettre de la même à la même, s.d. [v. 04.-10.1766]

Incipit : « Je suis ici en vendanges j'ai laissé mari et enfans a la campagne et je profite du premier instant de ma liberté pour causer avec vous »

« Vous etes bien sure ma chere madame de toute ma reconnoissance pour l'interet que vous avés pris au sort de *Caton* je me trouve bien indiscrete [1v] après toutes vos peines de vous demander encore un petit volume d'observations faites a votre grand loisir mais je n'en veux que de votre part, pas une qui ne porte le nom de Neker cette faveur m'assureroit que des deux personnes par qui je souhaiterois de faire un ouvrage estimable n'ont pas meprisé mon *Caton*. Md D'aples a reclamé de toutes ses forces une lettre a son adresse dont on lui assuroit l'existence, votre amie a été embarrassée, mon mari l'a vu et soit distraction soit discretion il a eu la bonté de ne me rien dire. Pour nous mettre a l'aise a l'avenir si vous avés quelque chose a me dire du *Caton* vous m'en parlerés comme d'une nouveauté à propos de

nouveauté et de *Caton* je suis dans la plus grande impatience de voir ce *Caton* françois dont vous parlés il n'est pas possible a mon imagination de se former une idée de cet etre là. »

Brouillon de lettre de la même à la même, s.d. [v. 08.1767]

Incipit : « Venés ma tres chere Madame venes jouir du plaisir délicieux que vous m'avés fait »

« votre portrait est bon puisque c'est mon coeur qui l'a reconnu je ne puis plus m'en separer et je passe avec lui mes heures et mes jours il est vrai qu'il fait un peu de tort a votre beauté, et on ne croiroit pas que c'est en vous rajeunissant de quelques années, je ne sai par quelle magie j'y ai retrouvé Mademoiselle C. plutot que Madame N. »

[1v] « je ne vous dis rien de la part du Prince parce que je sai qu'il ecrit a Mr Necker il s'amuse des jolies nouveautés que vous avés eu la bonté de nous procurer je suis si occupée de vous que je ne peux pas lire, seulement j'ai profité du conseil que vous me donnés et j'ai lu une partie de *Caton*, mais savés vous que je ne suis pas aussi severe que vous pour son Auteur, je crois tres fort qu'entre nous deux nous aurions pu faire un bon ouvrage, il y a cinq ou six morceaux qui ne sont pas veritablement dans l'anglois les plus saillens et que j'ai une envie demesurée de lui voler, j'ai \serieusement/ dans la tete de les lui demander en lui en faisant honneur comme de raison si je corrige une fois ma piece mais comment seroit-il possible de faire cette demande honnetement ? »

Brouillon de lettre de la même à la même, 28.09.1773

Incipit : « Madame / Je vous envoie un petit ouvrage que j'ai fait la semaine passée mais que je vous prie de ne faire voir a personne au monde qu'a Mr Necker et a Mr Thomas. On m'a prié, en faveur d'un excellent compositeur que nous avons ici \Mr Swindler [Schwindel]/, de traduire mettre en vers françois un de ces ouvrages que les Italiens appellent Oratorio il en a deja fait un en Allemand tres beau a ce que l'on dit et il dit que s'il en avoit un pareil en français sa fortune seroit faite je crois que ce qu'il appelle sa fortune sont quelques milliers de livres avec plus de celebrite qu'il croiroit gagner par la soit a la haie soit en france malgré son grand genie musical sa vie laborieuse et réglée, il ne paroît pas qu'il soit riche. Possédé de la seule passion de son art il ne s'embarasse pas de ce qu'il lui rapporte ; si les gens qu'il a servi oublient de le paier, ce qui arive souvent, il ne demande jamais rien. La beauté des pensées de Metastase et l'idée des faire la fortune d'un honnete homme avec si peu de chose m'ont donc fait travailler avec plaisir. Je ne me suis pas [1v] embarrassée de quelques rimes insuffisante parce que le chant les soutient assés j'aime mieux laisser une rime foible ~~que d'affoiblir~~ qu'une pensée affoiblie. En Italie on joue ces sortes de piece dans le tems des fetes sur le theatre meme de l'opera, en france ou l'on n'y est pas accoutumé une pareille chose seroit impossible a moins que l'on ne voulut s'exposer a ramener ces tems ou l'on jouoit les Saints et Dieu par piété Mais notre Musicien demande si a Paris on ne pourroit pas, dans la sale ou l'on execute le Concert Spirituel, faire declamer les Interlocuteurs de memoire ce qui donneroit un plus grand jeu aux divers sentimens qu'il expriment on ne rechercheroit pas sans doute le costume dans les habillemens, ce qu'il faudroit bien eviter crainte du ridicule Je vous serois extremement obligée Madame si vous voules bien la dessus me dire votre avis et celui de Mr Thomas cela feroit il un spectacle nouveau chés vous et y permet on cette nouveauté si c'en est une il va commencer des a present son ouvrage mais il n'en auroit que plus d'emulation s'il pensoit qu'il peut s'executer a Paris comme il l'entend. »

Brouillon de lettre d'Etienne Clavel de Brenles à un Bernois [Jean Rodolphe Sinner de Ballaigues ?], s.d. [1766-1767]

Incipit : « Vous avés donc eu une grande peur mon tres cher ami pour votre D. P. »

« mais vous m'aprenés d'un ton frois qu'il y a un *Caton* en vers francois pensés-vous que si j'avois un peu moins d'amour propre ou que son obscurité ne me rassura pas, vous m'auriés donné la fievre. »

« Elle est bien digne d'etre l'amie de Melle Bondeli qui est la premiere femme vivante dont le genie m'ait inspiré du respect, mais entre nous elle est un peu dragon, vous n'etes pas mal accomodé vous qui avec tout le reste du monde avés si fort critiqué Volmar [de la *Nouvelle Héloïse*, 1761]. Rousseau n'a

pas écrit pour vous dit Melle Bondeli ce début commence un morceau bien beau et bien raisonné de sa lettre mais me permettez vous de prendre contre elle le parti de Rousseau elle le critique d'avoir donné à Volmar sans passions un tact moral [?] fin et sur ; j'aimerais autant entendre dire qu'un palais qui n'est point accoutumé aux liqueurs fortes et aux épices ne saurait être fin et sur si R. avait donné à Volmar le zèle l'enthousiasme de la vertu il serait à reprendre sans doute mais en accordant à Melle B de la sensibilité mécanique »

Lettre d'Angélique de Bavois à Etiennette Clavel de Brenles, 22.09.1754

Incipit : « Madame ma très chère Amie / J'ai tardé bien longtemps ma chère Amie à vous témoigner ma reconnaissance pour toutes les peines que vous avez bien voulu prendre pour nous. mais j'ai attendu de pouvoir vous marquer comment nous avons exécuté vos jolies choses Mme d'Aulbonne par son retardement nous a laissé le temps de découvrir mille difficultés dans Nos projets la première qui s'est rencontrée et celle de nous montrer en public déguisé en bergers car il y avait plus de 300 personnes aux Avenues du château ce qui nous fit prendre la résolution d'exécuter notre petite pastorale en chambre nous avons été obligés de retrancher les trois premiers couples et d'en substituer d'autres qui ne les valent pas il a fallu aussi ôter des autres Couplets tout ce qui avait du rapport à la noce champêtre nous avons conservé autant que nous l'avons pu vos couplets et vos idées, qui étaient charmantes, je vous assure Madame qu'ils ne paraissent point qu'ils aient été faits de commande au contraire ils ont une aisance un tour [?] des pensées, qui ne sentent point la gêne je vous dirai ma chère Amie sans vouloir vous louer que vous étiez la seule personne capable de remplir ce plan aussi joliment et peut être aussi la seule qui eût voulu se prêter avec autant de bonté à ce que j'exigeais de vous je suis tout cela avec beaucoup de reconnaissance et je vous prie de me fournir les occasions de vous le marquer je me fais une fête ma chère Madame de penser que nous serons à portée de nous voir souvent c'est hiver [...] Votre très humble et très obéissante Servante Angélique de Bavois »

Brouillon de lettre d'Etiennette Clavel de Brenles à un inconnu, s.d. [fin 06.1773]

Incipit : « Je vous envoie Monsieur les quittances de Paschoud et de Ludeke avec la mienne »

« La fête de Melle de Bavois a été d'autant plus charmante qu'avec beaucoup de variété et d'imagination elle était fort simple relativement à la dépense. elle était dans une salle de maronier qui avait l'air d'un temple très haut assez vaste et soutenu dans le milieu par deux colonnes on y entrait sous un arc de verdure et de fleurs des deux côtés étaient des cabinets représentant les 4 saisons l'une était couverte et garnie de fourures avec du feu et Melle de Bavois représentant l'hiver du thé et du café. le suivant était de fruits dans le troisième était une Cérès avec des rafraîchissements devant elle le 4^e était la jeune flore dans sa loge ornée de roses environnée de bassins de fleurs ces deux dernières étaient l'aînée et la cadette St Cierge dans l'un des côtés de la salle était une espèce de tente dans l'autre un théâtre contre l'un des arbres du milieu un tableau grossièrement peint avec un trait devant et la table dans le fond l'on trouvait par tout des bancs ou des chaises mais le plus agréable spectacle dans ce beau lieu et dans ce beau jour était la belle et nombreuse compagnie qui était toute formée lors que j'arrivai, la première scène qui s'ouvrit fut devant la tente celle des marionnettes où j'eus lieu de rire beaucoup parce que j'étais disposée à la gaieté, mais en soupirant tout bas, ceci n'avait point été fait exprès les amis de la troupe se rappelaient de les avoir vues, et moi d'en avoir oui parler à mon mari le cœur encore tout plein du sentiment que lui avait inspiré un pareil spectacle, joué devant celle qu'il était destiné à tourner en ridicule sans qu'elle s'en douta le moins du monde. Polichinel annonça d'abord des plus belles tragédies de Voltaire qui se bornèrent pourtant à une scène de *Zaire* les Acteurs étaient un Orosmane une *Zaire* et un Voltaire aussi bien faits et aussi naturels qu'ils pouvaient l'être Mr de Chabot en fut très frappé ; j'étais placée entre un mari et une femme premiers auteurs de toutes ces choses cela est diabolique m'écriai-je en riant mais loin d'être choqués de cette expression un peu vive qui m'échappa de mon sentiment ils en furent très flattés après avoir beaucoup ri à la tragédie on fut très sérieux dans la petite pièce qui heureusement fut très courte nous vîmes venir ensuite un pauvre aveugle conduit par une grosse femme Mr d'Orges et Melle de Vilardin ils monterent sur le treteau oh ceci fut pour chacun un spectacle nouveau et vraiment agréable il chanteront Guillaume Tell la liberté et l'égalité la romance était faite par Mr Casenove mais d'un style si naïf si approprié à la chose qu'il n'y eut pas un étranger qui n'y fut trompé ils crurent tous que c'était une ancienne chanson suisse qui se chantoit habituellement

parmi nous. Enfin le dernier spectacle de la foire fut un vendeur de drogues qui monta sur son theatre (Mr de St Cierge) il me semble que la representation d'une chose aussi ridicule quand elle est aussi exacte et aussi servile n'a rien de plus risible que la chose meme aussi n'aurions nous vu qu'un Charlatan et rien de plus si Mr Casenove qui etoit son second n'avoit pas pris soin d'egaier la matiere avec plusieurs traits d'esprit bouffons et agreables qui lui venoient naturellement Mr Tissot etoit vis a vis qui ne paroissoit pas craindre beaucoup les applications que les auteurs de ce badinage auroient sans doute eu envie que l'on en fit a lui et aux principaux spectateurs. vint ensuite le gouté une grosse salade au milieu dans une ecuelle verte, du pain noir et du beure, du seré de la creme des fraises des cerises des pommes deux gateaux en tresse on etoit tant de monde chacun gouta comme il voula on monta ensuite au bois, la pluie vint et pendant qu'on se refugia dans la grange pour dancier des ronds je partis avec mes etrangeres »

Brouillon de lettre d'Etienne Clavel de Brenles à un inconnu, s.d. [v. 1768 ?]

Premier folio manquant.

« idée aux gens de ce pays de la declamation theatrale il exprime plus des regards et du geste que de la voix Mr de Voltaire pleuroit comme un enfant a la representation d'un des siens je crois que c'est la fille chérie de sa viellesse *Semiramis* et les bravo ne cessoient pas. Le Prince dont vous me demandés le nom est celui de hohenzollern apparemment celui qui est au service de la Suabe il a voulu voir Mr de Montolieu il venoit de conduire la Princesse a des bains. Mr Salchli vous aussi parle au long de nos bals et de nos preches cette affaire m'a affecté plus qu'elle ne merite peut etre parce qu'elle interessoit mes meilleurs amis je crois et ce sera le mieux qu'elle aura le sort de ces fusées qui s'elevant d'abord avec grand fracas et qui retombent tout doucement dans le neant Elle m'en a rappellé une autre qui y a quelque rapport et j'aime mieux vous faire cette vieille histoire qu'une nouvelle qui vous a deja été ditte mieux que je ne ferois vous avés lu *Aristides* et vous vous rappelés qu'il contient une vive declamation contre la Comedie les acteurs furent en colere on pensa a la vengeance et dans une representation de *Henri 4* et de *Rose et Colas* on chanta des couplets contre le philosophe, le Prince qui etoit son protecteur déclaré fut vivement piqué contre la troupe et l'auteur (Mr D'Herm.) nous cherchame a l'adoucir par ces petits vers que mon mari lui envoya

Mons^r c'est le meilleur parti
Croyés en celui qui vous aime
ils on pu jouer votre ami
Puis qu'en jouant le grand Henri
Ils vous avoient joué vous meme

Il ne pardonna qu'ensuite dans une occasion qui caracterise les deux hommes en faisant autant d'honneur a l'un qu'elle en fait peu a l'autre. Mr D. [Hermenches] s'avisa d'ecrire a Mr de V. en faveur de la Religion une des plus belles lettres que j'aie jamais vu, il trouva moi en de faire voir cette lettre au Pr. La P[rincesse] en fut enthousiasmée tout comme nous. et lors que Mr D'H. alla lui faire sa cour il courrut l'embrasser de tout son coeur en l'appellant son cher ami. »

Lettre d'Etienne Clavel de Brenles à son mari, [début 03.1768]

« Je ne vous ai pas parlé encore de la comedie mon tres cher Ami l'on y va en foule, ces gens [mot ill.] gagner au moins 25 a 30 Louis par soir. [On] y voit autant d'etrangers que de gens de la ville. [Le] *Pere de famille* me toucha dans les commencemens jusqu'aux larmes mais l'interet dans cette piece va toujours en diminuant jusqu'a ce qu'enfin il expire. [La] fin auroit pu etre interssante si la Camelli avoit mis asses de force et de noblesse dans son jeu mais ce n'est qu'une pleureuse que l'on prend pour ce qu'elle paroît etre. [Le] role du Commandeur joué par un bon acteur du Tilleul [est] inquietant et desagreable il met en colere et c'est un sentiment que l'on n'aime pas avoir. *l'avare, le Roi et le fermier* m'ont fait plaisir je ne sai si je suis devenue trop difficile il me semble que vous ne perdés pas infiniment, cette troupe n'aproche pas de celle de Monrepos, ils ont trois acteurs assés bons et point d'actrices. [...] Adieu toute a vous. Je vai a *l'honnete criminel*. »

1.2. Archives de la Ville de Lausanne

AVL, D72-D106, Manuels du Petit Conseil

Registres du Petit Conseil, ou Conseil des Vingt-Quatre de Lausanne (1701-1799). Source très précieuse car chaque demande est notifiée : autorisations, refus, réclamations, prolongations, règlements, etc.

Dépouillement

Les entrées relatives aux XVI^e et XVII^e siècles se basent principalement sur les notes de l'historien Benjamin Dumur déposées aux AVL. Ses transcriptions, modernisées, sont tout à fait fiables. Nous avons aussi indiqué les transcriptions figurant dans le Recueil Bergier (AVL B29), qui est une compilation d'extraits des manuels du Petit Conseil, des Conseils des 60 et des 200, rédigée en 1783 par le justicier et secrétaire Frédéric Emmanuel Rodolphe Charles Bergier. Ce dernier a copié les décisions importantes se rapportant aux institutions lausannoises depuis 1529, ainsi qu'il l'affirme dans son introduction.

- de D72 à D87 : dépouillement de l'index uniquement. Cette méthode n'est pas fiable car les index ne mentionnent que des noms, sans profession.

- dès D88 (1748) : dépouillement de l'index, revue systématique des entrées en marge et lecture du texte quand l'entrée en marge n'est pas suffisamment explicite.

Travail de Max Fehr

Dans son étude *Die wandernden Theatertruppen in der Schweiz* (1949), Max Fehr ne mentionne pas ses sources explicitement. Après le dépouillement des manuels du Petit Conseil de Lausanne, on peut constater que ceux-ci ont été sa principale source concernant les mentions lausannoises. Fehr a consulté les index en cherchant les entrées « Comédie », « Comédien » ou « Marionnettes ». Les entrées sous les noms de famille lui ont donc échappé (signalées dans ce document). Quelques dates étaient erronées (signalées). Fehr n'a pas répertorié les spectacles liés à la foire (curiosités, danseurs de corde, etc).

Quelques mentions ont été tirées des manuels du Petit Conseil de Berne (cf. litiges), une du Consistoire (1751, référence exacte précisée), et une du registre de la paroisse de Lausanne (décès d'un comédien). Une référence (juin 1751) n'a toujours pas pu être identifiée et se trouve certainement à Berne dans un autre fonds.

Les historiens W. Sévery, E. Olivier, J. Burdet et P. Morren ont également consulté ces manuels pour leurs études respectives citées en bibliographie (volume 1).

dates avec * : renvoi à d'autres sources

dates avec ** : mentions relatives aux bateleurs et aux spectacles de foire

_ : ce signe indique que le texte qui précède a été rédigé dans la marge

XVI^e siècle

30.08.1565

« Les S^{rs} recteurs de la classe de l'escole de ceste ville ont déclaré à mes honorés S^{rs} que, pour exercice de la jeunesse enfans d'escole, ont entrepris faire jouer une comédie de l'histoire de Sainte Susanne, requérantz sur ce l'assistance et bénignité de mes dictz S^{rs}. Lesquelz S^{rs} ont ordonné leur faire dresser les loges, et trouvent plus commode les dresser en la Palud, et mesmes que ce soit un jour de lundy ou jeudy, et non pas dimanche. Et pour don gratuit, leur donnent dix florins, payables par le S^r boursier de S^t Cierge. »

(B. Dumur, AVL vol.5 – P 45/607)

« **Comedie Jouée par les Echoliers du College a la Palud** _ Le Penultieme jour d'Aoust 1565. En Conseil, Les S^{rs} Recteurs de la Classe de l'Eschole de cette Ville, ont declaré a M^{es} h: S: que pour exercice de la Jeunesse ; Enfants d'Eschole ont entrepris faire jouer une Comedie de l'histoire de Sainte Susanne, requerants sur ce l'assistance & benignité de Nos S^{rs}, Lesdits S^{rs} ont ordonné leur faire dresser les Loges, & trouvent plus Commode les dresser en la Palud, & même que ce Soit un jour de Lundy ou Jeudy, & Non par Dimanche, Et pour Don gratuit leur donnent dix florins payables par le S^r Boursier de S^t Cierge. »

AVL B29, Recueil Bergier, p. 65

13.09.1565

« Le jeudy a esté joué l'histoire de S^{te} Susanne par les escoliers, en la place de la Palud, et ce en latin. Et les argumens de chesque pause en françois et en allemand, et un en grec. »

(B. Dumur, AVL vol.5 – P 45/607)

« Comedie jouée par les Echoliers du College _ Le Jeudy 13^e 7^b 1565. A été jouée l'histoire de S^{te} Susanne par les Echoliers en la Place de la Palud, & ce en Latin, & les arguments de chaque pause en François & en Allemand, & un en Grec. »

AVL B29, Recueil Bergier, p. 66

Notes supplémentaires de Dumur :

« La représentation théâtrale du 13 septembre 1565 fit événement dans la bonne ville de Lausanne. Ce jour là, lisons-nous dans le grand-livre des 60 et 200, « on n'ha tenu le conseilz, à cause de l'histoire de Sainte Susanne joée et démenée en laz place de laz Palud par les escoliers et estudians, tant en grec, lattin, françois que alleman. » Les plus graves voulurent donc être de la fête.

Les comptes de la ville, outre la subvention promise de 10 florins mentionnent deux autres déboursés qui peuvent avoir leur intérêt. Pour avoir fait le paula fert [?] de la ceinture de fer à l'eus (l'usage) de la comédie jouée par les escoliers, 3 fl. 9 s.

Pour dresser les loges de la comédie jouée en la Palud par les escoliers, 15 fl. 3 s. 6 d.

Même le S^r bailli sut ouvrir sa caisse :

„Den Schüllmeistern ümd Schüllern do sy di histori Susanna gespilt hand, 10 fl.“

Les acteurs improvisés avaient si bien fait, que, l'année suivante, ils eurent hâte de recommencer. Le 1^{er} mars 1566 déjà les honorés S^{rs} du conseil « gratiffient aux escoliers de la despence faite par eula hyer au soir à soppé, pour ce que se montera », pour avoir joué l'histoire de l'enfant prodigue.

De cette représentation là nous ne connaissons malheureusement que l'agape finale.

Voir A. Gindroz, *Hist. de l'Instruction publique dans le Pays de Vaud*, p. 421, note 20. »

05.03.1566

« Mes honorés Seigneurs ont gratifié aux escoliers de la despence faicte par eulx hier au soir a soppé de ce que se montera pour avoir joué *l'histoire de l'enfant prodigue*. »

(Sévery 1911, p. 380)

12.12.1570

« Soit faict billiet au S^r bourcier Bosson délivrer à maistre Jaques Yssaurand musicien joueur de rue d'espinnette et autres instrumens, natifz de Marseille, demeurant en ceste ville depuis environ trois ans et demy, assavoir dix florins pour ce coup, de don gratuit, en esgard [qu'il] se seroit employé au faict de son art, qu'est du nombre des sept libéraulx, et suyvant son honnesteté et prompt service quant de le part de la seigneurie est demandé pour honneste réjouissance avec ses instrumens, soit es festins de la part de dicte seigneurie faictz que aultres. »

Les comptes de la ville mentionnent bien cette allocation de dix florins. Il parait que maistre Jaques Yssaurand (c'est ainsi qu'il est nommé cette fois) jouait non seulement d'espinnette mais encore du luth et d'autres instruments non spécifiés.

(B. Dumur, AVL vol.6 – P 45/915)

XVII^e siècle

04.12.1604

« A mons^r **Florisse et Consorts** comédiens attestation que ès comédies qu'ils ont représentées ils n'ont fait ny commis chose qui ne soit d'instruction et édification au peuple.

[...]

Les susnommés Florisse et consorts comediens sont exhortés de continuer, pour ce jourd'huy, a représenter quelques comédies morales et les placards estre apposés ès [dans les] lieux éminents. Et d'aultant que d'aultres furent hier enlevées par des escoliers, est ordonné estre surveillés, et s'en trouvant qu'ils soient saisis et réduits en prison.

Es dits Comédiens accordé deux ducaton par billet adressé au S^r boursier. »

AVL, D33, p. 196
(transcription de Sévery 1911, p. 380)

26.08.1624

« M^{re} **Pierre Barry** opérateur d'Avignon pourra débiter ses drogues pour ceste sepmaine et non plus, mais non monter en théâtre, faire des fanfares, veu la circonstance des temps. »

(B. Dumur, AVL vol.10 – P 46/245)

30.12.1624

« Le S^r **Marin Cottey dict La rivière de Rouhan [Rouen]**, opérateur, est reçu habitant pour un mois pour débiter ses drogues et faire quelques représentations. »

(B. Dumur, AVL vol.10 – P 46/247)

06.01.1625

« Ordonné que d'auctant les ministres se formalysent de farces et tragedies du S^r **La riviere** mesmes que les escoliers artisans et aultres de la populace safainneantysent. M^r le maisonneur luy fera scavoir de la part de la S^{rie} quil abatte son eschafault. Toutefois jusqu'au bon vouloir de M^{rs} il pourra debiter ses drogues. »

AVL, D41, p. 131
(Sévery 1911, p. 380-381 ; note B. Dumur)

11.01.1625

« Larivière pourra encore mécredy et samedy continuer à la débite de ses drogues publiquement, sans toutefois monter en theatre ny user de comédiens ou farces. »

(B. Dumur, AVL vol.10 – P 46/247)

01.02.1625

« Au S^r Marin Cottey de Rouhan, opérateur, accordé attestation de son bon comportement comme aussi des bons rempdes qu'il ha fourny à plusieurs. »

(B. Dumur, AVL vol.10 – P 46/247-8)

18.08.1645

« Comme la Ville s'est conduite pour estre **maintenüe dans le droit d'accorder des permissions a des Comediens & joueurs de passe passe, & autres Baladins** _ Le Lundy 18^e Aoust. En Conseil ; Etant arrivé icy certains Joueurs de passe passe & faisant des tours de souplesse, lesquels ayants demandé permission de joüer, laquelle leur ayant été accordée pour deux Jours, assavoir le Samedi & aujourd'hui, & non le Dimanche, seroit arrivé que Samedi passé ayant Commencé de joüer, Monseig^r le Baillif auroit envoyé deffense par un de ses Officiers de passer plus outre, disant la permission dependre de luy, là-dessus lesd^t Joueurs ayants cessé ; & en etants allè demander la permission aud^t S^r Baillif, l'ayant obtenüe, se seroient mis en devoir de recom[m]encer, Ce qu'etant Venu a Notice a quelques Seig^{rs} de ce Corps, [287] Iceux par conference ayants trouvé, Comme a la Verité cela est, telle deffense faite par Mons^r le Baillif derogé a nos droits de Jurisdiction ; Pour reparer Cette Breche auroient envoyé des Officiers faire deffense de joüer sur la permission donnée par led^t S^r Baillif, a quelle deffense ayants obtemperé, Iceux delivants ce jourd'huy parachever le Jeu, en auroient demandé derechef la permission ; Pour bonnes Considerations econduits, attendu que Sommes assès remis en Notre droit de Jurisdiction par la deffense ensuivie sur la permission dud^t S^r Baillif. »

AVL B29, Recueil Bergier, p. 286-287

12.08.1652

« Le N: Petit Conseil fait faire l'Epreuve de l'orvietan qu'il avoit permis a un Operateur de Vendre / Soit / Police sur les Charlatans _ Le Jeudy 12^e Aoust 1652. En Conseil ; Au S^r Jean Pierre Maffey, **Operateur Venitien de dresser un Theatre pour Vendre & debiter de l'orvietan** & autres drogues pour l'Espace de trois Semaines ou un mois Sans qu'il fasse aucun excès ; D'Ailleurs M^{rs} les Docteurs & Medecins devront, en presence de M^{rs} Banderets de la Cité & de la Palud avec le Secretaire faire epreuve dudit Orvietan, lesquels en feront rapport en Conseil. »

AVL B29, Recueil Bergier, p. 297
(index : « Charlatans », « Orvietan », « Operateur »)

20.02.1662

« **Adam Clöss** battelleur requérant estre toléré pour quelque temps pour avec ses gens danser sur la corde et faire d'autres jeux facecieux, veu la calamité du temps où nous nous rencontrons, esconduit. Alias, puisque Mons^r le ballif luy a permis pour deux jours, accordé le mesme terme. »

(B. Dumur, AVL vol.10 – P 46/386)

25.08.1668

« Au S^r **Du Lys dit Orviétan**, la permission de séjourner quelques temps dans ceste ville pour y débiter son orvietan et autres drogues, comme aussy de monter sur le théâtre scavoir deux jours ceste sepmaine, à cause de la sainte cène, et devra attendre jusques à la sepmaine d'après pour y remonter. »

14.09.1668

« Ordonné par les nobles et très honnrez Seign^{rs} bourgmaistre, boursier et banderets que le S^r Du Lis, opérateur, ne devra plus monter en théâtre pour débiter ses drogues, lesquelles il pourra débiter sur un bancq, au Pont, ou autrepart que bon luy semblera pendant quelque temps jusques au bon vouloir de nos honn. Seign^{rs} et en se bien comportant ; selon son urgente requeste luy a esté de grâce accordé de monter encore sur le théâtre mécredy et samedy prochains. »

(B. Dumur, AVL vol.10 – P 46/456)

28.02.1678

« Au S^r **Despraz**, opérateur parisien, la permission d'ériger un théâtre pour y débiter publiquement de l'orviétan et autres drogues et faire quelques galanteries pour divertir le monde pendant l'espace de 15 jours, en se bien comportant. Que se au bout de ce temps ils ont encor quelque cure encommancée Mons^r le bourgmaistre aura pouvoir de luy prolonger. »

(B. Dumur, AVL vol.8 – P 45/1261)

1687

L'opérateur pourra « jouer quelques farces ... pourvu qu'elles ne choquent les yeux ni les oreilles »

(tiré d'Olivier 1962, p. 424)

07.02.1688

« **Marionnettes** _ Au Joueur de Marionnettes la permission p^r huit Jours moyennan 3 Crutz p^r les grands et demy baches les petits duquel argen le tiers sera applicable p^r les pauvres malades refugiés »

AVL, D61, p. 309v
(Sévery 1911, p. 381)

25.09.1694

« Ottroyé au **S^r Moral** de pouvoir monter sur le théâtre par l'espace de 15 jours, moyennant qu'il ne s'y joue rien de scandaleux ny d'indécent et y débiter ses drogues, puis qu'au raport de ceux qui ont usé de ses remèdes lors des deux autres séjours qu'il a fait icy, ils s'en sont bien trouvés. Après les quels jours il pourra encor débiter ses remèdes en son logis jusques au bon vouloir.

On permet aussy au **S^r Jean Francz** de faire jouer des marionnettes pendant les dits 15 jours, moyennant demy batz par grande personne et un Lucerne pour les enfans. »

(B. Dumur, AVL vol.8 – P 45/1259)

09.10.1696 (à l'extraordinaire)

« Operateur _ On permet au **S^r Moral**, operateur, de dresser une tribune à la palud pour débiter ses drogues et y jouer du violon a condition qu'ils ne feront point de farces ny ne diront rien qui puisse choquer son prochain, puis après ayants appris que la fe[mm]e dud[it] **S^r Moral** avoit informé sa Seigneurie Balivale de fausseté a l'encontre de Mons^r le Bourgmaistre, il a été ordonné que Mons^r le Bourgmaistre avec Mons^r le Boursier iront dissuader Monseig^r le Ballif et le prier de ne trouver pas mauvais si on ne permet rien du tout aux Moral. »

AVL, D65, p. 70
(B. Dumur, AVL vol.11 – P 46/573)

25.02.1697

Autorisation analogue au **S^r Obinguer**.

04.03.1697

De même à Louys Gilbert opérateur français réfugié.

(B. Dumur, AVL vol.11 – P 46/573)

Années 1700

05.12.1701**

« Medecin auriculaire / Theatre _ On permet au **S^r Daniel Riks** medecin auriculaire de la Ville de Rotterdam, d'elever un Théâtre a la place de la palud a condition qu'il ne face nj farce ny comedie, dances, ny instrum^t de Musique et ne se serve du dit Theatre que pour marquer par les Cures publiques qu'il y fera le Secours qu'il peu rendre aux pauvres. »

AVL, D72, p. 58 (note B. Dumur)

27.12.1701**

« Operateur _ On permet à Mons^r l'operateur Riks de faire faire quelques tours de souplesse et danse a la corde pour debiter ses drogues en consideration de ce quil a medellé tous les pauvres qui l'en ont requis et a condition qu'il ne face rien d'indecent et qu'il attende jusques a la semaine prochaine »

AVL, D72, p. 62 (*idem*)

17.01.1702**

« Attestation _ A Mons^r Riks Operateur attestation co[mm]e il a gueri plusieurs personnes lesquelles il fera venir p^r declarer le soulagement quils ont receu de ses remedes »

AVL, D72, p. 67 (*idem*)

19.09.1702**

« Curiosités _ Au S^r **Nicolas Zollicofre** la permission de faire voir Ses curiosités apres le jeûne a condition qu'il ne prendra qu'un lucerne par personne et que le quart sera pour les pauvres. »

AVL, D72, p. 130 (index Z : « Nicolas Zolicoffer »)

01.06.1706**

« Operateur _ Au S^r **Jean Anthoine fontaine** de Turin operateur italien la permission de faire dresser un theatre a la place de la palud et sur icelluy faire des jeux avec sa troupe et vendre son huyle philosophale et Orvietan, a condition qu'ils ne fassent rien de deshonnete ny scandaleux. »

AVL, D73, p. 247
(B. Dumur, AVL vol.8 – P 45/1261)

17.06.1706**

« Au S^r Jean Anthoine Fontaine vingt escus blans en récompense des paquets de ses remèdes qu'il a fait de présent à Messieurs. »

(B. Dumur, AVL vol.8 – P 45/1261)

30.07.1706**

« On permet au S^r **Jean Baptiste Obinguer**, citoyen de ceste ville, de vendre ses drogues sur un théâtre à la Palud, à condition qu'il ne fera aucune mascarade ny aucune farce. »

(B. Dumur, AVL vol.8 – P 45/1262)

17.08.1706**

« Opérateur _ A S^r Jean Baptiste Aubinguer et consors vingt escus blancs en récompense des paquets qu'ils nous ont donné, et au fils du dit S^r Aubinguer un louys d'or. »

(B. Dumur, AVL vol.8 – P 45/1262)

09.02.1709**

« On permet au S^r **Dubuisson**, opérateur, de faire dresser un théâtre à la place de la Palud pour y débiter ses drogues, moyennant qu'il ne fasse ni ne dise rien d'indécent non plus que toute sa troupe. »

(B. Dumur, AVL vol.8 – P 45/1262)

Années 1710

29.09.1713**

« On permet à **Charles Remond** de demeurer icy quinze jours pour faire voir un combat de dogue et de taureau, pourquoy il pourra prendre six cruches par personne, dont il en devra donner la sixième partie aux pauvres. »

(B. Dumur, AVL vol.7 – P 45/1102)

14.08.1714**

« Operateurs _ On permet a Mademoiselle **Louyse Bernard vefve du Sieur Pierre Dutali** de faire eriger et dresser un theatre a la place de la palud pour y debiter ses ~~drogues~~ remedes pendant trois semaines pourveu et sous condition que toute sa troupe ne commettront rien d'indecent et qu'elle ne fera dresser le d^t Theatre qu'apres les ferries saintes⁶⁹ [326] on luy permet aussi de faire jouer quelques marionnettes qu'elle a en particulier et de prendre demi bache par personne moyenant qu'elle donne deux Ecus blancs⁷⁰ pour les pauvres. »

AVL, D76, p. 325v-326
(notes B. Dumur ; Burdet 1963 ;
non mentionné dans Fehr 1949)

13.09.1714**

« Dutaly _ On permet a la vefve Dutalis un bache par chaque personne qui iront voir ses Comedies et ses sauteurs et ceux qui voudront monter sur le theatre payeront demi bache par personne de plus ce qui sera six crucher [cruches⁷¹] pour ceux qui monteront sur le d^t theatre et rien plus surquoy la d^{te} vefve donera vingt cinq florins pour les pauvres au lieu de quinze luy deffendant de rien prendre au dela de ce qui est ordonné. »

AVL, D76, p. 338v
(notes B. Dumur ; Burdet 1963 ;
non mentionné dans Fehr 1949)

14.09.1714**

« V. Dutali _ La vefve Dutali renvoyée à Mardi prochain pour ce qu'elle demande qu'on luy augmente le prix pour voir ses Comedies et deffence luy est faite en attendant cela de rien prendre au dela de ce qui luy a été ordonné hier. »

AVL, D76, p. 339
(Burdet 1963 ; non mentionné dans Fehr 1949)

⁶⁹ Il s'agit des deux communions du dernier dimanche d'août (26.08.14) et du premier de septembre (02.09.14).

⁷⁰ 2 Ecus blancs = 15 florins = 60 baches

⁷¹ 1 bache = 4 cruches

18.09.1714**

« Dutaly _ On permet a la vefve Dutaly de prendre un bache par personne de ceux qui iront voir leur comedie les quels ne seront qu'en parterre et de ceux qui voudront monter aux loges deux baches luy defendant de rien faire ni monter sur le theatre pendant toute la saison du jeune et luy ordonnant de commencer ses comedies precisement à six heures »

AVL, D76, p. 340v
(notes B. Dumur ; Burdet 1963 ;
non mentionné dans Fehr 1949)

03.10.1714*

[Comédiens éconduits de leur demande au Petit Conseil de Berne. Staatsarchiv Bern, A II 648]

08.10.1714

« permission aux **Comediens** _ On permet aux Comediens d'eriger un theatre dans la Sale de l'Evesché pour y faire leurs Comedies moyenant qu'ils donnent deux Ecus blancs a M^r le Chatellain de l'Evesché, lequel ne devra introduire qui que se soit en ditte sale que ceux de sa maison, et on leur permet de prendre quatre baches par chaque personne qui seront au parterre et six baches pour ceux qui seront aux loges, pendant le reste de ce mois sous condition qu'ils donneront la cinquieme portion de tout ce qu'ils retireront aux pauvres et pour cette effet, Monsieur Milliquet le Gardien de l'hospital se tiendra a la porte avec une cachemaille [tirelire] ou il mettra tout ce qu'on donnera et d'abord apres le partagera comme sus est dit »

AVL, D76, p. 351

09.10.1714

« Comediens _ On reconfirme la permission qu'on a donnée aux Comediens sous condition que le terme sera reduit à quinze jours et que au lieu du quint pour les pauvres il y aura le quart lequel mons : Milliquet le Gardien de lhospital recouvrera

Commission _ Messieurs Banderet de Bourg et Conseiller de Vernand iront parler a Messieurs nos pasteurs pour les prier de ne pas trouver mauvais que nous n'ayons pas revoqué la permission que nous avons donnée aux Comediens »

AVL, D76, p. 352

11.10.1714**

« **Dutaly** _ A la vefve Dutaly attestation de sa Conduite et

[... 355v]

Dutali _ On ottroye a Mad^{lle} la Vefve Dutali huit Ecus blancs pour les paquets⁷² qu'elle à presenté »

AVL, D76, p. 355-355v
(Burdet 1963 ; non mentionné dans Fehr 1949)

⁷² Il s'agit de paquets contenant des remèdes.

22.10.1714*

[Berne apprend que les comédiens ont joué à Lausanne. Mécontentement exprimé auprès du bailli. Voir Staatsarchiv Bern, A II 648]

01.11.1714*

[Berne accuse réception du rapport du Bailli. Affaire close, mais avertissement. Staatsarchiv Bern, A II 648]

20.11.1714

« information _ Messieurs Maisonneur, haut forestier, Cons^ls Secretan et Secretaire prendront information pour découvrir que sont devenus les [.i.] qu'on avait mené à l'Evesché pour le theatre des Comediens puis reporteront. »

AVL, D76, p. 370v

12.10.1715**

« Bruest / Operateur _ accordé a **Jean P^{re} Bruest** la permission d'eriger une table a la pallud pour debiter ses drogues et montrer ses Curiosités pendant quinze jours, moyenant qu'il ne Commence qu'apres les vendanges »

AVL, D77, p. 112v

25.10.1715 (à l'extraordinaire)**

« operateur _ Deffense a l'operateur de continuer son theatre, & ordre d'abattre ce qu'il y a de fait, et de se conformer a la concession qui luy a esté faite d'avoir un [sic] table simplement »

AVL, D77, p. 113v

25.10.1715**

« Deffense au **ioueur de gobelets** _ Deffense a ce joueur de Gobelets qu'il y [sic] aux trois Coronnes [sic] de faire battre davantage la Caisse par la ville et de montrer plus ses tours et ordre de sortir incessamment de la Ville. »

AVL, D77, p. 114

25.10.1715 (« a trois heures apres midj »)**

« Operateur _ a l'humble requeste de **Jean P^{re} Bruest** on luy permet de continuer le theatre qu'ils ont Commencé, moyenant qu'il n'y ayt aucune mascarade nj masque et qu'il ne s'y die rien d'indecent qui puisse choquer les oreilles des spectateurs »

AVL, D77, p. 114

31.10.1715**

« Operateur _ Deffense à l'operateur de faire aucune farce ni mascarade sur ni de rien dire d'indecent sur son theatre lequel il debura [devra] demolir au bout du terme qui luy a esté ottroyé »

AVL, D77, p. 116v

11.11.1715**

« Bruest _ Au S^f Operateur Bruest deux Louys dor pour les paquets quil à presenté »

AVL, D77, p. 119

14.11.1716**

« Bruest _ On permet au S^f Operateur Bruest de monter sur le Theatre samedi prochain pour y vendre ses drogues »

AVL, D77, p. 121

26.01.1716**

« Danseur sur la corde _ Au S^f Calbronne la permission de faire voir ses tours d'adresse pendant quinze jours moyennant qu'il ne prenne que demi bache par personne »

AVL, D77, p. 138v

28.01.1716**

« Danseur de Corde _ le Danseur de Cordes pourra retirer trois Crutzer de chaque personne qui iront voir ses exercisses »

AVL, D77, p. 141v

11.02.1716**

« Danseur de corde _ On accorde encor quinze iours de temps au danseur de corde. »

AVL, D77, p. 145v

30.03.1717**

« Operateur _ **Jean Phillippe Christophle** montrera Ses Curiosités apres la priere a Ceux de Mess^r du Conseil qui souhaitent de les vois apres la priere, et alors on luy assignera ce qu'il pourra retirer de ceux a qui il les montrera dans la suite

[...]

Curiosités _ On permet au S^f Jean Phillippe Christophe de montrer ses tours d'adresses jusques a nostre bon voulloir et de retirer de chaque personne qui ira voir ses tours trois Crutzer »

AVL, D77, p. 272

05.1717**

« Charlatans & Operateurs _ Monsieur le Conseiller Vevay surveillera et empechera qu'aucun operateur nj charlattan n'expose en vente et n'erigent aucun theatre ni table que par la permission de nos hon^{rés} Seign^{rs} du Conseil, afin que Obinguer operateur de cette ville puisse gagner sa vie et Celle de sa famille. »

AVL, D77, p. 289

01.06.1717**

« Curiosités _ Permission a **ces gens qui ont des Curiosités** de les montrer moyenant un Crutz par personne »

AVL, D77, p. 293

08.06.1717**

« **Jean Baptiste Panson** tolléré pour quelque temps dans cette ville pour montrer à jouer la flutte et du clavesson ; il pourra aussi montrer des mationnettes à condition qu'il ne demande que demi batz par personne. »

(B. Dumur, AVL vol.11 – 46/658)

Années 1720

27.06.1724**

« danseurs de Corde / S^t 30 F[lorins] pour les pauvres _ On permet au S^r **Robert Evants** de faire voir ses exercices au Magasin a Condition qu'il ne demande pas plus d'un batz par personne, la Magistrature franche, et qu'il paye a nos pauvres quatre escu blanc. »

AVL, D80, p. 121

04.07.1724**

« Esvans _ On accorde au S^r Esvans l'officier Chapuis p^r empescher qu'il ne se fasse du tumulte, lorsqu'il fait voir ses tours d'adresse, Cependant a Ses frais »

AVL, D80, p. 124

22.07.1724**

« danseurs de Corde _ On accorde encore la permission aux danseurs de Corde la Sepmaine prochaine pour y Continuer leurs exercices »

AVL, D80, p. 128

17.07.1724* + 25.07.1724*

[le Receveur des pauvres encaisse un total de 37 florins, 6 sols des « sauteurs »

« Le 25^e Juillet en chambre de M: h: S: B: B: & B: pour argent des sauteurs [florins] 30
Le dix septieme dit qu'il avoit receu desd^{ts} Saut^{rs} [florins] 7 [sols] 6 »

AVL, D753, p. 9 (« Comptes pour la recette des pauvres bourgeois »)]

23.02.1725**

« **Machiniste** _ On permet au Machiniste de faire voir ses curiosités pour le temps et le prix que nous reigleront quand nous en auront veu le merite »⁷³

AVL, D80, p. 193v
(index : « Permission de faire voir des Curiosités »)

⁷³ Décision non reportée dans le Manual.

13.03.1725**

« Machiniste _ On permet aux Machinistes qui font voir leurs Curiosités en cette Ville de prendre deux officiers pour se preserver des insultes qu'on leur fait, cependant a leurs frais, et moyennant qu'ils commencent pour le plus tard a sept heures »

AVL, D80, p. 201

16.03.1725**

« De Chasteau neuf _ On accorde au Sieur De Chasteauneuf la permission de continuer ses representations jusques a Vendredy prochain inclusivement »⁷⁴

AVL, D80, p. 203v
(Burdet 1963 ; non mentionné dans Fehr 1949)

27.03.1725**

« S^r Monclat / S^r Chateauneuf _ Compart le Sieur Monclat, contre le S^r De Chasteauneuf, pour lequel a paru le Sieur Hekker expose qu'ayant fait un Traitté avec le dit De Chasteauneuf, p^r chanter ~~travailler~~ avec luy, dans leurs Comedies⁷⁵ soit representations pendant un certain temps, lequel est escoulé, et cela sous un certain prix payable de 15^{ne} en 15^{ne}, il auroit dressé ses Contes pour en exiger le payement, mais au lieu de ce le dit Chasteauneuf partit de nuit il y a quelques jours et laissa un billet par lequel il promettoit a son retour luy faire bonne satisfaction, de quoi il n'a pu se contenter, tant par ce que ce retour n'est pas limité, et que par la il pouvoit estre engagé en l'attendant a faire beaucoup de despence, que d'ailleurs le dit Chasteauneuf estant desia [déjà] hors de ville et n'ayant aucun bien au soleil, il pouroit pericliter dans le dit payement, c'est pourquoi il nous requiert d'obliger le dit Hekker qui a en main une partie de l'argent que le dit Chasteauneuf a tiré des dittes representations de luy payer le montant de ses Contes, si moins qu'il luy soit permis de faire sequestrer les effets du dit Chasteauneuf p^r seurté de son payement. Le dit Hekker qui a comparu a respondu qu'il y avoit un Conte a faire, et que peut estre le dit Monclat seroit le Debitteur, partant il demande que ses effets soyent aussy mis en sequestre, ce qu'examiné, on accorde au dit S^r Monclat le pouvoir de faire sequestrer les effets appartenants au d^t Chasteauneuf, jusques a ce qu'il soit payé de ce qui luy sera legittement deu luy admettants ses protestes p^r les frais et despences ou on l'engage par les dits retards »

AVL, D80, p. 208v (*idem*)

30.03.1725**

« Chasteauneuf / et Moncla _ entre les Sieurs Chateauneuf et Hekker d'une, et le Sieur Moncla d'autre, au lieu de les entendre dans leurs informations, on a proposé aux dittes parties, s'ils voudroyent soumettre leurs difficultés a l'examen de quelques personnes de ce Corps que nous nommerons et qui tacheront de les accomoder, a quoy ayants acquiescé on a prié Messieurs Banderet de Bourg Conseillers Seigneulx et De Chezaux de finir les dittes difficultés, s'ils n'y peuvent reussir rapporteront »

AVL, D80, p. 210 (*idem*)

29.06.1725**

« **Robert** _ On permet au Sieur Robert de faire voir Ses Curiosités pendant quinze jours ; Et apres que les Membres de ce Corps les auront vues, ils reigleront ce qu'il pourra demander par personne, et ce qu'il devra donner en faveur de nos pauvres suivant la pratique »

AVL, D80, p. 252

⁷⁴ La demande initiale n'ayant pas été retrouvée, il s'agirait des machinistes sur place depuis le 23 février.

⁷⁵ S'agit-il simplement de marionnettes ? Le même terme revient pour la troupe Dutalis alors qu'il ne s'agit vraisemblablement que de marionnettes. Il semble que ce spectacle n'impliquait que trois personnes.

03.07.1725**

« S^r Robert _ On permet au S^r Robert de tirer de ceux qui iront voir ses tours d'adresse, sçavoir de chaque personne qui iront dans les Places Six Crutzer, et de ceux qui seront dans le Parterre trois Crutzer »

AVL, D80, p. 254 (pas indexé)

10.07.1725**

« Robert _ on adressera Brevet au S^r Robert portant Deffense de faire voir Ses Curiosittés pendant la nuit, et que s'il continue de maltraiter un petit enfant qu'il a avec luy, on le Congediera de nostre ville »

AVL, D80, p. 256

14.07.1725**

« **Hubert** _ le S^r Huber escondit de la permission qu'il demande, de faire voir Ses Curiosittés en cette ville »

AVL, D80, p. 257v

10.09.1726**

« Operateur _ On permet au **S^r frederich** Operateur d'eriger un theatre a la pallud des lundy prochain, d'y vendre Ses remedes et d'y faire Ses exercices avec Sa troupe pendant quinze jours Moyenant qu'il n'y ayt rien d'indecent »

AVL, D81, p. 152 (note B. Dumur)

24.09.1726**

« Defense _ On publiera par la ville defense d'insulter nj jetter aucune villenie aux operateurs a qui nous avons permis d'avoir un teatre a peine de Chatiment.

Chariots _ Monsieur le Major de Ville ordonnera a la garde de la maison de ville d'empecher aux Charriots de passer devant la maison de M^r le Band^t de la pallud pendant que les Operateurs feront leurs exercices.

Operateurs _ On permet aux operateurs un parquet devant leur teathre qui sera reiglé par Mss^t Boursier Band^t de la pallud et Maisonneur aussi que ce qui se devra payer pour les loges »

AVL, D81, p. 157 (pas indexé, note B. Dumur)

25.10.1726**

« Operateur _ au S^r frederich Operateur attestation de sa bonne conduite et de la satisfaction que nous avons eu de ses remedes »

AVL, D81, p. 171

1726**

Une troupe italienne accompagnera la vente de ses remèdes de « quelques exercices de galanterie »

(tiré d'Olivier 1962, p. 425)

25.06.1728**

« On permet a un **Estranger** de faire voir au Public pendant huit jours des **Coqs extraordinaires** qu'il a, luy accordant p^r les avoir fait voir a ce Corps une escublanc, une attestation franche, et de prendre de chaque personne qui ira voir ses dittes Curiosittés demy bats »

AVL, D82, p. 57

26.08.1729**

« **Au N: & S: Conseil appartient la Competance d'accorder** aux Batteleurs & autres faisant des Jeux publics la permission de les exercer en Ville _ Le 26^e Aoust 1729. En Conseil ; Brevet cacheté a M^r le Bourgmaitre par où nous le prions de nous renvoyer tous les Batteleurs & autres faisant profession de Jeux publics, afin qu'ils tiennent leur permission de ce corps, Comme cela s'est pratiqué du passé. »

AVL B29, Recueil Bergier, p. 500

Années 1730

04.07.1731**

« **Operateur** _ On permet a un operateur de demeurer dans nostre ville pendant quinze jours p^r y debitter ses drogues et faire voir quelques Curiosittés, moyennant qu'il livre a nos Pauvres [171] quinze florins du revenant bon qui luy parviendra de cette permission »

AVL, D83, p. 170v-171

13.07.1731**

« On permet aux Charlattans d'eriger un petit Theatre dans cette ville, la place de la Palud exceptée, pour y debitter leurs drogues »

AVL, D83, p. 175

16.08.1731*

[le Receveur des pauvres encaisse 15 florins

« Le 16^e aoust 1731, receu de M^r le Conseiller Bourgeois 15 F[lorins], qu'un charlatan luy à donné pour les pauvres
15 [florins] »

AVL, D754/1, p. 61 (« Comptes pour la recette des pauvres bourgeois »)]

11.03.1732**

« Dançeur de Corde _ On permet au S^r **François Azazelle**, de faire voir au Public Ses tours de souplesse et autres divertissements pendant quinze jours en cette ville surçoyants d'ordonner sur le quantum qu'il pourra demander, jusques a ce que nous ayons veu ce qu'il sçait faire, et en mesme temps on ordonnera aussy ce qu'il devra Contribuer p^r. les Pauvres comm de Coutume »

AVL, D83, p. 267

21.03.1732**

« Les Dançeurs de Corde renvoyés a Mons. le Boursier De Middel qui pourra hausser jusques a 3 bats ce qu'ils demandent p^r les Loges, en donnant une Certaine finance p^r nos Pauvres dont il conviendra avec eux »

AVL, D83, p. 273

05.04.1732**

« Danseurs de Corde _ On accorde aux Danseurs de Corde attestation de leur bonne conduite pendant le temps qu'ils ont sejourné parmi nous »

AVL, D83, p. 279

26.02.1734

« Dulac. _ On permet au S^r Dulac de venir dans Cette ville avec sa troupe et on luy accorde le Manège pour représenter ses Comedies »

AVL, D84, p. 230v

19.03.1734

« on a réglé par raport a la troupe des Commediens 10 basches sur le Theatre, six basches au loges et quatre basches le parterre

On commencera demain et quatre heures [?], et ainsi tous les jours. »

AVL, D84, p. 236

31.01.1736**

« S^r Galay _ On accorde au S^r Galay de faire voir au public en payant sa troupe de danseur de Corde et Sauter pendant un mois quant au prix Nos G: S: lorsqu'ils auront vu Taxeront et régleront le prix en réservant quelque Chose pour nos pauvres. »

AVL, D85, p. 7v

21.02.1736**

« On ne trouve pas a propos d'enfler le prix que lon a mis a la Troupe de Danseurs de Corde qui sont dans notre Ville. »

AVL, D85, p. 14

09.07.1739

« le Sieur Grimaldj [sic : **Gerardi**⁷⁶] _ On consent que le Sieur Grimaldi comedien vienne avec sa Troupe en cette ville y donner quelques representations, nous reservants de determiner du temps qu'ils

⁷⁶ Le secrétaire doit faire la confusion avec un autre directeur de troupe (de sauteurs) passé en 1734 à Berne, Soleure et Bâle, un dénommé Nicolino Grimaldi (Fehr 1949, p. 110). Ce dernier est probablement Jean-Baptiste Grimaldi, dit Nicolini, qui s'est produit à travers l'Europe (France, Belgique, Hollande, Allemagne et Angleterre). Voir Nuria Aragones, « Des enfants dans les troupes du Théâtre de la Foire », *Cahiers Robinson*, n° 18, 2005, p. 30-31, et sa notice dans Philip H. Highfill *et alii*, *A Biographical Dictionary of Actors, Actresses, Musicians, Dancers, Managers and Other Stage Personnel in London, 1660-1800*, SIU Press, 1978, vol. 6, p. 388, 400-401.

sejourneront en cette ville, du prix qu'ils pourront exiger, et de ce que l'on se retiendra pour nos Pauvres lorsque ce Noble Corps sera jnformé de leur scavoir faire et de la despense qu'il sera obligé de souttenir a ce Suiet »

AVL, D85, p. 255 (index : « Le Sr Comedien Grimaldy »)
(non mentionné dans Fehr 1949)

04.08.1739

« Geraldj / Comedien / Lev : _ On permet au Sieur Geraldj comédien d'ériger un Theatre dans nos Greniers de la Magdeleine, et à ce sujet, de demollir les poutres et planchers qui leur feront empeschement, moyennant qu'ils s'engagent, sous le cautionem^t solidaire de Monsieur De la Poterie, de les restablir dans le mesme estat ou ils sont presentement, et ce avant l'expiration de la durée de l'admodiation de Messieurs Bourgmaistre et ancien Boursier De Middel qui tiennent les dits greniers, ce dernier ayant promis, tant a son nom que du dit Seigneur Bourgmaistre dont il se fait fort, de ne demander aucun dedommagement a raison du dit otroiy et de s'entendre p^r leurs interets avec les dits Comédiens. »

AVL, D85, p. 262v (index : « Le Sr Comedien Geraldj »)
(Sévery 1911, p. 381 ; non mentionné dans Fehr 1949)

15.09.1739

« Comediens / Lev:⁷⁷ _ On accorde aux Comédiens vingt quatre fourons⁷⁸ en prest, touttefois en payant la voiture dès le jurat »

AVL, D85, p. 282
(Sévery 1911, p. 381)

04.12.1739

« Revenant bon / d'une Comedie / p^r les Pauvres _ Les comédiens devront donner une representation pour nos Pauvres, comme on l'a pratiqué du passé, et Monsieur le Bourgmaistre prendra la peine de leur prescrire la piece qu'ils devront represente »

AVL, D85, p. 308v
(Sévery 1911, p. 381 ; non mentionné dans Fehr 1949)

11.12.1739

« Geraldj _ Au Sieur Geraldj Comedien par mission de donner encore des representations au Public les trois permiers jours de la Sepmaine prochaine⁷⁹, bien entendu que celle du Lundy sera au proffit de nos Pauvres »

AVL, D85, p. 310v

15.12.1739

« Gerardy _ Le Sieur Gerardy et ses Associes nous ayant prié d'ordonner l'enlevement de la barre & saisie que le Sieur Firmin Bertau et Consort ont obtenu de M^r le Juge sur leurs effets, par les motifs que le dit Gerardy nous a avancé. avant que de nous determiner sur le meritte du fait, on donne charge et commission a Messieurs Banderet de la Palud et Conseiller De S^t Germain d'examiner la nature du cas et de nous en faire rapport Vendredy prochain, en suspendant leffect de ditte barre jusques apres ce dit rapport »

AVL, D85, p. 311

⁷⁷ « Levé » ou simplement « L. » : signifie « Levé un/à double », à savoir une copie a été faite pour la personne concernée.

⁷⁸ Troncs d'arbres (pour la scène).

⁷⁹ A savoir du lundi 14 au mercredi 16 décembre 1739.

18.12.1739

« Sentence / Entre le S^r Gerardy / et Bertau / Lev: _ Entre le Sieur Gerardy et ses associés d'une Part et le Sieur Firmin Bertau d'autre part, Entendus le rapport de nos Commis sur le meritte de Leurs Droits et pretentions reciproques, Singulierement [312] que le d^t Bertau ayant signé le Conventant passé à Geneve le 21^e Aoust dernier, Entre le d^t Gerardy et ses Creanciers qui le met en reigle et determine la facon qu'ils seront acquittés sous la Seurté et hypotheque de tous leurs Effects au profit general de tous les dits Creanciers.

C'est pourquoi on trouve la Barre et Saisie procurée par le d^t Bertau sur les dits Effects mal fondée l'annullissant par cestes, renvoyant les dites Parties a se conformer au d^t Conventant auquel l'on trouve qu'ils ne peuvent pas deroger, Condamnant le d^t Bertau aux Depends. »

AVL, D85, p. 311v-312

Années 1740

11.02.1740

« Les Sieurs / Bertau & / Gerardy / Lev: _ Le Sieur Jean Francois Blanc en qualité de Procureur du S^r Berteau comme il nous a paru de son signé fait a Berne le 8^e du Courant, nous ayant fait représenter, qu'ayant voulu agir a Berne contre le Sieur Gerdaldy pour le payement des arrerages de ses Gages il luy auroit opposé que nous aurions déclaré nulles ses pretentions par le jugement que nous avons rendu entre les parties le 18^e X^{bre} 1739 sur le rapport de nos Conseillers Commis a ce sujet, et comme il avoit seulement esté question pour lors [?] si le dit Bertau avoit peu agir par barre & saisie sur les effets de la troupe contre la teneur du traité fait a Geneve par luy signé le 21^e Aoust passé ; veu la notification du Sieur Berteau au Sieur Gerdaldy signée Leeman officier a Berne du 7^e du Courant par laquelle de la permission du Seigneur Grosseautier il adverti et adjourne le Sieur Gerdaldy a paroître ce jourdhuy par devant nous pour entendre l'esclaircissement qu'il nous demande a cet esgard, veu aussy la responce du Sieur Gerdaldy, du mesme jour, lequel ayant esté proclamé ne paroissant personne en son nom, Nous declarons par esclaircissement a notre Sentence du 18^e X^{bre} dernier, que l'objet d'icelle n'a esté que la maniere de proceder du S^r Berteau qui nous a paru contraire a nos loix & usages en ce que ses pretentions n'estoyent ny liquidées ny recognues et que de plus le Traitté signé par le dit Berteau a Geneve ne l'authorisoit pas a proceder par barre & saisie, mais plustost a demander un reiglement de conte sur ses pretentions, a quoy Nous les aurions appointés si ils estoyent restés dans cette Ville, n'ayants pas pretendu esteindre les dites pretentions mais luy laisser le droit de les faire valoir [337v] en temps & lieu relativement a leur Traitté, comme cela nous paroît desia suffisamment estably dans nostre sentence susdite »

AVL, D85, p. 337-337v (index : « Le Sr Berteau »)
(non mentionné dans Fehr 1949)

16.11.1740

« Messieurs de la Chambre Oeconomique mettront les ordres p^r que nos greniers de la Magdeleine soyent au plus tost reestablis et reparés, afin qu'on puisse les mettre en usage si l'on fait des emplettes de graines renvoyants a une autre fois de deliberer de quelle maniere il convient de proceder p^r parvenir a faire la d^e emplette »

AVL, D86, p. 58
(Sévery 1911, p. 381-2 ; non mentionné dans Fehr 1949)

20.09.1742**

« Joueur de **marionettes** / Lev: _ Accordé au Joueur de marionettes permission de faire voir en cette ville ses Curiosittés pendant quinze jours au prix qui sera fixé par ce noble Corps »

AVL, D86, p. 248v

12.10.1742**

« Joueur de marionettes _ On accorde au joüeur de Marionettes, encore quinze jours. »

AVL, D86, p. 260

23.10.1742**

« les Joueurs de marionette / Lev. _ Ordre aux Joueurs de Marionette de cesser et discontinuer leur jeu et representations des Sammedy prochain »

AVL, D86, p. 264v

13.10.1744**

« S^r **Gregoire** / marionettes _ On accorde au S^r Gregoire de faire jouer ses marionettes dans cette ville pendant quinze jours. »

AVL, D87, p. 97v (non mentionné dans Fehr 1949)

18.02.1746**

« S^r **Dzaller** _ On permet au S^r Dzaller de faire voir ses animaux »

AVL, D87, p. 192

01.07.1746**

« S^r **Toscan** / D^{me} **Padouanel**. _ On permet à Mad^{me} Padouanel femme du sieur Jean Baptiste Torcan [sic], de faire voir leur Curiosité, dont mes T: H: Sg^r du Conseil régleront le prix, comme de vendre leurs beumes. »

AVL, D87, p. 223v

05.04.1748**

« nain, _ On permet au sieur **Pierre Mercier**, de faire voir un nain d'environ deux pieds et demj, & on luy payera, lorsqu'il se fera voir en public un batz. »

AVL, D88 p. 32

17.01.1749**

« S^r **LeBlanc** / sauteur. _ On accorde au sieur LeBlanc et à sa troupe, de représenter, pendant quinze jours, leur scavoir faire »

AVL, D88 p. 101v

⁸⁰ Fehr localise le lieu à la rue du Pré. Nous ignorons comment il a trouvé cette information.

23.09.1749**

« S^r Germain _ On accorde au sieur **pierre Germain** de faire voir ses curiosites, pendant 15 jours. »

AVL, D88 p. 168v (pas indexé)

23.09.1749**

« S^r Grüner _ On accorde au sieur **Gabriel Grüner** d'establir son Caroussel sur la madelaine pour 15 jours »

AVL, D88 p. 168v

Années 1750

03.04.1750**

« S^r Viretj [Vireti] _ On accorde au S^r Viretj operateur de faire voir les tours de sa troupe, jusques à nôtre bon vouloir. »

AVL, D88, p. 212 (non mentionné dans Fehr 1949)

01.05.1750**

« S^r Viretj _ On permet au S^r Viretj de tenir la comedie aujourdhuy et demain pour luy, & lundj prochain pour les pauvres »

AVL, D88, p. 219v (non mentionné dans Fehr 1949)

04.05.1750**

« S^r Viretj _ On accorde une attestation au sieur Viretj de sa conduite et de celle de sa troupe, & non pas de faire des feux d'artifice. »

AVL, D88, p. 220v (non mentionné dans Fehr 1949)

05.06.1750

« S^r **Turoude** _ On accorde au Sieur Turoude de faire voir ses tours de souplesse et Equilibres, dans cette ville pendant quinze jours. »

AVL, D88, p. 231v

07.07.1750**

« Curiosités _ On accorde au S^r **françois De Remond** de Livri, de faire voir leurs Curiosités et tours d'adresse dans cette ville pendant quinze jours. »

AVL, D88, p. 243

22.09.1750**

« S^r Viard / Curiosités _ On accorde au Sieur Viard, de faire voir ses Curiosités dans cette ville, moyenant deux baches par personne. »

AVL, D88, p. 252v

20.11.1750

« Comediens / S^r Monmeny _ Sur la representation du sieur Bossy, au nom des comediens de la troupe du S^r Monmeny, on leur permet de venir establir leur Comedie dans cette ville apres les ferries de Noel, jusqu'à nôtre bon vouloir »

AVL, D88, p. 271 (non mentionné dans Fehr 1949)

09.03.1751

« Comediens. _ On laisse à la prudence de Monsieur le Boursier, de Régler le prix des S^{ts} Comediens, pour la première representation et ce qui sera necessaire dans la suite, de ce qui peut les concerner. »

AVL, D88, p. 302

18.03.1751*

[ACV 5bis/3, p. 366 bis. Voir « Registres du Consistoire »]

30.03.1751

« M^r LeMaire / M^r Vindargues _ Entenduës les plaintes de Monsieur Le Conseiller LeMaire contre Mon^f De Vendargues, au sujet de ce qui s'est passé à la comédie : On a attendu de le faire citter, à vendredy prochain. »

AVL, D88, p. 311 (non mentionné dans Fehr 1949)

02.04.1751

« M^r De Vendargues / M^r LeMaire. _ Veu le renvoy de mardy passé, sur la plainte de Monsieur le Conseiller LeMaire : Mons^f De Vendargues est venu faire des demarches, dont nous avons este contents, de même que Mons^f le Conseiller Lemaire. »

AVL, D88, p. 311v (non mentionné dans Fehr 1949)

16.04.1751

« Montmenj / comedies _ Le sieur Montmenj, nous ayant demandé de pouvoir continuer de représenter ses comedies, on luy permet de continuer, jusques aux ferries des festes de la pentecote prochaine, Priants Monsieur le Bourgmaistre de régler le tout. »

AVL, D88, p. 314v (non mentionné dans Fehr 1949)

22.04.1751*

[ACV 5bis/3, p. 375-376. Voir « Registres du Consistoire »]

01.06.1751

« Comediens _ Entendue la representation [requête] des S^{ts} Comediens, on leur accorde dix representations, a condition qu'ils payent leur debtes particulières, s'estants Engagés que M^r Olivé,

retirera tout l'argent qui en proviendra à cet usage, avant que d'en livrer quoy que ce soit à aucun des individus, et commanceront Lundy prochain. »

AVL, D88, p. 327v

04.06.1751**

« **S^r Lorrain** _ On permet au S^r Lorrain de faire voir ses tours de souplesses et Jeux pour toute la semaine prochaine. »

AVL, D88, p. 328

12.06.1751*

[Voir Staatsarchiv Bern, A II 796, n° 210, p. 428-430]

25.06.1751

« La femme du S^r Buel _ La femme du S^r Bruel nous ayant requis de luy accorder la permission de faire arretter les effets du S^r Montmeni Commedien pour être payée de ce qu'il luy doit a forme [?] de sa partie ; On la renvoye a s'adresser à Monsieur le Juge. »

AVL, D88, p. 333v (index : « Bruel »)
(non mentionné dans Fehr 1949)

[Procès à Vevey en juillet, crise de la troupe. Voir ACV, Bis 552]

26.10.1751**

« **marionnettes** _ On ne peut accorder aux joueurs de marionnettes la permission de les faire voir dans cette ville. »

AVL, D89, p. 1v

18.02.1752**

« **S^r Marc Bossu**, / Lev: _ On permet au Sieur Marc Bossu de représenter ses Marionnettes dans cette Ville pendant quinze jours. »

AVL, D89, p. 39 (erreur de date dans Fehr 1949)

07.11.1752**

« M^r Ardax / curiosités. _ On accorde à M: **Jean Ardax** de faire voir ses feux d'Artifice au même prix indiqué dans son placard. »

AVL, D89, p. 90

01.05.1753**

« feu d'artifice _ On accorde au S^r **Abraac [Ardax]** Artificier de faire voir son adresse encore une fois, et Messieurs Boursier & maisonneur verront un endroit propre à cela. »

AVL, D89, p. 129 (index : « feux d'Artifice »)

09.05.1753*

[50 Florins à Ardac. AVL, D134, p. 84. Voir « Manual de la Chambre de fabrique »]

15.05.1753**

« S^r Ardaac [Ardax] _ On permet au S^r Ardaac encore une representation de son feu d'Artifice & l'on regle les premières places à cinq baches et les autres à dix Cruches. »

AVL, D89, p. 135 (index : « Jean Ardax »)

04.12.1753**

« Marionettes _ On permet au S^r **Pierre Roudy**, de faire jouer ses marionnettes pendant 10 jours en cette ville le prix réglé a deux baches par personne. »

AVL, D89, p. 185v

15.01.1754**

« **Jean Garron**. / Lev : _ On éconduit le nommé Jean Garron de Turrin dentiste, de sa demande tendante a donner des Spectacles Publics de tour de Gibeciere luy permettant de rester une Quinzaine de Jours pour Exercer sa profession de Dentiste. »

AVL, D89, p. 197v

06.12.1754**

« S^r **Godé** / marionnette _ On econduit le S^r Godé de sa requisition de pouvoir montrer des Marionnettes en cette Ville »

AVL, D90, p. 6v

06.12.1754**

« **Jaques Aubert** _ On Accorde à Jaques Aubert Flamand permission de faire voir des bêtes curieuses ; pour le prix de six creutser par personnes ; il pourra les faire voir le Dimanche après les Sermons ; sans cependant faire battre la Caisse ; laquelle permission luy est accordée pour quinze jours. »

AVL, D90, p. 6v

30.05.1755**

« Asebon _ Accordé à **Francois Asebon** permission de jouer du Gobelet en cette Ville pendant huit jours, en se faisant payer un bats par personnes. »

13.06.1755

«Opera Italien. _ On accorde aux Entrepreneurs de l'Opera Italien la permission de faire quinze representations en cette Ville, en fixant le prix a raison de huit batz par personne, en leur permettant de s'établir, ou a la Maison du Tirage, ou a L'Evêché, & au cas que l'un ou l'autre de ces deux endroits ne leur convienne pas, Ils pourront s'établir a la Chambre d'en haut de la Maison de Ville, en faisant oter la Cloison a leurs fraix. »

AVL, D90 p. 85 (pas indexé).
(Sévery 1911, p. 382 ; non mentionné dans Fehr 1949)

23.09.1755

« M^e Froment / Comedie. _ On accorde à **Mad^{me} Froment** Entrepreneuse de la Comedie de Bezançon la permission de représenter en cette Ville pendant le carême, Nous reservants de pouvoir regler le prix, et la quantitté de billets qu'elle fournira pour les Pauvres ; et elle devra manifester à Monsieur le Maisonneur la solidité du lieu ou les dittes représentations devront être faites. »

AVL, D90, p. 124 (pas indexé)
(Sévery 1911, p. 382 ; non mentionné dans Fehr 1949)

16.12.1755**

« Joueur de Tours de Souplesse _ On permet à un jouer de tours de souplesse de représenter en cette Ville pendant huit jours après les fêtes prochaines. »

AVL, D90, p. 164v

30.12.1755

« Comedie _ Les Circonstances dans lesquelles nous nous trouvons présentem^t nous ayants donné lieu de réfléchir sur la permission que nous avons donné à **Mad^{me} Froment** Entrepreneuse de la Commedie qui est à Bezançon de représenter en cette Ville pendant le Carême ; Nous avons trouvé a propos de revoquer la ditte permission, ce qui sera nottifié au S^r Bossy qui se présentat par devant nous avec la ditte Dame Froment afin qu'il l'en rende scachante. »

AVL, D90, p. 169
(Sévery 1911, p. 382 ; non mentionné dans Fehr 1949)

10.09.1756**

« Joueur de **Marionettes** _ On éconduit un joueur de Marionettes de sa requisition, tendante a ce qu'il nous plaise luy permettre de représenter en cette Ville. »

AVL, D90, p. 263v

19.10.1756**

« **Danseur de Corde.** _ On n'a pas trouvé a propos d'accorder a un danseur de corde la permission de représenter dans cette Ville »

AVL, D91, p. 23v

24.05.1757

« Concert de **Carolly [Carulli]**. _ On permet à la troupe de Caroly de donner quelques concerts en cette Ville, et lorsqu'il sera venu nous en réglerons le prix, et la manière de même que le tems. »

AVL, D91, p. 121

10.06.1757

« Opera. _ On taxe les représentations pour l'Opera comique à huit bats les 1^{es} places, six bats l'Amphiteatre et quatre pour ceux de dernier l'Amphiteatre, et ils donneront vingt représentations a conter des aujourd'hui outre une pour les pauvres »

AVL, D91, p. 126v (pas indexé)
(Sévery 1911, p. 382)

08.07.1757

« Opera. _ On accorde au S^r Caroly et a sa troupe permission de faire encore dix représentations en cette Ville a conditions qu'ils en donneront une pour les Pauvres pour le jour que Monsieur le Banderet de la Palud⁸¹ leur marquera »

AVL, D91, p. 141
(Sévery 1911, p. 382 ; date erronée dans Fehr 1949)

26.08.1757**

« **mecaniste.** _ On ne peut veû les circonstances des feries S^{tes} et les approches du jeune accorder a un Mecaniste, la permission de représenter en cette Ville »

AVL, D91, p. 153v

07.02.1758**

« **S^r Maffé** _ On econduit le S^r Maffé de pouvoir représenter en cette Ville avec ses Marionettes. »

AVL, D91, p. 241v (pas indexé)
(non mentionné dans Fehr 1949)

11.08.1758**

« **Joueur de tours d'adresse** _ On accorde à un Joueur de tours d'adresse permission de faire ses jeux en cette Ville pendant huit jours, en demandant un bats par personnes. »

AVL, D92, p. 49

⁸¹ Cela signifie probablement que l'emplacement de la comédie se situe dans son quartier.

15.08.1758**

« Machinistes. _ On permet a des Machinisttes de faire voir pendant six jours des Automattes en cette Ville. »

AVL, D92, p. 51

25.08.1758**

« Animaux sauvages _ On permet à un Etranger de faire voir des animaux sauvages moyenn^t Deux bats par personnes pend^t quelques jours. »

AVL, D92, p. 57v

29.08.1758**

«S^r Garnier. _ On accorde à Garnier la permission de faire voir ses curiosités pendant huit jours en cette Ville. »

AVL, D92, p. 58v

03.07.1759**

« S^r Girard _ On permet au S^r Girard de faire voir au public moyennant deux bats par personnes une Machine de Mechanique curieuse »

AVL, D92, p. 230v

24.08.1759**

« S^r Milesi _ On accorde au S^r Milesi Italien la permission de demeurer en cette Ville chés le S^r Bossy pendant un Mois, et de faire voir une machine d'optique. »

AVL, D92, p. 246

Années 1760

12.09.1760**

« S^r Girandolino. _ On permet au S^r. Girandolino Artificier la permission de rester quinze jours en cette Ville et d'y faire voir ses feux d'artifice »

AVL, D93, p. 107v

07.10.1760**

« Le S^r Beloty / Lev : _ On permet au Sieur Beloty de rester quelques tems en cette Ville pour y faire voir ses optiques. »

AVL, D93, p. 121

23.06.1761

« S^r S^t Gerand _ E conduit de la requisition qu'il faisoit de pouvoir donner sept ou huit représentations de comedie. »

AVL, D93, p. 254v (non mentionné dans Fehr 1949)

10.11.1761

« S^r Delisle. _ Directeur d'une Troupe de Comediens, Nous aÿant prié de luy permettre quelques Représentations, en cette Ville, Nous n'avons pas Jugé à propos de les recevoir, & cela par diverses considerations. »

AVL, D94, p. 36 (non mentionné dans Fehr 1949)

18.12.1761⁸²

« S^r Sarny / Levé à Double _ Nous aÿant présenté une Requête, par laquelle il nous a Supplié de luy permettre de nous amener une Troupe de Comediens françois, pour nous donner une trentaine de Représentations, qui, au cas que nous luy accordions cette faveur, commenceroient après le nouvel an : Nous luy avons accordé la permission qu'il nous a demandée ; En fixants le nombre des Représentations à Vingtquatre, y compris celle des Pauvres.

Le prix en sera déterminé par nous à la première Représentation, lequel ne devra point être outrepassé ; Autorisant, Monsieur le Président, quelqu'il soit, à fixer le prix de la 1^e. Il devra être représenté une pièce, dont le produit appartiendra aux Pauvres ; laquelle pièce sera choisie par Messieurs les Directeurs de nôtre hôpital. Monsieur le Président a été prié de n'accorder aucune entrée pour aucune prolongation : Et d'avertir le Directeur [Sarny] de n'abonner personne pour aucune Loge privilégiée, excepté Sa N: et M: S: B^{le}: Leurs Altesses Mess^{grs} les Princes [51] de Waldeck, actuellement domiciliés en cette Ville ; Comme aussy de veiller sur sa troupe, et d'empêcher aucunes de ces Parties de souper avec [rature : entre ?] de jeunes gens de cette ville, et les Actrices, pour éviter toute occasion de desordre.

Brevet expédié _ Monsieur le Maisonneur a été chargé de visiter le lieu qui sera choisy pour ces Représentations, et examiner si le Batiment sera construit d'une manière solide, et à l'abry de tout accident.

Enfin, l'heure de la Comedie a été fixée à 4 heures précises, pour qu'elle finisse à huit ; Et comme les Voitures pourroient causer des accidents dans un endroit aussy peu Spacieux, Il a été interdit de les faire avancer au-delà des Places du Pont, & de la Palud. »

AVL, D94, p. 50v-51

08.01.1762

« La Comedie _ Le prix de la Comedie a été fixé, comme Suit ; l'Amphithéâtre, et les premières loges, au même prix de dix Baches ; Les secondes Loges à Sept Baches et demy ; Et le Parterre à Six Baches ; Ne changeant rien au Prix fixé par Monsieur le Boursier, que nous avons trouvé très équitable. Le Paradis à cinq Baches.

Confirmant nôtre précédente ordonnance, qui Interdisoit aux voitures d'approcher du lieu de la comedie ; Et pour qu'elle soit exécutée, il sera placé un Garde à la croisée de la Place du Pont p^r les empêcher d'avancer plus outre que cette place. »

AVL, D94, p. 55v

⁸² Erreur de date chez Fehr : 17.12

19.01.1762

« Les Comédiens / Lev : _ Sur la Representation qui nous a été faite qu'il leur étoit impossible de nous donner le nombre de Representations que nous leur avons accordées ; Et sur leur requisition portant que nous fassions consideration sur la quantité qu'ils en ont données pour fixer, d'une manière proportionnelle, ce qui doit être attribué aux Pauvres, en place de la Representation à laquelle nous les avons adstreints en leur faveur, [59v] Nous avons bien voulu nous relâcher d'une partie de ce à quoy ils étoient tenus ; En fixants que pour les douze representaions, compris celle de ce jour, ils donneront Cent Vingt francs, argent de ce Paÿs, qu'ils remettront à Monsieur le Conseiller Wllyamoz, comme Receveur des Pauvres ; Et que Châque autre Representation, Ils donneront dix francs, même argent, qu'ils remettront, de même, audit Monsieur le Receveur.

[...]

La Comedie / Levé _ Sur ce qui nous est revenu qu'il s'estoit commis diverses indécences dans le Parterre, pour les Prévenir, Nous avons chargé Monsieur le Boursier de faire placer deux Gardes dans le d^e. Parterre pour les empêcher, & en arrêter le Cours ; comme aussy de donner les ordres convenables pour que le Lieu de la comedie ne soit ouvert qu'à trois heures. »

AVL, D94, p. 59-59v

20.01.1762

« La Comedie _ Sur le Raport qui nous a été fait des Inconvenients continüels qui sont resultés de la Comedie ; Nous avons autorisé le Noble Seigneur Bourgmaitre à ordonner aux Comédiens de cesser leurs Représentations dès aujourd'hui ; Délibération, à laquelle nous nous sommes d'autant mieux portés que les comediens nous sont venus déclarer qu'ils vouloyent cesser leurs représentations dès ce jour, & que la troupe se trouve considerablement diminuée par le départ de la pluspart d'entr'eux. »

AVL, D94, p. 60v (non mentionné dans Fehr 1949)

v. 20.01.1762* (entrée non datée)

[le Receveur des pauvres encaisse 325 florins des « comediens de vers le grenier des Pauvres pour 13 représentations a raison de fl[orins] 25 par representation qu'ils avoient promis, en faveur des Pauvres ». AVL, D762/2, p. 53 (« Comptes pour la recette des pauvres bourgeois »)]

09.03.1762**

« S^r Girandolini, Taramella _ Accordé au S^r Girandolini Taramella la permission de donner au Public une douzaine de feux d'Artifices, qu'il commencera dans un Mois sur la place du Cimetière de la Madeleine, pour le prix d'un Bache par personne. »

AVL, D94, p. 77

30.03.1762**

« Le S^r Frissier [?] _ Machiniste, on luy accorde la permission de rester dans cette Ville pendant huit jours, pour faire voir au Public un Optique, dans lequel il fait paroître plusieurs curiosités, et un jeune homme qui mange des Pierres ; Et cela pour le prix de dix cruches par personnes. »

AVL, D94, p. 84

10.09.1762**

« S^r **Buintag** _ Machiniste ; Nous luy avons accordé la permission de faire voir plusieurs pièces de Méchanique, qu'il a apportées, pendant l'espace de huit jours ; à raison de deux Baches pour les premières place, & d'un Baches pour les Secondes. »

AVL, D94, p. 141v

10.07.1764**

« S^r **Jean Baptiste Tulout** _ Nous luy avons accordé la permission de faire voir ses Machines de Mecanique, pendant l'espace de quinze Jours ; au prix qui nous Jugerons à propos de reigler »

AVL, D95, p. 6v

21.08.1764**

« **Pierre Borel**, _ Artificier de sa Profession ; Nous luy avons accordé la permission de donner quelques feux d'artifice, mais dans tout autre endroit que le cimetièrre de la Magdeleine, lequel nous refusons absolument. »

AVL, D95, p. 13

11.01.1765**

« S^r **Maichel Médex** _ à luy accordé la permission de donner pendant six Jours la représentation de ses Jeux, au prix que Monsieur le Boursier Jugera à propos de régler. »

AVL, D95, p. 53

28.05.1765**

« S^r **Giernovichi** _ A luy accordé la permission de donner ses Spectacles pendant quinze Jours; au prix que Monsieur le Boursier & les membres de ce Noble Conseil trouveront à propos de reigler, lesquels verront, en même temps, si le lieu de ce Spectacle sera à l'abry d'accidents. »

AVL, D95, p. 92 (index : « Guiernovichi »)

24.06.1765*

[« Commediens a l'Eveché _ On accorde encore trois représentations a la troupe qui représente a l'Eveché quelques petites Pieces & fait des tours d'adresse, Monsieur le Receveur Bugnion Servis par un officier prestera presence aujourdhuy aud^t lieu p^r retirer en faveur des Pauvres le montant du prix des places, dont il tiendra compte »

AVL, D350, p. 211, « Manual de la Chambre économique »]

06.12.1765

« S^r **Jean Baptiste Regnault** _ Directeur de la Comedie de Besançon, entendu dans sa Requête tendante à obtenir la permission de donner en cette Ville des Representations, au nombre, & dans le temps de cet hyver, qu'il nous plairoit de fixer ; Nous luy en avons refusé les fins, vû les Inconvenients que ce Spectacle entraine. »

28.01.1766

« S^r **Félix Perner [Bernier]** / Levée. _ Nous luy avons accordé la permission de donner, en cette Ville, la Représentation de ses Pantomimes & Ballets, pendant l'espace de quinze Jours, au prix que nous réglerons. »

AVL, D95, p. 165

31.01.1766

« Felix Perner _ Nous luy avons refusé le Dortoir qu'il nous demandoit pour y construire un Théâtre pour y donner la Representation de ses Pantomimes, & Ballets. »

AVL, D95, p. 166

18.02.1766

« Foelix Perner / à luy livré [?] 40 F[lorins] / Levé _ N'ayant pas profité du temps que nous luy avons accordé pour la Représentation de ses Pantomimes ; Et les circonstances étants dès lors devenües plus facheuses par les progrès de la maladie régnante ; Nous avons, par ces motifs, refusé de renouveler la ditte Permission, en lui accordant pour dédommagement quarante florins. »

AVL, D95, p. 171v

13.02.1767**

« S^r **Georges Manüel** _ A luy accordé la permission de faire voir une Vache, qu'il doit avoir amené d'Arabie, pour le prix d'un Baches, par personne, pendant huit Jours. »

AVL, D95, p. 281v

17.03.1767**

« **Jean-Claude Pougeois** _ Nous luy avons permis de donner des representations de Spectacles, & feux d'artifices, en cette Ville, Renvoyants à en déterminer le prix, & le temps, quand nous les aurons vûs. »

AVL, D95, p. 291

01.09.1767

« S^r **Corbin** / La Comedie _ Nous n'avons pû luy accorder la permission qu'il nous demandoit pour la représentation de la Comedie, dans le nombre de fois que nous Jugerions à propos de fixer, vû que nous ne trouvons pas que de pareils Spectacles conviennent à cette Ville, conséquemment nous les avons refusés. »

AVL, D95, p. 328v

20.11.1767**

« **Artificier** _ Accordé à un Artificier la permission de donner quelques feux d'artifice, moyennant que ce soit en tel lieu qu'il n'en résulte aucun danger »

AVL, D96, p. 27v

19.01.1768**

« **Bernard Gilly**, _ Italien de nation, Géant, haut de sept pieds huit pouces ; A luy accordé la permission de rester en cette Ville Jusques à Samedi, pour se faire voir, au prix de trois baches, par personne »

AVL, D96, p. 39v

02.02.1768

« La Comedie _ On a agréé à la requisition qui nous a été faite par le **S^r Hébrard**, Directeur de la Comedie, en luy permettant d'en donner des représentations en cette Ville.

Et dans une assemblée sécutive, on déterminera le nombre des Representations, & leur prix, et les précautions qu'il y aura à prendre, soit pour la Sûreté du Théâtre, soit pour l'observation de l'ordre & de la police de ce lieu, à laquelle nous nous reservons de pourvoir, afin que nous ne soyons pas exposés aux Inconveniens dont nous nous sommes précédemment ressentis. »

AVL, D96, p. 43

05.02.1768

« La Comedie _ On rejette la proposition faite de prêter le Bâtiment de l'Arcenal, en égard aux grands Inconveniens qui s'y rencontrent, soit pour le debarrasement, soit pour le replacitement [?] des choses qu'il renferme, ce qui ne pourroit se faire sans préjudice pour le Public ; et qui d'ailleurs nous a paru impraticable. »

AVL, D96, p. 43v

12.02.1768

« La Comedie / Levé _ On a chargé Monsieur le Maisonneur, suivi de quelques Maitres, de se transporter dans la Maison du S^r Bossy, en la Rüe de S^t. Jean, pour examiner si le Théâtre destiné au Spectacle de la comedie, qui y est construit, est solide, & à l'abry d'accident

Levé / et expédié _ On publiera par la Ville, & on inserera dans la feuille d'avis, une deffense expresse à toutes personnes de se rendre en Voiture au lieu du Spectacle vû que la Rüe étant serrée dans cet endroit, il pourroit en résulter des accidents qu'il est nécessaire de prévenir, sous peine aux contrevenants de l'amende de Vingtinq florins, par châce fois, payables par les Propriétaires des Voitures, & applicables au profit des pauvres.

Il y sera ajoûté l'Interdiction d'y porter, ou faire porter, des chauffepieds à feu, soit pour éviter les accidents de feu, soit à cause des mauvaises odeurs qui en exhalent.

Il sera, de même, interdit, à toutes personnes d'occuper des places sur le Théâtre pendant le spectacle.

Il n'y aura aucune place marquée pour personne, excepté pour le T: N: & M: Seigneur Baillif, & sa famille, & la Noblesse étrangère Titrée, qui séjourne actuellement à Lausanne, à la tête de laquelle est placée son Altesse le Prince de Meklenbourg.

Quant à la Police du Théâtre, on n'a pas Jugé à propos de préposer d'autres gardes que nos officiers, au nombre de trois, châce Jours, qui se rendront au lieu de la comedie, se tiendront aux Portes, & prendront leurs Instructions & leurs ordres du premier Magistrat qui s'y rencontrera.

Et outre ces Precautions, s'il y en avoit quelques autres à prendre, on remet à la Prudence du Noble Seigneur Bourgmaître à y pourvoir »

AVL, D96, p. 45v

17.02.1768

« La Comedie _ On a laissé subsister le prix du Spectacle de la Comedie, pour aujourd'hui & demain, sur le pied marqué dans les affiches, & Vendredy prochain Nous le réglerons, auquel nous fixerons aussy le nombre des Representations.

Le lieu du Spectacle ne ne [sic] devra être ouvert qu'une heure avant le commencement de la Comedie ; Si elle commence à quatre heures, on ne devra l'ouvrir qu'après l'heure de la prière sonnée.

Levé _ Monsieur le Maisonneur, & Monsieur le Controolleur General, ont été chargés d'examiner aujourd'hui, si on a exécuté les précautions ordonnées pour la Solidité du Théâtre, & de les ordonner si elles n'ont pas été faites. »

AVL, D96, p. 47

19.02.1768

« La Comedie / Levé _ On a déterminé le prix des places au Spectacle de la Comedie, comme suit ; Celles de l'Amphitéatre, des Premières, & secondes Loges, au même prix de dix baches ; Le Parterre à six Baches, & les troisièmes loges à quatre Bâches.

Le Lieu du Spectacle ne devra pas être ouvert avant trois heures & demy de chaque Jour

Le temps pendant lequel le spectacle de la comedie sera permis en cette Ville a été fixé Jusques aux prochaines ferries saintes, ce qui tombe au 19^{me} du prochain mois de Mars.

Et comme il devra y avoir une Representation, dont le produit soit destiné pour les Pauvres, on a laissé au Noble Seigneur Bourgmaître à faire le choix de la pièce qui devra y être Jouée ; »

AVL, D96, p. 48

03.02.1769**

« S^r S^t Martin, _ Artificier ; A luy accordé la permission de donner la représentation de trois ou quatre feux d'Artifices, au prix que nous fixerons, dans la salle de la Comedie ; Donnants commission à Monsieur le Maisonneur pour examiner, s'il n'y a point de danger, soit à l'égard de la solidité de la d^{te} Salle, soit pour le feu, par les matières combustibles qui pourroyent s'y trouver. »

AVL, D96, p. 139

12.06.1769**

« S^r Manini _ On luy permet de faire voir, pendant le courant de cette semaine, la Bête rare qu'il a amené en cette Ville, au prix d'un Bache, par personne. »

AVL, D96, p. 175v

23.06.1769**

« S^r Rougière _ On a autorisé le Noble Seigneur Bourgmaître d'accorder au Sr. Rougière la permission de donner le spectacle de ses Jeux, & de ses oiseaux, au Public, pendant le temps, & au prix, qu'il Jugera à propos de fixer, selon sa prudence. »

12.09.1769

« **S^r Seguin**, / Comedie _ Directeur d'une troupe de Comediens, nous ayant prié de luy accorder la permission de donner en cette Ville quelques Représentations, dans le nombre que nous Jugerons à propos de déterminer ; Nous nous sommes refusés à cette Requisition, dont nous l'avons éconduit, vû les circonstances. »

AVL, D96, p. 199

Années 1770

18.12.1770**

« **S^r Verdon** _ On a permis au S^r Verdon, Anglois, de donner le Représentation de son Spectacle, au Manège, au prix de sept baches & demy, sur la gallerie, & de cinq Baches au Parterre, par personne, jusques à Vendredy prochain inclusivement. »

AVL, D96, p. 179v

27.08.1771

« Comedie _ On n'a pû accorder au **S^r De S^t Geran**, Directeur de la comedie qui est à Besançon, la demande qu'il faisoit de pouvoir donner en cette Ville quelques Représentations, & cela en égard aux circonstances où nous nous trouvons actuellement ; Mais, dans la suite, si elles devenoyent plus favorables nous verrons ce qui nous aurons à faire. »

AVL, D97, p. 82

24.09.1771

« **S^r Gaudard** / Directeur d'une Comedie _ Nous avons econduit le S^r Gaudard, Directeur de la Comedie qui est à Chatelaine, près de Geneve, des douze Représentations qu'ils Nous a prié de pouvoir représenter en cette Ville, après Vendanges, & cela en égard aux Circonstances facheuses où Nous nous trouvons par la cherté des temps. »

AVL, D97, p. 92

[Autorisation pour un pélican (début juin 1772) : pas retrouvée, cf. journal de Catherine de Sévery, ACV, P Charrière de Sévery, Ci 11]

09.10.1772

« Comedie _ On a agréé à la Requisition du **S^r De S^t Geran**, Directeur de la Comedie, actuellement à Chatelaine, en luy accordant la permission d'en donner le Spectacle en cette Ville, sous les conditions suivantes.

[210] 1^o Le spectacle aura lieu un Mois pendant le Courant du prochain Mois de Novembre

2^o Le Théâtre sera mis dans une parfaite sûreté sous l'Inspection des personnes que nous préposerons.

3° Ce lieu sera entièrement soumis à nôtre Police, & on n'y employera que les personnes qui seront par nous établies pour y faire reigner l'ordre & la tranquillité.

4° Il ne se Jouera aucunes pièces sur ce Théâtre qui n'ayent été approuvées par le Magistrat, soit par le Seigneur Président du Conseil.

5° Il sera fait une Representation, dont le produit sera en faveur des Pauvres, avec cette condition que si ce Produit ne va pas à Mille Livres de France, de d^t S^t Directeur, ainsy qu'il l'a offert, en complètera le montant.

6° Le prix des places sera par nous fixé le Jour de la première Representation à laquelle nous assisterons. »

AVL, D97, p. 209v-210

14.10.1772

« M^r le Major **Juste / Constant** / L. _ Monsieur le Boursier Nous ayant représenté de la part de Monsieur le Major Juste Constant qu'ayant loué aux Entrepreneurs pour la Comedie les Batiments qu'il possède en Contiguité à la porte de S^t Laurent, Il nous demande la permission de pouvoir faire percer le mur de Ville, à l'occident de la d^t Maison, pour faire une porte qui fournisse une Issue dans le Jardin de M^{re} Gonthier, de même que de percer & faire encore une autre porte qui donne sous la d^t Porte de S^t Laurent, & cela pour procurer plus de Sureté & de facilité pour entrer & sortir de la Comedie, [212] surquoÿ delibéré, Nous avons bien Voulû accorder au d^t Monsieur Constant ce qu'il Nous demande, sous les Conditions & reserves suivantes. 1° Que le d^t Monsieur Constant ainsy qu'il l'a offert marera [?] les d^t Portes d'abord après la Comedie finie ; 2° Que ce Public ne supportera aucuns frais à ce sujet ; 3° Que le d^t Monsieur Constant se procurera le Consantem^t du d^t M^{re} Gonthier propriétaire aboutissant, 4° Enfin, que si la Porte que le d^t Monsieur Constant a demandé de faire sous la d^t Tour de S^t Laurent, occasionnoit quelques dommages à la d^t Tour, Ils devront etre réparés Incessamment & aux frais du d^t M^r Constant. »

AVL, D97, p. 211v-212 (non mentionné dans Fehr 1949)

02.11.1772

« La Comedie _ Monsieur le Maisonneur, qui a assisté à la construction du Théâtre pour la comedie, ayant relaté que le lieu étoit sûr, & à l'abry de tous accidens ; Il a été ordonné qu'il étoit à propos & convenable que les Portes d'entrée, qui s'ouvrent en dedans, s'ouvrent en dehors.

On marquera à nôtre Seigneur Baillif, tout pour luy, que pour Sa Maison, la première Loge.

On en marquera aussy une pour le Noble Seigneur Bourgmaitre, & pour Madame son Epouse, à leur Retour de la campagne.

[213v] On a consenti que Monsieur le Major Constant, Propriétaire du lieu de la Comedie eut [?] en son propre l'un des Bancs fermés sous les premières loges, à son Choix.

L[evé] _ On publiera par la Ville, & on inserera dans la feuille d'avis une deffense expresse à toutes les personnes de se rendre en Voiture au lieu de la Comedie, mais les Voitures devront rester & ne pas passer la fontaine de St. Laurent, sous peine aux Contrevenants de payer l'amende de Vingtcing florins, par chaque fois, payables par les Propriétaires desdittes Voitures, & applicables au profit des Pauvres.

Il sera interdit d'y porter, ou faire porter, des Chauffepieds à feu, soit pour éviter les accidens du feu, soit à cause des mauvaises odeurs qui en exhalent.

Il sera, de même, interdit à toutes personnes d'occuper des places sur le Théâtre pendant le spectacle.

Quant à la Police du Théâtre, on a préposé les Officiers, au nombre de trois chaque jour, qui se rendront au lieu de la Comedie, se tiendront aux portes, & prendront leurs Instructions & leurs ordres du premier Magistrat qui s'y rencontrera. Et s'il y avoit d'autres précautions à prendre plus outre, on a remis à la prudence du Seigneur President du Conseil, quelconque, à y pourvoir.

Le Lieu du Spectacle ne devra pas être ouvert avant quatre heures.

On s'est reservé de fixer le prix des places après qu'on aura vû la première Representation. »

AVL, D97, p. 213-213v

03.11.1772

« La Comedie _ On a fixé le prix des places à la comedie, comme suit.

Les premières Loges à douze Baches. L'Amphitheatre, soit Parquet, au même prix. Les secondes Loges à huit Baches. Le Parterre à cinq Baches.

On a accordé au S^r Directeur du Spectacle la liberté d'abonner les places à l'opposite de celles de Monsieur Constant au prix le plus favorable qu'il le pourra. »

AVL, D97, p. 214

19.11.1772

« La Comedie / L. _ Le Noble Seigneur Bourgmain est prié de prendre la peine de faire venir chés luy le S^r De S^t Geran, Directeur de la comedie, pour qu'il luy communique les pièces de Théâtre qui devront être jouées, afin que le d^t Noble Seigneur Bourgmain choisisse celle dont le produit sera destiné pour les Pauvres ; Et au cas qu'il n'aille pas à la Somme de Mille Livres de France promise par le d^t S^r Directeur, ce dernier devra la completer en argent, ou le d^t Noble Seigneur Bourgmain choisira encore une autre pièce, du produit de laquelle on tirera dequoy suppléer au déficient de la susdite somme. »

AVL, D97, p. 220v

20.11.1772

« La Comedie _ A la Requisition du S^r De S^t Geran, Directeur de la Comedie, Nous avons bien voulu luy accorder une prolongation du terme cy devant fixé à ce Spectacle, l'ayant étendu jusques au douzième Decembre prochain pour dernière Representation. »

AVL, D97, p. 221

11.12.1772

« La Comedie / Attestation expediee _ Accordé au S^r De S^t Geran, une Attestation sur sa conduite, & celle des comediens, pendant le temps qu'ils ont séjourné en cette Ville, qui témoigne que nous avons été satisfaits d'eux, tant à l'égard de leur conduite, que du Spectacle ; Laquelle luy sera expediee gratis. »

AVL, D97, p. 229

29.01.1773**

« Vu **Elephant** / L. _ Accordé aux conducteurs d'un Elephant, qu'ils ont amené en cette Ville, la permission de le faire voir pendant l'espace de huit à dix Jours, au prix que le Noble Seigneur Bourgmain jugera convenable de reigler. »

AVL, D97, p. 240v

01.02.1773**

« Vu **Elephant** / L. _ On a approuvé le prix qu'a fixé le Noble Seigneur Bourgmain pour le Spectacle de l'Elephant qu'on a amené en cette Ville, qui est de huit Baches pour les premières places, & de cinq Baches pour les secondes ; Et quant à la Retribution de quatre francs par Jour en faveur des Pauvres, Monsieur le Receveur des Pauvres a été chargé de la retirer, & de la porter dans ses comptes. »

AVL, D97, p. 241v

06.04.1773**

« S^r Fassy / L. _ Accordé au S^r. Fassy la permission de faire Voir les animaux Curieux qu'il a amenés en cette Ville Jusques à Vendredy prochain inclusivement, au prix de dix Cruches par personne. »

AVL, D97, p. 263

15.10.1773**

« S^r Granet / L _ On a permis au S^r Granet de faire voir le grand Modèle en relief de la nouvelle Eglise de S^{te} Geneviève à Paris⁸³, pendant quinze Jours, au prix de quatre Baches par personne. »

AVL, D97, p. 320

19.10.1773**

« S^r Pierre Pagnot _ Accordé au S^r Pierre Pagnot la permission de faire voir en cette Ville les pièces Automates qu'il a amenées, de même que ses Oiseaux, pendant l'espace de huit Jours, au prix de deux Baches pour les grandes personnes, & d'un Bache pour les Enfants, & pour le peuple. »

AVL, D97, p. 320v

03.12.1773**

« S^r Louis Chiariny / L. _ On a accordé au S^r. Louis Chiariny la permission de donner en cette Ville, après les ferries Saintes, le Spectacle annoncé dans sa Requête ; Et à cette Epôque Nous fixerons le temps que ce Spectacle devra durer, & le prix qui devra luy être attribué. »

AVL, D97, p. 322v

04.01.1774**

« S^r Louis Chiariny. _ On a accordé au S^r. Chiariny la permission de donner au Public Vingt Représentations du Spectacle qu'il a annoncé, au prix qu'il a fixé dans son annonce, mais pour aujourd'hui seulement sans conséquence ; Nous reservants d'y mettre un prix pour la suite dès que nous l'aurons vû. »

AVL, D97, p. 340

28.01.1774**

« Chiariny / L. _ Le S^r Chiariny sera obligé de donner en faveur des pauvres une représentation du Spectacle qu'il a annoncé, et Nous avons Chargé Messieurs Boursier Seigneux et Conseiller Forneret de donner leurs ordres pour la perception du provenant de ditte Représentation, Suivant leur prudence. »

AVL, D98, p. 6

25.02.1774**

S^r Hughes _ Accordé au S^r Hughes la permission de donner, pendant deux Jours, en cette Ville le Spectacle de la Course de ses Chevaux. »

⁸³ Il s'agit du Panthéon en cours de construction. Voir le *Journal* de Louis-François Guiguer (vol. 1, p. 123, 14.05.1772 et note 284).

03.06.1774

« Les **Comediens** _ On a éconduit les Comédiens de leur Requisition tendante à obtenir la permission de donner des Représentations en cette ville. »

AVL, D98 p. 41
(Fehr 1949, p. 174 : Rosière ?)

22.07.1774**

« **Claude Broüe** _ On a permis au S^r Claude Broüe, Alsacien, la permission de faire voir en cette Ville, pendant trois Jours, le Spectacle de ses Curiosités, l'Econduisant de pouvoir le faire, ainsy qu'il le demandoit, à la Maison de Ville. »

AVL, D98, p. 57v

29.07.1774**

« S^r **Giaronimo Mariani** _ Natif de l'Etat de Venise ; A luy accordé, & à Ses adjoints, la permission de donner en cette Ville, le Spectacle de ses tours de force, & équilibres, pendant l'espace de huit Jours, au prix qui Sera reiglè par les Membres de ce Noble Conseil qui auront la Curiosité de les aller voir. »

AVL, D98, p. 58v

25.09.1774*

[Ont couchés à l'hospital « Jean Fayol, sa femme et deux Enfans _ Porteur d'une curiosité _ de Ravel en Auvergne, venant de Genève, allant en Valais ». AVL, D676 (registre : « Etrangers qui ont logés à l'hôpital »)]

20.09.1774

« La Comédie _ Accordé au S^r **Duménil**, Directeur de la Comedie la permission d'en donner le Spectacle en cette Ville ; Quant aux Conditions sous lesquelles cette permission est accordée, Elles seront reiglées quand les Comediens seront arrivés, de même que le prix du spectacle, & le temps de sa durée. »

AVL, D98 p. 75

19.10.1774

« La Comedie / L[evé] _ Par nôtre Délibération du 20^e 7^{bre} Dernier, Aÿants agréé à la Requisition du S^r Dumenil, Directeur de la Comedie, d'en pouvoir donner le Spectacle en cette Ville, et renvoyé à régler les conditions sous lesquelles cette permission est accordée quand les Comediens seroyent arrivés ; Comme ils se disposent à donner aujourd'huy leur première Représentation, Nous avons jugé convenable d'ordonner, & déterminer les susdittes conditions, comme suit

[95] 1^o Sans fixer le temps pendant lequel ce Spectacle subsistera, mais en laissant la liberté aux Comediens de le donner tous les Jours de la Semaine, s'ils le jugent a propos, excepté le dimanche ;

Nous leur avons accordé la permission pour Vingtcinq Représentations, entre lesquelles il y en aura une au profit des Pauvres de cette ville.

2° Cette Représentation au profit des Pauvres sera absolument exempte de tous frais, & ce Jour là les abonnements, qui pourroient être faits, n'auront pas lieu ; Le jour auquel elle devra être donnée, & les pièces qui devront être représentées, seront au choix du Seigneur Président du Conseil.

3° Les Comédiens ne jouëront aucunes pièces qui n'aÿent été approuvées par le Magistrat, soit par le Seigneur Président du Conseil.

4° Le Lieu du Théâtre sera entièrement soumis à nôtre Police, & on n'y employera que les personnes qui seront par nous établies pour y faire reïgner l'ordre & la tranquillité.

5° Le prix des places sera par Nous fixé après avoir vû la première Representation.

6° On a accordé au S^r Directeur de la Comedie la liberté de faire des abonnements au prix le plus favorable qu'il le pourra.

7° On marquera des places pour Nôtre Seigneur Baillif, & pour sa Maison.

8° On en marquera aussi pour le Noble Seigneur Bourgmaitre, & pour Madame son Epouse, à leur retour de la campagne.

9° Pour pourvoir a la Police du Théâtre, on a préposé les Officiers, au nombre de trois chèque Jour, lesquels se rendront au lieu de la Comedie, se tiendront aux portes, & prendront leurs Instructions & les ordres du premier Magistrat qui s'y rencontrera ; Et s'il y avoit des précautions ultérieures à prendre, on a remis à la prudence du Seigneur President du Conseil quelconque, à y pourvoir.

10° Le lieu du Spectacle ne devra pas être ouvert avant quatre heures.

11° A été ordonné qu'il y eut toujours à portée du lieu du Spectacle une Cuve, soit des Seaux pleins d'eau, pour parer aux accidents du feu.

12° Il sera absolument interdit à toute personnes d'y porter, ou faire porter, des Chauffepieds à feu, soit pour éviter les accidents qui pourroient en résulter, soit à cause des mauvaises odeurs qui s'en exhèlent.

[95v] 13° Il sera de même absolument interdit à toutes personnes d'occuper des places sur le Théâtre pendant le spectacle.

14° Les Gens de livrée ne devront pas être admis dans le Parterre.

15° Il sera expressément deffendû à toutes personnes de se rendre en Voiture au lieu de la Comedie, en exceptant uniquement celle de nôtre Seigneur Baillif, mais les Voitures devront rester & ne pas passer la fontaine de S^t Laurent, sous peine aux Contrevenants de payer l'Amende de Vingtcinq florins, par chèque fois, payables par les Propriétaires des voitures, & applicables au profit des Pauvres. Et à cet effet on donnera aux Gardes de nuit les ordres convenables, pour ne point laisser passer de Voitures par la Rüe de S^t Jean, excepté celle du Château, les Voitures étrangères qui passent leur chemin, & les chars chargès, ou non chargès, qui font leur Route. »

AVL, D98 p. 94v-95v
copie de ce règlement : BCU, F 1104, IV, p. 34-36

21.10.1774

« La Comedie _ On a Taxé les places à la comedie, comme suit ; Les premières Loges, & l'Amphithéatre, à dix baches, les secondes Loges à huit baches, le Parterre à cinq Baches, & les 3^{mes} Loges à trois baches, par persone. »

AVL, D98, p. 96v

11.11.1774

« La comédie / L[evé] _ Nous avons accordé une prolongation au Spectacle de la comedie jusques au Samedi 26^{me} du courant compris, ce qui ajoûte Neuf Representations au 25 cy devant accordées, & en

tout 34. Moyennant que le S^r Dumenil, ainsy qu'il l'a offert, paye Vingtcing Louis d'or neufs aux Pauvres, en place de la Representation reservée auparavant en leur faveur. »

AVL, D98, p. 103

28.11.1774*

[Décès le 27 novembre du comédien de la troupe Joseph Gany, à 45 ans. Inhumation le 28 novembre au cimetière de la Madeleine. Registre de paroisse de Lausanne de décès, ACV Eb 71/46, p. 149v]

18.11.1774**

« S^r **Daniel Becholey**, _ de Sottens, Artificier de sa profession, demandant de pouvoir donner en cette Ville le Spectacle d'un feu d'Artifice, a été renvoyé Jusques à une saison plus favorable. »

AVL, D98, p. 105

21.03.1775**

« S^r **Martin** _ Accordé au S^r Martin & Comp^e la permission de donner en cette Ville pendant huit Jours la Representation de leur Spectacle au prix de Six Baches pour les premières places, & de trois baches pour les Secondes. »

AVL, D98, p. 141v

28.03.1775**

« S^r **Joseph Daniel** _ Accordé au S^r Joseph Daniel la permission de donner en cette Ville le Spectacle de ses Automates, pendant huit Jours, au prix de trois baches pour les premières places, & de six Cruches pour les autres. »

AVL, D98, p. 143v (pas indexé)

04.04.1775**

« S^r **Jean Antoine Fassi** / L. _ On luy a permis de donner le Spectacle des animaux rares qu'il a amenés en cette Ville Jusques à Vendredy pour le dernier Jour, au prix de six baches pour les premières places, & de trois baches pour les autres. »

AVL, D98, p. 145

05.05.1775**

« S^r **Daniel Bécholey**, _ de Sottens, Artificier de Sa profession ; À luy accordé la permission de donner en cette Ville le Spectable [sic] de feux d'Artifices. »

AVL, D98, p. 155

12.05.1775**

« S^r **Marquis** _ Accordé au S^r Marquis de donner le Spectacle en cette Ville de Sa Curiosité, portant le nom d'Ombres Chinoises, au prix de Six baches pour les premières places, quatre Baches pour les secondes, & deux Baches pour les dernières, pendant l'espace de huit Jours, en donnant une Retribution aux Pauvres qui sera déterminée Mardy prochain. »

AVL, D98, p. 158

03.10.1775**

« S^r **André Connus** _ Econduit de la permission qu'il demandoit de pouvoir donner quelques Representations en cette Ville du Spectacle de divers tours d'adresse, & de force. »

AVL, D98, p. 199

17.10.1775

« La Comedie _ Nous n'avons pû accorder à M^r De S^t Geran, Directeur de la Comedie, la permission d'en donner le Spectacle en cette Ville, & cela à Cause des Circonstances. »

AVL, D98, p. 213

01.12.1775**

« S^r **André Connus** _ Accordé au S^r André Connus la permission de donner en cette Ville le Spectacle de ses tours de force & d'adresse, pendant quatre Jours. »⁸⁴

AVL, D98, p. 223

13.02.1776

« La Comedie _ Nous avons accordé au S^r **Goyer**, Directeur de la comedie, la permission d'en donner le Spectacle en cette Ville, en nous Reservants d'en fixer la durée, le prix, & les autres conditions, dans une autre assemblée. »

AVL, D98, p. 243v

26.02.1776

« La Comedie _ Ayants fait lecture du Reiglement fait cy devant le 19^e 8^{bre} 1774, au sujet de la Comedie, Nous l'avons approuvé, avec les changements, & adjonctions suivantes.

Le temps Pour la durée du Spectacle de la Comedie a été fixé jusques au 23^e Mars prochain compris.

Brevet expédié à M^r le Receveur _ L'Entrepreneur de la Comedie sera tenu & obligé de donner un Louis d'or neuf en faveur des Pauvres, par chaque Representation.

Il sera obligé de faire mettre des Bancs au Parterre, & on réglera le prix de ces Places d'une manière plus favorable que précédemment, en égard à ce changement qui les rendra meilleures, & les fera désirer

⁸⁴ Est encore à Lausanne le 8 décembre. Voir le journal de Catherine de Sévery, ACV, P Charrière de Sévery, Ci 12, 08.12.1775 (« joueur de gobelet »).

L[evé] _ Monsieur le Maisonneur prendra la peine, Suivy d'un M^{re} Charpentier Expert, d'examiner Si le lieu du Spectacle, soit le Théâtre, ou les loges est dans un Etat de parfaite Sûreté, & mettra les ordres nécessaires pour le rendre tel, aux dépends de l'Entrepreneur de la d^t comedie. »

AVL, D98, p. 247v

28.02.1776

« Comedie / Levès _ On a fixé les places au Spectacle de la comedie, comme suis, sçavoir :

Les Premières Loges, à douze baches

L'Amphitéatre, à douze baches

le Parterre, à huit Baches

les Secondes Loges, à huit Baches

Les troisièmes Loges, à quatre Baches.

On a autorisé Monsieur le Boursier à donner aux comediens pour le Billet qu'ils ont envoyé à chacun des Membres de ce Noble Conseil pour assister à la première Representation qui eut lieu hier, la Somme de deux Louis d'or neufs, soit quatre Vingt florins. »

AVL, D98, p. 249
(erreur de jour dans Fehr 1949)

22.03.1776

« La Comedie _ On n'a pû accorder au S^r. Goÿer, Directeur de la Comedie, les fins de sa Requête tendante à obtenir une prolongation du Spectacle de la Comedie en cette Ville. »

AVL, D98, p. 257

10.05.1776**

« S^r **Nicolas Mori** _ Accordé au S^r Nicolas Mori la permission de faire voir en cette Ville les tours de ses Chevaux, dès aujourd'hui Jusques à Mardy prochain inclus, au prix de quatre baches pour les premières places, & de deux Baches pour les Secondes. »

AVL, D98, p. 269v

06.05.1777**

« **Philippe Ledoux** _ Econduit de pouvoir donner en cette Ville Son Spectacle de Danceur de corde, & luy ordonnant de passer Son Chemin. »

AVL, D99, p. 27v

09.07.1777**

« S^r **Laurent Fleury** _ Accordé au S^r Laurent Fleury la permission de donner en cette Ville le Spectacle de ses Curiosités Phisiques, pendant le courant de cette semaine au prix de cinq Baches pour les 1^{eres} Places, & de dix Cruches pour les autres. »

AVL, D99, p. 42

11.07.1777**

« S^r **Jaques Gillet** _ A luy accordé la permission de donner, en cette Ville, pendant l'espace de huit Jours, le Spectacle de ses Courses de Cheveaux. »

AVL, D99, p. 43v

19.08.1777

« La Comedie _ Econduit le S^r Lemaire, Directeur de la Comedie, de la permission de pouvoir donner des representations de ce Spectacle en cette Ville. »

AVL, D99, p. 51

12.09.1777

« **Henry Thut** _ de Glaris, Géant, haut de 7 pieds & demy de Roy, & deux lignes ; A luy permis de Se faire voir en cette Ville, pendant l'espace de huit Jours, à un Bache par personne »

AVL, D99, p. 59

26.09.1777

« La Comedie _ Nous avons agréé le Spectacle de la Comedie en cette Ville, ayant admis le S^r **Rozières** à en donner des Représentations, mais quant au nombre, au prix d'Icelles, & aux autres conditions, on en déliberera dans une autre assemblée. »

AVL, D99, p. 62v

21.10.1777**

« S^r **Bertrand** _ Mouleur en Cire, on luy accorde de pouvoir faire voir en cette ville les diverses figures en Cire representant plusieurs personnes de distinction, pendant l'Espace de quinze Jours, a deux baches par personnes. »

AVL, D99, p. 74v

29.10.1777

« Comedie. _ On à fixé le prix des Loges au Theatre, scâvoir

| | | |
|----------------|---|---------|
| Les premierès | à | 12 Batz |
| L' Amphiteatre | à | 12 Batz |
| Secondes Loges | à | 8 Batz |
| Parterre assis | à | 8 Batz |
| Paradis | à | 5 Batz |

L. _ Accordant 25 Représentations, & Confirmant l'ordonnance faite le 19^e 8^{bre} 1774 : pour l'ordre & la Police qui doivent être observés, tant au-dedans, qu'au dehors du Theatre, de même que celle du 26^e février 1776, relative à la finance d'un Louis neuf, que les Pauvres doivent retirer pour chaque Représentation.

L. _ Accordant aux Comédiens pour le Billet qu'ils ont envoyé à chacun des Membres de ce Nôble Conseil Quarante Francs, que Monsieur le Boursier leur livrera. »

AVL, D99, p. 76v

04.11.1777

« S^r Samüel **Steinhaus**⁸⁵, / L. _ Voiturier, habitant en cette Ville, citté à ce Jour au Sujet de sa contravention au Reiglement qui deffend aux Voituriers, qui mènent quelquun à la Comedie, de passer la fontaine de S^t Laurent, étant parû, & entendû dans ses raisons de deffenses, alleguant que c'estoit Son Domestique qui conduisoit la d^e. Voiture, & qu'il ignoroit le Reiglement qui n'avoit pas été encore publié ; Comme il nous a conté, par la déclaration des Guets, que le Voiturier a passé & repassé la Ruë de S^t Jean, nonobstant que lesdits Guets l'eussent averti, Nous aurions eu lieu de le condamner à l'amende de 25 £ portée par le Reiglement, payable par le Proprietaire de la Voiture, & applicable en faveur des Pauvres, cependant Nous avons bien voulu reduire cette amende à la moitié, que Monsieur le Receveur des Pauvres devra éxiger. »

AVL, D99, p. 78v (non mentionné dans Fehr 1949)

21.11.1777

« La Comedie / L _ A la Requisition du S^r Rozières, Directeur de la Comedie, Nous avons bien voulû luy accorder une prolongation pour la durée de ce Spectacle, en la fixant Jusques au Mercredy 10^e X^{bre} prochain inclusivement ; D'intention que le Louis d'or neuf par châte Representation devra être retiré par Monsieur le Receveur en faveur des Pauvres Jusques à la fin d'Icelles. »

AVL, D99, p. 83

09.12.1777

« La Comédie _ En agréant les Remerciements du S^r Rozières, Directeur du Spectacle de la Comedie, pour le temps pendant lequel Nous luy avons accordé la permission de le donner en cette Ville, Nous luy avons accordé un Témoignage sur sa conduite, & celle de sa Troupe, ainsi qu'il nous l'a demandé. Luy refusant, au surplus, toute prolongation é la durée de ce Spectacle »

AVL, D99, p. 87

12.12.1777

« La Comedie _ A la Requisition de Messieurs les Etrangers, & par égard & consideration pour Eux, Nous avons permis au S^r Rozières, Directeur de la Comedie, d'en donner encore demain le Spectacle, par Souscription, et sans aucune publication »

AVL, D99, p. 87v (non mentionné dans Fehr 1949)

06.01.1778**

« S^r **De Gabriel** _ Accordé au S^r De Gabriel, Mechanicien et Opticien, la permission de faire voir Son Cabinet Phisique, Méchanique, Optique, et Pyrotechnique, & des diverses experiences qui y sont relatives ; En luy accordant à ce sujet la Salle des Deux Cent, avec le Chauffage d'Icelle ; Et quant au temps de la durée de ce Spectacle, & au prix, Nous le fixerons dans une autre Séance. »

AVL, D99, p. 93v

⁸⁵ Il s'agit probablement de Samüel Steinhauser, « hôte au Logis du Cerf » (anc. Croix blanche) en décembre 1781 (AVL, D100, p. 194v).

17.03.1778**

« S^r **Brunel**, _ de Lyon, Econduit de la permission qu'il demandoit de pouvoir séjourner en cette Ville, pour y faire voir Ses ouvrages de Méchanique »

AVL, D99, p. 111

20.03.1778**

« S^r **Louis Ardax**, _ Artificier de Sa Profession ; Econduit de la demande qu'il faisoit de pouvoir donner des representations en cette Ville de Ses feux d'Artifices »

AVL, D99, p. 111v

20.03.1778**

« S^r **De Gabriel** / L. _ Nous avons Jugé convenable, qu'attendû que le S^r De Gabriel occupe depuis passé deux Mois la Salle des deux Cent pour ses Representations, il fût averti de se disposer à débarrasser laditte Salle pour les premiers Jours de la semaine prochaine ; ce qu'on a chargé Monsieur le Conseiller Du Perron de luy dire. »

AVL, D99, p. 111v

02.04.1778**

« S^r De Gabriel / L. _ On a accordé au S^r De Gabriel l'attestation qu'il a demandée, avec la permission de donner, en plein air, un feu d'artifice, sur la place de la Madeleine, dans le courant de la semaine prochaine »

AVL, D99, p. 115

17.11.1778**

« Le nom[m]é **Blonde** _ Le Nommé Blonde Mechanicien, aiant demandé la permission de donner des représentations ; Econduit »

AVL, D99, p. 179

23.03.1779**

« S^r **Lemaire** _ On a accordé au S^r Lemaire, & À sa Troupe, la permission de donner en cette Ville, aujourdhuy & demain, la Representation des experiences de Phisiques mentionnées dans leur annonce, au prix de cinq Baches les premières places, de trois Baches pour les Secondes, & de deux Baches pour les dernières. »

AVL, D99, p. 210

23.03.1779**

« S^r **François Bertot** _ Accordé au S^r françois Bertot, & à Sa Troupe, de faire voir en cette Ville, pendant le courant de la semaine, les animaux étrangers qu'ils ont amenès, au prix de deux Baches par personne. »

25.05.1779**

« S^r **Florentin** _ Accordé au S^r Florentin, Natif de Lyon, la permission de faire voir en cette Ville Ses Automates, pendant le reste de cette semaine, au prix de trois Baches par personnes. »

AVL, D99, p. 225v

25.05.1779**

« S^r **Boucaut**, _ François, Natif de Paris ; à luy Permis de faire voir en cette Ville pendant l'espace de huit Jours, Son Chef d'œuvre, qu'il appelle le Bureau Universel, au prix de trois Baches par personnes. »

AVL, D99, p. 225v

01.06.1779**

« S^r Boucaut _ À luy accordé une prolongation au terme que nous luy avons octroyé pour faire voir Son Nécessaire Universel en cette Ville, en fixant cette prolongation à trois jours. »

AVL, D99, p. 229

24.09.1779**

« S^r **Bates** _ Accordé au S^r Bates, Ecuyer, la permission de donner en cette Ville, pendant le courant d'une Semaine, le Spectacle de Ses exercices de chevaux, au prix de quatre Baches pour les premières places, & de deux Baches pour les Secondes. »

AVL, D99, p. 262v

05.11.1779**

« S^r **Picault** _ Permis au S^r Picault de faire voir en cette Ville, Ses pièces Mécaniques, pendant huit Jours, au prix de deux Baches pour les grandes personnes, & d'un Bache pour les Enfants. »

AVL, D99, p. 277

09.11.1779

« La Comedie _ Nous avons éconduit M^r De S^t **Geran**, Entrepreneur de la Comedie, de la demande qu'il nous a faite d'en donner le Spectacle en cette Ville »

AVL, D99, p. 277v

23.11.1779**

« Le nommé **Marc**, _ Danseur de Corde, éconduit de la permission qu'il demandoit d'en pouvoir donner le Spectacle en cette Ville »

AVL, D99, p. 280v (pas indexé)

Années 1780

11.01.1780**

« **Martin Chemit** / L. _ Accordé au S^r Martin Chemit, la permission de faire voir en cette Ville, et dans une Chambre, une fille extraordinaire, pendant le reste de cette Semaine, en fixant le Prix de cinq batz aux premières places, et dix Cruz aux secondes. »

AVL, D99, p. 292

18.01.1780**

« S^r **Jacob Philadelphie** _ E conduit de la permission qu'il nous demandoit de pouvoir donner le Spectacle de ses tours d'adresse en cette Ville. »

AVL, D99, p. 293v

28.01.1780**

« S^r **Franconi** _ Accordé au S^r Franconi, Venitien, la permission de faire voir en cette Ville Ses animaux rares, pendant le Courant de la Semaine prochaine, au prix de dix Baches pour les places de la Galerie du Manège, & de cinq Baches, par personne, pour l'arène.

L. _ Brevet sera adressé à Monsieur le Conseiller DuPerron, faisant les fonctions de Maisonneur, d'ordonner au S^r Franconi de prendre les mesures & les Précautions nécessaires pour prévenir tous les accidents qui pourroient résulter de ce Spectacle. »

AVL, D99, p. 297

14.03.1780**

« Le nom[m]é **Ardax**, _ Artificier de sa profession, à luy accordé la permission de donner la representation de deux feux d'artifices en cette Ville, au prix de cinq Baches par personne »

AVL, D99, p. 311v (index : « S^r Louis Ardax »)

26.05.1780**

« **Bernard Bourjeac**, _ Danseur de Corde, é conduit de pouvoir faire Ses tours d'adresse en cette Ville. »

AVL, D99, p. 339v

30.05.1780**

« S^r **Ardax** _ Artificier de Sa profession, à luy accordé la permission de donner encore un feu d'Artifice, mais Sur la place de Monbenon, & par Souscription, ainsi qu'il nous a dit qu'il Se proposoit de le faire. »

AVL, D99, p. 341v

10.10.1780

« La Comedie _ Nous avons refusé à **M^r De S^t Géran**, Directeur d'une Troupe de Comediens, la permission qu'il nous demandoit de donner en cette Ville le Spectacle de la Comedie. »

AVL, D100, p. 51v
(erreur de date dans Fehr 1949)

24.10.1780**

« **S^r Lemaire** _ Accordé au S^r. Lemaire la permission de faire voir en cette Ville Ses Experiences de Phisique, pendant l'espace de huit Jours, au prix de cinq Baches, par personne. »

AVL, D100, p. 60

27.10.1780**

« **S^r Lemaire / L.** _ Nous avons consenti à ce que le S^r Lemaire, qui a des experiences de Phisique à faire voir en cette Ville, ainsi que nous le luy avons permis pour l'espace de huit jours marqués dans nôtre délibéré du 24^e du Courant, perçoive dix Baches pour les 1^{eres} Places, & cinq baches pour les Secondes, moyennant qu'il donne Vingt francs aux Pauvres, en place d'une Representation qu'il a offerte. »

AVL, D100, p. 61v

31.10.1780

« La Comédie _ Nous avons refusé au S^r **Desiré**, Directeur d'une Comedie, la permission qu'il nous demandoit d'en donner le Spectacle en cette Ville. »

AVL, D100, p. 62v (non mentionné dans Fehr 1949)

09.03.1781**

« **Pierre Gabriel Dujon** _ Accordé au S^r. Pierre Gabriel Dujon, natif de Paris, Directeur de Spectacle, de faire voir ses oiseaux, & autres Curiosités, en cette Ville, Jusques à Jeudy prochain. »

AVL, D100, p. 101

30.03.1781**

« **S^r Louis Jⁿ Baptiste Mauroy** _ Nous avons accordé au S^r Louis Jean Baptiste Mauroy, Natif de Paris, la permission de resider en cette Ville l'espace de Six Semaines, pour y déployer Ses connoissances en Phisique. »

AVL, D100, p. 107v

03.04.1781**

« **S^r Louis Jⁿ Baptiste Mauroy / Levés** _ Nous avons accordé au S^r Louis Jean Baptiste Mauroy, la Salle au dessus de celle des Deux Cent, Si elle peut luy servir pour donner le Spectacle de Ses operations en Phisique, & Mechanique ; Et dans ce cas Monsieur le Maisonneur mettra les ordres nécessaires pour la faire incessamment débarrasser ; l'Econduisant absolument de pouvoir occuper la Salle des Deux Cent à l'usage indiqué ; Quant aux propositions du d^e. S^r. Mauroy, concernant l'établissement d'une Meridienne, & la construction d'une Machine propre à sauver des [109v] effets dans les cas d'Incendie,

Nous avons renvoyé à Messieurs de la Noble Chambre de Fabrique à examiner ces Propositions⁸⁶, & à faire ce qu'ils Jugeront convenable à cet égard, Selon leur Prudence. On luy a donné huit francs. »

AVL, D100, p. 109-109v

17.04.1781**

« S^r **Louis Réal** _ Accordé au S^r Réal la permission de faire voir en cette Ville le nommé François Xavier Raedlmayr, de Ratisbonne, où il est né sans bras, mais faisant avec ses pieds les mêmes fonctions & les mêmes exercices que toute autre personne avec ses mains, pendant l'espace de huit Jours ; On luy a donné Vingt francs. »

AVL, D100, p. 113

20.04.1781**

« S^r Louis Réal _ On luy a accordé l'usage de la chambre Qui est sur la salle des Deux cent, à la Maison de Ville, pour y donner Son Spectacle, pendant le temps que nous luy avons marqué cy devant à ce Sujet, dès le moment que le S^r Mauroy, qui l'occupe actuellement, l'aura abandonnée. »

AVL, D100, p. 114v

31.07.1781**

« **Joseph Deschamps**, _ Accordé au S^r Joseph Deschamps la permission de faire voir en cette Ville un Cabinet remarquable, pendant l'espace de dix Jours, au prix de quatre Baches p^r les 1^{eres} places, & de deux Batz p^r les Secondes »

AVL, D100, p. 142

18.09.1781

« La Comedie _ Le S^r **Joseph Duval**, Directeur de la Comedie, qui est actuellement à Chateleine, Nous aÿant présenté une Requête tendante à obtenir d'en donner le Spectacle en cette Ville, Nous n'avons pas trouvé convenable d'accorder cette permission. »

AVL, D100, p. 159
(erreur de jour dans Fehr 1949)

v. 12.1781

Concerts (?) « avec permission » d'une « compagnie de musiciens italiens » à la salle Chandieu. Voir affichette ACV, P Charrière de Sévery, Cb 19 : clôture le 5 janvier 1782. Rien trouvé dans le Manual.

Troupe répertoriée par S. Gojan à Baden, Bern, Fribourg, Neuchâtel, Winterthur et Zürich (cf. index). Les artistes sont également signalés à Bruxelles (mai 1783), en Hollande, en Italie et en Allemagne.

⁸⁶ Aucune entrée trouvée à ce sujet dans le Manual de la Chambre de Fabrique (AVL, D138).

04.01.1782**

« **S^r Preiss** _ Accordé au S^r Preiss la permission de donner en cette Ville le Spectacle de ses Chevaux, au prix de 10 Baches pour les premières places, & cinq Baches pour les Secondes, pendant quatre ou cinq Jours au Manège, si Monsieur l'Ecuÿer y consent. »

AVL, D100, p. 196v

12.03.1782**

« **S^r Giroud** _ Accordé au S^r Giroud, Opticien Mathématicien, la permission de donner en cette Ville, pendant l'espace de Six Jours, le Spectacle des Curiosités qu'il a à faire voir ; Et cela au prix de quatre Baches pour les premières places, & de deux Baches pour les Secondes. »

AVL, D100, p. 218

03.05.1782**

« **S^r Roquedany** _ On lui a accordé la permission de faire voir en cette Ville, pendant quatre Jours, une Naine, âgée de 18 ans, de même qu'un petit Cheval très Curieux ; Au prix de 4 batz pour les 1^{ères} Places, et 2 batz pour les secondes. »

AVL, D100, p. 234

12.07.1782**

« **S^r David Girod** _ Accordé au S^r David Girod, & à sa femme, la permission de donner en cette Ville, pendant huit Jours, le Spectacle de leurs Tours de force, au prix de cinq Baches par personne. »

AVL, D100, p. 253v

30.08.1782**

« **M^f Pinetty** _ Accordé à M^f Pinetti la Permission de donner en cette Ville deux ou trois représentations de Ses expériences physiques, au prix de Vingt Baches pour les premières places, & de dix Baches pour les Secondes. »

AVL, D100, p. 267v

20.09.1782

« La Comedie _ Nous avons accordé au **S^r DePlace** la Permission de donner en cette Ville le Spectacle de la Comedie ; En nous reservants de délibérer sur l'Emplacement du Théâtre, & sa Sûreté ; Et sur toutes les autres Conditions que nous jugerons à propos d'apporter »

AVL, D100, p. 273v

24.09.1782**

« **Lapons** _ On a accordé, pour cette semaine, le Spectacle en cette Ville d'une famille de Lapons, dont le Père n'a que trente un poulces, & la Mère Vingt huit poulces, de hauteur ; Au prix de six baches pour les premières places, & de trois Baches pour les secondes »

AVL, D100, p. 275

24.09.1782

« La Comedie _ 1° Nous avons consenti à ce que le Théâtre, pour servir à la Comedie, fût construit sur la place de la Madeleine ; Et chargé Monsieur le Maisonneur de veiller à ce qu'il le soit d'une manière sûre, & à l'abry de tous accidents.

Les Brevets / p^r le Noble Seign^r Bourgmain / p^r M^r le Maisonneur / p^r M^r le Receveur / ont été expédiés. _ 2° Nous avons accordé quarante Représentations, sans plus, un Jour de relâche par semaine au choix des Comediens ; Il ne devra point y avoir de Représentation le Dimanche, & il ne devra y avoir non plus qu'une Seule representatⁿ par Jour.

Brevet à M^r le Receveur _ 3° Nous avons fixé ce qui devra être attribüé aux Pauvres à huit francs par chaque Représentation, que Monsieur le Receveur devra retirer chaque Jour, & emporter le produit dans ses comptes.

4° Toutes les pièces qu'on Jouera devront être approuvées par le Magistrat, Soit par le Seigneur Président du Conseil.

[275v] 5° Le lieu du Théâtre sera entièrement Soumis à nôtre Police, & on n'y emploÿera que les Personnes qui seront par nous établies pour y faire reigner l'ordre & la tranquillité.

6° Le prix des places a été fixé pour la première Representation, comme Suit, Sçavoir,

Le 5^e 9^{bre} 1782.

| | | |
|---------------------|-----------|------------------------------|
| Les premières Loges | 10 baches | {10 Baches} ⁸⁷ |
| Le Parterre assis | 8 | {10 Baches} Jusques à |
| Les Secondes Loges | 8 | {6 Baches} Vendredy prochain |
| Le Paradis | 4 | {4 Baches} |

Nous reservants de les déterminer absolument après Avoir vû la première Representation.

Brevet à M^r Le Maisonneur _ 7° On marquera des places pour nôtre Magnifique Seigneur Baillif, & pour Sa Maison ; De Même pour le Noble Seigneur Bourgmain, & Sa Maison

Id[em] _ 8° Pour pourvoir à la Police du Théâtre, On a préposé les Officiers, au nombre de trois chaque Jour, lesquels Se rendront au lieu de la Comedie, Se tiendront aux Portes, & prendront leurs Instructions, & les ordres du premier Magistrat qui s'y rencontrera. Et S'il y avoit des précautions ultérieures à prendre, on a remis à la prudence du Seigneur Président du Conseil, quelconque, à y pourvoir

Id[em] _ 9. Le lieu du Spectacle ne devra point être ouvert avant quatre heures.

Id[em] _ 10° À été ordonné qu'il y eut toujours à portée du lieu du Spectacle une Cuve, Soit des Seaux pleins d'eau, pour parer aux accidents de feu

Publications et affiches _ 11. Il sera absolument interdit à toutes personnes d'y porter, ou faire porter des chauffepieds à feu, tant pour éviter les accidents qui pourroyent en résulter, qu'a cause des mauvaises odeurs qui en exhâlent.

Id[em] _ 12. Deffendu de même à toutes personnes d'occuper des places sur le Théâtre.

⁸⁷ Il s'agit d'une seule grande accolade ouverte et fermée qui réunit les 4 prix.

Id[em] _ 13. Les Gense de livrée ne devront point être admis dans le Parterre, non plus que dans les Secondes Loges.

Brevet à M^r le Maisonneur _ 14. Des Barrières devront être mises à l'entrée de la Rue de la Madeleine, à l'heure de la comédie, afin que les Voitures ne puissent y passer, & séjourner, & que cette Rue en soit entièrement débarrassée ; Ce qu'on a Chargé Monsieur le Maisonneur de faire exécuter chèque Jour de Spectacle. »

AVL, D100, p. 275-275v

05.11.1782*

[Lanterne ajoutée à la porte de la Madeleine pendant les spectacles. AVL, D139, p. 10. Voir « Manual de la Chambre de fabrique »]

06.12.1782

« La Comédie / L. _ On a autorisé Monsieur le Boursier à donner aux comédiens, pour les Billets de comédie qu'ils ont offerts à ce Noble Conseil, la somme de Cent florins. »

AVL, D100, p. 300v (erreur de jour dans Fehr 1949)

10.01.1783

« La Comédie / L. // Attestatⁿ expédiée _ Nous avons accordé au S^r Desplaces, Directeur de la comédie, la permission de continuer à donner le Spectacle de la comédie pendant le Courant de la Semaine prochaine, Jusques au Samedy compris, & non plus ; Bien entendu qu'il continuera à livrer un demy Louis d'or neuf, par chaque Representation, à Monsieur le Receveur des Pauvres ; Accordant, au Surplus, au dit Sieur Desplaces, l'attestation sur sa conduite, & celle de sa Troupe, qu'il a demandée. »

AVL, D100, p. 313

14.03.1783**

« **Jean Troy** _ Accordé au S^r. Jean Troy, de Luneville, en Lorraine, la permission de faire voir en cette Ville l'ouvrage curieux, qu'il a fait luy même, & qu'il a dénommé sous la qualification de Jardin Suisse, pendant l'espace d'un Mois ; Ne luy aÿants fixé aucun prix à ce Sujet »

AVL, D100, p. 334

01.04.1783**

« S^r **Balp** _ Ecuÿer François, à luy accordé la permission de donner en cette Ville le Spectacle de Ses Exercices & tours de Manège, au nombre de huit Representations, & au prix de dix Baches pour les premières places, & cinq Baches pour les Secondes ; En luy assignats pour lesdits exercices la place de la Madeleine. »

AVL, D100, p. 339v

08.04.1783**

« S^r Balp _ Au cas que le S^r Balp ne puisse pas donner les quatre représentations, qui luy restent à donner de Son Spectacle équestre, cette Semaine, dont le Sammedy doit être excepté, Nous avons consenti à ce qu'il pût les finir la Semaine prochaine, en Se bornant au nombre susindiqué. »

AVL, D100, p. 342

11.04.1783**

« M^{re} Samuël Tissot, charpentier. / L. _ Convenu pour n'avoir pas mis assés de sollidité dans la construction d'un des Bancs de l'Enclos où le Sieur Balp donnoit son Spectacle Equestre, lequel par Sa Chûtte a occasionné des accidents très fâcheux a diverses personnes ; Aÿant été entendû dans ses raisons de deffenses ; Et ouï aussi Monsieur le Maisonneur, qui Nous a déclaré qu'il avoit fait la Visite des premiers Bancs qui avoient été construits, et les avoent trouvé dans tout solidité, Mais que le dit Charpentier avoit négligé de l'informer de l'adjonction qu'il avoit faite, dès cette Visitte, de ce Banc qui a occasionné ces malheurs. Nous avons trouvé le dit Tissot très reprehensible, et en conséquence, Nous l'avons condamné à Vingt quatre heures de Prison ; En chargeant de plus Monsieur le Maisonneur de continuer à veiller, avec la plus grande èxactitude, à toutes les constructions où la sureté publique peut être interessé. »

AVL, D100, p. 343

01.08.1783**

« S^r **Louis Tourel** _ Econduit de pouvoir donner en cette Ville la Representation de ses Tours de force. »

AVL, D101, p. 11 (index : « Louis Turel »)

12.08.1783**

« S^r **Lunardi** _ Accordé au S^r Lunardi, Italien, la permission de donner le Spectacle en cette Ville de Son petit cheval turc, pendant l'espace de trois Jours. »

AVL, D101, p. 14v

12.09.1783**

« S^r **Jean Baptiste Dumont** / L. _ Nous avons accordé au S^r. Jean Baptiste Dumont la permission de donner en cette Ville le Spectacle des Sauteurs Espagnols, qui son avec luy ; mais à commencer seulement après Lundy prochain, & continuant pendant la semaine ; En donnant un Ecu neuf, par châque representation, que Monsieur le Receveur des Pauvres devra éxiger, & qu'il portera de même dans ses Comptes. »

AVL, D101, p. 24

19.09.1783**

« Jean Baptiste Dumont / L. _ On luy a refusé la prolongation qu'il demandoit pour pouvoir donner le Spectacle de Ses Sauteurs Espagnols au-delà de cette semaine ; Et au cas que Mons^r le Receveur des Pauvres ait reçu quelque chose pour ce Spectacle, il le rendra au d^e S^r Dumont, d'autant qu'il nous est revenu que les fraix qu'il a faits ont surpassé le produit »

AVL, D101, p. 26v

22.09.1783*

[Anne Bastardoz, du bailliage de Grandson, accouche d'une fille dont le père est un musicien hollandais, Duclou, attaché à la troupe des comédiens de passage en décembre 1782. ACV 5bis/9, p. 198-199. Voir « Registres du Consistoire »]

21.10.1783

« La Comedie / L. _ Nous avons accordé à M^{me} DesPlaces, la permission de donner en cette Ville le Spectacle de la Comedie, au nombre de dix représentation, tant seulement ; En priant, le Seigneur Président du Conseil quelconque, de n'accorder aucune entrée devant Nous pour demander la prolongation de ce Spectacle, et Renvoyant dans une autre assemblée de délibérer sur le Prix des Places et sur les précautions a prendre dans ces circonstances. »

AVL, D101, p. 44

07.11.1783

« La Comedie / Levès _ On a approuvé leurs conditions apportées pour le Spectacle de la Comedie le 24^e 7^{bre} 1782, et les prix des places tels qu'ils furent déterminés le 5^e 9^{bre} sécutif.

On a autorisé Monsieur le Boursier à livrer, de la caisse publique, au S^r Directeur de la Comedie quarante francs pour un Billet de Spectacle qu'il a offert à chacun des Membres de cette Noble Chambre. »

AVL, D101, p. 50⁸⁸

14.11.1783**

« S^r Palatiny _ Econduit de la permission qu'il nous demandoit de pouvoir donner le Spectacle de ses Jeux en cette Ville. »

AVL, D101, p. 52v (index : « S^r Thomas Palatiny »)

18.11.1783

« La Comédie _ Nous avons bien voulu, par égard & par consideration pour diverses Dames de Distinction, adherer à la Requête, par Elles [55] signée, & à nous présentée de leur part, & en Conséquence accorder la prolongation du Spectacle de la Comedie, en cette Ville, pendant le Courant de cette Semaine ; sous les conditions mentionnées cy devant. »

AVL, D101, p. 54v-55

16.01.1784

« Théâtre / soit / Jⁿ François Corbaz⁸⁹ / Levès _ On a chargé Monsieur le Maisonneur de mettre les ordres nécessaires auprès du Propriétaire du Théâtre construit sur la place de la Madeleine, aux fins que ce Théâtre soit démoli, & la place entièrement débarrassée entre cy & Pâques prochain, sans faute, & sans ulterieur Renvoy ; A quel deffaut ledit Monsieur le Maisonneur le fera faire aux fraix dudit Propriétaire. »

AVL, D101, p. 72 (index T : « Ordre pour détruire le Théâtre » ;
C : « Le M^{re} Charpentier Jⁿ François / il s'appelle François Louis Corbaz »)

27.02.1784*

[Materiaux de construction du théâtre réutilisés pour hangard à Ouchy. AVL, D139, p. 77v. Voir « Manual de la Chambre de fabrique »]

⁸⁸ Fehr met une entrée pour le 05.11.1783, mais cela ne correspond pas à une entrée dans le Manual.

⁸⁹ Confusion dans les prénoms : il s'agit de François-Louis Corbaz (cf. index) ; un bas-forestier porte le nom de « Jean-François Corbaz ».

04.06.1784**

« Un Nain _ On a permis à **Pierre François Jaquot**, Nain, de se faire voir en cette Ville jusques à Lundi prochain. »

AVL, D101, p. 112v

18.10.1784**

« S^r **Jean Baptiste Gelmi** _ Accordé la permission au S^r Jean Baptiste Gelmi la permission de donner en cette Ville le Spectacle des ombres chinoises, & cela pendant trois Jours. »

AVL, D101, p. 154v (index : « Jean Baptiste Gelmy »)

03.12.1784**

« **Jaques Charimi [Chiarini]** _ Econduit de la permission qu'il nous demandoit de donner en cette Ville le Spectacle de ses ombres chinoises, & de ses Danseurs de Corde. »

AVL, D101, p. 168

21.12.1784**

« S^r **Joseph Padouani**, / L. _ Natif de Venise, à luy accordé la permission de faire voir Sa Menagerie pendant le courant de cette année, mais sans aucun Combat entre ces animaux ; Et on a chargé Monsieur le Maisonneur de mettre les ordres nécessaires en sorte que ces animaux soyent en Sûreté, & ne puissent pas s'échapper. »

AVL, D101, p. 173v

28.12.1784**

« S^r **Jaques Chiarini** _ Accordé au S^r Jaques Chiarini la permission de donner en cette Ville le Spectacle de ses tours de force pendant l'espace d'une dixaine de Jours. »

AVL, D101, p.176

07.01.1785**

« S^r Jaques Chiarini _ On luy a encore accordé la permission de donner en cette Ville quatre representations du Spectacle de ses tours de force. »

AVL, D101, p. 181v

15.02.1785**

« S^r **Padouani** _ Accordé au S^r Padouani la permission de faire voir en cette Ville, pendant l'espace de huit Jours, les Animaux ferores qu'il a amenés, au prix de cinq Baches pour les premières places, & de deux Baches pour les Secondes. »

AVL, D101, p. 192v

15.02.1785**

« **Paul Frederic Grunert** _ A luy accordé la permission de faire voir en cette Ville, pendant le reste de cette Semaine, les animaux qu'il a amenés. »

AVL, D101, p. 193

26.04.1785**

« **Les Juguax Tulout**, _ Mechaniciens, on leur a accordé la permission de faire voir en cette Ville leur Spectacle d'Automates, pendant huit jours, au prix de quatre batz par personne. »

AVL, D101, p. 208v

21.06.1785**

« **Jean Conrard Wart** _ A luy accordé la permission de faire voir en cette Ville un officier Africain qu'il a avec luy, qui fait l'exercice, & combat à la mode de son Paÿs ; auquel Spectacle nous avons fixé le prix de deux Baches par personne, & sa durée pendant le courant de cette Semaine. »

AVL, D101, p. 227v

18.10.1785**

« **Charles Chemine / L.** _ On lui a accordé la permission de donner en cette Ville, pendant trois Jours, le Spectacle de ses tours de force ; Le 21^e courant, on a prolongé cette permission Jusques à Lundy prochain. »⁹⁰

AVL, D101, p. 264

25.10.1785**

« S^r **Joanny** _ Accordé au S^r Joanny, Ecuyer François, la permission de donner en cette Ville cinq Spectacles de ses Courses de chevaux. »

AVL, D101, p. 265v

04.11.1785**

« S^r Joanny _ Accordé au S^r Joanni la prolongation de Son Spectacle pendant le Courant de la Semaine prochaine, afin de donner aux ouvriers la facilité de se payer de leurs travaux pour renfermer de planches l'endroit de ce Spectacle »

AVL, D101, p. 267

12.05.1786

« La Comédie // Publicat^s Expédiées / Et / Brevets envoyés _ Nous avons accordé au S^r **DesPlaces**, Directeur de la Comedie, la permission d'en donner le Spectacle en cette Ville, dans le nombre fixé à quarante représentations ; Et pour les conditions nous nous en sommes rapportés à celles qui furent déterminées le 24^e 7^{bre} 1782 auxquelles ledit S^r Directeur devra se conformer ; à quel effe il luy en sera donné copie.

⁹⁰ « Le 21^e courant ... prochain » : ajout postérieur de la main du secrétaire Boisot.

Il pourra commencer à donner ces Representations d'abord après le Jeune prochain. Nous nous sommes reservé de délibérer sur le lieu qu'il choisira pour y construire son Théâtre, de même que sur les précautions à prendre pour sa solidité.

Nous avons déterminé que ce sera Monsieur le Receveur des Pauvres qui sera étably à la S^t Jean, qui aura soin de retirer la finance attribuée aux Pauvres par châque Representatⁿ montant à huit francs chacune, pour en porter le montant dans ses Comptes. »

AVL, D101, p. 313

04.07.1786

« Emplacem^t du Théâtre pour la Comedie / L. _ Nous avons suspendû de nous décider sur l'ottroy d'une Place, En Pepinet, qui nous a été demandée pour y construire un Théâtre pour la Comedie, Jusques à ce, d'un côté, que la Seigneurie de cette Ville soit en reigle avec M^r Jean Pierre François Chapuis pour le terrain qui a été pris sur sa pièce pour l'elargissement du chemin dans cet endroit ; Et, de l'autre, que Messieurs de la Noble Chambre de Fabrique aÿant examiné le plan de cette confrontation, & si cet emplacement y est propre, & convenable à la sûreté & commodité publiques ; après quoy nous nous déterminerons sur cette Requisition. »

AVL, D101, p. 325 (non mentionné dans Fehr 1949)

07.07.1786*

[refus pour la place Pepinet. AVL, D139, p. 231. Voir « Manual de la Chambre de fabrique »]

11.07.1786**

« S^r **Bridi** / Soit / Spectacle d'une **Naine** _ Accordé au S^r Bridy la permission de faire voir, pendant huit Jours, une Naine Italienne, savante, âgée de 22 ans, de la hauteur d'un Enfant de trois ans, ne pesant que 20 livres, & très bien proportionnée dans sa taille, au prix fixé dans l'annonce qu'il a produite. »

AVL, D101, p. 326

11.07.1786

« Comedie _ Nous avons absolument refusé la permission pour la construction d'un Theatre en Pepinet, cet endroit n'estant point propre à cet usage, & étant même dangereux. »

AVL, D101, p. 326v (non mentionné dans Fehr 1949)

14.07.1786

« Comedie / L. _ Nous avons consenti à ce que le S^r Desplaces, auquel nous avons accordé cy devant la permission de donner en cette Ville le Spectacle de la Comedie, puisse faire construire son Théâtre sur la place de la Madeleine ; En chargé Monsieur le Maisonneur d'avoir l'oeuil à ce qu'il soit construit avec la solidité & la sûreté convenables. »

AVL, D101, p. 327v

11.08.1786

« S^r François Louis Corbaz / S^{loijt} 61 F[lorins] – 9 S[ols] / L. / Théâtre _ Accordé à M^{trc} François Louis Corbaz, Vingt deux Poutres, & Seize Chevrons, du nombre de ceux déposés à Monbenon, en remplacement de ceux qu'il a fournis pour le hangard d'Ouchy, ainsy que l'a reconnu la Noble Chambre de Fabrique le 6^e Juin 1786.

Plus quinze Poutres, & quinze Chevrons, en les payant sur le pied Bourgeois, pour servir à la construction du Théâtre pour la comedie. »

AVL, D101, p. 330 (non mentionné dans Fehr 1949)

15.08.1786

« M^{re} François Louis Corbaz / Soit / deffense de transporter les Bois de marinage avec une charrette à Bras. / Publicats. expediées _ Nous avons Jugé convenable, vû les accidents qui en peuvent résulter, de deffendre absolument à M^{re} François Louis Corbaz, de continuer à faire conduire à bras les Marins servants à la Construction du Théâtre, & à tout autre personne d'user de ce moyen pour le transport des Bois, à peine de châtiment, & d'en répondre plus outre selon l'exigence du cas, ce qui sera publié & affiché pour la conduite d'un chacun. »

AVL, D101, p. 331 (non mentionné dans Fehr 1949)

13.10.1786

« La Comedie / Publicat^s expediées / & Brevets envoyés _ Le prix des places au Spectacle de la Comedie a été déterminé, comme suit – sçavoir, --

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Les premières loges | 12 Baches |
| Le Parquet, soit Amphitéatre | 12 Baches |
| Les Secondes Loges, & Parterre | 8 Baches |
| Les 3 ^{mes} Loges | 5 Baches |

L. _ On a autorisé Monsieur le Boursier à livrer au S^f. Directeur du Spectacle la somme de quarante francs pour les Billets de comedie qu'il a offerts à Mes honorés Seigneurs du Conseil, puisque l'usage a été tel Jusques icy.

L. _ En en confirmant les ordres cy devant donnés pour la Police du Théâtre, Nous avons jugé convenable de charger Monsieur le Maisonneur du soin de pourvoir tant à la sûreté, qu'à la Police du lieu de la comedie ;

Pour la Suite, Il a été trouvé que les Membres de Mes honorés Seigneurs qui, en office, assisteront à la 1^{ere} Representation du Spectacle pour en déterminer les prix, s'y rendront sans Billets ; Et que la Caisse du Public ne supportera plus cette dépense. »

AVL, D101, p. 353v

24.11.1786

« La Comedie _ A la requisition du Sieur DesPlaces, Directeur de la Comedie, Nous luy avons accordé la permission d'en donner encore huit Representations au-delà de celles qu'il avoit précédemment obtenües de nôtre part, & sous les mêmes conditions. »

AVL, D101, p. 363 (non mentionné dans Fehr 1949)

27.02.1787**

« S^f **Guichard** _ Accordé au S^f. Guichard la permission de faire voir en cette Ville Ses nouvelles experiences, pendant le courant de cette Semaine, & de la suivante, au prix fixé dans ses annonces. »

AVL, D102, p. 14v

20.03.1787**

« **Etienne Salomon** / L. _ Accordé au S^f Etienne Salomon, natif de Besançon, la permission de faire en voir en cette Ville Ses tours de force & d'équilibre, pendant l'espace de huit Jours. »

AVL, D102, p. 19

23.03.1787**

« **Vincent Truffelle** / L. _ Accordé au S^f Vincent Truffelle la permission de faire voir en cette Ville les animaux rares qu'il y a amenés, pendant deux Jours. »

AVL, D102, p. 20

26.06.1787**

« S^f **Demmenie** _ Accordé au S^f Demmenie, natif de Leyden, en Hollande, la permission de donner en cette Ville le Spectacle de Ses experiences dans l'Art de la Verrerie, pendant l'espace d'un Mois. »

AVL, D102, p. 40

07.09.1787

« **Sieur De S^t Gerand** _ Directeur de Comedie ; Econduit de la demande qu'il faisoit d'en pouvoir donner le Spectacle en cette Ville. »

AVL, D102, p. 57

02.11.1787**

« S^f **Piarneti** _ Accordé au S^f Piarnetti la permission de donner quatre Représentations de Son Spectacle de physique, au prix de huit Baches les 1^{eres} places, & de cinq Baches, les Secondes. »

AVL, D102, p. 71v

06.11.1787**

« **Jean Pierre Gilet** _ Accordé au S^f Jean Pierre Gilet, Natif de Paris, la permission de faire voir en cette Ville les Figures en Cire, qu'il a aménées, pendant cette semaine & la Suivante. »

AVL, D102, p. 72v

13.11.1787**

« S^f **Laval** _ Accordé au S^f Laval, Mechanicien, la permission de faire voir en cette Ville, pendant l'espace de dix Jours, la Figure parlante qu'il a composée, au prix de cinq Baches par personne »

AVL, D102, p. 74v

16.11.1787**

« S^f **Franconi** _ Permis au S^f Franconi, Venitien, de donner en cette Ville dix Representations de son Exercice d'equitation, au prix de dix Baches les premières places, & de cinq Baches les autres. »

AVL, D102, p. 75

27.11.1787**

« **Joseph Fouriod** _ E conduit de la permission qu'il nous demandoit de pouvoir donner en cette Ville le Spectacle de Ses Danceurs & Danseuses de Cordes, & Sauteurs. »

AVL, D102, p. 77v

01.02.1788**

« **S^r Daniel** _ Accordé au Sieur Daniel la permission de faire voir, pendant deux Jours, en cette Ville Son Cabinet de Figures Intéressantes. »

AVL, D102, p. 93v

12.02.1788**

« **S^r Daniel** _ Accordé au **S^r Daniel** une prolongation au terme cy devant pour faire voir Son Cabinet de Curiosités, Jusques à Samedi prochain inclusivement. »

AVL, D102, p. 95

19.02.1788

« La Comédie _ A la Requisition du **S^r De S^t Geran**, Entrepreneur de la Comédie, Nous luy avons accordé la permission d'en donner le Spectacle en cette Ville ; fixants le nombre des Representations à celui de Trente, qui auront lieu, la moitié entre Pâques prochain, & la Pentecote, & l'autre moitié après les fêtes de la d^t Pentecote ; Quant à la finance qui sera attribüée aux Pauvres, & à la Police du Théâtre, de même que le prix des Places, le tout sera reiglé dans une autre assemblée. »

AVL, D102, p. 97v

28.03.1788**

« **S^r Champy** _ Accordé au **S^r Champy** la permission de donner le Spectacle de Ses tours d'adresse & de force, en cette Ville, pendant le Courant de la Semaine prochaine. »

AVL, D102, p. 107v

18.04.1788

« La Comédie / Levés _ On a accordé, comme se voit cy devant au fol^o 97v, à la datte du 19^e fevrier dernier, au **S^r De S^t Geran**, Directeur de la Comédie, la permission d'en donner trente Representations en cette Ville, en deux temps désignés.

Il y aura un jour de Relâche, par semaine, au choix des Comediens. Il ne devra point y avoir de representation le Dimanche, & une seule par jour.

L. _ L'attribution aux Pauvres a été fixée à un Louis d'or neuf par chaque Representation, qui Monsieur le Receveur devra retirer châque Jour, & en porter le produit dans ses comptes.

Toutes les pièces qu'on Jouera devront être approuvées par le Magistrat, soit par le Seigneur Président du Conseil

Le lieu du Théâtre sera entièrement soumis à nôtre police, & on n'y emploÿera que les personnes qui seront par nous établis pour y faire reigner l'ordre & la tranquillité.

On marquera des places pour nôtre Magnifique Seigneur Baillif et pour Sa Maison ; De même pour le Noble Seigneur Bourgmaitre, & Sa Maison.

Pour pourvoir à la police du Théâtre, on a préposé les officiers, au nombre de trois chaque Jour, lesquels se rendront au lieu de la comédie, se tiendront aux portes, & prendront leurs Instructions & les ordres du premier Magistrat qui s'y rencontrera ; Et s'il y avoit des précautions ultérieures à prendre, on a remis à la prudence du Seigneur President du conseil quelconque à y pourvoir.

Le lieu du Spectacle ne devra point être ouvert avant quatre heures.

[115] Il a été ordonné qu'il y eut toujours à portée du lieu de Spectacle une cuve, soit des seaux pleins d'eau, pour parer aux accidents de feu.

Il sera interdit à toutes personnes d'y porter, ou faire porter des chauffepieds à feu, tant pour éviter les accidents de feu, qu'à cause des mauvaises odeurs qui en exhâlent.

Deffendû à toutes personnes d'occuper des places sur le Théâtre. Les Gens de livrées ne devront point être admis dans le Parterre, non plus que dans les Secondes loges.

L. _ Des Barrières devront être mises à l'entrée de la Rue de la Madeleine, à l'heure de la Comédie, afin que les Voitures, excepté celle du château, ne puissent y passer & séjourner, & que cette Rue en soit entièrement débarrassée ; A quoy Monsieur le Maisonneur devra pourvoir chaque Jour de Spectacle.

Prix du Spectacle. Comedie – Opera

| | | |
|--------------------------------|-----------|-----------|
| Premières Loges, & Amphitéatre | 10 Baches | 12 baches |
| Le Parterre, & secondes Loges | 8. | 8. |
| Le Paradis | 5. | 5. |

Reservants de fixer un nouveau prix, quand on representera des Opera. »

AVL, D102, p. 114v-115
(non mentionné explicitement dans Fehr 1949)

25.04.1788

« La Comedie / L. _ Le Théâtre de la Comedie devra être fermé depuis Mécredy prochain lequel Jour le Spectacle pourra encore avoir lieu, pour n'être rouvert que le Mecredy après la fête de la Pentecotte. »

AVL, D102, p. 116v

27.05.1788

« La Comedie _ Nous n'avons pas Jugé convenable d'accorder au S^r De S^t Geran l'accès par devant nous pour demander une prolongation au terme cy devant fixé pour le Spectacle de la Comedie. »

AVL, D102, p. 122v (pas indexé)
(non mentionné dans Fehr 1949)

03.06.1788

« La Comedie / L. _ Nous avons bien voulû accorder au S^r. De S^t. Geran, Directeur de la Comedie, la permission d'en donner le Spectacle en cette Ville, le reste de la Semaine, & toute la semaine suivante, excepté le Dimanche, sous l'offre que soit le dt. S^r. De S^t. Geran ordonnera une representation en faveur des Pauvres, & un Louis d'or neuf par chacune des huit autres ; En place de tout quoy, & des neuf nouvelles représentations, qui luy sont accordées, il donnera à Monsieur le Receveur des Pauvres Vingt Louis d'or neufs, en s'abstenant d'annoncer aucune des dittes representations en faveur des Pauvres. »

AVL, D102, p. 124v

18.06.1788*

[« le receveur des Pauvres, a Avouè d'avoir Reçu 50 Louis neufs soit L 2000 [florins] de la Comedie, qu'il portera en Reçuës dans ses comptes, au Chapitre des Objets Casuels ». AVL, D354, p. 86, « Manual de la Chambre économique »]

11.07.1788**

« S^r **Palatini** _ Nous lui avons accordé la permission de faire voir en cette Ville, pendant huit Jours, ses exercices de Chevaux, au prix de 5 batz p^f les 1^{eres} Places, 3 batz p^f les Secondes et 2 batz p^f les troisiemes. »

AVL, D102, p. 135

11.11.1788**

« S^r **Lunardi** _ Permi au S^r Lunardi de faire voir en cette Ville les Singes & Chevaux qu'il y a amenés, pendant huit Jours. »

AVL, D102, p. 168v

13.02.1789

« Comedie _ Accordé au Sieur **DeJean le Roy, de Molière En Querci**, la permission de donner en cette Ville six Représentations de Comedie, avec sa femme & ses Enfants, au prix de cinq Baches, pour les 1^{eres} places, trois Baches pour les Secondes, & deux Baches pour les dernieres. »⁹¹

AVL, D102, p. 194v

20.02.1789

« La Comedie / L. _ Ayants été informés qu'il se commettoit Beaucoup de bruit & de Tappage dans le lieu du Théâtre, en sorte que le Spectacle en étoit Interrompû, Nous avons interdit la Musique que les Comediens ont eu Jusques à présent ; Et chargé Monsieur le Maisonneur, servi par deux officiers, de l'Inspection sur ce lieu là, & de mettre les ordres necessaires pour que le Spectacle ne soit point troublé, mais que le tout se passe avec tranquillité & décence ; Le tout selon sa prudence. »

AVL, D102, p. 196

24.02.1789

« Charles De Jean le Roy / soit / La Comedie / Attestation expédiée _ Accordé au S^r Charles De jean le Roy, encore quatre Representations de son spectacle de comedie, & un certificat de sa bonne conduite quand il partira, au cas qu'il continue à la meriter. »

AVL, D102, p. 197v

06.03.1789

« Comedie _ Accordé encore au S^r Charles De Jean le Roy la permission de donner en cette Ville une Representation de son Spectacle, mais sans plus. »

AVL, D102, p. 199

⁹¹ La troupe joue en 1787 à Neuchâtel une pièce de Dejean intitulée « L'héroïsme helvétique ou la Suisse sauvée. Pièce en un acte et en vers. Par M. Dejean Leroy » (Telleana, Stadbibliothek Bern). Info Fehr 1949, p. 93.

15.05.1789**

« S^r **Jean Kolder**, / L. _ Ecuyer de Sa profession ; à luy accordé la permission de faire voir en cette Ville, le Manège de ses chevaux, pendant quatre Jours, au prix de dix Baches, cinq Baches, & dix cruches ; Et au cas qu'il fasse construire un Echaffaudage, Monsieur le Maisonneur prendra la peine de voir s'il sera fait d'une manière Sûre, & à l'abry d'accidents. »

AVL, D102, p. 215

15.05.1789**

« S^r **Joseph Padouani** _ Accordé au S^r Joseph Padouani la permission de donner en cette Ville le Spectacle de ses animaux rares, pendant quatre Jours, au prix de cinq baches, & de dix cruches. Le 19^e dit, on a prolongé le terme de huit Jours. »

AVL, D102, p. 215

19.06.1789**

« **Pascal Salerme** _ Natif de Naples ; Nous luy avons accordé la permission de donner en cette Ville le Spectacle de Ses tours & Jeux de Gobelets, pendant l'espace de quatre Jours. »

AVL, D102, p. 224v

28.10.1789**

« S^r **Maffrey [Maffey]** _ Econduit de la permission qu'il nous demandoit de pouvoir donner en cette Ville la Representation de Son Spectacle de Marionnettes. »

AVL, D102, p. 267

Années 1790

15.01.1790**

« S^r **Bonthoux De Lorget** _ Phisicien et Mécanicien ; Nous lui avons accordé la permission de donner 12 representations en cette Ville de ses expériences ; aux prix de 10 batz pour les 1^{ères} places ; 6 batz p^r les 2^{des} et 4 batz pour les 3^{mes}. »

AVL, D102, p. 287

02.03.1790**

« **Etienne Comolis** _ Econduit. [ajouté] de la permission qu'il demandoit de faire voir en cette Ville un Nain. »

AVL, D102, p. 300v (pas indexé)

07.05.1790**

« S^r **Joseph Wietand**, _ Chef d'une troupe de Voltigeurs, a été éconduit de la permission qu'il nous demandoit d'en pouvoir donner le Spectacle en cette Ville. »

13.07.1790**

« S^r **Jaques François Troyes** _ Accordé au S^r Jaques François Troyes, Natif de Thoulouze, la permission de donner en cette Ville la Representation de Son Spectacle, pendant huit Jours, au prix de six Baches, pour les premières places, & trois Baches pour les autres ; Chargeants Monsieur le Maisonneur d'examiner Si le lieu de Spectacle est solide, & à l'abry d'accident ; Et au cas que cela ne fût pas, Il ordonnera ce qu'il y aura à faire pour le rendre tel. Ordonnants, de plus, qu'il y ait toujours deux huissiers au Spectacle pour maintenir l'ordre. »

AVL, D103, p. 32

23.07.1790**

« S^r Jaques François Troÿes _ Accordé la permission de donner encore en cette Ville deux representations de Son Spectacle de Facinetti, Soit Metamorphoses. »

AVL, D103, p. 34v

27.07.1790

« La Comedie _ Les Circonstances dans lesquelles nous nous trouvons nous ont parû telles que nous ne pouvions pas accorder à M^r **De S^t Géran** la permission de donner en cette Ville le Spectacle de la Comedie, conséquemment nous l'en avons éconduit. »

AVL, D103, p. 35
(erreur de date chez Fehr)

27.07.1790

« Théâtre / L. _ Nous avons chargé Monsieur le Maisonneur de mettre ordre à ce que le Théâtre, construit sur la place de la Madeleine, soit abattû, & les materiaux enlevés ; L'Abattis du d^t Théâtre dans deux Mois, & le déblayement des d^{ts} Materiaux [36] dans deux autres Mois sécutifs, en sorte qu'au bout de quatre Mois la place en soit entièrement débarrassée ; Le dit Monsieur le Maisonneur étant icy expressément chargé de veiller à l'exécution des présents ordres ; Et qu'au cas que ce Théâtre ne soit pas abbattu, & les materiaux enlevés, aux deux Epôques cy dessus marquées, de faire faire le tout aux fraix de celuy à qui le d^t Théâtre appartient. »

AVL, D103, p. 35v-36

13.08.1790**

« **Jean Nente** _ On lui a accordé la permission de faire voir jusques à Mercredi prochain exclusivement, un Géant haut de Sept pieds et demi de Berne, pour le prix de deux batz par personne. »

AVL, D103, p. 40

11.02.1791**

« Géant _ Permis au S^r **Chretien Gottlieb Liebscher**, natif de Freyberg, en Saxe, de faire voir en cette Ville un Géant, pendant huit Jours ; »

15.02.1791**

« S^r **Marc Demellayer** / S^r **Josué Tzchoudy** _ Accordé aux cy contre nommés la permission de faire voir leur Optique en cette Ville, pendant huit Jours, au prix de trois Baches pour les grandes personnes, & de six Cruches pour les Enfants. »

AVL, D103, p. 86v (index : « Jean Marc Demellayer » ; T : Josué Tzoudy »)

22.02.1791**

« S^r Marc Demellayer / S^r Josué Tzchudy _ Accordé aux cy contre nommés une prolongation de huit Jours pour faire voir leur optique. »

AVL, D103, p. 88v

08.03.1791**

« S^r **François Maffrey [Maffey]**, / L. _ On lui a accordé la permission de donner en cette Ville, huit representations de son Spectacle des fameux Pantagoniens Italiens ; aux prix de huit batz, quatre batz, et deux batz ; sous condition qu'il indiquera à Monsieur le Maisonneur la Salle où il se propose de donner ses representations, afin qu'il examine si elle aura la solidité nécessaire pour prévenir tous accidents. »

AVL, D103, p. 91v

22.03.1791**

« S^r Maffrey / L. _ Nous lui avons permis de donner ses representations de son Spectacle des Pantagoniens Italiens, dans la Salle de l'hôtel de l'Evêché ; En chargeant Monsieur le Maisonneur d'inspecter cet endroit pour qu'il soit à l'abri de tous accidents. »

AVL, D103, p. 97

05.04.1791**

« S^r Maffrey _ On lui a accordé une prolongation jusques à la fin de cette semaine, pour donner son Spectacle des Pantagoniens, en cette Ville. »

AVL, D103, p. 100

12.04.1791**

« S^r Maffrey _ Nous lui avons encore accordé une prolongation jusques à la fin de cette Semaine pour donner en cette Ville son Spectacle des Marionnettes. »

AVL, D103, p. 102

14.06.1791**

« S^r **Menidret** _ Nous avons accordé au S^r Menidret de donner en cette Ville le spectacle de ses Tours de Gibeciére, pendant le reste de cette Semaine. »

AVL, D103, p. 121

01.07.1791**

« S^r **Jean Kolder** / L. _ Accordé au S^r Jean Kolder, Ecuyer anglois, de donner le Spectacle de ses courses de chevaux, en cette Ville, pendant une Semaine ; Chargeants Monsieur le Maisonneur d'avoir l'oeuil à ce qu'au cas qu'il fass faire quelque Echaffaudage, il soit à l'abry de tout accident. »

AVL, D103, p. 125v

15.07.1791**

« S^r **Louis Chiarini** / {son nom, ainsy que Je l'ay appris dès cette Inscription, est Cheerini} _ Accordé au Sieur Louis Chiarini trois representations en cette Ville de sa Course de Chevaux, au même prix que le Précédent, & sous l'Inspection de Monsieur le Maisonneur. »

AVL, D103, p. 128

22.07.1791**

« S^r Louis Chiarini / {son nom, ainsy que Je l'ay appris dès cette Inscription, est Cheerini} _ Accordé au Sieur Louis Chiarini une prolongation à la permission que nous luy avions donnée cy devant pour son Spectacle en cette Ville, Jusques à la fin de la Semaine prochaine. »

AVL, D103, p. 129v

20.07.1792**

« Spectacle. / L. _ Accordé au S^r **Barbieri**, Italien, la permission de faire voir en cette Ville, pendant huit jours des animaux étrangers, aux prix de 5 batz par personnes, pour les premières places, et dix crutz pour les secondes places. Brevet sera adressé à Monsieur le Maisonneur pour s'assurer si les Cages dans lesquelles ces animaux sont renfermés, sont dans un état de Solidité qui mette la Societé à l'abri de dangers. »

AVL, D103, p. 256v

19.04.1793**

« **François Frey** _ de Parme ; On lui a permis de faire voir en cette Ville, aujourd'hui et demain seulement, les Animaux Etrangers qui lui appartiennent. »

AVL, D104, p. 32

26.11.1793**

« S^r **Paul Filidort** _ Nous n'avons pû lui permettre de donner en cette Ville des representations Phantasmagoriques, ou évocations des ombres de personnages célèbres et autres. »

AVL, D104, p. 134

11.02.1794**

« **Jean Kreuz** _ de Liebau⁹², Mechanicien ; on lui a permis de faire voir en cette Ville pendant le reste de la Semaine, un modèle de Vaisseau de Ligne ; au prix de 2 batz pour les grandes person[n]es et d'un batz pour les petites. »

AVL, D104, p. 164

18.02.1794**

« Jean Kreuz _ Mechanicien ; on lui a permis de faire voir en cette Ville, encore le reste de la Semaine, son modèle de Vaisseau de Guerre. »

AVL, D104, p. 167

14.11.1794**

« **Concerts publics** / Fabrication des Navettes &c. / L. _ Monsieur le Conseiller Fevot a été chargé de conférer avec sa Magnifique Seigneurie Baillivale sur ce qu'il y auroit de mieux à faire sur la lettre missive, en date d'hier, qu'Elle a adressée au Noble Seigneur Bourgmaitre, par laquelle il nous apprend qu'à raison de la cherté actuelle, Leurs Excellences viennent de défendre à Berne les redoutes & les Concerts publics, et aux Boulangers de la Capitale, la fabrication des Navettes & autres friandises de ce genre⁹³ ; Et sur le rapport dudit Monsieur le Conseiller Fevot nous délibérerons plus outre. »

AVL, D104, p. 307

21.11.1794**

« Concerts publics / Fabrication de Navettes _ Monsieur le Conseiller Fevot chargé par notre délibéré du 14^e du Courant de conférer avec Sa Magnifique Seigneurie Baillival sur le contenu de Sa lettre de LL: EEx^{ces} Dont il nous a donné communication, relative aux Bals et fabrication de navettes, qui ont été interdits à Berne ; A fait rapport que le dit Magnifique Seigneur Baillif avoit crû nous devoir donner communication de la dite lettre, comme un simple avec ; En conséquence nous avons trouvé qu'il n'y avoit pas lieu à délibérer. »

AVL, D104, p. 309

24.05.1795

« **Theatre de Societé.** / L. _ Informés par le Vénérable Consistoire⁹⁴ de cette Ville, que l'on avoit établi un Theatre dans les bâtiments du champ de l'aire, où une Societé donnoit des representations ; et que même elle se proposoit d'en donner à prix d'argent. Nous avons vû avec peine que dans les circonstances facheuses ou nous nous trouvons par la rareté & la cherté des denrées, ce genre de recreation se soit introduit dans cette Ville dans le tems que Leurs Excellences ont interdit dans la Capitale les bals et concerts publics ; En conséquence Monsieur le Boursier a été chargé de faire appeler chez lui M^r Fiaux, gèreur du Domaine du Champ de l'air pour lui témoigner le déplaisir [66] que nous éprouvons de ce

⁹² En Silésie, alors sous domination Prusse (dès 1742), actuellement en territoire polonais (Lubawka).

⁹³ Lettre conservée dans l'Inventaire Chancellerie (AVL Chancellerie 74.2) : « Monsieur le Bourgmaitre, / Leurs Excellences à cause de la cherté actuelle viennent de défendre à Berne, les Redoutes & les Concerts publics, et aux Boulangers de la Capitale, la fabrication des Navettes & autres friandises de ce genre. Je vous prie, Monsieur le Bourgmaitre, d'en donner connaissance aux Nobles et Honorés Seigneurs du Conseil, afin qu'ils puissent prendre en considération, si par le même motif il ne serait pas à propos d'adopter ici des mesures semblables. / J'ai l'honneur d'être la plus haute considération / Monsieur le Bourgmaitre. / Château de Lausanne ce 13^e 9^{bre} 1794. / Votre très humble et très obéissant serviteur *de Buren* »

⁹⁴ Rien n'apparaît à ce propos dans les registres du Consistoire.

genre de recreation, que nous voulons bien nous borner pour le coup à manifester que nous désirons que la Société y renonce volontairement, sans nous mettre dans le cas de prendre des mesures ultérieures. »

AVL, D105, p. 65v-66

28.04.1795

« Theatre de Société. _ Monsieur le Boursier a fait rapport qu'ensuite de la Commission qui lui a été donnée le 24^e du courant, il a informé Mr. **Jean Louis Gaspard Fiaux**, de nos ordres, qui a manifesté qu'il étoit prêt à s'y conformer, en ne permettant plus de Spectacle dans la maison dont il a la direction. »

AVL, D105, p. 69

31.07.1795**

« S^r **Marc Carvatus** / Soit / Menagerie d'animaux rares. / L. _ Nous avons accordé au Sieur Marc Carvatus, natif d'Italie, la permission de faire voir en cette Ville, l'espace de huit jours, sa Menagerie d'animaux rares, aux prix de Cinq batz pour les premières Places, trois aux Secondes, et deux aux troisièmes places ; Monsieur le Maisonneur étant chargé de veiller à ce que les précautions nécessaires soient prises dans l'endroit qui sera choisi pour faire voir ces animaux, de manière à ce qui n'arrive aucun accident, selon sa prudence. »

AVL, D105, p. 118v

11.09.1795**

« **Antoine Fidèle Stadler** / L. _ On lui a permis de faire voir en cette Ville, pendant deux jours, ses optiques. »

AVL, D105, p. 136 (pas indexé)

16.09.1796**

« **Barthelemy Capeline** _ On lui a donné permission de faire voir en cette Ville, un Chameau et des singes, le reste de la journée. »

AVL, D105, p. 294 (pas indexé)

10.02.1797**

« **Jean Pierre Gallet**, / L. _ de Genève ; On lui a permis de donner en cette Ville six représentations de son Spectacle de Marionnettes, moyennant ainsi qu'il nous l'a assuré, ce Spectacle n'aura rien d'indécent et de contraire aux mœurs ; Chargeant Monsieur le Maisonneur d'assister à la première représentation pour que sur son rapport le Noble Seigneur Bourgmaitre puisse fixer le prix de ce Spectacle. »

AVL, D106, p. 34v

14.02.1797**

« Jean Pierre Gallet. / L. _ Informés que quelques unes des personnes qui composent la troupe du S^r Gallet, de Geneve, étoient très suspectes de mauvaise conduite, Nous avons retiré la permission que Nous lui avons donnée dans notre précédente assemblée de donner en cette Ville des représentations de son Spectacle de Marionnettes ; Chargeant Monsieur le Maisonneur d'ordonner audit S^r Gallet & à sa

Troupe de quitter incessamment cette Ville et le territoire ; accordant audit Gallet quarante florins pour lui aider à faire sa route. »

AVL, D106, p. 35v

31.03.1797**

« S^r **Laess** _ On lui a refusé la permission qu'il demandoit de faire voir en cette Ville la Collection de figures en Cire avec laquelle il voyage. »

AVL, D106, p. 59

01.04.1797**

« S^r **Laess** / L. _ Le Magnifique Seigneur Baillif aiant fait témoigner qu'il désiroit de voir la Collection de figures en Cire du Sieur Laess, Nous avons en conséquence accordé à ce dernier de faire voir sa collection de figures, Lundi prochain, seulement, mais défense lui sera faite d'afficher et publier les imprimés qu'il a produits dans notre précédente assemblée ; ordre lui sera aussi donné de partir Mardi prochain. »

AVL, D106, p. 59v

08.08.1797**

« **Abaye des Vignerons de Vevey**, soit débarras des Rues. / Levés. _ Comme l'Abaye des Vignerons qui a lieu demain à Vevey, y attire un concours très considérable de Spectateurs des Villes voisines, Nous avons trouvé convenable de prendre des mesures pour éviter les accidents qui pourroient arriver demain et dans la nuit suivante, par le concours des chars et voitures qui arriveront [...] »

AVL, D106, p. 124v-125

18.08.1797**

« S^r **Antoine Granger** / L. _ d'Eysein [Eysins], Bailliage de Nion ; On lui a accordé la permission de donner en cette Ville un feu d'artifice, ayant fixé le prix des Places comme suit, savoir, les premieres Places à dix batz et les Secondes à cinq batz ; Chargeant Monsieur le Maisonneur de désigner la place où ce feu d'artifice sera executé, et de prendre les précautions nécessaires pour qu'il n'arrive point d'accident, selon sa prudence. »

AVL, D106, p. 130

29.08.1797**

« S^r **Fioroni** / L. _ On a chargé Monsieur le Banneret du Pont d'examiner si l'endroit où le sieur Fioroni loge les feux d'artifice qu'il fabrique est à l'abri des dangers de feu, et de nous en faire rapport. »

AVL, D106, p. 135v (index : « Sr Antoine [ajouté] Fioroni »)

29.12.1797**

« S^r **Traber** / Maitre d'equitation / L. _ Nous avons accordé au Sieur Traber la permission de donner en cette Ville, huit representations de son Spectacle d'equitation, au prix de dix batz pour les premieres

places, cinq pour les Secondes, et dix crutz pour les troisiemes ; Chargeant Monsieur le Maisonneur de donner les ordres nécessaires pour la Police de ce Spectacle, et de veiller à ce que les échaffaudages soient construits d'une manière solide et à l'abri de tout accident, selon sa prudence. »

AVL, D106, p. 191

04.01.1798**

« S^r Traber / Maitre d'équitation. / L. _ On lui a permis de donner son Spectacle d'équitation au Manège, mais seulement pendant le jour et sous la condition expresse qu'il sera fini à cinq heures du soir, et que chaque Samedi au soir le Manège devra être rendu absolument libre pour que l'Inspection de la Milice qui doit y avoir lieu les Dimanches 7^e et 14^e du Courant, ne soit point gênée ; Chargeant Monsieur le Maisonneur de tenir main à l'exécution de ce délibéré »

AVL, D106, p. 194

08.03.1798*

[Lettre des Villeneuve directeurs de la Cote d'Or auprès de l'Assemblée provisoire, avec répertoire proposé. ACV, H 361 K, fo 649-651. Voir « Correspondance originale »]

[Copie de la demande de Villeneuve de la Cote d'Or auprès de l'Assemblée provisoire. ACV, H Ibis/I, p. 419-420. Voir « Registres de l'Assemblée provisoire »]

10.03.1798*

[Copie de la recommandation de Marcheret chef de l'Etat Major de la 19^e Division pour appuyer la demande de Villeneuve. ACV, H Ibis/I, p. 495. Voir « Registres de l'Assemblée provisoire »]

19.03.1798*

[Refus de l'AP. ACV, H Ibis/2, p. 37-38. Voir « Registres de l'Assemblée provisoire »]

v. 05.1798*

[Demande de De La Soye, directeur du spectacle de Besançon. Non retrouvée mais évoquée dans ACV, H 361 K, fo 643. Voir « Correspondance originale »]

14.05.1798*

[Lecture de la lettre de De La Soye, refus [implicite] de la Chambre administrative. ACV, H 111/I, p. 206. Voir « Chambre administrative du Canton du Léman »]

[Copie de la réponse de la Chambre administrative à De La Soye [Soge]. ACV, H 122/2, p. 8. Voir « Chambre administrative du Canton du Léman »]

08.05.1798**

« Pierre Cochon _ de Grenoble, on lui a permis de faire voir en cette Ville, aujourd'hui et demain, sans plus, des Animaux rares qu'il a amenés. »

AVL, D106, p. 236v

26.06.1798**

« Conducteurs de Chameau / L. _ Nous avons chargé le Citoyen Lieutenant et Procureur fiscal de s'informer du nom de la femme qui a été attaquée Mecredi dernier sur le Pont de la Peraudettaz⁹⁵ par les conducteurs du Chameau qui a passé dernièrement en cette Ville, il recevra sa déposition à ce sujet, ainsi que celle du Soldat Vaudois qui doit l'avoir délivrée ; Il communiquera ces dépositions au Citoyen Président du Conseil pour que si cette attaque a eu lieu riere cette Jurisdiction, il ordonne les mesures nécessaires dans la circonstance. »

AVL, D106, p. 265v

26.06.1798*

[Copie de la circulaire du Préfet du Léman à tous ses sous-préfets au sujet de l'agression « près de Lausanne ». ACV, H 49/2, p. 4. Voir « Préfecture du Léman »]

07.08.1798**

« Bois pour le **Cirque sur Montbenon**, / L / Lettre écrite⁹⁶ _ Ensuite de la demande contenue dans la Lettre de la Chambre administration, datée du 4^e du Courant, Nous avons chargé le Citoyen Directeur du Magazin de livrer les Bois nécessaires, dont il tiendra un compte qui sera présenté à l'administration pour en acquitter le montant, ainsi qu'elle l'a offert ; Ces Bois étants destinés à établir un Cirque sur la Place de Montbenon, pour la fête qui doit être célébrée le jour de la prêtement du Serment. Et comme il nous est revenû à cette occasion que les personnes préposées pour l'arrangement de ce Cirque se dispoisient à faire abattre un arbre dans l'allignement de la grande Promenade, Nous avons déterminé de représenter au Prefêt national les mauvais effet qu'il en résutleroit pour cette Promenade si on abattoit cet arbre, et le prier de donner ses ordres pour qu s'il est possible les choses restent dans l'état actuel ; Il sera aussi prié d'ordonner les mesures [284] nécessaires pour empecher que qui ce soit monte sur les arbres de Montbenon, le jour de la fête qui doit s'y célébrer, soit pour éviter les accidents, soit pour prevenir la dégradation des arbres repandus dans ces Promenades. »

AVL, D106, p. 283v-284

« Fête Civique. / L _ Désirant contribuer autant qu'il est en notre pouvoir à l'exécution de la fête publique qui doit avoir lieu Vendredi prochain pour la prêtement du Serment civique par les Citoyens de cette Commune, Nous avons chargé le Citoyen Boursier de prier le Prefet national ordonnateur de cette fête, d'accepter de notre part un don patriotique de Trente Louis qui seront appliqués à procurer le nombre de musiciens qu'il croira nécessaires, ainsi qu'à l'illumination de l'amphitheatre dressé sur la Place de Montbenon, et à procurer une distribution de chandelles aux Pauvres du quartier de St. Laurent, qui devront illuminer leurs fenêtre du côté du midi.

Le Citoyen Boursier a deplus été chargé de donner ses ordres pour que la maison de Ville soit illuminée Vendredi au Soir jour de la fête civique.

L _ On a chargé le Citoyen Maisonneur de faire livrer les Bancs de la maison de Ville, pour les faire servir à [288] Montbenon le jour de la prêtement du Serment Civique. Il tiendra main à ce que ces bancs soient rendus lorsque l'on en aura fait l'usage nécessaire.

L _ Le Citoyen Directeur de l'Hôpital a été chargé de faire distribuer pour Vendredi prochain, jour de la fête civique, à châque Pauvre rendu à l'hôpital de cette Ville, une ration de roti et un demi pot de vin. »

AVL, D106, p. 287v-288

⁹⁵ Pont enjambant la Vuachère vers Pully ? Aujourd'hui, lieu dit « La Perraudettaz ».

⁹⁶ « Lettre écrite » en face de « Prefêt national »

07.09.1798*

[Copie de lettre de la Chambre administrative au Préfet national. Première version. ACV, H 122/2, p. 411. Voir « Chambre administrative du Canton du Léman »]

[07[08].09.1798 : Lettre de la Chambre administrative envoyée au Préfet national au sujet de la permission donnée à Palatini. Conflit de compétence. ACV, H 361 K, fo 640. Voir « Correspondance originale »]

08.09.1798*

[Copie de lettre du préfet du Léman à la Chambre administrative au sujet du conflit de compétence. ACV, H 49/2, p. 325. Voir « Préfecture du Léman »]

11.09.1798**

« **Mathieu Palatini** / L. _ Nous avons refusé au Citoyen Matthieu Palatini, l'usage du manège pour le Spectacle de Course de chevaux que le Citoyen Oboussier Lieutenant du Sous-Prefet lui a permis de donner en cette Ville, sous la date du 7^e du Courant. Le Citoyen Maisonneur étant chargé de représenter au Prefet national que de telles permissions qui appartiennent à la Police, relevant de ce Corps qui représente la Municipalité, et qu'enfin nous croyons que dans les circonstances actuelles il seroit dangereux de permettre un Spectacle qui donneroit lieu à des rassemblements. »

AVL, D106, p. 295

11.09.1798*

[Extrait de la décision du Petit Conseil, de la main du secrétaire Cuenoud. ACV, H 361 K, fo 642. Voir « Correspondance originale »]

[Compétence du Conseil des 24 en matière de spectacles confirmée par la Chambre administrative. ACV, H 111/2, p. 253. Voir « Chambre administrative du Canton du Léman »]

v. 12.09.1798*

*[Lettre de **De La Soye, directeur du spectacle de Besançon** à l'« administration municipale d Canton de Léman ». ACV, H 361 K, fo 643. Voir « Correspondance originale »]*

12.09.1798*

[Refus décidé par la Chambre administrative. ACV, H 111/2, p. 358. Voir « Chambre administrative du Canton du Léman »]

[Copie de la lettre de la Chambre administrative à De La Soye. ACV, H 122/2, p. 438. Voir « Chambre administrative du Canton du Léman »]

28.09.1798**

« **Antoine Granger** / L _ On lui a permis de donner en cette Ville une representation de feu d'artifice, dans le courant de la Semaine prochaine, dans le local près de la Maison Steiner ; Dequelle permission le Citoyen Lieutenant du Prefet devra être informé pour qu'Il ordonne les précautions qu'Il jugera convenables. »

AVL, D106, p. 301

29.09.1798*

[Lettre de Stapfer, ministre des Arts et Sciences à Lucerne, à la Chambre administrative au sujet du projet de Lycée des arts de Roguin et Cie. ACV, H 361 K, fo 645-646. Voir « Correspondance originale »]

03.10.1798*

[Accusé de réception de la lettre de Stapfer et refus de la Chambre administrative. ACV, H 111/3, p. 18-19. Voir « Chambre administrative du Canton du Léman »]

[Copie de la réponse de la Chambre administrative. Plaidoyer contre le théâtre. ACV, H 122/2, p. 528-530. Voir « Chambre administrative du Canton du Léman »]

11.01.1799**

« Le **Professeur Gaedano [Gaetano] Pecci** _ de Milan ; Nous lui avons refusé la permission qu'il demandoit de faire voir en cette Ville et dans la Salle du deux cent sa collection de 56 Statues en grandeur naturelle. »

AVL, D106, p. 327

08.02.1799**

« Gaedano Pecci _ de Milan ; Nous lui avons de nouveau refusé la permission de faire voir en cette Ville sa collection de Statues en cire, vû les circonstances actuelles. »

AVL, D106, p. 337v

AVL, D134-139, Manuaux de la Chambre de Fabrique

Consultés : D134-143 (1749-1799), excepté D142 (pas d'index ; 1792-1796).

09.05.1753**

« Ardac / Lev: _ Admis au Sieur Ardac p^r le spectacle qu'il a donné a M: H: Seigneurs du Conseil vingt francs. 50 L [florins] »

AVL, D134, p. 84

05.11.1782

« Spectacle _ On a autorisé Mon^r le Maisonneur, à faire placer une lanterne à l'angle Saillant de la porte de la Madelaine, qu'il fera allumer, pendant tout le tems de la durée des Spectacles, de meme que celle de M^r Porta, qui sera aussi entretenuë aux depends du public, pend^t tout le d^t tems ; »

AVL, D139, p. 10

27.02.1784

« M^{re} Corbaz charpent^r _ On a chargé, et autorisé Messieurs le Maisonneur de ville, et Maisonneur forain, de prendre des arrangements et de convenir avec Maitre Corbaz charpentier, pour qu'il remette à la Seigneurie, selon Sa proposition, des matériaux, en bois, et planches, provenant du théâtre qu'il avoit construit sur la place de la Madelaine, pour être employés au Angard, qu'il est décidé de construire à Ouchy ; Et dans le Conventant qui sera fait, il fera exprimé ; que le bois qu'il remettra, sera bon, et pourra être employé utilement ; que ces bois, lui seront rendus en nature ; que cependant, quant aux planches qui s'employeront pour planchers, cet objet, s'il le prefere lui sera payé à raison de 6 francs par toise de planches sur poutre en fournissant les cloux ; Et quant aux tuiles dudit Théâtre que le d^t M^{re} Corbaz remettra, il a été convenu, qu'elles lui seront payées à raison de 11 francs le milier, mais aussi qu'il supportera la moitié des fraix de voiture, jusqu'à Ouchy : Au surplus, on se rapporte à la prudence de ces Messieurs : »

AVL, D139, p. 77v (index C : « François Louis (charp:) Corbaz »)

07.07.1786

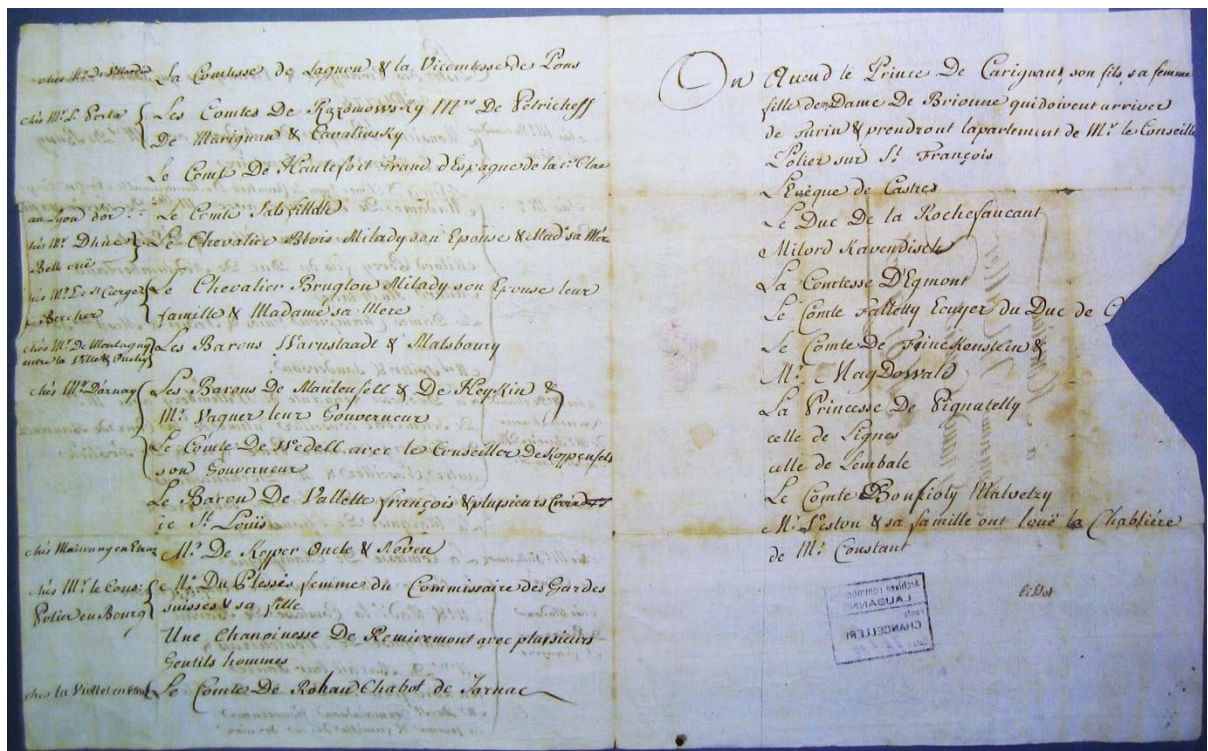
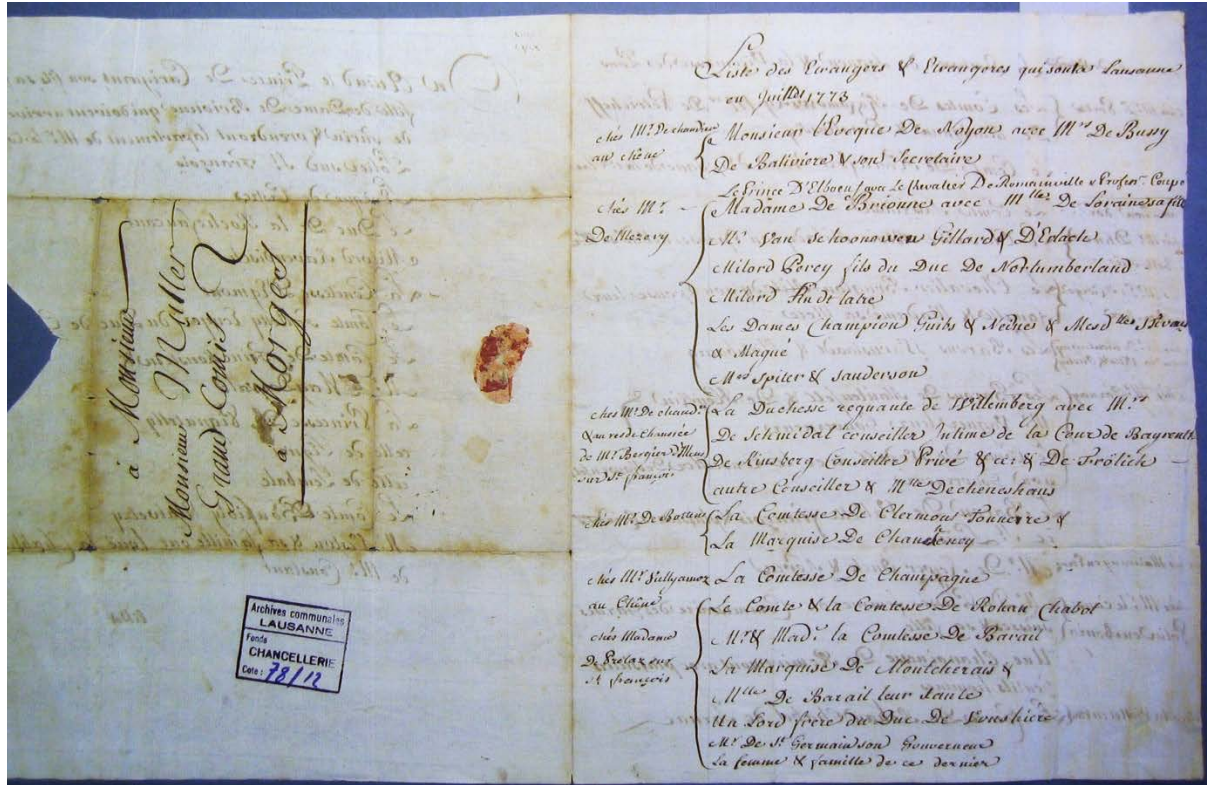
« Sâle de spectacle en Pepinet _ Cette N. Chambre, ensuite de l'ordre du N. Conseil, setant transportée à Pepinet avec Mons^r Fraisse, et M^{re} Corbaz charpentier, et ayant examiné l'emplacement qui avoit été proposé, pour la construction d'une Sale de Spectacle, partie sur le flon, et partie sur un petit espace de terrain, en dehors du chemin, Il ne Lui a pas paru que cet emplacement fut propre à un pareil établissement, l'endroit étant trop reserré, n'y ayant de débouché facile pour les Carrosses, et ayant plusieurs autres Inconvénients ; Dont Rapport sera fait. »

AVL, D139, p. 231

AVL, Fonds Chancellerie

Chancellerie 78/12, Liste des étrangers demeurant en juillet 1773 à Lausanne.

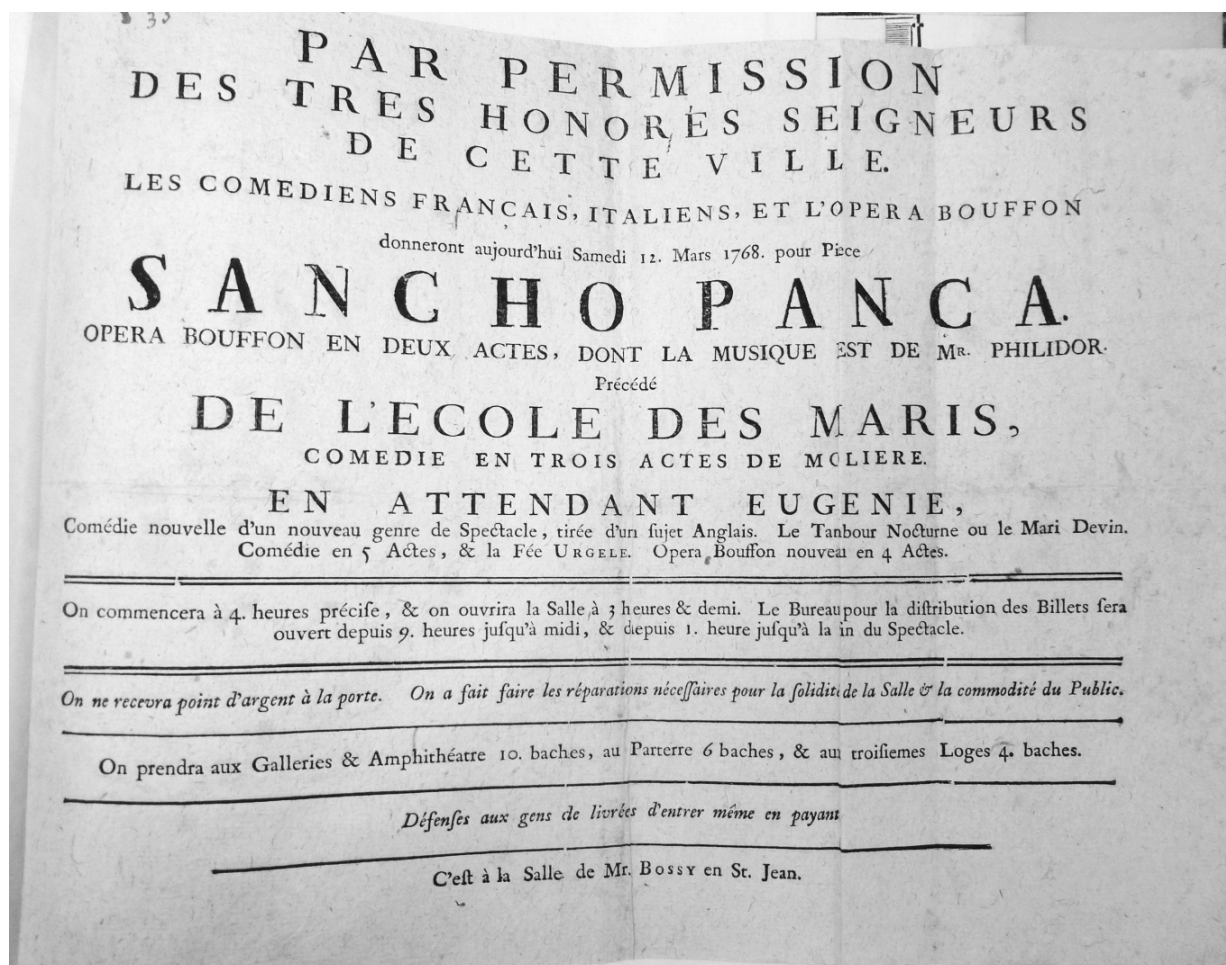
Transcrite en partie par Van Muyden (1906), transmise par Victor Bergier qui l'avait retrouvée dans les papiers de Lucie de Charrière, décédée en 1904.



P 48, Cartable n° 5, Recueil de placards

« Recueil artificiel de placards comportant la liste des membres de divers cercles de Lausanne dont celui de la rue de Bourg, accompagné de règlement et divers programmes, 1761-1800, 40 pièces. »

- affiche de *Sancho Panca* et de *l'Ecole des maris*, à la salle de Mr Bossy en St Jean, 12 mars 1768. Annonce *Eugénie, le Tambour nocturne ou le Mari devin, la Fée Urgèle*.
- affiche de *La Fée Hurgèle* et du *Ballet de la guiguette* par Desjardins, au Théâtre anciennement du Sr Bossy, 23 mars 1776.
- affiche de *Nadir ou Thamas [sic : Thomas] Koulikan* et du *Chasseur et la laitière*, au Théâtre neuf à la Madeleine, 8 novembre 1782.
- affichette du géant italien Bernard Gilly, à la Couronne, [janvier 1768].
- affichette de Traber et Compagnie, spectacle de chevaux au Manège [janvier 1798].



34

PAR PERMISSION.

Les Comédiens FRANÇAIS donneront aujourd'hui Samedi 23 Mars 1776, pour la clôture du Théâtre, & au bénéfice de M^{lle}. VICTOIRE HEDOUX,

L A F É E H U R G E L E.

Opera en quatre Actes, orné de tout son spectacle & changements, de la composition de M. DUHAULONDEL,

S U I V I

D U B A L E T D E L A G U I N G U E T T E.

de la composition de M. DESJARDINS.

On trouvera des billets chez M. Hedoux, & aux adresses ordinaires.

Les personnes qui désireront des Arriettes & des Ombres s'adresseront au Sr. St. Val, Musicien & Copiste de la Comédie, logé chez Mr. Robert, graveur, rue St. Jean.

On paye aux premières places 12 batz; aux secondes & parterre 8 batz; aux troisiemes 4 batz.

On trouvera des billets chez Mr. Prades fils marchand à la Palud, & chez Mr. Desjardins demeurant au Pont.

On commencera à cinq heures précises. C'est au Théâtre anciennement du Sr. BOSSY, en rue de St. Jean.

35

PAR PERMISSION.

Les Comédiens Français donneront aujourd'hui Vendredi 8 Novembre 1782.

N A D I R O U T H A M A S K O U L I K A N.

Tragédie nouvelle en cinq Actes.

S U I V I E

D U C H A S S E U R E T L A L A I T I E R E.

OPERA EN UN ACTE.

On prendra 10 batz aux premières Loges & Orchestre, 6 batz aux secondes Loges, & 4 batz au Parterre.

On jouera d'orenavant tous les jours, excepté le Mercredi & le Dimanche.

On trouvera des Billets chez Mr. Prades à la Palud, chez Mr. Fontaine au grand Caffé en Bourg, & chez Mr. Desplafles logé chez Mad. Beaud à la Palud.

On commencera à cinq heures précises. C'est au Théâtre neuf à la Madelaine.



PAR PERMISSION.

Monsieur TRABER aura l'honneur avec sa Compagnie de divertir le Public tant à cheval qu'en tours de force.

1. Le petit commencera à cheval.
2. Madame Traber montera sur deux chevaux.
3. Pailleffe voltigera à yeux bandés.
4. Mr. Joseph jouera avec des pommes & une fourchette à cheval.
5. Pailleffe montera sur deux chevaux avec un verre de vin dans un cercle qu'il tournera en l'air.
6. Mr. Traber à cheval par dessus une table, & fera d'autres tours semblables.
7. Mr. fera le dragon yvre en buvant à cheval.
8. Mr Traber sautera avec des paniers aux pieds par dessus un ruban.

A la fin, il vint les grands quadalles, quatre perfonnes & quatre chevaux sur lesquels on dansera comme sur terre en plein galop. Pièce qui sera sûrement approuvée. Saura par dessus plusieurs hommes, & en suite viendra le grand sauteur de force qui en bar, & fera voir le grand saut mortel.

Le billet ne servira que pour un jour. Toutes les fois qu'ils feront le tour de la Ville, ils feront voir des nouvelles pièces.

Les perfonnes de distinction payeront à leur générosité. L'equitation se fera au Mandage. Il sera ouvert des deux heures. On commencera à tout heures après midi.

Mr. Traber achète & vend des chevaux.

Les premieres places sont à 10 batz.
Les secondes à 5 batz. -- Les dernieres à 3 batz.

Les amateurs qui voudront prendre des leçons pour voltiger sur les chevaux peuvent s'adresser à Mr. Traber.
Bon est pris de sa point y arriver de Chiers.

PAR PERMISSION

MESSIEURS ET DAMES,

VOUS êtes avertis que le fameux & sans pareil BERNARD GILLY, Italien de nation, est arrivé dans cette Ville; qu'il est de la hauteur de 7 pieds 8 pouces, bien fait & bien proportionné de tout son corps; toute la famille est de la taille ordinaire. Ce qui est remarquable en lui, c'est qu'à l'âge de 9 ans, il a été comme les autres enfans de la taille ordinaire, mais après il a commencé à croître jusqu'à cette hauteur. Il y a dix ans qu'il voyage, il a fait tout le tour de l'Europe, ne trouvant jamais personne qui lui puisse arriver aux ailles. Dans ses voyages, il a eu l'honneur d'être vu de tous les Monarques de l'Europe; le Roi de France, le Roi de Sardaigne, le Stadhouder d'Hollande, le Roi d'Angleterre, le Roi d'Espagne Ferdinand VI, Charles III, aujourd'hui régnant Roi d'Espagne, le Roi de Portugal, Don Philippe, Duc de Parme, le Pape Clément XIII, le Roi des deux Siciles, l'Empereur & l'Impératrice d'Allemagne, le Roi de Prusse, le Roi de Pologne, l'Impératrice de toutes les Russies, le Roi de Suède, le Roi de Danemark, les Electeurs de l'Empire & autres Princes & Souverains de l'Europe. On a vu d'autres perfonnes de taille gigantesque, qui ont pris son nom pour s'attirer la curiosité du Public. On peut être persuadé qu'il n'y a pas son pareil en Europe, tant pour la grandeur que pour la proportion.

On le voit depuis dix heures du matin jusqu'à midi, & depuis trois heures jusqu'à huit heures.

Le prix est de 4 Bache. ~~par~~ par perfonne, & la Noblesse à sa générosité.

Il est logé à la Couronne

Il vend son Porrait en taille douce, représentant toute sa famille.

Il partira sans faute le

AVL, P 118, Dapples

P 118, Carton n° 3, Carnet de dépenses de Charles Samuel Dapples

Carnet de dépenses du banquier Charles Samuel Jean Dapples (1758-1842). Il a été essentiellement utilisé en 1781 à l'occasion d'un voyage à Paris.

Ne sont transcrites que les dépenses liées aux loisirs/spectacles.

| « [1781] | | | livres ⁹⁷ | sols |
|----------------|---------|----|-----------------------------------|------|
| [8] | Janvier | 31 | Comedie Francoise | 1 - |
| | | | 1 verre de Limonade | - 6 |
| | | | A 2 garcon qui m'ont conduit | - 4 |
| Fevrier | | 1 | l'Opéra | 2 8 |
| | | 2 | concert spirituel | 3 - |
| | | 3 | Comedie | 1 - |
| | | 4 | l'Opera | 2 8 |
| | | 6 | l'Opera | 2 8 |
| | | 7 | Italiens p: Pagniet et moi | 2 - |
| | | | deux glaces | 1 4 |
| [8v] | | 13 | p la Comedie Italienne | 3 - |
| | | | pour la Comedie Française | 1 16 |
| | | | du Chocola | 1 - |
| | | | 3 glaces | 1 16 |
| | | 14 | a mon Domestique p des comissions | 19 |
| | | | Comedie | 1 |
| | | 15 | Le Vax hall | 1 16 |
| | | 16 | Comedie Francoise | 6 - |
| | | 17 | Les Italiens | 1 - |
| | | 18 | Comedie Francoise | 1 - |
| | | 19 | Italiens | 1 - |
| [9] | | 22 | deux billets de comedie | 2 - |
| | | | le Vax hall | 1 16 |
| | | 23 | Opera | 2 8 |
| | | 25 | comedie italiene | 1 - |
| | | | bal de l'opera | 6 |

⁹⁷ livres de France

| | | | | |
|------------|----|---|----|----|
| | 27 | Opera | 2 | 8 |
| | 28 | souscript pour un mois de lecture | 3 | |
| [9v] Mars | 1 | comédie italienne | 1 | - |
| | 2 | l'Opera | 2 | 8 |
| | 3 | les Francois | 1 | - |
| | 5 | comédie Francoise | 1 | - |
| | 7 | comédie Italienne | 1 | - |
| | 10 | comédie Italienne | 1 | - |
| | 11 | comédie Francoise | 1 | - |
| | 12 | p: l'Opera | 2 | 8 |
| | 13 | dejeuné 7 diné 28 comédie 20 glace 13 | 3 | 8 |
| [10] | 14 | Opéra | 2 | 8 |
| | 15 | comédie Francoise | 1 | - |
| | 17 | comédie Francoise | 1 | - |
| | 18 | comédie Italienne | 1 | - |
| | 19 | comédie francoise | 1 | - |
| | 20 | comédie Italienne | 3 | 12 |
| | 21 | Opera | 2 | 8 |
| | 22 | les Italiens | 6 | - |
| | 24 | opera | 2 | 8 |
| | 25 | dejeuné 7 soupé 7 Italiens 3 L. | 3 | 14 |
| [10v] | 26 | fiacre et Vax hall | 3 | - |
| | | Airs d' <i>Iphigénie</i> | 1 | 16 |
| | 27 | opera 48 et le poème d' <i>Iphigénie</i> 30 | 3 | 18 |
| | 28 | les Italiens 3 L. p: des curiosités 38 s. | 4 | 18 |
| | 29 | diné 48 les Italiens 6 L. | 8 | |
| | 30 | Opera | 2 | 8 |
| | 31 | Comédie Italienne | 6 | - |
| [11] Avril | 1 | concert spirituel et Vax hall 6 s. fiacre | 7 | 10 |
| | 2 | spectacle de Nicolet | 3 | - |
| | 3 | Spectacle d'Audinot 20 cabinet intéressant | 1 | 2 |
| | 4 | spectacle de Nicolet | 1 | 10 |
| | | p: les tableaux du palais royal | 1 | 10 |
| | 5 | depensé à Bicetro, Salpetriere jardin du Roy et l'Observatoire | 12 | - |
| | 6 | les variétés amusantes | 1 | 4 |
| | 9 | dejeuné 7 soupé 16 concert spirituel 3 L. | 4 | 3 |
| | 10 | concert spirituel | 3 | - |

| | | | | |
|------------------|----|--|---|----|
| [11v] | 13 | p le port des livres a M Tissot | 6 | 5 |
| | 14 | concert spirituel et glace | 3 | 12 |
| | 16 | payé p: M. Cramer et moi chés Comus | 6 | - |
| | | p le cabinet interressant | - | 4 |
| | 20 | concert spirituel | 3 | - |
| | 22 | concert spirituel | 3 | - |
| f° 12 | 23 | Comedie Francoise | 3 | - |
| | 24 | Opera 48, port de lettres 15 | 3 | 3 |
| | 26 | comedie francoise | 1 | - |
| | 27 | comedie Francoise avec Guiguer | 6 | - |
| | 30 | Comedie Francoise | 1 | - |
| [12v] May | 1 | spectacle des associes au Boulevards | - | 12 |
| | 3 | Comedie francoise | 1 | - |
| | 4 | Comedie | 1 | - |
| | 5 | Comedie p M. Rougemont et moi | 6 | - |
| | 7 | Comedie | 3 | - |
| | 11 | Opera du jour precedent | 2 | 8 |
| | | Comedie Francoise | 2 | - |
| [13] | 15 | Opera ou j'ai conduit Rougemont | 4 | 16 |
| | 16 | Comedie | 1 | - |
| | 17 | Varietés amusantes | 1 | 10 |
| | 19 | Comedie <i>Didon</i> | 1 | - |
| | 21 | comedie M Rougemont et moi <i>Heraclius</i> | 6 | - |
| | 22 | Opéra et glace <i>Andromaque</i> | 3 | - |
| [13v] | 23 | comedie M Rougemont et moi <i>Merope</i> | 6 | - |
| | 26 | corde de violon | 1 | 6 |
| | | Comedie <i>Alsire</i> [?] M R : a payé | - | - |
| | 27 | p de petits airs des <i>vendangeurs</i> | - | 6 |
| | 28 | Comedie [mot ill.] menestre | 6 | - |
| | | Glace a Me de St Genier et a la C ^e | 6 | - |
| | | perdu en sortant une bourse | 1 | 10 |
| | 29 | Italienne <i>Genneval</i> et <i>le Printems</i> M R a payé | | |
| | | braise | - | 3 |
| | 31 | Italiens <i>le jugement de Midas</i> et <i>la Clochette</i> | 6 | - |
| [14] Juin | 1 | Opera <i>Orphée et Euridice</i> | 2 | 8 |
| | | fiacre | 1 | 10 |
| | 4 | Varietés, <i>Giles, Mariage de Jannot</i> | 1 | 10 |

| | | | | |
|----------------------|----|--|-----|----|
| | 5 | Opera <i>Orphée</i> | 2 | 8 |
| | 8 | Francois, <i>le Philosophe marie</i> , et <i>la Maison de Camp</i> [?] | 1 | - |
| | 9 | <i>l'Orphelin de la chine</i> , et <i>le Babilard</i> , de Boissy | 1 | - |
| | 10 | <i>La Fée Urgele et le Printems</i> | 1 | - |
| [14v] | 11 | <i>La Colonie et les deux Avars</i> | 1 | - |
| | 13 | <i>la fausse magie et le Deserteur</i> | 1 | - |
| | 14 | le Combat d'animaux féroces | 1 | - |
| | | a celui qui nous a montré les betes dans l'enclos | - | 4 |
| | 15 | <i>le Celibataire de Dorat et le 3</i> [?] <i>mariage</i> | 1 | - |
| | 16 | cordes de violon | - | 12 |
| | | <i>la bonne fille et le tableau parlant</i> | 2 | - |
| | 19 | concert de l'Opera p: Berthome | 6 | - |
| [15] | 20 | <i>la Rosiere de Salenci les 3 fermiers</i> | 1 | - |
| | 21 | <i>Zaire et le Francois a Londres</i> | 6 | - |
| | 22 | <i>L'homme singulier et le retour imprévu</i> | 2 | - |
| | 23 | <i>le siege de Calais et le rendez vous</i> | 3 | - |
| | 24 | <i>Cassandra oculiste, la Melomanie et les nimphes</i> [?] | 1 | 4 |
| | 25 | <i>L'Ecoissaise et la fete du village</i> | 1 | - |
| | 26 | <i>la mère coquette de Quinault</i> , [mot ill.] <i>Savetier</i> [?] | 6 | - |
| | 27 | <i>Blanche et Guiscard de Saurin, les Vacances</i> [?] | 1 | 10 |
| | 28 | <i>Blanche et Vermeille, les Sabots, les 2 Avars</i> | 1 | 10 |
| | 30 | <i>la belle Arsene et le Sorcier</i> | 1 | - |
| [15v] Juillet | 1 | a une joueuse de vieille | - | 16 |
| | 2 | <i>Iphigénie en Tauride</i> de M de la Touche [mot ill.] etc. | 6 | - |
| | 4 | <i>l'Ammant jaloux et le Roy et le fermier</i> | 3 | - |
| | 5 | <i>le Malade Imaginaire</i> | 1 | - |
| | | musique | - | 12 |
| | 6 | pour deux portraits en miniatures ches Boze | 288 | |
| | | pour mois de lecons de violon | 24 | |
| [16] | 11 | 2 mois de lecons de danse | 24 | - |
| | 12 | livre d'ariete | 12 | - |

| | | | | |
|-------|--------------|--|----|-----|
| | 19 | p le bal | 3 | 3 |
| [16v] | Aoust | des bals | 12 | - |
| | | [...] | | |
| | | [18] Mois de Fevrier 1782 | | |
| | 14 | p à M ^{de} Charriere p: 1/3 de billet de loterie de Hollande après avoir deduit ce qu'il a rendu | 25 | - |
| | 18 | vins chés Me Chambrier | - | 10 |
| | 19 | p: les bouffons Italiens | 1 | - |
| | 28 | p: mon cheval lorsque je suis allé a Colombier | - | 10 |
| | | bouffons Italiens | 1 | - |
| | | [...] | | |
| | | [21] 8^{bre} 1783 Depense France | | |
| | 18 | comédie françoise | 2 | 8 |
| | 25 | comédie italienne | 1 | 4 |
| | 26 | comédie italienne | 1 | 4 |
| | | 2 billets d'opera | 4 | 16 |
| | | 9^{bre} 1783 Depense | | |
| | 1 | comédie françoise et opera | 4 | 16 |
| | | abonnement au magasin littéraire | 15 | - |
| | 3 | comédie italienne et glace | 1 | 16 |
| | 5 | comédie françoise | 3 | - |
| | 8 | comédie et opera | 4 | 16 |
| | 12 | opera, [...] | 7 | 4 |
| | 13 | <i>Britanicus et les Amazones</i> | 2 | 8 |
| | 16 | <i>F: vengées, l'heur: Erreur ; Kermesse ; Moissonneurs</i> | 2 | 16 |
| | 23 | <i>Ph: sans le savoir, l'Ang: a B:, Felix, la Servante justifiée, l'heureuse Erreur</i> | 5 | 8 |
| | 25 | <i>Melomanie, les deguisement amusant [?] les voyages de Rosine, Alexandre [mot ill.], Atis</i> | 3 | 12 |
| | 28 | <i>Zelmire et Daphnis et Deronais</i> | 2 | 8 » |

P 224, Carton n° 16, cartable 6, enveloppe 16

annoté au crayon : « écriture de Mad. de Bochat »

« Epître a Monsieur D'hermenche du 2^{me} fevrier

Au fond d'un antre obscur au milieu d'un Bocage
A l'abri de l'hiver a couvert de l'orage
je meditois tout seul des amoureux projets
Et repassois en moi tous mes brillans Succès
Quand tout a coup survint une vive lumiere
Qui me força d'abord de cligner la Paupiere.
Mais bientôt rassuré j'entrouvis mes beaux yeux
Et je vis devant moi le Messager des Dieux.
Que fais tu me dit il dans cette grotte obscure ?
Tu rendras conte un jour a la race future
Des momens que tu perds dans un lache repos.
La paresse jamais ne forma les heros
Laisse la tes amours pour courir a la gloire
Qu'en lettres d'or ton nom soit gravé dans l'histoire.
Les Dieux qui sur ta vie ont de grand yeux ouverts
~~Aiment à Lire~~ se plaisent a/ ta Prose et meme encore \a/ tes vers.
Le divin Apollon du plus haut de la nue
Sur ces aimables lieux ayant porté la vüe
A vu s'ouvrir un Temple ou brillent les Talens,
Les beaux arts et le gout en sont les fondemens,
A vu sur un Théâtre une troupe choisie
D'acteurs que cherissoient Melpomene et Thalie.
Et bientôt distingué leurs plus chers favoris
Qu'accompagnoient les jeux, les graces, et les ris
Il te cherchoit aussi dans la troupe agréable
Des spectateurs admis dans ce sejour aimable.
[1v] Qui fut bien étonné ce fut le Dieu du gout
En vain pour te trouver il fureta par tout
Aussi tôt il murmure en faisant la grimace.
Quoi ! dit il mon mignon n'a pas pu trouver place
Dans un lieu fait pour lui par plus d'une raison.
Il dit et descendit dans le Sacré Valon
Dans sa colere alors il retroussa sa Manche
Pour écrire ces mots a son ami D'hermenche.
Tien[s] ! voila cet escrit fais le lui parvenir,
Protégé D'Appollon, sois sur de réussir.
Puis le Dieu satisfait de sa vive éloquence
Disparut tout a coup, je fis la reverence
D'abord qu'il fut parti et je pris ce papier
je le lus couramment et vins le copier.

Receves le, seigneur, c'est un Dieu qui l'envoie
Ce jour doit vous combler et d'honneur et de joie.

De par Appollon ce 29 janvier 1761

A toi le favori du gout et du genie
A toi le nourrisson d'Euterpe et de Thalie
A qui tout bel esprit doit homage et tribut
A toi D'hermenche enfin honneur, santé, salut,
Tu me dois tes succès, a tes jeux je préside
C'est moi n'en doute pas, oui c'est moi qui te guide
Lorsque le fier Zamor interesse les Coeurs
Qu'Orosmene jaloux fait repandre des pleurs.
[2r] je soutiens de Crispin l'agréable comique
Et je suis avec Blaise au fond de sa Boutique
hier j'animois encore et ton geste et ta voix.
Aux spectateurs surpris tu sais donner des loix.
Il te manquoit encor un illustre suffrage
C'est celui d'un mortel dont je goute l'homage
je suis son protecteur je veux lui procurer
Le plaisir de te voir t'entendre et t'admirer.
Qu'il recoive aujourd'hui la marque désirée
Qui du Temple du gout lui donnera l'entrée
Telle est la volonté du Divin Apollon
Ainsi fait et passé sur le Sacré Vallon

Vos égards pour ce Dieu, votre reconnoissance
Repandent dans mon Coeur une douce esperance
Puissé-je des ce soir aller me rejouir
Admirer vos Talens et bien fort applaudir. »

1.3. Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains

AVY, Aa 70-90, Manuels du Petit Conseil

Registres du Petit Conseil, ou Conseil des Douze d'Yverdon (1760-1791).

Dépouillement

Méthode : consultation des index, très fiables pour la comédie. Entrées sous « Comédie » et les noms des directeurs de troupe. Pointages en fonction des demandes à Lausanne. Pour les spectacles de foire, l'index n'est pas suffisamment détaillé. Une lecture intégrale des manuels serait nécessaire.

dates avec ** : mentions relatives aux bateleurs et aux spectacles de foire

Années 1760

19.09.1761

« **Comédiens**⁹⁸. _ Une Troupe de Comédiens étant arrivés dans cette Ville et souhaitant de divertir le Public par des Représentations de Comedie a leur humble Requisition, on leur a accordé les Hales ou se vend le Grain, pour y dresser leur Theatre et cela pend^t le cour^t du mois d'8^{bre} prochain d'autant que dans cette saison les marchés sont peu fréquents Ils ne pourront tirer plus de 5 btz p^f les premières Places et 2 btz p^f le Parterre, et avant que se retirer ils livreront à l'Hôpital 30 fl. Ainsi que cela est usité. M^{rs} les Maisonneurs au surplus étant chargés de faire débarasser le quartier des^s Hales qu'ils veulent occuper. »

AVY, Aa 70, p. 332

26.09.1761

« Comédiens. _ Sur la Représentation des Comédiens qui divertissent le Public, on veut bien par des Considérations favorables régler le prix du spectacle a 6 et 3 btz par personne. »

AVY, Aa 70, p. 336

17.10.1761

« Comédiens _ On prolonge le Terme accordé aux Comédiens, jusques à la fin de ce mois, c'est-à-dire, qu'ils pourront jouer six pièces, outre celle qu'ils doivent jouër aujourd'huy, chargeant Mons^r L'hospitalier de retirer les fl. 30 auxquels ils ont été taxes par le grand Conseil. »

AVY, Aa 71, p. 8

31.10.1761

« Comédiens. _ A la requisition de la Troupe de Comédiens on leur accorde une attestation favorable de leur conduite, puisqu'on n'a eu que de bonnes relations de leurs mœurs, et de la façon polie dont ils

⁹⁸ Il s'agit de la troupe de Delisle, qui sera refusée à Lausanne le 10 novembre. Lien possible grâce à une lettre de Louise Constant d'Hermenches (BCU, CO II/16/10/2).

ont usé avec le Public, qui a eu lieu d'être satisfait des Divertissemens qu'ils luy ont procuré, Elle ne leur sera remise cependant qu'après qu'ils auront acquitté les 30 fl. réservés p^r l'hospital. »

AVY, Aa 71, p. 10

13.11.1762**

« **Girandoliny Taramela** _ On accorde au S^r Girandoliny Taramela natif de Naples, Artificier, une attestation de sa Conduite, pendant deux mois qu'il a Séjourné icy. »

AVY, Aa 71, p. 245

29.06.1765**

« Le S^r **Rebéquy comedien de marionnettes.** _ On permet au S^r Rebéquy natif de florence Comédien de Marionnettes de représenter pendant quinze jours à la grande sale Carronnée de la Maison de Ville à raison de trois batz pour la Loge et six Crutzers pour le parterre par personne. »

AVY, Aa 73, p. 178

06.02.1767**

« Le S^r **Poujeoir.** _ On permet au S^r Poujeoir, françois, de donner pendant huit jours des Représentations de differents équilibres de force, lui accordant p^r cela la grand Sale Caronnée de la Maison de Ville, Les premières places ayant été réglées à trois bz. & les autres à Six Crutzer par Personne. »

AVY, Aa 74, p. 215

29.01.1768

« Le S^r **Poujeoir.** _ Le S^r Poujeoir s'étant présenté au nom de son constituant pour demander la permission de représenter dans cette Ville avec leur Troupe de Comédiens au Mois d'août prochain, on n'a pû lui accorder Sa Demande, vû les Circonstances où l'on se trouve par la Bâtisse de l'Hôtel de Ville, et autres raisons, le Secretaire etant chargé de lui en expédier Un acte. »

AVY, Aa 75, p. 125

08.08.1769**

« Le S^r **Rouyère artificier.** _ On permet au S^r Rouyère, artificier, de représenter pendant huit jours, ses Représentations ont été réglées à trois bz. p^r les premières places, & Six Crutzers p^r les Secondes. »

AVY, Aa 76, p. 220

08.1769**

« Le S^r Rouyère artificier. _ Le S^r Rouyère artificier se trouvant icy a fait proposer si on agréeroit, que p^r rendre le jour plus remarquable, il plaçat sur la face de la Maison de Ville un feu d'artifice p^r le tirer ce Soir, Le Conseil y a consenti, & a chargé M^r le Band^t: de le Satisfaire. »

Années 1770

30.08.1771

« M^r De S^t Geron [Gerand] Directeur d'une Troupe de Comédiens. _ Mons^r De S^t Geron, Directeur d'une Troupe de Comédiens actuellem^t à Bezançon, ayant requis le Conseil de luy accorder la permission de faire des représentations de son art dans cette Ville sur la fin du mois prochain, ensuite de Celle que Sa N: M: S. B^{le} luy a accordé, on n'a pu donner lieu à Sa réquisition Vû les Circonstances & la dureté des Temps. »

AVY, Aa 78, p. 128

10.10.1772

« M^r De S^t Geran Directeur d'une Troupe de Comédiens _ Mons^r De S^t Geran Directeur d'une Troupe de Comédiens, ayant requis le Conseil de lui accorder la permission de faire des représentations de Son Art dans cette Ville, on n'a pû donner lieu à Sa requisition vû les Circonstances et la dureté des tems. »

AVY, Aa 79, p. 135

30.01.1773

« Le S^r Le Clair Directeur d'une Troupe de Comédiens. _ L'on permet au S^r Le Clair, Directeur d'une troupe de Comédiens établie à Dôle, de donner quinze représentations de Son Art dans cette Ville pendant Un mois, les premières Places ont été taxées à huit batz, et les Secondes Places à quatre batz, la dernière représentations Sera en faveur de l'Hôpital, lui accordant à cet effet la Grande Sale de la Maison de Ville. »

AVY, Aa 79, p. 225

23.10.1773

« Le S^r De S^t Geran Direct^r. D'une Troupe de Comédiens. _ On permet au S^r De S^t Gerand Directeur d'une troupe de Comédiens actuellement à Aubonne de donner pendant quatre Semaines Vingt représentations de Son Art dans cette Ville, Sous la Condition qu'il y en aura Une en faveur de l'Hôpital qui lui Sera fixée par M^r l'Hôpitalier, qui choisira de même le Sujet de la représentations, lui accordant à cet effet la grande Sale de la Maison de Ville, ou quelqu'autre endroit Public qu'il rendra en bon état, ayant fixé le prix des premières places à huit batz, et les Secondes à quatre batz. »

AVY, Aa 79, p. 426

13.11.1773

« Le S^r La Roche / Hôte à la Maison de Ville. _ L'on permet au S^r La Roche Hôte à la Maison de Ville de disposer de la Chambre dite de Berne en faveur du S^r Edoux [Hedoux] et de Sa famille pendant le tems qu'on a accordé au S^r De S^t Geran Directeur d'une Troupe de Comédiens pour donner des représentations de Son art dans cette Ville.

Le S^r Gallier de S^t Geran Directeur d'une Troupe de Comédiens _ Le S^r Gallier De S^t Geran Directeur d'une troupe de Comédiens à qui l'on a permis de donner des représentations de Son art dans cette Ville ayant demandé une augmentation du prix des places, le Conseil n'a pas trouvé à propos de rien changer au prix qui a été fixé le 23^e 8^{bre} dernier, qu'est huit et quatre batz. »

26.11.1773

« Hôpital, Produit de la pénultième représentation de la Comédie réservé en faveur de l'hôpital. _ M^r l'Hôp: Demierre a remis la notte du produit de la pénultième représentation de la Comédie, dont le Conseil S'est réservé le montant en faveur de l'Hôpital, le tout montant à fl[orins] 577. desquels déduisant fl 60. 3 s[ol] pour divers fraix, reste fl 516. 9 s que le d^r M^r l'Hôp: Demierre a retiré, et dont il tiendra Compte. »

AVY, Aa 79, p. 440

07.07.1775**

« Le S^r **Tournier** opérateur oculiste & Dentiste⁹⁹ _ A la réquisition du S^r Tournier, Opérateur oculiste & Dentiste d'Egras en franche Comté, on lui permet de Séjourner dans cette Ville pendant l'espace de quinze jours, pour y exercer Son art, luy accordant de plus la permission de donner trois représentations d'un Spectacle, dont on a fixé le prix à trois batz pour les premières places, & Six crutzer p^r les Secondes, luy ayant accordé à ce Sujet la grande Sale de la Maison de Ville. »

AVYverdon Aa 80, p. 348

14.07.1775**

« Le S^r Tournier opérateur oculiste & Dentiste. _ On permet au S^r Tournier opérateur oculiste & Dentiste, d'Egras en franche Comté, qui a été toléré le 7^e du Courant dans cette Ville pour quinze jours, de donner encore une représentation de Spectacle, dont le prix a été fixé à un batz par personne suivant qu'il l'a offert. »

AVY, Aa 80, p. 355

27.06.1777**

« Le S^r **Joseph Durand** Chirurg. Opérateur _ On tolère dans cette Ville, pendant quinze jours le S^r Joseph Durand Chirurgien opérateur du grand Lemps près de Grenoble pour y exercer son art, lui permettant aussi de tirer quelques petits feux d'artifice. »

AVY, Aa 81, p. 410

26.07.1777**

« Le S^r Joseph Durand Chirurg. Opérateur, & Mathieu Clemencin _ On accorde gratis une Attestation favorable au S^r Joseph Durand Chirurgien Opérateur du grand Lemps près de Grenoble, & une ditte au S^r Mathieu Clemencin dit Du Chêne natif de Lyon son ajoin, de leurs mœurs & conduite, pendant l'espace d'env. un mois qu'ils ont Séjourné dans cette Ville & y ont exercé leur art. »

AVY, Aa 81, p. 450

⁹⁹ Tournier reviendra en septembre 1777, mais se fera chasser : « Le Sr Joseph Tournier médecin opérateur / Le Boulanger Jean franç. Ehinguer _ Le Sr Joseph Tournier, d'Egras en franche Comté, Medecin opérateur, ocùliste & dentiste, s'étant habitué en Ville contre la défense qui lui en avoit été faite, Le Commandeur l'avertira de se retirer entre cy & demain, & défendra au Boulanger Jean François Ehinguer de le loger chez luy à peine de Vingt batz de Bamp par 24 heures. » (AVY, Aa 81, p. 493).

01.08.1777**

« Le Chirurgien Durand _ Le Commandeur avertira le Perruquier Jaquier de congédier dès aujourd'hui le Chirurgien Durand logé chez luy d'autant que le terme qui lui avoit été accordé pour Séjourner en Ville, est écoulé dès longtemps. »¹⁰⁰

AVY, Aa 81, p. 455

27.11.1778

« Le S^r De S^t Gérard Directeur d'une Troupe de comédiens _ Le Sieur De S^t Gérard Directeur d'une Troupe de Comédiens, ayant requis le Conseil de Vouloir bien luy accorder la permission de Séjourner dans cette Ville pendant le Courant du mois de décembre prochain pour y donner une douzaine de représentations de Son art, On a bien voulu donner lieu à sa réquisition & lui permettre les dites douze représentations, Les premières places ayant été réglées à huit batz, & les Secondes à quatre batz, Sous la condition qu'il donnera une treizième représentation en faveur de l'hôpital, qui sera Choisie & fixée par Mons^r le Banneret, lui accordant à ce sujet la grande Sale de la Maison de Ville. »

AVY, Aa 82, p. 440

28.11.1778

« Comédie. _ Il sera publié aujourd'hui par la Ville, défense à qui que ce soit de se faire conduire & se faire chercher à la Comédie en Voiture à peine de cinq florins en faveur des pauvres. »

AVY, Aa 82, p. 442

11.12.1778

« Le S^r De S^t Gerand Directeur d'une Troupe de Comédiens. _ Le S^r De S^t Gerand Directeur d'une Troupe de Comédiens, ayant requis le Conseil de Vouloir lui permettre de faire donner Lundy & mardi prochain les deux représentations qui lui restent à donner pour compléter le nombre de douze qui lui avoit été accordé, & demandé de donner encore trois à quatre représentations après les prochaines fêtes de Noël, on n'a pû donner lieu à Sa réquisition vû les Circonstances, ayant jugé Convenable de renvoyer les deux représentations qui lui restent, jusques au Lundy 28^e du Courant, lui ayant accordé la permission de donner encore trois représentations en sus des douze qui lui avoient été accordées cy devant, qu'il donnera de même après lesd^t Fêtes de Noël. »

AVY, Aa 82, p. 458

11.12.1778

« Comédie. Hôpital. _ Mons^r l'hôp: Mièville a fait raport du produit de la Comédie que le S^r De S^t Gerand a donné hier en faveur de l'hôpital, montant, après déduction des fraix, à la somme de Trois Cent nonante deux florins, qui ont été remis aud^t M^r l'hôpit. Mièville pour en rendre Compte. »

AVY, Aa 82, p. 461

11.06.1779**

« Les S^{rs} florentin & Boucaud machinistes. _ On tolère dans cette Ville jusques à Jeudy matin, les nommés florentin & Boucaud machinistes, pour faire voir des ouvrages de leur art, Le Commandeur leur ordonnera de se conformer au prix réglé, sans rien exiger de plus. »

¹⁰⁰ Est encore dans les parages en janvier 1778 (AVY, Aa 82, p. 133).

13.11.1779**

« Le S^f **Ardax** artificier. _ On permet au S^f Ardax de Jérusalem, de donner un feu d'artifice à son passage dans cette Ville, s'il lui convient, & au cas qu'il puisse se procurer un emplacement convenable & à l'abry de tout danger. »

AVY, Aa 83, p. 369

Années 1780

06.01.1780**

« Le S^f **Ardax** artificier. _ On permet au S^f Ardax artificier de faire jouer un feu d'artifice sur la Place, d'autant qu'il a assuré qu'il n'y avoit aucun danger pour le feu, Mons^f le Maisonneur Demierre étant chargé d'en prévenir Sa N: M: S: B^{le}.

On autorise M^f. les Maisonneurs à faire remettre du magasin de Ville, aud^t S^f Ardax, les planches & bois qui lui seront nécessaires p^r l'établissemt. dud^t feu d'artifice, à la condition qu'il rende le tout en bon état. »

AVY, Aa 83, p. 446

06.01.1780**

« Le S^f **Jaques Philadelphie** _ On accorde au S^f Jaques Philadelphie Américain, la Chambre de Justice, pour y donner quelques représentations de ses cours Physico-mathématiques, dont le prix a été réglé à dix batz par personne. »

AVY, Aa 83, p. 446

17.06.1780

« **Désiré** / Le S^f françois, Directeur d'une Troupe de Comédiens. _ Le S^f françois Désiré de Lyon, Directeur d'une Troupe de Comédiens ayant demandé la permission de donner des représentations de son art dans ce lieu, on la renvoyé à se présenter le 1^r Juillet prochain devant Messieurs du Grand Conseil pour l'obtenir. »

AVY, Aa 84, p. 89

01.07.1780

(« A la Grande Assemblée de la S^t Jean »)

« Désiré, Le S^f fran^s, directeur d'une Troupe de Comédiens. _ Le S^f françois Désiré de Lyon, Directeur d'une Troupe de Comédiens ayant demandé la permission de donner des représentations de Son art dans ce lieu, au mois de 9^{bre} prochain, on n'a pû le recevoir pour le coup. »

AVY, Aa 84, p. 107

30.09.1780

« **De S^t Gérard**, Directeur d'une Troupe de Comédiens. _ Le S^t De S^t Gérard, Directeur d'une Troupe de Comédiens, ayant requis le Conseil de lui accorder la permission de donner Vingt à Vingt Cinq représentations de son art dans cette Ville, à Commencer au milieu du mois prochain, Sa réquisition sera communiquée à Messieurs du Grand Conseil qui seront convoqués exprès à ce sujet aujourd'hui à deux heures après midi. »

AVY, Aa 84, p. 183

30.09.1780

(« En Conseil 12 & 24 »)

« De S^t Gerand, Directeur d'une Troupe de Comediens _ On accorde à M^r De S^t Gerand, Directeur d'une Troupe de Comédiens, la permission de Séjourner dans cette Ville pendant le temps qui lui sera nécessaire pour y donner Vingt représentations de son art en Comédie & Opéra, à Commencer au milieu du mois prochain, dont l'une Sera en faveur de l'hôpital, qui sera Choisie & fixée par Mons^r le Banneret, les premières places ayant été réglées à huit batz & les Secondes à quatre batz, lui accordant à cet effet la grande sale de la Maison de Ville & la Chambre y attenante ; Il y aura un banc dans lad: Sale marqué pour le Château, & une place pour Mons^r le Banneret, ledit S^t De S^t Gerand sera libre d'ouvrir lad^t Sale à l'heure qu'il trouvera à propos. Il ne sera permis aux domestiques d'occûper que des places de quatre batz sous aucun prétexte, & il leur sera défendu d'en garder à qui que ce soit. »

AVY, Aa 84, p. 185

07.10.1780

« Comédie. _ Il sera publié par la Ville le jour avant la première Comédie, déffense à qui que ce soit, de se faire conduire, & se faire chercher à la Comédie, en Voyture, à peine de cinq florins en faveur des pauvres. »

AVY, Aa 84, p. 187

28.10.1780

« **Désiré**, Directeur d'une Troupe de Comédiens. _ Le S^t Désiré de Lyon, Directeur d'une Troupe de Comédiens, ayant requis le Conseil de lui accorder la permission de donner quelques représentations de son art dans ce lieu, d'autant qu'il paroît que le Sieur De S^t Gerand ne s'aquittera pas de ses engagements, vû le dérangement de ses affaires à Chatelaine près de Genève. Comme l'on n'a point de certitude des faits que l'on allègue à la charge dud^t De S^t Gerand, on a renvoyé ledit S^t Désiré à produire dans la huitaine la Certitude desdits faits, & un désistement en Sa faveur dud^t De S^t Gerand, qui sera communiqué à Messieurs du Grand Conseil. »

AVY, Aa 84, p. 202

24.11.1780

« Comédie. _ Mons^r l'hôpit. Miéville a fait raport du produit de la Comédie que le représentant du S^t De S^t Gerand a donné hier en faveur de l'hôpital, montant, après déduction de trente trois florins Six Sols de fraix, à la Somme de Quatre Cent dix florins qui ont été remis audit M^r l'hôp: Miéville pour en rendre Compte. »

AVY, Aa 84, p. 221

25.11.1780

(« En Conseil 12 & 24 »)

« **Duval**, Directeur de la troupe de Comédiens du S^t De S^t Gerand. _ Mons^r Duval, Directeur de la Troupe des Comédiens du S^t De S^t Gerand, ayant requis le Conseil de Vouloir bien lui permettre de

donner encore Six représentations dans cette Ville, en Sus des Vingt qui leur ont été accordées ; Comme on est satisfait, jusques icy, de leurs d^{es}. représentations & de leur conduite, on a bien voulu leur en accorder encore Sept, d'autant que celle de l'hôpital étoit Comprise dans les Vingt premières. »

AVY, Aa 84, p. 226

01.12.1780

« Duval, Directeur de la troupe de Comédiens du S^r De S^t Gerand _ On accorde à M^r Duval, Directeur de la Troupe des Comédiens du S^r De S^t Gérard, une attestation favorable des mœurs & conduite de lad^{te} Troupe pendant leur Séjour dans ce lieu. »

AVY, Aa 84, p. 229

09.12.1780

(« En Conseil 12 & 24 »)

« Duval Directeur de la Troupe de Comédiens du S^r De S^t Gerand _ On accorde à M^r Duval Directeur de la Troupe de Comédiens du S^r De S^t Gerand la permission de donner aujourd'huy un Concert à la grande sale de la Maison de Ville. »

AVY, Aa 84, p. 243

02.03.1781

« **Guignard** Ebéniste. _ On permet à bien plaie au S^r Guignard Ebéniste, de déposer sur le Galetaz ou sur la Ramure de la Maison de Ville, ses matériaux en planches & bois, qui lui ont servi pour le Théâtre de la Comédie, moyennant dix batz par année. »

AVY, Aa 84, p. 250

28.09.1782

« Desplasses, Directeur d'une Troupe de Comédiens. _ Le S^r **Desplasses de Chalons Sur Marne**, Directeur d'une Troupe de Comédiens, ayant requis le Conseil de lui accorder la permission de donner Vingt représentations de son art, dans ce lieu, on n'a pû donner lieu à sa réquisition. »

AVY, Aa 85, p. 334

22.11.1783

« **DesPlasses**, Directeur d'une Troupe de Comédiens. _ On permet au Sieur DesPlasses, Directeur d'une Troupe de Comédiens, de donner des représentations de son art dans cette Ville dès Lundi, jusques au Mécredy 17^e X^{bre} prochain compris, il devra livrer Vint florins par représentation, en faveur de l'hôpital, que M^r l'hôpitalier retirera Chaque jour, les premières places ayant été réglées à huit batz & les Secondes à quatre batz, lui accordant à cet éffet la grande Sale de la Maison de Ville & la Chambre y attenante, il y aura un banc dans lad^{te} Sale marqué pour le Château. »

AVY, Aa 86, p. 123

22.12.1783

« **Guignard Ebéniste**. _ On revoque la permission qui avoit été accordée à bien plaie, le 2^e Mars 1781. au S^r Guignard Ebéniste, de déposer sur le Galetaz ou sur la ramure de la Maison de Ville, ses matériaux en planches & bois, qui ont servi pour le Théâtre de la Comédie, à raison de deux florins Six Sols par an, ce dont il sera informé par le Commandeur. »

Théâtre de la Comédie _ Ayant mis en délibération s'il ne conviendrait pas d'acheter le Susd^t Théâtre p^r le Compte de la Ville ou de l'hôpital, on n'a pas trouvé à propos d'en faire l'acquisition. »

AVY, Aa 86, p. 165

22.01.1785**

(« En Conseil 12 & 24 »)

« **Chiariny, Directeur d'un Spectacle.** _ On permet au S^t Chiariny Directeur d'un Spectacle d'ombres chinoises & autres amusements, de séjourner dans ce lieu jusques au 30^e du Courant pour y donner des Spectacles dans son genre, le prix des premières places ayant été réglé à Cinq batz par personne & celui des Secondes à dix crutzers, [492] lui accordant à cet usage la grande Salle de la maison de Ville, à quel effet il payera Cinq florins par Spectacle en faveur de l'hôpital. »

AVY, Aa 86, p. 491-492

14.12.1787**

« **Saxe, Michel.** _ Le nommé Michel Saxe bourgeois de Schlembach qui Conduit avec lui une jeune fille qui fait avec les pieds divers ouvrages de mains, ayant requis le Conseil de lui permettre de Sejourner quelques jours dans ce lieu pour la faire voir au Public, on n'a pas trouvé convenable de donner lieu à Sa réquisition, lui accordant Cinq florins de la Ville pour lui aider à faire Sa Route, dont le Secretaire lui fera Billet sur M^r le Gouverneur. »

AVY, Aa 88, p. 371

01.01.1788

« **DesPlasses, Directeur d'une Troupe de Comédiens.** _ On permet au S^t DesPlasses Directeur d'une Troupe de Comédiens de donner Vingt quatre représentations de son art dans cette Ville, la dernière finissant le Mecredy 12^e Mars prochain, il devra livrer Vingt florins par représentation, en faveur de l'hôpital, que M^r l'hôpitalier retirera chaque jour, les premières places ayant été réglées à huit batz & les Secondes à quatre batz, lui accordant à cet effet la grande Sale de la Maison de Ville & la Chambre y attenante, il y aura un Banc dans lad. Sale marqué p^r le Château.

Le Conseil ayant été informé que le Théâtre que led^t S^t DesPlasses avoit fait établir à lad^{te} Grande Sale en 178[lacune] étoit construit fort à la légère & dangereux, on a jugé convenable de faire établir celui qu'il lui faudra actuellem^t aux fraix de la Ville, & de renvoyer jusques à ce qu'il soit posé, & que l'on sache ce qu'il coutera, de régler la finance à faire payer aud^t S^t DesPlasses à ce sujet, Mons^r l'anc. Band^t: Christin ayant été prié de le faire dresser de concert avec Mess^r les Maisonneurs. »

AVY, Aa 88, p. 404

05.01.1788

« **Guignard, Ebéniste.** / Théâtre à acheter pour la Comédie. _ Le S^t Guignard offrant à vendre le Théâtre qu'il avoit fait établir pour la Comédie il y a quelques années à la grande Sale de la Maison de Ville, pour le prix de Douze Louis d'or neufs rendu posé, en lui fournissant les Chars de Ville pour le transporter & les ouvriers nécessaires pour le monter, On autorise Messieurs les Maisonneurs à en faire l'acquisition au prix & Conditions cy dessus en astreignant particulièrement led. Guignard à substituer aux pièces qui se trouveront trop foibles & de mauvaise qualité, de nouvelles pièces d'épaisseur suffisante & de bon bois, à la Connoissance desd. Messieur sans aucune difficulté. »

AVY, Aa 88, p. 413

19.01.1788

« Guignard, Ebéniste. / Théâtre p^r la Comédie. / DesPlasses, Directeur d'une Troupe de Comédiens. _ Mons^r l'anc. Band^t Christin ayant fait raport que le S^r Guignard remettrait à la Ville le Théâtre qu'il avoit établi en 178[lacune] pour la Comédie, pour le prix de douze Louis d'or neufs & aux Conditions convenuës, On a réglé la finance à faire payer aud. Sieur DesPlasses pour l'usage dud: Théâtre à huit Louis d'or neufs pour les Vingt quatre représentations qui lui ont été accordées, lesquels M^r le Gouverneur retirera à fur & mesure, par Louis au bout de chaque représentation. »

AVY, Aa 88, p. 424

15.02.1788

« Sale de Comédie. _ Y ayant diverses personnes qui viennent à la Comédie fort à bonne heure, le public sera informé que la Sale ne sera ouverte que dès les quatre heures après midy. »

AVY, Aa 88, p. 448

14.03.1788

« DesPlasses, Directeur d'une Troupe de Comédiens. _ Mons^r le Gouverneur Perrier a fait raport qu'il a reçu du S^r DesPlasses Directeur d'une Troupe de Comédiens Trois Cent Vingt florins pour la finance due pour l'usage du Théâtre que la Ville a fait établir, sur le pied qu'il a été réglé en Conseil le 19^e Janvier dernier pour Vingt quatre représentations, dont ledit M^r le Gouverneur rendra Compte.

Mons^r l'hôpitalier Mièville a fait raport qu'il a de même reçu dud. S^r DesPlasses Cinq Cent & Vingt florins pour le Vingt Six représentations qu'il a donné dans ce lieu suivant qu'il avoit été réglé en Conseil le 1^r Janv^r dernier, dont led. M^r l'hôpitalier rendra compte. »

AVY, Aa 88, p. 474

12.04.1788**

« Le S^r Palatini & sa sœur. _ On permet au Sieur Palatini natif de Bourdeaux, & à la D^{lle} Sa Sœur Dentiste, de Séjourner dans cette Ville jusques à la fin de la Semaine prochaine ledit S^r Palatini, pour y donner des Spectacles d'exercices extraordinaires d'Equitation, dont les premières places ont été réglées à quatre batz & les Secondes à deux batz, lui accordant gratuitement la Chambre de la Maison du Tirage, & lad: D^{lle} Sa sœur, pour y vendre & débiter ses remèdes pour les maux de dents & la propreté de la bouche. »

AVY, Aa 88, p. 512

14.03.1789

« Desjean, dit Leroy. / Comédie. _ Le Sieur Desjean, dit Leroy de Molière en Quercy, chargé d'une famille nombreuse qu'il exerce à représenter des pièces de Théâtre pour gagner sa vie, ayant prié le Conseil de vouloir bien lui accorder la grande sale & le Théâtre pour y faire quelques représentations, on a bien voulu lui permettre d'en faire douze ; pour lesquelles il lui sera payé quatre batz pour les bonnes places & deux batz pour les moindres, Le Théâtre avec les galeries, ainsi qu'il [272] l'a désiré, sera dressé aux fraix de la Ville, & il payera tant pour led^t Théâtre que pour laditte Sale Cent soixante florins, & de plus Cinq florins par représentation en faveur de l'hôpital, que Mess^r les Gouverneur & hôpitalier retireront & dont ils rendront Compte. »

AVY, Aa 89, p. 271

11.04.1789

« Desjean dit Leroy. _ Le Sr. Desjean dit Leroy, de Molière en Quercy, qui exerce sa famille à représenter des pièces de Théâtre, ayant encore deux représentations à donner dans cette Ville pour Compléter les douze que Messieurs du grand Conseil lui ont accordé le 14^e Mars dernier, & ayant requis le Conseil de lui en accorder encore quatre, on n'a pas Crû Convenable de les lui accorder.

On accorde gratis audit S^r Desjean dit Leroy une attestation favorable de ses mœurs & conduite, de celle de sa famille, & de la satisfaction que le Public a eu de leurs Talents pendant le temps qu'ils ont séjourné dans ce lieu. »

AVY, Aa 89, p. 301

09.05.1789**

« **Equitation.** _ **Le S^r Colter** se proposant de donner au Public un Spectacle d'Equitation avec des tours de force de sa façon, priant le Conseil de vouloir l'agréer & régler le prix des places, on a bien voulu lui accorder sa demande, & en conséquence il pourra représenter Cinq jours, & exiger Cinq batz pour les premières places dix crutzers p^r les secondes, & Six crutzer p^r les troisièmes, avec défense de quêter sous aucun prétexte. »

AVY, Aa 89, p. 334

Années 1790

01.05.1790**

« **Granger, Artificier.** _ Le S^r Granger artificier demeurant à Genève ayant fait requérir le Conseil de lui permettre de jouer des feux d'artifices dans ce Lieu pendant les prochaines revuës, moyennant une Contribution des spectateurs, on n'a pû adhérer à sa réquisition, ce dont il sera informé par le Guët Bovet. »

AVY, Aa 90, p. 115

07.05.1790**

« Equitation. _ Le nommé **Viéland, Ecuyer**, actuellement à Berne, ayant fait proposer au Conseil de lui permettre de donner publiquement quelques Spectacles d'Equitation dans ce lieu, on n'a pû lui accorder sa demande, d'autant qu'on en a déjà eû il n'y a pas longtemps. »

AVY, Aa 90, p. 119

09.04.1791**

« **Leubchs / Géant** à faire voir _ On accorde au nommé Leubchs de Mülhausen en Turinge, la permission de faire voir pendant deux jours, un Géant à raison d'un batz par personne. »

AVY, Aa 90, p. 384

09.07.1791**

« **Cheeriny Ecuyer** / Spectacle d'équitation _ On accorde au Sieur Cheeriny Ecuyer Voltigeur de pouvoir donner cinq représentations dans cette Ville en Gleire près des Chantiers à Bois ; Et on a fixé le prix de ces représentations à six batz par personne pour les premières places et dix Crutz pour les Secondes ; Lui ayant été deffendu de faire aucune quête dans son parquet, avant ou après lesdits exercices. »

AVY, Aa 90, p. 449

16.07.1791**

« Cheeriny Ecuyer / Spectacle d'équitation _ Le Sieur Chéeriny Ecuyer a représenté qu'à cause du mauvais tems il y a eu peu de monde à son spectacle & que le couvert & Parquet qu'il a fait établir lui ayant couté environ fl. 150 : il n'a pû se tirer d'affaire, priant en conséquence de lui accorder encore trois représentations, le Conseil par les motifs indiqués a bien voulu lui accorder sa demande. »

AVY, Aa 90, p. 456

23.07.1791**

« Cheeriny Louis Ecuyer _ On accorde gratis au Sr. Louis Cheeriny Ecuyer un Acte favorable sur la manière dont il a exécuté les spectacles publics qu'il a donné dans cette Ville ; et sur la conduite que lui et ses gens ont eu pendant le tems qu'ils ont séjourné ici. »

AVY, Aa 90, p. 460

01.10.1791

« **Kloqueman Jean**, Comédien / Comédie _ Jean Kloqueman de Celestut commédien Français ayant prié Mess^{rs} du Conseil de lui permettre de donner quelques représentations dans cette Ville, on l'a éconduit de sa demande. »

AVY, Aa 90, p. 495

AVY, Y 24, Journal de Jean Georges Pillichody

Journal tenu de 1742 à 1782 par Jean Georges Pillichody (1715-1782). Le scripteur y a consigné les événements jugés importants (internationaux, régionaux, familiaux, politiques, culturels, etc.).

« **Remarques curieuses & intéressantes pour la famille principalement, comencées le 5^{me} 7^{bre} 1742.**

Je défens très expressement que ce manuscrit soit remis entre les mains de qui que ce soit de quelque un de la famille ; & je veux qu'en cas de minorité des mâles il soit conservé cacheté, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus en âge de faire eux-mêmes leurs affaires.*

à Yverdon ce 18 Août 1762.

Pillichody Chatelain de Baulmes

* Je veux de plus qu'il n'en soit fait aucun mauvais usage, n'ayant été écrit que pour la famille seulement, & que pour lui conserver une idée de l'état actuel de chacune. »

[53] « Un jeune homme de la famille De Traytorrens & qui s'appelle Jean Rodolphe s'en alla il y a déjà plusieurs années en Russie où il avoit un poste de gouverneur de jeunes gens chez des personnes de distinction de ce pays là. Il en revint l'été dernier (1747) avec un jeune seigneur Russe qu'on dit Prince ; cependant il n'a pris que le titre de Comte Urouzoff. Il a procuré plusieurs divertissements pendant l'hiver ; il a fait dresser à ses dépens à la plaine un Théâtre dans une grande salle de la maison appartenante à Mes^r Corevon l'hospitalier & Roguin Conseiller. L'on y a représenté *le Philosophe marié* & *la Gouvernante* avec quelques petites pièces. Ce Comte a été du nombre des Acteurs & même un des principaux. Sa troupe étoit composée de trois D^ses De Traytorrens des bains, d'une Demoiselle De Traytorrens de la rue du Collège, de Mad. Haldimand de Turin & de mes soeurs Caton & Roson. Les acteurs étoient outre le Comte, Mes^r De Traytorrens de la rue du Collège, Willading fils du Baillif de Frienisberg, De Graffenried fils du Seign^r De Worb, Duplessis fils du Seign^r d'Ependes, François Doxat de Dëmoret & du jeune Decopet. Après ces représentations l'on avoit Bal & Collation. »

[100] « La Postérité ne manquera pas d'apprendre que le Grand, le célèbre Voltaire, retiré en Suisse, a représenté sur la fin de ses jours, Mars 1757, à Lausanne, chez Mr le Marquis de Gentil, sa tragédie de *Zaire*, & *Son enfant prodigue*, avec une autre pièce nommée *Fanine* qui n'a point encore vû le jour de l'impression. Ceux qui ont représenté avec lui sont entr'autres Mad^e Denis sa nièce, Mr le Collonel Constant au Service de LL. Hautes Puissances, seign^r D'Hermenches, Mr le Marquis de Gentil & Madame. On est acourru [101] de diférens endroits à ces représentations, mais la difficulté d'y avoir entrée a rebuté & même piqué bien des personnes. Voici à ce propos une pasquinade pleine de sel qui a été affichée à nombre d'endroits de Lausanne.

Le Sieur de Fier-en-fat, Comédien ordinaire de Leurs Hautes Puissances donne avis, que sa Troupe à laquelle s'est joint par hazard le vieux Voltaire, continuera de représenter une fois par Semaine, chez le Comédien Gentil sous les conditions & restrictions acoûtumées. »

[150] « Mr Bertrand premier Pasteur de l'Eglise française de Berne, homme célèbre & dont il est parlé ci devant à page 142, a abdiqué, il y a peu d'années, son pastorat pour voyager avec les Comtes de

Mnisati, Seigneurs Polonois, qui demeuroient chez lui. Cette année 1767 après avoir été en Pologne, en Angleterre, en France, ils sont revenus ici avant de passer en Italie. Mr Bertrand Bourgeois d'Yverdon & d'Orbe a acheté dans notre Ville, de Mr Bolle Chatelain d'Essertines, une grande maison à la rue du lac où il se propose de venir, au retour de ses voyages, passer le reste de ses jours. Il n'a qu'un fils, en ménage ici depuis environ une année avec sa mère, il a pour élever deux Comtes Potocki, jeunes Seign^{rs} polonois. M. Bertrand est de retour pour toujours depuis 1768. »

[...]

[158] « suite de la page 150 _ Le 13 de mars 1770 nous avons eu au chateau, dans la salle où se fait la mise des Dimes, comédie & opéra. Ses acteurs étoient les deux comtes Potocki, leur gentilhomme Mr Zawisza, Mr Renouard de Bussierre qui a succédé à Mr Perrinet de Fagnes dans la recette général des sels de France en Suisse, Mr Bourgeois Chatelain des Clées, Bourgeois Chatelain de Mathod, Bertrand fils, De Traytorrens de Cudrefin. Les actrices étoient trois, D^sles Doxat & Mad^{le} Burnand. Les pieces étoient *le Préjugé à la mode*, comedie ; *le Déserteur*, opera. L'orchestre étoit composé de 5 ou 6 de nos Mess^f. Tout fut bien & joliment exécuté. Et tout cela a été répété plusieurs fois. »

1.4. Archives communales de Vevey

ACVy, Aa bleu 56-64, Manuaux du Petit Conseil

Registres du Petit Conseil, ou Conseil des Douze de Vevey (1751-1792).

Ils ont été partiellement dépouillés par E. Recordon, M. Fehr et J. Burdet.

Consultation : par index et sondages, et aussi en fonction des mentions déjà repérées par Recordon, Fehr et Burdet.

dates avec ** : mentions relatives aux bateleurs et aux spectacles de foire

Avant 1750

29.12.1702**

« Un étranger, né sans bras, a obtenu de M. le Bailli la permission de battre la caisse en ville et de faire diverses gentilleses avec ses pieds. Il aura la permission pour huit jours, ne demandant qu'un batz par personne. »

(Recordon 1944 p. 100)

09.10.1713**

« Le sieur Tosson, ancien opérateur italien, âgé de passé 90 ans, a obtenu la permission de dresser un théâtre moyennant que sa troupe se comporte convenablement, pendant qu'il nous plaira. »

(Recordon 1944 p. 100)

1728**

Bateleurs, acrobates, danseurs de corde, remportaient de grand succès. « Ces sortes de personnes écument beaucoup d'argent », note le Conseil en 1728. Mais une fois un danseur de corde se plaint de ce que des malandrins ont tenté « de scier la corde pendant qu'il voltigeait ».

(Recordon 1944 p. 100)

01.05.1732

Le comédien **Francisque Zanelli**, Italien, et sa troupe donnent une représentation en faveur de l'hôpital. Déduction faite de certains frais « de chandelle », etc. cela donne 21 livres.

ACVy, Aa bleu 46, p. 124 (Recordon 1944 p. 99)

05.05.1732

« Le Sieur Francisque Zazelle, comédien italien, lequel a séjourné en cette ville avec sa troupe une quinzaine de jours, requiert un certificat de leur conduite. Accordé »

ACVy, Aa bleu 46, p. 128 (transcription Paul Bissegger)

08.09.1732

« Le S^r **Roch**, opérateur, ayant prié ce N. Corps d'accorder au S^r **Tansin**, aussi opérateur et à sa troupe, de pouvoir dresser un théâtre en ville pour y débiter des remèdes [...]. Accordé à condition qu'il ne dressera son théâtre qu'après les présentes fêtes saintes et qu'en cas qu'il y ait un parc devant son théâtre, il destinera un jour en faveur de nos pauvres. »

ACVy, Aa bleu 46, p. 237 (transcription Paul Bissegger)

09.04.1736

Le Gallois, comédien hollandais demande qu'on lui permette la démonstration de « quelques comédies et pièces curieuses ». Accordé pendant 3 semaines. Ce sera chaque jour de 4h à 7h ; entrée 2 batz au théâtre, 1 batz dehors.

ACVy, Aa bleu 48, p. 338
(transcription Paul Bissegger et Recordon 1944 p. 99)

16.04.1736

« Le S^r Jean Legallois, au nom du nommé **Châteauvieux son associé**, s'est présenté, exposant que ce dernier ayant de bons remèdes, selon les attestations qu'il produit [...] demande la permission d'en vendre et débiter en cette ville [...] et pouvoir dresser un théâtre à ce sujet. »

ACVy, Aa bleu 48, p. 339 (transcription Paul Bissegger)

Années 1750

12.04.1751

« Comédiens Requête. _ Le **sieur Montmenj, Chef d'une Troupe de Comédiens françois**, Qui est actuellement^l à Lausanne, a réquis la permission de venir en cette Ville avec sa Troupe, pour y représenter quelques pièces de Théâtre, Comédies et Tragedies ; Offrant de se laisser regler pour le prix et le Choyx des Pièces :

Commis au Sg^f Baillif. _ Ce Noble Corps a chargé Messieurs les Conseillers Loup et Du Four, Commis Alternants, d'aller auprès de sa Noble Seigneurie Baillivale, et avoir l'honneur de conférer avec Elle, au sujet de ditte Requisition ; Lesquels s'y étant transportez ; Ont rapporté,

Rapport des d^t Commis. _ Que Monseigneur le Baillif seroit dans l'idée de leur accorder leur Demande.

Permission accordée. _ Ce Noble Conseil a délibéré, d'octroyer leur ditte Requisition, pour 15 Jours ou trois Semaines, au plus.

Produit de deux Comédies, offert à l'hôp^l. _ Ce qu'ayant été rapporté au Sieur De Montmény, De même que l'usage de faire une représentation en faveur des Pauvres ; Il a offert d'en laisser deux en faveur de nôtre hôpital.

Conférence p^f le prix des Loges. _ Monsieur le Président l'a exhorté de faire observer l'ordre à toute sa Troupe ; Et ce Noble Corps a aussi chargé ses deux Commis, de conférer dereschef, avec sa Noble et Magnifique Seigneurie Baillivale, au sujet du prix des Loges et Parterre, et autres Arrangements »

ACVy, Aa bleu 56, p. 55

19.04.1751

« Rapport de la Conférence avec le Sg^f Ballif. Comédiens. _ Messieurs les susdits Commis ayant conféré avec Notre Noble et Magnifique Seigneur Baillif, sur la Permission accordée au Sieur De

Montmenj, n'ont pas trouvé à propos de régler le prix des Loges, avant sçavoir où et sur quel pied Il pourra être placé ; Sa ditte Seigneurie Leur ayant accordé, l'Endroit du Pressoir du Chapitre. »

ACVy, Aa bleu 56, p. 58

19.05.1751

« Comédiens. Don à l'hôpital. _ Sur l'Offre faite par le S^f. De Montmenj, en sa Comparoissance par devant ce N: Corps, le 12^e. d'Avril dernier, de donner le Produit de deux Journées à Notre hospital ; N'en ayant eu que six, et la Septieme Aujourd'huy ; Etant porté par l'Affiche, que le Produit de cette Journée est destiné en partie pour nos Pauvres :

Ce Noble Corps a trouvé a propos, par bonnes Considerations, de préférer aux dittes Journées, une 40^e de francs, en faveur de nôtre hospital. »

ACVy, Aa bleu 56, p. 77

07.06.1751

« Ministres. Representat^s Contre les Comediens. _ Messieurs les Ministres Clavel et Dulon, nos deux premiers Pasteurs, ont représenté, qu'ayant appris, que les Comediens se disposoyent à demander la Permission de continuer des Représentations en cette Ville ; Après avoir jndiqué tous les Inconvénients de la Comedie et du Spectacle, particulierement à l'Egard des Mœurs ; Ils ont proposé de faire, Conjointement, des Representations, à Nôtre Noble et Magnifique Seigneur Baillif. &c.

Ce Noble Corps fera toutes les Considerations convenables au sujet de la Representation de Mess^{ts} Nos susd^{ts} Pasteurs, Au Cas que les Comediens demandent une ulterieure permission.

Lecture de ce que dessus, ayant été faite à Mess^{ts} Nos susd^{ts} Pasteurs, Ils sont allez sur le Champ à Notre Noble et Magnifique Seigneur Baillif : Et le dit Mons^f Dulon a rapporté, tout de Suite, à Ce Noble Corps, que sa ditte N: Seigneurie, Lui à témoigné vouloir être passif à la Rjntroduction des susdits Comediens ; s'en remettant entièrement à Ce que le Noble Conseil trouvera à propos. »

ACVy, Aa bleu 56, p. 86

14.06.1751

« Comédiens. Requete. Recommandez _ Mons^f le Commandeur à presenté une Requête à la part des Sieurs Montmeij, Le Neveu & Godar, Directeurs de la Comedie Française, Aux Fins d'Obtenir la Permission de faire encore Seize Representations ; Ensuite d'une Lettre de Mons^f le Baron d'Herwart, à Luy adressée ; Lesquelles ayant été lûes. Et ledit Sieur De Montmenj jntroduit, après ditte Lecture ; Cette Demande Leur a été accordée, Eu égard aux pressantes Recommandations de Mons^f le Baron d'Herwart, notamment à ses Engagements contenus en sa de. Lettre, par laquelle Il se porte Garent du bon ordre, et même des Dépences que la ditte Troupe pourra faire chez les Particuliers ; Alleguant par la ditte Requete, que la ditte Troupe ne consiste qu'a Seize Acteurs, Vingt au plus.

[90] Toutefois, l'approbation de Notre Noble et Magnifique Seigneur Baillif reservée ; Et sous les Conditions Suivantes.

1^e _ Qu'outre vingt francs reçus en faveur de nôtre hôpital, & les 30 francs promis par Mons^f le Baron d'Herwart ; Le dit Mons^f le Baron sera prié de régler, à sa prudence, ce que les dits Comediens devront donner de plus à nôtre hôpital.

2^e _ Qu'il n'y ait point de Representation, les samedyz. Et que le Theatre ne sera ouvert qu'après la Sortie de la prière.

3^e _ Qu'il y ait trois Prix, aux Loges, de 10 ; 6 : & 3 Batz pour les Domestiques ; Et que Mons^f le Baron D'Herwart soit Garend comme dessus. »

ACVy, Aa bleu 56, p. 89-90

30.08.1751

« Comédiens Certificat. réquis / Montmenj. Godar : & Le Neveu. _ Le Project de Certificat, réquis par les Sieurs Godar & Le Neveu Chefs d'une Troupe de Comediens françois, fournj par le Secretaire, & requis par Monsieur le Baron d'Herwart, examiné. Portant en substance ; qu'ayant séjourné quelque tems en ce Lieu ; Ils y ont représenté diverses pièces de Comedies & Tragedies, à la satisfaction publique ; Ne Nous étant d'ailleurs revenu aucune plainte de qui que ce soit, sur leur Conduite ; Ni qu'ils aient laissé de Debte icy. Leur a été à la part de ce Noble Corps, expédié : »

ACVy, Aa bleu 56, p. 128

[p. 213 : Permission d'exercer pour l'opérateur et médecin Jean Maÿer, bourgeois de Zurich. Indexé sous Comédiens, mais pas d'indice particulier sur une telle activité]

29.08.1757

[troupe de Carulli] « Comediens, Arrivez en cette Ville. _ Monsieur le Commandeur a proposé s'jl ne conviendrait pas de faire des Representations à Notre Noble & Magnifique Seigneur Baillif, Au sujet d'une Troupe de Comediens, quj sont arrivez dès quelques jours en cette Ville & se proposent de représenter des Pieces de Theatre d'abord après le Jeune prochain. [en marge : Motifs a ne les pas souffrir] Ce Noble Corps a trouvé, Que le bon ordre, l'Interet du Publiq : & meme les Circonstances du tems, demandent que de tels Spectacles soyent interdits ; [en marge : Commis au Sg^r Baillif.] Et a délibéré en Conséquence, Que Messieurs les Conseillers Loup & Collet soyent chargez d'aller aujourd'huy en Representation à sa ditte Seigneurie Baillivale, De quj les susdits Comediens ont dit en avoir la permission.

Rapport des susdits Commis. _ Messieurs les Susd^{ts} Commis s'étant tout de suite acquitez de la d^{te} Commission, En ont fait leur Rapport, disants, Que sa de Noble Seigneurie leur avoit témoigné qu'Elle étoit fâchée que la Demarche du N: Conseil n'ait pas été faite plutôt, puis qu'Elle a déjà donné la Permission, Mais qu'elle tachera de degouter ces Gens là à rester icy ; Ou que du moins Elle Leur abrégera le Terme : &.

Deliberation du N: Conseil. _ Ce Noble Corps a là-dessus délibéré, de rester passif, dans cette Occasion, Au sujet dudit Spectacle. »

ACVy, Aa bleu 58, p. 46

Années 1770

05.08.1774

« **Comedie S^t Gerand** _ Monsieur le Commandeur a fait raport que le S^r Saint Gerand Directeur d'une Troupe de Commediens, etoit allé auprès du Seigneur Ballif lui demander la permission de venir faire en cette ville des Representations de Comedie, Tragedie, et Opera ; Que le Seigneur Ballif n'avoit rien voulu acorder, avant que de savoir les idées de ce N. Corps, avec lequel il vouloit agir de concert, a quel effet il avoit envoyé chercher Monsieur le Commandeur pour lui Comuniquer le Cas, et avoit renvoyé ledit Saint Gerand a s'adresser au N. Conseil, lequel etoit allé auprès des Membres de ce Corps*, pour en demander la permission, ayant dit à M: le Commandeur, que si cette permission lui etoit accordée il feroit une representation dont le produit seroit en faveur de Nôtre hopital. *qui etoyent en ville.

Quoy qu'il y aye bien des Inconvenients a avoir des Representations dans cette ville, cependant comme cela pouroit faire plaisir au Seigneur Ballif, et par autres Considerations, ce N. Corps a Deliberé de n'y mettre aucune oposition, en conferant avec sa Seigneurie Ballivale tant pour le terme des Representations, que p^r le prix, a quel effet ont été nommés Messieurs le Conseiller Collet et Membres de la Commission qui la [le bailli] prieront en meme tems, de ne pas acorder si souvent des Permissions à des Charlattans et Baladins. »

15.08.1774

« Comedie _ Messieurs de la Commission ont fait raport d'avoir eu une Conference avec le Seigneur Ballif, dans laquelle il avoit été Deliberé d'agrée la Comédie, qui a été fixée à Vingt Representations, à Dix baches les premières places, et Cinq batz les Secondes, dont une Representation seroit en faveur des Pauvres. »

ACVy, Aa bleu 62, p. 336

05.09.1774

« Theatre _ Messieurs de la Commission ont été Chargé de faire vision à la Construction du Theatre qui se fait à la place du Marché, pour voir s'il est établi d'une manière sollide, et d'ordonner à ce Sujet le Necessaire. »

ACVy, Aa bleu 62, p. 340

24.10.1774

« S^t Gerand _ à la requisition du S^r S^t Gerand Directeur d'une Troupe de Comediens qui a donné des Representations tant de Comedie que d'Opera en cette Ville, pendant environ Six Semaines ; De l'avis de Messieurs le Banderet et de la plus part des Membres du N. Conseil, on lui a Expedié certificat qu'ils se sont bien Conduits pendant leur sejour ici, sans y avoir donné aucun sujet de plainte, et que l'on a été satisfait de leurs Representations. »

ACVy, Aa bleu 62, p. 348

10.07.1777

« **Lemer [Lemaire]** Directeur d'une Troupe de Comediens. _ Le Sieur Lemer Directeur d'une Troupe de Comediens au nombre de Douze, s'est présenté a requis la permission de représenter quinze pièces de Comedie et Tragedie pendant trois Semaines, ayant ajouté qu'il a requis la même permission du Seigneur qui l'a lui a acordée.

Surquoy Messieurs de la Commission ont été priés d'aller auprès de sa Seigneurie Ballivale lui représenter qu'en general une Troupe de Comediens, ne convient Nullement dans cette ville, Que cependant pour lui agréer au Cas que cela lui fasse plaisir, on a acordé aud. S^t Lemer la permission de faire les dittes quinze Representations, qui n'auront pas lieu les Samedys et Dimanches, et qui devront être finies à huit heures du Soir.

Le prix Dix baches pour les premières places, et Cinq baches pour les autres. »

ACVy, Aa bleu 63, p. 61

08.10.1778

« **S^t Gerand** _ Monsieur le Comandeur a exposé que le S^t S^t Gerand, étoit arrivé en cette ville, dans le Dessein d'y faire des Representations de Tragedie, Comedie, et Opera, et qu'il avoit déjà pris des arrangements à ce Sujet, ayant aussy oui dire que le Seigneur Ballif lui avoit acordé la permission, pour Dix Representations, Priant ce N. Corps d'en Deliberer. Le N. Conseil a chargé Messieurs les Conseillers Morier et Ausset Command^r de représenter à Sa Seigneurie Ballivale, que s'il en avoit été informé plutôt, Il auroit eu l'honneur de lui faire à ce sujet des Representations, et d'en conférer avec Elle, comme cela s'est constamment pratiqué, mais vû que ce seroit presentement à tard, puisque ledit S^t Gerand est actuellement en ville, Le Conseil prie Sa Seigneurie a Cause surtout de la Circonstance des vendanges, de ne pas prolonger le Nombre des Dix Representations quelle doit avoir fixées. »

09.11.1778

« S^t Gerand _ Le S^r S^t Gerand Directeur de la Comedie, a presenté une Requete, aux fins d'obtenir de ce N. Corps, de pouvoir continuer son spectacle, au dela des Dix Representations, aux qu'elles il a été borné, apres avoir eu l'esperance d'en donner vingt cinq, et qu'il seroit en perte, s'il etoit borné aux dix Representations, en offrant une en faveur des Pauvres comme une Marque de Sa Reconnaissance.

Le N. Conseil a Deliberé, que quoy qu'il ait trouvé que le Spectacle ne convienne pas dans cette ville, et qu'il ait même fait a ce sujet des Representations au Seigneur Ballif le 8^e 8^{bre} dernier, de ne pas prolonger le Nombre de Dix Representations, a cause de l'Epoque des vendanges, ou l'on etoit alors, et aussy dans l'idée de degouter le S^t S^t Gerand de venir ici ; Que cependant ledit S^t Gerand seroit en reelle perte, s'il etoit borné aux Dix Representations, outre que les Particuliers, chez les quels la Troupe est logée, risqueroyent de n'etre pas payés, lui a par les considerations et autres, acordé encore sept autres Representations, en donnant L. 140 à notre hoptal, ce qui fait L. 20 par Représentation.

Monsieur le Commandeur etant chargé, de faire raport de la chose au Seigneur Ballif de meme que des Motifs, qui nous y ont Engagés. »

ACVy, Aa bleu 63, p. 151

Années 1780

14.08.1780

« **S^t Gerand** _ Monsieur le Commandeur a exposé que le Sieur Saint Gerand etoit arrivé en cette ville pour demander la permission d'y faire des Representations de Tragedie, Comedie et opera. Qu'a ce sujet il s'etoit présenté au Seigneur Ballif, et ensuite à lui, Que Sa Seigneurie Ballivale, suivant le raport de Monsieur l'assesseur B^l et Conseiller Demellet, n'avoit rien voulu lui acorder, qu'elle n'eut été Informée des Intentions de ce N. Corps à ce sujet comme une chose dependant de la Police.

Ce N. Corps a Deliberé que vû les Circonstances actuelles de Cherté des Denrées, et autres, Il ne nous Convenoit point de recevoir presentement ledit S^t Gerand, Messieurs le Comandeur, et C^{ler} Demellet, ont été priés d'en faire raport au Seigneur Ballif, et de le remercier de ses attentions en faveur de ce Public »

ACVy, Aa bleu 63, p. 268

16.09.1782

« **DesPlaces** _ Le Sieur DesPlaces, chef d'une Troupe de Comediens, s'est présenté, a prié ce N. Corps de lui permettre de faire des Representations d'opera, comedie, et Tragedie. Il a été Deliberé qu'on ne peut lui acorder sa Demande pour cette année. »

ACVy, Aa bleu 63, p. 447

10.11.1783

« **Desplaces** _ Le S^r Desplaces chef d'une Troupe de Comediens, a prié ce N. Corps de vouloir lui permettre de donner quelques Representations de Comedie, et opera.

Quoy que le N. Conseil trouve que la Saison n'est pas favorable, et que la Comedie ne convienne gueres à ce Public, cependant si cela fait plaisir au Noble Seigneur Ballif, on veut bien [535] y consentir, à quel effet ont été nommés Messieurs les Conseillers Morier et Ausset pour en conferer avec Sa Seigneurie Ballivale.

Les quels etants de retour, ont fait raport que sa ditte Seigneurie, estoit du meme avis, que toute fois elle s'en raportoit à la Deliberation que prendroit ce N. Corps.

Sur quoy il a été trouvé par les Motifs cy dessus, qu'on ne peut recevoir la Comedie presentement, ce qui a été manifesté audit Desplaces. »

ACVy, Aa bleu 63, p. 534-535

28.06.1784

« **Desplasser** _ Le Sieur Desplasses Directeur de Spectacles, ayant fait demander la permission de donner en cette ville, apres les Comunions de 7^{bre}, le nombre de representations de comedie et opera, qu'il plaira à ce N. Corps de lui acorder.

Il a été Deliberé de lui acorder vingt Representations pour cette année, sous la reserve de l'agrément du Seigneur Ballif qui est absent, avec lequel Monsieur le Commandeur en conféra à son arivée. »

ACVy, Aa bleu 63, p. 590

05.07.1784

« Desplasser _ Mons^r l'ancien Comandeur Cuenod, a fait raport avoir Comuniqué au Seigneur Ballif la Deliberation de ce N. Corps, au sujet de la requisition qu'a fait le S^r Desplasser, de donner des Representations de Comedie et opera, Que Sa Seigneurie Ballivale lui avoit temoigné qu'elle ne la verroit pas avec plaisir ; Ce qui engage le N. Conseil a laisser cette affaire à un autre temps. »

ACVy, Aa bleu 63, p. 592

1785**

Il vient tellement de baladins, de charlatans, de montreurs d'ours, que, « outre les dépenses et l'oisiveté que ces gens introduisent dans la classe laborieuse, ils sont dangereux pour nos mœurs et peuvent nous attirer des filous. »

(Recordon 1944 p. 99, mention non retrouvée)

09.04.1787

« **Des Places.** _ Le Sieur Des Places Directeur de Comedie, a fait présenter une Requête, aux fins d'obtenir de pouvoir faire une dixaine de Représentations de Comédie et opera, dans le courant du mois de May prochain.

Le Conseil lui a acordé sa requisition, sous la condition qu'il ne pourra faire aucune Représentation pendant les fêtes. »

ACVy, Aa bleu 64, p. 194

30.04.1787

« Comédie. _ La Comédie devant avoir lieu, à la Sale du Tirage de l'arc, Il sera fait Déffense à tous voituriers, de conduire leurs voitures, au-delà du milieu de la Place du Bourg aux favres, pour éviter tous accidents, vû que la Ruë dès là est tres étroite, sous peine aux Contrevenants de payer vingt batz d'amande. »

ACVy, Aa bleu 64, p. 199

17.03.1788

Requête du Petit Conseil de Vevey aux LL.EE., qui leur demande d'attribuer « au Conseil la faculté d'admettre ou de rejeter tous Spectacles quelconques ».

(Fehr 1949, p. 11 : source ?)

02.06.1788

« **De S^t Geran** _ s'est présenté le S^r de S^t Geran Directeur de la Troupe de Comediens actuellemt. À Lausanne Disant qu'ayant obtenu du Très Noble Seigneur Ballif la permission de donner son Spectacle en cette ville, il etoit autorisé de sa part a demander une Place pour cet effet, ce qu'il faisoit, en se recomandant à sa bienveillance. Surquoy il a été Deliberé, qu'attendu la Cherté de toutes les Denrées, le Gout de Luxe et de dissipation qu'entrainoit necessairement un Spectable [sic] de cette nature, et considerant dailleurs, que cette ville a déjà eu l'année dernière, un grand nombre de representations, on ne pouvoit concourir a recevoir actuellement le S^r de S^t Geran, Refus qui n'avoit ainsi d'autre fondement que l'utilité publique, et le desir de parer a une multitude d'inconvenients.

Ce qui lui a été manifesté. »

ACVy, Aa bleu 64, p. 282

09.06.1788

« Seig^f Ballif Commedie _ Mons: le Comandeur a produit un mandat du Seigneur Ballif du 5^e Cour^t, Disant, que comme le S^r S^t Geran Directeur de la Comedie actuellement à Lausanne, s'est présenté devant ce N. Corps il y a peu de Jours Il enjoint de lui faire remettre l'extrait de Nôtre Deliberé sur Sa Requisition

Il a été Deliberé que M^r le Comandeur lui remettra ledit Extrait. »

ACVy, Aa bleu 64, p. 283

15.06.1789

« **De S^t Geran** _ Monsieur le Comandeur a présenté un Mémoire du Sieur De S^t Geran, Directeur d'une Troupe de Comedien, priant qu'on lui acorde la permission de donner son Spectacle en cette Ville.

Comme le N. Seigneur Ballif est absent, on attendra Son retour, pour lui envoyer une deputation, et connoitre ses intentions la dessus. »

ACVy, Aa bleu 64, p. 347

1.5. Archives communales de Morges

ACMorges, Aaa 25-26, Manuaux du Petit Conseil

Registres du Petit Conseil, ou Conseil des Douze de Morges.

Méthode de dépouillement : pas d'index. Consultation des marges (mal référencées).

Années 1770

11.10.1779

« **S^t Gèran** / Comédie _ S'est présenté le S^r De S^t Geran, Directeur d'une troupe de Comédie établie près de Genève, lequel a prié le Noble Conseil de lui accorder une place dans le Manège pour donner quelques représentations, offrant d'en faire une au profit de l'Hopital. Surquoi ce Noble Corps par plusieurs Considérations a delibéré qu'il ne pouvoit accorder au S^r De S^t Gèran la place qu'il demande. »

ACMorges, Aaa 25, p. 220

Années 1780

24.09.1781

« Comédiens. _ M^r le Banneret Blanchenay [?] ayant fait rapport que le **Directeur de la troupe des Comédiens de Bourgogne** etoit venu le prier de demander au N. Conseil une place pour y établir son Théâtre, Délibéré de charger M^r le Banneret de dire au dit Directeur lorsqu'il reviendra que le conseil ne peut point lui accorder de place. »

ACMorges, Aaa 26, p. 192

Selon Golay 1931, p. 175 : il s'agirait de la troupe du marquis de Gourneval « dont les artistes se disaient acteurs privilégiés de la troupe de Bourgogne » qui a séjourné à Châtelaine en 1771. « Elle ne fit pas ses frais et voulut quitter Châtelaine pour Mâcon, mais malheureusement elle devait 3600 livres au restaurateur JL Duvillard, à Châtelaine ; elle lui proposa un curieux arrangement qu'il accepta : Duvillard devait accompagner la troupe en Bourgogne, où son temps et son voyage seraient payés ; il lui était accordé le droit de prélever la moitié de la recette, sous déduction des frais journaliers. Cet accord fut l'objet d'un acte notarié signé de treize comédiens. »

16.09.1782

« **S^r Desplaces** _ Mr le Banneret a fait rapport que le S^r Desplaces directeur d'une compagnie de Comédiens, avoit été chés lui pour le prier de demander au N. Conseil, qu'il veuille bien lui accorder la place du Manège pour y jouer la Comedie pendant trois Semaines ; Sur quoi Deliberé qu'on ne peut en aucune manière lui accorder Sa réquisition. »

ACMorges, Aaa 26, p. 482

1.6. Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne

BCU, Fonds Constant II

Les extraits transcrits sont essentiellement tirés de la correspondance de/à David-Louis Constant d'Hermenches (CO II/16). Les lettres ont été regroupées par destinataire (carton), puis par expéditeur (fourre), mais ne sont pas cotées individuellement (cote du carton), raison pour laquelle nous mentionnons en général l'incipit. Les erreurs de classement sont signalées.

CO II/13/2, Archives de Samuel Constant (père)

Note inventaire : « Papiers militaires divers / lettres / papiers divers / preuves de noblesse »

Treize lettres de Samuel Constant (fils de Samuel) à son frère David-Louis sont rangées par erreur dans ce carton.

[v. 01.1761] / de Samuel frère et Charlotte née Pictet, de Genève

Adresse : « Monsieur D'hermenge Collonel au service de LL: HH PP a Lausanne »

Datation : naissance de Juste, fils de Samuel (17.12.1760).

[écriture de Charlotte Pictet, femme de S.] « C'est avec bien de l'impacience monsieur et très cher frere que j'ai attendu le moment d'etre en etat de vous remercier d'avoir bien voulu etre le parain de nôtre enfant [Juste], c'est pour moi un vif plaisir de lui voir porter les noms de ces deux oncles, il ne lui manque pour etre complet que d'acquérir votre amitié, je vous la demande au nom de l'attachement que je vous ai vouë depuis que je vous connois en attendant qu'il soit en age de la meriter. Il jouit d'une fort bonne santé et a une petite mine blonde assez drolle, on pretend qu'il vous ressemblera mais les enfans change si souvent de Phisionomie que je ne puis pas encore m'en flater, j'espère que notre cher Williem voudra bien aussi avoir quelque bontés pour lui, je vous prie de nous en donner des nouvelles vous etes bien heureux d'avoir des enfans sorti de la premiere enfance, Mlle Constance doit vous donner bien du plaisir, je me rejouit bien qu'elle fasse connoissance avec ces petites cousines [Rosalie et Louise, dite Lisette] et que nous leurs fassions jouër la Comedie ensemble. On dit ici que vous allez vous metre [2] en train Monsieur Constant se propose d'aller voir vos plaisirs, je suis bien fâchée de ne pouvoir etre du voyage moins pour la Comedie que pour avoir le plaisir de vous voir. soyez en persuadé comme de l'attachement inviolable avec lequel je serai toute ma vie votre très humble servante et sœur Constant

md. D'hermenches veut elle bien recevoir mes complimens les plus empressees

Genève ce mercredi matin

[écriture de Samuel] c'est a vous mon très Cher frere, a dire tout ce que vous voulés que nous fassions. on partira, on restera, on jouera come et tout ce que vous voudrés. les Rilliet sont en gros décidé d'accepter votre invitation, je les presserai de s'aranger quand vous m'aurés dit comment vous le souhaitez. cramer dit qu'il jouera Mahomet si vous voulés mais qu'il va cependant a Lausanne pour vous entendre, dites moi donc vos volontés et soiés sur [3] qu'elles se fera acatement, je les attens, votre société ne peut surement qu'etre très agréable je suis extrememt charmé d'en etre et je vous en rends bien des graces, vous ne me dites encor rien de la Lanterne, je crains que vous n'en soies pas content ou qu'elle ne soit pas arrive entiere. Gaetan comte s'en retourner la semaine prochaine, et l'Echese dit qu'il ira surement a Lausanne mais qu'il ne peut pas decider du moment, je vous assure du plus parfait devouement. S. »

BCU, CO II/13/2

« mercredi » [10.02.1762] / de Samuel frère, de Genève

Datation : représentation d'*Olympie* à Ferney.

Incipit : « Mon très cher frere le tems s'est radoucy et Mad^e Denis a repris le dessein d'aller vendredy a fernex pour vous y attendre Dimanche ou Lundy, vous avés du recevoir une lettre d'elle qui vous en avisoit, ainsi n'eloignés point le moment qui doit nous raprocher, nous sommes dans l'enthousiasme et de vous voir et de jouer la comédie avec nous il nous faut au moins cela pour corriger le degout que nous donne nos rolles, nous ne pouvons pas nous dissimuler que nous les trouvons insipides, il faut voir l'ensemble la piece y gagnera peut-etre, bien des lettres de Paris ont dit aussi qu'elle etoit tombée, cependant le *Mercur*e de fevrier dit qu'elle a reussi et en parle favorablement, nous ne saurons le vrai que dans quelques tems, je vais diner aux delices s'il arrivoit quelque changement dans les dispositions je vous en rendrois comte, je crois bien montrer cher frere que vous n'auriés rien fait avec les Marquises, mais le Marquis a 50 ans, il connoit le monde le país ou il va et les gens qu'il y mene il ne nous rest qu'a prier Dieu, Mad^e du May a dit en partant qu'elle alloit mettre sa fille dans un couvent et qu'elle reviendrait et cela bien etonnant ne vous lassés point d'entendre que rien ne vous est plus devoué que S. »

BCU, CO II/13/2

CO II/16/4, Archives de David-Louis Constant d'Hermenches

Note inventaire : « carton no 4 : Ecris de David-Louis, ms et impr. »

20.02.1754 / d'un anonyme, de La Haye

Adresse : « Monsieur D'Hermenges / Capitaine aux gardes suisses / au Service de la Hollande / en Suisse / a Lausanne »

Incipit : « Vous avez raison, Mon cher d'Hermenges, je connois votre amitié pour moi »

« Je vis hier une représentation de la Comedie de Cartouche, je ne connoissois point cette piece. l'auteur a peut-etre tiré de ce sujet tout ce qu'il pouvoit en tirer, mais peut etre en auroit-il du en choisir un autre, il me semble qu'il laisse des idées desagréables. je veux vous les éviter ainsi je finis sur un article que je n'aurois peut etre pas du toucher. on est fort occupé ici de bals et de concerts prochains. Mon [2] gout vous est connu, ainsi vous sentez la part que je prends à tout cela, je connois certain concert auquel je voudrois fort pouvoir me trouver. Mais pour cela il faudroit être à St Laurent et que la rue de bourg eut bien voulu unir certaine voix douce et agréable à cette voix brillante et étendue dont les accens victorieux ont souvent étonné et charmé mes oreilles. A ce dernier trait vous reconnoisses sans doute Mme d'Hermenges que je vous prie d'assurer de Mon très humble respect »

BCU, CO II/16/4

14.02.[1757] / d'un anonyme, de Berne

« S'il n'estoit question que de désirer fortement une chose pour la faire reussir, ne doutés pas, mon cher d'hermenge, que suivant votre invitation, je ne fusse arrivé lundi au soir à mon Repos ; mais je ne suis pas de ces Gens heureux, que la fortune sert si bien et si vite, et il suffit au contraire que je désire quelque chose avec empressement, pour qu'il survienne des difficultés, là où on n'en devoit point prévoir. un exemple de cela, c'est qu'à l'heure qu'il est je n'ay pu encore m'arranger avec personne. Victor quoique fort tenté, n'a pu jusques icy se décider, et je n'aurai sa reponse finale que ce soir a un souper, que nous faisons avec d'Erlach, Graffenried de König et d'autres pelerins encore, qui pourroient bien tous ensemble lier cette partie. j'attend le resultat de cette assemblée pour prendre mon partis, et quel qu'il soit mon cher d'hermenge, j'aurai soin de vous l'apprendre tout de suite. en attendant, je ne puis assez

vous dire combien je suis touché de tous les témoignages d'amitié que vous me donnez dans cette occasion. [2] je suis également flatté du Souvenir obligant de Madame d'hermenge. faites lui agréer, je vous prie mes remerciemens, avec les assurances de mon respect. j'ay toujours été plein d'admiration pour elle et parmi tous les dons, que le Ciel vous a fait si libéralement celui d'une femme aussi accomplie, m'a toujours paru le premier. Quelle Actrice elle doit faire ! avec cet air majestueux qui lui est propre, ces graces repandues sur toute sa personne, ce son de voix si doux et si touchant, un Cœur et un esprit fait pour porter le sentiment dans ceux de tout le monde. convenez tout son Mary que vous estes, que je ne lui prette rien dans ce tableau et juges après cela de l'idée que je dois me faire de son jeu et de sa declamation. Si comme je n'en doute point, après tout ce que vous m'avez dit, les autres Acteurs lui sont proportionnes, je ne conçois pas que les Genevois tous Genevois qu'elles que soient les dispositions dans les quelles ils sont venus à Lausanne ; et si Vous les reffuses je conclus, que ce n'est pas que vous appréhendez leur [3] critique : mais parce que vous ne les juges pas digne de vous voir et de vous entendre. Vous aures a ce que j'apprend la semaine prochaine Mollens, et sa femme, et peut etre plusieurs autres femmes d'icy, nomément les Dames frisching et M^e de Blonay sans etre decidées, elles sont extrêmement tentées, et vous prient, à tout événement, de leur apprendre par mon canal, quels jours et dans quelles pieces Mr de Voltaire aura un rolle, affin de s'arranger pour voir jouer ce grand home, supposé que la partie se lie. faites moi donc le plaisir de me repondre un article que je puisse leur lire à ce sujet. Votre bon Officier Steiner, a enrollé cet hyver 5 hommes, du bailliage d'interlachen, aux quels il a donné rendez vous à Soleure. leur depart a fait du bruit, le Baillif a fait faire des informations, et en a donné connoissance à la chambre de Recrue, la quelle a fait citer les 5 hommes sous les plus gosses peines, les parents sans doute leur en ont écrit et les ont allarmes aussi bien que Steiner. ils ont je pense demandé conseil à mon frere la bas, et celui la a fait une sottise, en faisant [4] lever une information, tendant a les justifier tous, cette information a été envoyée au Baillif et par lui à la Chambre, qui bien loin de s'en payer, a pris feu plus qu'auparavant. nous faisons tout ce que nous pouvons pour apaiser une affaire aussi facheuse et nous nous flattons même d'en avoir trouvé le moyen. mais soyes bien sur vos gardes de votre coté, et evitez les pieges qu'on pourroit vous tendre affin de vous embarrasser la dedans. je vous écris sans y penser une lettre si longue, qu'au milieu de toutes vos occupations, j'aprehende que vous n'ayes pas le tems même de la lire. Adieu donc mon cher d'hermenge

Berne ce 14^e fevrier »

BCU, CO II/16/4

28.05.[avant 1764] / d'une anonyme

Une femme mariée hollandaise qui ne maitrise pas bien le français écrit ; ne semble pas être noble.

Adresse : « Monsieur Le Baron / de Constant Comandent / du regiment d'Eptregen / en garnison A Landrecies hainaut »

Incipit : « Mon tres cher Ami vous me faites Mille reproches sur mes lettres donc je vous en fait Mille excuse et vous en remercie encore [...] »

[2] « mon cousin Michel Rennottée le danseur est mort aussi j'en suis bien fachés il etoit tout a fait bon garson il m'a fait Mille amitie le tens que j'etoit a la haye et il m'a encore conduit jusqu'à delft, il s'etoit gatee en sautant et les Commediens enter eux lui avoit donnés un pension de 700 florins par [3] an mais il s'en a pas longtens servi, il avoit fait beaucoup de remede, et il ne pensoit pas qu'il etoit si pres de la mort, il me paroissoit qu'il l'avoit sur la poitrine, enfin je ne puis dire naturellement ce qu'il lui manquoit »

BCU, CO II/16/4

16.02.1770 / d'un anonyme, de Mézières

Adresse : « Monsieur de Constant de Rebeque / Brigadier des armées du Roy / Lt Colonel du Regt Suisse de Jenner / A Huningue »

Incipit : « Mezieres le 16^e Janvier 1770 / Je te retieres, mon très cher ami, mon Compliment, quoique tu eusses parole bien Solemnelle »

p. 3 : « Les officiers de ton Reg^t mandent que tu tires u[n par]ti incroyable de ta mauvaise garni[son,] que tu leur procures une comédie allemande des bals, et toutes sortes de plaisir, en un mot que tu les rend tous heureux, J'en suis persuadé si tu le veux »

BCU, CO II/16/4

05.01.1770 / du bourgmaistre d'Hunningue

« A huningue le 5 Janvier 1770.

Monsieur

Nous avons reçu par les mains de M. le Bourguemestre la lettre que vous nous avés fait l'honneur de nous écrire le 3 de ce mois, par laquelle vous nous faites celui de nous marquer, que vous prenés et votre Régiment sous votre protection la nommée Cunegonde qui étoit actrice de la Troupe qui représentoit ici, jusqu'a ce que vous ayés reçu reponses des personnes auxquelles vous l'avés recommandée pour être placée suivant son état, et que jusques la nous ayons à lui permettre de rester à huningue en maison [2] Bourgeoise où dans un Cabaret surtout dans la Saison présente qui est rigoureuse, il suffit, Monsieur, que vous vous interessés pour cette créature, pour que nous donnions les mains à ce qu'elle puisse rester ici pendant la Saison rigoureuse et dans une honnête maison Bourgeoise, en faisant assurer à l'hôte de votre part le payement de la pension de cette fille et à condition qu'elle s'y comportera exemplairement, car s'il nous revient des plaintes contre sa conduite, nous ne pourrions nous dispenser de lui faire subir la peine qu'elle auroit mérité.

[...]

Vos très humbles et très obeissans serviteurs

Le Bourguemeitre et Magistrats de la ville d'hunningue [suivent 5 signatures] »

BCU, CO II/16/4

[s.d.] / d'une femme (initiales)

Billet signé « SSbD:Ds », une femme apparemment

Adresse : « A Monsieur Constant d'Hermanche »

Incipit : « j'aurois Monsieur accepter avec bien du plaisir l'offre de vos places a la Comedie si je ne vous avois prier moy meme de les arretter pour mon Compte et ce seroit m'empecher d'ailleurs de prendre la liberté de vous charger à l'avenir de pareilles comissions ainsi je vous prie de me faire cette politesse a une autre occasion j'ai outre celle que je viens d'alleguer encore une autre raison que je vous dises de bouche pour ne pas pouvoir en profiter a la Haye en attendant je n'en suis non moins reconnaissante et mets ma juste prix a toute vos attentions »

BCU, CO II/16/4

16.02.-13.03.[1767], Journal de David-Louis Constant d'Hermences

Il n'en subsiste qu'un fragment, transcrit intégralement. Lacunes dues à l'appétit des souris et écriture difficile à déchiffrer car très petite.

« [lacune souris] [1]7 [sic : 16] Lundi. Malgré que je ne voulais plus [lacune] les billets, je ne puis m'en dedire [lacune] chez moi ; on m'écrit plusieurs choses agreab[les], je repons deliceusement a M^{lle} de B[avois ?]. je fais un couplet pour le soir : je suis agité, et de mauvaise humeur ; les Vanberg font les bêtes. le picnic est chez nous ; je donne a dancier ; causé avec Melle hugonia [?] : M. m'interesse beaucoup, et je pense tres peu a elle. eu le G^t Prevot.

[mardi] ~~16~~ 17^e nous somes fort occupéz de l'échange que Juste à fait de sa maison tres malhonetement pour nous. Le Juge a tripoté, ma mere de meme ; je fais une tirade a mon rolle des *Scites* ; envoyé le couplet a Voltaire. M^{lle} Maucler les veut absolument emporter tous ; nous en faisons la colection chez

M^e Daub: qui est malade. veillé chez les St Cierge. vendu pour 234 fr de vaissele a de Prelas. Samuel à une forte prise avec Juste.

le 17 18^e mecredi. écrit, causé avec mon frere, repeté *les Scites* chez M^e de Golof[kin] je n'y soupe a pour finir des lettres, au duc Daremberg. j'y retourne veiller. les marchandements avec le baneret vont leur train.

[jeudi] le 18 19^e on comence l'encan, je m'en occupe : j'y envoie beaucoup de notre vaisselle. on me tracasse beaucoup pour la maison, couru a la Mercerie, chez Portas : eu Prevot a diner, engagé Rose. Samuel est parti.

le 19 20^e vendredi occupé tout le jour de l'encan, je fais beaucoup de bile, pour cette maison : j'ai été la dupe de la Pottrie, qui avoit tout mieux examiné que je ne croiais. les De Prelas me vienent parler : le baneret le maire [?] me faire parler : eu les St Cierge et Golofkin a souper : fait miser la possession de St Jean que tout le monde demandoit, on n'y met pas une mise. Juste ecrit qu'il me remet la maison.

le samedi 20 21^e je suis en pourparlers continuels pour la maison; cella me tracasse beaucoup, on soupe chez M^e de Golofkin, je n'y vas pas; je suis mal a mon aise, et me couche de bo[nne] heure ; le Baneret C. ne repond point a une lettre que je lui ecris. passé une mauvaise n[uit].

le dimanche 21 22^e la convulsion des maisons va son train, je m'arrange avec Mezeri, d'une manière [lacune souris] tout a ce que je crois ; Rebec[que] se presente fort bien au sujet de la maison, il veut loger M^{lle} Seign[eux] [lacune souris : pour la ?] vie ; ecrit a mon frère de Geneve ; envoyé ma tirade a Voltaire au risque de tout ce qu'il [grande lacune souris] picnic chez M. de G. causé chez M^e Daub: Meseri m'encourage a ne point vendre ma maison [grande lacune]

le Lundi 22 23^e Juste s'opère a mon arrangement avec Mezeri il ecrit une lettre fort sotté [grande lacune] en lui parlant tres modement. Mezeri veut se dedire en conséquence ; l'Ecuier [grande lacune] retraction, refusé de diner chez Gumoens. je romps tous marchandement avec les bon[grande lacune] chez la Juge. été souper a Monrepos. j'étudie un peu mon roole. on me dit [grande lacune] sont fort piqués contre moi. je fais mettre la ~~vente~~ mise dans la feuille d'avec [grande lacune]

le Mardi 23 24^e je suis fort a mon aise des partis que j'ai pris, et hors de [lacune] negotier cette maison, ecrit a la Pottrie pour finir nos comptes ; il vient pas[lacune] pour toutes mes affaires, parlé au Cons: Secretan, qui approuve fort mon arrange[ment] [lacune] qui est de me remettre sa maison dans trois ans : Juste agi de mauvaise foi, et ai [lacune]

le Mecredi 24^e [sic : 25] lettre de Voltaire qui refute ma tirade tres serieusement et qui [lacune souris] lettre d'Agnes ; tiré au clair avec ma mere ma position avec les Juste. j'en parlé aussi avec [lacune]. les Magistrats donnent 4 jours d'arrets a Milord Malpas et 2 autres anglais qui ont ~~beaucoup~~ vilainement battu un perruquier¹⁰¹. j'ai été tout l'apres midi a la vente, conté de l'argent chez Cibold. causé chez M^e Daub: et St Cierge. entendu la guitarre de Cousselec [?] qui ne me fait pas grand plaisir. /on a misé ma remise a 2001 fr. personne n'en a voulu/

le Jeudi 26^e ma mere me dit qu'on à chanté un couplet, en réponse de mon dernier chez M. de Chandieu, je l'envoie demander a M^e de bottens et j'y fais une reponse tout de suite ; pendant qu'on mise la maison cella me fait diversion ; je porte ma reponse chez M^e Daub: nous nous amusons a faire croire a M^e de St Cierge que je suis embarassé d'en faire une : ma maison est misée a 14700 fr. Mr Bugnon vient m'en offrir 15000 ; M^r de Bottens acheter la remise pour 2550 fr. je pouvais en avoir 2500 ; les gens de ce pais n'ont aucune activité pour toutes ces sortes de chose ; Jossod marchande ma maison, cella me tient tout le jour en echec, et en conferences, la Cibold fait merveille dans tout cella ; ecrit a Voltaire une lettre serieuse pour le consoler de ma tirade, et je lui propose d'autres changements. veillé chez M^e Daub: le baneret se donne toutes sortes de travers pour la maison, c'est un vilain homme. J'attends Jossod qui ne revient point. Rebecque et Richaud se presentent fort bien dans l'affaire de la maison, c'est [mot ill.] qui y met le mal.

le [vendredi] 27^e passé l'acte avec bottens. Jossod revient ; je veux corriger mes vers de hier, j'avois omis une rime entiere ; il faut etre en garde contre le premier sentiment, je les trouvois excellens hier ; M^{me} de Bavois est morte ; été a l'Encan, causé le soir avec Rosset, il me fait l'histoire de son fils, et me demande conseil je lui donne cellui de le retirer du service ; il me paroit entousiasmé de la Pottrie ; la

¹⁰¹ Affaire mentionnée dans le manual du Petit Conseil.

Cibold vien me faire des proposition de la part de [mot ill.], qui me mettent de bonne humeur, eté veille chez M^{me} Daub:

le [samedi] 28^e parlé à [mot ill.], fait des contes qui me tiennent depuis un mois en souci, la Pottrie, vient parler a M^{me} D'Her: nous nous invitrons a diner, il veut toujours partager les meubles du bois de Vaud, et moi je veux remettre les dotes en partage : [mot ill.] nous tient tout le jour en echarde [?]; enfin il convient de ce que je voulois, le logement de M^{lle} Seigneux pour la vie ; on repette a la maison, petit souper, je suis conte[nt,] enchanté de la vente de cette maison ; je gagne 3400 L. de n'avoir pas vendu au baneret : je suis un peu accablé ce qui m'empêche de jouir encor mieux de ma satisfaction ; escrit a M^{lle} Lise : Colombay joue de Me[lacune] [mot ill.] avec plaisir : diné chez ma mere, avec les chandieu, la Juge me parle contre Juste :

[2] dimanche le 1^r Mars. Je vas au ser[mon le] matin ; on est fort envieux et etoné de [lacune] reproche a Portas et au petit cousin, qui disoient que je ne vendrais jamais : eté [lacune] ou je cause bien a mon aise : je decouvre par ma mere que Juste à fait l'echa[lacune] maison sachant que je voulois la retirer : diné chez ma mere avec Manon, fort gaiement. repeté mon rolle, venu trop tard a l'enterement de M^e de Bavois. visite aux Biolai : repetté chez M^e Daub: eté en St Laurent ; soupé chez St Cierge.

le 2^e je voulois me promener a cheval, et je n'en fais rien. contes avec Portas ; la Comtesse de Goloffkin me vient demander des lecons : portas dine avec nous : soupé a Monrepos gaiement avec Manon. ramené la petite Clementine. visite de Bourgeod. j'envoie a M^r de Corevon la replique a son couplet.

le 3^e Mardi engagé Laurent. diné chez la Pottrie, repetté et soupé chez les Goloffkin. De Crosas nous fait des contes de chacune, il dit que la femme m'aime singulierement.

le 4^e lettre du baron sur les affaires de Geneve, tout à fait outrée : lettre de Voltaire sur mes corections : Siner escrit tres sensement sur les affaires de Geneve. repetté a Monrepos ; eté a la Palud ; un peu picoté avec M^e Daub: causé chez Angelique ; fait la paix avec M^e Daub: nous soubsonnons que Juste avoit fait esperer mariage a Ang: nous avons une egale opinion sur ce Juste. on à repeté *les Sultanes* a Monrepos.

le 5^e Jeudi Je donne toute la journée a mes affaires, et a M^e Daub: on ~~repete~~ joue les [*Sultan*]es a Monrepos, sans vouloir me meler des billets, cella me donne du tracas ; on [distribue] des billets a tord et a travers parce que peu de personnes en demandent. la piece est [lacune souris]ment je fais tout ce que je peux pour encourager une piece ou M^{me} d'Her: ni moi [jouons ? lacune] j'accompagne *les chasseurs et la laitière*. causé avec Manon. soupé en picnic chez [grande lacune] est bien douce. donné a diner a Bourgeod, la Pottrie, D'aubonne, petit Cousin, etc :

[le 6^e vendredi] [lacune] [a]vec Portas et la Pottrie, me donent beaucoup de peine ; je suis reduit [grande lacune]me ; repetition habillée des *Scythes*, M^e d'Her: sait bien mal son roole, [grande lacune] [V]oltaire, et cella me desole ; Angelique soupe avec nous ; et M^e Daub:

[le 7^e samedi] [lacune] Mr de Correvon, je lui repons heureusement, M^e d'Her: se tue tout le jour a repeter [grande lacune] suis assés heureux il fait beau tems : nous donnons une representation pour [grande lacune], elle reussit, a la [mot ill.] pas, on est encor incertain sur la piece :

[le 8^e dimanche] [j]e suis occupé tout le jour, a transcrire les contes, et le matin, a voir les contes [lacune] [e]crire un chapitre du spectateur ; M^r de Bottens me conte qu'il à bataillé avec les [lacune] de mes vers ; il m'acroche un louis de collecte ; je lui fais paier 150 francs pour comp[lacune] dont il s'est obligé pour la [mot ill.] de St Jean : eu boussens : lettre et vers du professeur [lacune] on demande a force des billets pour demain ; M^{me} Daub: dine avec avec on a bien de [l'e]mbaras, a [mot ill.] le picnic, nous le prenons, pour repetter, on ne repette point ; M^{me} Cramer, Chapaurouge mon frere arrivent : je suis derouté de ce que M^{me} d'Her: joue tranquillement, sans s'inquiéter de rien ; Manon vient souper, nous somes assés gai, causé avec mon frere sur Geneve ; il à un memoire qu'il voudroit que j'envoie a Paris.

le 9^e [lundi] Je voulois sortir de bonne heure, et je suis retardé, je ne trouve plus la Pottrie ; le train des billets ; je suis tres fâché de ce que M^e de Goloffkin de Crousas, veulent jouer bon gré malgré *la Clochette* qui ne savent pas ; et negligent la tragedie, ne veulent pas *Rose et Colas*, par l'envie de briller seuls ; cella ne leur reussit pas ; il y à beaucoup d'etrangeres ; je suis enbronché et avec raison, cette petite femme avec toutes ses complisses est parvenue a faire avec nous comme elle à voulu : je soupe chez M^e Daub: bal chez Milord Cramborn ; causé avec M^{me} Denesi, et de Loÿs : de Crousas ne merite pas les amittiés qu'il à recues de moi ; il à une sottte gloire et des pretentions : nous avons eu un diner ; et d'enesel [Henezel], qui à eté si emu de la tragedie, qu'il s'est caché lors du denouement.

le 10^e Mardi : causé avec M^{me} Cramer, elle nous dit que le Duc de Choiseul à soupé chez sa sœur avec le baron : elle à fait un opera ; ils dinent gaiement et partent ; on reste a causer dans mon cabinet Manon, Angelique, M^e Daub: St Cierge. je vas passer la veillée chez M^{me} Daub: je leur lis ma traduction et une lettre ; M^{me} Daub: n'est pas plus contente que moi des pretentions du petit opera comique.

le 11^e [mercredi] tripoté pour ma vaisselle ; contes, longue conversation avec Mme de Gentils ; ma mere m'attaque sur les meubles, et veut que je lui signe que je suis content de l'200 fr apres sa mort : j'ai indignement oublié M^r Sachli pour les billets de comedie, je lui ecris pour m'excuser : causé avec la Pottrie sur nos affaires, fort amicalement, mais je vois son fond dur : eté a Monriond pour voir le Prince [de Wurtemberg] sur les couches de sa femme ; causé chez M^{me} de Wateville et M^{me} de Vurillans [?], puis chez M^{me} Daub: sur paris : soupé chez moi ; et retourné veiller.

[le] 12^e Jeudi je vas chez la Pottrie qui est brutal, bête, rodomont et fou ; je me possede tres bien en lui parlant tres [lacune]me ; ma Mere de son coté me donne des allants ; je ne veus pas signer que je me contente de l'200 fr. de mes meubles [apr]es sa mort : cella me fait passer une journée cruelle : Vilhem [Guillaume, son fils] de son coté masque une insensibilité, et un detache[men]t de moi, qui fait horreur, apres l'amittié que je lui ai temoignée. il à perdu une epée depuis son [mot ill.] [3] [lacune souris] [in]quieté, et n'est fâché que ~~paree~~ de ce que le sais : [din?]é chez M^e Daub: ecrit a bellegarde [lacune] la Picart, a Bourgeod ; je donne 33 fr 3 s. a M^{me} d'Aubonne pour tous les fraix des comedies ; j'ai vendu pour 2100 fr. de vaisselles a Verassant [?] dont il paie [mot ill.] comptant. je ferai faire assister pour le reste : je suis dans un nuage d'ocupation, qui ne me laisse pas la liberté d'expedier.

le 13^e vendredi je passe une matinée horrible entre les contes de la Pottrie, Portas, Cibold, Villhem et ma mere qui ecrit et dis des choses incroyables sur les meubles »

BCU, CO II/16/4

CO II/16/5, Lettres à David-Louis Constant d'Hermenches (A-B)

07.06.1779 / d'Andermatt, de La Rochelle

Adresse : « Monsieur Le Baron de Constant Rebeque à l'hotel de L'Empereur rue Vantadour Paris »

Incipit : « La Rochelle ce 7 Juin 1779.

je vous serois infiniment obligé, Mon Cher Baron, si vous vouliés m'apporter une demie livre du bon tabac d'Espagne dont vous parlés dans la lettre à Mr Brunner, si je pouvois vous etre bon à quelque chose dans notre garnison, je vous prie de ne point m'épargne. [...] Le Baron de Montmorency a tous les jours des Dames à son diner de trente couverts, et ne donne plus à souper. Nous perdons tous les jours des femmes, qui s'en vont à la campagne. la comedie, qu'on attend, va nous mettre à meme de remplir le vuide que leur départ nous laisse. »

BCU, CO II/16/5

18.08.1768 / d'Aremberg, d'Enghien

« Enghien ce 18 d'aout 1768

recevé mon cher Constant mes complimens, sur les premiers coup que vous avez porté a l'armée du grand Pauli, sans attendre votre general. les guerriers aime d'ordinaire a faire durer la guerre, pour jouir plus longtems de leur gloire, et faire briller leur talens, mais vous en avez fait d'autres que vous pouvez vous consoler en faveur de l'humanité de laisser reposer celui la. mette donc le plustot que vous pourré ces vilains sauvages en la raison ; un long séjour dans ces climats, detruiroit vos armées plus les enemis que vous batté si bien. vené vous reposer dans les bras de vos amis et jouer la comedie avec eux, c'est ce que l'on va faire bientot a Heverlé, pendant que vous faite la guerre. c'est la gazette qui m'a apris vos

exploits donne moi je vous prie de vos nouvelles je merite cette attention de votre part par vif interest que je prend a tout ce qui touche. »

BCU, CO II/16/5

[v. 10.1760] / [de Louise d'Aubonne]

Adresse : « Monsieur d'Hermanges A Hermanges Par Moudon »

Sceau en cire noire aux armes des familles d'Aubonne et de Saussure.

Incipit : « A la pointe du jour recevoir votre réponce n'esce pas magnifique mon tres cher cousin ; que ne puis-je vous dire en échange les nouvelles les plus nouvelles ; assas ; confirmation entiere des succès du Roy de presse mais ignorance totale du sort du duc d'aremberg [...] mais imaginés vous que Les françois se sont laissés surprendre et prendre dans gottengue¹⁰² comme des rats dans une souriciere a ce qu'on dit car pour vous parler net en vérité l'on ne sait rien de positif et la longue échine du Lt Balival aussi peu que les autres [...]

[3] « j'espère que Jeane sera la plus belle dimanche avec le biau Ribau que Joly Bailloy. a propos étudiés bastiene avec Gaëtan ; et puisque vous dansés avec les filles de vilage, vous jouèrés bien mieux Bastien ; bonsoir mes amis je vous embrasse et vous aime de tout mon coeur

vendredy [...] »

BCU, CO II/16/5

[v. 11.1760] / [de Louise d'Aubonne]

Datation : naissance de David de Saussure de St-Cierge le 29 octobre 1760.

Incipit : « Jamais jamais une si grande Joye que de voir et d'embrasser cette cher et belle Jeane [Louise, femme de DL]. Je la quitte a regret pour vous dire un mot elle me sait si bien conter les danses dans la chambre rouge et comme la roche Jouë trop finement du violon pour aller les allemandes ; et si c'est a danser que vous avés pris mal au pied ; chantés avec gaëtan cela vous guérira ; Je suis bien de l'avis qu'on l'ait cet Hiver cet a dire de cet avis qui fait qu'on donne de l'argt pour avoir ce qui fait plaisir ; Les Seigneux sont sans nouvelles et d'une Stérilité a me faire perde patience ; Je suis tout autant en peine que vous de ce Duc par la duchesse ; mais comme c'est la 10me fois qu'on le dit Blessé Je veux croire que c'est une imposture. Me d'Her: sait bien combien souvent nous l'avons déjà pleuré ensembles et si l'on nous a pû faire croire que Jonatan tout près de nous étoit mort a plus forte raison peut on nous en imposer a deux cents lieuës ; » [...]

[4] « J'ay encore tous vos feux d'artifices chés moy. bonjour mille fois Carissimo matto

J'ay fais votre comission a Juste il meurt d'envie d'aller vous voir et dit comme cela que le plaisir de vivre avec vous le tenteroit bien plus que la musique de gaëtan, mais il a sa maison toute ouverte ses chambres sans dessus dessous il ne peut quitter dans ce moment [...] »

BCU, CO II/16/5

[v. 11. 1760] / [de Louise d'Aubonne]

Datation : idem

Incipit : « Mille fois obligée mon cher d'Hermanges de votre envoy de Lundy ; une lettre a Lire, une amie a embrasser, un filet a manger ; que de biens a la fois ; pour vous en marquer ma reconnoissance. »

[3] « Ne laissé point courir gaëtan sans avoir arangé qu'il nous viene cet Hiver. cela m'est essentiel personnellement puisque j'ay absolunt besoin de ce qui peut me faire plaisir ; aujourdhuy nous veions déjà de fixer ou prendre les deux louïs qu'il lui faut assurer par mois ; vous dittes bien mon cher

¹⁰² Allusion à la guerre de sept ans (1757-1762), Göttingen devient un quartier général des Français en 1758.

d'Hermanges la gigue et le Tambourin me vaut mieux que la marche ; et a tout le monde aussi ; mais quand on est Boîteaux peut on sauter et n'ay je pas toujours été estropiée. qui sait encore si je pourrais me racomoder comme le cher quis [Kis, nom du chien de Constant d'Hermenches]. il y a des jours tous entiers ou mes blesseures me font bien mal »

« mecredy a 10 Heures »

BCU, CO II/16/5

[v. 03-04.1762] / de Louise d'Aubonne

Adresse : « A Monsieur Le Colonel d'Hermanges chés Mr de Voltaire a Fernex Par Genève »

Sceau en cire noire aux armes des familles d'Aubonne et de Saussure.

Datation : difficile de savoir si elle fait allusion à *L'Ecueil du Sage* ou à *Olympie* joué à Ferney. Plus probable *l'Ecueil du Sage* car St-Cierge y jouait aussi.

« Mon cher d'Hermanges ; Je revis bien agréablement en écoutant notre St Cierge me parler de vous ; c'est un plaisir des dieux que d'entendre le recit de vos succès de mercredy ; aussi n'ay je pas assés d'oreilles pour écouter ce qu'il me conte ; et c'est beaucoup que je le quite un Instant. Je remercie a genoux cette chere maitresse d'avoir fait des merveilles et vous mon cher d'Hermanges ; de ce que vous avés rendu interessant un Role qui par lui-même étoit peut etre ingrat ; a présent tous mes vœux sont pour votre retour, je languis infiniment et de mes maux et de votre absence ; je [2] ne vous espere que dimanche ; mais aussi je serois tres capotte si vous restiés encore un autre siecle a fernex. J'imagine la peine que vous aurés a le quitter et celle qu'on se fera de vous voir partir ; vous avés été bien malade mon amy mais il n'y a que vous pour sécouer les maux. J'aimerois beaucoup que votre front ne marcha pas ; aportés le tranquile je vous prie ; le Baron est prodigieusement content de son séjour ; comblés de plaisirs, et tout rond de reconnoissance. ah ! Mad^{me} d'Hermanges, que vous êtes charmante de jouer comme une ange La tragédie ; et de chanter a ravir. comment pourront nous assés vous carésser ; Mr de villette pâsse deux jours icy chés M^e de Bréssona et repart dimanche ; Je viens de faire donner de [3] vos nouvelles chés Mr ce Bourgmaitre, en échange il vous font dire qu'ils se portent bien qu'ils se réjouissent fort de vous voir ; Constance en dit autant. Les Watteville sont arrivés ce soir seulement et soupent chés les d'aulbonne Le second, et un Steiguer de Monna ; repartent demain ; notre amy de diesbach doit rester quelques jours icy. Je suis tres fâchée d'un côté d'être malade pendant son séjour icy ; et de l'autre que vous soyés absents ; Je ne say comment il s'amusera, il loge au cabaret, qu'elle diference pour Lui, il auroit été dans votre maison et parmy nous, il croit bonnement que St François et St Piere sont de la meme religion et dieu sait qu'elle diference il y a dans leur doctrine et dans leur [4] meurs ; St Cierge vous dit mille amitiés ; et moy je suis a vous mes chers amis de tout mon cœur L D
vendredi a 8 Heures »

BCU, CO II/16/5

05.04.[1767] / [de Louise d'Aubonne]

Pas signé, mais écriture très reconnaissable. Constant d'Hermenches l'auteur de la lettre du 30 mars, qui a été copiée par Louise d'Aubonne. La lettre a été adressée certainement à Samuel, frère de DL (à Genève). Transcription intégrale.

« de Paris du 30^e mars

Les Scythes sont detestablement joués ; la Durancy a des Bras et des mains épouvantables ; son jeu est manieré a coup de Hache a la le Kain, elle n'a point de masque, point d'inflexion ; elle n'interesse ni ne touche, les docteurs disent cepand^t qu'elle est actrice, parce qu'elle a les mouvements les deployments du Théâtre, de grandes Pauses qui n'ont fait que refroidir. Le Kain jouë comme un sergent, avec un vilain Turban une capotte de fourure sur les épaules dont les manches pendent a vuide, des Bottes jaunes, une belle veste, un furieux sabre et des moustaches ; Il fait peine et l'on ne s'avise pas de chercher en lui un personnage intéressant.

Ils ont retranchés plusieurs vers, ils en ont ajoutés après qu'obeïde s'est tuée qui font bien ; ils ont retranché la moitié de la scene ou Attamare vient faire évanouïr les Viellards. Obeïde a retranché ces

vers, le Succès est douteux, on a Hué Les dieux qu'on y fait d'or y sont bien mal servi, on a Hué Il n'est que les grands cœurs qui soit digne d'aimer, on a Hué Il est mort en brave Homme, on a Hué ou voulés vous aller et sans armes et sans forces parce qu'ils n'ont point l'air foibles, on a Hué dans le recit d'obeïde a ma porte

Brisar jouë avec un air bien naturel bien [2] Scythe ; mais si froid qu'il n'interesse point ; Sozame un maitre a dancier bien manieré ; Il n'y a aucune comparaison avec de Crousas et notre comte de Golowkin interesse plus que Brisar ; molé est moins amoureux et moins noble que S^t Cierge, c'est cepand^t le role qu'on écoute avec plaisir, la scene Attamare est tres bien jouée et prodigieusem^t applaudie ; Le Kain n'y est p^r rien et tout le monde trouve que ce qu'il dit est Bête ; Le Scythes et le Persan sont plus manieré, que les nôtres ; mais ne vont pas si rondement ; voila L'Histoire de la piece. cepend^t le respect p^r voltaire est si grand qu'on L'ecoute d'un bout a l'autre avec attention : qu'au chafoir on n'en disoit rien, on la jouë aujourdhuy p^r la 3^e fois et elle ira son chemin jusqu'à la cloture.

Il est certain que si elle etoit jouée dans le gout ou nous l'avons prise elle iroit aux nuës et cela est bien facheux p^r voltaire ; mais c'est d'une froideur a en mourir, on n'a rien vû de pareil, il n'y avoit pas du monde ce qu'on appelle grande foule ; J'ay lû ma tirade a quelques amis qui l'ont aprouvée plus que je ne l'esperois ; au reste on a ris aux crêpes ; le mariage n'a fait aucun effet, c'est M^f de Breteuil qui va a l'Ambassade a la Haye.

[3] fragment d'une lettre du Prince Hereditaire sur les *Scythes*

J'ay assisté a la représentation des *Scythes*, J'etois dans la loge du P[rince] de Conti avec Mesd^{es} de Boufflers¹⁰³ et de luxembourg¹⁰⁴ ; les 2 premiers actes furent goûtés, le 3^e ne paru pas aussi interessant ; La Scene entre le Persan et son confident paru platte, pour moy je crois que l'abominable acteur qui fit le role de confident y ajoute beaucoup, la sçene suivante du Persan avec le jeune Scythe m'a paru etre goûtée, on prevoyoit dans le 5^e acte le denouement parce qu'il paru qu'obeïde n'avoit d'autre voye a se sauver et cette attente diminua l'effet du coup de Theatre ; Pour moy je desirerois la lire ; Je suis indécis ; La Cabale etoit grande, l'on a applaudi dans des moments ou je ne m'y attendois pas et il m'a semblé que quelques beaux endroits ont été pâssé sous silence.

[4] lausanne ce 5^e d'avril

mon cher constant je vous envoie la copie de toutes les lettres que nous avons reçus Hier de d'Hermanges elles nous ont très amusés et je ne veux pas avoir du plaisir sans vous en faire part ; dittes nous aussi quelques mots de vous ; de vos enfants sont ils inoculés ; quand doivent ils pousser ; parlés mon cher cousin que nous soyons inquiets avec vous, et tranquille lorsque vous le serés ; Je palpite toujours mais ce beau tems me donne des forces ; ayés bien soin de notre Belle veuve [?] elle a toujours du mal. J'en suis au desespoir, dittes lui bien cela de ma part. adieu notre amy, toutes ces petites femmes qui sont foles de vous, ne vous en déplaie, vous disent forces amitié et moy je vous embrasse tres tendrement et fort a la Hate. Calembert qui est la autour de mon Bureau vous dit aussi des compliments. »

BCU, CO II/16/5

11.04.[1767] / [de Louise d'Aubonne]

Adresse : « Monsieur Constant Baron de Rebecque Major du Reg^t Suisse d'Epttinguen / A Mesiere / en champagne »

Sceau en cire rouge aux armes des familles d'Aubonne et de Saussure.

« ce 11^e avril / vous etes trop aimable mon cher cousin de me donner quelques uns de vous précieux moments de Paris, c'est un cadeau dont je sens le prix ; le ciel vous rende le plaisir que m'ont fait toutes vos relations des Scythes. J'ay fally tourner cervelle de vos lettres sur ce sujet ; vous savés comme je me passione et vous croirés aisément que mon imagination m'a transportée a ce Spectacle ; J'ay vû ces cruels acteurs ; ce parterre injuste ; et me voila aussi agitée ; aussi échaufée que l'auteur meme eut pû l'être ; Je ne pardonne point a le Kain sa redingote ; c'est un outrage qui me regarde personelement ; et

¹⁰³ Marie-Charlotte Hippolyte de Campet de Saujon (1725-1800), comtesse de Boufflers et maîtresse du prince de Conti.

¹⁰⁴ Madeleine Angélique Neufville de Villeroy (1707-1787), duchesse de Boufflers et de Luxembourg.

si le païsan de Porantru [Porrentruy] ne m'eut dit quelques douceurs dans ce moment de crise ; j'en aurois pris la colique ; Je n'ose vous dire que je trouve ce couplet le plus joly du monde ; et le meilleur de tous ; J'ay meme l'insolence de le faire courir la ville ; et toujours sous le pretexte ; de faire admirer vos Tallents le vétilleux Hirçau n'a pas osé y faire la moindre variante, je n'ay garde d'en laisser alterer le texte ; ah si je savois faire des petits riens liriques vous en seriés le Hero : votre fils est arrivé a la Haye ; on l'a trouvé grandi ; formé ; changé a son avantage c'est le comte Gabriel qui l'ecrit au notre et c'est a un bon Pere a qui je fais pâsser ces nouvelles ; au reste je ne tarderoit pas d'agacer notre cher petit Homme [2] vous avés raison de me marquer de la confiance ; je puis vous dire que je la merite et que je doute que vous rencontriés a votre chemin beaucoup de gens qui sache s'interessier a vous d'un coeur plus sincere ; il est facheux que dans cette disposition j'aye si peu d'influence dans le monde ; cette sorte d'innutilité est peinible a soutenir ; Lorsqu'on porte dans son ame, l'extreme envie de servir ses amis et de les voir Heureux ; au reste mon amy si vous voulés l'etre n'allés pas a B... esce serieusement que vous en auriés quelques veleïté ; j'espere que ce n'est qu'une Idée tres passagere et qu'au moment ou j'ecris vous n'y songés plus ; soyés certain a bon comte que le maitre dont vous ne craindriés point de dépendre est dure, despotique, avare, capricieux, sa maxime s'est de tirer tout le parti possible des gens sans se piquer, de recompenser ni le merite ni les services ; lorsqu'on a bien serré un citron dit il on en jette l'ecorce avoués que cette façon de faire de la limonade ne vous convient guere. Hermodan n'avoit que 5 mille francs chaqu'année pour sa peine et elle etoit considerable avec ce peuple d'Histriens toujours mécontent ; et aussi apre a demander que le maitre est porté a refuser ; ce qui fait un procès continuel ; dont l'intendant est la victime. cet Homme est charmant flateur lorsqu'il veut s'acquérir quelqu'un qui lui est nécessaire ; mais des qu'il l'a enchainé ; et lié ; tout change de face. Il est meme des tems ou il est innabordable par l'Humeur ; et une sorte de férocité innée ; vous saurés de tout le monde que le séjour de B est plus dispendieux que celui de Paris [3] et qu'il n'y a nulle comparaison entre la depense qu'on y fait et ce qu'on tire du B. imaginés que les lers ministres n'ont que 6000 L. ce n'est donc le séjour ni de la liberté ni des plaisirs, ni des recompenses ; ni de la gloire. qu'esce qui pouroit tenter Athamare ; au reste tout ce qui vous donne du dégout pour la Patrie sont des choses a tems ; la Sçene d'une petite ville peut changer d'une année a l'autre ; et puis j'espere que les chagrins que vous avés emportés se dissipera bientôt par la vie toute militaire que vous allés mener ; je le souhaite ; et réeement vous en avés besoin ; les derniers Jours que vous avés pâssés icy etoient de fer ; et m'ont bien fait souffrir pour vous ; Me Neker est attenduë icy ches votre amy De Brenles ; le saut est un peu grand pr elle ; ils cherchent a acquérir une terre dans ce païs ; a propos les aristides n'ont point profité de votre depart pr soutenir leur guere avec vous. tout est icy et a genève comme vous l'avés laissé. Maitresse semble assés gentille, et de bonne volonté pour bien faire ; le nom delon est Heureux voila que la petite Grecque épouse un millionnaire de Basle. nous avons un portalés icy, qu'il faudroit savoir garder. il regarde des terres et il n'a que 15 cent mille livres. cela fait un peu venir l'eau a la Bouche. Le Comte de Sacconex est a payerne cela fait qu'on se redresse par icy ; les St Cierge vous disent bien des amitiés ; et tous mes petits camarades vous offrent leurs obeïssances. Je ne say encore quel parti je prendray pour ma santé je suis un peu plus forte ; mais toujours un poulx ridicule ; Il n'y a que mon coeur qui ne se dérange par aucune circonstances et qui vous est mon cher d'Hermanges bien acquis »

BCU, CO II/16/5

10.[07-08.1767] / [de Louise d'Aubonne], de Plombières

Lui écrit de Plombières, en Alsace, où elle suit une cure avec son père.

Incipit : « vous etes adorable mon cher cousin au millieu de votre goire et sous ventre tente de songer a nous » [DL est au camp (Besançon ?) avec sa femme]

« le Baron [Saussure de Bercher] s'accomode fort bien de la vie que nous menons icy, il n'a pas juré une fois c'est un miracle que nous devons je crois au Saint de la paroisse ; pour moy c'est mon Elément que la france et sans trop me vanter j'y suis bien moins embarassée que chez nous. Je cheris cette extreme Honneteté de propos ; de façons ; de manieres ; qui rendent la Société de françois enchanteresse ; vous savés combien vous et moy nous sommes choqués a chaqu'instant de la grociereté de nos compatriotes ; il me semble icy que je suis dans mon Element dans ma patrie ; et je trouve bien plus aisé [2] de causer, de rire, et de me lier avec les gens qui se trouvent icy ; que de supporter ce qu'on appelle la bonne compagnie de notre ville »

[3] évoque des maux d'estomac qui « laissent d'ennuis. A propos d'ennuy *Aristide* est tombé tout a fait ; il n'y a plus de feuilles que sur les Arbres ; mais je vous dis la des nouvelles qu'on vous a mandés, et que nous avons plus tard que vous ; votre lettre du 30 ne m'est parvenuë qu'Hier ; les postes non pas icy le sens comun ; [...]

[4] « Plombiere ce 10^e a 6 Heures du matin »

[s.d., v. novembre, avant 1767] / de Louise d'Aubonne

Incipit : « Je l'aurois bien juré que ce marquis ne pouroit vous attendre ; et que vous auriés le Soucy de lui courir après »

[3] « J'ay bien reçu les livres que maitresse [Mme d'Hermences] m'a renvoyés, et la comédie qui me paroît tres jolie ; L'acte second seroit charmant a jouer a ce qu'il me semble et vous devriés mes aimables acteurs l'entreprendre ; St Cierge est allé diner a Bettens ce matin en cabriolet et ramenera votre frère Juste ; esce que réelement vous voulés passer votre Hiver a la [4] campagne voila pr des gens sensés un bien mauvais parti ; vous vous laisserés enfermer par les neiges et les glaces ; ainsi parle mon Interet personnel [...]

« L D / ce mardy »

BCU, CO II/16/5

[s.d., v. 1765-1767] / [d'Etienne Clavel de Brenles]

Lettre rangée par erreur dans la fourre « Lettres à D.-L., de M. d'Aubonne et de Mme d'Aubonne (Corcelles), 34 ff »

Adresse : « A Monsieur d'Hermanches A MonRepos »

« Je vous rends mille graces Monsieur de cette jolie lecture. Ce n'est pas a propos des vers de Voltaire que je pense a vous envoyer mon *Caton* si vous voulés bien me promettre de le voir et de le juger avec severité comme a deja fait M^r D'Yverdun, je cherche a le perfectioner, et il faut pour cela saisir le tems ou vous etes ici, personne au monde ne peut mieux me rendre ce service que vous, et vous y etes un peu engagé parce que vous avés daigné autrefois m'encourager a finir l'ouvrage lorsqu'il ne faisoit que de commencer. Je vous en aurois Monsieur beaucoup d'obligations. »

BCU, CO II/16/5

30.11.[1758] / [de Bellegarde]

Datation : le marquis de Bellegarde est avec le comte d'Albaret, le prend sûrement avec lui puisque les deux sont présents en mars 1759 à Lausanne. Allusion à l'absence de Voltaire.

Incipit : « tu le sais si j'aime a te faire plaisir cher et bon amy. ainsi des que je puis me flater que mes letres t'en font, mon premier soin en recevant les tienes est de t'écrire, tu me dois cette meme attention par les memes raisons, me voicy avec toy au coin du feu pour une grande heure porta chiusa a l'univers. nul raport de Reg^{nt} ny de femelle, ne peut tirer mes veroux. je suis avec toy sans distraction entierement transporté dans le lieux charmant avec les personnes qui me font la grace de m'aimer et que par consequent je préfere au globe, qui n'est pour moy qu'une vilaine planete si destituée de mes amis, j'aime mieux la lune, non persone ne sent mieux que moy le plaisir d'être aimé. c'est le plus cher a mon coeur, qui regarde l'ingratitude avec horeur, que votre amitié soit donc bien assurée d'un retour sincere. je te felicite sur l'agrement de tes hostes. l'un est mon amy, l'autre n'est que ma conoissance. il y oroit trop a faire de multiplier le premier titre sacré, je vois un milion d'humains a qui je n'ay aucun desir de plaire et je reussis au mieux. Ce Mr Dalbret¹⁰⁵ a soupé je me rapelle ches moy et me tourmenta pour

¹⁰⁵ Comte d'Albaret.

faire de la musique. [2] je fus aussi poli qu'il m'étoit possible au souper dont il s'aqu Coastait tres bien mais au concert peut etre l'ai-je contrarié car c'est bien l'amateur le plus discord, et ignorant, que je conois, et joindre a cela des pretentions. il faut etre job. D'ailleurs j'ay une mauvaise disposition au debuté des gens. j'en juge souvent de travers, je conois mon defaut, mais qui est ce qui se corige, il venoit de paris, chantoit bavardoit, je l'ecrivis fat, et crois que j'avois tort, il dona de l'esprit mais si rompu que j'ecrivis fou, ne l'ayant pas veû depuis. il falloit qu'il te plaise pour que je l'eface de mes tablettes soub ces couleurs. pour l'hubert, il est fou aussi, mais plus original, il a des intervalles ou il aprofondit meme la raison, mais je t'advertis de ne pas t'y atacher, c'est du vent. apres les plus belles protestations, la Persuasion meme de t'aimer, il t'oublie dans la minute au premier acces. Ses oiseaux ne sont pas si legers que luy. garde toy de sa seduction, car il est dangereux. il seroit adorable s'il etoit solide. il faut le voir et l'aimer a sa façon pour le moment. tu peus luy montrer son portrait. si voyant le defaut de ces traits il pouvoit les changer, il vera que j'ay sa ressemblance aussi presente [3] que luy la miene. s'il me decoupe en profil je le decoupe en face. je suis outré du faible que j'ay eu et que j'ay peut etre encore pour luy. s'il m'aimoit ne m'oroit-il pas dit un mot dans ta letre. peut etre en voyant cecy il me fera une dicertation d'une heure, montera une hipothese car il est metaphisicien en diable, mais je ne suis plus la dupe de ses raisonnements, je veux des faits et lui anonce que je suis brouillé avec luy.

ne sois pas inquiet de ta santé elle se retablira. surement ton raisonnement sur le bonheur de la vie n'a pas mon aprobation de le faire dependre d'un estomac robuste et des besoins phisiques. sans doute tu avois une indigestion qui empechoit un projet de bafrer qui m'en a presque donné une en te lisant. ta morale estoit a La Prade dans ce moment. je ne sorois te passer d'etre materialiste toy qui est moins materiel que persone.

je te remercie de ton advis contre l'ennuy, je n'en conois en verite que le nom, je cherche de l'agrement meme dans un vilage. cela n'empeche pas que je ne fasse une diference de groningue a Paris, je ne suis qu'epucurien. tu es cinique. coment veus tu que je n'envie pas d'etre avec toy. toute cette aimable assemblage de mes amis avec cette charmante jenty [Mme Gentils de Langallerie ?] qui veut bien metre ma decoupure dans sa poche. que ne puis-je l'animer

[4] Conviens que tout n'est pas egal. tes idées abondent volent. Le papier les recoit sans les perser et sans te repondre et tu crois d'avoir raison, je remercie la providence de ma santé, mais non de ses liberalités que m'importe de me bien porter icy. elle m'acorde la grace comune aux vegetaux. je ressemble asses a un bon arbre dans un desert. j'ay cependant un amusement. c'est un maitre de chapelle admirable qui compose come un ange et joue de meme sur le clavecin et la viola di gamba. il a le don atribué aux anciens d'emouvoir les pations, il joue des fantaisies de caractere avec une telle expretion que c'est un tableau. le gout la delicatesse le tendre le feu le brillant tout y est. je crois que c'est apollon, tu en serois enchante. plus il m'est survenu une visite d'un autre musicien de premier ordre en violon et escrit come il joüe tous les jours musique nouvelle et des concerts charmants. Groningue n'a jamais eu et n'ora jamais deux sujets come je les reunis a present. Madame Lohman que tu a conu, Melle Vance nous fait la grace de chanter a nos concerts t tres bien, elle a du gout et des graces que cependant ne m'ont point touché »

[5] « Voila ce qui s'apelle tailler de la besogne a son home, il faut que j'ecrive un volume pour repondre a toutes tes demendes monosilabiques. Cependant je vais l'entreprendre pour te complaire et m'enfermer avec toy jusquea ce que tout soit coulé a fond »

[6] [...] tu conois donc hubert, n'est-il pas charmant, je l'aime beaucoup, il est original mais essentiel avec une aparence de folie, il a de l'esprit et de l'ame, je suis bien aise de toi en partie la cause de vootre conoissance pour tous deux.

[7] est-il bien vray que l'adorable marquise [Angélique de Gentil, soeur de DL] a pencé a moy, j'en suis aussi flaté que reconoisant. dis le luy. j'étois donc en tris [?] avec les Sacrebleus du Baron [de Saussure] et la pipe de Mr de Boussans, a l'arivée de mon courier sur ton lit et menine¹⁰⁶ qui te donoit du chocolat et Willem qui les nouvelles et metresse qui demande de la porte coment se porte son amy, n'est ce pas le tableau. il n'y a que la douleur a en éfacer, et j'espere que c'est fait, j'ays souffert pour toy. C'est le seul écueil de ma philosophie, elle y echouë toujours. je te felicitte de tenir si bien le timon de la tiene au reste tu es heureux entouré d'amys agreables que te faut il, ah un peu d'amourette pour t'éveiller,

¹⁰⁶ Bénigne Buchet ?

c'est fort drolle je l'advoüe, je n'en ay pas l'ombre, icy, je vegette. tu chasses en place, ce n'est pas mal, et moy aussi. [...] »

[9] « Si c'étoit come tu dis quelqu'un qu'on aime, Groningue seroit le Ciel pour moy, je vais faire un tour a la haye d'ou je t'écriray en detail tout ce que tu voudras, je ne m'apercevois pas que je t'assome de 9 pages, mais il te faut celle ci pour le coup de grace. »

[...]

« vous cesses donc de jouer par l'absence de voltaire. vous pouvez cependent vous passer de luy. pour moy je pretens toujours jouer mon Rolle. entre vous il me flatte plus que celui d'alexandre¹⁰⁷. soyes assuré que vous ne pouvez vous ocuper de persone qui vous est plus ataché. assures en bien Med^{mes} de mestresse [Louise Constant d'Hermenches], De Genty d[?] j'embrasse tes homes et toy de tout mon coeur

Groningue le 30 9^{bre} »

Chanson grivoise à la page 10.

BCU, CO II/16/5

26.01.[1757 ?] / de Pierre Victor Besenval, de Paris

« A Paris le 26. Janvier [...] »

[2] « du moment que vous me nommés M. de Voltaire dans votre societé, je ne puis plus qu'envier votre sort, regardés le bien de tous vos yeux, écoutés le de toutes vos oreilles, et dites vous je vis avec le plus beau genie qui ait existé, il est bienheureux que je ne sois pas a votre place, car suerement je le verrois autant que je le lis, et cela pourroit bien l'ennuier, je vous plains lorsque vous serés obligé de le quitter pour nos bourguemestre. je crois que vous y trouverés quelque difference. »

BCU, CO II/16/5

26.02.[1757] / de Besenval, de Paris

« A Paris le 26 fevrier.

Je vous en demande pardon, mon cher Constan, mais je plains de tout mon cœur Zaïre, et encore plus M. de Voltaire, de se voir reduit, a abandonner une fille qui doit luy etre si chere entre vos mains, bon dieu, comme vous allés l'accomoder, j'avouë que j'aurois quelque satisfaction d'entendre orner de l'accens suisse les sons touchants dont elle est remplie, elle doit etre d'un ridicule bien prétieux, et le ridicule m'a toujours été cher, il m'en souvient dans une jeunesse, j'établis une comédie a Soleure, j'ose dire que cela fut effroyable, jugés combien vous me surpasseriers puisque vous donnés dans le tragique, les noms que vous placés dans votre amphitheatre sont imposans j'en conviens, enfin de tout ceci, a Lusignang pres, il n'y a que les acteurs a redire, pourquoy ne suis-je pas à lausanne.

je crois votre legende superieure, mais pour en mieux juger, il faut que j'aie retrouvé un vieux dictionnaire latin qui treine dans mon grenier, ou je l'ay exilé depuis mon enfance, pour tout l'ennui qu'il m'a causé, reçevés cependant mon compliment sur votre érudition, je ne vous croiois que galand, yvrogne, et joueur, et un mot un homme aimable. je suis ravi de voir que vous soiés encore sçavant.

je vous suis obligé d'avoir fait remarquer mon admiration a M. de Voltaire, parmi celle qu'il cause a tout l'univers, c'est un vray service d'amy, malheureusement tandis qu'il vivoit a paris, je ne vivois point encore, et maintenant bien des raisons m'éloignent de ma patrie, je la regrette plus depuis quelle le possede, au jugement qu'il veut bien porter de moy je vois que vous l'avés prevenu, essayé vous-même par les suffrages qu'on prodigue icy a un Suisse, qui en se [2] comuniquant fait voir qu'il est un homme tout comme un autre, il seroit bien de la justice de M. de Voltaire et de son honneteté pour un païs qu'il a choisi pour son habitation de tirer notre histoire de l'obscurité, ou l'ont plongé des auteurs aussy diffus que subalternes, a dieux ne plaise que je luy demande des details, je sçais qu'ils sont aussy

¹⁰⁷ Allusion à la tragédie Olympie de Voltaire (1760) ? Ou à Statira, d'Hermenches ?!

loin de son gout que de son genie, mais dans la peinture du coeur humain qu'il se propose dans tous les points historiques qu'il a traité, il me semble que la catastrophe de notre liberté la bataille de granson, et celle de Mora, sont bien propres a rendre ce que peut le courage soutenue d'une vertu simple et degagée de presque toutes les connoissances qui bien souvant ne servent qu'a la ternir, obtenir cette complaisances de luy, mon cher Constant, et vous rendres un grand service a notre païs, trente pages de sa main et nous seront connus, comme je pense que nous meritons de l'etre. » [...]

BCU, CO II/16/5

04.01.[1767] / de Besenval, de Paris

« A Paris le 4 janvier.

En vous remerciant, mon cher Constan, du detail que vous me faites de geneve, j'en avois aperçu d'icy, le tableau, tel que vous me le peignés, car ces sortes de distracions se ressemblent toutes, il en resultera, par ce que j'ai entendu dire, car grace au ciel, ni de près, ni de loing, je ne me mele en aucune façon du politique hélvétique, qu'on vas interesser. tout commence avec geneve, et bien tot nous verrons ces fameux conjurés, crier merci, et demander qu'on leur impose des lois, [suite : commentaire sur les troubles genevois]

j'ai entendus parler icy de la tragedie de Voltaire¹⁰⁸, on dit [2] que les comédiens ne l'ont pas recu, ils auroient aussy bien fait de refuser celle de *guillaume Thelle*, de M. le Miere¹⁰⁹, qui n'est pas tout a fait combée [?], mais ma foi autant vaux. bonne année, mon cher Constan, nous avons bu a votre Santé hier avec me d'husson qui a soupé chés moy [...]

je vous adresse une lettre a Lausanne, parceque Me d'husson m'a dit que vous aliés y retourner. »

BCU, CO II/16/5

CO II/16/6, Lettres à David-Louis Constant d'Hermenches (C-Ge)

19.01.1780 / de Chevallier

Adresse : « Monsieur le baron De Constan rebéque Lieutenant Colonel du Regt d'aulbone Suisse / A Avenes haineaut »

Incipit : « Mons ce 19 janvier 1780 / Monsieur / j'aurois bien plus de plaisir de vous voir partager les festes qui se donnent ici que de vous en rendre Compte. L'antré [à Bruxelles ?] du duc D'aramberg s'est fait hier sur les quatre heurs, ses Compagnies des gardes bourjoises on été au devant de lui et on précédé sa marche, qui étoit fermée par cinquente a soiante carosses de Maitres qui étoient allé a sa rencontre, il est decendu au Gouvernement »

« La ville lui est venu faire sa Coure ; de la il s'est randu a la Comédie ou l'on a donnée *la rosiere*, et *la jeune indiene*, et a la sortie de la Comedi a l'hotel-de ville, que l'on avoit illuminé fort agreablement ainsi que le reste de la ville » suit le repas et le bal (plus de 200 femmes).

p. 2 : « Le jeune prince De ligne Le prince de Gave, et les deux freres du Duc sont venus avec lui. L'ouverture des états ne doit se faire que Lundi 24 »

p. 3 : « j'ai étté Lundi chez le Conte d'alberg [d'Albaret] ou de fondation [?], il donne toutte ses semaines a dancer depuis quatre heurs jusqu'au souper ou il reste toujours 25 a 30 personnes, je lui ait dit que vous aviez étté indisposée que vous n'aviez pue venir le remersier vous même. permétez que Mademoiselle D'hermenche et Mademoiselle Dufey trouve isi les assurance de mon profond respec.

¹⁰⁸ S'il s'agit des *Scythes*, Besenval est mal renseigné puisqu'elle sera jouée à Paris en mars 1767.

¹⁰⁹ *Guillaume Tell*, tragédie de Le Mierre (17 décembre 1766).

j'espere que vote santé se sera remise des affreuses secousses qu'elle a reçue pendant votre voyage »
en nota bene : « je ne puis m'empêcher de faire part a ces demoiselles de la difficulté qu'il y a d'avoir des loges a la Comedie elles sont toutes Loues par des particuliers, et même beaucoup de femmes n'y vont pas par l'impossibilité d'avoir des places. »

BCU, CO II/16/6

23.01.1780 / de Chevallier

Adresse : « Monsieur le baron De Constan rebéque Lieutenant Colonel du Regt d'aulbone Suisse / A Avenes hainau »

Incipit : « Mons ce 23 janvier 1780 / Monsieur / j'ai appris par Mademoiselle Dufey qui m'a fait l'honneur de m'ecrire combien vous aviez encore souffert a votre arrivé »

Le duc et la duchesse d'aremberg, le prince de ligne veulent avoir de ses nouvelles.

[2] soupers, bals jusqu'à 5 heures du matin. « La difficulté pour une Loge pour ces dames est Levée j'en ait une qui est a leurs ordres quand elles voudrons en profiter. La poste est si prete de partir, que je ne vous detaille rien esperant que ses demoiselles seront tenté d'en juger par elles mêmes »

BCU, CO II/16/6

08.[02.1767] / de Clavel de Brenles

Datation : le 1^{er} discours paraît le 7 février 1767, le 2^e le 14 février.

Incipit : « ce 8^e 8^{to} / Le meurtre affreux d'une mere, les convulsions de Ronflan, la fistule du vieux Baron, voila, mon cher Monsieur, des evenemens bien sinistres pr un Chasseur¹¹⁰ ; il me falloit pas moins que le plaisir que m'a fait votre lettre, et les temoignages d'amitié dont vous l'accompagnés pr me consoler de tant de malheurs.

Je suis absolument de votre avis, mon cher Monsieur, je n'aime point voir *Aristide* sur le ton grondeur ; l'ami des hommes ne doit pas leur dire des injures ; si l'on veut les instruire et les corriger, il ne faut pas les iriter. La lettre de ce grossier Misanthrope [2] m'a aussi beaucoup déplu. L'on m'assure qu'elle n'est point d'Aristide [Wurtemberg ?] et je le crois ; mais pr quoi la publier ? Je voudrais de la bonne plaisanterie à la place de l'humeur et des sermons ; mais rien n'est plus difficile. Cette maniere originale et charmante des Addison, des Steele, &c est composé du bon sens, de l'imagination, et de la gayeté que les Anglois appellent humor, le veritable esprit des feuilles periodiques, est peut etre le plus rare de tous les talents. Vous l'avés, mon cher Monsieur, envoyés quelque chose à Aristide, je vous en conjure, pr le bien de la Societé, pr nos plaisirs, et pr l'honneur de la Patrie.

Nous sommes les gens du monde les plus aimables, nous avons beaucoup [3] d'esprit, tous les avantages possibles, il n'y a pas sous le ciel d'Etres plus sociables, nous nous voyons tous les jours en diners, journées, et soupers, et cependant nous perissons tous d'ennui, c'est le Cri commun de vos hommes et de nos femmes du monde. Y aurait il un vice radical dans la vie que nous menons qui serait la cause de ce phenomene ? voila, mon cher Monsieur, un probleme dont personne ne peut mieux donner la solution que vous qui etes l'antidote de ce fleau de l'ennui, et qui portés dans la societé sous des dehors legers et brillant un esprit philosophe et observateur. Une feuille de votre main sur ce sujet serait un morceau charmant, utile et interessant. »

BCU, CO II/16/6

s.d. [1750s ?] / de Cretin

Adresse : « Monsieur d'hermenche Collonel au Garde Suisse a haye / a Losanne »

¹¹⁰ Allusion à la pièce *La Chasse Royale d'Henri IV*.

Incipit : « Mon tres honoré Collonel / Escuzé moy s'il vous plait si j'ay manqué a mon devoir, mais la raison qui m'a obligé a ne pas aller a vevay est que j'avois été avec cette Comediene, de plus ce qu'il vienne yci au premier jour ainsi je vous prie de jugé si j'ay eu tort je voudroit pouvoir etre digne de passer ma vie a votre service »

BCU, CO II/16/6

16.02.1757 / de [Jean Samuel] Dapples¹¹¹

Adresse : « Monsieur le Collonel d'Hermanches / Ches lui »

« Monsieur

J'ai l'honneur de vous ecrire pour vous prier de me renvoyer la *Serva Padrona* avec l'accompagnement, si toutefois vous n'en avez plus absolument affaire, je vous demande en meme tens la grace de me preter pour quelques jours *Eglé*, en attendant que je l'aie reçu ; au reste Monsieur J'ai ete une Couple de fois à votre porte pour vous demander moi meme cette Grace, j'y aurois ete plus souvent si je n'avois craint de me rendre importun dans ces circonstances aussi rares que brillantes, ou les yeux et l'exemple du plus grand Connoisseur de l'Europe sont si propres à exciter l'emulation, dans un Genre si rare qu'un siecle à peine à produire deux personnes qui y excellent ; [2] Que penser d'une seule assemblée qui en reunira plus de deux ; seroit-ce etre indiscret de demander certaine grace pour une Etrangère seulement [?] non j'ose Monsieur vous l'insinuer hardiment, puisque la personne en question ignore la demarche que je fais, et que je vous prie instamment de me refuser avec la meme liberte, si vous avez la plus petite difficulté à m'accorder cette Grace, et de croire que je n'en serai pas moins avec un Respectueux dévouement

Monsieur / Votre tres humble et tres obeissant serviteur / J S: D'Apples

ce Meccr: 16^e Fev: 1757 »

BCU, CO II/16/6

26.01.[1762] / de Mme Denis

Datation : la pièce *Olympie* a été créée à Ferney le 24 mars 1762.

Absent de Roulin 1956 et de la Voltaire Foundation, t. 108. Publié par Vercruyse 1977.

« ce 26 janvier / je vous aurais repondu plus tos Monsieur si je n'avais pas été un peu malade. j'ai vu Mr et Mme Constant qui ont quitté lausanne avec bien du regret. ils m'ont confirmé tout ce que vous me faites l'honneur de me marquer

nous sommes tres flatés mon oncle et moi de vos Sentimens pour nous. nous vous regraitons souvent, et nous vous aimons toujours. je me flate que dix lieues ne sont pas un obstacle assez fort pour nous separer.

les etres qui se voient pour se dissiper ou plus tos pour se comuniquer leur ennui se quittent et se retrouvent sans peine et sans plaisir selon les circonstances. ceux qui s'estiment qui se plaisent reciproquement et qui pout n'aitre dans leur Societé une certaine communication de l'ame que je sens si bien et que je ne peux exprimer doivent se chercher.

vous avez bien voulu en user comme cela avec nous, et je suis capable de le sentir. soiez sur que vous n'obligez pas une ingrate, et que je comte sur votre amitié comme vous devez comter sur la miene.

Mme Darmanche me demende comment elle doit etre [2] habillée je lui connais un habit superbe qui sera parfaitement bien pour Olimpie il faut qu'elle soit tres parée Sa parure meme doit faire contraste avec la praitresse, car je serai habillée de Serge blanche, coeffée sans plume, et Mlle cleron [Clairon] ne me permet que des perles. quoi que Mme darmanches ait beaucoup de diamans elle pourra encor disposer

¹¹¹ Il s'agit certainement du pasteur (1726-1804), père de Charles Samuel Jean (*DHS*).

des miens. je la supplie d'apprendre le rôle tout simplement sans chercher à le jouer. comme elle n'a point la pièce, quel que talent qu'elle ait, en en usant autrement elle ne pourrait que s'égarer. je lui envoie les meurs elle fait le rôle de Julie.

Songez vous au Marquis du Carage, et à se fier Antigone¹¹². Mr Constant m'avait dit que vous aviez quelque scrupule sur ce rôle, n'en ayez point je vous prie, il est très beau et vous le jouerez sûrement avec plaisir.

on joue actuellement aux Français *le droit du Seigneur*. il a un succès prodigieux et je n'en suis pas étonné nous commencerons par cette pièce et cela donnera le temps à Mme Darmanche de travailler son rôle avec mon Oncle, il ne peut lui envoyer la pièce l'ayant refusé au Cardinal de Berny et à Mr le duc de Choiseuil [3] il a fait vœu de ne la donner à personne. c'est à Mme Darmanche et à vous Monsieur à choisir vos opéras comiques je ferai de mon mieux pour que vous soyez bien accompagné et si je ne suis pas utile je tiendrai le clafecin

je n'écris point à Madame Darmanche pour ne lui pas donner la peine de me répondre par ce que je crois que vous ne faites qu'un. je vous en loue et je vous en félicite. je compte toujours sur vous deux au 15 de janvier [erreur : février], Mme la marquise de Genti m'a fait espérer qu'elle viendrait passer huit jours avec nous pendant votre séjour à Fernex avec Mme Daubonne, elles nous feront toutes deux grand plaisir ; adieu Monsieur ne doutez pas des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être Votre très humble et très obéissante servante Denis »

BCU, CO II/16/6

09.02.[1762] / de Mme Denis, des Délices

Adresse : « Monsieur Darmanche Colonel au service de Hollande à Lausanne »

« ce mardi 9 février des délices

j'ai tardé jusqu'à ce moment-ci Monsieur à vous écrire pour être en état de vous mander des choses positives. nous partons vendredi prochain 12 de ce mois pour Fernex. j'espère que vous ne nous y laisserez pas languir longtemps. mendez moi quand vous pourrez venir avec Madame Darmanche. nous vous attendrons avec beaucoup d'impassience.

je prie Madame Darmanche dans *Olimpie* de vouloir bien se mettre à la ~~grecque~~ grec. il faut que la femme de Cassandre le jour de son mariage soit très brillante. il faut aussi que cela fasse contraste avec les prêtresses qui seront dans la plus grande simplicité. Mme Darmanche a un habit superbe que je lui connais, il n'a besoin que d'être refait. mes habits sont faits par le tailleur de Mlle Cléron [Clairon], et ordonnés par elle. j'en ai fait d'autres depuis sur ces modèles et j'ai une femme à l'année qui dans ce genre habille à merveille je la supplie dont non seulement [2] d'apporter cet habit, mais toutes les étoffes qu'elle destine à en faire d'autres. Mr Constant m'a dit qu'elle en avait et nous lui ferons arranger comme elle voudra. la femme qui les fait passera tout chétif à Fernex, et part avec moi vendredi. elle habille aussi les hommes, si votre habit Monsieur ne vous plaît pas nous vous le rajusterons à votre fantaisie.

nous comptons commencer par *le droit du Seigneur* pour donner le temps à Mme Darmanche de répéter *Olimpie*. je compte au moins sur un opéra comique. quel choisisse, celui qui lui plaira davantage sera celui que nous aimerons. ces amusemens Monsieur nous paraîtront bien agréables pris avec vous deux, nous nous ferons un grand plaisir de vous posséder quel que temps. Mme la marquise de Genti et Mme Daubonne m'ont fait espérer qu'elles viendraient passer huit jours avec nous je vous prie Monsieur de vouloir bien les en faire ressouvenir. [3] mendez moi je vous prie le jour que vous comptez arriver. mon Oncle a la même impassience que moi de vous recevoir, il présente son respect à Madame Darmanche. nous vous sommes tous deux entièrement dévoués.

j'ai l'honneur d'être avec ces sentimens Monsieur Votre très humble et très obéissante servante Denis. »

BCU, CO II/16/6

¹¹² Personnage masculin dans *Olympie* (roi).

[13.02.1762] / de Mme Denis, [des Délices]

Adresse : « Monsieur Darmanche Colonel au service de holande A Lausanne »

« je recois votre lettre Monsieur et la poste part, Mon oncle a du vous mander que vous n'allions pas a fernex accause du mauvais temps, nous devons partir hyer nous avons remis notre depart a mercredi prochain et Mon Oncle me charge de vous dire que vous vous attendons Samedi ou dimanche prochain comme vous nous faites l'honneur de nous le mander. Soiez sure de l'extreme plaisir que vous nous ferez. nous recevrons Monsieur de St Cierge avec transport nous vous aimons nous vous desirons nous vous attendons et nous sommes a vous pour la vie Denis

Bonjour mon cher ferre md Dher. apprend elle julie des *moeurs* ? on la jouera après *olimpie*, le courier part il part

samedi a 2 heures »

BCU, CO II/16/6

[v.13.04.1762] / de Mme Denis, [de Ferney]

Adresse : « Monsieur Darmanche Colonel au Service de la holande etc etc / A lauzane »

Datation : présence de Lekain à Ferney ds la correspondance de Voltaire et interprétation d'*Alzire* le 17 avril.

« nous vous attendons Monsieur demain mercredi avec beaucoup d'impatience dites je vous prie a Madame daubonne tout le plaisir que nous aurons a la recevoir. tout sera pret a l'arrivée de Madame Darmanche et Mr leKin [Lekain] se fait un grand plaisir de lui faire repeter *alzire*. les acteurs des *meurs* vous prient de leur apporter un domino noir la poste me presse et ne me donne que le temps de vous assurer des Sentimens et de l'attachement le plus inviolable

ce mardi matin Denis »

BCU, CO II/16/6

+ les 3 lettres suivantes (v. 1773-1775 ; une est publiée par Vercruysse 1977) : est question de rendre visite à Ferney vers Noël avec ses deux filles. Pas d'épouse évoquée. Est brigadier des armées du Roi.

15.03.1758 / de Doxat de Démoret¹¹³, d'Yverdon

Adresse : « Monsieur le Collonel Constant Seigneur d'Hermenches A Lausanne »

« Monsieur

J'ai eu le plaisir de voir dans l'espace de quatre Jours que j'ai été a Lausanne deux spectacles aussi brillans à tous égards qu'il y en ait en Europe. Je vous en ai l'obligation Monsieur, & je me fais un devoir de vous en remercier, n'ayant pas eu le tems de prendre congé de vous avant que de partir. *Alzire* m'a interessé plus que *Fanime* parce que je connoissois davantage la Piece, j'ai trouvé comme tout le monde le rôle de Zamore joué [2] superieurement, mais je m'y attendois. Mon frère, & mon cousin arrivèrent assés tôt samedy passé pour voir le spectacle ; Ils m'ont dit qu'il leur avoit bien fait oublier la fatigue du voyage ; Nous repartimes ensemble Dimanche matin [12 mars], ensorte qu'ils n'ont pas eu le tems de vous faire la reverence. Ce seroit Monsieur un plaisir bien vif pour moi de pouvoir vous être utile à quelque chose, & vous prouver combien j'ai l'honneur d'être avec toute la considération & le dévouement possibles

Monsieur / Votre tres humble & très obeissant serviteur / Doxat de Démoret

¹¹³ Apparenté à la femme de DL, dont la mère était une Doxat. Il est possible qu'il s'agisse d'un cousin de Louise, Jean-François-Gabriel Doxat de Démoret (1726-1821), qui a bien un frère, Louis-Rodolphe Doxat (1732-1819). Lettre transcrite par Victor Constant dans son album.

17.11.1774 / de Duval de la Pottrie, de Paris

Incipit : « Paris ce 17 Novembre 1774 / Monsieur, on m'a renvoyé la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de mesieres a Paris ou je suis depuis le premier octobre, et ou je compte passer la totalite de mon semestre. »

« les spectacles sont a leurs epoques [3] Brillants partout des Pieces nouvelles. mardi la premiere Representation d'*asolan* grand opera musique de floquet. les francois ont donné hier *la partie de chasse de henri quatre* les italiens ont donné mardi passé *le gouté de henri quatre* opera comique cette piece quoique mauvaise a beaucoup plu il est asses plaisant d'entendre les proverbes de henri quatre en arriettes

j'imagine que vous aves Mademoiselle votre fille et Mademoiselle dufey avec vous daignes je vous supplie leurs presenter mes hommages respectueux »

BCU, CO II/16/6

13.02.1763 / d'Angélique de Gentils de Langallerie, de Tubingen

Incipit : « Je vous rend mille grace mon cher frère de Vôtre obligeant Souvenir »

« j'apprend a aimer encor plus, tout ce qui a fait dans notre Societe ici, c'est le parti que je tirerai de mon Sejour, j'y pense beaucoup, j'ai pensé aussi a vos plaisirs avant de partir en finissant a ma fantaisie le Teatre, dont j'esperait vous pouries profiter, je voudrais qu'il eusse vôtre abrobation [2] mon cher frère et que vous pussies bientôt le mettre en oeuvre dite du bien de l'idée de la galerie, je vous en prie, car j'ai cru avoir imagines la plus belle chose, j'ai le pied a l'etrier pour aller voir des fête surprenante a Slugad [Stuttgart ?] a ce que l'on dit, je vous avoüe bien que je m'apreande un peu dans tout ce grand tourbillon, voila deja 4 jour de Ceremonie passés l'empereur [Frédéric II] fait rôtir un Boeuf a son couronnement »

« le Carousel attire un monde imence Sa Cour et dans ce moment le reservoir de toute l'Allemagne »

[4] « si je pouvais avoir de la Musique de Jomelli vous ferai tel plaisir que je vous en envoyasse, et dans quel genre »

« Tubingen le 13^e fevrier 1763 »

BCU, CO II/16/6

24.02.1770 / de Gentils de Langallerie

Incipit : « lausanne ce 24 Fevrier 1770. / J'ai reçu hyer, Monsieur et très chér Beau Frere la vôtre du 21 et vous suis infiniment obligé »

« il est vrai, l'on a joié deux soir *Melanide et la nouvelle Epreuve* a Monrepos avec un très joli [4] Ballet ou Vôtre Fille auroit très bien figuré si vous l'aviés permis, l'on a aussi joié la Comedie en plusieurs Maisons en Ville, ce gout s'est renouvelé tout d'un coup. »

« Made d'H: n'est ni rajeunie comme on vous l'avoit mandé ni dans le grand tourbillon des plaisirs, mais elle vit comme a l'ordinaire et à sa maniere dans ses Societés et cotteries ; du reste les temperamments et les Caracteres ne changent jamais sur tout passé un certin âge, et c'est ce dont je m'apercois à moi même avec bien d'autes »

BCU, CO II/16/6

CO II/16/7, Lettres à David-Louis Constant d'Hermenches (Gi-Mi)

04.02.[1759] / de Gingins de Chevilly

Adresse : « Monsieur d'Hermenches Capitaine aux Gardes Suisses hollandaises a Lausanne »

Incipit : « Berne le 4 fev, / J'ay bien tord mon cher d'Hermenches a vous remerssier du paquet que Vous avez eu la bonté d'envoier a Me Tharman [?] »

« Je vous le dis sans adulation mon cher d'Hermanches je ne conois personne qui comme vous joigne les qualites du Coeur aux agrements de l'Esprit, aussi n'estime je rien au dessus de votre amitie, et ferois je toute ma vie ce qui dependra de moj pour la cultiver. Je vous anonce la Visite de quelqu'un qui pense pour vous comme moj, c'est Sinner il va a Balaignes et veut vous voir et votre Comedie en y allant dites moj a peu pres le tems ou Vous contes la jouër il arrangera son Voyage sur cela : »

« De Gingins »

BCU, CO II/16/7

[v. 15].02.[1759] / de Gingins de Chevilly

Adresse : « Monsieur d'Hermenches Capitaine aux Gardes Suisses a Lausanne »

Incipit : « [dommage] fevr. / Tout ce qu'il y a de particulier pour vous mon cher d'Hermenches dans l'affreuse histoire de Wattewille m'j fait prendre un Interet mille fois plus pressante »

p. 2 « Sinner vous est bien obligé de tout ce que Vous voulez bien faire pour luj il accepte votre logement et s'en remet a vous et aux Circonstances pour le genre de plaisirs que vous luj procureres il dit que celuj qui le touchera le plus etoit de vous voir et de vivre avec vous il ne sait pas encore s'il passera a Lausanne en allant ou en revenant de Balaguës. cela variera du 20 de ce mois au Comensement du mois prochain. »

BCU, CO II/16/7

22.02.[1759] / de Gingins de Chevilly, de Berne

Adresse : « Monsieur d'Hermanches Capitaine aux Gardes Suisses a Lausanne »

Incipit : « Berne le 22 fevr. / Si je ne vous ay pas bien compris mon cher d'Hermenches et que je me suis trompé sur votre façon de penser dans l'affaire de W. Sojez seur que ce n'a jamais été de façon a vous faire le tort que vous suposes que je vous fais »

« Je vouderois pouvoir vous aller voir et profiter de [mot illisible] avec Sinner des plaisirs que Vous lui procurés, mais vous savez ce que c'est de loucher [?] a son Depart, on croit toujours n'avoir pas assez de tems pour finir de tres petites affaires que l'on croit de grande consequence. Vous dites que [2] que vous n'etes point en train de Comedie je suis seur que Vous la jouerez comme un Ange, toute votre troupe est excellente et je sais que c'est vous qui l'avez formé. »

« De Gingins »

BCU, CO II/16/7

[s.d., 01.1763] / de Gingins de La Sarraz

Adresse : Monsieur Constant d'hermenges Collonel aux Guardes Suisses au Service de holland & & & A Lausanne »

Datation : Marie Martin arrive à La Haye le 28.12.1762 et débute dès le lendemain avec *Andromaque*.

Incipit : « Monsieur, Monsieur de la douceur. J'ay tord, je devois vous Ecrire, cela n'est ny Exact ny Amical, mais Le Leopard ne perd point ses taches et beaucoup d'autres passages serviroient a vous prouver que Les actes repetes forment l'habitude »

« L'on vous benit icy de toute Benediction (comme porte le Texte de Calvin) de ce que vous nous avez procuré La Martin, elle se soutient, on l'aime et Mad: Baptiste Luy trouve de grands talents Lorsqu'elle calcule les Receptes, sans elle notre Spectacle seroit annéanti ; un Premier Acteur qu'on nome du Moncel [Demoncel] frise toute la troupe il estoit Excellent Peruquier et brilloit dans sa profession a Marseille, icy il frise la chorde et sera chassé pour le moins, un Second est bossu et en vertu de sa conformation [2] il est Pulmonique et a tousjours un Extinction de Voix et son Larinx est Enduit de terre grasse, Le Comique a l'air du fils de fermier de Donfront, dans Arlequin Empereur de la Lune, La Chanvalon est un bouche trou qui est en raison Inverse de tout ce qu'on bouche ; L'arlequin est tres bon et ses Lazis portent des Ecus a la direction. Bourdais est passable et sa femme passée ; Maasdam ne rit jamais, Bigot est tapis dans la Conlesse [?], on luy fait deux bras de bois pour aller aux Marionettes Lundy, alors il aura ses bras de chair plus a l'aise et travaillera comme il convient de faire vis a vis de Polichinelle, Dalwic a tous les dehors d'un Eunuque blanc et la constance de St Bernard depuis Madame Pater sa nature ne s'est jamais dérangée, il est blême le matin et enflé vers le soir, et toutes les humeurs se portent ou elles ne devoient pas il faudroit repomper les fluides, mais le Piston est de pâte. La poste part, cecy n'est qu'une Lettre d'Avis, vous recevrez le Paquet dans peu. Maitresse sait combien je l'aime dites luy de ne pas l'oublier et me croyez toujours ami et serviteur de la maison

De La Sarraz »

BCU, CO II/16/7

25.02.1757 / Albrecht von Haller, de Roche

« Monsieur

Les contes de M. de V[oltaire] quoique dans un autre genre que ceux de la Fontaine, et moins piquans, sont cependant remplis d'esprit, et ne manquent pas de la naïveté qui fait le merite de cette espece de petits poemes. Je vous en suis tres obligé.

J'ai lu avec plaisir vos vers : il me semble qu'on ne sauroit etre grand acteur sans avoir les talens de la Poésie, il s'agit dans l'un et l'autre genre de sentir vivement et de rendre ce qu'on sent. Vous ne manqueriez donc pas de reussir, si en verité le succès dans la Poésie payoit la peine qu'elle donne.

Je ne repons rien sur le reste de Votre obligeante letre. La veritable politesse n'est que l'humanité exprimée par les actions, et les paroles : et cette humanité ne permet pas d'abuser de la Superiorité que donne [2] l'usage du Monde sur un Reclus, qui a vecu avec les morts dans le sens le plus literal, et qui n'a qu'entrevu ses contemporains.

Je suis donc persuadé, que Vous n'avez suivi que l'impulsion de la bonté, qui reten [?] tout ce qu'elle manie.

J'ai l'honneur d'etre trez parfaitemt / Monsieur / Votre trez humble et trez obeissant serviteur Haller
Roche 28 Mars 1767 »

BCU, CO II/16/7

25.02.1757 / d'Herwart Jacques, de Vevey

« Monsieur et tres cher ami

Rien ne nuirait plus au parffait retablissement d'une santé aussi interessente que la vottre, que de cellebrer trop tot vos noces avec l'aimable Zerpine, quelque grande que soit l'envie que nous ayons d'assister a cette feste et de revoir un spectable [sic] dont nous avons et[é] enchantéz, notre plaisir seroit troublé par la crainte que vous ne fusiez incomodé, c'est beaucoup faire et peut être trop que de faire

paraître le grand Orosmanne Lundy prochain : Monsieur et Madame Sollier, leur fille et Monsieur de Boisy profiteront monsieur et tres cher ami de votre pollitese, madame May¹¹⁴ et moi nous serons si vous le vouslez bien de la partie :

[2] nous sommes bien reconnoissant de la complaizance que vous vouslez bien avoir, et de mon chef je n'aurais point eu l'indiscretion de vous proposer perssonne, sçachant Le nombre de connoissance que vous avez et desquelles nous occuperons les places, sur toutes choses retablissez vous et soïez persuade de l'attachement de de la Consideration infinie avec laquelle j'ay l'honneur d'être

Monsieur et tres cher ami / Votre tres humble et tres obeïssant Serviteur Jaques D'Herwart

mes Respet je vous prie a Madame D'Hermenches elle est prie avec vous d'agrèer les honneurs très humbles de ma femme et ceux de ma fille

Vevey ce 25 fevrier 1757 »

BCU, CO II/16/7

13.05.1758 / d'Herwart Jacques, de Vevey

« Monsieur et tres cher et tres honnore ami

Sans un retour assez violent d'un Rumatisme Goutteux je n'aurois point tarde aussi Longtemps d'avoir l'honneur de vous repondre, et de vous remercier de nous avoir procure le plaisir d'entendre La Signora Lépri j'ay trouvé tout ce que vous m'avez marque de sa Voix que j'ay trouve superbe et agreable pendant un an de mon sejour en Italie. La Soculle [?] Faustine pouvoit etre mise au dessus pour le Gout mais non pas assurément pour la beaute de la voix. [2] J'aurais souhaite que le temps pour preparer le concert eut été moins court et que Madame Lépri et Monsieur Cardon¹¹⁵ par leur petite Dezunion n'eussent point eux meme nui a leurs interets. Il ce passa une Scene a l'assemblee de madame D'Orzan qui fut tres vive, ou les virtuozo se broulerent chacun prenoit parti, et Il fut decide qu'il n'y auroit point de concert, et a huit heures du soir on le croijoit encore, les Esprits s'adoucirent et on se rendit a la maison de ville, bien des perssonnes avoient été contremendee ce qui fut cause que l'assemblee fut beaucoup moins nombreuse qu'elle ne l'auroit ete sans ce petit incident.

[3] mes doulleurs avoient commence ce soir la, mais le plaisir d'entendre madame Lepri et Mr Cardon m'empecha de sentir mon mal et de m'apercevoir qu'un an d'escalier fort désagréable de concert avec celui d'une porte qui enfilloit un allée ne valloit rien pour un Rumatisme Goutteux qui en a bien augmenté ayant Garde le Lict ou la Chambre cinq jours si je n'ay point eu l'honneur de vous voir monsieur et tres cher ami des vottre retour ce n'est pas assurément que je ne vous sois bien devouë mais la grande malladi dont j'ay ete attaquée Il y a bientôt huit mois a été suivie d'infirmité qui gennent les petits voïages que je voudrois pour voir mes amis. J'ay appris que vous aviez eu un peu d'heur Dautreuze si vous voulez bien vous menager et suivre les advis de notre incorable Trochain, cette Legere incomodité vous procurera plus de santé pour l'avenir »

[4] [salutations]

« Vevey ce 13 May 1758 »

BCU, CO II/16/7

[s.d., v. 1773] / [de Jean Huber]

Adresse : « Monsieur le Baron de Constant d'Hermenches a Lausanne » ;

main tierce, annotation : « Huber 1772 »

Datation : revient de son séjour parisien (1772-1773), est en train de peindre la Voltairiade

¹¹⁴ Sa fille Louise-Sabine a épousé Gabriel May en premières noces à Vevey en 1754.

¹¹⁵ Voir aussi BCU, CO II/16/11/A, lettre du 29.01.[1760] à sa femme.

« Vôte Signe de vie mon cher Ami m'a reveillé de ma létargie. J'étois comme j'imagine que sont tous les Anciens Agréables, dans l'excès du detachment des choses du monde. [...] Vous jouissez cependant a ce que je vois dans vôte Sejour champêtre en vray Patriarche. et vous devez cela a des revers qui vous ont demasqué les hommes. On vous a dechiré, tantot a tort tantot avec quelque raison, mais qui n'est pas pecheur. Je vous aime mieux comme cela, que je n'aime ces hommes infailibles qui faillissent en fait de Tolerance, et de Sociabilité, et puis c'est que j'ay interest, qu'on n'exige pas que tout soit Grandisson. Je tâche d'être bon, au moins a lire n'étant plus bon a voir, j'écris sur les Oiseaux mes anciens amis. je profite de la Solemnité que l'on donne a present a l'Histoire naturelle, pour pouvoir dire que j'ay rendu quelque Service. Je ne sors que pour la chasse, je rendre chez moi ou je trouve toujours quelques hommes, exceptez du tourbillon de nos plats speculateurs. J'ay un Logement neuf très agréable ce qui va me devenir plus necessaire de jour en jour. hélas qu'a t'on a faire quand on ne fait plus l'amour. c'étoit la le bon tems, rêver ruminer, écrire, c'est se distraire mais faire l'amour c'est vivre. Il faudra Dieu me pardonne que je remplace tout cela par une espece de Devotion, a ma maniere, ne pouvait adopter celle de Personne. Il me faut un Heros de mon estoc [?] – et tout a l'avenant – et vogue la galère.

[2] Vous jugerez sans doute a mon Style que j'ay la charniere du Croupion un peu engourdie – et vous ne jugerez pas mal. Certaine pesanteur exigeroit un remede que l'on ne me conseille pas d'employer [...] Mais sans mon Ouvrage qui va grand train, sans mes gravures, sans mes pinceaux, sans mes oiseaux, sans les ressources de ma folle tête, la bercherie ne m'endormiroit pas. [...] Je voudrois voir fantaisie et si je puis degourdir ma carcasse je la verray pendant que vous y serez. Je sens que vous êtes plus mon Prochain que personne, et que vous êtes a peu pres le seul que je veuille pour mon Prochain. [...]

J'ay vû le Patriarche qui m'a bien reçu malgré les Ridicules qu'il pretend que je lui ay donné par mes esquisses. nous nous sommes pardonné reciproquement. moi les Pasquinades et lui les Caricatures.

[3] Je lui ay causé Paris et dit des nouvelles de Sa Societé que j'ay beaucoup frequentée. Je luy ay avoué que je n'avois pû refuser de le contrefaire de la voix et du Geste et je lui en ay donné un echantillon. C'est une Scene ou il reçoit Marmontel en agonizant et puis en lui parlant de Lécluse il s'échauffe par degres. Chante le Postillon, Galoppe avec les aiats [?], sort du lit en Chemise et galoppe et rüe dans la Chambre. Il temporise actuellement, il sonde le Guay, et j'ay peur qu'il ne le sonde Longtems. [...]

Je vous embrasse tendrement »

BCU, CO II/16/7 (éditée par nos soins sur Lumières.Lausanne)

16.09.1741 / de De la Fontaine, de Calais

Incipit : « Je suis charmé Mon Cher Constant que ce sois a des amusements que je doive le retard de votre lettre, je crains fort que toutes ces parties ne viennent a deranger votre Santé, Le depart de vos Comediennes vous met a meme de reparer cela par un genre de vie plus réglé, je vous parle malgre moy par experience » (il vient d'être malade, grosse fièvre)

« Delafondaine / Calais le 16^e 7bre 1741 »

BCU, CO II/16/7

12.08.1748 / de De la Fontaine, de Bruxelles

Incipit : « Bruxelles Le 12^e aoust 1748 / je ne scais Mon Cher Constant si vous aurez reçu une lettre de ma part qui aura dû vous etre remise par une nommée Made Pince de Paris qui alloit a la Haie pour affaires »

p. 2 : « il y a 2 jours que causant avec le Sr D'hannetaire et sa femme lesquels m'ont dit vous connoitre ; et Lequel sachant qu'il n'y a point de troupe de Comediens francoise a La Haie me dit qu'il auroit Envie d'envoyer un plan a ce sujet. mais qu'il voudroit y avoir des Connoissances ; je lui dis que je me Chargerois d'Envoyer ledit Plan, et De lui faire savoir ce qu'on m'en auroit mandé De la Haie, je vous L'envoie cy joint Comme je scais que vous aimez Les Plaisirs, je suis sur que si vous pouves Lui rendre service vous le feres ; Sa femme qui ne savoit pas de votre Joins [?] est fort bonne actrice ;

Dailleurs elle est tres jolie et fort aimable ; vous me feres plaisir Mon cher Constant De me marquer ce que vous En pensez et De m'adresser la lettre a Paris ou notre 7^e Bataillon duquel je suis arrivera le 28^e du present Mois je serai toujours Loge a l'hotel De Monmorency Rue masarini fauxbourg St Germain, je serois enchanté de pouvoir vous y etre bon a quelque Chose »

BCU, CO II/16/7

04.05.1773 / de Lanthery, de Fribourg

Incipit : « Monsieur / J'ai effectivement ressu les 12 livres, que vilmein vous devoit, la redingotte, je crojois a sa parole qu'il vous l'avoit envoijee ! mais ! je vais dans l'instent faire des poursuites, enfin d'en voir 6 livres, ou que je soit sur, que votre domestique L'aye resue : j'espere que tout cera fini dans peu.

Monsieur le Comte d'affry partira du 10 au 15 du courent pour paris avec sa famme et madame diesbach de torny sa seur la [2] derniere va prendre possaision du tabouret qu'elle a obtenu au prai [auprès] de la doffine [Daufine ?]. Il seroit deja parti dabord après les Roys si des Comedies de Societé que vous avont doné ce carneval ne l'auret ampeché.

Nous vojon partir avec regret madame diesbach de belle roche la jeune avec sa belle mere et son mari le 5^e, c'est une fame du dernier merite qui a tout pour elle figure nissance Riche bone musiciene jouen tre bien la Comedie. Fribourg perd infiniment a son dépar ainsi que Son mari qui est cheri a Fribourg. Le General restera jusque a la fin d'avril.

[3] Pendant le tamp du Spectacle nous avont eu plusieurs messieurs de Berne, qui nous on fait l'honneur d'assister, entrautre Sinner le beau fils de monsieur de Jenner, le même Jour de son arivé, fut fort etoné de voire traverser devant l'auberge Madame de Friching, Berne ignorant totalement son dépar, il s'occupet beaucoup a deviner la Cose cependant sans sucet, ainsi que les messieur qui l'ont accompagné. elle veint a la Comedie Sa Surprisse ne fut pas moindre losqu'elle vit ariver tous ces messieurs de berne elle rougit ; palit ; enfin etoit totalement [4] décontenancé : Monsieur Saconet G : de pajerne l'aborda et l'antretein fort lontens, ainsi que monsieur Sturler le balif de fraubrun [?] elle resta a souper deux jour de Suite Cher [chez] Monsieur de belloche ou ce donet le Spectacle, Monsieur Saconet fort empressé la reconduisit toute les deux fois a la maison le bruit Cour, qu'elle est venue a fribourg pour y passer quelque moi, et vouloit solliciter un divorce, elle vit fort retiré avec mademoiselle Verte sa demoi: de Compagnie on la voit plus dans aucune maison. elle loge cher un orfaivre nomé muller, villa tout le détail que je puis avec l'honneur de vous doner a son sujet. » salutations

« de Fribourg le 4^e may 1773 »

« Chevalier Lanthery »

BCU, CO II/16/7

06.01.1762 / de Le Chambrier, de Neuchâtel

Incipit : « Monsieur / Je me trouvois à la Campagne lors de l'arrivée du Courier et la Lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire ne me fut rendue qu'a mon retour, de sorte que je me trouvois dans l'Impossibilité d'arriver à tems à Lausanne, et de profiter de la grace que vous avés bien voulu me faire et dont je suis infiniment reconnoissant. Je me suis beaucoup moins regretté de ne point assister à une Fête arrangée par Vous Monsieur et c'est tout dire, mais ou malgré Vôtre favorable prévention j'aurois sans doute assés mal figuré, que de manquer une occasion de Vour rendre mes devoirs » (et sa reconnaissance...)

« Neufchatel le 6 Janvier 1762 »

10.02.1762 / de Le Chambrier, de Neuchâtel

Incipit : « Monsieur / J'ai été extrêmement flatté de Vôtre gracieux Souvenir, et demain étoit le jour fixé pour la Course que j'avois résolu de faire à Lausanne. Le tems afreux que Nous avons eu hier et les amas de neige, ont rendu les Chemins impraticables et me mettent dans l'impossibilité d'effectuer mon projet »

« Vous jugés bien, Monsieur que je me faisais une fête de ce petit voiage, qui devoit me procurer l'honneur de Vous voir, et l'agrément de passer quelques jours dans une ville, qui vous doit une grande partie de son brillant »

« Neufchatel le 10 Février 1762 »

BCU, CO II/16/7

14.07.[1770s ?] / [de la Princesse de Ligne (?)]

Problème d'identification : identifier les sceaux encore très bien conservés sur 2 des lettres

Incipit : « Depuis près d'un mois, Monsieur, je remet de jour en jour, a coucher avec vous, mais j'habite raime [Raismes, Pas de Calais, nord de la France], je promène ma philosophie aux eaux ; et vous devinés que les momens sont très courts ; nous avons étés pendant ces tems un nombre énorme, on a joué la comédie, j'étoit actresse sans quoi je vous dirois que l'heureux succet des talents de nos acteurs a déterminé le petis popos [?] a faire un théâtre, on y travail, il sera charmant, et nous nous proposons d'i jouër encore cette automne. que ne pouvés vous venir nous donner des leçons ! nous vous revérriions tous avec grand plaisir. vous pouvés au moins avoir part au concours proposé pour la devise de la taille ; car enfin vous êtes dés nôtres, de ce nombre choisi, que nous appellons amis surs, et sociétés aimable. je voulois que cette devise fut en latin, s'étais me tirer de presse [?] et dans le fond elle ne peut guerre être bonne dans nôtre langue mais le maitre veut du françois. il faut le peindre en beau, luy [?] la scène, et les acteurs. jugés comme cela est aisé en 5 ou six mots ? on ne s'en tirrera jamais que part deux beaux vers. tachés d'être inspérés dans vos montagne, oublyés ce vilain pays, transportés vous dans le nôtre, et envoyés moi vos productions, on doit procéder [2] très régulièrement, juger sans prévention, et ne connoitre que celui qui aura remportés le prix. je vous le donneroit volontiers d'avance mais je ne veux pas vous accoutumer a més douceurs. »...

signé : « .S. / ce 14 juillet »

BCU, CO II/16/7

Fait partie d'un ensemble de 5 lettres et un billet (« Avés-vous bien dormi ? Vous a t'on remis la lettre de Made D'Aremberg ? Voulés vous manger un poulet ou une poularde avec my & aller à l'opera ? Et si vous avieés réponce de Monr D' Afry, faites moi part Mon Cher Constant de cette bonne nouvelle. »)

Dans une lettre datée du 25.08.1775, elle écrit qu'elle a quitté Lausanne le 7 juillet où elle s'est fait soigné par Tissot (qui lui a prescrit un régime « de lait, de bains, et d'exercice beaucoup plus répété qu'il ne couviendroit a mon gout ». « Mde de champcenay étoit partie un mois avant moi, je sais qu'elle fut se promener chés vous et qu'elle me rapporta de vos nouvelles qui n'étoient pas bonne alors. les siennes sont bien plus mauvaises actuèlement, les Remedes de Choupack [Schuppach] l'ont plus irrité que soulagée, la fièvre la prise a lyon, elle a gagné paris ou elle est entre les mains de tronchin »

1783 / [du Prince de Ligne]

Poème non autographe. Annotation au verso de Constant d'Hermenches : « 1783 / vers du prince de Ligne »

« Lorsque l'on vit si bien et qu'on fait si bien vivre
aimable et bon vivant, il ne faut point partir
pour ce monde incertain qui n'offre aucun plaisir.
A celui de te voir permets que Je me livre.

Chasse ton Empirique et prends pour médecin
Ton Vin du Cap, ton Clavecin,
Tes vers et tes talens et tes genres aimables.
ne te permets jamais rien de Sensé
ni reflexions raisonnables
ni regret du bon tems passé.
Jouïs de l'amitié des belles voyageuses
fais des heureux et quelques malheureuses...
Et Daigne remarquer que dans le Sentiment
qui depuis si Longtems nous Lie
Et qui doit faire aimer la vie,
autant que toi Je Suis Constant

L. »

BCU, CO II/16/7

[s.d., début 1765] / [du Prince de Ligne]

Adresse : « Monsieur Constant d'Hermences Colonel Suisse au service de France chés M. Le Baron de Benzenval / Rue Grenelle / A Paris »

Sceau : aux armes du prince, bandeau de biais descendant sur fond or.

Datation : vient de passer au service de France

Annotation en haut de la page : Ligne

Incipit : « J'espere, Mon Cher D'Harmanches, Que Vous aurés [mot illisible] des Nouvelles du [mot illisible]. je lui ai marqué qu'ayant tout fait que de vous derepubliquiser ; il valait autant se jeter à corps perdu dans les [mot illisible] »

« il faut bien que Nous vous payons de votre Courtoisie a venir habiter Lille. Que n'etes vous icy a diriger Nos talens, ou plutôt a nous en donner ! Quand Notre Directrice se met a l'ouvrage, elle ne s'y mêt pas pour peu. c'est une rigueur dont rien n'approche. Mercredi Nous donnons dix actes en répétition sur le grand Théâtre. Si L'on Nous fâche, Nous jouerons *le tartuffe, le glorieux, les femmes savantes, le Joueur, Le Chevalier à la Mode*, le même jour. oh nous travaillons bien, quand nous travaillons. trouverait-on dans le Monde un Baron [de Besenval] adoré des françaises, aimé qui plus est des français, fait pour l'etre de tous ceux qui le connaissent, qui m'a paru disposé a avoir des bontés pour moi ? Je serais plus fâché de les manquer encore que son souper qu'il m'avait destiné : et ce n'est pas peu dire, cas Je suis bien gourmand, et il fait bien bonne chere »

« Que vous etes heureux d'avoir été Hollandais pour avoir un pretexte honorable de devenir Français ! »

p. 2 : « ou Paris, ou l'air champêtre d'Harmanches, ou l'agréable architecture de votre temple de Lausanne, ou la simplicité de votre terrasse, voila ce que j'aime. Ainsi, Mon cher Constant, attendès vous, lorsque je serai un peu plus maitre de mon action, a me voir quelquefois en ces trois endroits. »

« ce 26 »

BCU, CO II/16/7

1 billet main tierce : « Le Prince De Ligne sort a l'instant de chés lui a fait dire a Monsieur Le Baron De Constant qu'il sera ce soir a 11 heures dans la Chambre ou s'habillent les Danseuses a habiller Mlle Théophile et deshabiller Mlle Bervieux, et il le prie de s'y faire chercher. »

11 copies de lettres (originaux à La Haye).

Billet : « Nous comptons passer la soirée chez vous mon cher Baron mais la petite Charles a été si incommodée toute la journée qu'elle ne peut pas sortir et que Madame la Duchesse lui tient compagnie. Nous allons apprendre nos rôles demain à Vevey : nous prions nos aimable et zélés camarades de Comédie d'en faire autant. nous pourrons avoir une répétition mardi ou mercredi et jouer Jeudi. Bonsoir mon cher ami, nous vous embrassons tous de tout notre coeur. »

Billet : « Nous seront [mot ill.] ici Lundi matin et nous répéterons chez vous après diner. Ainsi nous aurons trois répétitions avant la représentation

A Monsieur le Baron de Constant d'Hermanches. A La campagne »

07.12.[avant 1764] / [du Prince de Ligne]

Datation : allusion à Mme d'Aubonne ; et au service de Hollande

Annotation d'un tiers en haut de page : Prince de Ligne

Incipit : « Il y a ~~bien longtems~~ 3 mois, Mon cher D'hermanche que j'ai envie de vous écrire. Si cela ne coûtait pas plus que de vous aimer, il y a beau tems Ma foy que vous auriez de mes Nouvelles. Mais c'est qu'il est très aisé de prendre goût a vous en donner, ne pouvant pas vous voir ; et qu'ensuite une Correspondance réglée incomoderait autant votre paresse que la mienne : vive la liberté : et la Liberté en tout. J'y ai pris encore plus ~~de goût~~ d'amour que jamais, depuis que j'ai passé dans Votre charmant pays : vous connaissés celui que j'habite dans ce moment cy. c'est heverlé celebré jadis par vous, ce qui peut l'être beaucoup plus encore si vous voulés vous en mêler. »

« mais ce n'est qu'à vous, Mon cher D'Hermanche Qu'on peut adresser les Prieres et les hommages de comediens très subalternes qui brulent de vous avoir à leur tête, et de servir sous vos ordres et [2] Je vous en enverrai la Liste, si cela peut vous faire plaisir. M. et Me La Duchesse D'Aremberg [...] me chargent de vous faire leurs compliments. on parle souvant de vous : on souhaite que les affaire de La Republique [de Hollande ?] vous y demandent. si elles ne sont point sufisantes, je souhaite qu'en soit les notres qui vous engagent a venir icy apporter tous vos talens. J'ecris comme un homme fatigué d'avoir Copié des Roles. vous le pardoné. vous me voulés même un peu de bien. Quelque pressé je sois, puisque dans le moment nous parton pour aller passer quelques Jours à Bruxelles, Je ne saurois m'empêcher de vous prier de présenter mes respects à Mesdames d'Harmanche ; et à Me D'obonne. il est difficile de vous eprimer le plaisir qu'on a a penser é celui qu'elle repandent dans la societé. Que ne sont elles aussi allantés que vous ? Nous aurions quelque espérance d'être éclairés aussi de leurs Lumieres, si je ne suis pas assés [3] heureux pour les revoir aussitôt que vous, qu'elles recoivent au Moins avec bonté mon hommage. Ce n'est pas icy le moment de vous parler reconaissance : mais cependant comme on ne peut pas en sentir davantage de votre bonne réception, et que j'en suis encore tout gros de vous la témoigner, Recevés en en passant, les assurances, avec celles du tendre attachement que j'avais pour vois, avant d'être même si bon Suisse que je le suis à présent, et avec lequel je meurs d'envie de vous sauter au coû l'un de ces Jours. où surement

Vous etes homme, Mon cher D'Harmanche a venir à Hever, nous gronder, nous corriger, nous montrer, nous étonner, nous enchanter : et nous sommes tous gens a vous embrasser de bien bon Coeur

ce 7 Xbre »

BCU, CO II/16/7

13.02.1757 / de Manuel Rudolf¹⁶, de Lucens

Adresse : « Monsieur Constant Seigr d'Hermenche »

« Monsieur / J'ecrirois demain par le depart de ma fille que l'on vous amballe et expedie votre Clavecín, iusqu'a payerne, come vous le souhaitez, soyez persuadé Monsieur que lorsqu'il sera question de vous être bon a quelque chose, que rien ne me l'autera, ie crois que ie verrai Mr Tanile [?] encore cette Semaine, ie le previeudrai en ce cas la dessus, ou voulez vous par precaution luÿ en marquer un mot, et come mon home d'affaire aura acquitté le prix du clavecín, des que les fraix du transport et de l'emballage luÿ seront conus, i'aurai l'honneur de vous envoyer le conte du tout

[2] Je suis Monsieur extremement sensible a votre obligeante invitation, i'en profiterai certainement avec empressement et sans compliment, si une autre de la part de Leurs Excellences pour aller rendre

¹¹⁶ Rudolf Manuel (1712-1782), bailli de Moudon en 1751.

mes contes a Berne n'y mettait un obstacle invincible, le jour de la representation sera justement la veille de mon depart, mais si la premiere representation pouvait donner du gout aux acteur pour une seconde dans quelques tems, rien ne me retiendrait assurement, et la satisfaction de voir faire un rolle a l'illustre Voltaire, serait pour moy une fete plus complete que d'assister au spectacle le plus plompeux.

j'ay l'honneur d'etre avec la consideration la plus distingue / Monsieur / Votre tres humble et tres obeissant Serviteur R. Manuel

Lucens ce 13 de fev. 1757 »

BCU, CO II/16/7

[v. 1767] / de Maret, avec les couplets de l'affaire Aristide (09.02-07.03.1767)

Maret renvoie les couplets à Constant d'Hermences, qui est alors à Paris. Insérés dans un feuillet rédigé par Maret fils, les couplets ont été copiés au propre par une main inconnue. Les corrections sont de Constant d'H.

recto « Mon coeur avoit senti le prix de vos vertus, / Mon coeur vous devoit cet hommage ; / Vous daignez l'accepter après cet avantage / Que peut-il desirer de plus ? // Le respect m'arrête et l'agitation de mon coeur me somme à me borner a vous présenter l'admiration de Votre très humble et très obeissant serviteur Maret »

verso : « A Monsieur le Baron de Rebecque / hotel St Louis »

« 1/ La Trente troisième feuille de *l'Aristide*¹¹⁷, ou la Comedie, les pièces de Théâtre, leurs Auteurs, ceux qui jouent la Comedie, ceux qui la voyent jouer avec plaisir, et interet, sont tous traités avec une sévérité extrême ; Enfin, qu'on la Lise, pour en juger La ditte feuille disje, à parû, dans les moments, ou Mes Dames de Golowkin, De Langalerie, DAulbonne, D'hermengeches et leur Société, s'occupait pendant les soirées à répéter, quelques Comedies, et quelques Opera Comiques ; A la première représentation l'on a chanté 4 Couplets à la Suite de *Rose et Colas*, sur l'air du Vaudeville¹¹⁸.

Mathurin

Avant que de sortir d'ci,
De bonne fois Daignés nous dire ;
Si nous vous avons perverti,
En vous faisant bailler et rire :
Aristide nous dit que si,
Et que c'est se donner au Diable.
Cela me paroît incroyable,
Ca lui même vous traite ainsi.

Pierre le Roux

Censeur qui dit que la Pudeur
Doit s'offenser de nôtre Ouvrage,
Tu joins l'ignorance, à l'humeur ;
Rose et Colas ont été Sage.
Peres aprenés donc ici
A bien veiller sur la conduite
2/ De vos Enfans, et que la Suite
Soit toute au profit du mari.

¹¹⁷ Parue le 7 février 1767.

¹¹⁸ Représentation du 9 février 1767.

Mère Bobi

Jeunes gens qui voyés ici
Comme l'on s'aimait au Village !
Au Vice avés vous aplaudi,
Comme le Pense certain Sage
Il insipre et prêche l'ennui,
Nous dans nos plaisirs la décence
C'est les Talens, et l'innocence
Qui d'un Amant font un mari

Mathurin

Des Censeurs je cheris la voix
Des Moeurs, du gout elle est le guide
Mais il faut que dans leurs loix,
Ils soient juste comme aristide
Jamais ce Sage Athenien
N'eut souffert que dans Sa Patrie
On eut dit que la Commedie
Est indigne des gens de bien.

Aucun des Aristides n'ayant demandé à voir cette représentation \[ajout de DL] d'assister a ce petit spectacle/, comme ils l'avaient fait les années précédentes, et ayant donné lieu par là à des \on à/ conjecturés sur ce que c'était un parti pris entr'eux, on fit le Lendemain les Couplets Suivants.

Aux Aristides

Vous l'avés dit, pour Corriger,
Faut commencer, par savoir plaire,
3/ C'est le moyen de s'attacher
Le Public, juge, en cette affaire :
Quand vous proscrivés un plaisir,
Montrés au moins la recompense,
Et ne gardés pas le Silence
Sur l'honnête emploi du Loisir.

A Madame la Comtesse de Gollowkin qui avait joué Rose et Catau

Aristide s'est bie mal pris,
En attanquant le Chant¹¹⁹ Comique,
De s'éloigner de ses amis ;
Rose, et Catau, sont ma replique :
Venés la voir, grave Censeurs,
Vous connoitrés vôtre imprudence ;
L'esprit, les graces, la décence
Au lieu d'Echec, parent les moeurs ;

A Madame D'Hermenches : \[ajout de DL] qui avoit joué avec son fils dont le fils jouoit dans la meme piece./

Mère Bobi, mon Coeur renait
Quand je te vois paraitre en Scène,
Avec un fils Sage, et bienfait ;
Censeurs, que trouvés vous d'obcène,
Dans leur jeu, et dans les rectis,
Ou dans le temps que l'on destiné

¹¹⁹ Ajout au-dessus de « chant » : « Champ »

A prévenir l'humeur chagrine
Par l'étude de Vers bien dits ?

4/ Pour Made la Baronne De St Cierge un peu artistidienne

Il faut plaire pour Corriger
Oui, c'est la recette unique
Dans ce cas je veux t'ériger
En censeur au lieu du critique
Belle Baronne il te sied bien
De nous enseigner la morale
Ta bouche peut tout rendre aimable
Et ton Esprit n'y Gâte rien ;

NB : Si l'on trouve quelques expressions trop dures dans ces couplets, encore une fois, lisez la feuille, et consultez ceux qui ont été au spectacle ;

La feuille trente quatrième de *l'Aristide*¹²⁰ aiant dit, Je n'ignore pas combien il est dangereux d'allumer le courroux des Aristophanes : l'histoire de Socrate doit servir de Leçon aux successeurs d'Aristide.

Mathurin¹²¹ envoya d'abord après la reception de cette feuille le couplet suivant aux Aristides

Toujours sur le même air
Socrate n'eut rien à risquer
Par le Courroux D'Aristophane
Qui fut Couronne d'olivier
Quoique Censeur un peu Prophane
Ce fut D'Anyte, et Mélitur
Sombres Rheteurs sans Tolerance
Dont il éprouva la vengeance
Pour un petit fait D'Oremus.

5/ Le Jour suivant, les Aristides envoyèrent un Billet à Mathurin dont voici le Contenu

Aux Accès indécens, d'une Boufone joye
La Sagesse, l'esprit, l'honneur furent en proye
On vit par le Public, un Poëte avoué
S'enrichir aux dépens, du mérite joué
Est Socrate par lui dans un Coeur de Nuées
D'un Vil Amas de peuple attirer les huées

« Boileau *art poët.* Ouvrage bon à connaître

Ce qui prouve seulement, qu'Aristophane eut quelques part à la Perte de Socrate

Mathurin répondit par le Porteur

Réponse à la Citation sans Air

Dans les jeux très décens d'une innocente joie
La Sagesse, l'Esprit, l'honneur sont la Mounnoïe
Dont nous voulons paier vôtre Austère Leçon
Est montrer au public, que Socrate, ou Caton,
Peuvent en se guindant, sur le haut des Nuées
D'un tas d'honnètes gens, attirer les risées

¹²⁰ Parue le 14 février 1767.

¹²¹ Alias Constant d'Hermenches.

J'avouë le Couroux d'Aristophane, Mais je continuë à Nier la perte de Socrate, causée par lui, au reste Mathurin n'est pas censé avoir lu la vie de Socrate ni les Oeuvres de Boileau :

Le Citoyen est invité a relire encore l'un et l'autre, et pour cause – Car –

On lit peu ces Autheurs nés pour nous ennuer
Qui toujours sur un ton semblent psalmodier

Boil: *art poétique*. ch. 1^{er} pag: 159

6/ A la Séconde représentation¹²² deux des Aristides étants venus à la Comedie et ayant beaucoup applaudi, Mathurin a chanté ;

Amis, faisons trêve aux Couplets
Nous avons dit ce qu'il faut dire
L'excès nuit toujours à l'effet
Sans fâcher il faut savoir Rire
Le mal est souvent près du bien
C'est le cas de la Comédie
Et quoi qu'elle soit applaudie
Pour Elle au moins ne gâtons Rien :

Quelques jours après, on répandit dans le Public¹²³

Petit rien en parodie

Amis, laissé là les Couplets
Ils ont dit plus qu'il ne faut dire
Pour que les plaisirs soient complets
Il ne faut qu'amuser et rire
Le mal est souvent près du bien
Mais dans les doux jeux de Thalie
Il faut que leur Charme nous lie
Et que l'on n'y chansonne rien.

7/ L'on a prit que cette Parodie était d'un Aristide, qui en l'avouant, l'accompagna d'un Billet fort honnête pour la troupe.¹²⁴

Mathurin lui envoya la Replique suivante en l'invitant comme juge à la Tragedie des *Schytes*.

Replique.

Il en est des plaisirs, ainsi que des fagôts ;
J'en connais de tout prix, de tous goûts, de tout âge
Rire, amuser, des Enfants, et des Sots,
Comme des gens sensés, est l'incomplet partage
Il me faut plus ; pour avoir du plaisir
Je veux du choix, du sel, ... parfois de la morale
La vérité surtout, doit se faire applaudir,
Par un peu d'Art, il faut la rendre aimable
Et de Thalie empruntant les habits ;
Elle est ma loÿ même quand je chansonne,
Et chançonner est un plaisir permis,

¹²² *Rose et Colas* fut rejoué le 16 février 1767.

¹²³ Ces vers ont circulé d'abord de manière anonyme, comme l'avoue Seigneux de Correvon dans son billet (CO II/16/9).

¹²⁴ David-Louis a certainement reçu le billet de Correvon le 7 mars (cf. mention dans son Journal). DL y répond immédiatement.

Si l'a propos, le bon sens l'assaisonne ;
Sur ce ton là venés, amusons nous, Amis,
Chanter, blamer, jöuer, ou bien écrire,
J'en suis d'accord ; j'en ferai mon profit
Mais vous aussi, pesés, avant de dire
Que les Couplets ont tort, et qu'ils en ont trop dit

8/ Le même Aristide [càd Correvon], répondit à la proposition qui lui avait été faite de venir assister à la représentation des *Schytes*, par ces Vers.

Je me tiens pour battû, en vers, tout comme en prose ;
J'en suis très affligé, et pour le moins sentir,
Je ne sçais qu'un moïen, c'est une forte dose
De ce qui peut donner du gout, et du plaisir
On sçait à Monrepos, le donner, et le prendre
Si l'on n'est pas aimable, on peut le devenir
Et j'augure tout du désir
De vous voir, et de vous entendre

Je profiterai donc ce soir, adjoute t'-il en prose, de l'offre obligeante que vous me faites : sans aspirer à l'honneur de juger, je compte n'avoir qu'à applaudir.

Mathurin, en lui envoyant le Billet de Comedie, répondit à sa politesse ;

On peut en impromptu toujours dire un bon mot,
Répondre, joliment, et si l'on n'est un sot,
Défendre avec succès ce qui nous interesse ;
Mais vous seul avés l'art, et la délicatesse
De n'avoir de l'esprit que pour toucher le coeur ;
Je le sens vivement, dans ce Billet flateur,
Il ne m'aveugle point, et me fait bien connaitre
Que l'on vous doit chérir ... que vous êtes mon Maitre.

9/ Réponse de la Dame un peu Aristidienne [Mme de St Cierge] à Mathurin

Tu sçays si bien nous amuser
Par ton aimable Badinage
Que même en nous faisant Bailler
Tu remportes nôtre Sufrage
Aristide dira que non
Qu'il a lui seul cet avantage
Je ne crois pas qu'il nous engage
A suivre sa triste raison.
L'esprit, Les Tallents, la gayeté
Sont rassemblés dans ton Village
On n'y trouve rien Dapprêté
Et le bon gout est ton partage
Je n'y vois point de corruption
Et quoy qu'en dise tous nos Sages
Le plaisir est de tout Les Ages
Sur tout celui de l'Illusion

Une Jeune Etrangère qui sur ce que l'*Aristide* avoit dit contre la Comedie ; s'étoit fait un monstre de cet amusement, qu'elle ne connoissoit que par les feuilles ; Après la 10/ lecture des Couplets envoya demander un Billet de Comedie par une très Jolie lettre à Mathurin, qui elle commence par ces Vers ;

Où, Monsieur, J'en conviens, le citoyen à tord,
En le lisant, d'abord j'avais peine à le croire
Je balançois enfin ; mais vos vers ont la gloire
De mettre ma raison, et mon penchant d'accord.

Il est aisé de croire que le Billet ne lui fut pas refusé ; ~~et en place~~ \[ajout DL] au lieu/ de Contremarque,
il lui fit remettre ce qui Suit ;

Charmante Muse ! eh comment avoir tord !
Quant par nos jeux nous avons fait éclore,
Vôtre Billet, ou se trouvent d'accord
L'Esprit, le sel, et cet art qu'on ignore
D'intéresser, d'animer les Talents ;
Je ne me sais de droits à vos Eloges,
Que le bon gout de pleurer les instants
Que j'ai passé sans vous voir dans nos Loges.

11/ Entre les deux Représentations¹²⁵ de *la Chasse d'Henri IV* : ~~on envoie à~~ \ou/ Mathurin, ~~qui avait fait~~
le Rolle, de Henri, le couplet suivant \[ajout DL] lui fut adressé/

Un bon Roi fut ce grand Bourbon
Aristide étoit sage, et juste,
De tous les deux on prend le nom,
Aujourd'hui leur Rolle on s'ajuste ;
Henri vient pour encourager
Les Talents, nos jeux, leur décence,
Un pédant dur et sans aisance
Ennuie, et croit, faire enrager. »

BCU, CO II/16/7

01.01.1766 / de Marsay, de La Haye

Incipit : « La Haye 1^{er} Janvier 1766.

Si je n'avois fait que suivre les mouvements de ma sensibilité à l'accueil amical que nous avons reçu de
votre part à Landrecy »

p. 3 : « La Comédie est suivie quoique meauvaise, il ne nous reste de bon que la Martin. Les Ministres
de Russie, de Prusse, de Portugal, et quelques autres, vivent beaucoup avec les actrices, ils ont chés jours
[?] réglés dans la semaine, pour celebrer alternativement leurs orgies. Les bals, les soupers, les concerts
vont leur train, on n'a presque pas le tems de se reconnoître, et de se dedomager quelquefois avec des
Citoiennes, de l'ennui du grand Monde, au milieu de ce tourbillon, je ne puis m'empêcher de regretter
quelquefois la vie tranquille de Suisse »

p. 4 : « Le jeune homme qui nous avoit suivi jusques à Valenciennes, est venu ici, il s'est reclamé de
nous, comme il étoit demasqué, il n'a pas trouvé faveur, il a fini par s'enroler à la Comédie. »

BCU, CO II/16/7

¹²⁵ Pièce jouée les mêmes soirs que *Rose et Colas*. Ces vers ont été rédigés vers le 10-15 février.

21.07.1762 / de Marie Martin, de Marseille

Adresse : « Monsieur Constant d'Herminches / A La haye »

Stämpel : « MARSEILLE » ;

« Monsieur / Ce n'est qu'a mon retour d'un voyage que j'ay receus la lettre obligeante que vous m'avés fait l'honneur de m'ecrire, je suis penetrée de votre souvenir et rien ne me flatte plus que l'espoir de jouir encore de vos bontés ; je ne fais plus de direction, la Holande puisque vous y ettes est le seul pays ou je desire d'aller, vous connoisses mes foibles talands, ils sont payés en provinc 5500 £ il fait plus cher vivre a la hay que ce ces Cautés, si l'on veut me donner 6000 £ et un benefice a mon choix ou si l'on l'aime mieux 7000 £ je suis prette a contracter, je joueray les premiers rolles françois et tragique, je tiendray aussi l'emploi des raines, ces a dire dans toutes les pieces ou il n'i aura qu'une raine et dans tout celles ou il y aura deux femmes je joueray le plus fort rolle, Comme dans *phedre*, *le Comte des Sex [d'Essex]*, *andromaque* et autres, vous sçaves que je [2] chante un peu, je sçais que Mlle Baptiste a beaucoup de taland, je joueray dans cet emploi tous les Second rolles, Cette direction ou je perdray beaucoup me force a demander 3000 £ d'avance dans le courant du mois de janvier prochain, j'oublois de vous dire que si la troupe a un arlequin je joueray toutes les Silvias, vous voyies Monsieur que si mes apointements sont fort, je rempli aussi bien des chauses, je tiends lieu de trois personnes et l'on est sur de trouver en moi quelqu'un qui n'a encore deplu dans auqu'un genre, si tout cela peut convenir a Mde Baptiste priés la de ne point perdre de tems, je differe de conclure a Bordaux ou l'on me desire depuis plusieurs années, vous pouvés tout dans cette affaire ci, rien n'egalera ma joye si votre reponce m'assure le Bonheur [3] de vous revoir, vous ne me marqués pas si madame est avec vous deignes me rappeler dans son souvenir ma Satisfaction seroit complete si je pouvois encore admirer, Son Esprit, sa douceur et ses graces, j'attends avec la plus vive impatiance l'honneur de votre reponce et suis avec la reconnoissance la plus sincere

Monsieur

votre tres humble et tres obeissante Servante / Martin

a marseille ce 21 juillet 1762

affin que tout soit en regle il est bon de prevenir Mde Baptiste que mon voyage sera payé a mon arrivée. »

BCU, CO II/16/7

[s.d., été 1762] / de Marie Martin

« Monsieur / Aves vous pu douter que je ne tins toutes les parolles que vous pourriés donner pour moi ? je suis trop sensible a l'interest que vous avés deigné prendre dans cette affaire ; pour j formmer la moindre difficulté, le parti que je prends me brouille avec tout la provance qui vouloit me conserver mais que ne sacrifierois je point au plaisir de vous voir ? vous trouveres si inclus mon engagement et une lettre pour Mde Baptiste que je vous prie de lui faire passer ; me voila donc holandoise ! je ne sçais, mais ce pays est pour moi la terre prommise, plaise au sort [2] qui conduit tout que mon pressentiment ne me trompe pas, je vous ay demandé vos consseils par lesquels je prettends me conduire ; il ne me sera pas difficile de detruire le préjugé sur mon caractère, il est Etabli dans tous les endroits ou je n'ay point étté et tombe quant on me connoit, ... je me flatte que jusqu'au momment de mon depart vous voudres bien me donner de vos nouvelles, marques moi je vous prie quel est le gout du public pour le spectacle, si le tragique j est [3] suivi, nous venons de donner ici *Zelmire* tragedie de Mr dubelloy vous la Connoisses sans doute, le spectacle qu'il j a dans cette piece la fait paroître une des meilleures que l'on aiye. vû je ne seroy point fâchée que l'on l'a dispose pour mon arrivée ; Comme je présume que vous pouvés vous dispensser de montrer mes lettres je puis vous parler a Coeur ouvert, la directrice ne doit point regretter la monrose, elle a du talant mais c'est dans les pieces que le Kin [Lekain] son frere lui a montrée elle fait tomber toutes les nouvantes [?] et est pitoyable dans le Comique, C'est elle qui est haute et tracassiere. je compte beaucoup sur le Bénéfice que j'avois [4] demendé mais ce sera votre ouvrage, je feray d'ailleur tout ce qu'il faudra pour qu'il me soit accordé, j'ay appris que le florin valloit quelque chose au dessus des deux livres, j'envoye mon Engagement en Conssequence il faudra convertir Mde Baptiste qui peut ettre fera quelque dificultes dans le fond, cela n'en vaudroit pas la peine ; C'est asses vous fatiguer, dans une autre lettre je vous demanderay des Eclaircissements pour mon voyage

que j'ay envie de faire par mes [Mex], je ne puis vous dire avec qu'elle impatience j'attends ce moment vous jugés bien que le plaisir de vous revoir en est la seule cause, j'ay l'honneur d'être avec toute la reconnaissance que merite vos soins

Monsieur

votre tres humble et tres obeissante servante / Martin

je vous Ecris un petit mot que vous pourrés montrer si ma lettre ne peut pas l'être »

BCU, CO II/16/7

02.10.1762 / de Marie Martin, de Lyon

Adresse : « Monsieur le Colonel dermenche / a lausanne en Suisse »

Sceau de La Martin (2 M entrelacés)

« de lyon ce 2 8bre [?] 1762

diriés vous que je suis en route pour la hay ? voyés combien il est affreux que vous soyies a lausanne, je ne scais quel Evenement est arrivé a la troupe de Mde Baptiste mais elle m'a Ecrit de partir au plus vite pour l'aller joindre et m'a envoyé 500 florins, j'aurois bien désiré n'aller dans ce pays la qu'apres votre retourd mais mettés vous un moment a ma place, il y a quatre mois et plus que je ne fais rien je me suis ruinée et je me serois trouvée a paque hors d'ettat de partir par la quantité de deptes que j'aurois contractées, j'ay donc prefferé de hatter mon arrivée a la haye ou j'ay 250 florins par mois pour le reste de notre année de Comédie je vous demende comme une faveur de vouloir bien par quelques lettre y annoncer mon arrivée et m'y recommander a vos amis et amies [2] je vous prie aussi de m'ecrire tout de suite affin que je trouve votre lettre a mon arrivée, donnés moi quelques instructions, dittes moi s'il faut aller avant mon debut faire ma Cour au prince, je ne connois point l'etiquette du pays, mettes moi au fet je vous en prie ; vous series trop aimable si vous voulies hatter votre retour je conviens et je n'eprouve que trop que la saison n'invite pas a voyager, Cependant si vous voulies m'en croire vous n'esiteries pas un instant a partir, adieu je vais rantrer dans ma Boette et continuer ma route conservés moi toujours une petite place dans votre souvenir et n'oubliez jamais que si je vais a la haye ce n'est qu'aux Conditions que j'y seray une de vos plus cherie protégée, j'ay l'honneur d'être avec les sentiments que vous me connoisses

votre tres humble et obeissante servante / Martin »

BCU, CO II/16/7

07.02.1765 / de Marie Martin, de La Haye

Adresse : « Monsieur Constant ches Mr le Baron de Besenvald / rue grenelle / A paris »

« Votre lettre vient d'effacer mon cher bon ami l'humeur noire que m'avoit donné votre départ precipité, vous, vous ettes dittes vous Epargné de la douleur : he bien je suis assés Cruelle pour Etre desesperée de n'en avoir pas joui, Cette nouvelle prevue de votre amitiés pour moi auroit bien satisfait celle que j'ay pour vous, j'ay demendé a tout le monde s'il ettoit bien vray que vous fussies parti : l'air triste que j'ay vû sur tous les visages ne me la que trop confirmé, on dit que vous n'aves pas agi prudamant que vous devies attendre la magenrité du prince que le grade que vous ories eû de plsu vous mettoit de droit a la tete d'un regiment en france au lieu qu'a present il vous faut du tems et de la faveur ; voila ce que j'ay pû sçavoir, au rest vous ettes généralement regrétés.

j'ay donné jeudi dernier mon Benefice, c'ettoit un galla, il m'a vullu 1300 florins, *olimpie* est allée au nuës [2] rosette a surpassé l'attente du public, Voltaire a surement pretendu que *olimpie* ettoit l'heroine de sa piece, si vous m'aviés vû jouer Statira vous croiriés qu'il s'est trompé, Scavés vous que vous venés d'augmenter mon amour propre en m'assurant que la dumenil et Clairon ne vous ont rien fait perdre des impressions que je vous aiy faites, l'amities ne vous seduit elle pas ? voyés les encore je vous prie et juges moi a la rigueur, marqués moi si sur ce theatre je n'orois pas un air holadois ou provincial ; quelque plaisir que vous goutiés a paris je desire votre arrivée a lille je me flatte que vous pourrés m'y attirer pour l'interdiction de l'etté ; la garnison ne me connois pas mais vous trouveres tous les Cours lillois

disposés en ma faveur ce que vous direz d'ailleurs déterminera le reste ; adieu mon [3] bon ami, ne me négliges pas, je vous en prie, nous pouvons nous retrouver encore, mais je ne vous pardonnerais pas une rechutte, adieu je suis avec la plus vive amitié toute a vous

Martin / a la haye [lacune]

7 fevrier 1765 »

BCU, CO II/16/7

26.12.1769 / de Martines, de Morges

Adresse : « Monsieur le Baron Constant De Rebeque Brigadier des Armées de France, Commandant le Regt De Jenner Suisse / A Huningue »

Ce Martines semble aussi travailler au service de France (autre lettre de 1769 de Toulon)

Incipit : « à Morges le 26 Xbre 1769 / Je n'ai reçu que hier, Monsieur et cher Ami, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 19. »

« Vous n'êtes pas bien informé, mon cher ami, de ce qui se passe à Morges, on a joué la commédie, on a dansé, j'ai été de ces fêtes, j'ai eu du plaisir, mais je n'ai point contribué à ceux de la société, cela viendra peut etre, c'est mon intention »

BCU, CO II/16/7

05.11.1774 / de Martines, de Morges

Adresse : « Monsieur D'Hermenches Brigadier des Armées de S : M. le Roy de France / A Hermenches »

Sceau : écu couronné avec étoile à 5 branches sur fond rouge (cf. stries à la verticale), encadré de 2 chiens.

Incipit : « Morges ce Samedy 5 9bre 1774. / Monsieur et tres cher ami, je reçois dans ce moment l'obligente invitation dont vous m'honorés, et j'ai le plus grand désir d'en profiter ; j'aime la chasse, la musique, la lecture, et la société ; la votre me plairoit plus, même dans le pays le plus sauvage, que beaucoup d'autres ne pouroient me plaire dans un Palais situé dans le plus beau Pays du monde »

BCU, CO II/16/7

28.05.[1760s ?] / de Mme May, de Berne

Incipit : « Rien n'est plus obligeant Monsieur que votre invitation et je serois extrêmement tenter d'en proffiter sy mon maitre n'y avoit mis obstacle en louant une Campagne dans l'oberland de laquelle je dois prendre possession au premier jour »

« j'yrois me gater chéz vous ou tous les plaisir ce réunissent, d'ailleurs j'ay a peine le tems qu'il me faut pour me préparer, je lis la maison rustique et j'apprend par coeur une pastoralle pour les jours de pluie que friz et moy representeron pour amuser notre chefs. »

signé : « L May née Morlat »

« Berne le 28 may »

BCU, CO II/16/7

17.11.1772 / de [Charles Frédéric] May, d'Oron

Incipit : « Monsieur et très honnore Patron ! / Leporteur du Présent, effet de Votre générosité »

p. 3 : « Finalement je dois vous prier de vouloir agréer mes sincers remerciements de la souvenance que vous avez de ma connoissance du tems passé la preuve la plus obligeante que Vous puissier m'en donner est l'Invitation dont Vous m'honorez de même que Made May de Venir débarquer chez Vous pour prendre part au Spectacle de Lausanne quoique je l'aime beaucoup l'honneur de Vous rendre mes devoirs suffiroit pour profiter de votre Politesse mais les circonstances ou je me trouvè par l'absence que j'ay faite pendant les Vendanges ne me permettent absolument pas de quitter oron de quelque tems »

« Oron ce 17^e 9vember 1772

signé « [initiales illisibles] May Baillif »

BCU, CO II/16/7

31.01.1777 / de Mieville, de Bruxelles

Adresse : « Monsieur le Baron De Constant De Rebecq Brigadier des Armées du Roy T.C. Colonel commandt un Regt Suisse &c / A Lausanne en Suisse »

Sceau : 3 petites fleurs sur fond rouge.

Incipit : « Bruxelles le 31 jan^r 1777 / Monsieur / Quoique je n'aye encor rien de nouveau à vous mander sur l'objet des commissions dont vous m'avés honoré, je ne dois pas manquer de m'acquitter des obligeantes chose que le Prince de Ligne m'a chargé de vous dire de sa part, en atendant qu'il vous écrive luy meme »

p. 2 : « On a donné hier icy Les nouveaux mariages Samnites, tout a fait différents de cet opera qu'on a donné cet Eté à Paris, Le prince de Ligne qui en est l'auteur n'a pas pû garder l'anonyme longtems, la pièce a fait une grande sensation, Les flamands ont voulu voir l'auteur, il a fallu se rendre à leurs empressemens, il a paru dans la Loge de Made la Duchesse où il a reçû les applaudissemens du public. La musique de cette Pièce est de Witerhumb que vous connaissés, il a été demandé aussi, et il a paru sur le Théâtre où il a été fort aplaudi. Je n'ay point pû voir la représentation hier, si Lundy je ne vais pas à heverlé avec S. A. Md le duc, j'irai & je pourai vous en rendre compte : On dit qu'elle est bien conduite, et qu'il y a des caractères qui par leur opposition font un tableau gay & agréable. »

BCU, CO II/16/7

CO II/16/8, Lettres à David-Louis Constant d'Hermenches (Mo-Sa)

29.07.1765 / de Polier de St-Germain

Adresse : « Monsieur De Constant de Rebecque Colonel d'Infanterie au Service de S.M. T. Ch. Major du Régiment suisse d'Eptingen, en garnison à Lille en flandre »

Sceau très effacé

Incipit : « A Lausanne ce 29^e juillet 1765 / Monsieur / De retour ici, mon premier soin est d'avoir l'honneur de vous remercier de tout ce que vôtre bienveillance attentive et obligeante a pû vous dicter en ma faveur »

p. 3 : « J'ai retrouvé Madame d'hermenches fort bien, de même que Monsieur vôtre fils, et Monsieur vôtre frère, aux recrues duquel on vient de faire un retard désagréable à Besançon.

Les bûveurs d'eau jouent la Comédie tant et plus à Rolle ; on y va d'ici, tout comme si cela en valait la peine, nous qui parlons, les premiers. Mme Clairon arriva Samedi à Fernex ; Mr Cramer quitta Rolle hier, pour aller jouer avec elle, dans *Electre* mais monsieur de Voltaire à réduit son théâtre à une trentaine de places pour les Spectateurs. »

« Polier St Germain fils »

BCU, CO II/16/8

13.05.1755 / de [Georges Louis] Polier de Vernand, de La Haye

Adresse : « Monsieur D'hermanches Cap : aux Guardes Suisses au Service de LL : hh : PP : A Lausanne en Suisse Canton de Berne »

Sceau : coq, soutenu par 2 fauves

Incipit : « Ce n'est point par foible mon cher D'hermenches, mais bien par connoissance de cause que j'ai eu toute ma vie de l'attachement pour toi ; & tu me fais grand tort de me dire que j'ai cherché à jeter des nuages dans nos liaisons, il m'est impossible de cultiver mes amis comme je le devois »

p. 3 : « la comedie est fort mauvaise, mais nous aurons l'opera Italien qui a demandé a jouer ici pendant l'espace de deux mois tous les mecredis & les jeudis ; nous avons eu une miserable foire qui m'a bien ennuyé, la comedie Italienne y menquoit, sans elle est il possible de rire de bon coeur ; Adieu mon cher D'hermenches porte toi bien aime moi toujours quoÿque indigne »

« De Vernand / La haye ce 13me May 1755 »

BCU, CO II/16/8

13.04.1762 / de Polier de Vernand, de La Haye

Incipit : « La haye ce 13^e Avril 1762 / Nous avons enfin gagné notre proces mon cher D'her: je n'ai pas encore veu le cul de la vielle femme, mais j'ai quelque esperence. »

p. 3 : « Me Pater est [4] toujours ici, elle a nombre d'adorateurs à sa suite dont les accions aussent ou baissent suivent le caprice de la ditte dame. La description que tu m'as faite des amusements que tu as gotté a Geneve m'a fait bien plaisir, mais je voudrois bien que ta senté soit un peu meilleure, car quand on sens que les plaisirs peuvent incomoder l'on ne s'i livre pas avec autent de joye. [...]

la comedie va recommencer a notre grande satisfaction, il ne nous en reste de bons acteurs que Dalinville [d'Alainville] Dobdume [?] & Rosette [Baptiste], [nom illisible] que tout sera fort bien je le souhaite »

« De Vernand »

BCU, CO II/16/8

14.05.1765 / de Polier de Vernand, de La Haye

Adresse : « Monsieur Constant d'hermenges Col: & Major au Rnt Suisse D'ebtingen en flandres A Lille »

Incipit : « La haye ce 14 May 1765 / Tu scais ce que s'est mon cher D'hermenches qu'une semaine de Hermes, pendant laquelle l'on veut voir la bonne & la mauvaise compagnie sans compter l'exercice qui va toujours son train »

p. 2 : « Nous sommes tous très inquiets sur la maladie du Prince, il a des accès tres frequents qui ont beaucoup de rapport a l'epillépsie, les medecins assurent que ces accidents ne sont occasionnés que par des vers dont il rend une grande quantité, Dieu le veuille [...] il tombe sans avoir le tems de se retenir ou d'avertir quelquun ; l'autre jour a la comedie en voulent parler a Me Deg[enfeld], il tombat sur bigot qui dormoit comme a son ordinaire l'on laissat d'abord decendre un rideau que [3] le Duc ([...]) avoit fait faire éxprés en cas d'accident, l'on l'entend se pleindre pendant quelques minutes après quoi l'on l'emportat ches la Batiste & un quard heure après je le vis monter en carosse, tout comme si de rien

n'ettoit, il soupa très bien le soir, ettois fort gay, & se promenat le landemain matin, plusieurs femmes se trouverent mal a la vue de cet accident Mlle de Recteren pleura beaucoup : Me Deg: avalla un grand vaire d'eau, la Martin eut une foiblesse bien complete, & ne put jouer dans la petite piece, Rosette perdit la voix, mais la Phisionomie du Duc me fit beaucoup plus de peine que toutes ces femmes renvercées »

BCU, CO II/16/8

27.[08.1775]/ de Salis Samade, de Versailles

Adresse : « Monsieur le Baron de Constant Brigadier des Armées du Roi &c A Aire Artois »

Sceau : partie supérieure avec un arbre sur fond or, et partie basse des bandes rouges alternées avec des bandes or ou argent.

Datation : la tragédie *Le Connétable de Bourbon*, de Jacques-Antoine-Hippolyte de Guibert a été jouée à Versailles le 26.08.1775. Aucune reprise. Publié en 1776 chez Didot.

Incipit : « Monsieur / Je suis certainement Bien sensible aux marques d'amitié que vous voulez bien me continuer »

p. 2 : est question de Besenval « nous avons eu hier une représentation du *conétable de Bourbon* par Mr Guibert cette tragedie avait acquise Beaucoup de réputation sur la lecture qui en avoit été faite à un certain nombre de personnes et entre autres à la Reine, qui a voulu absolument l'avoir pour les fêtes de Mde Clotide : mais la représentation semble en avoir été l'Ecueil, elle n'a plus pour elle que quelques vers heureux, beaucoup de traits hardis contre les moeurs des cours, de Belles vérités que tout le monde n'ose pas dire aux princes, enfin du patriotisme et la protection de la Reine. du reste ça ressemble [3] un peu à une emplification de colège faite pour un Ecolier d'esprit ; on vante Beaucoup le troisieme acte, qui n'a Eté Effectivement Remarqué que par les Beaux vers qu'y débitent d'un côté le conétable ambitieux, revolté contre les injustices du Roi et les moires intrigues de sa mere pour le perdre ; de l'autre adelaïde de Lautrec son amante, qui combat ses projets de défection et cherche Le ramener à son attachement pour son Roi et sa patrie. ce long entretien mêlé d'amour, de grandeur d'âme et de reproches remplit l'acte entier, dont les scènes ne sont divisées que par des intrus qui arrivent fort malapropos pour donner des avis très peu importants. d'ailleurs on a trouvé très maladroite et très déplacés certains rapports de la piece aux circonstances actuelles du mariage. l'auteur par Exemple y peint sous les Traits les plus noirs et les plus flétrissant margueritte d'angoulême mere de Jeanine premier, qui precisement était une princesse de piedmont. Lu Mr Guibert à suplié la Reine de le dispenser de se faire imprimer. on pense qu'il aurait du user de la même prudence pour Eviter la représentation. »

« Versailles le 27 »

BCU, CO II/16/8

10.05.1774 / de Victor de Saussure

Incipit : « Monsieur & tres cher Parent et ami / J'aurois eu l'honneur de vous ecrire plus tot si je n'avois presumé que vous etiés trop occupé de grands objets. »

« Je viens d'obtenir le poste d'Assesseur Baillival devenu vacant par la demission de Mr de Montrond ; Monsieur le Baillif m'a accordé la nomination bien gratieusement, & ce qui est plus gratieux encore c'est qu'il ne vend point ses faveurs ; Il ne recoit pas un sou, et il est en cela d'autant plus estimable qu'il a bien peu d'imitateurs parmi ses pairs.

[2] Rien de nouveau sur notre chetif Theatre, Il ne sera pas bruiant cet Eté ; L'on ne nous annonce pas la foule d'Etrangers ; Ils prenent la route de Languenau, et un paysan Allemand eclipse Monsr Tissot : Chacun en revenant a quelque merveille a raconter ; Cela durera ce qu'il pourra ; Il est certain cependant qu'il a fait quelques Cures tres belles entreautre celle de Made de Loys qu'on dit parfaitement retablie ; Elle est encore chez Mikel qui l'a prise en grande faveur. »

p. 3 : « Lausanne 10 may 1774 » « V. de Saussure »

BCU, CO II/16/8

CO II/16/9, Lettres à David-Louis Constant d'Hermenches (Sch-Z)

[v. 20.02.1767] / de [Gabriel] Seigneux de Correvon

Adresse : « A Monsieur le Collonel d'Hermenches / En sa maison »

Datation : affaire Aristide

« Monsieur et tres cher Cousin / Voici ce petit rien que vous me faites l'honneur de me demander, et vous êtes le premier à qui j'avouë d'en être l'auteur. Ce fut un badinage du premier moment, lorsqu'on me fit part du dernier couplet ; et j'en fis la parodie dans l'idée qu'il étoit impossible que L'aristide attaquât des plaisirs aussi délicats que ceux de la Troupe de Monrepos. J'ai trop de respect et de gout pour elle, pour croire qu'on puisse jamais l'intéresser à ce que l'on dira des Inconveniens d'une Troupe M[mot illisible] ; et c'est dans ces Sentimens que j'ay l'honneur d'être et à vous en particulier Mon cher Cousin avec une parfaite consideration

Votre tres humble & tres obéissant serviteur Seigneux de Correvon

[3] Petit rien en Parodie

Amis, laissés là les Couplets
Ils ont dit plus qu'il ne faut dire ;
Pour que les plaisirs soient Complets
Il ne faut qu'amuser et rire.
Le mal est souvent près du bien :
Mais dans les doux Jeux de Thalie
Il faut que leur Charme nous lie
Et que l'on n'y chanssonne rien. »

BCU, CO II/16/9

16.03.[1758] / de [Jean Rodolphe] Sinner de Ballaigues

Adresse : « Monsieur le Colonel Constant Seigneur d'Hermenches / A Lausanne »

Datation : le jeudi 16 mars, seulement en 1758. Ne se connaissent pas bien encore.

« Berne ce Jeudy 16^e Mars / Mon cher Monsieur. / C'est a moi qu'il faut vous en prendre si Madame Sinner n'a pas repondu a votre seconde Lettre. C'est qu'elle m'attendoit dimanche, et que je ne suis reveni que mardy soir. Vos invitations sont belles, que votre maniere de les remplir, et l'on ne peut plus voir d'empeschemens domestiques, quand on lit vos Lettres. Reservant donc les accidens tout a fait imprevus, nous serrons chés vous Lundy prochain pour dîner. Je ne sais pas si nous amenerons quelqu'un. Nos concitoyens sont tous de grands paresseux. mais nous viendrons seuls, plutot que de renvoyer. Quand aux plaisirs que nous trouverons chés vous, ils sont [2] assurément très engageans ; mais je viens chés vous pour jouir, et non pas pour me faire voir ; pour voir, pour rire, pour entendre de bons propos ; j'arrive d'ailleurs chargé de rôles de comedie, pour notre Theatre, qui s'ouvre le 18 avril. Je suis Rondon, et Calchante. Nous venons vous demander vos conseils et votre benediction ; Made Sinner et moi. Je fais un grand excès, au detrimant de mes occupations, en restant a Lausanne jusques a Jeudy matin. C'est beaucoup de laisser chés soi trois enfans delicats, outre une Biblioteque, et un Theatre, et vous m'avouerés qu'il faut avoir bien envie de vous voir, pour quitter tout cela ; et puis, en jouir si peu, qu'on croira avoir fait un beau rêve [3] mais n'importe, allons rêver chés vous. Agrés avec Madame d'hermanches nos honneurs empessés. J'oublois de vous dire, que par les raisons que j'ai exposées je ne peux me charger d'aucun role dans votre opera, mais que je desire plus qu'on ne peut dire, de vous voir faire quelque chose ; si vous n'avés rien, je ne vous tiens pas quitte de quelques Scenes de la *Bohémienne*, pour mon Instruction.

Adieu, mon cher Monsieur, je fais bien des voeux pour notre voiage. Tout a vous. Sinner de Balaigue. »

BCU, CO II/16/9

20.02.1759 / de Sinner de Ballaigues, d'Yverdon

Adresse : « Monsieur Constant d'Hermenges / A Lausanne »

« En attendant que j'ai le plaisir de vous embrasser, mon cher Monsieur, demain au soir chés vous, je veux vous dire combien on trouve les montagnes laides, quand on vient de vous quitter. Je m'impatiente de vous revoir et pour ne pas arriver inutile, je me suis pourvu d'un violon assés bon que je chargerai sur le cheval de mon valet, et je viendrai vous attaquer l'archet à la main.

nous avons eu hier une noce ici, assés singuliere, c'est un jeune homme tout à fait nigaud, qui epouse une fille très jolie. Il sera cocu sans avoir sujet de se plaindre. et légitimement. Je crois qu'une femme se damneroit à etre fidele à un tel mari.

on me mande de Berne que nous aurons bal, et Mlle de Roll. Si cela est renvoié jusqu'à mon retour, et que cette derniere veuille pousser jusqu'à Lausanne, je pousserai avec Elle.

Mr et Mde de Moyry¹²⁶ vous offrent et a Madame d'Hermanges bien des compliments. Ils sont fachés d'être Baillifs, [2] parce qu'ils croient que cela les empeche de faire un tour a Lausanne.

mes respects a Made d'Hermenges. Je ne pense qu'à Elle et à Alzire. Je me flatte bien certainement de les voir vendredy. Zamor est bien heureux.

Adieu Monsieur [...] R. Sinner

Yverdon ce 20 Fevr. 1759. »

BCU, CO II/16/9

08.02.1762 / de Sinner de Ballaigues, de Berne

Adresse : « Monsieur le Colonel Constant d'Hermanches / A Lausanne »

Incipit : « Berne ce 8^e Fevrier 1762.

Nous avons eu de Vos nouvelles, mon cher Monsieur, par Made de Saconay, à qui j'ai dit que vous parliés très volontiers d'elle, et que vous en disiés toujours du bien. Il m'a paru que cela Lui faisoit grand plaisir »

p. 2 : « Voulés vous toujours nous recevoir, si nous venons vous voir en Mars prochain ; c'est absolument mon plan, et j'en parlois encore hier avec Watteville. il m'a dit que vous serés a Fernay ce mois. »

p. 3 : « Sinner de B. »

BCU, CO II/16/9

16.01.1763 / de Sinner de Ballaigues

Adresse : « Monsieur Constant Seigneur d'Hermenches / A Lausanne »

Sceau : une paume de main

Incipit : « Berne ce 16^e Janv. 1763 / Je suis charmé, mon cher Monsieur, du bon accueil que vous avés fait à ma lettre. Made Sinner, qui se porte bien, et qui est très belle, vous est fort obligée de votre souvenir.

nos concerts vont grand train ; nous avons été hier plus de 80 personnes. Gaetan est plus fort qu'il n'étoit ; mais je trouve qu'il ne s'attache pas assés a l'adagio. Vous aurés entendu Giardini ; c'est le violon que j'aime le mieux, de tous ceux que je connois. nos concerts durent encore 6 semaines, et n'est qu'alors que Gaetan pourra nous quitter. d'une façon ou d'autre, il faut que j'aie le plaisir de vous voir. »

p. 2 : « Freron continue de fredonner contre Voltaire, il le vexe beaucoup au sujet de *l'Eloge satirique de Crebillon*. Il seroit bien facheux pour l'honneur des lettres, qu'en effet cela soit de Voltaire.

¹²⁶ Victor de Gingins de Moiry (1708-1776), bailli d'Yverdon de 1758 à 1765, accueillera Rousseau en 1762.

Rousseau à fait une suite d'*Emile*, en manuscrit, qui fait pleurer. Sophie devient infidèle, dans un séjour de Paris. Il le faisoit bien, pour avoir quelque chose à dire, après le mariage. ou plutôt, il vouloit nous donner l'inverse [3] d'*heloïse*. »

« Sinner de B. »

BCU, CO II/16/9

03.02.1763 / de Sinner de Ballaigues, de Berne

Adresse : « Monsieur Constant Seigneur d'Hermenches / Colonel au Service d'holl. / A Lausanne »

Incipit : « Berne ce 3^e Fevr. 1763.

vous estes trop flateur, mon cher Monsieur, et l'on est déjà assés porté à vous être attaché sans que vous y mettiez le poids de l'amour propre des autres. Il faut bien que madame Sinner soit contente de sa figure puisque elle se fait peindre pour la 4^e fois, et qu'elle en est à sa 10^e séance, devant un Peintre qui ne parle qu'allemand, mais dont le pinceau parle très bon françois, ayant des touches délicates de Jaquet¹²⁷ et de l'argillière¹²⁸. Il se nomme Groot¹²⁹; il est de Stutgard.

Je compte bien de venir vous voir avant que vous quittiez Lausanne; tout le monde demande pourquoi vous ne faites pas un tour ici; on tacheroit de vous amuser; mais vous êtes mieux chés vous, que partout ailleurs »

p. 2 : « Votre divination sur le 5^e volume d'*Emile* est fort singulière, et très heureuse. Nous devrions aller voir Rousseau; mais il faudroit prendre des mesures pour être sûr de lui parler.

Oserois je vous prier de m'envoyer par une occasion, ou par quelque voiture, votre opera de la Troupe aventurière; nous pensons très sérieusement à faire quelque chose. Madame de Riggisberg veut jouer la Comédie [3] et si cela n'a pas lieu, nous jouerons quelque chose de la fausse aventurière. Ne faites vous rien à Lausanne cet hyver? »

« Sinner »

BCU, CO II/16/9

20.02.1763 / de Sinner de Ballaigues, de Berne

Adresse : « Monsieur Constant d'Hermenches / A Lausanne »

Incipit : « Berne ce 20^e Fevr. 1763 / Vous ne m'avez point envoyé, mon cher d'Hermenches, l'opera de *l'aventurière*, et vous ne venez point à Berne. Il faudra donc Vous aller voir chés Vous.

Nous devons avoir Pugnani [Pugnani] à Berne après Paques; je crois que cela ne fera pas plaisir à Gaetan; c'est une Ecluse pour Luy. on trouve Madame Bondely comme Vous dites »

« ne parle-t-on point à Lausanne de la Baronne Franquini, cette femme singulière, qui a fait déjà 500 lieues pour faire dire à Mr de Moyry [2] qu'elle est une honnête femme; elle arrive ici munie de Lettres de recommandation du Resident de France à Soleure, du duc de Randan, et du Comte de Stainville; on lui donne à souper chés Mr Jenner, pendant qu'on examine à l'hôtel de Ville, si elle est digne d'être chassée de notre territoire.

Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'elle est affreuse, et qu'elle taxe Moyry d'avoir été épris de ses charmes, et de l'avoir ensuite sacrifiées, à une Madame Turretin, qui a été séparée de son mary, pour avoir eu trop de temperament.

J'espère que vous aurez Mr Jenner pour Baillif; je le crois excellent [3] pour représenter, comme il doit; et pour vivre très bien avec tout ce monde. »

« S. de Ballaigues »

¹²⁷ Il ne peut s'agir de l'artiste genevois Jean Jaquet, né en 1754.

¹²⁸ Nicolas de Largillière (1656 - 1746), peintre français.

¹²⁹ Johann Nikolaus Grotth (1723-1797), originaire de Stuttgart. Présence attestée dans les années 1750 à Bâle.

03.07.1763 / de Sinner de Ballaigues, de Berne

Adresse : « Monsieur le Colonel Constant d'Hermenches / A Lausanne »

Incipit : « Berne ce 3^e Juillet 1763 / Je vous rens graces infinies, Mon cher d'Hermenches, des nouvelles et des lumieres que Vous me donnéz. Il seroit a souhaiter qu'il y eut moien de savoir un peu exactement la population du Canton. Pourroit on savoir, si depuis l'année 1700 le Pays de Vaux, qu'on plais tant de se depeupler, à en effet diminué le nombre de ses habitans. Si cela est, je ne suis pas de ceux qui en mettent la plus grande faute sur les services militaires ; c'est au dedans qu'il faut remedier. Pauvreté, et verole, voila je crois ce qui depeuple.

Je voudrois bien voir le Roy et son fermier ; serois-je bien venu chez Mr de Voltaire, et quand y serés Vous ? Il y a longtems [2] que je desire de faire cette course ; et j'ai trâcé un petit Itineraire pour cet Eté que je veux vous presenter.

Tschougg chés Steiguer d'aubone. de là a Mostier chés Rousseau. de la à Geneve et Fernex. de là à Blonay et S. Maurice ou j'ai à lire des papiers. dela a Hermanches, dela avec vous à Vully chés Made de Buren ou il foudroit je crois rester. »

p. 3 : « Voltaire aura été le second à predire ce qui arriveroit, quand les Jesuites seroient chassés ; Rousseau l'a dit dans sa nouvelle Heloise, tome 6 page 138 dans une note, à laquelle il attribue toute la colere de l'archeveque de Paris, l'arret du Parlement me surprendroit, si Callas n'avois pas été roué vif, mais les hommes font des sotises, en depis de la philosophie, qui malheureusement n'est bonne qu'a conduire quelques sages, lesquels ne se melent de rien dans ce monde »

« R. Sinner »

BCU, CO II/16/9

20.12.1763 / de Sinner de Ballaigues, de Berne

Adresse : « Monsieur le Colonel Constant d'Hermenches / A Lausanne »

Incipit : « Berne ce 20 X^{bre} 1763 / Mon cher Monsieur./ Je suis charmé que les chose que je vous ai convoiées vous aient fait plaisir. Vous jugés la Medée comme moi ; et c'est ainsi qu'il faut saisir les ouvrages de Theatre, selon l'esprit de la nation et du Pays, et non pas selon les Regles que les François se sont faites, souvent en depint du vrai beau :

Terreur et pitié, ce sont les deux pivots de l'ancien Theatre, et Euripide savoit surement mieux ce qui est vraiment beau, que tout le Parterre de la Comedie Française. Je suis bien aise que le morceau de la Musique dans *Medée* vous ait frappé comme moi ; Vous l'avés rendu avec beaucoup d'elegance, et puisque nous en sommes aux traductions, recevés ici, come traduction que j'ai faite il y à 12 ans et plus, d'une ode d'Horace, qui est un dialogue entre lui et sa maitresse. Vous remarquérés que J. J. Rousseau l'a imité dans son *devin du village*. Je suis assés content de ma Traduction, ou imitation. Vous n'oubliérés pas si vous allés a Geneve et Fernex, [2] d'y porter la *Medée*, et de redemander mon livre Anglois. Je me rejouis de penser, qu'après avoir frondé la Tolerance avec vos docteurs, vous irés en rire avec Voltaire : vous souvient il de Henri VIII qui eut le nom de de Senseure du S. Siege, pour avoir ecrit en sa faveur, et qui le quitta après pour Anne de Boleyne ? Ce n'est pas que je vous croie ni changeant, ni partial, mais avoués que nous sommes souvent entraînés à penser avec ceux, avec qui nous vivons.

on dit ici, que vous negociés à la Haye. Ferés vous quelque arrangement, entre nous soit dit ?

Je vous recomande mon catalogue raisonné, et c'est pour vous prier de faire qu'il ne soit pas lû ; il est bon à tout autre chose qu'a cela. il vaudroit mieux lire le catalogue des Plantes de la Suisse par Mr Haller. Ces sortes d'ouvrages ne sont bon qu'a consulter, et jamais à lire. »

« Sinner »

BCU, CO II/16/9

[v. 28.12.1763] / de Sinner de Ballaigues, de Berne

Adresse : « Monsieur le Colonel Constant d'Hermenches / A Lausanne »

Datation : Mme de Sacconay est décédée vers le 26 décembre 1763.

Incipit : « Berne. ce mecredi soir. / Je vous felicite mon cher d'Hermenches, du beau et excellent clavecin, qui vous est destiné ; j'ai été cet apres midy le voir chés le Sr Hellen, accompagné de Mr Ritter, Amateur et connoisseur des Arts. Votre clavecin à, outre les qualités que vous lui connoissés, différentes choses, que Hellen¹³⁰ y à ajoutées à votre insçu, pour le perfectionner. Enfin il vaut le double de ce qu'il vous en coutera ; la modicité du prix m'a étonné ; et je ne sais comment resister à la tentation d'en avoir un semblable. Il est fini ; le Registre du grand accompagnement est superbe, et d'un complet, que ne laisse rien à desirer. Le second Registre, que Hellen appelle de Luth, est d'une harmonie qui m'a enlevé, le 3^e qui imite la Harpe, est le moindre ; et il m'a paru un peu faible. Voici à present une adition à votre clavecin, c'est qu'en faisant mouvoir une planchette, qui fait mouvoir tout le clavier, vous etes d'un ½ ton plus haut ; voici l'agrement de cela, quand il s'agit d'accompagner des Clarinets ou des voix hautes. Une autre perfection, c'est qu'au moien d'une Bande, qui porte legerement sur les cordes, vous pouvés amortir et adoucir le son, ou de tout le clavier, ou seulement du bas ou bien du haut. Mr Ritter à tout trouvé comme moi. Les martelets de votre clavecin sont autant de petis anneaux de cuir, jamais de papier. Vous etes prié, quand vous [2] vous le voudés avoir, d'en avertir le Sr Hellen d'avance. Il m'a paru bien éloigné de vouloir vous manquer de parole. Mais, parlons de choses plus tristes, et occupons nous un moment de ce que l'amitié exige de nous. vous ignoriés donc encore, quand vous m'ávés écrit, la mort de la pauvre Dame de Saconay ? Que de reflexions ne m'a-t-elle pas fait faire, sur la fragilité de nos laisons et de notre existence ! Ce matin, nous avons eu la nouvelle de sa mort et ce soir vous le dirai je, j'ai vu chés Mad^e de Riggisberg 30 personnes de sa connoissance, qui n'étoient certainement pas occupés d'autre chose, que de Jeu et de plaisir, Voila le monde, pour moi, je vous avoue, que je ne l'aime pas, et que je trouve la Societé, telle qu'elle est établie, bien peu faite pour nourrir les doux sentimens de l'amitié. on se voit, on se quitte sans plaisir, sans regret. Heureux ceux, qui moins livrés au torrent y savent aimer.

Il est bien vraisemblable que cette pauvre Mde de Saconay s'est tuée par un genre de vie, qui ne laisse pas de ressources, dans les epreuves critiques. »

p. 3 : « R. Sinner de Balaigne »

BCU, CO II/16/9

22.01.1764 / de Sinner de Ballaigues, de Berne

Adresse : « Monsieur le Colonel Constant d'Hermenches / A Lausanne »

Incipit : « Berne ce 22 Janvier 1764 / Je vous felicite, mon cher d'Hermenches, puisque selon toute apparence vous jouissés actuellement de votre Clavecin, qui est parti Mecredy [18 janvier]. Je n'ai point mal sollicité le Sr Hellen. dites moi si vous ne faites rien cet hyver pour le Theatre. Malgré le Jura, il y a des gens capables de vous aller voir, par un reste de Manie pour ce charmant amusement, et par un gout très bien fondé, qui entraîne si naturellement les gens près des lieux ou vous etes.

Nous sommes ici livés aux plaisirs courans et vulgaires du Jeu et de la danse ; il ne faut pour cela que des jambes, et de l'argent, et l'un est l'autre paroît abonder cet hyver.

Mr d'Aubonne jouent 12 Robers par jour ; ma soeur est chés moi, ce qui vâ renouveler un peu la Musique mais nous manquons d'un sujet fort pour l'accompagnement sans lequel le chant ne vaut jamais ce qu'il doit valoir.

on dit que vous faites des recherches sur la population, ou plutot la depopulation du pais de Vaux ; faites moi part, s'il vous plaît, de cela ; mais je doute, vu l'inexactitude de nos Rejistres que vous veniés à bout de savoir rien de juste, excepté sur quelques villages, ou meme des villes ; mais il s'agiroit de trouver [2] des resultats en grand ; je crois qu'il y a plusieurs vices annexés ou au genie du peuple, ou peut etre

¹³⁰ Johann Ludwig Hellen (1716-1781).

a des circonstances particulieres ; j'ai souvant pensé comment on pourroit y remedier ; en convertissant par exemple toutes les dixmes et censes, en contribution d'argent, sur quoi j'ai fait un calcul, dans le gout de celui de Roussel, que je peux vous envoyer un jour, sous le sceau du secret. Mais en attendant permettes moi de vous faire une question ; si tous les revenus du Prince dans le Pays de Vaux etoient concentrés sur 20 mille têtes, qui paieroient annuellement à raison de ce qu'ils paient actuellement en dixmes, censer focager, là ou le Prince est en possession de ces revenus. ne enviés vous pas qu'il seroit aisé d'en trouver 2 mille parmi ce nombre [etc.] »

p. 3 : « Mais j'impose une condition, c'est que vous vouliés bien faire convenir Mr Hubert, de me rendre mon livre Anglois, qui me tient à coeur. »

« R. Sinner »

BCU, CO II/16/9

29.01.1764 / de Sinner de Ballaigues

Adresse : « Monsieur le Colonel Constant d'Hermenches / A Lausanne »

Incipit : « Berne ce 29 Janv. 1764 / Mon cher Monsieur, / vous aurés reçu ma premiere reponse, au sujet du Sr Hellen, qui assure que votre Claveçin se bonifiera en le jouant, et qu'il lui est impossible de se rendre à Lausanne en hyver.

Je vous rens graces de ce que vous me dites au sujet de vos amusemens, et si je ne peux venir en profiter, j'en accuserais cet eternel Jura, qui nous separe si mal à propos. Nous n'avons plus rien entendu des affaires de Soleure »

p. 2 : « Je n'ai jamais lû la piece de vers de Bussy ; si la mienne vous à plus, je pourrais vous en envoyer une seconde, imitée d'une autre ode d'Horace, et dans le même gout. Je ne connois point d'ouvrage, sous le nom du Noble. Avés vous envoié ma Medée à Voltaire ? quand verrons nous ses Contes, que vous m'avés annoncés, et son Corneille ?

Si je ne vous ai rien dit sur votre lettre de l'année passée au sujet du Pays de Vaux, et de ses habitens, je n'en ai pas moins trouvé que vous disiés la verité »

« Mde Hackbrett à toujours une belle voix, et nous avons des Airs nouveaux, très bons. »

« R. S. »

BCU, CO II/16/9

24.02.1764 / de Sinner de Ballaigues, de Berne

Adresse : « Monsieur Constant d'Hermenches / A Lausanne »

Incipit : « Berne ce 24 Fevr. 1764 / J'ai fait part, mon cher Monsieur, de votre Lettre, aux Ceux Fischers. Ils sont surpris, et fachés de ce que vous nous apprenés touchant Gaetan ; nous esperons que cela n'est pas sans retour. Il sera je crois necessaire d'avoir l'oeil sur lui, pour l'empêcher de faire une escapade contre Berne ; il pourroit bien prendre envie d'y aller en pantoufles.

Veullés m'en donner encore des nouvelles ; votre humeur compatissante et bienfaisante lui sera bien utile. Je n'ai parlé de cela qu'a Mr Frischer.

Je continue de maudire le Jura, qui m'empêche d'aller d'un jour jusques à vous ; si cela se pourroit je n'y manquerois point. vous me flatter beaucoup, en approuvant mes vers ; cela m'encouragera à vous envoyer d'autres choses.

Pour revenir a Gaetan, il est bien vrai, entre nous, que Friche d'oberried lui à passé souvent trop de familiarités ; il s'etoit gaté au point, d'oser aller diner chés Mr Colebrook en bottes, et en chemise de nuit, sans poudre. »

« Sinner de Balaigue »

BCU, CO II/16/9

08.03.1764 / de Sinner de Ballaigues, de Berne

Incipit : « Berne ce 8 mars 1764 / vos Spectacles, mon cher d'Hermanches, composés comme je les sais, ne peuvent manquer d'être charmans. Il y a eu des regrets ici, et quelque chose de plus, parmi ceux que vous avés bien voulu inviter, et parmi d'autres. Ils me chargent de vous prier, de me donner un avis, de ce que vous allés encore donner cet hyver. Mesdame d'Erlac et de Blonay ont grande envie d'aller vous voir la 1^{er} fois que vous reparaitrés. ainsi, donnés m'en des nouvelles, s'il vous plait. Je crois possible avec deux relais, d'aller d'un jour à Lausanne, et c'est à cela que tiennent les grandes difficultés, pour ce voiage ; car vous savés qu'il est penible de coucher en chemin.

J'ai negligé de vous dire, que nous avons eu Saconay ici pendant 12 Jours avec sa fille. Il a beaucoup pleuré avec tous ceux qui ont voulu partager son affliction et j'estime son bon coeur. Sa Fille à paru fort belle, mais les Connaisseurs la trouvent au dessous de sa mere, en tout sens ; excepté pour la grandeur et la couleur des yeux, et les yeux ne font pas le tout. »

p. 2 : « Demain ou vâ achever l'Edit contre le Jeu. le premier Acte à été passé, par la prohibition de tout Jeu, pour le dimanche, qui est déjà ancienne, et qu'on a renouvelée. Le second Acte, à été une Ambassade privée a Mr Colebrouke, pour le prier, très poliment, de ne plus permettre qu'on joue chés lui des Jeux de hasard, à quoi il à accédé fort poliment. Le 3^e Acte sera demain en deux cent, ou vraisemblablement on nous donnera un Tarif pour tous les Jeux de commerce, qui doit regler la perte a 10 Louis. Les femmes ont leur bonne part à tout ceci, et pour dire le vrai, il faut convenir qu'il est mal qu'une femme de Berne, perde 10 ducats au whist, que j'ai vû perdre avant hier. J'ignore les mesures qu'on prendra pour l'execution des Edits ; elles seront très rigoureuses, surtout pour les Jeux de hasard ; les peines ne seront pas pecuniaires ; on se servira des voeus de cassation d'emplois & ; Les pertes par 50 et 60 Louis, aux Jeux de commerce, ont été frequents cet hyver.

Mais que ferons nous, quand nous ne jouerons pas ? nous seront pis, et nous somme trop oisifs, pour ne pas faire des sotises.

Votre couplet m'a beaucoup plus ; il faut que Made d'Erlac le voie aujourd'hui, elle aime les bonnes choses, et s'y connaît.

J'espere de la convalescence de Gaetan, mais je crains les rechutes. Adieux mon cher, Monsieur, je baise les mains à Made d'hermanches, et j'ai bien des regrets, de n'avoir pas vu son triomphe. »

« Sinner »

BCU, CO II/16/9

10.03.1764 / de Sinner de Ballaigues, de Berne

Adresse : « Monsieur le Colonel Constant d'Hermenches / A Lausanne »

Incipit : « Berne ce 10^e Mars 1764 / Je suis très fâché, Mon cher Monsieur, que vos politesses redoublées, et vos fêtes soient si loin de nous ; et que les affaires et les humeurs de Berne s'opposent à l'execution de nos projets. Il est vrai que Made d'Erlac et Made de Blonay me chargent de vous prier de me mander, si vendredy ou samedy vous ferés quelque chose ; leur projet etant de partir d'ici Jeudy prochain pour vous aller voir. Ainsi, aiés la bonté de m'aviser la dessus »

« C'etoit le cas de vous aller voir demain, et si j'y allois, ce seroit pour voir *Zaire*, Piece sur laquelle je sais que vous avés les droits les plus distingués, par la maniere dont vous la rendés a Montrepos.

Quoiqu'il puisse arriver, je vous prie de donner ordre, que si demain à 6 heures du soir, il se presente des Etrangers ou des Bernois à la porte de Montrepos, on les laisse entrer »

« Sinner de Balaigue »

BCU, CO II/16/9

06.12.1769 / de Sinner de Ballaigues, de Berne

Incipit : « Berne ce 6^e Xbre 1769 / Vous paroissiez souhaiter, mon cher Constant, d'avoir de nos nouvelles ; il m'est fort interessant d'en avoir des vôtres ; je dois commencer par vous remercier de la part de notre conseil Academique de votre Homere, lequel je leur presenterai au 1^{er} Jour. »

propos sur la tolérance religieuse qui est lente à venir

p. 2 : « J'espere que vous n'oubliez pas votre promesse de nous donner quelques jours à Berne cet hyver. Vous y entendrés une très belle voix, et un bon violon ; et vous y trouvères un ami qui vous est bien dévoué »

« Sinner de Balaigue »

BCU, CO II/16/9

16.12.1770 / de Sinner de Ballaigues, de Berne

Incipit : « Berne ce 16^e Xbre 1770 / Je n'ai qu'un moment, mon cher Brigadier, pour vous remercier de votre bonne lettre. Je tacherois de vous aller voir à Lausanne après le nouvel an. Je vois par les details que vous me faites, que vous n'avez gueres le tems de courir.

Quand a vos Persecuteurs Ecclesiastiques, sans doute il faut s'en moquer, cependant ces choses la sont un bien mauvais effet. N'est-ce pas le Leresche, qui à aboié contre Voltaire ? Sa haine contre vous n'est elle pas une suite de vos liaisons avec le Philosophe de Fernex ? Je m'en doute. »

« Sinner / P.S. Votre nom, vos armes, et votre bel Homere sont depuis longtems inscrits dans les Fastes de notre Biblioteque, de ma propre main en beau latin »

BCU, CO II/16/9

[s.d. ; 1760s] / de Sinner de Ballaigues

Adresse : « Monsieur le Colonel Constant Seigneur d'Hermanches / A Lausanne »

Sceau différent : double écusson (paume de main et lion)

Incipit : « Mon cher Monsieur / vous etes bien heureux, d'avoir un coeur sensible, cela nous cause quelque fois des pleines, mais la somme des plaisirs, quoiqu'en disent les philosophes, surpasse la somme des peines. l'amitié nous vaut bien des douceurs, pour une amertume que la perte des amis nous cause.

La musique fleurit sans doute, puisque vous vous en mêlés, avec les Princes et les du Pleix. vous ne me dites rien sur les compositions de Gaetan. »

BCU, CO II/16/9

04.11.1754 / de Steiger, de Tschugg

Sans adresse ; 1 fo, 2 p.

Incipit : « Il ne peut y avoir rien de plus flatteur pour moi, qu'une Recomendation de Vostre part, c'est une marque, que Vous me conservés une Amitié que je Chéris infiniment »

p. 2 : « Les Approches de l'hyver Vous ramèneront sans doutte bientôt en Ville, Nous sommes sur le point d'y retourner, pour rentrer de bonne grace dans un tumulte & un tourbillon, qui selon les apparences sera tres impetueux cet Hyver : Charmé si Vos Amis, & moi avec eux pourroient gagner quelques jours de Vostre loisir, Nous serions fort empressé d'en profiter »

« Tschugg ce 4 novembre 1754 »

s.d. [avant 1756] / de Van der Duyn de Maasdam

Incipit : « Mon cher d'Hermenges, l'interet que vous paroissez prendre a ce qui me regarde, avec tant de temoignages de sincerité me flatte beaucoup »

p. 4 : « Tout est fort tranquille icy. on a remué pour faire des Bals de Souscription. Cela n'a pas reussi, soit que la difficulté vint de la chose meme soit qu'elle vient de la que Merenda devoit les entreprendre. Toujours est il sûr que les Gardes Suisses se sont liguées pour n'en pas etre. On a la fantaisie actuellement de la Comedie Hollandoise, ce qui fait grand tort au Theatre François. »

« Maasdam »

BCU, CO II/16/9

24.12.1756 / de Van der Duyn de Maasdam

Incipit : « Je me plaigois de votre oubli, mon cher d'Hermenges, et m'impatientois d'etre si longtems sans avoir de vos nouvelles »

« Si je croyois que les soit disant plaisirs de la Haye vous interessassent j'entrerois en detail sur leur peu de valeur. Soit par habitude, soit gout, le manque d'un Spectacle me met de mauvaise humeur. »

« Les bals de Grimaldi sont devenus parties de danse ou il faut etre prié »

« Le 24 Decembre 1756 / M. »

BCU, CO II/16/9

[?].06.1763 / de Van der Duyn de Maasdam, de La Haye

Incipit : « La Haye Le Juin 1763 / Mon cher d'Hermenges, Je n'attendois qu'une lettre de votre part pour vous ecrire. Elle m'a fait d'autant plus de plaisir qu'il y a un bruit repandu icy que vous passer au service de France comme Marechal de Camp et que Je me flatte que s'il arrivoit un changement si notable dans votre situation vous m'en feriez part. »

p. 2 : « Que Voltaire est heureux d'etre gai a son age. Il n'essuye donc Jamais de traverses dans cette vie, car est il possible que la Philosophie mette au dessus de certaines situations ? Si je venois a rien qu'a mes desirs ne douter pas que Je n'acceptasse avec transport votre proposition de venir habiter quelque tems un pays que j'aime d'inclination, et dont je me suis toujours fait une idée agreable »

« Je suis bien aise de vous dire que la Martin est rengagée pour l'année prochaine. [3] Vous nous avez procuré la un bien bon sujet. Elle est douce, elle se prete a tout pour le bien etre de la Direction, au surplus elle s'est arrangée avec du gué par ou elle nous rend encore un tres bon service. Elle vous regrette beaucoup, et je ne manquerai pas de lui communiquer l'article de votre lettre qui la regarde. J'avoue, mon cher ami que je me suis trompé sur le voyage de Mad. Pater. J'ai crû qu'il se feroit comme elle l'a dit, et comme je le souhaittois. Elle est dans le chateau de ses parens, et j'ignore aboslument a quoi elle en est avec son mari. Si c'est de la qu'elle vous a ecrit vous le saurez mieux que moi. [anecdote au sujet de Me Pater]

Notre nouvelle troupe est assez mauvaise. La Martin se desole de jouer la Comedie vis a vis de ces Messieurs.

[4] Celle de d'Allainville est bonne. On vante beaucoup un nomme d'Aufresne genevois. Il fait très bien ses affaires jusqu'à present. »

BCU, CO II/16/9

¹³¹ Albrecht Bernhard Steiger (1722-1800) : voir *DHS*.

25.06.1765 / de Van der Duyn de Maasdam, de La Haye

Incipit : « La Haye Le 25 Juin 1765 / Il en est allé de mon projet de vous aller voir, mon cher d'Hermenches, comme il en va presque toujours de ceux qu'on forme dans un certain éloignement de l'exécution »

« Le séjour du Duc d'York a fait un peu revivre notre Spectacle, qui depuis son départ est redevenu desert »

p. 2 : « Vous voyez que le public de Paris ne juge pas tout à fait Aufresne comme vous, car ses Succès ont été brillants, et selon toutes les apparences nous le perdrons. Vous direz, que c'est la cabale ; mais je ne crois pas que la caballe puisse faire passer pour bon un acteur qui réellement seroit mauvais. On pourroit avoir Blinville à sa place, mais on en parle différemment. »

« on dit que vous le [Bellegarde] marier à Mlle de Zuÿlen. Il me semble pourtant que la convenance n'est pas bien frappante. on peut dire de vous comme de Mr Lucidor. Ce Constant est un grand marieur de filles »

BCU, CO II/16/9

24.06.1768 / de Van der Duyn de Maasdam, de La Haye

Incipit : « La Haye le 24 Juin 1768 / Je suis fâché, mon cher ami, de vous voir partir pour la Corse »

p. 2 : « Mad. de Golowkin est partie pour St Petersburg. Je souhaite qu'elle y soit contente, qu'elle en revienne bientôt, et nous ramène la Martin. Nous avons à sa place une Demoiselle Camille qu'on trouveroit assez bonne, si on pouvoit oublier sa devancière. Il n'est pas douteux que vous n'ayez une troupe de Comédiens à la Suite de votre petite armée. des Français peuvent ils marcher sans cela ? »

BCU, CO II/16/9

27.02.1769 / de Van der Duyn de Maasdam, de La Haye

Incipit : « La Haye Le 27 Fevrier 1769 / Je desirerois de tout mon coeur, mon cher ami, que le parieur dont vous me parlez gagnât son pari. »

Est encore question de Corse

p. 3 : « Jeudi prochain on donnera pour le benefice de Rosette Vertu vaut bien Noblesse Opera [4] Bouffon en 3 actes de la composition de Mr d'Obdam, et compagnie, tiré du Noble Conte de Mlle de Zuÿlen, relatif aux circonstances. Elle a demandé un congé de trois mois pour retablir sa poitrine delabrée, sans avoir pris d'engagement avec le Directeur. Ce qui fait croire qu'elle ne remontera plus au Theatre. S'il y a un dedit entr'elle et obdam de soixante mille fl., comme on le dit, Il pourroit bien l'épouser par oeconomie. Je vous souhaite, mon cher ami, autant de bonheur dans cette vilaine Isle de Corse, que vous en avez eû jusqu'à present. »

BCU, CO II/16/9

22.01.1773 / de Van der Duyn de Maasdam, de La Haye

Incipit : « La Haye Le 22 Janvier 1773 / Mon cher ami, Je vous felicite de bien bon coeur, sur l'avancement de Monsieur votre fils, quoiqu'il fût attendu, et promi, Il est toujours gracieux de se voir Lieut. Collonel à son age. »

« Il ne se passe icy rien d'interessant. Bals, soupers, et Spectacle comme à l'ordinaire. Le Spectacle François (quoique mediocre) ne devoit pas être écrasé par des bouffons Allemands, comme Il l'a été au commencement de l'hyver, ni à present par la mauvaise troupe de Société de Mad. de Gallitzin. Elle n'est composée en fait d'actrices que d'elle et Mad de Hompesch l'ainée, qui encor vient de quitter par raison de maladie. Cette troupe s'est formée à l'occasion d'un nommé de Grou fils d'un Armateur de Nante, ancien sous Lieut[enant] à brevet de Dragons. Le Jeune homme a toujours [2] eû la manie du Theatre. Il a Joué la Comedie partout où il l'a pû, et nommément l'Eté passé au Grand Theatre de

Bruxelles. Il a voulu faire la meme chose icy, mais Mr de Noailles l'a empeché. Pour Mr de Grou, ayant trouvé grace aux yeux de Mad. de Galitzin, Elle a demandé au Prince le Theatre de la Vielle Cour, ou ledit de Grou a Joué avec les Comédiens ordinaire, et ensuite avec une detestable Troupe de Societé. La Scene a enfin été transportée chez Mad. de Gallitzin ou cette troupe continue de jouer au detriment de la vraye Comedie, etant dans le cas de devoir prendre les memes Jours. Ce Mr de Grou est porteur d'une assez belle figure. Il a du talent, mais c'est dans le Deserteur qu'il brille surtout ; pour la Princesse, elle ne brille dans aucun Role. Cela n'empeche pas que la Salle ne soit toujours remplie. Le gratis est un grand attrait. »

« A. J. Van der Duyn »

BCU, CO II/16/9

11.01.1774 / de Van der Duyn de Maasdam, de La Haye

Incipit : « La Haye Le 11 Janvier 1774 / Je suis charmé mon cher ami, de me voir toujours dans votre souvenir. »

p. 2 : « Je vous trouve bien heureux dans ce moment si vous etes avec le grand, l'aimable Voltaire. J'ay joui (il y a lontems) pendant la partie d'un Eté, des rayons de lumiere de son sublime, et charmant esprit. Je l'ay bien goûté, et bien admiré. Si je pouvois croire qu'il se souvînt de moi ! »

p. 3 : « L'année passée, j'y ai eû Mad. de Berzenroode et une Jolie Troupe de Comediens, pour la premiere fois depuis que j'en gouverneur. Elle s'y est assez bien trouvée, pour y revenir au 10 Fevrier prochain. Il est vrai que le Regiment de Watteville a beaucoup contribué a son bien etre. Je regretterai fort le Regiment. J'en suis fort content, quoyqu'il contienne sept Excellences de Berne. Il y a pres de deux ans que Je fis le tour de la Flandre Hollandoise. Si vous vous etiez alors trouvé a Gravelines, j'aurois certainement vû cette partie de la Francoise. J'espere que vous n'y resterez pas longtems, car je ne crois pas cette garnison desirable. nous avons Mr et Mad. Patras jusqu'à Paques. Selon moi, Il vaut Aufrene. Il a par dessus lui l'avantage de la figure, et Il a le geste plus noble. Sa femme est une jolie Actrice de 17 ans, qui promet beaucoup. Il en est de notre Spectacle, comme il en a toujours été, negligé et abandonné meme pour le courant, et regorgeant de monde quand il passe un Caillot, un La Rive, un Patras etc.

[4] Aufrêne a fait l'impertinent a Bruxelles, sur ce que son benefice ne lui a rendu qu'environ trois cent ducats »

« A. J. Van des Duÿn »

BCU, CO II/16/9

15.11.1764 / de Mme Van der Dussen, de Delft

Incipit : « Come je vous Crois Monsieur fachéz contre moi, sans pouvoir m'accuser d'y avoir donné Lieu »

p. 2 : « Et Madame de La Perriere depuis que j'eu l'honneur de vous y voir un instant, et jours mortifiée de ne point vous y renconter, j'ai ausi Esté deux fois a la Comedie, ou je n'eu pas non plus eu Celuy de vous voir, Cela m'a fait Croire que vous Estié absent, Monsieur Monster la veille de son depart m'a assuré que non, Si on donne Encore Athalie samedi, je seréz tenté de le voir, Si tant Est que je penséz trouver place, j'ai chargé quelqu'un de m'en chercher une et de L'arester [3] mais je crains qu'on n'en trouvera point, Les Messieurs s'emparent avec leurs abonnement des meilleures places du balcon, Et les Dames n'ont qu'a ce placér derriere les Messieurs a la fin. »

« A Delft ce 15 de Novembre 1764 »

BCU, CO II/16/9

25.11.1766 / de Mme Van der Dussen, de Delft

Incipit : « Je vous fais mon Complimens sur votre Arrivé chez vous, Et surtout mon Cher Amis, de vous trouver a même avec votre cher beau frère »

p. 4 : « pourquoi donné vous le titre de Chere a la Martin, Et bien dont votre Chere Martin puisque Chere ils y a, n'Est pas mariéz Encore. le beau Pere futur, quoique Charmé, de ce que la Renommé public de ses Vertus et de ces talens, ne veut pas donner son Consentement a Moins quelle ne quitte le theatre, voila ce que la belle ne veut pas faire, ainsi vraisemblablement ce mariage, seras pendüe au Crocq, Et vous ne la verréz pas sitot Encore une honnest bourgoise a Paris. »

BCU, CO II/16/9

04.04.1758 / de Wettstein, de La Haye

Incipit : « Monsieur / Le Secretaire m'ayant communiqué la Commission dont vous l'aves chargé pour moi »

p. 2 : « Nos Partisans du Spectacle sont depuis quelques Jours dans de grandes inqu[iétudes] au Sujet de l'abonnement. Plusieurs de nos Messieurs ne veulent plus e[lacune souris : en acheter ?] et comme l'accord ne s'est point fait pour tout le Regiment, Monsieur St[lacune souris] ne veut point les obliger de continuer, de sorte que nous risquon de perdre [cet] agrément, à moins que Mess: le mécontents ne se laissent ramener par la [lacune 3 caractères] de la Douceur, ce qu'on n'ose guere esperer. On dit au reste qu'a reserve d[e] l'Opera Comique, la Perte ne seroit pas grande pour nous, et que la Troupe ser[a] encore plus mauvaise qu'elle ne l'a été la premiere Année. »

p. 3 : « La Haye ce 4^e Avril 1758 »

BCU, CO II/16/9

04.07.1760 / de Wettstein, de La Haye

Incipit : « Monsieur / Je souhaite que la présente vous trouve bien retabli des maux que Vous avez gagné dans Vôtre Voyage, et que Vous puissies jouir en parfaite santé de tous les Plaisirs que la Patrie vous offre »

p. 3 : « le Comte d'Obdam est allé à la foire de Harlem de sorte que je n'ay pas pû faire vôtre Commission »

p. 4 : « Monsieur d'Aulbonne partira a bientôt à ce qu'on dit, et nôtre spectacle est menacé d'être renvoyé ! Comme Ms: D'Obdam en est le plus ferme soutien je luy laisse le soin de Vous informer du Malheur qui nous menace, car tout ce que j'en sçais est qu'on veut forçer Battiste de s'associer avec les italiens, et que sur son refus on a accordé la direction aux ultramontains qui promettent aussy une troupe françoise, mais comme il est clair que leur tout sera fort mauvais on travaille tant qu'on peut pour soutenir Battiste. »

« à la Haye ce 4^e Juillet 1760 »

BCU, CO II/16/9

[s.d., v. 03.1759] / de Winn

Adresse : « Monsieur d'Hermenches en sa maison »

Datation : voir 2^e lettre

« Mon cher Monsieur je suis bien sensible aux compliments obligeants que vous me faites, j'y répons avec tout l'empressement imaginable, votre façon de penser à l'égard de tout le monde et au mien en particulier ne m'est point inconnue & vos Politesses reiterées m'en ont bien convaincu ; Mais, Monsieur, j'avoüe naturellement que ce qui s'est passé à l'égard de nos musiciens, m'a paru vous avoir indisposé

à mon Egard, et j'ay cru m'appercevoir que vous m'imputiés peut etre quelque chose en cela qui ne repondoit point à mes sentiments reels ; je ne suis point au reste sur l'article d'une vaine formalité délicat d'une façon à faire de la peine à mes amis ; ainsi, mon cher Monsieur, croyés que n'en ne sera plus agréable pour moi que de vous marquer en toute occasion la sincerité de mes sentiments ; je n'ay pas profité aujourd'hui de vos invitations obligeantes parce que réellement j'ay cru que [2] les personnes qui souhaiteroient d'y avoir part seroient suffisantes pour remplir et au delà le spectacle ; je ne le boude point et quand je pourrai y aller prendre ma part de tout ce qu'il a d'intéressant pour moy j'en serai franchement ;

Croyés moy sans réserve et avec la consideration La plus parfaite

Mon cher Monsieur / Votre très humble servit. B Winn »

BCU, CO II/16/9

[s.d., v. 03.1759] / de Winn

Datation : mention d'Albaret, présent à Lausanne en février 1759.

« Coment vous portes vous monsieur ? la veillée ne vous aura t'elle point incommodée ? Madame D'Herminches n'est elle point malade ? c'est ce que j'ay l'honneur de vous demander, en même temps que je vous serai obligé de me faire dire si vous jouerez demain ; j'espère aussi que Monsieur D'Albaret n'est point incomodé de tout cecy ; [salutations] B. Winn

un peu de lassitude me retien à la maison sans cela je me serois rendu chés vous. »

BCU, CO II/16/9

CO II/16/10, Lettres à David-Louis Constant d'Herminches de sa parenté

23.07.[v. 1750 ?] / de sa femme

Datation : allusion à ses couches, celles de Guillaume ? né en avril 50 à La Haye

« du Boy de Veaux le 23 julliet / [Mon très c]hér ami vous m'aves causé bien de la joie par vos deux [lacune]nes lettre ; la derniere surtout a emut mon Coeur d'une façon [...]use : vous aite mon cher ange tout ce qu'il y a de plus aimable et de plus estimable sous les Cieux ; et je sen tout les jour davantage l'excès de mon bonheur d'être unie a tant de vertu ; j'en suis ci penetrée et ma pation pour vous et ci forte ; qu'il m'est impossible de soutenir un instant de froideur ou dinatations san désespoir je me suis reprochée mille foy cette trop grande sancibilité qui gene ma franchise et semble tenir du mauvaix coeur oui mon cher peti a Brusséle vous futes dabor bien avec Moy mais je ne fut pas a mon aise de quelques jour avec vous voila ce que déteste che moy et que je veux coriger c'il m'est possible je suis penetree mon cher ami de la boné avec laquelle vous vous justifier et entrés dans toutes mes faiblesses ; vous reconpances trop généreusement ma franchise pour que je me prive jamais du delicieux plaisir de vous ouvrir mon Coeur mon cher ange il et vrai que je cregnait que vous ne fussié pas parfaitement décidé sur mon voiage et je vouloit prandre toutes les precotions possible pour vous evités un instant de repantir »

p. 2 : « un sejour de deux Moy a la Campagne avec quelques remede m'on fait beaucoup de bien et je comence a reprendre de l'ambonpoin je me lave [?] regulierement mon cher ami et ne suis point du tout grossie ayant les moemes cor qu'avant mes couches je m'ocuperaï a la Musique et cultiverai aux tems qu'il me sera possible mon peu de talant dite moy ci vous croyé que je puisse reucir a l'italiene je l'ai entierement abandoné preferant de beaucoup la francoise j'ai comence mon Canapé de tapisserie Cet un ouvrage qui m'a fort amusé ici et que je ne quite avec plaisir que pour vous écrire »

BCU, CO II/16/10/2

s.d. [1760s] / de sa femme

« Mon très cher ami que vôtre chère lettre est toutes les délicieuses nouvelles qu'elle renferme me fond de plaisir »

p. 2 : « je part demain pour Féreny je compte y rester 8 jours je prend la petite Cibolt avec moi la Marquise [Angélique Gents de Langallerie] est son fils y vont aussi »

p. 4 : « ma petite Course à Ferney me fait plaisir. Voltaire a fait une nouvelle pièce qu'on doit jouer. »

BCU, CO II/16/10/1

s.d. [v. 12.1761] / de sa femme

Datation : comédie à Berne (troupe Sarny, mi-nov à mi-déc.) ; troupe à Yverdon (non identifiée, fin sept-fin oct.) ; pression des princes [de Waldeck].

Incipit : « Voilà une Course bien fatigante mon très cher ami »

« j'apprendrai Zaire. tout ce que je joue avec vous me fait un vrai plaisir par plusieurs raisons que vous savez bien. je ne fermerai point ma lettre sans avoir vu chandieu et savoir ce que l'on pense sur la Comédie de Berne »

p. 4 : « je viens de parler à Mr de Bércher pour la Comédie. il m'a dit qu'il serait charmé qu'on la ressut et doneroit sa voix qu'il savoit positivement que la plus part des jans qui étoit contre ne le seroit plus parce que les Princes la désire. mais que l'embaras étoit la plasse et la crainte de les voir mourir fin. mon Cousin Rosset m'a dit que mon Père étoit tout à fait contraire à la troupe d'ivêrdun. je ne sais pas ce qui pensera sur celle si. s'ils ont envie de venir à Lausanne il peuvent tenter d'en demander la permission. quant à nous mon cher ami si nous voulons jouer il me semble qu'il et M[me] d'Aulbone aussi que cette troupe ne nous fera pas plaisir. elle vous fait mille amitiés et vous prie de ne point lui écrire elle craint que sa ne puisse [mot illisible] vos plaisir et elle aime mieux vous entendre comter. Méseri n'a que le Comte de Rabene si la Comédie pouvoit lui faire venir des pensionnaires il la voudroit bien. Les prince Monte aux Manège sa fait qu'il ne pouroit pas le donner. »

BCU, CO II/16/10/2

31.11.[1764] / de sa femme

Datation : passage de Bouffler en Suisse. Passe chez Voltaire.

Incipit : « Mon très cher ami, j'ai ressû votre chère lettre, vous pouvez compter sur le plus grand soin de ma part pour tout ce que vous me confiés, est sur le plaisir que me fait ma belle est charmante robe. »

« Nous avons soupé hier ensemble, à Monrions avec le chevalier de Bouffleur [Stanislas de Boufflers, 1738-1815], est il est reparti ce matin, pour Genève : Nous fimes bones chère est gratieux visage d'haute, on vous regréte beaucoup dans cette maison la, come [2] en tant d'autre. Se chevalier de Bouffleur est fils d'une Princesse de Beauveaud, soeur de la princesse de Chimei, ami de Béseval, je me suis retrouvé en causant avec lui aux milieux de votre coterie de Paris, il a grande envie de vous connaître vous l'aimeriez à la folie, il a un esprit fin, est sans aucun apprêt, une conversation légère est badine il fait des vers avec facilité, il a fait un opéra très plaisant, dont Mad de Combise est l'éroïne, il accompagne sa voix roques, d'une guitare est se désolé de n'avoir point de voix est de plus il a fait de moy un bon est joli portrait, à ce que l'on dit, dont Mme Daulbone s'est emparée, on le finira aujourd'hui il sésit parfaitement la ressemblance est j'aurois bien voulu qu'il eu put vous peindre jetai entourée de vos deux orosmanes, dont pas un n'est fini. Mad Daulbonne s'en amuse beaucoup, j'ai vu depuis son arrivée, très souvent St Germain, il paroît toujours lui être très attaché, il se porte mieux qu'elle. ses mains ont bien de la peine à guérir. [3] il a fait la reine de Golconde, dont vous nous avez fait le Comte à hermenches dès que nos trois portraits seront achevés, il va à Genève voir Voltaire, qui est l'intime ami de sa mère est qui il retourne en Loreine. »

BCU, CO II/16/10/1

09.01.[1765] / de sa femme

Datation : passage de Bouffler en Suisse et changement au service de France (hiver 1764-65). DL est à Paris chez Besenval.

Incipit : « Mon très cher ami, que j'ai de joie du Courier de ce matin, deux lettres de Vous, une de Williams, votre arrivée à Paris, la lettre de Mr de Choiseul, celle de l'ambassadeur, à ce même duc [...] vous vous aitez conduit avec une prudence est une adresse infinie [...] mon Père est parvenu à aitez parfaitement Comtant de votre Nouvelle décorations »

p. 3 : « Mr de Bouffler me pria en partant de vous parler de lui, il conoit Mr de Beseval, il à beaucoup vecu avec lui à l'armée, il le loue de ses bontés, est de l'amitié qui lui témoignoit. il voudroit qu'il ebeauchat votre Conessance qu'il à grande envie de faire à la premiere occsion qu'il pourra séisir, il est chés Mr de Voltaire, est revient souvant nous voir. il est très bonne compagnie en petite société de l'esprit des talents. il dit qu'il à ete aux tre foy un très mauvais sujet, sa ne paroît point du tout. nous le pleisanton sur ce qu'il est, un grandmériers impitoiable. il pésecute la marquise. si l'on joue la Comédie, se sera *Melanide*, on lui à doné le rôle de dorviane. Mme daulbone est pafaitement guérie est doit vous avoir écrit de Genève, ou elle est allé mené la pauvre angelique qui etoit retombée cruellement malade. Mr Tronchin lui done des reméide, est nous éesperon qu'il la tirera d'affaire. St Germain, prend le même remeide qui à guéri Mme Daulbone »

BCU, CO II/16/10/2

09.02.[1766] / de sa femme

Adresse : « Monsieur Constant d'hérmence Colonel aux Sérvisse de France est major du Régiment suisse d'Eptinguen A Paris à l'Autel Beseval rue Grenéle » ;

Datation : troubles genevois évoqués

Incipit : « Mon très cher ami, voissi deux vilin Courier pour moy »

a reçu une lettre de Wilhelm, donne des nouvelles de Geneve qui « est en convultions, depuis lon tems, le magistra à fait dire aux bourgeois, qu'il leurs donoit jusqu'au 13 de ce moix pour reconoitre leurs injustice est leurs fausses accusations »

« madame daulbone soutien très bien son apparence, est se porte bien, elle pein beaucoup de jans. [3] nous avons fait une pause pour cette *Zaire*. les deux Corsi sont fort enrumé. il y a eu une maladie épidémique à Aigle pour laquelle Bérne à envoyé dire à Tissot di allér guerir les malade qui se mouroit en moins de trois jours. il a ete assés heureux pour faire séssér la mortalité. il à diné superbement chés notre gouverneur ; appropeaux Golofquin epouse sa soeur. Nous avons ici depuis lon tems malsone est le Comte chelibe »

« adieu mon très cher ami je vous aime avec la plus vive tendresse »

BCU, CO II/16/10/3

01[?].05.[v. 1766] / de sa femme

Datation : Comédie à Genève. C'est possible qu'elle lui écrive de Genève.

Incipit : « Je vous assure mon très chés ami, que ce n'est point par négligensse que vous n'avez pas ressu votre cordiale »

p. 3 : « Mme daulbone, prend le lét d'anesse à Genève, elle y fait beaucoup de bruit, tous les plaisir sont pour la belle veuve, le tresorier lui est fort attaché, il la meine tout les jours à la Comédie, est suivant la bêtise de Genève est de Lausanne, on les marie tout qu'on peut. St Germain est encore ici, je ne sait point cil yra à Genève ; votre frère [Juste ?] est mieux mais toujours bien sauvaje. apprei pantecotte, la Comédie [sera admise ?] hors les Murs de la républiques. Mr de batteville à marqués la plasse aux bastions, sous les fenestres de Mme de [mot illisible] est malgré les prieres des bourgeois, il a fait abbatre les plus beaux maronier par douseines, ils on jurés qu'ils n'iroit point à la comédie »

BCU, CO II/16/10/1

07.06.[1766] / de sa femme

Datation : comédie à Genève

Incipit : « Mon très cher ami, quoique je ne reçoive plus de vos nouvelles »

p. 2 : « mais je ne sait point quant le théâtre des Bastions a dut s'ouvrir hier. les bourgeois murmure toujours de ce que l'on a coupé leur arbre est jure de ne point aller aux spectacle. »

BCU, CO II/16/10/2

31.05.[1767] / de sa femme

Datation : DL vient d'acquérir la bourgeoisie de Bienne.

Incipit : « Mon très cher ami, j'apprend avec bien du plaisir que vous allés à Besançon. la proximité me fait espérer que vous pourés aitre souvent chés vous. je vous felicite d'être bourgeois de bienne est de tout l'agrément qu'on a mis dans la former. j'ai bien pris ma part de plaisir que vous en ressevés. j'ai eu la teite, ci bien remplie de tout cela que ce matin, on m'apporte un très gros paquet, j'ai dit c'et les lettres de Bourgeoisie. je lei ouverte avec empressément poin du tout, cet une lettre de Mme denis, est le Rolle d'élisabet qu'elle me prie de prendre dans *le Comte de Varvic*¹³², quant je lui promi, de revenir la Voir, elle me dit il faut que nous fassions quelque chose ensemble il faut nous amuser, je vei lui écrire, que je lui demande 15 jour, pour vous demendér vos avis. que vous ne jouons guère l'un sans l'autre, cet un peti Rôle de 220 Vers il faudras me réponde dabor il veule la jouer, bien tot, parsse que chabanon doit partir. Mme denis est tout à fait dans les intèrei de Mr de larpe [la Harpe] est me presse prodigieusement. [2] je ferei tout ce que vous voudrés. »

BCU, CO II/16/10/1

s.d. [juin 1767 ?] / de sa femme

Datation : après la 1^e des *Scythes* à Mon-Repos.

Incipit : « Mon tres cher ami, j'arive de Féney. je n'ei pas put résister aux empressément de Mme denis aux éxprei de Mme Cramér est aux passepor de Mr Enin. j'ai trouvé à Vérssoi des solda de Condé tous avec des Casques. il y en à quantités est beaucoup de cheveux ou de qu'il viéne mangér les vivres du Pey de Géx qui ne peuvent plus entrér à Geneve. Mme denis est voltèire m'ont fait beaucoup d'amitié, sa maison est devenue un très beaux Pallét il y avoit des Gardes des sentinelle aux porte est des solda en Casques répendu dans la cour, je parti à quatre heure du matin j'arivei à 3 et ½ est je reparti le lendemin matin. cette Course aux lieux de me fatigue m'a fait beaucoup de bien je trouvei auxprei de Mme denis le chevalier de Gocour le chevalié de Vérieux est un autre chevalié dont je ne peut pas me rappelés le non mais qu'il vient de ce mariér à peine à il ressu la Bénédiction qui la ete obligé de partir pour gardér les Murs de Geneve est les grand chemin. il est fort aimable [2] je croi qu'il ce nom chabillant il vous conoit à ce que je vis par la demande de mon brasselét. il me dit qu'il devoit beaucoup vous ressemblér avant le coup de sabre que vous aviés ressu est qui vous obligeoit de porter un bandeaux. on le trouve plus beaux est bien aussi aimable que jocour. les Genevoise disent que c'et le plus joli hivér qu'elle aie passés depui longtems. tous ces francois est le résidant à la teite aiderent à faire les honneur de la feite que volteire dona apprei le spectacle. il faut que je vous fasse coneitre les acteur mais avant cela parlon de la Potterie qui est parti assés mistérieusement pendant cette courte appssance [absence] [...]

p. 3 : Celui qui à joué votre Rolle [Athamare] est un Mr de la Harpe, il à fait varvic est d'autre chause il à assés de phisionomie mais il est peti est n'a pas l'hair nôble il à joué avec assés d'expretions est de vivacité mais il n'interesse pas. sa feme est très grosse elle à la peaux trot brune elle n'a ni grasse [grâce] ni nobelles [noblesse] dans son jeux [Obéide] ils ont dit les vérs est n'on rien ni d'agréable ni d'intéressent jan louis à joué hérmodan [Hermodam] est son mauvais langage étoit déespéran. voltaire à joué Sosame [Sozame] avec assés de forsse mais il étoit trop vieux dupui à joué le site [Scythe : Hircan ?] Mr de chabano à joué indatire avec esprit est Mme dupuis la Comfidante [Sulma]. la scène étoit décoré par beaucoup de sites [Scythes] est de pérssant les pérssant étoit habillié à la Gréque avec des Casques est les cites avec des tauques. volteire ressembloit à un Conavis [?] en redincotte. sa

¹³² *Le Comte de Warwick*, de Jean-François De la Harpe, 7 novembre 1763.

premiere robe étoit de satin jonquillié est il avoit un manteau de satin bleux une echarpe [?] de taffeta blanc des bots [?] gris brodés en hor des pantoufle rouge une toque bleu est jaune une plumache bleu est une sure [?] il à beaucoup crié mais il ne veut [4] pas qu'on l'imite il me dit Me de [mot illisible] n'a point d'usage du theatre son rolle est une Contrinte pérpetuelle elle doit pareitre dans ces yeux dans tous ce mouvement elle à tout [mot illisible] dehor. il me dit encor qui étoit très fâché de n'avoir pas put venir joindre ces éloges à tous ceux que Nous avons recu il me parla beaucuop de Vous est que vous aviés ci bien joué. j'atant votre frère est Mme de Gentil pour nous reunir est porté tous ensemble à Vérnant. ca sera plus honête est fera plus d'effét auxprei de lui. j'espère que ce beauc tems vous aura rendu Votre bone semtés mon tres cher ami est que vous n'avés plus de fièvre je Comte que la Buchét partira dans peu de jour est je lui remetrei une bouteille de pinprenelle »

BCU, CO II/16/10/3

27.[02.1768] / de sa femme

Datation : elle demande au bailli si on ne parle plus de la bourgeoisie de Bienne de DL. Le mémorial de PV est justement incomplet à cette date.

Incipit : « Mon très cher ami, point de vos Nouvelle encore aujourd'hui j'en suis affligée est très inquiète »
p. 2 : « on dit que le Comte de Nasseaux voudrei ce remarié est qu'il est alé chérché une fame à vevé. il vient du Monde de Morge est de Moudon pour voir la Comedie on y meur de froit le Ballif m'a offér une plasse dans sa Loge les Etrangér n'en on point voulu ils jout très mauvais tragédiens le Comique va mieux il joue aujourd'hui *le Roix est Le férmé* je me réjoui de la voir, ce pauvre oppéra que nous n'avons jamais veu jouer. »

BCU, CO II/16/10/1

05.10.1756 / de Samuel-Henry Constant

Incipit : « Lausanne le 5^e 8bre 1756 / Monsieur et Cher Cousin / Attentif a tout ce qui peut vous faire plaisir, Je vous ai fait une Recrue, J'ai engagé frederich De Crousaz a Vous aller voir, Je lui ai meme dit que vous m'aviez écrit de l'inviter, vous le verrez au premier Jour avec Me De Gentil. il a appris a jouer de la basse assez bien pour accompagner Loys a sa femme malade et qui gronde toujours, ce qui n'ajouter rien au peu d'agremens qu'elle a déjà »

Signé « Constant »

BCU, CO II/16/10

10.11.[1758] / de Samuel-Henry Constant

Incipit : « La dernière fois que J'ai eu le plaisir de vous voir Monsieur et Cher Cousin, Vous me fites tant de questions sur l'état de mes affaires, et si J'étais heureux ou malheureux que Je crus que vous etiés au fait par Angelique De Bavois des mauvais traitemens de mon Pere lorsque J'ai refusé d'être Justicier »

« Il parait une *reponse du Cytoien de Geneve J.J. Rousseau a Mr D'Alembert* sur son Article Geneve de l'*Encyclopedie*, elle a beaucoup de force, Il passe legerement sur l'accusation qu'on fait au Clergé de Geneve de socianisme et de ne pas croire les peines eternelles [2] sa réponse n'a pour objet que de refuter le projet de Mr D'alembert d'établir une Commedie a Geneve. On a aussi une Edition complete en 3 Voll: 4^e des Oeuvres de Montesquieu. »

« ce vendredy 10^e 9bre / Constant fils »

BCU, CO II/16/10

15.08.1765 / de Guillaume Constant

Adresse : « Monsieur Constant d'Hermenche Major du Regiment d'Eptingen en Garnison à Lille »

Incipit : « La Chablière Aoust le 15, 1765 / Monsieur mon très cher et très honoré Pere

J'ai l'honneur de vous écrire pour vous communiquer que nous partons pour Namur vers la fin de ce mois, je n'i retournerai pas avec autant de plaisir que je l'ai quité je ne pourrai pas me separer de tous mes chers Parents sans beaucoup de regret, Ma chere Mere est a Geneve depuis Lundi dernier pour voir jouer la Clairon, J'avois pendant un moment une Envie demesurée de l'accompagner cette envie fut vite passée quand je reflechi a tous les inconvenients qui suivoit ce petit voyage, j'auois été oblèé [?] de veiller plusieurs fois ce qui m'auoit tellement derangé que peut-etre je serois retourné Malade à Namur. Madame D'Aubonne m'adopte pour son fils pendant l'absence de ma chere Mere et veut la surprendre a son retour en posant mon Portrait sur sa Table, elle seroit allé a Geneve avec ma mere, si la maladie que [2] monsieur de Berchè eut il y a quelque tems, ne l'avoit pas reprit. [...] Ma Tante d'Aubonne a eu la bonté de me donner un Portrait de ma Mere qui est très ressemblant, [...] ma chere Mere m'a fait la grace de me dire que vous avez été a Enghein chez le Duc d'Aremberg ou vous avez joue la Comedie »

BCU, CO II/16/10/A

13.04.1767 / de Guillaume Constant, de La Haye

Incipit : « Monsieur mon très cher et très honoré Pere / Que Je suis heureux qu'au milieu de vos occupations vous voules bien me donner de vos nouvelles »

p. 4 : « La direction de la Baptiste et finie et après les fêtes de Paques celle de Mr Chalais commencera ; on croit qu'il fera très mal ses affaires ici. La Martin Rosette la mere Baptiste restent et Demonsels [Demoncel]. J'avois deja appris que *les Scythes* etoient tombés a Paris, le Comte de Worenson [?] les a recue de Geneve ont les trouve mauvais ici et ont n'y reconnois point Voltaire, des personnes pretendent quel ne seroit pas recue pour un commençant, Mr de Maasdam et de ce nombre. »

« La Haye le 13 d'avril 1767 »

BCU, CO II/16/10/A

18.06.1767 / de Guillaume Constant, de La Haye

Incipit : « Monsieur mon très cher et honoré Père / Je suis bien aise de pouvoir vous apprendre le retablissement du General de Maasdam »

Donne des inforamtions sur ses lectures et leçon qu'il prend avec un Richardson

p. 3 : « La Comedie est sans dessus desous on croit que Rossette quittera, le prince est très fâché contre elle, la troupe est fort mauvaise [4] J'ai vu jouer *Henry IV* mais point bien du tout, Sully etoit fort mauvais, Demonsels jouoit Henry 4, cette piece à fait grand plaisir, on jouera bientôt *les Scythes*. Callemberg à ecris à la Potterie que Mdme d'Aulbonne est partie avec Indatire [Saussure] pour Plombieres, et que mon oncle Juste est arrivé en Suisse avec Crousaz la Base. »

« La Haye ce 18 de Juin 1767 »

BCU, CO II/16/10/B

12.11.1767 / de Guillaume Constant, de La Haye

Incipit : « La Haye le 12 de Novembre, 1767 / Monsieur mon très cher et très honoré Père / J'ai reçu votre derniere lettre avec un plaisir enfini »

p. 2 : « Vous seres sans doute bien charmé d'apprendre des nouvelles de Mdlle de Zeuillen, elle est icy depuis trois jours, elle m'a fait dire par Monsieur de Vernand qu'elle seroit bien aise de me voir, j'y ai courru avec tout l'empressement possible, quoique ce fut le matin, elle me reçu avec toute la Politesse possible, elle me parla beaucoup de vous, et me dit que vous eties en correspondance, que vous vous disputies un peu de tems en tems, elle me parla de la Comedie de l'hyver dernier, d'*Aristide*, de *Rebsima* [*Repsima*], je fit une Visite de plus d'une heure, et en sortis bien content et enchanté, c'est justement hier. Le soir il eut le Grand Ball à la vielle Cour ou il eut plus de 3000 personnes, parmi tous ce monde j'eu assés de peine a retrouver Mdlle de Zeuillen, J'en vains a bout cependant, et je causois encore fort longtems avec, elle fesoit les fraix de la conversation, et grace a quelque Monosyllabes je m'en suis tiré de mon mieux, elle m'a promis de [3] m'envoyer ce matin un mot de Billet pour vous, mais comme on ne scait retiré qu'après quatre heure peut-etre qu'elle sera bien aise de dormir, cette poste qui part à midi est fort incommode, Mdlle de Zeuillen repart déjà demain pour Utrecht dont je suis très fâché mais elle compte refaire encore une Apparition icy cet hyver »

s.d. [1773-1777] / de Guillaume Constant, de Genève

Datation : Mme d'Hermenches doit être décédée et Voltaire est encore à Genève.

Incipit : « Geneve, ce jeudy soir / Mon très cher Pere, j'ai été mardy dernier à Ferney Madame Denis m'a reçu très amicalement m'a beaucoup parlé de vous et de ces Demoiselles, dont elle m'a dit avoir reçu des lettres charmantes, elle est entierement seule, et un peu incomodée, Mr de Voltaire n'est pas beaucoup de meilleur humeur que pendant que nous y etions, il m'a fait cependant beaucoup de caresses, et le peu de tems que j'ai passé dans son Cabinet j'ai l'ai trouvé gay et m'a chargés de vous dire milles choses amicales, il m'a dit que je le retrouvais à la même place c'est a dire au lit. »

« cette Comedie dont Cecile et Meroles sont les meilleurs acteurs doit etre tout a fait ridicule, et ressembler [4] a une Parodie. »

BCU, CO II/16/10/A

CO II/16/11, Lettres de David-Louis Constant d'Hermenches à sa femme Louise**s.d. [1754-1756 ? ou v. 1763] / [à sa femme], de La Haye**

Datation : difficile, car si c'était les fameux hivers 57-58, ne parlerait pas des « maigreurs » de Lausanne. Entre 1759 et 1762, W. est à l'étranger.

Incipit : « La haye ce samedi a deux heures du matin / Je pars dans ce moment ma Chere Amie, au sortir d'un souper [...] chez le ministre du Portugal, ou nous avons eu une musique delicieuse [...] je quitte la haye avec quelque regret, je n'avais pas un moment, de vuide, ni de soucy [...]

je pars cependant de bon coeur, et chanterai l'air du *devin de village* ; Je vais revoir ma charmante Maitresse.

Adieu chateaux, grandeurs, richesses, etc. s'il me vient des souvenirs de l'opulence de la haye que je quitte pour revoir les maigreurs de Lausanne, [2] il est tres sincere Chere Maitresse que je ne sais gouter de veritable satisfaction qu'avec vous [...]

BCU, CO II/16/11/B

s.d. [1754-1758] / [à sa femme]

Incipit : « J'ai eu une sensible joie Ma Chère Amie en voiant hier Grand qui me donna de vos nouvelles toutes fraiches, il dit que vous etes tres bien, c'est une chose ravissante pour moi ; mais que votre fils est bien fluet, l'air de la campagne pourra vous faire du bien à tous ; j'attens les ordres de Mr tronchain pour decider quel remede je ferai, on se rit de moi quant je dis que je dois en faire »

« j'ai ici ce prince Chatorinski qui est [2] tout a moi, et qui est fort aimable ; [...] je jouis cependant d'une vie agreable et avec cella je brave [?] les gens fortunés. ce Prince est venu dejeuner ce matin chez moi, nous avons été faire notre cour au Duc, un tour de mail [?], je me suis echappé pour venir vous dire bonjour, et puis nous allons diner en Espagne¹³³, puis a la comedie, et je finirai par la cour. hier je pleurai au *Dissipateur*, c'est une piece bien menée, et qu'ils rendirent fort bien ; *Radamiste* a été miserable quoiqu'on l'ait trouvé bon, enfin imaginés vous que je n'ai pas encor vu pleurer a leur tragedies. Adieu tres Chere Maitresse. j'avois oublié des pistolets de poche dans mon Cabinet a hermanches qu'il faut faire nettoier. ce Mardy a la haye. »

BCU, CO II/16/11/C

¹³³ Chez le ministre ou ambassadeur d'Espagne.

24.12.[1755] / [à sa première femme Louise née Seigneux], [des environs de Bruxelles]

Cahier [1], 2^e lettre du cahier

Datation pour l'année : 4 lettres rédigées de Bruxelles en décembre [1755]. Ses 2 enfants sont à Hermenches, son frère Philippe vit encore, son père va mal. DL cherche un précepteur en Allemagne pour Wilhem, ne trouve pas, souhaite en « débaucher » un qui travaille pour D'Albenas.

Incipit : « le 24^e X^{bre} / Ma tres Chere Amie quant je serois un siecle sans vous ecrire dites moi seriéz vous asséz injuste pour douter un moment que je vous aime de tout mon coeur »

« Me voicy a la campagne avec le Duc et la Duchesse depuis trois jours, heureux comme des rois, malgré le froid nous amusons a pied, a cheval, en caleche, nous faisons une chere qui ne se comprend pas, nous jouons [mot illisible], et de la Musique, hier le *Devin de Village* ; fonsec [?] etoit le devin, la Duchesse Colette que je gronde bien plus que vous ; notre compagnie est Me Dairolles, Me de Losrios [?] Me Maldeghem [?] ; mon frere, Bournonville, Merode de Sart [?] ; pas un mary et moi, que dites vous de cella cher Maitresse, c'est un vieux chateau ou l'on meurt de froid, mais c'est la pation au Duc, toujours son sang froid »

p. 2 : allusion au tremblement de terre de Lisbonne

BCU, CO II/16/11/B

31.12.[1755] / [à sa femme]

Cahier [1], 1^e lettre du cahier.

Incipit : « Harchol le dernier jour de l'an / Je vous ecris encor de la campagne ma tres cher amie »

p. 3 : « l'origine de tous mes meaux et mes pertes est la malheureuse confiance que votre Pere a donnée a Bossi qui est un ignorant et un coquin. [...] je ne suis point content de mon clavessin des qu'on n'y a pas ajouté au moins une touche en haut ; c'étoit l'essentiel parce qu'il y a beaucoup de choses que je n'y puis pas jouer, cela me desole. »

BCU, CO II/16/11/B

29.06.[av. 1756] / [à sa femme]

Datation : son frère Philippe est en vie.

Incipit : « Ma chère Ange et amie me voicy aux approches de mon depart sans que je puisse fixer encor le jour, et bien moins cellui de l'arrivée, car je prens une longue route. Bellegarde m'entraîne par l'Allemagne, c'est un voiage que je voulois faire une des fois que je viendrois en hollande »

p. 4 : « je me propose de devenir prodigieusement fort sur le clavessin j'ai beaucoup étudié icy. Ma Chere Amie aiéz la bonté de vous imformer si je ne pouvois pas avoir un petit chien de Mme Mezery si la sienne en a fait » veut l'offrir à Soleure

« je vous porte de la delicieuse musique Italiene, j'ai envoieé aussi beaucoup de livres ; et 4 paires de drap par l'Allemagne »

BCU, CO II/16/11/B

24.05.[1757] / à sa femme

Datation : ce mardi 24 mai, correspond à 1757.

Incipit : « ce mardi 24^e Mai / Ma tres Chere Amie notre revue s'est tres bien passé, beau tems, grande affluence de monde, bel exercice, collation rare ; il ne manqueroit au bout de cella que des congés. »

« je vous suis tres obligé de l'air italien que vous m'avés si joliment fait copier, mais ce n'est pas cellui que je demande c'est un autre *piango*, j'avois deja cellui ci c'est de turretin qu'il faut le demander ; au reste il n'y a point de mal car le port de la lettre n'en a pas été augmenté d'un sol ; je n'ai encor point

fait de musique, et ai besoin de tout un mois de repos pour arranger mes affaires, et me remettre dans le train de lecture et de musique »

p. 2-3 : description des évts de la guerre de sept ans.

p. 3 : « Je suis enchanté ma Chere Amie que vous soiez contente de votre nouvelle habitation [Hermenches ?] je vous repette que je vous laisse entierement maitresse de tous les arrangements, tout ce que je demande c'est qu'on puisse me rendre [4] conte de chaque chose quant je reviendrai ; je voudrais bien que vous vendissiez le lit rouge »

BCU, CO II/16/11/A

18.[06.1757 ?] / à sa femme, de La Haye

Adresse : « Madame Constant de Hermenches A Lausanne en Suisse »

Sceau : armoirie des Constant.

Datation : le père de DL est mort, mais d'Aubonne est encore vivant ; évmts politiques. Evoque aussi des parties à Rotterdam le 30 août. Erreur : c'est soit le samedi 18 ou le vendredi 17.

Incipit : « la haye ce vendredi 18^e / J'attends votre reponce Ma Chere Amie pour me diriger dans mon operation vis a vis de ma mere [...] pourquoi n'oseriez vous pas lui demander si vous pouvez conter sur la moitié du jardin ; quant aux membles je les demanderai des que vous m'aurez écrit »

p. 2 : « Sachés ma Chere Amie si vous pouvez avoir l'Opera des *troqueurs* de M^e Denis, sans quoi faites le venir, il est charmant, il faudra le jouer cet hyvert, il y a un rolle pour St Cierge et un pour sa soeur, je saurai mon roole en arrivant ; tachés aussi chere Maitresse de voir une fois au moins le bec de Manon, je voudrais savoir coment elle est. »

p. 3 : « Notre partie de Rotterdam reussit a merveille Me de Grovestins fut tres aimable, vous airés bientôt le gros Marsai qui vous donnera de nos nouvelles a tous, et qui vous rendra conte de ma conduite ; je continue mes eaux avec succes et ai eu la fermeté de ne point super encor, Masdam est beaucoup avec moi, il ne peut point se consoler de la perte de cette actrice ; sa femme est un point de canardise qu'on n'entend plus un mot de ce qu'elle dit ; j'y dine aujourdui ; je vous prie de tenir la main que toutes nos reparations tant a lausanne qu'a hermanches s'achevent cet été »

BCU, CO II/16/11/A

30.08.1757 / à sa femme, [de Hollande]

Adresse : « Madame Constant de Hermenches a hermenches A Moudon en Suisse / Canton de berne »

Incipit : « Nous avons ici des tems affreux, je souhaite bien Ma Chere Amie que vous les aiez eu avant nous comme il paroît par votre lettre, et que cella ait cessé sans quoi hermenches ne seroit pas tenable ; je fus dimanche a la Campagne avec obdam, et on nous fit grand feu, depuis lors il fait un vent furieux [...] je vous suis fort obligé de votre lettre, mais jamais vous n'avez autant sauté de mot et frases, on diroit que vous etes plus pressée d'ecrire a hermenche qu'en ville ; je vous demande a grace de faire venir des gens experts pour la glaciere et la carpiere, et que l'on remedie a l'un et a l'autre sans delai [...] l'histoire des affiches m'a amusé l'affiche est bonne si elle n'etoit pas trop longue, et je crois bien conoitre une frase du Docteur. coment ce jeune homme auroit t'il fait cette depense, cella ne paroît pas probable ; il faut que les bottens soient tout a fait folles, elles meritent cella et encor pis ; Rebecque [Samuel Henri] m'envoia aussi la meme chose par la meme poste, il dit des merveilles de votre dimanche, et il est fort content d'hermenches. il me demande conseil pour se marier. »

[2] « notre comedie est a rotterdam pour la foire tout le monde y va, et j'ai fait plusieurs parties, mais il pouroit bien en etre comme de celle de leyden ou je n'ai pas mis les pieds. je vous reitere Ma Chere Amie de mettre ordre pour cet etang, et pour la glaciere, ce seroit sans cella des depenses excellement mal employées. »

BCU, CO II/16/11/C

20.09.[1757] / à sa femme

Incipit : « Ma tres Chere Amie je m'etois bien attendu que ce voiage des Princesses etoit quelque bredouillage de la Pottrie, et ne contoio point qu'il eut lieu ainsi que je ne suis point derangé dans mes idées en retournant dans ma maison ; mais ce qui me chagrinerait beaucoup c'est que vous ne pussiez pas inoculer Willem cette annee, apres toutes les precautions que vous avés deja prises, et j'espere que Mr tronchain en trouvant remede a son abulition l'aura mis en etat de continuer dans votre projet. »

[3] « Je suis bien aise que Me Denis ait les memes livres que moi, cella est tres comode et necessaire, si je trouve un moien de vous envoyer la partition des troqueurs je vous l'enverrai, ou si Me Denis l'a fait venir aprenés en le grand rolle, il y a deux airs charmants, mais les quatuor vous donneroient de la peine ; il faut voir comment on montera Ninette, et qui fera les rolles d'homme, de meme qu'au troqueurs ; dites a Mr de Voltaire que s'il veut nous jouerons le Duc de foix je me ferai un plaisir d'essayer le grand roole, j'avois trouvé cette piece detestable a la lecture, et elle m'a frappé a la representation ; je n'étudie rien, et je ne sais quant celle viendra mais je crois que je n'arreterai personne ; le principal est d'avoir un premier violon sans quoi il est inutile de se tourmenter ; mandéz moi aussi de bonne heure si je puis apporter quelque chose pour des habits, et si les Voltaires ne pouroient pas me procurer un habit a la romaine et des plumes de lion [Lyon] ou d'ailleurs pour un bon prix. Je n'ai pas la moindre nouvelle a vous dire d'ici Ma Chere Amie c'est toujours la meme vie, je prens mes pillules et monte a cheval avec succes, je medite des courses, a Amsterdam, Bortel [...]

[4] On sait ici l'affaire du 7 ou Mr de Vinterfeld le meilleur general du roi de Prusse a été tué¹³⁴ [parle des guerres] et vous Ma Chere Amie comment vous portés vous, vous devés etre bien seule a lausanne, vous ne me dites pas un mot de Daubonne, coment va ce menage ; aviés vous un de mes clavessins a Hermenges, et vos parents sont ils en ville. [...]

Adieu tres Chere Maitresse j'embrasse vous et vos enfants, tres tendrement. [...] ce 20^e 7bre »

BCU, CO II/16/11/A

09.08.[1757] / [à sa femme], de La Haye

Incipit : « la haye ce 9^e Aout / Je commence Ma tres Chere Amie par l'article de la maison que demande votre soeur ou son mari pour quelqu'un du nom de Nassau »

p. 3 : « je me fais une fete d'avoir de vos relations depuis hier : vous avés laissé mourir trois de mes perdrix, elles etoient dans une chambre trop chaude, et pourquoi faut il mon consentement pour les mettre dans un endroit ou elles soient mieux. je suis toujours curieux de savoir qui a été fait conseiller a lausanne ; vous me dirés bien ma chere amie comme est la piece d'eau, si vous avés de la glace, si les pigeons ont augmenté, si vous en mangé ; comment est la Chapelle ; et comment se tient la Justice, et si les paisans sont plus craitifs que precedemment. Quoique vous en disiez je sais que Wilhem a oublié beaucoup de sa musique et de son Allemand ; pour le premier article vous devriez avoir la Desaubert a her: et etudier des rolles pour cet hyvert ; sans quoi nous ne pourrons jamais faire la moitié de ce qu'on se propose. j'ai vu hier un petit Opera admirable qu'il faut apprendre, c'est *la fausse avanturiere*¹³⁵. Ma Chere Amie je vous en suplie finissés l'affaire du jardin avec ma Mere, Mr de Berché vous y aidera »

BCU, CO II/16/11/B

26.08.[1757] / à sa femme

Adresse : « Madame Constant de Hermenches A Moudon en Suisse / Canton de Berne »

Datation : le vendredi 26 août n'existe pas en 1758 mais en 1757. Au début septembre 1758 est à Hermenches pour la consécration de sa chapelle (cf. ACV, P Constant, Ch2).

Incipit : « Ma tres Chere Amie, j'ai fait une follie a laquelle je n'ai pas pu resister, le gens de Grovestins ont apporté de Saxe un service de 18 tasses, cafetiere pots a thé et au lait, gates, a fleur et cote de melon,

¹³⁴ Hans Karl von Winterfeldt est tué le 8 septembre 1757.

¹³⁵ Créé à Paris en mars 1757 et publié la même année.

si joli, et pour 20 ducats, que je l'ai acheté, cela en coûterait le double chez les marchands » (pense le revendre à Lausanne en faisant du profit)

« j'ai reçu de Paris *les troqueurs et la bohémienne*, j'ai comme je vous l'ai mandé *Ninette* en partition, et j'aurai *la fausse aventurière*. moienant quoi nous pouvons travailler chacun de notre côté ; je prens depuis hier au soir les pillules de Mr tronchin, mais les tems affreux m'empèchent de monter a cheval, et en cela je suis un peu comme les enfants qui doivent aller a l'Ecole, je me rejouis toujours le matin quand il pleut. »

p. 2 : « ma vie est cependant douce, et j'avoue que je me plais mieux a la haye qu'a lausanne, mais non pas a la haye, qu'a hermenches, c'est la ou de tout tems que j'ai fini mes idées de bien etre ; tranquille, avec vous, et quelques conoissances qui ne me genassent pas.

p. 3 : « ce soir on joue *les Amants trompés* que l'on dit tres jolies. Ne gatés pas Wilhem je vous en prie et donnés vous du bon tems ; je vous embrasse avec une extreme tendresse. ce vendredi 26^e Aout. »

BCU, CO II/16/11/B

06.11.[1757] / à sa femme

Datation : le *Diable à quatre* est joué à Monrepos en mars 1758.

Incipit : « Il me prend envie de vous dire un mot Ma Chere Maitresse aujourd'hui, j'ai vu hier *le Diable a 4* cela est charmant, et je vous prie s'il se peut que nous l'executions ; aurons nous de Crosas cet huyvert, je suis sur qu'il est prodigieusement miserable ; je me refere a ma derniere lettre pour tous les debats avec ma Mere, ne rendés rien ; et prenés le jardin ; je ne vous enverrai point de dessein, que Caraby fasse suivant son idée, et consultés si vous vouléz Mr de berché, il sera si aise. »

« Je suis dans les festins toute cette semaine, et ai l'air d'un homme qui ne partira pas de dix ans, cependant je suis toujours [4] fixé comme dans ma derniere, et demanderai mon audience un de ses jours, je ne trouverai pas le Duc suivant tout apparence a Brusselles, ils viennent encor de se battre. mais je passerai par berne, mais toujours faisant conte sur lausanne pour le jour de roix. je serai heureux plus que tous les roix ensemble, si je vous trouve en bonne santé »

« ce 6^e 9bre »

BCU, CO II/16/11/A

s.d. [11-12.1757 ?] / à sa femme, de La Haye

Incipit : « Ma tres Chere Amie, me voicy de retour de Amsterdam, et je vous apporte une toile dont j'espere que vous serés contente, j'ai reçu dans cette ville beaucoup de politesses et ai soupé regulierement chez Mlle VanStreyère [...]. demain je demande mon congé a la P^{sse} et ferai mes diligences ; mais je recois une lettre de M^{me} denis qui me fait voir que nous sommes bien peu avancés pour les spectacles, elle parle meme de renoncer aux Operas faute de premier Violon, et me donne le soin d'en chercher un ; je vous avoue que cela me confond ; car sans musique je ne done pas 4 sou pour tout ce qu'on fera ; et je ne veux certainement pas faire les fraix d'un premier violon ; écrivés moi ma Chere Amie a Paris, comment tout cela pourra s'arranger ; et de quoi je dois me pourvoir pour les rolles que j'ai a jouer ; Voiés si a Neufchâtel, berne [2] ou Vevai il n'y a point de premier violon, avec qui on pouroit faire un accord ; je voudrois etre deja hors d'ici mon Cher Coeur ; et passer mon hyvert tranquillement aupres de vous, cela me tiendra lieu de tout ; et pour certain je viendrai pour le tems que j'ai dit ; mandés moi comment sont les neiges pour entrer en Suisse, nous en avons deja beaucoup icy. nous attendons Daubonne apres demain ; et cela me mettra fort a mon aise. [...] ce Mardi a la Haye. »

BCU, CO II/16/11/C

s.d. [v. fin 1757] / à sa femme

Adresse : « Madame Constant de Hermenches A Lausanne en Suisse »

Lettre incomplète (début manquant)

« Incipit » : « que cela donne lieu a bien des murmures » ; « Je recois une lettre de ma mere fort moderée et qui est une espece de lecon de ce que je l'ai pas felicitée sur le mariage de Samuel. elle me dit que l'affaire du jardin est conclue moienant 230 francs que je dois financer, et s'en fait un grand merite [...] j'ecrirai a ma mere par le premier courier, et vas demander au premier jour mon congé »

[3] « la princesse Caroline me fit demander avant hier a sa petite musique, je l'accompagnai, elle a la voix jolie, mais un mauvais maitre ; je travaille a une petite chanson pour elle. peut etre menerai je avec moi un troisieme domestique qui donne bien du corps, qui joue un second violon et qui accompagne ferme de la basse, ainsi il n'y aura qu'a laisser crousas. je ne sais pas encor un mot de mon voiage, je vas encor a Amsterdam mais cella se debrouillera la semaine prochaine. ecrivez-moi a brusselles chez le Duc d'Arenberg en reponse de cette lettre. et puis a paris chez les ... »

BCU, CO II/16/11/C

04.01.[1758] / [à sa femme], de Paris

Datation : *Les Ensorcellés* est créé en septembre 1757 et *La Petite Iphigénie* en juillet 1757.

Incipit : « Apres deliberation je trouve Ma Chere Amie que je fais une sottise de faire venir mes chevaux a Basle. cella m'epargnera peut etre une couple de louis, et me ruinera mon equipage pour un mois » (la suite, estimation du coût du voyage Bâle-Lausanne, via Soleure et Berne)

A dîné chez Besenval la veille. Rend visite aux Rikisberg, à Me Berkenvade, puis se rend à la comédie :

« je fus aux Italiens [Hôtel de Bourgogne], la favart me transporta [2] c'etoit la parodie d'*Iphigenie*, elle contrefait la Gaussin a merveilles, j'allai m'asseoir pres de le Kin [Lekain] qui ne conoissoit pas cette parodie, que l'on regardoit beaucoup, et qui aux bons endroits faisoit des exclamation ; il trouva cependant que cella ne signifiait rien ; pour moi qui n'admire pas cette trageide, je trouvai que c'est un joli morceau d'amusement que la parodie, plutot qu'une critique bien fine ; on joua ensuite *les Ensorcelléz* qui est un Intermede delicieux par la composition et l'execution, mais ou personne ne pourra suivre la favart et Catinon dans leurs airs ; J'admire l'art avec lequel ces gens la tirent parti de tout pour plaire, et comme avec la musique ils retournent des sujets usés, et font des spectacles agreables ; *Les Ensorceléz*, c'est la chercheuse d'esprit et beaucoup d'Operas comiques de cette sorte ; et cependant les [mot illisible] sont neuves. des Italiens je fus chez Me d'Isenghien ou il y avoit grand monde, j'y jouai et soupai, avec l'aimable Mme de Focaltier, j'y trouvai tout plein de conoissances ; aujourdhui j'ai eu un maudit musicien qui m'a fait refroidire un bain qui m'attend, et puis l'idée de vous ecrire m'est venu ; j'irai ensuite chez mon [3] dentiste apres le bain, car mes gencives m'ont fait mal en route. Adieu donc Chere Maitresse jusqu'au revoir ; il y aura bien a parier que je ne viendrai pas a bout de porter le moindre habit avec moi.

Paris ce 4^e Janvier. »

BCU, CO II/16/11/C

25.11.[v. 1758] / [à sa femme], de La Haye

Datation : jardin – s'en occupe vers 1757-8. Autre lettre sur le même sujet : CO II/16/16

Incipit : « la haye ce 25^e 9^{bre} / Ma tres Chere Amie vous auréz vu par la lettre qui a suivi celle qui vous faisoit de la peine, le regret que j'avois de l'avoir ecrute puisqu'elle venoit a tard, et que dans le fond je comprends comment vous avés été engagée a cette fete, de mon coté avoués que la voiant purement et simplement, il ne se presente rien de si ridicule qu'une femme seule qui donne une grande fete, et cella a qui a des freres et des soeures, et un tas d'envieux, de betes ou de moqueurs ; la chose faite je suis charmé qu'elle ait produit l'effet que vous desiriés »

« l'on dit a Lausanne que je ne reviendrai pas cet hyvert, que je suis amoureux ici. »

p. 3 : « notre partie avec Mme Saumaire est fort amusante [...] cette Mme Saumaire est la meilleure creature du monde, je fais tout ce que je puis pour lui persuader que je ne suis pas Daubonne, [...] l'autre jour a un superbe souper chez le Duc, elle [Me Degenfeld] etoit chargée de faire les parties. elle me dit, je vous mets avec Mme de Saumaire S.A. l'a rangé ainsi ; un moment apres le Duc me dit vous jouerez avec Mme de Saumaire par ordre de Mme Degenfeld, vous pouvés croire que cella fit un bon sujet de

discussion, [...] notre spectacle est fort bon a present il est venu un petit sujet qui attelle fort bien avec Rosette, je travaille assés de la musique et je [4] vous prie de me repondre positivement si St Cierge etudie et si on peut conter sur lui [...] dites moi Mon Cher coeur mot pour mot ce que Voltaire doit avoir dit de mes lettres. aprenés moi a quoi en est le jardin, j'ai deja tout pret de quoi le paier

BCU, CO II/16/11/B

12.06.[1759] / [à sa femme]

cahier [2], 4^e lettre

Datation : 6 lettres de juin 1759 rédigées de Hollande (et une page arrachée). W. est avec son père en Hollande. DL n'est pas content de son comportement, ni de son caractère (froid).

Incipit : « Jesperois Ma tres Cher Amie d'avoir de vos nouvelles dimanche dernier, je n'en ai point reçu, mais j'ai appris par votre soeur que vous etiés a hermenches »

« je vous quittai il y a huit jours pour aller a leyden, toute notre partie reussit au mieux, beau tems, beau spectacle, belle musique, nous dinames chez Mme Grovestins et de la on entra en yacht, ou je fis sans discontinuer servire depuis deux heures apres midi, jusqu'a une heure du matin, thé, caffé, orgeade, limonade, vins et un bon souper, je fis la galanterie au dames de l'Opera. »

p. 2 : « j'ai fait une emplette superbe l'autre jour, c'est le plus beau clavessin qu'il y ait en Hollande un Grandissime couchet, que le proprietaire estimait 2 mille florins, et dont feu la Princesse avoit offert 13 [mot illisible] l'homme est mort, il a laissé une douzaine de clavessins, je m'attachai a celui la qui se vendoit le premier, comme on le croioit fort cher, il n'y avoit pas de comissions dessus, je l'ai eu pour 380 fl. et tous les autres qui etoient des clavessins ordinaires ont été aussi haut que cella ; je l'ai chez moi, et je vendrai sans perte le mien et celui ci avec profit quant je voudrai »

BCU, CO II/16/11/B

29.06.[1759] / [à sa femme]

cahier [2], 5^e lettre

Incipit : « Voici une lettre de votre fils ma chere Amie qui seroit fort bien si Demiere n'en avoit pas dicté la meilleure partie » (est très insatisfait des progrès de son « petit drolle »)

« je suis enchanté que vous aié fait cette course de Geneve j'avois regret que vous eussiez manqué cette occasion d'entendre de la bonne musique »

p. 2 : « je suis a la tete d'un grand concert ici, qui me donne autant de peine que de monrepos ; nous avons engagé la Lepri et Rossette, et nous somme tous acteurs, cella est bien allé jusqu'a present, nous invitons de Dames et nous donnons des rafaichissements ; il faut bien faire quelque chose pour passer le tems je ne dois pas songer a quitter la haye que les etats n'aient deliberé sur l'economie qu'ils voudroient faire sur notre corps : »

BCU, CO II/16/11/B

s.d. [v. 10.1759] / à sa femme

cahier n° 2, 1^e lettre (3 lettres reliées qui se suivent chronologiquement, de Hollande)

Datation : envoi de porcelaine pour les Hubert

Incipit : « le 2[0? 8?]bre / Je n'aurai pas le plaisir de voir Mr finaud il est resté a Ornan malade de gras fondu a ce qu'on me mande, et j'en suis si faché, que je ne me fais aucun plaisir de revoir le reste de la m[e?]utte, » [est question de ses chiens ; d'un envoi de porcelaine à sa femme, thé, chocolat, oignons de fleurs, de jacinthes, « graines de jardin en quantité », vin, robe pour femme ; objets pour Mme Hubert]

p. 2 : « Vous ne m'avéz point envoié Ma Chere Amie l'adresse de Gaetan aussi il n'est point necessaire que je lui ecrive ; Wen[reliure : Winn ?] m'a ecrit aussi a ce sujet, veuilléz lui dire que comme je ne reviens pas cet hivert que je ne puis faire aucun arrangement de si loin, mais que s'il fait venir l'homme,

il peut conter sur moi d'abord a mon arrivée, dites lui cella, et vous m'epargneréz la peine d'ecrire une lettre. »

p. 3 : « C'est beaucoup de quitter la haye dans ce moment, il y a deux Angloise qui font tourner la tete a tous, l'une est Miladi fibgroie [?] soeur du Duc de Grafton bellissime, richissime, jeunissime, bonissime, aimant le jeu et la musique, l'autre est son amie riche aussi avec des yeux noirs et de la malice, et jouant superieurement du clavessin ; voicy 15 jours que nous jouons et soupions enssembles, et que nous chantons des duo ; cella donne une activité etonante a la conversation de la haye, il y a des jalousies, des contrepartis, des misteres ; on disoit peut on quitter tout cella pour chés courir apres un malheureux lievre ; c'est cependant mon cas »

BCU, CO II/16/11/A

21.10.[1759] / à sa femme

cahier n° 2, 2° lettre (3 lettres reliées qui se suivent chronologiquement, de Hollande)

Adresse : « Madame d'Hermenches / A Lausanne en Suisse »

Incipit : bortel [bontel ?], le 21° 8bre / Ma Chere Amie au moment ou je veus commencer cette lettre je m'appercois que je me suis mepris d'un jour, et qu'au lieu de la recevoir comme je contoie le samedi, vous ne la pouréz recevoir que le mecredi apres, ce sont les fruits de l'ignorance ou l'on vit a la campagne, me voicy a bontel depuis le 12, j'y ai trouvé Lerber, Monster, Golofkin que vous conoisséz, un frisching, un Dedel, tenhoven, que vous ne conoisséz pas ; mes chiens en bon etat » « je suis logé dans une maison de païsan »...

p. 4 : « Je suis toujours dans un deuil tres amer de ma tabatiere que je n'ai point retrouvée ; si Me Daub: veut faire votre portrait a la bonne heure, je serai charmé de l'avoir s'il reussit, mais c'est une bonne mignature que je voudrois comme celle que j'ai perdu : »

p. 5 : partie de chasse « je n'ecriai pas a Gaetan s'il vous plait dites a Win [Winn] de le faire : ma m[e]utte fait l'admiration icy de tout le païs et de Lerber meme quoiqu'il en ait une tres bonne, il vient le plus souvent avec moi ; je deviens tout a fait chasseur, je tire des coup de fusil que c'est un plaisir, quant vous auréz recu la porcellaine vous m'en diréz votre sentiment et alors nous remettrons ce que vous ne voudréz pas, mais avertisséz Hubert que sa comission est en Chemin »

« ce lundi soir »

BCU, CO II/16/11/A

[01.01.]1760 / à sa femme, de La Haye

cahier n° 3 (4 lettres qui se suivent chronologiquement, rédigées en janvier 1760), 1° lettre

Incipit : « la haye a une heure du matin 1760 / Il est doux de finir l'année en recevant de vos cheres nouvelles et de la commencer en vous ecrivant Ma Cherissime Amie »

« Je ne comprends pas ce que vous me dites qu'Hubert n'a pas repondu, lui a t on envoyé oui, ou non sa porcellaine, il seroit insolent qu'il vous laissat cella sur les bras ; faites ecrire tout de suite je vous prie a sa femme ; il faudra de l'argent que vous recevréz de ces articles et de ce que je veux que Grand ou Cibold rende »

p. 3 : « nos deux spectacles vont toujours bien, votre soeur n'a été encor a aucun ; l'Opera Italien est charmant, aussi je quitte pour lui la comedie »

BCU, CO II/16/11/A

19.01.[1760] / à sa femme, de La Haye

cahier n° 3, 2° lettre (4 lettres qui se suivent chronologiquement, rédigées en janvier 1760)

Incipit : « Ma tres chere Amie j'eut rien [hier ?] matin de vos nouvelles par Cibold. vous etiés empechée avec Me d'Afri et cella me faisoit grand plaisir, je me trouvois ensuite a un grand diner chés le Prince

[lequel ?] avec lui, il lut une lettre de sa femme arrivée déjà a fribourg, ou elle dit qu'elle a été a Lausanne qu'on lui a fait infiniment de politesses et de caresses, qu'elle a toujours été chez les berché qu'il y a eu une Veillée chez Mr de St Cierge, et une repetition de *Nanine* chez Mr de [~~St Cierge~~] Gentil ; que Mr Constant a fait tirer un feu d'artifice dans le jardin de Mr de berché, et qu'elle a été faire visite au Chateau ; voila sa relation, il n'y a pas un seul mot de vous, cella m'a un peu choqué ; et surtout ce mot de repetition ; et pas un mot d'eloge de personne, ni que vous aiés temoigné d'avoir des nouvelles de son mari par moi ; je crois que si on avoit fait voir quelque belle vache et du beau froment a la bonne dame, elle en auroit parlé avec plus de conoissance de cause, que de toutes vos gentillesses. »

p. 3 : « le haye ce 19^e Janvier »

BCU, CO II/16/11/A

21.01.[1760] / à sa femme, [de Hollande]

cahier n° 3, 3^e lettre (4 lettres qui se suivent chronologiquement, rédigées en janvier 1760)

Incipit : « J'ai actuellement deux de vos lettres a repondre ma Chere Amie dont je vous suis infiniment obligé »

« hier il [Guillaume] contoit d'aller a la comedie, je ne le voulus pas, et y envoiais demiere seul ; il dit tout de suite a quelqu'un qui entrat, j'aurois pu aller a la comedie mais je ne m'en suis pas soucié : »

p. 2 : « Vous faites comme l'homme qui demandoit conseil sur son mariage et qui par p^s mettoit que c'etoit deja fait au sujet de la [3] comedie. vous etes assez sensée pour n'avoir pas besoin de conseils la dessus, et pour vous conformer aux circonstances, quant a moi, tout comme si l'envie me prenoit de la jouer icy, je suis bien persuadé que vous ne le trouveriés pas mauvois, de meme vous devéz etre bien persuadée que tout ce qui vous conoient et vous est agreable, me plait parfaitement ; en tout mon sisteme est que lorsqu'on ne peut pas bien rondement faire les choses, elles perdent beaucoup, et je crois que sans les soupers et le train que nous y avons mis, le spectacle ne doit pas autant plaire c'est ce que vous auréz aprouvé, de plus je vois qu'il ne vous convient pas de jouer devant tout le monde ni d'amuser d'autres gens que vos conoissances particulieres, moi n'y etant pas, pour remedier aux inconvenients possibles. Je recois une tres bonne lettre de Mr votre Pere dont je vous prie de la remercier mille fois ; vous me ferés plaisir de me mander comment votre parterre etoit composé lors de Mme d'afri : »

« il faut un tems qui donne le spleen a tout le monde et a moi aussi un peu. ce 21^e Janvier »

BCU, CO II/16/11/A

29.01.[1760] / à sa femme, [de Hollande]

cahier n° 3, 4^e lettre (4 lettres qui se suivent chronologiquement, rédigées en janvier 1760)

Incipit : « faut il etre surpris du derangement des postes par ces tems terribles, toutes les eaux sont couvertes de glaces, et les orages font craindre et pour les voyageurs, et pour le país meme. »

p. 2 : « imaginéz vous ma Chere Amie que Cardon [musicien] est tombé icy je l'ai logé chez moi, et je serai obligé de faire pour lui a la haye ce que j'ai fait a lausanne, ceux qui l'ont entendu en sont enchantés, surtout la Pottrie avec qui je lui ai donné a ded[reliure], il passe en Angleterre ; il y a un siecle que je n'ai vu votre soeur, je l'ai manquée deux fois, elle est beaucoup avec les Cheu[reliure] et jamais au spectacle »

BCU, CO II/16/11/A

[automne 1761 ?] / à sa femme, d'Hermenches

Adresse : « Madame d'Hermenche » (certainement à Lausanne)

Datation : Voltaire semble établi à Ferney, DL en négociation à Berne (cf. cahier n° 1 CO II /16/11/A)

Incipit : « Je vous suis infiniment obligé ma chere amie de l'intention que vous avés eu en m'envoiant ma lettre, mais je ne suis pas heureux vous le savés ; c'est toujours la meme chose ; il faut attendre, il

faut prendre patience, il est vrai que la situation avec les Canton rend la chose impossible dans ce moment ci »

« je crois que j'irai faire un tour a Buché cet apres midi ; ce peintre me donne bien de la tablature mais nous ferons des choses charmantes, je ne puis guere le quitter, cependant je veus aller vous visiter un de ces jours Ma chere Amie. »

[2] « hermenches ce Dimanche.

les nouvelles de Mme Constant sont très mauvaises¹³⁶ ; mon frere [Samuel] me dit que Mme Denis ne ce soucie pas beaucoup qu'on aille la voir a present, c'est qu'elle ne joue pas Zaire ; cependant nous y iront quant le jour sera marqué. »

BCU, CO II/16/11/C

s.d. [automne v. 1760-1762 ?] / à sa femme, [d'Hermenches]

Adresse : « Madame d'Hermenches A Lausanne ».

Incipit : « Je vous envoie Ma Chere Amie le fruit de notre chasse d'aujourd'hui qui a été la plus belle de toute l'année. voici un levreau qui s'est fait chasser trois heures sous nos yeux avec tous les chiens, et étoit rendu j'ai voulu abréger ses peines, je lui ai lâché un coup de fusil, je l'ai blessé, il courroit encor, et quis la poursuivi, et la pris en vie, nous l'avons trouvé entre ses pattes comme si c'eut été Colin, envoiez le tout de suite a votre mere, et qu'on le mange demain, il sera meilleur que gardé ; le plaisir de respirer l'aire m'a fait beaucoup de bien, Chapelles est des notres ; et Gaetan si cella dire deviendra plus chasseur que musicien ; je vous l'envoie cependant dimanche [2] matin de bonne heure, pour que Cibold puisse venir l'apres midi par le retour du cheval ; nous vous demandons la Charité d'un peu de ce bon vin nouveau dans ce tonnellet ; et je vous remercie mille fois de la saucisse ; nous griffonons, nous musiquons, et je ne fais rien de ce que je voulois faire, ainsi je ne serai pas fâché d'être seul ; vous m'avez envoyé une lettre de Voltaire qui ne dit rien que des respects pour vous tous ; je vous souhaite le bon jour de tout mon coeur, Chere Maitresse

ce Vendredi soir : / voici le bagage de Gaetan. »

BCU, CO II/16/11/A

s.d. [v. 11-12.1761 ?] / à sa femme, de Berne

Fait partie de la même série que le cahier n° 1.

Datation : avant décembre 1763, mort de Mme de Sacconay. Allusion à la troupe de Sarny, présente à Berne pendant un mois (mi-novembre à mi-décembre 1761) ?

Incipit : « Ber[ne] [lacune souris] / Ma Chere Amie, je vins encor part v[lacune souris] [c]oucher a Marnand dimanche, et hier je fus ici a 4 heures, mais il n'y avoit point de representation, c'est aujourd'hui ; je trouvai tout le monde a la promenade, et soupai fort gaiement chez Mr de Riggisberg, avec les Dames françoises, et Mme de Saconex ; ce matin j'ai eu quelques visites, et j'ai marchandé des chevaux, je n'ai rien trouvé qui me convienne, mais on m'en promet ; les affaires de la france vont s'arranger suivant toute apparence, et comme je l'avois prévu ; le Canton de Zurich a écrit ici qu'il consentoit au nouvel arrangement, et demande quelques avantages de plus pour les capitaines, on fera de meme ici, et Mr de Choiseul fera comme il lui plaira.

Vous aurés vu Daubonne, je desire que vous le voiés souvent, surement il recevra un de ces jours des lettres d'hollande qui m'interessent ; j'ai bien l'air de passer le reste de la semaine ici ; on parle de jouer [2] encor dans troi[s] [lacune : semaines ?], alors ma chere Maitresse, il faudra que vous y veniés ; ils [les comédiens] on fait tomber hier de cheval le pauvre Gaetan parcequ'il les avoit mal accompagné ; ils gagnent a cella de n'avoir point d'orquestre aujourd'hui ; Gaetan à la fievre de peur. Je vous embrasse mille fois ma chere Amie. »

BCU, CO II/16/11/A

¹³⁶ S'agit-il de l'épouse de Samuel Constant ? Charlotte Pictet est décédée en mars 1766.

s.d. [v. 11-12.1761] / [à sa femme], [d'Herminches]

Incipit : « Je vous suis tres obligé Ma Chere Maitresse de vos deux lettres, j'observerai tout ce quelles continent avec grand plaisir ; le tems me desole, je n'ai point de nouvelles [depuis ?] que mon pantalon [chien] soit parti, ainsi je suis ici avec mon brancard ; je ne sais si je prendrai un de mes chevaux jusqu'a berne, je sais encor moins coment je renverrai nos gens, j'ai fait emballer nos affaires, et demain je deciderai le tout ; s'il fait un tems suportable lundi ou mardi, tous nos gens pouroient bien partir ensembles ; chevaux, chiens vollailes [...]

J'ecris a Mme Daub: mes idées sur Gaetan, et les projets de spectacle ; j'ai relu mon acte¹³⁷ aujourd'hui et j'en ai senti vivement les imperfections, ainsi je suis charmé qu'on ne le lise pas.

benine est en tres bon train pour l'arrangement de nos affaires ainsi je lui laisserai fermer la maison [2] en toute confiance, ce n'est pas sans des pleurs et des grogneries ce matin ; [...]

BCU, CO II/16/11/C

s.d. [1760s ?] / à sa femme, d'Herminches

Adresse : Madame Constant de Herminches, à son passage lundi a midi, recommandée chez Monsieur le Chatelain Rollas / A Rolle »

Incipit : « herminches ce samedi / Je suis extremement rejoui ma chere Amie de [lacune souris] nouvelle que vous me donnés de votre depart de Gen[ève] j'espere que vous courage et votre patience auront été recompensées, et que vous serés aussi bien que je le desire, je vous envoie vos chevaux demain a lausanne qui vont remener bourgeod et de Mides [...]

p. 3 : « et aies la [un mot lacune souris : bonté ?] de prendre parmi la musique qui est dans la chambre cramois [à Lausanne], l'air Italien tré Jorni son che Nina et le livre d'airs italiens couvert de carton rouge que Manon a renvoié avec l'autre musique dans lequel sera le meme air pour faire corriger par Grundler celui qui est dans la chambre cramois sur celui du livre. c'est pour Mme de Villete a qui je l'ai promis on pour en charger Mlle Delon. »

BCU, CO II/16/11/A

[18.06.1761] / à sa femme, [de Berne ou environs]

Adresse : « A Madame d'Herminches A Lausanne »

Datation : En juin 1761, les patriciens bernois se disent tous *wohledelgeboren*¹³⁸.

Incipit : « Ma tres Chere Amie Votre lettre me rend la vie je puis le dire »

s'est rendu chez le Général May (entrevue qui s'est bien passée) et à Diesbach : « Diesbach est un bien beau et bon lieu, c'est un charme de voir ces villages allemands, la graisse, l'opulence du país fait un contraste humiliant avec nos miserables campagnes »

« Hier tous les bourgeois de berne [2] indistinctement s'accorderent le titre de noble ; il n'y eut qu'une seule voix contre, qui fut celle de Mr le conseiller de Wattenville ; cella fait voir d'un coté le peu de pudeur de ce país, et de l'autre la foiblesse du gouvernement : »

¹³⁷ *Statira*, rédigée par boutade en 1761, au moment où Voltaire rédigeait sa tragédie *Olympie*, jouée en mars 1762 à Ferney.

¹³⁸ « Am 17. Juni 1761 richtete Heimlicher David Gottlieb Tschiffeli eine «Mahnung» an den Rat, «ob zu Vermeidung aller ungleichheit» nicht angebracht wäre, allen regimentsfähigen Burgern den Titel «Edelgeborenen» respektive «Noble» zu verleihen [...] Vom Entscheid von 1761 ist es damit nicht mehr weit bis zum eingangs zitierten Adelsdekret vom 9. April 1783, das allen regimentsfähigen Geschlechtern erlaubte, ihrem Namen ein «von» voranzusetzen ». (Nadir Weber, « Auf dem Weg zur Adelsrepublik. Die Titulaturenfrage im Bern des 18. Jahrhunderts », in *Berner Zeitschrift für Geschichte*. Lien : www.bezg.ch/img/publikation/08_1/weber.pdf)

« je crois toujours qu'il faut mettre sur la voiture bien des choses pour hermenches, l'y envoyer coucher samedi, et me l'envoyer pour Dimanche soir a Morat ; d'où j'irai lundi coucher a hermenches, car il me semble qu'il est necessaire que j'y aille pour ce peintre »

« ce Jeudi / je voudrois bien les couplets de l'air Helas belle frisching »

BCU, CO II/16/11/B

25.03.[1761 ?] / à sa femme, [de Berne]

cahier n° 1 (4 lettres reliées qui se suivent chronologiquement, envoyées de Berne où il négocie dans diverses chambres (procès).

Adresse : « A Madame d'Hermenches A Lausanne »

Incipit : « Je recois ces fleurs qui sont la plus belle chose du monde ma Chere Amie, et qui me sont pretieuses parce que vous me les envoiés, et qu'elles ont fleuri sous vos yeux ; l'embarras est a qui les donner, car je n'en sais rien ; vous recevrés par ce courier une lettre de Stoffi Steyguer pour vous remercier du bouquet de Paques »

p. 3 : « je fus hier au concert de Gaetan, et y jouois du clavessin. ce dimanche »

[autre main] « 25 Mars »

BCU, CO II/16/11/A

19.05.[1760-1764] / [à sa femme], de La Haye

Incipit : « la haye ce 19^e Mai / Je n'ai point encor de vos nouvelles Ma Chere Amie ce qui me paroît bien long et bien triste »

« la comedie est bonne et on la suit »

p. 4 : « nous avons ici Mlle Lancelin danceuse du Duc de Wirtemberg, qui à suivi le dit Chambellan [de l'Empereur], mais elle retourne a Stutgard, je vous dis cella comme gazette pour le Marquis [de Langallerie] »

BCU, CO II/16/11/B

05.10.[1762] / à sa femme, de La Haye

Datation : le mardi 5 octobre, seulement en 1762. Allusion à l'*Emile* de Rousseau (1762).

Incipit : « la haye ce mardi 5^e 8bre / Me voici encor ici Ma Chere Amie sans pouvoir vous anoncer le moment de mon depart, il ne peut cependant etre fort renvoié surtout si je recois une reponce positive sur un Enseigne »

« me voila bien retardé des plaisirs que je me promettois [2] a hermenches pour cet automne, je ne veus pourtant pas y renoncer tout a fait ; Je comprends par le projet de vie que vous faites pour cet hivert que vous contés de ne pas jouer, puisque vous parlés des longues soirées, j'espere que vous vous raviserés, et je vous y exorte des apresent et d'y engager votre Pere ; ce sont de ces austerités qui ne sont point raisonnées.

Je vous ecris de sottes lettres parceque sur le point de vous revoir, je n'attends plus de reponces »

pense vendre son clavecin de Hollande « je ne veuy m'en separer que quant je serai sur d'avoir un instrument qui me fasse a peu pres autant de plaisir »

p. 3 : sous forme d'ajout « Voici ce que j'ai fait mettre a la tete de ce que Voltaire m'a envoié pour faire imprimer sur les Calas¹³⁹, comme si c'etoit une citation antique ; et qui me donne beaucoup de plaisir par tout ce qu'on en dit, on ignor absolument que ce soit de moi.

¹³⁹ S'agit-il du *Traité sur la tolérance* (1763) ?

“Beaux genies, Philosophes, homme eloquents, si vous ne combattés pas les erreurs, si vous ne parlés pas pour les malheureux ; homme puissants et vous riches si vous ne secourés pas les oprimés, et les indigents ; Princes et Magistrats si vous ne punissés pas les injustices, si vous ne protegés pas l’innocence, vous etes au dessous du dernier des humains, et il vaudroit mieux que vous ne fussiés point !”

[4] Voici ce que j’ai écrit sur le revers d’*Emile* en l’envoiant a Mme de Degenfeld, qui avoit une patien pour le livre et que personne ne lui pouvoit procurer.

Vous de tant de vertus le seduisant modelle
dont le moindre merite est celui d’etre belle
vous sans qui je disois Jean Jaques est un reveur
le portrait de Sophie est un tissu d’erreur ;
recevés ce present ! ce n’est qu’un juste homage,
qui pouroit mieux que vous aprecier l’ouvrage ?
J’ai voulu remplir mon papier Ma Chere Amie de mots »

BCU, CO II/16/11/A

15.07.[1763] / à sa femme

Datation : les Wurtemberg arrivent en janvier 63 à Lausanne ; est louent un moment la Chablière (y sont en août 63). Avant fin 1764 puisqu’il est tjrs en Hollande.

Incipit : « Pour commencer par ce qui est le plus interessant je vous dirai Ma tres Chere Amie, que ce que vous me dites de votre santé [...] »

« ce 15^e Juillet / nous faisons souvent de la musique delicieuse, mais cella coute ; en verité il veut mieux etre mort que de vivre sans argent

vendés de mes clavessins je vous en prie »

BCU, CO II/16/11/A

16.11.[v. 1763] / à sa femme

Incipit : « Comment pouvés vous Ma Chere Amie pousser le travers assés loin, sur ce que je dis que je n’ai confiance en aucun subalterne pour le soin de mes effets »

Relations tendues avec sa femme : p. 3 « je ne reviendrai pas de bien du tems, au moins suivant toute apparence ce qu’il vous est aisé d’imaginer ; l’idée que je ne vous suis bien a rien me soutien contre toutes la douleur d’une si longue absence, qui cependant est réelle ; mes degouts pour lausanne sont trop bien fondés pour que vous puissiés mettre en doute que si j’y reviens c’est uniquement pour vous »

est toujours au service de Hollande, se plaint que sa situation plafonne malgré un bon positionnement à un souper organisé chez le Duc

p. 6 : « le Duc arrive incessamment a brusselles, la duchesse y est, et ils vont jouer la comedie, j’y suis fort attendu ; cette comedie des enfants de Masdam etoit tres peu de chose, hors pour la memoire : l’orphelin couronné, c’est Athalie, ou la Martin est sublime ; cette femme est adorée ici, et m’adore, et m’est soumise ; Je vous embrasse de toute mon Ame ma chere Amie. ce 16^e 9bre »

BCU, CO II/16/11/A

21.[05.1764 ?] / à sa femme

Adresse : « Madame d’Hermenches A Lausanne en Suisse / france pontarlier »

Datation : Mlle Curchod devient Mme Necker le 30 septembre 1764. Il ne pouvait pas l’ignorer.

Incipit : « Paris ce 21^e ce lundi matin / Ma tres Chere Amie j’ai été presenté hier au soir au roi qui m’a bien examiné, et fait des questions a mon sujet au Duc de Choiseul, je vis ensuite toute la famille roiale »

p. 2 : « au retour de Versailles j’allai descendre au bal de l’Opera, ou je trouverai beaucoup de conoissances, entreautes Mlle Curchod [future Mme Necker] qui me dit qu’elle avoit tous les soirs un

souper, et me pria beaucoup de lui faire l'honneur d'y venir ; elle dansoit sans masque je l'avertis que cella ne convenoit pas a une femme comme il faut »

BCU, CO II/16/11/B

09.11.[1769] / à sa femme

Incipit : « Ma Chere Amie si vous ne conoissés pas mon coeur pour vous, et que vous ne rendiés pas la justice due a mes sentiments dans toutes les sortes de relations, les plus beaux discours du monde seroient inutilles apres 20 années d'union »

p. 2 : « seroit il possible que vous vous laisseriés aller a la fantaisie de jouer la comedie a l'instigation de Madame de Gentil ? ou seroit donc cette raison, tous ces beaux raisonnements dont vous faites parade ; deux femmes dont les maris sont absent, une Veuve malade, vont fait recrutes d'acteur, s'associer sans aucune precaution avec ce qu'ils pourront trouver, pourquoi, pour donner un spectacle qui ne pourroit qu'etre tres incomplet ; croiés ma Chere Amie que ce meme tresorier pour qui vous le feriés vous blamerait, et que vous seriés leur risée a berne ; Voila le produit de ces charmants conseils de femmes [3] dans tout ce qui ne flate pas leur pation elle sont prudentes, difficilles, austeres, et au moins paresseuses, mais mettés en jeu seulement l'idée de l'invention elles ne trouvent point d'obstacles, et tout doit se plier a leur fantaisie [...] je ne crois pas retourner jamais a Hermenches en menage comme nous l'avons été, c'est etre trop dupe de faux amis, ou de sots parents »

p. 4 : parle de ses « degouts legitime pour lausanne et le desagrements qui sont dans le comerce de mes parents meme »

BCU, CO II/16/11/A

CO II/16/16, Vers et lettres de David-Louis Constant d'Hermenches à sa femme Louise

« Poésies de M. d'Hermenches »

Copies de la main de Victor de Constant ?

« 1/ Poésie de M d'Hermenches

M. de Voltaire à M. d'Hermenches

Ecrit de sa main (l'original s'y trouve aussi)

De nos Hameaux vous êtes l'Enchanteur ;
De mes Ecrits vous voilés la foiblesse,
Vous y mettés par un art séducteur
Ce qu'ils n'ont point, la grâce et la noblesse ;
C'est bien raison qu'un Sorcier si flateur
Pour son Epouse ait une Enchanteresse !

Réponse.

C'est trop, c'est trop, cher et sublime anteur !
N'ajoutés point à toutes mes foiblesses
D'un fol orgueil le danger séducteur !
Vos vers seront par chemins de noblesse,
Mais vos leçons sont un bien plus flateur...
Je n'ai de foi qu'à ces Enchanteresses.

La poésie de Voltaire était adressée à
Très puissant et

très aimable Sultan Orosmane
Tamire, Bajoces etc. etc. etc.

Voltaire les adressa à M. de Constant d'Hermenches après la représentation d'une de ses tragédies du théâtre de Monrepos¹⁴⁰, à Lausanne, où M. d'Hermenches et sa première femme Louise de Seigneux tenaient les principaux rôles et où Voltaire jouait souvent lui-même avec ses amis. Tous deux sont représentés dans leurs rôles sur la boiserie peinte de la salle à manger du château de Mézery, où elle a été transportée de celui d'Hermenches.

[« La Rose », « Description de l'Isle de Corse. Par Sénèque. », « lettre de M. de Voltaire au sujet de la poésie précédente » ; « Le Vin du Rhin » (poème à sa future 2^e femme) ; Le Sourd et Muet à M. Benjamin de R. qui peint et dessine admirablement bien »]

8/ La Musique

Suite de l'Anglais.

O Musique ! dont l'Art favorable aux plaisirs
Sert à les ranimer, fait naître les désirs,
Eh ! pourquoi n'employer la brillante harmonie
Que dans les jours heureux si rares dans la vie ?
Les noces, les festins, prestiges du bonheur,
Peuvent sans tes secours satisfaire le coeur :
Mais c'est dans les ennuis, la douleur la détresse
Dans les chagrins autants dans l'état de faiblesse
Qu'il faudrait implorer ton magique pouvoir
Et par tes doux accents bannir le désespoir ! »

D'après le monologue de la Médée de Cowley :

O Music sweet artifice of pleasure
Why is thy science exercised alone
In festivals and hymeneal days ?
And in the full assemblies of the Happy ?
Ah, how much rather should [...]¹⁴¹

[« Les talents », « les Bois d'Hermenches » (au Prince de Ligne) ; « A Madame Necker », « Réponse à la Stance sur la mort d'un ami », « l'oubli », « Cavatine » ; « Dernier vœux »]

Fourre « **Lettres de D.-L. à sa 1^e épouse Jeanne-Françoise-Louise de Seigneux, 6 ff et 5 cahiers** »

[v. 1744-1745] / à sa femme

Datation : guerre de succession d'Autriche, où il est embrigadé. Après mars 1744 (mariage) et sûrement avant sa blessure en mai 1745. Cela semble être l'automne (parle des quartiers d'hiver).

Incipit : « je crois que c'est tout l'avantage que nous en retirerons en arrivant ici »

p. 3 : « pour vous Ma Mie Quant nous y serons seuls ensembles, et independants je ne suis point en peine de vous y rendre la vie douce, j'ai de bonnes connoissances, et comme vous etes, on s'empresera

¹⁴⁰ Fait erreur – après une représentation de *Bastien et Bastienne* à Ferney.

¹⁴¹ Cité dans les *Oeuvres complètes* d'Isabelle de Charrière, 1979, vol. 1, p. 558.

a vous procurer des agrements. Ma Mere dans sa lettre me parle de sa situation elle me touche infiniment, elle me parle de vous toujours avec la meme affection, elle vous regrette beaucoup, et espere vous avoir encor, elle vous a entendu prendre votre lecon, la Chanteuse lui a deplu, mais vous avez chanté admirablement bien, et quant ce ne seroit que vous exercer vous ne perdriz pas votre argent. elle a toujours quelque chose a vous dire, ce ne sont pas des conseils que vous recevéz le mieux du monde sans beaucoup les suivre elle me recomande de ne pas vous en parler, elle auroit aussi grande envie de voir mes lettres mais ma mie, continéz sur ce ton, dans ma reponce je lui dirai que je vous ai demandé de ne pas les montrer. »

BCU, CO II/16/16

04.[1756] / à sa femme, de La Haye

Cahier de 5 lettres, du 2 au 29 avril.

Datation : il est question de Philippe son frère, encore vivant ; de ses enfants (donc Constance est déjà née) et du partage des meubles dans la famille (le père serait donc décédé).

Incipit de la 1^e lettre reliée : « J'approuve dans tous ces pojnts tout ce que vous me dites »

24.[04.1756]: [2] « il n'y a point a en faire de la haye, on y est fort nonchalamment, nous avons les Italiens deux fois par semaine en forme de concert ; ces gens me rainent [?] pas la musique que j'achette d'eux, et les visites qu'ils me font mais cella est bien delicieux, ils trouvent que je chante assez bien, je n'ai point profité du clavessin, mais vous me verrés arriver muni d'une harpe, dont je veux aprendre tout seul ; je cherche un domestique musicien, si je n'en trouve point je me consolera dans le fond Grundler est assez bon. »

29.04.[1756] : « je ne menerai point de musicien j'ai pensé que cella pouvoit me donner plus d'embarras [2] que du plaisir et qu'a la rigueur Grundler peut nous suffire. je porte de la bien jolie musique »

BCU, CO II/16/16

19.08.[1757] / à sa femme, de La Haye

Adresse : « Madame Constant d'hermenche / A hermenches / Par Moudon / Canton de berne en Suisse » ; avec sceau (très bon état)

Datation : précède la lettre BCU, CO II/16/11/A, 20.09.1757

Incipit : « Une Dame retirée dans ses terres, livrée a l'oeconomie, et aux plaisirs innocents de la campagne, peut etre interrompue deux fois par semaine, sans qu'on s'en fasse scrupule, tous ces moments otés aux jeux a l'opera, et aux visites, on peut en donner a une lettre importune, que dicte la plus tendre amittié »

A reçu une « lettre du Duc d'Aremberg pleine de tendresse et bien plus cordiale qu'aucune de mes deux freres n'ait jamais été »

« je recois aujourdui une lettre de 4 pages de Voltaire, il me parle comme si vous faisies inoculer votre fils a Geneve. mon petit prince est parti ce matin nous avons été ensemble et d'Obdam dans mon taudi jusqu'a deux heures, et j'ai bu du Ponch, dont je me trouve mieux que jamais d'aucune drogue, je [2] me suis levé sans douleurs, et la bouche fraiche ; nous avons fait a diner une chere delicieuse chez le Ministre de Portugal »

« je fais copier les partitions des *troqueurs*, c'est un morceau [3] charmant mais bien difficile, vous devriés y penser d'avance, il y a deux femmes votre rolle est delicieux, et pas fort peinible ; je prendrai ce que St Cierges ne voudra pas ; il faut penser a une seconde femme. il nous faudra aussi mettre en train la fausse avanturiere cella est delicieux. Adieu ma tres chere Amie mangéz quelques gateaux aux prunes ; nous nous contentons de peches et de raisons. je vous aime pationement.

le 19^e Aout ce mardi / la haye est inondé d'Etranger, et d'Etrangeres ; Russes, Saxones, Angloises. »

BCU, CO II/16/16

s.d. [v. automne 1757] / à sa femme

Adresse : « A Madame Constant de Hermenches A Lausanne en Suisse » 1 fo, 3 p. ; sceau en cire noire

Datation : inoculation de Wilhelm en automne 1757 par Tronchin à Genève.

Incipit : « Oh oui maitresse j'approuve ce dessein ; vous aurés bien fait si vous avés mené Vilhem a Geneve, cella vous aura dissipé, et tranquillisé » sa femme emmène Willelm à Genève chez Tronchin.

« je n'ai rien de nouveau a vous dire d'ici, on est piqué de la tarentule. il y avoit hier deux bals, je fus a un tres beau avant hier, les Assemblées, diners Comedie etc. vont leur train. [...] la Pottrie est fort peu aimé ici de tous les gens de société, il affiche de ne point aimer lausanne, et lui donne du ridicule, qui ne retombe que sur lui

BCU, CO II/16/16

15.11.[1757] / à sa femme

Datation : Samuel Constant épouse le 24 octobre 1757 en premières noces Charlotte Pictet, fille de Pierre, professeur de droit à Genève, et de Marguerite Cramer.

Incipit : « ce 15^e 9^{bre} / Ma tres Chere Amie la tete tourne au seul recit de toutes vos prouesses combien l'execution ne doit elle pas vous avoir accablée, trois fetes dans une semaine je vous avoue que pour une femme seule c'est un peu trop, et que devant donner le bal il me semble que le dimanche avant, et le dimanche apres pouvoit bien etre supprimés, l'oeconomie est le moindre, mais le bien de votre tete, l'ordre de votre maison ; et le service de vos domestiques l'exigoit ; et cella pour ces Genevois qui surement ne font jamais rien de semblable, avec mille fois plus de bien et quant mon frere auroit Epousé l'infante de Congo on ne pouroit pas se precipiter davantage, croiés vous que cella ne fasse pas un ridicule effet pour toute notre famille ; A qu'elles noces dans toute la suisse a-t on jamais fait pareil train ; et vous ma chere amie vous parlés de ce Docteur comme d'un personnage si considerable, que sa satisfaction sur ce que vous avés fait est d'un grand prix, et essentielle, croiés cependant que ce sera toujours un pauvre sire, dont j'espere n'avoir jamais besoin, mais avec lequel je veus bien vivre, et ne pas le laisser dans le doute sur le plaisir que j'ai qui soit marié et voila tout. le morceau de jardin qu'il m'a promis, et dont je n'entens plus [2] parler a mon grand scandale, je l'ai accepté, mais je sais deja comment l'en rembourser. Je raisonne sur le passé Ma Chere Amie avec ma franchise ordinaire, mais sans la moindre bile je vous assure ; je sais que les objets sont tous differents suivant les distances, d'ici je ne vois rien de si absurde qu'une femme seule donne le bal (vous savés que je le trouvois meme tel quand Mme Daubonne me le donnoit, quoique se fut le seul moien quelle eut de me rendre et a beaucoup de gens un millier de soupers et de fetes et que son mari present elle ne peut le faire pour ne pas le deranger) peut etre que dans votre tourbillon et voiant les choses de pres je vous l'aurois conseillé de meme, ainsi je raisonne avec le plus intime ami que j'aie au monde et c'est tout ; je vous ai cependant dit mes idées sur ce dimanche je vous prie ma Chere a moins que vous n'y soiés trop attachée, de le reduire absolument a vos proches et intimes amis, et de n'y avoir plus tant d'etrangers, je vous jure que cella fait plutot mauvais effet que bon, et que quant on donne continuellement on s'ote tout le merite des politesses que l'on voudroit faire, on regarde cella comme une habitude, un train de vie pour soi, qui envisagé de pres n'est pourtant point cella, car j'avoue que jamais je n'ai eu du monde pour mon propre plaisir mais toujours dans l'idée de [3] briller et de m'attirer de la reconaissance, et tout cella est bien lais ; quant au bal de ma mere je vous prie Ma Chere Amie de faire comprendre au Docteur et a sa femme combien a son age et dans sa situation cella seroit indecent, outre les mille autres raisons qu'il y a pour l'en detourner ; qu'ils acceptent un aussi grand souper quelle voudra, mais je demande grace pour les violons chez notre Mere, et dans son deuil. vous pouvés me citer la dedans vis a vis d'eux, comme une chose que je desaprouverois extremement et je suis sur que Mr de berché, votre Pere, Me Daubonne penseront de meme. avec tout mon austerité vous m'auriés fait grand plaisir ma Chere de m'envoyer la liste de vos invitations, et des gens que vous aviés, j'aurois été encor plus au milieu de vous, je voudrois savoir aussi si vous dansés beaucoup, si vous avés eu nanette ect: la carte est je crois de Pauline, et mertieroit surement un Chatiment exemplaire, j'espere que vous aurés fait valoir cette grossiereté dans toute son etendue c'est le cas moi absent, parlés en je vous prie a Crousas, comme d'une chose dont vous voulés vous venger tot ou tard, et dont vous ete indignée faites l'entrer dans vos griefs, c'est le plus sur moien de mettre la mere dans les grandes allarmes. [4] Je voulois lui ecrire une lettre qui l'auroit

desolée mais je pense que cella seul seroit capable de les faire rester a lutri et ce seroit une pitoiable vengeance. nous avons eu ici une fete superbe aussi chez Mr York, c'est une des plus belles ou j'ai été, je m'étois bien fait beau, et j'ai fait les beaux bras, j'ai mangé, et j'ai joué, et un peu fait l'amour, a l'ainée [mot illisible] qui est une caton, et qui cependant m'avoit deja donné des bonnes paroles a un diner chez Masdam, et cella alloit tres joliment malgré deux rivaux epouseurs ; mais la Mere est survenue et a defendu de parler, et danser avec moi, et a mis une mauditte soeur pour surveillant qui nous desolat tout le soir, moienant quoi je fus reduit a repandre ma provision de fleurettes, a plusieurs afamées qui restoient la ; jamais les femmes de la haye n'ont été si en train de coqueter que cette année. nous avons un tems detestable je m'acoquine cruellement au coin de mon feu il arrive quelque fois tard comme comme vous savés la maison Heergracht me seroit bien comode si je n'étois pas si fort engagé ailleurs et de fondation avec Mme de Saumaise, ce diable Daubonne ne revient point me tirer de succombance, heureusement la sarras est de la partie étant par ordre de la Princesse obligé d'être tous les soirs a la cour. »

BCU, CO II/16/16

cahier 05.1759 / à sa femme, de La Haye

5 lettres reliées, du 1^{er} au 18 mai. Manque la dernière page à la dernière lettre (déchirée) ; sceaux conservés. Semble être en très bon terme avec tout le monde, que ce soit à Lausanne comme à La Haye.

Incipit : « Madame ma tres chere Mana » - écriture de Guillaume.

11.05.[1759] : « nous somme dans la folie de la Kermesse, quoique sans spectacles¹⁴², la haye n'a jamais été si brillant, et si vivant ; il y a beaucoup de souper, et [2] de bals tous les jours, je vas fort peu, j'aime ma liberté et le Vorkaut me vaut toutes les assemblées du monde, je n'ai voulu m'enroller dans aucun party, il y a les francois, et les Anglois, je suis honetement avec les uns et les autres ; Me Degenfeld est d'un tiers etat »

« nous avons des concerts superbes ; c'est la Lepri, la Melini, la trenti, ces femmes sont tous les matins a ma porte ; la lepri a la preference ici sur les autres, effectivement elle chante des choses superbes. la Witwel a été fiancée hier »

p. 3 : « le portrait de Mlle Daffri a soufert malgré toutes les precautions que Me Daub: a prises, il faudra tacher d'y remedier c'est de la poussiere du pastel qui s'est detachée »

18.05.[1759] : « j'ai mandé a mon frere ce que je vous priois de faire pour l'affaire du baillif, je vous prie ma Chere Amie de vous y comformer ; de mon coté je vais attaquer le ballif a berne, sur ce qu'il n'a pas fait prendre de mesures sur la lettre que Watteville vous avoit escrit : tous nos Messieurs ici sont indignés »

BCU, CO II/16/16

CO II/35/1, Lettres à Samuel Constant (fils)

s.d. [v. 1760-1763] / de David Louis Constant d'Hermenches

Adresse : « Monsieur de Constant Rebeque a Geneve ».

« Mon tres cher frere, puisqu'il faut que je vive separé de vous, c'est bien une consolation que vous me devés de me donner souvent de vos nouvelles »

« Mlle de Bavois a supprimé votre reponce, et n'a pas voulu me montrer vos vers, elle est fort entouasiaste de l'auteur du sermon et conjurée outrée de cette cotterie ; la dite Angelique danse actuellement ici ou Mme de Par donne une fête a Angelique junior, c'est une faveur que les conjurés beaux esprits font a

¹⁴² Est-ce lié au deuil du pays ? Mort de Anne de Hanovre, régente des Pays-Bas, le 12 janvier 1759.

Monrepos que de lacher un de leurs combattants ; nous n'avons point [2] été admis a aucunes des bonnes receptions qu'ils ont fait a vos compatriotes, je ne les ai vues qu'au bal de Mlle de Villardin : il paroît que Corselles est tres serieusement et violemment amoureux de la petite femme [Louise d'Aubonne] »

p. 3 « monrepos ce Jeudi

Je n'ai aucunes nouvelles de france ; ne m'oubliez pas a fernex, et voies si vous ne pouriés pas tirer quelque parti pour vous de l'amitié de cet homme rare, et que reellement vous avés un peu negligé. »

BCU, CO II/35/1

14.02.[1765] / de David Louis Constant d'Hermenches, [de Paris]

Datation exacte : la 1^{ère} du *Siège de Calais* à Paris (13.02.1765)

Incipit : « Quelque singuliere que fut la lettre que vous m'avés procurée Mon Cher frere, pour Mr le Ms de R. le baron m'a dit qu'il falloît la remettre, ce que j'ai fait entre les mains du Duc de fonsac que je vois souvent [...] depuis lors j'ai été a un bal chez Mme d'Egmond ou son Pere me parla de Voltaire, et me dit des choses honettes, je vous prie donc en attendant que je lui ecrive pour le remercier, de lui temoigner ma reconnoissance et lui dire que j'ai remis sa lettre et que le Duc de Richelieu a ontré beaucoup d'attachement pour lui, et bien des regrets de la destruction du theatre, et de l'abandon des Delices. Venons a vous mon cher frere, tout ce que vous m'avés ecrit m'a fait un plaisir sensible, j'apprends, tout ce que je desirois le plus, que mon changement d'etat ne fait que des impressions agreables, mes amis m'approuvent, et mes camarades s'en réjouissent ! vous ne me dites point si enfin vous [2] avés la copie des deux lettres en question, je vous prie de les demander a Mme d'Her: j'en ai reçu une tres honete de l'Eveque de Basle, et je conte l'été prochain d'aller faire conoissance avec lui pour quelques semaines, et de devenir un de ses sijets, c'est a quoi je travaille, pour faciliter mes debouchés [...]

p. 3 : « les plaisirs vont beaucoup plus qu'il ne m'en faut, il n'y a pas de jour ou je ne puisse aller a quelque fête, ou a des soupers de societé, sans conter ces maisons ouvertes ; je ne vois que rarement les spectacles, hier on donna la premiere representation de *Siege de Calais*, tragedie par du Belloi, elle fut prodigieusement applaudie et l'Auteur parut, il me semble qu'elle le merite par la quantité de beaux traits, et par la nature du sujet qui inspire l'amour de la Patrie, et de l'heroisme, il y a des scenes sublimes, et la piece m'a semblé bien ecrite quoique sans cet interet qui fait illusion et qui entraine, la piece sera admirée des françois parce qu'il n'est question que d'eux, et de leur bravoure, elle sera beaucoup jouée, et je ne serai pas etonné qu'elle ne passe pas a la posterité, et qu'elle ne tombe dans les pais etrangers. il y a des repetitions, et un Roi d'angleterre qui fait un plat personnage. »

p. 4 : est heureux de sa situation, a fait engager dans son rgt d'Eptingue un de ses neveux de Langallerie. « Salués je vous prie Hubert, Gros turtin, Chapeaurouge, et Desportes : je suis tout a vous mon tres cher frere ce 14^e fevrier »

BCU, CO II/35/1

27.03.[1767] / de David Louis Constant d'Hermenches, de Paris

Adresse : « Monsieur le Major de Constant Rebeque a Geneve en Suisse » ; 1 fo, 2 p.

« Paris 27^e Mars vendredi

Mon cher frere j'arrivois hier au soir jeudi ici, apres avoir fait force de voiles, dans le moment que les Scythes tomboient, je ne fus pas a tems d'y aller, mais on m'en dit des nouvelles tout de suite ; le baron est a Versailles, je pars pour le joindre fort embarassé du grand deuil, je me trouve heureusement un uniforme, quant j'aurai causé avec les gens qui savent quelque chose, je vous ecirais plus au long : je me suis avisé d'ecrire un mot au Prince hereditaire qui est ici, pour savoir des nouvelles positives des *Scythes*, et ne pouvant y aller moi meme aujourdui ni [2] dimanche ; voici sa reponse que je viens de faire copier, sur son billet ; il vous mettra parfaitement au fait, et vous pourés vous en aider aupres de Voltaire, vous me ferés plaisir meme ; car la piece a été huée d'un bout a l'autre a ce que m'a dit Mme D'Ullon ; on a ri a l'autel couvert de crepe ; le mariage n'a point fait d'effet ; cependant on l'a anoncé pour demain, je la verrai et j'en parlerai mieux ensuite ; je ne puis croire que la Duranzi soit interessante,

ni Athamar aimable par le Kain, et sans adoucissement. Adieu mon cher frere conservés moi vos bontés et amittié, et ecrivés moi a Mezieres ; notre camp est renvoié au 25° Juin. »

BCU, CO II/35/1

31.03.[1767] / de David Louis Constant d'Hermenches

Remarque : bas de la page 3-4 déchiré (censure ? cf. d'autres pages déchirées dans ce même carton).

Incipit : « Paris 31° Mars / Voiés mon Cher frere, si ce projet de lettre convient aux dispositions des esprits ; il est tel que je le ferois en pareille situation »

p. 4 : « Je pars aujourd'hui pour Mezieres. on arrivera a Soissons que le premier Juillet et le 19° nous aurons tout fait a Compiègne. *Les Scythes* vont ; toujours mal joués ; assés blamés mais plus point hués, et ils auront surement une reprise s'il fait quelques changements ; je vis hier la 3° representation, et tel est le respect pour Voltaire que malgré la Cabale, la foiblesse de la piece, les tres mauvais acteurs ; on ecoute avec attention, et l'on applaudit, et que tout etoit plein : je vous embrasse tendrement mon tres Cher frere »

BCU, CO II/35/1

s.d. [v. 1770] / de David Louis Constant d'Hermenches

Adresse : « Monsieur le Major Constant Rebeque a Geneve ».

« Mon tres cher frere, je trouve dans le dixieme tome des *melanges* de Voltaire page 389¹⁴³, les vers qu'il m'envoioit apres la representation d'une de ses pieces, voudriés vous remonter a la source d'ou ils viennent, je trouve tres plat qu'on les aie imprimés sans que ni lui ni moi les aions donné, mais encore plus plat la maniere dont il sont intitulés, reponce, acteurs de société, qui avoit joué dans bastien et bastiene, peut etre me formalise je mail a propos, je le soumets a votre jugement, mais il me semble qu'on a voulu y donner un ton deprisant, et qu'il falloit ou supprimer, ou mettre tout uniment mon nom sans autre, comme celui de Mr de Chauvelin, Haren ou autres, [2] vous m'en dirés votre pensée, en m'apprenant coment cella est parvenu a l'impression.

On ecrit que Mr de Choiseul conservera les Suisses, je ne puis le croire, d'ailleurs aucune place n'est encore pourvue.

Ma gorge va mieux, et mon attachement pour vous toujours de meme.

Monrepos ce vendredi »

BCU, CO II/35/1

s.d. [1770s] / de David Louis Constant d'Hermenches

Adresse : « Monsieur de Constant Rebeque a Geneve »

« Mon cher frere si quelque chose pouvait me donner la possibilité pour vous refuser un habit, ce seroit toutes les facons que vous mettés a me le demander, est il possible que vous me traitiés avec tant de precautions, dois je le prendre pour une lecon dans le nombre infini d'importunités dont je ne m'avise jamais de vous faire quartier ! mes habits de velour riches sont tous a paris, j'ai ici un habit complet de velour de trois couleurs assez de comendeur, propre, d'une facon de dinans mais sans or ni argent, j'ai un habit de drap complet noizette brodé en argent, et un habit vendre de biche complet galonné en argent, choisisséz je vous expedierai cellui qui vous conviend par de Mides, s'il part, sinon par le coche [2] dimanche, et marqués moi le jour de la representation, si ce n'est pas un mistere : je suis tout a vous, et n'ai pas la moindre nouvelle d'H :
fantaisie ce Jeudi. »

BCU, CO II/35/1

¹⁴³ Lien : <https://books.google.ch/books?id=PSIHAAAQAAJ&hl=fr&pg=PA389#v=onepage&q&f=false>.

09.04.[1776] / de David Louis Constant d'Hermenches, de Landrecies

Datation : est question de sa future femme, veuve de 33 ans. Détails de sa rencontre, de la stratégie de séduction de DL. Très romanesque.

Incipit : « Landrecies ce 9^e avril / Il y a 10 ans que je vis dans une assemblée une jeune personne dont l'air étoit extrêmement modeste, noble, et spirituel ; la taille agreable »

p. 2 : « depuis ma convalescence, c'est de la musique, qu'elle sait bien, elle est le chaperon de ma fille dans les dances, et figure elle meme dans des ballets agréables qu'elles imaginent, et enfin cette veuve austere fait batir un petit theatre chez elle, et elle a deja joué avec nous deux petits drames, ou les couplets, et les gentilleses n'ont pas manqué depuis ma baignoire, ou le coin de mon feu. »

BCU, CO II/35/1

24.04.[1776] / de David Louis Constant d'Hermenches, d'Avesnes

Adresse : « Monsieur le Major de Constant Rebecque a St Jean Genève en Suisse »

Datation : est amoureux d'une femme, sa future 2^e femme Marie Catherine Taisne de Remonval ; est née en 1742 ... se sent jeune et frigrant comme s'il avait 30 ans...

Incipit : « Avesnes ce 24^e avril / Mon tres cher frere, je suis veritablement honteur d'avoir toujours quelqu'importunité a vous adresser »

p. 3 : « Stance et Sofie sont a repeter chez elle *la nouvelle ecole de femes*, elle joue Melite et Stance joue Laure, elle a fait un joli theatre, et elle donne une grande fete jeudi. »

BCU, CO II/35/1

21.10.[v. 1777] / de David Louis Constant d'Hermenches

Datation : Charles « le Chinois », né en 1762, semble avoir entre 10 et 15 ans (« enfant », « le sermoner », « ses petites colères »). Il est question de Mme la baronne, qui est malade et soignée par Tronchin (à Paris¹⁴⁴) : la 2^e épouse.

Incipit : « Paris ce 21^e 8bre / Mon tres cher frere, nous attendons tranquillement vos ordres au sujet de votre fils Charle, son sejour a Paris ne doit pas vous inquieter il est avec nous, et ne sort que pour se promener, et voir les Spectacles »

BCU, CO II/35/1

26.10.[v. 1777] / de David Louis Constant d'Hermenches

Adresse : « Monsieur de Constant Rebecque de St Jean A Genève en Suisse »

Datation : voir lettre précédente

Incipit : « Paris 26^e 8bre / Vous vous tourmentés trop dans ce moment ci mon tres cher frere sur ce qui concerne votre fils, tout s'est disposé a souhait pour vous tranquilliser, le sejour qu'il fait ici n'a aucun des inconvenients que vous craigniés, il ne nous incomode point parceque nous somes enchantés de vous accomoder, il ne fait aucune depenche, que celle que je n'ai pu lui refuser de voir les spectacles, et de sa blanchisseuse, il n'achete rien du tout, et passe ses journées avec nous et les amis qui viennent chez nous, cella le police un peu, il entend plus raisonner d'économie, de marine, de finances, de fortunes faites et manquées ect. dans un jour que partout ailleurs il ne l'auroit fait dans un mois. [...] Sofie lui a brodé un portefeuille pour lui aprendre a faire cas de ses papiers et de ses lettres et a les presenter avec grace et le lui a dit que l'occupation l'amusait plus que le spectacle \elles n'y ont pas encor mis les pieds/ »

Il est encore question de Charles dans la suite de la lettre. Est sceptique sur son projet d'aller en Chine. Il aurait très bien pu l'engager dans sa compagnie. Critique le contenu des lettres que Rosalie envoie à sa cousine Stance.

¹⁴⁴ En 1766, Tronchin s'établit à Paris comme médecin du duc d'Orléans.

p. 3 : « Rosalie qui a bien du merite, me fait de la peine par cette tournure, quant elle ecrit c'est toujours pressée, questions sur questions, dont on voit qu'elle n'attend pas la reponce, cette insouciance parfaite sur ce qui touche les autres, toujours le moi le moi, avec modestie et esprit toutefois, mais les Peres, les Meres, les malades, les affaires [...] ce sont des accidents à la correspondance, il ne faut que du sentiment et des relations bien legeres et divertissantes » etc.

p. 4 : « Charles pour circonstance heureuse trouve chez moi un vieux domestique qui a été longtems a la Chine, ils causent en le servant, et cella nous faire rire, c'est vieux grison de ma compagnie, qui perdit au jeu 20 mille francs qu'il avoit amassés, et qui s'est fait soldat. il lui precha qu'il faut savoir ecrire a fond, et etre fort souple, et ils sont ausi colere l'un que l'autre. »

La baronne est guérie. DL semble heureux : « Mon petit menage va come en paradis »

BCU, CO II/35/1

08.05.[1768]

Lettre de Besançon à Madame de Corcelles : il est question de la campagne de Corse. p. 4 : « Quant Mme de St Cierge a ebouli tout le monde en parlant de jouer la comedie comme d'une abomination, quant elle à jetté les hauts cris, et qu'elle m'à fait une scene parceque sa belle soeur m'avoit fait une copie de son portrait, quant la famille s'est assemblée et a crié a la seduction parce que Juste alloit jouer de la mandoline aupres d'elle pendant que St Cierge jouoit dans un tripot, je n'ai rien dit, chacun voit et prend les choses comme il lui plait ; mais je trouve tre mal raisoné, tres ridicule, tres injuste qu'on veuille que quant tout le monde voit et parle, je ne dise rien... »

BCU, CO II/35/1

16.10.[1784] / de David Louis Constant d'Hermenches

Datation : Necker achète Coppet fin mai 1784 (cf Guiguer). DL est en juillet à Lausanne, au même moment que les Necker, qu'il fréquente (cf. Guiguer).

Incipit : « fantaisie ce Jeudi / J'ai quitté St Jean mon cher frere, avec autant de regret que de reconnoissance ; vous m'y avés parfaitement bien traité, gaté, consolé, encouragé »

p. 3 : « j'ai trouvé ici un billet de tissot qui se lamente de ne m'avoir pas vu, et qui me demandoit de venir diner avec moi avant son depart. une lettre de Langallerie qui est a Paris, assés dolent me semble et plein d'ardeur [...] il est fort estomaqué de ce que les Necker ne lui ont pas sauté au col, et offert d'emblée leur fille, cependant il convient qu'on lui a dit de venir quand il voudroit, mais c'est pour l'amour de mon Oncle [càd DL] croit il. ne croiés pas que malgré mes spasmes, mes chagrin, et les affronts que je recois de mes enfants je perde de vue le fil de cette affaire ; fil, c'est le mot, car on ne peut la mener, ni la tenir que come cella, des que j'ai scu de leurs nouvelles par Langallerie, et qu'ils ne m'oublioient [4] pas, c'estoit le moment de leur ecrire ; j'ai passé la nuit a fabriquer une lettre convenable a cette mere, je l'ai refondue deux fois, car je vous ai dit sa gaucherie et sa roideur, pour en tirer la chose que l'on veut qu'elle dise ; la lettre est bien fout ! et puis pour me declasser j'ai decoché la petit rime a la fille, qui est allé de source, j'aurai come cella riposte de l'une et de l'autre, vous etes confident, voici les vers, mais vous sentés mon cher frere, que pas meme a vos filles, il ne faut pas qu'on puisse s'en douter : deja Stance et Sofie ont tenus de sots discours ; mais je soubsons qu'elles auront scu par Villars mes premieres demarches : il n'aura pas la fille, mais au moins vous et moi sauront qu'a sa place elle ne nous auroit pas echapé.

sous Copet 16^e 8^{bre} a M^{lle} N. [Germaine Necker, future Mme de Staël]

triste Copet, entouré de Cyprès !
chateau massif, qu'ont toujours fui les graces !
bien cher, dans peu, pour te voir de plus pres
les gens de gout voudroient paier les places.
la jeune Hèbé, viendra pour t'embellir !
au Lac Lemman qu'a celebré Voltaire,
elle aprendra qu'il doit s'enorgueillir
lors que ses bords auront l'heur de lui plaire.
tous nos Lètrés, plsu fiers que ceux d'attique
sauront qu'Hebé des son tendre printems

a pour sa dot l'excellent Sel antique
qui s'est perdu, meme dans les romans.
Esprits légers, en talents, en paroles,
et vous beautés pourchassent le bon ton
que tout seduit ; filosofes frivoles,
que vous perdrés a la comparaison !....
simple et modeste Hebé sur tous les sages
a l'ascendant de la maturité ;
les Graces, sont pres d'elle sans hommages ;
et tous les coeurs perdent leur liberté. »

BCU, CO II/35/1

12.07.[v. 1768-70] / de Rose Constant née Saussure

Adresse : « Monsieur le Major Constant a Geneve ».

Incipit : « Voila les Anglois partis de ches moi aujourd'hui mon Cher fils, taches donc de ranimer le desir et le courage des Dames de Saussure de voir Lausanne je puis les tres bien loger dans mon vaste appartement quoique tres simplement aranges, elles me feroient un plaisir infini et je vous en tiendrai grand conte mais ce qui me tiens le plus a coeur c'est la visite de Mme Pictet que j'attens avec la plus grande impatience »

« dans le futur je veux voir cette comédie de *Nanine*, vos fils seront prêts, j'aurai David St Cierge et le jeune d'Orge les de Bons qui sont de l'age de vos filles, dite moi les roles qui manque pr que je les leur fasse apprendre, on dit qu'ils ont bien reussi cet hivert dans plusieurs pieces qu'ils ont jouées, il faut que vos filles apportent leurs habits de theatre, d'abord elles [2] representent a mon grand salonet puis a monrepos, ce seroit bien le moment a present que Mme Pictet ariva ches moi je voudrois les Saussure et vous mon Cher fils en meme tems, ayant asses de place pr vous tous bien loger. »

BCU, CO II/35/1

18.02.1770 / de Rose Constant née Saussure

Adresse : « Monsieur le Major Constant a Geneve »

Incipit : « Vos regrets mon tres Cher fils seroient trop grand si vous pouvies savoir combien j'ai besoin de Consolation »

p. 2 : « Nous vous avons bien regretté mon Cher fils mais tout est alle le train, jeudi spectacle ches Mezeri, vendredi soupe splendide ches Corselle, hier spectacle a bellevue suivi d'un festin, ils ont fait un theatre. aujourd'hui grande sossiete, demain representation a monrepos pr lequel les Courvois et les Blonai viennent de Vevai, l'ami Gingin est des jeudi ches les Senarclens, je leur done a diné mecredi. »

p. 3 : « ce 18^e fevrier 1770 »

BCU, CO II/35/1

15.03.1770 / de Rose Constant née Saussure

Adresse : « Monsieur le Major Constant a Geneve »

Incipit : « Puis que vous n'etes pas indiferent mon cher fils sur l'histoire des plaisirs du jour, je m'en fais un reel de vous en entretenir sur les raports n'ayant rien vu de tout lundi et mardi grandes representations a mon repos ou il y eut un Concours prodigieux les autres theatres, etant les mouches de celui la, on dit que jamais Monrepos n'a été si brillant, ils executèrent *la folie du jour*, *nanine*, et *le Fransais a londre*, balet enchanté, charment couplets, apres le spectacle du mardi grand souper a mon repos et tous allerent a 10 heures, au bal avec leurs habits de theatre, ce qui rendit le bal d'un brillant, sur tout ceux du ballet, je vis hier matin votre soeur qui est transportee d'aise elle receu ches moi une lettre de Voltaire et une de Pergo qui lui aprenoit que Charle avoit receu de la Cour son Brevet d'Aide Major, aujourd'hui representation chez Mme de St Cierge de *la fausse Agnes* avec parement c'est la meme de samedi passé. Mme Corselle nome sa troupe Saussure il y en a 9 de ce nom qui sont acteur

celle de mon repos est plus bigarée on s'en moque tant qu'on peut mais pourtant du bout des dents le Prince Galitzin fit tres bien, le Conte de Tillere se surpassa, meme Langalerie fit bien, le Conte Calemborg mieux que jamais, mais mieux que tout cela le Marquis, il fut claqué [applaudi] et sa feme et ses Enfans a etourdir. j'eus hier quelques visites qui me dirent qu'on avoit remarque que [2] le banc de la troupe Saussure ne donerent pas le plus petit geste d'aprobation et que la Bavois au bal fut ocupée a imaginer pr qu'ils ne dansassent pas leur Balet rien dit on si brillant galantes de meilleur gout que leur chapaux et habits votre soeur et niece avoient pr 100'000 ecus de Diamant que la Duchesse de Courlande leur avoit envoyé Mme Golovkin remue pr avoir une troupe un Mistere que nul n'ignore en attendant elle demande d'etre de quelque chose lundi prochain a Monrepos il doneront a la place de *Nanine le Filosofo sans le savoir* pr le dernier a Monrepos dit on, tout le plaisir que j'en ai eu c'est de vous le Conter je vous en Croyois tres instruit il ne me reste plus mon cher fils a vous dire que des misereres. mon rume est abominable et me fait beaucoup souffrir il ne veut pas mourir il devient tous les jours plus sec et plus fatigant patience patience les nuits sont moitié bone, il m'a empeche de doner un alte [?] entre la Comedie et le bal mon esprit mon humeur ma poitrine etoient trop malades »

p. 3 : « une visite vient de me dire que la C^e Golovkin forme la troupe avec Mme laporte les de Crausa Montolieu et Rozette. Adieu mon tres cher fils je vous embrasse tendrement

ce 15^e mars 1770 / on fera encore 3 representations a mon repos par lundi je ne sa[ur]ois m'en aiguayer »

BCU, CO II/35/1

[25.03.1770] / de Rose Constant née Saussure

Adresse : « Monsieur le Major Constant a Geneve ».

Incipit : « Puis que vous croyes mon Cher fils qu'on poussera le renvois de la visite »

« est-il possible mon Cher fils que mon grifonage vous amuse, il pouvoit peut etre passer quand je faisois toute seule la gazette des spectacles mais vous aves de meilleurs memoires n'importe il etoit ches Mr de St Cierge le lendemain bal au chateau et puis spectacle ches Mezeri grande societe ou on s'ennuie precedée pourtant de repetition et de balet et puis le bal de souscription spectacle lundi a Monrepos et soupé mardi encore spectacle je les attendois a souper votre soeur apres son role du prologue [s']evanouit on m'envoya dire que persone ne viendrait ils vinrent pourtant 10 y compris le Conte de Tillere votre [soeur] sembloit une morte de meme que sa fille qui ne me mit [2] pas de bone humeur, elle tint le lit mecredi, le jeudi les d'Orge tinrent la Societe a la maison Chandieu St François, votre soeur y ala je la trouvais tres changée, vendredi on ne savoit ou courir, spectacle ches St Cierge et en meme tems ches Mezeri, Mme de Crausa Botens fit une lacune a son Role pr faire un gros fils qu'on aporta sur le theatre magnifiquement emalote [emmaillotté] ou il fit les escuses de sa mere, imagines come il fut claqué, hier spectacle ches St Cierge de 3 pieces ou votre soeur et sa fille vinrent souper avec moi, demain a Monrepos 3 pieces Balet et soupé, Le Conte Golovkin et sa feme ont demande des Rolles qu'ils joueront et toujours le Pince Galitzin et Tillere Calemborg et Mardi encore les memes pieces a Monrepos pr la derniere avant Paque dit on, societé aujourd'hui ches les Bressena, et moi je ne bouge de ma chambre avec la mauvaise compagnie de ma toux, autre raison qui me fait patienter et meme souhaiter le retart de la visite de vos gens. adieu mon Cher fils je vous embrasse tendrement

ce dimanche

[...] ma Caton a fait un 4^e fils le meme jour que Mme de Crausa mais sur un theatre bien diferent »

BCU, CO II/35/1

08.01.1775 / de Rose Constant née Saussure à David-Louis Constant d'Hermenches

Erreur de classement. Devrait se trouver dans le carton CO II/16/10.

Adresse : « Monsieur le Brigadier d'Hermenche ches Mr de Voltaire a Fernex / par Geneve »

Incipit : « C'est beaucoup mon cher fils qu'étant ches le Grand Voltaire en Fette du jour de l'an, vs pensies a une mere, si simple si peu spritée [?], il est vrai que les pr^{er} de l'an s'est toujours rassembles ches moi ma chere famille, ce dernier n'a pu me doner une joie complete puisqu'elle ne l'etoit pas, vs aves beau vs escamoter, depuis plusieurs anées, mon coeur n'y a pu renonser, mais s'est lassés de votre repugnance et refus, je voudrois mettre a votre place Poder [?] m'en consoler, l'idée que vos eties plus

heureux a celle que vs occupies loin de nous, mais il faudroit suposer que vs n'aves plus les sentiments qui doivent etre vainqueurs, ils ont ete vaincu mais ils existent encore j'espere »

p. 2 : « votre jour de l'an aura surement ete charman. Ches Voltaire, ou on aime mieux la musique qu'ici, ou on dance sans fin et sans cesse asses de spectacle, il y en eut un nouveau du cru de Mme de Corselle, elle avoit peint sur 2 grand parevent Henri 4, Don quichote, Tomas et Fontenelle, les maintenon et Bari : exepté le visage a la place desquels il y avoit un vide exactement coupés sur la Face ou mettoient toutes leurs [rature / illisible], chaque visa[ge] si ajustoient, Charriere mis le sien a l'ajustem^t d'Henris 4, causoit avec Don quichote, Rose Sullens étoit Maintenon, Mme Cierge Baris, ce *Dialogue des Morts* reussit fort bien, il avoit ete precedes d'une comedie de jeune Enfans, ceux de St Cierge et Seigneux suivit d'un soupé de 40 ou 50, 2 tablées, le lendemain bal a la redoute, des soupés pr la Corsi, elle en est exedée et malade, une superbe fette au parement jeudi, vendredi le concert ches Mme Vilardin, on y a instalés Benjamin, c'est le 2^e ou il a surpris et charmes tout le monde, Vassenar est venu ches moi qui n'en peut pas revenir, il fait faire un Theatre ches Bourgeois, il veut que j'y aille, non, non, je n'en verai surement plus, elle se fera vendredi et le concert sera jeudi, quelques Angl. ont done le bal a la redoute, vs aves de plus grands plaisirs que tout cela et peut etre de meilleur gout, je vs enuie, je me souviens que vs aimies qu'on vs conta les bigorne de Lausanne, je n'ai pu vs repondre plus tot [3] ayant été malade depuis le jour de l'an, j'embrasse vos 2 Enfans de tout mon coeur, je suis mon cher fils votre bone et tendre mere qui desir avec ardeur une paix complete, une solide reunion come vs le veres par une lettre comencée au Desert apres ma maladie [...]

Laus. 8^e janvier 1775 »

BCU, CO II/35/1

CO II/Divers/6, Varia (non classé)

s.d. [v. 1761] / de [David-Louis Constant d'Hermenches] à sa [femme]

Pas d'adresse, mais sa femme se trouve à Genève

Incipit : « Jugés de mon indignité ma chere amie ! autant je suis penetré de votre empressement a me servir, autant je trouve que cette lettre n'est pas ce qu'il nous falloit. »

« Je reviens de Berne », « j'ai bien une autre rage c'est de mener maitresse a berne pour voir [les] comedies qui se joueront en trois jours », est question de Voltaire et d'Huber, « hermenches est délicieux. Lausanne ce mardi »

CO II/Divers/6

15.05.1767 / de [Samuel Constant] à son frère [David-Louis Constant d'Hermenches], de Genève

Incipit : « Mon très cher frere, vous avés des années, vous connoissés l'humanité vous avés reussi dans tout ce que vous avés entrepris »

Lui demande d'arrêter de se tourmenter pour les problèmes/tracasseries familiaux auxquels il accorde bien trop d'importance et de calmer le jeu, d'arrêter de s'emporter.

p. 3 : « on a joué la comedie deux Dimanche de suite a fernex, *Adelaide* une fois *les Scythes* et *la femme qui a raison* une autre, tout cela beaucoup au dessous de Monrepos. Made de la Harpe est une representation en mal de Mde Denis, Voltaire est toujours du plus grand contentement, il croit que l'on ne joue jamais mieux a Paris, on ne scait s'il se moque ou si l'enthousiasme l'emporte, on doit rejouer encor une fois pour Mr de Jaucourt, Made Denis invite Made d'Herm[enche] d'y venir »

« Geneve ce 15^e May 1767 »

CO II/Divers/6

BCU, IS 1915, Famille Clavel

IS 1915, XXX h 1, Lettres de Suzanne Necker à Etienne Clavel de Brenles

Recueil de lettres, ayant pour titre : « **Manuscripts originaux des lettres de Voltaire et de Madame Necker**, qui ont été publiées dans la collection intitulée : *Lettres diverses recueillies en Suisse* par le Cmte Fr. Golowkin, Genève, 1821. Don fait à la Bibliothèque cantonale par Mr Clavel de Brenles membre du tribunal d'appel, etc etc »

Inventaire BCU : détail de ces lettres.

Les lettres ne sont pas toujours classées dans ordre chronologique. Il a été rétabli dans cette transcription.

44 lettres de Suzanne Necker à Etienne Clavel de Brenles, de juin 1764 à avril 1779

Les nombreuses ratures laissent penser que Mme Necker n'a pas rédigé de brouillon avant.

Golowkin a régulièrement coupé des passages, notamment ceux où il est question de noms de personnes, sans indiquer les coupures ; a mis des initiales à la place des noms (cf. point discuté avec Samuel Clavel, voir l'article de Léonard Burnand à ce sujet) ; a modernisé l'orthographe et la ponctuation, a parfois changé la tournure de certaines phrases ; a très souvent complété les dates des lettres en faisant croire qu'elles figuraient sur le manuscrit, ce qui n'est pas le cas. Les erreurs de datation sont si récurrentes qu'elles empêchent de suivre le fil de la correspondance. Une réédition scientifique de cette correspondance serait bienvenue.

Plusieurs lettres sont manquantes par rapport à la publication de Golowkin, notamment celles adressées à des tiers. Ont-elles été mal rangées ?

01.06.[1764], de Genève

Annotation tierce, en haut du fo 60 : « [n°] 2 » (main d'Etienne ? l'ajout n'a pas été fait au moment de la réception, certainement quelques années plus tard. Souvent l'année est indiquée, mais sans mention du mois et du jour ; donc erreurs possibles)

Incipit : « Madame / que la solitude est douce quand on peut en profiter pour s'entretenir avec vous »

[60v] « Mr de V[oltaire] donne à la fin quelques esquisses où plutôt quelques caricatures du théâtre Anglois ; ceux qui ignorent la langue en rient, et ceux qui la connaissent en gemissent, vous réparerez cette injustice ; Madame rappelez vous de mes droits sur *caton* ; je dois être la première à le voir. »

BCU, IS 1915, XXX h 1, lettre 33, fo 60 sq. (Golowkin 1821, p. 237 sq.)

s.d., [29.09.1764]

Datation : allusion dans sa lettre à son mariage qui se déroulera le lendemain ; au printemps 1764, Suzanne était à Lausanne (cf. journal de Gibbon ; *Annette et Lubin* joué à Mon-Repos le 17 mars 1764).

Annotation tierce, en haut du fo 62 : [n°] 3

Incipit « Madame / mon coeur n'est point coupable » encre très passée

[63v] « je suis obligée en conscience de dire à Mr Tissot que l'aimable favart a cinquante cinq ans et jouë Annète avec beaucoup de [1 mot] avec une taille de douze pieds de large sur deux de hauteur ; en vérité je ne mets pas de comparaison entre le plaisir que m'a fait *Annète* à Lausanne et celui que j'ai eu à paris en la voyant. je triomphois pour ma chère patrie ; envoyez moi quelques morceaux de votre *caton* ; il y a de bien beaux vers dans les derniers que vous m'avez fait lire »

BCU, IS 1915, XXX h 1, lettre 34, fo 62 sq. (Golowkin 1821, p. 243 sq.)

23.[01.1765], de Paris

Incipit « Paris ce 23^{me} / s'il est impossible Madame d'ecrire avec plus d'esprit et de sentiment. »

[64v] « Dimanche, au bal de l'opéra j'appercois Mr d'Armanche et je tréssaillis de joye ; je l'avois vû avec vous ; je voulus lui parler mais [65] il ~~dit~~ devina [?, lecture de Golowkin] tout de suite ce masque à l'aire poétique ; à ce sarcasme je compris que j'étois reconnuë ; et je ferai tous mes efforts pour l'engager à venir chez moi il est ici tres répandu et tres recherché surtout des élégantes ; mais l'on dit qu'il a beaucoup perdu du côté de la fortune par l'échange qu'il vient de faire ; Mdme Salchly veut-elle bien agréer mes honneurs empresses »

BCU, IS 1915, XXX h 1, lettre 35, fo 64 sq. (Golowkin 1821, p. 247 sq.)

s.d. [v. 03-04.1765]

Datation : *Le Siège de Calais*, tragédie de Dormont de Bellois, a été créé le 13 février 1765. Précède la lettre 41, qui fait référence à la lettre du duc de Brissac.

Annotation tierce : [n°] 9 1765

Incipit : « je sens bien vivement Madame la punition de mon long silence »

« voici une lettre du Duc de Brissac qui [76] vous aidera à le connoître ; vous ai-je écrit qu'a la première représentation du *Siege de calais* ; il arrêta Brisar au passage ; Brisar dit-il s'il vous manque un acteur comptés sur moi. L'on parle ici du prince Louis avec un consideration singulière ; si l'occasion se presente je vous prie de lui témoigner toute mon estime.

La célèbre clairon nous quitte j'en suis désolée ; elle à montré dans l'affaire Dubois¹⁴⁵ toute la fermeté d'une Romaine ; le Roi dit-elle peut m'oter la liberté il peut m'arracher la vie ; mais mon honneur, non. jamais. Assurément Melle ; ou il n'y à rien le Roi perd ses droits. »

BCU, IS 1915, XXX h 1, lettre 40, fo 75 sq. (Golowkin 1821, p. 279 sq.)
La lettre de Brissac reproduite par Golowkin est manquante.

s.d. [31.05.1765]

Datation : mentionne les débuts d'un comédien à la Comédie-Française qui, selon Golowkin, serait le Genevois Aufresne, ce qui est probable (30.05.1765).

Annotation tierce : [n°] 10 1765

Adresse : « A Madame / Madame de Branles née Chavanne à la Cité, à Lausanne pays de vaud. Canton de Berne en Suisse. A Lausanne par pontarlier »

¹⁴⁵ Plusieurs comédiens, dont Mlle Clairon, s'étaient prononcés pour l'exclusion d'un des leurs, l'acteur Dubois, qui avait fait un faux serment dans un procès. Les comédiens ayant refusé de jouer *Le Siège de Calais*, ils sont mis en prison pendant quelques jours. Mise au repos par son médecin, la Clairon profite de se rendre auprès de Voltaire à Ferney en été 1765, puis quittera définitivement la Comédie-Française à la fin de l'année.

Incipit : « quand je vous écris Madame les heures me paroissent un moment »

« j'ai vû hier débiter un acteur qui paroît promettre une révolution sur notre Théâtre c'est un jeu si simple et si noëuf, tant de précision dans les tons, si peu d'elevation de voix ; ~~qu'aucun de ceux~~ qu'il tranchoit avec tous ceux qui jouoient avec lui ; le parterre n'a scu s'il devoit [77v] rire ou applaudir, mais enfin la vérité l'a emporté et il s'est décidé pour la plus grande admiration.

vous me dites rien de la lettre du Duc de Brisack »

BCU, IS 1915, XXX h 1, lettre 41, fo 77 sq. (Golowkin 1821, p. 283 sq.)

s.d. [v. 06.1765]

Datation : semble suivre la lettre 41.

Annotation tierce, en haut du fo 67 : [n°] 5. 1765

Lettre adressée « A Madame Dapple » (amie des Clavel qui veut aussi recevoir des lettres de Mme Necker, cf. lettre d'Etienne embarassée)

« je ne puis vous dire Madame combien l'amitié que vous m'inspirez me rend tout à la fois timide et empressée ; je voudrois m'acquitter de la comition dont vous m'honorez et je désespère absolument d'y reussir, si vous voyez de près tout ce qu'il faut pour plaire aux françois vous en seriez effrayée ; *caton* est un magnifique poëme mais on ne conviendra jamais que ce soit une tragédie ; une double intrigue, si peu d'action, si peu de pathetique, ~~et ce qui~~ des caractères foibles et ce qu'il y a de pis aucun Role pour clairon ; *le siège de calais* n'est point un exemple l'amour propre du françois a corrompu son gout ; si la Scène eut été à Rome ; on auroit sifflé la piece à la premiere représentation comme on le fait à présent ; ~~ependant [2 mots]~~ je voudrois vous ôter toute espérance ; mais non pas vous décourager ; aussi allons nous [68] mettre tout en usage pour rendre mes augures trompeurs ; il faut commencer par m'adresser incessamment le manuscrit par la poste ; vous metterés sur la premiere enveloppe à Monseigneur Le Duc de pralin¹⁴⁶ ; et sur l'enveloppe intérieure pour Mr Suard auteur de la gazette Litteraire ; et enfin sur le manuscrit même pr M^{de} Necker. nous examinerons chaque vers nous les transporterons sur le théâtre en idée ; quoique mon gout se soit un peu formé par le séjour que j'ai fait ici ; et que mon mari ait une finesse de tact singulière ; j'assemblerai d'autres juges bien plus redoutables ; Marmontel, L'abbé Arnaud, Suard... tous françois ; qui n'ont aucune relation avec la suisse ; et qui ignoreront à jamais l'auteur si la pièce n'a pas leur approbation et qui me garderont même le secret sur cette lecture ; mon mari et moi nous nous rendrons impénétrable ; et enfin j'aurai tous les ménagements non seulement que vous exigeriez ; mais encor que vous pourriez imaginer ; mais je vous conjure ne vous permettez aucune négligence, corrigez, limez sans cesse il ne faut qu'un mot une equivoque qui fasse rire le parterre pour faire tomber la plus belle pièce. je n'ai pas besoin de vous dire combien je compte dans cette affaire sur la supériorité de vos talents ; je ne pourrois vous exprimer non plus tout le plaisir que le succes me ~~feroit~~ procureroit »

BCU, IS 1915, XXX h 1, lettre 36, fo 67 sq. (Golowkin 1821, p. 255 sq.)

[lettres transcrites par Golowkin 1821, p. 257-263 introuvables : lettre de M. Suard à Mme Necker, transmise à Etienne ; et lettre de Thomas à Mme Necker]

s.d. [été 1765], de Paris

annotation tierce, en haut du fo 69 : [n°] 6 7

¹⁴⁶ Le duc de Pralin est le protecteur de la *Gazette littéraire de l'Europe*, fondée en mars 1764.

Datation : comment Golowkin a fait pour la dater du 7.11.1765 ? Gibbon vient de passer 2 semaines chez elle à Paris en juin 1765.

Incipit : « quelle vie que celle de paris ! » ;

« on disserte à perte de vuë, et l'on finit par dire cela est de mauvais gout ; voila Madame ce qui est arrivé au *Siège de Calais* ; le croiriez vous ; cette pièce qui a fait tourner la tête aux françois ; a sappé la réputation de l'auteur ; et il ny à pas un seul vers [qui ne soit démontré] qu'on ne veuille démontrer barbare. »

BCU, IS 1915, XXX h 1, lettre 37, fo 69 sq. (Golowkin 1821, p. 264 sq.)

s.d. [v. 03.1766], [de Paris]

Datation : avant le 10 avril 1766, date de la création de l'opéra-ballet de Sedaine, à la Salle des machines.

Annotation tierce : [n°] 12 mars ou aout 1766

Incipit : « je ne puis resister Madame à l'occaion qui se presente »

[78v] « on nous avoit annoncé ~~il y a quelque tems~~ un *caton* françois qui doit être depuis quelque tems entre les mains des comédiens ; j'ignore pourquoi il ne paroît point encore ; j'aurois voulu pouvoir vous en ~~donner quelque chose~~ faire l'extrait ; comme vous avez adopté, l'Anglois peutêtre la rélation vous auroit-elle interessé ; mais depuis plusieurs mois le Théâtre est hérissé de difficultés, la police s'exerce avec plus de rigueur sur le moral que sur le physique ; dernièrement on vient d'arreter un *Barnweld*¹⁴⁷ Tragedie de Lemiére (car on ne fait plus que des tragedies) le pinceau de l'auteur \dit-on/ faisoit tort au pensionnaire¹⁴⁸ ; comme si un poët n'etoit pas maitre de varier ses caracteres au gré de sa fable ; mais si la force met des entraves au gout. je ne scais ce qu'il deviendra ; peutêtre aussi ces evenements font-ils honneur à l'esprit humain car les soins de la police marquent la prodigieuse influence des ouvrages sur les moeurs.

l'on va enfin introduire au grand opéra, cette musique Batarde qui a tant de succes à l'opéra comique et qui depuis longtems charme les oreilles des françois Monsseni [Monsigny] l'auteur de *Rose et Colas* a composé la Musique de *golconde* poëme de sedaine, dont le conte du chevalier de Bouffler a donné toutes les idées on augure trez bien de ces deux ouvrages

BCU, IS 1915, XXX h 1, lettre 42, fo 78 sq. (Golowkin 1821, p. 286 sq.)

19.11.[1766], [de Paris]

Datation : La tragédie *Guillaume Tell* de Lemierre a été créée le 17.12.1766.

Annotation tierce : [n°] 14 1766

Incipit : « ce 19 novembre / je n'ai point vu Madame l'obligent messenger qui m'a remis vos feuilles »

« je m'amuse avec *aristide* ; ce monument de votre excellent coeur m'etoit déjà connu, les auteurs de la gazette littéraire le reçoivent regulièrement ; je rends justice au mérite de l'ouvrage qui est plein de moeurs, d'honnetété, souvent de stile et d'idées ingenieuses ; (car quoique vous en disiez Madame j'ai scu distinguer mes amis ; de quelques personnes qu'on a sans doute introduites par bienseances et je gagerois par ex. que la feuille 12 le peuple me sifle &c est l'ouvrage de Mr de Branles elle est du meilleur ton et de la meilleure plaisanterie ; il faut [83v] avouer cependant que ces feuilles ont un mérite pour ma

¹⁴⁷ *Barnevelt, grand pensionnaire de Hollande*, finalement imprimé et joué en 1784.

¹⁴⁸ Un pensionnaire est un responsable de l'administration d'une province dans les Provinces-Unies et les Pays-Bas autrichiens.

patrie qui devient un défaut à paris ; on ne juge des choses que par le point de vue, ou l'on est. Lausanne est un petit séjour, on ne conçoit pas qu'on puisse mettre de l'importance à ses usages à ses ridicules &c. passe encor pour ses moeurs on vous le pardonneroit, mais l'on rit quand on voit les Lausannois qualifiés de peuple aimable et frivole vous savez que c'est l'épithète qu'on donne aux françois depuis longtems ; c'est un exemple qui revient quelque fois sous une autre forme dans le cours de l'ouvrage. ~~on pourroit remarquer aussi~~ quand à ce premier défaut vous ne serez pas tentés vraissemblablement de le corriger ; c'est un cytoyen qui tient la plume ; et non un cosmopolite il en est un autre qu'il sera aisé d'éviter ; si vous vous donnez la peine de revoir avec Monsieur de Branles les feuilles de vos amis ; ce sont quelques expressions de province qui blessent à paris parcequ'elles sont inusitées [84] on ne diroit pas ici des bandes de femmes, ny des doses d'agrémens cette dernière image n'est pas agréable pour en faire une métaphore ; mais en voilà trop peut être ma patrie est surtout mes amis me sont si chers que je voudrois en recueillant tous les avis corriger les plus légères fautes dans un ouvrage qui fait d'ailleurs tant d'honneur à leur coeur et à leur esprit.

[...84v] on va nous donner une tragedie de *guillaume Tell* se sera le triomphe de la Suisse, je ferai caballe en faveur de la piece. »

BCU, IS 1915, XXX h 1, lettre 44, fo 83 sq. (Golowkin 1821, p. 298 sq.)

20.05.[1767]

Annotation tierce : [n°] 15 1767 (fin)

Incipit : « depuis trois jours Madame je désire et je cherche un moment de retraite »

[85v] « je n'ai pu lire encor le nouveau *caton* ; accablée de mille embarras à mon retour, je suis obligée de renvoyer cette comition, à la première lettre que j'aurai lhonneur de vous écrire ; j'ai déjà une petite pacotille de nouveautés qui n'attendent qu'une occasion ; je m'occupe avec delices de ce recueil dans l'espoir qu'il vous amusera un jour ; Melle clairon ne va point en pologne ; le Roy à fait ce sacrifice à ses sujets qui ont exigé le renvoy du Théâtre pendant ce tems de trouble. »

BCU, IS 1915, XXX h 1, lettre 45, fo 85 sq. (Golowkin 1821, p. 304 sq.)

18.07.[1767]

Annotation tierce : [n°] 17 1767 (fin)

Incipit : « voici Madame ce *caton* tant cherché et si ignoré si vous en êtes aussi peu satisfaite que moi il ne vous empêchera pas assurément de faire imprimer le vôtre ; car je persiste toujours pour l'impression et pour la correction ; plus je vois le théâtre et plus je me persuade que cette pièce n'est pas faite pour être représentée ; mais je suis perssuadée aussi que votre traduction est tout pleine des plus grandes beautez ; et que ses defauts ont uniquement leur source dans la paresse de l'auteur. vous n'avez pas besoin de comparaison pour faire sentir aux autres ce que vous valez ; si cependant votre modestie outrée vouloit se corriger un peu ; vous n'avez qu'à passer une demi heure avec votre émule. je vous renvoie les corrections que vous m'avez demandée, je ne les ai pas mises dans mon exemplaire ; je crois qu'elles ont besoin d'être retouchées. »

[88v] « je viens de parler avec Mrs Thomas et d'Angiviller du plan de Société morale, nous le croyons impraticable dans ce pays pour plusieurs raisons tirées des moeurs parisiennes cependant si vous nous envoyez ce plan nous y rêverons encore quand à l'histoire des actions vertueuses il est trop vrai malheureusement qu'elle tient nécessairement à celle du vice » [mention du prince de Wurtemberg ; lui envoie avec différents livres et une miniature d'elle]

BCU, IS 1915, XXX h 1, lettre 46, fo 87 sq. (Golowkin 1821, p. 312 sq.)

s.d. [17.12.1767]

Datation : d'après Golowkin, la date figure peut-être sur la 2^e partie de lettre manquante

Incipit : « pour vous peindre Monsieur la joye que j'ai ressentie du rétablissement de votre aimable fils »

[97] « si Madame de Branles avoit été témoin de tout le plaisir que nous a donné *Repsima* elle seroit enchantée de votre attention ; mon mari en raffoloit il la portoit par tout avec lui ; cette tragédie métaphysique a donné ici une [97v] singulière idée de la suisse ; mais oserois-je hazarder un mot la dessus c'est qu'a travers les broussailles des pensées et le dédale des phrases, il y a cependant de l'esprit et une sorte d'imagination ; vous vous moquerez de moi j'en suis sure, a propos on attend de scavoir si Melle Bouillé est jolie pour porter un jugement plus positif sur son ouvrage et tous les esprits sont en suspens avant d'avoir acquis la dessus de nouvelles lumières ; pour moi j'avouë à ma honte que ses traits s'étoient efacés de mon esprit ; mais je me suis faite une physionomie de fantaisie en lisant l'ouvrage »

Partie adressée à Etiennette manquante !

BCU, IS 1915, XXX h 1, lettre 49, fo 96 sq. (Golowkin 1821, p. 335 sq.)

20.01.[1768]

Annotation tierce : [n°] (rature) 1767

Incipit : « ce 20 janvier / j'esperois chaque jour Madame de recevoir de vos nouvelles »

[99v] « on à joué *l'honnête criminel* chez Mdme de villeroy¹⁴⁹ cette pièce à fait tant d'impression qu'un des ministres s'est chargé de demander au roy la permission e la représenter au Theatre francois si on l'obtient c'est un coup de partie en faveur des protestants si grande est l'influence de la comedie sur les sentiments de la nation

je me flatte Madame que vous avez receu une longue lettre de moi sur *Repsima* »

BCU, IS 1915, XXX h 1, lettre 50, fo 98 sq. (Golowkin 1821, p. 341 sq.)

¹⁴⁹ Selon CESAR, la pièce aurait été jouée chez Mme de Villeroi le 02.02.1768.

IS 1918, Ee 1, « Opinion de Laharpe sur les Théâtres », 1798

« [2v] Opinion du D^r Laharpe sur les Théâtres

octobre 1798

lue au D[irectoi]re mais non insérée parce que la question fut ajournée

[1r] Le Citⁿ Laharpe regrette de ne pouvoir se joindre à ses Collègues, dans la Circonstance présente. Voici ses motifs. Loin que l'institution des Théâtres lui paraisse avantageuse à la république helvétique, surtout à l'époque présente, elle lui paroît devoir entraîner de graves inconvénients.

1° Sans aborder la question générale, ~~relativement aux~~ sur les Théâtres, il lui paroît que le but moral, du plus grand nombre des meilleures pièces, qu'on y joue, n'est que foiblement prononcé, tandis que l'intérêt qu'elles inspirent dérive plutôt d'un développement d'intrigues, qui peut amuser, ou ~~qui émeut~~ émouvoir, ~~sans doute, mais~~ sans que les bonnes mœurs y soyent pour quelque chose.

2° Pour que l'esprit public profitât par l'établissement des Théâtres, il faudroit qu'on y jouât principalement des pièces patriotiques. Or il n'en existe point de cette espèce, & il n'est pas probable qu'il en existe encore de très longtems.

3° Les Comédiens de Campagne, les seuls que la fortune médiocre des communes helvetiques permette d'appeler, ne peuvent offrir ces talens distingués, qui voilent l'immoralité profonde des Individus, & empêchent presque de l'apercevoir ; Au sien des grandes villes, cette immoralité s'apperçoit à peine, mais dans les petites communes de l'Helvétie, elle seroit sous les yeux de tous, & à force d'en être témoin, on finiroit par ne plus s'en offenser.

4° La fréquentation des Théâtres amènera insensiblement le dégoût des jouissances tranquiles de la vie domestique, qui conviennent plus aux Helvétiens, qu'a tout autre Peuple [1v] & qui sont d'ailleurs conformes à la modicité de ses moyens. Ce n'est pas dans les salles de spectacle, au milieu des tentations du luxe, que les jeunes Helvétiennes se formeront à la modestie à la simplicité, & à ces vertus domestiques, qu'il est facile de ridiculiser hors de nos montagnes, au milieu de la corruption des grandes villes, mais que les chefs de notre Nation, ne doivent jamais perdre de vûe, s'ils ne veulent pas que la République helvétique descende bientôt au niveau de celles d'Italie.

5° La pauvreté de l'Helvétie n'est pas un argument moins concluant, & dans les circonstances presentes, lorsque tout est à organiser, lorsque des périls sans nombre entourent le berceau de la République, s'occuper d'institutions théâtrales, seroit une franche dérision.

6° Substituer les Théâtres aux Cercles & aux sociétés dans lesquelles les Citoyens s'occupent de questions politiques, dans le but d'en détourner leur attention, est un motif auquel il m'est impossible d'adhérer. C'est à l'énergie du Peuple qu'est dûe la révolution : c'est par elle seule, que le gouvernement l'affermira & non par la tiédeur de cette foule de nouveau convertis, qui le flattent & l'assiègent, pour accaparer les places & insulter ensuite aux Principes républicains. Si l'énergie des Citoyens dégénère cà et là en licence ; que la Loy frappe les coupables sans distinction le gouvernement n'a pas le droit d'enchaîner leur langue, lorsqu'ils le critiquent avec amertume, pourvû que ce soit avec décence & surtout il ne doit pas les corrompre, pour obtenir une soumission plus serviles, ou [2r] un régime plus commode.

Pour résumer ; tant que la République sera encore mal affermie ; tant que les dangers menaceront son existences ; tant qu'elle aura besoin de la Surveillance constante des bons Citoyens : tant qu'elle sera pauvre & dénuée de ressources : tant que la simplicité des mœurs fera l'ornement de ses Citoyens, & tant qu'il n'y aura point de pièces Patriotiques, l'institution des Théâtres, sera nuisible, & prématurée.

Telle est mon opinion.

Lucerne le [lacune] Octobre 1798. »

BCU, IS 1918, Ee 1

IS 1989, VII/4, « Mémoires lus à Lausanne dans une Société de Gens de Lettres », [1772]

Volume manuscrit de la Société littéraire de Lausanne. Le mémoire de Victor de Saussure a été lu 19 avril 1772.

[100] « **Des avantages et des desavantages des Theatres de Société.**

Par Mr de Saussure Justicier.

La question proposée est peut être plus difficile à résoudre qu'elle ne le paraît au 1^{er} coup d'œil. Le Philosophe voit sortir de grands effets des causes, qui semblent petites, et ce qui ne paraissait d'abord ne devoir causer de sensation que dans une société particulière peut quelque fois influencer sur le sort d'une république.

Il faudrait être insensé pour révoquer en doute l'agrément des Theatres de Sociétés, ils remuent ils favorisent les passions les plus chères au cœur de l'homme ; Ils flattent également l'esprit et le cœur. Et pour les juger sainement, peut être il faudrait commencer par oublier les plaisirs qu'on peut y avoir gratis. J'Éprouve dans ce moment que l'on écrit péniblement contre ce que l'on aime, je n'ose prononcer, et je vous prie, Messieurs, de regarder ce que je vais avoir l'honneur de vous lire plutôt comme les difficultés et les questions d'un homme qui hésite, que comme les décisions d'un Philosophe bien ferme dans ses principes.

Il me paraît d'abord que pour juger sainement de l'utilité où des dangers des Theatres en general, et de ceux de Société [101] en particulier, il faut moins les considérer en eux même que dans leurs effets et dans leurs influences sur les mœurs et sur le Politique. Je pense qu'il faut pour décider cette question examiner le gouvernement, le caractère, l'état et les ressources de la Nation, chez laquelle on veut les introduire. Si les Theatres peuvent donner aux esprits une pente, des inclinations et des goûts opposés à ceux qui doivent les animer, il est clair que dans ce cas ils sont véritablement nuisibles. C'est ainsi qu'une nourriture qui convient à un estomach, peut être un poison pour un autre.

Dans un état vaste puissant et riche, et principalement dans un état Monarchique, le luxe et les Arts qui marchent à sa suite y sont un Bien. Ce même luxe, ces mêmes arts sont la Ruine d'une République, parce qu'ils y introduisent l'amour de l'argent, la mollesse la disparité dans les fortunes, la facilité de la corruption ; Ils détruisent la vertu, la sévérité et l'austérité des mœurs, qui sont le véritable et l'unique principe de tout gouvernement Republicain.

Tout ce qui peut contribuer à attaquer ce principe, ce fondement sacré d'une République ne saurait être indifférent, et je crains beaucoup que les Theatres en general, et même ceux de société ne produisent cet effet

Le Theatre supporte, et introduit même le goût pour tous les Arts agréables, mais frivoles ; celui de la Musique, de la danse, et autres semblables. Il offre aux Citoyens un moyen facile de mériter les applaudissements & les destinations flatteuses, que le mérite seul devrait arracher. Le jeune homme trouvera cette route bien plus aisée que celle qu'exigerait du travail et des sacrifices pénibles. Il s'appliquera bien plus à devenir un bon Comédien, qu'un Citoyen utile.

Je crois voir tous les esprits se tourner de ce côté ; je n'entre dans aucune maison où l'on n'apprenne un Rolle de Comédie ; je vois le goût de la frivolité se communiquer de proche en proche, et passer avec une rapidité inconcevable dans tous les états. On peut beaucoup espérer d'une société composée d'ames fortes, quoi que barbares et cruelles ; Mais que peut-on attendre [102] de celle où les hommes sont mous, effeminés, et dénués de toute énergie. Sans doute, elle est déjà dans les fers, ou ne tardera pas à en recevoir.

Qu'on ne dise point que ces tristes effets ne sont qu'une suite de l'abus du plaisir que je condamne. Voions les hommes comme ils sont, et non pas comme ils devraient être. Tous les Peuples qui ont sacrifié à ces plaisirs et à ces goûts frivoles, ont été des nations corrompues effeminées, déjà soumises ou bien près de l'être. Les Romains avaient la fureur des Spectacles, j'en conviens, mais quels étaient ces spectacles ? Et qui étaient ceux qui y jouaient des Rolles ? A-t-on jamais vu ces fiers republicains descendre dans l'Arène, ou chausser le cothurne ? Et quand ils s'abaissent jusques là, n'étaient ils pas déjà aussi vils que ceux dont ils prénaient la place.

Voilà ce qui fait à mes yeux le grand crime des Theatres de Societé, c'est de repandre un gout de frivolité, qui n'est que trop general, de substituer des occupations, et des goûts toujours inutiles, et souvent dangereux, à ceux qui doivent remplir tous les momens des Citoïens vertueux.

Que ceux qui ont joué la comédie daignent répondre avec sincérité à cette question. N'est il pas vrai que cet amusement devenait une occupation sérieuse ? N'est il pas vrai qu'il consumait inutilement presque toutes leurs journées ? N'Est-il pas vrai qu'ils en étaient sérieusement et profondément occupés ? Et s'ils ont été assés heureux pour éviter cet écueil, n'ont-ils pas vû qu'il était celui de ceux de leurs amis qui couraient la même Carriere.

Ce plaisir d'ailleurs, n'est-il pas tres propre à introduire le luxe ? N'est-il pas dispendieux, soit par lui même soit par ses suites ? Qu'une société de gens aisés jouent la Comédie, toutes les autres ne voudront elles pas l'imiter ?

Voilà donc une Influence relle et funeste, que les spectacles de société me parait avoir sur les mœurs. Est-il même possible de l'éviter. Il y aurait encore beaucoup de [103] choses à ajouter sur celle qu'elle doit avoir sur les femmes. Et si le Theatre ajoute à leurs graces, ajoute t'il é leur modestie et à leur timidité ? La Morale de presque toutes nos pieces de Theatre est telle, celle qu'une Mère desirerait à sa fille, un frere à sa sœur, un mari à son épouse ? J'avoue que je ne le pense pas.

Voilà une petite partie des inconveniens que je trouve aux Théâtre de Societé ; J'attendrai vos avis, Messieurs, soit pour détruire mes doutes, soit pour me confirmer dans ma façon de penser. »

BCU, IS 1989, VII/4

BCU, IS 1997, Famille de Crousaz

IS 1997, VIII/B/2, Lettres de Mme de Genlis à Isabelle de Montolieu

78 lettres de Mme de Genlis adressées à Isabelle de Montolieu (1775-1786, 1793-1796, 1802)

Les lettres ont été numérotées par une personne tierce au XIX^e siècle.

- 1 - 27[08.1775 ?] : la première « de nion ce 27 » est du 27 *** (août ?) 1775, car la suivante, de Paris est du 2 octobre 1775. Erreur de l'inventaire (1774) en raison de l'écriture qui peut porter à confusion.
- 2 – 02.10.1775 : IM se plaint de son silence. Genlis se justifie. A commandé son portrait mais le peintre est surchargé et malade. Lui envoie une chanson. Est question de Mme Potoska (veut savoir si elle est à Lausanne). Demande de saluer Tissot.
- 3 – [11.1775] : à sa demande, lui fait faire son portrait qu'elle lui envoie, lui envoie de la musique, et une chanson « les paroles sont toujours de l'auteur de votre connoissance [càd d'elle-même] et la musique est de Monsigni : il a fait l'air dans ma chambre, pendant que j'achevois les couplets, et ce petit air est plein de grace et de naïveté, mandez moi si vous l'aimez ». de Monsigny. Est question d'un Lausannois qui s'est suicidé par amour.
- 4 – ve 08.12.1775 : lettre accompagnant « ce petit portrait que vous avez eu la bonté de desirer », « je vous envoie dans la même caisse un gros recueil d'ariettes qui vient de paraître avec succès, ce sont des airs détachés et qui peuvent se chanter dans un concert. L'auteur est ce fameux le gros, de l'opera si celebre par son gout et sa belle voix. tous les accompagnements y sont. vous trouverez peut être que l'on m'a un peu engraisée dans mon portrait mais j'étais a peine convalescente quand vous m'avez vû a Lausanne, je me porte beaucoup mieux, et je suis fort engraisée. je vous assure que ce petit portrait est parfaitement ressemblant, tout le monde ici l'a trouvé, je desire qu'il vous rappelle quelquefois le souvenir d'une personne qui n'oubliera de sa vie, les momens agréables qu'elle a passé pres de vous »
Dit ne pas avoir eu de réponse à la lettre précédente, demande de saluer Mr de Crousaz et Tissot. Mr de Crousaz va mourir le 19 décembre, soit 11 jours après la rédaction de sa lettre.
- 5 – 29.12.1775 : réagit à la nouvelle de la mort de Crousaz
- 6 – 31.12.1775 : de versailles ; sa mère va mieux, « je l'ai trouvé faisant un remede assés violent ordonné par Mr tronchin, elle le continüe, et ne s'en trouve pas mal. elle y a joint le regime prescrit par Mr tissot et elle souffre moins. »
- 7 – 08.02.1776 : parle toujours de Lausanne et du souvenir qu'elle en garde
- 8 – 03.05.1776 : d'antibes, a quitté Paris le 8 avril et accompagne le duc et la duchesse de Chartres. Traversent la France pr se rendre à Gênes puis faire le tour de l'Italie bis Naples. Donne le pseudo que prendra la duchesse pr ce voyage (comtesse de Joinville, pr y être incognito en Italie). Décrit les étapes prévues. Adresse : « chez Milles de Bottens, rue de Bourg » (aurait-elle déménagé suite au décès de son mari ? ses tantes, si elles sont encore en vie ; présentes à son mariage en 69)
- 9 – 14.06.1776 : de Naples. commentaires sur son voyage, souhaite que IM fasse la connaissance de Mme de Potocka. Reconnaissante envers Tissot pr le régime prescrit pr sa mère.
- 10 – me 04.09.1776 : « du palais royal », s'adonne au dessin et à la peinture, fait des fleurs en miniature ; envoie un dessin du mont ceni. « je suis charmée que vous ayés été contente de ma petite comedie,

elle a eue ici un succès dont j'ai reellement ete flattée, car il y a peut etre quelque merite a faire des petites pieces de morale a la portée des enfans, sans amour sans grandes passions et dans lesquelles on puisse trouver de l'interet. du moins l'idée et neuve, et mieux executée pourroit être d'une grande utilité dans l'education. je vous conjure de ne point donner de copies de cette bagatelle, mais je serois charmée que vous la lussiez [lisiez ?] a mr tissot vous y preterés les graces qui lui manquent et j'y gagnerai surement. »

lui promet de lui envoyer de ses cheveux, lui demande son portrait.

11 – 19.11.1776 : lui envoie un de ses paysages, souffre d'insomnie depuis son retour d'Italie ; lui envoie un bonnet à la mode ; veut se renseigner sur une Mme de Golowkin qui a demeuré à Lausanne et que Tissot a connue (réputation ? aussi estimable que son mari ?)

[lacune, correspondance manquante bien que la numérotation du XIXe soit continue]

12 – 03.04.1778 : est en souci pr IM dont on lui a donné de mauvaises nouvelles mais vagues ; « j'ai lu avec ma mere le charmant petit manuscrit que vous m'avez envoyé, il nous a touché, intéressé au delà de l'expression, grace, esprit, sentiment, il y a de tout cela vous estes une aimable et charmante personne, pourquoi faut il que Lausanne soit si loin de paris ! » Adresse : chez Melles de bottens

[lacune]

13 – 13.09.1779 : de paris, « I am very glad to hear you like my plays, the little scene which you give so charming an account of, gave me an inexpressible pleasure. I am very bold to write in english to a person who knows it so well, but you had a doubt which offence me very much. » [IM lui a écrit en anglais] ; « I will do my best to find a favorable opportunity to send you the two next volumes I intend to publish, next november. » ; si IM avait été catholique, lui aurait dit de venir à Paris, IM a des soucis pr placer son fils ; « vous ecrivez a merveille en anglais ma chere amie. ecrivez moi souvent de cette maniere je sais a present si bien l'anglais que je n'en ay plus de maitre, je lis Shakespear couramment. et maintenant j'apprend l'talien que j'ai sù un peu jadis, et que j'entens deja a merveille. j'apprendrai cet hiver le latin ». Sa fille Pulcherie lui écrira en anglais, « elle s'en fait une fête, et elle est bien fâchée que je vous écrive aujourd'hui, car elle a une grande impatience de comencer cette correspondance » ; sa soeur [Caroline, qui va être mariée à l'âge de 14 ans, cf. lettre suivante] de 13,5 ans « ressemble aux belles vierges peintes par raphaël »

« on jouë ici partout mes petites pieces, même des grandes personnes les jouënt. joués les donc a Lausanne, j'aurois un plaisir infini en aprenant que cet amusement vous occupe cela vous distrairoit, et il me seroit si doux de penser que de si loin je puis vous procurer un plaisir ! » lui dit de lui écrire désormais à la « gouvernante de leurs altesses serenissimes Melles d'orleans », a été présentée à Versailles six semaines auparavant en cette qualité. Va au couvent à Bellechasse sûrement pr accompagner ces demoiselles et leur éducation.

lui promet un « petit pot de fleurs en miniature de mon ouvrage »

14 - 15.05.1780 : de bercy, se justifie pourquoi n'a pu lui écrire depuis. Déménagement à Bellechasse (Paris), mariage de sa fille, etc. « je voulais vous écrire vous envoyer mes pieces, Mr tissot m'avoit dit que tous les mois il y a avoit des occasions sûres, qu'il m'en feroit avertir la veille, il l'a oublié, ne m'a rien fait dire, et moi entraînée par des soins de toute espece je n'ai pas envoyé chés lui pour le lui rappeler »

« j'ai donné trois volumes [mot illisible], dont j'ai seule corrigé les épreuves, ajoutez a cela que j'en ay presentement quatres a l'impression »

la remercie pr l'envoi de son profil « mr tissot m'a promis de venir me voir ici je lui donnerai pour vous un exemplaire c'est a dire 4 vol. de mes comédies, de la nouvelle edition qui est plus portative. j'ai eu le bonheur avec la 1ere edition de contribuer a tirer de prison ces braves et

malheureux officiers dont je vous avois parlé, et pour lesquels j'avois consenti a me faire imprimer. je suis sure que cela vous fera plaisir.

« je veux vous dire une chose qui surement vous fera plaisir, car de tout mes succès, c'est celui qui m'a le plus flatté. vous savéz bien que le dernier vol. de mon theatre est consacré aux enfans de marchands, et d'artisans. Les six corps de marchands de paris se sont assemblés a ce sujet, et m'ont écrit une lettre en corps veritablement charmante et pleine de reconnoissance et de sentiment. j'ai reçu quelques lettres de souverains mais j'avoüe que rien ne m'a touché et flatté comme celle là. »

[lacune]

15 – 29.08.1782 : de St Leu, « je suis très fâchée ma chere amie que vous ayés lû adèle et théodore dans la crainte que vous n'ayés eu qu'une contrefaction et je sais qu'elles sont toutes remplies de fautes a chaque page. La 4eme édition de cet ouvrage, revue augmentée et corrigée va paroître sous quelques jours, enseignés moi de quelle manière je puis vous l'envoyer, j'en ferois partir deux exemplaires un pour vous et l'autre pour mr tissot auquel je vous prie de faire mille compliments de ma part. »

a refusé le titre de gouverneur.

16 – 12.09.1784 : donne des infos sur l'éducation de ses 2 filles dont elle est la professeure en musique et plusieurs branches ; vient de marier Pulchérie ; lui parle de Paméla (sa fille naturelle, mais fait croire qu'on la lui a confiée à l'âge de 5 ans ; née en 1777, donc peu après son voyage en Italie avec le duc d'Orléans). Lui dit de relire *Paméla ou L'heureuse adoption* pour en avoir son portrait.

Décrit ses occupations, lui demande des graines (pr son herbier certainement)

« je suis charmée que vous écriviez, je suis sure que ce sera avec succès. ne m'envoyés point par la poste vos manuscrits, mais par la 1^{ère} occasion chargés en une personne sure, je vous donnerai des conseils avec toute la franchise de l'amitié, d'ailleurs je sais ce qui peut réussir dans ce païs cy, et c'est ce que la seule expérience peut apprendre. je parlerai à mon libraire afin de l'engager à se charger de vos ouvrages, ce qu'il fera quand je pourai lui dire que je les ay lus, je ferai votre arrangement pour le mieux, ensuite il vous écrira et vous traiterés directemt ensemble. que je serais heureuse ma chère amie de pouvoir vous être de quelque utilité ! »

Tissot est parti pour Pavie : « comment mr tissot qui avoit refusé les offres du roi d'angleterre a t il pu se résoudre à quitter la Suisse et pour pavie ! »

17 – [07.1785] : est ds tous ses états, sa fille vient d'être calomniée par un libelle ; lui demande de publier cette lettre sans faire croire que c'est elle qui lui demande, avec une lettre de IM qui ferait une réflexion sur les libelles

18 – 12.11.1785 : « j'ai reçu caroline hier et j'en ay fini la lecture aujourd'hui. croyés vous ma chère amie que cet ouvrage m'ait intéressé ? je ne me suis couchée qu'à quatre heures du matin, je ne pouvais m'en arracher, et cependant je ne lis jamais que des ouvrages d'un genre bien différent et naturellement je n'aime pas les romans, celui cy, et ceux de l'aimable auteur de *cecilia* sont les seuls que j'aie lu depuis quinze ans » etc.

19 – 08.12.1785 : lui promet ses remarques sur *Caroline* sous peu.

[lacune]

20 – 09.08.1786 : est question du remariage d'IM ; lui dit n'avoir aucun contact avec Marmontel ni Delisle, qui sont « pédans et ennuyeux » ; apprécie par contre bcp Buffon qui la nomme « sa fille d'adoption » ; « songés vous à faire une nouvelle édition de cette charmante *caroline* ? ne perdés pas de vue ce projet, le succès si brillant si fondé que vous avés eu doit bien vous y déterminer. » est question de son mari (dont elle ne parle jamais et qu'elle ne voit jamais visiblement...)

IS 2024 XII, Lettres d'Ami Lullin à Jean-Pierre de Crousaz

20.02.1737, de Genève

Adresse : « Monsieur De Crousaz / Gouverneur de S.A.S. le Prince Frederic de Hesse &c / A Lausanne »

Incipit : « Monsieur et tres honoré Père / Je vais commencer avec reconnoissance et un extreme plaisir une lecture reflechie de vos divers ouvrages »

[20] « Au fond à quoi aboutissoient les sophismes et les exagerations de l'interlocuteur du Huron ? vouloit-il detruire les sciences, reverser les v...es, bouleverser les Royaumes, aneantir les arts liberaux et reduire les hommes à l'Etat chimerique de simple nature ? Un projet aussi odieux, aussi phrenetique meritoit chatiment corporel, ou plustot les petites maisons où le mepris du Public la placé, je ne sais qu'une petite comédie françois où l'on ait fait usage de ces maximes, mais l'auteur plus sage que lui ne les a fait servir qu'à developper le ridicule de certaines pratiques de nos jours. Les réflexions que vous faites la dessus, Monsieur, sont excellentes, en particulier je n'oublie point celles de la page 146. » [...]

« Je ne doute pas que vous pensées sur les institutions publiques [21] ne soient très bien reçûes, on en avoit besoin ici où notre college commençoit de languir, mais l'attention qu'on y a donné dernièrement et qui se reveille de plus en plus sur cet article rameneront les choses au bon ordre, notre ville a eu occasion plus d'une fois de faire eriger l'academie en université. Il me semble même qu'un Empereur en avoir déjà donné la Patente, mais les inconvenients de ce changement ont porté sagement nos Ancêtres et même le magistrat de nos jours de ne pas suivre à un tel dessein, je ne vois pas que l'on s'en soit mal trouvé, mais je voudrois de tout mon cœur que les universités d'Allemagne de Hollande et d'Angleterre voulussent suivre des conseils aussi judicieux que les vôtres.

J'attendrai avec un nouveau plaisir, Monsieur et très honoré Père l'Edition que vous nous promettés de votre excellent *traité sur l'Education*, l'extrait que j'en ai fait m'est utile, j'en suis les maximes avec succes, mais oserois-je vous supplier de faire en ma faveur l'addition d'un chapitre, qui traiteroit des différentes methodes dont on doit se servir suivant la diversité du caractere des Enfans et des deffauts particuliers auxquels le genre de leur temperament les expose d'une maniere presque inevitable. il est vrai qu'il y a quantité de reflexions admirables là dessus parsemées dans le cours de votre ouvrage, mais je ne sais, si elles ne seroient pas plus frappantes et plus utiles rassemblées sous un seul Chef, d'ailleurs il y a des details fort avantageux et même des decouvertes auxquelles cette meditation nous conduiroit ; Je me fais autant moins de scrupule de cette prière que jamais vous n'avez composé, [22] Monsieur avec plus d'abondance, de feu et d'un stile plus coulant que vous le faites actuellement, d'ailleurs cette addition interessante n'augmenteroit pas la grosseur du volume ; puisqu'il me semble que vous aviez dessein etant ici d'en retrancher les traits que les chicanes absurdes des esprits pesants de la capitale vous avoient obligé d'y inserer soit pour justifier l'Edition *des maximes* soit pour éclaircir les question surannée aujourd'hui parmi les gens de bon gout sur la raison corrompuë, il n'y auroit que vos pensées sur l'usage de l'ironie qui exigent que vous vous les conserviés, votre logique et votre réfutation de Bayle suppléent à l'autre article.

Le Prince est occupé à Chambéry à apprendre la Comédie de *Démocrite*¹⁵⁰ où il prend un role, avec le reste de la Cour, il jouë galamment tous les jours avec Mesd^s d'Etienne et de St Pierre, deux marquises qui entre elles font presque deux siècles, vous voies qu'il acquiert de l'experience. »

BCU, IS 2024 XII, f° 19-22

¹⁵⁰ Probablement la comédie de Regnard, *Démocrite amoureux* (1700).

23.12.1738, de Genève

[51] Monsieur et tres honoré Père / Je n'attendois que le moment de relache que le cours que je suis obligé de former pourroit me procurer pour vous demander l'écrit dont vous me parliés sur l'éducation de quatre jeunes gens de caracteres fort differens, je puis le lire à present avec plus de tranquillité et le lire d'une manière a en profiter, car vos ouvrages sont fort utiles à ma famille. Ma fille est occupée depuis quatre mois à des leçons chaque jour sur votre *abregé de logique*, je ne vous fais cette confiance que sous le sçeau du secret ; je trouve que cette étude lui ouvre l'esprit, lui donne lieu de reflechir et de former de bonne heure son caractère ; Dans peu, elle aura fini la premiere revuë, mais comme elle ne sauroit emporter tout dès l'abord, elle recommencera à nouveaux frais une seconde fois, après quoi je l'amuserai par la physique de Rohault, corrigée neanmoins par ce qu'il y a [52] de plus certain dans le système de Newton. Je ne veux point qu'elle s'embarasse de Tourtillon ou des principes de l'abstraction mais je me propose de lui donner assés de connoissances des phénomènes pour qu'elle soit en état d'admirer avec plus de lumière le créateur dans les magnifiques ouvrages et de le mettre au dessus des petites superstitions populaires, fruits de l'ignorances et de l'imbecillité. Je joins à cela pour la recreation de nos soirées l'amusement de deviner d'abord et ensuite de raisonner en famille sur les synonymes Francois de l'abbé Girard, l'un des livres le plus capable, à mon sens, de donner de la precision et du gout aux jeunes gens: s'il est trop affecté dans quelques endroits, il y en a nombre d'autres qui dedommagent de ce deffaut, ses exemples sont d'ailleurs bien choisis et tendent tous à la vertu, il nous fournit ainsi un agréable exercice de logique, je ne sais Monsieur, si ce petit traité avec celui qui l'accompagne, de la Prosodie par Mr l'abbé d'Olivet, vous est tombés entre les mains, cet ouvrage a été fort goûté par ici, nous avons besoin qu'il vient nous dedommager de toutes les inutilités qui occupent a présent les imprimeries. J'en ai fait quelques reproches à mes libraires, mais ce sont gens que l'interet gouverne seul, et d'ailleurs la pluspart d'entr'eux se trouvent aujourd'hui occupés et embarrassés. je crois avoir déjà eu l'honneur de vous l'écrire dans une precedente, je conte neanmoins, Monsieur et tres honoré Père, que je ne perdrai pas par une suite de ces circonstances facheuses, la satisfaction de lire vos nouvelles productions, en particulier vos pensées sur l'usage de la Comedie que je crains fort que nous aurons encor cette année. Le Consistoire fit la semaine passée de nouvelles representations au Conseil sur ce sujet. On demandoit au Magistrat d'examiner s'il ne conviendroit point qu'il revoquat la promesse faite aux Comédiens de les laisser venir apres Pâques dans cette ville. On le supplioit au cas que le Conseil l'affermît [?] à leur accorder cette grace [53] de ne pas prolonger leur sejour au dela des tente deux representations à quoi ils etoient fixés, enfin on insistoit a ce que desormais il n'y eut jamais de Comedie à Geneve. Le Conseil a repondu sur le premier Chef qu'il avoit engagé sa parole et qu'il ne voioit pas lieu à la revoquer ; il a tout promis sur le second article et pour le troisième, il nous a fait assurer que l'on devoit pleinement [1 mot dommage] reposer sur sa sagesse et sur sa prudence et que son intention actuelle etoit de ne pas introduire à l'avenir de pareils spectacles. Voila Monsieur à quoi nous en sommes, et en attendant *Vitii latius contagia serpunt*, j'en suis navré, et j'ai fait dans ma petite sphere ce que je croiois etre de mon devoir, mais que peut on contre le torrent ? » [...]

BCU, IS 2024 XII, f° 51-53

IS 2024 XIII/D, Copies de lettres écrites par Jean-Pierre de Crousaz

« Copie des Lettres écrites par Mr Jean-Pierre de Crousaz. »

Diverses écritures. Parfois le copiste n'arrive pas à relire et laisse un blanc.

Les 2 lettres transcrites, non datées, doivent dater de l'automne 1738, avant celle de Lullin datée du 23 décembre 1738. En lien avec le passage de la troupe de Gherardi en 1738 (mars-juillet).

« A Monsieur Lullain

Apprenez moy Mr & très honoré frère quand vous serez en etat de lire une lettre en reponse des Conseils que je donne sur l'éducation de quatre Jeunes gens deux frères & deux neveux de l'ami que je suppose écrire, leur quatre Caracteres sont très differens mais possibles vraisemblables mêmes par le portrait que l'on m'en fait. Ils sont au nombre de quatre & leurs Caracteres sont opposés a un point a ne pouvoir

reussir sous un même Precepteur mais il n'y a que diminuer le nombre & rapprocher les differences pour rendre les Conseils suffisans entre les mains d'un seul precepteur laborieux habile & docile, des que vous le souhaitterez je vous les enverray. L'Ouvrage est achevé & en état de passer dans les mains d'un Imprimeur Il me sera facile d'y inserer un article assez long sur la Comedie. Ce seroit une entreprise assez superfluë de vouloir l'interdire dans les grandes Villes ou elle est etablie, & on est reduit a se borner a en tirer le meilleur parti que l'on peut, & a prevenir les abus que l'on en peut faire. Mais la ou elle n'a pas encore pris pied & ou il est dans le pouvoir de la Regence d'en empêcher l'établissement l'Interet & la Conscience s'unissent pour les y engager. De la Manière dont les hommes sont faits pour un bien qui en reviendra elle produira cinquante maux. Une de nos conferences des plus instructives ou j'aye assisté c'est celle de la Recreation. Pour une Circonstance ou la Dissipation [32] a du fondement il y en a cent ou elle va [1 mot illisible] & ou ce mot ne sert que de couverture a la paresse. Ce terme même a le bien prendre offre quelque chose de reprehensible, il va trop loin & merite qu'on en rabatte & presque toujours on a grand tort de le regarder comme venant d'un etat indifferent, je veux qu'il n'exprime qu'une faute legere mais par là même qu'une faute est legere elle devient d'autant plus dangereuse qu'on s'y laisse aller sans scrupule & qu'on se fait une espèce de honte de se la reprocher si on donne son attention a suivre celle-ci. on la decouvrira d'une fecondité affreuse. Qu'est ce qui perd les grands & qui les rend responsables de tant d'omissions, & de la de tant de Commissions. Une vie dissipée ou l'on se forme a l'habitude de vivre sans reflechir. A Geneve ou tout se croit egal & ou si l'on en excepte un petit nombre de sages la Vanité egale effectivement tout le mal se portera a des exces d'autant plus pernicieux que les pauvres se feront une honte de n'imiter pas les Riches ; Cependant votre Ville se soutient par le bon menage une attention continuelle aux fonds de terre [?] par le Commerce & par la Charité. Le theatre va sapper toutes ces sources a la fois, les Ouvrier les Commis les Garçons de Boutique regarderont comme tyrannique une assiduité forcée dont on n'usoit pas autrefois. De quels [33] maux n'a pas été suivi l'établissement du Cercle enfant de la Vanité & de la faineantise. Il y a peu de jours ou les Dissipations d'un Prince qui regne encor dans mon cœur ne me fassent passer au moins quelques heures d'angoisses. Je prens un vif interet en celui dont vous m'avez ecrit. Son Cœur m'a paru dans de bons principes, mais ceux de la Philosophie dont il s'est enfariné sont infiniment dangereux. Je n'en suis que trop convaincu & je n'en ay vû que trop d'experiences.

L'Arithmetique & la Geometrie sont absolument necessaires pour l'Intelligence de la Phisique que nous meditons mon petit fils¹⁵¹ & moy. Je donneray sur ces matieres deux leçons par semaine & je commenceray par l'arithmetique, tous les exemplaires sont absolument debitez. Zimmerly entreprendroit volontiers une nouvelle Edition dans laquelle je ferois quelques Additions qui ne déplairont pas. [...]

BCU, IS 2024 XIII/D, f° 31-34

« Reponse de Monsieur Lullin.

Je ne m'en dedis point, votre *traité sur l'education* de la jeunesse est un des plus utiles et excellens ouvrages qu'un Père sage puisse consulter pour former l'esprit et les mœurs de ses Enfants, j'en parle ainsi par experience pour l'avoir lu la plume à la main et pour en suivre journellement les preceptes autant qu'il m'est possible dans ma famille. Seulement, parce que je me suis trouvé dans le cas, aurois je souhaitté d'y rencontrer plus de detail sur la manière dont on doit conduire en meme tems des Enfants d'un caractere tout different qui cependant doivent etre ensemble. Supposes l'un asses calme et de bon sens, mais mol et opiniatre, l'autre qui a quelqu'ouverture d'esprit, qui conçoit aisement ; mais volage et etourdi au dernier point, supposés encor que l'on ne peut leur donner qu'un meme precepteur, qu'ils prennent necessairement leurs leçons ensemble, & qu'ils sont toujours l'un avec l'autre, voila la question que je souhaitteroie for de voir decidées, et je m'imagine que bien des Peres qui se trouvent dans les memes circonstances seroyent ravis de savoir quelle methode ils doivent observer en paraille rencontre. Il y a de plus un article que la circonstance des tems rendroit fort utile, Monsieur, a ce [lacune] et qui seroit avantageuse pour [36] Tous les Paÿs protestans, c'est celuy de la Comedie : vous ne la Condannés pas dans un sens, et je ne suis pas éloigné de votre sentiment, en general, mais nos jeunes gens ont tellement pris l'occasion de la derniere troupe qu'il y en a ici [sic]. La fureur du spectacle que l'on en soutient les avantages & la necessité, jusqu'au point de se rendre ridicule. Plut a Dieu meme qu'il n'y

¹⁵¹ L'astronome Jean-Philippe Loys de Cheseaux.

eut que les jeunes gens qui embrassent ce party. Cependant la dissipation la vie molle, les maximes mondaines, la legereté françoise en un mot, j'aurois pu me servir d'un autre terme, gagnent de plus en plus du Terrain. ces mauvaises semences [lacune] auparavant ont été merveilleusement acervies et developées par la veue du spectacle même ; vous rendries donc, Monsieur, un service essentiel aux bonnes mœurs, si vous daigniez ajouter quelques éclaircissements à votre traité sur cette matière, je vous en aurois moi-même obligation : après cela vous ne devès pas etre fort embarrassés sur les douttes que vous ont fait naitre les deux personnes dont vous me faittes l'honneur de me parler : celui qui n'est plus avec nous en raisonnoit quelque fois par des motifs personnels » [...]

(est encore à la campagne et aura de la peine à convaincre les libraires genevois de prendre en charge l'impression des ouvrages de JPC)

[37] « Je suis charmé Mr de la traduction que vous m'annoncez de la part de votre illustre Petit-fils Monsr de Cheseaux et je n'ay point oublié la These *De quisquiliis Philosophicis*, que vous voulies luy faire soutenir, le sujet merite d'etre traité par une personne de ce bon gout, et qui a fait si jeune d'aussi grands progrès, permettes moy de vous en rappeler le souvenir. »

BCU, IS 2024 XIII/D, f° 35-37

IS 3693, I/a, Sociétés antérieures à 1783

Manuscrits relatifs à la Société littéraire de Lausanne.

[1] « **Assemblée du 19^e Avril**

La société ayant pour président Mr Wetzel chez qui elle était assemblée, ne put pas entendre la lecture du résumé de la dernière séance, parce que d'un côté Mr Le Secrétaire n'avait pas eu le loisir de l'envoyer, et d'autre parce que les pièces intéressantes sur les préjugés respectables dont il devait rendre compte ne lui étaient pas encore remises.

En place de ce résumé Mr Le Président proposa la question qui avait été donnée par Mr Polier de Corcelles tendante à savoir quels sont les avantages ou les désavantages qui naissent des Théâtres de Société ?

Mémoire de Mr De Saussure sur les Théâtre de Société. _ Mr De Saussure exprima son opinion sur ce sujet par la lecture d'un mémoire dans lequel il observe d'abord, que l'on se trompe souvent en croyant que l'on peut envisager comme étant sans conséquence diverses choses qui ne paraissent d'abord avoir aucune influence sur les mœurs ~~[mot tracé]~~ et sur l'état des hommes, mille faits prouvent que les plus petites causes dont on ne se défie pas ont souvent produit de très grands effets, lors surtout que ces causes intéressent et flattent les passions et offrent à l'esprit des idées nouvelles qui les favorisent. Les Spectacles Domestiques sont dans ce cas ; tout y tend à remuer les passions, et tout l'art des auteurs qui travaillent pour le théâtre tend à donner une nouvelle forme plus frappante, à l'expression des passions affections du cœur : et aux prétextes dont elles s'autorisent ; d'où il conclut que les Théâtres peuvent avoir beaucoup plus d'influence, sur ce que sont les hommes, que l'on ne le soupçonnerait d'abord. ~~Ils peuvent changer les sentimens et les idées, en donner qui d'elles memes ne seraient pas [mot illisible], reveiller, nourrir et augmenter des passions naturellement peu vives dans tel ou tel sujet, ils peuvent donc avoir beaucoup plus d'influence qu'on ne le soupçonnerait d'abord le principe posé~~ guidé par ce soupçon Mr de Saussure examine les effets particuliers que les Théâtres peuvent produire et pour cela il remarque avec raison que les circonstances peuvent [2] changer en bien ou en mal les influences ~~de la~~ même d'une chose ; et qu'en conséquence un théâtre qui à certains égards n'aura rien de nuisible pour un peuple riche, qui a beaucoup de références [?], grand nombre de sujets désœuvrés qui jouissent de grands revenus considérables, peut produire des effets pernicieux dans ces états comme le notre qui est dans des circonstances très différentes.

Si le Luxe, une vie molle et oisive et tous les arts d'agrémens qui naissent de la grandeur des richesses semblent rehausser l'éclat d'un Etat Monarchique riche, ~~de la diversité des fortunes [fin de la ligne illisible]~~ cela n'est certainement pas vrai pour une république comme celle dans laquelle nous vivons, qui ne peut se soutenir qu'au moyen de la modération, du travail, d'une assez grande égalité entre les fortunes, et de l'austerité des mœurs. Or le théâtre ni par les principes que l'on y débite, ni par l'occupation qu'il donne aux personnes qui veulent paraître comme acteurs ou actrices ne s'accorde avec ces conditions essentielles à la conservation de l'état.

On aime à être applaudi. Un vrai mérite est la ~~[mot tracé]~~ route ~~qui conduit~~ sûre pour arriver à ce terme, mais elle est pénible. Il en est une autre plus aisée et semée de fleurs, c'est celle des agrémens que l'on étale sur un théâtre ; en apparence brillantes, procurant des applaudissemens que l'on ambitionne, on préfère ce moyen facile de les acquérir à celui des Vertus réelles qui exigent du travail et des efforts, et dont les agrémens tiennent la place.

En se livrant au goût du théâtre on perd le goût de tout autre travail domestique, des vertus modestes, et plus réelles, on prend celui de la dissipation, et de la frivolité, et surtout cela est au désavantage des mœurs.

¹⁵² Ce fonds a été transféré aux ACV en 2018.

Les Grecs conserverent-ils longtems leurs Vertus desquels se livrerent avec tant d'empressement à tout ce qui fait le charme des théâtre et des amusemens de cette espece. Les Romains s'y donnerent plus tard regarderent comme meprisable ceux qui y paraissaient comme acteurs et jamais aucun de ces fiers republiquains estimables ne fut-acteur par-métier monta sur le théâtre.

[3] Enfin il en appelle à l'expérience de nos jours et demande de qui les Théâtres de société parmi nos concitoyens, ont augmenté le mérite, et les qualités réellement estimables.

Critique _ En meme tems que la plupart des membres de la société ont trouvé fondées les reflexions de monsieur de Saussure, on a jugé qu'elles auraient eu besoin d'un peu plus de développement, pour distinguer par exemple l'abus des Théâtres de société ; d'avec un usage moderé de cet amusement, assujetti aux regles de la prudence soit dans le choix des pieces que l'on représente, soit dans celui des acteurs que l'on s'associe, soit dans celui des circonstances dans lesquelles on se permet cette recreation, soit dans le tems que l'on veut bien consacrer à cet exercice ~~[mot tracé]~~ amusant.

Mr D'Eyverdun qui ~~[mot illisible]~~ sur le meme sujet, a pri en apparence un parti directement opposé à celui qu'a embrassé Mr De Saussure. Il trouve le théâtre utile, pour le cœur pour l'esprit et pour le corps. Pénétré de la beauté des sentimens exprimés dans plusieurs pieces de théâtres, Mr D'Eyverdun ne croit pas qu'on puisse les voir représenter les lire, ou les représenter soi meme sans se remplir de ces sentimens qui font tant d'honneur à l'humanité qui les éprouve. Le Théâtre peint la Vertu digne de nos adorations, et n'offre le vice que pour le rendre haïssable. C'est là que l'on apprend à aimer généreusement ses semblables la Patrie ses amis, à se rendre sociable, et à dépouiller le funeste égoïsme. A cette occasion l'auteur fait une remarque interessante, si elle est fondée sur la réalité des faits qu'il allegue, c'est que le Théâtre fait pour corriger les mœurs, s'est toujours assorti pour cela au caractere des nations et Des siecles, en en prenant le contrepied. Dans ces tems où la Vertu et le vice recevaient l'empreinte des ames fortes qui se jettent plutôt dans la Barbarie et l'atrocité ; Thalie a pris le ton de la gayeté badine et de la douceur aimable, pour corriger la roideur des mœurs. Elle a pris au contraire le ton noble grand sublime austère de la Vertu Héroïque [4] lorsqu'elle s'est adressée à des homme comme ceux de notre siecle que la Volupté a amolli, et que la trop grande Urbanité le luxe et l'aisance ont rendues faible et lache par ce contraste le théâtre corrige tantot la dureté du cœur, tantot la faiblesse de l'ame, qui ne voudrait pas ressembler au heros admiré dont il fait le personnage !

Le Théâtre ~~[mot tracé]~~ sert à perfectionner l'esprit de ceux qui le frequentent, et surtout de ceux qui dans les sociétés du grand monde y remplissent des rôles. Les pensées fines et délicates aprennent à penser aussi avec délicatesse, Les saillies aimables disposent l'esprit à l'en rendre capable, la mémoire se cultive en aprenant des piece asses longues. Ainsi cet exercice forme l'esprit, augmente l'aisance de ses facettes, et perfectionne le gout.

Le corps ou les talens physiques tirent aussi des avantages réels du Théâtre. Quel autre exercice apprend mieux que celui là aux jeunes gens à parler, à lire, à déclamer et à le présenter d'une manière naturelle et propre à plaire ; ~~par quel autre moyen aussi efficace nos jeunes gens aquerront ils cette aisance noble et en meme tems modeste qui leur sied si bien lorsqu'ils se presentent dans le monde, et en contracteront ils une habitude qui ne s'effaçant plus repand pour toute leur vie sur leurs manieres un vernis d'agrément qui charme et qui previent si avantageusement.~~

Mr D'Eyverdun ayant prévu les objections que l'on pourrait faire contre sa thèse qui a pour but d'encourager notre Jeunesse à s'occuper souvent de l'exercice du Théâtre, cherche à les prévenir.

Le Théâtre fait naitre, entretient et augmente le gout de la frivolité ; Mais hélas pour bien des gens, demande l'auteur, qu'est ce que la frivolité ? quel autre nom donner à l'occupation de plusieurs personnes. Il faut des récréations soit pour prevenir l'ennui chez ceux dont toutes les occupations sont frivoles, soit pour regayer et ranimer l'esprit de ceux qui s'occupent de travaux serieux et utiles, et quelle récréation est préférable à celle qui comme [5] le Théâtre forme le cœur perfectionne les talens de l'esprit, et repand les agrements les plus aimables sur les qualités du corps. Les Jeu qui etouffe l'esprit rétrécit le cœur et force le corps au repos lui serait-il préféré !

Le Théâtre nourrit dit-on la coquetterie et lui fournit des armes, mais la coquetterie n'est-elle pas plus à desirer chez nos dames qu'à redouter ?

Les Théâtre de sociétés fournissent trop d'occasion d'intrigues amoureuses aux jeunes gens et donnent lieu à des mariages peu d'accord avec les vues des parens ! cela peut être vrai, mais les mariages que le

cœur sait apporter ne valent-ils pas ceux que l'avarice et l'ambition de Parens forment en dépit de ce qu'exigeait le bonheur de leurs enfans.

Critique_Toute la société convient avec Mr D'Eyverdun que l'exercice du Théâtre pris par des sociétés de gens bien élevés est réellement un moyen de perfectionner les finesse de l'Esprit, et d'augmenter les agrémens extérieurs du maintien et des manières, et par cette raison on n'hésite pas à le préférer à bien d'autres amusemens, tels que le Jeu dont on ne saurait dire qu'il résulte aucun effet désirable que pour l'avarice ; mais on a presque généralement nié les avantages pour le louer pour les sentimens ; et pour les mœurs, que Mr D'Eyverdun affirme être un fait [?] des théâtres de société. On a remarqué ~~en effet~~ au contraire que l'on tire des pièces de Théâtres plutôt le lait dangereux qui nourrit les passions, que les principes de vertu dont quelques Héros donnent l'exemple qu'à consulter l'expérience Le théâtre nuit à la pureté des mœurs bien plus qu'il ne les rend meilleures, que s'il les pare d'agrémens accessoires, il leur ôte aussi leur nerf et leur vrai mérite, en excitant les passions qui ont plus besoin de frein que d'aiguillon.

Mr Pasche a remarqué en particulier que le caractère des Rôles, n'était garant ni des sentimens réels de l'auteur, ni de ceux de l'acteur qui le joue.

[6] Monsieur de Montolieu sans se déclarer contre les Théâtres de société comme Mr De Saussure, qui ne leur accorde que le pouvoir d'amuser, et de flatter les passions : sans les approuver aussi généralement que Mr D'Eyverdun en prend la défense sous une face plus générale en apparence, mais plus restreinte en réalité, et pour cela nous a lu une pièce en vers dans laquelle bannissant du Théâtre la licence trop satyrique des Anciens comédiens, la régularité licencieuse de quelques Drame immodeste, et sans moralité ; n'envisage le théâtre que comme une leçon de morale qui pour se faire mieux goûter dépouille les apparences du précepte pour ne revêtir que celles de l'amusement ; dont cependant le but est de corriger le vice dont il montre le ridicule et la laideur, et d'enflammer les cœurs de l'amour de la vertu en la peignant sous les traits les plus attrayants ; il le recommande encore comme un amusement digne des gens de goût qui ont l'âme sensible mais rendrai je dans un extrait en prose les grâces et la vivacité aisée de ces aimables vers.

~~Il résulte~~ des mémoires qui ont été lus, et des réflexions qu'ils ont fourni l'occasion de faire Il résulte¹⁵³,

1° Qu'à considérer le théâtre en lui-même comme tout autre objet susceptible d'abus et ~~[mot tracé]~~ d'utilité il n'avait rien qui fut essentiellement mauvais ; mais qu'il pouvait être mis au rang des récréations innocentes.

2° Que quand on choisit pour les représenter des pièces sages régulières, qui n'offrent rien ~~que~~ comme estimable et digne d'être imité que ce qui est réellement bon et vertueux, rien comme ridicule et blâmable que ce qui, en effet, porte ce caractère, la lecture et la représentation de telles pièces n'a rien en elle-même que de bon et de louable.

3° Qu'avec ces précautions le théâtre ~~peut~~ pourrait former le cœur, les port et les manières.

~~4° Qu'il est cependant à craindre~~

[7] 4° Mais que le nombre des pièces de théâtre qui ~~portent en [mot illisible]~~ ont ce mérite moral est que considérable, et que ce ne sont pas celles que l'on préfère ordinairement parce que ce ne soit ni les plus agréables parce que ce ne sont pas les plus naturelles celles que l'on apprend et que l'on représente avec le plus de facilité ni celles qui fournissent le plus de moyens de briller sur un théâtre où l'on ne se présente guères que dans l'intention d'y paraître avec éclat.

5° Que l'on ne peut encourager le théâtre qu'autant que surtout pour les Jeunes gens on a une grande attention et sur le choix des pièces et sur le choix des acteurs avec lesquels on se familiarise plus que dans tout autre amusement.

6 Qu'excepté les agrémens de l'esprit et du corps que le théâtre perfectionne l'expérience n'a jamais fait voir le bon effet moral de cet amusement, et que nul exemple n'a prouvé qu'il ait été favorable à la vertu

7° Que cependant en toute occasion, le théâtre vaudrait mieux pour l'amusement des gens du monde riches, et desœuvrés, que ne vaut le Jeu.

¹⁵³ Ce qui suit (les points 1 à 8) a été tracé et remplacé par le texte en marge.

8° Que pour notre pays cet amusement est peu compatible avec notre fortune et nos occupations nécessaires, qu'il ne peut être encouragé parmi nous qu'autant que l'on s'y livre avec une grande retenue, et beaucoup de précautions.

/[ajout en marge, 6] Qu'en lui-même l'exercice du Théâtre n'a rien de mauvais ; Que pour des gens riches désœuvrés, et destinés à paraître dans le grand monde cet exercice leur convient comme un moyen d'aquerir un extérieur brillant qui leur est nécessaire ; Que pour des gens qui comme nous avons une vocation plus resserrée et plus modeste nous n'aquerissons ce mérite extérieur et brillant qu'aux dépens peut être du mérite réel et [mot illisible] et toujours au dépend des vertus et des affaires domestiques. Que pour que cet exercice ne nous soit pas réellement et essentiellement nuisible, il faudrait choisir avec [mot illisible] les pièces, toutes ne [en marge, 7] sont pas une bonne nourriture, il faudrait choisir avec prudence les acteurs que l'on s'associe, et user de discernement dans les choix des rôles. Enfin qu'il nous convient toujours de ne pas répéter trop souvent un amusement comme celui la qui favorise trop l'oisiveté ; la frivole dissipation, le faux bel esprit, et le goût de la coquetterie intrigante./

Les réflexions et celles en particulier que Mr D'Eyverdun a offertes dans son mémoire ont donné lieu à Mr Pasche de proposer pour Question à traiter dans la suite celle ci, Est-il avantageux pour la société, que les femmes soient coquettes ? on a admis cette question comme méritant d'être discutée.

Mr Mingard propose aussi à l'examen de notre société ; quels sont les avantages ou les désavantages qui naissent de l'emploi des figures dans le discours sur quelque sujet que ce soit on a admis cette question pour être discutée dans la suite.

[8] Mr Le Président a ensuite indiqué l'assemblée pour dimanche prochain 26 Avril chez Mr Le Comte d'Hoym chez qui on traitera la question que lui-même a proposée savoir si la force de l'ame est compatible avec la sensibilité. »

BCU, IS 3693, I/a

Notes prises sur le vif. Anonyme.

« [1] **Le 19^e Avril 1772.**

Président Mr Wetzel,

Le Résumé n'est pas fait

On traite la question des Theatre de societe.

Mr Pasche, utile pour l'Esprit nuisible pour le cœur comme l'a pensé Mr Rousseau

Mr De Saussure a lû un mémoire

Les plus petites causes produisent quelques fois de grands effets.

Ils affectent beaucoup, touchant à toute l'expression

Erreur meme est dans leurs Effets

Rélativement au [mot illisible], aux Reponses à la religion &c

Les Théâtres ne nuisent-ils pas à une republique par le goût du Luxe et des arts frivoles et brillant, et de la frivolité ; ce qui ne vaut rien dans la republique

le [mot ill.] par là un simple abus de spectacles c'est une suite nécessaire de cet amusemens.

Perte de tems, on s'occupe avec feu et tout entier d'un rôle à apprendre, dépense

sur les femmes le théâtre ôte la Modestie, et fait rechercher conclusion les théâtres sont dangereux.

Mr Le Comte d'Hoym croit que le théâtre peut très bien être utile lorsque l'on fait un choix des pièces.

Mr Pasche pense comme Mr de Saussure et ajoute que l'on tire des pieces de Théâtre tout ce venin et non le beau et le bon.

Mr De Montagny de même.

Mr De Montolieu ne croit pas que les theatre de societe nuisent tant, surtout parce que ces amusemens sont une occupation qui [mot illisible] les Sociétés, l'oisivité source plus funeste des maux.

Mr D'Eyverdun, a lû un mémoire opposé à celui de Mr De Saussure.

Le cœur sensible et l'esprit bien fait aiment le spectacle.

Les spectacles forment le cœur, en montrant le vice meprisable, la vertu respectable

Ils remplissent l'ame de l'affection nécessaire à la société et detruisent l'Egoisme.

Le Théâtre suit les mœurs, dans le tems des ames fortes Thalie badinait pour les egayer. Dans le tems des ames faibles et resserrés, Thalie peint les grands sentimens tel *l'honnete criminel* D'Orval.

On ne peut entendre ces pieces morales sans aimer la Vertu.

L'acteur ne peut qu'adopter les sentimens qu'il exprime. on veut ressembler aux heros qu'on représente.

Avantages de l'Esprit. On cultive la memoire, on apprend de belles choses.

L'Esprit se forme parce que le gout se perfectionne.

[2] Tous ces effets des Drames sont presque réels quand on les lit dans le cabinet. le spectacle donne de la vie à la piece

On apprend à lire, à parler, a déclamer, [mot illisible] la nature

L'Enfans parle plus naturellement que l'homme [mot illisible].

Le Corps en tire de l'avantage, puisque par le spectacle il se tourne avec graces aux agrements qui parent la beauté, on apprend à se présenter convenablement

Reponse aux objections.

Qu'est-ce que la frivolité : il faut des recreations, le théâtre en fournit.

le Jeu est-il préférable

la coquetterie est moins à craindre qu'a désirer.

On prendra de l'amour sans l'aval des parens

tant mieux l'on se mariera pour le cœur.

Mr Le Comte d'Hoym, est de l'avis de Mr D'Eyverdun, il croit en partie [mot illisible] que par le théâtre on peut inspirer des Sentimens Héroïques.

Mr Hollard pense que le théâtre nuit aux mœurs ;

Mr Pasche croit que le théâtre nuit aux mœurs, que les pieces de théâtre n'indiquent ni le bon caractere des auteurs ni celui des acteurs qui les représentent.

Mr De Montagny pense comme Mr Pasche.

Mr De Montolieu croit comme Mr D'Eyverdun.

Mr De Montolieu a lû un mémoire une piece en vers sur la question, dans laquelle il établit l'utilité du Théâtre,

Question proposée par Mr Pasche Est-il avantageux que les femmes soient coquettes ?

Mr Mingard demande Quel avantage ou quel desavantage resulte pour l'Esprit humain de l'emploi des figures dans le langage. »

1.7. Musée historique de Lausanne

Victor Constant, *Album "Esquisses de la Boiserie de Mézery transportée du Château d'Hermenches en 1809 par le Baron Auguste de Constant Rebecque"*, [Mézerly], 1851, MHL, I.194.K.1.

Le manuscrit original des vers et des commentaires reportés par Victor Constant dans son album (p. 32v) n'a pas été retrouvé, mais une copie des vers (sans le commentaire) se trouve dans le recueil littéraire de Samuel Henri Constant de Rebecque (ACV, P Charrière de Sévery, Ck 32, p. 11). Les variantes sont signalées en note.

« Vers de Monsieur de Chavannes sur la Représentation de *Zaïre* a Monrepos en février 1757

Demande

M^r de Chavannes

Quelle est cette vieille Philis
Qui représente ici Zaire ?
Ah ! C'est vous Madame Denis,
Est-ce donc pour nous faire rire ?
Votre ajustement est pompeux ;
Eh de grace belle heroïne
Couvrez cette Ethique [sic : antique] poitrine
Un Rhume à votre âge est fâcheux.
Tubleu, vous jouez à merveille.
J'aime ce petit ton mielleux,
Vous prenez du moins par l'oreille
Si vous ne prenez par les yeux.

M^{de} de Gentils

Et vous semillante Angélique
Jeune, charmante faite au tour
Vous êtes la Dame d'atour
Le contraste est vraiment comique.

M^r d'Hermenches

Voici Monseigneur le Soudan,
Je trouve qu'il a bonne grâce
Dans son habit de Musulman,
Mais il fait un peu la grimace.

M^r Frederic, capitaine de Crousaz

Foin de vous, Monsieur Corasmin,
Vous faisiez beaucoup mieux frontin
Vous avez l'air d'un Nicodème
Vous êtes long comme Carême.

M^r de Gentils et St Cierge

Et vous Châtillon Nerestan
Vendez vous de l'orvietan ?
Qui Diable est ce vieux grabataire
Hâve, sec, et tout éclopé ?
Faites chercher l'apothicaire

Cet homme a besoin d'un clistère
C'est de la Trappe un échappé
Sans doute ; Mais non c'est Voltaire
Ce fameux gratteur de papier.
Quoi, Voltaire dans un grenier
Dans une bourgade helvétique
Vient jouer le héros tragique !

En meme tems qu'on jouait *Zaire* à Mon Repos, on jouait aussi des Comédies chez Mons^r de Ch[avannes]. M^r le Cap[itain]e de C[rousaz] était acteur dans les deux troupes. J'avais l'honneur de jouer les derniers Rolles à Monrepos, et je jouais les premiers à la Cité. Je trouvai les vers qu'on vient de voir chez M^r de Ch[avannes] écrits de sa main qui est très reconnaissable. Je les montrai a M^r de C[rousaz] qui en fut piqué pour lui-même, et pour tous ceux qui y sont attaqués. Je repondis a ces vers comme on va le voir. Trouvant qu'il avait raison vis a vis de Mad^e Denis je ne repondis a l'article qui la regardait, mais je trouvai quelque chose de si noir, aux Invectives qu'il répand sur M. de C[rousaz], à qui il devait le peu de succès de la Comedie de *l'Irésolu* & avec qui il soutenait des relations d'amitié, que je ne pus m'empêcher de dévoiler son mauvais caractere. L'auteur montre encore son peu de goût en plaisantant sur la figure de M^r de Voltaire car s'il fut jamais une figure propre a représenter Lusignan, c'est assurément celle de M^r de Voltaire. Je ne dois les silences que l'auteur a gardé à mon égard, qu'à la petitesse du role que je jouais dans *Zaire*, aussi lui en ai-je tres peu d'obligation.

Réponse aux vers precedens

Respecte un peu plus le Croissant
Epargne Monsieur le Sultan,
Laisse lui faire la grimace
Puisqu'il a d'ailleurs bonne grâce.
Pourquoi tomber sur Corasmin ?
C'est lui seul en jouant frontin
Qui fit passer ta Comedie.
On aurait, sans lui, m'en crois tu ?
Sifflé Monsieur l'Irésolu*.
Ici tu te fais bien connaître
Tu railles tes meilleurs amis,
Sois en confus, on doit bien l'être,
Quand on est seul de son avis¹⁵⁴
Non Châtillon, ni Nerestan
Ne vendent point d'Orvietan¹⁵⁵
Toi seul rendrais au bas comique
Même un Rolle des plus tragiques
Qui t'a donc dit que Lusignan¹⁵⁶
Dut être un jeune homme fringant ?
Mais c'était pour drapper Voltaire
Oh que cela est bien trouvé !
Et que dirons nous du Clystère ?
C'est là un morceau achevé !

* D^s la Comedie de *l'Irésolu* M^r Samuel Henry de Constant jouait le marquis.¹⁵⁷ »

¹⁵⁴ ... « ton avis »

¹⁵⁵ « Ne jouent point en Charlattans, »

¹⁵⁶ « Ou as tu pris » ...

¹⁵⁷ Note dans le recueil de Samuel Henri Constant de Rebecque : « M^r le Capitaine Frederich de Crousaz avait joué le Rolle de Frontin dans la Comedie de *l'Irésolu*, M^r de Chavannes faisait l'Irésolu. J'y jouai le Marquis. »

1.8. Bibliothèque de Genève

BGE, Manuscrits Constant

Ms Constant 24/1, Lettres de Samuel Constant à ses filles Rosalie et Lisette

Recueil de copies de ces lettres : BGE, Ms Suppl. 1494 C « Lettres de Samuel de Constant à sa fille » (2 enveloppes ; f° 1-142 ; 1772-1800).

s.d. [ajout tiers : 30.12.1772, 10^e], de Genève

Adresse : Paris, Hôtel de la Paix, rue Richelieu

[13v] « On va beaucoup voir l'Elephant ici, et il merite bien cette curiosité quoiqu'il ne soit point joli à voir, les estampes le representent parfaitement et je crois que vous n'aurez pas de bien grands regrets de le manquer. »

BGE, Ms Constant 24/1, fo 12-14

s.d. [ajout : 1782, 42^e]

« Ma chère Rosalie [...] »

[67v] Mr d'Hervilli [Hervilly] qui est grand critique a pourtant dit du bien de la pièce de Made de Crousaz, et sa critique tombe sur des miseres, je veux qu'il voie *les Mannequins* parce que j'aime les critiques un peu mechant, je croiois en avoir un exemplaire ici et je n'en trouve point, demande a Made de Corselle, le sien qui d'ailleurs, avec soin de correction et envoie le moi jeudi, sans ces malheureuses estampes je m'embarasserois fort peu de Camille je lui dit a Mad de huchet et peut etre m'a-t-elle pris au mot, fais une belle action envoie en a ton oncle d'Hermenches et dis lui tout ce qu'il te plaira la dessus et surtout que les estampes coutent 8 louis et que c'est vous qui les avés fait faire »

BGE, Ms Constant 24/1, fo 67,

s.d. [ajout : 1787, 53^e]

« Ma chère Rosalie, je vais te demander la charité pour mes *guenilles*. Dufart les imprime tant qu'il faut, et en vérité il me semble que l'impression leur donne bonne façon, le pauvre philipe [personnage du *Mendiant vertueux*] a presque l'air come il faut, enfin je crois que je n'en aurai pas plus de chagrin que du reste et c'est tout ce que je puis esperer, il m'est venu dans l'idée de changer *les mannequins*. j'ai découvert qu'il n'est pas naturel qu'Elvire n'ait sans aucune raison à son âge, d'être sans curiosité pour ce qu'elle ne connaît pas; j'ai imaginé qu'il valoit mieux qu'elle eut vu Valère, mais de loin seulement et sans qu'il le sache, c'est le sujet de la première scene, elle vient pour le voir encore de l'endroit ou elle l'a vu la veille, il avoit joué un air sur sa musette, elle a retenu l'air, elle y fait des paroles, c'est cet air qu'il faut que tu me fasses et ces paroles qu'il faut que tu m'arranges¹⁵⁸, les miennes ne valent rien, il faut les arranger mieux en couplet. tu verras seulement l'idée et tu en feras ce que tu voudras, tu sais faire cela mieux que moi, l'air il faut qu'il soit courré champetre chantant, bien simple, de ces airs que l'on retient et que tu scais faire, donne-toi un peu de peine, je t'en prie, ensuite, la conjuration¹⁵⁹ et le couplet de Valère¹⁶⁰, la mettre bien au net et la perfectioner autant qu'il se pourra, pour qu'on puisse la

¹⁵⁸ Air n° 1, p. 100 (4 couplets, une flûte).

¹⁵⁹ Air n° 2, p. 113 (vers ; récitatif avec accompagnement : la fée fait apparaître les mannequins).

¹⁶⁰ Air n° 6, p. 132 (avec accompagnement).

graver, le couplet de Valère, tu me ferois plaisir de m'en faire un autre, je n'en ai jamais été content, il faut simplement qu'il dise qu'il l'a vue, qu'il l'aime depuis longtemps, qu'il ne peut plus le cacher, dans la pièce il y aura un oracle qui a dit qu'ils ne seront heureux qu'autant qu'ils s'aimeront sans savoir qu'ils sont destinés l'un à l'autre, je te prie de travailler tout cela

[89v] Je suis bien affligé que l'on ait lu les lettres de la comtesse E. au samedi [chez Angélique de Bavois], ses flatteries ne sont point faites pour être lues, c'est une espèce d'ostentation qui me fait une vraie peine, mais enfin le mal est fait, Mr. de Calvelan et tous les autres se moquent de moi, à la bonne heure, et si on parvient à savoir qui c'est, ce qui n'est pas difficile, [ce] sera bien pis, il nous est venu dans l'idée que ce pouvoit être Mad Tronchin Labat, elle est très forte pour les mistifications, ah ! ce sera bien joli d'avoir lu ses lettres au samedi, j'en pleurerois volontiers, je ne croiois pas que cela put venir dans l'idée, c'est beaucoup si on ne dit pas que c'est moi qui me les suis faites, il ne faut rien dire de ceci à Mad de Charrière, à la garde de Dieu, votre idée des notables est très drôle et peut rendre beaucoup, il faut y mettre de la gaieté, du satirique sur l'esprit, sur les plaisirs, sur les ridicules, il faut mettre un impot territorial sur tout cela, parce que les fonds de la conversation sont épuisés, les corvées des grandes journées, les grands soupers réduits en assemblées provinciales amicales, une caisse de comtes pour les prétentions, pour les esperances, un fond d'amortissement pour la critique par une compagnie de gens froid, et sans gout, la tendresse et l'amour qui restent en friche et qui demandent la liberté du comerce, et les livres, le journal de Lausanne, l'apothicaire [Lantheires ?] qui ont fait trouver de nouveaux engrais etc. tout cela peut vous amuser et vous ferez encore bien mieux que je ne le dis, il faudrait seulement être un peu méchant et proscrire les louanges, quand il y auroit quelque choquerie, quelque bouderie, il n'y aurait point de mal. » [...]

BGE, Ms Constant 24/1, fo 89-90

s.d. [ajout : 1787, 54^e]

[91] « Il faut ma chère Rosalie, que tu me fasses encore la scène d'albanese soit du chanteur Italien, je pense qu'il seroit trop plat de mettre des airs connus, ainsi je voudrois 2 ou 4 petits vers de paroles Italiennes, dont la musique fut dans le goût Italien, un peu chargé, quelques roulements sur les a sur les i¹⁶¹, ensuite je voudrois un air très court qui imitat l'air et les paroles de celui de *charmantes fleurs, quittes les prés de flore*¹⁶², ensuite encore une imitation d'un couplet de la romance *jeune et simple bergère que je veux embellir*¹⁶³, tu me feras tout cela bien aisement si tu veux, il ne faut absolument qu'une imitation, il faudroit seulement changer quelques mots aux paroles et quelques notes à l'air, tu le pourras bien facilement si tu as quelqu'envie de me faire plaisir, si cependant, tu as de la mauvaise volonté, tu pourrois appeler à ton secours Made de Montolieu. Enfin je compte sur tout ce que je t'ai demandé pour mes *mannequins*, ou ils seront estropiés, et pour excuse, je mettrai en préface qu'un Pere avoit trop comté sur sa fille, il me semble que ce que j'y ai ajouté le racomode un peu. Il n'y a encore que 2 feuilles de faites au pauvre philipe, dans 15 jours au plus tard, on commencera *les Mannequins*, je te prie bien de travailler pour moi, ce que tu feras sera parfaitement bon et je t'en serai tant obligé. »

BGE, Ms Constant 24/1, fo 91-92

s.d. [ajout : 1787, 55^e]

Adresse : Mademoiselle Constant, chez Madame d'Arlens, rue du Chêne à Lausanne.

« Chère Rosalie, ton air est fort joli¹⁶⁴, il va fort bien, me permettra tu de te dire seulement que pour mon gout il est trop musical, je voudrois quelque chose de plus simple de plus chantant, ou il n'y eut ni dieses

¹⁶¹ Air n° 3, p. 128 (« on entend un accompagnement de guitares ou de piano forte, il chante un air italien », « avec roulement, l'air doit être court »).

¹⁶² Air n° 4, p. 128. D'après le poème de Jean-Baptiste de Grécourt (*Poésies diverses*, « Bouquet », 1746) mis en musique par Antonio Albanese

¹⁶³ Air n° 5, p. 128. D'après un air de la pastorale de Pierre-Thomas Gondot, *Le Prix de la beauté ou les couronnes* (1760), dont les paroles ont été reproduites dans *l'Année littéraire* et le *Mercure de France* en 1760. Couplets que l'Amour adresse à une jeune bergère.

¹⁶⁴ Air n° 1, p. 100.

ni bequarre, come les airs de Dancours d'*été*¹⁶⁵, come la romance de Nina¹⁶⁶ enfin quelque chose de simple que l'on retienne et que tu fera fort bien si tu le veux je crois que le mineur de ta contredanse seroit bon en changeant un peu le mouvement, ce seroit au moins dans ce genre je voudrois que la musique repetat deux fois *il est bien doux, mais il faudroit*, le sens en auroit plus de grace, a la chablière, il te viendra des idées plus champetres, tu as bien fait de faire des corrections j'en ai fait aussi, la nasale *quand* que tu as fait comencer sur deux notes fait un mauvais effet, il faut mettre *lorsqu'un* au 2d couplet, *mais il vaudroit encor mieux se parler*, ne vaut rien, *mais il faudroit s'entendre et se parler*, va mieux, au 4^e *mais il faudroit ne jamais se quitter*, n'a plus de sens, il vaut mieux estropier un peu l'oreille [càd la musique] que la raison [le sens] je te prie de permettre *ou bien il faut ne jamais &*, c'est come cela qu'il sera imprimé, prends en ton parti, je ne rejette point ton air, au contraire, je l'ai adopté et il va etre mis au net pour le faire graver, si tu n'en veux pas faire un autre ainsi tu es la maitresse de faire ce que tu voudras, je te prie instamment de suivre mon idée pour la scene d'albanese, je ne voudrois pas 4 vers que j'en voudrois que deux, que tu feras fort bien si tu veux, tu auras bientôt repeté et arrangé *amore traditore, core &*¹⁶⁷ je voudrais que l'air n'eusse que 16 mesures, que les mots fussent repetés, et qu'il y eut 3 roulemens, si 16 mesures ne suffisent pas pour cela on pourra en mettre quelques unes de plus, je ne voudrois rien de ridicule, au contraire je souhaiterois que ce fut joli et simplement un peu chargé en chromatique et roulade, Elvire aime beaucoup tous les airs d'albanese, elle voudroit les retenir, c'est plutost sa personne qu'elle n'aime pas, ce n'est pas une raison pour moi que l'on puisse dire que c'est pélie, je voudrois au contraire que l'on puit dire que c'est imité, tu me [93v] feras bien plaisir de suivre ce plan et cette idée, je t'assure que c'est ce qui convient, et c'est toi qui feras le font de cette scene il n'y aura que ce que tu y mettras, tu scais bien que l'auteur et le musicien compositeur ne sont jamais d'accord, mais je te promets que je serai content de ce que tu feras, je te recomande seulement les 2 airs que j'ai choisi, *charmantes fleurs, jeune et simple bergere*¹⁶⁸ : j'étois tres content de la premiere musique de la conjuration¹⁶⁹ j'espere que tu n'y aura plus beaucoup changé, Lisette dit aussi que le couplet de Valere¹⁷⁰ alloit fort bien, ainsi laisse le si tu veux, je te remercie de t'amuser de ce que je te demande, je comte sur toi et je n'emploierai que ce que tu m'enverras [...]

votre Samedi a du etre charmant, vous avez du vous amuser infiniment, j'espere que ce plaisir fait du bien a ta santé, penses y toujours je t'en conjure [...]

[94] adieu chere Rosalie je t'aime tendrement, je dis tant de chose a Md Charriere a Made Darlens. mardi »

BGE, Ms Constant 24/1, fo 93-94

s.d. [v. 20.04.1787] [ajout : 1787, 56^e]

Adresse : A Monsieur V. Constant à l'institut académique de Colmar à Colmar. Alsace.

Datation : 20 ou 27 avril. Samuel lui raconte dans la lettre un événement relatif à Necker, qui a été exilé le 13 avril par le roi suite à une publication non autorisée.

« Chère Rosalie, tu peux certainement faire ce que tu veux pour ceux que tu aimes, et la musique que tu m'as envoieé m'a fait ce double plaisir, j'espere qu'elle sera gravée et qu'elle fera surement de l'effet, *les mannequins* sont finis d'imprimer, Dufart est absent, je l'attends pour y faire joindre la musique, mais il faut encore les deux airs pour le chanteur¹⁷¹, tu les aurois fait et arrangés si tu m'aimois assés pour cela, taches d'y parvenir, il faudroit une espece de parodie de *chamantes fleurs*¹⁷² comme

¹⁶⁵ Allusion à la comédie en un acte de Dancourt, *L'Été des coquettes* (1690) ?

¹⁶⁶ Romance chantée dans *Nina ou la folle par amour* (1786), opéra-comique de Marsollier Des Vivetières et Dalayrac.

¹⁶⁷ Air n° 3, p. 118.

¹⁶⁸ Airs n° 4 et 5, p. 118.

¹⁶⁹ Air n° 2, p. 113.

¹⁷⁰ Air n° 6, p. 132.

¹⁷¹ Airs n° 4 et 5, p. 118.

¹⁷² Air n° 4, p. 118.

charmans objets que l'esprit a fait naitre
pour nos plaisirs hates vous de paroître
sans les beaux arts l'amour est languissant
sans les talens craignés d'etre constant
l'art et le gout font briller la nature
elle ne plait qu'en vers et en peinture
il faut chanter les bergers les hameaux
et ches Plutus chercher plaisirs nouveaux.

ces vers ne valent rien ils sont trop longs, c'est seulement pour te donner l'idée, si tu voulois tu arrangerois tout bien et je te le recomande pour la romance il ne me semble pas que l'on puisse en tirer parti, je crois qu'il voudroit mieux mettre *jeune et simple bergere que je veux embellir*¹⁷³, enfin chere Rosalie il n'y a plus que ces deux airs a arranger, et je te prie de le faire dans la scene [?] ils sont renvoies aux N^{os} il y a aussi l'air¹⁷⁴ que Valere et Elvire danse la contredanse ira fort bien et j'espere que tu me l'envoies avec un bon accompagnement, a moins que tu ne me fasses un joli tambourin bien dansant, j'attends [95v] tout cela pour mettre cette partie de Musique en gravure, tu me l'expedieras tant vite que tu pourras [...] Vendredi »

BGE, Ms Constant 24/1, fo 95-96

s.d. [04.04.1787 ?] [ajout : 1787, 57e]

Adresse : Mademoiselle Constant à la Chablière. a Lausanne.

[97] « Ma chere Rosalie je me rejouis beaucoup de ce beau tems parce que j'imagine que vous en jouissés bien a la Chabliere, et qu'il fait du bien a ta tante. [...] tu scais que j'ai le projet d'y aller passer 15 jours ou 3 semaines le mois prochain tous ensemble pour essayer, j'aurois a coeur que ma femme y fut parfaitement bien » [...]

[97v] « j'attends la musique avec impatience, il est décidé que le premier air est tres joli tres convenable, il restera. Huber le trouve charmant, j'aurois seulement voulu qu'il te fut venue l'idée de repeter *il est bien doux mais il faudroit*, il me semble qu'avec quelques notes de plus cela se pourroit encore, je presse Lisette de s'en aller avec le cabriolet de la bonne Tante.

[...] Mecredi 4^e »

BGE, Ms Constant 24/1, fo 97

s.d. [ajout : 1787, 58^e]

Adresse : Mademoiselle Constant l'ainée à la Chablière. Lausanne.

[99] « Très chere Rosalie il en iroit bien pour *les mannequins* si j'étois aussi bon poete que tu es bonne musicienne, tes airs sont charmans et vont fort bien, tu es seulement un peu difficile pour les hiatus, en vérité tu es terrible et tu me desole avec cet affreux mot, je voudrois que tu le mis en musique pour t'accoutumer aux miens, je me suis tué de peine pour retourner ces maudits vers, toujours ils ne valent rien, toi meme tu avois laissé deux mots qui ne pouvoient pas aller, *languissant, sans*¹⁷⁵, enfin quelques vers donnent plus de peine qu'un volume de roman, c'est que je n'ai point d'oreille, voila come j'ai retourné les derniers que je t'avois envoyé, ils ne valent encore rien, le dernier vers est toujours mauvais, tache d'en trouver un qui finisse mieux je t'en prie, je crois que la musique ira tout de meme fort bien, et puis j'ai voulu faire une romance¹⁷⁶, mais il ne m'est rien venu de ce que je voulois et de ce qu'il falloit, come tu verras c'est long c'est plat c'est insupportable, il est vrai que l'on ne chanteroit que le premier couplet, celui de *jeune et simple bergere*, vaudroit beaucoup mieux, mais il seroit ridicule de

¹⁷³ Air n° 5, p. 118.

¹⁷⁴ « Contredanse ou allemande figurée », p. 130.

¹⁷⁵ Air n° 4, p. 118.

¹⁷⁶ Air n° 5, p. 118. Les nouvelles paroles sont manquantes.

mettre de vieilles paroles, enfin dans ces vers, je n'ai rien de ce que je veux, que la musique et c'est dommage pour elle, si tu avois quelque conference avec Mad^e de Montolieu ce seroit d'abord fait, elle a le talent des paroles elle, pourquoi ne le lui emprunteroit on pas un petit moment, aide moi tant que tu pourras tes secours me font tant plaisir. Dufart se donne beaucoup de peine pour faire graver la musique, il m'a envoyé un echantillon qui va fort bien, je tacherai qu'il n'y ait point de faute, ce qu'il y a cependant d'important c'est que tu ne te donnes pas trop de peine, celle ~~du corps~~ de l'esprit fatigue autant que celle du corps, et epuise meme davantage, ainsi menage toi la dessus, comme sur tout le reste, je t'en conjure fais toi un amusement de cette composition et point une fatigue, nous avons tout le tems, quoique *les guenilles* vont etre finies d'etre imprimées, je t'assure que je n'en ai point tant mauvaise opinion, il y a une variete qui n'est point trop ennueuse j'espere, et je vois qu'elles vaudront un peu d'argent à Dufart. Tu comprends chere Rosalie qu'il est impossible de [99v] changer de campagne et d'aller a la chabliere dans ce moment d'hiver dans celui ou je t'ecris je vois neiger a gros flocon sur Saleve qui est deja tout blanc »

BGE, Ms Constant 24/1, fo 99-101

s.d. [ajout : 1787, 59^e]

Adresse : Mademoiselle Constant l'ainée à la Chablière. Lausanne.

« Ma chère Rosalie, tu as tué ma Romance, tu as bien fait car en verité elle ne vaut pas le Diable, tes corrections meme ne la rendent pas meilleure, je comte bien cependant en profiter mais tout de meme elle ne vaudra rien, je t'en prie trouve quelque chose a mettre a la place, quand j'ai fait cette scène d'albanese, je croiois que de vieilles paroles pouvaient aller, a present il me semble que c'est impossible, j'ai pris la un engagement que mon esprit ne peut pas tenir, et cependant il foudroit quelque chose, car voila les libraires qui se battent deja pour ces *guenilles*. Dufart a peur qu'on ne les lui prenne et il part exprès pour Paris pour les placer et pour en faire de l'argent, il interrompt l'impression et il emporte le premier volume avec les 2 premiers airs gravés, tu comprends que celui qui manque seroit bien necessaire, et cependant il n'y aura pas le tems de rien faire car nous aussi nous voulons partir, je vais m'arranger pour que ce soit mardi, vous comprenes surement que je me fais un plaisir bien vif de vous revoir, je comte etouffer la tante charriere, je crains seulement que vous n'aiés fait trop d'affaires [...] [102v] Je n'ai ni rimes pour mes romances ni raison pour mes affaires [...] Samedi

il faut aussi l'air a danser de Valere et d'Elvire tu fais bien ton metier de musicien qui fait mourir les auteurs de chagrin »

BGE, Ms Constant 24/1, fo 102-103

s.d. [ajout : 1789, 79^e], de La Haye

Adresse : Mademoiselle Constant a la Chabliere. Suisse a Lausanne

[145] « La Haie vendredi 30^e

[146] Je trouve que *l'esprit des journaux* fait bien de l'honneur aux *Guenilles* d'en dire du mal, aussi je n'en serai ni choqué ni mortifié pour quoi ne pas me dire dans quel mois il eu cet question vous ne dites jamais tout ce qu'il faut dites toujours tout je vous en prie ce n'est pas entre nous que ce secret d'ennuier et celui de tout dire.

[146v] [...] Je suis bien aise chere Rosalie que tu sois en relation avec Mad^e de Charriere l'auteur, tu es bien bonne pour lui répondre. Je crois qu'il n'appartient qu'au genie d'etre simple sans etre commun ou trivial, je demande à la musique qu'elle ait des phrases et un chant qui saisisse, qui se fasse écouter, qui invite les paroles, ou qui les exprient sous les beaux morceaux sublimes de Gluck, tout simples, tous les charmans passage de Gretri sont chantans, tous les bons airs de Paesielo sont expressifs, Ciccini a de tout un peu, entre nous je crois que Mad de Charriere n'a de rien, tu as des idées bien heureuses bien agreables, si tu avois voulu travailler, si tu avais voulu ou pu mettre un peu de nerfs de force dans ton travail, dans ton application, tu aurais pu faire de bien bonnes choses, dis-moi si je juge bien, il est toujours permis de juger d'après son sentimens sans etre bien habile !

[147] [...] Chere Rosalie, je te prie d'envoyer la musique des *Mannequins* à Mad. Charrière à Neuchat^l, il y a des choses charmantes et elle n'a rien fait d'aussi bien. Si la musique avait été avec le livre, on

aurait au moins dit du bien de quelque chose, je me réjouis beaucoup de lire cet *esprit des journaux*, tu me laisses la peine de chercher le Volume ; ne pourriez vous travailler avec Mad^e de Cornelles à faire des histoires pour l'almanach, vous le pourriez bien si vous vouliez. »

BGE, Ms Constant 24/1, fo 145-147

Ms Constant 49, « Relation de l'arrivée de Voltaire en Suisse du Sejour qu'il y fit et de son établissement a Fernex » par Rosalie de Constant, [1800-1817]

[3v] « ce fut dans une telle situation que Voltaire se trouva en arrivant a Lausanne, échappé au Roi de Prusse, il ne cherchait qu'une retraite ou on put respirer en liberté ; heureux et surpris de trouver au pied des Alpes loin des cours et des grandes villes, de l'urbanité du gout des talens unis a des mœurs simples et pures il voulut plaire a une société qui savait l'écouter et qui étoit animée et vivement intéressée par sa présence, sa bonhomie sa gaieté faisaient jouir tous les esprits de la brillante superiorité du sien, rien de ce qu'on voyait en lui n'inspirait de la défiance. il se lia particulièrement d'amitié a toute la famille du G[énéral] de Constant bientôt un theatre de société fut monté chez le M[arqu]is de Gentils a Monrepos il formait les acteurs et jouait avec eux. quoique tous les contemporains de ce tems agreable ayent disparu il en est resté des traditions qu'on aime a conserver, quelques desseins d'Huber nous l'ont montré dans les coulisses encourageant applaudissant, nos Peres nous ont repeté ses bravos, *Zaïre Alzire* attirerent un grand nombre de spectateurs, M^r et M^{de} de Constant d'Hermenches dans les premiers rolles etaient les plus remarquables par leur figure et leurs talens c'est avec eux aussi que Voltaire conserva le plus de relations toute sa vie, le rolle de Lusignan dans *Zaïre* etait celui que Voltaire jouait le mieux et dans lequel il faisait verser le plus de larmes, dans son zele il etait habillé des le matin de son costume tragique, c'est ainsi qu'on le voyait quelque fois sur la porte de sa maison au Fauxbourg du Chene. apres le Spectacle on venait souvent souper ches lui, sa gaieté animée par le contentement rendait ces soupers charmans il remerciait et encourageait les acteurs de la maniere la plus aimable, une jeune personne qui soufflait ne pouvant reussir a rappeler sa memoire improvisa un vers qui n'etait point dans la piece, *Dieu vous le rende* dit Voltaire tout haut *vous m'aves fait l'aumone*, apres le spectacle il la remercia encore *je veux vous donner mes ouvrages* dit il – *ah* repondit elle *ils sont si beaux je ne voudrais pas vous en priver*, il racontait cette naïveté ainsi que celle d'une autre jeune fille, il n'y avait de mecontents que ceux qui ne pouvaient etre admis aux representations, une Dame fit jouer ches elle dans son depot de n'avoir pu obtenir un billet une parodie asses plaisante pour que Voltaire en entendit parler, rencontrant une jeune personne du meme nom, *ah c'est donc vous Mademoiselle qui me parodies et vous moques de moi* lui dit[-il] – *oh mon Dieu non Monsieur c'est ma Tante* – il joua dans *les femmes savantes* le rolle de Trissotin jamais il n'exista plus de rires et d'applaudissemens, ses yeux de feu dans la dispute avec Vadius semblaient foudroyer Freron, dans *l'Enfant prodigue* il joua Euphemon Pere mais il conserva trop de declamation tragique comme pour prouver combien le ton juste de ce genre mixte est difficile a trouver, apres avoir enchanté les auditeurs par ses meilleures pieces il voulut faire sur ce petit theatre l'essai de *Zulime* a laquelle il travaillait encore. les acteurs s'y preterent employant tout ce qu'ils avaient de talent a en voiler la mediocrité. M^{de} Denis seule etait toujours en dispute avec son oncle, elle disait les vers a merveille, dans *Zaïre* il lui pardonnait sa courte figure, son regard douteux ses gestes et sa demarche sans noblesse. *Zulime* fit appercevoir tous ces défauts, il les lui reprochait durement, impatientée *mon Oncle* s'ecria-t-elle *faut-il vous le dire votre piece est detestable il n'est pas possible de la jouer* – on ne la joua effectivement pas. »

BGE, Ms Constant 49
(transcrit par Perey et Maugras 1885, p. 126-128)

1.9. Staatsarchiv Bern

StAB, A II, Ratsmanual

A II 648, Ratsmanual, n° 62

03.10.1714

„Die Comedianten sindt begehrender Bewilligung alhier währendem Markt Ihre Comedien spihlen zu können wegen beschwerlichen Zeiten abgewiesen worden.“

Traduction en allemand modernisé : „Die Comedianten sind begehrender Bewilligung hier während dem Markt Ihre Comedien spielen zu können wegen beschwerlichen Zeiten abgewiesen worden.“

Traduction en français : „Les Comédiens ont été éconduit de leur demande pour jouer leurs comédies ici pendant le marché à cause des temps difficiles.“

StAB, A II 648, Ratsmanual, n° 62, p. 293

22.10.1714

„Comedianten Caroussel Lausane _ Lausane pfei[t?]: Es habind sich vor einichen wuchen eine Troupe Comedianten alhier vor Megh angeben und umb permission zu spihlen angehalten. In bedenken aber der calamitosen Zeiten, und antreüwender gefahren der Contagiosen und andern üblen habend Ihr Gn. zu derglichen Üppigkeiten sich nicht verstehen können, sunderen dieser leuth abgewisen; dismahlen müssendt Ihr Gn. mit allerlecher Verwunderung vernemen, dass dieselben zu Lausanne sich uffhaltendt und was Ihnen in der Hauptstatt verboten, dorten concediert worden; bey welchem anlass dan auch von dem vorgangenen Caroussel Vergleich geredt, und under anderem auch für sehr unanständig geachtet worden dass gwüsse ansehnliche Frauenzimmer Reiglin zu rönnen dargeben. Also dieses alles Ihr Gn. bewogen, Ihme dem Amtsmann hiermit zu insinuiieren, bey der Statt die Erinnerung ze thun, dass die Commedieanten by Zeiten forth und Ihr fortun an anderen Ohrten zu suchen gewiesen werden.“

„Comedianten / Caroussel / Lausanne _ Lausanne pfeit: Es haben sich vor einigen Wochen eine Truppe Comedianten hier vor Megh [Meine Gnädige Herren] angeben und um permission zu spielen angehalten. In Bedenken aber der calamitosen Zeiten, und androhender Gefahren der Contagiosen und anderen Übeln haben Ihr Gnädige Herren zu der gleichen Üppigkeiten sich nicht verstehen können, sondern diese Leute abgewiesen; dieses Mal müssen Ihr Gnädige Herren mit ehrlicher Verwunderung vernehmen, dass dieselbe zu Lausanne sich aufhalten, und was Ihnen in der Hauptstadt verboten, dort concediert worden; bei welchem Anlass, dann [haben Sie] auch von dem vorgangenen Caroussel Vergleich geredt, und unter anderem auch für sehr unanständig geachtet worden, dass gewisse ansehnliche Frauen Reiglin zu rönnen dargeben. Also dieses alles Ihr Gn. bewogen, Ihme dem Amtsmann hiermit zu insinuiieren, bei der Stadt die Erinnerung zu tun, dass die Commedianten bei Zeiten fort und Ihr Fortun an anderen Orten zu suchen gewiesen werden.“

„Comédiens / Carrousel / Lausanne _ Lausanne [pfeit?¹⁷⁷]: Il y a quelques semaines, une troupe de comédiens s'est arrêtée ici pour demander auprès de leurs Excellences [litt. : Gracieux Seigneurs] la permission de jouer. Mais en raison des temps calamiteux et des dangers menaçants des contagions et d'autres maux, leurs Excellences n'ont pas pu se mettre d'accord pour de telles dépenses [litt. : un tel luxe], et ont renvoyé ces gens ; cette fois-ci, leurs Excellences doivent apprendre avec grand étonnement, que ces mêmes [gens] séjournent à Lausanne, et que ce qui leur avait été interdit dans la capitale, leur a

¹⁷⁷ Terme lié à une ville du territoire sujet (quand il revient dans le manual).

été accordé là-bas ; pour cette raison, il ont été aussi comparés à un carrousel [? traduction incertaine] ; et elles ont, entre autres, été également averties au sujet d'un événement très grossier, à savoir que certaines femmes de (mauvaise ?) réputation ont fait des rondes. Ainsi, toutes ces choses amènent leurs Excellences à exiger du Bailli [litt. : fonctionnaire] qu'il rappelle à la Ville [de Lausanne] que les comédiens doivent partir immédiatement et chercher leur fortune en d'autres lieux.“

StAB, A II 648, Ratsmanual, n° 62, p. 361

01.11.1714

„Comoedianten / Lausan[n]e Villetes _ Lausan[n]e Pra[e?]f: Ihr Gn. habind zwahr seinen antwortlichen bricht sowohl wegen bewussten Ringelrönnens als auch der Commedianten Spihls halb erhalten, denselben aber von keiner erheblichkeit befinden mögen, indehme aber [386] das eint und ander nunmehr abgestellt sein solle, als lassindt Ihr Gn. für dismahlen auch darbey bewenden, wollind aber gewärtig sein, dass Er der Amtmann der Statt Lausanne Meghh. billicher missfahlen ab disörtigen Verfahren bezeugen, und Ihro erinnerlich vorstellen werde, dass die nahmhaftte beschädigung im Ryffthal¹⁷⁸ und darauff erfolgte gnädige steuwsamblung Sie zu anderen als Commediantengedanken vermögen sollen, massen Er auch Hand obhalten werde, dass künfftighin dero gnädigen Willen gebührendt nachgelebt werde.“

„Comedianten / Lausanne Villetes _ Lausanne Praef: Ihr Gnädige haben zwar seinen antwortlichen Bericht sowohl wegen bewussten Ringelrönnens als auch der Commedianten Spiels halb erhalten, denselben aber von keiner Erheblichkeit befinden mögen, indem aber [386] das ein und ander nunmehr abgestellt sein solle, als lassen Ihr Gn. für diesmahl auch darbei bewenden, wollen aber gewärtig sein, dass Er der Amtmann der Statt Lausanne Meghh. billicher Missfallen ab diese Verfahren bezeugen, und Ihr erinnerlich vorstellen werde, dass die nahmhaftte beschädigung im Ryffthal und darauf erfolgte gnädige Steuersammlung Sie zu anderen als Commedianten gedanken vermögen sollen, massen Er auch Hand obhalten werde, dass künftigen der gnädigen Willen gebührend nachgelebt werde.“

„Comédiens / Lausanne / Villette [Lavaux] _ Lausanne [praef ?]: Leurs Excellences ont bien reçu son¹⁷⁹ rapport en réponse aussi bien au sujet de cette fameuse ronde qu'au sujet du jeu des comédiens, mais elles ont trouvé que cela n'était pas si considérable, puisqu'entretiens l'un et l'autre a pris fin ; Leurs Excellences s'en tiennent pour cette fois-ci mais veulent être assurées que le Bailli de la Ville de Lausanne montre son déplaisir au sujet de ces événements et qu'il leur [à la Ville] rappelle les grands dommages dans le Lavaux et de plus que la levée des impôts qui a eu lieu devrait les mener à d'autres pensées qu'à celles des comédiens ; Il doit également veiller à ce que la volonté de leurs Excellences soit respectée. “

StAB, A II 648, Ratsmanual, n° 62, p. 385-386

Transcription et traduction établie avec l'aide de Susanna Tschui.

A II 796, Ratsmanual, n° 210

12.6.1751

„Lausane Vivis [Vevey] Comoedien. _ Lausane und Vivis Class. Ihr an Meghh. Sub 2t dis erlassenes schreiben gebe denselben zu vernemmen, was ra[.]e [429] der Comoedien Vorstellung zu Lausane und Vivis sich zugetragen, also das sie Ihrer Obligenheit zu seyn vermeinen, Ihr Gn. davon nachricht zu geben & es finden nun Meghh zum voraus, das hierüber den H. Amtleuten die gemessene Vorstellungen und zwar in Zeiten von seiten der Geistlichkeit des Ohrts hätten gethan, und remedur begehrt, zumalen

¹⁷⁸ L'ancien nom en allemand pour Lavaux (DHS).

¹⁷⁹ du bailli

des ferneren erwartet werden sollen anstat das sie die Class erst nachgehends durch ein besonders Schreiben die Sach an Ihr H. langen lassen; massen in künftigen fählen Ihme zur Wegweisung dienen, und hiemit befohlen werde, jeh nach Umständen entweder sich allervorderst an den H Landtvogt zu adressieren, oder bey haltung der Class, da die Amtleuth auch zugegen, den Anzug zu thun dessen, so Ihnen etwann bedenklich vorkommen möchte; Indessen, und weilen Meghh nit billichen, das dergleichen Schauspihl sich halten weder in den Heil. Wochen, noch die Wochen vor und nach denen Communionstagen, auch solches niemals in währendem Gottesdienst geschehen soll, als seye zu dem End wirklich Vorsorg gethan, und die [430] befelchen an behörige Ohrt ergangen, dessen Meghh sie zugleich benachrichtigen wolle.

obid: _ Lausanne und Vivis [prae. Sep]: Meghh haben die Nachricht empfangen, dass die nacher Lausanne und Vivis gekommene Troupe Comoedianten auch in währender Heil. Zeith und vor letztem Pfingstfest bis zur Auffahrt agieret; Es finden demnach Meghh zu Vermeidung Anstosses nohtwendig, und befehrend Ihnen, zu verfügen, dass dergleichen in obangeregter Zeith nit mehr geschehe, noch solche Schauspihl in währender stund des Gottesdiensts gehalten werdind, im übrigen haben Meghh. aus Anlass des von gedachter Class hierum abgebenes besonderes Schreibens deroselben das behörige, und dass sie sich in dergleichen Fählen allervorderst an den Amtsmann adressiren, oder in der Class Versammlung was Ihnen obgelegen seye, eröffnen, und das weitere erwarten sollen, aufgetragen.“

StAB, A II 796, Ratsmanual, n° 210, p. 428-430

1.10. Burgerbibliothek, Bern

BBB, Mss. hist. helv. X. 105, Lettres à Jean Rodolphe Sinner de Ballaigues

[s.d., 07.1763], de David-Louis Constant d'Hermenches, de Lausanne

Datation : répond à la lettre du 3 juillet 1763 de Sinner (BCU, CO II/16/9)

« J'étois a hermenches, ou je retourne, quant votre lettre est venue ici Mon cher Sinner, la campagne est delicieuse, c'est un gout ou l'on revient toujours en depit de toutes les autres distractions, la mienne a été de faire mes honneurs a la moderne dame Gouvernant d'Aigle, elle n'a point deplu ici, je ne lui ai point donné le bal, et je l'ai tenue a table autant que j'ai pu, moienant quoi on lui a trouvé la mine avenante, et la tête assés bien. Votre itineraire me plais par tous les points qui vous raprocheront de nous ; vous ne devés point douter que vous ne soiés recu avec distinction par Voltaire, et que je ne vous presente a lui d'une maniere qui le flatera, homme d'Etat, de lettres, de Genie, et de tres bonne societé, depuis fernex, jusqu'aux lettrés de la chine, vous devés conter partout sur un accueil agreable, ou il n'y aura plus ni gout, ni équité sur la surface de cette terre.

J'entre avec plaisir dans vos recherches sur la population de ce païs, vous n'aurez qu'a me donner vos directions [406] nous pouvons nous adresser aux Corps des villes, et aux comunautés des Campagnes, soit a leurs seigneurs ; je crois que l'on trouvera toutes les villes augmentées en habitant depuis le comencement du siecle, le refuge etoit dans sa ferveur en 1700 depuis lors il y a bien eu des emigrations d'Allemagne, et des Vaudois, nous en restituons un partie par ce qui va en Angleterre ; tous nos marchands à lausanne par e[xem]ple sont francois, et le plus grand nombre des ouvriers est allemand ; les naturels du païs ont diminué ; ils sont inconstants, ivrognes, et glorieux, je crois bien que la nature du gouvernement y contribue beaucoup : si l'on pouvoit obliger les comunautés a recevoir des bourgeois si les places de chatelains, assesseurs, Lieutenants ballivaux, Ministres, que le souverain donne, etoient meilleures, si les loix consistoriales, le desespoir et la crainte de l'infamie ne faisoient pas comettre tant de meurtres, notre païs seroit bientôt florissant par la population, on [407] doubleroit le nombre des laboureurs, et des artisans, et le service etranger n'enleveroit guere que le superflu, et les mauvais sujets : il faudroit que chacun retat dans son etat, que le gentilhomme put trouver le fruit de ses etudes dans les emplois qu'il tacheroit de meriter de son souverain, que la crainte de manquer de ressource pour ses enfants ne fut plus un obstacle au mariage, que les ouvrier ne lui manquassent pas pour faire cultiver ses domaines. il faudroit que le paisan ne fut plus tenté de quitter son village pour se faire procureur, avoial ou ministre, par la facilité qu'il trouve a y parvenir, et par légalité que dans le fait ces professions aportent entre les conditions ; Il faudroit qu'au moins la qualité de Vassal fut un etat, qui n'eut pas été avili par l'abolition de la cape ; que chacun ne pensat qu'a rendre plus florissant le fief hérité de ses pères, a s'occuper du bien de ses ressortissants a se concilier la confiance de son Price, au lieu d'être a l'affut d'un bout de l'année a l'autre de quelque concussionnaire, ou negotiant, avec lequel on espere gagner [408] quelques milles francs par la vente de la terre. enfin il faudroit qu'un agriculteur qui auroit choisi tel ou tel endroit pour son habitation, put esperer d'en devenir bourgeois, et de n'être pas en proie a l'avidité, et a la jalousie des Comunes : il y a des bourgs dans ce païs ou la bourgeoisie est quatre fois plus chere a aquerir que celle de lausanne, et des villages ou il est impossible de l'obtenir.

Voltaire plutot que de laisser jouer frere Gengis, l'a joué lui meme, cella devoit être bon a voir, enfin tous les etats viennent eprouver leurs talents sur son theatre, depuis le Gouverneur de Province, jusqu'au Maire de ville ; il ne manquoit qu'un premier ministre, et favori ; c'est ce que nous allons voir. Mr de Swallow s'est annoncé pour *Zaire*, et *Semiramis*, je ne sais dans quels rôles ; [salutations]

CoH :

~~hermenches~~ Lausanne ce Vendredi »

BBB, M.h.h. X. 105, lettre n° 93/405-408

[24.01.1764], de David-Louis Constant d'Hermenches, de Lausanne

Datation : après la lettre de Sinner du 22 janvier 1764 mais avant sa réponse du 29 janvier 1764 (BCU, CO II/16/9)

« Lausanne ce Mardi.

Il faut mon Cher Sinner que j'aïlle a Geneve, et que j'enfonçe la porte d'hubert pour pouvoir vous promettre la restitution de votre livre, je le ferai, mais donnés moi du tems, il n'en est pas ainsi de la lettre de Bese[n]vald, vous pouvés san rien forcer me l'envoier et je vous en aurés une obligation toute particuliere, il est mon Ami de tout tems, et ce qui n'interesse pas le public, intersse le particulier dans de telles rèlation ; il est affreux de voir les lettres ecrites a un Ami devenir le sujet de l'examen de ses enemis [...]

Mon forté piano est arrivé, je vous fais des remerciements et des excuses de mes importunités a ce sujet ; le son m'en plait, et l'execution en est tout a fait ingenieuse, mais j'y trouve des vices qui m'affligent ; l'ouvrage est fait extremement a la legere, et je crains qu'il ne dure pas, actuellement meme il y a deux touches qui jouent mal, il y a un peu de cliquetis dans les marteaux [410] superieurs, et inferieurs, et quelques pointes de metal et quelques crochets de fer qui posés avec negligence font un mauvais effets ; d'ailleurs, chose singuliere, l'instrument quoique mouillé, et gaté exterieurement est arrivé sans etre desaccordé, et j'ai pu en jouer tout de suite ; un defaut considerable encore c'est que la derniere octave n'est absolument point sonore, pendant que le son de l'avant derniere et de celle du millieu est delicieux ; vouléz vous mon Cher Ami completer vos bontéz sur ce Chapitre ? en voulant faire venir Hellen chez vous, et lui dire tout cella ? il n'entend point de francois, et je crains ~~qu'il ne me comprenne~~ de m'expliquer mal en Allemand ; quant au derangement de la peinture ce m'est peu de chose, le defaut de son dans le haut, est sans remede ; mais ce qui regarde les touches, et les marteaux, est absolument essentiel, et dependant de l'artiste ; je pense qu'il couteroit moins que Hellen vienne pour une couple de jours ici, mettre l'un et l'autre instrument en etat que si je les lui envoiois comme il le propose ; je le [411] logerai et nourirai.

nous n'avons rien de positivement arreté sur nos projets de theatre, on parle d'*Anette et Lubin*, de *Zaire* ; il faudroit l'esperance d'attirer de nos amis, et de leur faire quelque plaisir pour nous decider, je vous le dis tout ingenument, mandés moi donc ce que vous penséz a cet egard, et je pousserai a la chose en consequence ; je me suis mis repetiteur d'une troupe de Dilles que l'on nomme, du printems, elles jouent vendredi *Les Sultanes*, et *le Coc du village*. Les Ajustements et l'envie de se divertir sont, comme vous le penséz bien, un plus grand motif que les talents, et leur perfection, chez de jeunes filles qui ont beaucoup d'amoureux, cependant ma Roxelane ne me fera point de deshonneur ; la scene est chez George Grand ; ne trouvés vous pas que je ressemble a cette Vielle Comtesse qui s'etoit ruinée au jeu, mais qui avoit la pation d'aller dans les maisons de lansquenet, pour y faire du bouillon pour les pauvres pontes ?

Je vous bien que vous ne nous renverrés les Daubonne que quant ils auront besoin du bouillon !

[412] Il est vrai que j'ai fait ou plutot tenté quelques recherches sur la population, j'y ai trouvé les empechements que vous avéz prevu, cependant je suis parvenu au point de pouvoir affirmer que depuis le comencement du siecle le país ne s'est pas depeuplé bien au contraire, malgré le deperissement de familles les plus considerables, et les services etrangers. Je vous avois ecrit une fois asséz longuement sur ce sujet dans le tems que cette idée me passa par la tete, mais vous ne parutes pas y avoir fait attention. Je suis bien eloigné de penser avec vous que dans un país qui n'est ni monarchique ni republique, il fut avantageux de changer les imposition sur les terres, en capitations, ou autres impots, ce seroit une entreprise dangereuse pour la souveraineté, je vous ferai quand nous en jazerons enssemble mes objections sur ce point, et pourai vous comuniquer, ce que j'ai compilé dans ma tête a ce sujet ; je suis si loin de croire qu'aucune tâche puisse favoriser le bien general, que je regarde comme un des grands detriments a la population de ce [413] país, l'obligation ou chaque individu est de se pourvoir d'un accoutrement de guerre en se mariant, les depenses dont l'ardeur guerriere de nos majors charge et augmente chaque année cette obligation ; et en second lieu, la naturalisation qui je crois est un obstacle a la population du país, et une mince branche de revenu pour LL: EE:...

L'Eau me vient a la bouche mon cher Sinner en m'apprenant que vous possédéz Mme Hachbret, je serois bien enchanté de faire de la musique avec elle, et sans musique le dialogue est excellent avec elle ; Je l'ai

souvent dit le malheur de l'homme n'est pas de vivre trop peu, c'est de ne pouvoir pas envoyer ses oreilles d'un côté, ses yeux, son coeur d'un autre, [...]

J'ai toujours oublié de vous demander a propos de votre imitation de l'Ode d'Horace, si vous connoisséz celle de Bussi Rabutin qui commence [414]

pendant que j'étois dans votre Ame,
que vous n'aimiez d'autre que moi
vous l'avéz bien pu voir, Madame
je me croiois plus heureux que le Roi !

cella est aussi françois, et de la vielle cour, que la vertu est elegante, et fidelle a l'Antiquité :

une Brochure intitulée *Le Noble* ne seroit elle point parvenue jusqu'a vous, si cella est, voudriés me la procurer, l'Auteur est une femme de mes Amies, je dois lui ecrire, il est honteux de ne pouvoir lui rien dire sur son Ouvrage, elle l'avoue un peu libre.

bonsoir mon cher Sinner je vas entendre lire la refutation du livre de la tolerance faite par le Professeur de bon ; de la repetter *les Sultanes*, puis a un grand souper que Mme de Gumoins donne a Mr le ballif de lausanne, homme le plus sociable du monde ; et au sortir de la a un bal chez Mlle Catherine de Chandieu, cella ne s'apelle t'il pas porta [?] son tems comme si on faisoit souvent le chemin de Paris a Versailles ? » [salutations]

BBB, M.h.h. X. 105, n° 93/409-414

15.[11.1763], de David-Louis Constant d'Hermenches, d'Hermenches

Datation : lettre qui précède celle de Sinner datée du 29 janvier 1764 (BCU, CO II/16/9)

« Je lirai avec plaisir *Medée* et je la ferai parvenir ponctuellement a sa destination [càd Voltaire] ; ainsi vous pouvés me l'envoyer Mon Cher Sinner, a moins qu'il ne se presente quelque voie plus directe ; il est singulier le plaisir que Walpole me fait je ne vous l'ai pas encore expédié, mais je n'y manquerai pas, en avés vous parlé a Voltaire ? il lui donne quelques coups de becs, il ne paroît pas non plus admirateur de Hume ; je m'en vas voir si de la Haye je pourai avoir ses dernieres productions [à Hume] avec le Catalogue ; je suis en connoissance avec une Mme de Bouflers que je soubsonne travailler aux traductions au moins et elle fait le voiage d'Angleterre en bonne partie pour voir David Hume, je m'en vas lui ecrire a ce sujet ; citot que je la saurai de retour a Paris : Je suis bien aise au reste de tous les gens de ce païs qui vont a Paris, quant ils ont l'age de la raison, je n'ai pas remarqué que ces voyages fassent autre chose que du bien surtout aux femmes, elles aprenent la propreté, la politesse, elles y prennent la connoissance et le gout des choses agreables, et sociables, et elles s'y ennuient asséz pour ne plus penser a des voiajes quant [420] elles sont de retour dans leur patrie, ainsi j'accompagne de mes voeux votre parente, et vous en fait mon compliment, c'est une interlocutrice de plus que vous serés bien aise de rencontrer ; et convenéz qu'il n'y en a pas de trop, la societé dans nos païs ne devient fade, et familiere que faut de sujets de conversation : il se fait aussi une emigration de mes parents dans quelques jours, Mmes De St Cierge et Daubonne avec leur frere et pere, vont passer l'hivert en Languedoc, c'est pour de Berché qui cherche un climat temperé, ainsi je crois que les plaisirs des deux femmes, qui se portent tres bien, seront tres temperéz, par les soins dûs a un Pere malade ; [...] J'ai eu le Gouverneur de Paierne avant hier qui all[ait ?] a son installation, avec Micheli, Mme de Saconnex va faire ses couches a Geneve, parce qu'elle craint le Jurat, [...] je crains moi de le quitter, parce que j'y suis libre et que je fais de l'exercice. Je n'ai pas encore pu savoir si ce diable de Besenvald est a Soleure, je [421] vous demande en grace de me mander par la premiere poste ce qui en est [salutations]

CoH :

hermenches ce mardi 15 »

BBB, M.h.h. X. 105, n° 94/419-421

1.11. Archives fédérales de Berne

AFS, B, Zentralarchiv der Helvetischen Republik (1798-1803)

B 1479, Correspondance de Philipp Albert Stapfer, ministre des arts et des sciences

Lettres envoyées au ministre des arts et des sciences, et copies/brouillons des réponses de celui-ci.
Folios numérotés dans l'ordre chronologique inverse. Ordre chronologique rétabli.

24.08.1798

Adresse : « Au Citoyen Ministre de l'instruction Publique et beaux arts de la Republique Helvetique »
« Citoyen Ministre

Le Gouvernement actuel ayant promis solennellement l'encouragement des Sciences et beaux arts, et instruction publique par votre Organe ; nous sommes persuadés que nous ne pouvons mieux faire que de reclamer votre protection pour l'établissement d'une institution dont j'ai l'honneur de vous envoyer le plan ci joint, precedé d'une introduction qui avait été destinée a être présentée avant l'établissement de votre Ministère, et que nous avons cru cependant devoir joindre audit plan pour plus ample information.

Comme vous le verrés Citoyen Ministre c'est l'instruction publique, direction de l'opinion morale et politique, Sciences et beaux arts reunis.

Ledit plan repond parfaitement a toutes les objections qu'on pourrait faire a cet établissement. Cependant si vous en avies a faire Citoyen Ministre que nous n'eussions pas Sçu prévoir, nous nous ferons un vrai plaisir, et même un devoir, d'y repondre a votre entiere satisfaction.

[13v] Lorsqu'il est a considerer que les Citoyens qui veulent se charger de cette entreprise sont des Citoyens actifs propriétaires dans cette Comune les quels ont eû toutes les occasions d'aquerir des connaissances aprofondies dans les differentes parties qui constitueront nôtre institution, et qui par consequent sont dans le cas de l'administrer, il est a croire que le principal obstacle a l'execution de nôtre plan peut être par la facilement enlevé.

La consideration dont un pareil établissement a besoin pour pouvoir prosperer, et repondre au but que vous nous proposons, et a la pureté de nos intentions, nous a fait prendre la liberté de recourir a vous Citoyen Ministre, mais seulement après avoir consulté des personnes respectables d'entre nos concitoyens, de même que l'opinion generale et vraiment éssentiele.

C'est dans ces sentiments Citoyen Ministre que nous attendons avec bon espoir, de votre Zele a la chose publique, l'encouragement a une institution la plus propre a piquer et a faire naitre le goût des beaux arts et de l'instruction, que nous croyons nécessaire et honorable a nôtre patrie, et qui sont les deux parties que le gouvernement actuel vous a confié a si juste titre.

[14] Nous osons ésserer que vous daignerés remettre une reponse aussi prompte que possible au Citoyen Ministre des Relations exterieures par le canal duquel nous avons cru devoir vous faire passer notre plan comme étant connu de lui.

Nous prenons la liberté Citoyen Ministre de vous presenter les vœux sincères que nous faisons pour la constante prospérité de votre Ministère.

Salut et Respect / p^o Albert Rogguin et Comp.

Lausanne le 24^e aoust 1798.

[15] Introduction

Les Sciences le Commerce et les beaux Arts ont de tout tems illustrés les Nations qui les ont encouragé. Au nombre de ces derniers on doit remarquer principalement l'Art Dramatique ou theatre en general, lequel étant dirigé sur des bons principes reunit plusieurs avantages distinctifs.

Le premier bien important actuellement et surtout dans nos Contrées, est celui d'instruction publique ; le second non moins conséquent est celui de guider ou former l'opinion morale et politique ; un troisieme avantage, est celui de procurer a toutes les classes de Citoyens, un delassement le plus sensé, le plus utile et le plus a rechercher par les hommes éclairés.

Les deux premiers avantages ne pouvant être mis en doute que par des ignorants ou des fanatiques, nous considerons qu'ils ne peuvent être qu'approuvés de ceux qui ne le sont pas : le dernier doit être preferé a tout autre delassement.

A ces avantages, qui concernent l'art, on peut ajouter ici celui qui concerne la bienfaisance, lequel est le but principal de l'institution que nous desirons former comme on le verra par le plan suivant.

Cet avantage serait le soulagement de l'indigence, qui est très urgent dans notre comune, et que nous voyons acroître a l'approche de l'hiver, par le manque d'ouvrages qui sont arrêté dans ce canton.

Nous pensons d'après ce que nous venons d'avancer seulement jusqu'ici qu'un Gouvernement qui entend ses vrais interets, c'est a dire qui veut sincerement le bien de la patrie et du peuple doit s'empreser a encourager les Arts reunis dans une institution aussi louable, laquelle peut former l'opinion publique et influencer la société a son avantage d'une maniere aussi sensible.

[15v] Mais l'encouragement que meritent les arts reunis dans l'etablissement de cette institution ne doit pas être accordé a des troupes ambulantes lesquelles mal composées, et ne sejournant dans une ville qu'un mois ou deux s'inquiètent très peu de l'impression bonne ou mauvaise, qu'elles laissent après leur départ.

Avant que de passer au plan d'exécution qui nous concernent nous ajouterons quelques idées, qui viennent a l'ap[pui] de ce que nous venons d'avancer et qui feront sentir le besoin pressant qu'il y aurait maintenant de mettre en pratique parmi nôtre peuple ignorant et abrutit, l'art Dramatique, qui nous parait le plus propre a faire connaitre la nécessité de s'instruire, et a donner le gout des beaux Arts et Sciences.

L'Art Dramatique est honorable en lui même car la philosophie accomodée au theatre et fondue pour ainsi dire dans le sentiment, est celle qui est le plus a portée de tous les hommes, et qui est la plus propre a les instruire comme a les interresser. C'est la philosophie d'usage le plus recomandable, c'est la morale mise en action, mais d'un coté qui ne presente que l'agrement ; c'est enfin l'art de rendre la vertu interessante, et aimable en la tirant de sa froideur, par des Situations fortes et touchantes, sans cependant être romanesques.

L'Art Dramatique a exercé la plume des meilleurs écrivains de ce Siecle, comme dans les tems heureux des Grecs et des Romains, et c'est cet art même qui a porté ces peuples celebres au plus haut degré d'élevation, de perfection, et d'energie.

[16] C'est en présentant souvent a nos yeux d'une maniere interessante et sensible et sous toutes les formes, les vertus heroïques et republicaines... le desinterressement, la generosité, l'amour de la patrie &c &c &c. que les esprits s'éclairent que les cœurs s'humanisent, que les ames s'échaufent et s'agrandissent... et qu'enfin le funeste égoïsme s'aneantit. C'est sans doute par ces mêmes raisons que les plus grands hommes de presque tous les tems, ont fait de cet art, leur delassement, leur enthousiasme.

L'Art Dramatique doit donc être honoré, encouragé mais coment ? serait-ce en confiant des soins aussi delicats aussi importants, a des êtres immoraux et vagabonds ? non ce serait donner son tresor a garder aux voleurs, a qui faut-il donc confier ces soins ? a des Citoyens du lieu même a des hommes probes a des republicains paisibles et éclairés, a des hommes purifiés de tout espèces de prejugués nuisibles aux lumieres qu'un art aussi recomandable peut apporter a la société.

Combien cette institution ne deviendra-t-elle pas honorable lorsque, étant encouragée par un gouvernement protecteur des sciences et beaux arts, et par conséquent mise en considération, on pourra alors choisir des acteurs de bonne éducation, de bonnes mœurs et à talents distingués qui eux mêmes respireront la vertu dont ils doivent être les modèles.

[16v] C'est aussi enfin qu'en suivant les lumières que l'expérience nous a donné, il nous sera facile de baser sur ces principes une institution théâtrale qui deviendra par le bien supérieure à tout autre genre de spectacle, puisque nous en ferions une école de morale et des beaux arts réunis comme on va le voir dans le plan qui suit.

[17] Plan Adressé Au Ministre chargé de l'instruction publique et encouragement des beaux arts.

Citoyen Ministre

Depuis longtemps la Commune de Lausanne une des plus marquantes de l'Helvétie devrait être pourvue d'un Spectacle National, mais l'ancien gouvernement s'est toujours montré contraire à cet établissement.

Nous n'entreprendrons pas de dévoiler les raisons qui ne subsistent plus aujourd'hui. Cet établissement bien loin d'offrir aucun inconvénient, ne peut produire que de très bons effets surtout dans la partie de l'instruction publique et des beaux arts dont vous êtes l'organe, et que vous êtes chargé d'encourager, au progrès desquels s'appliqueront, ceux qui se proposent de former cette institution comme étant leur but principal ; l'exécution n'en a été entreprise que d'après une sollicitation unanime et répétée, et après avoir consulté l'opinion générale.

Voici donc Citoyen Ministre l'abrégé d'un plan dont nous avons cru ne devoir exposer à votre examen que les articles qui méritent de vous être présentés, ne voulant pas occuper vos moments précieux par des détails prématurés.

[17v] Le tout a déjà été approuvé par des personnes bien intentionnées d'entre les ministres du culte qui ont trouvé notre entreprise mériter sous tous les rapports l'encouragement et l'appui du gouvernement actuel.

Premier Article.

Nous nous chargerions de tous les frais de détails et ne demanderions pour le présent d'autre encouragement que celui d'être assuré qu'aucun établissement de cette espèce ne se formera dans le Canton Léman pendant au moins l'espace de trois ans, parce que deux du même genre pourraient ne subsister dans des bornes si étroites, sans se nuire réciproquement, et finir par se détruire.

Vous savez Citoyen Ministre que de telles entreprises à l'instar de toute institution publique ne peuvent supporter de rivalité, comme les établissements de spéculation commerciale, dont le succès ne dépend pas du lieu seul où on se trouve, il nous paraît donc d'après cela que le meilleur moyen de répondre à l'esprit du gouvernement dont l'opinion publique fait la vraie force, est celui d'en avoir un privilège sur lequel on puisse baser une édifice aussi conséquent, et de pouvoir faire en toute assurance, les sacrifices qu'exigerait une institution établie sur un pied aussi respectable que celle que nous nous proposons.

[18] Nous demanderions en seconde instance que par vos ordres on nous accorde à notre choix un emplacement National convenable, joint au bois de construction, ce qui ne saurait être refusé ici d'autant que les entrepreneurs sont des Citoyens ci devant grands bourgeois qui ont part de droit ancien aux biens communaux de cette ville, une autre considération est, que ledit établissement resterait toujours propriété nationale.

L'institution à laquelle on pourrait joindre l'école de peinture dessin, sculpture, architecture &c: &c: porterait le titre d'école des mœurs et réunion des beaux arts. Nous inviterions en conséquence les gens de lettres de la République helvétique à s'occuper de fournir à cette Société des productions nationales. On admettrait principalement que des pièces analogues à ces principes, c'est à dire qui porteraient un caractère national et moral, dont le grand but serait de créer chez les uns, et entretenir chez les autres, l'esprit de vrai patriotisme qui est l'amour de la patrie, et du bien général.

À cette instruction agréable, à cet encouragement aux vertus civiques, on y joindrait des compositions musicales qui instruisaient et exerceraient la jeunesse dans un art qui fait partie essentielle de l'éducation

liberale, mais dont les frais sont très dispendieux aux pères de familles par des leçons particulières, de même que l'instruction dans les différentes branches des beaux arts qui feront partie de notre institution.

[18v] Troisième Article

Les personnes qui se chargeraient des rôles seraient des Citoyens et Citoyennes domiciliés dans cette Commune lesquelles ayant déjà un état fixe ne donneraient à l'art Dramatique que la portion de leur temps que jusqu'à présent ils ont consacré à des recreations moins utiles moins sensées.

Dans l'origine ces jeunes gens seraient dirigés par des artistes distingués en talents, et par la régularité de leur mœurs lesquels en faisant des élèves rempliraient le double but de former les Citoyens de notre Canton à l'esprit des loix et des mœurs républicaines, comme aux talents oratoires, qui sont l'art de parler en public avec ordre et aisance, un langage épuré persuasif, agréable et enfin à développer l'intelligence pour les beaux arts et Sciences.

4° art: Le montant de la recette tous frais déduits serait consacré au soulagement de l'indigence, et considéré sous ce seul point de vue ledit établissement doit être respectable et cher à tout bon Citoyen.

Les mêmes entrepreneurs ayant eue occasion dans l'étranger d'acquies des connaissances dans l'art de diriger des fêtes civiques avec représentation théâtrale, et ayant sans cela des artistes en tout genre nécessaire et autre accessoire réunis à leur ordre, demanderaient en même temps, que la direction des dites fêtes leur soit accordée on aurait qu'à se louer du côté de l'économie, de celui du goût et de l'agrément. »

AFS, B 1479, f° 13-18

11.09.1798

« Arau Le 11 7^{bre} 1798.

[Le Directoire exécutif de la République helvétique une et indivisible]

Considérant que l'art dramatique est un moyen important d'instruction publique, de guider ou former l'opinion morale & politique et une source de plaisirs dignes d'hommes libres et éclairés ;

Considérant que les Théâtres ne peuvent devenir des écoles de mœurs, de bon goût, d'instruction utile et de patriotisme épuré que sous la direction de Citoyens probes, intelligents et animés du désir de répandre des Lumières et épurer les mœurs.

Après avoir entendu son Ministre des Sciences sur la pétition des Citoyens Alb: Rogguin & C^e tendant à obtenir un Local Convenable pour l'établissement d'un Théâtre national à Lausanne.

Arrête :

1° La Chambre administrative du Canton de Léman est chargée de présenter son avis sur la demande de ces Citoyens et ses idées sur les moyens à employer pour faciliter l'exécution de leur plan.

2° le Ministre des Sciences est chargé de témoigner aux Entrepreneurs la Satisfaction du Gouvernement. ainsi arrêté à Arau le onze Septembre mille sept cent quatre vingt dix huit 1798.

Le Président du Directoire exécutif / Pierre Ochs

Par le Directoire le Secré^{te} général / Mousson¹⁸⁰ »

AFS, B 1479, f° 12

05.10.1798

Lettre de la Chambre administrative du Canton du Léman. Réceptionnée le 22 octobre.

En marge : « Concernant le projet d'un établissement dramatique à Lausanne »

¹⁸⁰ secrétaire général

« Lausanne, le 5^e 8^{bre} 1798

Au citoyen Ministre des Arts et Sciences.

Citoyen Ministre,

En réponse à votre lettre concernant le projet des Citoyens Roguin & Compagnie, nous aurons l'honneur de vous dire, que nous avons déjà eu deux demandes pareilles d'un artiste de Besançon, qui nous priaient de lui permettre de donner spectacle à Lausanne. Nous n'avons pas crû devoir souscrire à ses demandes, vû les grands inconvénients qu'entraînent presque nécessairement de pareilles institutions, malgré tous les soins qu'on prend pour les diriger, vers l'unique but qu'elles devraient avoir, celui de développer les talents de quelques uns, en donnant d'utiles leçons au grand nombre.

Nous avons craint que séduit par des apparences trompeuses, nôtre peuple qui n'est point encore assés démoralisé, pour n'avoir rien à redouter d'un théâtre, ne devint peut être insensiblement sans mœurs, sans respect pour la vertu, et ne finit par n'être plus attaché à la patrie, que par des moyens d'amusemens ou de convenances et non par cet amour vrai & sublime qui ne peut naitre que dans des cœurs vertueux.

Nous avons vû le peu de ressources de notre pays, son état actuel, la position actuelle de ses habitans, qui en [19v] général sont loin d'être riches mais ardens, comme tous les peuples, pour les divertissemens qui excitent les passions, et nous avons craint qu'un théâtre, en pompant par l'appas du plaisir, les petites ressources qui alimentent plusieurs familles, nous ne vissions peut-être notre peuple passer du bien-être à la misère, et plusieurs familles de l'état de médiocrité à une ruine totale.

Enfin nous avons craint qu'en établissant une école qui apprit à nos Concitoyens à composer l'extérieur en corrompant l'intérieur, nous n'eussions, dans la suite, le regret de voir les talens factices envahir les honneurs dus à la Vertu.

Une autre réflexion, Citoyen Ministre, nous paraît encore frappante ; c'est le petit nombre de pièces dramatiques, qui pourraient être jouées sans crainte, en présence d'un peuple encore vertueux : Presque, dans toutes, ce but moral est caché dans des détails, qui frappent bien plus l'imagination en caressant les Vices, qu'ils ne réchauffent l'ame à la Vertu. Les Auteurs veulent plaire & il est assés connu que pour plaire au grand nombre, il faut flatter les passions & les soulever par tous les moyens.

Telle est, Citoyen Ministre, notre opinion sur les théâtres, ne connaissant point le plan dramatique des Citoyens Roguin et Compagnie, nous ignorons s'ils peuvent parer à tous ces inconvénients ; nous ignorons de même s'ils [20] pourraient faire un choix de pièces et d'acteurs, qui instruisissent sans corrompre et amusassent sans dépraver ; et même en supposant ce cas possible, nous doutons encore qu'ils eussent des moyens assés puissants pour empêcher la corruption de se glisser tôt ou tard sur leur théâtre et d'y jouer bientôt le plus grand rôle.

En Conséquence, Citoyen Ministre, jusques à ce que les Citoyens Roguin et Compagnie nous prouvent qu'ils ont des moyens suffisans pour prévenir tous les maux suites ordinaires d'un pareil établissement, nous ne pouvons que persister dans notre opinion.

Salut républicain.

H^{ri} Monod Président / Panchaud S^{re} »

AFS, B 1479, f° 19-20

30.03.1799

« 1283. Roguin de Laus^e Théâtre »

« Citoyen Ministre

J'ay pris la liberté l'Automne dernière de vous faire parvenir un projet d'institut Dramatique auquel le Directoire a daigné donner son approbation ce que vous m'avez fait la grace de me comuniquer par une Lettre officielle en date du 29^e Septembre dernier ; Mais comme la partie des beaux Arts & leur influence sur la police des mœurs est très peu connue dans ce Canton ci, que d'ailleurs l'ancien Gouvernement & les Magistratures ne leur acordoient en consequence aucune consideration, il s'ensuivoit que quoique d'un gout general chés toute personne un peu instruite, les Autorités auxquelles j'eusse présenté ma

petition ici ne l'eussent pas accueillie d'une maniere satisfaisante, parceque quoique sous un nouveau regime les anciens prejuges existent meme chés les individus qui se picquent de lumieres. c'est ce dont j'avois eu lieu de me convaincre auparavant & c'est pour cette raison que j'etois allé en droiture a la Source en m'adressant a vous, Citoyen Ministre, persuadé d'avance que vous envisageriés les avantages & les agrements de l'Art Dramatique sous leur vrai point de vue. Je prends donc encore la liberté de vous écrire, Citoyen Ministre, pour vous demander la grace de ne pas me mettre en oubli & lorsque, comme je ne le doute pas, la Republique [6v] aura triomphé, de m'acorder une protection suffisante a l'entreprise dont j'ay eu l'honneur de vous envoyer le plan auquel cependant il y aura bien des changements a faire.

Permettés moi, Citoyen Ministre, une digression necessaire ; lorsque je vous fis passer ma petition, j'avois fait choix de quelques Sujet propres a remplir mes vues ; la Cabale de certains individus qui veulent absolument diriger seuls l'opinion publique chercha & reüssit a degouter des jeunes gens qui n'ont pas assés de fermeté pour resister aux insinuations diaboliques de gens qui sous le manteau de la Religion & des mœurs dont ils n'ont que l'apparence ont voulu faire envisager mon entreprise comme attentatoire a ces memes mœurs dont je voulois au contraire en faire une Ecole ; car comme dit J. J. Rousseau les Spectacles publics sont les plus honetes de tous les plaisirs en cela meme qu'ils sont publics & qu'etant sous la Sauvegarde du Gouvernement & l'inspection immediate de la police, il ne s'y peut rien passer que d'honete & de decent.

Comme donc aujourd'hui dans la France regenerée ceux qui professent l'Art Dramatique & lyrique sont au rang honorable de Citoyens, plusieurs individus qui auparavant eussent repugné a se vouer a cet art, s'y donnent maintenant librement, je pourrois y aire un choix de Sujets dont la moralité & les principes republicains me sont connus, comme outre cela la Republique Francaise & la notre sont dans la liaison la plus intime, je pense qu'il n'y auroit aucun inconvenient a composer dans l'origine cet institut de Citoyens Français, dans la Suite les notes s'y joindroient & pour donner au dit institut le lustre dont il auroit besoin, je pense qu'il devoit exister dans le chef lieu du Gouvernement, soit a Berne, tant pour favoriser l'etude de la langue française que celle de l'Art [7] oratoire & pour procurer aux Membres qui composent notre Gouvernance un delassement qui leur fut agreable, j'ajouterai qu'ayant vu dernièrement dans la Loi sur les Municipalités qu'elles surveilleront les Spectacles & fêtes publiques, il me paroît que vous n'etes pas eloignés d'en permettre l'etablissement.

Daignés donc, Citoyen Ministre, me faire une seconde fois la grace d'accueillir avec indulgence a que je prends la liberté de vous exposer,

Recevés mes voeux sincerés pour la constante prosperité du Gouvernement actuel & celle de votre ministere

Salut & respect / Albert Rogguin & C^e

Lausanne le 30^e Mars 1799

P.S. Je profite de l'ocasion du Citoyen Pache mon ami pour vous faire parvenir cette Lettre, vû qu'il est lui meme dans le cas d'aller vous presenter ses respects & un petit ouvrage qu'il a executé aux fins d'obtenir de l'emploi dans la planimetrie & les autres parties qui y correspondent, soit a Lucerne soit dans le Paÿs. »

AFS, B 1479, f^o 6-7

18.04.1799

Brouillon de lettre

« Au Cit. Albert Rogguin et C^e à Lausanne 18^e Av[ril 1799]

C[itoyen !]

La confiance avec laquelle vous me faites part de vos vuës relativement à l'introduction de l'art dramatique en Helvétie et celle que vous voulez bien me témoigner personnellement, méritent toute ma reconnaissance. Je ne doute pas que lorsque les destinées de notre République seront ~~plus florissantes~~ ~~heureuses~~ tres près de leur accomplissement, le Gouvernement n'accueille votre projet, et ne seconde l'institution d'un théâtre national, qui pourrait exercer l'influence la plus favorable sur l'Esprit public,

sur la diction, la Civilisation progressive du peuple et sur l'avancement des Beaux-Arts et l'épure du Goût. Je ne négligerai pas de réclamer vos secours, lorsqu'il sera tems d'organiser un tel théâtre. Malheureusement nous devons nous borner à l'espérance pour le moment actuel ; des circonstances impérieuses nous forcent à ajourner toute oeuvre de pur agrément et dont l'utilité n'est pas directe ni à l'ordre du jour, et nous flatter d'un avenir meilleur et plus riant mais lointain encore et que l'on entrevoit à peine à travers ce rideau de sombres nuages qui nous environnent et que tôt ou tard doit dissiper l'astre brûlant de la Liberté, voila la seule jouissance, les seules fêtes [8v] qui aujourd'hui soient permises aux coeurs honnêtes et justement attristés des simples Helvétiques.

S. R. »

AFS, B 1479, f° 8

05.01.1801

Lettre réceptionnée le 7 Janvier 1801

« Citoyen Ministre

En consequence de la Lettre officielle que vous m'avés fait la grace de m'adresser de Lucerne en date du 18^e Avril 1799 relativement a l'introduction de l'Art Dramatique en Helvetie & de la promesse que vous m'y faites de reclamer mes Secours lorsqu'il sera tems d'organiser un tel etablissement, je pense que ce moment est arrivé.

Je ne m'attacherai qu'aux idées principales.

1^o Destruction des Clubs & tout Club est politique & tend necessairement a la Subversion de l'ordre social.

2^o Les Clubs tels qu'ils existent ici pervertissent la moralité de la jeunesse, crapule, jeu, complots politiques est leur essence.

3^o C'est dans les Clubs que se sont formés, se forment & se forgeront toutes les machinations tendantes a la desobeissance aux Loix.

[3v] Si donc le Gouvernement actuel veut oposer une digue a ces assemblées qui sont, j'ose le dire, le fleau de la societé, des familles, du Gouvernement, qu'il daigne permettre l'institut Dramatique & voici sous quelles conditions desquelles nous nous imposons a nous mêmes la majeure partie.

le 1^{ere} protection du Gouvernement & privilège d'établissement.

la 2^{de} tout ce qui se donera en scene au dit institut sera surveillé par les autorités nommées à cet effet par le Gouvernement & soumis a la Police la plus stricte.

la 3^e Les Artistes qui desserviront la Scene au nombre de 10 a 12 sont Peres & Meres de famille, ou mariés ou vivant en famille & nous osons garantir leurs moeurs d'autant qu'elles nous sont connues depuis maintes années.

la 4^e Les abonements des 6 mois d'hyver n'excederont pas 4 Louïs ce qui tout compensé ne va pas a la moitié de la depense d'un Club p[oliti]q^e.

Nous pourrions developper beaucoup d'autres avantages sur l'introduction de cet art, mais nous abandonons les reflexions a votre Sagacité & a vos lumieres, nous nous bornons donc, Citoyen Ministre, a demander [4] votre appui dans cette affaire ci. Daignés vous interresser pour nous auprès du Pouvoir Executif, qu'il veuille acorder protection a nos travaux, nous sommes Peres de famille & nous avons perdu tant par la revolution française que par la notre une grande partie de nos biens.

Si donc, comme nous osons l'esperer, par votre organe, Citoyen Ministre, nous pouvons obtenir accueil a notre petition, nous avons des particuliers qui en conséquence nous feroient les fonds necessaires. nous ajouterons, sans nous flatter, que nous ferons les plus grands efforts pour, d'après notre benefice, soulager par tous les moyens qui seront en notre pouvoir la partie souffrante & interressante de l'humanité.

Salut & respect / Les Citoyens Albert Rogguin & Compagnie

Lausanne le 5^e [janvier] de 1801

AFS, B 1479, f° 3-4

12.01.1801

Brouillon de lettre

En marge : « Roguin et Comp. artistes dramatiques »

« Berne le 12 Janvier 1801

aux Cit: Roguin et Comp. artistes dramatiques à Lausanne

Citoyens !

Je dois vous prévenir en réponse à vôtre Lettre du 5 C^t tendant à obtenir la protection du Gouvernement pour l'établissement d'un Institut dramatique que le moment heureux n'est pas encore venu où le gouvernement pourra s'occuper de pareils instituts, vû que des besoins bien plus urgents absorbent ses moyens déjà si minimes. Très fâché de ne pouvoir satisfaire à vos vûes dans les circonstances actuelles je saisirai avec plaisir l'occasion où je pourrai vous être utile en quelque autre manière.

Au reste si vous trouvez avantageux pour vous l'entreprise d'un pareil établissement vous pourrez vous adresser à cet effet à la municipalité qui ne voudra pas refuser d'accueillir vôtre demande.

S. R.

Le chargé du Portefeuille du ministre des Sciences »

AFS, B 1479, f° 5

B 283, Procès verbaux du Directoire exécutif (07-10.1798)

11.09.1798

Séance présidée par Peter Ochs

p. 494 : « Min. de l'Instruction _ Sur la pétition des Citoyens Albert Roguin et C^e du Léman tendante à obtenir la permission d'établir à Lausanne un théâtre national, outre cela un local et du bois pour bâtir le théâtre ; le Directoire, ouï son Ministre des arts et sciences, arrête ; que la Chambre administrative du Léman présentera un préavis sur la demande des Citoyens Albert Roguin et C^e de même que ses idées sur les moyens de faciliter l'exécution de leur plan. »

1.12. Nationaal Archief, Den Haag

NL-NaHa Constant Rebecque (de), 2.21.005.41

Constant Rebecque (de), inv. nr. 19, Lettres à David-Louis Constant d'Hermences

Les lettres de **Charles-Joseph Lamoral, prince de Ligne** sont souvent non datées, jamais signées (complétées d'une main tierce « du Prince de Ligne » : David-Louis ou Guillaume Anne), mais très souvent le sceau (« d'or à la bande de gueule ») est conservé.

s.d. [v. 1767] / du prince de Ligne, [de Paris]

Datation : les *Scythes* et Mme de Luchet dont il est aussi question chez d'Arenberg

« Je réçois les Sythes avec milles remerciements, je les renverrais demain matin sans faute, ne pouvant le faire plus tôt. Quand à mad: de Luchet de laquelle j'ai entendu parler beaucoup à Versailles, je vous aurois des très grandes obligations si vous me procuriez une occasion de lui faire ma cour. [... lui donne ses disponibilités pour le voir]

Je viens dans ce moment de voir Diderot et je vais diner chez Mr Helvetius. »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19

11.11.1773 / du prince de Ligne, de Bruxelles

« des comedies, des [mot illisible], des courses de droite et de gauche, tout cela mon cher constant, m'a empêché de vous répondre plutôt et de vous faire mon sincère compliment [petit mot illisible] heureux accouchement de Mde de Constant, [...] Bruxelles ce 11 9bre 1773 »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19

15.06.1783 / du prince de Ligne

Adresse : « Monsieur le Baron de Constant de Rebcq Seigneur d'Hermenges Marechal des Camps et armées de S.M.T.C. chevalier de l'ordre du Merite A Lausanne en Suisse »

« Je ne puis assez vous dire, Mon Cher Baron, le plaisir que m'a fait votre Lettre, et vos vers. Dijon a réparé les torts de versailles : et vous aurés les cordons, les plaques et autres bienfaits litteraires, en attendant ces militaires qu'on ne peut vous refuser [...]

Des Senseurs peu sensés de paris ne veulent pas permettre un debit bien libre de mon livre de guerre. Vous feriez grand plaisir, mon Cher Baron, au graveur choffard chargé de les debiter, de lui en faire demander plusieurs exemplaires par quelques Libraires de Lausanne : et à Bruxelles à mon garçon Imprimeur qui s'appelle Pion à L'hotel de Ligne, d'autres ouvrages de moi sur la Litterature.

Tout cela ne peut pas me valoir l'academie de Dijon, car c'est celle dont j'ai la meilleure idée. Je lui sais [mot illisible] gré de s'etre emparé de mon amis que j'embrasse de tout mon Coeur, ainsi que je lui suis attaché pour La vie. M.[?] ce 15 Juin 1783 »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19

s.d. [v. 25.10.1783] / du prince de Ligne

Adresse : « Monsieur Le baron de Constant d'hermanches ».

Datation : le prince semble séjourner dans les parages de Lausanne. Et DL semble loger à Fantaisie (DL a donné des pièces à Fantaisie, cf. Rosalie Constant et autre lettre à DL « à sa Campagne »)

« Nous comptons passer la soirée chés vous, mon Cher Baron, mais la petite Charles a été si incommodée toute la journée, qu'elle ne peut pas sortir, et que Me la Duchesse [d'Ursel] lui tient Compagnie. Nous allons apprendre nos Rôles demain à Vevay : nous prions nos aimables et zelés camarades de Comédie d'en faire autant. Nous pourrons avoir une repetition mardi et mercredi, et jouer jeudi [30.10.1783]. Bonsoir mon cher ami. Nous vous embrassons tous de tout notre Cœur.

[ajout] Nous serons même ici Lundi matin : et nous repeterons chés vous après diner. Ainsi nous aurons 3 repetitions avant la representation »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19

Les lettres du **duc Charles Marie Raymond d'Arenberg** ne sont pas signées (complétées d'une main tierce « du Duc d'Arenberg » : David-Louis ou Guillaume Anne ?). Parfois le sceau (« de gueule à trois fleurs de néflier d'or »). Plusieurs d'entre elles ont été recopiées par Victor de Constant dans son *Album* (1851, MHL, I.194.K.1.).

Remarque : on retrouverait certainement les lettres de David-Louis au duc dans les archives de la famille d'Arenberg. Il y serait certainement question de théâtre.

05.11.1752 / du duc d'Arenberg, de Paris

Adresse : à David-Louis, Lausanne

« Paris ce 5 Novembre 1752 / La lettre que vous m'avez ecrite mon cher constant du mois de septembre vient seulement de me parvenir ici depuis peu de jours [...]

Nous avons aujourd'hui un opera nouveau qui m'oblige de finir ma lettre [...] »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19

16.12.1762 / du duc d'Arenberg, de Bruxelles

Incipit : « Bruxelles 16 decembre 1762 / J'ai reçu mon cher constant votre lettre de Paris et j'ai tardé a i reprendre pour vous donner le tems d'arriver chez vous. »

« Que vous estes heureux, mon cher constant, d'être né dans une republique sage, qui jouit depuis si longtems des douceurs d'une paix tranquille, sans exciter la jalousie de ces voisins, qui sert de retraite à un homme Illustre, et charmant. vous vivez dans une Societé agréable, et vous avez le plus grand des bonheurs, puisque je scais que vous en senté tout le prix.

Comme vous m'avez flatté de venir me revoir au printems, je fais travailler avec vivacité à heverlé ; non seulement a mes plantations et rendre les bois plus agreables, pour la promenade et pour la chasse mais aussi a mon theatre, et a rendre les logemens de ce vieux chateau que vous connoissez plus comode, tout sera prest. Peut etre que la paix entre notre cour et le roi de P. sera faite cet hiver j'ai des nouvelles que l'on i travaille, cela rassemblerait des acteurs qui sont dispersés dans nos armées et qui nous sont nécessaires. [...]

Recevez mon cher constant au commencement de cette année les vœux que celui qui vous est attachez par l'amitié la plus tendre ne cessera de faire pour vous, adieu je vous prie de faire mes complimens à M^r de Voltaire et d'assurer Madame d'Hermenges de mon respect

J'avois oublié de vous dire que j'avois pris comme valet de chambre le directeur de la comedie de Mons. »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19
(recopiée par Victor Constant dans son *Album*, 1851)

23.07.1763 / du duc d'Arenberg, de Paris

Adresse : DL, à Lausanne

« Paris ce 23 juillet 1763 / Si je ne suivais que mon penchant mon cher Constant, vous me verriez arriver aussitôt et plus tôt que ma lettre. Vous este le seul motif qui me feroit entreprendre ce voiage, et vous me faite grand tord en me parlant de M^r de Voltaire pour m'ⁱ engager. je serois fort aise de le voir, mais je n'ai besoin d'aucune raison pour aller vous trouver, je suis porté d'inclination. Je ne pourrai pas rester ici aussi longtems que je me l'étois proposé, le P[rince] Charles doit aller à Vienne cet hiver, et peut être plutot, ce qui m'oblige de retourner en Flandre pour le voir avant son départ. [...]

Si j'étois assez heureux que d'avoir encor des benefices a donner en Hollande, vous pouvez etre sur que je me ferois un plaisir de les donner à M^r votre fils. Adieu mon cher Constant [...]

Je vous prie d'adresse vos lettres a l'Hotel de la Marck rue d'aguesseau fauxbourg St Honoré a Paris »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19
(recopiée par Victor Constant dans son *Album*, 1851)

19.08.[1764 ?] / du duc d'Arenberg, d'Enghien

« Enghien mardi 19 d'aout / Vous este charmant mon cher Constant de penser a moi et d'avoir pris la resolution de venir me voir. Arrivé donc bien vite vous scavez que l'on vous attends avec la plus vive impatience. Nous n'avons pas cette année d'Ambassadeurs qui jouront la Comedie pour vous amuser. Mais si vous arivé bientôt vous trouverez encor ici M^{de} de Bentheim, le duc d'Urzel et toute sa famille, et un Seigneur Anglois, avec son ami, qui pense beaucoup et parle peu. Arivé arivé au plus vite, je me presse d'ecrire et de fermer cette Lettre afin qu'elle vous arrive plus tot puisque vous l'attendé pour vous mettre en Chemin ; M^{de} d'Arenberg vous crie arivé au plus vite, et nous vous attendrons les bras toujours ouvert jusqu'à ce que nous vous tenions. »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19
(recopiée par Victor Constant dans son *Album*, 1851 / erreur de datation)

08.05.1765 / du duc d'Arenberg, de Bruxelles

Adresse : « Monsieur constant d'Hermenges Colonel au Service de Sa M. T. C. a Lille en flandre »

« Bruxelles ce 8 mai 1765 / Je recois votre lettre mon cher constant, pendant que nous sommes dans la fureur de la comedie, et il faut qu'une maudite fievre vous empeche de nous venir voir. La troupe d'heverlé et de la ville de Louvain, a fait L'ouverture de son Theatre, par le *Tartuffe*, et les *precieuses [ridicules]*, et par le *Philosophe marié* et l'*Amant auteur*, ils ont joué avec succès, et ils donneront la semaine prochaine le *Glorieux*, et les *Mœurs*, et le *Joueur*, et le *Francois a Londre* et l'on va faire un nouveau repertoire, a la demande de nos comediens, pour monter huit grande pieces et autant de petite, jamais on n'a vu autant de zele. Je ne vous oublierois pas dans la distribution des rolles. Si je pouvois me flatter que vos occupations vous permette de venir passer avec moi trois semaine ou un mois pendant l'ariere Saison, nous n'avons pas de vendanges a vous offrir, mais un peu de chasse, de comedie, et des amis qui vous desirent, et vous attendent avec impatience. Donné moi je vous prie des nouvelles de votre santé, de cette vilaine fievre, et faites moi connoistre les roles qui peuvent vous convenir. [...]

je n'ai pas voulu passer en Suisse, parce que je scavois que vous n'i etiez pas, mais je n'ai pas renoncé a ce voiage dont je me fais une feste depuis si longtems. Je retourne dimanche a Heverlé avec la troupe comique, pour aller amuser l'université de Louvain, je resterai la huit ou dix jours, je reviendrai ici et je compte, vers le 20 du mois de juin, tems auquel vous me dite que vous serez libre aller vous attendre a Enghien, venez au plutot embrasser quelqu'un qui vous aime et vous attends avec la plus vive Impatience. »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19
(recopiée par Victor Constant dans son *Album*, 1851)

18.06.1765 / du duc d'Arenberg, d'Enghien

Adresse : à DL, en garnison à Lille

« Enghien ce 18 juin 1765 / Vous m'aviez fait esperer mon cher constant que pendant le mois de juillet, vous suspendriez vos travaux militaire, et que vous viendrez me voir [à] Enghien. J'attends ce moment avec impatience et je fais construire un theatre pour vous recevoir. L'on va jouer *l'Ecossoise*, madame la marquise de Roncherolle qui doit jouer Lindane vient d'arriver de Paris, c'est trop me faire attendre, il i a des années que je n'ai eu le plaisir de vous voir, arrivé donc je vous en conjure. Si vous avez la bonté de vous charger du Role de Ballivaux, l'on jouera *la Metromanie* \la piece est breve [?]/, car je me flatte que vous voulez bien vous compter de notre troupe.

Tout sera prest avant la fin du mois, adieu mon cher Constant j'attends le moment de vous embrasser avec la plus grande impatience. »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19
(recopiée par Victor Constant dans son *Album*, 1851)

Remarque : DL semblerait s'y être rendu malgré ce que laissent entendre les lettres suivantes. Cf. lettre du 15.08.1765 de Guillaume à son père : « ma chere Mere m'a fait la grace de me dire que vous avez été a Enghein chez le Duc d'Arenberg ou vous avez joue la Comedie » (BCU, CO II/16/10/A). Ou alors, DL a écrit à sa femme qu'il projetait d'aller voir le duc, mais ne lui a pas précisé qu'il n'y est finalement pas allé.

22.09.1765 / du duc d'Arenberg, d'Enghien

« Enghien ce 22 Septembre 1765 / Je suis tres fachez mon cher constant de ce changement de guarnison, qui vous eloigne de moi et me prive du plaisir de vous voir a Enghien. Si l'on rendoit tous nos Soldats citoyens [...]

Pour vous eviter une course inutile a Enghien, je vous averti que je partirai d'ici le 24 pour Bruxelles et de la pour Heverlé, ou je vous attendrai avec mon petit equipage de chasse, ne pouvant dans ce moment du Deulle [Deuil ?] vous faire monter un Theatre et faire jouer la comedie. Adieu arrivé au plus vite et arrangé vous de faire de pouvoir rester quelque tems avec moi. »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19

27.11.1765 / du duc d'Arenberg, de Bruxelles

« Bruxelles ce 27 Novembre 1765 / Voici les chasses finie mon cher constant, et la gelée qui couvre nos campagnes de frimats, m'a fait abandoner Heverlé ou je vous ai attendu avec la plus grande impatience. Comme je n'ai pas de vos nouvelles, je crains que vous ne soiez retombé malade, donné moi de vos nouvelles je vous en conjure, et faitte moi scavoir je vous prie, si je puis me flatter de vous voir ici cette année, si vous irez passer votre hiver a Paris, ou si vous irez chez vous rejoindre voltaire et la clairon.

Pardonné moi je vous prie toutes ces questions, c'est l'interest que je prends a tout ce qui vous touche l'amitié que je vous ai vouer depuis si lontems qui vous atten cet annuieuse epitre. »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19

03.02.1766 / du duc d'Arenberg, de Bruxelles

« B[ruxelles] ce 3 fevrier 1766 / Voici mon cher Constant la lettre de Mr de Voranzhoft que j'ai ouverte comme vous me l'aviez permis. Il vous parle beaucoup de vous, de Mlle Martin et tres peu de sa sœur. [...] »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19
La lettre n'est plus incluse.

25.03.1767 / du duc d'Arenberg, d'Heverlé

« Du Chateau d'Heverlé ce 25 mars 1767

J'ai été malade mon cher constant, je me porte mieux mais j'ai perdu un peu la mémoire, et je ne me souviens pas si j'ai répondu à votre dernière lettre. Je suis honteux de ma négligence à m'entretenir avec vous, je ralentis votre zèle, et j'ignore à présent le pays que vous habitez. Pour ne pas vous mettre dans le même cas, je vais vous rendre compte de ce que j'ai fait et de ce que je compte faire. Je souhaite que cela puisse me procurer le bonheur de vous rencontrer, ce qui a fait et fera toujours le bonheur de ma vie.

Depuis le carême je suis venu ici chasser et l'on [a] recommencé les Spectacles d'Heverlé, l'on y a joué *les Femmes savantes*, et *le Som[n]nambule*, l'on a joué de plus trois autres petites pièces les plus comiques pour amuser les Bourgeois de Louvain qui aime des [mot illisible] un peu fortes, je dois retourner à Bruxelles pour de tristes états qui m'y retiendront trois jours, et je reviens aussitôt. Et ils donneront encore quelques représentations pendant le carême, *le Misanthrope*, et *le Cercle*, *les Plaideurs* et *Crispin Rival*. D'abord après pâques j'irai à Paris et je menerai mon fils qui plus heureux que son père pourra se fixer dans ce pays délicieux, et y passer sa vie. Pendant le cours de mon éthé j'irai à Vienne courir les camps et le Royaume d'Hongrie. Je suis un voyageur éternelle, mais malheureusement mes voyages ne sont pas variés, sans quoi j'aurais parcouru toute notre Hémisphère.

Adieu mon cher Constant. Mandé moi je vous prie, ou j'aurai le bonheur de vous rencontrer et de vous embrasser. »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19
(recopiée par Victor Constant dans son *Album*, 1851 / erreur de datation)

16.04.1767 / du duc d'Arenberg, d'Heverlé

Adresse : DL, à Mézières en garnison

« Du Château d'Heverlé ce 16 d'avril 1767

Nos comédies sont finies mon cher Constant, je suis resté ici pendant le saint temps de Pâques à me promener chasser un peu et faire force projets qui ne s'exécuteront jamais. Il y a pourtant des ouvrages auxquelles je travaille avec activité [?]. Car je veux que vous trouviez les pays et mon habitation changée quand vous me ferez le plaisir de me voir ici. »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19

26.05.1767 / du duc d'Arenberg, de Paris

Adresse : DL, à Mézières en garnison

« Paris ce 26 mai 67 / Je ne vous ai pas écrit depuis que je suis ici, mon cher Constant [...]

J'ai vu hier un moment M^{de} de Luchet. Elle me paraît charmante pleine de talents, et de goût. Elle a le projet d'exécuter un petit opéra que l'on dit charmant... »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19

14.01.1768 / du duc d'Arenberg, de Bruxelles

« B[ruxelles] ce 14 janvier 1768 / Je suis charmé mon cher Constant de vous savoir à Besançon, bonne ville, où vous êtes content et heureux, par le plaisir que vous prenez à remplir des devoirs, que vous faites servir à votre amusement. Pour Bruxelles il est plus froid que jamais, il se sent [?] de l'hiver, et quoique le spectacle ne soit pas mauvais, il est désert. Je suis fort content de la riche hollandaise, dont vous m'avez dit du bien, elle est aimable fort bonne femme, et elle me parle souvent de vous. Elle méritait un autre mari, celui qu'elle a pris est bien de tous les animaux, le plus annuieux et le plus insupportable, elle le sent présent, et cela la rend un peu triste, ce qui lui fait grand tort. »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19

21.09.1768 / du duc d'Arenberg, de Marimon

Adresse : « Monsieur le Colonel Constant Baron de Rebecq Major du Regiment d'Eptinghen Suisse, au Service de sa Majesté tres Chretienne / Par Toulon / A la Bastie / En L'isle de Corse »

« Marimon ce 21 sept. 1768 / Je suis surpris mon cher constant que vous ne receviez pas de mes nouvelles, mais ce n'est pas ma faute je vous ai ecris exactement, j'ai été charmé d'apprendre par vous meme vos exploits que j'ai lu avec plaisir dans toute les gazettes. [...]

En attendant nous irons bientot a Heverlé, donner la Comedie, aux docteurs de Louvain, quand est ce que j'aurai le bonheur de vous i voir, Mde d'Arenberg a trouvé votre prisonier et votre lettre charmante, adieu [...]

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19

19.01.1774 / du duc d'Arenberg, de Bruxelles

Adresse : DL, Lausanne

« B[ruxelles] ce 19 de l'an 1774 / Vous este bien heureux mon cher Constant, de rester toujours jeune de corps et d'esprit, et de pouvoir courir le monde toujours avec le même plaisir. Je sens que je vieilli a ma paresse, qui m'empêche d'entreprendre des voiajes avec le meme plaisir qu'autrefois.

J'en ai de devoir qui me coutent, et pour ceux d'agrement je n'en trouve plus le tems. Je serois tres empressé de voir cet homme célèbre, aussi /et plus/ etonnant au declin de l'age, que lorsqu'il donna son *Œdipe*. Depuis 35 ans et plus qu'il ne m'a vu, je dois lui etre fort indifferent.

J'ai vu il i a deja quelque tems ces vers charmans dont vous me parlé qu'il a fait sur la Tactique de guider [?]. Adieu je suis charmé que votre Station militaire vous ait rapproché de moi¹⁸¹, car je ne puis vous exprimer le plaisir que je me fais de vous revoir, et de vous renouveler les sentimens qui m'attachent à vous toute la vie. Le D. d'Arenberg »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 19
(recopiée par Victor Constant dans son *Album*, 1851)

Constant Rebecque (de), inv. nr. 28, Archives de Guillaume Anne Constant de Rebecque

Programme des jeudis du 6 février au 10 avril 1806.

« Henri de Crousaz _ Concert jeudi le 13 fevrier 1806
Duo chanté par Md d'Hermenche et Henri de Crousaz
Duo des bardes – Md d'Hermenche et Severy
Air de tamerlan – Severy
Air allemand de la Création Henri de crousaz
Variations sur le piano forte Louise lapoterie
Air chanté par Madame Signeux
Club contre Club, proverbe

Mr d'Arlens _ Jeudi le 20 fevrier 1806
Wisk, partie generale
Assauts de valets, ou frontin et Marton Comedie en un acte jouée par Mr et Madme de Crousaz Meyn
Le Docteur cranibelle prologue composé par Madme Montaulieu
Piquenique

¹⁸¹ Constant d'Hermenches est à Bouchain (cf. note de Victor Constant).

Jeudi le 27 Fevrier
Relâche pour le bal Cazenove¹⁸²

Md de Wildeck [Angletine de Wildegg née Sévery] et Severy _ Jeudi le 6 fevrier
Duo chanté par Md d'Hermenche et Mr de Crousaz
Air chanté par Mr de Crousaz
Trio chanté par Mss Severy Crousaz Md d'Hermenche
Duo chanté par Md Signeux et Mr Severy
Air chanté par Md Signeux
Proverbe [*Les Célèbres à Lausanne*]
Piquenique

Mr d'Hermenches _ Jeudi le 13 Mars
jeu
Variations sur la Harpe de Mlle Vachon
Air de tamerlan chanté par Mr Severy
Variations sur la Harpe et 2 romance par Mlle Vachon
L'hiver proverbe
Soupé
Tours de cartes de Mr de Welk

Md Rossêt [?] _ Jeudi le 20 Mars
Jeu
Les Riveaux d'eux mêmes Comédie
Piquenique

Jeudi le 27 Mars
Relache pour les Comunions

Jeudi le 3 Avril
Relache

Md Constant _ Jeudi 10 Avril
La jeune femme Colere Comedie
Tendresse et fierté Comedie de Md Montaulieu
Piquenique »

Constant Rebecque (de), inv. nr. 37, Lettres à Guillaume Anne Constant de Rebecque

Lettres de David-Louis Constant d'Hermenches.

[12.1766], de Genève

Adresse : « Monsieur de Constant Villars Capitaine aux gardes suisse A Lausanne en Suisse »

Incipit : « Geneve ce Vendredi / Tu as bien fait de m'ecrire Mon Cher Vilhem parceque tu dois etre bien persuadé que tout ce qui vient de toi m'interesse plus que tout le reste du monde »

¹⁸² Liste des 15 musiciens engagés pour le bal : ACV, P Charrière de Sévery, Cb 19.

« J'ai été à Fernex M. de Voltaire est mieux que jamais, il vient de faire une tragédie charmante, il n'y a ni religion ni politique, ce sont des Français et des Suisses qui se disputent une femme, il me la donne pour l'essayer à Lausanne. Je ne sais point encore le jour de mon retour [...] »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 37

11.06.[1767 ?], de Mezières

« je crois que je suis le plus fort et le mieux de tous les régiments suisses ; mais comme je ne suis pas commandant cela n'est pas tout à fait aussi agréable que quand tu m'as vu à Landreci. J'ai formé par enchantement une musique superbe, j'en ai 18 bons, superbement habillés. J'ai en conséquence composé quatre nouvelles marches toutes infiniment plus belles que les deux premières. »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 37

06.09.[1767], de Chantilly

Adresse : « Monsieur de Constant Villars Officier aux gardes suisse A la Haye hollandaise »

Incipit : « Chantilly 6^e 7bre / ta lettre m'a trouvé Mon Cher Villars, dans ce lieu merveilleux, ou depuis huit jours je meine une vie difficile à décrire par la multiplicité des fêtes, par la beauté du lieu, la chasse, et le choix de la compagnie, cependant je pensais à toi à chaque moment, et je languissais d'avoir de tes nouvelles [...] me voici depuis huit jours chassant le cerf, et le Daim tous les jours, et faisant une cure de vieux vin de Bourgogne pour mon ordinaire, tous les soirs une fête nouvelle, illumination, chants, spectacles, gondoles, avec mes amis le baron de Besenvald, le Prince de Ligne et autres, aussi ma santé s'en trouve très bien. [...] rien ne peut égaler la magnificence, le bon goût, et la familiarité du Prince de Condé, aussi je ne donnerais pas pour beaucoup ce voyage qui m'a rapproché d'un homme qui naturellement commandera les armées quand nous ferons la guerre. »

Je pars demain pour Paris Mr le Duc de Ch: m'ayant dit de venir à Versailles, j'espère que mon affaire sera décidée, tout de suite et que je pourrai partir pour Besançon ou il me tarde d'être ; je prévois que pour ce moment on va me donner une augmentation de pension »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 37

04.11.[1767]

Incipit : « Lausanne 4^e 9bre [1767] / tu vois mon cher Vilhem qu'en pensant un peu plus loin que son né, on se procure des choses agréables »

« Me voilà au moment de mon retour à Besançon. Je laisse ta mère bien languissante, bien enfoncée dans son thè à la crème, et ses chiens ; il est vrai que le temps que j'ai passé ici n'a été employé qu'à des affaires, et à des conversations utiles, il lui faudrait un peu de bals, et de spectacles pour la faire revivre ; je lui offre de venir à Besançon pendant le carnaval, et elle ne dit pas que non ; elle me charge de mille amitiés pour toi. Ta lettre nous fait grand plaisir, j'aime à te suivre dans toutes tes petites occupations. [lui demande ensuite d'être plus économe et de se coiffer tout seul ou par le domestique]

[...] Je viens enfin de prendre un parti nécessaire qui est de bâtir au bois de Vaud, tout y tombe, et l'on va commencer par faire une grange neuve et puis une avenue, et puis quelque chose au logement, il ne reste à trouver que les fonds et je n'ai rien à vendre, et je dois beaucoup. »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 37

[02.1775]

Adresse : « A Monsieur de Constant Villars Capitaine aux gardes suisse en Hollande chez Mme Galatin A Genève »

Incipit : « fantaisie ce mardi / mon cher Villars, toute délibération prise, et conseil tenu, je n'irai pas à Genève dans ce moment-ci »

« tachéz d'engager votre oncle [Samuel] de nous venir faire aussi une petite visite, il verra jouer *Eugenie*. »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 37

21.03.[1776], d'Avesnes

Adresse : « Monsieur de Constant Villars Capitaine aux gardes suisse A la Haye hollandé »

Incipit : « Avesnes ce 21 Mars [1776] Mon tres cher Villars, il ne tient qu'a toi certainement de repandre sur mes jours l'agrément le seul vrai, le seul sensible pour mon coeur »

« nous avons joué chez moi un drame charmant, sur un petit theatre dans ton appartement qui est comme une magie, car les acteurs sont a leurs aises, et il y a pour 40 spectateurs, il y a eu des couplets de bon gout et pleins de sel ; c'est les *trois Damis*¹⁸³ qui sont dans le *mercure* de Mars, mais n'en parle pas ; demain *les soeurs de lait*, et ariettes ; les lundis j'ai établi un concert qui a reussi, grace a un bon violon que j'ai decouvert ; voila pour le present de nos nouvelles. Ta soeur et Sophie ont tres bien fait, elles etudient *la nouvelle ecole des femmes, la Gageure et heureusement*. » [suivent les salutations]

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 37

[28.05.1776]

Billet daté par Guillaume (« de mon Pere du 28 avril [?] 1776 »)

« Je certifie que Mlle d'Hermenches s'est acquittée a la satisfaction de tout bon juge aussi bien qu'il appartient a une jeune demoiselle de condition du rolle de Laure, que les airs, le duo italien ont été executé avec gout, et d'une maniere tres agreable et que si l'on pouvoit donner 20 Louis pour ne pas perdre une representation de Preville, on doit au moins pareille some pour voir l'execution de cet acte de Laure, et que Marton [? nom de personnage] y a bien merité quelques Schelings ; et Melite une double dose d'estime et d'attachement pour toutes les graces de son jeu, et de ses procedés.

Il y a une petite collection de couplets, que le bon gout ne sauroit renier. [...]

Donnés nous de vos nouvelles un peu bourgeoise Mon Cher Villars, car nous vous aimons bien bourgeoisement et en detail [...] »

NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 37

¹⁸³ Il s'agit de la comédie-proverbe « Les trois Damis » publiés dans le *Mercure de France*, p. 30.

1.13. Hessisches Landesarchiv Marburg

HStAM, 4a Nr 90/13, Lettres de Jean-Pierre Crousaz au prince Frédéric de Hesse-Cassel

28 lettres écrites du 10 décembre 1732 au 22 décembre 1735.

11.04.1734

« Monseigneur

M. du Rosai, qui a sejourné à Paris, il n'y a pas longtems, a été surpris de trouver à Lausanne une troupe de si bons Comédiens, en quoi j'ose dire qu'il ne s'est pas trompé ; Il n'a pas été moins surpris, Monseigneur, de remarquer le brillant de notre Théâtre, je veux dire par rapport à sa grande affluence qui s'y rend & au bon air du plus grand nombre de nos Dames, non seulement de celles qui sont effectivement de condition, mais de plusieurs de nos Bourgeoises. Je vous avouë, Monseigneur, que [1v] je suis quelquefois honteux de ne connoître, pas seulement de nom, tant de jolies personnes. Quand le cabinet de mon Jardin sera garni de verdure, j'ay envie de les y inviter par quartiers, sans leur demander d'autres preuves que celles dont la Nature les a honorées en naissant. L'arrivée des Dames de Geneve n'aura pas manqué de ternir un peu les nôtres : Mais celle de Votre Altesse Serenissime, auroit infailliblement eu un effet tout contraire. Chacun, Monseigneur, honoré par vôtre presence, auroit pris une élévation des sentimens, dont il auroit receu un nouveau lustre & les yeux & les cœur[s] fixés sur vôtre Altesse, il se seroit imaginé d'être un courtisan & cette vive imagination auroit eu son bon effet. Quelle gloire effectivement pour le Théâtre de Lausanne & pour Lausanne elle même de voir dans ses murailles Votre Altesse Sérénissime & de l'y voir se divertir. Les [2] Comédiens ordinairement fort jaloux de l'attention & l'exigeant toute pour eux, auroient trouvé, Monseigneur, nôtre distraction trop juste pour s'en plaindre. Tout le monde avouë qu'ils réussissent parfaitement bien, dans les pièces comiques, même dans les plus longues ; L'approbation des pièces sérieuses n'est pas si universelle, mais pour moy, je suis fort content des unes & des autres ; & j'ay la précaution de porter deux mouchoir aux Théâtre. Si quelqu'un s'avise de me railler sur les larmes qui me sont échappées, je lui monte mon mouchoir sec, & à celui qui s'étonne que capable d'attention & de goûter les belles choses, j'aye refusé de m'attendrir dans des endroits si touchans, je lui fais toucher le mouchoir humide. Les Fêtes des Pâques vont interrompre ces plaisirs, comme il est juste ; Je ne say si, après cela, on prorogera leur permission. Quelques uns disent qu'ils doivent passer à Berne. Mais il se répand un bruit [2v] que la Troupe Italienne de Paris s'y va transporter. Tous les étrangers sont partis de cette grande Ville, La Maison du Roy n'y est plus. Toute la jeune Noblesse a connu [?] à l'Armée. Moins que cela, Monseigneur, suffiroit pour changer le Théâtre en Desert. & pour ce qui est des Mères, des Femmes, des Filles, des Dames en général, elles sont beaucoup moins empressées à se rendre au Théâtre, qu'assiduë à frequenter les Eglises où elles offrent leur vœux les uns pour leurs enfans, quelques autres pour leurs maris & le grand nombre pour leurs amans. Ces soirs, Monseigneur, d'engraissent [?] par les Comediens, aussi informés qu'on se nourrit bien à Berne, & qu'on y est en état d'y bien nourrir les autres, ils en conceu une grande idée & leurs vœux sont d'y être receus. S'ils réussissent, il y a lieu d'espérer que de tems en tems le Souverain prêtera sa Troupe à ses bons vassaux de Lausanne, afin de divertir les Princes qui honoreront nôtre Ville de leur présence. Mais je ne m'appercois pas, Monseigneur, que par le recit de nos amusement je cours risque de voler à Votre Altesse, quelques un de ces momens qu'elle aime surtout à donner au sérieux. Jamais je ne parlerai plus sérieusement, plus sincèrement & plus respectueusement, que quand je l'assurerai de dévouëment absolu & inalterable avec lequel j'aurai toute ma vie l'honneur d'être / Monseigneur / De Votre Altesse Serenissime / Le tres humble & tres obeissant serviteur De Crousaz

A Lausanne 11 Avril 1734

[3] PS. Mademoiselle Gagnillat, Monseigneur étoit hier chez moi. Mon Fils y vint & lût tout haut la lettre que V.A.S. m'avoit fait l'honneur de m'écrire le jour auparavant. Votre Altesse connoit son sérieux apostolique. Apres ces mots Indépendamment de la Comédie, je voudrois que les Circonstances me permettent de faire ce petit voyage, cela me donneroit occasion de vous voir, il ajouta sans changer d'air ni de ton, & votre belle voisine. La contenance du Prophete & l'agrément de la nouvelle, en elle même y répandirent un trait de vraisemblance, qui surprit la belle, & en la faisant rougir luy préta une nouvelle grace. On lui en fit la guerre & la vivacité de la conversation n'y perdit rien.

Dès là on fit des chateaux en Espagne ; on fit la distribution des apartemens de la maison de mon Fils pour avoir l'honneur d'y recevoir un Hôte si illustre &c.

Comme le dimanche, il n'y a point de Comédie à Lausanne, mais seulement des sermons, la troupe de Geneve a pris le parti de se retirer.

Ma femme & ma famille rendent à V.A.S. leurs plus vives & plus humbles actions de graces de son l'obligeant pour venir sans elle les honorer.

Je suis tres sensible à la continuation de l'amitié de M. de Donop [?] pour laquelle je suis plein de retour, de même que pour M. Shemerfeld [?]. »

HStAM, 4 a Nr. 90/13, lettre n° 9

20.04.1734

« Monseigneur

La Comedie n'est pas un simple amusement : on en peut tirer de grands usages, mais pour en profiter deux choses sont nécessaires Vouloir & Savoir. Il ne faut point separer ces deux conseils : La bonne intention demeure inutile faute de science [?] ; & en vain on est éclairé, on n'en devient point plus sage, dès qu'on manque de zèle pour se régler sur ses connoissances.

Les Pièces sérieuses présentent de grans exemples de vertus. Des sentimens dignes d'estime & d'admiration y sont exprimés avec tant de force & de grace, que l'attention ne peut s'y refuser, elle s'y livre toute entière. On s'applaudit si bien du zèle avec lequel [1v] on rend justice à la constance des Heros & à la pureté de leurs idées, on se sait si bon gré de l'interet qu'on prend en leur sort, & on trouve enfin leurs sentimens & leur conduite si dignes de l'excellence de la nature humaine, qu'on se sent déjà un demi héros & que l'on se compte en chemin de le devenir. Alors si un sage, éclairé, zélé & habile mentor, developpe à son Eleve les fondemens naturels de ce qu'il admire avec tant de plaisir & qu'il trouve si digne d'admiration, s'il lui en découvre les routes & lui fait comprendre à quel point elles sont faciles à suivre, pourvü que l'on commence de bonne heure ; s'il lui en fait prévoir les obstacles, & lui démontre qu'à mesure qu'il resistera aux premiers, il se procurera des forces qui lui feront surmonter les suivans avec plus de facilité ; que le courage, la fermeté, l'habileté, en un mot le grand art de vaincre s'avanceront chés lui à proportion de ses victoires ; il ne sera pas possible, Monseigneur, que de tels secours & de telles instructions ~~se meurent~~ s'évanouissent sans effet, sur son cœur heureusement né. C'est ainsi que ses amusemens mêmes serviront à nourrir ce bon cœur ; Il en naitre des panchans & ensuite des habitudes, qui [2] feront autant admirer ses propres vertus, qu'il aura senti d'admiration pour celles des autres. Si la durée de mes jours, Monseigneur, n'est pas asses longue ; pour me rendre le témoin du juste tribut des éloges qu'on fera de Votre Altesse Serenissime, j'anticipe au moins & je goûte déjà en idée la satisfaction de voir l'empressement avec lequel ceux qui me survivront luy rendront justice. [...] A Lausanne 20 Avril 1734 »

HStAM, 4 a Nr. 90/13, lettre n° 10

07.05.1734

Ecriture tierce, signature de Crousaz

« Mon Seigneur,

Ce que j'eus l'honneur d'Ecrire à vôtre Altesse Serenissime dans une de mes precedentes sur les utilités qu'on peut retirer des theatres se reduisoit à trois verités : La premiere que le Beau fait naturellement sur le Cœur humain des Impressions d'autant plus vives qu'il luy est présenté plus avantageusement. La seconde que le Beau de l'Heroïsme se fait sentir dans les bonnes pièces avec son plus grand Eclat. La troisième c'est que pour rendre ces heureuses impressions durables et les voir suivies d'Effets Constants, au sentiment qui saisit le cœur il faut joindre des reflexions qui éclairent l'Esprit et qui fassent comprendre qu'on a eu raison de se livrer à l'admiration de ce Beau & qui apprennent d'où il tire sa force et son merite.

Je travaillerai aujourd'hui, Monseigneur, à dissiper une des grandes objections par où on combat le Théâtre. Il dispose à aimer, dit-on, et par là il devient tres dangereux.

[1v] J'avoüe d'abord le fait et qu'à cêt Egard on fait un abus Enorme du Theatre. Et faut-il s'en Etonner ? De quoi n'abose t'on pas ? C'est même des meilleures choses que l'Abus est le plus frequent aussy bien que le plus Condannable. Mais j'ose ajouter, et je n'hesite pas un moment à le soutenir, que s'il est vray que là où l'on apprend à aimer mal est une Ecole pernicieuse, il n'est pas moins vray que là ou l'on apprend à aimer bien c'est une Ecole des plus utiles et des plus Estimables. Aimer mal et aimer bien decide ordinairement du bonheur et du malheur de la vie. Vivre sans aimer c'est vivre sans plaisir, c'est vivre dans l'indolence ; on n'a de reconnoissance pour ceux dont on recoit du bien qu'a proportion de la sensibilité avec laquelle on en jouit. J'ai connu des personnes que la Nature sembloit avoir formées tout Exprès pour devenir des modèles de Vertu qui ont malheureusement Echoué parce que dès leur première Jeunesse ils s'étoient formés à l'habitude d'aimer mal.

Le Comte de Rochefort ou un Autheur qui sous ce nom à entrepris de faire connoitre les tristes et souvent les funestes suites de cêtte passion mal réglée, [nous] apprend d'abord qu'en entrant dans le monde le *Cid* fut la première pièce qu'il vit représenter. Il avoit le Coeur tendre, et le temperamment tres vif, et les premières Emotions que le spectacle lui causa le disposerent à croire qu'il se trouveroit au comble de la felicité dès qu'il auroit une Maitresse. Le hazard & l'Impatience reglerent son choix, sans que la Raison y eut aucune part et que le devoir y fut le moins du monde consulté. Il ne tarda pas à Eprouver les fruits de son Imprudence. Mais au lieu de se Corriger il se livra à une nouvelle Inclination qui ne fit qu'allonger l'Enchainure de ses malheurs. Ce n'est pas ainsi que Rodrigue aimoit Chimene. La naissance dans leur mutuelle Inclination n'avoit rien eu que d'Innocent. [2] La Raison et le Devoir s'étoient unis à tout ce qui avoit contribüé à la fortifier. Des Préjuges dominans dans ce tems là faisoient regarder comme un simple malheur, et une triste fatalite ce qui auroit été un Crime dans d'autres Circonstances. La valeur de ce jeune Heros et le Service Eclatant qu'il vient de rendre à sa patrie donnent un nouvel Eclat à son merite aux yeux de sa maitresse, Elle ne peut refuser de lui rendre son Coeur. On se met à la place de l'un et de l'autre, on les felicite de leur Constance, on se souhaite un semblable bonheur. Telles sont les Impressions qui naissent de l'Exemple de Mirtil et d'Amarillis¹⁸⁴. Avec quelle Respectueuse admiration n'est'on pas temoin de la vive Tendresse, et de l'Inebranlable fidelité d'Ulisse et de Penélope. On entre dans leurs sentiments et on se trouve heureux. Telle est la felicité, Monseigneur, qui vous est destimée. Une Princesse sage aimable en tout sens, parfaitement bien Elevée et digne de vous de l'aveu de tout le monde en doit être la source intarrissable, et avec quels ravissements Vôtre Altesse

¹⁸⁴ Simon-Joseph Pellegrin, *Le Pastor-Fido. Pastorale héroïque en trois actes, précédée d'un prologue*, Paris, chez Noel Pissot, 1726.

ne se felicitera t'elle pas toute sa vie de s'etre rendu digne de posseder uniquement son Coeur. [...] à Lausanne 7^e May 1734 »

HStAM, 4 a Nr. 90/13, lettre n° 11

26.05.1734

« Monseigneur

Je continuerai dans cette lettre, le sujet dont j'eus l'honneur d'entretenir Vôtre Altesse Sérénissime dans ma précédente.

Il en est, Monseigneur, d'une tendresse légitime & vive autant que constante, comme de l'Héroïsme : Le Théâtre en étale des exemples & en présente des descriptions, qui s'emparent de toute l'attention de l'esprit & du coeur. Mais si l'on veut que les impressions en soient durables, si l'on souhaite de parvenir & à imiter la vertu des Héros, & ~~si l'on souhaite de~~ à prendre pour modèle de la conduite des Epoux raisonnables dans leur choix & dont la tendresse soit inébranlable, il [1v] ne suffit pas, Monseigneur, de se rendre attentif aux narrations que l'on écoute, ni au sort brillant de ceux que l'on s' imagine de voir. Tout cela peut ne faire naître que des émotions passagères, c'est un malheur de s'y borner. Pour rendre durable le goût du beau que l'on a admiré, il faut remonter à ses sources, en étudier les principes, et approfondir les caracteres, en pénétrer les fondemens. [...]

[2] Son esprit [de Son Altesse] se cultive & s'étend & les années le mettront encore mieux en état d'entrer dans l'important sujet dont j'ay commencé de l'entretenir. Je vais donc, Monseigneur, donner toute mon application à composer un ouvrage qui sera pour Votre Altesse [2v] seule : J'aurai l'honneur de le lui envoyer quand elle sera en Angleterre & peut être, déjà avant ce tems là & cette heureuse Epoque. Là je rassemblerai, j'étendrai, & je mettrai dans l'ordre le plus exact, & j'établirai avec toute l'évidence qu'il me sera possible, tout ce que mes reflexions, les exemples que j'ay vus & les experiences que j'ay faites m'ont appris de certain sur les moyens de se rendre heureux en aimant. Je me flatte que Votre Altesse serenissime en tirera des fruits [...]

à Chesaux 26 May 1734.

HStAM, 4 a Nr. 90/13, lettre n° 12

23.11.1734

« Monseigneur,

On rend à Lausanne à Votre Altesse Serenissime ce qu'on lui rendra par tout ailleurs, une exacte justice, & on a tout le regret imaginable à la promptitude de son départ. Oserai-je ajouter, Monseigneur, qu'on s'y flatte de n'y avoir pas laissé ennuyer Votre Altesse. Cependant elle n'y a pas vû nos Comédiennes, ce n'est pas qu'elles n'eussent été prêtes ; mais de certaines circonstances n'ont pas favorisé mon desir à cet égard. J'apprens qu'elles vont reprendre leur rolles, pendant cet hyver ; Tantôt [1v] elles reciteront de mémoire : Tantôt elles fonctionneront sur le champ & diront ce que leur Imagination leur fournira. Tels seront nos amusemens pendant l'hyver, car les Dames, au moins une partie, ne jouë pas beaucoup à Lausanne. [...]

à Lausane 23 Nov. 1734 »

HStAM, 4 a Nr. 90/13, lettre n° 16

14.12.1734

« Monseigneur,

Je fus fort sollicité à me rendre à la dernière Comedie qu'on a représentée, on joua deux pièces & le tout avec les Dances dura jusqu'à quatre heures du matin. Mais en vain Ma belle voisine me sollicita de l'accompagner dans sa Litière, pour y être à couvert de tout Rhume. Le sort de nos amis de Geneve me rendoit trop insensible à tout plaisir.

Ces jeunes Messieurs de Berne qui, en passant à Geneve, ont eu l'honneur de faire leur Cour à Votre Altesse Serenissime, ont eu beau m'assurer qu'à la représentation de ce spectacle, on auroit eu tort de regretter ceux de Paris, loin d'y avoir du regret, je me suis toujours plus félicité de [1v] ne m'y être pas trouvé. Mon regret, Mon Seigneur, n'auroit fait que croire de ce qu'on n'avoit pas procuré ce divertissement à Votre Altesse. Je m'assure qu'elle ne sera pas fâchée d'apprendre une circonstance, dont je vais l'informer : Mylord Tumbrige [Tunbridge] charmé du recit de l'Actrice qui faisoit le rôle de Fille Savante, fut charmé d'apprendre qu'elle l'étoit effectivement, mais également modeste & sage & éloignée de toute affectation, & qu'entre'autres elle s'étoit fait expliquer par un Ministre les IV volumes de ma *Logique* & qu'elle en faisoit sa lecture ordinaire. Ce recit donna à ce jeune Seigneur une idée favorable de cet ouvrage & mit la resolution d'en lire chaque jour deux heures : Il l'a exécutée & de plus il m'a prié de luy donner des leçons. Voilà donc ces deux jeunes Lords dans le gout de ce qui est sage dans leur Nation, & c'est encore un des bons effets qu'a produit l'exemple de Votre Altesse. Mes vœux les plus assidus sont pour l'accroissement de ces heureuses influences. [...]

à Lausanne 14 Dec. 1734 »

HStAM, 4 a Nr. 90/13, lettre n° 17

1.14. Localisation inconnue

Georges Deyverdun, *Nouvelles de divers endroits* [1782-1784]. Tiré de « L'Orphée de Gluck à Lausanne en 1783 », *Gazette de Lausanne*, 05.05.1912.

« Les nombreux Lausannois qui ont applaudi *Orphée* à Mézières, en 1911, ignoraient sûrement que cet opéra eût été représenté à Lausanne plus de cent ans auparavant et que dans notre ville il existait alors des *Gluckistes* et des *Piccinistes*.

M. et Mme William de Sévery nous communiquent sur ce sujet quelques pages d'un manuscrit, tiré des archives de la famille de Saussure, qu'ils ont été autorisés à utiliser et dont quelques fragments seulement ont été transcrits dans leur récent ouvrage intitulé la *Vie de société dans le Pays de Vaud à la fin du XVIIIe siècle*.

Ce journal, qui va de 1782 à 1784, a pour titre *Nouvelles de divers endroits* et était rédigé par le littérateur George Deyverdun, l'ami de Gibbon, à l'intention de la baronne de Saussure-Bercher, au château de Bercher, et devait la tenir au courant des spectacles et des mondanités du chef-lieu.

Comme on le verra c'est au « théâtre de la Madelaine » qu'on jouait à cette époque les comédies et les pièces nouvelles sous la direction du régisseur Desplasses.

Et maintenant voici la narration empruntée aux cahiers de Deyverdun :

Ce théâtre (de la Madelaine), est-il dit, s'est assez bien soutenu ; les partisans du théâtre français ont un peu regretté la comédie et la tragédie, mais les virtuoses qui paraissent en grand nombre dans cette ville et tous les amateurs du théâtre italien et de la musique en ont eu de toutes les sortes. M. Desplasses a fait connaître aussi un nouveau genre, celui de la pantomime, on dit que l'A... R... [Abbé Raynal] voudrait bien que ce genre prit faveur. On nous donna il y a quelques jours *Marlborough* ; nous n'entrerons dans aucun détail sur cette pantomime, le plan en est dans la chanson qui est à la portée de tout le monde, on l'a suivi exactement, mais il y a eu un incident qui n'est pas dans la chanson. L'armée du duc montait une montagne et marchait courageusement à l'ennemi. Tout à coup la montagne croule sous ses pieds et l'armée disparaît. La joie de l'assemblée a été grande et tumultueuse, on a ri, on a battu des mains, on entendait seulement, par-ci par-là, quelque personne sensible qui s'écriait : mais ne se seront-ils point blessés ? Plusieurs bonnes âmes se sont scandalisées de cette allégresse publique, entre autres le colonel de C...z [Crousaz] a remontré aux belles dames auprès de qui il était, que ce n'était pas le tout que de parler toujours de sensibilité, mais qu'il fallait en montrer dans l'occasion.

Avant-hier on nous donna *Dorothée*, une autre pantomime tirée d'un ouvrage de Voltaire ; on y joint ici le plan en forme de supplément à la *Gazette*, et nous pensons que nos lecteurs le trouveront brillant et pathétique. Nous ne dirons rien de l'exécution n'ayant point assisté ce jour-là au spectacle et y ayant été en général assez peu assidu.

On nous a donné les autres jours des opéras comiques très connus, et les Pointus, et tout plein de choses qu'on nous avait déjà données l'année passée. Mais enfin, pour nous mettre au ton de la bonne ville de Paris et nous engager à prendre parti entre Gluck et Piccinni, on nous donna mercredi la *Descente d'Orphée aux Enfers*, grand opéra de Gluck et hier *Roland*, grand opéra de Piccinni. Mes lecteurs comprendront bien que les grands opéras ont été donnés petitement, mais au travers de cette petitesse, on n'a pas laissé d'être frappé des chœurs de l'*Orphée*, surtout de celui des Enfers. Au reste, M. Desplasses, toujours attentif, avait fait faire un enfer tout exprès pour nous.

La première scène, où on voit dans le fond le Tombeau de marbre blanc d'Eurydice, deux rangs de ses compagnes en blanc et voilées, chantant lugubrement leurs douleurs de sa mort, et Orphée plongé dans le désespoir, a fait à tous égards un très grand effet et peut-être même arraché des larmes à quelque cœur sensible de l'assemblée. Mais la fin de cet opéra a bien essuyé nos pleurs ; nous avons vu paraître l'Amour qui a ressuscité Eurydice au grand contentement de toute l'assemblée. Cet amour était une jolie actrice, Mlle Dancourt, charmante sous cet agréable déguisement, et, si elle eut débuté le premier jour dans ce rôle, peut-être nos jeunes gens nous auraient-ils fourni quelques anecdotes piquantes. Aur resté peut-être aussi que non, nos jeunes gens sont fort tranquilles et nous comptons faiblement sur eux.

De tous les spectateurs celui qui, suivant les apparences, a moins pris de plaisir à la musique de Gluck, c'est M. le B^f S...x [Boursier Seigneux], qu'on y a débarrassé de sa tabatière d'or, et cela dans l'amphithéâtre ; il est vrai que la compagnie y était un peu mêlée.

Hier matin, Micaléf, le favori des Dames, parut chez M. le Juge :

- M. le Juge, on camarade et moi voulons tous deux jouer ce soir le rôle de Roland, nous ne pouvons nous accorder et je viens chez vous pour cela.

- M. Micaléf, cela ne me regard point, votre juge naturel est M. Desplasses.

- Oui, Monsieur, mais il se fait de la peine de décider entre nous.

- Eh bien, Monsieur, cela ne me regard point encore ; M. le Bourguemaitre est le chef de la Police, c'est à lui que vous devez vous adresser.

On ne sait s'il l'a fait effectivement, mais c'est lui qui a paru dans le rôle de Roland au grand contentement de nos belles Dames ; il avait la meilleure mine... le plus beau casques... les plus superbes plumes... Il a mis de l'expression dans quelques endroits de son récitatif, enfin elles en ont été enchantées et très indignées contre Angélique qui lui préférait son Médor, acteur d'assez belle apparence et qui ressemble, dit-on, à Louis XV quand il était vieux, mais qui n'a pas l'air de jeunesse ni les grâces séduisantes de l'ami Micaléf. Angélique a crié ses douleurs d'une manière à fendre la tête ; du reste on a paru content et de Piccinni et de la représentation.

Nous voilà donc enfin comme à Paris Gluckistes et Piccinnistes. En général, il nous a semblé que la musique de Gluck avait plus de majesté, plus de variété, plus d'originalité, et une expression adaptée d'une manière plus sévère à la situation du moment. Nous avons cru nous apercevoir qui nous étions du petit nombre, mais cette remarque n'est pas faite pour nous déconcerter.

Vous saurez, Mesdames et Messieurs, que lundi passé était la dernière des représentations accordées par nos très honorés Seigneurs à M. Desplasses. Il convenait fort à notre Directeur de jouer encore toute la semaine et il convenait aussi à nos belles Dames de prolonger leur plaisir. Pour cela il était nécessaire de présenter une requête à nos très honorés Seigneurs, mais pas une, soit modestie, soit prudence, ne voulait signer la première. Le pauvre diable de Desplasses n'est pas riche, il aurait mangé ici, en attendant qu'il pût se rendre à Yverdon, le peu d'argent qu'il avait gagné... mais un homme nommé G...n [Gibbon] est arrivé d'Angleterre, lequel avait étudié, et il a dit à ces belles Dames :

« Mes belles Dames, dans mon pays, quand des soldats ou des matelots veulent présenter une requête contre leurs chefs ou pour quelque autre occasion de mutinerie, ils signent tous en rond, crainte qu'on ne mette la main sur le premier qui aurait signé, et qu'on ne le pendre haut et court. »

Alors les belles Dames ont dit, nous ne pouvons mieux faire que d'imiter leur exemple et elles ont fait faire un beau soleil et ce soleil avait beaucoup de rayons et elles ont mis leur nom dans les rayons, et le tout était fort lumineux.

Et voilà que seigneur Juge, qui a toujours été un seigneur gracieux envers les belles Dames, et même envers celles du théâtre, a fait un bout de requête au-dessus du soleil et dans cette requête il est dit que

ces dames seront toujours avec une reconnaissance respectueuse, et ainsi la *grande* Dame de S...y [Sévery] qui était dans un de ces rayons, aura le reste de ses jours une reconnaissance *respectueuse* pour le *Petit* Conseil, et tout le Peuple en est grandement émerveillé.

Or, les Pères de la patrie ont été bien ébahis quand ils ont vu mardi passé le soleil, ces rayons et cette requête, et ils se sont regardés et ils ont dit :

« Voici la première et sans doute la dernière occasion que nous aurons d'être galants, profitons-en bien vite » et la requête des belles Dames l'a emporté de deux voix ; ce que voyant le Banneret Secrétan, Parlier des Dames, a écrit quatre vers au-dessous du soleil et on dit que ce sont les premiers vers qui ayant été faits à l'Hôtel de Ville de Lausanne. Voici ces quatre vers :

Reconnaissez votre pouvoir,
Paraissez, sexe aimable, et votre gloire est sûre
Le Palais de Thémis, prêt à vous recevoir,
Se rend à votre signature.

Ce soir, pour la clôture, nous aurons au théâtre *les Vendangeurs*, le *Jugement de Midas* et un compliment où nous espérons qu'il sera question des belles Dames. »

2. RÉPERTOIRE - ANNEXES

2.1. Pièces de théâtre recensées

Les titres des pièces sont modernisés.

Pièces imprimées

- 1767 [Lucie Bouillé], *Repsima, essai d'une tragédie domestique*, Lausanne, [François Grasset]. BCU AA 3820 Rec. (numérisé, accès en ligne).
- 1787 [Samuel Constant] Par l'Auteur de Camille, Laure, etc., *Recueil de pièces dialoguées, ou Guenilles dramatiques ramassées dans une petite ville de Suisse*, Genève, François Dufart ; Paris, Moutard et Desenne. Réédition 1791. BCU 1M 1995 A (numérisé, accès en ligne).
- t. I : « Le Mendiant vertueux, drame en pose, & en cinq actes » ; « Les Mannequins, ou La Bonne Fée, comédie en un acte » ; « Le Médecin de la montagne, proverbe ».
- t. II : « Le Médecin suisse allemand, second proverbe », « Les Rentes viagères, proverbe », « Proverbe des pensionnaires », « Dialogue des anges ».
- 1790 Germaine de Staël, *Jane Gray, tragédie en cinq actes et en vers composée en 1787*, et *Sophie ou Les Sentiments secrets, pièce en trois actes et en vers composée en 1786*, Paris, Desenne.

Traductions imprimées

- 1745 Louis de Bons, *Caton, tragédie par Mr Addison, nouvellement traduite de l'Anglais*, La Haye, Jean Mart. Husson. BCU LL 2565 (numérisé, accès en ligne).
- 1747 [Louis de Bons], *Caton, tragédie par Mr Addison, nouvellement traduite de l'Anglois*, Paris [i.e. Lausanne], [M.-M. Bousquet]. BCU AA 3820 (numérisé, accès en ligne).
- 1792 Elisabeth Polier, *Le Club des jacobines, ou L'Amour de la patrie : comédie en un acte par Auguste de Kotzebue. Traduite librement de l'allemand, & mise en deux actes*, Paris [?], s.n. Ex. à la University of Warwick Library (numérisé, accès en ligne).

Pièces manuscrites (1700-1798)

- [v. 1735] Benjamin Porta, *Don Gratian ou Les Dupeurs dupés, comédie en V actes*. MHL, Bridel section 10, carton 59.
- 1757 Voltaire, *Fanime*, tragédie. NL-HaNa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 21. Transcrit par B. Lovis sur Lumières.Lausanne, url: <http://lumières.unil.ch/fiches/trans/811>.
- [1761] [David-Louis Constant d'Hermenches], *Statira. Acte premier*, tragédie en vers. BGE, Ms Constant 52.
- 1762 [Samuel Henri Constant ?], *Les Suretés, comédie en un acte en prose avec ses agréments de chants et de danse*. MHL, Bridel 10/59.
- [1760s ?] [Frédéric de Crousaz], *L'Allemand à Ferney*. BGE, Ms Constant 52.
- [1770s ?] [Catherine de Sévery], *Le Coin du feu, ou Les Deux Sœurs, proverbe*. ACV, P Charrière de Sévery, Ck 45.
- [1778] [Sophie de Mestral], *Les Bons Enfants proverbe*. ACV, P de Mestral 65/398.
- [1779] [Sophie de Mestral], *Le Bouquet. Petit drame proverbe composé pour une petite société*. ACV, P de Mestral 65/398.

- 1779 Anonyme, *La Vieille Fille dupée, comédie de société*, en 3 actes. ACV, PP 1017 Secrétan.
- 1783 Armand de Mestral (enfant), *Dandin, petite comédie en un acte & en prose, par A*** de M***, dédiée à Monsieur de St Saphorin & à Madame son épouse. Le 17 octobre 1783 Anniversaire de leur mariage*. ACV, P de Mestral 69/104.
- [1780s] Armand de Mestral (enfant), *Le Fourbe trompé. Comédie en un acte*. ACV, P de Mestral 69/104.
- [1785] [Louis-François Guiguer], *La scène est au Château du lac* (comédie sans titre pour marionnettes). ACV, P de Mestral 65/398. Transcrit par B. Lovis sur Lumières.Lausanne, url: <http://lumieres.unil.ch/fiches/trans/767>.
- [1785] [Matilda Guiguer], *La Fête de Sophie comédie* (pour marionnettes). ACV, P de Mestral 65/398. *Idem*, url: <http://lumieres.unil.ch/fiches/trans/769>.
- [1785] [Sophie de Mestral], Comédie sans titre pour marionnettes à l'occasion de l'anniversaire de Sophie de Mestral. ACV, P de Mestral 65/398. *Idem*, url: <http://lumieres.unil.ch/fiches/trans/770/>.
- [1786] [Sophie de Mestral], *Colombine somnambule* (comédie pour marionnettes). ACV, P de Mestral 65/398. *Idem*, url: <http://lumieres.unil.ch/fiches/trans/766>.
- 1788 Claude Bavard (pseudo ?), *Le Bal, comédie en 3 actes & en prose* (l'action se déroule à Morges). ACV, P Jaïn 41.
- [1780s ?] [Catherine/Angletine de Sévery ?], *L'Heureuse Réunion, comédie*, en 1 acte. ACV, P Charrière de Sévery, Ck 33.
- [1780s] [Georges Deyverdun et Isabelle de Montolieu], Petite pièce sans titre en 9 scènes servant de prologue. AVL, P 224, carton 18, envel. 12, n° 25-26, 27.
- 1793 Esther Monod, *L'Épreuve ou Le Secret, comédie en un acte*. BCU, IS 1920, Ob 2.
- 1796 Anonyme [Fédor Golowkin ?], *L'Entorse aux bains ou Les Originaux, comédie en 3 actes et en prose*. ACV, PP 910/2.
- s.d. Anonyme, *La Nouvelle du jour, proverbe dramatique*. AVL, P 48, carton 18, envel. 17b.
- [1790s ?] Anonyme, Pièce sans titre, en 1 acte et 19 scènes, avec annotations de Marie Blaquière. AVL, P 48, carton 18, envel. 17b.

Pièces manuscrites (1798-v.1806)

- 1806 Isabelle de Montolieu, *Club contre club, proverbe*, avec des couplets de Marc-Antoine Cazenove d'Arlens. 3 copies : NaHa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 28 ; AVL, P 48, carton 18, envel. 17b ; ACV, P Manuel 16 (copies AVL et ACV par Henriette Cazenove)
- 1806 Isabelle de Montolieu et Anne de Nassau, *Les Célèbres à Lausanne*. 2 copies : ACV, P Charrière de Sévery, Ck 45 ; NaHa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 28.
- 1806 « Divers auteurs de Société », *Le Sultan Hiver*. 2 copies : NaHa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 28 ; BCU, CO II/Divers/7bis.
- 1806 Isabelle de Montolieu, *Le Docteur Cranibelle*, avec des couplets d'I.M., Jeannette Polier de Bottens, Rosalie Constant et Marc-Antoine Cazenove d'Arlens. NaHa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 28
- 1806 Isabelle de Montolieu, *Tendresse et Fierté, comédie en un acte*. NaHa, Constant Rebecque (de), 2.21.005.41, inv.nr. 28
- s.d. [Pauline de Loys], *La Coquette sensible, vaudeville en deux actes*. ACV, P Loys 4545/1.
- s.d. [Pauline de Loys], *L'Hôtel garni, vaudeville en deux actes*. ACV, P Loys 4545/2.

- s.d. [Pauline de Loys], *Les Deux Educations, comédie en deux actes*. ACV, P Loys 4545/3.
- s.d. [Rosalie Constant], *Maurice ou L'Homme qui se laisse aimer, comédie en 3 actes* (seulement le 1^{er} acte). BGE, Ms suppl. 1496.
- s.d. [Henri Clavel], *La mort d'Alexandre, tragédie en cinq actes et en vers*. BCU, IS 1915 XXXV.

Scènes éparses / compliments / prologues

- 1784 Georges Deyverdun et Françoise de Saussure de St-Cierges, *Les Planètes* ; seulement les monologues de La Terre, de Jupiter et de l'Amour par Deyverdun. AVL, P 224, carton 18, envel. 12, n° 11-13.
- [1785] [Georges Deyverdun], « Compliment pour la Troupe comique ambulante du Mercredi, le jour de la représentation des *Précieuses ridicules* de Molière. Récité par le Directeur de la dite Troupe ». AVL, P 224, carton 18, envel. 12, n° 21-22bis.
- 1787 [Georges Deyverdun], *Dialogue entre l'année 86 et l'année 87 à la minuit du dernier jour de l'an*. AVL, P 224, carton 18, envel. 12, n° 20.
- [1780s] Anonyme [Georges Deyverdun ?], Fragment d'une pièce de théâtre pour la société du Samedi (dialogue entre le Samedi personnifié, Thalie et une « sœur grise »). AVL, P 224, carton 18, envel. 12, n° 14-15.
- s.d. Anonyme, Deuxième scène d'une pièce sans titre. AVL, P 224, carton 18, envel. 12, n° 30.
- s.d. [Georges Deyverdun], Compliment chanté d'une pièce de théâtre inconnue. AVL, P 224, carton 18, envel. 12, n° 23.
- s.d. [Georges Deyverdun], Compliment de « Robineau fils ». AVL, P 224, carton 18, envel. 12, n° 24.
- s.d. [Georges Deyverdun], « Prologue avant une petite Pièce quelconque » (dialogue entre Folie et Mercure). AVL, P 224, carton 26, envel. 3.
- s.d. Anonyme, « Prologue », petite pièce introductrice jouée avant une comédie, 5 personnages. BCU, IS 1997, VIII/E.
- s.d. Anonyme, fragment de *L'Amant banal, ou L'Amoureux indifférent*, comédie. AVL, P 224, carton 26, envel. 3.
- s.d. [Marie Blaquière], « Scène ajoutée aux *Trois Sultanes* pour donner à Elmire le temps de changer d'habit ». AVL, P 48, carton 18, envel. 17d.
- s.d. Anonyme, *La Mort de l'Amour, scène tragique*. ACV, P Loys 5018.
- s.d. Anonyme, Petite scène avec « Mr de Sévery, Pauline de Montagny, Mr de Sullens Mme d'H. ». ACV, P Charrière de Sévery, Ck 22.
- s.d. Anonyme, Petite scène ou prologue sans titre. ACV, P Charrière de Sévery, Ck 18.
- s.d. Anonyme, Fragment de pièce avec « Mr de Beaumar, Eleonore, Eugénie, le Chevalier, le Marquis ». ACV, P Charrière de Sévery, Ck 18.
- s.d. Anonyme, *L'Épreuve ou La Vertu récompensée, comédie en un acte* (se déroule à Londres). ACV, P Charrière de Sévery, Ck 18 (2 variantes, brouillon).
- s.d. Anonyme, *L'Étourdie*. ACV, P Charrière de Sévery, Ck 18 (brouillon).
- s.d. Anonyme, Fragment de pièce (début manquant : « demeure à Londres et je viens vous parler d'une affaire tres serieuse »). ACV, P Charrière de Sévery, Ck 18.
- s.d. [Catherine de Sévery ?], « Dialogue entre Ninon et Madame Caze ». ACV, P Charrière de Sévery, Ck 45.
- [v. 1776] Benjamin Constant (enfant), « Dialogue Frugalité et Bombance ». BGE, Constant 35.

[v. 1777] Benjamin Constant (enfant), fragment d'une tragédie *Didon, reine de Carthage* (restée inachevée). BGE, Constant 35¹⁸⁵.

Pièces non retrouvées

- s.d. Jacques Necker, comédies qu'il aurait jetées au feu une fois nommé ministre des finances. Mention dans Louis Simond 1822, p. 297.
- 1757 Marie et Jeanne Polier de Bottens, *Le Pendard corrigé*, parodie de *L'Enfant prodigue* de Voltaire, opéra-comique en un acte. ACV, P René Monod 10, p. 80.
- 1770 Michel Servan, *Mal d'autrui n'est que songe*, proverbe. ACV, P Charrière de Sévery, B 104.
- 1777 Anne de Nassau et Mr de Crousaz Bavière, *La Peine passe le plaisir*, comédie en 3 actes jouée chez Mme de Nassau. ACV, P René Monod 88, p. 66.
- 1780 Isabelle de Crousaz (-Montolieu), *L'Amie sans exemple*, petite comédie. ACV, P René Monod 95, p. 134.
- 1781 Isabelle de Crousaz (-Montolieu), comédie (*Sara ?*). ACV, P René Monod 97, p. 150.
- 1782 Armand de Mestral (enfant), *Le Connaisseur*, proverbe. Guiguer Louis-François, *Journal 1771-1786*, Prangins, Association des Amis du château de Prangins, 2008, vol. 2, p. 291.
- 1788 Isabelle de Montolieu, comédie tirée du *Comte de Tersane*. ACV, P Charrière de Sévery, B 117/176.

Traductions de pièces / fragments

- [1764-5] [Etiennette Clavel de Brenles], *Caton, tragédie en 5 actes de Mr Addison traduite de l'anglais*. BCU, IS 5092.
- 1766 César de Saussure, *The Way to Keep Him ou Le Secret de le conserver, comédie anglaise en V actes [de Murphy]. Représentée pour la première fois sur le Théâtre Royal de Drury Lane à Londres au mois de novembre 1762. Traduite de l'anglais par Mr C.D.S.*, Lausanne. BCU Ms 362.
- 1780 [Henri ou Armand de Mestral], *Le Jour de naissance. Une petite comédie pour des enfants. dans un acte*. ACV, P de Mestral 65/398.
- 1781 [Henri ou Armand de Mestral], *L'Amour fraternel, spectacle en un acte*. ACV, P de Mestral 65/398.
- 1782 Henry et Armand de Mestral, *La Surprise. Comédie en prose, en un acte, tirée de L'Ami des enfants, & traduite de l'allemand en français*. ACV, P de Mestral 65/398
- 1785 Henry de Mestral, *L'Étrenne. Comédie. Traduite de L'Ami des enfants allemand par Henry de Mestral ; Et dédié comme étrenne par le traducteur, à son cher Papa et sa chère Maman*. ACV, P de Mestral 65/398.
- s.d. Marie Blaquière, traduction d'*Eraste, pièce morale de Mr Gessner*. ACV, P Charrière de Sévery, Ck 18.
- s.d. Anonyme, « Traduction d'une scène de la comédie anglaise intitulée *La Dernière Ressource de l'Amour* » de Cybber¹⁸⁶. ACV, P Cuénod-Chavannes 5
- s.d. Anonyme, Fragments d'une traduction française de la tragédie *The London Merchant* (1731) de Lillo. AVL, P 224, carton 26, envel. 3.

¹⁸⁵ Les deux textes de Benjamin Constant sont édités dans ses *Oeuvres complètes*, t. I, *Ecrits de jeunesse (1774-1779)*, Lucia Omacini et Jean-Daniel Candaux (dir.), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1998, p. 60-68.

¹⁸⁶ Il s'agit de *Love's Last Shift* (1696) de Colley Cibber.

2.2. Répertoire joué à Lausanne

2.2.1. Théâtre de société

Répertoire des pièces jouées par les troupes amateurs à Lausanne (1750-1790)

Rubrique genre: simplifiée; sous "opéra-comique", tout type de pièce mêlant comédie et ariettes.

Lieu de création: CF/Comédie-Française; CI/Comédie-Italienne, qui devient en 1779 l'Opéra-Comique (Hôtel de Bourgogne)

| Date de la représentation | Reprise* / ordre | Maison (quartier) | Titre | Auteur(s) - nom ou pseudo si plus connu | Compositeur(s) | Genre(s) - le principal en premier | Nbre actes | Date de création | Lieu de création (Ville, salle) | Sources |
|---------------------------|------------------|--|--|---|----------------|------------------------------------|------------|------------------|---------------------------------|--|
| 05.03.1750 | | Mme de Chandieu | ? | Lausannois | | proverbe | 1 | 1750 | Lausanne | ACV P Charrière de Sévery B104 |
| 28.02.1751 | | Mme Saussure de Bercher | <i>Ceinture de Vénus, la</i> | Lesage | | comédie | 2 | 1715 | Paris, Foire St-Germain | Sévery B104 |
| 21.01.1752 | | Samuel Constant père | <i>Epreuve, l'</i> | Marivaux | | comédie | 1 | 1740 | Paris, Comédie Italienne | Sévery B104 |
| 01.03.1752 | 1 | Jeanne Françoise Polier | <i>Précieuses ridicules, les</i> | Molière | | comédie | 1 | 1659 | Paris, Comédie Française | Sévery B104 |
| 01.03.1752 | 2* | Jeanne Françoise Polier | <i>Epreuve, l'</i> | Marivaux | | comédie | 1 | 1740 | Paris, CI | Sévery B104 |
| 03.1752 | 1 | Jeanne Françoise Polier | <i>Esprit de contradiction, l'</i> | Dufresny | | comédie | 1 | 1700 | Paris, CF | Sévery B104 |
| 03.1752 | 2 | Jeanne Françoise Polier | <i>Oracle, l'</i> | Poullain de St-Foix | | comédie | 1 | 1740 | Paris, CF | Sévery B104 |
| 03.1752 | 1* | Jeanne Françoise Polier | <i>Esprit de contradiction, l'</i> | Dufresny | | comédie | 1 | 1700 | Paris, CF | Sévery B104 |
| 03.1752 | 2* | Jeanne Françoise Polier | <i>Oracle, l'</i> | Poullain de St-Foix | | comédie | 1 | 1740 | Paris, CF | Sévery B104 |
| 02.1757 | | M. Chavannes (Cité?) | <i>Irrésolu, l'</i> | Destouches | | comédie | 5 | 1713 | Paris, CF | ACV P René Monod (RM) 9 |
| 02.1757 | * | M. Chavannes (Cité?) | <i>Irrésolu, l'</i> | Destouches | | comédie | 5 | 1713 | Paris, CF | RM 9 |
| 15.02.1757 | | M. Chavannes (Cité?) | <i>Philosophe marié, le</i> | Destouches | | comédie | 5 | 1727 | Paris, CF | RM 9 |
| 18.02.1757 | 1 | Mon-Repos | <i>Zaïre</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1732 | Paris, CF | RM 9, ACV P Constant Ch2, CO II/16/7, etc. |
| 18.02.1757 | 2 | Mon-Repos | <i>Servante maîtresse, la</i> | Federico | Pergolèse | opéra-comique | 2 | 1733/1752 | Paris, Opéra | Constant Ch2 |
| 28.02.1757 | 1* | Mon-Repos | <i>Zaïre</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1732 | Paris, CF | RM 9, COII/16/7 |
| 28.02.1757 | 2* | Mon-Repos | <i>Servante maîtresse, la ?</i> | Federico | Pergolèse | opéra-comique | 2 | 1733/1752 | Paris, Opéra | |
| 11.03.1757 | 1 | Mon-Repos | <i>Enfant prodigue, l'</i> | Voltaire | | comédie | 5 | 1736 | Paris, CF | RM 9, Constant Ch2 |
| 11.03.1757 | 2 | Mon-Repos | <i>Baiocco et Serpilla (parodie du Joueur de Romagnesi et Biancolelli)</i> | Favart | Sodi | opéra-comique, parodie | 3 | 1753 | Paris, CI | RM 9 |
| 14.03.1757 | 1* | Mon-Repos | <i>Enfant prodigue, l'</i> | Voltaire | | comédie | 5 | 1736 | Paris, CF | Corr. Voltaire |
| 14.03.1757 | 2* | Mon-Repos | <i>Baiocco et Serpilla (parodie du Joueur de Romagnesi et Biancolelli)</i> | Favart | Sodi | opéra-comique, parodie | 3 | 1753 | Paris, CI | Corr. Voltaire |
| 19.03.1757 | 1 | Mon-Repos | <i>Fanime</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1757 | Lausanne | RM 9, corr. Voltaire |
| 19.03.1757 | 2 | Mon-Repos | <i>Devin du village, le</i> | Rousseau | Rousseau | opéra-comique | 1 | 1752 | Fontainebleau | |
| 21.03.1757 | 1* | Mon-Repos | <i>Fanime</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1757 | Lausanne | RM 9 |
| 21.03.1757 | 2* | Mon-Repos | <i>Devin du village, le</i> | Rousseau | Rousseau | opéra-comique | 1 | 1752 | Fontainebleau | |
| 22.03.1757 | 1* | Mon-Repos | <i>Fanime</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1757 | Lausanne | RM 9, Constant Ch2 |
| 22.03.1757 | 2* | Mon-Repos | <i>Devin du village, le</i> | Rousseau | Rousseau | opéra-comique | 1 | 1752 | Fontainebleau | RM 9, Constant Ch2 |
| 12.08.1757 | 1 | Marie et Jeanne Polier de Bottens (Bussigny) | <i>Pendard corrigé, le (parodie de l'Enfant prodigue de Voltaire)</i> | Marie et Jeanne Polier de Bottens | | opéra-comique, parodie | 1 | 1757 | Lausanne | RM 10 |
| 04.02.1758 | | Mon-Repos | <i>Iphigénie</i> | Racine | | tragédie | 5 | 1674 | Versailles | Constant Ch2 |
| 20.02.1758 | 1 | Mon-Repos | <i>Fanime</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1757 | Lausanne | CO II/16/6 |
| 20.02.1758 | 2 | Mon-Repos | <i>Troqueurs, les ?</i> | Vadé | Dauvergne | opéra-comique | 1 | 1753 | Paris, Foire St-Laurent | |
| 24.02.1758 | 1* | Mon-Repos | <i>Fanime</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1757 | Lausanne | Constant Ch2 |
| 24.02.1758 | 2* | Mon-Repos | <i>Troqueurs, les</i> | Vadé | Dauvergne | opéra-comique | 1 | 1753 | Paris, Foire St-Laurent | Corr. Voltaire |
| 01.03.1758 | 1* | Mon-Repos | <i>Fanime</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1757 | Lausanne | Corr. Voltaire |
| 01.03.1758 | 2 | Mon-Repos | <i>Diable à quatre, le</i> | Sedaine | Philidor | opéra-comique | 3 | 1756 | Paris, Foire St-Germain | Corr. Voltaire |
| 09.02.1758 | 1* | Mon-Repos | <i>Fanime</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1757 | Lausanne | CO II/16/6 |
| 09.02.1758 | 2* | Mon-Repos | ? | ? | ? | opéra-comique? | ? | ? | | |
| 11.03.1758 | 1 | Mon-Repos | <i>Alzire</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1736 | Paris, CF | Constant Ch2 |
| 11.03.1758 | 2* | Mon-Repos | <i>Diable à quatre, le</i> | Sedaine | Philidor | opéra-comique | 3 | 1756 | Paris, Foire St-Germain | Constant Ch2 |
| 24.02.1759 | 1 | Mon-Repos | <i>Nanine</i> | Voltaire | | comédie | 3 | 1749 | Paris, CF | RM 12 |
| 24.02.1759 | 2 | Mon-Repos | <i>Fausse Aventurière, le</i> | Anseume | Laruelle | opéra-comique | 2 | 1757 | Paris, Foire St-Germain | RM 12 |
| 05.03.1759 | 1 | Mon-Repos | <i>Alzire</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1736 | Paris, CF | RM 12 |
| 05.03.1759 | 2 | Mon-Repos | <i>Magasin des modernes, le</i> | Pannard | Fromaget | opéra-comique | 1 | 1736 | Paris, Foire St-Germain | RM 12 |

| | | | | | | | | | | |
|------------|----|--------------------------------|--|---|---------------|---------------------------------|---|------|--|------------------|
| 08.03.1759 | 1* | Mon-Repos | <i>Nanine</i> | Voltaire | | comédie | 3 | 1749 | Paris, CF | RM 12 |
| 08.03.1759 | 2* | Mon-Repos | <i>Fausse Aventurière, le</i> | Anseaume | Laruelle | opéra-comique | 2 | 1757 | Paris, Foire St-Germain | RM 12 |
| 09.03.1759 | 1* | Mon-Repos | <i>Alzire</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1736 | Paris, CF | RM 12 |
| 09.03.1759 | 2* | Mon-Repos | <i>Magasin des modernes, le</i> | Pannard | Fromaget | opéra-comique | 1 | 1736 | Paris, Foire St-Germain | RM 12 |
| 20.03.1759 | 1 | Mon-Repos | <i>Préjugé à la mode, le</i> | Nivel de la Chaussée | | comédie | 5 | 1735 | Paris, CF | RM 12 |
| 20.03.1759 | 2 | Mon-Repos | <i>Ninette à la cour</i> | Favart | Ciampi | opéra-comique, parodie | 3 | 1755 | Paris, CI | RM 12 |
| 23.03.1759 | * | Mon-Repos | <i>Magasin des modernes, le</i> | Pannard | Fromaget | opéra-comique | 1 | 1736 | Paris, Foire St-Germain | RM 12 |
| 23.03.1759 | * | Mon-Repos | <i>Ninette à la cour</i> | Favart | Ciampi | opéra-comique, parodie, ballets | 3 | 1755 | Paris, CI | RM 12 |
| 26.01.1760 | 1 | Mon-Repos | <i>Glorieux, le</i> | Destouches | | comédie | 5 | 1732 | Paris, CF | RM 15 |
| 26.01.1760 | 2 | Mon-Repos | <i>Trois Frères rivaux, les?</i> | De la Font | | comédie | 1 | 1713 | Paris, CF | |
| 28.01.1760 | 1* | Mon-Repos | <i>Glorieux, le</i> | Destouches | | comédie | 5 | 1732 | Paris, CF | RM 15 |
| 28.01.1760 | 2* | Mon-Repos | <i>Trois Frères rivaux, les</i> | De la Font | | comédie | 1 | 1713 | Paris, CF | RM 15 |
| 29.01.1761 | 1 | Mon-Repos | <i>Deuil, le</i> | Corneille Thomas, Hauteroche | | comédie | 1 | 1672 | Paris, CF | RM 16 |
| 29.01.1761 | 2 | Mon-Repos | <i>Zénéide</i> | Cahusac | Grandval | opéra-comique | 1 | 1743 | Paris, CF | RM 16 |
| 29.01.1761 | 3 | Mon-Repos | <i>Amours de Bastien et Bastienne, les (parodie du Devin du village de Rousseau)</i> | Mme et M. Favart, Guerville | Sodi | opéra-comique, parodie | 1 | 1753 | Paris, CI | RM 16 |
| 02.02.1761 | 1 | Mon-Repos | <i>Alzire</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1736 | Paris, CF | RM 16 |
| 02.02.1761 | 2 | Mon-Repos | <i>Ensorcelés ou la Nouvelle Surprise de l'amour, les</i> | Mme et M. Favart, Guérin de Frémicourt, Guerville | (vaudevilles) | opéra-comique, parodie | 1 | 1757 | Paris, CI | RM 16 |
| 13.02.1762 | 1 | Mme Gaudard de Béthusy (Bourg) | <i>Joueur, le</i> | Regnard | | comédie | 5 | 1696 | Paris, CF | RM 19 |
| 13.02.1762 | 2 | Mme Gaudard de Béthusy (Bourg) | <i>Ensorcelés ou la Nouvelle Surprise de l'amour, les</i> | Mme et M. Favart, Guérin de Frémicourt, Guerville | (vaudevilles) | opéra-comique, parodie | 1 | 1757 | Paris, CI | RM 19 |
| 23.03.1763 | | Mon-Repos | ? | ? | ? | opéra-comique | | ? | | RM 18/1 |
| 10.01.1764 | | Georges Grand (St-Laurent) | <i>Ensorcelés ou la Nouvelle Surprise de l'amour, les</i> | Mme et M. Favart, Guérin de Frémicourt, Guerville | (vaudevilles) | opéra-comique, parodie | 1 | 1757 | Paris, CI | Gibbon 1945 |
| 26.01.1764 | 1 | Georges Grand (St-Laurent) | <i>Trois Sultanes ou Soliman Second, les</i> | Favart | Gibert | opéra-comique | 3 | 1761 | Paris, CI | Gibbon 1945 |
| 26.01.1764 | 2 | Georges Grand (St-Laurent) | <i>Coq de village, le</i> | Favart | (vaudevilles) | opéra-comique | 1 | 1743 | Paris, Foire St-Germain | Gibbon 1945 |
| 27.01.1764 | 1* | Georges Grand (St-Laurent) | <i>Trois Sultanes ou Soliman Second, les</i> | Favart | Gibert | opéra-comique | 3 | 1761 | Paris, CI | Gibbon 1945 |
| 27.01.1764 | 2* | Georges Grand (St-Laurent) | <i>Coq de village, le</i> | Favart | (vaudevilles) | opéra-comique | 1 | 1743 | Paris, Foire St-Germain | Gibbon 1945 |
| 07.02.1764 | 1* | Georges Grand (St-Laurent) | <i>Trois Sultanes ou Soliman Second, les</i> | Favart | Gibert | opéra-comique | 3 | 1761 | Paris, CI | Gibbon 1945 |
| 07.02.1764 | 2* | Georges Grand (St-Laurent) | <i>Ensorcelés ou la Nouvelle Surprise de l'amour, les</i> | Mme et M. Favart, Guérin de Frémicourt, Guerville | (vaudevilles) | opéra-comique, parodie | 1 | 1757 | Paris, CI | Gibbon 1945 |
| 10.02.1764 | 1 | Daniel Pavillard (Cité) | <i>Suzanne (extraits uniquement?)</i> | ? | | "comédie sainte" | | ? | | Gibbon 1945 |
| 10.02.1764 | 2 | Daniel Pavillard (Cité) | <i>Sacrifice d'Isaac, le (idem?)</i> | ? | | "comédie sainte" | | ? | | Gibbon 1945 |
| 05.03.1764 | 1 | Mon-Repos | <i>Zaïre</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1732 | Paris, CF | Gibbon 1945 |
| 05.03.1764 | 2 | Mon-Repos | <i>On ne s'avise jamais de tout</i> | Sedaine | Monsigny | opéra-comique | 1 | 1761 | Paris, Foire St-Laurent | Gibbon 1945 |
| 12.03.1764 | 1 | Mon-Repos | <i>Tambour nocturne, le</i> | Destouches (d'après Addison) | | comédie | 5 | 1761 | Bruxelles | Gibbon 1945 |
| 12.03.1764 | 2 | Mon-Repos | <i>Annette et Lubin</i> | Favart, Voisenon | Blaise | opéra-comique | 1 | 1762 | Bagatelle, théâtre d'une marquise, puis CI | Gibbon 1945 |
| 17.03.1764 | 1* | Mon-Repos | <i>Tambour nocturne, le</i> | Destouches (d'après Addison) | | comédie | 5 | 1761 | Bruxelles | Gibbon 1945 |
| 17.03.1764 | 2* | Mon-Repos | <i>Annette et Lubin</i> | Favart, Voisenon | Blaise | opéra-comique | 1 | 1762 | Bagatelle, théâtre d'une marquise, puis CI | Gibbon 1945 |
| 19.03.1764 | 1* | Mon-Repos | <i>Zaïre</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1732 | Paris, CF | Gibbon 1945 |
| 19.03.1764 | 2* | Mon-Repos | <i>On ne s'avise jamais de tout?</i> | Sedaine | Monsigny | opéra-comique | 1 | 1761 | Paris, Foire St-Laurent | |
| 06.02.1767 | 1 | Mon-Repos | <i>Partie de chasse d'Henri IV, la</i> | Collé | | comédie | 2 | 1764 | Bagnolet, chez le duc d'Orléans (censure du roi) | RM 33, COII/16/7 |
| 06.02.1767 | 2 | Mon-Repos | <i>Rose et Colas</i> | Sedaine | Monsigny | opéra-comique | 1 | 1764 | Paris, CI | RM 33 |
| 09.02.1767 | 1* | Mon-Repos | <i>Partie de chasse d'Henri IV, la</i> | Collé | | comédie | 2 | 1764 | Bagnolet, chez le duc d'Orléans (censure du roi) | RM 33, COII/16/7 |
| 09.02.1767 | 2* | Mon-Repos | <i>Rose et Colas</i> | Sedaine | Monsigny | opéra-comique | 1 | 1764 | Paris, CI | RM 33 |

| | | | | | | | | | | |
|------------|----|---|---|---|---------------|------------------------|---|------------|--|--------------------------------|
| 16.02.1767 | 1* | Mon-Repos | <i>Partie de chasse d'Henri IV, la</i> | Collé | | comédie | 2 | 1764 | Bagnolet, chez le duc d'Orléans (censure du roi) | RM 33, COII/16/7 |
| 16.02.1767 | 2* | Mon-Repos | <i>Rose et Colas</i> | Sedaine | Monsigny | opéra-comique | 1 | 1764 | Paris, CI | RM 33 |
| 05.03.1767 | 1 | Mon-Repos | <i>Trois Sultanes ou Soliman Second, les</i> | Favart | Gibert | opéra-comique | 3 | 1761 | Paris, CI | CO II/16/4 |
| 05.03.1767 | 2 | Mon-Repos | <i>Deux Chasseurs et la Laitière, les</i> | Anseume | Duni | opéra-comique | 1 | 1763 | Paris, CI | CO II/16/4 |
| 07.03.1767 | 1 | Mon-Repos | <i>Scythes, les</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1767 | Lausanne, puis CF | RM 33 |
| 07.03.1767 | 2* | Mon-Repos | <i>Deux Chasseurs et la Laitière, les</i> | Anseume | Duni | opéra-comique | 1 | 1763 | Paris, CI | RM 33 |
| 09.03.1767 | 1* | Mon-Repos | <i>Scythes, les</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1767 | Lausanne, puis CF | RM 33, COII/16/4 |
| 09.03.1767 | 2 | Mon-Repos | <i>Clochette, la</i> | Anseume | Duni | opéra-comique | 1 | 1766 | Paris, CI | RM 33, |
| 17.03.1767 | 1* | Mon-Repos | <i>Deux Chasseurs et la Laitière, les</i> | Anseume | Duni | opéra-comique | 1 | 1763 | Paris, CI | RM 33 |
| 17.03.1767 | 2* | Mon-Repos | <i>Clochette, la</i> | Anseume | Duni | opéra-comique | 1 | 1766 | Paris, CI | RM 33 |
| 22.01.1769 | | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | s.t. | Lausannoises? | | marionnettes | | ? | Lausanne? | ACV P Charrière de Sévery Ci11 |
| 12.02.1769 | | Louise Polier de Corcelles (Bourg) | <i>Diamant, le</i> | Carmontelle | | proverbe | 1 | 1768 | impression / th.société | SéveryCi11 |
| 12.02.1769 | | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | s.t., satire de Mmes de Gentils et d'Hermenches | Lausannoises | | marionnettes | | ? | Lausanne | SéveryCi11 |
| 15.02.1769 | | Louise Polier de Corcelles (Bourg) | <i>Diamant, le</i> | Carmontelle | | proverbe | 1 | 1768 | impression / th.société | SéveryCi11 |
| 06.01.1770 | | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | comédie d'enfants | ? | | comédie | | ? | | SéveryCi11 |
| 05.02.1770 | 1 | Henri de Crousaz de Mézery (Bourg) | <i>Ensorcelés ou la Nouvelle Surprise de l'amour, les ?</i> | Mme et M. Favart, Guérin de Frémicourt, Guerville | (vaudevilles) | opéra-comique, parodie | 1 | 1757 | Paris, CI | SéveryCi11 |
| 05.02.1770 | 2 | Henri de Crousaz de Mézery (Bourg) | <i>Anglais à Bordeaux, l' ?</i> | Favart | | comédie | 1 | 1763 | Paris, CF | SéveryCi11 |
| 05.02.1770 | 3 | Henri de Crousaz de Mézery (Bourg) | <i>Bergère des Alpes, la ?</i> | Desfontaines, Marmontel ou Nougaret? | | pastorale | | 1763-1766? | | SéveryCi11 |
| 07.02.1770 | 1* | Henri de Crousaz de Mézery (Bourg) | <i>Ensorcelés ou la Nouvelle Surprise de l'amour, les</i> | Mme et M. Favart, Guérin de Frémicourt, Guerville | (vaudevilles) | opéra-comique, parodie | 1 | 1757 | Paris, CI | RM 54 |
| 07.02.1770 | 2* | Henri de Crousaz de Mézery (Bourg) | <i>Anglais à Bordeaux, l'</i> | Favart | | comédie | 1 | 1763 | Paris, CF | RM 54 |
| 07.02.1770 | 3* | Henri de Crousaz de Mézery (Bourg) | <i>Bergère des Alpes, la</i> | Desfontaines, Marmontel ou Nougaret? | | pastorale | | 1763-1766? | | RM 54 |
| 12.02.1770 | 1 | Mon-Repos | <i>Mélanide</i> | Nivelle de la Chaussée | | comédie | 5 | 1741 | Paris, CF | RM 54, SéveryCi11 |
| 12.02.1770 | 2 | Mon-Repos | <i>Epreuve, l'</i> | Marivaux | | comédie, ballet | 1 | 1740 | Paris, CI | RM 54, SéveryCi11 |
| 15.02.1770 | | Henri de Crousaz de Mézery (Bourg) | "spectacle" | ? | | ? | | ? | | CO II/35/1 |
| 17.02.1770 | | Bellevue (D'Huc) | "spectacle" | ? | | ? | | ? | | CO II/35/1 |
| 19.02.1770 | 1* | Mon-Repos | <i>Mélanide</i> | Nivelle de la Chaussée | | comédie | 5 | 1741 | Paris, CF | CO II/16/6, SéveryCi11 |
| 19.02.1770 | 2* | Mon-Repos | <i>Epreuve, l'</i> | Marivaux | | comédie, ballet | 1 | 1740 | Paris, CI | CO II/16/6, SéveryCi11 |
| 02.03.1770 | | Henri de Crousaz de Mézery (Bourg) | "spectacle" | ? | | ? | | ? | | SéveryCi11 |
| 07.03.1770 | | ? | <i>Eugénie</i> | Beaumarchais | | drame | 5 | 1765 | Maestricht, puis CF en 67 | SéveryCi11 |
| 12.03.1770 | 1 | Mon-Repos | <i>Folie du jour, la</i> | Bonnefoy | Grandval | opéra-comique | 1 | 1745 | Paris, CF | CO II/35/1 |
| 12.03.1770 | 2 | Mon-Repos | <i>Nanine</i> | Voltaire | | comédie | 3 | 1749 | Paris, CF | CO II/35/1 |
| 12.03.1770 | 3 | Mon-Repos | <i>Français à Londres, le</i> | Bonnefoy | | comédie, ballet | 1 | 1727 | Paris, CF | CO II/35/1 |
| 13.03.1770 | 1* | Mon-Repos | <i>Folie du jour, la</i> | Bonnefoy | Grandval | opéra-comique | 1 | 1745 | Paris, CF | RM 55, COII/35/1 |
| 13.03.1770 | 2* | Mon-Repos | <i>Nanine</i> | Voltaire | | comédie | 3 | 1749 | Paris, CF | RM 55, COII/35/1 |
| 13.03.1770 | 3* | Mon-Repos | <i>Français à Londres, le</i> | Bonnefoy | | comédie, ballet | 1 | 1727 | Paris, CF | RM 55, COII/35/1 |
| 15.03.1770 | 1 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Fausse Agnès, la</i> | Destouches | | comédie | 3 | 1753 | Bruxelles | RM 55, SéveryCi11, COII/35/1 |
| 15.03.1770 | 2 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Cercle ou la Soirée à la mode, le</i> | Poinsinet | | comédie | 1 | 1764 | Paris, CF | SéveryCi11 |
| 19.03.1770 | 1 | Mon-Repos | <i>Philosophe sans le savoir, le</i> | Sedaine | | drame | 5 | 1765 | Paris, CF | CO II/35/1, SéveryCi11 |
| 19.03.1770 | 2* | Mon-Repos | <i>Folie du jour, la</i> | Bonnefoy | Grandval | opéra-comique | 1 | 1745 | Paris, CF | CO II/35/1, SéveryCi11 |
| 19.03.1770 | 3* | Mon-Repos | <i>Français à Londres, le</i> | Bonnefoy | | comédie | 1 | 1727 | Paris, CF | CO II/35/1, SéveryCi11 |
| 20.03.1770 | 1* | Mon-Repos | <i>Philosophe sans le savoir, le ?</i> | Sedaine | | drame | 5 | 1765 | Paris, CF | CO II/35/1 |
| 20.03.1770 | 2* | Mon-Repos | <i>Folie du jour, la ?</i> | Bonnefoy | Grandval | opéra-comique | 1 | 1745 | Paris, CF | CO II/35/1 |
| 20.03.1770 | 3* | Mon-Repos | <i>Français à Londres, le ?</i> | Bonnefoy | | comédie | 1 | 1727 | Paris, CF | CO II/35/1 |
| 23.03.1770 | | Henri de Crousaz de Mézery (Bourg) | "spectacle" | ? | | ? | | ? | | CO II/35/1 |

| | | | | | | | | | | |
|------------|----|--|--|----------------------|----------|---------------|---|------|----------------------------------|-------------------------|
| 23.03.1770 | 1 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Jeune Indienne, la</i> | Chamfort | | comédie | 1 | 1764 | Paris, CF | SéveryCi11, COII/35/1 |
| 23.03.1770 | 2 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Sourd, le</i> | Carmontelle | | proverbe | 1 | 1768 | impression / th.société | SéveryCi11, COII/35/1 |
| 23.03.1770 | 3* | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Cercle ou la Soirée à la mode, le</i> | Poinsinet | | comédie | 1 | 1764 | Paris, CF | SéveryCi11, COII/35/1 |
| 24.03.1770 | 1* | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Jeune Indienne, la</i> | Chamfort | | comédie | 1 | 1764 | Paris, CF | SéveryCi11, COII/35/1 |
| 24.03.1770 | 2* | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Sourd, le</i> | Carmontelle | | proverbe | 1 | 1768 | impression / th.société | SéveryCi11, COII/35/1 |
| 24.03.1770 | 3* | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Cercle ou la Soirée à la mode, le</i> | Poinsinet | | comédie | 1 | 1764 | Paris, CF | SéveryCi11, COII/35/1 |
| 26.03.1770 | 1* | Mon-Repos | <i>Philosophe sans le savoir, le ?</i> | Sedaine | | drame | 5 | 1765 | Paris, CF | CO II/35/1 |
| 26.03.1770 | 2* | Mon-Repos | <i>Folie du jour, la ?</i> | Bonnefoy | Grandval | opéra-comique | 1 | 1745 | Paris, CF | CO II/35/1 |
| 26.03.1770 | 3* | Mon-Repos | <i>Français à Londres, le ?</i> | Bonnefoy | | comédie | 1 | 1727 | Paris, CF | CO II/35/1 |
| 27.03.1770 | 1* | Mon-Repos | <i>Philosophe sans le savoir, le ?</i> | Sedaine | | drame | 5 | 1765 | Paris, CF | CO II/35/1 |
| 27.03.1770 | 2* | Mon-Repos | <i>Folie du jour, la ?</i> | Bonnefoy | Grandval | opéra-comique | 1 | 1745 | Paris, CF | CO II/35/1 |
| 27.03.1770 | 3* | Mon-Repos | <i>Français à Londres, le ?</i> | Bonnefoy | | comédie | 1 | 1727 | Paris, CF | CO II/35/1 |
| 29.03.1770 | | Angélique de Saussure de Bavois (Bourg) | <i>Heureusement</i> | Rochon de Chabannes? | | comédie | 1 | 1762 | Paris, CF | SéveryCi11 |
| 12.05.1770 | 1 | M. de Chandieu (Bourg-St François) | <i>Père de famille, le</i> | Diderot | | drame | 5 | 1760 | Marseille, puis CF en 61 | SéveryCi11 |
| 12.05.1770 | 2 | M. de Chandieu (Bourg-St François) | <i>Marchand de Smyrne, le</i> | Chamfort | | comédie | 1 | 1770 | Paris, CF | SéveryCi11 |
| 12.05.1770 | 3 | M. de Chandieu (Bourg-St François) | <i>Baron de la Crasse, le</i> | Poisson | | comédie | 1 | 1662 | impression / th.société | SéveryCi11 |
| 14.05.1770 | 1* | M. de Chandieu (Bourg-St François) | <i>Père de famille, le</i> | Diderot | | drame | 5 | 1760 | Marseille, puis CF en 61 | RM 55, SéveryCi11 |
| 14.05.1770 | 2* | M. de Chandieu (Bourg-St François) | <i>Marchand de Smyrne, le</i> | Chamfort | | comédie | 1 | 1770 | Paris, CF | RM 55, SéveryCi11 |
| 15.05.1770 | 1* | M. de Chandieu (Bourg-St François) | <i>Père de famille, le</i> | Diderot | | drame | 5 | 1760 | Marseille, puis CF en 61 | RM 55, SéveryCi11 |
| 15.05.1770 | 2* | M. de Chandieu (Bourg-St François) | <i>Marchand de Smyrne, le ?</i> | Chamfort | | comédie | 1 | 1770 | Paris, CF | |
| 11.06.1770 | | Mon-Repos | ? | ? | | comédie | | ? | | SéveryCi11 |
| 17.06.1770 | | Louise Polier de Corcelles (Bourg) | <i>comédie d'enfants</i> | ? | | comédie | | ? | | SéveryCi11 |
| 07.1770 | 1 | Louise Polier de Corcelles (Bourg) | <i>Avocat chansonnier, l'</i> | Carmontelle | | proverbe | 1 | 1768 | impression / th.société | Sévery B104/5687 |
| 07.1770 | 2 | Louise Polier de Corcelles (Bourg) | <i>Enragé, l'</i> | Carmontelle | | proverbe | 1 | 1768 | impression / th.société | Sévery B104/5687 |
| 07.1770 | 3 | Louise Polier de Corcelles (Bourg) | <i>Seigneur auteur, le</i> | Carmontelle | | proverbe | 1 | 1768 | impression / th.société | Sévery B104/5687 |
| 07.1770 | 4 | Louise Polier de Corcelles (Bourg) | <i>Histoire, l'</i> | Carmontelle | | proverbe | 1 | 1768 | impression / th.société | Sévery B104/5687 |
| 1770 | ? | | <i>Mal d'autrui n'est que songe</i> | Michel Servan | | proverbe | 1 | 1770 | Lausanne | Sévery II |
| 06.10.1770 | | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>2 proverbes</i> | Carmontelle ? | | proverbe | 1 | ? | impression / th.société | SéveryCi11 |
| 02.1771 | | Henri de Crousaz de Mézery (Bourg)? | <i>"spectacle"</i> | ? | | ? | | ? | | RM 58 |
| 22.02.1771 | 1 | Mon-Repos | <i>Pygmalion</i> | Rousseau | Coignet | scène lyrique | 1 | 1770 | Lyon | RM 58, SéveryCi11 |
| 22.02.1771 | 2 | Mon-Repos | <i>Fausse Infidélités, les</i> | Barthe | | comédie | 1 | 1768 | Paris, CF | RM 58 |
| 01.03.1771 | | Mon-Repos | <i>"spectacle"</i> | ? | | ? | | ? | | RM 58, SéveryCi11 |
| 16.01.1772 | | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Je serai votre marauda (?)</i> | ? | | proverbe | 1 | ? | | SéveryCi11 |
| 09.03.1772 | | Bellevue (D'Huc) | <i>comédie d'enfants</i> | ? | | comédie | | ? | | SéveryCi11 |
| 23.06.1773 | | Angélique de Saussure de Bavois (Bourg) | <i>Boulevard, le (? titre trop imprécis)</i> | ? | | comédie | | ? | | RM 70 |
| 26.11.1774 | 1 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Dupuis et Desronais</i> | Collé | | comédie | 3 | 1759 | Paris, th. privé, puis CF dès 63 | Sévery B104 |
| 26.11.1774 | 2 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Pupille, la</i> | Fagan | Mouret | opéra-comique | 1 | 1734 | Paris, CF | Sévery B104 |
| 02.12.1774 | 1* | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Dupuis et Desronais</i> | Collé | | comédie | 3 | 1759 | Paris, th. privé, puis CF dès 63 | Sévery B104 |
| 02.12.1774 | 2* | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Pupille, la</i> | Fagan | Mouret | opéra-comique | 1 | 1734 | Paris, CF | Sévery B104 |
| 01.01.1775 | 1 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg)? | <i>comédie d'enfants</i> | ? | | comédie | | ? | | Sévery B104, CO II/35/1 |

| | | | | | | | | | | |
|---------------|----|--|--|--|------------|---------------|----|-----------|--|-------------------------|
| 01.01.1775 | 2 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg)? | <i>Dialogue des morts, impromptu (improvisé)</i> | Lausannoises | | proverbe | 1 | 1775 | Lausanne | Sévery B104, CO II/35/1 |
| 02.01.1775 | | Conseiller Polier de Bottens (Bourg) | <i>Perruque, la</i> | Carmontelle | | proverbe | 1 | 1773 | impression / th.société Paris, CF | Sévery B104 |
| 16.01.1775 | | ? | <i>"spectacle de la troupe de Mme de Crousaz": Enfant prodigue, l' ?</i> | Voltaire? | | comédie | 5 | 1736? | | Sévery B104 |
| 17.01.1775 | *? | ? | <i>"spectacle de la troupe de Mme de Crousaz": Enfant prodigue, l' ?</i> | Voltaire? | | comédie | 5 | 1736? | Paris, CF | Sévery B104 |
| 02.1775 | 1 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg)? | <i>Seconde Surprise de l'amour, la</i> | Marivaux | | comédie | 3 | 1727 | Paris, CF | Sévery B104 |
| 02.1775 | 2 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg)? | <i>Gageure (imprévue?), la</i> | Sedaine | | comédie | 1 | 1768 | Paris, CF | Sévery B104 |
| 16.02.1775 | | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg)? | <i>Eugénie</i> | Beaumarchais | | drame | 5 | 1765 | Maëstricht, puis CF en 67 | Sévery B104 |
| 03.1775 | | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg)? | <i>Philosophe sans le savoir, le</i> | Sedaine | | drame | 5 | 1765 | Paris, CF | Sévery B104 |
| 03.1775 | * | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg)? | <i>Philosophe sans le savoir, le</i> | Sedaine | | drame | 5 | 1765 | Paris, CF | Sévery B104 |
| 03.1775 | | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg)? | <i>Coquette corrigée, la</i> | De La Noue (Delanoue) ou Guibert? | | comédie/drame | 5 | 1756/1764 | Paris, CF | Sévery B104 |
| 17.01.1776 v. | | Isabelle de Crousaz (future Montolieu, Bourg) | <i>proverbe avec des enfants</i> | ? | | proverbe | 1 | ? | | Sévery I |
| 17.03.1777 | | Nanette de Nassau (Chêne) | <i>Peine passe le plaisir, la</i> | Mme de Nassau et Mr de Crousaz Bavière | | comédie | 3 | 1777 | Lausanne | RM 88 |
| 20.05.1777 | 1 | Nanette de Nassau (Chêne) | ? | ? | | comédie | | ? | | RM 88 |
| 20.05.1777 | 2 | Nanette de Nassau (Chêne) | ? | ? | | opéra-comique | | ? | | RM 88 |
| 1779 | 2 | Jean Abram Secretan (Pont) | <i>Vielle Fille dupée, la</i> | Membre de la famille Secretan | | comédie | 1 | 1779 | Lausanne | ACV PP 1017 |
| 10.02.1780 | 1 | Louise Polier de Corcelles (Bourg) | <i>Bourru bienfaisant, le</i> | Goldoni | | comédie | 3 | 1771 | Paris, Tuileries, salle des machines | RM 95 |
| 10.02.1780 | 2 | Louise Polier de Corcelles (Bourg) | <i>Amie sans exemple, l'</i> | Isabelle de Crousaz (Montolieu) | | comédie | 1? | 1780 | Lausanne | RM 95 |
| 16.02.1780 | 1* | Louise Polier de Corcelles (Bourg) | <i>Bourru bienfaisant, le</i> | Goldoni | | comédie | 3 | 1771 | Paris, Tuileries, salle des machines | RM 95 |
| 16.02.1780 | 2 | Louise Polier de Corcelles (Bourg) | <i>Mariage de Chilly, le</i> | Isabelle de Crousaz (Montolieu)? | | comédie | | 1780? | Lausanne? | RM 95 |
| 1780 v. | | Angélique de Charrière de Bavois | <i>Dialogue des anges (enfants)</i> | Samuel Constant | | proverbe | 1 | 1780 | Lausanne | RM 95 |
| 04.1780 v. | | ? | <i>Préjugé à la mode, le</i> | Nivelle de la Chaussée | | comédie | 5 | 1735 | Paris, CF | Sévery B 104 |
| 12.1780 | | Isabelle de Crousaz-Montolieu (Bourg)? | ? | ? | | comédie | | ? | | RM 97 |
| 03.01.1781 | | Isabelle de Crousaz-Montolieu (Bourg)? | <i>Sara?</i> | Isabelle de Crousaz (Montolieu)? | | comédie | | 1781 | Lausanne? | RM 97 |
| 04.01.1781 | * | Isabelle de Crousaz-Montolieu (Bourg)? | <i>Sara</i> | Isabelle de Crousaz (Montolieu)? | | comédie | | 1781 | Lausanne? | RM 97 |
| 27.01.1782 | | Betty de Crousaz | <i>comédie d'enfants</i> | ? | | comédie | | ? | | SéveryCi33 |
| 02.03.1782 | | Angélique de Charrière de Bavois (Bourg) | ? | ? | | proverbe | | ? | | SéveryCi33 |
| 31.10.1783 | | David-Louis Constant d'Hermenches (Bois de Vaux) | <i>Philosophe marié, le</i> | Destouches | | comédie | 5 | 1727 | Paris, CF | RM 106 |
| 16.03.1784 | | Mr Rosset Cazenove | <i>Jeu de l'amour et du hasard, le</i> | Marivaux | | comédie | 3 | 1730 | Paris, CF | RM 108 |
| 17.03.1784 | | ? | <i>Barbier de Séville, le</i> | Beaumarchais | | comédie | 4 | 1775 | Paris, Tuileries, salle des machines | RM 108 |
| 19.03.1784 | 1 | ? | <i>Planètes, les</i> | Françoise de St-Cierges et Georges Deyverdun | | comédie | | 1784 | Lausanne | RM 108 |
| 19.03.1784 | 2 | ? | ? | ? | | comédie | | ? | | RM 108 |
| 29.03.1784 | * | Mr Rosset Cazenove | <i>Jeu de l'amour et du hasard, le</i> | Marivaux | | comédie | 3 | 1730 | Paris, CF | RM 108 |
| 21.01.1785 | 1 | Redoute (Bourg) | <i>Amants généreux, les</i> | Lessing / Rochon de Chabannes | | comédie | 5 | 1774 | Allemagne / Paris, Tuileries, salle des machines | RM 111 |
| 21.01.1785 | 2 | Redoute (Bourg) | <i>Jumeaux de Bergame, les</i> | Florian | Desaugiers | opéra-comique | 1 | 1782 | Paris, CI | RM 111 |

| | | | | | | | | | | |
|------------|----|---|---|------------------------------------|------------|-----------------|---|-------|--|-------------------------|
| 22.01.1785 | 1* | Redoute (Bourg) | <i>Amants généreux, les</i> | Lessing / Rochon de Chabannes | | comédie | 5 | 1774 | Allemagne / Paris, Tuileries, salle des machines | RM 111 |
| 22.01.1785 | 2* | Redoute (Bourg) | <i>Jumeaux de Bergame, les</i> | Florian | Desaugiers | opéra-comique | 1 | 1782 | Paris, CI | RM 111 |
| 02.1785 v. | | ? | <i>Précieuses ridicules, les</i> | Molière | | comédie | 1 | 1659 | Paris, Petit-Bourbon | AVL P 224 |
| 01.03.1786 | 1 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | ? | ? | | comédie | 1 | ? | | SéveryCi13 |
| 01.03.1786 | 2 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | ? | ? | | proverbe | 1 | ? | | SéveryCi13 |
| 01.01.1787 | 1 | Catherine de Charrière de Sévery (Bourg) | <i>Deux Chapeaux, les</i> | Carmontelle | | proverbe | 1 | 1768 | impression / th.société | SéveryCi13 |
| 01.01.1787 | 2 | Catherine de Charrière de Sévery (Bourg) | <i>Sincères, les (1 scène)</i> | Marivaux | | comédie | 1 | 1739 | Paris, CI | SéveryCi13 |
| 08.12.1787 | | Angélique de Charrière de Bavois (Bourg) | <i>Bon Père, le</i> | Florian | | comédie | 1 | 1783 | Paris, th. privé, d'Argental | SéveryB117 |
| 12.12.1787 | | Mme de Villars (Mon-Repos) | <i>Aveux difficiles, les?</i> | Vigée? | | comédie | 1 | 1783 | Paris, l'Odéon | SéveryB117 |
| 25.01.1788 | | Mme Doxat | <i>pièce tirée du Comte de Tersane, roman de Didot (1787)</i> | Isabelle de Montolieu | | comédie/drame ? | | 1788 | Lausanne | SéveryB117 |
| 28.01.1788 | | Pauline de Loys de Middel | <i>Bonne Mère, la</i> | Florian | | comédie | 1 | 1785 | Paris, th.privé d'Argental | SéveryB117 |
| 05.01.1788 | 1 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Prologue, dialogue entre Mèpomène et l'Opéra</i> | Deyverdun | | ? | | 1788 | | SéveryB117 |
| 05.01.1788 | 2 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Céphise (ou l'erreur de l'esprit)</i> | Marsollier des Vivetières | | comédie | 2 | 1783 | Paris, Théâtre Italien | SéveryB117 |
| 05.01.1788 | 3 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>La Nouvelle Coquette corrigée (2 scènes)</i> | Laus de Boissy? | | comédie | 2 | 1779? | | SéveryB117 |
| 06.01.1788 | 1* | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Prologue, dialogue entre Mèpomène et l'Opéra</i> | Deyverdun | | ? | | 1788 | | SéveryB117 |
| 06.01.1788 | 2* | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Céphise (ou l'erreur de l'esprit)</i> | Marsollier des Vivetières | | comédie | 2 | 1783 | Paris, Théâtre Italien | SéveryB117 |
| 06.01.1788 | 3* | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>La Nouvelle Coquette corrigée (2 scènes)</i> | Laus de Boissy? | | comédie | 2 | 1779? | | SéveryB117 |
| 09.02.1788 | 1 | Angélique de Charrière de Bavois (Bourg) | <i>Mélanie</i> | La Harpe | | drame | 3 | 1772 | Paris, th.privé | SéveryB117 |
| 09.02.1788 | 2 | Angélique de Charrière de Bavois (Bourg) | <i>Somnambule, le</i> | comte de Ferriol de Pont-de-Veyle | | comédie | 1 | 1739 | Paris, th.privé; CF | SéveryB117 |
| 13.02.1788 | 1* | Samuel Constant (La Chablière) | <i>Mélanie</i> | La Harpe | | drame | 3 | 1772 | Paris, th.privé | SéveryCi13, Sévery B117 |
| 13.02.1788 | 2 | Samuel Constant (La Chablière) | <i>Mouche et le coche, la</i> | ? tiré de la fable de la Fontaine? | | proverbe? | | ? | | |
| 02.1788 | | Etudiants de la Cité | <i>Zaïre</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1732 | Paris, CF | Sévery B117 |
| 16.02.1788 | 1 | Pauline de Loys | <i>Bonne Mère, la</i> | Florian | | comédie | 1 | 1785 | Paris, th.privé d'Argental | SéveryCi13, Sévery B117 |
| 16.02.1788 | 2 | Pauline de Loys | <i>Eustache Pointu, ou qui a bu boira</i> | Beauvoir | | proverbe | 1 | 1784 | Paris, Théâtre des Variétés-Amusantes | SéveryCi13, Sévery B117 |
| 20.02.1788 | 1 | Nanette de Nassau (Chêne) | <i>Barbier de Séville, le</i> | Beaumarchais | | comédie | 4 | 1775 | Paris, Tuileries, salle des machines | SéveryCi13, Sévery B117 |
| 20.02.1788 | 2 | Nanette de Nassau (Chêne) | <i>Impatient, l'</i> | Lantier? | | comédie | 1 | 1778 | Paris, CF | Sévery B117 |
| 23.02.1788 | 1 | Angélique de Charrière de Bavois (Bourg) | <i>Bon Père, le</i> | Florian | | comédie | 1 | 1783 | Paris, th. privé d'Argental | SéveryCi13 |
| 23.02.1788 | 2 | Angélique de Charrière de Bavois (Bourg) | <i>Bonne Mère, la</i> | Florian | | comédie | 1 | 1785 | Paris, th.privé d'Argental | SéveryCi13 |
| 02.04.1788 | 1 | Isabelle de Crousaz-Montolieu (Bourg) | <i>Mélanide</i> | Nivelle de la Chaussée | | comédie | 5 | 1741 | Paris, CF | SéveryCi13 |
| 02.04.1788 | 2 | Isabelle de Crousaz-Montolieu (Bourg) | <i>Etourdis, les</i> | Andrieux | | comédie | 3 | 1787 | Paris, Théâtre Italien | SéveryB117 |
| 04.04.1788 | 1* | Isabelle de Crousaz-Montolieu (Bourg) | <i>Mélanide</i> | Nivelle de la Chaussée | | comédie | 5 | 1741 | Paris, CF | SéveryB117 |
| 04.04.1788 | 2* | Isabelle de Crousaz-Montolieu (Bourg) | <i>Etourdis, les</i> | Andrieux | | comédie | 3 | 1787 | Paris, Théâtre Italien | SéveryB117 |
| 05.04.1788 | 1* | Isabelle de Crousaz-Montolieu (Bourg) | <i>Mélanide</i> | Nivelle de la Chaussée | | comédie | 5 | 1741 | Paris, CF | SéveryB117 |
| 05.04.1788 | 2* | Isabelle de Crousaz-Montolieu (Bourg) | <i>Etourdis, les</i> | Andrieux | | comédie | 3 | 1787 | Paris, Théâtre Italien | RM 126, SéveryB117 |
| 01.01.1789 | | Catherine de Charrière de Sévery (Bourg) | <i>Défauts supposés, les</i> | Sedaine de Sarcy | | comédie | 1 | 1788 | Paris, Théâtre des Variétés | SéveryCi13 |

| | | | | | | | | | | |
|------------|----|--|--|---------------------------|----------|-----------------------------|---|-------|--------------------------------|---------------------------|
| 05.02.1789 | 1 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Misanthrope, le</i> | Molière | | comédie | 5 | 1666 | Paris, Théâtre du Palais-Royal | SéveryCi13 |
| 05.02.1789 | 2 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Jeune Indienne, la</i> | Chamfort | | comédie | 1 | 1764 | Paris, CF | SéveryCi13 |
| 07.02.1789 | 1* | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg)? | <i>Misanthrope, le</i> | Molière | | comédie | 5 | 1666 | Paris, Théâtre du Palais-Royal | SéveryCi13 |
| 23.02.1789 | | ? | <i>comédie d'enfants</i> | ? | | comédie | | ? | | SéveryCi13 |
| 26.02.1789 | 1 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg)? | <i>(Duc de?) Monmouth, le</i> | Bodard de Tezay | | comédie | 3 | 1788 | Paris, Théâtre du Palais-Royal | SéveryCi13 |
| 26.02.1789 | 2 | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg)? | <i>Mœurs (du temps?), les</i> | Saurin | | comédie | 1 | 1760 | Paris, CF | SéveryCi13 |
| 27.02.1789 | 1* | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg)? | <i>(Duc de?) Monmouth, le</i> | Bodard de Tezay | | comédie | 3 | 1788 | Paris, Théâtre du Palais-Royal | SéveryCi13 |
| 27.02.1789 | 2* | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg)? | <i>Mœurs (du temps?), les</i> | Saurin | | comédie | 1 | 1760 | Paris, CF | SéveryCi13 |
| 17.03.1789 | | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | s.t. | ? | | marionnettes | | ? | | SéveryCi13 |
| 05.05.1789 | | Françoise de Saussure de St-Cierges (Bourg) | <i>Deux Petits Savoyards, les</i> | Marsollier des Vivetières | Dalayrac | marionnettes, opéra-comique | 1 | 1789 | Paris, Théâtre Italien | SéveryCi13 |
| | | | | | | | | | | |
| 18.02.1790 | | Pauline de Loys | <i>Père de famille, le</i> | Diderot | | drame | 5 | 1760 | Marseille, puis CF en 61 | SéveryCi13. SéveryCi33 |
| 06.03.1790 | | Angélique de Charrière de Bavois (Bourg) | <i>Retour du soldat suisse, le</i> | Lausannois | | | | | Lausanne | SéveryCi13. SéveryCi33 |
| 20.03.1790 | | Angélique de Charrière de Bavois (Bourg) | <i>Bon Fils, le</i> | Florian? | | comédie | 3 | 1785? | Paris, th.privé d'Argental | SéveryCi33 |
| 17.04.1790 | 1 | Pauline de Loys | <i>Enfant prodigue, l'</i> | Voltaire | | comédie | 5 | 1736 | Paris, CF | SéveryCi13. SéveryCi33 |
| 17.04.1790 | 2 | Pauline de Loys | <i>(Le Rossignol ou?) Mariage secret, le</i> | Collé | La Borde | opéra-comique | 1 | 1751 | Château de Berny | SéveryCi13. SéveryCi33 |

2.2.2. Théâtre "avec permission"

Répertoire des pièces jouées par les troupes professionnelles à Lausanne (1768-1788)

La catégorie des genres est simplifiée; le terme "opéra-comique" désigne toute oeuvre mêlant comédie et ariettes/vaudevilles. Dans les sources, les opéras-comiques sont en général désignés sous les termes d' "opéra" ou d'"opéra-bouffon".

* : complété car le nom de l'auteur/compositeur ne figurait pas dans la source

| Date de la représentation | Ordre | Titre | Auteur(s) - nom ou pseudo si plus connu | Compositeur(s) | Genre(s) - le principal en premier | Nbre actes | Année de création | Directeur(s) de la troupe | Sources |
|---------------------------|-------|---|---|--------------------------------------|------------------------------------|------------|-------------------|-----------------------------|--------------------------|
| 17.02.1768 | 1 | <i>Adélaïde du Guesclin</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1734 | Hébrard, Rosimond & Brisson | ACV P René Monod (RM) 43 |
| 17.02.1768 | 2 | <i>Rose et Colas</i> | Sedaine* | Monsigny* | opéra-comique | 1 | 1764 | Hébrard, Rosimond & Brisson | RM 43 |
| 18.02.1768 | 1 | <i>Démocrite amoureux</i> | Regnard | | comédie | 5 | 1700 | Hébrard, Rosimond & Brisson | RM 43 |
| 18.02.1768 | 2 | <i>On ne s'avise jamais de tout</i> | Sedaine* | Monsigny* | opéra-comique | 1 | 1761 | Hébrard, Rosimond & Brisson | RM 43 |
| 19.02.1768 | 1 | <i>Glorieux, le</i> | Destouches | | comédie | 5 | 1732 | Hébrard, Rosimond & Brisson | RM 43 |
| 19.02.1768 | 2 | <i>Mazet</i> | Anseume* | Duni* | opéra-comique | 2 | 1761 | Hébrard, Rosimond & Brisson | RM 43 |
| 20.02.1768 | 1 | <i>Partie de chasse d'Henri IV, la</i> | Collé* | | comédie | 3 | 1762 | Hébrard, Rosimond & Brisson | RM 43 |
| 20.02.1768 | 2 | <i>Fête d'Amour ou Lucas et Colinette, la</i> | Favart*, Mme Favart*, Chevalier* | | pastorale ("opéra-comique") | 1 | 1754 | Hébrard, Rosimond & Brisson | RM 43 |
| 22.02.1768 | 1 | <i>Dissipateur ou l'Honnête friponne, le</i> | Destouches | | comédie | 5 | 1753 | Hébrard, Rosimond & Brisson | RM 43 |
| 22.02.1768 | 2 | <i>Isabelle et Gertrude ou les Sylphes supposés</i> | Favart* | Blaise* | opéra-comique/"bouffon" | 1 | 1765 | Hébrard, Rosimond & Brisson | RM 43 |
| 23.02.1768 | 1 | <i>Café ou l'Ecoissaise, le</i> | Voltaire | | comédie ("tragédie") | 5 | 1760 | Hébrard, Rosimond & Brisson | RM 43 |
| 23.02.1768 | 2 | <i>Servante maîtresse, la</i> | Fédérico* | Pergolèse* | opéra-comique, opera buffa | 2 | 1746 | Hébrard, Rosimond & Brisson | RM 43 |
| 27.02.1768 | | <i>Roi et le Fermier, le</i> | Sedaine* | Monsigny* | opéra-comique | 3 | 1762 | Hébrard, Rosimond & Brisson | ACV PP 1055 |
| 27.02.1768 | | <i>Avare, l'</i> | Molière* | | comédie | 5 | 1668 | Hébrard, Rosimond & Brisson | ACV PP 1055 |
| 00.03.1768 | | <i>Père de famille, le</i> | Diderot* | | drame | 5 | 1760 | Hébrard, Rosimond & Brisson | ACV PP 1055 |
| 00.03.1768 | | <i>Honnête Criminel, l'</i> | Falbaire de Quingey* | | drame | 5 | 1768 | Hébrard, Rosimond & Brisson | ACV PP 1055 |
| 12.03.1768 | 1 | <i>Ecole des maris, l'</i> | Molière | | comédie | 3 | 1661 | Hébrard, Rosimond & Brisson | AVL P 48 |
| 12.03.1768 | 2 | <i>Sancho Pança</i> | Poinsinet* | Philidor | opéra-comique/"bouffon" | 2 | 1762 | Hébrard, Rosimond & Brisson | AVL P 48 |
| 00.03.1768 | | <i>Eugénie</i> | Beaumarchais* | | drame | 5 | 1765 | Hébrard, Rosimond & Brisson | AVL P 48 |
| 00.03.1768 | | <i>Tambour nocturne ou le Mari dévin, le</i> | Destouches* (d'après Addison*) | | comédie | 5 | 1761 | Hébrard, Rosimond & Brisson | AVL P 48 |
| 19.03.1768 | 1 | <i>Trois Sultanes ou Soliman Second, les</i> | Favart | Gibert* | opéra-comique | 3 | 1761 | Hébrard, Rosimond & Brisson | RM 44 |
| 19.03.1768 | 2 | <i>Tonnellier, le</i> | Audinot*, Quétant* | Gossec*, Philidor*, Kohault*, Trial* | opéra-comique/"bouffon" | 1 | 1761 | Hébrard, Rosimond & Brisson | RM 44 |
| 19.03.1768 | | <i>Magnifique, le</i> | La Motte* | | comédie | 2 | 1731 | Hébrard, Rosimond & Brisson | RM 44 |
| 19.03.1768 | | <i>Fée Urgèle, la</i> | Favart*, Fusée de Voisenon* | Duni* | opéra-comique/"bouffon" | 4 | 1765 | Hébrard, Rosimond & Brisson | RM 44 |
| 01.11.1772 | 1 | <i>Père de famille, le</i> | Diderot* | | drame | 5 | 1760 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 01.11.1772 | 2 | <i>Servante maîtresse, le</i> | Fédérico* | Pergolèse* | opéra-comique/"bouffon" | 2 | 1746 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 03.11.1772 | 1 | <i>Orphelin anglais, l'</i> | Longueil* | | drame | 3 | 1769 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 03.11.1772 | 2 | <i>Tonnellier, le</i> | Audinot*, Quétant* | Gossec*, Philidor*, Kohault*, Trial* | opéra-comique/"bouffon" | 1 | 1761 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 04.11.1772 | 1 | <i>Jeu(x) de l'amour et du hasard, le(s)</i> | Marivaux* | | comédie | 3 | 1730 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 04.11.1772 | 2 | <i>Nanette et Lucas</i> | Framery* | Herbain* | opéra-comique/"bouffon" | 1 | 1764 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 05.11.1772 | 1 | <i>Bourru bienfaisant, le</i> | Goldoni | | comédie | 3 | 1771 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 05.11.1772 | 2 | <i>Lucile ("Lucille et le Nourricier")</i> | Marmontel* | Grétry* | opéra-comique/"bouffon" | 1 | 1769 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 06.11.1772 | | <i>Procureur arbitre, le</i> | Poisson* | | comédie | 1 | 1728 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 06.11.1772 | | <i>Amoureux de quinze ans, l'</i> | Laujon* | Martini* | opéra-comique | 3 | 1771 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 07.11.1772 | 1 | <i>Déserteur, le</i> | Mercier, "corrigé par Patras" | | drame | 5 | 1771 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 07.11.1772 | 2 | <i>Sylvain</i> | Marmontel* | Grétry* | opéra-comique | 1 | 1770 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 09.11.1772 | 1 | <i>Nanine</i> | Voltaire | | comédie | 3 | 1749 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 09.11.1772 | 2 | <i>Deux Avides, les</i> | Falbaire de Quingey* | Grétry* | opéra-comique/"bouffon" | 2 | 1770 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 10.11.1772 | 1 | <i>Ecole des maris, l'</i> | Molière | | comédie | 3 | 1661 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 10.11.1772 | 2 | <i>Moissonneurs, les</i> | Fusée de Voisenon*, Favart* | Duni* | opéra-comique | 3 | 1768 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 11.11.1772 | 1 | <i>Beverley ("ou le Joueur anglais")</i> | Saurin* | | tragédie/"tragédie bourgeoise" | 5 | 1767 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |

| | | | | | | | | | |
|------------|---|--|--|--------------------------------------|---------------------------|---|------|----------------------|---------------|
| 11.11.1772 | 2 | <i>Bûcheron, le</i> | Guichard* | Philidor* | opéra-comique/"bouffon" | 1 | 1763 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 12.11.1772 | 1 | <i>Fausse Agnès ou le Poète de campagne, la</i> | Destouches* | | comédie | 3 | 1753 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 12.11.1772 | 2 | <i>Maréchal ferrant, le</i> | Anseume*, Quétant* | Philidor* | opéra-comique | 2 | 1761 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 13.11.1772 | 1 | <i>Partie de chasse d'Henri IV, la</i> | Collé* | | comédie | 3 | 1762 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 13.11.1772 | 2 | <i>Tableau parlant, le ("ou la Parade")</i> | Anseume* | Grétry* | opéra-comique, parade | 1 | 1769 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 14.11.1772 | 1 | <i>Déserteur, le</i> | Sedaine* | Monsigny* | opéra-comique | 3 | 1769 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 14.11.1772 | 2 | <i>Esprit de contradiction, l'</i> | Dufresny* | | comédie | 1 | 1700 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 16.11.1772 | 2 | <i>Amoureux de quinze ans, ou la Double fête, l'</i> | Laujon* | Martini* | opéra-comique | 3 | 1771 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 16.11.1772 | 1 | <i>Crispin, rival de son maître</i> | Lesage | | comédie | 1 | 1707 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 17.11.1772 | 1 | <i>Honnête Criminel, l'</i> | Falbaire de Quingey | | drame | 5 | 1768 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 17.11.1772 | 2 | <i>Serrurier, le</i> | Ribadière*, Quétant* | Kohault* | opéra-comique/"bouffon" | 1 | 1764 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 18.11.1772 | 2 | <i>Roi et le Fermier, le</i> | Sedaine* | Monsigny* | opéra-comique | 3 | 1762 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 18.11.1772 | 1 | <i>Epreuve nouvelle, l'</i> | Marivaux* | | comédie | 1 | 1740 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 18.11.1772 | 3 | <i>Pygmalion</i> | Rousseau | Coignet | scène lyrique ("comédie") | 1 | 1770 | Gallier de St-Gérard | RM 67 |
| 19.11.1772 | | <i>Eugénie</i> | Beaumarchais* | | drame | 5 | 1765 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 19.11.1772 | | <i>Tableau parlant, le</i> | Anseume* | Grétry* | opéra-comique, | 1 | 1769 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 20.11.1772 | | <i>Dupuis et Desronais</i> | Collé* | | comédie | 3 | 1759 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 20.11.1772 | | <i>Bonne Fille, la</i> | Cailhava d'Estendoux* | Piccinni*/Baccelli* | opéra-comique, parodie | 3 | 1771 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 21.11.1772 | | <i>Blaise le savetier</i> | Sedaine* | Philidor* | opéra-comique | 1 | 1759 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 21.11.1772 | | <i>Pupille, la</i> | Fagan* | Mouret* | opéra-comique | 1 | 1734 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 21.11.1772 | | <i>Huron, le</i> | Marmontel* | Grétry* | opéra-comique | 2 | 1768 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 23.11.1772 | | <i>Arlequin sauvage</i> | Delisle* | | comédie | 3 | 1721 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 23.11.1772 | | <i>Deux Avides, les</i> | Falbaire de Quingey* | Grétry* | opéra-comique | 2 | 1770 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 24.11.1772 | | <i>Café ou l'Ecoissaise, le</i> | Voltaire* | | comédie | 5 | 1760 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 24.11.1772 | | <i>Lucile</i> | Marmontel* | Grétry* | opéra-comique | 1 | 1769 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 25.11.1772 | | <i>Coquette corrigée, la</i> | Delanoue*? | | comédie | 5 | 1756 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 25.11.1772 | | <i>Soirée des Boulevards, la</i> | Favart* | | opéra-comique | 1 | 1758 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 26.11.1772 | | <i>Trois Sultanes, les</i> | Favart* | Guibert* | opéra-comique | 3 | 1761 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 26.11.1772 | | <i>Bonne Fille, la</i> | Cailhava d'Estendoux* | Piccinni*/Baccelli* | opéra-comique, parodie | 3 | 1771 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 27.11.1772 | | <i>Ménéchmes ou les ("deux frères") Jumeaux, les</i> | Regnard* | | comédie | 5 | 1705 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 27.11.1772 | | <i>Annette et Lubin</i> | Mme et M. Favart*, Voisenon*, Lourdet de Santerre* | Blaise* | opéra-comique | 1 | 1762 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 30.11.1772 | | <i>Deux Amis, les</i> | Beaumarchais* | | drame | 5 | 1770 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 30.11.1772 | | <i>Maître en droit, le</i> | Lemonnier* | Monsigny* | opéra-comique | 2 | 1760 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 01.12.1772 | | <i>Caprice amoureux, le</i> | Favart* | | opéra-comique | 3 | 1755 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 01.12.1772 | | <i>Gageure imprévue, la</i> | Sedaine* | | comédie | 1 | 1768 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 01.12.1772 | | <i>Soldat magicien, le</i> | Anseume* | Philidor* | opéra-comique | 1 | 1760 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 02.12.1772 | | <i>Philosophe sans le savoir, le</i> | Sedaine* | | comédie | 5 | 1765 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 02.12.1772 | | <i>Peintre amoureux de son modèle, le</i> | Anseume* | Duni* | opéra-comique | 2 | 1757 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 03.12.1772 | | <i>Distrain, le</i> | Regnard* | | comédie | 5 | 1697 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 03.12.1772 | | <i>Sorcier, le</i> | Poinsinet* | Philidor* | opéra-comique | 2 | 1764 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 04.12.1772 | | <i>Mahomet</i> | Voltaire* | | tragédie | 5 | 1741 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 04.12.1772 | | <i>Diablot à quatre, le</i> | Sedaine* | Philidor*, Porta* | opéra-comique | 3 | 1756 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 05.12.1772 | | <i>Anglais à Bordeaux, l'</i> | Favart* | | comédie | 1 | 1763 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 05.12.1772 | | <i>Zémire et Azor</i> | Marmontel* | Grétry* | opéra-comique, ballet | 4 | 1771 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 07.12.1772 | | <i>Indigent, l'</i> | Mercier | | drame | 4 | 1773 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 07.12.1772 | | <i>Toinon et Toinette</i> | Desboulmiers* | Gossec* | opéra-comique | 2 | 1767 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 08.12.1772 | | <i>Isabelle et Gertrude</i> | Favart* | Blaise* | opéra-comique | 1 | 1765 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 08.12.1772 | | <i>Babillard, le</i> | Boissy* | | comédie | 1 | 1725 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 08.12.1772 | | <i>Marchand de Smyrne, le</i> | Chamfort* | | comédie | 1 | 1770 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 08.12.1772 | | <i>Annette et Lubin</i> | Mme et M. Favart*, Voisenon*, Lourdet de Santerre* | Blaise* | opéra-comique | 1 | 1762 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 09.12.1772 | | <i>Trois Frères rivaux, les</i> | La Font* | | comédie | 1 | 1713 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 09.12.1772 | | <i>Zémire et Azor</i> | Marmontel* | Grétry* | opéra-comique, ballet | 4 | 1771 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 10.12.1772 | | <i>Misanthrope, le</i> | Molière* | | comédie | 5 | 1666 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 10.12.1772 | | <i>Milicien, le</i> | Anseume* | Duni* | opéra-comique | 1 | 1762 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 11.12.1772 | | <i>Démocrite amoureux</i> | Regnard* | | comédie | 5 | 1700 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 11.12.1772 | | <i>Fée Urgèle, la</i> | Favart*, Fusée de Voisenon* | Duni* | opéra-comique | 4 | 1765 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 12.12.1772 | | <i>Cadé dupé, le</i> | Lemonnier* | Monsigny* | opéra-comique | 1 | 1761 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 12.12.1772 | | <i>Mazet</i> | Anseume* | Duni* | opéra-comique | 2 | 1761 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 12.12.1772 | | <i>Rose et Colas</i> | Sedaine* | Monsigny* | opéra-comique | 1 | 1764 | Gallier de St-Gérard | ACV PP 106/33 |
| 27.02.1776 | 1 | <i>Ami de la maison, l'</i> | Marmontel* | Grétry* | opéra-comique | 3 | 1771 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 27.02.1776 | 2 | <i>Lucile</i> | Marmontel* | Grétry* | opéra-comique | 1 | 1769 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 28.02.1776 | 1 | <i>Sorcier, le</i> | Poinsinet* | Philidor* | opéra-comique | 2 | 1764 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 28.02.1776 | 2 | <i>Tonnellier, le</i> | Audinot*, Quétant* | Gossec*, Philidor*, Kohault*, Trial* | opéra-comique | 1 | 1761 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 29.02.1776 | 1 | <i>Rosière de Salency, la</i> | Masson de Pezay* | Grétry | opéra-comique, pastorale | 3 | 1774 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 29.02.1776 | 2 | <i>Sylvain</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 1 | 1770 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 01.03.1776 | 1 | <i>Amitié à l'épreuve, l'</i> | Favart* | Grétry | opéra-comique | 2 | 1770 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 01.03.1776 | 2 | <i>Mazet</i> | Anseume* | Duni* | opéra-comique | 2 | 1761 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |

| | | | | | | | | | |
|------------|---|---|--|---------------------|------------------------------------|-----|------|----------------------|----------|
| 01.03.1776 | 3 | <i>Ballet provençal</i> | ? | ? | ballet(-pantomime) | | ? | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 02.03.1776 | 2 | <i>Déserteur, le</i> | Sedaine* | Monsigny | opéra-comique | 3 | 1769 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 02.03.1776 | 1 | <i>On ne s'avise jamais de tout</i> | Sedaine* | Monsigny* | opéra-comique | 1 | 1761 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 04.03.1776 | 1 | <i>Huron, le</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 2 | 1768 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 04.03.1776 | 2 | <i>Erreur d'un moment, ou la Suite de Julie, l'</i> | Monvel* | Dezède* | opéra-comique, avec ballet | 1 | 1773 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 05.03.1776 | 1 | <i>Femmes vengées, les</i> | Sedaine* | Philidor | opéra-comique | 1 | 1775 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 05.03.1776 | 2 | <i>Rosière de Salency, la</i> | Masson de Pezay* | Grétry | opéra-comique, pastorale | 3 | 1774 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 06.03.1776 | 1 | <i>Déserteur, le</i> | Sedaine* | Monsigny | opéra-comique | 3 | 1769 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 06.03.1776 | 2 | <i>Rose et Colas</i> | Sedaine* | Monsigny | opéra-comique | 1 | 1764 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 07.03.1776 | 1 | <i>Eglé</i> | Laujon* | La Garde* | pastorale, ballet ("grand opéra") | 1 | 1748 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 07.03.1776 | 2 | <i>Maréchal ferrant, le</i> | Quétant*, Anseume* | Philidor* | opéra-comique | 2 | 1761 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 08.03.1776 | 1 | <i>Annette et Lubin</i> | Mme* et M. Favart, Voisenon*, Lourdet de Santerre* | Blaise* | opéra-comique | 1 | 1762 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 08.03.1776 | 2 | <i>Tableau parlant, le</i> | Anseume* | Grétry | opéra-comique, parade | 1 | 1769 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 08.03.1776 | 3 | <i>Ballet pantomime de Provençaux</i> | ? | ? | ballet-pantomime | ? | ? | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 09.03.1776 | 2 | <i>Bonne Fille, la</i> | Cailhava d'Estendoux* | Piccinni, Baccelli* | opéra-comique, parodie | 3 | 1771 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 09.03.1776 | 1 | <i>Sylvain</i> | Marmontel* | Grétry* | opéra-comique | 1 | 1770 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 11.03.1776 | 1 | <i>Tom Jones</i> | Poinsinet* | Philidor | opéra-comique | 3 | 1767 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 11.03.1776 | 2 | <i>Nanette et Lucas, ou la Paysanne curieuse</i> | Framery* | Herbain* | opéra-comique | 1 | 1764 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 12.03.1776 | 1 | <i>Servante maîtresse, la</i> | Fédérico* | Pergolèse* | opéra-comique | 2 | 1746 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 12.03.1776 | 2 | <i>Femmes et le secret, les</i> | Quétant* | Vachon* | opéra-comique | 1 | 1767 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 12.03.1776 | 3 | <i>Ballet des nains</i> | ? | ? | ballet | ? | ? | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 13.03.1776 | 1 | <i>Magnifique, le</i> | Sedaine* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1773 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 13.03.1776 | 3 | <i>Marche et ballet turc</i> | ? | ? | ballet | ? | ? | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 13.03.1776 | 2 | <i>Clochette, la</i> | Anseume* | Duni* | opéra-comique | 1 | 1766 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 14.03.1776 | 1 | <i>Julie</i> | Monvel* | Dezède* | opéra-comique | 3 | 1772 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 14.03.1776 | 2 | <i>Bucheron, le</i> | Guichard* | Philidor | opéra-comique | 1 | 1763 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 14.03.1776 | 3 | <i>Ballet des nains</i> | ? | ? | ballet | ? | ? | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 15.03.1776 | 1 | <i>Isabelle et Gertrude</i> | Favart* | Blaise* | opéra-comique | 1 | 1765 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 15.03.1776 | 2 | <i>Fausse Magie, la</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 2 | 1775 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 15.03.1776 | 3 | <i>Marche et ballet des Bohémiens</i> | ? | ? | ballet | ? | ? | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 16.03.1776 | 1 | <i>Zémire et Azor</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique, ballet | 4 | 1771 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 18.03.1776 | 1 | <i>Fée Urgèle, la</i> | Favart, Fusée de Voisenon* | Duni* | opéra-comique | 4 | 1765 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 19.03.1776 | 1 | <i>Roi et le Fermier, le</i> | Sedaine* | Monsigny | opéra-comique | 3 | 1762 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 19.03.1776 | 1 | <i>Julie</i> | Monvel | Dezède* | opéra-comique | 3 | 1772 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 20.03.1776 | 1 | <i>Deux Avides, les</i> | Falbaire de Quingey* | Grétry | opéra-comique | 2 | 1770 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 20.03.1776 | 2 | <i>Fausse Magie, la</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 2 | 1775 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 20.03.1776 | 3 | <i>Ballet des Bohémiens</i> | ? | ? | ballet | ? | ? | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 21.03.1776 | 1 | <i>Peintre amoureux de son modèle, le</i> | Anseume* | Duni | opéra-comique | 2 | 1757 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 21.03.1776 | 2 | <i>Erreur d'un moment, ou la Suite de Julie, l'</i> | Monvel | Dezède* | opéra-comique | 1 | 1773 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 21.03.1776 | 3 | <i>Grand ballet pantomime de la Guinguette</i> | Desjardins (chorégraphe) | ? | ballet-pantomime | ? | ? | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 22.03.1776 | 2 | <i>Aveugle de Palmyre, l'</i> | Desfontaines* | Rodolphe* | opéra-comique | 2 | 1767 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 22.03.1776 | 1 | <i>Ami de la maison, l'</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1771 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 23.03.1776 | 1 | <i>Fée Urgèle, la</i> | Favart*, Fusée de Voisenon* | Duni* | opéra-comique | 4 | 1765 | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 23.03.1776 | 2 | <i>Grand ballet pantomime de la Guinguette</i> | Desjardins (chorégraphe) | ? | ballet-pantomime | ? | ? | Gallier de St-Gérard | RM 84-85 |
| 28.10.1777 | 1 | <i>Barbier de Séville, le</i> | Beaumarchais | | comédie | 4 | 1775 | Rozière | RM 89-90 |
| 28.10.1777 | 2 | <i>Tableau parlant, le</i> | Anseume | Grétry | opéra-comique, parade | 1 | 1769 | Rozière | RM 89-90 |
| 29.10.1777 | 1 | <i>Dissipateur, le</i> | Destouches | | comédie | 5 | 1753 | Rozière | RM 89-90 |
| 29.10.1777 | 2 | <i>Lucile</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 1 | 1769 | Rozière | RM 89-90 |
| 30.10.1777 | 2 | <i>Rosière de Salency, la</i> | Masson de Pezay* ("Marmontel") | Grétry | opéra-comique, pastorale/"bouffon" | 3 | 1774 | Rozière | RM 89-90 |
| 30.10.1777 | 1 | <i>Bucheron, le</i> | Guichard* | Philidor | opéra-comique | 1 | 1763 | Rozière | RM 89-90 |
| 31.10.1777 | 1 | <i>Nanine</i> | Voltaire | | comédie | 3 | 1749 | Rozière | RM 89-90 |
| 31.10.1777 | 2 | <i>Ami de la maison, l'</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique/"bouffon" | 3 | 1771 | Rozière | RM 89-90 |
| 01.11.1777 | 1 | <i>Eugénie</i> | Beaumarchais | | drame | 5 | 1765 | Rozière | RM 89-90 |
| 01.11.1777 | 2 | <i>Rose et Colas</i> | Sedaine* | Monsigny* | opéra-comique/"bouffon" | 1 | 1764 | Rozière | RM 89-90 |
| 03.11.1777 | 1 | <i>Faux Savant, le</i> | Du Vaure | | comédie | 3** | 1728 | Rozière | RM 89-90 |
| 03.11.1777 | 2 | <i>Deux Avides, les</i> | Falbaire de Quingey* | Grétry | opéra-comique | 2 | 1770 | Rozière | RM 89-90 |
| 04.11.1777 | 1 | <i>Ecole des femmes, l'</i> | Molière | | comédie | 5 | 1662 | Rozière | RM 89-90 |
| 04.11.1777 | 2 | <i>Pêcheurs, les</i> | La Salle* | Gossec* | opéra-comique/"bouffon" | 1 | 1766 | Rozière | RM 89-90 |
| 05.11.1777 | 1 | <i>Avare, l'</i> | Molière | | comédie | 5 | 1668 | Rozière | RM 89-90 |
| 05.11.1777 | 2 | <i>Cadi dupé, le</i> | Lemonnier* | Monsigny* | opéra-comique/"bouffon" | 1 | 1761 | Rozière | RM 89-90 |
| 06.11.1777 | 2 | <i>Colonie, la</i> | Framery* | Sacchini | opéra-comique/"bouffon" | 2 | 1775 | Rozière | RM 89-90 |
| 06.11.1777 | 1 | <i>Cercle ou la Soirée à la mode, le</i> | Poinsinet | | comédie | 1 | 1764 | Rozière | RM 89-90 |
| 07.11.1777 | 1 | <i>Café ou l'Ecoissaise, le</i> | Voltaire | | comédie | 5 | 1760 | Rozière | RM 89-90 |

| | | | | | | | | | |
|------------|---|--|----------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|---------|-----------|-----------|------------|
| 07.11.1777 | 2 | Tonnellier, le | Audinot*, Quétant* | Gossec*, Philidor*, Kohault*, Trial* | opéra-comique | 1 | 1761 | Rozière | RM 89-90 |
| 08.11.1777 | 2 | Amoureux de quinze ans, l' | Laujon* | Martini* | opéra-comique/"bouffon" | 3 | 1771 | Rozière | RM 89-90 |
| 08.11.1777 | 1 | Jeune Indienne, la | Chamfort* | | comédie | 1 | 1764 | Rozière | RM 89-90 |
| 10.11.1777 | 2 | Zémire et Azor* (pas donné, actrice malade - pièce de remplacement inconnue) | Marmontel* | Grétry | opéra-comique, ballet | 4 | 1771 | Rozière | RM 89-90 |
| 10.11.1777 | 1 | Dépit amoureux, le (version réduite 2 actes au lieu de 5) | Molière, Le Tourneur* | | comédie | 2 | 1656/1773 | Rozière | RM 89-90 |
| 11.11.1777 | 1 | Amants généreux, les | Rochon de Chabannes | | comédie | 5 | 1774 | Rozière | RM 89-90 |
| 11.11.1777 | 2 | Milicien, le | Anseaume* | Duni | opéra-comique | 1 | 1762 | Rozière | RM 89-90 |
| 12.11.1777 | 1 | Brouette du vinaigrier, la | Mercier | | drame | 3 | 1774 | Rozière | RM 89-90 |
| 12.11.1777 | 2 | Colonie, la | Framery* | Sacchini* | opéra-comique | | 1775 | Rozière | RM 89-90 |
| 13.11.1777 | 1 | Mélope | Voltaire | | tragédie | 5 | 1743 | Rozière | RM 89-90 |
| 13.11.1777 | 2 | Deux Chasseurs et la Laitière, les | Anseaume* | Duni | opéra-comique | 1 | 1763 | Rozière | RM 89-90 |
| 14.11.1777 | 1 | Deux Amis ou le Négociant de Lyon, les | Beaumarchais | | drame | 5 | 1770 | Rozière | RM 89-90 |
| 14.11.1777 | 2 | Sylvain | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 1 | 1770 | Rozière | RM 89-90 |
| 15.11.1777 | 1 | Feinte par amour, la | Dorat | | comédie | 3 | 1773 | Rozière | RM 89-90 |
| 15.11.1777 | 2 | Zémire et Azor | Marmontel* | Grétry | opéra-comique, ballet | 4 | 1771 | Rozière | RM 89-90 |
| 17.11.1777 | 1 | Gageure, la | Sedaine | | comédie | 1 | 1768 | Rozière | RM 89-90 |
| 17.11.1777 | 2 | Déserteur, le | Sedaine | Monsigny | opéra-comique | 3 | 1769 | Rozière | RM 89-90 |
| 18.11.1777 | 1 | Barbier de Séville, le | Beaumarchais | | comédie | 4 | 1775 | Rozière | RM 89-90 |
| 18.11.1777 | 2 | Erreur du moment, l' | Monvel | Dezède | opéra-comique | 1 | 1773 | Rozière | RM 89-90 |
| 19.11.1777 | 1 | Enfant prodige, l' | Voltaire | | comédie | 5 | 1736 | Rozière | RM 89-90 |
| 19.11.1777 | 2 | Maréchal ferrant, le | Quétant, Anseaume* | Philidor | opéra-comique | 2 | 1761 | Rozière | RM 89-90 |
| 20.11.1777 | 1 | Belle Arsène, la | Favart | Monsigny | opéra-comique | 4 | 1773 | Rozière | RM 89-90 |
| 21.11.1777 | 1 | Déserteur, le | Mercier | | drame | 5 | 1771 | Rozière | RM 89-90 |
| 21.11.1777 | 2 | Femmes vengées, les | Sedaine | Philidor | opéra-comique/"bouffon" | 1 | 1775 | Rozière | RM 89-90 |
| 22.11.1777 | 1 | Bourru bienfaisant, le | Goldoni | | comédie | 3 | 1771 | Rozière | RM 89-90 |
| 22.11.1777 | 2 | Tom Jones | Poinsinet | Philidor | opéra-comique | 3 | 1767 | Rozière | RM 89-90 |
| 24.11.1777 | 1 | Belle Arsène, la | Favart* | Monsigny* | opéra-comique | 4 | 1773 | Rozière | RM 89-90 |
| 25.11.1777 | 1 | Etourdi, l' | Molière | | comédie | 5 | 1655 | Rozière | RM 89-90 |
| 25.11.1777 | 2 | Fausses Infidélités, les | Barthe | | comédie | 1 | 1768 | Rozière | RM 89-90 |
| 26.11.1777 | 1 | Nanine ou le Préjugé vaincu | Voltaire | | comédie | 3 | 1749 | Rozière | RM 89-90 |
| 26.11.1777 | 2 | Cercle ou la Soirée à la mode, le | Poinsinet | | comédie | 1 | 1764 | Rozière | RM 89-90 |
| 26.11.1777 | 3 | Bonne Fille, la | Cailhava d'Estendoux* | Piccinni, Baccelli* | opéra-comique, parodie | 3 | 1771 | Rozière | RM 89-90 |
| 27.11.1777 | 1 | Tartuffe | Molière | | comédie | 5 | 1664 | Rozière | RM 89-90 |
| 27.11.1777 | 2 | Roi et le Fermier, le | Sedaine* | Monsigny | opéra-comique | 3 | 1762 | Rozière | RM 89-90 |
| 28.11.1777 | 1 | Festin de pierre, le | Molière, Thomas Corneille* | | comédie | 5 | 1677 | Rozière | RM 89-90 |
| 28.11.1777 | 2 | Clochette, la | Anseaume* | Duni* | opéra-comique | 1 | 1766 | Rozière | RM 89-90 |
| 29.11.1777 | 2 | Belle Arsène, la | Favart | Monsigny | opéra-comique | 4 | 1773 | Rozière | RM 89-90 |
| 29.11.1777 | 1 | Amant auteur et valet, l' | Cérou? | ? | opéra-comique | 1 | 1740? | Rozière | RM 89-90 |
| 01.12.1777 | 1 | Partie de chasse d'Henri IV, la | Collé | | comédie | 3 | 1762 | Rozière | RM 89-90 |
| 01.12.1777 | 2 | Ami de la maison, l' | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1771 | Rozière | RM 89-90 |
| 02.12.1777 | 1 | "Arlequin auteur et valet" (Jeu de l'amour et du hasard, le?) | Marivaux | | comédie | 3 | 1730? | Rozière | RM 89-90 |
| 02.12.1777 | 2 | Amitié à l'épreuve, l' | Favart* | Grétry | opéra-comique | 2 ("3") | 1770 | Rozière | RM 89-90 |
| 03.12.1777 | 1 | Mélide ou le Navigateur | Falbaire de Quingey* | Philidor | opéra-comique | 2 | 1773 | Rozière | RM 89-90 |
| 03.12.1777 | 2 | Festin de pierre, le | Molière*, Thomas Corneille | | comédie | 5 | 1677 | Rozière | RM 89-90 |
| 04.12.1777 | 2 | Bataille d'Ivry ou le Déjeuné d'Henri IV, la | Durosoy* | Martini* | opéra-comique | 3 | 1774 | Rozière | RM 89-90 |
| 04.12.1777 | 1 | Epreuve nouvelle, l' | Marivaux | | comédie | 1 | 1740 | Rozière | RM 89-90 |
| 04.12.1777 | 3 | Gageure, la | Sedaine* | | comédie | 1 | 1768 | Rozière | RM 89-90 |
| 05.12.1777 | 1 | Mercure galant ou la Comédie sans titre, le (version réduite de 1753) | Boursault | Salieri* | comédie | 5 ("4") | 1683 | Rozière | RM 89-90 |
| 05.12.1777 | 2 | Julie | Monvel | Dezède | opéra-comique | 3 | 1772 | Rozière | RM 89-90 |
| 06.12.1777 | 1 | Ecole des maris, l' | Molière | | comédie | 3 | 1661 | Rozière | RM 89-90 |
| 06.12.1777 | 2 | Sancho Pança | Poinsinet* | Philidor | opéra-comique | 2 | 1762 | Rozière | RM 89-90 |
| 08.12.1777 | 1 | Dupuis et Desronais | Collé* | | comédie | 3 | 1759 | Rozière | RM 89-90 |
| 08.12.1777 | 2 | Trois Fermiers, les | Monvel | Dezède | opéra-comique | 2 | 1777 | Rozière | RM 89-90 |
| 09.12.1777 | 1 | Brouette du vinaigrier, la | Mercier* | | drame ("comédie") | 3 | 1774 | Rozière | RM 89-90 |
| 09.12.1777 | 2 | Rosière de Salency, la | Masson de Pezay* | Grétry* | opéra-comique, pastorale, "bouffon" | 3 | 1774 | Rozière | RM 89-90 |
| 10.12.1777 | 1 | Glorieux, le | Destouches* | | comédie | 5 | 1732 | Rozière | RM 89-90 |
| 10.12.1777 | 2 | Trois Fermiers, les | Monvel* | Dezède* | opéra-comique | 2 | 1777 | Rozière | RM 89-90 |
| 13.12.1777 | 1 | Trois Jumeaux vénitiens, les | Colalto*, Marcouville* | | comédie | 4 | 1773 | Rozière | RM 89-90 |
| 13.12.1777 | 2 | Erreur du moment, l' | Monvel* | Dezède* | opéra-comique | 1 | 1773 | Rozière | RM 89-90 |
| 06.11.1782 | 1 | Infante de Zamora, l' | Framery* | Paesiello | opéra-comique | 4 | 1779 | Desplaces | RM 103-104 |
| 06.11.1782 | 2 | Fausses Consultations, les | Dorvigny | | comédie, "proverbe" | 1 | 1780 | Desplaces | RM 103-104 |
| 07.11.1782 | 1 | Méchant, le | Gresset | | comédie | 5 | 1747 | Desplaces | RM 103-104 |
| 07.11.1782 | 2 | Rose et Colas | Sedaine* | Monsigny* | opéra-comique | 1 | 1764 | Desplaces | RM 103-104 |
| 08.11.1782 | 1 | Nadir ou Thomas Koulikan | Dubuisson* | | tragédie | 5 | 1780 | Desplaces | RM 103-104 |
| 08.11.1782 | 2 | Deux Chasseurs et la Laitière, les | Anseaume* | Duni* | opéra-comique | 1 | 1763 | Desplaces | RM 103-104 |
| 09.11.1782 | | Anglais ou le Fou raisonnable, l' | Patrat | | comédie | 1 | 1781 | Desplaces | RM 103-104 |

| | | | | | | | | | |
|------------|---|--|--|--------------------------------------|--------------------------|---|------|-----------|------------|
| 09.11.1782 | | PIECE MANQUANTE | ? | ? | ? | ? | ? | Desplaces | RM 103-104 |
| 11.11.1782 | 2 | Amant jaloux, l' | Hèle* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1778 | Desplaces | RM 103-104 |
| 11.11.1782 | 1 | Folies amoureuses, les | Regnard | | comédie | 3 | 1704 | Desplaces | RM 103-104 |
| 12.11.1782 | 2 | Cassandre oculiste | Piis, Barré | (vaudevilles) | opéra-comique | 1 | 1780 | Desplaces | RM 103-104 |
| 12.11.1782 | 1 | Ecole des femmes, l' | Molière | | comédie | 5 | 1662 | Desplaces | RM 103-104 |
| 14.11.1782 | 1 | Boniface Pointu et sa famille | Guillemin* | | proverbe | 1 | 1782 | Desplaces | RM 103-104 |
| 14.11.1782 | 2 | Blanche et Vermeille | Florian* | Rigel | opéra-comique, pastorale | 2 | 1781 | Desplaces | RM 103-104 |
| 15.11.1782 | 1 | Trois Jumeaux vénitiens, les | Colalto, Marcouville* | | comédie | 4 | 1773 | Desplaces | RM 103-104 |
| 15.11.1782 | 2 | Devin du village, le | Rousseau | Rousseau | opéra-comique | 1 | 1752 | Desplaces | RM 103-104 |
| 16.11.1782 | 2 | Vendangeurs, les | Piis, Barré | (vaudevilles) | opéra-comique | 1 | 1780 | Desplaces | RM 103-104 |
| 16.11.1782 | 1 | Démocrète | Regnard | | comédie | 5 | 1700 | Desplaces | RM 103-104 |
| 18.11.1782 | 1 | Veuve du Malabar, la | Lemierre* | | tragédie | 5 | 1770 | Desplaces | RM 103-104 |
| 18.11.1782 | 2 | Servante maîtresse, la | Fédérico* | Pergolèse* | opéra-comique | 2 | 1746 | Desplaces | RM 103-104 |
| 19.11.1782 | 2 | Jugement de Midas, le | Hèle* | Grétry* | opéra-comique | 3 | 1778 | Desplaces | RM 103-104 |
| 19.11.1782 | 1 | Français à Londres, le | Boissy* | | comédie | 1 | 1727 | Desplaces | RM 103-104 |
| 21.11.1782 | 1 | Vie est un songe, la | Boissy* | | comédie | 3 | 1732 | Desplaces | RM 103-104 |
| 21.11.1782 | 2 | Trois Fermiers, les | Monvel* | Dezède* | opéra-comique | 2 | 1777 | Desplaces | RM 103-104 |
| 22.11.1782 | 1 | Trois Jumeaux vénitiens, les | Colalto*, Marcouville* | | comédie | 4 | 1773 | Desplaces | RM 103-104 |
| 22.11.1782 | 2 | Tableau parlant, le | Anseume* | Grétry* | opéra-comique, parade | 1 | 1769 | Desplaces | RM 103-104 |
| 23.11.1782 | 1 | Amant jaloux, l' | Hèle* | Grétry* | opéra-comique | 3 | 1778 | Desplaces | RM 103-104 |
| 23.11.1782 | 2 | Blanche et Vermeille | Florian* | Rigel* | opéra-comique, pastorale | 2 | 1781 | Desplaces | RM 103-104 |
| 25.11.1782 | 2 | Ami de la maison, l' | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1771 | Desplaces | RM 103-104 |
| 25.11.1782 | 1 | Avocat Patelin, l' | Brueys*, Palaprat*, seigneur de Bigot* | | comédie | 3 | 1706 | Desplaces | RM 103-104 |
| 26.11.1782 | 1 | Eugénie | Beaumarchais | | drame | 5 | 1765 | Desplaces | RM 103-104 |
| 26.11.1782 | 2 | Tonnellier, le | Audinot*, Quétant* | Gossec*, Philidor*, Kohault*, Trial* | opéra-comique | 1 | 1761 | Desplaces | RM 103-104 |
| 28.11.1782 | 1 | Amant bourru, l' | Monvel | | comédie | 3 | 1775 | Desplaces | RM 103-104 |
| 28.11.1782 | 2 | Colonie, la | Framery* | Sacchini | opéra-comique | 2 | 1775 | Desplaces | RM 103-104 |
| 29.11.1782 | 1 | Dépit amoureux, le (version réduite, 2 au lieu de 5) | Molière, Le Tourneur* | | comédie | 2 | 1656 | Desplaces | RM 103-104 |
| 29.11.1782 | 2 | Félix ou l'Enfant trouvé | Sedaine* | Monsigny | opéra-comique | 2 | 1777 | Desplaces | RM 103-104 |
| 30.11.1782 | 1 | Athalie | Racine | Moreau* | tragédie | 5 | 1691 | Desplaces | RM 103-104 |
| 02.12.1782 | 2 | Zémire et Azor | Marmontel* | Grétry* | opéra-comique, ballet | 4 | 1771 | Desplaces | RM 103-104 |
| 02.12.1782 | 1 | Fausses Consultations, les | Dorvigny* | | comédie, "proverbe" | 1 | 1780 | Desplaces | RM 103-104 |
| 03.12.1782 | 1 | Partie de chasse de Henri IV, la | Collé | | comédie | 3 | 1762 | Desplaces | RM 103-104 |
| 03.12.1782 | 2 | Vendangeurs, les | Piis*, Barré* | (vaudevilles) | opéra-comique | 1 | 1780 | Desplaces | RM 103-104 |
| 05.12.1782 | 1 | Esope à la cour | Boursault | | comédie | 5 | 1701 | Desplaces | RM 103-104 |
| 05.12.1782 | 2 | Pêcheurs, les | La Salle* | Gossec | opéra-comique | 1 | 1766 | Desplaces | RM 103-104 |
| 06.12.1782 | 1 | Nanine | Voltaire | | comédie | 3 | | Desplaces | RM 103-104 |
| 06.12.1782 | 2 | Matinée et la veillée villageoises, ou le Sabot perdu, la | Piis*, Barré* | (vaudevilles) | opéra-comique | 2 | 1781 | Desplaces | RM 103-104 |
| 07.12.1782 | 1 | Déserteur, le | Mercier | | drame | 5 | 1771 | Desplaces | RM 103-104 |
| 07.12.1782 | 2 | Sylvain | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 1 | 1770 | Desplaces | RM 103-104 |
| 09.12.1782 | 1 | Tom Jones | Poinsinet* | Philidor | opéra-comique | 3 | 1767 | Desplaces | RM 103-104 |
| 09.12.1782 | 2 | On fait ce qu'on peut et non pas ce qu'on veut | Dorvigny* | | proverbe | 1 | 1779 | Desplaces | RM 103-104 |
| 10.12.1782 | 1 | Alzire ou les Américains | Voltaire | | tragédie | 5 | 1736 | Desplaces | RM 103-104 |
| 10.12.1782 | 2 | Nanette et Lucas, ou la Paysanne curieuse | Framery* | Herbain* | opéra-comique | 1 | 1764 | Desplaces | RM 103-104 |
| 12.12.1782 | 1 | Honnête Criminel, l' | Falbaire de Quingey* | | drame | 5 | 1768 | Desplaces | RM 103-104 |
| 12.12.1782 | 2 | Mazet | Anseume* | Duni* | opéra-comique | 2 | 1761 | Desplaces | RM 103-104 |
| 13.12.1782 | 1 | Trois Sultanes, les | Favart* | Gibert* | opéra-comique | 3 | 1761 | Desplaces | RM 103-104 |
| 13.12.1782 | 2 | Cadi dupé | Lemonnier* | Monsigny* | opéra-comique | 1 | 1761 | Desplaces | RM 103-104 |
| 14.12.1782 | 2 | Rosière de Salency, la | Masson de Pezay* | Grétry | opéra-comique, pastorale | 3 | 1774 | Desplaces | RM 103-104 |
| 14.12.1782 | 1 | Mari retrouvé, le | Dancourt* | Gilliers* | opéra-comique | 1 | 1698 | Desplaces | RM 103-104 |
| 30.12.1782 | 1 | Déserteur, le (au lieu d'Athalie, actrice en couches) | Sedaine* | Monsigny* | opéra-comique | 3 | 1769 | Desplaces | RM 103-104 |
| 30.12.1782 | 2 | (Janot ou) les Battus paient l'amende | Dorvigny* | | proverbe | 1 | 1779 | Desplaces | RM 103-104 |
| 31.12.1782 | 2 | Colinette à la cour | Lourd de Santerre* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1782 | Desplaces | RM 103-104 |
| 31.12.1782 | 1 | Jeune Indienne, la | Chamfort* | | comédie | 1 | 1764 | Desplaces | RM 103-104 |
| 02.01.1783 | 1 | Légataire universel, le | Regnard | | comédie | 5 | 1708 | Desplaces | RM 103-104 |
| 02.01.1783 | 2 | Clochette, la | Anseume* | Duni* | opéra-comique | 1 | 1766 | Desplaces | RM 103-104 |
| 03.01.1783 | 2 | Événements imprévus, les | Hèle* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1779 | Desplaces | RM 103-104 |
| 03.01.1783 | 1 | Chacun son métier, les champs sont bien gardés | Dorvigny* | | proverbe | 1 | 1779 | Desplaces | RM 103-104 |
| 04.01.1783 | 2 | Belle Arsène, la | Favart* | Monsigny* | opéra-comique | 4 | 1773 | Desplaces | RM 103-104 |
| 04.01.1783 | 1 | Impromptu de campagne, l' | Poisson* | | comédie | 1 | 1733 | Desplaces | RM 103-104 |
| 06.01.1783 | 1 | Paysan magistrat, ou il y a bonne justice, le ("imitée de l'espagnol") | Collot d'Herbois* | | comédie | 5 | 1778 | Desplaces | RM 103-104 |
| 06.01.1783 | 2 | Annette et Lubin | Mme et M. Favart*, Voisenon*, Lourd de Santerre* | Blaise* | opéra-comique | 1 | 1762 | Desplaces | RM 103-104 |
| 07.01.1783 | 1 | Maréchal ferrant, le | Quétant*, Anseume* | Philidor* | opéra-comique | 2 | 1761 | Desplaces | RM 103-104 |
| 07.01.1783 | 2 | Matinée et la veillée villageoises, ou le Sabot perdu, la | Piis*, Barré* | (vaudevilles) | opéra-comique | 2 | 1781 | Desplaces | RM 103-104 |
| 09.01.1783 | 1 | Infante de Zamora, l' | Framery* | Paesiello | opéra-comique | 4 | 1779 | Desplaces | RM 103-104 |

| | | | | | | | | | |
|------------|---|---|-----------------------------|---------------|---------------------------------|---|------|-----------|------------|
| 09.01.1783 | 2 | <i>On fait ce qu'on peut et non pas ce qu'on veut</i> | Dorvigny* | | proverbe | | 1779 | Desplaces | RM 103-104 |
| 10.01.1783 | 1 | <i>Jérôme Pointu</i> | Beauvoir* | | comédie | 1 | 1781 | Desplaces | RM 103-104 |
| 10.01.1783 | 2 | <i>Fausse Magie, la</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 2 | 1775 | Desplaces | RM 103-104 |
| 11.01.1783 | 1 | <i>Barbier de Séville, le</i> | Beaumarchais | | comédie | 4 | 1775 | Desplaces | RM 103-104 |
| 11.01.1783 | 2 | <i>Cassandre oculiste</i> | Piis*, Barré* | (vaudevilles) | opéra-comique | 1 | 1780 | Desplaces | RM 103-104 |
| 13.01.1783 | 2 | <i>Fée Urgèle, la</i> | Favart*, Fusée de Voisenon* | Duni* | opéra-comique | 4 | 1765 | Desplaces | RM 103-104 |
| 13.01.1783 | 1 | <i>Veuve de Cancale, la</i> | Pariseau* | | parodie, comédie | 3 | 1780 | Desplaces | RM 103-104 |
| 14.01.1783 | 1 | <i>Zaïre</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1732 | Desplaces | RM 103-104 |
| 14.01.1783 | 2 | <i>Amitié à l'épreuve, l'</i> | Favart* | Grétry* | opéra-comique | 2 | 1770 | Desplaces | RM 103-104 |
| 15.01.1783 | 1 | <i>Gageure imprévue, la</i> | Sedaine* | | comédie | 1 | 1768 | Desplaces | RM 103-104 |
| 15.01.1783 | 2 | <i>Evénements imprévus, les</i> | Hèle* | Grétry* | opéra-comique | 3 | 1779 | Desplaces | RM 103-104 |
| 16.01.1783 | 2 | <i>Aucassin et Nicolette, ou les Mœurs du bon vieux temps</i> | Sedaine* | Grétry | opéra-comique, "drame héroïque" | 3 | 1779 | Desplaces | RM 103-104 |
| 16.01.1783 | 1 | <i>Crispin médecin</i> | Hauteroche* | | comédie | 3 | 1670 | Desplaces | RM 103-104 |
| 17.01.1783 | 1 | <i>Ecole des maris, l'</i> | Molière | | comédie | 3 | 1661 | Desplaces | RM 103-104 |
| 17.01.1783 | 2 | <i>Colinette à la cour</i> | Lourdou de Santerre* | Grétry* | opéra-comique | 3 | 1782 | Desplaces | RM 103-104 |
| 18.01.1783 | 2 | <i>Amours d'été, les</i> | Piis, Barré | (vaudevilles) | opéra-comique | 1 | 1781 | Desplaces | RM 103-104 |
| 18.01.1783 | 1 | <i>Feinte par amour, la</i> | Dorat | | comédie | 3 | 1773 | Desplaces | RM 103-104 |
| 05.11.1783 | 1 | <i>Sylvain</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 1 | 1770 | Desplaces | RM 106 |
| 05.11.1783 | 2 | <i>Aucassin et Nicolette, ou les Mœurs du bon vieux temps</i> | Sedaine* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1779 | Desplaces | RM 106 |
| 06.11.1783 | 2 | <i>Seigneur bienfaisant, le</i> | Rochon de Chabannes* | Floquet | opéra-comique | 3 | 1780 | Desplaces | RM 106 |
| 06.11.1783 | 1 | <i>Rose et Colas</i> | Sedaine* | Monsigny* | opéra-comique | 1 | 1764 | Desplaces | RM 106 |
| 07.11.1783 | 1 | <i>Tom Jones à Londres</i> | Desforges* | | comédie | 5 | 1782 | Desplaces | RM 106 |
| 07.11.1783 | 2 | <i>Pêcheurs, les</i> | La Salle* | Gossec* | opéra-comique | 1 | 1766 | Desplaces | RM 106 |
| 08.11.1783 | 2 | <i>Infante de Zamora, l'</i> | Framery* | Paesiello | opéra-comique | 4 | 1779 | Desplaces | RM 106 |
| 08.11.1783 | 1 | <i>On fait ce qu'on peut et non pas ce qu'on veut</i> | Dorvigny* | | proverbe | 1 | 1779 | Desplaces | RM 106 |
| 10.11.1783 | 1 | <i>Anglais à Paris, l'</i> | Bertin d'Antilly* | | comédie | 1 | 1783 | Desplaces | RM 106 |
| 10.11.1783 | 2 | <i>Colonie, la</i> | Framery* | Sacchini | opéra-comique | 2 | 1775 | Desplaces | RM 106 |
| 11.11.1783 | 2 | <i>Colinette à la cour</i> | Lourdou de Santerre* | Grétry* | opéra-comique | 3 | 1782 | Desplaces | RM 106 |
| 11.11.1783 | 1 | <i>Fausse Consultations, les</i> | Dorvigny* | | comédie, "proverbe" | 1 | 1780 | Desplaces | RM 106 |
| 13.11.1783 | 2 | <i>Amant jaloux, l'</i> | Hèle* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1778 | Desplaces | RM 106 |
| 13.11.1783 | 1 | <i>Epreuve nouvelle, l'</i> | Marivaux* | | comédie | 1 | 1740 | Desplaces | RM 106 |
| 14.11.1783 | 1 | <i>Vaporeux, le</i> | Marsollier* | | comédie | 2 | 1782 | Desplaces | RM 106 |
| 14.11.1783 | 2 | <i>Ami de la maison, l'</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1771 | Desplaces | RM 106 |
| 15.11.1783 | 1 | <i>Aline, reine de Golconde</i> | Sedaine* | Monsigny | opéra-ballet | 3 | 1766 | Desplaces | RM 106 |
| 17.11.1783 | 2 | <i>Malborough (s'en va-t-en guerre)</i> | Musset*, (Audinot)* | ? | ballet-pantomime | ? | 1783 | Desplaces | RM 106 |
| 17.11.1783 | 1 | <i>Fausse Magie, la</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 2 | 1775 | Desplaces | RM 106 |
| 18.11.1783 | 1 | <i>Deux Avides, les</i> | Falbaire de Quingey* | Grétry | opéra-comique | 2 | 1770 | Desplaces | RM 106 |
| 18.11.1783 | 2 | <i>Rosière de Salency, la</i> | Masson de Pezay* | Grétry | opéra-comique, pastorale | 3 | 1774 | Desplaces | RM 106 |
| 19.11.1783 | 1 | <i>Orphée et Euridice</i> | Moline* | Gluck | opéra, ballets | 3 | 1774 | Desplaces | RM 106 |
| 19.11.1783 | 2 | <i>Cassandre oculiste</i> | Piis*, Barré* | (vaudevilles) | opéra-comique | 1 | 1780 | Desplaces | RM 106 |
| 20.11.1783 | 2 | <i>Dorothée ("Belle Dorothée, la")</i> | Audinot*, Musset* | ? | ballet-pantomime | 3 | 1782 | Desplaces | RM 106 |
| 20.11.1783 | 1 | <i>Huron, le</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 2 | 1768 | Desplaces | RM 106 |
| 21.11.1783 | 1 | <i>Roland furieux</i> | Marmontel* | Piccinni | opéra, ballets | 3 | 1777 | Desplaces | RM 106 |
| 22.11.1783 | 2 | <i>Vendangeurs, les</i> | Piis*, Barré* | (vaudevilles) | opéra-comique | 1 | 1780 | Desplaces | RM 106 |
| 22.11.1783 | 1 | <i>Jugement de Midas, le</i> | Hèle* | Grétry* | opéra-comique | 3 | 1778 | Desplaces | RM 106 |
| 12.10.1786 | 1 | <i>Dupuis et Desronais</i> | Collé | | comédie | 3 | 1759 | Desplaces | RM 119-120 |
| 12.10.1786 | 2 | <i>Pupille, la</i> | Fagan | Mouret* | opéra-comique | 1 | 1734 | Desplaces | RM 119-120 |
| 13.10.1786 | 1 | <i>Père de famille, le</i> | Diderot | | drame | 5 | 1760 | Desplaces | RM 119-120 |
| 13.10.1786 | 2 | <i>Fou raisonnable, le</i> | Patrat* | | comédie | 1 | 1781 | Desplaces | RM 119-120 |
| 14.10.1786 | 1 | <i>Gageure imprévue, la</i> | Sedaine | | comédie | 1 | 1768 | Desplaces | RM 119-120 |
| 14.10.1786 | 2 | <i>Blaise et Babet</i> | Monvel | Dezède | opéra-comique | 2 | 1783 | Desplaces | RM 119-120 |
| 16.10.1786 | 1 | <i>Epreuve réciproque, l'</i> | Alain | | comédie | 1 | 1711 | Desplaces | RM 119-120 |
| 16.10.1786 | 2 | <i>Jugement de Midas, le</i> | Hèle* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1778 | Desplaces | RM 119-120 |
| 17.10.1786 | 1 | <i>Tancrede</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1760 | Desplaces | RM 119-120 |
| 17.10.1786 | 2 | <i>Tableau parlant, le</i> | Anseume* | Grétry | opéra-comique, parade | 1 | 1769 | Desplaces | RM 119-120 |
| 19.10.1786 | 1 | <i>Barbier de Séville, le</i> | Beaumarchais | | comédie | 4 | 1775 | Desplaces | RM 119-120 |
| 19.10.1786 | 2 | <i>Servante maîtresse, la</i> | Fédérico* | Pergolèse | opéra-comique | 2 | 1746 | Desplaces | RM 119-120 |
| 20.10.1786 | 1 | <i>Mariage de Figaro, le</i> | Beaumarchais | | comédie | 5 | 1781 | Desplaces | RM 119-120 |
| 21.10.1786 | 1 | <i>Fanfan et Colas</i> | Beauvoir ("Mme de") | Jadin* | comédie | 1 | 1784 | Desplaces | RM 119-120 |
| 21.10.1786 | 2 | <i>Félix ou l'Enfant trouvé</i> | Sedaine* | Monsigny | opéra-comique | 3 | 1777 | Desplaces | RM 119-120 |
| 23.10.1786 | 1 | <i>Jeu(x) de l'amour et du hasard, le(s)</i> | Marivaux | | comédie | 3 | 1730 | Desplaces | RM 119-120 |
| 23.10.1786 | 2 | <i>Mélomanie, la</i> | Grenier* | Champein | opéra-comique | 1 | 1781 | Desplaces | RM 119-120 |
| 24.10.1786 | 1 | <i>Tartuffe ou l'Imposteur</i> | Molière | | comédie | 5 | 1664 | Desplaces | RM 119-120 |
| 24.10.1786 | 2 | <i>Maréchal ferrant, le</i> | Quétant*, Anseume* | Philidor | opéra-comique | 2 | 1761 | Desplaces | RM 119-120 |
| 26.10.1786 | 2 | <i>Richard Cœur de Lion</i> | Sedaine* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1784 | Desplaces | RM 119-120 |
| 26.10.1786 | 1 | <i>Rivaux amis, les</i> | Forgeot* | | comédie | 1 | 1782 | Desplaces | RM 119-120 |
| 27.10.1786 | 1 | <i>Amant bourru, l'</i> | Monvel | | comédie | 3 | 1775 | Desplaces | RM 119-120 |
| 27.10.1786 | 2 | <i>Fausse Magie, la</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 2 | 1775 | Desplaces | RM 119-120 |
| 28.10.1786 | 1 | <i>Femme jalouse, la</i> | Desforges | | comédie | 5 | 1785 | Desplaces | RM 119-120 |
| 28.10.1786 | 2 | <i>Sylvain</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 1 | 1770 | Desplaces | RM 119-120 |
| 30.10.1786 | 1 | <i>Mariage de Figaro, le</i> | Beaumarchais | | comédie | 5 | 1781 | Desplaces | RM 119-120 |
| 31.10.1786 | 2 | <i>Magnétisme ou les Docteurs modernes, le</i> | Barré*, Radet* | (vaudevilles) | opéra-comique | 2 | 1784 | Desplaces | RM 119-120 |
| 31.10.1786 | 1 | <i>Bourru bienfaisant, le</i> | Goldoni | | comédie | 3 | 1771 | Desplaces | RM 119-120 |
| 02.11.1786 | 1 | <i>Mélope</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1743 | Desplaces | RM 119-120 |
| 02.11.1786 | 2 | <i>Deux Avides, les</i> | Falbaire de Quingey* | Grétry | opéra-comique | 2 | 1770 | Desplaces | RM 119-120 |

| | | | | | | | | | |
|------------|---|--|--|--------------------------------------|------------------------------|---|--------|----------------------|---------------------------|
| 03.11.1786 | 1 | <i>Femme jalouse, la</i> | Desforges* | | comédie | 5 | 1785 | Desplaces | RM 119-120 |
| 03.11.1786 | 2 | <i>Pêcheurs, les</i> | La Salle* | Gossec* | opéra-comique | 1 | 1766 | Desplaces | RM 119-120 |
| 04.11.1786 | 2 | <i>Aucassin et Nicolette, ou les Mœurs du bon vieux temps</i> | Sedaine* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1779 | Desplaces | RM 119-120 |
| 04.11.1786 | 1 | <i>Fanfan et Colas</i> | Robineau* | Jadin* | comédie | 1 | 1784 | Desplaces | RM 119-120 |
| 06.11.1786 | 2 | <i>Ami de la maison, l'</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1771 | Desplaces | RM 119-120 |
| 06.11.1786 | 1 | <i>Fou raisonnable, le</i> | Patrat | | comédie | 1 | 1781 | Desplaces | RM 119-120 |
| 07.11.1786 | 2 | <i>Blaise et Babet</i> | Monvel* | Dezède | opéra-comique | 2 | 1783 | Desplaces | RM 119-120 |
| 07.11.1786 | 1 | <i>Philosophe sans le savoir, le</i> | Sedaine | | comédie | 5 | 1765 | Desplaces | RM 119-120 |
| 09.11.1786 | 1 | <i>Tuteur dupé, ou la Maison à deux portes, le</i> | Cailhava | | comédie | 5 | 1765 | Desplaces | RM 119-120 |
| 09.11.1786 | 2 | <i>Tonnelier, le</i> | Audinot*, Quétant* | Gossec*, Philidor*, Kohault*, Trial* | opéra-comique | 1 | 1761 | Desplaces | RM 119-120 |
| 10.11.1786 | 1 | <i>Tom Jones à Londres</i> | Desforges | | comédie | 5 | 1782 | Desplaces | RM 119-120 |
| 10.11.1786 | 2 | <i>Vendangeurs, les</i> | Piis*, Barré* | (vaudevilles) | opéra-comique | 1 | 1780 | Desplaces | RM 119-120 |
| 11.11.1786 | 2 | <i>Belle Arsène la</i> | Favart* | Monsigny | opéra-comique | 4 | 1773 | Desplaces | RM 119-120 |
| 11.11.1786 | 1 | <i>Pupille, la</i> | Fagan | Mouret* | opéra-comique | 1 | 1734 | Desplaces | RM 119-120 |
| 13.11.1786 | 1 | <i>Beverley</i> | Saurin | | drame, "tragédie bourgeoise" | 5 | 1767 | Desplaces | RM 119-120 |
| 13.11.1786 | 2 | <i>Mélomanie, la</i> | Grenier* | Champein | opéra-comique | 1 | 1781 | Desplaces | RM 119-120 |
| 14.11.1786 | 1 | <i>Démocrate</i> | Regnard | | comédie | 5 | 1700 | Desplaces | RM 119-120 |
| 14.11.1786 | 2 | <i>Colonie, la</i> | Framery* | Sacchini | opéra-comique | 2 | 1775 | Desplaces | RM 119-120 |
| 16.11.1786 | 1 | <i>Mélanide</i> | Nivelle de la Chaussée | | comédie | 5 | 1741 | Desplaces | RM 119-120 |
| 16.11.1786 | 2 | <i>Epreuve villageoise, l'</i> | Desforges* | Grétry | opéra-comique | 2 | 1784 | Desplaces | RM 119-120 |
| 17.11.1786 | 2 | <i>Athalie</i> | Racine* | Moreau* | tragédie | 5 | 1691 | Desplaces | RM 119-120 |
| 17.11.1786 | 1 | <i>Anglais à Bordeaux, l' (à la place de l'Heureuse Erreur, réporté)</i> | Favart* | | comédie | 1 | 1763 | Desplaces | RM 119-120, ACV PP 106/46 |
| 18.11.1786 | 2 | <i>Double Mariage, le</i> | Desplaces | Desplaces | opéra-comique | 3 | 1780s? | Desplaces | RM 119-120 |
| 18.11.1786 | 1 | <i>Epreuve nouvelle, l'</i> | Marivaux | | comédie | 1 | 1740 | Desplaces | RM 119-120 |
| 20.11.1786 | 2 | <i>Magnifique le</i> | Sedaine* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1773 | Desplaces | RM 119-120 |
| 20.11.1786 | 1 | <i>Heureuse Erreur, l'</i> | Patrat | | comédie | 1 | 1783 | Desplaces | RM 119-120 |
| 21.11.1786 | 2 | <i>Matinée et la veillée villageoises, ou le Sabot perdu, la</i> | Piis*, Barré* ("Monvel") | (vaudevilles) ("Dezède") | opéra-comique | 2 | 1781 | Desplaces | RM 119-120 |
| 21.11.1786 | 1 | <i>Partie de chasse de Henri IV, la</i> | Collé | | comédie | 3 | 1762 | Desplaces | RM 119-120 |
| 23.11.1786 | 2 | <i>Richard Cœur de Lion</i> | Sedaine* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1784 | Desplaces | RM 119-120 |
| 23.11.1786 | 1 | <i>Français à Londres, le</i> | Boissy* | | comédie | 1 | 1727 | Desplaces | RM 119-120 |
| 24.11.1786 | 1 | <i>Roi Lear, le</i> | Ducis (d'après Shakespeare*) | | tragédie | 5 | 1783 | Desplaces | RM 119-120 |
| 24.11.1786 | 2 | <i>Devin de village, le</i> | Rousseau | Rousseau | opéra-comique | 1 | 1752 | Desplaces | RM 119-120 |
| 25.11.1786 | 2 | <i>Zemire et Azor</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique, ballet | 4 | 1771 | Desplaces | RM 119-120 |
| 25.11.1786 | 1 | <i>Anglais à Bordeaux, l'</i> | Favart* | | comédie | 1 | 1763 | Desplaces | RM 119-120 |
| 27.11.1786 | 1 | <i>Déserteur, le</i> | Mercier | | drame | 5 | 1771 | Desplaces | RM 119-120 |
| 27.11.1786 | 2 | <i>Cadi dupé</i> | Lemonnier* | Monsigny | opéra-comique | 1 | 1761 | Desplaces | RM 119-120 |
| 28.11.1786 | 1 | <i>Feinte par amour, la</i> | Dorat | | comédie | 3 | 1773 | Desplaces | RM 119-120 |
| 28.11.1786 | 2 | <i>Alexis et Justine</i> | Monvel* | Dezède | opéra-comique | 2 | 1785 | Desplaces | RM 119-120 |
| 30.11.1786 | 2 | <i>Epreuve villageoise, l'</i> | Desforges* | Grétry | opéra-comique | 2 | 1784 | Desplaces | RM 119-120 |
| 30.11.1786 | 1 | <i>Fausse Agnès ou le Poète campagnard, la</i> | Destouches* | | comédie | 3 | 1753 | Desplaces | RM 119-120 |
| 01.12.1786 | 2 | <i>Tableau parlant, le</i> | Anseume* | Grétry | opéra-comique, parade | 1 | 1769 | Desplaces | RM 119-120 |
| 01.12.1786 | 1 | <i>Paysan magistrat, ou il y a bonne justice, le</i> | Collot d'Herbois | | comédie | 5 | 1778 | Desplaces | RM 119-120 |
| 02.12.1786 | 1 | <i>Folies amoureuses, les</i> | Regnard | | comédie | 3 | 1704 | Desplaces | RM 119-120 |
| 02.12.1786 | 2 | <i>Félix ou l'Enfant trouvé</i> | Sedaine* | Monsigny | opéra-comique | 3 | 1777 | Desplaces | RM 119-120 |
| 04.12.1786 | 2 | <i>Droit du seigneur, le</i> | Desfontaines*, Laval* | Martini | opéra-comique | 3 | 1783 | Desplaces | RM 119-120 |
| 04.12.1786 | 1 | <i>Médecin malgré lui</i> | Molière | | comédie | 3 | 1666 | Desplaces | RM 119-120 |
| 05.12.1786 | 1 | <i>Roi Lear, le</i> | Ducis (d'après Shakespeare*) | | tragédie | 5 | 1783 | Desplaces | RM 119-120 |
| 05.12.1786 | 2 | <i>Annette et Lubin</i> | Mme et M. Favart*, Voisenon*, Lourdet de Santerre* | Blaise* | opéra-comique | 1 | 1762 | Desplaces | RM 119-120 |
| 07.12.1786 | 1 | <i>Cocher supposé, le</i> | Hauteroche | | comédie | 1 | 1684 | Desplaces | RM 119-120 |
| 07.12.1786 | 2 | <i>Avocat jaloux, l' NON IDENTIFIÉ (erreur? Amant jaloux, l'?)</i> | Hèle*? | Grétry | opéra-comique | 3 | 1778? | Desplaces | RM 119-120 |
| 08.12.1786 | 1 | <i>Eugénie</i> | Beaumarchais | | drame | 5 | 1765 | Desplaces | RM 119-120 |
| 08.12.1786 | 2 | <i>Amours d'été, les</i> | Piis, Barré | (vaudevilles) | opéra-comique | 1 | 1781 | Desplaces | RM 119-120 |
| 09.12.1786 | 2 | <i>Trois Fermiers, les</i> | Monvel* | Dezède | opéra-comique | 2 | 1777 | Desplaces | RM 119-120 |
| 09.12.1786 | 1 | <i>Trois Sultanes, les</i> | Favart | Gibert* | opéra-comique | 3 | 1761 | Desplaces | RM 119-120 |
| 11.12.1786 | 2 | <i>Droit du seigneur, le</i> | Desfontaines*, Laval* | Martini | opéra-comique | 3 | 1783 | Desplaces | RM 119-120 |
| 11.12.1786 | 1 | <i>Somnambule, le</i> | Férial* | | comédie | 1 | 1739 | Desplaces | RM 119-120 |
| 12.12.1786 | 2 | <i>Nina ou la Folle par amour</i> | Vivetière* | Delayrac* | opéra-comique | 1 | 1786 | Desplaces | RM 119-120 |
| 12.12.1786 | 1 | <i>Deux Amis, ou le Négociant de Lyon, le</i> | Beaumarchais | | comédie | 5 | 1770 | Desplaces | RM 119-120 |
| 14.12.1786 | 1 | <i>Guillaume Tell</i> | Lemierre | | tragédie | 5 | 1766 | Desplaces | RM 119-120 |
| 14.12.1786 | 2 | <i>Rosière de Salency, la</i> | Masson de Pezay* | Grétry | opéra-comique, pastorale | 3 | 1774 | Desplaces | RM 119-120 |
| 15.12.1786 | 1 | <i>Déserteur, le</i> | Sedaine* | Monsigny | opéra-comique | 3 | 1769 | Desplaces | RM 119-120 |
| 15.12.1786 | 2 | <i>Nina ou la Folle par amour</i> | Vivetière* | Delayrac | opéra-comique | 1 | 1786 | Desplaces | RM 119-120 |
| 16.12.1786 | 1 | <i>Adélaïde Du Guesclin</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1734 | Desplaces | RM 119-120 |
| 16.12.1786 | 2 | <i>Alexis et Justine</i> | Monvel | Dezède* | opéra-comique | 2 | 1785 | Desplaces | RM 119-120 |
| 15.04.1788 | 1 | <i>Philosophe marié, le</i> | Destouches* | | comédie | 5 | 1727 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 15.04.1788 | 2 | <i>Gageure imprévue, la</i> | Sedaine* | | comédie | 1 | 1768 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |

| | | | | | | | | | |
|------------|---|--|---------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|----|-------|----------------------|--|
| 16.04.1788 | 1 | <i>Père de famille, le</i> | Diderot | | drame | 5 | 1760 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 16.04.1788 | 2 | <i>Céphise ou l'Erreur de l'esprit</i> | Marsollier | | comédie | 2 | 1783 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 17.04.1788 | 2 | <i>Impatient, l'</i> | Lantier* | | comédie | 1 | 1778 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 17.04.1788 | 1 | <i>Enfant prodigue, l'</i> | Voltaire | | comédie | 5 | 1736 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 18.04.1788 | 1 | <i>Glorieux, le</i> | Destouches | | comédie | 5 | 1732 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 18.04.1788 | 2 | <i>Amis du jour, les</i> | Robineau* | | comédie | 1 | 1786 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 19.04.1788 | 1 | <i>Amant bourgeois, l'</i> | Monvel | | comédie | 3 | 1775 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 19.04.1788 | 2 | <i>Guerre ouverte, ou Ruse contre ruse</i> | Dumaniant | Jadin* | comédie | 3 | 1786 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 21.04.1788 | 1 | <i>(Rossignol, ou?) le Mariage secret, le</i> | Collé*? | La Borde*? | comédie | 1? | 1751? | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 21.04.1788 | 2 | <i>Amphitryon</i> | Molière*? | | comédie | 3? | 1668? | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 22.04.1788 | 1 | <i>Habitant de la Guadeloupe, l'</i> | Mercier | | comédie, "drame" | 3 | 1784 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 22.04.1788 | 2 | <i>Fausse confidences</i> | Marivaux | | comédie | 3 | 1737 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 23.04.1788 | 1 | <i>Alzire</i> | Voltaire | | tragédie | 5 | 1736 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 23.04.1788 | 2 | <i>Français à Londres, le</i> | Boissy* | | comédie | 1 | 1727 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 25.04.1788 | 2 | <i>Etourdis ou le Mort supposé, les</i> | Andrieux | | comédie | 3 | 1787 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 25.04.1788 | 1 | <i>Jeu(x) de l'amour et du hasard, le(s) ("Pasquin maitre et valet")</i> | Marivaux | | comédie | 3 | 1730? | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 26.04.1788 | 1 | <i>Deux Nièces, les</i> | Monvel | | comédie | 3 | 1787 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 26.04.1788 | 2 | <i>Bourru bienfaisant, le</i> | Goldoni | | comédie | 3 | 1771 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 28.04.1788 | 1 | <i>Ecole des pères, l'</i> | Pieyre* | | comédie | 5 | 1787 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 29.04.1788 | 2 | <i>Ecole des mères, l' ("petite")</i> | Marivaux | | comédie | 1 | 1732 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 29.04.1788 | 1 | <i>Déserteur, le</i> | Mercier | | drame | 5 | 1771 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 29.04.1788 | 2 | <i>(Rossignol, ou?) Mariage secret, le</i> | Collé*? | La Borde*? | "comédie" | 1 | 1751? | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 30.04.1788 | 1 | <i>Amants généreux, les</i> | Rochon de Chabannes | | comédie, "drame" | 5 | 1774 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 30.04.1788 | 2 | <i>Mère confidente, la</i> | Marivaux | | comédie | 3 | 1735 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 14.05.1788 | 1 | <i>Amant jaloux, l'</i> | Hèle* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1778 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 14.05.1788 | 2 | <i>Aminthe persécuté par Circé et délivré par l'Amour</i> | Carré (chorégraphe? "composition") | | ballet-pantomime | 2 | 1787 | Gallier de St-Gérard | RM 127, ACV P Charrière de Sévery Ck18 |
| 15.05.1788 | 1 | <i>Dettes, les</i> | Forgeot* | Champein* ("Dalayrac") | opéra-comique | 2 | 1787 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 15.05.1788 | 2 | <i>Blaise et Babet</i> | Monvel* | Dezède | opéra-comique | 2 | 1783 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 16.05.1788 | 2 | <i>Azémià ou les Sauvages</i> | Poisson de la Chabeaussière* | Dalayrac* | opéra-comique | 3 | 1786 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 16.05.1788 | 1 | <i>Sylvain</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1770 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 17.05.1788 | 1 | <i>Didon</i> | Marmontel* | Piccinni* | opéra, "tragédie lyrique" | 3 | 1783 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 17.05.1788 | 2 | <i>Grand ballet et chaconne</i> | ? | Berton, dit Lebreton | ballet | ? | 1762 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 19.05.1788 | 1 | <i>Félix ou l'Enfant retrouvé</i> | Sedaine | Monsigny | opéra-comique | 3 | 1777 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 19.05.1788 | 2 | <i>Amant statue, l'</i> | Desfontaines* | Dalayrac | opéra-comique | 1 | 1780 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 20.05.1788 | 1 | <i>Deux Tuteurs, les</i> | Fallet*, Poisson de la Chabeaussière* | Dalayrac | opéra-comique | 2 | 1783 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 20.05.1788 | 3 | <i>Dettes, les</i> | Forgeot* | Champein* ("Dalayrac") | opéra-comique | 2 | 1787 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 20.05.1788 | 2 | <i>Anglaise à trois avec guirlandes</i> | ? | ? | ballet | ? | ? | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 21.05.1788 | 2 | <i>Belle Arsène, la</i> | Favart* | Monsigny* | opéra-comique | 4 | 1773 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 21.05.1788 | 1 | <i>Tonnellier, le</i> | Audinot*, Quétant* | Gossec*, Philidor*, Kohault*, Trial* | opéra-comique/"bouffon" | 1 | 1761 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 23.05.1788 | 1 | <i>Azémià ou les Sauvages</i> | Poisson de la Chabeaussière* | Dalayrac | opéra-comique | 3 | 1786 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 23.05.1788 | 2 | <i>Marchandes de mode, les</i> | ? | ? | ballet-pantomime | 1 | ? | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 24.05.1788 | 2 | <i>Nina ou la Folle par amour</i> | Vivetièr* | Delayrac | opéra-comique, ballet | 1 | 1786 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 24.05.1788 | 1 | <i>Fausse Magie, la</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique | 2 | 1775 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 26.05.1788 | 1 | <i>("Nègre ou") la Nouvelle Amitié à l'épreuve, le</i> | Favart* ("Marmontel") | Grétry | opéra-comique | 3 | 1786 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 26.05.1788 | 2 | <i>Maréchal des Logis, le</i> | Mussot*, (Audinot)* | ? | ballet-pantomime | 2 | 1783 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 27.05.1788 | 2 | <i>Richard Cœur de Lion</i> | Sedaine | Grétry | opéra-comique | 3 | 1784 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 27.05.1788 | 1 | <i>Mélomanie, la</i> | Grenier* | Champein | opéra-comique | 1 | 1781 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 28.05.1788 | 2 | <i>Renaud d'Ast</i> | Barré*, Radet* | Dalayrac | opéra-comique | 2 | 1787 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 28.05.1788 | 1 | <i>Lucile ou le Père nourricier</i> | Marmontel* | Grétry* | opéra-comique | 1 | 1769 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 28.05.1788 | 3 | <i>Rose et le Bouton, la</i> | Beauvoir* | ? | ballet-pantomime | 2 | 1782 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 30.05.1788 | 2 | <i>Dot, la</i> | Deshayes* | Dalayrac* | opéra-comique | 3 | 1785 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 30.05.1788 | 1 | <i>Devin du village, le</i> | Rousseau* | Rousseau* | opéra-comique | 1 | 1752 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 30.05.1788 | 3 | <i>Jeu de l'arc et de l'oiseau, le</i> | ? | ? | ballet-pantomime | 2 | ? | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 31.05.1788 | 1 | <i>Événements imprévus, les</i> | Hèle* | Grétry | opéra-comique | 3 | 1779 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 31.05.1788 | 2 | <i>Mirza et Lindor</i> | Gardel* (chorégraphe) | Gossec* | ballet-pantomime | 3 | 1779 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 02.06.1788 | 3 | <i>Faux Lord, le</i> | Piccinni père | Piccinni fils | opéra-comique | 2 | 1783 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 02.06.1788 | 1 | <i>Erreur du moment, l'</i> | Monvel | Dezède* | opéra-comique | 1 | 1773 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 02.06.1788 | 2 | <i>Danse à trois avec les guirlandes</i> | ? | ? | ballet | ? | ? | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 03.06.1788 | 1 | <i>Renaud d'Ast</i> | Barré*, Radet* | Dalayrac | opéra-comique | 2 | 1787 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 03.06.1788 | 2 | <i>Alexis et Justine</i> | Monvel* | Dezède | opéra-comique, ballet | 2 | 1785 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 04.06.1788 | 1 | <i>Zémire et Azor</i> | Marmontel* | Grétry | opéra-comique, ballet | 4 | 1771 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 04.06.1788 | 2 | <i>Mariage d'Antonio, ou la Suite de Richard Cœur de Lion, le</i> | Robineau* | Grétry* | opéra-comique, ballet | 1 | 1786 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 06.06.1788 | 1 | <i>Trois Fermiers, les</i> | Monvel | Dezède | opéra-comique | 2 | 1777 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 06.06.1788 | 2 | <i>Epreuve villageoise, l'</i> | Desforges* | Grétry | opéra-comique, ballet | 2 | 1784 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |

| | | | | | | | | | |
|-------------|---|--|------------------------------------|---------------|---------------------------|---|------|----------------------|--|
| 07.06.1788 | 1 | <i>Ariane abandonnée dans l'isle de Naxos</i> | Moline* | Edelman | opéra-comique | 1 | 1782 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 07.06.1788 | 2 | <i>Dot, la</i> | Deshayes* | Dalayrac* | opéra-comique, ballet | 3 | 1785 | | RM 127 |
| 09.06.1788 | 2 | <i>Rosière de Salency, la</i> | Masson de Pezay* | Grétry | opéra-comique, ballet | 3 | 1774 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 09.06.1788 | 1 | <i>Mélomanie, la</i> | Grenier* | Champein | opéra-comique | 1 | 1781 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 10.06.1788 | 1 | <i>Faux Lord, le</i> | Piccinni père | Piccinni fils | opéra-comique | 2 | 1783 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 10.06.1788 | 2 | <i>Nanette et Lucas, ou la Paysanne curieuse</i> | Framery* | Herbain* | opéra-comique / "bouffon" | 1 | 1764 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 11.06.1788 | 2 | <i>Bataille d'Ivry ou le Déjeuné d'Henri IV, la</i> | Durosoy* | Martini* | opéra-comique | 3 | 1774 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 11.06.1788 | 1 | <i>Amant statue, l'</i> | Desfontaines* | Dalayrac* | opéra-comique | 1 | 1780 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 013.06.1788 | 1 | <i>Azémia ou les Sauvages</i> | Poisson de la Chabeaussière* | Dalayrac* | opéra-comique | 3 | 1786 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 13.06.1788 | 2 | <i>Mirza et Lindor</i> | Gardel* (chorégraphe) | Gossec* | ballet-pantomime | 3 | 1779 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 14.06.1788 | 1 | <i>Aucassin et Nicolette, ou les Mœurs du bon vieux temps</i> | Sedaine* | Grétry* | opéra-comique | 3 | 1779 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 14.06.1788 | 2 | <i>Aminthe persécuté par Circé et délivré par l'Amour</i> | Carré (chorégraphe? "composition") | | ballet-pantomime | 2 | 1787 | Gallier de St-Gérard | RM 127, ACV P Charrière de Sévery Ck18 |
| 16.06.1788 | 1 | <i>Rose et Colas</i> | Sedaine* | Monsigny* | opéra-comique/"bouffon" | 1 | 1764 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 16.06.1788 | 2 | <i>Comte d'Albert, le</i> | Sedaine | Grétry | opéra-comique | 2 | 1786 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 16.06.1788 | 3 | <i>Suite du comte d'Albert, le</i> | Sedaine | Grétry | opéra-comique, ballet | 1 | 1787 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 17.06.1788 | 1 | <i>Comte d'Albert, le</i> | Sedaine | Grétry | opéra-comique | 2 | 1786 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 17.06.1788 | 2 | <i>Suite du comte d'Albert, le</i> | Sedaine | Grétry | opéra-comique, ballet | 1 | 1787 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |
| 17.06.1788 | 3 | <i>Rêveries renouvelées des Grecs, les ("ou la Parodie d'Iphigénie")</i> | Favart*, Frémicourt* | Prot* | opéra-comique | 3 | 1779 | Gallier de St-Gérard | RM 127 |